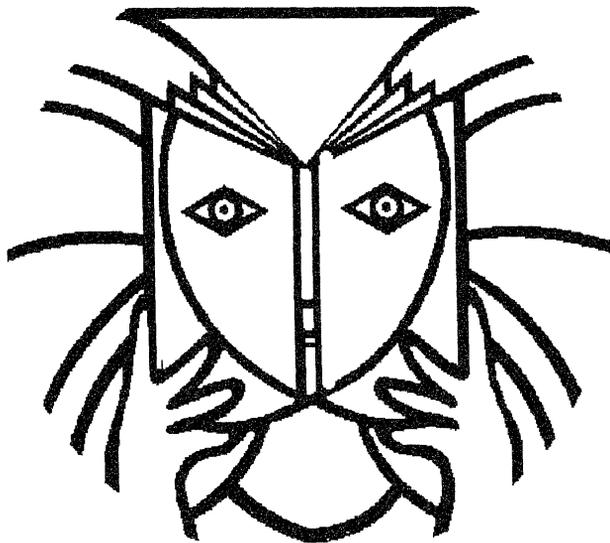




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

*Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA*

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE
DU CANADA**

OTTAWA

*Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA*

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 10.

PREMIÈRE SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

54434

SESSION 1887.



OTTAWA :
Imprimerie MacLean, Roger et Cie, rue Wellington.
1887.

☞ Voir la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

PREMIÈRE SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1887.

A	C
Acte concernant le cens électoral..... 47a, 47b	Canaux, Statistique des 8a
Actionnaires des banques..... 18	Cens électoral, Acte concernant le.....47a, 47b
Administration des affaires des Sauvages ... 81	Chambly, Surintendant du Canal..... 42
Affaires des Sauvages, Rapport annuel sur les 6	Changement de noms de places..... 66a
Agriculture, Rapport annuel de l'..... 12	Chemin de fer Canadien du Pacifique.....34 à 34d
Alberta et Athabaska, Cie du chemin de fer d'..... 74	Correspondance entre le département de l'Intérieur et le C. C. P..... 34
Antilles, Relations commerciales avec les... 43	Conventions entre James Leamy et Donald McGillivray..... 34a
Archives du Canada..... 12b	Rapports des travaux—Choix ou réserve de terres—Pointe Douglas—Terres à Donald—Terres sur la réserve des Sauvages à False Creek—Paievements d'argent—Embranchement de New-Westminster—Embranchement de Sudbury et des mines Stobie—Prolongement de l'embranchement d'Algoma—Taux et péages—Détails sous l'autorité de l'acte consolidé des chemins de fer..... 34b
Assurances, Compagnies d', extrait des états fournis par les..... 14a	Emplacement de ville à Régina..... 34c
Assurances, Rapport du surintendant des, 1885 et 1886..... 14, 14b	Terres vendues dans le Manitoba..... 34d
Auditeur général, Rapport de l'..... 3	Chemin de fer d'Oxford à New-Glasgow..... 44
Avances pour grains de semence. 52a	Chemins de fer, Commission des 13b
B	Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel.. 13
Baie d'Hudson, Expédition à la..... 15b	Chemins de fer, Statistique des..... 13a
Banff Springs, Réserve de 82	Chemins de fer, Subventions aux Cies de... 80
Banques, Actionnaires des..... 18	Chippawa, Sauvages..... 20a
Banque d'Echange..... 33	Clôture métallique..... 75f
Baptêmes, mariages et sépultures..... 26	Collings, James, M. D..... 32
Bateaux-traîneaux possédés par le gouvernement..... 49	Colombie-Britannique, Défense de la..... 62
Bibliothèque du parlement, rapport annuel. 17	Commerce et navigation, Rapport annuel... 1
Bois, permis et licences de coupe de bois.... 19	Commissaire de la police à cheval du N.-O. 7a
Bois, vente de..... 20c	Commissaire de la police fédérale..... 28
Bossières Frères et Cie..... 72	Compagnie de prêt et de placements Anglo-canadienne..... 27
Bremner, M., Rapport de..... 39	Comptes publics, Rapport annuel..... 2
Brokowski, Edward 73	Conférence Coloniale.....45, 45a
Budget supplémentaire..... 2	Conseil des examinateurs du service civil, Rapport du..... 5a
Budget, 1887-88..... 2	
Bureau de poste de "Les Fonds"..... 35	
C	
Cadets du Collège Militaire Royal..... 84	
Canada, Archives du..... 12b	
Canal Murray..... 42b	
Canaux, Dépenses sur les..... 8c	
Canaux, Péages sur les..... 8b	

D		J	
Défenses de la Colombie-Britannique	62	Jackson, Lieut.-col. W. H., Rapport du.....	9c
Dépenses et revenus.....	24, 24a	Jaugeage de la mélasse	39
Dépenses pour les canaux	8c	Juge puiné, comté d'Elgin	56
Dépôts dans les banques d'épargnes du département des postes.....	37	Justice, Rapport annuel	4
District électoral de Kamouraska.....	47	K	
Diverses dépenses imprévues	22	Kamouraska, District électoral de.....	47
Droits de pêches des Sauvages.....	20	Kamouraska, Quai à	68
Droits de propriétés sur ouvrages littéraires	36	Kingsport, Chemin de fer de.....	78
Dynamite importée à Halifax	61	Kingston et Montréal, Cie de transport de...	85
E		L	
Elections, Rapports des, 1887.....	53b	Langlois, Polydore, Quai de.....	68
Elgin, Juge puiné pour le comté d'	56	Laurie, major général, Rapport du.....	9d
Emplacements de ville dans le Nord-Ouest.	34c	Leamy, James, Convention avec.....	34a
Esquimault à Nanaïmo, Chemin de fer d' ...	83	Leeds et Grenville, Licences dans.....	89
Examens de promotions.....	5d	Les Fonds, Bureau de Poste de	35
Expédition à la Baie d'Hudson.....	15b	Liste des navires.....	15c
Exportations et importations	31	Liste du service civil.....	5b
F		M	
Fabre, Rapport de l'honorable M.....	88	Main Ducks and Yorkshire, Iles.....	71
Falsification des substances alimentaires....	8c	Mandats du gouverneur général.....	21, 21a, 21b
Filature de Montréal.....	67	Manitoba, Recensement du.....	29
Fonds consolidé	24	Marine, Rapport annuel de la.....	15
G		Medicine-Hat, Cie de Chemin de fer et de Houille de.....	74
Giasson, Destitution de Napoléon.....	64	Mélasse, Jaugeage de la.....	39
Goélette " Ste-Anne ".....	86	Metlakahtla, Sauvages de.....	20d
Gouverneur général, Mandats du.....	21, 21a, 21b	Milice, Liste de la.....	9a
Grains de semence, Avances pour.....	52a	Milice, Rapport annuel.....	9
Grains et produits animaux.....	52	Mises à la retraite, Service Civil.....	25
Grain transporté sur le chemin de fer Inter- colonial	54	Montmorency, Liste des voteurs.....	53c
Gratifications aux pêcheurs.....	16c	Montréal, Cie de Filature de.....	67
Gray, John, Nomination de.....	23	Montréal, Commission sur les inondations...	46
Greffier de la couronne en chancellerie, Rap- port du	53, 53a, 53b	Murray, Canal.....	42b
H		Mc	
Haldimand, Décompte, Election d'	53	McDougall, Michael.....	16a
Halifax, Dynamite importée à.....	61	McGillivray, Donald, Convention avec.....	34a
Haut Commissaire.....	65	McKay, William, Sommes payées à.....	70
Homard, Pêche du.....	16d	McLaren, Inspecteur, Rapport de l'.....	39
Howe, William et George, Sommes payées à	70	N	
I		Navires anglo-américains, Saisie de.....	48, 48a
Immigration chinoise.....	57, 57a	Navires, Liste des.....	15c
Inspection des bateaux à vapeur.....	15a	Neptune, Steamer.....	41
Inspection des poids et mesures et du gaz...	8b	Noms de places changés	66z
Institut impérial.....	79, 79a	Nord-Ouest, Emplacements de ville dans le..	34c
Intercolonial, Chemin de fer—		Northern Light, Steamer.....	40
Matériel roulant.....	75	Nouvelle-Ecosse, Cie de chemin de fer Cen- tral de la.....	69
Wagons Pullman et wagons-palais.....	75a	O	
Huile fournie	75b	Obligations et garanties.....	38
Dépense de capital.....	75c	O'Donoghue, M. F	77
Accidents aux trains	75d	Officiers-rapporteurs, Détails concernant les	53a
Revenus et dépenses	75e	Oxford à New-Glasgow, Chemin de fer d' ...	44
Fil métallique et autres clôtures	75f	P	
Grain, transporté sur.....	54	Pêcheries, Correspondance relative à la question des.....	16b
Intérieur, Département de l', et C.C.P.....	34	Pêcheries, Rapport annuel.....	16
Intérieur, Rapport annuel	7	Pêcheries, Service de protection des	16a

P	
Pêcheurs, Gratifications aux.....	16c
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	4a à 4p
Permis de coupes de bois.....	19
Pinette, Havre de.....	30c
Poids, Mesures et Gaz, Inspection des.....	8b
Police à cheval, Rapport du Commissaire.....	7a
Police fédérale, Commissaire de la.....	28
Ponts sur le canal Welland.....	42a
Port de Pinette.....	30c
Port de refuge à Port-Rowan.....	30b
Port de refuge à Wellington.....	30a
Port-Hood, Havre de.....	30
Port-Moody, Quai à.....	34a
Port-Rowan, Havre de refuge à.....	30b
Postes, Banques d'épargnes des.....	37
Postes, Rapport annuel des.....	10
Prince-Edouard, Liste des voters du comté de.....	47b
Prince-Edouard, Subvention à l'Île du.....	60
Prince-Edouard, Tunnel de l'Île du.....	63
Produits, animaux et grains.....	52
Promotion, Examens de.....	5d
Q	
Quai à Port-Moody.....	34a
Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan, Chemin de fer de.....	74
R	
Rapport du commissaire exécutif, Exposition coloniale.....	12
Rapport final de la commission des réclamations de la guerre.....	9b
Recensement du Manitoba.....	29
Réclamations dans les territoires en litige.....	19a
Réclamations des Sauvages des Six Nations	20b
Recommandations pour <i>Scrip</i>	59
Relations commerciales avec la France.....	88
Relations commerciales avec les Antilles.....	43
Régina, Emplacement de ville de.....	34c
Représentants à la conférence coloniale.....	45
Réserve sauvage près de la Baie Georgienne	20c
Revenu de l'intérieur, Rapport annuel.....	8
Revenus et dépenses.....	24, 24a
Revisers, Rémunération des.....	47c
Rive Nord, Chemin de fer de la.....	55
S	
Saint-Vincent-de-Paul, Pénitencier de.....	4a à 4q
Rapport supplémentaire de l'Inspecteur des pénitenciers.....	4a
Rapport de l'Inspecteur Moylan.....	4b
Evasion de Fortier.....	4c
Accusation contre Romuald Gadbois.....	4d
Mémoire de J. E. Baillargé.....	4e
Evasion de Dorion.....	4f
▲ddenda pour la défense du préfet.....	4g
Défense du préfet.....	4h
Lettre de J. B. Desormeau.....	4i
Réconciliation du préfet et de ses aides.....	4j
Lettre de J. E. Durocher.....	4k
Evasion de Herwood et Williams.....	4l
Plaintes du gardien en chef McCarthy.....	4m

S	
Saint-Vincent-de-Paul, Pénitencier de— <i>Suite</i> .	
Accusations portées par "L'Etendard".....	4n
Témoignages des employés.....	4o
Lettre de J. H. Bellerose et autres.....	4p
Plaintes contre Adolphe Lefavre.....	4q
Saisie de navires anglo-américains.....	48, 48a
Sauvages, Administration des affaires des.....	81
Sauvages, Droits de pêche des.....	20
Sauvages, Rapport annuel sur les affaires des.	6
<i>Scrip</i> , Recommandations pour.....	59
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du.....	5
Section canadienne, Exposition coloniale, Rapport sur la.....	12
Service civil, Liste du.....	5b
Service civil, Mises à la retraite.....	25
Service civil, Promotions et nominations.....	5c, 5e
Service civil, Rapport du bureau des examinateurs.....	5a
Service préventif.....	50
Service transocéanique entre la France et le Canada.....	72
Seymour, M. M., M.D.....	
Six Nations, Sauvages des, Réclamations des	20b
Statistique criminelle.....	12a
Statistique des canaux.....	8a
Statistique mortuaire.....	12c
"Ste-Anne," Goélette.....	86
Substances alimentaires, Falsification des.....	8c
Subventions aux compagnies de chemins de fer.....	80
Subvention à l'Île du Prince-Edouard.....	60
Surintendant du Canal Chambly.....	
Swisher, Joseph.....	76
T	
Taché, Madame V., Quai de.....	68
Taylor, Juge, Rapport du.....	56a
Terres fédérales concédées à des compagnies de chemin de fer.....	74
Terres sur l'Île Vancouver.....	83
Terres vendues dans le Manitoba par le C.C.P.....	34d
Territoires en litige, Réclamations dans le.....	19a
Thé importé.....	51
Tonnerre, Baie du, Explorations du district	66
Tracadie, Havre de.....	58
Travaux publics, Dépenses sur les.....	11a
Travaux publics, Rapport annuel.....	11
Travis, Honorable Jeremiah, Enquête concernant.....	56a
Tunnel de l'Île du Prince-Edouard.....	63
V	
Vancouver, Île, Terre sur l'.....	83
Voters, liste des, Comté de Prince-Edouard.....	47a, 47b
W	
Walters, John, accusations contre.....	71
Welland, Canal, Pont sur le.....	42a
Wellington, Port de refuge à.....	30a
Windsor et Annapolis, chemin de fer.....	87
Wood, A. F.....	42b

 Voir aussi l'index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangée par ordre numérique, avec leurs titres au long ; la date de l'ordre et quand il a été présenté aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chaque document de la session, et si l'impression a été ordonnée ou non.

ERRATUM DANS LA LISTE DE 1886.

A la page 6—Réponse n° 9a, lisez *Imprimée pour la distribution seulement*, au lieu de *Pas imprimée*.

MATIÈRES DU VOLUME A.

Recensement, 1886, de la province du Manitoba—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

1. Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par l'honorable M. Bowell—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886. Présentés à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par sir Charles Tupper. Budget de l'exercice finissant le 30 juin 1888 ; présenté le 9 mai 1887. Budget supplémentaire du Canada pour l'exercice se terminant le 30 juin 1887 ; présenté le 14 juin 1887. Budget supplémentaire du Canada pour l'exercice finissant le 30 juin 1888 ; présenté le 14 juin 1887. Budget supplémentaire additionnel pour l'exercice finissant le 30 juin 1888 ; présenté le 30 juin 1887—

Imprimés pour la distribution et les documents de la session ;

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3. Rapport annuel de l'auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 18 avril 1887, par sir Charles Tupper—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

4. Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 4a. Rapport supplémentaire de l'inspecteur des pénitenciers pour l'année expirée le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 3 juin 1887, par l'honorable J. S. D. Thompson—
Imprimé pour le département de la justice seulement.
- 4b. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de l'inspecteur Moylan, sur les plaintes portées par M. Ouimet, sous-préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, contre J. E. Durocher, ex-garde dans cette institution, en 1884 ; aussi copie des témoignages pris à l'occasion de ces plaintes, copie de la décision rendue par le ministre de la justice, ainsi que de tous autres documents relatifs à ces plaintes. Présentée au Sénat le 27 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose* Voir 4a.
- 4c. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 12 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports faits par l'inspecteur des pénitenciers à l'occasion de l'évasion d'un certain prisonnier

- du nom de Fortier, au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le ou vers le 1er octobre 1884, ainsi que le dossier comprenant les témoignages reçus et les documents produits à l'enquête qui a eu lieu au sujet de cette évasion. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose* Voir 4a.
- 4d. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 12 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'enquête faite par l'inspecteur Moylan sur certaines plaintes ou accusations portées contre Romuald Gadbois, un des employés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, à la fin de l'année 1884, ou au commencement de l'année 1885, ainsi que copie des témoignages reçus à cette enquête et de tous autres documents formant partie du dossier. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... Voir 4a.
- 4e. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre ou mémoire adressé par T. G. Baillairgé, écuyer, l'un des membres de la commission chargée de faire une enquête sur l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en 1884, à Godefroi Laviolette, préfet de ce pénitencier, le requérant de retrancher de sa réplique à la défense du sous-préfet, Téléphore Ouimet, tout ce qui pouvait être considéré comme une attaque ou une plainte dirigée contre l'inspecteur, l'autre membre de la commission d'enquête; aussi copie de la réponse de M. Laviolette à cette réquisition; copie du rapport sur l'état de cette institution présenté par le dit préfet à l'inspecteur, après la visite ordinaire de ce dernier, au commencement de l'année courante (vers le mois de février 1886); et copie de la décision rendue par le ministre de la justice sur le rapport que lui ont fait messieurs Moylan et Baillairgé, à la suite de l'enquête tenue par eux en 1884, au sujet de l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*—Voir 4a.
- 4f. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de l'inspecteur Moylan sur l'enquête par lui faite sur la désertion du nommé Dorion, un des prisonniers alors détenu au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, avec copie des témoignages et de tous autres documents qui se rapportent à cette désertion, entre autres, de la décision du gouvernement sur le rapport sus-mentionné. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose* Voir 4a.
- 4g. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'*addenda* à la défense du préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et déposé à la fin de l'enquête de 1884; et aussi copie de la réplique du susdit préfet à la réponse faite par le sous-préfet Ouimet aux accusations portées contre lui par le préfet. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... Voir 4a.
- 4h. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la défense produite sous forme de plaidoyer par le préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul Laviolette, à la fin de l'enquête tenue en 1884 par messieurs Moylan et Baillairgé sur l'administration de ce pénitencier. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... Voir 4a.
- 4i. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 30 avril 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre adressée au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en date du 31 juillet 1885, par l'ex-gardien J. B. Desormeaux, protestant contre sa destitution, portant de très graves accusations contre certains fonctionnaires, et réclamant une indemnité. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... Voir 4a.
- 4j. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'un rapport fait par le préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul sur la réconciliation de cet officier avec ses deux aides: le sous-préfet et le gardien en chef, ordonné par le ministre de la justice et mentionnée dans le rapport annuel de l'inspecteur pour 1884-85, page xxv, lignes 21-24. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose*..... Voir 4a.

- 4k. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date de 5 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre adressée au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en date du 31 juillet 1885, par l'ex-garde J. E. Durocher, protestant contre sa destitution et portant de graves accusations contre certains fonctionnaires. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Belleroze... Voir 4a.*
- 4l. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies des rapports faits par l'inspecteur Moylan ou par toutes autres personnes chargées par le gouvernement de faire rapport sur l'évasion des nommés Harwood et Williams, prisonniers au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en 1881, ainsi que copies des témoignages reçus aux enquêtes qui ont précédé ces rapports, et de tous autres documents formant partie du dossier.— Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose..... Voir 4a.*
- 4m. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de l'inspecteur Moylan sur les plaintes portées par McCarthy, gardien en chef du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, contre Hector Demers, garde dans cette institution, en 1884; aussi copie des témoignages pris à l'occasion de ces plaintes, copie de la décision rendue par le ministre de la justice, ainsi que de tous autres documents relatifs à ces plaintes. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose..... Voir 4a.*
- 4n. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre du département de la justice, division des pénitenciers, adressée à la fin de juin 1883 au préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, requérant ce fonctionnaire d'attirer l'attention du sous-préfet de cette institution sur certaines accusations portées contre ce dernier, le ou vers le 18 juin 1883, par le journal "l'Etendard", qui l'accusait de s'être ingéré abusivement dans les élections du comté de Laval en 1883, ainsi que copie de la réponse du dit sous-préfet; aussi copie d'une deuxième lettre du département de la justice, division des pénitenciers, au dit préfet, au sujet d'une nouvelle accusation portée par le même journal, qui se plaignait que le sous-préfet Ouimet avait employé des prisonniers pour faire sa correspondance et en particulier pour préparer la réponse ci-dessus mentionnée, et requérant le préfet de demander des explications à son subordonné à ce sujet, avec la réponse du sous-préfet; aussi copie de tous mémoires, documents, etc., qui peuvent faire partie du dossier, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs en date aux pièces mentionnées en premier lieu. Présentée au Sénat le 27 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose. Voir 4a.*
- 4o. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des témoignages de Jean-Baptiste Désormeaux, de J. E. Durocher, et de Hector Demers, ci-devant employés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que copie des témoignages de Félix Lesage, garde, de Léandré Mazuret, économe, de Noël Beauparlant, instructeur cordonnier, d'Adolphe Lefebvre, messager, et de Godfroi Laviolette, préfet, tous appelés à rendre témoignage en 1884 à l'enquête tenue sur l'administration du dit pénitencier par messieurs Moylan et Baillairgé, commissaires nommés à cette fin. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Bellerose..... Voir 4a.*
- 4p. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mai 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie d'une lettre datée du 10 septembre 1886 et signée par Jos. H. Bellerose au sujet des difficultés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, avec copie de la lettre de C. A. Nutting, écr. avocat, en date du 28 août 1886, sur le même sujet, ainsi que copie du rapport de M. Sherwood, surintendant de la police du gouvernement, chargé par l'honorable ministre de la justice de vérifier les faits énoncés dans cette dernière lettre. Présentée au Sénat le 3 juin 1887.—*L'honorable M. Bellerose. Voir 4a.*
- 4q. Réponse à une adresse du Sénat, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mai 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes les plaintes qui ont pu être portées par les autorités du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, depuis le 24 avril 1886, contre Adolphe Lefavre, ci-devant employé au pénitencier, ainsi que tous les rapports que l'inspecteur a pu faire depuis la même date contre le dit Lefavre, avec les décisions que l'honorable ministre de la justice a pu donner sur ces rapports et ces plaintes. Présentée au Sénat le 23 juin 1887.—*L'honorable M. Bellerose..... Voir 4a.*

5. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 21 avril 1887, par l'honorable J. A. Chapleau.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 5a. Rapport du Bureau des Examinateurs pour le Service Civil en Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 21 avril 1887, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 5b. Liste du service civil du Canada, à la date du 1er juillet 1886, aux termes de la clause 59 de l'Acte du Service Civil. Présentée à la Chambre des communes le 17 mai 1887, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 5c. Relevé des noms et des salaires de toutes les personnes nommées ou promues dans le service civil pendant l'année 1886, conformément à la clause 58 de l' " Acte du Service Civil " (Statuts Refondus, 17). Présenté à la Chambre des communes le 20 avril 1887, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 5d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887:—Etat donnant les noms des candidats aux examens de promotion tenus à Ottawa, depuis le 1er mars; les noms de tous ceux qui ont passé ces examens; copie de tous papiers d'examen soumis à ces candidats. Aussi, un état indiquant si quelques-uns des candidats, et dans ce cas, lesquels, ont été soumis à cet examen plus tard que le 1er mars; et quelles questions ont été posées à tel ou tels candidats. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1887.—*M. Casey..... Pas imprimée.*
- 5e. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 20 avril 1887:—Etat indiquant: 1° Le nombre de vacances existant dans le service civil au 1er janvier 1887 par suite de mises d'employés à la retraite pendant l'année 1886; 2° Le nombre de vacances remplies depuis, et si elles l'ont été par promotions ou par de nouvelles nominations; 3° La date des nominations, le nom des personnes promues ou nommées aux emplois, et le salaire qui leur est payé. 4° Le noms de tous les nouveaux employés du service civil nommés depuis le 1er janvier 1886 jusqu'au 1er avril courant; les fonctions qu'ils remplissent, et le salaire qui leur est payé; aussi, les âges respectifs des nouveaux employés, et les changements et nouvelles nominations dans le Sénat et la Chambre des communes. Présentée à la Chambre des communes le 30 mai 1887.—*M. McMullen..... Pas imprimée.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

6. Rapport annuel du département des affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

7. Rapport annuel du département de l'intérieur, pour l'année terminée le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 18 avril 1887, par l'honorable Thos. White—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 7a. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1886. Présenté à la Chambre des communes le 6 juin 1887, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

8. Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur de la Puissance du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886. Présentés à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par l'honorable J. Costigan —
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 8a. Statistique des canaux pour la saison de navigation de 1885, étant le supplément n° 1 du rapport du revenu de l'intérieur, pour l'exercice finissant le 30 juin 1887—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 8b. 13e rapport sur l'inspection des poids et mesures et du gaz, qui est le supplément n° 2 du rapport du ministre du revenu de l'intérieur, 1886—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8c. Rapport sur la falsification des substances alimentaires, étant le supplément n° 3 du rapport du revenu de l'intérieur—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8d. Relevé comparatif des montants dépensés pour les canaux pendant les onze mois expirés le 31 mai 1886, et jusqu'au 31 mai 1887. Présenté à la Chambre des communes le 20 juin 1887, par sir Charles Tupper *Pas imprimé.*

8e. Relevé comparatif des montants dépensés pour les canaux pendant les onze mois expirés le 31 mai 1886, et jusqu'au 31 mai 1887. Présenté à la Chambre des communes le 20 juin 1887, par sir Charles Tupper *Pas imprimé.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

9. Rapport annuel du ministère de la milice et de la défense du Canada, à la date du 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9a. Liste de la milice du Canada ; corrigée jusqu'à la date du 1er janvier 1887. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

9b. Rapport final de la commission des réclamations militaires sur des matières se rattachant à la suppression des troubles du Nord-Ouest, en 1885, formant la continuation de l'annexe n° 4 du rapport du département de la milice et de la défense, en date du 18 mai 1886. Présenté à la Chambre des communes le 4 mai 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9c. Rapport du lieutenant-colonel W. H. Jackson, sous-adjutant général, chef du commissariat des forces du Nord-Ouest et président de la commission des réclamations militaires, sur des questions se rattachant à la suppression des troubles du Nord-Ouest, en 1885. Présenté à la Chambre des communes le 4 mai 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9d. Rapport du major général Laurie, commandant la base et les lignes de communications, sur les matières se rapportant à la suppression de la rébellion dans les territoires du Nord-Ouest, en 1885. Présenté à la Chambre des communes le 23 juin 1887, par sir Adolphe Caron—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

10. Rapport annuel du directeur-général des postes, pour l'année expirée le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par l'honorable A. W. McLelan—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

11. Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice 1885-86, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 18 avril 1887, par sir Hector Langevin..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

11a. Etat des dépenses faites pour les travaux publics du Canada, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1886—; aussi, état des dépenses antérieures et postérieures à la Confédération—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRE DU VOLUME N° 10.

12. Rapport du ministre de l'agriculture du Canada, pour l'année civile 1886. Présenté à la Chambre des communes le 20 avril 1886, par l'honorable John Carling—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

12*. Rapport de sir Charles Tupper, G.C.M.G., C.B., commissaire exécutif de la section canadienne à l'Exposition des Colonies et des Indes tenue à South-Kensington, en 1886. Présenté à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par l'honorable J. Carling—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

12a. Statistique criminelle pour l'année 1885, qui forment l'annexe du rapport du ministre de l'agriculture pour 1885. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par l'honorable J. Carling..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 11.

- 12b. Rapport sur les archives du Canada, 1886—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

- 12c. Extraits des rapports sur la statistique mortuaire pour l'année 1886—

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

13. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par l'honorable J. H. Pope—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 13a. Rapport et statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, 1885-86.
- Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

- 13b. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887 :—Etat donnant les noms, l'occupation ou la profession des personnes formant la commission des chemins de fer, ainsi que la date de leur nomination ; aussi, copie des instructions données à la commission, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun membre de la commission touchant les questions à être étudiées par elle, et copie des travaux de la commission et des témoignages entendus, ainsi qu'un état faisant connaître les localités où la commission a siégé et la date des séances. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—M. Mulock—

Pas imprimée.

MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

14. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année finissant le 31 décembre 1885—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 14a. Sommaire des relevés des compagnies d'assurances faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1886. Présenté à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par sir Charles Tupper—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 14b. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année finissant le 31 décembre 1886—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 14.

15. 19
- ^{me}
- rapport annuel du département de la marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1887, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 15a. Rapport du président du conseil d'inspection des bateaux à vapeur, pour l'année civile finissant le 31 décembre 1886.....
- Imprimé pour la distribution et les documents de la session,*

- 15b. Rapport sur l'expédition de la Baie d'Hudson en 1886, sous le commandement du lieutenant A. R. Gordon, M.R.....
- Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

- 15c. Liste des navires publiée par le département de la marine et des pêcheries ; étant une liste des navires inscrits sur les registres du Canada le 31
- ^{ème}
- jour de décembre 1886—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 15.

16. Rapport annuel du département des pêcheries du Canada, pour l'année 1886. Présenté à la Chambre des communes le 2 juin 1887, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 16a. Rapport spécial sur le service de la protection des pêcheries du Canada, 1886. Présenté à la Chambre des communes le 3 juin 1887, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 16b. Correspondance relative à la question des pêcheries, 1885-87. Présentée à la Chambre des communes le 3 mars 1887, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 16c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Etat faisant connaître les noms des personnes qui ont demandé, en 1885, des primes à l'encouragement de la pêche, dans le district de Grand-Narrows et Washabuck, comté de Victoria, N.-E.; les noms des personnes dont les demandes ont été refusées, pour la même année; si la demande pour cette prime formulée par Michael McDougall a été repoussée, et pourquoi; si le dit McDougall a été, par après, nommé gardien de pêche, pour le même district; le nom de son prédécesseur dans cet emploi; si ce dernier a été destitué; et s'il a été destitué, pour quel motif. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Barron*.....*Pas imprimée.*
- 16d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de la correspondance relative à la pêche du homard et à la fermeture de cette pêche dans la province de la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard. Présentée à la Chambre des communes le 16 juin 1887.—*M. Flynn*.....*Pas imprimée.*
- 17.** Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement, sur l'état de la bibliothèque. Présenté à la Chambre des communes le 14 avril 1887, par M. l'Orateur—
Imprimé pour les documents de la session seulement.

MATIÈRES DU VOLUME N° 16.

- 18.** Liste des actionnaires des banques chartées de la Puissance au Canada, à la date du 31 décembre 1886. Présentée à la Chambre des communes le 18 août 1887, par sir Charles Tupper.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 19.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 8 mars 1886—Etat indiquant : 1. Le nombre d'ordres en conseil ou d'ordres administratifs, depuis 1870, recommandant l'octroi de licences ou permis de coupe de bois dans la Puissance du Canada, avec la superficie totale (réelle ou approximative) couverte par tels ordres; 2. Pour chaque année séparément depuis 1870, le nom et l'adresse de chaque personne en faveur de laquelle tels ordres ont été passés; la date de chacun de ces ordres, la superficie de terrain comprise dans chaque ordre; la location du terrain couvert par chaque ordre; le loyer du terrain et les droits de la couronne payés respectivement dans chaque cas, et la prime, s'il en a été payée, en sus des frais d'arpentage exigés dans chaque cas; aussi, la superficie totale couverte par tels ordres, chaque année. 3. Le nombre total de licences émises sous l'autorité des divers ordres en conseil; la superficie totale couverte par chaque licence; si cette superficie consistait de pièces de terrain détachées ou si elle était d'un seul tenant, et la période pendant laquelle telle licence était effective; et, dans le cas de permis, les fins pour lesquelles le bois était demandé. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1887.—*M. Charlton*—
Pas imprimée.
- 19a** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province de l'Ontario, et entre le gouvernement canadien et toute personne ou personnes quelconques, concernant les permis pour l'exploitation forestière et les titres de la couronne à des terres réclamées par des colons ou des mineurs dans les limites du territoire en litige. Présentée à la Chambre des communes le 15 juin 1887.—*M. Dawson*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 20.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 avril 1886—Copie des pétitions ou lettres adressées par les Sauvages de la rive nord du lac Huron ou du lac Nipissingue, au sujet de leurs droits de pêche dans ces eaux, et de toute correspondance sur le même sujet échangée entre le département des affaires des Sauvages et les surintendants locaux. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1887.—*M. O'Brien*.....*Pas imprimée.*
- 20a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887—Relevé faisant connaître le chiffre des arrrages actuellement dus aux Sauvages Chippewas, des lacs Huron et Supérieur, pour le transfert de leurs terres en vertu du traité Robinson, et copie de toute correspondance échangée à ce sujet entre le département des Sauvages et le gouvernement de l'Ontario, depuis le 3 mai dernier. Présentée à la Chambre des communes le 1er juin 1887.—*M. O'Brien*.....*Pas imprimée.*
- 20b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Copie de tous titres, lettres patentes, correspondance et documents concernant les réclamations des Sauvages des

Six Nations, telles qu'exposées dans leur pétition présentée à cette Chambre le 18 avril 1887. Présentée à la Chambre des communes le 16 juin 1887.—*M. Paterson (Brant)*—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 20c.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie de tous papiers, lettres, documents, cartes, etc., se rapportant en quelque manière à la décision du gouvernement d'établir une réserve sauvage, en vertu du traité Robinson, ou autre, entre les rivières du Poisson Blanc et Wanattasche, à sept milles au nord du littoral de la baie Georgienne; aussi, copie de toute correspondance échangée à ce sujet entre les autorités fédérales et le gouvernement de l'Ontario, et de toute correspondance et autres documents et papiers échangés entre le gouvernement fédéral et toute personne ou personnes touchant la vente du bois qui se trouve sur cette réserve, dans le cas où telle vente aurait été faite. Présentée à la Chambre des communes le 25 juin 1887.—*M. Barron*.....*Pas imprimée.*
- 20d.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 avril 1887, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre copie des rapports du commandant du vaisseau de Sa Majesté "Cormorant," et du surintendant des affaires des Sauvages de la Colombie-Britannique, relatifs aux troubles agraires qui ont eu lieu l'hiver dernier sur la réserve des Sauvages de Metlakathla, avec aussi la correspondance échangée en 1886 et 1887, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial sur ce sujet. Présentée au Sénat le 23 juin 1887.—*L'honorable M. Macdonald*.....*Pas imprimée.*
- 21.** Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement au compte des exercices 1885-86 Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par sir Charles Tupper.....*Pas imprimé.*
- 21a.** Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement au compte des exercices 1886-87. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par sir Charles Tupper*Pas imprimé.*
- 21b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mai 1887—Relevé détaillé des mandats émis par le gouverneur général au cours de chacune des années 1873 à 1886, inclusive-ment. Présenté à la Chambre des communes le 1er juin 1887.—*Sir Richard Cartwright.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 22.** Relevé de diverses dépenses imprévues. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1887, par sir Charles Tupper.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 23.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 28 mai 1886, demandant copies de la minute de délibération du bureau de la trésorerie et de la minute de l'ordre en conseil, portant nomination de John Gray à l'emploi de sous-percepteur du revenu de l'intérieur à Prescott; et aussi copie de l'ordre en conseil ou de tout autre ordre portant révocation de la dite nomination—avec mention des dates respectives de ces pièces. Présentée au Sénat le 18 avril 1887.—*L'honorable M. O'Donohue**Pas imprimée.*
- 24.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1887—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1885 au 19 avril 1886, et du 1er juillet 1886 au 10 avril 1887, avec l'estimation des recettes et des dépenses. Présentée à la Chambre des communes le 21 avril 1887.—*Sir Richard Cartwright**Pas imprimée.*
- 24a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Etat indiquant les recettes et les dépenses du 1er juillet 1885 au 20 avril 1886, et du 1er juillet 1886 au 20 avril 1887, avec les prévisions budgétaires, pour les mêmes périodes. Présentée à la Chambre des communes le 28 avril 1887.—*Sir Richard Cartwright*.....*Pas imprimée.*
- 24b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Relevé des recettes et dépenses à la date du 1er mai 1886 et 1887, respectivement, ainsi que les estimations budgétaires de chacune de ces années. Aussi un état indiquant l'intérêt à solder au 1er mai. Présentée à la Chambre des communes le 5 mai 1887.—*Sir Richard Cartwright**Pas imprimée.*
- 25.** Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination, etc. pour l'année finissant le 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 21 avril 1887, par sir Charles Tupper.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*

26. Rapport des baptêmes, mariages et décès dans les districts d'Arthabaska, de Chicoutimi, Iberville, Joliette, Montmagny et Saguenay, pour l'année 1886. Présenté à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par M. l'Orateur.....*Pas imprimé.*
27. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêts et Placements, à la date du 31 décembre 1886. Présenté à la Chambre des communes le 25 avril 1887, par M. l'Orateur.
Pas imprimé.
28. Rapport du commissaire de la police fédérale, conformément aux dispositions des Statuts Refondus, ch. 184, article 5. Présenté à la Chambre des communes le 27 avril 1887, par l'honorable J. S. D. Thompson.....*Pas imprimé.*
29. Rapport sur le recensement du Manitoba, conformément aux prescriptions de l'Acte de recensement. Présenté à la Chambre des communes le 27 avril 1887, par l'honorable J. Carling.
Pas imprimé.
30. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1886—Copie de toute correspondance relative à la fermeture de l'entrée nord du havre de Port-Hood, avec copie des rapports de l'ingénieur en chef du département des travaux publics à ce sujet; aussi copie des plan, devis et soumissions demandées par le ci-devant ministre des travaux publics en 1878. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1887—*M. Cameron, (Inverness.)*.....*Pas imprimée.*
- 30a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 10 mai 1887—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports de l'ingénieur en chef et autres, touchant la construction d'un port de refuge, à Wellington, Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 16 juin 1887—*M. Platt*.....*Pas imprimée.*
- 30b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 mai 1887—Copie du rapport de l'ingénieur en chef touchant la construction d'un port de refuge à ou près Port-Rowan, Ontario; aussi le mémoire signé par George Stewart, M.D., et autres, à ce sujet; de même que de toute correspondance non encore présentée à cette Chambre échangée entre d'autres personnes du Port-Rowan et le gouvernement au même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 10 juin 1887—*M. Charlton*.....*Pas imprimée.*
- 30c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Copie de toute correspondance, ordres administratifs, rapports et autres, papiers concernant le dragage du port de Pinette, I. P.-E. Présentée à la Chambre des communes le 18 juin 1887—*M. Welsh*.*Pas imprimée.*
31. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1887—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1886 au 1er avril 1887, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1887—*Sir Richard Cartwright*.
Pas imprimé.
32. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887—Copie des pièces justificatives, papiers et correspondance concernant la nomination de James Collinge, M.D., comme médecin chargé de traiter les enfants sauvages de l'école industrielle et ceux de Qu'Appelle, qui sont sous la direction du Père Hugonard; la durée de son service et le chiffre de son traitement. Aussi, un état donnant la date de la nomination de M. M. Seymour, M.D., comme médecin des enfants sauvages dans la dite école, la durée de son service, comme tel, ainsi que la date et le montant des paiements qui lui ont été faits pour ce service. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Charlton*.....*Pas imprimée.*
33. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Montant dû au gouvernement canadien par la banque d'Echange à l'époque de la suspension de ses paiements, et état indiquant toutes les sommes payées à compte de sa dette, avec la date du solde. Présentée à la Chambre des Communes le 28 avril 1887.—*M. Mulock*.....*Pas imprimée.*
34. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant :—1, le choix de la route; 2, le progrès des travaux; 3, le choix ou la réserve des terres; 4, le paiement de deniers; 5, la construction des embranchements; 6, le progrès des travaux sur les embranchements; 7, les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises; 8, les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et

- ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent; 9, les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état; 10, copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 28 avril 1887, par l'honorable Thos. White.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 34a.** Convention intervenue entre James Leamy et Donald McGillivray et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, du Canada, pour l'enlèvement et la réfection de certaines parties du quai de Port-Moody, Colombie Anglaise (10^{ème} contrat). Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1887, par l'honorable J. H. Pope —
l'as imprimée.
- 34b.** Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant :—1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement des deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie de chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 13 mai 1887, par l'honorable J. H. Pope.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 34c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Etat indiquant la nature de la convention existant entre le gouvernement du Canada et la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ou autres parties, s'il en est, relativement à l'emplacement de ville, à Régina, et autres emplacements de ville dont le gouvernement est en partie propriétaire; ce qu'a coûté la perception des versements faits sur les lots vendus dans tels emplacements de ville, jusqu'au 30 juin 1886, ainsi que le montant réalisé par le gouvernement, jusqu'à la même date, sur la vente de tels lots; aussi le nombre de lots, dans tels emplacements de ville, et la quantité de terres arables, dans les Territoires du Nord-Ouest, auquel a droit la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, sans toutefois avoir jusqu'ici obtenu de titre du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887—*M. Davin*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 34d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Liste de toutes les terres vendues dans la province du Manitoba par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'au 1^{er} avril 1887, avec la date de la vente et le nom de l'acquéreur. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887—*M. Watson*.....*Pas imprimée.*
- 35.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1886—Copie de toute pétition, correspondances, ou autres documents concernant l'établissement d'un bureau de poste à un certain endroit appelé "Les Fonds," dans la paroisse de Saint-Antoine, comté de Lotbinière. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1887—*M. Rinfret*.....*Pas imprimée.*
- 36.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Etat indiquant toutes sommes d'argent perçues depuis le 1^{er} octobre 1868, en vertu de lois et ordres en conseil passés à cet effet, pour droits sur réimpressions étrangères d'ouvrages anglais soumis au droit de propriété littéraire, ainsi que les montants perçus sur chacun de ces ouvrages, et le total remis chaque année au gouvernement impérial pour être distribué aux personnes ayant des droits de propriété sur tels ouvrages littéraires. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1887.—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 17.

- 37.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Relevé des sommes déposées dans les caisses d'épargnes postales et les banques d'épargnes du gouvernement à la date du 1^{er} janvier 1886, indiquant le nombre des déposants ayant des montants au-dessus de \$1,000; nombre de déposants ayant des montants au-dessus de \$500 et au-dessous de \$1,000 ;
13

- nombre des déposants ayant des montants au-dessus de \$300 et au-dessous de \$500 ; nombre des déposants ayant des montants au-dessous de \$300, avec le montant total en possession de chaque classe de déposants respectivement. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1887.—*M. Charlton*.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 35.** Etat détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées au département du secrétaire d'Etat, soumis au parlement du Canada, en vertu des "Statuts Refondus du Canada," chap. 19, article 23. Présenté à la Chambre des communes le 29 avril 1887, par l'honorable J. A. Chapeau.....*Pas imprimée.*
- 39.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 mars 1887—Copie de tous rapports, adressés par l'inspecteur McLaren et M. Bremner, du département des douanes, au ministre des douanes, quant à la méthode suivie pour le mesurage de la mélasse au port de St. Stephens, N.-B., ainsi que de tous rapports au sujet de la méthode suivie au port de Saint-Jean, N.-B., et de tout ordre en conseil passé par suite de ces rapports, ou des instructions données par le département des douanes. Présentée à la Chambre des communes le 4 mai 1887—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*
- 40.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Etat donnant la date à laquelle le steamer *Northern Light* a commencé ses voyages entre l'Île du Prince-Edouard et Pictou, dans l'automne de 1886 ; combien de voyages il a faits ; la date de chaque voyage jusqu'au 15 avril courant, et le nombre de passagers. Présentée à la Chambre des communes le 5 mai 1887—*M. Perry*.....*Pas imprimé.*
- 41.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Etat faisant connaître combien de voyages ont été faits par le steamer *Neptune* l'hiver dernier, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme ; la date de chaque voyage ; le montant payé pour ce service et le nombre de passagers. Présentée à la Chambre des communes le 5 mai 1887—*M. Perry*—*Pas imprimée.*
- 42.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 avril 1887—Copie de toutes demandes faites au gouvernement et toutes recommandations faites concernant la place de surintendant du canal Chambly, ainsi que copie de la nomination de titulaire à cette charge, indiquant le montant de son salaire par année, et des dépenses contingentes, etc., qui lui sont accordées. Les dits papiers contenant aussi un état des salaires respectifs payés aux deux prédécesseurs du surintendant actuel. Présentée à la Chambre des communes le 5 mai 1887. *M. Préfontaine*.....*Pas imprimée.*
- 42a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mai 1887—Copie de toutes pétitions, mémoires, correspondance, ordres et rapports faits soit par l'ingénieur local ou par M. Page, au sujet du pont traversant le canal Welland, à Welland, récemment enlevé, et de la construction d'un nouveau pont pour le remplacer. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887—*M. Blake*.....*Pas imprimée.*
- 42b.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général—Copie des documents relatifs à la nomination de A. F. Wood, écuyer, de Madoc, comme auditeur ou arbitre pour les réclamations qui se rattachent à la construction du canal Murray ; avec un état des sommes d'argent qui lui ont été payées pour ses services, accompagné des pièces justificatives ; plus particulièrement des sommes qui lui ont été payées en novembre 1886, avec mention du nombre de jours pendant lesquels il a rempli ses fonctions pendant ce mois. Présentée au Sénat le 23 juin 1887—*L'honorable M. Flint*.....*Pas imprimée.*
- 43.** Rapport sur les relations commerciales entre le Canada et les Indes Occidentales, par John P. Wyld, agent commercial du Canada aux Indes Occidentales. Présenté à la Chambre des Communes le 6 avril 1887, par sir Charles Tupper.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 44.** Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 31 janvier 1887, concernant le chemin de fer d'Oxford à New-Glasgow. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1887, par l'honorable J.H. Pope.
Pas imprimée.

45. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 avril 1887—Copie de la commission ou autre document nommant sir Alexander Campbell et M. Sandford Fleming à titre de représentants du Canada à la conférence tenue à Londres, et de toutes instructions qui leur ont été données en cette qualité et de tous papiers relatifs à cette conférence. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1887—*M. Casey.*
Pas imprimée.
- 45a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 2 mai 1887—Copie de toutes communications reçues par le gouvernement canadien du gouvernement impérial ou d'aucun de ses officiers au sujet de la conférence coloniale ouverte à Londres le 4 avril 1887, et de toute correspondance s'y rattachant, ainsi que des instructions données aux représentants canadiens à la dite conférence. Présentée à la Chambre des communes le 15 juin 1887—*M. Edgar**Pas imprimée.*
46. Rapport de la commission chargée de faire une enquête sur les inondations à Montréal. Présenté à la Chambre des communes le 11 mai 1887, par sir Hector Langevin.....*Pas imprimé*
47. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 mai 1887—Copie des comptes de l'officier-reviseur du district électoral de Kamouraska, comprenant les frais d'indication des listes électorales, le compte du greffier du reviseur et celui de son huissier, avec indication du montant payé par le gouvernement à chacun de ces officiers. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1887—*M. Dessaint*.....*Pas imprimée,*
- 47a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1887—Relevé du coût total de la préparation des listes de votation en vertu de l'Acte du cens électoral du Canada, ainsi qu'un état détaillé des dépenses occasionnées dans chaque division électorale pour les salaires de l'officier-reviseur, le greffier et l'huissier, et les frais de voyages, s'il en est, alloués à chacun ; aussi, le montant pour l'impression des listes et à qui il a été payé dans chaque division ; les sommes payées pour publications d'avis relatifs à la location de salles ou à tous autres objets se rapportant au sujet de cette motion, dans chaque division électorale du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1887—*M. Landerkin* —
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 47b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Relevé indiquant, jusqu'à date, les diverses sommes payées pour la préparation de la revision des listes des voteurs pour le comté de Prince-Edouard, en 1886, savoir :—A l'officier reviseur, à son greffier, à son huissier, et pour impressions. Aussi, les sommes réclamées pour cette revision, et non payées jusqu'à présent. Présentée à la Chambre des communes le 3 mai 1887—*M. Platt*—
Pas imprimée.
- 47c. Copie certifié d'un ordre en conseil concernant la rémunération à donner aux officiers-reviseurs. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par l'honorable J. A. Chapleau—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
48. Correspondance relative à la saisie de navires anglo-américains dans la mer de Behring par les autorités des Etats-Unis, en 1886. Présentée à la Chambre des communes le 12 mai 1887, par l'honorable G. E. Foster.*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 48a. Nouvelle correspondance concernant la saisie de navires anglo-américains dans la mer de Behring par les autorités des Etats-Unis, en 1886. Présentée à la Chambre des communes le 3 juin 1887, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
49. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Etat indiquant le nombre de bateaux-traîneaux possédés par le gouvernement pour le service de la traversée aux caps ; le nombre d'hommes employés à ce service pendant l'hiver de 1887 ; combien de voyages ont été faits par les dits bateaux, la date de chaque voyage, et le nombre des voyageurs traversés au moyen des dits bateaux. Présentée à la Chambre des communes le 13 mai 1887—*M. Perry*.....*Imprimée pour la distribution seulement.*
50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Etat donnant le nombre d'officiers nommés depuis le 1er janvier 1886 pour prévenir la contredande sur notre frontière, avec les noms des personnes ainsi nommées, leur résidence et leur salaire. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1887—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*

- 51.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Relevé de la quantité et la valeur du thé importé de la Chine et du Japon et entré dans les ports douaniers de la Colombie Anglaise ou leurs annexes pour a consommation ou pour être expédié en transit depuis le 1er juillet 1884 jusqu'au 1er avril 1887. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1887. *M. Bowman*.....*Pas imprimée.*
- 52.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 18 avril 1887—Etat détaillé donnant la description et la valeur des grains et des produits animaux exportés du Canada, depuis le 1er juillet 1886 jusqu'au 1er avril 1887. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1887—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*
- 52a.** Mémoire concernant les avances de grains de semence. Présenté à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par l'honorable Thos. White. *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 53.** Rapport du greffier de la couronne en chancellerie, conformément à l'ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887, demandant,—Copie : (1^o) du rapport (s'il en est) fait par l'officier-rapporteur du comté de Haldimand, dans l'élection de 1887, après son énumération finale, ou de sa déclaration dans le cas où tel rapport n'aurait pas été fait ainsi que de son rapport à la suite du décompte fait par le juge du comté; (2^o) de l'avis concernant le décompte ou de tout autre procédé signifié au dit officier-rapporteur; (3^o) du certificat émis par le juge du comté de Haldimand quant au dit décompte; (4^o) de toute décision rendue par le dit juge de comté pendant ou après tel décompte, et de tout procès-verbal ou mémoire du dit juge ou de son greffier contenant des entrées ou notes concernant aucun des bulletins contestés pendant le dit décompte, indiquant ce qui a été décidé dans le cas de chacun de ces bulletins, quels bulletins ont été écartés, quelle décision a été prise à l'égard de tels bulletins écartés, et si tel procès-verbal ou autre document a été lu publiquement ou non par tel juge ou greffier au cours du dit décompte. Présenté à la Chambre des communes le 18 mai 1887.—*M. Casey*.....*Pas imprimée.*
- 53a** Etat conformément à l'ordre de la Chambre du 2 mai 1887, donnant les noms, professions, domiciles et adresses postales des officiers-rapporteurs aux dernières élections générales pour le parlement fédéral, et leurs divisions respectives. Présenté à la Chambre des communes le 30 mai 1887.—*M. Somerville*.....*Pas imprimée.*
- 53b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Etat tiré des documents relatifs aux élections à la Chambre des communes actuelle, indiquant le nombre de votes recueillis pour les candidats respectifs dans les diverses divisions électorales et dans leurs différentes subdivisions, avec le nombre de bulletins rejetés ou maculés dans chaque subdivision lors des dernières élections générales, et dans chaque élection faite subséquentement jusqu'à ce jour; aussi le nombre d'électeurs placés sur les listes de votation, et la population, d'après le dernier recensement, de chaque district électoral et des municipalités qu'il comprend; si l'élection a eu lieu par acclamation ou s'il y a eu votation; et un état séparé dans chaque cas où il y a eu un décompte ou une nouvelle énumération, montrant les changements faits dans toute subdivision lors de tel décompte, avec le nombre de bulletins rejetés après avoir été d'abord admis, et le nombre de ceux admis après avoir été d'abord rejetés, et les raisons de tel rejet ou admission, autant qu'il est possible de les obtenir. Présentée à la Chambre des communes le 10 juin 1887.—*M. Mills*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 53c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 mai 1887—Copie de la liste finale des voteurs pour le comté de Montmorency à lui expédiée par J. A. Charlebois, écuyer, officier-reviseur pour le dit comté, avec la lettre du dit Charlebois accompagnant cette liste; aussi les autres listes et toutes additions à ces listes, envoyées postérieurement au greffier de la couronne en chancellerie par le dit Charlebois, avec copies des lettres du dit Charlebois accompagnant les dites listes; aussi les cahiers de votation des paroisses de l'Ange-Gardien et de Saint-Pierre, dans le dit comté de Montmorency. Présentée à la Chambre des communes le 27 mai 1887.—*M. Langelier (Montmorency)*.....*Pas imprimée.*
- 54.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887—Etat donnant la quantité de minots de céréales de toutes espèces transportée par l'Intercolonial depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Halifax, pendant la période comprise entre le 1er juillet 1885 et le 31 mars 1887, et le chiffre des recettes nettes provenant de ce transport porté au crédit du dit chemin de fer. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1887.—*M. Ellis*—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Copie des marchés, conventions ou contrats non encore produits, passés entre le gouvernement de Sa Majesté et la compagnie du Grand-Tronc, concernant l'achat du chemin de fer du Nord entre Montréal et Québec, ou entre Saint-Martin et Québec; et aussi, copie du ou des contrats entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et la compagnie du Grand-Tronc pour l'achat ou transfert de la dite partie du chemin de fer du Nord. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1887—*M. Gigault*.....*Pas imprimée.*
56. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Copie de tous mémoires, pétitions et correspondance demandant la nomination d'un juge puîné pour le comté d'Elgin; ainsi que les noms de tous postulants pour la dite charge depuis le 1er janvier 1886. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1887—*M. Wilson (Elgin)*.....*Pas imprimée.*
- 56a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie du rapport du juge Taylor, fait en vertu de la commission qui le chargeait de s'enquérir de la manière dont la justice avait été administrée par l'honorable Jeremiah Travis dans le Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887.—*M. Mulock*.....*Pas imprimée.*
57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Etat faisant connaître, 1. Le nombre total de Chinois arrivés dans les divers ports du Canada entre le 1er janvier 1886 et le 31 mars 1887, et le nom de ces ports. 2. Le montant perçu pendant cette période et provenant de la taxe de capitation imposée sur les Chinois. 3. Le montant payé aux gouvernements provinciaux en vertu de l'Acte de l'immigration chinoise, pendant la même période. 4. Le nombre de Chinois entrés en Canada, pendant la même période, en vertu d'un permis de retour, et les rapports, s'il en est, dressés à ce sujet par aucun officier de douane. 5. Le nombre de Chinois entrés en Canada, pendant la même période, à titre d'étudiants, de lettrés ou de touristes. 6. Ce qu'a coûté au gouvernement canadien la mise en vigueur de l'Acte d'immigration chinoise pendant le dernier exercice. Présentée à la Chambre des communes le 26 mai 1887—*M. Gorlon*.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 57a. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 18 mai 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état général du mouvement des arrivées et des départs des Chinois dans les ports canadiens, avec indication du nombre des arrivées et des départs à chaque port, pour chaque mois, depuis l'adoption en juillet 1885, de l'acte à l'effet de restreindre et réglementer l'immigration chinoise, à venir au 1er janvier 1887; aussi avec indication du revenu produit par l'immigration chinoise et de la dépense occasionnée par la mise à exécution du dit acte, entre les deux dates susmentionnées. Présentée au Sénat le 21 juin 1887—*L'honorable M. McInnes*.....*Pas imprimée.*
58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Copie de toute correspondance, ordres administratifs, rapports ou autres pièces concernant le havre de Tracadie, Ile du Prince-Edouard. Présentée à la Chambre des communes le 27 mai 1887—*M. Welsh*—
Pas imprimée.
59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1887—Etat donnant les noms des personnes n'appartenant pas à la milice, qui ont été recommandées pour du *scrip* pour services de quelque nature que ce soit pendant la récente rébellion. Présentée à la Chambre des communes le 30 mai 1887—*M. Davin*.....*Pas imprimée.*
60. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence, accordant à la province de l'Ile du Prince-Edouard une subvention additionnelle de \$20,000. Présentée à la Chambre des communes le 18 mai 1887, par sir Charles Tupper—
Pas imprimée.
61. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de toutes communications échangées entre le gouvernement ou quelqu'un de ses fonctionnaires et des particuliers au sujet d'une certaine quantité de dynamite importée à Halifax, Nouvelle-Ecosse, en 1885, par la maison H. H. Fuller et Cie, et qui a été saisie par les autorités douanières pour prétendue évaluation au-dessous de la valeur et aussi une copie de tous certificats, et autres documents accompagnant ces communications.—Présentée au Sénat le 16 mai 1887.—*L'honorable M. Pover*.
Pas imprimée.

62. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 13 mai 1887, pour copie de toute la correspondance entre les gouvernements impérial et fédéral relativement à la défense de la Colombie-Britannique pendant les années 1886 et 1887. Présentée au Sénat le 31 mai 1887.—*L'honorable M. Macdonald*..... *Pas imprimée.*
63. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 avril 1887, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des plans et rapports de l'exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le Cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick. Présentée au Sénat le 25 mai 1887.—*L'honorable M. Howlan* *Pas imprimée.*
64. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mai 1887—Copie de tous les documents du département des Affaires des Sauvages relatifs à la destitution de M. Napoléon Giasson, comme mesureur de pierre à Caughnawaga, dans le comté de Laprairie. Présentée à la Chambre des communes le 1er juin 1887.—*M. Doyon*..... *Pas imprimée.*
65. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mai 1887—Copie de la lettre de sir Charles Tupper donnant sa démission de la charge de Haut Commissaire, avec la date de telle démission; aussi état indiquant la date à laquelle l'hôtel du gouvernement où résidait le Haut Commissaire à Londres a été quitté par lui; la personne chargée du soin du dit hôtel depuis qu'il l'a quitté; aussi copie de la commission actuellement en fonction et de toutes instructions qui peuvent avoir été données au commissaire actuel; de même que de toute correspondance échangée entre sir Charles Tupper, alors qu'il était commissaire, et le gouvernement, relativement à sa visite en ce pays, à sa démission de la charge de Haut Commissaire, à sa nouvelle nomination, s'il a été nommé de nouveau, et à son acceptation, pour le présent, d'un portefeuille dans le cabinet. Présentée à la Chambre des communes le 6 juin 1887.—*M. Mills*..... *Pas imprimée.*
66. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Copie de tous rapports d'explorations et d'arpentages exécutés sous la direction du bureau géologique, pendant les deux dernières années, dans le district de la Baie du Tonnerre, à l'ouest de Port-Arthur. Présentée à la Chambre des communes le 7 juin 1887.—*M. Dawson*..... *Pas imprimée.*
- 66a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de tous rapports et correspondance en possession du gouvernement, concernant l'application de noms nouveaux et inconnus à des localités du pays connus sous d'autres appellations depuis un temps immémorial. Aussi, copie de toutes instructions indiquant en vertu de quelle autorité particulière une nouvelle nomenclature a été adoptée dans les rapports de la Commission Géologique au sujet de localités anciennes et historiques qui portaient des noms français et sauvages rappelant la mémoire des premiers voyageurs et explorateurs. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887.—*M. Dawson*..... *Imprimé pour les documents de la sessions seulement.*
67. Rapports et autres papiers concernant des irrégularités commises par la Filature de coton de Montréal, etc. Présentés à la Chambre des communes le 7 juin 1887, par l'honorable M. Bowell. *Pas imprimés.*
68. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Copie des comptes concernant la construction du quai du gouvernement à Kamouraska, indiquant le montant payé à madame V. Taché pour l'achat de son quai, avec copie du contrat intervenu entre le gouvernement et madame Taché à ce sujet, et aussi copie des conventions intervenues entre le gouvernement et Polydore Langlais, écr., au sujet de la vente de quai de ce dernier, au même endroit, et quel montant lui a été payé par le gouvernement. Présentée à la Chambre des communes de 10 juin 1887.—*M. Dessaint*..... *Pas imprimée.*
69. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mai 1887—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse, concernant une subvention pour le dit chemin de fer, et copie du rapport de l'ingénieur du gouvernement qui a été chargé d'examiner les travaux. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887.—*M. Eisenhauer*..... *Pas imprimée.*
70. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Etat indiquant les diverses sommes payées à, ou réclamées par William Howe et George Howe, ou autres personnes en leur nom, pour ouvrages de peinture ou autres travaux dans les édifices du parlement ou des

départements du gouvernement à Ottawa, depuis le 1er janvier 1884. Aussi réponse à un ordre du 10 mai 1887—Etat faisant connaître les divers montants payés à William MacKay ou à toute autre personne, en sa faveur, pour peinture ou autres travaux dans les édifices du parlement et des départements, à Ottawa, du 1er janvier 1875 au 31 décembre 1878. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887—*M. Holton et Taylor*..... *Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Copie de la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1878 jusqu'à date, entre le département des Sauvages et John Walters et autres au sujet de l'affermage des îles Main Ducks et Yorkshire, dans le lac Ontario, et de toutes demandes d'achat ou d'affermage des dites îles. Aussi, un état faisant connaître toutes les offres faites au gouvernement par lui au sujet de vente ou d'achat; les rapports de toutes personnes nommées à quelque date que ce soit pour faire l'évaluation des dites îles; le loyer annuel payé par le locataire actuel, et la date de l'expiration de son bail; aussi, toutes plaintes formulées depuis le 1er janvier 1878, contre John Walters, pour violation de son bail ou des règlements du département, et les noms des plaignants, ainsi que le rapport des noms des personnes nommées pour une enquête à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 15 juin 1887—*M. Platt*..... *Pas imprimée.*
72. Copie de l'ordre en conseil relatif à la convention intervenue avec MM. Bossière, Frères et Cie, pour le service des paquebots entre la France et le Canada. Présentée à la Chambre des communes le 15 mai 1887, par sir Charles Tupper—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
73. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toute correspondance échangée entre le département de l'intérieur et le sieur Peter Gray, de la Montagne de l'Orignal, concernant le nommé Edward Brokowski, employé du département, de Moosomin, T.N.-O. et de toutes lettres et communications adressées au département par toutes autres personnes touchant la conduite et la compétence du dit Brokowski à remplir les devoirs de sa charge. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887—*M. Barron*—
Pas imprimée.
74. Copie des ordres en conseil, correspondances, etc., concernant des octrois de terres aux compagnies de chemins de fer suivantes :—Compagnie du chemin de fer d'Alberta et d'Athabaska; compagnie du chemin de fer de Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan; compagnie du chemin de fer et de charbonnage de Medicine-Hat. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887, par l'honorable Thos. White..... *Pas imprimée.*
75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Etat indiquant la quantité du matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant le dernier semestre de l'année expirée le 31 décembre 1886, donnant chaque espèce de matériel roulant, s'il a été acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque espèce; aussi un état montrant le matériel roulant construit dans les ateliers du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887—*M. Weldon (Saint-Jean)*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 75a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Relevé du nombre de chars Pullman et chars-palais appartenant à l'Intercolonial et employés sur ce chemin, le coût de ces chars, et les noms des personnes qui les ont vendus ou construits pour le chemin de fer. Présentée à la Chambre des communes le 19 juin 1887—*M. Weldon (Saint-Jean)*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 75b Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Relevé de la quantité d'huile lubrifiante, ou toute autre huile pour wagons ou machines, fournie ou livrée à l'Intercolonial pendant l'année expirée le 31 décembre 1885, les contrats en vertu desquels ces articles ont été livrés, les noms des divers entrepreneurs, et les différentes sommes payées conformément aux termes de ces contrats. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887. *M. Weldon (Saint-Jean)*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 75c Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Etat détaillé des sommes dépensées et portées au compte du capital du chemin de fer Intercolonial pendant les années 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886. Présentée à la Chambre des communes le 17 juin 1887.—*M. Jones.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.

- 75d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 avril 1887—Relevés des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, pendant l'année 1886 jusqu'au 1er avril 1887, les causes et dates respectives; les noms de tous les chefs de trains, ingénieurs-mécaniciens ou autres employés destinés, suspendus de leurs fonctions ou mis à l'amende à la suite de telles collisions ou de toute autre négligence de leurs devoirs; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas à la propriété; le chiffre de la compensation payée aux personnes possédant des propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non réglées. Présentée à la Chambre des communes le 20 juin 1887.—*M. Weldon (Saint-Jean).*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 75e.** Relevé comparatif des recettes et dépenses du chemin de fer Intercolonial. Présenté à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par sir Charles Tupper.
Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 75f.** Réponse à un ordre de la Chambre en date du 20 avril 1887—Copie de tout contrat passé pendant l'année civile 1886, pour la fourniture de fil métallique ou autre clôturage pour le chemin de fer Intercolonial, avec indication des noms des entrepreneurs et du montant payé en vertu de chaque contrat, ainsi que le montant des achats de fil de fer ou autre clôturage faits sans contrat (s'il en a été fait) pendant la même période, et le montant d'argent payé pour tels achats. Présentée à la Chambre des communes le 23 juin 1887.—*M. Weldon (Saint-Jean).*..*Pas impr. m^e.*
- 76.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 mai 1887—Copie de toutes pétitions et mémoires d'un certain Joseph Swisher, qui a servi comme volontaire pendant la rébellion de 1837, demandant qu'une compensation raisonnable lui soit accordée, parce que sa santé a grandement souffert par suite de son service comme volontaire pendant la dite rébellion. Présentée à la Chambre des communes le 18 juin 1887.—*M. Wilson (Elgin)*.....*Pas imprimée.*
- 77.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 mai 1887—Copie de toutes lettres adressées au gouvernement ou à aucun des membres du cabinet par M. F. O'Donoghue, ou par aucune autre personne en son nom, à propos de compensation pour prétendue perte ou confiscation des propriétés de feu W. R. O'Donoghue, engagé dans les troubles du Nord-Ouest en 1869-70; aussi copie de toutes lettres, ordres en conseil ou de tous autres documents en la possession du gouvernement, au sujet d'aucune réclamation présentée par le dit M. F. O'Donoghue; ainsi qu'un état indiquant les sommes payées par le gouvernement à M. F. O'Donoghue ou à aucune autre personne en son nom pour services rendus ou pour tout autre objet. Présentée à la Chambre des communes le 13 juin 1887.—*M. Barron*.....*Pas imprimée.*
- 78.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 juin 1887—Copie des études d'exploration d'une ligne projetée de chemin de fer à partir de Kingsport, sur le bassin de Minas, pour se raccorder avec le chemin de Windsor et Annapolis; aussi des instructions données aux ingénieurs, et de la correspondance et des télégrammes relatifs à l'exploration ou à une subvention pour aider à la construction du chemin de fer, qui ont été échangés entre aucun membre du gouvernement ou aucun officier du département des chemins de fer et aucune autre personne. Présentée à la Chambre des communes le 20 juin 1887.—*M. Borden.*—
Pas imprimée.
- 79.** Copie de dépêches, etc., concernant l'Institut Impérial projeté. Présentée à la Chambre des communes le 15 juin 1887, par sir Charles Tupper—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 79a.** Papiers additionnels concernant l'Institut Impérial. Présentés à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par sir Charles Tupper.....*Imprimés pour les documents de la session seulement.*
- 80.** Papiers, correspondance, etc., concernant des subventions aux certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer, comme suit:—A la compagnie du chemin de fer Cental de Sainte-Catherine à Niagara; compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott; compagnie du chemin de fer de Jonction de Richmond Hill; compagnie du chemin de fer du comté de Drummond; compagnie du chemin de fer de Joggins; compagnie du chemin de fer de Moncton et Bouctouche; compagnie du chemin de fer de Jonction de

Beauharnois ; compagnie du chemin d'embranchement de Harvey ; compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié ; compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph ; compagnie du chemin de fer de Massawippi ; compagnie du chemin de fer de Napance, Tamworth et Québec ; compagnie du chemin de fer d'Arthabaska et Wolfé ; compagnie du chemin de fer de Norfolk-Sud ; compagnie du chemin de fer de l'Union Jacques-Cartier ; compagnie du chemin de fer de Teeswater et Inverhuron ; compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa ; compagnie du chemin de fer de Chicoutimi et du lac Saint-Jean ; compagnie du chemin de fer Grand Oriental ; compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique ; compagnie du chemin de fer de Caraquet ; compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et des Basses Laurentides ; compagnie du chemin de fer de la vallée de Saint-Jean et de la Rivière-du-Loup ; compagnie du chemin de fer du lac Témiscamingue ; compagnie du chemin de fer de Carillon et Grenville ; compagnie du chemin de fer d'embranchement sur Minudie ; compagnie de colonisation et de chemin de fer du lac Témiscamingue ; compagnie du chemin de fer de Leamington et de Sainte-Claire ; compagnie de chemin de fer et de houille de Cumberland ; compagnie du chemin de fer de Jonction de Montréal et du lac Champlain ; compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean ; compagnie du chemin de fer de Témiscouata ; compagnie du chemin de fer de la vallée Cornwallis ; compagnie du chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse ; au chemin de fer de la vallée Tobique ; pour un chemin de fer de Woodstock vers Centreville ; pour un pont de chemin de fer sur le fleuve Saint-Laurent, à Coteau-Landing ; à la compagnie du chemin de fer du lac Erié, Essex et Détroit. Présentés à la Chambre des communes le 21 juin 1887, par l'honorable J. H. Pope..... *Pas imprimés.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Copie de toute correspondance échangée entre M. Vankoughnet, ou aucun autre officier du département des Affaires des Sauvages, et le révérend M. James Robertsón, surintendant des Missions Presbytériennes, relativement à l'administration des Affaires des Sauvages, et à la conduite des employés du gouvernement au Nord-Ouest, et de toute autre correspondance s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Somerville*..... *Pas imprimée.*
82. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1887—Copie du rapport de W. Pearce, arpenteur fédéral, sur la réserve des sources de Banff ; de toutes réclamations présentées relativement à la propriété des dites sources, et de toutes demandes d'indemnité faites pour n'avoir pu prendre possession des dits terrains ; et de toute correspondance et papiers se rapportant à telles réclamations. Aussi, un relevé détaillé de toute dépense se rapportant à la rétention de Banff ou à toutes prétentions à la propriété des dites sources. Aussi, un état de toutes licences ou répartitions de terrains pour construction d'habitations, exploitation minière, ou autres fins, déjà octroyées sur la dite réserve. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Casey*..... *Pas imprimée.*
83. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Copie de toute correspondance échangée entre le département de l'intérieur et le gouvernement de la Colombie-Britannique touchant les terres tenues en fidéicommiss dans l'île de Vancouver par le gouvernement de la Puissance pour la compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo en vertu des dispositions de l'Acte de 1884 relatif à la convention avec la Colombie-Britannique. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le département de l'intérieur et la compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo ou aucune personne agissant en son nom au sujet des dites terres de chemins de fer. Aussi, copie de toute correspondance avec aucun colons ou squatters établis sur les dites terres du chemin de fer ou avec aucune autre personne ou personnes au sujet de telles terres. Aussi, copie des documents dans tous les cas référés au département de la justice quant à la légalité des droits des colons ou squatters sur les dites terres du chemin de fer ; de la formule des lettres patentes octroyées aux colons, et de la formule et des conditions des lettres patentes délivrées ou à être délivrées à la compagnie du chemin de fer, ainsi que copie du rapport ou des rapports du ministre de la justice à ce sujet. Aussi, état du nombre de lettres patentes octroyées aux colons établis sur les dites terres du chemin de fer par le département de l'intérieur jusqu'à ce jour. Aussi, copie de tout arrangement pris avec la compagnie, ou d'actes de garantie exigés d'elle pour le prompt octroi de la part de la compagnie, jusqu'à la date du 19 décembre prochain, de titres de préemption aux personnes désirant s'établir sur les dites terres conformément aux dispositions du dit acte de convention avec la Colombie-Britannique. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887.—*M. Gordon*—*Pas imprimée.*

84. Etat donnant les noms des cadets de collége qui ont quitté le Collège Militaire Royal de Kingston avant de compléter le cours d'instruction donné dans cette institution (quatre ans), pour accepter des commissions dans l'armée de Sa Majesté; et aussi, indiquant quels sont ceux qui ont payé \$100 en quittant le collége, et ceux qui sont partis sans payer. Présenté à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par sir Adolphe Caron—
Imprimé pour les documents de la session seulement.
85. Papiers concernant la réclamation de la compagnie de Transport de Kingston et Montréal, pour dommages causés par le naufrage de la barge "Williams," près de l'entrée du canal Lachine. Présentés à la Chambre des communes le 22 juin 1887, par l'honorable J. H. Pope—
Pas imprimés.
86. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toutes correspondances, télégrammes, etc., échangés entre le département des douanes et le percepteur des douanes pour le port de Gaspé, concernant la saisie et confiscation de la goëlette *Sainte-Anne* et huit barriques de spiritueux confisquées pour infraction à la loi du revenu de la Puissance, ainsi que copie des comptes payés pour salaires et autres dépenses de la dite goëlette, ainsi que le produit de la vente des dits spiritueux faits le 6 juillet 1885. Présentée à la Chambre des communes le 22 juin 1887—*M. Langler (Montmorency).....Pas imprimée.*
87. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Copie de la correspondance échangée entre le ministère des chemins de fer et la Chambre de Commerce de Halifax, concernant le droit que possède la Compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, aux termes de son contrat avec le gouvernement, en date de septembre 1872, de se servir du prolongement du chemin de fer Intercolonial dans la cité d'Halifax. Présentée à la Chambre des communes le 23 juin 1887—*M. Jones.....Pas imprimée.*
88. Rapport de l'honorable M. Fabre, agent à Paris, sur les relations commerciales avec la France. Présenté à la Chambre des communes le 23 juin 1887, par l'honorable J. A. Chapleau—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
89. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 16 juin 1887, pour copie des rapports présentés à la commission du revenu de l'intérieur par les différentes personnes licenciées pour la vente des boissons alcooliques dans les comtés unis de Leeds et Grenville depuis l'adoption de l'Acte de tempérance dans ces comtés, avec indication du nom des personnes qui ont autorisé les ventes, des quantités vendues et du nom des acheteurs. Présentée au Sénat le 23 juin 1887.—*L'honorable M. Sullivan.....Pas imprimée.*

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DE

CANADA

POUR L'ANNÉE CIVILE

1886.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON,
1887.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT DU MINISTRE :—	PAGE.
I. Observations générales.....	v
II. Arts et agriculture :	
Agriculture.....	vi
Commerce du bétail.....	vi
Importation du bétail.....	vi
Quarantaine des animaux, Pointe-Lévis.....	vii
do do Ontario.....	viii
do do provinces maritimes.....	viii
do do Nord-Ouest.....	viii
Exportation du bétail.....	ix
Ranchos.....	x
Choléra du porc.....	x
Maladie du bétail.....	x
Morve.....	x
Maladie du bétail de Pictou.....	xi
Gale des moutons.....	xi
Fermes expérimentales.....	xi
Phosphate de chaux.....	xii
Exposition de l'Inde et des colonies.....	xiii
Archives.....	xiv
Exposition du Canada.....	xiv
Bois du Canada.....	xiv
III. Brevets d'invention.....	xiv-xviii
IV. Droits d'auteur, marques de commerce, etc.....	xix-xx
V. Immigration :	
Arrivées.....	xx
Colons.....	xxii-iii
Enfants.....	xxv
Sommaire des travaux de l'année.....	xxvi-xxxi
Arrivées à la douane.....	xxxii-iii
Dépenses.....	xxxiv-vi
Deniers et effets des immigrants.....	xxxvii
Immigrants, coût par tête.....	xxxviii
VI. Quarantaine :	
Sommaire des opérations de l'année.....	xxxix-xl
VII. Recensement et statistique.....	xl
Manitoba, population, origines.....	xl
VIII. Statistique criminelle.....	xli
Statistique sanitaire.....	xli
ANNEXES :—	
Rapports des agents d'immigration.	
do des officiers de quarantaine.	
do do des bestiaux.	
do sur des matières générales.	

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

POUR

L'ANNÉE CIVILE 1886.

A Son Excellence le très honorable marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,—

J'ai l'honneur de présenter le rapport du département de l'agriculture pour l'année civile 1886.

I.—OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les lois relatives à ce département que le parlement a passées à la dernière session comprenaient le chapitre 23, 49 Vict., intitulé : “ Acte concernant l'établissement de fermes expérimentales,” et aussi le chapitre 43, 49 Vict., intitulé : “ Acte à l'effet de modifier l'acte concernant les maladies contagieuses des animaux,” ce dernier n'étant qu'une modification de l'acte 42 Vict., chap. 23.

Voici l'état numérique des lettres reçues et envoyées par le département pendant l'année 1886 :—

Mois.	Reçues.	Envoyées.
Janvier	4,369	5,337
Février	3,826	6,918
Mars.....	4,457	10,765
Avril.....	3,288	7,012
Mai.....	3,915	7,400
Juin.....	3,472	4,126
Juillet	3,413	4,179
Août.....	3,772	5,655
Septembre.....	3,828	3,869
Octobre.....	3,889	3,967
Novembre.....	3,779	7,090
Décembre.....	4,131	5,829
Total.....	46,139	72,147

Le tableau ci-dessous contient la statistique des opérations départementales depuis 1864 jusqu'à 1886 inclusivement.

Année.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Nombre de brevets d'invention, de droits d'auteur et de marques de commerce.	Nombre total des immigrants et des passagers immigrants.
1867	7,571	10,679	840	57,873
1868	8,696	10,299	643	71,448
1869	9,516	13,654	965	74,365
1870	11,442	20,078	1,110	69,019
1871	18,416	21,709	2,035	65,722
1872	20,271	30,361	2,215	89,186
1873	22,216	31,786	3,204	99,109
1874	17,970	22,673	3,072	80,022
1875	15,623	17,927	4,923	43,458
1876	16,562	18,512	4,389	36,549
1877	24,796	30,079	4,271	35,285
1878	19,815	28,429	4,159	40,032
1879	27,209	22,419	4,190	61,052
1880	24,210	30,988	4,474	85,850
1881	35,372	40,826	5,271	117,016
1882	37,370	45,032	6,070	193,150
1883	37,048	45,674	7,391	206,898
1884	62,932	49,471	7,726	166,596
1885	96,764	58,075	8,538	105,096
1886	46,139	72,147	9,346	122,581

II.—ARTS ET AGRICULTURE.

COMMERCE DE BESTIAUX.

Importation.

Le nombre des animaux de race importés d'Europe pendant l'année 1886 a beaucoup augmenté, si on le compare à celui de l'année précédente, le nombre total étant de 601, contre 255 l'année dernière. Sur ce nombre, quatre sont arrivés par Halifax et le reste est passé par la quarantaine de la Pointe-Lévis. Il y a eu une diminution considérable dans le nombre des moutons importés, il n'y en a eu que 328 en 1886, contre 1,356 pendant l'année précédente. 16 cochons ont été importés.

Le lieu de destination était comme suit :—

	Canada.	Etats-Unis.
Bêtes à cornes.....	321	280
Moutons	212	116
Cochons.....	16

Dans le cours de la saison la pleuro-pneumonie a éclaté à la quarantaine de la Pointe-Lévis, au milieu d'un troupeau de Galloways, importés d'Ecosse, au nombre

desquels se trouvait un taureau qui souffrait évidemment de la maladie avant le transport, quoique la maladie n'ait pas donné de signe sur la ferme où les animaux ont été achetés, qu'après que le transport ait eu lieu. Pendant un certain temps cette maladie menaça de prendre de sérieuses proportions, mais je suis heureux de pouvoir faire rapport, que grâce aux mesures promptes et énergiques par suite desquelles il a fallu abattre 200 animaux, et détruire tout ce qui était venu en contact avec eux, la maladie a été arrêtée, préservant ainsi la réputation du Canada à l'égard de l'état de santé de ses troupeaux, et l'empêchant ainsi d'être mis au nombre des pays exclus des marchés anglais par le gouvernement impérial.

La perte de ces animaux de race doit être profondément regrettée, mais par suite du caractère pernicieux de la maladie, c'était devenu une nécessité inévitable, vu les immenses intérêts en jeu.

Pour éviter le danger de la propagation de la maladie, on a eu recours aux mesures les plus extrêmes; tout ce qui était venu en contact avec les animaux ou l'endroit où ils étaient a été réduit en cendres au moyen d'un fourneau à crémation. On a jugé que c'était là le moyen le plus sûr de faire complètement disparaître tout germe de contagion qui aurait pu exister.

La question de rémuerer les propriétaires des bestiaux en quarantaine qui durent être abattus, a été l'objet de la plus minutieuse attention, conformément à l'article 13, 49 Vic., chap. 43, de "l'Acte concernant les maladies contagieuses des animaux," qui stipule que dans le cas d'un animal de race les deux tiers peuvent être accordés lorsque l'animal aura été abattu, mais ne devant pas dépasser \$150. Le montant de la rémunération qui a été accordé, a été, dans chaque cas, vérifié par l'inspecteur vétérinaire.

L'expérience acquise cette année a démontré le fait que la pleuro-pneumonie peut être limitée à des compartiments d'une quarantaine sans danger qu'elle se propage parmi les animaux d'autres compartiments.

En sus des animaux abattus dans la quarantaine, trente-sept bêtes à cornes, qui appartenaient à des particuliers, voisins des terrains de la quarantaine, ont été abattus à titre de mesures de précautions, et les propriétaires ont été dédommagés en vertu des dispositions du susdit acte; de plus 189 têtes de bétail ont été soumises aux règlements de la quarantaine. On trouvera dans les annexes ci-jointes un rapport complet sur les affaires de la quarantaine de la Pointe-Lévis et des autres quarantaines, pendant l'année.

Le résultat des opérations de la quarantaine aux bestiaux de la Pointe-Lévis, accuse la dépense d'une somme imprévue. Mais, par contre, le pays a été sauvé du terrible fléau de la pleuro-pneumonie, qui aurait pu causer un dommage de plusieurs millions de piastres. Cette épidémie aurait été cause que le Canada aurait été mis

sur la liste des pays exclus du Royaume-Uni, enlevant ainsi l'immense avantage d'exporter librement les bestiaux sur les marchés de la mère-patrie, avantage dont on jouit en ce moment. Le Canada doit se féliciter de ce résultat.

QUARANTAINE DES ANIMAUX DU NORD-OUEST.

M. J. L. Poett, qui a agi en qualité d'inspecteur vétérinaire à Fort-McLeod, pendant la plus grande partie de l'été, rapporte que l'importation de bestiaux dans le district d'Alberta a beaucoup dépassé en nombre l'importation des trois années précédentes. Il dit qu'il n'existait aucune maladie parmi les animaux et qu'ils étaient en général en bon état. Il a inspecté 16,000 moutons qui ont été amenés dans le pays *viâ* la rivière Sainte-Marie. Il les a examinés avec soin, car on avait été informé que la gale existait dans certaines parties du Montana d'où venaient ces troupeaux. Mais un examen des plus rigoureux a établi le fait que tous ceux qu'il avait examinés étaient libres de toute maladie.

Plusieurs cas de morve parmi les chevaux, ont été signalés par le Dr Bell, M.V., de Fort-McLeod. Toutefois, des rapports plus récents annoncent que la maladie est maintenant presque entièrement disparue.

QUARANTAINE DES ANIMAUX D'ONTARIO.

Il a été admis à la quarantaine des animaux de la province d'Ontario, à la Pointe Edouard, 124 bêtes à cornes de race et 18 cochons, importés des Etats-Unis pour la reproduction ; ces animaux, après y avoir séjourné pendant le temps fixé, ont été expédiés à leurs propriétaires. La valeur des animaux de race, arrivés au Canada *viâ* la Pointe Edouard, a été de \$23,570, et la valeur des cochons \$270.00. Le professeur Andrew Smith, inspecteur vétérinaire d'Ontario, déclare que le bétail de cette province jouit d'une excellente santé, et il dit que les fonctionnaires [de quarantaine accomplissent leurs devoirs d'une manière satisfaisante.

QUARANTAINE DES ANIMAUX DES PROVINCES MARITIMES.

L'inspecteur vétérinaire de Saint-Jean rapporte qu'il n'a pas été importé de bestiaux d'Europe pendant l'année dernière. L'inspecteur vétérinaire d'Halifax rapporte qu'il a été importé 9 bêtes à cornes de race pendant l'année, qui ont été mises en quarantaine conformément aux règlements ; tous ces animaux ont été remis en bon état à leurs propriétaires.

Exportation.

Le commerce d'exportation des bestiaux du Canada qui avait augmenté considérablement depuis 1874, et particulièrement à dater de 1878, en vertu des mesures protectrices prises pour la préservation de la santé des bestiaux du Canada, a quelque peu diminuée pour ce qui est des bêtes à cornes, mais l'exportation des

chevaux a aussi augmenté, ainsi que l'indique le tableau suivant compilé du rapport des douanes, de 1874 à 1886, inclusivement:—

Année.	Chevaux.		Bétail.		Moutons.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$		\$		\$
1874.....	5,399	570,544	39,623	951,269	252,081	702,564
1875.....	4,382	460,672	38,968	823,522	242,438	637,561
1876.....	4,299	442,338	25,357	601,448	141,187	505,538
1877.....	8,306	779,222	22,656	715,750	209,899	533,020
1878.....	14,179	1,273,728	22,925	1,152,334	242,939	699,337
1879.....	16,629	1,376,794	46,569	2,096,696	308,093	988,045
1880.....	21,393	1,880,379	54,944	2,764,437	398,746	1,422,830
1881.....	21,993	2,094,037	63,277	3,464,871	354,155	1,372,127
1882.....	20,920	2,326,637	62,106	2,256,330	311,669	1,228,957
1883.....	13,019	1,633,291	66,296	3,893,028	308,474	1,388,056
1884.....	11,505	1,617,829	89,263	5,681,082	304,403	1,544,005
1885.....	12,310	1,640,506	144,441	7,503,043	335,207	1,264,811
1886.....	16,951	2,232,623	92,661	5,916,551	369,488	1,184,106

Montréal.....	63,170	93,515	73
Québec.....	1,073	293	...
Halifax.....	312	489	...
Total.....	64,555	94,297	73

Le tableau suivant donne un état comparatif des cinq dernières années:—

	Bétail.	Moutons.	Cochons.
1882.....	35,378	75,905	...
1883.....	55,625	114,352	...
1884.....	61,843	67,197	...
1885.....	69,158	38,534	...
1886.....	64,555	94,297	73

RANCHOS.

Je suis très heureux de pouvoir attirer l'attention sur le fait que l'élevé des animaux sur les ranchos établis aux pieds des Montagnes Rocheuses réussit d'une manière très satisfaisante. Le Dr. McEachran calcule qu'il y a présentement près de 90,000 têtes de bétail dans Alberta seulement, et que l'amélioration des troupeaux, amenée par l'importation des animaux de race, se fait rapidement sentir. On rapporte que les loups, dont le nombre semble augmenter considérablement dans les territoires où sont établis les ranchos, font des ravages parmi les troupeaux. Si ces ravages augmentent, ou même s'ils se continuent, des mesures devront être

prises pour extirper ces fauves. La moyenne des pertes en animaux, provenant de toutes causes, a été cette année excessivement faible; elle n'ont pas dépassé 2½ p. c., pour tout le territoire du pied des Montagnes. On rapporte que le fourrage a été abondant, et l'eau n'a jamais manqué dans cette partie du Nord-Ouest. Il y a peu de doute que l'élève des chevaux, faite sur un grand pied, s'emparera bientôt de l'attention des ranchers. Une nouvelle vigueur a été donnée à cette partie de l'élève des animaux par le fait que trois officiers de l'armée impériale ont visité le Canada et les territoires du Nord-Ouest, dans le but de faire rapport sur la valeur des chevaux canadiens pour les différents services de l'armée, le nombre probable qu'on pourrait avoir du Canada, et le prix. A cette occasion, j'attirerai l'attention sur le rapport des Cols. Ravenhill et Philips sur ce sujet, lequel rapport se trouve dans les annexes-ci jointes.

CHOLÉRA DU PORC.

Le professeur Andrew Smith a fait, au commencement de février dernier, rapport que la prétendue fièvre dont on croyait les cochons atteints, à Morpeth, Ont., n'existait pas; après examen du cas, on a constaté que ce n'était qu'une indisposition ordinaire. Les mêmes remarques s'appliquent à une autre prétendue attaque dans Essex, mais il a été constaté que la maladie était causée par des racines gelées et autre mauvaise nourriture qu'on avait données aux animaux.

En juillet il fut fait rapport au département que la maladie existait parmi les cochons des environs de Bradford. Un minutieux examen démontra que le choléra du porc existait en réalité à cet endroit, mais non pas d'une manière alarmante. Les quelques fermes infectées de cette maladie ont été mises en quarantaine, et les cochons malades ont été abattus. Le professeur Smith ordonna d'isoler tous les cochons en santé et de se servir de désinfectants. Dans chaque cas les rapports ont été beaucoup exagérés, et, grâce aux précautions qui avaient été prises, il ne craignait pas que la maladie se propageât au delà de l'endroit où elle avait originé. Les cultivateurs de l'ouest avaient de très fausses idées du choléra du porc, et leurs craintes étaient telles, que lorsqu'il se présentait un cas de maladie parmi leurs cochons, ils demandaient immédiatement les services du vétérinaire, craignant que ce ne fut le choléra. Le professeur Smith rapporte que dans plusieurs cas où il a été appelé il a constaté que l'animal ne souffrait que d'une irritation des intestins due à des causes locales.

MALADIE DES ANIMAUX.

Au mois d'août le professeur Smith a été appelé pour examiner des bestiaux à Watford, Ont., qui donnaient des symptômes de maladie. Après un minutieux examen, il fut constaté que ce n'était que la fièvre pulmonaire, nécessitant pas même la quarantaine. Dès que le résultat de l'examen vétérinaire fut connu, l'excitation au sujet de cette maladie cessa. Dans un ou deux cas où la maladie avait été signalée, il fut constaté, après examen, que les animaux étaient en parfaite santé.

LA MORVE.

La nouvelle s'étant accréditée que la morve existait parmi des chevaux, dans la province d'Ontario, le professeur Smith reçut instruction de faire en personne un examen minutieux et de me faire rapport des résultats. Après s'être personnellement mis en rapport avec les médecins vétérinaires de la province, il dit qu'on en est venu à la conclusion que le nombre de chevaux atteints de la morve, dans Ontario, est moins considérable qu'il ne l'a été depuis quelques années.

L'acte provincial passé au sujet de cette maladie il y a deux ans, a eu un effet salubre. Il déclare qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer, et que, à l'exception de quelques cas dans les régions où se fait l'exploitation du bois, qu'on ne pourrait guère reconnaître que la maladie existe.

MALADIE DES ANIMAUX DE PICTOU.

Je suis heureux de dire que la maladie des animaux de Pictou peut être considérée comme étant presque entièrement disparue; il n'y en a eu que neuf cas pendant l'année dernière, et les habitants du district où la maladie était très répandue autrefois, appliquent maintenant les mesures qui ont été adoptées pour la faire disparaître, lorsqu'il se présente des cas isolés.

GALE DES MOUTONS.

On a réussi à chasser cette maladie jusqu'ici, car je suis en état de déclarer que, pendant l'année dernière, on n'en a découvert aucun cas dans les troupeaux de moutons canadiens qui ont été expédiés. Les mesures prises dans les différents comtés de la province de Québec, où la gale des moutons existait plus ou moins depuis plusieurs années, ont eu pour effet d'extirper presque complètement la maladie, et, avec du soin de la part des cultivateurs, on n'aura plus de raison de craindre que la maladie se propage, ou qu'elle prenne les proportions qu'elle avait lorsqu'il fut jugé nécessaire de mettre certains districts en quarantaine.

FERMES EXPÉRIMENTALES.

J'ai l'honneur de faire rapport à Votre Excellence que, comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, j'ai fait faire des recherches spéciales à ce sujet, par le professeur William Saunders, qui a visité les principales stations expérimentales de ce continent, et a pris des informations auprès de sources authentiques sur celles d'Europe. La conclusion est que partout où les fermes expérimentales ont été essayées, elles ont amené d'heureux résultats, et elles ont été hautement appréciées parmi les populations au milieu desquelles elles ont été établies.

Conséquemment il fut résolu de présenter une mesure au parlement, lors de la dernière session, qui a été adoptée presque sans opposition, et un crédit fut voté dans le but de permettre que des mesures préliminaires fussent prises afin que la loi fut mise à effet. Il n'a pas été perdu de temps. Immédiatement après la prorogation un emplacement convenable fut choisi, près du siège du gouvernement, pour la ferme principale ou station centrale, et le professeur William Saunders fut nommé directeur.

On se propose de suivre cette marche, et d'établir, aussitôt que possible, les fermes expérimentales prévues par l'acte, dans les provinces maritimes, au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique.

Les expériences qu'on se propose de faire, se rapporteront à l'agriculture, aux meilleurs moyens à prendre pour l'élève des animaux, à la fabrication du fromage et du beurre, et aussi à l'arboriculture. On se propose de faire connaître les résultats par des bulletins publiés aussi souvent qu'on le jugera nécessaire et qu'on répandra parmi les cultivateurs. Ces bulletins seront faits d'une manière simple, claire et populaire. On a lieu de croire que les renseignements distribués de cette manière seront d'une très grande valeur pour les cultivateurs; et s'ils réussissent à amener des améliorations, ce qui aura lieu sans doute, tout le pays sera plus riche. Le but du gouvernement est d'appliquer le principe du développement des progrès à toutes les opérations agricoles, horticoles et forestières, en faisant connaître toutes les découvertes et le résultat des expériences du monde.

On espère avec confiance que, si d'un côté ces renseignements seront très utiles aux cultivateurs des anciennes provinces, ils aideront même encore plus à procurer des informations pour la gouverne des colons du Nord-Ouest, où nombre de questions en rapport à l'agriculture, à l'horticulture et à l'arboriculture, et auxquelles cependant s'intéresse considérablement tout le Canada, sont nouvelles et n'ont pas encore été mises à l'épreuve.

PHOSPHATE DE CHAUX.

Lorsqu'en 1840 Liebeg forçait la population agricole à accepter sa manière de voir sur l'épuisement du sol et la restitution au sol de ce qu'on lui avait enlevé, et qu'il disait que lui enlever constamment par les moissons les éléments inorganiques des denrées, malgré le système de rotation suivi dans les semences et l'ancien système de fertilisation, était un vol fait au sol qui donnait une augmentation momentanée au dépens de l'avenir, il fonda une industrie qui a pris, depuis, des proportions toujours grandissantes. Cette industrie c'est la fabrication de fertilisants ou superphosphates, et la demande de la matière dont ils peuvent être fabriqués a fait qu'on s'est mis à la chercher, et l'exploitation des dépôts naturels où le phosphate de chaux prédomine s'en est suivie. Tout l'art de fertiliser consiste à fournir aux éléments naturels des plantes d'une manière la plus favorable à l'absorption et à l'assimilation, et comme l'engrais ordinaire ne contient pas toujours les plus importants éléments inorganiques exigés, d'acides phosphorique et de potasse suffisamment pour l'usage des plantes, les besoins du genre humain demandent l'emploi de fertilisants artificiels conjointement avec le fumier des basses-cours [ou pour le remplacer.

L'attention de notre population agricole ne peut être trop fortement attirée sur la nécessité de l'emploi de fertilisants, quoique la plus grande partie du phosphate de chaux produit du Canada soit expédiée à l'état brut en Angleterre et sur le continent, pour y être fabriqué en superphosphates, et dont une quantité considé-

nable est expédiée de nouveau aux Etats-Unis. On constate que des demandes pour les besoins du pays commencent à se faire sentir, et je crois comprendre que la matière brute sera, avant longtemps, fabriquée au Canada et à un prix qui mettra le produit à la portée de la population agricole. La qualité du phosphate de chaux du Canada, vu la moyenne élevée de sa richesse et sa pureté beaucoup plus grande que celle du phosphate d'ailleurs, fait que notre phosphate de chaux commande un prix élevé, et, depuis le commencement, le commerce n'a pas cessé d'augmenter. Je suis informé que c'est l'intention de ceux qui font le commerce, de faire des exploitations minières sur un plus grand pied cette année. Il n'a pas encore été vérifié combien l'emploi de la matière brute pulvérisée bénéficie aux grains, comparé à l'emploi du phosphate de chaux qui a été soumis à l'acide par des procédés chimiques, mais des essais en seront faits sur la ferme expérimentale, et il sera fait rapport des résultats en temps opportun.

EXPOSITION DES COLONIES ET DE L'INDE.

Cette exposition a été le témoin du déploiement, de beaucoup le plus grand, que le Canada ait jamais fait dans des circonstances semblables. L'exposition de Paris a été ensuite la plus considérable au point de vue canadien. On pourra juger de la différence entre les deux par l'espace occupé à chacune de ces expositions. A Paris l'espace était de 14,296 pds. en superficie; et à l'exposition coloniale il était de 61,000 en superficie à l'intérieur de l'édifice, à part de l'espace occupé par d'importants produits exposés en dehors de l'édifice, faisant un total de 100,000 pieds en superficie. Le nombre de tonneaux des produits envoyés à l'exposition de Paris a été 800; le nombre de ceux expédiés à Londres, plus de 3,000. Le nombre de visiteurs a été à peu près dans la même proportion, à la clôture, le total s'élevait à 5,550,749, c'est-à-dire une moyenne de 33,845 par jour pendant une période de plus de six mois. Ces chiffres considérables indiquent immédiatement le grand succès des déploiements qu'on a faits, et la popularité de l'exposition.

Dans les produits envoyés du Canada à l'exposition coloniale toutes les provinces étaient représentées, de l'Atlantique au Pacifique, tandis que les produits envoyés à l'exposition Internationale de Paris ne comprenaient, à part quelques rares exceptions, que ceux expédiés des deux anciennes provinces de Québec et d'Ontario. Mais à Londres chaque industrie et chaque manufacture du Canada étaient représentées, comprenant particulièrement un déploiement considérable de machines et d'instruments agricoles en mouvement; produits des champs, des vergers et des jardins; produits des mines, des forêts et bois fabriqué; échantillons de flore et de faune; articles d'art, matériel scolaire avec de grandes cartes; miniature et modèles des édifices publics, canaux et travaux publics du Canada, étaient exposés de manière à provoquer l'étonnement et l'admiration des millions de visiteurs. Les commissaires des autres colonies à l'exposition ont gratuitement avoué que dans le déploiement des produits et des industries de nature à établir la prospérité d'un pays, le Canada occupait la première place. Plusieurs de nos

fabricants et de nos producteurs, comme résultat de cette exposition, ont obtenu des commandes considérables non seulement pour exporter en Angleterre, mais à des parties éloignées du globe ; et toute la presse anglaise s'est unie pour faire des éloges ; et entre tous les principaux journaux de Londres, le *Times* a été le plus élogieux.

Dans l'exposition des fruits le meilleur effet a été produit. Une fausse impression au sujet du Canada a existé jusqu'ici, non seulement dans le Royaume-Uni, mais sur le continent européen, mieux décrit par les mots du monarque français à la cession, comme un pays contenant "quelques arpents de neige," et cette impression a été très dommageable dans ses effets. Mais elle a été considérablement effacée par notre grande exposition de fruits. Les préparatifs de cette exposition ont été confiés au professeur William Saunders ; et son rapport à ce sujet se trouve dans les annexes ci-jointes.

ARCHIVES.

En sus des travaux dont on a fait rapport l'an dernier, les recherches se poursuivent à Paris ainsi que dans les premiers établissements de l'ouest. La correspondance et les recherches personnelles augmentent, et les sociétés savantes et les particuliers continuent de témoigner de l'utilité et de l'importance des travaux accomplis par cette division du département. Le rapport annuel, imprimé en annexe séparée indique l'étendue et la nature des travaux qui sont à se faire et qui sont déjà faits.

EXPOSITION DU CANADA.

Le crédit voté pour l'exposition du Canada a été accordé à l'exposition tenue l'automne dernier à Sherbrooke qui a été couronnée de succès, les objets exposés représentant les arts, le commerce et l'agriculture. Le trésorier du comité de l'exposition a reçu la somme votée par le parlement (\$10,000) pour venir en aide à cette exposition.

LE BOIS DU CANADA.

J'attirerai l'attention sur un rapport de M. Georges Hooper, président de la *Carriage Makers' Guild*, de Londres, Angleterre, qui est venu dans ce pays l'automne dernier dans le seul but de se rendre compte personnellement du fait de savoir quelles sont les bois canadiens qui pourraient être introduits sur le marché anglais, indépendamment des espèces dont on se sert déjà. M. Hooper exprime quelques idées pratiques sur cette question, et j'espère que sa visite aura pour effet d'ouvrir de nouveaux horizons à ce commerce ; et ce pays a particulièrement ce qu'il faut pour y participer.

III.—BREVETS.

Dans le cours de l'année dernière les opérations en vertu de l'acte des brevets ont été plus considérables que pendant l'année 1885.

On verra en consultant l'état comparatif suivant quelles ont été chaque année les transactions du bureau depuis 1867.

ETAT comparatif des affaires du bureau des brevets, depuis 1867 jusqu'à 1886, inclusivement.

Années.	Demandes de brevets.	BREVETS ET CERTIFICATS ACCORDÉS.			Caveats.	Transfert des brevets d'invention.	Honoraires reçus, y compris des-sins et marques de commerce.
		Brevets.	Certificats.	Totaux.			
							\$ cts.
1867.....	369	218	218	193	8,110 00
1868.....	570	546	546	337	11,052 00
1869.....	781	588	588	*60	470	14,214 14
1870.....	626	556	556	431	14,540 07
1871.....	579	509	509	151	445	14,097 00
1872.....	752	671	671	184	327	19,578 65
1873.....	1,124	1,016	10	1,026	171	547	29,830 14
1874.....	1,376	1,218	27	1,245	200	711	34,301 98
1875.....	1,418	1,266	57	1,323	194	791	34,555 82
1876.....	1,548	1,337	46	1,383	185	761	33,187 63
1877.....	1,445	1,277	75	1,352	168	841	35,388 00
1878.....	1,428	1,172	96	1,268	172	832	33,663 67
1879.....	1,358	1,137	101	1,238	203	728	33,303 60
1880.....	1,601	1,252	156	1,408	227	855	42,141 14
1881.....	1,955	1,510	222	1,732	226	907	52,856 65
1882.....	2,266	1,846	291	2,137	198	955	60,811 19
1883.....	2,641	2,178	291	2,469	242	1,052	73,023 20
1884.....	2,681	2,456	167	2,623	238	1,172	69,530 69
1885.....	2,518	2,233	214	2,447	222	1,075	69,075 21
1886.....	2,776	2,610	250	2,860	197	1,322	73,949 29

* Il n'y a pas eu de caveats depuis 1869.

ETAT DÉTAILLÉ, HONORAIRES PERÇUS PAR LE BUREAU DES BREVETS.

Années.	Brevets.	Cessions.	Caveats.	Copies.	Divers.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1884.....	58,524 33	2,471 07	1,198 60	898 25	165 22	63,257 47
1885.....	57,777 31	2,225 63	1,226 65	895 89	50 75	62,176 23
1886.....	62,263 45	2,693 50	1,054 11	1,047 90	94 91	67,153 87

En 1881, le bureau a accordé 1,510 brevets, dont les honoraires, pour la première période de cinq ans, m'ont été préalablement payés. 1,284 de ces brevets sont expirés dans le cours de l'année dernière, et 226 restent en vigueur par suite du paiement des nouveaux honoraires.

Ce fait indique qu'il n'y a qu'une faible proportion pour cent des brevets canadiens qui restent en vigueur plus de cinq ans à partir de la date où ils sont accordés.

Deux décisions ont été rendues en vertu du 28^e article de l'acte de brevets de 1872 depuis la publication du dernier rapport. La première de ces décisions se rapporte à la cause de Robert Mitchell vs. *The Hancock Inspirator Company*, cause intitulée à l'occasion de l'existence du brevet n^o 7,011, accordés le 24 janvier 1877, à J. T. Hancock, pour "l'Inspirateur de Hancock," et en la possession de la *Hancock Inspirator Company*, de Montréal, que l'on prétendait périmé parce qu'on ne s'était pas conformé à l'article 28 du susdit acte. Il a été décidé après audition de la cause que ce brevet était devenu nul et de nul effet. La seconde décision fut celle rendue dans la cause de la *Gurney Manufacturing Company vs. Harris, fils et Cie*. C'était une action intentée contre l'existence du brevet n^o 4,193, accordé le 19 décembre 1874, à James F. Gordon et possédé par A. Harris, fils et Cie, alléguant la non-exploitation. Il a été décidé, après audition de la cause, que le brevet de James F. Gordon, n^o 4,193, accordé pour la lieuse automatique de Gordon, n'était pas devenu nul et de nul effet d'après les dispositions de l'article susdit.

Ces deux décisions ont été imprimées afin d'être distribuées, ainsi que les trois précédentes décisions, savoir: celle de Barter vs. Smith, rendue en 1877; celle de la Compagnie manufacturière de téléphone de Toronto vs. la Compagnie canadienne de téléphone Bell, et celle de la Compagnie manufacturière de téléphone de Toronto vs. la Compagnie canadienne de téléphone Bell, toutes deux rendues en 1885; et elles serviront à montrer aux brevetés l'obligation à laquelle ils sont tenus de fabriquer au Canada les articles brevetés dans le délai de deux ans et de ne pas les importer une année après que le brevet a été accordé, à moins que le délai n'ait été prolongé par le commissaire des brevets conformément au paragraphe 2 du 28^e article.

L'année dernière, comme les années précédentes, plusieurs brevetés ont représenté que par suite de circonstances incontrôlables ils n'avaient pu se conformer à la loi et commencer la fabrication dans le délai prescrit. Un court délai a été accordé chaque fois que les raisons alléguées paraissaient satisfaisantes.

On a également accordé la permission d'importer des articles brevetés une année après que le brevet a été expiré; mais cela dans bien peu de cas et généralement dans le but de créer la demande de ces articles, afin qu'on puisse par la suite les fabriquer au Canada.

Les travaux du bureau des brevets pendant l'année ont occupé tout le temps du personnel, qui toutefois s'est montré à la hauteur des devoirs difficiles qui lui incombaient.

L'attention de ceux qui demandent des brevets devrait être dirigée sur la nécessité d'apporter plus de soin dans la préparation de leur requête, travail qui, en général, est avantageusement fait par les solliciteurs de brevets, non seulement au Canada, mais aussi dans les autres pays où des lois relatives aux brevets existent.

Le bureau apporte la plus grande attention dans l'examen minutieux des requêtes, et dans les cas où la prétendue invention est jugée indigne d'être brevetée,

soit par manque de nouveauté, ou si elle est déjà en usage, elles sont refusées en vertu de l'article 40 de l'acte des brevets.

La salle des modèles continue d'être un objet d'attention, comme le prouve le nombre considérable de visiteurs et d'étudiants. La nécessité d'une salle plus grande se fait sentir, vu l'encombrement des modèles.

Le *Patent Record* est toujours imprimé d'une manière satisfaisante par les entrepreneurs. Il contient des renseignements précieux et précis pour tous ceux qui sont intéressés dans les brevets.

Les personnes qui ont obtenu des brevets et des certificats, durant les dix dernières années, se répartissent entre les pays suivants :

Pays.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
Canada	533	454	479	492	558	538	612	607	610	687
Angleterre	46	33	51	50	69	103	116	94	85	140
États-Unis	756	772	695	813	1,070	1,452	1,711	1,714	1,498	1,730
France	2	1	2	5	15	9	12	9	7	8
Allemagne	5	5	5	7	8	9	10	11	11	20
Autres pays	10	3	6	11	12	26	8	21	22	25
Totaux	1,352	1,268	1,238	1,408	1,732	2,137	2,469	2,456	2,233	2,610

Les brevets canadiens se répartissent entre les provinces comme suit :

Provinces.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
Ontario	340	315	308	334	361	351	385	389	397	462
Québec	132	102	134	124	143	129	165	151	150	152
Nouveau-Brunswick	22	16	16	15	19	26	21	26	16	23
Nouvelle-Écosse	34	17	16	18	23	25	26	24	23	21
Ile du Prince-Édouard	2	3	2	2	2	7	2	7	3
Manitoba	2	1	4	4	6	12	13	20
Colombie-Britannique	3	1	1	6	1	2	3	4	6
Totaux	533	454	479	492	558	538	612	607	610	687

ETAT indiquant le nombre de brevets délivrés, sous la loi en vigueur en Canada, depuis 1869, pour une durée de cinq, dix et quinze ans, au désir des personnes qui obtiennent ces brevets, et aussi le nombre de brevets dont les droits ont été payés après leur émission.

Années.	Brevets pour lesquels des honoraires ont déjà payés avant l'émission.			Brevets pour lesquels des certificats ont été accordés après l'émission.	
	5 années.	10 années.	15 années.	5 années.	10 années.
1869	204				
1870	556				
1871	509				
1872	624	19	28		
1873	873	47	96	4	4
1874	1,098	38	87	17	5
1875	1,173	33	60	35	21
1876	1,261	21	55	28	9
1877	1,211	17	49	47	14
1878	1,109	20	43	58	19
1879	1,042	39	56	73	14
1880	1,144	20	88	110	23
1881	1,350	23	137	138	32
1882	1,633	26	187	175	58
1883	1,965	29	184	250	41
1884	2,357	15	84	146	21
1885	2,116	15	102	193	21
1886	2,524	12	74	226	24

IV.—DROITS D'AUTEUR, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS DE FABRIQUE ET MARQUES DE BOIS.

Etat comparatif des affaires de cette division, de 1868 à 1886, inclusivement.

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Droits d'auteur enregistrés.	Certificats de droits d'auteur.	Marques de commerce enregistrées.	Certificats de marques de commerce.	Dessins de fabrique enregistrés.	Certificats de dessins de fabrique.	Marques de bois enregistrées.	Certificats de marques de bois.	Enregistrements de cessions.	Honoraires reçus.
												\$ cts.
1868.....	110	128	34	34	32	32	6	6	183 00
1869.....	198	211	62	62	50	50	12	12	418 00
1870.....	473	463	66	66	72	72	23	23	190	190	877 00
1871.....	563	562	115	115	106	105	22	22	105	105	1,092 00
1872.....	523	523	87	83	103	103	17	17	64	64	11	927 00
1873.....	418	549	122	38	95	95	30	30	69	69	20	940 50
1874.....	1027	1027	134	55	163	163	30	30	41	41	19	1,339 50
1875.....	943	986	131	50	149	149	31	31	21	21	15	1,175 00
1876.....	1175	1240	178	57	238	238	47	47	17	17	33	1,758 25
1877.....	1190	1236	138	37	227	227	50	50	18	18	31	1,732 70
1878.....	1210	1285	193	61	223	223	40	40	10	10	14	1,671 25
1879.....	1104	1127	184	69	154	154	41	41	13	13	24	2,434 82
1880.....	1145	1292	185	93	113	113	40	40	19	19	28	3,806 15
1881.....	1172	1307	225	94	156	156	38	38	30	30	22	4,772 70
1882.....	1192	1264	224	87	160	160	45	45	21	21	64	4,956 40
1883.....	1178	1286	253	100	160	160	66	66	24	24	33	5,397 72
1884.....	1186	1186	281	120	196	196	68	68	14	14	49	6,273 22
1885.....	1542	1542	555	125	209	209	48	48	16	16	54	6,898 98
1886.....	1544	1544	574	101	203	203	54	54	17	17	58	6,795 42

Le total des enregistrements de droits d'auteur, de marques de commerce, de dessins de fabrique et de marques de bois, a été de 848 en 1886. De ce nombre, il y a eu 552 enregistrements de droits d'auteur, outre 101 certificats; 19 enregistrements de droits d'auteur (temporaires), outre 3 certificats; 3 enregistrements de droits d'auteur temporaires avec 1 certificat; 203 enregistrements de marques de commerce; 54 enregistrements de dessins de fabriques, et 17 enregistrements de marques de bois.

Le nombre total des cessions relatives à ces différents droits enregistrés a été de 58. La correspondance de cette division du département s'est répartie comme suit: lettres reçues, 1,544; lettres envoyées, 1,544.

Les honoraires perçus dans le cour de l'année se montent à \$6,795.42.

ETAT détaillé des sommes d'argent perçues en 1886.

Mois.	Marques de commerce.	Droits d'auteur.	Dessins.	Marques de bois.	Cessions	Copies.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Janvier.....	670 00	48 45	10 00	4 00	3 00	735 45
Février.....	330 75	45 50	10 00	10 00	4 00	4 50	404 75
Mars.....	632 90	109 00	15 00	4 00	2 50	763 40
Avril.....	500 00	21 50	15 00	6 00	9 00	12 50	564 00
Mai.....	575 00	45 99	34 95	4 00	8 00	7 00	674 94
Juin.....	280 00	65 75	35 00	2 00	14 00	8 00	404 75
Juillet.....	424 80	35 95	40 00	17 00	22 50	540 25
Août.....	310 00	77 00	24 00	3 00	2 50	416 50
Septembre.....	448 25	61 90	10 00	4 00	4 00	5 50	533 65
Octobre.....	489 95	53 50	25 00	4 00	9 48	581 93
Novembre.....	630 00	47 80	10 00	6 50	2 50	696 80
Décembre.....	384 55	63 00	19 95	6 00	3 00	2 50	479 00
Grand total.....	5,676 20	675 34	248 90	36 00	76 50	82 48	6,795 42

V.—IMMIGRATION.

Afin de faciliter la comparaison, les mêmes formes de tableaux employées les années précédentes ont été conservées dans le présent rapport. En conséquence, voici d'abord un état du nombre d'immigrants, tant colons que passagers, qui sont entrés dans le pays de 1877 à 1886, inclusivement.

—	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
<i>Viâ</i> le Saint-Laurent.....	7,743	10,295	17,251	24,997	30,238	44,856	45,966	31,529	17,035	22,782
<i>Viâ</i> le Pont Suspendu.....	13,040	15,814	30,071	47,296	61,823	90,393	66,179	63,119	27,511	51,473
<i>Viâ</i> les ports de l'intérieur Ports des provinces maritimes (7,433), Portland (1,710), Boston (1,015), et New-York (966) directement.....	2,749	2,488	3,955	3,309	3,836	18,426	14,721	12,130	9,693	11,124
Colombie-Britannique.....	5,715	13,927	9,000	9,000	8,023	5,825
Déclarations en douane d'effets de colons.....	23,532	28,597	51,277	75,602	101,612	162,596	171,911	131,405	72,795	97,304
Total.....	35,285	40,032	61,052	85,050	117,016	193,159	206,898	166,596	105,086	122,581

* NOTE.—Il est peut-être utile d'expliquer que cet item de 6,100 se décompose comme suit :—Immigrants des Etats-Unis, par le chemin de fer Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, 3,265; arrivés des Etats-Unis des diverses agences, 1,793; arrivés à Prescott, 753; Port-Arthur, 289.

Suit l'état numérique des immigrants, tant colons que passagers, arrivés par la voie du Saint-Laurent, de 1867 à 1886, inclusivement:—

1867	30,757
1868	34,309
1869	43,114
1870	44,475
1871	37,020
1872	34,743
1873	36,901
1874	23,894
1875	16,038
1876	10,901
1877	7,748
1878	10,295
1879	17,251
1880	24,997
1881	30,228
1882	44,850
1883	45,966
1884	31,529
1885	17,035
1886	22,782

Voici le nombre d'immigrants arrivés dans le cours des sept dernières années et qui ont été rapportés par les agents du département comme ayant déclaré leur intention de s'établir au Canada:—

	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
Arrivés à Québec	11,017	14,359	15,614	31,032	36,084	25,490	15,104	16,764
" par le Pont Suspendu	7,565	5,770	5,468	5,779	7,247	8,049	4,412	5,594
" à Halifax, N.-E.	3,430	2,265	948	1,431	7,484	6,187	5,092	5,361
" à Saint-Jean, N.-B.		90	36	564	29	1,035	1,085	1,777
" à Portland, Maine.		124	348	4,369	} 4,455	3,245	2,619	2,454
" à Montréal <i>via</i> Boston et N.-Y.				8,434				
" au Manitoba et au Nord-Ouest, immigrants venus par des ports autres que ceux déjà mentionnés et autres que ceux des anciennes provinces, savoir:— Emerson (2,162), (Gretna (1,103) <i>via</i> Port-Arthur (289)	7,905	4,936	3,959	14,525	21,019	12,657	8,660	3,554
" à la Colombie-Britannique.				12,862	9,000	9,000	8,023	5,825
<i>Venant des Etats-Unis.</i>								
Algoma					6,185			
Coaticook				900	479	553		
Ottawa			291	215				
Toronto			171	1,269	} 1,538	1,386	1,343	1,793
Kingston			56	70				
London			187	464				
Prescott					876	1,021	530	753
Nord du lac Supérieur.					4,250			
	30,717	27,544	32,587	81,004	98,637	68,633	46,868	43,875
Ayant déclaré à la douane des effets de colons.	9 775	10,961	15,404	20,554	34,987	35,191	32,301	25,277
Total des colons	40,492	38,505	47,991	112,458	133,624	103,824	79,169	69,152

* Le nombre total des immigrants dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest durant l'année 1886, a été de 15,543, comme suit:—Inscrits à Emerson, 4,543; Gretna, 1,444; Port-Arthur, 9,556. Les pays d'origine étaient représentés comme il suit:—Europe, 5,812; Canada, 6,177; Etats-Unis, 3,554. De ce nombre total de 15,543, il faut déduire le nombre de ceux qui sont partis par Emerson et Gretna, 3,944, ce qui donne un chiffre total de 11,599 colons dans le Manitoba et le Nord-Ouest. On peut aisément en ajouter 500 qui ont traversé la frontière à l'ouest de Gretna.

On verra que le nombre des immigrants rapportés comme ayant été placés par les différents agents excède les chiffres que je donne ci-dessus, mais cela est dû, comme les années précédentes, au mouvement des immigrants entre les diverses stations,—quelques-uns d'entre eux figurent nécessairement deux fois dans les rapports, bien qu'on ne les compte pas en faisant l'état des opérations de l'année. Ces chiffres sont ceux qui ont été fournis par les agents des différents endroits par où les immigrants entrent au Canada.

Il y a eu cette année une augmentation de 5,747 dans le nombre des arrivants à Québec, et de 23,962 au Pont Suspendu; une augmentation *via* les ports maritimes de 1,431, et une diminution *via* les ports de l'intérieur de 4,433, et à la Colombie-Britannique de 2,198.

L'état suivant indique le nombre d'immigrants qui ont passé par le Canada pour se rendre aux Etats-Unis, ainsi que le nombre de ceux qui se sont établis comme colons dans le pays à partir de l'année 1867 jusqu'à 1886, inclusivement, non compris les arrivants inscrits aux douanes, et les déclarations d'effets de colons rapportées ailleurs.

Années.	Emigrants de passage se rendant aux Etats-Unis.	Emigrants établis en Canada (non compris ceux arrivés à la douane).	Emigrants établis en Canada (y compris ceux arrivés à la douane).
1867	47,212	14,666	
1868	58,683	12,765	
1869	57,202	18,630	
1870	44,313	24,706	
1871	37,949	27,773	
1872	52,608	36,578	
*1873	49,059	41,079	50,050
1874	40,649	25,263	39,373
1875	9,214	19,243	27,382
1876	10,916	14,499	25,633
1877	5,640	15,323	27,082
1878	11,226	18,372	29,807
1879	20,560	30,717	40,492
1880	47,112	27,544	38,505
1881	69,025	32,587	47,991
1882	80,692	81,904	112,458
1883	72,274	98,637	133,624
1884	62,772	68,633	103,824
1885	25,927	46,868	79,169
1886	53,429	43,875	69,152

* Avant cette date les rapports de la douane n'étaient pas distincts.

Origines des immigrants arrivés au Canada au port de Québec, de 1878 à 1886, telles que rapportées à ce port:—

—	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
Anglais	5,350	10,395	11,059	13,154	20,881	21,897	18,638	10,511	13,169
Irlandais	1,042	1,543	3,183	3,785	8,195	12,095	4,473	2,107	2,491
Ecoossais	1,077	1,448	2,875	2,800	4,617	3,920	3,040	2,099	2,508
Allemands	238	349	307	530	1,024	1,434	1,237	510	475
Scandinaves	1,538	2,872	7,402	9,600	8,279	4,763	3,451	1,489	3,401
Français et Belges	155	149	27	104	50	306	150	104	100
Autres origines	154	33	3	45			35		135
Islandais	418	6	71	118	129	1,413	58	93	378
Mennonites	323	248							
Russes		200	70	22	270	56	322	50	
Juifs					1,375				
Suisses						22			
Roumains							59		160
Autrichiens					30		95	18	25
Bosniens								49	
Total	10,295	17,251	24,997	30,288	44,850	45,966	31,529	17,030	23,732

Et à Halifax :—

Anglais.....	4,336
Irlandais	488
Ecosseis.....	511
Allemands.....	51
Scandinaves.....	47
Français et Belges.....	101
Autres nationalités.....	122
Total.....	5,656

Relevé des métiers ou états des passagers d'entrepont adultes débarqués à Québec durant la même période :—

—	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
Cultivateurs..	283	340	589	310	3,286	3,295	2,669	1,061	2,196
Mancœuvres.....	2,839	7,136	10,184	13,890	16,629	14,253	9,194	5,449	6,966
Ouvriers.....	897	923	903	320	1,420	1,872	1,911	886	1,110
Commis et commerc.	26	12	54	12	17	29	18	26	139
Professions libérales.....									
Total.....	4,045	8,411	11,730	14,542	21,352	19,449	13,792	7,422	10,411

Relevé des métiers ou états des passagers d'entrepont débarqués à Halifax :—

Cultivateurs.....	513
Mancœuvres.....	2,476
Ouvriers.....	202
Commis et commerçants.....	104
Servantes.....	496
Total.....	3,801

L'état suivant indique le nombre d'immigrants, pour la plupart des enfants, envoyés au Canada sous les auspices de sociétés et de particuliers charitables, dans le cours des cinq dernières années:—

	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
Comte de Shaftesbury			35		33	34
Mlle Bilborough	97	70	189			245
Mlle Macpherson	98	204	197	172	187	220
M. Middlemore	61	74	125	148	20	28
Mlle Rye	117	121	169	169	128	108
Fonds d'émigration des familles de la partie est de Londres, établi par l'hon. Mme Hobart	30			226	53	117
Hospice des enfants, Londres		39				
Rév. M. Nugent, Liverpool	35	44				
Ecole industrielle, Liverpool, Everton					4	9
Union de Dublin-Sud	37	82				
Rév. M. Stevenson	44		42	77		
Société catholique de protection, Liverpool		30	100	192	178	103
Ecole de réforme de Kingswood, Bristol						
Mme Birt	70	120	108	220	82	160
M. Quarrier, Glasgow				263	358	
Rév. M. Stephenson, hosp. des enfants, Hamilton		41			82	90
Sœurs de la miséricorde, Loughrea						
Union de Mulligan						
Union de Ballyshanau						
Union d'Old Castle	9					
Cardinal Manning, Dublin	88	72	62			
Mlle Kennedy, Dublin						
Union de Carrick Shannon	8					
Ecole d'agriculture de garçons, London	6					
Friends' Mission, Dublin	6					
Société protestante des orphelins, Dublin					3	
M. Meredith, Londres	12					
Ecole agricole de garçons, Birmingham		2				
Rév. M. Wood, Londres		11				
Mme Cadle, de Kent		18				
Lord A. Douglas		40		35	15	32
Couvent de Tralee		13				
Dr Barnardo, Londres		56	173	266	400	424
Union de Mohill, Leitrim		10				
Bureau des gardiens de Prescott, Liverpool			28	45		
Refuge des jeunes garçons, Londres				40		
Asile do Southwark, Londres				52	96	95
Cardinal Manning				56	48	80
Fonds de colonisation, M. J. F. Boyd, Londres				50		
Ecole de réforme de Redhill					7	11
Ecole de réforme de Feltham					25	18
M. Whitewill, Bristol					14	33
Association des enfants trouvés, Londres					7	40
D. Shea, Birkdale					6	
Rév. Canon Cooper						94
Ferme de Birkdale, Liverpool						12
Ecole industrielle de Middlesex						7
Ecole de réforme de Bedfordshire						6
Orphelinat de Ballycooree, comté Tyrone						5
Réforme de Suffolk						5
Réforme d'Oxford						3
Ecole industrielle de Warwickshire						3
Ecole industrielle de Meath, Dublin						3
Rév. M. Newman, Clevedon						2
Orphelinat protestant, Dublin						1
Totaux	727	1,048	1,218	2,011	1,746	1,988

Les immigrants venus par mer au Canada ont été amenés par des steamers, car les voiliers ne sont plus employés pour le transport des passagers. De Liverpool, la moyenne de la traversée par les paquebots de la ligne Allan est de $9\frac{3}{4}$ jours, et de Londonderry, $8\frac{3}{4}$ jours. La moyenne de la traversée des steamers de la ligne Dominion est, de Liverpool, de $9\frac{3}{4}$ jours, et de Londonderry, de $8\frac{3}{4}$. Celle de la ligne des Temperleys, de Londres à Québec, de $14\frac{1}{2}$ jours ; de la ligne de Bristol, de Bristol, 12 jours.

L'immigration de 1886 a été remarquable par le nombre, si on la compare à celle de l'année dernière. Les immigrants appartenaient à une bonne classe. Ceux qui ont voulu se procurer des terres ou des fermes améliorées l'ont fait facilement ; et tous ceux qui sont venus chercher de l'ouvrage en ont obtenu, et la demande des garçons de ferme et des servantes n'a pu être satisfaite. La stagnation générale qui régnait dans l'industrie et le commerce en Angleterre a donné de l'essor à l'immigration vers ce continent, et la position du Canada a été bien maintenue, comme le prouve le nombre considérable d'immigrants venus au Canada, des États-Unis, tel que le démontrent les inscriptions des effets des colons à la douane, et le nombre d'immigrants européens.

Le rapport du haut commissaire et ceux des agents qui sont placés sous sa direction, sont publiés dans les annexes du présent rapport et donnent un aperçu de ce qu'on peut appeler les sources d'émigration européenne, d'où le Canada tire sa quote-part annuelle.

Il me paraît juste de faire rapport que sir Charles Tupper, le haut commissaire du Canada à Londres, a rendu l'année dernière de très précieux services en dirigeant les opérations d'immigration au Canada. J'apprécie également, comme il le fait lui-même, la valeur des services rendus par les divers agents fédéraux du Royaume-Uni.

L'ouverture du chemin de fer Canadien du Pacifique, d'un océan à l'autre, au commencement de l'été, constitue un important facteur dans le transport des immigrants vers les vastes et fertiles plaines du Nord-Ouest canadien et vers les grandes ressources encore inexploitées de la province canadienne de la côte du Pacifique, la Colombie-Britannique.

Quoique l'immigration au Manitoba et aux territoires du Nord-Ouest n'ait pas été aussi considérable qu'on s'y attendait, les colonies d'Allemands, de Scandinaves, d'Islandais et de Hongrois sur des réserves nominales qui, bien qu'elles puissent être habitées par tout autre colon, sont déjà suffisamment peuplées pour fournir des centres aux colonies naissantes des rationalités en question, seront, en tant qu'on a pu s'en rendre compte, grandement renforcées pendant la saison prochaine, le noyau qui est déjà formé étant satisfait de la perspective qu'ils ont devant eux.

Les immigrants qui ont profité pour venir au pays des passages réduits en vertu d'un arrangement spécial, ont été très peu nombreux, si on en compare le nombre au total des immigrants, et ne comprenaient que les classes de servants et

garçons de ferme, ainsi que les familles de ces derniers. Les mêmes observations que j'ai faites l'an dernier s'appliquent à ce genre de passage, c'est-à-dire que l'immigrant paie lui-même le prix du passage au taux annoncé ; l'arrangement est qu'en vertu d'une convention passée entre le département et les compagnies transatlantiques, un billet réduit est accordé, et ce billet ne peut être obtenu par l'immigrant qu'après avoir fait une déclaration faite par lui-même quant à son état et quant au lieu où il a travaillé, attestée par un magistrat ou un ministre du culte.

Ce passage réduit a été particulièrement utile aux familles des garçons de ferme, dont la demande est si considérable, et qui ne pourraient émigrer avec les épargnes qu'ils auraient pu faire en Angleterre.

Les passages réduits n'ont été accordés pendant l'année qu'aux garçons de fermes et leurs familles et aux servantes, à un taux variant de £2 10s. à £3.

Dans le cours de l'été dernier le Canada a reçu la visite d'Européens distingués, et le résultat de ces visites ne peut manquer d'être important à l'immigration. Parmi ces visiteurs je mentionnerai le professeur Tanner, de l'institut de l'agriculture, Kensington-Sud, Angleterre, qui a de nouveau visité le Nord-Ouest pour poursuivre les recherches qu'ils avaient commencées les années précédentes, se rendant de là à la Colombie-Britannique. M. George Barclay, d'Édimbourg, a parcouru le Nord-Ouest, visitant les principaux points d'intérêt. Signor Mariano Nocerino est venu avec un nombreux détachement d'Italiens destinés à différents endroits le long du chemin de fer Canadien du Pacifique, au Manitoba et dans le Nord-Ouest. M. George Moser, de Kendal, Westmoreland, Angleterre, a visité le Manitoba et la Colombie-Britannique, d'où il est revenu en faisant de longues étapes afin de se rendre compte d'une manière pratique quel succès avaient les colons dans ce pays, et comme l'indique ce qu'il a publié à son retour en Angleterre, il a été bien satisfait de tout ce qu'il a vu. Le rév. M. McKay, de Manchester, et le capitaine Hamilton, de Londres, représentant tous deux les sociétés de secours pour l'immigration, ont visité le Manitoba. M. Braunstein est venu au Canada dans le but de fonder une colonie roumaine au Nord-Ouest, et sa visite aura sans doute pour résultat qu'un grand nombre de ses compatriotes viendront s'établir dans ce territoire, car un noyau de colons de cette nationalité s'y trouve déjà.

Le révérend M. Budger, aumônier du port de Liverpool a accompagné un détachement de colons qu'il a établi Nord-Ouest, et le révérend lord Archibald Douglass a amené 32 enfants de son hospice pour les placer chez les cultivateurs d'Ontario et de Québec. Le révérend chanoine Cooper, représentant la société d'immigration de l'archevêque de Canterbury, a accompagné les enfants expédiés par cette société.

M. Stafford, l'agent de Québec, dit que le total des arrivages à ce port en 1886, est de 22,782, accusant une augmentation sur l'année précédente de 5,747 âmes. Son rapport contient les états détaillés ordinaires sur la nationalité, la destination et l'occupation des immigrants. Les immigrants de l'année appartenaient aux classes ordinaires et tous jouissaient d'une bonne santé à l'arrivée. Ceux qui se

dirigeaient vers le Manitoba et le Nord-Ouest étaient d'une classe supérieure et la plupart avaient des moyens. Il rapporte en outre une grande augmentation dans le nombre de ceux qui vont à la Colombie-Britannique. La demande des garçons de ferme a été assez grande ; la demande des servantes a été incessante, il n'y en a pas eu assez pour satisfaire les besoins.

M. Daley, l'agent de Montréal, donne des états tabulaires sous leurs titres respectifs. Il dit que les garçons de ferme et les servantes sont beaucoup recherchés, et que la demande est beaucoup plus considérable que les années précédentes. Il y a eu aussi des demandes de journaliers ordinaires, vu l'exécution d'immenses travaux publics dans et près de Montréal. Il encourage bien les ouvriers et les artisans, pour lesquels il n'y a guère de demande, à part nos propres ouvriers.

M. Wills, l'agent d'Ottawa, indique en détail ce qui a été fait des immigrants arrivés à son agence. Il attire l'attention sur la somme considérable d'argent envoyée en Angleterre et en Europe par les immigrants déjà établis ici, dans le but d'aider à des amis ou à des parents à venir au pays. Le montant expédié par son entremise pour ces fins, pendant l'année dernière, a été de \$2,947.94. Naturellement ceci ne comprenait pas les envois faits par les colons mêmes. Il rapporte une très grande amélioration dans les colonies allemandes de son district, où les colons sont prospères et leurs troupeaux et instruments agricoles augmentent.

M. Macpherson, l'agent de Kingston, rapporte que la demande de garçons de ferme et de servantes dépasse beaucoup l'offre. L'immigration des enfants à cette agence augmente considérablement, et il dit qu'en général que ceux chez qui ils sont placés en prennent bien soin ; que le nombre de colons restés dans son district a dépassé celui de l'année précédente et qu'ils étaient d'une bonne classe.

M. Donaldson, l'agent de Toronto, dit que les immigrants arrivés dans cette ville l'année dernière étaient d'une classe très supérieure, un grand nombre avaient des capitaux considérables et bien peu ont eu besoin d'aide. Il a été impossible de satisfaire à toutes les demandes de garçons de ferme et de servantes. Le nombre passant par cette agence en route pour le Nord-Ouest a considérablement diminué, vu l'achèvement de la ligne directe par le lac Supérieur et le chemin de fer Canadien du Pacifique.

M. John Smith, l'agent de Hamilton, donne une série de tableaux sur presque tout ce qui se rapporte à l'immigration. La plus grande partie des immigrants arrivés à Hamilton étaient des garçons de fermes et des journaliers. Le nombre des ouvriers ne s'est élevé qu'à quinze. Il rapporte que les gages donnés aux garçons de ferme et aux servantes se maintiennent à un taux très raisonnable. Il donne de précieux renseignements sur le commerce de bestiaux et d'autres industries agricoles de son district.

M. Smyth, l'agent de London, rapporte qu'il n'a pas eu de difficulté à placer tous les bons garçons de fermes, et la demande de ces manoeuvres ainsi que des servantes est plus considérable que l'offre. Comme preuve de la prospérité de ceux qui sont venus au pays au commencement de l'été, il dit que bon nombre ont envoyé à leurs familles ou leurs amis des fonds pour les faire venir. Il rapporte que les enfants immigrants sont bien installés confortablement, et la demande de cette classe d'immigrants est aussi considérable que jamais.

M. Clay, l'agent d'Halifax, qui, comme Québec, est plutôt une agence de distribution qu'une agence de placement pour les immigrants comme dans les agences de l'intérieur, s'occupe plus de la destination de ceux qui passent par son agence. Il rapporte qu'il n'y a pas eu de demande d'ouvriers ou de mineurs, et la demande de serviteurs pendant l'année a été nulle ou presque nulle. Il dit qu'il n'y a pas eu de maladie parmi les immigrants arrivés d'Europe.

M. Gardner, l'agent de Saint-Jean, N.-B., donne un état des immigrants arrivés au Nouveau-Brunswick par les différentes lignes, accusant un total de 1,777 colons pendant l'année. Il dit qu'il en est arrivé un grand nombre de plus, au sujet desquels il n'a pu obtenir de détails. Il rapporte que l'industrie a été prospère pendant l'année dernière, les moissons ont été abondantes et les prix se sont bien maintenus. Bon nombre d'immigrants se sont établis sur des terres, quelques-uns ont acheté des terres en partie améliorées, d'autre ont pris des terres nouvelles et données gratuitement.

M. Têtu, l'agent d'Emerson, rapporte que cette année le Manitoba a reçu une excellente classe d'immigrants, la plus grande partie avaient plus ou moins de moyens. Il appelle l'attention sur le fait que l'offre de garçons de ferme et de servantes n'est pas suffisante, et il demande qu'on encourage l'immigration de cette classe par tous les moyens légitimes, sans crainte d'encombrer le marché. Le prix des instruments agricoles est, dit-il, beaucoup plus élevé que l'an dernier, et l'adoption générale du système de culture mixte indique un ferme progrès de la prospérité du pays. Il énumère plusieurs raisons pour l'établissement d'industries dont on a besoin dans cette région.

M. W. C. B. Grahame, l'agent de Winnipeg, donne un certain nombre de tableaux relativement aux principales opérations de son agence, et parle des différentes colonies d'Européens fondées dans son district. Ces colonies, composées d'Allemands, de Russes, d'Islandais, de Scandinaves et de Huns, semblent satisfaites de l'emplacement où elles sont; les colons sont économes et travailleurs; et avec ces dispositions ils sont tenus de réussir. Il fait mention des visites de plusieurs personnages distingués venus d'Angleterre et d'Europe, qui sont venus au Manitoba et au Nord-Ouest dans le but de se rendre compte personnellement des avantages réels qu'offre ce pays à la classe agricole.

M. Thomas Bennett, l'agent de Brandon, rapporte que le nombre d'immigrants venus dans son district cette année a augmenté, et qu'ils appartenaient à une meilleure classe, possédant suffisamment de moyens pour commencer un établissement avec succès dans le pays. M. Bennett donne de plus de précieux renseignements au sujet de son district et des moissons, résultat d'observations faites par lui à la fin de l'année. Il recommande que les immigrants qui viennent dans son territoire dans le but d'obtenir de l'emploi comme garçons de ferme, ne devraient pas arriver plus tard que le premier avril, vu qu'ils peuvent alors se procurer de l'ouvrage pour toute la saison et à de bons gages.

M. A. J. Baker, l'agent de Qu'Appelle, dit que le nombre de colons dans son district augmente et que la demande de garçons de ferme et de servantes est considérable.

M. Miquelon, l'agent de Calgary, n'a pas produit de rapport à temps pour être publié ici, mais les observations suivantes sont extraites des différentes lettres reçues pendant l'été :—

Le colon qui a l'intention de s'établir dans son district devrait avoir au moins \$1,000, afin de lui permettre de commencer avec quelque peu de confort, et il devrait apporter avec lui tout ce qui peut être porté. Il dit que le climat est très salubre, le sol est bon et l'eau en abondance; et que les gelées d'été qui existent plus ou moins dans certaines parties du Nord-Ouest, sont très rares autour de Calgary. Toute espèce de végétation pousse bien. Les labours et les semailles commencent en moyenne la première semaine d'avril.

M. Jessop, l'agent de Victoria, C.-B., dit qu'il est excessivement difficile de donner un état exact des immigrants venus à la Colombie-Britannique, mais après avoir calculé avec soin les arrivées par les différentes routes, il dit que 5,825 est l'augmentation approximative de la population en 1886. Il donne une idée très nette des progrès agricoles de la province et de ses ressources, ainsi qu'un grand nombre de renseignements généraux qui répondent à presque toutes les questions faites par ceux qui demandent des informations sur la Colombie-Britannique.

MM. Summer et Kellam, qui voyagent sur ces chemins de fer avec les immigrants à partir du port de débarquement, font rapport que tout s'est passé d'une manière satisfaisante; la santé des immigrants était bonne et les fonctionnaires des chemins de fer ont en général donné toute l'assistance qu'ils pouvaient.

M. Dyson a placé 95 immigrants arrivés à Richmond, Québec, et M. A. S. Gerald, de Prescott, a obtenu de l'emploi pour tous les colons qui sont arrivés à cet endroit. M. Gerald dit que 753 immigrants, outre ceux qui se sont présentés à la douane, sont arrivés à Prescott, le plus grand nombre étant des immigrants qui, débarqués à quelques ports de mer des États-Unis, ont fini par atteindre la frontière canadienne, pour être une fois de plus à l'ombre du drapeau britannique.

M. Ibbotson, l'agent de Sherbrooke, rapporte que 28 de 254 immigrants arrivés à cet endroit ont acheté des terres dans le but de devenir des colons permanents des townships de l'est.

M. McGovern, l'agent de Port-Arthur, donne de nombreux renseignements au sujet de son agence et sur la région du lac Supérieur en général. En sus de ceux en destination du Manitoba et du Nord-Ouest qui sont passés par son agence, il dit que 51 personnes se sont établies sur des terres aux environs de Port-Arthur, dans le township de concessions gratuites, et que 60 requêtes ont aussi été reçues pour des terres des townships non encore ouverts. M. McGovern parle des opérations minières, de l'exploitation du bois et des pêcheries près de Port-Arthur; toutes ces industries emploient plus ou moins de travailleurs.

M. J. H. Wood fait un rapport sur le Minnesota et le Dakota, comparés au Manitoba, et donne une description de la classe agricole de cette région.

M. B. L. Baldwinson fait un rapport très complet de ces travaux en Islande et de leurs résultats, et il dit que les populations de l'Islande sont en général au courant des avantages qu'offre le Manitoba, où la colonie islandaise a déjà si bien réussi.

M. A. F. Eden présente un rapport sur les colonies Hongroises, Scandinaves, Islandaises et Allemandes du Nord-Ouest, et M. W. S. Abel écrit un magnifique rapport sur le Canada comme champ ouvert à l'immigration allemande.

M. Riedle fait rapport sur la colonie de la Nouvelle-Alsace, qui progresse favorablement.

Mademoiselle Sliman présente un rapport très intéressant sur son voyage au Nouveau-Brunswick et dans Ontario, relativement à l'établissement des enfants qu'elle a amenés.

M. Charles Lalime donne le résultat de ses travaux de l'année dernière relativement au rapatriement des Canadiens français venant des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

M. Sutherland, l'agent de Medecine-Hat fait un rapport général sur plusieurs régions du Nord-Ouest, avec le témoignage des colons qui s'y trouvent relativement à la prospérité du pays.

M. A. Schmidt fait rapport de son voyage en Suède.

Le comte P. O. d'Esterhazy fait rapport sur l'immigration Hongroise et sur l'exécution de son plan d'immigration pendant l'année dernière.

M. E. Turner présente un rapport sur son voyage en Suède, en Norvège et au Danemark

ARRIVÉES A LA DOUANE.

Province.	Nationalité.	1885.			1886.		
		Nombre.	Total.	Valeur.	Nombre.	Total.	Valeur.
				\$ cts.			\$ cts.
Québec.....	Anglais.....	527			457		
	Irlandais.....	248			227		
	Ecossais.....	113			120		
	Allemands.....	85			57		
	Américains.....	523			596		
	Canadiens.....	15,324			9,874		
	Autres nationalités.....	1,334			1,105		
			18,154	391,737 50		12,436	321,498 96
N.-Brunswick...	Anglais.....	137			68		
	Irlandais.....	15			20		
	Ecossais.....	32			29		
	Allemands.....				5		
	Américains.....	147			125		
	Canadiens.....	608			490		
	Autres nationalités.....	53			45		
			992	37,920 44		782	34,271 30
Nouvelle-Ecosse	Anglais.....	203			195		
	Irlandais.....	16			23		
	Ecossais.....	47			71		
	Allemands.....	8			7		
	Américains.....	87			64		
	Canadiens.....	553			519		
	Autres nationalités.....	38			37		
			952	32,871 00		916	38,506 09
Ontario.....	Anglais.....	1,353			1,106		
	Irlandais.....	518			373		
	Ecossais.....	366			361		
	Allemands.....	394			391		
	Américains.....	2,103			1,876½		
	Canadiens.....	5,319			4,810½		
	Autres nationalités.....	425			286		
			10,478	509,076 42		9,204	494,974 75
Manitoba.....	Anglais.....	162			105		
	Irlandais.....	11			17		
	Ecossais.....	30			49		
	Allemands.....	16			31		
	Américains.....	72			70		
	Canadiens.....	220			181		
	Autres nationalités.....	68			75		
			579	50,344 10		528	35,422 00
Ile du Prince-E..	Anglais.....	43			32		
	Irlandais.....	10			14		
	Ecossais.....	22			12		
	Allemands.....	1					
	Américains.....	18			2		
	Canadiens.....	100			50		
	Autres nationalités.....	15			1		
			209	4,013 00		111	2,850 00
Colombie-Brit...	Anglais.....	319			388		
	Irlandais.....	41			51		
	Ecossais.....	63			114		
	Allemands.....	60			80		
	Américains.....	254			352		
	Canadiens.....	142			229		
	Autres nationalités.....	58			86		
			937	59,312 00		1,300	69,813 00
	Total.....		32,301	1,085,274 46		25,277	997,335 95

NATIONALITÉ des immigrants—relevés de la douane.

Province.	Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Etats-Unis.	Canadiens.	Autres.	Total.
Québec	457	227	120	57	596	9,874	1,105	12,436
Nouveau-Brunswick	68	20	29	5	125	490	45	782
Nouvelle-Ecosse	195	23	71	7	64	519	37	916
Ontario	1,106	373	361	391	1,876	4,810	286	9,204
Manitoba	105	17	49	31	70	181	75	528
Ile du Prince-Edouard.	32	14	12	2	50	1	111
Colombie-Britannique..	388	51	114	80	352	229	86	1,300
Totaux.....	2,351	725	756	571	3,085	16,153	1,635	25,277

La comparaison des arrivées d'après le tableau qui précède, peut se faire comme suit:—

Arrivées à la douane, 1873.....	8,971
do 1874.....	14,110
do 1875..	8,139
do 1876.....	11,134
do 1877.....	11,759
do 1878.....	11,435
do 1879.....	9,775
do 1886.....	10,961
do 1881.....	15,404
do 1882.....	30,554
do 1883.....	34,987
do 1884.....	35,191
do 1885.....	32,301
do 1886.....	25,277

Cet état ne tient pas compte du nombre considérable de personnes qui ont traversé la frontière et qu'il a été impossible d'inscrire dans aucun registre.

La valeur des effets des immigrants déclarés à la douane comme effets de colons, a été, en 1882, de \$925,612; en 1883, de \$1,153,632; en 1884, de \$1,085,564, en 1885, de \$1,085,274, et en 1886, de \$997,355.

Suit un état comparatif de la dépense totale du département pour le service de l'immigration et de la quarantaine, de 1879 à 1886, inclusivement:—

Au tableau qui précède est joint le sommaire de la dépense d'immigration pendant l'année 1885, d'après une classification plus distincte :—

	\$ cts.	\$ cts.
Agences canadiennes.....		65,675 07
Bureau de Londres:—		
Personnel.....	7,426 82	
Agences.....	21,032 81	
Dépenses générales.....	32,765 56	
		61,225 19
Société protectrice d'immigration des femmes.....		1,000 00
Dépenses générales, savoir :—		
Impressions.....	44,274 25	
Papier.....	18,968 88	
Transport à l'intérieur.....	16,612 42	
Passages réduits et commission.....	29,002 27	
Commission sur passage des enfants.....	3,623 53	
Boni à la Colombie-Britannique.....	1,700 00	
Rapatriement.....	2,955 00	
Repas donnés aux immigrants.....	10,151 25	
Commis de la malle sur paquebots.....	800 00	
Dépenses des délégués.....	3,215 79	
Agents voyageurs.....	3,677 50	
Agents spéciaux.....	8,383 20	
Visite des enfants pauvres.....	840 10	
Emplacement pour les immigrants, Victoria, C.-B.....	3,000 00	
Frais de voyage.....	978 83	
Dépenses diverses.....	4,384 97	
Services spéciaux, transcription, traduction, etc.....	8,373 39	
Colonisation.....	9,242 39	
Edifices du Nord-Ouest.....	1,137 00	
Guide des terres et bureau de renseignements.....	2,483 84	
		173,804 71
Total de la dépense en compte d'immigration.....		301,704 97

Les diverses agences évaluent aux sommes suivantes les effets et l'argent apportés par les immigrants dans le cours de l'année :—

	1885.		1886.
Halifax.....	\$ 283,898		\$ 215,681
Saint-Jean.....	8,630	Argent..\$ 10,150 Effets.... 20,230	} 31,080
Montréal <i>via</i> des ports des E.-U.	327,800		490,200
Ottawa.....	38,800		42,400
Kingston	45,668		53,260
Toronto { Argent.....\$127,400 Effets..... 87,700 }	215,100	Argent..\$110,350 Effets.... 65,500 }	176,850
Hamilton.....	510,445		537,900
London	55,145		44,870
Colombie-Britannique—Effets....	93,111		*
Winnipeg	1,485,000		866,000
Total.....	\$2,058,592		\$2,458,241

* Omis de ce tableau comme étant inclus dans les rapports de la douane.

Les chiffres ci-dessous devraient être ajoutés aux sommes apportées en 1886 par d'autres immigrants qui se sont présentés à la douane et non aux agences :

Déclaration aux agences.....	\$3,058,592 00	\$2,458,241 00
do à la douane.....	1,085,274 46	997,335 00
En tout.....	\$4,143,866 46	\$3,455,576 00

Il faudrait ajouter à ces chiffres la somme de deniers et la valeur des effets que les immigrants ont apportés au Nord-Ouest dans le cours de la dernière année, à part ce dont les agents du Canada ont fait rapport.

Suit un tableau comparatif de la valeur des deniers et effets apportés par les immigrants au Canada depuis l'année 1875, époque à laquelle on a commencé à en tenir note :—

Années.	Valeur.
1875	\$1,344,573
1876	686,205
1877	632,269
1878	1,202,563
1879	1,152,612
1880	1,295,565
1881	4,188,925

1882	3,171,501
1883	2,784,881
1884	4,814,872
1885	4,143,866
1886	3,455,576

Les résultats des opérations du département, en 1885 et 1886, concernant l'immigration, peuvent se résumer comme suit :—

	1885.	1886.
Nombre total de colons établis au Canada (comprenant les immigrants inscrits aux douanes).....	79,169	68,152
Montant total de l'argent et des effets qui ont été apportés par des immigrants durant l'année, autant qu'on a pu s'en assurer.....	\$4,143,872 00	\$3,455,576 00
Dépense totale de l'immigration, comprenant les dépenses de tous les bureaux et autres établissements d'immigration du Canada, du Royaume-Uni, du continent européen et des Etats-Unis, ainsi que tous frais de propagande en faveur de l'immigration.....	310,271 00	301,704 97
Dépense par tête pour colons (y compris les émigrants inscrits aux douanes).....	6 62	6 87
Dépenses par tête pour colons (y compris les émigrants inscrits aux douanes).....	3 92	3 36

En comparant ce qu'a coûté en moyenne chacun des colons arrivés depuis 1875, on a le résultat suivant :—

	A part les douanes.	Y compris les douanes.
1875.....	19,243 colons, \$14 00	27,382 \$18 83
1876.....	14,490 do 19 60	25,633 11 12
1877.....	15,223 do 12 00	27,082 6 77
1878.....	18,372 do 9 63	29,807 6 23
1879.....	30,717 do 5 74	40,492 4 35
1880.....	27,544 do 6 58	38,504 4 71
1881.....	32,637 do 6 32	47,991 4 30
1882.....	81,904 do 4 23	112,458 3 08
1883.....	98,637 do 4 26	133,624 3 15
1884.....	68,633 do 6 62	108,824 4 15*
1885.....	46,868 do 6 28	79,169 2 92
1886.....	43,875 do 6 87	69,152 4 36

Les opérations du département ont été conduites avec toute l'économie possible, tout en tenant compte de l'efficacité du service de l'immigration.

VI.—QUARANTAINE.

GROSSE-ILE.

Le Dr Montizambert, médecin surintendant de la quarantaine de la Grosse-Ile, rapporte que trente-sept navires sont venus subir l'inspection, à la station, pendant l'année. Treize patients ont été admis à l'hôpital et il y a eu trois décès, deux causés par la petite vérole et un par la diphthérie.

J'ai autorisé le Dr Montizambert à assister à la réunion annuelle de l'association d'hygiène publique des Etats-Unis, et à la conférence nationale des commissions provinciales de salubrité de chaque Etat, tenue à Toronto. Les principaux sujets d'intérêt hygiénique discutés à ces réunions, et les résolutions qui s'y rapportent se trouvent dans le rapport du Dr Montizambert aux annexes. Il fait aussi des observations sur divers sujets relatifs à la quarantaine, et dont la lecture donnera de nombreux renseignements sur ces questions.

QUÉBEC.

Le Dr Howard, médecin-visiteur du port de Québec rapporte que tous les passagers débarqués à ce port pendant l'été de 1886 étaient en santé, exempts de toute maladie d'un caractère épidémique. De fait, il termine ses remarques en disant : " Je n'ai jamais connu de saison plus salubre."

HALIFAX.

Le Dr Wickwire, médecin-visiteur d'Halifax, rapporte, qu'à l'exception de la rougeole, aucune maladie épidémique ou contagieuse n'a été amenée à ce port pendant l'année.

CHARLOTTETOWN.

Le Dr Hobkirk, médecin-visiteur de Charlottetown, rapporte que le port a été exempt de toute maladie contagieuse pendant l'année.

SYDNEY.

Le Dr McLeod, médecin-visiteur de Sydney, déclare que ce port a été exempt de toute maladie contagieuse pendant l'année dernière.

PICTOU.

Le Dr Stewart, faisant l'office de médecin-visiteur pour le Dr Kirkwood rapporte qu'il ne s'est pas présenté de cas au port nécessitant la mise en quarantaine, pendant l'année dernière.

VICTORIA, C.-B.

Le Dr Jackson, médecin-visiteur de Victoria, C.-B. rapporte qu'il n'est pas venu de cas de maladie contagieuse à ce port pendant l'année.

LAZARET DE TRACADIE.

Le Dr A. C. Smith, médecin-visiteur du lazaret rapporte qu'il y a eu cinq décès pendant l'année; trois nouveaux patients ont été admis; le nombre de malades est aujourd'hui de 19. Il dit qu'il n'y a qu'un seul cas connu en dehors du lazaret, et un autre qu'on soupçonne. Il fait l'éloge bien mérité des trois religieuses qui avaient soin des malades et que la mort a enlevées. Il déclare que le malade dont la guérison et la sortie du lazaret ont été mentionnés dans le rapport il y a un an, vit exempt de la maladie. Il rapporte que l'édifice est chaud et confortable, et qu'il n'est surpassé par aucun hôpital du Canada.

VII.—RECENSEMENT ET STATISTIQUE.

En 1886 on a fait le recensement des trois districts provisoires d'Assiniboia, de la Saskatchewan et d'Alberta, et, dans le cours de l'été le même travail a eu lieu dans le Manitoba, en vertu des dispositions de l'acte 48-49 Vic., chap. 3. La dépense encourue pour les deux recensements s'est élevée à \$23,130.56, pendant l'année 1886, et se répartit comme suit :

Commissaires et énumérateurs.....	\$20,267 04
Officiers et commis.....	7,506 97
Divers.....	88 52
Impressions.....	168 03

Suit un état indiquant l'origine de la population de la province du Manitoba :
Recensement de 1886.

Districts.	Blancs.	Métis.	Sauvages.	Totaux.
Selkirk.....	33,595	143	618	34,356
Marquette.....	21,072	585	1,093	22,750
Provencher.....	10,724	2,260	426	13,410
Lisgar.....	10,157	4,177	3,552	17,886
Winnipeg.....	19,907	329	2	20,238
Totaux du Manitoba.....	95,455	7,494	5,691	108,640

VIII.— STATISTIQUE CRIMINELLE.

On est à compiler et mettre en tableaux, pour être expédiés à l'imprimeur, les relevés de la statistique criminelle. La dépense de l'année civile s'est élevée à \$5,536.39 se repartissant comme suit :—

Relevés	\$ 818 75
Appointements.....	4,616 00
Divers.....	6 56
Impression et papeterie.....	95 08

STATISTIQUE SANITAIRE.

Aux cités et villes mentionnées dans le rapport de l'an dernier, qui avaient nommé des officiers de la statistique et envoyé des rapports, sont venues se joindre Woodstock, le 19 avril, Hail, le 7 mai, et Brantford, le 15 octobre.

Des bulletins mensuels ont été publiés régulièrement.

Les dépenses encourues pour payer les officiers de la statistique dans les cités et villes, pendant l'année, se sont montées à \$3,695.15 ; la statistique mortuaire à \$2,974.35 ; les commis surnuméraires, \$1,188.30 ; divers, \$25.50, et l'imprimeur de la reine, \$58.43 ; soit en tout, \$7,942 73.

On trouvera dans les annexes le rapport du haut commissaire, ceux des agents d'Europe ainsi que du Canada, les rapports des quarantaines et des rapports spéciaux.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Ministre de l'Agriculture.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, 31 mars 1887.

LISTE DES ANNEXES.

IMMIGRATION.

PAGE

N ^o 1.	Rapport de l'agent d'immigration,	Québec.....	L. Stafford.....	1
2.	do	do	Montréal.....	11
3.	do	do	Ottawa.....	21
4.	do	do	Kingston.....	25
5.	do	do	Toronto.....	29
6.	do	do	Hamilton.....	33
7.	do	do	London.....	56
8.	do	do	Halifax.....	60
9.	do	do	Saint-Jean.....	66
10.	do	do	Emerson.....	69
11.	do	do	Winnipeg.....	74
12.	do	do	Brandon.....	106
13.	do	do	Qu'Appelle.....	110
14.	do	do	Victoria, C.-B.....	111
15.	do	do	voyageur.....	119
16.	do	do	do.....	12
17.	do	do	Richmond.....	121
18.	do	do	Prescott.....	122
19.	do	do	Sherbrooke.....	123
20.	do	do	Port-Arthur.....	124
21.	Rapport spécial.....		J. H. Wood.....	135
22.	do	sur l'immigration des Islandais.....	B. L. Baldwinson.....	139
23.	do	sur les colonies hongroises, scandinaves, islandaises et allemandes.....	A. F. Eden.....	143
24.	do	des observations sur les soins à donner aux immigrants Rév. J. F. Kitto.....		145
25.	do	sur les bois durs du Canada propres à la construction des voitures en Angleterre.....	G. H. Hooper.....	146
26.	do	sur le Canada comme propre à l'immigration allemande W. S. Abel.....		152
27.	do	sur la colonie de New-Elsass dans le Nord-Ouest.....	D. W. Riedle.....	154
28.	do	sur l'établissement des enfants au Nouveau-Brunswick Mlle Simas.....		155
29.	do	sur le rapatriement à la Nouvelle Angleterre.....	Charles Lalime.....	158

QUARANTAINE

30.	Rapport sur la quarantaine de la Grosse-Isle.....	F. Montizambert, M.D.....	160	
31.	do	do	d'Halifax.....	175
32.	do	do	de Saint-Jean.....	176
33.	do	do	de Charlottetown.....	177
34.	do	do	de Sydney.....	178
35.	do	do	de Pictou.....	179
36.	do	du médecin visiteur, port de Québec.....	A. Rowand, M.D.....	180
37.	do	sur la quarantaine de Victoria, C.-B.....	Wm Jackson, M.D.....	181
38.	do	sur le Lazaret, Tracadie.....	A. C. Smith, M.D.....	182

QUARANTAINE DES BESTIAUX.

39.	Rapport sur le mouvement de transit d'animaux vivants des Etats-Unis.....	L. Slater, M.V.....	183		
40.	do	la quarantaine des bestiaux, Manitoba.....	D. H. McFadden, M.V.....	189	
41.	do	do	Halifax, N.-E.....	A. McAttridge, M.V.....	195
42.	do	do	Saint-Jean, N.-B.....	R. Bunting, M.V.....	196
43.	do	le commerce d'exportation et d'importation du bétail et de la quarantaine.....	D. McEachran, M.C.R.V.....	197	
44.	do	la quarantaine des bestiaux, Lévis.....	J. A. Couture, M.V.....	209	
45.	do	commerce des bestiaux dans Alberta.....	J. L. Poett, M.V.....	227	

DIVERS,

		PAGE.
46.	Rapport sur la fabrication de la pulpe.	Otto Hahn..... 229
47.	do de l'agent d'immigration, Medicine-Hat	M. Sutherland 232
48.	do sur sa visite en Suède.....	Andrew Schmidt.... 237
49.	do sur l'immigration et la colonisation hongroise.....	Count D'Esterhazy... 239
50.	do sur sa visite en Suède, la Norvège et le Danemark.....	E. Turner..... 244
51.	do du courrier sur paquebot-poste.....	James O'Hara 246
52.	do do	W. F. Bowes 247
53.	do sur l'élève des chevaux en Canada.....	Col. Ravenhill 248
54.	do sur la quarantaine des bestiaux, Ontario	Andrew Smith, M. V. 263
55.	do sur l'exposition	J. W. Harkom 265
56.	do du HAUT-COMMISSAIRE..... 267
	Y compris le rapport de l'agent du gouvernement	
	do do	Liverpool John Dyke 287
	do do	Bristol..... J. W. Down..... 311
	do do	Dublin . . Thos. Connolly 317
	do do	Glasgow..Thos. Grahame. 327
	do do	Belfast. ...Chas. Foy 343
57.	do sur la réunion de l'association d'hygiène américaine.....	Irving A. Watson, M.D..... 344
58.	do sur le choléra des porcs, Manitoba	Wm. McEachran, M.V..... 341
59.	do sur les fruits de l'exposition coloniale	Prof. Wm. Saunders..... 348
60.	do supplémentaire sur l'émigration allemande.....	W. S. Abel 350

ANNEXES.

No 1.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION.

(M. L. STAFFORD.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel pour l'année 1886.

Le nombre des immigrants débarqués à Québec en 1886 a été comme suit : passagers de cabine, 2,627 ; d'entrepont, 20,155. Total, 22,782.

Ce tableau accuse sur celui de 1885 une augmentation de 5,752 âmes.

TABLEAU comparatif de l'immigration, 1885 et 1886.

Pays d'origine.	1885.		1886.		Augmen- tation.	Diminution.
	Passagers de cabine.	Passagers d'entrep.	Passagers de cabine.	Passagers d'entrep.		
Angleterre.....	2,305	10,873	2,442	15,184	4,448	
Irlande.....	50	1,582	100	2,048	516	
Ecosse.....	142	1,800	85	2,681	824	
Total venant du Royaume-Uni.	2,497	14,255	2,627	19,913	5,788	
Via États-Unis, navires divers, etc.		278		242		36
		14,533		20,155	5,788	36
Passagers de cabine.....		2,497		2,627		
Grand total.....		17,030		22,782		

Soit une augmentation de 5,788 dans les chiffres de l'immigration partie du Royaume-Uni, et une diminution de 36 dans ceux de l'immigration venue par voie des États-Unis, etc.

Le nombre total des steamers arrivés à ce port avec passagers a été de 111.

La durée moyenne des traversées a été par la ligne Allan : paquebots-poste, de Liverpool, 9 $\frac{1}{2}$ jours ; de Londonderry, 8 $\frac{1}{2}$ jours. Les steamers ordinaires de Liverpool, 9 $\frac{1}{2}$ jours, de Londonderry, 8 $\frac{1}{2}$ jours. Les steamers de Glasgow, de Glasgow, 11 jours. Les steamers de Londres, de Londres, 13 $\frac{1}{2}$ jours. Les steamers de Plymouth, 13 jours. Les steamers spéciaux de Liverpool (via Halifax), 14 jours, Queenstown, 13 jours.

Ligne Dominion. Les paquebots-poste de Liverpool, 9 $\frac{1}{2}$ jours, de Londonderry, 8 $\frac{1}{2}$ jours. Les steamers ordinaires de Liverpool, 10 $\frac{1}{2}$ jours, de Belfast, 9 $\frac{1}{2}$ jours.

Les steamers de Bristol, de Bristol, 12 jours.

Ceux de la ligne Temperley, de Londres, 14 $\frac{1}{2}$ jours.

Nombre de passagers de cabine et d'entrepont transporté par chaque ligne:—

	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Total.
Ligne Allan, paquebots-poste, de Liverpool	1,163	6,701	7,864
do do Londonderry	65	834	899
do steamers ordinaires de Liverpool	429	3,507	3,936
do do Londonderry	639	639
do Glasgow, steamers de Glasgow	85	2,681	2,766
do Londres do Londres	916	916
do do Plymouth	74	74
do steamers spéciaux de Liverpool	3	112	115
do do Queenstown	104	104
Ligne Dominion do do Liverpool	548	1,842	2,390
do do Londonderry	25	178	203
do do ordinaires de Liverpool	247	1,570	1,817
do do Belfast	10	293	303
Ligne Bristol, de Bristol	38	421	459
Ligne Temperley, de Londres	14	41	55
Par voie des Etats-Unis, etc	242	242
	2,627	20,155	22,782

Nationalités des passagers amenés par chaque ligne—

Lignes.	Anglais.	Irlandais.	Ecoisais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Bel- ges.	Italiens.	Russes.	Islandais.	Autrichiens.	Roumains.	Arméniens.	Total.
<i>Ligne Allan.</i>													
Paquebots-poste de Liverpool	5,857	149	92	155	1,483	42	7	22	25	32	7,864
do Londonderry	899	899
Steamers ordinaires—Liverpool	2,598	47	25	161	1,043	36	26	3,936
do Londonderry	639	639
Glasgow, steamers de Glasgow	2,362	8	11	7	378	2,766
Londres, steamers de Londres	896	1	1	3	15	916
do do Plymouth	74	74
Steamers spéciaux de Liverpool	115	115
do do Queenstown	104	104
<i>Ligne Dominion.</i>													
Paquebots-poste de Liverpool	1,746	30	3	85	443	11	20	52	2,390
do Londonderry	203	63	421	5	9	76	203
Steamers ordinaires de Liverpool	1,169	74	1,817
do do Belfast	303	303
Bristol, steamers de Bristol	428	1	2	4	24	459
<i>Ligne Temperley.</i>													
Steamers de Londres	55	55
Par voie des E.-U., div. navires, etc.	171	41	23	7	242
	13,109	2,491	2,508	475	3,401	100	12	99	378	25	160	24	22,782

Tableau comparatif de l'immigration des années 1885 et 1886, par pays :—

	1885.	1886.
Anglais.....	10,511	13,109
Irlandais.....	2,107	2,491
Ecossais	2,099	2,508
Allemands.....	510	475
Scandinaves	1,489	3,401
Français et Belges.....	104	100
Italiens.....	12
Prussiens.....	50	99
Autrichiens.....	18	25
Roumains.....	160
Arméniens	24
Islandais	93	378
Bosniens.....	49
	<u>17,030</u>	<u>22,782</u>

Sur ce nombre il y avait 8,369 hommes et 2,914 femmes non mariés.

Les passagers d'entrepont se répartissent comme suit par classe de métiers :—

Cultivateurs.....	2,196
Garçons de ferme et journaliers.....	6,966
Ouvriers.....	1,110
Commis.....	139
	<u>10,411</u>

Le tableau suivant indique le nombre d'immigrants qui ont reçu de l'aide de quelque société pour faire la traversée, pendant l'année 1886 :—

Par qui envoyés.	Sexes.		Enfants.	Enfants au-dessous d'un an.	Total.
	Hommes.	Femmes.			
Dr Barnardo, Londres.....	85	72	262	5	424
Mlle Billborough.....	37	42	164	2	245
Mlle Macpherson.....	52	38	116	14	220
Mme Birt.....	35	36	18	8	160
East London Family Emigration Fund. (Lady Hobart).....	58	18	19	22	117
Mlle Rye.....	1	29	67	11	108
Société catholique pour la protection des enfants, Liverpool.....	4	6	71	22	103
Boys' Home, Southwark, Londres.....	59		38		95
Société d'émigration de l'Eglise, Londres (chanoine Cooper).....	61	15	10	8	94
Children's Home, Bonner Road, Londres (Rév. M. Stephenson).....	28	22	38	2	90
Comité catholique d'émigration canadienne, Londres (cardinal Manning).....	49		30	1	80
Waifs and Strays' Association, Londres.....	1		39		40
Shaftesbury's Homes, Londres.....	34				34
Mark Whitwill, Bristol.....	24	7	2		33
Rév. Lord A. Douglas, Londres.....	13		19		32
T. J. Middlemore, Birmingham.....	2		22	4	28
Maison de réforme de Feltham.....	18				18
Ecole d'agriculture Birkdale, Liverpool.....	12				12
Maison de réforme de Red Hill.....	11				11
Ecole d'industrie de Everton Terrace, Liverpool.....	9				9
Ecole d'industrie de Middlesex.....	7				7
Maison de réforme de Bedfordshire.....	6				6
Asile des orphelins de Ballycouree, comté de Tyrone.....	5				5
Maison de réforme de Suffolk.....	5				5
Maison de réforme d'Orford.....	3				3
Ecole industrielle de Warwickshire.....	3				3
Ecole d'industrie Meath, Dublin.....	3				3
Rév. M. Newman, Clevedon.....	2				2
Asile des orphelins protestants, Dublin.....	1				1
	626	285	978	99	1,988

Notre bureau a payé le passage de 2,219 individus, équivalant à 1,885 adultes, y compris 541 individus, équivalant à 482 adultes, qui sont arrivés ici *vid Halifax*, pendant l'hiver 1885-86.

	Individus.	Adultes.
Hommes.....	1,294	1,294
Femmes.....	470	470
Enfants.....	242	121
Enfants au-dessous d'un an.....	213
	<u>2,219</u>	<u>1,885</u>

Nationalités :—

Anglais.....	1,344	1,138½
Irlandais.....	426	377½
Ecossais.....	132	117

	Individus.	Adultes.
Allemands.....	122	83 $\frac{1}{2}$
Scandinaves.....	26	26
Français et Belges.....	92	83 $\frac{1}{2}$
Roumains.....	51	41 $\frac{1}{2}$
Islandais.....	2	2
Russes.....	24	15 $\frac{1}{2}$
	<u>2,219</u>	<u>1,885</u>

Où expédiés :—

	Individus.	Adultes.
Nouvelle-Ecosse.....	22	17
Nouveau-Brunswick.....	14	12 $\frac{1}{2}$
Townships de l'Est.....	117	170 $\frac{1}{2}$
Montréal.....	545	482 $\frac{1}{2}$
Autres localités dans la province de Québec.....	3	3
Ottawa.....	262	238
District Central.....	189	142
Toronto.....	809	655
Ouest de Toronto.....	204	160 $\frac{1}{2}$
Winnipeg.....	4	4
	<u>2,219</u>	<u>1,885</u>

La distribution générale des passagers d'entrepôt, d'après les rapports des chemins de fer le Grand-Tronc, et canadien du Pacifique, était comme suit :—

	Adultes $\frac{1}{2}$
Townships de l'Est.....	500 $\frac{1}{2}$
Montréal.....	2,391 $\frac{1}{2}$
Autres localités dans la Province de Québec.....	130
Total de la Province de Québec.....	3,022
Cité d'Ottawa.....	696 $\frac{1}{2}$
District d'Ottawa.....	317 $\frac{1}{2}$
Cité de Kingston.....	176
District de Kingston.....	800
Toronto.....	2,840
Ouest de Toronto.....	2,155 $\frac{1}{2}$
Total de la Province d'Ontario.....	6,985 $\frac{1}{2}$
Nouveau-Brunswick.....	58 $\frac{1}{2}$
Nouvelle-Ecosse.....	22 $\frac{1}{2}$
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.....	2,211 $\frac{1}{2}$
Colombie-Britannique.....	273
Adultes.....	12,573
Ajoutez le tiers de ce nombre pour les enfants de tous âges.	4,191
Nombre total d'individus restés en Canada.....	16,764
Etats de l'Est.....	175 $\frac{1}{2}$
Etats de l'Ouest.....	3,679 $\frac{1}{2}$
	<u>3,255</u>

Etat du nombre d'immigrants arrivés au port de Québec, avec indication des pays d'où ils étaient partis, pendant les saisons de 1885 et 1886 :—

Angleterre.

	1885.	1886.
Liverpool.....	12,105	6,122
Londres.....	826	971
Plymouth.....	91	74
Bristol.....	156	459
	<u>13,178</u>	<u>17,626</u>

Irlande.

	1885.	1886.
Londonderry.....	1,276	1,741
Belfast.....	310	303
Queenstown.....	46	104
	<u>1,632</u>	<u>2,148</u>

Ecosse.

	1885.	1886.
Glasgow.....	1,942	2,766
Via les Etats-Unis, navires divers, etc.....	278	242

RÉCAPITULATION.

	1885.	1886.
Angleterre.....	13,178	17,626
Irlande.....	1,632	2,148
Ecosse.....	1,942	2,766
Via Etats-Unis, etc.....	278	242
	<u>17,030</u>	<u>22,782</u>

ÉTAT comparatif du nombre d'immigrants arrivés au port de Québec, depuis 1829 jusqu'à 1886, inclusivement.

Année.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Allemagne et Norvège.	Autres pays.	Total.
1829-1833.....	43,386	102,266	20,143	15	1,889	167,699
1834-1838.....	28,561	54,904	11,061	485	1,346	96,357
1839-1843.....	30,791	74,981	16,311	1,777	123,860
1844-1848.....	60,458	112,192	12,797	9,728	1,219	196,394
1849.....	8,980	23,126	4,984	436	968	48,494
1850.....	9,887	17,976	2,879	839	701	32,292
1851.....	9,677	22,381	7,042	870	1,106	41,076
1852.....	9,276	15,983	5,477	7,256	1,184	39,176
1853.....	9,585	14,417	4,745	7,456	496	36,699
1854.....	18,175	16,165	6,446	11,537	857	53,180
1855.....	6,754	4,106	4,859	4,864	691	21,274
1856.....	10,353	1,688	2,794	7,343	261	22,439
1857.....	15,471	2,016	3,218	11,368	24	32,097
1858.....	6,441	1,153	1,424	3,578	214	12,810
1859.....	4,846	417	793	2,722	8,778
1860.....	6,481	376	979	2,314	10,150
1861.....	7,780	413	1,112	10,618	19,923
1862.....	6,877	4,545	2,979	7,728	47	22,176
1863.....	6,317	4,919	3,959	4,182	12	19,419
1864.....	5,013	3,767	2,914	7,453	19,147
1865.....	9,296	4,681	2,601	4,770	6	21,355
1866.....	7,235	2,231	2,222	16,958	3	28,648
1867.....	9,509	2,997	1,793	16,453	5	30,757
1868.....	16,173	2,585	1,924	13,607	11	34,300
1869.....	27,876	2,743	2,867	9,626	2	43,114
1870.....	27,183	2,534	5,356	3,396	6	44,475
1871.....	23,710	2,893	4,984	5,391	42	37,020
1872.....	21,712	3,274	5,022	4,414	321	34,743
1873.....	25,129	4,236	4,803	2,010	723	36,901
1874.....	17,631	2,503	2,491	857	412	23,894
1875.....	12,456	1,252	1,768	562	16,038
1876.....	7,720	688	2,131	362	10,901
1877.....	5,927	663	829	324	7,743
1878.....	7,500	913	1,425	457	10,295
1879.....	14,118	1,088	1,602	448	17,251
1880.....	18,647	2,485	2,485	1,020	24,597
1881.....	24,426	2,480	2,361	471	30,238
1882.....	33,650	5,992	4,476	732	44,850
1883.....	29,003	10,638	5,460	865	45,966
1884.....	24,035	3,590	3,075	829	31,529
1885.....	13,178	1,632	1,942	278	17,030
1886.....	17,626	2,148	2,766	242	22,782
	695,844	542,067	182,159	184,284	20,913	1,628,267

Moyenne annuelle, 23,073.

L. STAFFORD,
Agent officiel d'immigration.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1886.

TABLEAU n° 1.—Relevé numérique des émigrants qui sont embarqués pour le Canada; des naissances et des décès pendant la traversée et en quarantaine; des émigrants débarqués à Québec (par sexes et par adultes et enfant), avec indication des pays d'où ils venaient; et aussi, des arrivages des navires et de leur tonnage, et de la durée moyenne des traversées, pendant la saison de navigation de 1886.

PAYS DE DÉPART.	CLASSE DE NAVIRES.	Nombre de navires.	Durée moyenne de la traversée.	Tonnage.	NOMBRE D'IMMIGRANTS EMBARQUÉS.						NAISSANCES.						DÉCÈS DURANT LA TRAVERSÉE.							
					Passagers de cabine.	Sexe masc.	Sexe fem.	Adultes.	Sexe masc.	Sexe fem.	Enfants de 1 à 12 ans.	Sexe masc.	Sexe fem.	Enfants.	Passagers d'entrepont.	Sexe masc.	Sexe fem.	Adultes.	Sexe masc.	Sexe fem.	Enfants.	Sexe masc.	Sexe fem.	Enfants.
Angleterre	Vapeurs	90	12	207,943	2,443	7,948	3,897	1,388	1,430	525	15,188	2	2	17,635	2	1	1	2	6					
Irlande	Vapeurs.				100	1,028	693	151	139	47	2,048			2,148										
Écosse	Vapeurs.	21	11	47,459	85	1,263	751	278	277	110	2,679	2		2,766										
Allemagne	do																							
Norvège et Suède	do																							
Via États-Unis	Navir. div. etc.					173	20	27	11	11	242			242										
						2,628	10,412	5,361	1,844	1,847	693	20,157	4	2	22,791	2	1	1	2	6				
Totaux		111		255,402																				

* Les vapeurs relachant à des ports d'Irlande sont compris avec ceux d'Angleterre.

TABEAU N° 1—Fin.

PAYS DE DÉPART.	CLASS.	DÉCÈS EN QUARANTAINE.						TOTAL DES DÉCÈS.	NOMBRE D'ÉMIGRANTS DÉBARQUÉS À QUÉBEC.						GRAND TOTAL DÉBARQUÉS À QUÉBEC.			
		Adultes.			Enfants.				Total.	Adultes.	Enfants.		Passagers d'entre-pont.	Passagers de cabine.				
		Sexe masc.	Sexe fémin.	Total.	Sexe masc.	Sexe fémin.	Total.				Sexe masc.	Sexe fémin.						
Angleterre	Vapeurs	1	1	2	1	1	2	7,947	3,886	1,386	1,429	9,333	5,325	526	15,184	2,442	17,626	
	
Irlande	Vapeurs	1,028	693	151	129	1,179	822	47	2,049	100	2,149	
	
Ecosse	Vapeurs	1,263	761	278	277	1,541	1,028	112	2,661	85	2,746	
	
Allemagne	do
	
Norvège et Suède	do
	
V ^o États-Unis	Nav. div., etc.
	
Totaux	

CLASSIFICATION DES PASSAGERS DE CABINE.

Hommes	1,525
Femmes	914
Enfants	188
Total	2,627

L. STAFFORD,
Agent.

Les immigrants de 1886 appartenait aux classes ordinaires et furent débarqués en bonne santé.

Comparativement à 1885, le nombre des immigrants a augmenté cette année de 5,752, ou d'à peu près 33 pour 100; c'est un excellent signe, attendu que la demande de la main-d'œuvre n'était pas pressante, et je ne doute pas qu'il y ait l'année prochaine et les années suivantes une augmentation correspondante.

Les immigrants à destination du Manitoba et du Nord-Ouest appartenait à la même classe supérieure que les années dernières, mais ils étaient en bien plus grand nombre. Un fait à noter, c'est l'augmentation considérable dans le nombre de ceux qui se rendaient à la Colombie-Britannique. Depuis quelque temps, l'attention se porte sur cette dernière province et je suis convaincu que l'immigration n'y fera qu'augmenter à mesure qu'on en connaîtra mieux les ressources.

La demande des garçons de ferme a été bonne et tous ces derniers ont trouvé de l'occupation dès leur arrivée. Quant aux servantes, cuisinières, bonnes, etc., l'offre n'a pas égalé la demande.

Il me fait plaisir de constater qu'on est à construire de nouveaux et spacieux bâtiments pour les fins d'immigration sur la levée Louise. Je serais heureux maintenant d'apprendre que le quai, en face du nouveau hangar aux bagages, sera réparé de manière à permettre aux steamers d'y débarquer les passagers le printemps prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. STAFFORD,

Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

A l'honorable

ministre de l'agriculture,

Ottawa.

No 2.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A MONTRÉAL.

(M. JOHN J. DALEY.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
MONTRÉAL, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon dix-septième rapport annuel sur les opérations de cette agence, ainsi que les états tabulaires ci-annexés, pour l'année terminée le 31 décembre 1886.

Destination des immigrants.

L'état A indique le nombre d'immigrants arrivés à cette agence, leur nationalité, leurs métiers ou occupations, ainsi que le nombre de ceux qui ont obtenu des billets de passage gratuits.

Lieu de destination.

L'état B indique les endroits où les immigrants ont été expédiés par cette agence en 1886 et ceux qui ont obtenu des billets de passage gratuits.

Arrivés viâ les Etats-Unis.

L'état C indique le nombre d'immigrants arrivés des Etats-Unis, viz. :—viâ New-York, Boston et Portland et le montant approximatif du capital apporté par eux.

Jeunes immigrants.

L'état D indique le nombre d'enfants qui sont arrivés sous les soins et la conduite de messieurs et dames charitables. Ces enfants étaient en bonne santé, robustes et bien élevés; ils paraissaient envisager l'avenir avec plaisir et deviendront sans doute de bons colons.

Main-d'œuvre dont on a besoin.

L'état E indique le nombre des immigrants dont on a eu besoin dans cette agence pendant l'année terminée le 31 décembre 1886.

Aliments et vêtements.

L'état F indique le prix en détail des aliments et vêtements ordinaires des classes ouvrières à Montréal.

Gages.

L'état G donne le prix moyen des gages payés à Montréal aux artisans, journaliers et domestiques.

Immigrants débarqués au port de Montréal.

L'état H indique le nombre des immigrants amenés par la ligne Beaver, de Liverpool, et débarqués au port de Montréal durant l'été de 1886, auxquels j'ai veillé moi-même avec le personnel de cette agence.

Santé des immigrants.

Les immigrants arrivés cette année jouissaient tous d'une santé excellente. Il n'a été constaté aucune maladie contagieuse ou pestilentielle, par suite sans doute, des précautions prises à la quarantaine.

Demande de main-d'œuvre.

Les quelques remarques que je désire faire à ce sujet trouveront leur place lorsqu'il sera parlé des classes de main-d'œuvre dont on a ou non besoin à cette agence.

Garçons de ferme.

Il y a constamment eu une forte demande de cette classe de travailleurs dans le cours du printemps et de l'été et plusieurs cents immigrants nouvellement arrivés ont trouvé de l'emploi par l'entremise de l'agence. Règle générale ils ont donné pleine satisfaction aux cultivateurs qui les ont engagés.

Servantes pour les fermes.

Je dois faire remarquer que la demande de cette classe de servantes a été beaucoup plus considérable cette année que les années précédentes. L'agence a reçu un très grand nombre de demandes et les servantes ont été envoyées chez les cultivateurs aussitôt que possible après leur arrivée.

Journaliers ordinaires.

Cette classe de travailleurs a été en grande demande et les gages bons. On en avait besoin pour les importants travaux publics qui se font dans cette ville et le voisinage. Je puis mentionner entr'autres le nouveau pont du chemin de fer canadien du Pacifique sur le Saint-Laurent, à Lachine, la ligne directe de Smith's Falls à Lachine et le prolongement de cette ligne sur la rive sud du Saint-Laurent. Beaucoup ont aussi trouvé de l'emploi sur le port ainsi que dans d'autres entreprises publiques ou privées d'une plus ou moins grande importance. Bref la demande de journaliers a beaucoup augmenté l'année dernière.

Artisans.

Je désire dire relativement aux artisans que la demande se limite à quelques ouvriers particuliers. Cette année on a eu besoin de bons charpentiers, maçons en pierres et en briques, ébénistes et forgerons. Quelques ouvriers de chacun de ces métiers, qui possèderaient des outils pourraient trouver de l'occupation pendant la saison des affaires. Mais qu'en le remarque bien je dis quelques uns seulement, et je conseillerais aux artisans en général qui ont des situations permanentes et lucratives dans leur pays d'y demeurer plutôt que de courir le risque de faire fiasco ici.

Servantes.

Il y a toujours une forte demande de servantes, cuisinières, etc., et on aurait pu fournir des places à de bons gages, l'année dernière, à beaucoup plus de personnes que celles qui sont venues. Tous les immigrants de cette classe ont obtenu immédiatement après leur arrivée de bonnes et respectables situations.

On n'a pas besoin d'hommes de profession et de commis.

Cette classe d'immigrants n'a rien à gagner à venir ici, car toutes les professions sont encombrées. L'offre est de beaucoup plus considérable que la demande, mais si ces gens ose y venir tenter fortune, je leur conseillerais d'apporter avec eux des capitaux soit pour commencer eux-mêmes des opérations commerciales, ou pour s'associer avec d'autres pour pratiquer une profession ou exploiter un commerce déjà établi. Malgré les avertissements opportuns insérés dans les brochures que le gouvernement

fédéral a fait distribuer partout dans le Royaume-Uni et sur le continent d'Europe pour détourner cette classe de personnes de l'idée d'émigrer ici, beaucoup persistent à y venir, mais elles n'y récoltent que de la misère et des déceptions.

Achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique.

La compagnie et le gouvernement ont droit de se féliciter de l'achèvement du chemin de fer canadien du Pacifique, de Montréal à la Colombie-Britannique, lequel donne une forte impulsion au commerce de cette ville.

L'Exposition des colonies.

Je me permettrai d'ajouter que l'exposition des colonies qui a eu lieu à Londres pendant l'année dernière sera d'un grand avantage au Canada, car on a fait connaître aux autres nations toutes les industries et ressources de notre pays. Cela aura certainement pour effet d'engager une grande affluence d'immigrants de la meilleure classe à se diriger vers le Canada l'année prochaine.

Conclusion.

Avant de terminer ces observations je désire offrir mes sincères remerciements aux différents officiers et au personnel du chemin de fer le Grand-Tronc, du chemin de fer canadien du Pacifique, des différentes lignes de steamer, celles des Allan, Dominion et Beaver, ainsi qu'aux officiers de douane de qui j'ai reçu en toute occasion l'attention la plus courtoise et la coopération la plus obligeante.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN J. DALEY,

Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

A l'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABIEAU A.—Relevé annuel du mouvement de l'immigration (arrivées et départs) à l'agence de Montréal, pour l'année terminée le 31 décembre 1886.

Mois.	Immigrants arrivés par voie du Saint-Laurent et d'Haifax.		Immigrants arrivés par voie des États-Unis.		SEXES.		NATIONALITÉS.						ÉTATS ET MÉTIERS.				DESTINATION GÉNÉRALE.						TOTAL.			
	H.	F.	Enfants.	Nombre total.	Anglais.	Irlandais.	Rocossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Fermiers.	Gaçons de ferme et journaliers.	Artisans.	Commis, régoclients, etc.	Servantes.	N.-E.	N.-B.	L.P.E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.		Colombie-Britannique.	États de l'Est.	États de l'Ouest.
1886.																										
Janvier.....	7	1	1	7	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	7
Février.....	7	4	1	11	11	1	1	1	1	1	1	2	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11
Mars.....	1	3	1	4	3	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4
Avril.....	1	3	2	6	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6
Mai.....	1	1	1	3	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4
Juin.....	1	3	1	4	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4
Juillet.....	3	3	3	6	5	1	1	1	1	1	1	3	8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6
Août.....	6	8	1	14	13	1	1	1	1	1	1	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	14
Septembre.....	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Octobre.....	4	6	1	10	6	4	1	1	1	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Novembre.....	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Décembre.....	30	29	5	64	52	11	1	1	1	1	1	14	16	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	64

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1886.

ETAT B.—Indiquant les localités vers lesquelles ont été dirigés les 64 immigrants arrivés pendant l'année 1886.

Localités.	Nombre d'immigrants.	Localités.	Nombre d'immigrants.
		Report.....	14½
Alliston.....	1½	Ottawa	9
Brockville	1	Papineauville	2
Berthier.....	1	Peterboro'	1
Cobourg.....	1	Québec.....	1
Cowansville	2	St.-Hyacinthe	2
Granby.....	5	St.-Jean, Qué.....	1
Lacolle.....	1	Toronto.....	8
Lancaster.....	1	Valleyfield	13
Lachute.....	1	Waterloo.....	7
A reporter	14½	Total (64 âmes).....	58½

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1886.

ETAT C.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de Montréal, *via* les Etats-Unis, pendant l'année 1886.

Date.	Via New York.	Via Boston.	Via Portland.	DESTINATION.					Argent.	Total âmes.
				Province de Québec.	Province d'Ontario.	Province du Manitoba.	Etats de l'Ouest.	Etats de l'Est.		
1886.									\$	
Janvier.....	83	68	83	53	143	6	30	30,200	232
Février.....	70	68	189	69	156	12	90	36,900	327
Mars.....	73	87	253	51	180	14	168	33,100	413
Avril.....	73	75	981	50	324	21	734	48,500	1,129
Mai.....	55	58	60	32	98	22	31	33,500	173
Juin.....	75	109	34	44	117	27	30	41,500	218
Juillet.....	96	124	52	121	25	22	45,500	220
Août.....	97	91	48	101	17	22	40,000	183
Septembre.....	79	108	41	103	15	28	47,500	187
Octobre.....	81	85	45	89	14	18	40,500	166
Novembre.....	104	60	37	94	10	23	37,500	164
Décembre.....	80	84	110	60	150	13	51	50,500	274
Totaux...	966	1,015	1,710	582	1,676	196	1,237	490,200	3,691

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1886.

ETAT D.—Indiquant le nombre d'enfants reçus à cette agence, aux soins de qui, et leur destination, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Date.	Nom de la personne.	Nombre d'enfants.	Destination.
1886.			
7 avril	M. Owen.....	191	Peterboro.
20 do	M. Merry.....	63	Stratford.
21 do	M. Wallace.....	117	Belleville.
2 mai	M. Hills.....	54	Hamilton.
10 do	M. Ward.....	33	do
4 juin	Mlle Būbrough.....	119	Belleville.
7 do	Mme. Later.....	14	do
7 do	Mme Merry.....	91	Stratford.
8 do	M. Brace.....	99	Toronto.
8 do	Mme Lacey.....	36	Kingston.
13 do	Mlle Petty.....	30	Belleville.
17 do	Mlle Smith.....	35	Hamilton.
26 do	M. Owen.....	192	Peterboro'.
26 do	Mme Evans.....	100	London, Ont.
18 juillet.....	Rév. Sedden.....	66	Ottawa.
24 do	Mlle Joyce.....	175	Peterboro'.
8 août	Mlle Rye.....	110	Refuge de Niagara.
8 do	Mlle McPherson.....	67	Stratford.
29 do	Mlle Lacey.....	68	Kingston.
3 oct.	M. Owen.....	58	Peterboro'.
		1,718	

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1886.

ETAT E.—Rapport des immigrants demandés à l'agence de Montreal, pendant l'année 1886.

Classe de main-d'œuvre.	Nombre.	Observations.
Briquetiers.....	15	
Forgerons.....	28	
Chaudronniers.....	2	
Relieurs.....	3	
Boulangers.....	5	
Brasseurs.....	25	
Maçons en briques.....	45	
Charpentiers.....	35	
Ebénistes.....	12	
Tonneliers.....	7	
Tisserands, filature.....		Il n'y a pas eu de demande de cette classe de main-d'œuvre à l'agence.
Fileurs do.....		do do
Cardeurs do.....		do do
Teinturiers do.....		do do
Servantes-cuisinières.....	175	
do bonnes.....	67	
do blanchisseuses.....	38	
do générales.....	305	
Femme de chambre.....	39	
Servantes de ferme.....	65	
Souffleurs de verre.....		do do
Selliers.....	5	
Journaliers, ferme.....	196	
do ordinaires.....	290	
Ouvriers, limeurs.....		do do
do tourneurs.....		do do
do ajusteurs.....		do do
do mouleurs.....	9	
do constructeurs de moulins.....		do do
do modeleurs.....		do do
Meuniers.....		do do
Peintres.....	6	
Plâtriers.....	8	
Plombiers.....	4	
Carriers.....	45	
Riveurs.....		do do
Main-d'œuvre, fabrique de chaudières.....		do do
Maçons.....	13	
Tailleurs de pierre.....	9	
Cordonniers.....	15	
Tailleurs.....	8	
Ferblantiers.....	6	
Tisserands, manufact. de tissus de laine.....		do do
Fileurs do.....		do do
Cardeurs do.....		do do
Tricoteurs do.....		do do
Teinturiers do.....		do do

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1886.

ÉTAT F.—Liste des prix de détail des comestibles ordinaires et du vêtement requis par les classes ouvrières à l'agence de Montréal, 1886.

Provisions, etc.	\$ cts.	Vêtements, etc.	\$ cts.
Lard séché, par lb.....	0 12	Habits de dessous, tweed, de \$3.50 à.....	5 00
Pain blanc, 4 lbs., 15c.; pain bis, 6 lbs....	0 15	Pardessus, tweed, de \$8 à.....	12 00
Beurre, salé, par lb.....	0 20	Pantalons, tweed, de \$2.50 à.....	3 50
do frais, par lb., 22c. à.....	0 25	Gilets, tweed, de \$1.00 à.....	1 50
Boeuf, par lb., 12c.; mouton, 10c.; veau, 12c.; lare.....	0 10	Chemises, flanelle, de \$1.50 à.....	2 00
Bière, par pinte.....	0 10	do coton.....	1 00
Chandelles, par lb.....	0 08	do tricot.....	0 75
Fromage, par lb.....	0 15	Ceçons de laine.....	0 75
Café, par lb.....	0 25	Chapeaux, feutre, de \$1 à.....	2 50
Farine de blé-d'inde, par 100 lbs., \$2.50 à	3 00	Chaussons de laine.....	0 25
Œufs, par douzaine, 20c. à.....	0 25	do coton.....	0 20
Farine, par baril, meilleure qualité.....	4 25	Couvertures, par paire, \$3 à.....	5 00
do deuxième do.....	4 00	Paillassons, de \$1 à.....	1 50
Farine de sarrasin, par 100 lbs., \$3 50 à	4 00	Flanelle, par verge, de 35c à.....	0 50
Poisson, morue, sèche ou verte, p. qtx, \$4 à	4 50	Coton pour les chemises, par vg de 8c à.	0 10
Bois de chauffage, par corde, \$4.50 à.....	5 50	do draps, par vg., de 6c à..	0 10
Jambon, par lb.....	0 12	Etoffe canadienne, par verge, de 35c. à..	0 50
Épaules de lard, par lb.....	0 10	Chaussures, hommes, \$2 50; femmes.....	2 00
Hareng, par brl., grand brl.....	6 00	Bottes, hommes, \$3.50; femmes.....	2 50
Moutarde, par lb.....	0 20	Socques en caoutchouc, hommes, 75c.; femmes.....	0 40
Lait, par pinte.....	0 06		
Farine d'avoine, par 100 lbs., 3.50 à.....	4 00		
Poivre, par lb.....	0 40		
Pommes de terre, par boisseau.....	0 50		
Riz, par lb.....	0 05		
Savon jaune, par lb.....	0 07		
Cassonade, par lb., 5c. à.....	0 06		
Sel, par lb. 40c à.....	0 01		
Thé, noir, par lb., 40c.....	0 50		
Thé, vert, par lb., 40c. à.....	0 50		
Tabac, par lb.....	0 50		

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1886.

ÉTAT G.—Moyenne des gages payés à l'agence de Montréal, pendant l'année 1886.

Journaliers de ferme, par jour, sans pension....	\$ 1 00 à	\$ 1 25
do par mois, avec pension ..	15 00	25 00
Servantes de ferme, par mois, avec pension.....	6 00	10 00
Maçons, par jour, sans pension.....	1 50	2 00
Briquetiers do do	1 50	2 50
Charpentiers do do	1 50	2 00
Bûcherons, par mois, sans pension	22 00	28 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension.	1 50	2 00
Forgerons do do	1 50	2 00
Charrons do do	1 25	1 50
Jardiniers, par mois, avec pension.....	20 00	25 00
do par jour, sans pension.....	1 00	1 25
Cuisinières, par mois.....	8 00	10 00
Blanchisseuses, par jour.....	0 75	1 00
Servantes domestiques, par mois.....	5 00	10 00
Journaliers en général, par jour, sans pension...	1 00	1 25
Mineurs, par jour.....	1 50	2 00
Ouvriers de moulins, par jour.....	1 00	1 50
Conducteurs de locomotives.....	1 75	2 50
Selliers, par jour.....	1 25	2 00
Cordonniers, par jour.....	1 25	2 00
Tailleurs, par jour.....	1 00	2 00
Tonnelliers, par jour.....	1 00	2 00
Ferblantiers.....	1 00	2 00

JOHN J. DALEY.

Agent officiel d'immigration.

MONTRÉAL, 31 décembre, 1886.

ETAT H. -- Il indique le nombre d'immigrants transportés par les paquebots de la ligne Beaver, depuis Liverpool jusqu'au port de Montréal, pendant la saison d'été, 1886.

Date de l'arrivée à Montréal.	Passagers d'entre-pont pour le Canada			Passagers d'entre-pont pour les E.-U.			Total des passagers d'entre-pont.			Passagers d'entre-pont.			Passagers de cabine.			Observations.
	Adultes	Enfants	Enfants au-dess. d'un an.	Adultes	Enfants	Enfants au-dess. d'un an.	Adultes	Enfants	Enfants au-dess. d'un an.	Adultes	Enfants	Enfants au-dess. d'un an.	Adultes	Enfants	Enfants au-dess. d'un an.	
3 mai....	91	17	9	6	1	1	97	17	9	8
3 do	180	46	17	24	1	204	204	47	18	3
17 do	32	9	1	25	3	57	57	12	12
21 do	87	24	6	46	12	133	133	36	8
31 do	66	14	6	23	2	89	89	23	8
9 juin	49	13	1	12	61	61	12	1
12 do	121	66	6	16	4	134	134	70	6
23 do	33	15	3	16	2	49	49	17	4
23 do	295	151	8	42	31	337	337	182	15
26 do	47	11	3	23	7	70	70	11	3
26 do	50	11	1	1	51	51	11	1
16 do	60	11	1	1	51	51	11	1
26 do	46	11	3	17	7	58	58	18	9
30 do	42	8	1	9	2	51	51	10	2
7 août	25	1	9	4	34	34	5	2
20 do	52	8	1	7	2	59	59	8	2
3 do	46	10	1	7	2	63	63	12	1
12 do	20	4	1	5	4	25	25	8	2
20 do	23	4	23	23	4
20 do	32	9	3	10	42	42	9	3
25 do	75	14	4	11	2	86	86	16	4
8 oct.	31	15	1	10	41	41	15	1
20 do	7	7	7
26 do	32	8	4	9	37	37	8	4
30 do	46	7	2	9	55	55	7	2
14 nov. ..	475	79	335	87	25	1,863	562	104	2	49	8
Totaux	1,528	475	79	335	87	25	1,863	562	104	93	20	2	400	49	8

Nombre total de passagers d'entre-pont arrivés en Canada..... 1,786 adultes—Nombre total des passagers de cabine arrivés au Canada, 427.

do de 2e classe 103 do
do d'entre-pont arrivés aux Etats-Unis..... 385 do

Total..... 2,274

MONTRÉAL, 31 décembre 1886.

JNO. J. DALEY, agent officiel d'immigration.

N° 3.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION A OTTAWA.

(M. W. WILLS.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,

OTTAWA, 6 janvier 1887.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel accompagné des relevés ordinaires sur les opérations de 1886.

ARRIVÉES.

Nationalité.	Via le St-Laurent.	Via les Etats-Unis.	Total.
Anglais	666	20	686
Irlandais.....	277	11	288
Ecossais	97	23	120
Allemands	142	112	254
Scandinaves	75	70	145
Français	3	17	20
Finlandais	2	26	28
Autres pays	18	...	18
Total.....	<u>1,280</u>	<u>279</u>	<u>1,559</u>

Tableau du nombre des immigrants qui ont reçu des billets de passage gratuits et ont été nourris, 312 âmes, équivalant à 309 adultes.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Anglais.....	133	25	41	199
Irlandais	29	13	3	45
Ecossais	5	4	3	12
Allemands.....	34	9	17	60
Scandinaves	15	1	...	16
Français	5	2	2	9
Finlandais	1	1
Total.....	<u>232</u>	<u>54</u>	<u>66</u>	<u>342</u>

Le capital apporté par les immigrants a été de \$12,400. On peut ajouter à ce chiffre la valeur des effets apportés par les colons venus des Etats-Unis. Mais le ministère des douanes vous fait rapport directement au sujet de ces immigrants, voilà pourquoi ce chiffre ne figure pas dans le tableau qui précède.

Voici les endroits vers lesquels ont été dirigés les immigrants :

Province d'Ontario :

Cité d'Ottawa	655
Cité de Toronto.....	8
do Berlin.....	5
do Brockville	4
do Kingston	3
do London	2
do Hamilton	1

Comté de Carleton	197	
do Renfrew	176	
do Grenville	78	
do Lanark	40	
do Glengarry	28	
do Russell	22	
do Prescott	11	
do Stormont	9	
do Leeds	8	
do Waterloo	5	
do Perth	3	
do Hastings	3	
do Wellington	1	
do Elgin	1	
District de Nipissing	29	
do Algoma	18	
do Muskoka	10	
		1,317
Province de Québec :		
Cité de Québec	3	
do Montréal	11	
Comté d'Ottawa	115	
do de Pontiac	33	
		162
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest :		
Winnipeg	67	
Calgary	4	
Medicine-Hat	2	
Fort-Qu'Appelle	2	
Fleming	2	
		77
Colombie-Britannique :		
Victoria	3	
		3
Total		<u>1,559</u>

Les sommes d'argent envoyées en Angleterre et en Europe par des immigrants établis ici dernièrement et précédemment, dans le but d'aider leurs parents et amis à venir au Canada, ont été comme suit :

Anglais	\$ 484 00
Irlandais	881 51
Ecossois	152 00
Allemands	1,168 93
Scandinaves	261 50
Total	<u>\$2,947 94</u>

La majorité des nouveaux immigrants se composaient de garçons de ferme qui n'eurent aucune peine à se placer à des gages de \$150 à \$180 par année, avec la pension, etc., ainsi que des jeunes gens qui ont obtenu de \$72 à \$100 par année avec la pension, etc., pour se rendre utiles sur les fermes.

Il est arrivé 652 personnes de plus que l'année dernière. Tous ceux qui sont venus à l'agence étaient d'une classe qui pouvait soutenir avantageusement la comparaison avec celle d'aucune des années précédentes.

Somme toute la santé des immigrants était bonne et il n'a été constaté aucun cas de maladie contagieuse. De prompts soins ont été donnés aux quelques personnes qui en ont eu besoin et aucun des immigrants de mon district n'est mort pendant l'année.

La demande des servantes a été très grande; il a été enregistré 343 demandes, mais l'offre a été de beaucoup moindre. Il n'est venu l'année dernière que 101 servantes qui ont obtenu des gages de \$6 à \$8 par mois. Quelques-unes parmi les plus capables ont eu jusqu'à \$10.

Il est arrivé à l'agence quelques commis et autres personnes qui n'avaient pas l'habitude du travail manuel; j'ai éprouvé comme les années dernières beaucoup de difficultés à les placer. J'ai cependant fini par leur trouver des situations de différentes sortes, et si j'en juge par la manière qu'ils se sont mis à l'œuvre, je ne doute pas que ces derniers s'établissent définitivement ici comme d'autres l'ont fait avant eux.

Conformément aux instructions reçues du département j'ai visité pendant l'autonne 150 enfants des dépôts de mendicite envoyés au Canada par des institutions de charité d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse et qui ont été placés dans mon agence, viz: dans la cité d'Ottawa et dans les comtés de Carleton, Russell, Renfrew, Ottawa et Pontiac. Je puis dire en toute justice qu'on a pris beaucoup de soin pour placer ces enfants, car sauf deux tous les autres étaient installés confortablement.

Comme l'adresse n'était pas toujours bien indiquée j'ai éprouvé beaucoup de difficultés à trouver quelques-uns de ces enfants, et s'il me faut continuer à faire cette inspection, je suggérerais respectueusement qu'on demande aux personnes de la Grande-Bretagne qui les envoient de donner ces adresses avec plus de précision. Cela éviterait les frais de se rendre deux fois au même endroit, et dans quelques cas, de chercher pendant toute une journée pour trouver une adresse mal donnée.

J'ai visité les établissements allemands des townships de Sebastopol, Lyndoch et Brudenell, dans le comté de Renfrew, et j'ai constaté qu'il a été fait beaucoup de progrès depuis l'année dernière. Tous les colons sont industriels et prospères; leurs troupeaux sont plus nombreux et ils possèdent plus d'instruments aratoires. Le manque de chemin est le seul désavantage dans cette partie du pays, car les routes actuelles sont impraticables si ce n'est pendant l'hiver. Vingt wagons qui ont été amérés à cet établissement pendant l'hiver n'ont jamais été utilisés faute de chemins.

Comme on a à peu près terminé le chemin de fer dans ce voisinage et qu'il reste peu de travaux publics à exécuter dans mon district il sera plus difficile que par le passé d'y trouver de l'occupation pour les journaliers ordinaires. On devrait faire connaître ce fait aux agents en Angleterre afin que ceux qui voudraient se rendre ici dans l'espérance d'y trouver de l'emploi ne soient pas désappointés.

La corporation d'Ottawa ayant repris possession du bâtiment qui a servi jusqu'ici de dépôt d'immigrants il n'y a plus maintenant dans l'agence de local pour accommoder les nouveaux venus. Cependant comme ce bâtiment ne se trouvait plus sur le chemin depuis que les immigrants arrivent par le chemin de fer Canada Atlantique, à la rue Elgin, ou par le chemin de fer canadien du Pacifique, à la gare Union, je me permettrai d'attirer respectueusement votre attention sur la nécessité de se procurer un bâtiment convenable à l'une ou l'autre de ces stations, suivant que vous le jugerez à propos. Les personnes qui se rendent au Manitoba ou au Nord-Ouest doivent souvent demeurer ici toute une journée pour prendre le convoi du Pacifique, et si l'on n'y veille ces dernières pourront devenir les victimes des escrocs et autres toujours à l'affût des simples. Ce besoin est urgent et je me permets d'y attirer spécialement votre attention.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. WILLS,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
ministre de l'agriculture, Ottawa.

Etat indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence d'Ottawa, pendant l'année terminée le 31 décembre 1886.

	ANGLAIS.			IRLANDAIS.			ÉCOSSAIS.			ALLEMANDS.			SCANDINAVES.			FRANÇAIS.			FINLAN-DAIS.			AUTRES CONTREES.			GRAND TOTAL.								
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.						
1886.																																	
Janvier	4	4	6	6	2	2	5	4	4	13	10	10					
Février	5	5	3	1	4	1	7	2	4	13	1	1					
Mars	18	4	6	4	2	6	4	3	15					
Avril	36	9	1	46	12	5	2	19	2	1					
Mai	86	8	50	144	49	24	11	84	22	4	30	39	20	30	89	14	5	5	24	4	2					
Jun.	70	22	12	104	43	16	4	63	17	3	21	21	14	8	43	18	6	2	26					
Juillet	88	11	12	111	11	6	4	21	7	6	13	10	8	4	22	12	1					
1 ^{er} Août	34	17	28	79	13	6	7	26	5	4	10	19	5	3	27	17	2	21					
2 ^e " "	30	15	10	55	8	10	15	3	1	4	11	4	8	23	8	4	13					
3 ^e " "	33	15	19	67	5	11	16	2	1	3	6	2	3	7	13	2					
4 ^e " "	18	4	3	25	12	7	19	1	7	8	6	5	2	13	6					
5 ^e " "	5	5	8	18	5	1	6	1	2	3	4	1					
Total	427	110	149	685	171	89	28	288	56	30	25	120	122	66	66	264	110	25	10	145	11	2	13	35	10	5	3	18	951	327	281	1519

W. J. WILLS,
Agent officiel d'immigration.

OTTAWA, 31 décembre, 1886.

N° 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE KINGSTON.

(M. R. MACPHERSON.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
KINGSTON, 31 décembre 1886.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus mon rapport annuel sur le mouvement de l'immigration à cette agence pour l'année terminée le 31 décembre 1886. Je vous transmets également un état de la moyenne des gages payés à Kingston ainsi que la liste des prix de détail des comestibles ordinaires et du vêtement requis par les classes ouvrières.

Le nombre des immigrants qui sont demeurés dans cette agence pendant l'année 1886 a dépassé d'un peu plus de quinze pour cent celui de l'année précédente. Ces immigrants appartenaient en général à une bonne classe et ont tous été placés d'une manière satisfaisante et à de bons gages.

Autant que j'ai pu m'en assurer le capital et la valeur des effets apportés dans ce district par les immigrants dans le cours de la dernière saison se sont élevés au chiffre de \$53 260.

Les demandes de garçons de ferme n'ont pas été si nombreuses cette année que pendant l'année 1885, cependant l'offre a été loin de répondre à la demande et j'aurais pu placer à de bons gages un bien plus grand nombre de travailleurs. Quant aux servantes je n'ai pu satisfaire le vingtième des demandes. Je m'attends à ce qu'il y ait une forte demande de garçons de ferme et de servantes la saison prochaine et j'espère qu'il viendra bon nombre de personnes de ces classes dans mon district, dans le cours de l'année.

L'immigration des enfants augmente considérablement dans cette agence et comme ces enfants donnent en général satisfaction aux personnes chez lesquelles ils sont placés et que d'un autre côté il en est pris grand soin je suis convaincu que le Canada profite de cette classe d'immigrants et que les enfants en retirent de grands avantages. Il y en a naturellement qui ont tourné à mal et d'autres qui n'ont pas été placés tout aussi bien qu'il l'aurait fallu, mais le nombre de ces derniers, à tout prendre, ne forme qu'une bien faible proportion.

Il y a eu peu de cas de maladie parmi les immigrants qui sont arrivés dans ce district et aucun d'une nature grave; leur santé était généralement bonne. Personne ne s'est plaint qu'on l'ait négligé pendant le voyage, mais au contraire beaucoup m'ont parlé de la bienveillance que leur avaient montrée tous les employés, sans exception, des différentes lignes de chemin de fer.

Les cultivateurs de mon district s'occupent plus de l'élève des bestiaux que par le passé. Les animaux sont d'une classe supérieure et en plus grand nombre. L'exportation du fromage de cette agence a considérablement augmenté l'année dernière.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

LISTE des prix de détail des comestibles ordinaires et du vêtement requis par les classes ouvrières à l'agence de Kingston pour l'année 1886.

Provisions.	\$ cts.	Vêtements, etc.	\$ cts.
Lard séché, par lb., 9c. à	0 10	Habits de dessous, tweed, \$4 à	6 00
Pain, pain blanc, par pain, 12c. ; pain bis, par pain, 10c à	0 12	do do do 7 à	9 00
Beurre, sel, par lb., 12c. à	0 15	Pantalons, tweed, \$2.50 à	3 00
do frais, par lb., 15c. à	0 20	Gilets do 1.50 à	2 00
Bœuf, par lb., 8c. à 10c. ; mouton, 7c. à 10c. ; veau, 8c. à	0 10	Chemises, flanelle, 75c. à	1 25
Bœuf, par quartier par lb., 6c. à	0 07	do coton, 50c. à	0 75
Chandelles, par lb.	0 12	do tricot, 40c. à	0 60
Fromage, par lb., 10c. à	0 12	Calçons de laine, 65c. à	0 80
Café, par lb.	0 25.	Chapeaux, feutre, 75c. à	1 25
Farine de blé-d'inde, par 100 lbs	1 50	Chaussons de laine, 25c. à	0 30
Œufs, par douzaine, 10c. à	0 15	do coton, 10c. à	0 15
Farine, par baril, meilleure qualité	5 00	Couvertures de laine, \$1.50 à	3 50
do do deuxième qualité	4 00	Paillassons, 75c. à	1 00
do de sarrasin, par 100 lbs	1 50	Flanelle, 25c. à	0 40
Poisson, morue, sèche ou verte, par qtx... Bois de chauffage, par corde, \$2.50 à	4 50 4 00	Coton pour les chemises, 10c. à	0 15
Jambon, par lb., 12c. à	0 14	do draps, 10c. à	0 25
do épaules, par lb., 9c. à	0 10	Etoffe canadienne, 40c. à	0 75
Hareng, par barils, \$4 à	5 00	Chausures, hommes, \$1 à	1 75
Moutarde, par lb., 20c. à	0 25	Bottes, do 2 à	2 50
Lait, par pinte, 5c. à	0 06	Souliers, femmes, 75c. à	1 00
Farine d'avoine, par 100 lbs	2 25	Botines do \$1 à	1 25
Poivre, par lb	0 20	Socques en caoutchouc, hommes... do do femmes, 40c. à...	0 60 0 50
Pommes de terre, par boisseau, 40c. à	0 45		
Riz, par lb.....	0 05		
Cassonade, par lb	0 05		
Sucre, brun, par lb.....	0 06		
Sel, par lb.....	0 01		
Thé, noir, par lb.....	0 40		
do vert do 30c.....	0 40		
Tabac do 40c. à	0 45		

R. MACPHERSON,

Agent officiel d'immigration.

KINGSTON, 31 décembre 1886.

MOYENNE des gages payés à Kingston pendant l'année 1886.

Journaliers de ferme, par jour, sans pension....\$	1 00 à \$	1 25
do par mois, avec pension ...	3 00	4 00
Servantes de ferme, avec pension	5 00	8 00
Maçons, par jour, sans pension	2 50	3 00
Briquetiers, par jour, sans pension.....	2 50	3 00
Charpentiers do	1 50	2 00
Bâcherons do	14 00	25 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension.	1 50	1 75
Forgerons, par jour, sans pension.....	1 50	1 75
Charrons do	1 50
Jardiniers do	12 00	16 00
Jardiniers, avec pension, par mois.....	1 00	1 25
Cuisinières do	8 00	10 00
Blanchisseuses do	8 00	9 00
Servantes do	6 00	9 00
Journaliers en général, par jour, sans pension ...	1 00	1 25
Mineurs, par jour, sans pension	1 00	1 25
Ouvriers de moulins, par jour, sans pension.....	1 00	1 50
Mécaniciens-conducteurs de locomotives, par jour, sans pension	2 75	3 25
Selliers, par jour, sans pension.	1 25	1 50
Cordonniers do	1 25	1 75
Tailleurs do	1 50	2 00

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

KINGSTON, 31 décembre 1886.

RELEVÉ mensuel des arrivées et départs à l'agence de Kingston pendant l'année terminée le 31 décembre 1886.

DATE.	Nombre d'arrivées via le		Sexes.	Total.	NATIONALITÉS.							GENRE D'OCCUPATION.					DESTINATION GÉNÉRALE.				Montant total apporté.																				
	Saint-Laurent, Halifax.	Etats-Unis.			Hommes.	Femmes.	Enfants.	Anglais.	Irlandais.	Russais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et belges.	Autres pays.	Fermiers.	Journaliers de ferme et autres.	Artisans.	Commis et commerçants.	Servantes.	N.-E.		N.-B.	I. P.-E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.												
1886.																																									
Janvier.....	10	8	18			9	6	2	1						16	1	1						18																272 00		
Février.....	30	1	19	6		20	6	4	1						17	1	1	4				31																925 00			
Mars.....	318	1	217	5		200	2	117							217	1	1	4				319																12,430 00			
Avril.....	243		181	26		171	42	26		4					163	1						243																4,545 00			
Maï.....	665	1	375	56		486	53	127							364	6	5	50				686															14,965 00				
oc Juin.....	296	33	112	95		256	29	11							111	1		84				329															7,375 00				
oc Juillet.....	189	9	112	12		158	33	6			33				102	8	2	6				198															3,747 00				
Août.....	140		100	14		94	30	15			1				89	8	3	7				140															3,761 00				
Septembre.....	143		96	18		101	31	11							8	6	3	10				143															3,850 00				
Octobre.....	77		43	11		52	16	9							38	3	1	6				77															1,280 00				
Novembre.....	7	2	9			5	2		2						9							9															4,260 00				
Décembre.....	2118	55	1280	243	650	1552	250	328	4	5		34		1212	45	23	181				2173	2173															53,260 00				

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

KINGSTON, 31 décembre 1886.

N° 5

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE TORONTO.

(M. JOHN A. DONALDSON.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
TORONTO, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon vingt sixième rapport annuel sur les opérations de cette agence pendant l'année terminée le 31 décembre 1886.

Le nombre total des immigrants qui sont arrivés à l'agence pendant l'année a été de 11,641, soit une augmentation de 3,337 sur l'année dernière. Sur ce nombre 10,615 sont venus par voie d'Halifax ou de Québec, et 1,216 par les différents ports des Etats-Unis. Autant qu'on a pu l'apprendre, leur destination était comme suit :

Demeurés dans Ontario	6,045
En route pour le Nord Ouest.....	1,976
En route pour les Etats-Unis.....	3,620

Le petit nombre des immigrants en route pour le Nord-Ouest s'explique par le fait que la majorité de ces derniers prennent la route du chemin de fer continu, et par conséquent ne s'arrêtent plus ici comme autrefois.

Les immigrants arrivés à cette agence pendant l'année appartenaient, généralement parlant, à une classe supérieure ; plusieurs possédaient des capitaux considérables et bien peu ont eu besoin d'aide.

La santé des immigrants arrivés pendant l'année était bonne ; il n'y a eu que quelques cas de maladie, parmi les enfants principalement.

La demande de garçons de ferme et servantes habiles a été plus considérable que l'offre ; il en a été particulièrement ainsi des servantes, et la demande a excédé de plusieurs cents le nombre que nous pouvions fournir.

L'achèvement du chemin de fer Ontario et de Jonction du Pacifique a livré à la colonisation cette année une section considérable de pays dans les districts de Muskoka et Nipissing. Un bon nombre de colons s'y sont rendus pendant l'année dernière, et les nouvelles facilités de chemin de fer fourniront le moyen de peupler une vaste étendue de pays dont l'accès a été jusqu'ici difficile, tout en procurant une route de deux cents milles plus courte depuis cette partie d'Ontario jusqu'au Nord-Ouest.

Le chemin de fer Canadien du Pacifique, qui est aujourd'hui terminé d'un océan à l'autre, attirera certainement bon nombre d'excellents colons dans nos immenses territoires du Nord-Ouest ; en effet, la place n'y manque pas pour les capitalistes et les hommes d'entreprise. L'exposition des colonies, qui a eu lieu à Londres cette année, a aussi eu pour résultat d'attirer l'attention de la population anglaise sur ce pays, et j'ai déjà reçu plusieurs lettres de personnes qui y résident m'exprimant leur désir d'en apprendre davantage sur le Canada, et me demandant de les renseigner sur les avantages qu'y pourraient trouver les petits capitalistes.

Le commerce des bestiaux entre le Canada et l'Europe a pris une grande importance, et la visite que viennent de nous faire des officiers de l'armée anglaise dans le but d'acheter des chevaux pour l'armée, ouvre un nouveau champ à l'entreprise de nos cultivateurs et éleveurs de chevaux.

La grande réunion des Chevaliers de Pythias, qui a eu lieu dans notre cité l'été dernier, servira à faire connaître notre pays dans toute l'étendue des Etats-Unis. Tous et chacun des chevaliers se sont déclarés enchantés et surpris des ressources et de la prospérité du Canada, et ils ont félicité en particulier la cité de Toronto.

Cette ville compte maintenant une population de 130,000 âmes, renferme près de 20,000 édifices publics et privés, 107 églises, 170 milles de rues, ainsi qu'un très grand nombre de manufactures et fabriques.

On ne pourrait trop louer les diverses compagnies de chemin de fer qui font le transport des immigrants. Pas une seule plainte de manque d'attention ou d'impolitesse n'a été faite à l'agence, mais au contraire les immigrants ont parlé de l'obligeance des conducteurs, serres-frein et autres employés pendant le voyage.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. DONALDSON,
Agent officiel d'immigration.

RELEVÉ montrant le nombre et la destination des immigrants (garçons de ferme et servantes) envoyés par cette agence avec billets gratuits fourrais par le gouvernement d'Ontario, pour l'année terminée le 31 décembre 1886.

Stations.	Passes d'adultes.	Stations.	Passes d'adultes.
Acton.....	1	Meaford.....	6½
Agincourt.....	2	Merrittton.....	1
Allandale.....	3	Milton.....	12
Alma.....	1	Mimico.....	2½
Aurora.....	7	Mitchel.....	1
Barrie.....	5½	Mono-Road.....	1
Beaumaris.....	2½	Mount-Forest.....	1
Berlin.....	8	New-Lowell.....	2
Blackwater.....	1	Niagara.....	8
Bowmanville.....	1	Norval.....	12
Bradford.....	11	Oakville.....	5
Brampton.....	6	Orangeville.....	1
Brantford.....	6	Orillia.....	2
Bronte.....	2	Owen-Sound.....	3½
Burford.....	21	Paris.....	3
Burketon.....	7	Parry-Sound.....	24½
Caledonia.....	1	Palmerston.....	1
Campbellville.....	1	Pénétancouchine.....	6½
Cargill.....	6	Peterborough.....	4
Chatham.....	9½	Pickering.....	2½
Ohurchville.....	1	Pinkerton.....	8½
Claremont.....	2	Powassan.....	1
Clarkson's.....	4	Princeton.....	5
Clinton.....	5	Port-Carling.....	6
Copetown.....	2	Port-Cockburn.....	1
Collingwood.....	4	Québec.....	1
Cooksville.....	9	Renfrew.....	1
Coldwater.....	1	Rockw od.....	2
Credit-Forks.....	1	Rosseau.....	1
Delhi.....	3	Richmond-Hill.....	8½
Dorchester.....	1	Ripley.....	2
Dundalk.....	5	Simcoe.....	10½
Durham.....	1	Shelbourne.....	6
Eastwood.....	6	Stayner.....	1
Emisdale.....	2	Stouffville.....	1
Essex Centre.....	1	Stratford.....	1
Fergus.....	2	Streetsville.....	2
Flesherton.....	2	Saint-Thomas.....	5½
Fletcher.....	1	Sainte-Marie.....	2
Foxmead.....	11	Thorncliffe.....	2
Galt.....	4	Thornbury.....	2
Georgetown.....	2	Thornhill.....	4
Glenford.....	4	Tilbury.....	11
Goldstone.....	4	Tottenham.....	2
Gravenhurst.....	7	Unionville.....	4½
Guelph.....	6	Utterson.....	1
Hagersville.....	1	Uxbridge.....	4
Haliburton.....	1	Victoria Harbour.....	1
Hamilton.....	7	Vivian.....	4
Hardy Island.....	1	Wanstead.....	1
Hawkstone.....	1	Washago.....	2
Harrisburg.....	1	Waterloo.....	2
Hornby.....	1	Watford.....	1
Ingersoll.....	12	Weston.....	3
Inglewood.....	3	Whitby.....	1
Jarvis.....	1	Wiar-ton.....	1
Kincardne.....	6	Windsor.....	2
Kinmount.....	3½	Woodbridge.....	1
Kleinburg.....	4	Woodstock.....	9
London.....	23½	Bracebridge aux chutes de Burk.....	2
Madoc.....	1		
Mallon.....	8½		
		Total.....	496½

RAPPORT mensuel des arrivées et départs à l'agence d'immigration de Toronto pour l'année finissant le 31 décembre 1886.

Mois.	SEXES.		NATIONALITÉS.										GÉNÈRES D'OCCUPATIONS.					DESTINATION GÉNÉRALE.					MONTANT TOTAL APPORTÉ.				
	Hommes.	Femmes.	Total.	Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Fermiers et autres.	Journaliers de ferme et autres.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	N. B.	N. B.	I. P. - R.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	Capital.	Valeur des effets.	
1886.																											
Janvier	56	20	73	53	13	5	2	24	25	73	25	650	500	
Février	140	39	238	124	42	23	24	24	25	164	25	1900	1000	
Mars	258	116	406	199	59	53	75	20	219	92	3000	2500	
Avril	809	246	1103	493	173	93	276	71	508	260	10000	5000	
Mai	2494	79	2573	957	418	397	468	281	1078	786	24000	12000	
Juin	2322	502	2455	938	266	283	285	370	1226	284	23000	12000	
Juillet	1375	42	1417	690	112	169	407	99	759	155	12000	9000	
Août	1144	39	1174	540	177	132	241	84	742	115	12000	8000	
Septembre	849	79	928	378	131	106	171	85	527	1.9	10000	7000	
Octobre	589	42	631	271	76	78	162	38	378	58	7000	5000	
Novembre	379	58	437	182	64	34	115	21	239	62	5500	3000	
Décembre	100	103	203	93	26	14	71	134	1300	1500	
Total	10615	1026	11641	4943	1855	1322	2297	1064	6045	1978	110350	66500	

* Ces chiffres sont pour Ontario seulement.

J. A. DONALDSON,
Agent officiel d'immigration.

TORONTO, 31 décembre 1886.

No 6.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENCE D'IMMIGRATION D'HAMILTON.

(M. JOHN SMITH.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
HAMILTON, ONT., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel avec les états tabulaires ordinaires, indiquant le nombre des immigrants arrivés à cette agence pendant l'année terminée le 31 décembre 1886, et le nombre de ceux qui en sont partis.

Il y a eu une légère diminution de 67 dans le nombre des immigrants qui se sont établis dans Ontario, pendant l'année dernière, comparativement à la période correspondante de 1885.

Il y a eu une augmentation de 1,072 dans le nombre de ceux qui, venus des ports de New-York, Boston et Philadelphie, ainsi que des Etats de New-York, Pennsylvanie et de la Nouvelle-Angleterre, sont passés ici en route pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Il y a aussi une augmentation de 22,780 dans le nombre des immigrants qui sont passés par cette agence, en route pour les Etats de l'Ouest. Cette forte augmentation a été causée par le fait qu'on a aboli les billets de passage à prix réduits; toutes les lignes de chemin de fer ayant adopté l'ancien prix, ce qui a permis à chacune de faire sa part d'affaire.

L'état A fait voir le nombre des arrivées et des départs à cette agence.

L'état B indique les arrivées et les départs, ainsi que le nombre des repas donnés et des logements fournis, et le nombre de billets de passage gratuit sur les chemins de fer.

L'état C indique le nombre des arrivées et des départs chaque mois, la destination générale des immigrants, le capital apporté au pays, ainsi que la valeur des effets des immigrants.

L'état D indique le nombre des immigrants arrivés chaque mois par le Saint-Laurent, qui se sont fixés dans l'Ontario.

L'état E indique le nombre des immigrants arrivés par les Etats-Unis, qui se sont fixés dans le *Dominion*, ainsi que le nombre de ceux qui ont traversé le Canada pour se rendre aux Etats de l'Ouest.

L'état F indique les arrivées et la destination générale des immigrants.

L'état G indique le nombre des enfants qui ont été envoyés au Canada par les sociétés philanthropiques.

L'état H indique le nombre des immigrants qui ont été secourus.

L'état I indique le montant des capitaux apportés au pays.

L'état J indique le nombre des billets de passage gratuit accordés, ainsi que la destination des immigrants.

L'état K indique la destination et le nombre des immigrants qui se sont fixés au Canada.

Les états L, M, N et O indiquent le nombre des immigrants inscrits aux différents ports douaniers et la valeur de leurs effets.

L'état P indique le nombre total des immigrants inscrits aux ports douaniers, ainsi que la valeur des effets apportés.

L'état Q indique le nombre des immigrants qui se sont fixés au Canada et de ceux qui se sont rendus dans les Etats de l'Ouest.

L'état R indique le taux des gages qui ont été payés dans le district de l'agence de Hamilton.

L'état S indique le prix des différents comestibles consommés par la classe ouvrière.

Les immigrants qui sont arrivés à cette agence et qui se sont établis au pays durant la dernière année, appartenant à une bonne classe, et la plupart n'ont pas eu, ou que peu, besoin d'aide et pouvaient subvenir à leurs besoins.

Le nombre des artisans qui sont venus s'inscrire à cette agence dans le cours de l'année n'a été que de 15 ; tous ont facilement trouvé de l'emploi.

La grande majorité des immigrants qui sont arrivés à cette agence se composaient de journaliers et de garçons de ferme accompagnés de leurs femmes et enfants. Ils ont facilement trouvé de l'occupation, car ils possédaient toutes les qualités nécessaires dans ce pays.

Il est arrivé pendant l'année un certain nombre de jeunes gens qui voulaient se mettre au fait de notre mode de culture afin de prendre des homesteads pour eux-mêmes dans les Territoires du Nord-Ouest ou acheter des fermes améliorées dans l'Ontario. Après avoir acquis une connaissance pratique de notre système d'agriculture ces derniers seront mieux en état de placer avantageusement leurs capitaux.

La demande des journaliers, garçons de ferme et servantes a été active, et il en a été de même également pour les artisans, ouvriers de fabrique et ceux qui s'occupent de construction.

La demande des immigrants va contrairement en augmentant dans cette agence. Jusqu'à l'hiver il n'a pas été difficile de placer tous ceux qui sont venus ; les arrivées ont été très peu nombreuses depuis.

Garçons de ferme.

Les garçons de ferme ont été en grande demande l'année dernière. L'agence n'a pu fournir que 20 pour 100 du nombre demandé, ce qui a été la cause de beaucoup de désappointements pour les cultivateurs. Les gages se sont bien maintenus, et l'on a payé \$1.50 à \$1.75 par jour pour la main-d'œuvre de première classe, \$12 à \$15 par mois à l'année et de \$15 à \$20 par mois pour la saison d'été, mai et septembre compris, et de \$20 à \$30 par mois pour le temps des récoltes—plus la pension et le logement.

Les servantes ont été vivement recherchées pendant l'année. L'offre n'a été aucunement proportionnée à la demande. Il y a une augmentation constante dans le nombre des demandes pour les servantes de toutes sortes, tant à la ville qu'à la campagne, et les gages semblent être plus élevés. Cette classe d'immigrants peut facilement trouver de l'ouvrage à n'importe quelle saison de l'année.

Artisans.

La demande de toutes les classes d'artisans a été bien meilleure dans le cours de la dernière saison ; la seule exception a été pour les limeurs, tourneurs, ajusteurs, constructeurs de moulins et modeleurs, que l'on ne devrait pas encourager à émigrer dans ce pays.

Jeunes immigrants.

J'ai visité, dans le cours de la dernière année, un grand nombre des enfants envoyés par les différentes sociétés philanthropiques et placés dans le district de l'agence d'Hamilton, lequel s'étend jusqu'à la rivière Niagara et le lac Eri au sud, et la baie Georgienne et le lac Huron au nord, et j'ai été agréablement surpris de constater que le grand nombre donnent satisfaction aux familles qui les ont adoptés. Plusieurs des orphelins se trouvent dans une excellente situation de fortune, leurs parents adoptifs leur ayant légué ce qu'ils possédaient, à leur mort.

La plupart des enfants fréquentent l'école du jour pendant l'hiver et la majorité est assidue toute l'année. Sauf de rares exceptions tous vont à l'église et fréquentent l'école du dimanche.

Deux de ces enfants souffraient de maladie qui leur a été transmise par leurs parents et deux autres avaient une faible intelligence par suite de la même cause. Il y avait aussi quelques mauvais sujets qu'on avait fait sortir des écoles d'industrie pour les envoyer ici.

Tous les enfants, sauf deux, se trouvaient dans de bonnes et respectables familles, et, quant à ces derniers, j'ai pris les moyens de les envoyer dans des maisons plus recommandables.

La société agricole a montré dans le passé un vif désir de se procurer ces enfants, et jusqu'à ce jour l'offre n'a pas été égale à la demande.

Comme les sociétés et particuliers qui s'occupent de cette classe d'immigration se proposent d'agrandir le champ de leurs opérations, et d'envoyer un plus grand nombre d'enfants, il sera nécessaire de surveiller attentivement le choix de ces enfants.

Je recommande fortement qu'il ne soit pas permis d'envoyer ici aucun enfant, s'il ne jouit d'une santé parfaite ou s'il ne possède une intelligence moyenne. De plus il devrait être tout à fait défendu d'aller chercher des enfants dans les maisons de correction ou écoles d'industrie dans lesquelles sont admis les criminels, ou en d'autres mots, quand les écoles d'industrie sont des prisons sous un autre nom.

Ouvriers de fabrique.

Il n'est arrivé que peu d'ouvriers pendant la dernière année, et comme la demande a été beaucoup plus grande que l'offre les nouveaux venus n'ont pas éprouvé de difficultés à se placer. Un certain nombre de filatures ont dû retarder des commandes, faute de tisserands. Plusieurs ont demandé des ouvriers par la voie des journaux, tandis que d'autres en ont fait venir des Etats-Unis.

Ouvriers d'atelier.

La demande de ces ouvriers, des confectionneurs particulièrement, a été bonne pendant l'année, et quelques-uns de ces établissements ont demandé cette main-d'œuvre par la voie des journaux.

Journaliers.

La demande des journaliers de toute sorte a été bonne durant l'année dernière, et l'on a eu beaucoup de difficultés à trouver des maçons, tailleurs de pierres, carriers et maçons en briques. Je n'ai pu fournir 10 pour 100 de la demande de cette classe de main-d'œuvre.

Agriculture.

La récolte du blé d'automne, du foin et du trèfle a manqué l'année dernière, et les pâturages ont été peu abondants. D'un autre côté l'orge et l'avoine ont donné un rendement au-dessus de la moyenne, et il y a eu aussi une bonne récolte de racines.

Par suite du bas prix des céréales les cultivateurs s'occupent davantage de la culture mixte et alterne. Ils en obtiennent d'heureux résultats, car l'augmentation des bestiaux leur fournit l'engrais si nécessaire aux terres à blé épuisées et appauvries par la culture continue de ce grain.

Elève des bestiaux.

Cette branche d'agriculture est dans un excellent état et on constate une amélioration considérable dans les principaux troupeaux et bestiaux en général du pays.

Il y a eu pendant l'année une augmentation de jeunes élèves et la demande des animaux principalement des sangs-mêlés de race pour l'élève, a été excellente.

L'exportation de tous les animaux de première classe et de classe supérieure a été active, mais les prix avaient une tendance à la baisse. Les compagnies de transport, tant par terre que par mer, ont maintenu les pleins prix, ce qui a découragé certains expéditeurs qui ne s'attendaient pas à cette baisse.

Les pertes par suite d'accidents ou de la diminution dans les poids n'ont pas été sérieuses l'année dernière, et les bestiaux, règle générale, étaient en parfait état à leur débarquement.

Grâce à l'exécution rigoureuse des règlements de quarantaine adoptés par le gouvernement le bétail canadien a été exempt de maladies contagieuses. En conséquence les expéditeurs ont pu débarquer leurs animaux à n'importe quel port du Royaume-Uni, puis les expédier de là aux villes de l'intérieur ou marchés locaux, où ils pouvaient les vendre plus avantageusement pour les boucherie ou l'élève.

Troupeaux.

Il y a eu pendant l'année dernière une augmentation remarquable dans le nombre des principaux établissements de la province qui s'occupent de l'élevé. On a également constaté une amélioration sensible dans le développement des bestiaux appartenant aux cultivateurs. Comme la pleuro-pneumonie s'est déclarée à la quarantaine de Lévis et que cette maladie faisait de grands ravages parmi les troupeaux d'Angleterre et d'Ecosse, il a été jugé à propos de restreindre l'importation du bétail de race. Les animaux qui avaient été achetés avant que la maladie ne se fût déclarée à la quarantaine furent détenus dans le Royaume-Uni en attendant que les propriétaires pussent les expédier convenablement. La maladie ne s'est pas propagée au dehors de la quarantaine et se trouve pratiquement contrôlée, et l'on peut s'attendre à la reprise des opérations d'exportation le printemps prochain.

Il y a eu, pendant l'année, une bonne demande des Shorthorns, qui sont encore les plus recherchés, puis des Polled Angus et Herefords qu'on prise également beaucoup. A l'exposition provinciale, à l'exposition centrale, à l'exposition de Toronto de même qu'à l'exposition de comté, il y avait beaucoup de beaux animaux de race de toutes les différentes espèces. Ces animaux avaient été choisis parmi les principales familles qui ont la vogue, la race Booth avait la prééminence parmi les Shorthorns, et, parmi les Jerseys, c'était Stoke Pogis, Victor Hugo et St. Hélier.

Les expositions des animaux gras de Noël qui ont eu lieu dans les comtés ont prouvé que notre bétail est d'une classe excellente et que, sous le rapport de la taille et de la qualité, il ne le cède à celui d'aucun autre pays du monde. Tous les animaux offerts en vente ont été vivement disputés. Quelques-uns ont été achetés pour l'exportation, mais la grande majorité était pour la consommation locale, le nombre d'acheteurs ayant beaucoup augmenté pendant la dernière décade. La demande des vaches à lait a été active pendant l'année et toutes celles qui ont été amenées au marché ont été vendues à de bons prix. Les Jerseys sont toujours considérées les meilleures pour la production du beurre. Aussi elles ont été vivement recherchées toute l'année, et les animaux de choix, des espèces qui ont la vogue, ont été vendus à des prix élevés aux principaux éleveurs américains qui désiraient améliorer leurs troupeaux. La race Holstein était bien représentée à chacune des expositions, et quelques animaux de cette famille sont d'une grande valeur. Les Holsteins sont de plus en plus recherchés, car ce sont d'excellentes vaches à lait, de grande taille et bien constituées, et qui sont tout à fait propres à l'élevé.

Chevaux.

Il y a eu l'année dernière une bonne demande des chevaux pour les tramways, etc., mais l'on continue à envoyer sur le marché des Etats-Unis les chevaux de trait, de voiture, de selle et de fatigue. Une commission envoyée par le gouvernement anglais a visité le pays pendant la saison pour y acheter de jeunes chevaux pour l'armée. Elle s'en est procuré quelques-uns pour en faire l'essai qui ont été expédiés et sont arrivés en Angleterre en bon état. Les autorités militaires s'en sont déclarées enchantées et l'on doit établir des agences pour en acheter en plus grand nombre. Il a été importé l'année dernière des Clydesdales, Shires, Cleveland Bays, Percherons et quelques pur sang d'Angleterre, outre un certain nombre de pur sang des Etats-Unis.

Un grand nombre d'étalons ont été facilement vendus pour l'exportation dans les Etats de l'ouest.

Moutons.

Le prix de la laine était peu élevé au commencement de l'année, mais il y a eu par la suite une augmentation d'au moins 20 à 25 pour 100 pour la laine commune et de 40 à 50 pour 100 pour celle de première qualité.

Le mauvais état du marché de laine depuis plusieurs années a engagé les cultivateurs à abandonner graduellement l'élevé des moutons, et les troupeaux ont été considérablement réduits cette année par suite de la forte demande pour l'exportation.

Les troupeaux dans les ranchos des Territoires du Nord-Ouest qui couvrent admirablement à l'élève se sont augmentés considérablement, malheureusement la tonte ne donne pas grand profit par suite des prix élevés du transport. En effet on demande 3½ cents la livre de Calgary à Hamilton, le principal marché de laine du Canada, et ce taux est plus élevé que celui d'Australie et du Cap, sans compter que les expéditeurs de ces pays ont l'avantage de choisir les marchés anglais, canadiens ou américains, tandis que les propriétaires des ranchos n'ont que celui d'Ontario. Le marché des États-Unis leur est fermé par des droits élevés, et celui de Québec par le bon marché du fret des laines étrangères expédiées de Liverpool à Montréal.

Une autre cause qui empêche d'expédier la laine de Calgary avec profit c'est qu'on ne lave pas les moutons avant de les tondre. La perte provenant du nettoyage s'élève à 50 pour 100, en sorte que le coût réel du fret se trouve de sept centins par livre, somme qui doit être déduite des ventes brutes, ce qui réduit le montant net d'autant. Si les cultivateurs de la province d'Ontario persistent à suivre la ligne de conduite actuelle ils souffriront considérablement non seulement par la perte des profits que rapporterait la vente de la laine, mais aussi de la diminution des troupeaux et de toutes les conséquences fâcheuses que devra nécessairement entraîner la future disparition d'une précieuse portion du bétail si essentiel au succès de la culture canadienne.

Cochons.

La demande a été bonne pendant l'année pour la salaison d'hiver et d'été, et il y a eu une augmentation du prix de toutes les espèces. Toutes ont servi à la consommation locale, ce qui montre combien plus on achète dans les districts manufacturiers. Autrefois, en effet, il fallait exporter la plus grande partie des cochons, mais cela n'a plus lieu maintenant à raison des prix plus élevés qu'on obtient au pays.

Je mentionnais dans mon rapport de l'année dernière que le choléra du porc faisait des ravages dans plusieurs des comtés de l'ouest d'Ontario. Les mesures prises par le ministre de l'agriculture, ainsi que le cordon sanitaire établi dans les districts infectés, ont eu pour effet non seulement de contrôler mais d'obtenir l'éradication de cette maladie.

Produits de la laiterie.

Par suite de la sécheresse de l'été après un printemps froid et humide les pâturages ont été l'année dernière peu abondants, en sorte que la production du fromage a diminué. La qualité était bonne bien que les prix fussent peu élevés au commencement de la saison, mais l'augmentation de prix qui a eu lieu par la suite s'est maintenue. L'industrie de la fabrication du beurre n'est pas encore dans une condition satisfaisante au Canada, mais grâce aux mesures qui ont été adoptées par les gouvernements fédéral et local il y a eu une amélioration sensible dans cette branche d'industrie. Les crémeries ont fait de grands progrès dans le cours de la dernière année et ont obtenu une réputation de première classe; les chargements canadiens sont aujourd'hui sur le même rang que ceux des Danois et commandent les prix les plus élevés sur tous les principaux marchés.

Lors de l'exposition des colonies et des Indes l'attention a été spécialement attirée sur cet excellent produit ainsi que sur la méthode adoptée pour recueillir la crème et le mode de fabrication.

Miel.

On avait également envoyé à l'exposition une grande quantité de miel qui, grâce à sa qualité supérieure, s'est vendu facilement.

Les commerçants désirent vivement s'en procurer de nouveaux chargements afin de satisfaire la demande croissante, ce qui assure un excellent marché pour cet article de la production canadienne.

Fruits.

Sauf les pêches, qui ont complètement manqué, il y a eu l'année dernière une récolte moyenne de fruits.

Le département a fait une collection d'une grande quantité de fruits comprenant plus de quatre-vingts espèces de pommes, trente de pêches et quarante de raisins, etc., dans le district de Hamilton, qui a été envoyé à l'Exposition des colonies et des Indes tenue à Kensington. Ces fruits sont arrivés vers la fin de l'exposition et étaient en bonne condition. La presse anglaise a fait de grands éloges de ces fruits et le public visiteur a été très surpris. Outre les fruits, le département a aussi envoyé d'importants échantillons de racines et légumes ainsi qu'une collection complète de céréales, ce qui a créé beaucoup d'intérêt parmi la société agricole d'Angleterre et engagé un grand nombre de fermiers à s'occuper du Canada.

Bois de construction.

La demande du bois pour la construction locale et les fins générales a été active l'année dernière. Le bois provenant des districts de la baie Georgienne et de Muskoka a été transporté par le chemin de fer du Nord et du Nord-Ouest et réparti à l'est et à l'ouest de Hamilton par le chemin de fer le Grand-Tronc.

Industries manufacturières.

Il a été constaté l'année dernière une amélioration sensible dans toutes les branches de cette importante industrie et plus spécialement dans les fabriques de matières textiles. L'importation des matières premières pour la fabrication a pris un développement étonnant, ce qui a permis d'employer un plus grand nombre de travailleurs et a augmenté le nombre d'acheteurs au Canada ainsi que la demande de toutes les diverses marchandises de fabrication canadienne en même temps qu'on donnait de l'extension aux marchés locaux pour les produits agricoles. L'amélioration s'est étendue au commerce de fer, les fonderies et ateliers n'ont pas chômé un seul jour, et il a fallu dans quelques-unes faire des heures supplémentaires par suite de l'augmentation des commandes. Les laminoirs ont fait le double du travail ordinaire pour pouvoir remplir les commandes de barres rondes et carrées. La fabrique de clous a également toujours fonctionné, et il en a été de même de la fonderie de tuyaux en fer et des fabriques de pont qui ont eu de la difficulté à exécuter leurs entreprises. Toutes les autres fabriques ont eu leur part de l'amélioration générale.

Construction.

La construction a été active pendant l'année et les entrepreneurs ont éprouvé de grandes difficultés à se procurer la main-d'œuvre nécessaire pour terminer leurs entreprises.

Moulins à farine.

Les affaires n'ont pas été actives dans le cours de l'année dernière et les meuniers ont eu de la difficulté à trouver un marché profitable.

Chemins de fer.

Les affaires n'ont été nulle part plus actives que sur les chemins de fer, et le tonnage de même que les recettes brutes accusent une très grande augmentation sur la période correspondante de l'année précédente. Les tarifs des voyageurs et du fret ont été élevés tandis que les frais d'exploitation ont diminué, ce qui a dû amener une grande augmentation dans le revenu net.

Tous les wagons et les locomotives ont été employés pendant l'année entière, et sur la plupart des lignes il a même été nécessaire de limiter le trafic faute de wagons. Cela particulièrement pour le trafic du charbon de terre, et l'on en éprouve de grands inconvénients dans quelques-uns des centres les plus importants.

L'amélioration du trafic s'est fait sentir dans les affaires locales, ce qui démontre à l'évidence la forte augmentation de la prospérité générale du pays.

Les approvisionnements des chemins de fer étaient encore à bon marché et les contrats pour la fourniture de la houille ont été passés à des prix très bas, en sorte

que les gérants ont pu exploiter leurs lignes avec avantage. Les frais d'exploitation ont été encore moins considérables que les années précédentes.

Commerce.

Les maisons de gros et de détail ont agi avec une grande prudence, l'année dernière, et les détailliers n'ont acheté que pour la consommation immédiate. La plupart des anciens fonds de commerce n'existent plus, en sorte que l'on achète les produits des manufactures et fabriques pour les employer de suite. On exerce encore une très grande prudence lorsqu'il s'agit d'accorder ou d'étendre les crédits, et on n'aime pas à voir demander les renouvellements. Il a été passablement fait honneur aux engagements, et règle générale les remises ont été faites d'une manière satisfaisante.

Terres gratuites.

Comme le chemin de fer de jonction du Nord du Pacifique a été livré à la circulation, les colons ont profité des facilités mises à leur disposition pour venir prendre des terres dans les districts de Muskoka, Parry-Sound et Nipissingue qui renferment quelques townships entièrement propres à la colonisation. Le gouvernement n'a pas encore fait d'arrangement spécial avec les compagnies de chemins de fer pour offrir des billets de passage réduits aux colons qui profitent de s'établir sur les concessions de terres gratuites d'Ontario. Le colon retirerait de grands avantages d'un arrangement de cette nature ; en même temps que ce serait dans les meilleurs intérêts et du gouvernement et des compagnies de chemins de fer, car le profit retiré par l'un doit être nécessairement partagé par les autres. Une partie du district dans lequel se trouvent les concessions de terres gratuites d'Ontario convient parfaitement à l'élevé, mais il faudrait, pour tirer profit de ces terres, modifier les règlements (concernant les terres) de façon à ce que le gouvernement puisse en faire la concession aux conditions qu'ils pourraient juger le plus à propos. Le district de Témiscamingue convient parfaitement à la colonisation ; la terre y est d'une qualité supérieure et offre de grands avantages, aux colons. Ce sera le centre d'une population nombreuse et prospère quand les arpentages seront terminés et qu'on aura ouvert les chemins de colonisation et établi une voie ferrée.

Le nombre de personnes qui ont émigré de l'Ontario à la Colombie Britannique a été plus considérable que l'année dernière, mais l'émigration au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest a diminué.

Il y a eu aussi l'année dernière diminution dans le nombre des Canadiens qui sont partis pour les Etats du Nord-Ouest et le Dakota, bien que les agents des compagnies de chemin de fer et des compagnies de terres aient travaillé activement et offert des billets de passage gratuit aux colons qui voudraient s'établir dans ces Etats. S'ils n'ont pas mieux réussi, c'est parce que le gouvernement fédéral offre de plus grands avantages et des terres d'une qualité supérieure. D'ailleurs nos règlements concernant les terres ne sont pas aussi sévères et le tarif du transport est moins élevé ; les colons ont de plus le privilège de construire aux stations, sur la ligne du chemin de fer, des élévateurs que ne contrôlent pas les propriétaires de moulins ou compagnies de chemin de fer comme c'est le cas dans le Dakota, où les cultivateurs et marchands à commission ne peuvent expédier leurs grains que par les élévateurs des meuniers de Minneapolis. En conséquence les cultivateurs sont complètement à la merci de ces gens et sont forcés d'accepter les prix que le syndicat croit à propos d'offrir. Il n'est pas rare que, sur la frontière, des cultivateurs préfèrent voiturier leurs grains de ce côté des lignes, et payer le droit de douane canadien, plutôt que de se soumettre aux extorsions commises par les syndicats des élévateurs et de chemins de fer.

L'agence a continué à recevoir de la Suède, d'Allemagne et d'autres pays d'Europe des demandes de renseignement sur le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et il est venu de ces pays pendant l'année dernière un grand nombre d'immigrants.

Comme l'immigration est commencée on peut raisonnablement s'attendre qu'il viendra une grande affluence l'année prochaine. Les immigrants de ces pays pren-

dront naturellement les lignes nationales de steamers faisant voile pour New-York afin d'éviter les retards et l'inconvénient de se transborder à Hull pour prendre le chemin de fer jusqu'à Liverpool et de là s'embarquer sur les steamers à destination de Québec. En présence de cette importante immigration il sera nécessaire, dans l'intérêt du *Dominion*, qu'on adopte des mesures pour aider et faciliter le transport de New-York à Winnipeg et aux endroits à l'ouest des territoires, et s'assurer ainsi une large part d'immigrants.

La population des États de l'Est et du Centre de l'Union américaine cherche vivement à se procurer des renseignements sur les terres du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, car toutes les terres désirables et de valeur des États de l'Ouest et du Nord-Ouest de l'Union sont aujourd'hui la propriété des compagnies de chemins de fer et spéculateurs de terres. Il serait donc dans l'intérêt du Canada de fournir les informations nécessaires sur la nature des terres, la localité et les conditions d'établissement, ainsi que les règlements qui les concernent. Toutes les lignes de chemins de fer seraient prêtes à coopérer avec cette branche de l'immigration afin de s'assurer une partie du commerce de transport des immigrants au Nord-Ouest et à la Colombie-Britannique.

J'ai visité plusieurs fois l'année dernière les parcs à bestiaux de Buffalo-Est, Black Rock, du Pont International, de Fort Érié et des chutes de Niagara, dans le but de m'assurer que les compagnies de chemins de fer observaient les règlements adoptés par le département en vertu de l'Acte des maladies contagieuses du Dominion au sujet du transport des bestiaux par le Canada, ainsi que du nettoyage et de la désinfection des wagons vides avant de les renvoyer.

Il me fait plaisir de faire rapport que les employés du chemin de fer se sont montrés tout à fait disposés à se conformer aux règlements et que j'ai reçu en toutes circonstances l'aide empressée de M. Stiff, le surintendant du Grand-Tronc, et de M. John Crampton, l'agent général du Michigan Central et de tous leurs subordonnés.

L'année dernière la pleuro-pneumonie a continué à ravager d'une manière alarmante la plupart des États de l'Ouest et du Centre, y compris la Pennsylvanie et l'État de New-York; la maladie s'est tellement développée qu'il est maintenant impossible de la combattre dans chacun de ces États séparément, car, d'après les lois actuelles, rien ne défend de transporter le bétail d'un État à un autre, ou dans l'État voisin.

Plusieurs des États ont présenté une pétition au Congrès des États-Unis lui demandant d'adopter une loi générale concernant les maladies contagieuses, que les officiers fédéraux feront observer, au lieu de légiférer comme il l'entendra à ce sujet. En effet, ce dernier moyen est tout à fait insuffisant, comme on l'a constaté, pour empêcher les ravages de cette terrible maladie. S'il n'est adopté quelque législation de cette sorte tous les troupeaux de l'Union finiront par se trouver infectés. On estime qu'il faudra aujourd'hui de \$10,000,000 à \$15,000,000 pour obtenir l'éradication de la pleuro pneumonie et de la fièvre splénique.

On devra également adopter des mesures semblables pour obtenir l'éradication du choléra du porc, maladie qui se propage dans les États de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Notre pays ne continuera à être exempt des maladies qui ravagent et déciment les troupeaux des États-Unis que si l'on applique les mesures rigoureuses de l'Acte des maladies contagieuses du Dominion, ainsi que les lois de quarantaine et les règlements du trafic du bétail. L'importation du bétail par la frontière de l'est est aujourd'hui défendue, et ce règlement devra être observé jusqu'à ce qu'on ait obtenu aux États-Unis l'éradication de la maladie. Sur la frontière de l'ouest les importations au Canada sont soumises à la quarantaine; tous les chargements qui doivent passer par le Canada en route pour les États de l'Est sont soigneusement inspectés à la frontière et l'on possède des wagons spéciaux pour le trafic d'entier parcours, et dans aucun cas il n'est permis de se servir de ces wagons pour les expéditions locales du Canada.

En 1886 la conférence fixa le prix du transport des immigrants des ports d'Angleterre à Québec et New-York à vingt dollars, et des ports d'Allemagne et de la Scandinavie à vingt-cinq et vingt-trois dollars respectivement. Ce taux fut maintenu

au commencement de la saison, mais les lignes de New-York ne tardèrent pas à le réduire à treize dollars et cinquante centins de Londres à New-York, dix-sept dollars d'Allemagne et quinze dollars de la Scandinavie à New-York. Les lignes de Québec réduisirent aussi le prix de Glasgow, Liverpool et Bristol et toutes les stations de chemins de fer de l'intérieur en Irlande, à quinze dollars. Les bas prix sur les lignes de New-York ont eu pour résultat d'y attirer une partie du commerce de transport canadien. Cependant comme les lignes de New-York qui se rendent aux Etats de l'Ouest ont de nouveau adopté le tarif commun les chemins de fer du Canada reprennent leur part du commerce de transport des immigrants.

On verra en consultant l'état H que les immigrants sont pour la plupart en état de subvenir à leurs besoins, et le nombre de ceux qui ont reçu de l'aide ne forme qu'une faible proportion du total des arrivées.

Le travail à cette agence augmente constamment, ainsi que l'indique l'état comparatif de la correspondance qui suit :—

Lettres reçues et envoyées pendant l'année 1886.....	9,960
Lettres reçues et envoyées pendant l'année 1885.....	6,958
Lettres reçues et envoyées pendant l'année 1875.....	1,217

Cette augmentation de la correspondance est due à la colonisation du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique, ainsi qu'à la distribution par ce bureau de cartes, affiches et brochures, etc., aux Etats-Unis et le long des principales lignes de chemins de fer. Il a été reçu aussi un plus grand nombre de demandes de renseignements sur les terres publiques du Canada, le tarif des steamers et chemins de fer, le capital nécessaire requis, les frais d'établissement, le travail et autres questions se rattachant à l'immigration.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,
 Votre obéissant serviteur,

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable ministre de l'Agriculture,
 Ottawa.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre des arrivées et des départs des immigrants dans le district d'immigration d'Hamilton, y compris ceux qui se sont inscrits aux ports douaniers et ont été signalés par les sociétés philanthropiques, pour l'année terminée le 31 décembre 1886.

Origine.	Nombre des arrivées et le Saint-Laurent et Halifax.		Nombre des arrivées et les États-Unis.		Sexes.		Total.		Origine.						Destination générale.		
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Enfants.	Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Citoyens des États-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	États de l'Ouest.		
Anglaise	941	6,556	7,497	7,497	1,877	333	5,287		
Irlandaise	231	8,829	6,060	6,060	512	268	5,280		
Ecossoise	296	3,240	3,536	3,536	811	333	2,392		
Allemande	7	18,801	18,808	18,808	624	440	17,744		
Américaine	1,303	1,303	1,303	881	422		
Autres pays	15,744	15,744	15,744	568	15,176		
Sociétés philanthro- piques	1,475	51,473	52,948	52,948	4,705	2,361	45,579		
Rapports de la douane	459	880	459	218	880		
Total	1,934	52,353	54,287	7,893	6,044	2,361	45,579		
1885	2,004	28,498	30,502	5,451	6,111	1,292	25,099		
Augmentation	23,855	23,785	2,442	1,072	22,780		
Diminution	70	67		

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés et partis de l'agence d'Hamilton, y compris ceux qui ont été signalés par les sociétés philanthropiques et par les percepteurs de douanes, le nombre de ceux qui ont été pourvus d'aliments, de logements et de billets gratuits de passage par chemin de fer, pendant l'année terminée le 31 décembre.

	Nombre d'arrivées via le Saint-Laurent et Hall-fax.	Nombre d'arrivées via les Etats-Unis.	Nombre total d'individus.	Restés dans la province d'Ontario.	Partis pour le Manitoba.	Partis pour les Etats de l'Ouest.	Nationalité des immigrants établis en Ontario.						Nombre de repas gratuits.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre logés gratuitement.	Nombre qui ont reçu des billets gratuits.
							Anglais.	Irlandais.	Ecosseis.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.				
1886.....	1,475	51,473	52,948	4,705	2,364	45,879	1,877	512	811	624	881	886	332	19	182
Sociétés philanthropiques.....	459	459	459	241	218
Rapports de la douane.....	880	880	880	155	47	33	78	292	275
Total.....	1,934	52,353	54,287	6,044	2,364	45,879	2,273	559	1,062	702	1,173	275	886	332	19	182
1885.....	2,004	28,488	30,502	6,111	1,292	23,099	2,363	481	878	759	1,207	423	409	52	14	56
Augmentation.....	23,855	23,785	1,072	22,750	78	184	477	280	5	126
Diminution.....	70	67	90	57	34	148

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

ÉTAT ANNUEL du nombre des arrivées et des départs des immigrants dans le district d'immigration d'Hamilton, pour l'année terminée le 31 décembre 1886.

Mois.	Nombre d'arrivées <i>via</i> le tax.	Nombre d'arrivées <i>via</i> les Etats-Unis.	SEXES.		Enfants.	Nombre total d'individus.	NATIONALITÉS.						DESTINATION GÉNÉRALE.			Nombre total amenés, et valeur des effets.
			Hommes.	Femmes.			Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.	
1886.																
Janvier	25	1,641	744	332	590	1,666	309	195	138	477	74	473	165	73	1,433	22,850 00
Février	41	1,647	955	336	597	1,688	343	239	153	415	87	451	223	101	1,364	25,620 00
Mars	59	2,523	1,253	501	928	2,682	507	401	252	710	116	696	310	147	2,225	45,300 00
Avril	143	4,606	2,287	843	1,619	4,749	778	710	374	1,480	129	1,268	478	253	4,018	63,700 00
Mai	356	5,943	3,052	1,101	2,136	6,299	1,004	751	391	2,198	134	1,821	689	273	5,337	59,280 00
Juin	210	6,738	3,278	1,317	2,353	6,948	921	753	431	2,690	123	2,027	600	282	6,056	50,100 00
Juillet	105	6,096	2,890	1,188	2,093	6,171	692	632	347	2,443	128	1,939	362	323	5,486	70,900 00
Août	186	5,373	2,884	1,188	2,089	6,159	612	531	352	1,836	119	1,524	468	212	4,299	56,200 00
Septembre	136	4,841	2,491	881	1,695	4,977	481	360	217	1,618	92	1,360	403	168	3,997	48,300 00
Octobre	106	4,462	2,197	813	1,558	4,568	657	481	360	1,300	93	1,134	290	135	4,185	28,650 00
Novembre	65	3,545	1,718	654	1,238	3,610	471	395	217	1,300	88	1,139	237	111	3,083	30,500 00
Décembre	43	3,369	1,629	624	1,178	3,431	398	338	158	1,310	88	1,139	237	111	3,083	37,500 00
Total	1,475	51,473	25,098	9,776	18,074	52,948	7,497	6,060	3,536	18,808	1,303	15,744	4,705	2,364	45,879	537,900 00
Orphelinats	459	459	469	241	218	459
Etat de la douane	880	247	277	356	880	155	47	33	78	292	275	880	54,090 00
Total	1,934	52,353	25,345	10,053	18,889	54,287	7,893	6,107	3,787	19,886	1,595	16,019	6,044	2,364	45,879	591,990 00
<i>Via</i> le Saint-Laurent	1,934
<i>Via</i> les Etats-Unis	52,363	6,711	5,876	3,273	18,879	1,595	16,019	4,110	2,364	45,879
Total	54,287	7,893	6,107	3,787	18,886	1,595	16,019	6,044	2,364	45,879

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

ETAT D. — Etat annuel du nombre des arrivées et des départs des immigrants, *vid* le Saint-Laurent, à l'agence d'Hamilton, pour l'année terminée le 31 décembre 1886.

1886.	Total.	Nationalité.					Destination.			
		Anglais.	Irlandais.	Ecoissais.	Allemands.	Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
Janvier.....	24	17	4	4				25		
Février.....	41	18	14	8	1			41		
Mars.....	59	38	7	14				59		
Avril.....	143	83	28	32				143		
Mai.....	356	274	43	39				356		
Juin.....	210	122	29	55	4			210		
Juillet.....	105	64	16	25				105		
Août.....	186	118	29	39				186		
Septembre.....	136	75	26	33	2			136		
Octobre.....	106	69	19	18				106		
Novembre.....	65	37	9	19				65		
Décembre.....	43	26	7	10				43		
	1,475	941	231	296	7			1,475		
Orphelinats.....	459	241		218				459		
Total.....	1,934	1,182	231	514	7			1,934		

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

ETAT E.—Etat annuel du nombre des arrivées des immigrants *vid* les Etats-Unis dans le district d'immigration de Hamilton et leur destination, pour l'année 1886.

1886.	Total.	Nationalité.						Destination.		
		Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
Janvier	1,641	292	191	134	477	74	473	140	73	1,428
Février	1,647	325	225	145	414	87	451	182	101	1,364
Mars	2,623	469	394	238	710	116	696	251	147	2,225
Avril	4,606	695	682	342	1,490	129	1,268	335	253	4,018
Mai	5,943	730	708	252	2,198	134	1,821	333	273	5,337
Juin	6,738	799	724	379	2,686	123	2,027	390	292	6,056
Juillet	6,066	628	606	322	2,443	128	1,939	257	323	5,486
Août	5,973	687	612	321	2,321	120	1,912	296	276	3,401
Septembre...	4,841	537	508	319	1,834	119	1,524	330	212	4,299
Octobre.....	4,462	588	462	342	1,618	92	1,360	297	168	3,997
Novembre...	3,545	434	386	198	1,300	93	1,134	225	135	3,185
Décembre....	3,388	372	331	148	1,310	88	1,139	194	111	3,083
	51,473	6,556	5,829	3,240	18,801	1,303	15,744	3,230	2,364	45,879
Douanes.	880	155	47	33	78	298	275	880
Total ...	52,353	6,711	5,876	3,273	18,879	1,595	16,019	4,110	2,364	45,879

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

ETAT F.—Etat indiquant le nombre des immigrants inscrits à l'agence d'Hamilton qui sont arrivés *via* le Saint-Laurent, Halifax et les Etats-Unis, le nombre de ceux qui sont partis et leur destination générale, pour l'année terminée le 31 décembre 1886.

Origine.	Nombre d'arrivées <i>via</i> le Saint-Laurent et Halifax.	Nombre d'arrivées <i>via</i> les Etats-Unis.	Total.	Destination générale.		
				Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
Anglais	941	6,556	7,497	2,273	333	5,287
Irlandais	231	5,829	6,060	559	268	5,289
Ecossais	296	3,240	3,536	1,062	333	3,392
Allemands	7	18,801	18,808	702	440	17,744
Citoyens des Etats-Unis		1,303	1,303	1,173	422
D'autres pays		15,744	15,744	275	568	15,176
	1,475	51,473	52,948
Sociétés philanthropiq.	459	459
Etat de la douane		880	280
Total	1,934	52,353	54,287	6,044	2,364	45,879
1885	2,004	28,498	30,502	6,111	1,292	23,099
Augmentation		23,855	23,785	1,072	22,780
Diminution	70	67

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

ETAT G.—Indiquant le nombre d'enfants amenés dans le district de l'agence d'Hamilton par les sociétés d'émigration, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Nom de la société.	Garçons.	Filles.	Total.	A l'agence, le 31 déc. 1886.	A l'agence, le 31 déc. 1886.
Refuge du Rév. M. Stephenson	62	34	96	13	9
do de Dlle Rye	5	107	112	13	9
do de Dlle Macpherson	113	105	218	14	30
do du comte de Shaftesbury	33	33	2	2
	213	246	459	42	50

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU H.—Indiquant le nombre d'immigrants secourus, le nombre de repas et de lits fournis, et le nombre de billets de passage donnés par les chemins de fer, à l'agence d'immigration d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

1886.		Nombre d'immigrants nourris.	Nombre de repas fournis.	Nombre de logements gratuits.	Nombre de billets de passage.
Janvier					
Février		7	29		6
Mars		31	125	19	15
Avril		20	62		18
Mai		86	248		56
Juin		28	34		35
Juillet		29	82		16
Août		51	101		14
Septembre		30	59		13
Octobre		16	39		19
Novembre		20	48		14
Décembre		14	59		9
1886		332	886	19	205
1885		52	409	14	56
Augmentation		280	477	5	149
Diminution					

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU I.—Indiquant le capital apporté au Canada par les immigrants et les colons, à leur arrivée dans le district de l'agence de Hamilton, pendant l'année terminée le 31 décembre 1886.

1886.	1886.	1885.	Augmentation.	Diminution.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Janvier	22,850 00	22,970 00		
Février	25,620 00	49,350 00		
Mars	45,300 00	30,900 60		
Avril	62,700 00	64,200 00		
Mai	59,280 00	50,125 00		
Juin	50,100 00	53,170 00		
Juillet	70,900 00	47,200 00		
Août	56,200 00	57,000 00		
Septembre	48,300 00	52,500 00		
Octobre	28,650 00	36,880 00		
Novembre	30,500 00	25,950 00		
Décembre	37,500 00	20,200 00		
Totaux	537,900 00	510,445 00	27,455 00	

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU J.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants munis de billets de passage fournis gratuitement par l'agence d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Destination.	Nombre.	Destination.	Nombre.
Burlington.....	4	Report	86
Berlin.....	3	Ingersoll.....	3
Brownsville.....	4	Jarvis.....	6
Beamsville.....	5	London.....	15
Collingwood.....	2	Mimico.....	1
Copetown.....	2	Milton.....	1
Caledonia.....	14	Chutes Niagara.....	14
Chatham.....	3	Oakville.....	2
Cheltenham.....	1	Port-Carling.....	1
Cardwell Junction.....	2	Port-Dalhousie.....	3
Cayuga.....	1	Port-Colborne.....	7
Dundas.....	10	Paris.....	3
Dunnville.....	4	Rodney.....	1
Exeter.....	5	Saint-Thomas.....	2
Emsdale.....	1	Sainte-Catherine.....	25
Eastwood.....	1	Saint-George.....	2
Forest.....	4	Toronto.....	8
Gravenhurst.....	2	Thorold.....	2
Gowan.....	1	Welland.....	6
Guelph.....	1	Woodstock.....	9
Georgetown.....	2	Waterdown.....	1
Garnet.....	1	Winona.....	4
Hamburg.....	2	Wyevale.....	2
Hagersville.....	11	Zimmerman.....	1
A reporter.....	86	Total.....	205

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU K. - Indiquant les localités où des immigrants ont été expédiés par l'agence d'Hamilton, y compris ceux expédiés par les sociétés philanthropiques, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886, et dont les différents ports douaniers du district d'Hamilton ont fait rapport.

Comté.	Nombre.	Comté.	Nombre.
Algoma	25	Report.....	2,611
Bruce	230	Muskoka.....	72
Brant.....	188	Monck.....	85
Durham.....	27	Manitoba.....	2,364
Dufferin.....	21	Norfolk.....	224
Essex.....	199	Northumberland.....	6
Elgin.....	212	Nipissingue.....	15
Frontenac.....	10	Ontario.....	36
Grey.....	164	Oxford.....	212
Grenville.....	5	Peterboro'.....	35
Halton.....	199	Peel.....	168
Haldimand.....	151	Perth.....	218
Huron.....	200	Renfrew.....	14
Hastings.....	7	Stormont.....	7
Kent.....	240	Simcoe.....	191
Lincoln.....	177	Wentworth.....	768
Leeds.....	9	Wellington.....	215
Lambton.....	155	Waterloo.....	247
Lanark.....	8	Welland.....	218
Middlesex.....	394	York.....	602
A reporter.....	2,611	Total.....	8,408

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU L.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés au port d'Hamilton et la valeur des effets apportés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					\$ cts.
Anglais.....	25	27	46	98	3,650 00
Irlandais.....	10	9	21	40	794 00
Ecosseis.....	4	3	2	9	640 00
Allemands.....	12	11	28	51	2,310 00
Citoyens des Etats-Unis.....	30	31	33	94	4,860 00
D'autres pays.....	33	49	55	137	8,022 00
Total.....	114	130	185	429	20,276 00

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU M.—Indiquant le nombre d'immigrants signalés au port des Chutes de Niagara, et la valeur des effets apportés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					\$ cts.
Anglais.....	16	14	9	39	3,078 00
Irlandais.....	3	3	1	7	1,300 00
Ecosseis.....	3	5	11	19	385 00
Allemands.....	4	5	8	17	810 00
Citoyens des Etats-Unis.....	38	42	44	124	11,364 00
D'autres pays.....	12	14	15	41	1,982 00
Total.....	76	83	88	247	18,919 00

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU N.—Indiquant le nombre d'immigrants signalés au port de Fort-Erié, et la valeur des effets qu'ils ont apportés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					\$ cts.
Anglais.....	3	3	8	14	410 00
Irlandais.....					
Ecossais.....	3	1	1	5	1,500 00
Allemands.....	3	3	4	10	425 00
Citoyens des États-Unis.....	23	23	28	74	6,035 00
D'autres pays.....	20	29	36	85	5,675 00
Total.....	52	59	77	188	14,045 00

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU O.—Indiquant le nombre d'immigrants signalés au port de Niagara, et la valeur des effets qu'ils ont apportés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					\$ cts.
Anglais.....	1	1	2	4	500 00
Irlandais.....					
Ecossais.....					
Allemands.....					
Citoyens des États-Unis.....					
D'autres pays.....	4	4	4	12	350 00
Total.....	5	5	6	16	850 00

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU P.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés aux divers ports d'entrée de l'agence d'Hamilton, ainsi que la valeur des effets apportés par eux, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Nationalité.	Hamilton.	Chutes Niagara.	Fort-Erié.	Niagara.	Total.	Valeur des effets.	
						\$	cts.
Anglais.....	98	39	14	4	155	7,638	00
Irlandais.....	40	7	47	2,094	00
Ecossois.....	9	19	5	33	2,525	00
Allemands.....	51	17	10	78	3,545	00
Etats-Unis.....	94	124	74	292	22,259	00
D'autres pays.....	137	41	85	12	275	16,029	00
Total.....	429	247	188	16	880	54,090	00

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU Q.—Indiquant le nombre d'immigrants reçus et dirigés par l'agence d'Hamilton, *via* le Saint-Laurent et les Etats-Unis, y compris ceux amenés par les sociétés philanthropiques, et ceux signalés aux divers ports d'entrée de l'agence d'Hamilton, Chutes Niagara, Fort-Erié et Niagara, pour l'année expirée le 31 décembre 1886.

1886.	Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Etats-Unis.	D'autres pays.	Total.	Etablis à Ontario.	Dirigés au Manitoba.	Dirigés vers les Etats de l'Ouest.
<i>Via</i> le Saint-Laurent.....	1,182	231	514	7	1,934	1,934
<i>Via</i> les Etats-Unis.....	6,711	5,876	3,273	18,879	1,595	16,019	52,353	4,110	2,364	45,879
Total, 1886.....	7,893	6,107	3,787	18,886	1,595	16,019	54,287	6,044	2,364	45,879
do 1885.....	5,451	3,694	2,665	9,086	1,470	8,136	30,502	6,111	1,292	23,099
Augmentation.....	2,442	2,413	1,122	9,800	125	7,883	23,785	1,072	22,780
Diminution.....	67

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU R.—Indiquant les gages payés dans le district de l'agence d'Hamilton.

Genre d'occupation.	Gages.		Genre d'occupation.	Gages.	
	De	À		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Relieurs et typographes	1 50	2 00			
Forgerons.....	1 50	2 25			
Boulangers.....	1 25	1 75			
Brasseurs	1 30	2 50			
Bouchers	1 25	1 50			
Briquetiers.....	1 50	2 50			
Maçons en briques, etc.....	2 50	2 75			
Fabricants de chaudières.....	1 50	2 25			
Carpentiers.....	1 50	2 00			
Ebénistes.....	1 50	2 00			
Tonneliers.....	1 50	2 00			
Ajusteurs.....	1 50	2 25			
Journaliers, ordinaires.....	1 00	1 25			
do ferme.....	1 00	1 25			
do de chemin de fer.....	1 15	1 25			
Tourneurs.....	1 50	2 00			
Mouleurs.....	2 00	3 00			
Constructeurs de moulins.....	1 75	2 25			
Meuniers.....	1 25	2 00			
Peintres.....	1 50	2 00			
Plâtriers.....	1 50	1 75			
Plombiers.....	1 50	2 00			
Cordonniers.....	1 25	2 00			
Charpentiers de navires.....	1 75	2 25			
Tailleurs de pierre.....	2 75	3 00			
Selliers.....	1 25	1 75			
Chauffeurs, locomotive.....	1 50	1 75			
Tanneurs.....	1 50	1 75			
Tailleurs.....	1 25	2 50			
Ferblantiers.....	1 50	1 75			
Modeleurs.....	1 75	2 50			
Riveurs.....	1 50	1 75			
			<i>Fabriques de lainages.</i>		
			Cardeurs.....	0 50	1 25
			Fileurs.....	1 00	1 50
			Tisserands.....	0 75	1 25
			Teinturiers.....	1 00	1 25
			Trieurs.....	1 25	1 75
			<i>Filatures de coton.</i>		
			Cardeurs.....	0 50	1 00
			Fileurs.....	1 25	1 50
			Tisserands.....	0 80	1 25
			Contre-maitres.....	2 25	3 00
			<i>Femmes, par mois, avec nourriture et logement.</i>		
			Cuisinières.....	10 00	15 00
			Laitières.....	7 00	10 00
			Couturières et modistes.....	10 00	15 00
			Servantes en général.....	7 00	10 00
			Blanchisseuses.....	8 00	9 00
			Filles de service.....	8 00	9 00
			<i>Main-d'œuvre, au mois, avec nourriture et logement.</i>		
			Journaliers de ferme.....	12 00	15 00
			Moissonneuses.....	20 00	30 00
			Bâcherons.....	15 00	25 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1886.

TABLEAU S.—Liste des prix de détail des comestibles ordinaires et du vêtement pour les classes ouvrières.

Articles.	Prix.		Articles.	Prix.	
	De	A		De	A
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard séché..... par lbs.	0 08	0 10	Œufs..... par douz.	0 15	0 25
Jambon	0 10	0 15	Pommes de terre..... par 60 lbs	0 40	0 50
Epaules séchées	0 07	0 10	Sel	0 50	0 00
Porc.....	0 08	0 10	Bois de chauffage, par corde....	4 50	6 00
Bœuf	0 06	0 12	Houille, par tonne.	5 75	6 00
Mouton.....	0 07	0 12	Habits de dessus.....	6 00	10 00
Veau	0 07	0 12	do de dessous.....	4 00	6 00
Beurre, frais.....	0 20	0 15	Pantalons.....	2 00	4 00
do salé.....	0 15	0 16	Gilets	1 50	2 00
Chandelles	0 12½	0 00	Chemises, flanelle.....	1 25	2 00
Fromage	0 15	0 00	do coton.....	0 50	1 00
Café.....	0 25	0 40	do de tricot	0 40	1 00
Morue	0 06	0 07	Caleçons de laine.....	0 50	0 75
Moutarde	0 40	0 00	Chapeaux, en feutre.....	1 00	1 50
Poivre	0 30	0 00	Chaussons, de laine.....	0 25	0 50
Riz	0 05	0 00	do de coton.....	0 10	0 25
Savon	0 05½	0 00	Couvertures de laine, la paire...	2 00	5 00
Sucre.....	0 05	0 07	Paillassons.....	1 00	1 50
Thé, vert.....	0 50	0 75	Flanelle, la verge.....	0 25	0 40
do noir.....	0 50	0 75	Coton pour les chemises.....	0 05	0 10
Tabac	0 50	0 60	do draps.....	0 20	0 30
Farine de maïs..... par quintal	1 50	0 00	Drap canadien	0 40	0 80
Farine.....	2 00	2 25	Chaussures d'hommes, la paire.	1 00	2 00
do de sarrasin.....	1 75	2 00	do de femmes do ...	1 00	1 50
do d'avoine.....	2 00	2 25	Bottes d'hommes.....	1 75	2 25
Pain..... par 4 lbs.	0 10	0 00	do de femmes.....	1 25	2 00
Lait..... par pinte	0 05	0 06	Socques en caoutchouc, hommes	0 50	0 75
Hareng..... par brl.	6 00	7 00	do femmes	0 35	0 50

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON,
31 décembre 1886.

No 7.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION, LONDON, ONT.

(M. A. G. SMYTH.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
LONDON, ONT., 31 décembre 1886.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cette agence pendant l'année terminée le 31 décembre 1886.

Il est arrivé à l'agence, pendant l'année, 1,705 immigrants. Sur ce nombre, 1,293 se sont établis dans la province d'Ontario, 120 se sont rendus au Manitoba, 6 à la Colombie-Britannique, et 286 aux États de l'Ouest.

On trouvera ci-annexé :

Un état du nombre des immigrants arrivés *via* le Saint-Laurent ou Halifax et leur destination.

Un état du nombre des immigrants arrivés chaque mois.

Le rapport annuel sur le mouvement de l'immigration (arrivées et départs) pendant l'année terminée le 31 décembre 1886, avec l'indication du nombre des immigrants arrivés *via* le Saint-Laurent ou Halifax et les États-Unis, leur sexe, leur origine, leur métier ou occupation, leur destination et la valeur du numéraire et des effets apportés au pays au cours de l'année, autant qu'on a pu s'en assurer.

Je n'ai pas éprouvé de difficultés à placer les garçons de ferme capables, et comme d'habitude, la demande a de beaucoup excédé l'offre. On pourrait également placer un certain nombre de servantes, tant à la ville qu'à la campagne, si l'on pouvait s'en procurer dans cette partie de la province. Plusieurs immigrants qui sont arrivés à bonne heure au printemps ont pu envoyer de l'argent à leurs familles et amis pour les faire venir au pays. Tous les immigrants arrivés à mon agence jouissaient d'une très bonne santé, et je n'ai pas eu connaissance d'un seul cas de maladie grave ou contagieuse.

Les immigrants arrivés pendant l'année appartenaient à une très bonne classe. Les apparences pour la saison prochaine sont excellentes, je crois, et je n'ai aucun doute qu'on puisse placer avantageusement tous les bons travailleurs qui viendront à cette agence.

Les enfants envoyés par les différents orphélinats et sociétés de charité ont été avantageusement placés, ainsi que je l'ai constaté lors de mes visites et inspections. Plusieurs en ont fait leurs enfants adoptifs et les élèvent comme des membres de la famille, leur donnant à la fois l'éducation religieuse et séculière. La demande de cette classe d'immigrants est aussi considérable que jamais, et plusieurs me prient de vouloir bien leur procurer un garçon ou une fille à la prochaine saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. G. SMYTH,

Agent officiel d'immigration.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU indiquant le nombre total des immigrants arrivés à l'agence de London et restés, pour être placés, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1886.

Mois.	Via le Saint-Laurent	Via les Etats-Unis.	Total.	Nombre de ceux à qui il a été fourni des aliments.	Nombre de ceux qui ont eu des billets de passage gratuits.
Janvier	56	59	115
Février.....	64	31	95
Mars	63	35	98
Avril.....	83	30	113
Mai	168	41	209
Juin	231	41	272
Juillet.....	118	43	161
Août.....	101	31	132
Septembre.....	104	38	142
Octobre.....	102	26	128
Novembre.....	108	36	144
Décembre.....	75	21	96
	1,273	432	1,705

A. G. SMYTH,
Agent officiel d'immigration.

LONDON, 31 décembre 1886.

TABLEAU indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de London, Ontario, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1886, et leur nationalité, le nombre de ceux qui ont eu, à titre d'assistance, des aliments et des billets gratuits de transport, par voie de chemin de fer et autres, de cette agence au lieu de leur destination respective.

Pays d'origine.	Arrivés <i>via</i> le St-Laurent.	Arrivés <i>via</i> les Etats-Unis.	Total.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés au x Etats-Unis.	Nombre de ceux à qui il a été fourni des ali- ments.	Nombre d'immi- grants qui ont reçu des bil- lets gratuits.
Angleterre	769	185	954	752	202
Irlande	262	85	347	285	62
Ecosse	178	66	244	174	70
Allemagne.....	37	71	108	46	62
Norvège et Suède	9	12	21	16	5
Suisse
Islande
Amérique
Autres pays.....	18	13	31	11
	1,273	432	1,705	1,293	*412

* De ce nombre 120 sont allés au Manitoba.
do 6 do à la Colombie-Britannique.

A. G. SMYTH,

Agent officiel d'immigration.

LONDON, 31 décembre 1886.

NOMBRE des immigrants arrivés à cette agence en 1886, et leur destination.

Nombre.	<i>Via</i> le Saint- Laurent.	<i>Via</i> les Etats- Unis.	Total.
Nombre d'immigrants arrivés à cette agence qui y sont demeurés pour être placés.....	1,273	432	1,705
Nombre de ceux qui ont été placés dans l'agence.....	415	415
Nombre de ceux qui sont partis pour les Etats-Unis.. 286 } 120 au Manitoba..... } 6 à la Colombie-Britannique..... } ... 126 }	412

A. G. SMYTH,

Agent officiel d'immigration.

TABLEAU C.—Rapport annuel sur le mouvement de l'immigration (arrivées et départs) à l'agence de London, Ontario, pour l'année terminée le 31 décembre 1886.

Nombre d'immigrants arrivés via le Saint-Laurent.	Nombre d'immigrants arrivés via les États-Unis.	SEXES.		Nombre total d'individus.	NATIONALITÉ.						Autres pays.	MÉTIER ET PROFESSIONS.				DESTINATION GÉNÉRALE.							Valeur des capitaux et des effets apportés. \$
		Hommes.	Femmes.		Anglais.	Irlandais.	Réussais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.		Cultivateurs.	Journalers culti- vateurs et autres.	Artisans.	Commis, commer- çants, etc.	Servantes.	Provinces maritimes	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.	États de l'Est.	États de l'Ouest.	
56	59	61	29	115	62	19	17	9	8	3	8	8	8	36	4	4	3	71	9	35	3,500 00		
64	31	48	19	95	58	18	9	10	10	3	15	15	31	1	1	4	3	70	7	18	1,750 00		
63	35	45	25	93	44	21	26	4	3	7	11	26	3	26	3	5	4	67	13	18	1,950 00		
83	30	54	30	113	45	34	15	9	3	7	37	6	4	37	8	4	2	91	6	16	2,350 00		
168	41	78	44	209	117	46	21	13	12	13	52	8	5	52	6	6	6	178	9	27	4,760 00		
231	41	101	49	272	184	8	5	4	1	1	82	4	4	82	4	4	19	224	21	27	6,350 00		
118	43	90	36	161	85	31	24	21	3	26	53	9	3	53	9	5	5	129	4	28	5,760 00		
101	31	68	25	93	72	19	13	7	3	23	32	9	4	32	9	4	8	89	9	28	4,750 00		
104	38	76	33	132	77	30	21	11	3	28	35	7	6	35	7	6	7	113	11	18	4,350 00		
102	26	59	19	50	64	37	17	9	1	24	27	6	2	27	6	2	5	89	7	32	3,650 00		
108	36	62	37	141	103	24	8	5	4	18	37	1	6	37	1	6	4	97	14	33	3,250 00		
75	21	34	20	96	43	36	17	9	18	3	4	18	3	4	...	75	10	11	2,450 00		
1,273	433	766	366	1,705	954	347	244	108	21	1	193	464	61	48	58	48	58	1,293	120	286	44,370 00		

A. G. SMYTH,
Agent officiel d'immigration.

LONDON, Ont., 31 décembre 1886.

No 8.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION D'HALIFAX, N.-E.

(M. EDWIN McC. CLAY.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations de l'année expirée le 31 décembre 1886.

Le nombre total des immigrants arrivés pendant l'année a été de 5,656 (soit une augmentation de 1,229 comparativement à l'année dernière), répartis comme suit :

Hommes.....	3,305
Femmes.....	1,302
Enfants.....	1,049
	5,656

La classe des immigrants a été à peu près la même que l'année dernière.

Je dois faire rapport que j'ai eu à soigner plusieurs cas de maladie ; mais tous, sauf celui d'un petit enfant dont la mère allait rejoindre son mari à Ottawa, étaient d'une nature peu grave. Après avoir été soigneusement traité l'enfant s'est rétabli et la mère qui en était toute heureuse a continué son voyage.

Comme le convoi qui transportait les passagers du steamer *Sardinian* venait de quitter le terminus en eau profonde, pendant la nuit du 21 novembre, on m'informa qu'un jeune enfant était mort avant d'arriver à la gare de la rue du nord (*North Street*). J'envoyai immédiatement quérir un médecin du voisinage ainsi que le capitaine et le médecin du steamer et nous eûmes une consultation dans mon bureau. Le Dr Parr, le médecin du navire, dit qu'il avait soigné l'enfant pendant le voyage et que ce dernier souffrait d'une bronchite aiguë, maladie dont il est mort. Les parents étaient très jeunes et ne savaient pas prendre soin des enfants, aussi, lors du transbordement, ce dernier a eu froid ce qui a amené le résultat mentionné plus haut. Plusieurs personnes sont allées offrir leur consolation aux pauvres parents pour leur prouver que sur une terre étrangère et parmi des étrangers ils n'en étaient pas moins au milieu d'amis. Aussitôt qu'on apprit sur le convoi que l'enfant était mort, il fut recueilli la somme d'a peu près \$5.00, qui fut présentée à la mère.

Je dois aussi faire rapport qu'il y a eu deux naissances et trois décès sur la mer pendant l'année.

Il a été donné quelques billets de passage gratuit mais seulement dans le cas d'absolue nécessité. Le nombre de ces billets et la destination des immigrants qui les ont reçus se trouvent à l'état A.

Six détachements d'enfants ont été amenés d'Angleterre pendant l'année ainsi que l'indique l'état B. Les enfants de l'asile de M. Quarrier, de Glasgow, avaient certainement bonne mine et un grand nombre de nos citoyens se sont rendus au débarcadère pour les voir. A tout prendre on ne pourrait dire trop de bien des six détachements. L'asile qui a été ouvert par Mlle Stirling, à Aylesford, comté de King, est très beau et je ne doute pas qu'il soit destiné à faire beaucoup de bien et à satisfaire un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps dans la province. Je dois dire que les personnes qui étaient chargées d'amener les enfants et, en particulier celles qui surveillaient les détachements considérables venant des asiles de mademoiselle Macpherson, du Dr Barnardo et de M. Quarrier, méritent de grandes louanges pour la manière dont elles se sont acquittées de leurs travaux.

La Société d'Agriculture du comté de Yarmouth a fait beaucoup pour attirer l'immigration dans la province, car elle a payé dans les trois dernières années l'impression de quantité de circulaires donnant des renseignements détaillés sur les ressources du comté, les fermes à vendre, etc. Elle a aussi publié un certain nombre de

lettres de colons arrivés dernièrement et les a fait distribuer dans toutes les parties de l'Europe. M. Thomas B. Crosby, le secrétaire de la société, a envoyé 5,000 circulaires pour être distribuées à l'exposition des colonies, et j'ai toute raison de croire que, grâce aux efforts de ce dernier, Yarmouth aura sa large part de l'immigration qui viendra cette année à la nouvelle-Ecosse. M. Crosby mérite certainement beaucoup de félicitations pour ce qu'il a fait. Il est venu dans Yarmouth pendant l'année un grand nombre de colons qui prospèrent. Si d'autres comtés voulaient suivre l'exemple qui leur a été donné je suis sûr qu'ils réussiraient également.

L'exposition des colonies a eu d'excellents résultats pour la province entière, et d'après les lettres que je reçois chaque jour, nous pouvons nous attendre à ce qu'un grand nombre de cultivateurs anglais de première classe nous arrivent cette année.

La demande de la main-d'œuvre a été à peu près nulle, mais je suis heureux de pouvoir dire que j'ai réussi à obtenir des emplois permanents à un très grand nombre d'ouvriers. Actuellement il n'y a pas de demande d'artisans ou de mineurs. Nous n'avons aucun besoin quoi qu'il arrive, d'artisans, car il y en a actuellement autant qu'il en faut. Au printemps quelques mineurs peuvent trouver de l'occupation et il en est ainsi pour les journalistes-cultivateurs après le premier avril. A part ces deux classes de travailleurs nous n'aurons besoin l'année prochaine que de servantes.

Quelques-unes des filles qui ont été envoyées par les sociétés et d'autres par des amis pour s'en débarrasser, m'ont causé beaucoup d'embarras les années dernières. On devrait prendre grand soin pour choisir les filles qui sont envoyées au pays, et au lieu de nous envoyer les mauvaises nous envoyer que les bonnes, car une mauvaise fille fera du tort à cinquante autres. Nous n'avons besoin ici que de bonnes filles et rien autre chose, et il sera facile de les placer.

J'ai reçu pendant l'année un grand nombre de lettres de toutes les parties du globe demandant des renseignements sur le Canada et les avantages qu'il offre aux immigrants, et j'ai envoyé beaucoup de brochures et autres imprimés.

L'état C, indique le nombre des navires de chaque ligne qui ont débarqué des passagers à ce port pendant l'année, ainsi que le nombre des passagers de cabine et d'entrepont.

L'état D, indique le mouvement de l'immigration, arrivées et départs, à cette agence pendant l'année.

L'état E, indique le nombre de passagers de cabine, arrivées et départs par mois, à l'agence pendant l'année.

M. Anderson, l'interprète, s'est montré très empressé et il n'a rien négligé de ce qu'il a pu faire pour ajouter au bien-être de ceux qui ont été confiés à ses soins.

En terminant, je désire remercier tous les employés des compagnies de chemins de fer et steamers pour leur bienveillance et l'aide qu'ils m'ont donnée par le passé, et j'espère que l'harmonie et le bon vouloir qui règnent maintenant se continueront.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWIN McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

L'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre de billets de passage gratuits délivrés à l'agence d'Halifax, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Destination.	Nombre.	Destination.	Nombre.
Amberst.....	8	Rimouski.....	1
Annapolis.....	8½	Shubenacadie.....	6
Anagance.....	1	Spring-Hill.....	6
Belmont.....	2	Stellarton.....	2
Jonction de Chatham.....	3	Stewiacke.....	2
Jonction de Dalhousie.....	1	† Saint-Jean, N-B.....	76½
Elmsdale.....	1	Thomson.....	9
Hamilton, Ont.....	1	Truro.....	4
Moncton.....	2	Windsor.....	3
Middleton.....	1	Wilmot.....	1
Mulgrave.....	2	Wolfville.....	2
New-Glasgow.....	4	Digby à Yarmouth.....	5½
Oakfield.....	1	Sackville à Norton.....	1
Ottawa, Ont.....	1	Truro à Stellarton.....	1
Pictou.....	1		
*Point-Lévis.....	222	Total.....	379½

* Ne comprend pas les 130 billets donnés aux enfants sous les soins du Dr Barnardo. † Ne comprend pas les 24 billets des enfants amenés par Mr Mildlemore.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre d'enfants débarqués à Halifax pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Vapeur.	Date de l'arrivée.	Nom des personnes qui les envoient.	Nombre d'enfants.		Observations.
			M.	F.	
Parisian.....	4 avril.....	Dr Barnardo.....	196	2	Tous bien portants à l'arrivée.
Sardinian.....	17 do.....	Mlle Macpherson.....	63		
Buenos Ayrean.....	18 do.....	Wm. Quarrier.....	117		L'orphelinat de Mlle Stirling se trouve à Aylesford, N.-E. Sont allés à St-Jean, N.-B.
Caspian.....	5 juin.....	Mlle Stirling.....	2	18	
Carthaginian.....	11 sept.....	do.....	26	10	
do.....	23 oct.....	Mlle Slimen.....	9	13	
			413	43	

ÉTAT C.—Indiquant le nombre des navires de chaque ligne, qui ont débarqué des voyageurs à ce port pendant l'année terminée le 31 décembre 1886—aussi le nombre des passagers de cabine et d'entrepont.

Lignes.	Nombre des bateaux	Cabine.	Entrepont.	Total.	Observations.
Allan.....	42	844	4,610	5,454	De Liverpool, Queenstown et Terre-neuve.
Dominion.....	11	118	503	621	do do do
Anchor.....	10	70	30	100	do Londres.
Furness.....	7	66	6	72	do do
Red Cross.....	19	255	102	357	do Terre-neuve.
Cie de paquebots Ang-Fr...	11	66	34	100	do St.-Pierre.
Bateaux supplémentaires.	39	1,263	371	1,634	do Etats-Unis.
Total.....	139	2,682	5,656	8,338	

EDWIN McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, N.-E.,
31 décembre 1886.

TABLEAU D.—Indiquant le mouvement de l'immigration, arrivées et départs de l'agence, d'Halifax, N.-E., par mois, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Mois.	Nombre d'immigrants arrivés		Sexes.		Nombre total d'âmes.	NATIONALITÉS.							MÉTIER ET PROFESSIONS.					DESTINATION GÉNÉRALE.						Valeur des capitaux et effets apportés.			
	via le St-Laurent.	via les États-Unis	Hommes.	Femmes.		Irlandais.	Rossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres contrées.	Cultivateurs.	Journaliers - cultivateurs et autres.	Artisans.	Commiss, commerçants, etc.	Servantes.	N.-E.	N.-B.	I.-P.-E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.		États de l'Est.	États de l'Ouest.	
Janvier	170	39	16	13	7	10	10	15	36	127	7	16	78	11	3	67	49	16	1	5,600	
Février	179	42	25	24	14	5	7	13	36	125	13	5	22	57	9	58	67	45	7,360	
Mars	429	91	89	609	84	6	22	89	319	10	1	44	153	10	92	139	200	10	15,225	
Avril	1111	228	336	1675	187	183	15	30	122	924	57	8	95	264	20	205	840	340	2	125,625	
Mai	155	61	59	275	48	20	31	14	43	90	16	6	22	153	62	53	5	5,475	
6	148	81	62	291	246	6	1	16	114	17	1	32	227	53	9	6,390	
Juin	122	102	49	273	214	23	33	74	11	4	32	183	26	6,825	
Juillet	122	102	50	332	309	20	21	122	8	9	31	261	42	26	7,850	
8	62	160	122	50	332	309	20	7,850	
Septembre	149	119	105	373	297	40	5	9	13	112	6	18	44	162	75	18	10	11	10	3	6,321	
10	114	117	46	277	243	5	6,321	
11	276	166	111	558	476	24	2	11	41	202	16	17	60	230	52	5	83	100	19	3	71	10,850	
12	282	134	101	527	398	27	10	50	173	39	30	49	193	35	8	92	129	31	10	39	10,540	
Total	3305	1302	1049	5656	4336	488	511	47	101	122	513	2476	202	111	496	1231	441	87	665	1345	692	30	295	215,681

E. McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, 31 décembre 1886.

ETAT E.—Relevé mensuel des arrivées et départs à l'agence d'Halifax, N.-E., pendant l'année terminée le 31 décembre 1886.

MOIS.	SEXES.		NATIONALITÉS.							GENRE D'OCCUPATION.					DESTINATION GÉNÉRALE.						Nombre de billets de passage gratuits aux immigrants pauvres.						
	Hommes.	Femmes.	Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Fermiers.	Journaliers de fermes et autres.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	N.-E.	N.-B.	P.-E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.		Col.-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.			
Janvier	50	17	4	71											31	5	18	16	1								
Février	59	26	5	90											51	4	11	21	3								
Mars	90	17	3	110	1			20	3						63	10	16	11	10								
Avril	131	59	21	211	2										151	4	5	20	16								
Mai	25	15	12	62											27	16	3	6									
Juin	40	31	17	88											50	20	16		2								
Juillet	444	222	296	26	544	1									494	8	42										
Août	410	319	226	17	562	1									442	46	74										
Septembre	173	135	141	27	303	4									202	75	10										
Octobre	143	139	117	21	277										245	23	3										
Novembre	81	114	83	8	205	1									145	22	3	17	16								
Décembre	12	118	54	7	189	161		8							130	4	1	14	9								
Total	1263	1432	1082	168	2632	2631	6	4	1						2031	237	157	102	96	42	17						

E. McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1886.

No 9.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE SAINT-JEAN, N.-B.

(M. SAMUEL GARDNER.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
 SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations de l'année expirée le 31 décembre 1886.

Il y a eu augmentation dans le nombre des immigrants qui sont venus s'établir dans cette province cette année, comparativement à l'année précédente, ainsi que le font voir les états suivants :—

Le nombre des immigrants arrivés à cette agence *via* Halifax, le Saint-Laurent et les États-Unis, autres que ceux signalés au département des douanes, est de 377, dont 257 Anglais, 51 Irlandais, 46 Écossais, 11 Danois, 8 Suédois, 3 Juifs russes, 1 Américain. Sur ce nombre il y avait 27 artisans, 7 commis et négociants, 44 cultivateurs, 169 journaliers-cultivateurs, et 99 domestiques ; 11 se sont fixés à la Nouvelle-Écosse, 10 à Québec, 11 dans les États de l'Est, et 345 au Nouveau-Brunswick. D'après leurs lettres ils seraient satisfaits d'avoir changé de patrie, et tout ce qu'ils regrettent c'est de ne pouvoir faire venir leurs amis, ce qu'ils feront aussitôt qu'ils auront gagné suffisamment pour cela. Quelques-uns ont déjà mis ce projet à exécution.

Les immigrants de la classe agricole se sont établis dans les différents comtés de la province, et la majorité a acheté des terres en partie défrichées. Les autres ont obtenu des concessions de terres gratuites. Quelques-uns de ces derniers qui avaient toujours été fermiers ont écrit qu'ils trouvaient un grand changement ; il n'y a plus personne pour leur dire de cultiver leur champs de telle ou telle manière, mais ils peuvent maintenant faire comme ils l'entendent. Le gibier est abondant et rien ne les empêche de faire la chasse pendant la saison permise ; en vérité l'homme est ici son propre maître. Ces immigrants ont apporté avec eux \$9,670 en numéraire, et \$12,825 en d'autres valeur dont il n'a pas été fait rapport.

Le nombre total des colons qui se sont établis dans cette province en 1886 et qui sont venus par toutes autres voies que par Halifax et Québec, est de 1,771,—soit 659 de plus que l'année dernière.

Le nombre des voyageurs par les steamers de la ligne internationale entre Saint-Jean et Boston accuse une forte augmentation sur celui de l'année dernière, ce qui démontre à l'évidence que le commerce est meilleur et qu'on connaît mieux la province ; de plus on apprécie beaucoup les steamers de cette ligne. Les arrivées ont été de 19,864, et les départs de 14,303. Le chiffre total pendant l'année 1885 a été de 27,511 ; en 1886 il a été de 34,167, soit une augmentation de 6,656.

L'état du commerce de transport fourni par la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick accuse pour les onze mois terminés le 30 novembre 1886 : arrivées, 15,178½ adultes, et départs, 17,629. Il est impossible de donner l'état du commerce de l'année entière, parce que les rapports de décembre n'ont pas encore été reçus.

Je dois faire rapport en parlant du commerce général de transport que le nombre des Canadiens qui reviennent au pays augmente chaque année ; la proportion cette année a été beaucoup plus forte que l'année dernière. Après avoir séjourné dans d'autres pays où ils avaient été attirés, ils reviennent au Canada pour ne plus le quitter.

Le nombre des immigrants venus dans la province par d'autres voies, et qui ne sont pas indiqués dans d'autres rapports, se divise comme suit : Comté de Northumberland, 44 ; comté de Carleton, 189 ; comté de Charlotte, 239 ; comté de York, 1,150 ; comté de Victoria 70 ; Ristigouche 12 ; Westmoreland 73.

Jusqu'aujourd'hui il n'a été fait rapport que de ces comtés, et le nombre total des immigrants a été, ainsi que mentionné plus haut, de 1,777. Sur ce nombre il y avait 1,373 Canadiens qui, d'après les rapports des correspondants, venaient pour ne plus quitter; en effet, comme je l'observais dans mon dernier rapport, ces derniers, après avoir acquis de l'expérience aux Etats-Unis, se sont convaincus que le Nouveau-Brunswick leur offrait de plus grands avantages.

Le reste se composait de 203 Européens et de 210 Américains, qui apportaient avec eux \$10,850 en argent et \$20,230 en d'autres valeurs. Mon correspondant m'écrivit qu'autant qu'il a pu s'en assurer tous sont satisfaits. Beaucoup d'autres personnes sont venues s'établir dans la province, mais je ne puis faire de rapport exact du nombre de ces dernières, ni du montant des valeurs qu'elles ont apportées.

Dans le cours de cette année, de même que l'année dernière, j'ai reçu d'Europe et des Etats-Unis, du Maine au Dakota et au Texas, de nombreuses demandes d'informations sur les terres arables du Nouveau-Brunswick. J'ai répondu à tous donnant les renseignements demandés, et accompagnant mes lettres, au nombre de près de deux mille, de cartes, brochures, etc.

Nombre de jeunes gens et de journaliers se sont de nouveau adressés à cette agence pour avoir des renseignements sur les concessions de terres gratuites et les fermes en partie défrichées, la localité, et comment on pouvait les obtenir. Quelques-uns ont acheté des fermes et d'autres se sont procuré les concessions de terres gratuites et s'occupent maintenant de les exploiter, convaincus que la profession de cultivateur est celle sur laquelle on peut davantage compter.

L'année 1886 a été dans tout le sens du mot une année prospère pour chaque branche d'industrie. Toutes les manufactures, et le nombre en est grand, ont été exploitées avec beaucoup d'activité, et il a fallu, par suite des fortes commandes, faire des heures supplémentaires. Quant à l'industrie agricole les récoltes ont été abondantes et les prix se sont bien maintenus. En sorte que les cultivateurs ont fait une très bonne année, ce qui les encourage à redoubler d'efforts dans l'espérance qu'il s'ouvrira de nouveaux marchés.

Suivent des extraits de lettres de correspondants :

JUNCTION MCADAM.

La population dans cette localité, qui forme un important centre de chemin de fer, s'est considérablement accrue dans le cours de l'année dernière, par suite du fait que la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick y a établi ses ateliers. A McAdam se font toutes les réparations au matériel roulant ainsi que tous les nouveaux wagons, etc.; la compagnie y a de plus placé ses magasins et y prend tout ce qu'on a besoin le long de la ligne. L'augmentation du commerce de transport des voyageurs et du fret a été très considérable; tout le trafic par chemin de fer pour les Etats-Unis, ou en venant, passe par ici. C'est également à cet endroit que de grandes quantités de marchandises canadiennes transportées par le Grand-Tronc entrent de nouveau sur le sol du Canada.

Il m'est impossible de vous donner une idée du développement du trafic; je puis dire cependant que les livres de ce bureau indiquent un peu le résultat du commerce d'importation, d'exportation et en transit. Depuis le 1^{er} juillet dernier le nombre des déclarations de marchandises pour les 1,404 convois arrivés, a été de plus de 20,000.

ANDOVER, COMTÉ DE VICTORIA.

“ Les récoltes des racines et grains principalement étaient belles. La construction du chemin de fer de la vallée de la Tobique, que l'on doit poursuivre activement l'été prochain, aura pour effet, je crois, de donner l'élan à la colonisation des belles terres de la vallée de la Tobique. Déjà l'on possède des facilités de communication par voie ferrée, car le chemin de fer du Nouveau-Brunswick traverse le comté. La population et la prospérité de Victoria s'accroissent aussi vite que dans tout autre comté de la province.”

COMTÉ DE YORK.

“ Le seul chemin de fer qui ait été livré à la circulation dans le cours de l'année est le chemin de fer du Nord et de l'Ouest, qui fait le service de transport depuis Gibson, vis-à-vis Frédéricton, jusqu'à Chathan.”

COMTÉ DE CHARLOTTE.

“ Le rapport qui vous a été envoyé ne comprend pas un grand nombre d'individus, de jeunes gens particulièrement, qui sont partis pour les Etats-Unis il y a quelques années, mais qui sont revenus à leurs foyers bien convaincus que le Nouveau-Brunswick leur offrait autant de facilités pour se faire une heureuse existence que les Etats-Unis.”

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

“ Le chemin de fer de la vallée de la Miramichi rend une belle partie de notre comté d'un accès facile, et j'espère que les steamers qui nous arrivent maintenant assez régulièrement d'Angleterre vont nous amener une bonne classe de colons. Jusqu'ici il n'en est venu que quelques-uns, par suite du fait que ces steamers partent du port de Londres.”

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur

SAMUEL GARDNER,

Agent officiel d'immigration.

N^o 10.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION D'EMERSON, MAN.

(M. J. E. TÊTU.)

EMERSON, MAN., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations des agences d'Emerson, de Gretna et de Boissevain, pour l'année qui vient de finir.

Le travail accompli par M. Turgeon à l'agence de Boissevain a été très méritoire, et a eu pour résultat d'attirer au sud-ouest du Manitoba l'immigration dont on avait besoin.

Il me fait plaisir de pouvoir faire rapport qu'il est arrivé dans le cours de l'année dernière une bonne classe d'immigrants à l'agence d'Emerson, de même qu'aux sous-agences de Gretna et de Boisserain. En vérité l'affluence des immigrants de l'année peut se comparer avantageusement à celle d'aucune année antérieure, si toutefois elle n'a pas été plus considérable. Ainsi que l'indiquent les états annuels qui ont été préparés avec grand soin, il est venu l'année dernière des Etats de l'Ouest de l'Union une excellente classe d'immigrants, au nombre desquels se trouvaient plusieurs colons du *Dominion*.

Conformément aux instructions que j'ai reçues j'ai travaillé avec toute l'énergie possible à la cause de l'immigration dans les Etats qui touchent à la frontière. J'y ai distribué nombre d'exemplaires de l'excellent acte d'exemption du Manitoba, qui a fortement contribué à encourager les idées de rapatriement.

Je n'ai pas négligé de correspondre avec ceux qui avaient conçu l'idée de venir s'établir sur ce côté-ci de la frontière, mais qui n'étaient pas encore complètement décidés de le faire, et de les encourager dans leur projet. Je suis allé voir les gens personnellement chaque fois qu'il m'a paru plus avantageux d'en agir ainsi, et dans plusieurs cas, j'ai même renouvelé mes visites à la même localité. Pendant que je parle des Etats de l'Ouest je crois à propos de faire remarquer la différence dans le climat des pays respectifs. Tandis que les tempêtes qui sont d'une occurrence fréquente et d'une intensité plus ou moins grande sont attendues comme une chose naturelle par nos voisins, les cyclones et tempêtes de neige sont considérés ici comme un rare phénomène.

Il n'y a rien au nord-ouest du Canada qui ressemble au cyclone auquel est exposé le Dakota.

Parmi les autres signes de l'avancement de cette partie du *Dominion* je puis citer le fait qu'on adopte presque partout aujourd'hui le système de culture mixte. Nos cultivateurs ont appris à l'école de l'adversité combien ils se trompaient en ne comptant que sur la récolte de blé, et ceux qui ne suivent pas un système intelligent de culture dans le sens le plus large du mot forment maintenant l'exception. Aussi la province n'a plus à compter sur les sources extérieures pour se procurer tous les articles désignés avec raison sous le nom de produits de la ferme, et qu'elle devait autrefois importer en grande partie, tout étrange que cela puisse paraître dans un pays aussi merveilleusement fertile que le nôtre. Toutefois il reste encore beaucoup à faire pour le capital sous le rapport de l'établissement de manufactures, afin d'utiliser nos abondants produits. On peut mentionner entre autres le développement des industries de la laiterie, des établissements de paquage, la fabrication d'amidon de pommes de terre, de pâte à papier, fabriques de conserves au vinaigre, tanneries, etc., etc. La province produit elle-même la matière première, qui se trouve en con-

séquence peu ou moins chère qu'on ne pourrait l'obtenir ailleurs. Il n'est plus importé de fromage, car le Manitoba en produit maintenant assez pour le marché; les fabriques devront même chercher l'année prochaine un autre marché pour écouler la production, qui augmente rapidement. Cette année la province a produit un total d'environ un demi-million de livres. La culture du lin augmente également, et la fabrication de l'huile de lin ou de la farine de graine de lin paie invariablement et il n'y a pas de crainte à avoir d'une trop grande production.

L'exploitation des ranches, que l'on regarde généralement comme l'industrie caractéristique des immenses territoires du Nord-Ouest, pourrait être faite et est faite en réalité jusqu'à un certain point dans la province du Manitoba. Il y existe encore beaucoup de terres à foin et pâturages inoccupés dans le voisinage immédiat des établissements des colons, qui conviennent à tous égards pour cette fin, mais naturellement l'étendue de ces terres diminue d'année en année à mesure que le courant de l'immigration se porte de ce côté et qu'on se livre à la culture.

La dernière saison a été d'une sécheresse extraordinaire, et par suite, les récoltes n'ont pas été aussi abondantes que par le passé. Toutefois toutes les espèces de grains étaient d'une bonne qualité remarquable. Le blé dur du Manitoba a plus que soutenu sa haute réputation. Les prix sont considérablement plus élevés que l'année dernière, aussi les cultivateurs sont loin d'être découragés, et l'argent est beaucoup plus abondant que pendant les deux ou trois dernières années. Tous les commerçants de nos villes de campagne partagent cette opinion et la situation générale annonce que l'on reprend confiance dans la prospérité du pays.

La preuve qu'on a raison d'avoir confiance c'est que

Le blé se vend facilement à	66	centins	le boisseau.
L'avoine	do	40	do do
L'orge	do	40	do do
Le lin	do	80	do do
Le foin de prairie	do	\$8	la tonne.

Le prix des racines est de 40 pour 100 plus élevé que l'année dernière, avec une forte tendance à la hausse, et tout indique qu'on réalisera d'excellents profits d'ici à la récolte de 1887.

Le chemin de fer Canadien du Pacifique a beaucoup contribué à attirer l'immigration dans ce pays. Ce chemin de fer est par lui-même la meilleure annonce d'émigration pour le Canada, en même temps qu'il a ouvert et rendu d'un accès facile aux nombreuses populations de l'ancien monde les prairies presque inaccessibles du Nord-Ouest.

Par suite de l'achèvement de la ligne dans le voisinage de l'agence, il n'est pas parti cet automne autant d'émigrants que pendant les quelques années précédentes. Mais il est bien certain que les émigrants se composaient en grande partie de journaliers des Etats-Unis, qui s'en retournaient après avoir travaillé tout l'été à l'extrémité de la voie du Pacifique.

L'immigration, même pour cette classe, a été de beaucoup plus importante que l'émigration, et cela peut s'expliquer par le fait que la ligne est aujourd'hui terminée jusqu'à la côte du Pacifique. Quelques-uns sont retournés aux Etats-Unis en prenant la mer pour San-Francisco, ou d'autres endroits de ce pays, mais sur le nombre de ceux qui sont partis de ce port pour le sud ou l'est, il y avait une bonne proportion de femmes et d'enfants qui étaient venus visiter de vieux parents.

La ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique—chemin de fer du Sud-Ouest—qui est maintenant terminée à l'ouest jusqu'à la montagne de la Tortue, a beaucoup contribué à la colonisation de cette section du pays.

Grâce à M. Lalime il nous est arrivé des Etats de l'Est, au printemps, une bonne classe d'immigrants qui se sont établis sur des homesteads ou ont acheté des terres. Dans plusieurs cas le chef de la famille est venu seul et s'occupe actuellement de construire une maison pour abriter les siens le printemps prochain. J'ai toute espérance qu'il nous viendra l'année prochaine des Etats de l'Est un nombre assez considérable d'immigrants.

Il n'est jamais venu au Manitoba de meilleure classe d'immigrants que cette année ; c'étaient pour la plupart des personnes qui avaient plus ou moins de moyens et possédaient toutes les qualités nécessaires pour devenir d'excellents colons. Il manque encore cependant des journaliers-cultivateurs ainsi que des servantes ; la demande des servantes particulièrement étant excessive. Ces dernières peuvent trouver d'excellentes maisons et obtenir des gages de \$10 à \$20 par mois. On peut en toute sûreté encourager par tous les moyens possibles l'immigration de cette classe, sans craindre d'encombrer le marché.

En terminant permettez-moi de faire mention de MM. L. A. Turgeon et D. C. Woodman, des agences de Boissevain et de Gretna respectivement, qui se sont acquittés de leurs fonctions avec beaucoup de zèle et d'habileté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. E. TÊTU,

Agent officiel d'immigration.

L'honorable ministre de l'agriculture, Ottawa.

RELEVÉ mensuel de l'émigration et immigration à l'agence de Gretna, pendant l'année terminée le 31 décembre 1886.

Mois.	Anglais.	Irlandais.	Allemands.	Mennonites.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Etats-Unis.	Total.	Emigration.	Balance de l'immigration.
Janvier				4		15	46	93	161	51	110
Février						10	21	74	105	48	57
Mars						16	58	89	163	78	85
Avril					27	53	40	141	261	54	207
Mai	6		9			18	74	107	107	51	56
Juin	5	1					4	100	110	36	74
Juillet								71	71	45	26
Août								57	57	37	20
Septembre								89	89	13	76
Octobre								113	113	10	103
Novembre				8				119	127	12	115
Décembre								80	80	8	72
Total.....	11	1	9	12	27	94	187	1,103	1,444	443	1,001

J. E. TÊTU,
Agent officiel d'immigration.

EMERSON, 31 décembre 1886.

RELEVÉ mensuel de l'émigration et immigration à l'agence d'Emerson, pendant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Mois.	Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Scandinaves.	Français.	Autres pays.	Provinces maritimes.		Québec.	Ontario.	Etats-Unis.	Total.	Emigration.	Immigration actuelle.
								N.-E.	N.-B.						
Janvier								5		12	135	220	374	466	
Février.....			7	5				7	4	12	190	180	405	361	
Mars.....	31		12	7				21	12	13	220	294	610	497	
Avril.....	22	6						7		15	253	343	646	719	
Mai.....	26		3	20	10		24	8		5	117	272	485	363	
Juin.....	93	2		33	33		21				11	185	378	175	
Juillet.....	54	50		21	27	112	14				79	120	477	201	
Août.....	49	7	13	12	7					19	37	68	212	109	
Septembre.....	34	21	14	17	13	11	9			16	12	157	304	196	
Octobre.....	27	19	15	13	18					10	15	132	249	143	
Novembre.....	18	7	13	20	14	11	2				9	126	220	176	
Décembre.....	19	9	21	13	11		9			15	23	63	183	95	
Total.....	373	121	98	161	133	134	79	48	16	117	1,101	2,162	4,543	3,501	1,042

J. E. TÊTU,
Agent officiel d'immigration.

EMERSON, 31 décembre 1886.

RELEVÉ annuel de l'immigration et émigration aux agences d'Emerson et Gretna, pendant l'année terminée le 31 décembre 1886.

Agence.	Immigration.	Emigration.	Immigration nette.
Agence d'Emerson.....	4,543	3,501	1,042
do de Gretna.....	1,444	443	1,001
Immigration totale actuelle.....			2,043

P.S.—1,000 terrassiers à peu près qui sont retournés aux Etats étaient des immigrants d'il y a un an ou deux, et on pourrait les ajouter à l'immigration nette ci-dessus, ce qui porterait le total au chiffre de 3,043.

J. E. TÊTU,
Agent officiel d'immigration.

EMERSON, 31 décembre 1886.

No 11.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE WINNIPEG.

(M. W. C. B. GRAHAME.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
WINNIPEG, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant sur les opérations de cette agence pendant l'année 1886.

Comme il m'a fallu travailler à réunir les articles qui ont été envoyés à l'exposition des colonies et des Indes pendant que j'avais à parcourir de vastes étendues de pays pour choisir des endroits convenables à la colonisation et placer les nouveaux venus, tout en suivant le bureau assidûment, j'ai été excessivement occupé toute l'année. J'ai même dû faire des heures supplémentaires pour ne rien laisser en arrière.

Les immigrants qui sont arrivés au commencement de la saison appartenaient, si j'en juge par ceux que j'ai connus, à une excellente classe, et il ne peut y avoir de doutes sur leur succès futur.

Maintenant que le chemin de fer Canadien du Pacifique est terminé et qu'il offre des facilités sans pareil pour le transport des immigrants, Winnipeg n'est plus comme autrefois le point de destination des nouveaux arrivés. Je dois dire d'ailleurs que l'énergie avec laquelle les employés de ce chemin travaillent à engager les immigrants à se rendre aux endroits le long de la ligne où ils pourront se procurer des homesteads, s'ils désirent s'établir de suite, ou de l'occupation, s'ils ne veulent pas encourir les responsabilités du colon avant de connaître un peu le pays, climat, etc., porte à croire qu'ils désirent graver ce fait d'une manière indélébile dans l'esprit public.

Les employés du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest n'ont pas traité avec moins de zèle et de libéralité les nouveaux immigrants. Ils leur ont obtenu des homesteads ou de l'occupation, et dans plusieurs cas ont fait des avances d'argent ou fourni des provisions et des bestiaux aux colons désirables. Le pays a ainsi profité de la rivalité de cette compagnie avec sa puissante concurrente, celle du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par la suite il est cependant venu trop de personnes des classes ouvrières, et je regrette de dire qu'une grande partie de ces derniers ne possédaient les moyens d'acheter des provisions que pour une journée ou deux, et un grand nombre pas même pour ce temps. Je fais allusion particulièrement aux immigrants du continent d'Europe qui, outre leur extrême pauvreté, ne pouvaient parler notre langue, et que les agents ont eu beaucoup plus de difficulté à placer pour cette raison.

Ces immigrants du continent ont dans plusieurs cas donné des preuves indiscutables de leur courage et de leur détermination de réussir à tout hasard. Ils ont formé de petites colonies et conservent jusqu'à un certain point les manières et coutumes de la mère-patrie; de plus, ils ont donné à leurs établissements des noms de leur pays.

ALLEMANDS—"Hohenlohe."

Je commence par la colonie qui porte ce nom et dont le bureau de poste est à Langenburg, sur la ligne du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest. Les terres ont été choisies par M. Riedle, qui a charge de la division d'immigration allemande de ce chemin de fer. Actuellement la colonie compte vingt-neuf habitants qui sont passablement bien pourvus de bétail, volailles, wagons, traîneaux et instruments aratoires. Plusieurs d'entre eux ont fini de rompre leurs terres et un bon nombre ont

récolté cette année un peu de pommes de terre. Cette colonie donne de grandes espérances pour l'avenir, car j'apprends de bonne source qu'on y attend un nombre considérable de compatriotes tant d'Allemagne que des Etats-Unis.

Langenberg est avantageusement situé au terminus actuel du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et se trouve au centre de la colonie. Outre leurs travaux d'agriculture plusieurs de ces colons se proposent de tenir des magasins, et la compagnie du chemin de fer a donné à ces derniers des lots sur l'emplacement de la ville. Ils espèrent pouvoir construire au printemps une petite église, maison d'école, etc.

Josephsthal.

Cette colonie renferme une population de quatre-vingt-quinze âmes, et, sauf une famille russe, tous les autres colons sont allemands et parlent le langage allemand. La plupart de ces gens sont arrivés à la fin de l'automne et n'ont pas encore fait l'inscription nécessaire pour l'obtention de homesteads, mais ils sont à négocier un arrangement grâce auquel ils espèrent pouvoir s'établir sur des sections dont la concession a été annulée.

Nouveau Tulscha—(Bureau de poste de Balgonie).

La population dans cette colonie est d'environ 109 âmes, et se compose de Roumains et d'Allemands. Vingt-cinq personnes ont fait l'inscription pour des homesteads, et tous, à l'exception de quelques célibataires qui sont employés par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, vivent sur leurs terres.

RUSSE—Landau—(Bureau de poste de Wapella).

Cet établissement compte une population de quatorze âmes qui occupe huit homesteads. Il ne paraît pas y avoir de gens ayant quelques moyens dans ces colonies, mais ce n'est pas une raison pour qu'ils ne deviennent pas dans quelques années des cultivateurs prospères. Si cela n'arrivait pas la population pourrait s'en prendre à elle-même, car le sol passe pour être des meilleurs et les employés de la division des terres du chemin de fer Canadien du Pacifique, sous la surveillance desquels ont été établies les colonies de *Josephsthal*, *Landau* et le *Nouveau Tulscha*, lui ont donné toute l'aide possible.

ISLANDAIS—Thingvalla.

Cette colonie est située sur la ligne du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et doit son origine à l'énergie patriotique et infatigable de M. Henry Johnson, rédacteur du journal islandais *Leifur*, publié à Winnipeg.

Vers la fin du mois de juillet 1885 M. Johnson a parcouru tout le pays à partir de Winnipeg en passant par Minnedosa, et de là jusqu'à la rivière Birtle et la rivière aux Coquilles, traversant l'Assiniboine à Shellmouth, et a soigneusement examiné toutes les terres des rangs 30, 31 et 32 à l'ouest du premier méridien ainsi que du rang 1 à l'ouest du 2^e méridien. On peut naturellement supposer que sur une étendue aussi considérable de territoire il n'a pu que faire un bon choix.

La colonie renferme actuellement à peu près trente colons qui ont pour la plupart leurs femmes et familles avec eux. Il a été construit un certain nombre de maisons et écuries de troncs d'arbres, et bien que plusieurs ne soient arrivés du Minnesota, du Dakota ou de la mère-patrie qu'au cours de la saison de 1886, on a déjà rompu une assez grande étendue de terres. Si l'on ajoute à cela le fait que les colons possèdent 7 paires de bœufs, 34 vaches, 69 veaux, jeunes taureaux et génisses, 81 moutons, quelques cochons et un grand nombre de volailles, de 300 à 400 tonnes de foin meulonné outre une bonne quantité d'instruments aratoires, il est facile de voir que cette colonie naissante n'est pas seulement dans un état prospère, mais qu'elle possède tout ce qu'il faut pour engager d'autres de leurs compatriotes à venir les rejoindre.

Cyprus.

Cette colonie islandaise est située dans la municipalité d'Argyle et a été établie en 1881. Quatre-vingts familles ont pris des homesteads, ce qui, y compris l'immigration de l'année, porte le chiffre de la population à environ 387 âmes. Ces colons possèdent 670 têtes de bêtes à cornes, 36 chevaux, 300 cochons et à peu près 175 moutons, sans compter une grande quantité de volailles et environ 1,950 tonnes de foin.

Il a été rompu dans cette colonie environ 2,000 acres qui sont en grande partie cultivées. Les colons possèdent des instruments aratoires pour à peu près \$14,000. Leurs maisons sont propres et ont une bonne apparence. La population paraît contente et est satisfaite du résultat de ses travaux. Les dettes, qui ont été contractées pour l'achat principalement des instruments aratoires, ne sont pas fortes et elles seront en grande partie payées avec le produit de la prochaine récolte. On se prépare d'augmenter considérablement les troupeaux de moutons cet automne.

Les résultats obtenus jusqu'ici sont excellents si l'on considère le fait que ces gens ne possédaient rien lorsqu'ils sont venus s'établir dans cette colonie il n'y a que quelques années.

Gimli.

C'est la plus ancienne colonie du pays, mais malheureusement la crue du lac Winnipeg et d'autres inconvénients ont eu pour résultat de faire partir plusieurs colons. La population actuelle compte à peu près 900 âmes. Un grand nombre s'occupent de culture et de pêche, mais la majeure partie travaille dans les bois pour les capitaines Jonasson et Frederickson, qui, grâce à leur énergie et à leur esprit d'entreprise, font vivre presque tout ce peuple.

SCANDINAVES—*Scandinavie (Bureau de poste).*

Les townships 17 et 18 des rangs 17 et 18 ayant été réservés spécialement pour les Scandinaves, la colonie dont le bureau de poste est à Scandinavie a été fondée au cours de l'été de 1885, et a fait depuis des progrès passables. J'ai appris qu'il avait été fait 68 inscriptions pour des homesteads, et lors de ma visite, en juin dernier, en compagnie de M. H. H. Smith, le commissaire des terres fédérales, C. J. Brydges, le commissaire des terres de la baie d'Hudson, A. F. Eden, le commissaire des terres du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et du capitaine Howard, j'ai remarqué que les maisons des colons étaient bien meilleures et de plus belle apparence qu'on ne le voit d'ordinaire dans les colonies naissantes dans un pays boisé. Cela vient du fait qu'il a été établi une scierie et un moulin à bardeaux près du lac à la Loutre, où le bois est assez abondant. Mr. Hemmingsen, un Danois, employait un certain nombre d'hommes à creuser les fondations d'une maison de 30 par 45, qui sert maintenant de magasin et de bureau de poste.

Cette jeune colonie a eu à lutter contre beaucoup de difficultés. Ses pionniers ont dû d'abord se frayer un chemin à travers une épaisse forêt de dix à douze milles, et après avoir construit un vaste et bon bâtiment, qui devait servir à abriter les nouveaux immigrants, ils eurent le malheur de le voir détruire par le feu. Si l'on ajoute à cela de malheureuses circonstances comme le fait que l'un d'eux propagea le rapport mensonger que cette colonie réussissait et s'acheminait rapidement vers le bien-être, et le désappointement qu'ont ensuite éprouvé les nouveaux immigrants qui avaient lu ces faux rapports et qui s'attendaient à trouver de bonnes maisons, du bétail, des instruments aratoires, etc., pour commencer, ainsi qu'un bateau à vapeur pour naviguer sur le lac à la Loutre, l'on comprendra de suite que le succès obtenu est principalement dû au travail de la population et à l'aide qui lui a été accordée de temps à autre, puis à la rémunération reçue du gouvernement local pour entretenir les chemins, etc.

Pendant que j'en suis à parler du tort fait à la cause de l'immigration par les rapports fardés livrés au public de l'Ancien monde, je dirai que ce n'est qu'un des

nombreux cas des graves erreurs commises de temps en temps par les habitants de la plupart des nouveaux pays.

Nouvelle Stockholm.

Une autre importante colonie située près de Whitewood (à environ quinze milles de distance), le long de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, fondée sous les auspices de l'Union nationale de Scandinavie, Winnipeg. On m'informe que cette colonie renferme quatorze quarts de section occupés par une population d'environ trente et une âmes. Outre de bonnes maisons, écuries et une quantité assez grande d'instruments aratoires, ces colons possèdent deux chevaux, trois paires de bœufs, huit vaches, six cochons et beaucoup de volailles et moutons. Ils ont rompu de trente-cinq à quarante acres de terre.

Cette colonie a été fondée en 1885, mais n'a pas fait grand progrès avant le mois de juillet de la présente année.

L'employé scandinave attaché à cette agence est allé plusieurs fois dans cette colonie aider la population de ses conseils ou autrement.

Les immigrants scandinaves ne sont pas venus en grand nombre en 1886, mais tous pouvaient subvenir à leur besoins.

Mon aide me dit que des colons de ce pays l'ont chargé d'envoyer à peu près \$2,500 à leurs amis en Suède et Finlande, la plus grande partie pour payer leur voyage pour se rendre ici. Si j'en juge par les nombreuses lettres qui ont été reçues à cette agence, cette immigration sera très considérable l'année prochaine. J'apprends également de la même source que sur un total de 129 Scandinaves, comparativement au chiffre de 51 en 1885 (551 était le total, mais sur ce nombre il y avait 500 terrassiers), 98 avaient été amenés ici par M. Ohlen, mon aide, ou lui avaient été envoyés par des agents d'Europe; cette immigration est le fruit de son travail pendant l'hiver de 1885-86. Voici ce que sont devenus ces immigrants : 42 ont pris des homesteads, 25 travaillent dans des fermes, 28 sur le chemin de fer, 12 servantes ; 15 divers, et 7 ont quitté le pays.

La formation de " l'Union nationale de Scandinavie," dont le très honorable sir John A. Macdonald est le patron, contribuera fortement à attirer l'immigration scandinave dans ce vaste pays. L'Union vient de commencer ses travaux ; elle a publié une petite brochure qui touche légèrement, bien que suffisamment pour intéresser le lecteur, aux sujets les plus importants pour ceux qui se proposent d'émigrer.

De toutes les lignes de steamers qui amènent des Scandinaves à ce pays, celle des Allan a évidemment fait le meilleur service, comme l'indique l'état suivant : par la ligne Allan, 68 ; la ligne Dominion, 8 ; Guion, 6 ; Beaver, 5 ; divers, 8. Cet état ne comprend pas environ 71 Finlandais et 34 Scandinaves arrivés des Etats-Unis.

60 des 71 Finlandais qui sont venus au pays en sont repartis. Cela est principalement dû à une difficulté que l'un d'eux a eu au lac Plat le 12 juillet dernier.

Tout en poursuivant cette bonne œuvre les Scandinaves n'ont pas négligé les intérêts religieux et l'éducation de leur peuple. Ils ont construit en cette ville une très belle petite église au coût d'à peu près \$1,400 ; établi une salle de lecture, ainsi qu'adopté d'autres moyens pour faire oublier à leurs compatriotes la grande distance qui les sépare de leur ancienne patrie. C'est certainement une excellente idée, et je ne doute pas que d'autres nations suivent ce bon exemple.

HONGRIE.

L'immigration venue de la Hongrie a été tout à fait satisfaisante, et on a l'assurance que les immigrants réussiront quoiqu'ils aient eu à lutter contre des circonstances particulièrement défavorables. Les trente-neuf familles qui, grâce à M. Scarth, le directeur gérant de la compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada, ont reçu de sir Geo. Stephen une avance de \$500 chacune en bétail, instruments aratoires, bâtiments, etc., réussissent passablement bien.

Hungarten.

Cet établissement, situé dans le township 16 du rang 16 ouest, et dont le bureau de poste est à HUNS VALLEY, a été fondé en août 1885 par le comte G. S. de Dory, qui a fait venir les premiers colons des États-Unis. Il y a maintenant dix-sept familles qui ont des homesteads et possèdent de très bonnes maisons, outre des wagons et instruments aratoires, neuf vaches, six paires de bœufs, quelques ponies, et un nombre assez grand de cochons et de volailles. La plupart des colons pourraient faire de la culture l'année prochaine, et j'ai appris en conversant avec quelques-uns d'entre eux qu'ils étaient entièrement satisfaits de l'endroit où ils ont été placés. Je puis ajouter que M. Dory a fait preuve d'un grand jugement dans le choix de la localité. Ce dernier vit au milieu de ces gens, leur parle anglais, et exige qu'ils lui répondent dans la même langue, ce qui facilitera leurs rapports avec leurs voisins anglais.

Si j'ai bien compris il a été fait des arrangements pour la construction d'une église et d'une maison d'école, et plusieurs des colons attendent des amis de la métropole au printemps.

Tableaux.

On verra par le tableau A que 4,130 personnes ont été logées dans les bâtiments de l'agence pendant l'année 1886. Ce n'a pas été une chose facile que de fournir de l'occupation, donner des conseils, ou placer d'une autre façon avantageuse un si grand nombre de gens.

L'agence a pu cependant trouver des situations permanentes ou temporaires pour environ 1,006 personnes, mais n'a pu placer tous ceux qui le désiraient.

En parlant de l'occupation fournie aux immigrants il me faut, je crois, rendre justice à qui justice est due. Je mentionnerai en conséquence que la société de MM. C. V. Barber et Cie (successeurs de MM. Waller et Cie), du *Labour Exchange*, a procuré de l'emploi en 1886 à 4,588 personnes.

Le tableau B (pages 1 à 12) indique le nombre d'hommes qui ont obtenu de l'emploi, chaque mois, la classe d'ouvrage, le taux des gages, l'endroit où ils sont employés, et le nom des maîtres. Il est vrai que ces messieurs font de ce bureau de placement une affaire payante, mais ils ont renoncé à leur honoraire dans plusieurs cas lorsque les gens ne pouvaient le payer, et ne les ont pas moins envoyés où ils pouvaient trouver de l'ouvrage.

Il ne faut pas oublier que le travail a été en grande partie fourni par les compagnies de chemin de fer, qui emploient tant de monde; aussi tout le mérite que d'autres pourraient réclamer pour avoir donné de l'ouvrage aux nombreuses personnes qui en ont demandé, est réellement dû aux chemins de fer Canadien du Pacifique et autres, par l'entremise de leurs agents, MM. C. V. Barber et Cie.

Ces derniers ont fourni de l'occupation à 4,588 personnes. Il va sans dire que ce n'étaient pas tous de nouveaux immigrants, car un certain nombre de travailleurs de l'endroit ont pu obtenir de l'ouvrage par l'entremise de l'agence.

Le nombre mentionné ci-dessus ne comprend pas environ 800 terrassiers qu'on a fait venir des États-Unis, où plusieurs sont retournés passer l'hiver.

La société Barber et Cie me dit qu'en 1887 il y aura de l'ouvrage dans toutes les branches pour une moyenne de 5 à 6,000 personnes.

Le tableau C indique le sexe, etc., des immigrants logés à l'agence de Winnipeg dans le cours de l'année 1886.

Le tableau D indique la nationalité des immigrants logés à l'agence de Winnipeg dans le cours de l'année 1886.

Le tableau E indique les demandes d'ouvrage à l'agence de Winnipeg dans le cours de l'année 1886.

Le tableau F donne le nombre total des immigrants qui ont trouvé de l'ouvrage par l'entremise de l'agence de Winnipeg pendant l'année 1886.

Le tableau G donne le prix des provisions, etc., à Winnipeg.

Le tableau H donne le prix des vêtements, chaussures, etc., à Winnipeg.

Le tableau I donne la liste des prix des instruments aratoires, voitures, harnais, etc., à Winnipeg.

Le tableau J donne le taux des gages pour tous les genres d'ouvrage.

Le tableau K donne le prix du combustible à Winnipeg.

Le tableau L donne le coût des matériaux de construction autant qu'on a pu s'en assurer, à Winnipeg.

Le tableau M donne le prix des pur sang pour l'élève, des bestiaux de race pour l'élève, ainsi que du bétail ordinaire pour les fins générales.

Visiteurs.

M. George Barclay, d'Edimbourg, Ecosse, est arrivé le 9 juillet dernier et a visité les principaux endroits du pays dans le but de fournir des renseignements aux futurs colons ou aux capitalistes. Avant de retourner en Ecosse, Barclay s'est déclaré enchanté de sa visite et a promis de faire connaître à ses compatriotes les merveilleux avantages que le Canada offre à ceux qui émigrent pour améliorer leur sort.

Signor Mariano Nocerno est arrivé au commencement de la saison avec un parti considérable d'Italiens se rendant à certains endroits le long de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, où ils devaient être employés. Ce dernier m'a informé que plusieurs de ses compatriotes demeureraient certainement ici si le climat, la terre, etc., leur convenaient. Je ne l'ai pas revu, mais je sais que bon nombre d'Italiens se proposent d'hiverner au pays.

M. B. L. Baldwinson, le président de la société islandaise, est arrivé directement d'Islande le 30 juillet avec un parti de 347 personnes. Les Islandais de Winnipeg et du pays environnant sont allés comme d'habitude au-devant de leurs amis, et chacun a contribué pour sa part à nourrir ou aider les nouveaux venus. Si l'on considère que ces gens avaient peu ou point de moyens, ils ont été placés avantageusement dans un espace de temps excessivement court.

C'est certainement le parti le plus considérable qui soit arrivé cette année, et ce fait témoigne hautement de l'activité et de l'énergie de M. Baldwinson. Je ne dissimulerai pas que j'en suis un peu fier, parce que j'avais fortement recommandé d'envoyer ce dernier en Islande, le croyant le plus en état de réussir. J'annexe à ce rapport la narration de son voyage à travers l'Islande, et l'on y trouvera des renseignements très utiles sur la condition de l'île et de la population en général.

M. Baldwinson est allé continuer ses travaux dans le même pays cet hiver, et j'ai toute raison de croire que ses efforts seront couronnés d'un succès même plus grand que celui de l'année dernière.

“ SEYDISFJORD, ISLANDE, 2 juin 1886.

“ CHER MONSIEUR,—Comme je vous l'ai promis à mon départ de Winnipeg, en février dernier, je vais vous donner quelques détails sur mon voyage à travers l'île, ainsi que sur la condition générale de la population islandaise.

“ Depuis mon arrivée à Reykjavik pendant la soirée du 17 mars dernier, je ne me suis arrêté qu'une semaine à Reykjavik, neuf jours à Akureyri, dans le nord, et quelques jours ici. J'ai parcouru à cheval à peu près 700 milles, au coût de quatre cents dollars, y compris mes frais de voyage de Winnipeg à Reykjavik.

“ Ces frais de voyage ont été un peu plus considérables que je m'attendais, car il m'a fallu payer les chevaux, guides, bacs, ainsi que les provisions pour mes gens et les bêtes.

“ Il est à la fois ennuyeux et fatigant, et quelquefois même dangereux, de voyager en Islande. Je ne faisais chaque jour que peu de chemin, afin de connaître la population, me renseigner sur sa condition et son désir de quitter le pays, et pour encourager l'immigration au Canada. Je me suis efforcé de décrire à ces gens la

nature du sol canadien, la condition de la population là-bas, ainsi que le succès qui les attendait s'ils émigraient au Canada.

“ Relativement à la condition des Islandais je puis dire que je suis surpris de voir qu'ils puissent exister; en effet la stérilité a été si grande pendant les cinq dernières années qu'il n'y a pas eu assez de foin pour nourrir les bestiaux. Et pourtant le nombre des vaches, moutons et chevaux n'est pas plus grand qu'il ne faut pour le besoin de la population agricole du pays. Pendant les trois dernières années il a été importé de Norvège de grandes quantités de foin pressé au prix exorbitant de \$27 à \$32 la tonne. De plus les cultivateurs ont été obligés d'acheter d'autre nourriture pour empêcher le bétail de mourir de faim durant les longs hivers.

“ Depuis quelques années il n'y a eu que des étés très courts; l'été dernier par exemple n'a duré qu'à peu près six semaines à certains endroits. En général cependant on peut dire qu'il a fait un beau temps d'été pendant huit à dix semaines.

“ Des gens du pays me disent que vers le milieu du mois de juin de l'année dernière on devait se servir de raquettes pour parcourir les vallées inhabitées du nord-est de l'Islande, et au mois de juillet de la même année un homme a péri dans un chemin de montagne à l'est du district de Vopnafjord pendant une forte tempête de neige.

“ Ces *blizzards* sont fréquents en Islande, particulièrement durant l'automne et l'hiver. Pendant une de ces tempêtes dans la contrée de Northmula, les 7 et 8 janvier dernier, les cultivateurs ont perdu un grand nombre de leurs moutons. Il en est mort chez l'un d'entre eux pas moins de quatre-vingt-dix-huit, et chez le voisin soixante.

“ Ce sont de ces accidents malheureusement fréquents qui contribuent à rendre le cultivateur pauvre toute sa vie.

“ La glace polaire séjourne dans les envirens du pays pendant une grande partie de l'année, de février à juin, et quelquefois plus tard, comme en 1882, année pendant laquelle il en est demeuré autour de la côte septentrionale jusqu'en septembre. Cette glace qui empêche toute végétation et qui rend impossible même la culture des pommes de terre, comme cela a eu lieu l'année dernière, est la cause d'étés froids et courts.

“ La classe agricole d'Islande est si complètement incapable de subvenir à ses besoins, que depuis un certain nombre d'années les divers comtés ont été obligés d'emprunter du tiroir public pour empêcher les pauvres de mourir de faim. Chaque comté répond du montant dépensé dans ses limites pour secourir ceux qui en ont besoin, et ces derniers, me dit-on, forment dans certains endroits environ 10 pour 100 de la population.

“ Nonobstant l'aide ainsi obtenue il a fallu en 1875 s'adresser à l'étranger, et des provisions et espèces pour une valeur de \$30,000 ont alors été envoyées en Islande pour être distribuées aux pauvres. Des provisions et de l'argent pour un montant d'environ \$100,000 ont été de nouveau envoyés en Islande en 1883 par l'Angleterre, le Danemark, la Norvège et la Suède. Autant que je puis voir on a là une preuve suffisante de l'absolue pauvreté de la population islandaise. La pêche a manqué pendant les deux dernières années, et tout fait prévoir qu'il en sera de même encore cette année. C'est là une terrible alternative pour ceux qui n'ont d'autre ressource pour vivre que la pêche à la morue et au hareng. Ce résultat est en grande partie dû cependant à la pauvreté des indigènes, qui n'ont pas les moyens d'exploiter leurs pêches de manière à les rendre profitables. C'est ainsi que la plupart de ces pêches sont exploitées par les nations étrangères qui ont les moyens de tirer profit de cette industrie. Les pêcheries de morue, de hareng et de flétan sont exploitées par les Français, les Norvégiens et les Américains respectivement, et on laisse celle de la baleine aux Islandais, qui certaines années y trouvent leur compte pour perdre dans d'autres.

“ D'après ce qui précède vous observerez que les productions indigènes de l'Islande, lesquelles se composent de mouton, peaux, laine, suif, huile, poisson et plumes, sont en très petite quantité et n'ont que peu de valeur sur les marchés étrangers.

“ Outre ce que je viens de mentionner il a été exporté une quantité considérable de bétail qui s'est bien vendu sur les marchés anglais, l'année dernière exceptée. Un acheteur seul a perdu plus de £10,000, pendant que les Islandais eux-mêmes ont fait de fortes pertes sur quelques millions de moutons qu'ils avaient exportés pour leur propre compte. La baisse qui s'est fait sentir sur le marché anglais aura pour effet de diminuer pour cette année à tout événement le concours du bétail d'Islande.

“ Le commerce d'Islande qui se fait d'après un système d'origine et de nature étrangère, et dont les effets sont démoralisateurs, est plus mauvais qu'il ne l'a jamais été auparavant de mémoire d'homme. Il est dans les mains de quelques marchands danois qui, on peut dire, le monopolisent entièrement, fixant également les prix des marchandises qu'ils vendent et qu'ils achètent, et demandant de 25 à 100 pour 100 sur le coût des articles importés. D'un autre côté les produits indigènes sont de peu de valeur comparativement au coût de la production, car l'on doit se rappeler que l'élève des moutons coûte plus cher en Islande qu'au Canada, et cependant les moutons ayant toute leur croissance ne se sont pas vendus cette année en Islande plus de \$4 par tête, en moyenne.

“ Toutes les affaires se font d'après le système du crédit, qui n'est pas plus avantageux au débiteur qu'au créancier. Le cultivateur le plus riche doit aux marchands, et quant à ceux de la classe moyenne ils sont endettés pour un montant égal à la consommation d'une année. Il paraîtrait que depuis quelque temps les cultivateurs ont arriéré leurs paiements, et il leur a été impossible jusqu'ici de balancer leurs comptes. Le chiffre total des dettes au premier jour de l'an dernier était plus élevé qu'il ne l'avait encore jamais été par le passé, et se montait à environ \$600,000.

“ Ainsi écrasés sous le fardeau des dettes, et connaissant la quantité limitée et le peu de valeur de leurs produits, les cultivateurs qui désiraient ardemment diminuer leurs obligations ont formé une espèce d'union de cultivateurs, dans le but d'obtenir le plus possible de leurs produits en même temps que de payer moins cher les articles importés. Ils ont commandé en Ecosse et au Danemark des céréales et autres provisions, donnant en échange du bétail et d'autres produits indigènes; il n'est pas question d'argent, car on n'en voit pas dans la classe agricole d'Islande. Ce nouveau système ne vient que d'être adopté, et il est assez douteux qu'il puisse jamais réussir.

“ Les marchands danois dont les intérêts se trouvent menacés par le succès de ces nouvelles organisations, ont commencé à poursuivre sans miséricorde les cultivateurs pour recouvrer les billets dus. Ils ont de plus cessé depuis le 1er janvier dernier de faire crédit, et dans bien des cas cette double démarche de la part des marchands aura pour résultat de ruiner les cultivateurs, qui ne sont pas en état de faire leurs paiements.

“ La taxation publique en Islande dépasse $2\frac{1}{2}$ pour 100, et augmentera encore vraisemblablement si le mauvais état des affaires actuel dure plus longtemps.

“ D'après ce qui précède on verra que les Islandais n'ont une perspective rien moins que rassurante, et j'ai la certitude qu'un grand nombre désirent vivement quitter le sol natal pour se rendre au Canada. Il y en a peu cependant qui pourront mettre leur projet à exécution cette année. La plupart de ceux qui avaient projeté l'automne dernier de partir cet été devront passer ici une autre année, ne pouvant vendre ce qu'ils possèdent, car il n'y a personne en état d'acheter. Je connais personnellement des gens qui passent pour riches, mais dont les propriétés sont tellement grevées d'hypothèques qu'ils ne peuvent partir.

“ Il m'est impossible de vous dire quand je pourrai retourner au pays, car tous les ports du nord de l'Islande sont tellement bloqués par la glace polaire que les vaisseaux n'y peuvent pénétrer, et il pourra en être ainsi jusqu'en août ou septembre.

“ Je me propose toutefois de quitter l'île en juillet, s'il y a possibilité, mais mon parti sera beaucoup moins nombreux que je m'y attendais; en effet plusieurs qui se rendent à Winnipeg ont retenu leur passage par la ligne Anchor.

“ Veuillez excuser cette lettre et me croire,

“ Cher monsieur,

“ Bien sincèrement à vous,

“ B. L. BALDWINSON.”

Délégués qui ont visité le Manitoba.

Mr. Geo. E. Moser, de Kendal, Westmoreland, Angleterre, est arrivé le 31 juillet, et après avoir visité Winnipeg et les alentours s'est de suite rendu à la Colombie-Britannique. Il séjourna pendant quelque temps dans cette partie du pays puis revint à petites marches, ne se contentant pas de visiter les endroits qui offrent de l'intérêt à l'observateur ordinaire, mais allant dans les fermes s'entretenir avec les cultivateurs. M. Moser s'est ainsi assuré par lui-même du succès qui avait couronné les efforts de ceux qui sont venus s'établir au Nord-Ouest.

M. Moser est venu passer plusieurs heures dans mon bureau et j'en ai profité pour lui donner tous les avis nécessaires relativement à l'immigration qui doit être dirigée sur ce pays.

Le résultat des observations faites par M. Moser sur le "Canada comme champ d'immigration" a été publié dans le *Mercury* de Kendal, à la date du 22 octobre 1886, dans les termes suivants :—

"Hier soir notre entreprenant et estimé concitoyen, M. G. E. Moser, qui s'est acquis une grande réputation pour ses louables efforts afin d'assurer le succès de différentes œuvres, a fait une conférence sur le sujet mentionné ci-dessus dans la salle Saint-George, dans le but principalement d'encourager l'émigration des classes ouvrières. La salle était comble et l'assistance se composait principalement de représentants des classes ouvrières.

"Le conférencier expliqua tout d'abord qu'il ne représentait aucune compagnie de bateaux à vapeur ou de terre, et qu'il avait pour seul but de communiquer à son auditoire les renseignements recueillis sur un sujet d'une si grande importance aujourd'hui que notre pays paraît renfermer une population beaucoup trop nombreuse.

"Il fit ensuite allusion à un article d'un des journaux de Montréal (qui paraît renfermer beaucoup de choses vraies), dans lequel il est dit que bon nombre d'Anglais paraissent confondre le Canada avec les montagnes glacées du Groënland dont il est parlé dans la chanson.

"Le Canada est un pays qui offre de grands avantages, et dans plusieurs endroits les habitants jouissent de tout ce que notre état de choses social pourrait leur procurer, et sous certains rapports ils sont plus avancés que nous.

"Plusieurs paraissent croire qu'il n'y a que ceux qui ne peuvent réussir dans la mère-patrie qui aient émigré, tandis qu'au contraire l'observation démontre clairement qu'un grand nombre de colons de toutes les classes sociales ont émigré, pour différents motifs, au Canada, pays qu'ils aiment et dans lequel ils prospèrent.

"Le conférencier désirait établir deux propositions : la première qu'il existait des preuves satisfaisantes pour établir que le Canada convenait à une émigration judicieuse de travailleurs industriels et de capitalistes, et de plus fournissait à leurs enfants l'occasion de se créer une existence ; la deuxième qu'il n'y avait pas de raisons de supposer que ce qui est arrivé par le passé ne doit pas arriver dans l'avenir, mais au contraire, que le développement actuel et futur du pays procurait—ce qui ne devait vraisemblablement qu'augmenter—des chances de succès beaucoup plus considérables aux colons.

"A l'appui de la première proposition le conférencier cita l'exemple de la colonisation et le développement des sources intérieures de richesses dans la Grande-Bretagne et d'autres pays, puis prétendit qu'il ne voyait pas pourquoi le Canada ne se développerait pas de la même manière.

"Il fit ensuite allusion au développement rapide d'Ontario, à ses villes importantes et prospères, à son réseau de chemins de fer ainsi qu'à la conversion de grandes étendues de terres boisées en excellentes fermes produisant des fruits, grains et bestiaux.

"A ce propos il parla de l'école d'agriculture de la ville de Guelph et de l'admirable système d'éducation qui y est suivi, puis expliqua les règlements concernant l'établissement dans Ontario aux endroits où l'on peut se procurer des concessions de terres gratuites. Il mentionna les noms des colons qui ont réussi, ainsi qu'ils se trouvent au guide publié par le gouvernement, faisant voir que beaucoup d'Anglais,

Irlandais, Écossais et habitants d'autres pays s'y étaient établis dans le passé, même avec peu ou point de capital, et y avaient prospéré.

" M. Moser parla du district de Muskoka, situé sur le côté est d'une des baies du lac Huron, appelée baie Georgienne, que l'on est à coloniser dans le moment.

" Ce pays, dit-il, est excessivement beau et ressemble beaucoup à nos comtés de Westmoreland, et est parsemé de lacs.

" Il faudra d'abord toutefois en défricher les terres. Le district de Muskoka renferme actuellement 200 familles qui toutes réussissent, d'après le rapport de l'agent d'immigration d'Hamilton.

" Le conférencier cita l'exemple d'un habitant de Yorkshire qui, parti pour le district de Muskoka avec sa femme et sa famille, n'ayant dans sa poche qu'un seul souverain, se trouvait quelques années plus tard possesseur d'une ferme bien pourvue de bétail. Et cependant comparé à d'autres endroits propres à l'immigration, auxquels il fit allusion, Muskoka ne convenait qu'aux pionniers courageux. Puis il parla de Port-Arthur, situé sur la rive nord du lac Supérieur, aujourd'hui une ville d'exportation très florissante pour le grain et les minéraux, et dans laquelle beaucoup de journaliers sont employés pour différentes fins, et en particulier, dans les mines du voisinage.

" À quelques milles de Port-Arthur se trouve une étendue considérable de terre connue sous le nom de Vallée de la rivière du Poisson-Blanc, de 100 milles de longueur, et où il vient d'être ouvert un bon chemin de colonisation.

" M. Moser donna ensuite communication des notes qu'il avait prises au sujet du taux des gages, et divers autres sujets se rattachant à Port-Arthur, renseignements qu'il tenait du secrétaire de la ville, lequel a beaucoup à cœur l'avancement de cette ville.

" Puis il parla du développement rapide de la ville de Winnipeg qui n'avait, en 1871, que 200 à 500 habitants, et qui maintenant est une cité très florissante. La principale rue a 120 pieds de largeur, et presque toutes les maisons de commerce et places d'affaires de la ville et des faubourgs sont reliées par le téléphone. Winnipeg est éclairée à l'électricité et possède un bon service de tramways. Après avoir fait allusion aux nombreuses autres villes qui prennent naissance dans toutes les directions, le long des lignes des chemins de fer Canadien du Pacifique et autres, il parla longuement des districts du nord et du sud du Manitoba. Le sol y est très fertile et le pays se compose de prairies unies ou onduleuses, ce qui épargne le travail et l'inconvénient du défrichement.

" Il parla ensuite des plaines qui entourent le Portage-la-Prairie, et lut les notes qu'il y avait prises. Ces plaines couvrent une étendue considérable de pays, de la ville au lac Manitoba, et renferment la ville elle-même; et la plus grande partie sinon toutes les terres ont été ou achetées ou sont occupées, ce qui en augmente considérablement la valeur. Le sol y est excessivement fertile, et par suite du voisinage du lac Manitoba, le district paraît exempt des gelées d'été. M. Moser a visité plusieurs fermes de cet endroit et cite des exemples de la prospérité du district. Puis vient le district situé le long de la ligne du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, lequel s'étend depuis le Portage-la-Prairie jusqu'à une distance considérable du côté de Prince-Albert. Dans le voisinage de Minnedosa, le long de cette ligne, on cultive quelques-unes des espèces du plus beau blé, et le district a obtenu le prix pour le blé à la récente exposition d'Anvers. Le conférencier parla alors d'une grande ferme modèle appelée Binscarth, que l'on exploite comme ferme expérimentale, et sur laquelle on élève de bons bestiaux, et on cultive du blé. Le district qui se trouve au delà de Birtle convient parfaitement à la colonisation, dit-il; puis il fait part de ses observations sur certaines colonies qu'il a visitées, en particulier celle de Shellmouth, où les colons sont hospitaliers et prospères.

" Le conférencier parla ensuite du district situé au sud de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, savoir: dans le voisinage des montagnes de l'Original et des montagnes de la Tortue, où nombre d'Anglais et autres exploitent des fermes avec beaucoup de succès. Il mentionna entre autres colons M. Webster (un des fils de notre très respecté concitoyen, M. Crayston Webster), qui, il y a quelque temps et avant de

se rendre à Toronto, avait occupé et cultivé une section, et qui parle très avantageusement du pays, et M. Tom Gibson (un ancien élève de M. Webster), qui y cultive maintenant avec beaucoup de succès. Il parla aussi de la colonie florissante des Menonites, tribu russe qui parle l'allemand, dans le sud du Manitoba, ainsi que des établissements de Crofter. Le district qui environne le creek aux Prunes est très avantageusement situé, et un certain nombre d'Anglais et autres qui y sont établis y font leurs parties de lacrosse et de *cricket* les samedi après-midi pendant l'été. Parmi ceux qui se sont primitivement fixés dans ce district, celui qu'on appelle le *Squire* possède quelques uns des plus beaux échantillons de maïs du voisinage. Le conférencier avait pris beaucoup de notes sur cet endroit, où il a été cordialement reçu. Après avoir fait allusion au district de Qu'Appelle il mentionna en passant la section située à l'ouest de Regina, puis parla du district d'Alberta. Autour de Calgary se trouvent plusieurs bonnes fermes, mais au sud de la Haute-Rivière le pays ne renferme que des ranches à bestiaux et paraît spécialement convenir à cette fin.

"M. Moser mentionna un ou deux des ranchos du voisinage dans lesquels il avait reçu une hospitalité généreuse. Dans un il avait rencontré un jeune homme arrivé le printemps dernier de Grassmere, qui réussissait et paraissait très content.

"Le climat est plus doux là qu'ailleurs, et il est très probable que ce district ainsi que celui qui se trouve au nord de Calgary jusqu'à la rivière de la Paix, deviendront plus tard d'une grande valeur pour la culture.

"Les mines de Galt, près de Lethbridge, fournissent de l'ouvrage en hiver. Le conférencier n'a pu séjourner longtemps dans la Colombie-Britannique.

"Le climat dans la Colombie-Britannique est bien variable; il est très humide à certains endroits et très sec ailleurs, mais les capitalistes peuvent y exploiter des ranchos ou utiliser leur capital dans plusieurs vallées formées par le cours des grandes rivières avec d'excellentes chances de succès. Le conférencier intéressa vivement son auditoire en lui racontant sa visite à Victoria, sur l'île de Vancouver. Les gages qui y sont payés sont excellents et les points de vue, la société et le climat ne laissent rien à désirer. Toutefois les terres défrichées s'y vendent très cher, mais un homme entreprenant qui ne regarderait pas à faire les travaux de défrichage réussirait parfaitement. Les gages à la Colombie-Britannique sont très élevés, ceux des servantes particulièrement. M. Moser lut alors un article d'un journal publié au Portage-la-Prairie qui rendait compte de la grande affluence d'émigrants cette année.

"Le conférencier fait ici la remarque que tout ce qu'il a dit jusqu'ici doit être probablement considéré comme une forte preuve du succès de l'immigration au Canada, il ne croit que juste toutefois de rapporter ce qui lui a été dit de défavorable.

"Il raconta alors sa visite à une certaine ferme du Manitoba appartenant à une personne qu'on y désigne sous le nom de GRANGER ou GRIT. Ce cultivateur faisait tout probablement partie de la société appelée *Union des Cultivateurs*, laquelle a été établie dans le but de faire disparaître les intermédiaires. Les dires de ce *granger* sont l'ombre au tableau, car sauf l'excessive salubrité du pays il voyait tout en noir, bien qu'il parût occuper une bonne ferme et vivre à son aise. Ses plaintes semblaient être en grande partie d'une nature politique; en effet il aurait voulu que le Manitoba fût une colonie séparée sous la domination anglaise, et il prétendait que les droits d'importation sur les instruments aratoires étaient trop élevés, ce qui obligeait le cultivateur à acheter ceux qui se fabriquent dans Ontario. Il s'objectait aux monopoles exercés par les propriétaires d'éleveurs pour l'achat du grain, au pouvoir du gouvernement d'accorder des chartes, et au tarif élevé de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. Il se plaignait aussi des gelées d'été et désirait vivement qu'on découvrit des moyens pour faire mûrir le grain plus vite. Les immigrants, ajoutait-il, ne peuvent réussir, et il citait les noms de quelques-uns qui ont perdu ce qu'ils possédaient et ont dû s'en retourner dans leur pays. Puis il renvoya M. Fraser au plus ancien immigrant de cette partie du pays, que le hasard amena le lendemain matin à cet endroit pour faire réparer sa lieuse automatique.

Le *granger* l'ayant interpellé à ce sujet ce dernier répondit qu'il n'était pas de son avis. Le conférencier apprit par la suite qu'un des plus proches voisins du

GRANGER ne possédait rien lors de son arrivée, mais qu'il n'en prospérait pas moins. Ce renseignement lui a été fourni comme un agréable antidote aux tristes propos du GRANGER. M. Moser demanda à l'auditoire de dire si les faits qu'il avait exposés justifiaient la conclusion que le Canada avait été par le passé un vaste champ d'immigration. Quant à la dernière proposition au sujet de l'avenir du Canada il parla du grand esprit d'entreprise qu'indique le développement des différents chemins de fer, et en particulier la construction de la nouvelle ligne entre Winnipeg et la baie d'Hudson, qui doit ouvrir une autre route pour l'exportation du grain, par laquelle le transport par terre sera très court. La question pour le colon, ajouta M. Moser, n'était pas simplement de savoir combien d'argent il pourrait faire, mais s'il ne pourrait pas, en adoptant un système de culture mixte, dans un sol aussi riche et aussi fertile, se créer un homestead pour y vivre à l'aise, en tirer gloire, et se procurer outre ce qu'il a besoin un surplus considérable pour le vendre. En considérant les preuves de développement déjà données et les facilités plus grandes qui seront bientôt offertes, on peut sûrement conclure que l'homme laborieux, prudent et industrieux, pourra dans l'avenir s'y créer un agréable chez-soi pour lui et sa famille. Quel que soit le nombre de ceux qui pourraient n'y pas réussir, il est convaincu qu'il y en a beaucoup plus qui pourront rendre des témoignages comme ceux qu'on a entendus sur le succès de l'émigration. M. Moser désire fortement qu'on forme dans le voisinage de Kendal une société d'émigration pour fournir des renseignements ou donner des conseils à ceux qui le demanderaient, ainsi que pour aider pécuniairement, soit au moyen de prêts ou autrement, les immigrants de mérite. Il était tout à fait à propos, ajouta-t-il, pour les personnes qui se proposent d'émigrer le printemps prochain, et en particulier les artisans, d'employer tout le temps dont ils peuvent disposer à acquérir des connaissances pratiques de toutes sortes. Plusieurs ouvriers et artisans ont déjà déclaré qu'ils se mettaient à la disposition des futurs colons pour leur apprendre leurs métiers pendant les soirées d'hiver, si ces derniers le désiraient. En terminant sa conférence M. Moser demanda si quelqu'un des assistants voulait discuter le sujet, puis après qu'un vote de remerciement à M. Moser eut été proposé par M. Wicks et adopté à l'unanimité en la manière, ordinaire l'assemblée se dispersa."

MM. Braunstein, délégués roumains, sont arrivés le 24 août à l'agence, où ils ont été reçus avec tous les égards possibles. On leur a également fourni tous les renseignements qu'ils ont demandés, puis ils sont partis pour Ottawa afin d'y conférer avec le département pour obtenir certains avantages à plusieurs de leurs compatriotes qui étaient prêts à quitter la Roumanie.

Le 25 août le révérend M. McKay, le secrétaire honoraire de la société d'émigration de Manchester, dite *Self-Help Emigration Society*, est venu me rendre visite. Il arrivait de l'ouest et me fit part de ses observations. Il semblait très satisfait du succès des colons immigrés sous les auspices de la société qu'il représente.

Le même jour j'eus également la visite du capitaine Hamilton qui, je crois, est intéressé à la société d'émigration de la partie Est de Londres, et ce dernier me communiqua ses observations, qui se trouvaient les mêmes que celles du révérend M. McKay.

Le professeur Tanner a aussi visité le pays, mais je n'ai pas eu le plaisir, à raison de maladie, de le recevoir comme je l'aurais aimé.

Le comte d'Estherhazy a amené un deuxième parti de Hongrois qui, je regrette de le dire, ne donne pas autant de satisfaction que celui qui l'a précédé. D'après les lettres qui m'ont été envoyées par ceux qui emploient ces nouveaux venus, MM. Moore et Hunter, des mines de houille de Stair, il paraît y avoir parmi eux un fort élément socialiste, ce qui n'est aucunement désirable dans ce pays. Cela est probablement dû au fait qu'il n'est demeuré personne qui pût suffisamment les guider et les contrôler.

Terres vacantes à proximité de Winnipeg.

Les nouveaux venus se demandent souvent pourquoi on laisse tant de terres inoccupées dans le voisinage de Winnipeg. Ceux qui se posent cette question igno-

rent naturellement le prix qui a été payé pour ces terrains vacants pendant la fièvre de spéculation. Les propriétaires qui ne voulaient pas les revendre pour moins qu'ils ne les avaient payés en ont demandé jusqu'à tout dernièrement une somme que ne pouvaient donner la moyenne des nouveaux immigrants.

La Chambre de commerce de Winnipeg s'est heureusement occupée de cette affaire et j'apprends qu'environ 200 propriétaires ont mis à la disposition de la Chambre de commerce, pour les fins de colonisation, les terrains qu'ils possèdent.

Quelques-uns de ces grands propriétaires offrent en vente de 30 à 40,000 acres, et il est probable qu'en somme il sera mis sur le marché de 1 à 2 millions d'acres. Le prix sera fixé par un comité d'administration et ne sera pas aussi élevé qu'il l'a été jusqu'ici, ce qui avait pour résultat d'éloigner le nouvel immigrant de la métropole du Nord-Ouest et de diminuer ses chances de succès, tout en laissant inoccupées quelques-unes des meilleures terres du continent d'Amérique.

Winnipeg retirera de merveilleux avantages commerciaux de ces grands établissements dans son voisinage immédiat, car son marché absorbera une grande partie des produits, et les colons eux-mêmes auront plus d'avantages que leurs voisins de l'ouest pour l'expédition de leurs produits à l'est.

Ce n'est pas une tâche facile que de persuader aux propriétaires de terres d'accepter le plan projeté pour la vente de leurs vastes propriétés, mais le comité de la Chambre s'y dévoue activement, et ce que les propriétaires pourront perdre par suite de ces réductions, sera gagné par le pays entier.

Fermes expérimentales.

C'est l'opinion générale qu'on établira aux endroits les plus avantageux du Nord-Ouest des collèges d'agriculture, et je demanderai respectueusement de placer une de ces institutions très utiles aussi près que possible de Winnipeg. Il ne manquera pas d'espaces inoccupés, et la très grande majorité des élèves viendraient de la cité ou du voisinage.

Des centaines de jeunes gens seraient désireux de suivre les cours de cette institution tout en accomplissant leurs autres devoirs, ce qui ne pourrait avoir lieu si le collège était trop éloigné de l'endroit où il leur faut travailler.

Nous avons déjà dans cette partie du pays quelques fermes modèles, entre autres celle de sir Donald A. Smith, à Silver-Heights, à quelques milles seulement de Winnipeg. Sir Donald A. Smith y possède une vaste propriété ainsi que d'excellents bestiaux de toutes espèces. Ses jardins sont les plus beaux de la province, et c'est un excellent endroit à faire visiter aux étrangers pour leur montrer ce que l'on peut faire dans ce climat du nord.

Je me suis procuré de très belles bêtes à cornes élevées au Manitoba, de père et mère importés, un cheval de course pur sang et un petit nombre de juments poulinières, et de très belles races de volailles, etc. J'ai fait cette dépense dans le but principalement d'avoir un endroit rapproché de la ville, Invergraeme, où l'on pourrait en tout temps montrer aux visiteurs et étrangers que nous ne sommes aucunement en arrière de nos voisins de l'est sous le rapport du bétail et des autres productions.

Dans le cours des deux dernières années Invergraeme a été visitée par environ cinq ou six cents nouveaux immigrants, et la plupart ont, en partant, exprimé leur surprise de constater qu'on avait fait des progrès aussi rapides dans un si court espace de temps, dans un pays où jusqu'à dernièrement les frais de transport et tous les autres inconvénients créaient des difficultés plus qu'ordinaires aux cultivateurs entreprenant.

Outre ceux que j'ai mentionnés, il y a d'autres très beaux troupeaux de courtes cornes. Je cite entre autres ceux de M. M. Sharman et Sharman, le troupeau *Binscarth*, ceux de Lynch frères, de George frères, Glendurham, de Greig frères, etc., etc., chacun faisant ce qu'il peut pour avoir mieux que les autres.

Si l'on ajoute au bien que font ces derniers la part considérable que notre pays a prise dans l'Exposition des Colonies et des Indes, côte à côte avec de puissants concurrents, l'habile conférence faite à Kensington sur notre pays et ses ressources par

le capitaine William Clark, le digne représentant du Manitoba, qui est à la fois excellent soldat et citoyen, la récolte assez abondante que nos cultivateurs ont obtenue, avec la perspective d'une meilleure encore en 1887, on ne peut manquer d'avoir une forte affluence d'immigrants.

Etat sanitaire.

La santé générale des nouveaux immigrants était bonne. Malheureusement la rougeole et d'autres fièvres malignes ont fait de tels ravages qu'il a fallu réparer complètement les bâtiments ainsi que renouveler en partie les enduits à l'intérieur et la peinture.

Le médecin a été souvent appelé à donner ses soins aux nouveaux venus. En vérité, j'ai tenu à ce qu'il fût présent à l'arrivée des immigrants, et par suite de cette précaution la mortalité n'a pas été grande. Il n'est mort que des enfants.

Il serait très à propos de relier nos égouts au principal tuyau d'égout de la ville, ainsi que d'obtenir l'eau de l'aqueduc. Cela permettrait de nettoyer les latrines, etc., et l'on pourrait ainsi tenir les bâtiments dans un meilleur état.

J'annexe ici la traduction suivante d'un rapport envoyé à votre département par l'entremise de cette agence :

RAPPORT D'UN VOYAGE DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST DU CANADA, EN MAI 1885, PAR MM. HAUSWIRTH ET LE DR BREYER.

Les messieurs mentionnés plus haut ont déjà visité le Dominion en 1881 et communiqué leurs observations au public, le premier dans une brochure qu'on peut obtenir de lui, le deuxième dans un livre, "Les causes de la concurrence américaine," publié à Berlin par H. Bahr. A cette époque ils en étaient venus à la conclusion qu'une colonie de Suisses ou d'Allemands pourrait probablement réussir dès qu'on aurait terminé la communication par voie ferrée entre les ports de l'Atlantique, du lac Supérieur et l'endroit des territoires du Nord-Ouest du Canada où la colonie serait fondée. Cela est aujourd'hui fait. On peut voyager de Halifax sur l'Atlantique, de Québec et Montréal sur le Saint-Laurent, que ce soit sur le chemin de fer Canadien du Pacifique ou en montant jusqu'aux et sur les grands lacs américains, puis de Port Arthur, sur le lac Supérieur, *via* Winnipeg, et à travers tous les territoires du Nord-Ouest par voie ferrée, sur le sol canadien, jusqu'aux montagnes Rocheuses, et à l'automne, même jusqu'à l'océan Pacifique. Il y a une voie directe de New-York *via* Chicago à Winnipeg, la capitale du Nord-Ouest du Canada. Toutefois, cette voie est considérablement plus chère que celle *via* Montréal ou Québec, parce que le gouvernement du Canada transporte les immigrants à bon marché. Le transport des passagers au 1er juin, d'Anvers ou Rotterdam *via* Québec à Winnipeg, coûte \$28.75, environ 150 francs; à Whitewood, où doit être établi notre future colonie, \$33.10; du Hâvre à Winnipeg, \$33; à Whitewood *via* Québec, \$37.35; du Hâvre *via* New York, quelque peu plus cher. M. Monod, de Montreux, a payé de Louisiane *via* le Hâvre, New-York à Winnipeg, en avril, la somme de 260 francs. De Liverpool à Winnipeg *via* Québec, par les steamers de la ligne Allan, le transport coûte \$25; à Whitewood, \$ 9.35 - 154 francs. On pourra connaître le prix pour se rendre à Liverpool en s'adressant par carte-poste aux agents des lignes de steamers *via* le Saint-Laurent.

Les deux messieurs mentionnés plus haut s'embarquèrent pour le Canada les 2 et 4 avril respectivement. A Ottawa, la capitale du pays, ils eurent une entrevue avec les membres du gouvernement et les directeurs de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour obtenir une concession pour une colonie suisse ou allemande. Il leur fut accordé, par un arrêté du conseil du 11 mai 1885, une concession qui leur parut suffisante pour pouvoir entreprendre, avec l'espérance de réussir, la fondation d'une colonie. Ils visitèrent ensuite tous les endroits du Nord-Ouest dans lesquels il se trouve encore des concessions de terres gratuites pour les fins de colonisation, et qui possèdent déjà des communications par voie ferrée. Ils constatèrent qu'il s'était opéré un grand changement d'avec ce qu'ils avaient pu observer en 1881. A cette époque, les colons venaient en grand nombre s'établir dans la

vallée de la rivière Rouge, de Breckenridge dans les États-Unis, à Winnipeg dans le Manitoba, la province à l'est du territoire du Nord-Ouest. Le sol est extraordinairement fertile et attirait l'attention de tout l'univers. Un acre de terre dans cette vallée coûtait déjà alors \$15. Dans l'intervalle, l'expérience démontra qu'à certains endroits, pendant les années pluvieuses, ce sol était exposé aux gelées et à l'humidité.

Ce résultat eut pour effet d'engager les nouveaux colons de se porter à l'ouest de la vallée de la rivière Rouge, où les terres étaient plus élevées et plus sèches. En 1881, on trouve quelques colons à l'ouest du Portage-la-Prairie, à 63 milles de Winnipeg, mais il reste encore beaucoup de terres vacantes entre les deux villes. Aujourd'hui, le terrain peut être entièrement cultivé, et toutes les terres de l'État et du chemin de fer de Winnipeg à Virden (180) sont occupées. Dans la prairie, aux endroits où le sol est bon, la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique vend la terre, qui coûtait en 1881 \$2.50, en 1883, de \$5 à \$7.50 l'acre, \$12.20, le prix des terrains défrichés près de Brandon. L'employé allemand de Brandon, M. Maas, nous a dit que toutes les années n'étaient pas également bonnes, les récoltes souffrant quelquefois de la gelée; cependant, les paysans allemands qui préparent bien le sol, peuvent compter sur une moyenne de trente boisseaux de blé, les mauvaises comme les bonnes années. Le foin et les pâturages pour le bétail sont toujours bons. Nous avons examiné le pays par le châssis du wagon, depuis la gare Broadview, à 264 milles à l'ouest de Winnipeg, jusqu'à une distance de 9 milles au plus de la voie en gagnant le sud, et de cette gare à celle de Whitewood, à 249 milles à l'ouest de Winnipeg, et nous y avons vu suffisamment de terres vacantes pour permettre à plusieurs centaines de familles de s'y établir et de s'occuper d'agriculture, de l'élevage de bestiaux et de la fabrication du fromage. Nous nous sommes de plus convaincus qu'il y avait à l'ouest, à l'est et au nord de ce district des terres vacantes pour un beaucoup plus grand nombre, puis nous sommes revenus à Winnipeg. M. Hauswirth se rend à Saint-Paul (31 mai) pour visiter les Suisses qui y vivent. Le soussigné est demeuré à Winnipeg, pour surveiller au bureau de terres les inscriptions de terres pour lui-même et quelques familles auxquelles M. Hauswirth a déjà envoyé une circulaire en février.

Les terres que nous avons choisies sont situées entre le chemin de fer et la rivière de la Pierre à Calumet, qui coule de l'est à l'ouest dans une vallée d'un demi-mille à un mille de large d'où l'on obtient une excellente pâture pour les vaches ainsi qu'une certaine quantité de foin. Le versant sud se compose d'une forêt de trembles de $\frac{3}{4}$ pouce; le bois ne pouvait vieillir lorsque les Sauvages y habitaient à cause des feux de prairie. Le versant nord ne contient pas d'arbres et on y trouvera de la pâture au printemps plus à bonne heure que dans la plaine, si le soleil y frappe. L'herbe se compose de cette espèce courte bien connue appelée l'herbe à bison, laquelle est très nourrissante et se trouve d'ici au Texas. Cette herbe servait autrefois de nourriture aux bisons. Nous avons choisi les sections 3, 4 et 5 du township 15, rang 8, pour y établir le premier village. Il sera situé dans la vallée et protégé contre les froids vents du nord. Mon homestead est sur la section 4. A partir de Whitewood il y a un bon chemin qui conduit à la Pierre à Calumet sur la section 3. A cet endroit il y a un pont, puis à une distance d'une heure de marche on en rencontre un second. Les ponies parcourent la distance de cet endroit à la gare dans l'espace d'un quart d'heure, et les bons chevaux en moins de temps. Le village devrait s'étendre en descendant jusqu'à la section 5 et s'y relier par une rue qu'on pourrait facilement ouvrir et sur laquelle il n'y aurait pas de ponts à construire. Il y a place sur le plateau, entre la rivière et le chemin de fer, pour deux nouveaux villages, l'un qui se trouverait au sud et l'autre au nord d'une forêt dans laquelle on pourrait se procurer de bon bois de chauffage ainsi que d'autre bois plus gros qui conviendrait pour la construction de maisons. Au nord, à 3 ou quatre milles de Whitewood, on pourrait se procurer à très bon marché sur les terres de l'État du bois de construction et acheter de la chaux et du bois à la gare Whitewood. M. Hauswirth a pris des notes sur les endroits qu'il a parcourus et les a rédigées comme suit: "Assiniboia est à 50° de latitude nord et 120° de longitude ouest, de Greenwich. Broadview, qui est situé à 264 milles à l'ouest de la

station de chemin de fer de Winnipeg, est un endroit tout nouveau et renferme des lots de ville tracés géométriquement. La section 19, township 16, rang 4, appartient au chemin de fer, et est située à 1 mille de la station. Le sol est bon et se compose d'un terrain noir d'alluvion avec sous-sol d'argile sablonneuse jaunâtre. Eau douce potable à une profondeur de 20 à 30 pieds. Le centre de la section est traversé par une excavation profonde parsemée de petits étangs. La surface est couverte d'un grand nombre de pierres grosses et petites dont on pourrait se servir pour la construction. Il y a peu de foin mais beaucoup de terres arables et de pâturages. Pas de bois. Cette section n'est pas encore occupée. Tout près, du côté de l'est se trouve la section 25, E. L., du township 16, rang 5, sur laquelle est bâti Broadview. Elle possède à peu près les mêmes traits caractéristiques que la section qui vient d'être décrite, mais il y a plus de sources. Il reste encore deux homesteads inoccupés. La section 22 du township 16, rang 4, appartient à l'Etat. Elle est située à un demi-mille au sud de la station du chemin de fer, à trois milles au sud-ouest de Broadview et à deux milles à l'ouest de Percival, et ne peut être employée qu'aux pâturages, parce que le sol y est rocheux et léger et qu'il y a de nombreux petits marais, étangs et du bois d'aucune valeur. La section 14, township 16, rang 4, à un mille et demi de Percival, au sud du chemin de fer, est un peu meilleure que la précédente. Elle se compose d'une prairie onduleuse avec de nombreux marais et bois; convient aux pâturages mais n'est pas propre à la culture; n'est pas occupée. Le coin nord-est de la section 15, E. L., township 16, rang 4, à deux milles de Percival, est coupé par le chemin de fer. La section se compose d'un terrain onduleux, bon sol noir de 15 pouces avec sous-sol sablonneux jaunâtre. Il y a de la bonne eau et une assez grande quantité de forêts et de bois. Pâturages, terres arables et à foin, propres à l'élevé des bestiaux. La section 2, R. L., township 16, rang 4, à trois milles au sud-ouest de Percival, a les mêmes traits caractéristiques que celle qui vient d'être décrite. La section 12, R. L., township 16, rang 4, à un mille et demi au sud-ouest de Percival, se compose d'une prairie onduleuse. Très bon sol sur la plus petite partie; pâturages et marais dans une autre partie ainsi que nombreux bois d'aucune valeur et étangs. La section convient plutôt à l'élevé des bestiaux qu'à l'agriculture. Inoccupée. La section 18, R. L., township 16, rang 3, à un mille et demi au sud de Percival, se compose d'une prairie onduleuse avec de nombreux petits étangs et bois. Le sol est bon, cependant il faudra beaucoup de travail pour rendre une partie des terres arable. Pourra être en plus grande partie utilisée pour l'élevé des bestiaux. Cette section ne doit pas être recommandée pour des homesteads. Inoccupée. La section 17, E. L., township 16, rang 3, à un mille au sud de Percival, renferme de la prairie onduleuse et plus de bois dans la partie sud. Bon sol, si on le mélange on peut en tirer parti pour les fins de l'agriculture comme dans les endroits où on laisse un champ en friche pendant un certain espace de temps; ne doit pas être recommandée pour des homesteads. Inoccupée. La section 16, R. L., township 16, rang 3, à deux milles au sud-est de Percival, est en grande partie découverte; une partie renferme des bois presque entièrement brûlés. Une moitié de la section est très basse et humide. Est inoccupée. Le coin sud de la section 23, E. L., township 16, rang 3, à un mille et demi de Whitewood, est coupé par le chemin de fer. Il est difficile de cultiver au sud et plus difficile encore au nord du chemin de fer. Le sol est quelque peu froid et humide. La terre est assez difficile à cultiver et va en pente vers le nord. Est inoccupée. La section 13, township 16, rang 3, est occupée. La section 7, E. L., township 16, rang 2, à un mille et demi de Whitewood, renferme un bon sol et des prairies ondulées ainsi que de nombreux marais et du bois sans valeur. Il s'y trouve moins de terres arables que de pâturages et terres à foin, et la section convient mieux à l'élevé des bestiaux qu'à l'agriculture. Est inoccupée. La section 36, township 15, rang 2, à un mille et demi au sud de Whitewood, renferme des prairies ondulées et quelques forêts et bois. Avec du travail on pourra rendre ces terres arables; le sol est bon; une partie seulement est inoccupée. La section 35, E. L., township 15, rang 2, à deux milles au sud-ouest de Whitewood, renferme un bon sol de 8 pouces avec sous-sol calcaire sablonneux. Prairie onduleuse, ainsi que beaucoup de bois et petits marais de bonnes

terres arables. Des forêts abritent le nord et l'ouest. On pourrait y construire un four à brique. Cette section conviendrait parfaitement pour les homesteads de demi-section et quart de section pour les personnes de peu de moyens. Est inoccupée. La section 3, township 15, rang 3, à deux milles et demi de Whitewood, dans une direction sud-ouest, possède les mêmes traits caractéristiques que la précédente. N'est pas occupée. La section 5, township 15, rang 3, à deux milles au sud-ouest de Whitewood, est à peu près semblable, et, de même que la dernière section, est inoccupée. La partie ouest de la section 34, R. L., township 15, rang 3, à $3\frac{1}{2}$ milles de Whitewood, est inoccupée. Prairie onduluse, $\frac{3}{8}$ pouce de bon sol à la surface avec sous-sol calcaire sablonneux. Contient une quantité assez grande de bois. La section est propre à l'agriculture et à l'élevé des bestiaux, et conviendrait pour les homesteads de 40 à 80 acres par famille. Les trois quarts de la section 20, township 15, rang 3, à 5 milles au sud-ouest de Whitewood, sont encore inoccupés, le homestead au nord-ouest est occupé. Il y a un assez grand nombre de petites fondrières contenant de l'eau et de bonnes terres arables sur les élévations ; doit être recommandées pour homesteads. Bon foin. La section 18, township 15, rang 3, à 6 milles au sud-ouest de Whitewood et à 7 milles au sud de Percival, contient un bon sol et $\frac{3}{8}$ pouce d'épaisseur de sol noir avec sous-sol calcaire sablonneux. Peu de foin, mais excellentes terres arables et qui doivent être fortement recommandées pour la culture du grain. La section est inoccupée. La section 19, township 15, rang 3, à 6 milles au sud de Percival et à $1\frac{1}{2}$ mille de Whitewood, possède les mêmes traits caractéristiques que la dernière section que je viens de décrire. Elle est aussi inoccupée. La section 24, township 15, rang 4, à 6 milles au sud de Percival, se compose de $\frac{3}{8}$ pouce de sol noir avec sous-sol calcaire jaunâtre. Elle contient quelques petits lacs et une faible quantité de terres à foin, propres principalement pour l'agriculture. La section renferme des petites forêts où le bois a peu de grosseur et serait très bonne pour l'agriculture comme dans les endroits où les champs sont laissés en friche pendant quelque temps. Est inoccupée. La section 14, township 15, rang 4, est située à 7 milles au sud de Percival ; la moitié ouest est occupée ; la moitié sud possède les mêmes signes caractéristiques que la section 24 précédemment décrite. La section 6, township 15, rang 3, est située à 8 milles au sud-ouest de Whitewood et à 10 milles au sud de Percival ; le quart de section du sud-ouest n'est pas encore occupé et il en est de même du versant sud conduisant à la rivière de la Pierre-à-Calumet. Bonnes terres à foin, mais moins grande quantité de terres arables. Cette section convient à l'élevé des bestiaux. On dit que la moitié nord de la section redeviendra vacante. La section 5, township 15, rang 3, est située à 8 milles au sud-ouest de Whitewood. Le coin sud est traversé par la rivière de la Pierre-à-Calumet, et l'espace entre cette rivière et celle qui coule au nord-est forme une vallée contenant un assez grand nombre d'ondulations où se trouvent des terres en partie marécageuses et en partie à foin. Sur le plateau le plus élevé ce sont de bonnes terres arables très bien situées pour les fins de l'agriculture, comme les terres dans les endroits où elles sont laissées en friche pendant quelque temps. Toutefois il n'y a que la moitié nord de cette section qui soit inoccupée, et il n'y a pas de bois. La section 4, township 15, rang 3, à 7 milles au sud-ouest de Whitewood, offre les mêmes signes caractéristiques que la section qui vient d'être décrite, sauf que dans les bas-fonds de la rivière Pierre-à-Calumet il y a un peu plus de terres à foin et de bois. La section 10, township 15, section 3, est à 6 milles de Whitewood. Le homestead de la partie est de cette section est pris, les autres trois quarts de la section se composent de bonnes terres arables parsemées de nombreux petits lacs, et il n'y a ni bois ni forêts dans la plaine voisine de la section 4. La section 24, township 15, rang 3, est à 3 milles au sud-ouest de Whitewood et la moitié ouest est occupée. Est couverte de bois et de petites collines et convient à l'agriculture si les terres sont laissées en friche pendant quelque temps, car il y a une assez grande quantité de terres à foin ; tout près se trouve la station du chemin de fer. La section 23, township 15, rang 3, offre les mêmes signes caractéristiques et est encore inoccupée. La section 30, township 15, rang 2, à 3 milles au sud-ouest de Whitewood, est située sur le même parallèle que la section 15. Elle se compose de prairies onduleuses, de bois et d'une certaine quantité de terres à foin."

D'après ce rapport de M. Hauswirth, rapport que je puis en grande partie approuver, il est évident que les terres de la future colonie sont tout à fait propres à l'établissement de fermes ainsi qu'à l'élevage des bestiaux. Chaque nouvel immigré pourra consulter ses goûts et ses moyens pour se choisir la terre qui lui conviendra. Ceux qui n'ont pas d'autres désirs que de cultiver pourront se choisir sur le plateau une plaine dans laquelle il n'y aura ni arbres ni lacs. Ceux qui veulent se livrer à l'élevage du bétail devront aller à la Pierre-à-Calumet, où il y a aussi des plateaux et prairies pour quiconque voudrait en même temps cultiver. Mais la plus grande partie des terres se trouvent au sud et au nord de la forêt qui s'étend de Broadview et des Battes-du-Bois-Blanc à Wapella. Là on rencontre partout de petits lacs qui ont de l'eau pendant l'été et sur les bords desquels on peut cultiver du foin. Les petites forêts servent déjà d'abri, et si l'on a le soin de les préserver des feux de prairie en labourant les limites de chaque établissement, les arbres canadiens dont la croissance est rapide et qui ont déjà de 30 à 40 pieds de hauteur, et de 2 à 8 pouces d'épaisseur, fourniront avant longtemps du bon bois pour la construction des maisons.

Pour rendre possible la formation de villages allemands et suisses la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique nous a donné gratuitement les terres qu'elle possède dans ce district. Pour chaque section ainsi donnée nous lui transportons, par l'entremise du gouvernement, une autre section située dans un autre district. Sans cette concession que la compagnie du chemin de fer n'a encore jamais faite, il faudrait se rendre à environ 350 milles à l'ouest de Winnipeg pour trouver assez de terres vacantes pour établir une colonie. De cette manière nous avons pu obtenir un assez grand nombre d'acres de terre, bien que plusieurs cultivateurs, d'origine anglaise pour la plupart, y soient déjà établis. Ce n'est déjà plus un district inhabité. En effet, à partir du chemin de fer en gagnant la Pierre-à-Calumet, ainsi que de Broadview à Fleming, on ne marche pas plus d'une demi-heure sans rencontrer une maison habitée. On trouve à Whitewood un médecin, trois constructeurs, deux hôtels et plusieurs magasins dans lesquels les colons peuvent se procurer tout ce qu'ils ont besoin à des prix qui ne sont pas exorbitants. La livre de *bacon* coûte 4 centins, le porc 20 centins, le jambon 13 centins, le beurre 20 centins, le sel $1\frac{1}{2}$ centin, le sucre 7 centins, le thé 50 centins, les bardeaux \$1.50 le mille, les madriers, de 2 pouces \$25 les mille pieds, les cadres de châssis \$1 à 3, les portes \$2 à \$3.

Les colons commettent généralement la faute de prendre une terre trop grande. Il est sans doute loisible à chacun de prendre 160 acres de terre sur paiement de la somme de \$10—53 francs, et aux conditions de construire une maison, d'y résider pendant trois années et de cultiver pendant ce temps 40 acres. Mais il est souvent impossible à celui qui a peu de capital de remplir cette dernière condition, et dans ce cas, à l'expiration des trois années, il perd ses droits. C'est pourquoi il ferait mieux de ne prendre que 80, 40 ou 20 acres d'excellente terre, et il ne serait alors tenu de cultiver que 20, 10 ou 5 acres. Après avoir ainsi amassé quelque chose il a le droit, à l'expiration de trois années, de prendre un deuxième homestead de 160 acres en payant \$10.

Le journalier ou cultivateur dont le capital ne dépasse pas 1,500 francs devrait commencer avec une ferme de 40 acres. Celui qui est plus riche peut prendre 160 acres et obtenir en outre du gouvernement les 160 acres voisins au prix de \$2.50 l'acre, ce qui est appelé préemption. La somme de \$20 doit alors être payée de suite et le reste, \$390, trois ans plus tard. Il n'est pas nécessaire de faire aucune culture sur les terres préemptées achetées. Ainsi les gens à l'aise peuvent obtenir 360 acres pour \$410, soit \$20 comptant et \$390 après l'expiration de trois années. Ils ne sont tenus de cultiver que 40 acres et ils peuvent employer le reste pour les pâturages et à faire du foin. Les vaches coûtent de \$35 à \$50, les bœufs de \$125 à \$200 la paire. Les journaliers qui n'ont pas de capital ne doivent pas partir cette année. Par suite de la forte immigration des dernières années, il y a déjà à cet endroit, de même qu'ailleurs dans l'Amérique du Nord, plus d'immigrants qu'il n'en faut, et personne ne doit se rendre à New-York s'il ne possède pas assez d'argent pour vivre au moins pendant trois mois.

Il n'y a pas d'ouvrages en hiver si ce n'est sur le chemin de fer. Ceux qui désirent s'établir dans ce pays doivent posséder à l'arrivée au moins 2,500 francs et il doit y avoir deux des membres de la famille en état de travailler. Ceux qui ont de plus grands moyens peuvent commencer sur une plus grande échelle. On ne devrait pas venir ici avant le 1er avril ou après le 1er septembre. En arrivant du 1er avril au 1er juin on pourra récolter des pommes de terre et du grain pendant la même année; en arrivant plus tard on pourra préparer la terre pour les semences du printemps suivant et couper du foin pour nourrir les animaux pendant l'hiver. Néanmoins, quelle que soit l'époque à laquelle il arrivera l'immigrant pourra se construire une maison temporaire en troncs d'arbres, ou, s'il possède l'argent nécessaire pour acheter les matériaux et qu'il désire le dépenser, une magnifique résidence avec les dépendances nécessaires. Les journaliers pourront trouver un peu d'ouvrage à Whitewood chez les cultivateurs qui y sont déjà établis, sinon s'occuper de leurs fermes; mais je le répète, aucun bon travailleur ne devrait avoir moins de 1,500 francs à son arrivée, et il devrait commencer sur une ferme de 20 à 40 acres. Tous devraient pouvoir acheter de suite quelques vaches, une charrue et une paire de bœufs, ainsi que les provisions nécessaires.

On a beaucoup écrit au sujet du climat de cette contrée. Je dois dire que le pays situé entre Winnipeg et les montagnes Rocheuses présente d'un bout à l'autre les signes caractéristiques de la grande plaine qui s'étend d'Oldenburg dans le Hanovre, le Mecklembourg, la Poméranie, Brandebourg, Posen, la Prusse, Lifeland, Curland, à la Russie entre Saint-Petersbourg et Warsaw, sauf que le terrain y est plus fertile parce qu'il n'a jamais été cultivé et que l'herbe de prairie et les bois buêlés ainsi que les substances animales décomposées l'ont engraisée. C'est ainsi par exemple qu'à Whitewood on a un humus de 8 à 10 pouces en moyenne sur le plateau et de 2 pieds ou plus dans la vallée. Il fait ici plus froid en hiver que dans les pays allemands à l'ouest de la Poméranie et de Posen, mais probablement pas plus froid que dans ceux de l'est, qu'en Russie particulièrement, et plusieurs millions de gens vivent malgré cela dans ces pays d'Europe. Le fait que des gens ont travaillé chaque hiver de jour en jour depuis 1880 à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, sans être malade, prouve surabondamment qu'on peut supporter les rigueurs de l'hiver. On le pourra encore mieux aussitôt qu'on construira des maisons plus solides que la maison de charpente du cultivateur américain, qui peut cependant supporter le froid. Une erreur que commettent les cultivateurs de ce pays c'est qu'ils battent leurs grains à l'automne avec des machines, et qu'ils ne gardent pas de bestiaux et ne récoltent en grande partie que de l'avoine. Ils n'ont en conséquence rien à faire en hiver si ce n'est de nourrir leurs chevaux et bœufs. J'espère que les cultivateurs allemands et suisses ne battront leurs grains qu'en hiver et qu'ils garderont des vaches à lait; ils ne manqueront ainsi ni de produits ni d'ouvrage.

Quoi qu'il en soit il n'y a pas d'autre endroit dans l'univers où celui qui a une grande famille et qui ne possède que 2,000 à 3,000 francs peut obtenir 160 acres de terres très fertiles, à $1\frac{1}{2}$ mille de la station du chemin de fer, pour 53 francs. Les derniers homesteads inoccupés, avec bon sol, dans le nord du Dakota, aux Etats-Unis, entre la montagne à la Tortue et le lac du Diable, ont été pris l'été dernier, et il est impossible de se procurer de la terre de prairie arable à moins de \$10. Dans la colonie suisse du Kentucky elle coûte jusqu'à \$20. Quelle est la personne en Europe de nos jours qui, avec 2,600 à 3,000 francs et son travail manuel ne se trouve dans la condition du propriétaire. En travaillant et se conduisant bien elle pourrait devenir dans ce pays un riche paysan. Quiconque voudra faire partie de la colonie projetée devra écrire au soussigné et lui faire connaître l'époque à laquelle il arrivera, le nombre des membres de sa famille et de ceux capables de travailler, ainsi que sa profession et ses moyens; à son arrivée à Whitewood il trouvera quelqu'un qui lui indiquera les terres qu'il peut choisir et lui donnera de bons avis. Aussitôt qu'il y aura ici un nombre suffisant de colons pour commencer une fromagerie, d'après le système coopératif, j'avancerai les fonds nécessaires moyennant un intérêt.

de 6 pour 100. Il sera établi deux fromageries sur la réserve des Mennonites cot été.
Le fromage canadien coûte au détail 2⁰ centins la livre de 450 grammes.

Mon adresse est Dr Meyer, Whitewood, province d'Assiniboia, Canada.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. C. B. GRAHAME,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable JOHN CARLING,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

“A.”—Nombre total de personnes logées aux bâtiments d'immigration de Winnipeg dans le cours de l'année 1886.

	Nombre total de personnes.
Janvier	16
Février.....	56
Mars	132
Avril	220
Mai.....	860
Juin	1,354
Juillet	1,010
Août.....	168
Septembre.....	66
Octobre.....	144
Novembre.....	74
Décembre.....	30
	<hr/>
	4,130
	<hr/>

TABLEAU B.—Indiquant le nombre d'hommes qui ont obtenu de l'occupation par l'entremise de l'agence de MM. C. P. Barber et Cie.

Nombre d'hommes chaque mois.	Occupation.	Taux des gages.	Où employé.	Nom du maître.
<i>Janvier—</i>				
16	Traverses et bois.....	\$ 26 par mois ...	Rivière à l'Aigle	D. Jeffrey, entrepreneur.
16	do	26 do ...	Carlstad	Eagan Frères.
3	do	26 do ...	Baie Vermillon	Denison Frères.
8	do	26 do ...	Beauséjour	D. McIntosh.
6	Journaliers	1.25 par jour.	Ch. P. C., Ch. S.-O.....	J. Murray, surint.
49				
<i>Février—</i>				
6	Traverses et bois.....	\$ 26 par mois...	Raleigh	D. Jeffrey, entrepreneur.
8	do	26 do ...	Baie Vermillon	Denison Frères.
4	do	26 do ...	Beauséjour	D. McIntosh.
18				
<i>Mars—</i>				
7	Traverses et bois.....	\$ 26 par mois ...	Beauséjour	A. C. Bryson, entrepreneur.
<i>Avril—</i>				
162	Cantonniers	\$ 1.25 par jour.	Division de la Mâchoire-d'Original.	C. Shields, surintendant-adjoint, Ch. P. C.
22	do	1.25 do .	Div. du Portage-du-Rat.	J. Niblock.
72	do	1.25 do .	Ch. P. C., Ch. S.-O.	J. Murray, surint.
229	Journaliers	1.50 do .	Ch. P. C., div de l'int. O. .	J. P. Brothers.
122	do	1.50 do .	Div. de Martin, Ch. P. C.	H. Abbott, surint.
25	do	1.75 à \$2.25.	do do	McDermaid et Ross, entrepreneurs.
632				
<i>Mai—</i>				
370	Journaliers	par jour. \$ 1.50	Div. de Martin, C.P.C....	H. Abbott, surint.
269	Cantonniers	1.25	Medicine-Hat	C. Shields do
207	Mineurs et charpentiers.....	1.75 à \$ 2.25.	Div. de Martin, Ch. P. C.	McDermaid et Ross.
74	do do ...	1.75 à 2.25.	do do	McKenzie et Cie.
110	Equarrisseurs.....	1.75 à 2.25.	do do	A. D. McRae.
50	Journaliers	1.25 à 2.25.	do do	H. Ferguson.
61	do	1.25 à 2.25.	do do	J. M. Rae.
90	Cantonniers	1.25 à 2.25.	Ch. P. C., Ch. S.-O.....	J. Murray, surint.
39	do	1.25 à 2.25.	do Est	J. Niblock, do
75	Journaliers	1.75 à 2.25.	Div. de Martin, Ch.P.R..	Davidson, McLean et Cie.
39	do	1.50 à 2.25.	Ch. du M. et du N.-O....	D. D. Mann.
1,384				

TABLEAU B.—Indiquant le nombre d'hommes qui ont obtenu de l'occupation par l'entremise de l'agence, etc.—*Suite.*

Nombre d'hommes chaque mois.	Occupation.	Taux des gages.	Où employé.	Nom du maître.
<i>Juin—</i>				
43	Cantonniers	\$ 1.25 par jour...	Ch. P. C., et S.-O.....	J. Murray, surint.
121	do	1.25 do ...	Ch. S.-O. M.....	J. H. Vanzile do.
46	do	1.23 do ...	Division de Medicine-Hat	C. Shields do.
20	do	1.25 do ...	do Portage-du-Rat	J. Niblock do.
51	do	1.50 do ...	Division Martin, C.P.C...	H. Abbott do.
364	Journaliers et charpentiers	1.75 à \$2.25..	do	McDermid et Ross.
84	do	1.75 à \$2.25..	do	Wm. McKenzie et Cie.
55	do	1.75 par jour...	do	Davidson, McLean et Cie.
23	do	1.75 do ...	do	Isaac Lusk.
34	do	1.50 do ...	Ch. M. et N.-O.....	D. D. Mann.
<hr/>				
841				
<i>Juillet—</i>				
39	Cantonniers	\$ 1.25 par jour...	Ch. P. C. Est.....	J. Niblock, surint.
7	do	1.25 do ...	Ch. P. C., et S.-O.....	J. Murray do
40	do	1.25 do ...	Ch. S.-O. M.....	J. H. Vanzile do
16	Charpentiers ...	2.25 do ...	Ch. P. C. Ouest.....	D. Leary do
6	Cantonniers.....	1.25 do ...	do	C. Shields do
197	Mineurs et charpentiers.....	1.75 à \$2.25...	Div. Martin, C.P.C.....	McDermid et Ross.
141	do	1.75 à \$2.25....	do	Wm. McKenzie et Cie.
9	Journaliers.....	1.75 par jour...	Ch M. et N.-O.....	D. D. Mann.
<hr/>				
446				
<i>Août—</i>				
71	Cantonniers.....	\$ 1.25 par jour...	Ch. M. et S.-O.....	J. H. Vanzile.
9	do	1.25 do ...	Ch. P. C. Est.....	J. Niblock.
9	do	1.25 do ...	Ch. P. C. et S.-O.....	J. Murray.
145	Journaliers et constructeurs de ponts.	1.25 à \$2.25...	Division Martin, Ch. P. C.	McDermid et Ross.
45	do	1.25 à \$2.25....	do do ...	Wm. McKenzie et Cie.
68	Journaliers	1.75 par jour...	Ch. S.-O. M.....	D. Jeffrey.
30	do	1.75 do ...	Ch. P. C. et S.-O.....	Shoults et Beach.
<hr/>				
377				
<i>Septembre—</i>				
29	Cantonniers	\$ 1.25 par jour...	Ch. P. C. Est.....	J. Niblock, surint.
18	do	1.25 do ...	Ch. P. C., division S.-O.	J. Murray
17	Journaliers.....	1.75 do ...	Division Martin, Ch. P. C.	McDermid et Ross.
3	do	1.75 do ...	Ch. S.-O. M.....	D. D. Mann.
21	Cantonniers.....	1.25 do ...	Ch. S.-O. M.....	J. H. Vanzile, surint.
<hr/>				
88				

TABLEAU B.—Indiquant le nombre d'hommes qui ont obtenu de l'occupation par l'entremise de l'agence, etc.—*Suite.*

Nombre d'hommes chaque mois.	Occupation.	Taux des gages.	Où employé.	Nom du maître.
<i>Octobre—</i>				
28	Journaliers.....	\$ 1.75 par jour...	Baie Vermillon.....	Davidson, McLean et Cie
97	Cantonniers.	1.25 do ...	Sec. de la Mâch.-d' Orig..	C. Shields, surint.
68	do	1.25 do ...	Ch. P.C. Est	J. Niblock do
7	Journaliers.....	1.75 do ...	Ch. P. C. et S.-O.....	Shoultz et Beach.
49	do	1.75 do ...	Ch. N.-O. M.....	D. D. Mann.
64	do	1.50 do ...	do	G. H. Webster.
10	do	2.00 do ...	Cie houillère de Galt	G. H. R. Wainwright.
72	do	1.50 do ...	Ch. de la Baie-d'Hudson	Mann et Holt.
19	Bûcherons	25.00 par mois..	Portage-du-Rat.....	J. Lonstrum.
414				
<i>Novembre—</i>				
55	Journaliers.....	\$ 1.75 par jour..	Ch. de la Baie-d'Hudson.	Mann et Holt.
10	do	1.50 do ...	Ch. P.C. Est.....	J. Niblock, surint.
6	do	2.00 do ...	Cie houillère de Galt.....	G. H. E. Wainwright.
21	do	1.25 do ...	Mâchoire-d'Original.	C. Shields, surint.
49	do	1.50 do ...	Ch. du M. et N.-O.....	G. H. Webster.
30	Bûcherons	25.00 par mois..	Monmouth	Livingstone et Gibbons.
7	do	25.00 do ...	Portage-du-Rat.....	Rainy Lake Lumber Co.
7	do	25.00 do ...	do	J. Lonstrum.
5	do	1.50 par jour...	Woods South.....	W. B. Merrick.
190				
<i>Décembre—</i>				
3	Bûcherons.....	25c. par corde....	Shelly.....	Achison et Argue.
10	do	25c. do	Monmouth.....	Livingstone et Gibbons.
4	do	25c. do	Upsala	Eagan et Erwin.
10	Faire des traverses...	8c. par traverse..	Baie Vermillon	Denison Frères.
29	Bûcherons	25c. par corde....	Oxdrift	Buckanan et Sullivan.
6	do	25c. do	Ostersund	Cameron Frères.
21	Journaliers.....	\$ 1.50 par jour...	Ch. de la Baie-d'Hudson	Mann et Holt.
9	do	2.00 do ...	Baie Vermillon, Ch. P.C.	J. Niblock, surint.
9	Employés au charg. de traverses.....	75c. par corde....	do do	do
13	do	75c. do	Oxdrift	Buckanan et Sullivan.
15	do	75c. do	Ostersund	Cameron Frères.
2	do	75c. do	Portage-du-Rat	Denison Frères.
5	do	\$ 1.75 par jour...	Ch. de la Baie-d'Hudson.	Mann et Holt.
6	Faire des traverses...	1.75 do ...	Montagnes Rocheuses....	D. Jeffrey.
142				
Grand total.....				4,588

“ C.”—SEXES des immigrants logés à l'agence de Winnipeg, pendant l'année 1886.

	Adultes. Hommes.	Adultes. Femmes.	Enfants.
Janvier.....	9	2	5
Février.....	56
Mars.....	70	20	42
Avril.....	130	43	47
Mai.....	507	142	211
Juin.....	758	275	321
Juillet.....	475	294	241
Août.....	84	45	39
Septembre.....	40	10	16
Octobre.....	83	28	33
Novembre.....	30	14	30
Décembre.....	14	6	10
	<u>2,256</u>	<u>879</u>	<u>995</u>
	====	====	====

“ D.”—NATIONALITÉS des immigrants logés à l'agence de Winnipeg, pendant l'année 1886.

	Nombre de personnes.
Anglais.....	1,142
Irlandais.....	203
Écossais.....	398
Allemands.....	284
Hollandais.....	6
Scandinaves.....	129
Français et Belges.....	71
Islandais.....	446
Russes.....	68
Polonais.....	8
Bohémiens.....	27
Roumains.....	5
Finlandais.....	71
Italiens.....	199
Autrichiens.....	28
Hongrois.....	132
Suisses.....	1
Canadiens.....	857
Américains.....	55
	<u>4,130</u>
	====

TABLEAU E.—Nombre de demandes d'ouvrage reçues à l'agence de Winnipeg, pendant l'année 1886.

	Ouvriers.	Travailleurs de chemins de fer.	Journaliers de ferme.	Journaliers ordinaires.	Domestiques
Janvier.....					
Février.....					
Mars.....	7		25	20	70
Avril.....			23	167	66
Mai.....			10	178	75
Juin.....			15	1,500	61
Juillet.....			27	1,735	56
Août.....		800	45	63	41
Septembre.....		275	17		18
Octobre.....		375	12		24
Novembre..... (*bûcherons)...		15	2	* 24	18
Décembre.....		5	3	*115	16
Totaux.....	7	1,470	179	3,802	445
Grand total.....					5,903

“ F. ”—NOMBRE total d'immigrants qui ont trouvé de l'ouvrage à l'agence de Winnipeg, pendant l'année 1886.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Janvier	7	2	9
Février	37	5	42
Mars	62	6	68
Avril	113	24	137
Mai	117	13	130
Juin	109	17	126
Juillet	175	58	233
Août	60	15	75
Septembre	35	2	37
Octobre	83	10	93
Novembre	28	14	42
Décembre	10	4	14
			1,006

“ G. ”—LISTE DES PROVISIONS.

Cassonade, par lb.....	\$ 0 06	à \$ 0 08
Sel do	0 00	0 01
Thé (noir) do	0 30	1 50
Thé (vert) do	0 30	1 50
Tabac do	0 75	1 00
Lard séché do	0 11	0 15
Pain blanc, par pain.....	0 06	0 03
Pain bis do	0 06	0 03
Beurre, salé, par lb.....	0 12 $\frac{1}{2}$	0 25
do frais do	0 20	0 30
Bœuf, par lb	0 06	0 15
Mouton, par lb.....	0 12	0 18
Lard do	0 08	0 12
Bière, par pinte	0 15	0 20
Chandelles, par lb.....	0 15	0 30
Fromage do	0 11	0 15
Café do	0 25	0 50
Farine de blé d'inde, par 100 lbs....	3 00	5 50
Œufs, par douz.....	0 12 $\frac{1}{2}$	0 35
Fleur de farine, par baril, 1ère qualité (196 lbs).	3 00	5 00
do do 2e do	3 00	0 00
do par 100 lbs.....	2 35	2 90
Poisson, morue sèche ou verte, par qtl.....	0 00	0 00
Bois de chauffage, par corde	4 60	4 50
Jambon, par lb.....	0 15	0 18
Epaules, par lb.....	0 06	0 12
Hareng, par brl.....	0 00	0 00
Moutarde, par lb.....	0 00	0 50
Lait, par pinte	0 05	0 08
Farine d'avoine, par 100 lbs.....	3 00	4 00
Poivre, par lb.....	0 00	0 40
Pommes de terre, par boisseau (selon la saison).	0 25	1 00
Riz, par lb	0 08	0 12 $\frac{1}{4}$
Savon jaune, par lb.....	0 00	0 00

"H."—LISTE additionnelle des provisions.

Volailles.

Dindes, par lb., selon la saison	\$ 0 15 à \$ 0 22	
Oies do do	0 10	0 18
Canards do do	0 12	0 18
Volailles do do	0 15	0 20
Poulets do do	0 12	0 22

Poisson.

Saumon, par lb. (Colombie) selon la saison	0 30	0 40
Poisson blanc, par lb. do	0 10	0 15
Brochet do do	0 08	0 12½
Truite do lac Supérieur do	0 10	0 15

Gibier.

Caribou, par lb.....	0 12	0 20
Elan do	0 12	0 20
Chevreuril do	0 12	0 20
Bison (épaules), par lb., très rare.....	0 15	0 25
Perdrix, par couple.....	0 15	0 30
Poulets de prairie, par couple.....	0 15	0 40
Lièvres do	0 20	0 30

Vêtements.

Coton, écri.....	0 08	0 12
Pardessus d'hiver, pour hommes, par paire.....	1 50	2 50
do do pour femmes do	1 50	3 00
Habits, de dessous, en tweed.....	6 00	50 00
Pardessus do	6 00	50 00
Pantalons	1 50	9 00
Gilets	1 00	4 00
Chemises de flanelle.....	1 00	3 00
do coton.....	0 50	2 50
do dessous, tissées.....	1 00	4 00
Chapeaux de feutre.....	0 75	4 00
Chaussons de laine.....	0 25	1 00
do coton.....	0 15	0 30
Couvertures, par paire.....	1 00	12 00
Tapis de pied	1 50	15 00
Flanelle, par verge	0 18	0 80
Coton blanc.....	0 12	0 25
Coton à draps de lit, double largeur.....	0 15	0 45
Drap canadien, par verge.....	0 50	3 00
Souliers, pour hommes, par paire.....	1 00	12 00
Souliers, pour femmes do	1 00	8 00
Bottines do do	1 00	8 00
Bottes, pour hommes do	1 00	12 00
Pardessus, pour hommes, en caoutchouc, par paire	1 00	2 00
do femmes do	1 00	2 00

"I."—INSTRUMENTS ARATOIRES:

Wagon, "type réglementaire," rais 3½ pcs., jantes 2 pcs	\$75 00
do do do 3 do 1½	75 00
do à un cheval, muni soit de timon ou de brancard	
(siège à ressorts).....	\$60 à 70 00
do de gros charroi, rais de 4 pouces.....	80 00

Prix de différentes parties de wagon :—		
Double caisse.....		15 00
Siège à ressorts		5 00
Double baseuls, palonniers et volées.....		4 00
Jougs.....		2 00
Double-baseuls, palonniers, volées et jougs.....		5 50
Traineaux, "type réglementaire," lisse d'acier de 2 pouces pour l'usage ordinaire de ferme		30 00
do lisse d'acier de 2½ pouces, pour bois et gros charroi.		35 00
do à un cheval		28 00
Machine à vanner—"type réglementaire".....		35 00
do Centennial.....		30 00
Charrues—"The Hill," à longs manchons.....		25 00
do "Verity," n° 14, coupant 12 pouces		25 00
do do n° 13, do		25 00
do "Wild Irishman," selette à 3 roues		00
do Sans coutre attaché, complet.....		60 00
do "Nebraska," 12 pouces		20 00
do do 14 do		22 00
do P. Q. 12 do		16 00
do do 14 do		17 00
do "Nebraska City" 12 do		16 00
do do 14 do		17 00
do S. B. et X. 12 do		21 00
do do 14 do		23 50
do W. B. et X. 12 do		18 00
do do 14 do		20 00
do à soc multiple de Buford		80 00
do do pour les fonds de chaume, 12 pes.		90 00
do do do socs supplém.		120 00
do à trois sillons, coupant 27 pouces, avec trois socs supplémentaires.....		35 00
do à selette, pour fonds de chaume, coupant 16 pes.		60 00
do "John Deere," coupant 12 pouces		20 00
Herses—La "Gillies," toute en acier (50 dents, 4 sections)		18 00
do "Watson," 60 dents.....		17 00
do do 72 do		17 00
do "Cowan," 60 do		14 00
do à bascul, "Hoat"		26 00
do do "Wheel"		35 00
Faucheuses—"Toronto".....		75 00
do "Massey"		70 00
do "New Hummer"		190 00
Lieuses automatiq.—"Toronto," toute en acier, coup. 5 pds.		185 00
do do do do 6 do		190 00
do do do do 7 do		195 00
do Cadre de bois \$15 de moins que les chiffres ci-dessus.		
do "W. D.," coupant 5 pieds.....		170 00
do do 6 do		180 00
do do 7 do		190 00
do Ficelle à lien—porte-gerbe		10 00
Moissonneuses—"Lion"		65 00
Rateaux mus par un cheval—"Sharp's"		30 00
do do "Daisy"		25 00
do do "Watson"		22 00
Batteuses—I.X.L. n° 2, plaq. à broy. en fer de 7 pes., 175 lbs.		45 00
do do n° 3, do do 8 240 lbs.		55 00

Batteuses—I.X.L. n° 4, l'engrenage partant de la tige de bascul	65 00
do Plaq. suppl. pour les numéros ci-dessus. \$1.00 à	1 50
do à couper la paille, Excelsior Power.....	55 00
do do "Canadian Hand".....	28 00
do à couper les racines "Excelsior".....	40 00
do à hacher "Victor".....	30 00
do à broyer "Watson" courroie de 12 pouces.....	50 00
do do do do 14 do	53 00
do do do courroie et tige de 12 pes.	55 00
do do do do 14 .	60 00
Machine à charger le foin—1.....	90 00
Semeuses—à la volée.....	25 00
do 12 houe.....	55 00
Rouleaux—2 tambours.....	50 00
do 3 do	55 00
Fil barbelé, par lb., pour clôture.....	00 07 $\frac{1}{2}$
Fil ordinaire, de 2 supports.....	00 07 $\frac{1}{2}$
Voitures (bogheis)—	
N° 1, caisse de piano, ressorts aux bouts—	
Couverture en cuir	115 00
Couverture complète en cuir.....	130 00
Couverture complète en caoutchouc	105 00
Ouvertes, avec dossier incliné.....	95 00
N° 2, voiture Brewster—	
Couverture en cuir	120 00
Couverture complète en cuir.....	135 00
Couverture complète en caoutchouc.....	110 00
Ouvertes, avec dossier incliné.....	100 00
N° 3, coussin Timpkin, barre latérale—	
Couverture en cuir.....	120 00
Couverture complète en cuir.....	135 00
Couverture complète en caoutchouc.....	110 00
Ouvertes, avec dossier incliné.....	100 00
N° 4, phaéton à 2 ressorts—	
Couverture en cuir	125 00
Couverture complète en cuir.....	140 00
N° 5, phaéton à 3 ressorts, avec garde-crotte et courroies croisées—	
Couverture en cuir	135 00
Couverture complète en cuir.....	147 00
Supplément, pour siège d'enfants.....	6 00
do pour lampes.....	7 00
N° 6, charrette à 2 roues—	
Couverture complète en caoutchouc	90 00
Ouverte, avec dossier incliné	80 00
N° 7, "Roundabout," avec brancards—	
Avec un siège	95 00
Supplément pour timon	10 00
N° 7, "Roundabout," avec 2 sièges.....	100 00
Supplément pour timon.....	10 00
Avec un siège et couverture en caoutchouc.....	110 00
Supplément pour timon.	10 00
N° 8, Demi-plateforme, wagon de printemps, avec essieu 1 $\frac{1}{2}$ pc., capacité 1,200 lbs., avec 2 sièges et timon.....	110 00
Suppléments pour les brancards.....	5 00

La <i>Johnson</i> , ressorts latéraux, barres latérales, avec dessus en caoutchouc.....	90 00
Ouverte	80 00
Barouche McCormick, caisse Surrey, avec dessus en caoutchouc.....	90 00
Ouverte, avec dos très incliné.....	80 00
Barouche ordinaire, très bonne et bien finie.....	60 00
Voitures légères, chaque.....	De \$40 à 250 00

Harnais.

Pour cheval—Double, pour ouvrage de ferme....	\$20 00	à	\$40 00
Pour bœuf—do do	8 00		15 00
Pour cheval—Simple, pour promenade, léger....	12 00		30 00
Selles	4 00		20 00
Licous (chaque)	50		2 00
Couvertures pour les chevaux (chaque).....	1 00		5 00
Chaînes pour bœuf (par paire).....	1 75		2 50
Jougs pour les bœufs.....	2 00		5 00
Fouets.....	30		7 00

"J."—Taux des gages.

Journaliers de ferme, par semaine, sans pension...	\$1 00	à	\$1 50
do do avec pension...	2 00		5 00
Servantes de ferme, avec pension, par mois.....	4 00		12 00
Maçons, par jour, sans pension.....	2 00		5 00
Briquetiers do	2 00		5 00
Charpentiers do	25 cts p. heure		
Bûcherons do	1 00	à	1 50
Charpentiers de navire, par jour, sans pension....	Aucun.		
Forgerons, par jour, sans pension.....	1 50		2 50
Charrons do	2 00		2 75
Jardiniers, par mois, avec pension.....	12 00		16 00
do do sans pension.....	00 00		00 00
Cuisinières, par mois	10 00		18 00
Blanchisseuses, par mois.....	75		1 50
Servantes do (en général).....	5 00		12 00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 00		1 50
Mineurs do	1 25		3 00
Employés dans les moulins, par jour, sans pension	1 00		1 25
Mécaniciens, par jour, sans pension.....	3 00		5 00
Selliers do	1 25		1 75
Cordonniers do	1 50		2 00
Tailleurs do	1 50		2 50

"K."—Combustible.

Houille—Anthracite, par tonne.....	\$10 25		
Lignite, Saskatchewan, par tonne.....	6 75		
do Galt do	7 25		
Bois—Épinette rouge, en petite quantité.....	\$5 00	à	6 00
do en grande do			4 80
Peuplier.....			4 00

"L."—*Matériaux de construction.*

Pour cloison—Pin, par M.....	\$20 00	à	\$30 00
do Epinette blanche, par M.....	18 00		25 00
Pour plancher—Pin blanc, par M.....	20 00		30 00
do Pin de Norvège, par M.....	18 00		27 00
do Epinette blanche do	18 00		25 00
Pour moulures—Pin blanc mouluré do	20 00		27 00
do Pin mouluré de Norvège, par M	18 00		25 00
do Epinette blan. moulurée, par M	15 00		22 00
Planches communes, pin blanc, par M.....	20 00		00 00
do épinette blanche, par M..	15 00		18 00
Planches de dimension, 2x4, pin, par M.....	20 00		0 00
do do 2x4, épinette bl. par M	18 00		0 00
do do 2x6, pin, par M.....	20 00		0 00
Bardeaux—Pin blanc, par M.....	3 50		0 00
do Epinette blanche, par M.....	2 75		0 00
Pour lambrisser—Pin, par M.....	20 00		0 00
do Epinette blanche, par M.....	15 00		0 00
Bordage—Pin blanc, par M.....	20 00		24 00
do Epinette blanche, par M	18 00		20 00
Fenêtres, châssis et cadres.....	0 85		3 00
Portes, avec cadres.....	1 70		4 00
Contrevents	1 00		4 00
Papier goudronné, par lb	0 03		0 05
Clous, par lb.....	0 00		0 05

"M."—*Chevaux pour la reproduction.*

Etalons, pur sang, pour la course.....	\$600 00	à	\$2,000 00
Juments do	250 00		600 00
do pur sang, pour reproduction.....	250 00		400 00
Poulains et pouliches d'un an—Pur sang, provenant des animaux ci-dessus.....	60 00		350 00
Juments et chevaux hongres, pour tout usage, provenant des animaux ci-dessus.	150 00		400 00
Juments et chevaux hongres, pour tout usage, provenant des animaux ci-dessus.	125 00		300 00

Gros trait.

Etalons, pur sang... .. .	\$600 00	à	\$1,500 00
Juments do	600 00		800 00
do do pour reproduction.....	250 00		500 00
Poulains et pouliches d'un an—Pur sang, provenant des animaux ci-dessus.....	50 00		300 00
Juments et chevaux hongres—Sang mêlé, provenant des animaux ci-dessus.....	175 00		300 00
Ponys du pays.	50 00		125 00

Bêtes à cornes pour la reproduction.

Taureaux—Pur sang, "Durham".....	\$ 80 00	à	\$1,000 00
Vaches do do	75 00		500 00
Génisses do do	50 00		250 00
Taureaux do "Hereford".....	80 00		750 00
Vaches do do	60 00		450 00
Génisses do do	50 00		250 00

Taureaux—pur sang "Ayrshire".....	70 00	400 00
Vaches do do	75 09	240 00
Génisses do do	45 00	200 00
Taureaux do "Galloway".....	100 00	500 00
Vaches do do	60 00	200 00
Génisses do do	40 00	80 00
Taureaux do "Polled Angus".....	100 00	500 00
Vaches do do	60 00	200 00
Génisses do do	40 00	80 00
Taureaux do "Holstein".....	100 00	600 00
Vaches do do	100 00	259 00
Génisses do do	50 00	100 00
Taureaux do "Jersey".....	100 00	1,000 00
Vaches do do	109 00	1,000 00
Génisses do do	50 00	800 00

Bestiaux—Ordinaires.

Chevaux, par paire.....	\$200 00 à \$600 00	
Bœufs de trait, par paire.....	100 00	150 00
Vaches à lait, chaque, suivant la race.....	100 00	150 00
Cochons, ordinairement vendus à la pesée (sur pied)	0 03	0 00
Moutons, par tête.....	3 00	6 00
Chiens (collie) chaque.....	5 00	50 00

No. 12.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE BRANDON, MAN.

DÉPARTEMENT D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL,
BRANDON, MAN., 31 décembre 1886.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 31 décembre 1886.

Il y a eu une augmentation considérable d'immigrants dans ce district sur l'an dernier, dont un bon nombre étaient de la meilleure classe de cultivateurs anglais et écossais, possédant assez de moyens pour commencer avec succès la culture dans ce pays.

Je suis heureux de dire que j'ai pu donner aux immigrants qui sont venus me trouver ou qui se sont arrêtés à cette agence, les renseignements qu'ils cherchaient au sujet des terres sur lesquelles ils désiraient s'établir. Et je trouve de la plus haute importance de pouvoir diriger les immigrants aux endroits qui seront le plus propres au genre d'agriculture qu'ils ont adopté; un grand nombre de ceux arrivés cette année sont allés plus à l'ouest, un grand nombre allant jusqu'à Calgary parce qu'ils considéraient ce district plus convenable pour l'élevage. Je puis dire cependant que le pays qu'ouvre maintenant le chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest offre d'aussi grands avantages au colon pour la culture mixte qu'on en peut trouver n'importe où dans ce vaste pays.

La terre sur cette ligne de chemin de fer est bien fournie de bois et d'eau, et possède en abondance de belles prairies de foin et de riches pâturages. Les fermiers se livrent à la fabrication du beurre et du fromage. Il y a trois fabriques de fromage en opération fructueuse pendant les mois d'été. Ces colons, je crois, suivent une ligne de conduite plus sage que ceux qui comptent entièrement sur la culture du grain, attendu qu'ils ne souffrent pas autant par les gelées hâtives et la sécheresse.

Le prolongement du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Ouest jusqu'à Deloraine et du chemin de fer Canadien du Pacifique et du Sud-Ouest jusqu'à Glenboro est un immense bienfait pour les cultivateurs de ces districts. Les villages surgissent avec une rapidité étonnante, des élévateurs à grains se construisent à divers endroits, et les cultivateurs possèdent maintenant toutes les facilités dont ils ont eu si longtemps besoin.

Les moissons cette année dans tout le district ont donné les promesses d'une récolte abondante jusque vers le 1er juillet, époque à laquelle a commencé la sécheresse qui a rendu la récolte bien au-dessous de la moyenne. Il y a cependant eu quelques fortes récoltes, non pas dans un district particulier, ni à cause de la qualité du sol, mais grâce à la bonne culture. J'ai trouvé la meilleure récolte sur les jachères d'été, puis sur les terres de premier et second labours, tandis que le labourage de chaume l'automne n'était pas bon, et le labourage de printemps ne valait rien, et j'explique cela comme suit :

Dans les jachères d'été, on laboure sous le chaume, et les mauvaises herbes ont le temps de pourrir, le terrain se tasse aussi par les gelées d'hiver et la neige, et l'évaporation se fait lentement. Le premier et le second labourages sont naturellement grossiers et plus ouverts, et le gazon ne pourrissant pas tout, ne peut être pulvérisé par la herse et sèche rapidement.

Dans le labourage du chaume l'automne le gros chaume est transporté en-dessous et ne peut pourrir, parce qu'il n'y a ni humidité ni chaleur dans la terre, et à moins qu'il y ait suffisamment de pluie au printemps la terre devient bientôt très sèche jusqu'à la profondeur labourée, tandis que l'humidité causée par la gelée a très peu d'effet. Il ne faut pas s'étonner alors que le labourage du printemps ne paie pas

le coût de la semence, parce que la terre sèche presque aussitôt que la herse l'a quittée, le chaume agissant de la même manière que le drainage en tuile. Ce sont cependant des choses que les cultivateurs découvrent bientôt et dont ils profitent, et à l'avenir il se fera que très peu de labourage d'automne ou de printemps.

Il est très agréable de remarquer l'augmentation et l'amélioration des animaux dans ce district depuis deux ans. Nous avons maintenant plusieurs fermiers entreprenants qui importent et élèvent des animaux pur sang. Ces animaux soutiendraient avec succès la comparaison avec quelques-uns des meilleurs animaux des provinces de l'Est.

Ils ont aussi importé cinq chevaux de la race des Clydesdale et des Percherons, et d'après l'apparence des poulains d'un et de deux ans, il n'y a pas de doute que quelques-uns des meilleurs chevaux du Canada seront élevés dans le Manitoba et le Nord-Ouest.

Les moutons progressent bien aussi dans ce pays et ce climat. On craignait d'abord que le chiendent qui abonde dans quelques-unes de nos prairies pourrait être dommageable, parce que la graine pointue et barbelée lorsqu'elle est mûre percerait la peau et peut-être le corps. Mais il a été prouvé que la pointe barbelée seule peut pénétrer, parce que la partie qui reste de la graine est trop grosse pour passer à travers la peau. La suppuration a lieu bientôt et elle tombe en ne faisant aucun dommage à l'animal. Mais ce n'est que lorsque la graine est mûre et dure qu'elle cause du trouble, et cette époque ne dure que deux semaines environ, parce qu'elle tombe de la tige lorsqu'elle est parfaitement mûre.

Les fermiers qui ont des moutons ne sont pas aussi soigneux d'avoir des agneaux tard au printemps que les fermiers des provinces de l'est, et paraissent subir quelques pertes par suite du grand froid.

J'ai vu des agneaux sur le marché de Brandon à Pâques qui pesaient vingt-huit livres, après avoir été apprêtés. Ils n'avaient pas été engraisés pour le marché et n'avaient pas encore tout à fait trois mois; et les agneaux dans le mois d'août, c'est-à-dire à six mois, ont pesé soixante livres.

La demande de garçons de ferme est généralement bonne de bonne heure au printemps ou pendant les récoltes, mais l'aide arrive généralement trop tard, et pour être certain d'obtenir un emploi immédiat les gens qui désirent travailler sur les fermes devraient arriver ici pas plus tard qu'au commencement d'avril, ils pourraient alors avoir de l'emploi pour toute la saison à de bons gages. Les servantes sont extrêmement rares, savoir: les domestiques, les cuisinières et les filles de table, qui peuvent obtenir de l'emploi immédiat et de bons gages en tout temps de l'année, parce que celles qui viennent dans ce pays comme telles changent bientôt leur occupation pour la charge importante de surveiller leurs propres affaires, en devenant les épouses de jeunes cultivateurs fatigués de la vie de garçon.

Les jeunes garçons des districts ruraux trouvent aussi un emploi immédiat comme bouviers chez un grand nombre de cultivateurs du Manitoba pendant les mois d'été, et s'ils se montrent industriels et soigneux ils sont constamment employés toute l'année.

Je recommanderais cependant fortement aux différentes sociétés qui désirent aider les jeunes gens à émigrer aux colonies dans l'espoir d'améliorer leur condition, d'user de plus de discernement en envoyant une certaine classe de jeunes gens des grandes cités au Manitoba. Nous ne savons qu'en faire; ils n'ont jamais travaillé et n'ont aucune intention d'apprendre; et si leurs amis désirent s'en débarrasser, ils feraient mieux de choisir un pays plus anciennement colonisé que le Manitoba, pour être certains qu'ils gagneront leur vie.

En même temps il est venu dans ce pays un bon nombre de jeunes gens robustes qui n'avaient jamais travaillé avant de venir ici, mais qui, déterminés à arriver, ont réellement très bien réussi et méritent beaucoup d'éloges. L'exposition des Indes et des Colonies tenue à Londres, Angleterre, a été, je crois, le meilleur mouvement qui ait été fait jusqu'à présent pour placer le Canada au premier rang comme champ d'immigration, et j'espère voir de grands résultats provenir de la position prééminente accordée à notre Confédération et de l'intérêt que Sa Majesté la reine et Son

Altesse Royale le prince de Galles ont manifesté pour les articles envoyés par le Canada.

Il n'y a pas de doute que l'immigration augmentera d'année en année à mesure que les facilités de ce grand pays deviendront mieux connues aux peuples du vieux monde.

Conformément à votre lettre d'instructions, datée du 26 octobre 1886, de visiter les parties colonisées de ce district et autres points du Nord-Ouest, j'ai visité plusieurs districts pour m'assurer jusqu'à quel point ils convenaient à la colonisation et pour me permettre d'y diriger les immigrants, et je prends la liberté de faire le rapport suivant :—

D'abord, je partis le lundi, 1er novembre, par le chemin de fer du Sud-Ouest du Manitoba, de Winnipeg, pour me rendre au bout de la ligne à Deloraine. J'ai trouvé le pays passablement bien habité, mais il y a encore quelques belles propriétés dont un colon pourrait demander l'inscription dans le voisinage de la montagne de la Tortue, de Killarney et du lac au Pélican, où l'on pourrait, je crois, établir 100 colons ou plus. Les moissons étaient généralement courtes à cause de la sécheresse, et des dommages considérables ont été causés par les feux de prairie; mais les colons n'en sont pas du tout découragés.

Je revins à Pilot Mound et me rendis en voiture au nord jusqu'à Glenboro, sur le chemin de fer du Sud-Ouest du Canadien du Pacifique. Chemin faisant, j'ai été peiné de voir la quantité de bois détruite par les récents feux de prairie, qui ont brûlé une étendue considérable du meilleur bois debout, ce qui détruit sa valeur excepté comme combustible. Le chemin de fer Canadien du Pacifique vers le sud-ouest est maintenant rendu à une belle vallée au nord des collines du Tigre. La terre est magnifique et bien adaptée à la culture mixte. Les colons sont principalement des Islandais qui paraissent bien réussir. En continuant vers l'est, je fus surpris de voir une si grande quantité de terre inoccupée possédant en abondance du bois, du foin et de l'eau. J'ai appris qu'il y a quatre ans, pendant les hautes eaux de cette année, une grande partie de ces terres avait été submergée. Il y a une distance de trentecinq milles sans un seul colon, et si elles n'étaient pas de nouveau visitées par les inondations elles formeraient un beau district pour l'élevage ou la culture mixte, parce qu'elles se trouvent si près du marché de Winnipeg.

Je décidai ensuite de visiter certaines parties du Nord-Ouest dans les districts de la Saskatchewan et de Prince-Albert. Je me rendis par le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Qu'Appelle, puis par diligence jusqu'à Prince-Albert, distance de 280 milles qui m'ont pris sept jours. J'ai trouvé de bons établissements entre Qu'Appelle et les montagnes du Tondre, mais la sécheresse de l'été dernier a été cause que les récoltes ont été courtes; les feux de prairie n'ont pas causé de dommages. Il y a encore une grande quantité de terres inhabitées qui feront un bon district pour la colonisation. L'agent des Sauvages paraît bien réussir sur les réserves, vu que je remarque quelques fermes bien clôturées, et plusieurs habitations convenables et des étables pour les animaux. La terre sur les montagnes du Tondre n'est pas aussi forte que dans la vallée, mais elle peut produire de belles récoltes. Le paysage est très beau; prairie ondulante, bois et lacs. Ce devindra éventuellement un bon district. En passant les montagnes du Tondre en allant vers le nord vous arrivez aux Plainés Salées, qui s'étendent sur environ 30 milles au nord et au sud, et dans une direction sud-ouest vers Swift-Current. Après avoir traversé ces plaines, la terre s'améliore d'une manière étonnante jusqu'à Batoche, sur la Saskatchewan-Sud. Il serait difficile de trouver une plus grande et aussi belle étendue de terres fertiles à contempler dans toute la Confédération. Elle est assez ondulante pour être attrayante, et çà et là l'on voit des prairies, des bois et des lacs. Il ne font que des colons entreprenants pour en faire une magnifique contrée. En atteignant la Saskatchewan vous trouvez les Métis établis le long de ses bords à la manière des établissements canadiens français le long des bords des rivières dans la province de Québec, mais plus éloignés les uns des autres. Ce qui m'a le plus frappé c'est que toutes les maisons que j'ai vues étaient neuves, et en m'informant j'appris que c'était dans le voisinage immédiat de Batoche, sur la route suivie par le général Middleton

et ses volontaires. On m'apprit que les rebelles s'étaient fortifiés dans les vieilles maisons, et que le général Middleton fut obligé de les canonner pour déloger les Métis qui s'étaient retranchés dans ces maisons, et qu'il s'ouvrit ainsi un passage libre pour ses troupes jusqu'à Batoche.

Les Métis de ces districts, autant que j'ai pu le voir, font très peu de culture, mais dépendent principalement sur le voiturage des marchandises de Qu'Appelle à Prince-Albert, Carlton et autres points, tandis que quelques-uns commercent avec les Sauvages.

Après avoir traversé la Saskatchewan-Sud à Saint-Laurent, j'ai trouvé la terre plus inégale et un sol plus léger sur une distance de douze à quinze milles au nord de la rivière. Ici j'ai trouvé plusieurs bons cultivateurs qui possèdent un grand nombre d'animaux et cultivent de belles moissons—blé, avoine et orge, et qui se disent aussi exempts de gelées pendant la récolte que les habitants du Manitoba. Il n'a cependant pas été fait de culture en 1884, à cause de la rébellion, et très peu l'an dernier à cause de la sécheresse, mais il ne paraissait y avoir aucun signe de détresse parmi les cultivateurs. J'ai visité Prince-Albert, le district du Daim-Rouge, Carlton, le Lac-aux-Canards et Fish-Creek et je considère que c'est une des plus belles parties de ce grand district que j'aie vue, et qui seront en fin de compte habitées par une population prospère. J'ai aussi remarqué les diverses réserves Sauvages que j'ai traversées sur ma route pour les districts que j'ai visités. Ils ont sur leurs fermes sauvages de belles clôtures, de bonnes constructions et de beaux animaux et instruments d'agriculture, et avec les soins et l'instruction que le gouvernement leur donne, je n'ai aucun doute que les Sauvages sur un bon nombre de réserves subviendront à leurs propres besoins et seront à l'aise. Ce qu'il faut dans ce district c'est une grande affluence de bons colons qui par leur exemple et leur prospérité enseigneront aux Sauvages et aux Métis une manière de vivre plus confortable et meilleure que celle des aborigènes du pays. Cela, cependant, ne pourra se faire que lorsque les chemins de fer auront remplacé les anciens sentiers sauvages pour le transport des marchandises et des voyageurs; et avec les entreprises de chemins de fer de nos jours, il ne s'écoulera pas grand temps avant que les parties les plus éloignées de ce vaste pays ne jouissent des mêmes communications par chemin de fer que les anciennes provinces de ce pays.

Dans les districts que j'ai traversés dans la vallée des deux rivières de la Saskatchewan, on pourrait placer plusieurs milliers de colons, qui avec une industrie et une économie ordinaires, deviendraient bientôt prospères et heureux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. BENNETT,

Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 13.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE QU'APPELLE.

(M. A. J. BAKER.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL,
QU'APPELLE, T. N.-O, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport annuel suivant pour l'année 1886.

En conséquence de l'occupation de la maison d'immigration de cette agence pendant la majeure partie de la saison d'immigration, par la batterie "B," maintenant à Québec, comprenant environ 100 hommes, savoir, d'octobre 1885 jusque vers le milieu de juillet 1886, très peu d'immigrants ont pu être logés dans ces bâtiments pendant ce laps de temps, quoi qu'il en soit arrivé ici un bon nombre qui tous réussissent bien, comme vous le prouvera facilement le fait qu'il a été construit dans cette ville des bâtiments pour une somme de cinquante à soixante mille piastres, et qu'il y a eu augmentation de population de trois à six cents pendant la dernière saison, outre que le pays se soit rempli aussi bien que les autres villes de ce district.

A part ces gens dont je viens de parler, il vint un bon nombre de gens d'une classe plus riche (principalement des Anglais) qui n'ont pas besoin de l'aide du gouvernement, mais qui achètent des terres et qui demandent les services des employés du gouvernement stationnés aux endroits où ils s'établissent.

D'après les indications et les renseignements que j'ai reçus, j'attends un bien plus grand nombre d'immigrants dans cette localité pendant la prochaine saison.

La classe d'immigrants qu'il faut dans ce pays se compose de cultivateurs et de domestiques.

Les moissons bien que promettant une belle récolte au printemps ont complètement manqué, dans certaines parties de ce district, à cause de la grande sécheresse qui a régné pendant toute la dernière partie du mois de juin dernier, et un temps sec continué pendant le reste de la saison.

Des chevaux et des bêtes à cornes ont été amenés en grand nombre dans ce district d'Ontario et autres endroits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. J. BAKER,

Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 14.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(M. JOHN JESSOP).

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL,
VICTORIA, C.-B., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli le rapport annuel de cette agence pour l'année finissant aujourd'hui.

Immigration.

Les calculs sur l'augmentation de population dans la Colombie-Britannique d'année en année ne peuvent être que vaguement approximatifs. Il n'y a pas de moyens par lesquels on puisse obtenir des statistiques d'immigration se rapprochant un peu de l'exactitude. Les moyens d'entrer sont maintenant si nombreux, sans distinguer les voyageurs, les touristes et les colons, que même si l'on pouvait tenir compte de chaque avenue, on ne pourrait encore arriver à des résultats satisfaisants. Les steamers du Northern Pacific arrivent dans ce port tous les jours, et ceux du chemin de fer Canadien du Pacifique tous les soirs, et sur ces vaisseaux, les commis ne peuvent dire d'une manière certaine à quelle classe appartiennent leurs passagers. Les trains du chemin de fer Canadien du Pacifique laissent constamment de nouveaux arrivants à presque chaque station depuis Donald jusqu'à Port-Moody et New-Westminster, et bien qu'on ait fait, par correspondance, tous les efforts possibles auprès des agents de passagers à ce bout de la ligne et à Winnipeg, on n'a pu obtenir aucun renseignement quelconque sur le nombre de gens qui sont arrivés à Donald depuis l'ouverture de la ligne l'été dernier. Si l'on avait pu obtenir ces renseignements on aurait pu arriver à une approximation plus exacte. On peut cependant supposer qu'il est arrivé au moins autant de passagers par le chemin de fer Canadien du Pacifique que par le chemin de fer Northern Pacific, *via* San-Francisco, savoir: 5,825, et sur cette base, l'immigration réelle et l'augmentation de population qui en résulte dans cette province, à part les Chinois, est portée à 11,650 par année. Ce chiffre peut être regardé comme étant au-dessous plutôt qu'au-dessus du nombre réel, parce que ceux qui entrent dans cette province à New-Westminster, directement par le steamer de Seattle, ceux qui traversent la frontière nord-ouest de l'Idaho à Kootenay, et venant d'autres endroits directement à Nanaïmo, ne sont pas compris dans ce chiffre. Vancouver, Revelstoke, Donald et autres endroits ayant une population de plus de 4,000, ont atteint leur chiffre actuel depuis la date du dernier rapport. Ce nombre, donc, ajouté à l'augmentation connue dans les villes établies et les districts agricoles dépasserait le total de l'immigration ci-dessus cité.

La nouvelle et directe route par chemin de fer n'a apparemment que légèrement diminué le nombre des arrivées *via* le détroit de Puget et San-Francisco. Pendant le premier semestre de l'année, 4,502 blancs et 184 Chinois sont entrés par le Déroit, et pendant le second semestre 4,369 et 211 respectivement. De San-Francisco, pendant les mêmes périodes, il est venu 1,254 blancs et 33 Chinois, et 1,023 blancs; aucun Chinois mentionné. Ces chiffres donnent un total de 11,648 blancs et 428 Chinois. Parmi ces derniers se trouvent les 89 qui ont payé les \$50 de taxe *per capita*. Enlevant une moitié des arrivées de blancs, comme augmentation réelle de population provenant de ces arrivages, il reste 5,825. La valeur des effets de colons déclarés à la douane de Victoria pour l'année, a été de \$47,268. Depuis le 1er juillet il n'a été tenu aucun registre de la valeur des effets de colons venant des provinces de l'Est, à cause de l'ouverture du chemin de fer Canadien du Pacifique. La somme ci-dessus représente 217 hommes, 212 femmes et 270 enfants; total, 699.

A la douane de New-Westminster les effets des colons s'élevaient à \$15,234 déclarés par 372 hommes, femmes et enfants. Le percepteur de la douane à Nanaïmo rapporte 38 personnes et des effets évalués à \$920.

Agriculture.

Tous les intérêts se rattachant à cette branche si importante d'industrie, ont été très prospères pendant l'année qui vient de s'écouler, et la perspective pour l'avenir est bien plus brillante qu'en aucun temps dans l'histoire de cette province.

Les progrès agricoles n'ont pas été limités à aucun district en particulier.

Toutes les parties du pays participent à l'impulsion que donnent les moyens améliorés de communication et l'affluence de population qui en résulte et qui se compose en grande partie de cultivateurs.

Le transfert du bureau des terres fédérales à New-Westminster et l'ouverture subséquente de plusieurs townships aux établissements ont imprimé dans ce très important district un mouvement progressif dont l'influence se fera bientôt sentir sur les marchés de la province. Plus de 330 demandes de terres dans la zone du chemin de fer ont été reçues du 1er janvier au 31 décembre 1886. La concession d'inscription d'établissements à \$1 l'acre a commencé le 1er août, et depuis cette date 158 colons de bonne foi ont obtenu leurs reçus d'inscription formelle. Outre ces inscriptions un grand nombre de réclamations ont été choisies pendant l'année par de futurs colons, qui les prendront aussitôt que les townships dans lesquels se trouvent leurs propriétés auront été arpentés et placés sur le marché. En dehors de la zone de chemin de fer, 97 préemptions ont été délivrées par le bureau des terres de la Colombie-Britannique.

Dans les districts à l'est des montagnes de la Cascade il a été fait de grands progrès agricoles, mais l'extension de l'agriculture y est limitée par l'approvisionnement d'eau pour les fins d'irrigation, à Spallumacheen et quelques autres localités.

Des droits riverains peu dispendieux et d'autres qui le sont plus ou moins, sont déjà assurés et utilisés.

Afin donc de cultiver une grande étendue, il faudra introduire des machines dans les grands cours d'eau pour pomper l'eau, ou bien il faudra percer des puits artésiens pour fournir de l'eau.

Le premier système devra nécessairement être limité aux rivières dont les vallées sont basses, tandis que le dernier peut s'appliquer à de grands plateaux élevés, et dans bien des endroits à une succession de plateaux situés les uns sous les autres.

L'établissement d'une ferme modèle dans la région côtière de la province donnera une forte impulsion à l'agriculture et à l'horticulture. La visite du professeur Saunders, il y a quelques semaines, a donné une satisfaction illimitée, en ce qu'elle a prouvé le désir du gouvernement fédéral de mettre en vigueur et en pratique l'acte pourvoyant à l'établissement d'une telle institution dans la Colombie-Britannique.

La valeur des instruments agricoles déclarés à la douane de Victoria et importés des provinces de l'Est, du 1er janvier au 1er juillet, a été de \$22,500, contre \$34,464 pour toute l'année 1885. Ceci montre une forte augmentation jusqu'à l'ouverture du chemin de fer Canadien du Pacifique, après quoi le transport de ces articles venant par les lignes américaines, cessa presque, et l'on n'en tint plus aucun registre.

Des districts sur la terre ferme considérés au point de vue agricole, celui de New-Westminster est au premier rang, non seulement sous le rapport de l'étendue, mais pour sa position géographique et la bonne qualité de la terre.

Plus de 50,000 acres sont des terres de delta, à l'ouest de la cité de New-Westminster, qui ne peuvent être surpassées en fertilité et qu'on peut facilement cultiver en les endiguant; presque toutes ces terres, cependant, sont prises, et quelques-unes ont acquis une grande valeur—bien au delà d'un demi-million d'acres de bonnes terres pour la culture mixte et la culture des fruits. On trouve plus ou moins de bois dans d'autres parties du district. En général les townships qui bordent la Fraser et le chemin de fer Canadien du Pacifique sont presque tous pris, mais ici et là, près de la rivière et du chemin de fer, on peut acheter à des prix raisonnables des terrains bien convenables. Dans le second rang des townships au sud de la Fraser et s'éten-

dant jusqu'à la frontière du territoire de Washington, il reste encore de fort bonnes terres pour des établissements et la colonisation.

L'étendue des pâturages dans ce district est aussi très considérable, pour ne pas parler de la pêche et du commerce du bois. Les intérêts manufacturiers surgissent aussi à Vancouver, le terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique, et à New-Westminster; de sorte qu'avec toutes ces industries un marché certain et rémunérateur sera assuré aux cultivateurs en tous temps.

Le district de Yale, à l'est de la montagne de la Cascade, est plus propre aux pâturages qu'à la culture mixte, bien que cette dernière puisse se faire avec grand succès partout où l'on peut s'assurer un service d'irrigation.

Des établissements florissants ont été créés dans la vallée Nicolas, le long de la rivière Thompson, depuis le pont Spencey, creek Caché, sur la rivière Bonaparte, à Savona's Ferry, Kamloops, Grande-Prairie, Okanagan, Spallumacheen, la vallée du Prêtre, la vallée de la Mission, Ossogoos, rivière de la Chaudière, Rock Creek, Similkameen, et ailleurs. Dans la plupart de ces endroits il y a place pour de nouveaux colons, tant cultivateurs qu'éleveurs.

Comme le chemin de fer Canadien du Pacifique traverse le district sur plus de 200 milles, tous les endroits ci-dessus nommés sont maintenant d'un accès facile.

Kootenay s'ouvre rapidement et se colonise par le moyen du chemin de fer Canadien du Pacifique de Donald et Revelstoke.

Il y a une abondance de terres à pâturages et de bonnes terres agricoles disponibles dans ce district, tandis que la richesse minérale, de même que dans Yale et autres districts, est énorme.

La compagnie du chemin de fer de Kootenay et la compagnie de Réclamations de Terres, si leurs projets sont mis à exécution, et c'est presque certain, développeront davantage les immenses ressources de cette partie sud-est de la province.

La compagnie de chemin de fer reliera la région minérale de l'Ouest avec le chemin de fer Canadien du Pacifique par la rivière Colombia, ou par des communications par chemins de fer, tandis que l'autre compagnie a pour but de réclamer environ 50,000 acres dans la Colombie-Britannique et probablement autant dans l'Idaho, au sud de la frontière, des plus belles terres du monde le long de la vallée de la rivière Kootenay avant qu'elle se jette dans la partie sud du lac Kootenay.

Lillooet est une région agricole, de pâturages et de mines. Ses capacités dans toutes ces industries sont très considérables et susceptibles de développements bien grands. La diminution de la population minière à Caribou et la distance du chemin de fer Canadien du Pacifique à Ashcroft, nuit au marché pour les produits de ferme, et il en résulte que l'élevage des animaux devient bien plus profitable. On peut en dire autant des grands plateaux le long de la Fraser, et de New-Williams, dans le district de Caribou. Tous ces éleveurs ont dépendu des villes minières et des camps de cette renommée section aurifère de la province, pour avoir un marché. La reprise de l'exploitation des mines de quartz, qui aura certainement lieu aussitôt que les provisions pourront être transportées à un prix raisonnable, donnera une nouvelle impulsion aux intérêts agricoles et à ceux des éleveurs dans ces deux derniers districts, et engagera de nouveaux colons à prendre des terres, lorsque la perspective présente n'est pas aussi invitante qu'elle l'est dans les sections inférieures de la province.

Cassiar est presque exclusivement un district minier. Les opérations agricoles sont limitées à la culture de l'avoine, de l'orge et de légumes qui ne craignent pas les rigueurs du temps dans l'intérieur. Sur la côte de la terre ferme, depuis la pointe nord de l'île Vancouver jusque vers Port-Simpson, distance d'environ 300 milles, comprenant les marais en bas de la Skeena, de la Naas, et plusieurs autres rivières de grandeur considérable, il y a beaucoup de bonnes terres à pâturages et à fermes.

Les ressources en pêche et en bois de cette étendue de côte, avec ses nombreuses baies, sont d'une étendue et d'une valeur considérables, mais elles n'ont comparativement pas encore été développées.

Les remarques qui précèdent s'appliquent aussi aux îles de la Reine-Charlotte, vis-à-vis, surtout la partie est de l'île Nord ou Graham, entre Massett-Inlet et la côte est. On sait qu'il existe en grandes quantités sur ces îles, d'immenses richesses minérales qui ne sont pas développées, y compris l'anhracite.

Les progrès agricoles ont été tout aussi marqués sur l'île Vancouver que sur la terre ferme.

Quelques-uns des établissements ont plus que doublé leur population durant l'année, et tous ont beaucoup augmenté numériquement.

La plus grande partie des terres les plus désirables dans les districts contigus à Victoria, comprenant Saanich, Esquimalt et Metchosin, ont été prises depuis quelques années déjà. A Sooke, cependant, à vingt-cinq ou trente milles au sud-ouest de Victoria, il reste encore quelques bonnes réclamations de préemption inoccupées. Elles sont plus ou moins boisées, et dans quelques localités le bois est excellent et mérite d'attirer l'attention des marchands de bois.

Le long de la ligne du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo, dans toute la rangée de collines Goldstream, il y a de nombreuses petites vallées où l'on pourrait établir une ferme, en ayant l'avantage de collines rocheuses considérables, où les animaux seraient bien pendant six à sept mois de l'année; mais ces réclamations seraient très isolées, attendu que le pays est généralement rocheux et accidenté.

Le district de Cowichan, avec une étendue de côtes de trente-cinq milles, est maintenant à une heure de marche de Victoria ou de Nanaimo, depuis l'achèvement du chemin de fer de l'île jusqu'à cette dernière ville.

Il y a encore de disponibles dans la partie ouest des terres considérables couvertes d'aunes, avec marais herbeux, et des bouquets de fougères, et certaines vallées, de plus ou moins d'étendue, sur les cours d'eau se jetant dans la rivière et le lac Cowichan, sont encore entièrement inoccupées.

La population agricole de ce district s'est augmentée de plus de 200 pendant l'année qui vient de se terminer.

Dans le district de Nanaimo presque toutes les terres de l'Etat, dans un espace de plusieurs milles au loin de Nanaimo et des houillères Wellington, sont prises. A environ 25 milles en amont sur la côte, on peut encore trouver quelques préemptions sur la rivière des Anglais, le ruisseau des Français et la Petite-Quabiciuani. Le nouveau chemin carrossable qui vient d'être terminé jusqu'à Alberni, a ouvert une zone considérable aux établissements à l'est et à l'ouest du lac Cameron, qui se trouve à environ mi-chemin entre la tête du canal Alberni et la côte est, situés à environ 12 milles l'un de l'autre. Ce district est le plus considérable et le plus florissant d'aucun des nouveaux établissements sur l'île Vancouver. Plus de 200 préemptions de 160 acres chacune ont été enregistrées depuis l'arrivée des premiers colons il y a moins de deux ans. L'an dernier la population a plus que doublé. Sur plusieurs de ces réclamations il s'est fait des améliorations considérables, et l'on y voit un grand nombre d'habitations confortables. Il reste probablement autant de terre, un peu moins densément boisées, à prendre vers le lac Central, et le long de son débouché dans la rivière Lomas elles ont déjà été occupées tandis qu'une grande vallée inexplorée remplie de petits lacs et de cours d'eau s'étend jusqu'au lac Comox, distance de 12 à 20 milles.

Les capacités agricoles de cette partie de l'île sont donc très considérables, et avec de meilleurs moyens de communication elle deviendra l'une des parties les plus riches et les plus désirables de la province. Un emplacement de ville a été choisi à la tête du canal, et des lots se vendent à des prix raisonnables sous condition de les améliorer immédiatement. Avant longtemps le chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo sera construit jusqu'aux vastes et précieuses houillères de Comox qui appartiennent à la compagnie, et un embranchement sera bientôt construit jusqu'à la tête du canal Alberni, non seulement pour s'assurer du trafic de cet établissement, mais pour servir de débouché à tout le commerce de la côte ouest. L'établissement de Comox, situé à 135 milles de Victoria, ayant maintenant environ vingt ans d'existence, a pris une nouvelle vigueur, et a probablement doublé sa population pendant les deux dernières années. Des terres comparativement considérables plantées d'aunes et d'érables, coupées par des prairies et des marais herbeux, attirent un grand nombre d'immigrants

industriels. Dans l'intérieur en partant de l'établissement actuel sur la côte vers le cap Mudge, et en arrière de la côte, les gens commencent à se frayer un chemin et à prendre des endroits favorables. Le gouvernement provincial vient de nommer un guide résident dont les fonctions consistent à rencontrer les nouveaux arrivants par chaque steamer hebdomadaire, et de les accompagner jusqu'ou se trouvent les terres du gouvernement.

Le district de Sayward, au nord de Comox, et principalement en dehors de la zone du chemin de fer de l'île, n'est pas encore occupé. Quelques réclamations de bois sont enregistrées et plusieurs camps en troncs d'arbres établis. On sait qu'il y a de bonnes terres agricoles, mais leur éloignement des centres de population retarde leur colonisation. A quelques milles au nord-ouest, se jetant dans le détroit de Johnson, se trouve la rivière au Saumon, qui arrose une grande étendue de la partie la plus large de l'île. On y trouve du beau bois et de bonnes terres, de même que partout jusqu'au fort Rupert, à l'extrémité nord de l'île.

Capital nécessaire.

Les trois principales industries de la province du Pacifique, savoir, les mines, le bois et la pêche, sont toutes plus ou moins inactives à cause du manque de capital nécessaire pour les développer.

Les houilles pour trouver de l'or sont en grande partie une chose du passé; mais le minage plus permanent du quartz prendra beaucoup d'extension. L'ouverture et l'épreuve de ces minerais, argent et or, exigent cependant une mise de fonds considérables, et dans plusieurs parties du pays, notablement à Caribou, à Big-Bend et Kootenay, les résultats ont été si satisfaisants que leur examen seul suffira pour engager les capitalistes des autres pays à placer une partie de leurs fonds disponibles dans une entreprise aussi encourageante.

Des houillères considérables et de grand prix sur l'île Vancouver, les îles de la Reine-Charlotte et la terre ferme, attendent aussi d'être exploitées, tandis que presque contigus se trouvent de vastes dépôts de minerai de fer rapportant une quantité inépuisable de pierre à chaux. Le commerce de bois est encore à son enfance, bien que Burrard-Inlet et quelques autres endroits en aient fait un commerce d'exportation depuis plusieurs années. Le rendement du bois le plus beau est si considérable que cette industrie pourrait se développer presque jusqu'à l'infini. Ici encore, il faut du capital, attendu que l'établissement de scieries modernes considérables demanderaient une mise de fonds considérable avant d'en retirer des bénéfices.

L'ouverture de la province au moyen de chemins de fer, se reliant aux plus beaux et plus sûrs cours d'eau du monde, à la suite de petites scieries portatives, est faisable jusqu'à un point presque illimité. Ces scieries pourraient couper de petites étendues de bois qui, pour diverses raisons, n'auraient aucune valeur pour les grandes scieries permanentes, tout en conservant une bonne marge de bénéfices; surtout lorsque les facilités de transport sont si exceptionnelles.

Les ressources étonnantes et variées des pêches le long des milliers de milles de côtes abritées que nous possédons, sans parler de pêches également précieuses en plein océan Pacifique, constituent des millions innombrables de richesse latente. Il reste beaucoup à faire en explorations, relevés, etc., préliminaires afin de s'assurer de l'étendue et de la position des vrais bancs de morue, et des meilleurs emplacements des autres nombreuses pêches, mais on en connaît déjà assez pour n'avoir aucun doute sur la sûreté des placements de fonds.

Pour tous ces développements dans un avenir rapproché, la main-d'œuvre expérimentée ou non, devra être employée, et les ouvriers auront ainsi un bon nombre de nouveaux emplois. Jusqu'à présent la main-d'œuvre arrive dans ce pays avant le capital. Le placement de ce dernier signifie l'emploi d'un plus grand nombre d'ouvriers.

Il n'est pas nécessaire que les capitalistes limitent leurs placements dans ces ressources naturelles de la province. En manufactures on n'a encore fait que peu de progrès. Avant en sa faveur presque toute la largeur du continent, la Colombie-Britannique devrait pouvoir faire avec succès la concurrence aux provinces de l'est,

dans une grande partie du commerce d'articles de fabriques de toutes sortes avec le Japon, la Chine et l'Australie, lorsque la ligne projetée de steamers du chemin de fer Canadien du Pacifique commencera ses voyages réguliers aux ports de l'autre côté de l'Océan Pacifique.

Main-d'œuvre.

Pendant toute l'année la main-d'œuvre, tant expérimentée qu'inexpérimentée, a excédé la demande ; et ça été plus spécialement le cas jusque vers le milieu de l'été, époque à laquelle la plupart des hommes renvoyés par le chemin de fer Canadien du Pacifique s'étaient mis à quelque sorte d'ouvrage, s'étaient lancés dans d'autres branches d'affaires ailleurs, ou avaient émigré dans d'autres pays à la recherche d'emploi. Pendant les mois d'automne ceux qui en cherchaient trouvaient de l'ouvrage facilement, quoique ce fût encore une question de plus ou moins de temps.

Une reprise considérable dans les opérations de construction de maisons tard dans l'été à Victoria a donné de l'emploi à tous les bons ouvriers à des gages variant de \$2.50 à \$4.00 par journée de 10 heures. L'incendie désastreux qui a complètement détruit la nouvelle cité de Victoria, a aussi créé une bonne demande de charpentiers, maçons, peintres, etc., etc., pendant l'été et l'automne ; tandis que les améliorations qui se font constamment à New-Westminster, Nanaimo et Wellington ont tenu un grand nombre d'artisans employés. La cessation des travaux sur le prolongement du chemin de fer Canadien du Pacifique de Port-Moody à Victoria et l'achèvement du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo, ont jeté un grand nombre d'hommes temporairement hors d'emploi, et il est devenu plus difficile pour les nouveaux arrivés de prendre pied dans cette province.

Dans certains cas cela a occasionné de la misère et du découragement pendant un temps, et a obligé les gens à retourner dans l'est ou à gagner les Etats et territoires voisins. La perspective en 1887, pour les ouvriers expérimentés ou non, est passablement encourageante, et à moins que l'arrivée de la classe ouvrière, avec peu ou pas de capital, soit de fait très forte, il n'est pas probable qu'il soit difficile pour des ouvriers laborieux d'obtenir de l'emploi dans une industrie quelconque.

Certificats de primes dans la Colombie-Britannique.

Pendant le premier semestre de l'année des certificats sont entrés tranquillement, vingt-six seulement ayant été payés jusqu'au 1er juillet. Même à ce taux il y aurait eu une légère augmentation sur 1885, mais l'ouverture du chemin de fer Canadien du Pacifique affecta l'immigration de l'Angleterre et du nord de l'Europe jusqu'à un tel point que trente-deux certificats ont été délivrés dans le cours du mois d'octobre, dix-huit de ces certificats venant du bureau de Liverpool. Des certificats représentant quatre-vingt-cinq hommes, cinquante-six femmes, dont seize non-mariées, et quatre jeunes gens de seize à dix-huit ans, ont été payés du 1er janvier au 31 décembre, formant un total de \$1,450. Quatorze personnes, en grande partie des hommes non-mariés, auxquels des certificats ont été délivrés de juillet à décembre, n'ont pas encore demandé leur argent ; quelques-uns d'entre eux ont probablement obtenu de l'ouvrage en route et quelques autres ont peut-être changé d'idée au sujet de la Colombie-Britannique, après avoir obtenu des certificats, tandis que d'autres sont probablement quelque part dans la province, mais n'ont pas encore fait connaître leur arrivée. Les certificats qui ont été retirés ont été délivrés par les différents bureaux, comme suit : Liverpool, 75 ; Londres et Glasgow, 26 chacun ; Dublin, 8 ; Belfast et Bristol, 2 chacun. Ces certificats avec les six payés par ordre du secrétaire du département de l'agriculture à une famille qui arrêta à Ottawa en venant d'Irlande, forment le total de 145 pour l'année.

Chinois.

Comme l'affluence des Chinois, en conséquence de l'imposition d'une taxe spéciale et de l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique et du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo, a pratiquement cessé, un paragraphe sous ce titre ne serait peut-être pas hors de propos.

Le nombre de ces gens quittant la province pour la Chine, sans permis de retour, excède de beaucoup le nombre de ceux qui sont revenus en payant la taxe de \$50 par tête, tandis que plus de 70 ont obtenu des permis de départ. Un grand nombre de ces derniers n'avaient probablement aucune idée de revenir; mais comme mesure de précaution, ou dans le but de les vendre à des parents ou amis, ils ont demandé des permis. Il est presque certain que des centaines de personnes ont pu se glisser par contrebande dans le territoire de Washington, après avoir été renvoyées après l'achèvement des chemins de fer. L'acte des Etats-Unis contre les Chinois, ayant un caractère presque prohibitif, est un motif suffisant de faire ce commerce illicite, plus spécialement lorsque les facilités de traverser sont si favorables sur des centaines de milles de frontière sur la terre ferme, et avec une petite étendue d'eau facilement navigable avec les plus petites embarcations et des canots, entre l'île Vancouver et l'île San Juan. Seulement 86 Chinois sont entrés et ont payé la taxe de \$50 par tête pendant l'année; sur ce nombre 26 sont arrivés en juin.

Domestiques.

Les arrivées classées sous ce titre n'ont pas dépassé 25 pendant l'année, et quelques-unes d'entre elles sont arrivées chez des parents et amis, sans chercher de places, tandis que d'autres ne sont restées en service que très peu de temps. On déteste dans ce pays d'employer les Chinois en aucune capacité, surtout les filles canadiennes en place ici et les rapports défavorables qu'elles font, ont une tendance à dissuader leurs amis et parents à venir en contact avec cet élément. La rareté et l'instabilité des domestiques font hésiter les maîtres à renvoyer de bons serviteurs chinois dans le but de se faire servir par des blancs, attendu que l'expérience a été souvent bien peu satisfaisant. Cependant il y a peu de doute que si l'on pouvait trouver suffisamment de domestiques, la concurrence chinoise serait bientôt éteinte, et un des désagréments des maîtresses de maison dans cette province serait bientôt une chose du passé. Les gages pourraient satisfaire les plus ambitieuses, variant de \$10 à \$12 par mois pour les filles de chambre et \$15 à \$20 pour les servantes pouvant faire tout l'ouvrage d'une famille. Les espérances qu'on concevait sur cette classe d'immigrants ne se sont jamais réalisées, les gens considèrent qu'il vaut mieux tirer le meilleur parti possible des domestiques qu'on peut trouver, sans calculer sur aucun changement possible pour le mieux.

Asile des immigrants.

Bien que l'affluence depuis l'ouverture du chemin de fer Canadien du Pacifique, particulièrement d'Angleterre, ait été bien plus considérable que l'an dernier, cependant le logement dans l'asile des immigrants a été bien moins recherché.

Il faut probablement attribuer cela au fait qu'il devient plus connu que les familles ayant peu ou pas de moyens sont exposées à présent à être désappointées dans l'obtention facile d'ouvrage dans la Colombie-Britannique, et par conséquent il en vient un plus petit nombre de cette classe. Dans le cours de l'an dernier, 37 hommes, dont la moitié environ chefs de familles, 19 femmes, la plupart célibataires, et 49 enfants, formant un total de 105, contre 116 l'an dernier, ont été logés pendant des périodes plus ou moins longues.

On y trouve toujours de 10 à 25 habitants depuis son établissement, il y a près de trois ans.

La bâtisse a grandement besoin de réparations, d'une restauration complète et de quelques changements dans l'aménagement des chambres sur le rez-de-chaussée, et maintenant qu'elle appartient au gouvernement fédéral, il faut espérer que ces réparations ne seront pas longtemps retardées. L'immigration du printemps sera probablement forte, et l'on devrait s'y préparer en conséquence.

Culture des fruits.

L'ouverture du chemin de fer Canadien du Pacifique a ouvert des horizons nouveaux à la culture des fruits dans cette province. Jusqu'à cette époque, le produit des vergers n'avait que peu ou pas de valeur, parce que la population était peu nombreuse et la consommation locale limitée. Avec des taux de fret favorables, les fruits

de la Colombie-Britannique peuvent être expédiés dans les territoires du Nord-Ouest et le Manitoba avec profit raisonnable pour le producteur et à bas prix pour le consommateur. A mesure que les vastes territoires à l'est des montagnes Rocheuses se peupleront, la demande de fruits devra augmenter et alors il s'établira un marché qui ne manquera jamais en aucune saison à trois ou quatre jours de la côte du Pacifique. Des gens ayant des moyens modérés peuvent se lancer dans cette industrie avec la certitude d'acquiescer de l'expérience en très peu d'années, avec la perspective ultérieure d'une richesse considérable.

Les fruits exposés à l'exposition des Colonies et des Indes, recueillis dans une étendue de territoire de 150 milles du nord au sud, et de 350 milles de l'ouest à l'est l'automne dernier, démontrent d'une manière concluante l'étonnante capacité de cette province pour la culture des fruits, tandis que pour la grosseur, l'apparence et le goût, aussi bien que pour la certitude des récoltes, aucune partie du Canada ne peut l'exceller.

Ouvrage de bureau.

Un millier de lettres environ venant principalement de gens demandant des renseignements de toutes sortes sur la Colombie-Britannique, ont été reçues à ce bureau dans le cours de la dernière année, et 1,175 écrites. Une partie de cette correspondance avait trait à l'exposition des Colonies et des Indes; mais après avoir déduit tout cela, une augmentation considérable sur les années précédentes est manifeste. Comme d'habitude des lettres écrites dans différentes langues européennes sont venues, surtout d'Allemagne et de Scandinavie. Les visiteurs à ce bureau, en grande partie de nouveaux arrivés, ont été en moyenne de soixante par mois. Les Canadiens des provinces de l'Est et du Nord-Ouest ont été plus nombreux, comme par le passé, que les habitants des vieux pays et les étrangers. Un bon nombre cependant de ces visiteurs venaient des Etats-Unis, mais un grand nombre d'entre eux venaient originairement de l'Est du Canada ou leurs descendants qui, dans bien des cas, ont exprimé le désir de revenir "sous le vieux drapeau."

Plus de 700 paquets d'imprimés ont été transmis par la malle aux correspondants, qui ont ainsi recueilli beaucoup de renseignements concernant la province.

Comme ce rapport, en l'absence de tableaux statistiques, est principalement descriptif, quelque lignes sur la chasse et la pêche dans la Colombie-Britannique ne seraient peut-être pas hors de propos. Les amateurs de ces deux amusements y trouveront des attraits qui ne peuvent être surpassés nulle part ailleurs. Les petits cours d'eau, aussi bien que les grands, de même que les nombreux lacs qui les alimentent, abondent en truite, truite saumonée, saumon et autres sortes de poissons.

Les chevreuils sont nombreux et faciles à prendre, et comme variété on peut chasser l'ours, le caribou, l'élan, la chèvre et le mouton de montagne.

Le petit gibier, terrestre et aquatique, tel que le coq de bruyère, de diverses sortes, le canard, l'oie, etc., sont très abondants.

La richesse maritime de la Colombie-Britannique, dans la vaste étendue des eaux intérieures le long de la côte, se composant de diverses variétés de poissons d'une grande valeur commerciale, devra attirer bientôt des immigrants comme les *crofters* d'Ecosse, les pêcheurs scandinaves, islandais, de Terre-Neuve et du Labrador, et autres sur nos côtes, surtout lorsqu'on peut donner à ces gens les bonnes terres dont ils pourront avoir besoin dans les localités favorables aux opérations de pêche.

Les dangers et les privations qu'on rencontre ailleurs seraient inconnus dans ce climat agréable; tandis que la demande de nourriture provenant de la mer dans les provinces vastes et bientôt densément peuplées qui s'étendent des montagnes Rocheuses à l'Ontario, assurera un marché rémunérateur qui ne manquera jamais.

En terminant ce rapport, je puis dire que les perspectives pour l'année qui s'approche sont excessivement brillantes et encourageantes. L'ère des chemins de fer dans la Colombie-Britannique est maintenant passablement bien inaugurée, et la construction d'embranchements au nord et au sud du chemin de fer Canadien du Pacifique, offrira un accès facile aux districts miniers et agricoles maintenant plus ou moins isolés.

Lorsqu'il sera terminé, le prolongement projeté du chemin de fer de l'île, au nord-ouest de Nanaïmo, dans les régions connues pour posséder beaucoup de bonnes terres, de même que de grandes richesses souterraines en houille, fer, etc., ajoutera probablement beaucoup à la prospérité de la province. Je me suis efforcé de faire un rapport composé en grande partie de descriptions, et j'espère qu'il recevra l'approbation du ministre et des officiers du département auquel j'ai l'honneur d'appartenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN JESSOP,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 18.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT-VOYAGEUR D'IMMIGRATION.

(M. JOHN SUMNER).

CARLETON-PLACE, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon quinzième rapport annuel comme agent-voyageur d'immigration pour le département de l'agriculture.

Le nombre d'immigrants arrivés au Canada par les steamers à Québec et Halifax dans le cours de l'an dernier, a quelque peu dépassé celui de 1885, bien qu'il en soit à peine venu autant sous mes soins, attendu que ceux destinés au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest sont partis de Québec par le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Tous ceux qui ont voyagé sur le chemin de fer du Grand-Tronc paraissent à l'aise, étaient bien vêtus, et n'ont demandé aucune aide sous forme de provisions.

Je n'ai pas remarqué autant de domestiques cette année. La demande est toujours bonne et les gages offertes bonnes aussi.

A part la routine ordinaire il ne s'est produit rien qui exige d'observations spéciales.

La saison s'est terminée d'une manière satisfaisante, tant pour ce qui a rapport au service sur le chemin de fer du Grand-Tronc que pour la politesse des employés, l'abondance des buffets, etc., et l'exemption de tout accident.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SUMNER,

Agent-voyageur d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 16.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT-VOYAGEUR D'IMMIGRATION.

(M. A. O. KELLAM).

COMPTON, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon huitième rapport annuel comme agent-voyageur d'immigration, et j'espère qu'il recevra votre approbation.

Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, j'ai assisté (aidé de M. Anderson, qui est un officier très soigneux et se donnant beaucoup de peine) à l'arrivée de tous les paquebots-poste et autres steamers à passagers arrivés à Halifax et à la Pointe-Lévis, et de là j'ai accompagné les immigrants jusqu'à Montréal. J'ai soigneusement donné à M. Daley, agent local à Montréal, leur nombre et leur destination.

La classe de gens venue cette année au Canada a été bien supérieure à celle d'aucune année depuis que je suis au service; une grande partie de ces immigrants se sont rendus dans l'Ontario et le Nord-Ouest. J'ai cependant pu avoir tous les travailleurs dont l'on avait besoin dans la province de Québec, et un petit nombre sont arrêtés dans les provinces maritimes, mais il manque encore beaucoup de domestiques, attendu qu'il n'en est pas venu la dixième partie de ceux qui auraient pu trouver de l'emploi rémunérateur s'ils étaient de la classe voulue—honnêtes et respectables.

La santé des personnes arrivées était excellente; il n'y a eu aucune maladie ni aucun accident sur les trains sur lesquels j'ai voyagé, et il ne s'est pas perdu ou égaré un seul effet de bagage; les wagons dont on se sert sont propres et chauds, bien meilleurs que ceux qu'on avait autrefois, et marchent avec une rapidité suffisante.

Les officiers des chemins de fer sont courtois et obligeants, et les buffets sur les ligne sont bons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. O. KELLAM.

Agent-voyageur d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 17.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE RICHMOND.

(M. G. H. DYSON.)

RICHMOND, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport pour votre information, que quatre-vingt-quinze immigrants se sont rapportés à moi à cette station dans le cours de l'été; je me suis occupé d'eux et leur ai trouvé de l'emploi.

Je dois vous dire de plus que les immigrants arrivés ici étaient satisfaits du pays; quelques-uns se sont établis ici et ont acheté des fermes; un grand nombre travaillent sur le chemin de fer, et je n'en connais pas un seul qui manque d'emploi actuellement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. H. DYSON.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 18.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION A PRESCOTT.

(M. A. SCOTT GERALD.)

PRESCOTT, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que dans le cours de l'an dernier il y a constamment eu un petit courant d'immigration à ce port. Ces immigrants avaient l'intention soit de s'établir sur des terres dans l'ouest, soit de se procurer de l'emploi. Ceux qui cherchaient de l'emploi en ont facilement trouvé dans ce comté, et j'ai personnellement obtenu de l'emploi pour un grand nombre de travailleurs agricoles.

Le nombre de ceux arrivés ici, à part ceux qui se sont inscrits à la douane, et qu'on peut considérer comme colons, est de 753. Sur ce nombre j'ai trouvé que la majorité était composée de gens qui sont venus d'Europe par un port de mer des États-Unis, et qui avaient traversé l'État de New-York graduellement, en ayant hâte de trouver une occasion d'entrer au Canada pour se trouver de nouveau sous les lois britanniques.

Il y eu un nombre raisonnable d'Allemands, environ un tiers du grand total.

J'ai donné des secours dans certains cas de pauvreté extrême, mais je n'ai rien exigé pour ce service.

En distribuant des imprimés sur l'immigration à l'exposition de l'État de New-York et dans diverses autres assemblées dans le nord de l'État de New-York, j'ai trouvé que le Manitoba et le Nord-Ouest éveillaient un intérêt considérable, et l'on parlait souvent de l'élevage des bestiaux.

Les agriculteurs de l'État de New-York paraissent prendre un intérêt tout spécial dans cette industrie, et désiraient obtenir tous les renseignements possibles. J'ai trouvé aussi que la Colombie-Britannique attire une attention considérable, et de nombreuses questions m'ont été posées sur le rendement de l'or dans cette province. J'ai donné tous les renseignements nécessaires, mais j'ai surtout proné les intérêts agricoles comme offrant un rendement plus sûr.

L'achèvement du chemin de fer de raccordement du Canada et de l'Atlantique à Rouse's Point, qui offre une communication directe entre l'est de l'État de New-York et Ottawa, a attiré un grand nombre de gens qui autrefois seraient entrés au Canada par Ogdensburg, et je ne puis dire le nombre de gens entrés au Canada par cette route.

Tous les immigrants que j'ai vus étaient forts, pleins de santé et désireux de travailler. Je n'ai vu aucunes personnes paresseuses ou sans ressources.

Désirant aider à l'avenir autant que je le pourrai tous ceux qui désireraient entrer au bureau par ce port et leur procurer de l'emploi,

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. SCOTT GERALD.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 19.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION A SHERBROOKE.

(M. W. E. IBBOTSON.)

SHERBROOKE, Qué., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le nombre d'immigrants qui sont arrivés ou qui m'ont été expédiés par l'agent d'immigration à Québec, pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre.

Ils étaient des nationalités suivantes :

Natifs d'Angleterre	201
do de France.....	6
do d'Ecosse.....	12
do d'Irlande.....	29
do de Suède.....	3
do du Danemark.....	2
do de Turquie.....	1
Total.....	254

Sur le nombre qui précède, 28 ont acheté des fermes dans le but de s'établir d'une manière permanente dans les townships de l'Est. Je puis dire que j'ai trouvé de bonnes places pour le reste de ces gens, qui sont très satisfaits de cette partie du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

W. E. IBBOTSON.

Agent d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 20.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A PORT-ARTHUR.

(M. J. M. MCGOVERN.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,

PORT-ARTHUR, Ont., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, ainsi que les relevés statistiques ordinaires, pour l'année terminée le 31 décembre 1886.

Nombre d'immigrants arrivés.

Je suis heureux de pouvoir dire que les rapports mensuels de cette agence accusent une très forte augmentation dans le nombre des arrivées, comparé aux années précédentes, les chiffres totaux pour 1885 étant de 4,454, et ceux de 1886, 9,556.

L'immigration vers le Nord-Ouest a été bien plus forte que l'an dernier, mais n'indiquera peut-être pas la même augmentation dans les chiffres de cette agence, attendu que l'ouverture de la route par chemin de fer *via* Port-Arthur a dû attirer un grand nombre d'immigrants qui venaient par les lignes américaines et se rapportaient à Emerson.

Immigration continue pendant toute l'année par le chemin de fer Canadien du Pacifique.

L'ouverture du chemin de fer Canadien du Pacifique sur la rive ouest du lac Supérieur a considérablement augmenté les fonctions de l'agent à ce poste.

Les immigrants arrivent maintenant en tout temps de l'année, au lieu, comme autrefois, de pendant la saison de navigation, et comme une large proportion de l'immigration vers le Nord-Ouest passe par cette agence, il faut des soins particuliers pour obtenir le chiffre correct des arrivées, et voir à ce qu'ils jouissent d'un confort convenable pendant leur voyage.

Classe des arrivées pendant la première partie de la saison, et transport fourni par chemin de fer.

Au commencement de la saison, pendant les mois de mars, avril et mai, il y eût une forte immigration de la province de l'Ontario vers les provinces de l'Ouest.

En causant avec ces gens, j'ai appris que la plupart d'entre eux étaient des volontaires à qui on avait accordé des terres pour leurs services dans le Nord-Ouest l'année précédente.

Il ne pouvait y avoir une meilleure classe de colons pour un nouveau pays, parce qu'ils étaient tous des cultivateurs d'expérience, qui amenaient avec eux leurs animaux, leurs instruments d'agriculture, et assez de capital pour s'établir d'une manière parfaite. Un bon nombre d'entre eux était des jeunes ménages qui laissaient leurs foyers paternels, où la ferme était trop petite pour une grande famille, et qui n'avaient pas assez de capital pour acheter des terres dans les anciennes provinces; mais l'octroi du gouvernement leur permit de commencer immédiatement à cultiver d'une manière indépendante.

La politique du gouvernement d'accorder des terres aux volontaires, empêchera probablement, je crois, un bon nombre des meilleurs jeunes gens du Canada de quitter le pays, et leur permettra de s'établir au Nord-Ouest, où ils réussiront certainement, et où leur exemple et leur influence sera d'un grand avantage pour les immigrants des pays étrangers.

Les gens viennent par des trains spéciaux annoncés comme "trains spéciaux de colonisation," trains que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a

intention, je crois, de faire partir au commencement de chaque saison, et je recommanderais aux gens des anciennes provinces qui désirent s'établir dans le Nord-Ouest de profiter de l'avantage de ces trains, qui circulent pour la comodité spéciale des immigrants, et jugeant d'après ce que j'ai vu ici, les employés du chemin de fer Canadien du Pacifique désirent beaucoup rendre ce service populaire.

Fausseté du rapport de la prétendue émigration des Canadiens aux Etats-Unis.

Je dois ici corriger un rapport qui a circulé l'été dernier et qui a pu parvenir à votre département, allant à dire qu'un grand nombre de Canadiens allaient par le chemin de fer Canadien du Pacifique au Minnesota et au Dakota.

Ce rapport est des plus absurde et entièrement faux.

A peu d'exceptions près, j'ai examiné personnellement chaque train, de nuit ou de jour, et questionné les gens sur leur destination, attendu que j'étais déterminé à ce qu'il n'y eût pas le moindre doute sur l'exactitude des rapports d'immigration faits par cette agence, et je puis dire positivement qu'il n'y a eu aucune émigration du Canada aux Etats-Unis par le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Immigration de pays étrangers, 1886.

L'immigration des pays étrangers dans le cours de l'an dernier mérite une mention spéciale, parce qu'elle se composait d'une classe de gens très désirable, et les rapports indiquent une forte augmentation sur les années antérieures.

Comme d'habitude le plus grand nombre venait de la Grande-Bretagne et formeront une addition précieuse à la population du Nord-Ouest, attendu que c'est une classe industrielle, remplie d'espérance et intelligente, qui paraissait déterminée à mettre à exécution leur intention d'obtenir des terres et de devenir des colons permanents.

Un caractère remarquable de ces arrivées a été le grand nombre de jeunes gens de la classe agricole, et je crois que dans le cours de la dernière année il y a eu une bien plus grande proportion de cette classe qui sont allés au Nord-Ouest que les années précédentes, et qu'ils ont apporté une bien plus forte somme de capital. Les autres nationalités plus largement représentées sont les Allemands, les Scandinaves et les Islandais, un grand nombre de ces derniers, environ 300, arrivant dans le mois de juillet.

Ces gens sont tous des immigrants très désirables et très propres à la vie de pionniers dans un pays nouveau.

Le résultat de leur expérience, qu'ils communiqueront certainement à leurs amis, engagera, j'espère, un grand nombre de leurs compatriotes à s'établir au Manitoba et au Nord-Ouest, où ils aideront grandement à développer nos provinces de l'ouest.

Il y eût aussi un petit nombre de Français, Russes et Hongrois parmi ces arrivages, et je suis heureux de constater que l'immigration de l'année passée a été la plus avantageuse que le pays ait encore reçue.

Santé des immigrants.

Je suis heureux de constater une absence générale de maladie parmi les immigrants qui sont passés ici dans le cours de la dernière année.

Un petit nombre ont été retenus ici par quelques cas légers de maladie; ces immigrants ont été convenablement soignés à cette agence, et dans tous les cas, ils ont été guéris et envoyés à leur destination.

Demande de servantes à cette agence.

Dans les rapports précédents je me suis efforcé d'attirer spécialement l'attention sur la demande de bonnes et fortes servantes dans ce district.

Le nombre disponible est bien inférieur à la demande, comme on le verra par l'état C; les gages sont très élevés.

Au printemps de cette année la demande était si forte, que j'ai moi-même envoyé de l'argent en Angleterre dans le but d'amener ici plusieurs bonnes servantes.

J'ai avancé cet argent avec l'entente qu'il serait remboursé par les intéressés aussitôt que possible après leur arrivée ici.

Un grand nombre de servantes peuvent trouver de l'emploi à Port-Arthur, à Fort-William et dans le voisinage, et je crois que si l'on faisait connaître ces faits à la classe de personnes dont on a besoin, particulièrement dans les comtés du milieu de l'Angleterre, nous pourrions obtenir un nombre considérable de filles utiles, dont un grand nombre se rendent maintenant dans les autres pays.

Nombre et classe de colons dans ce district en 1886.

La majorité des immigrants arrivés à cette agence étaient en route pour le Manitoba et le Nord-Ouest, mais quelques familles, venant principalement de la province de Québec et de la partie est de l'Ontario, ainsi qu'un nombre considérable d'immigrants anglais et scandinaves (environ 100 en tout), se sont établis dans ce voisinage pendant la dernière année et réussissent bien.

L'agent du gouvernement d'Ontario ici, M. W. M. Margach, m'informe que cinquante et une concessions gratuites de 160 acres chacune, aux conditions ordinaires, ont été accordées dans les townships de concessions gratuites, près d'ici, en 1886, et il a reçu soixante demandes de concessions de terres dans les townships non encore ouverts à la colonisation.

Efforts faits pendant la dernière année pour engager les immigrants à venir dans ce district.

Des mesures actives ont été prises pour dissiper l'opinion erronée qu'on a si généralement qu'il y a très peu de bonnes terres agricoles sur la rive nord du lac Supérieur, et qui, avec les encouragements qu'offrent la construction des chemins de fer et les grandes opérations minières, devront dans un avenir rapproché attirer un grand nombre de colons dans ce district.

En septembre dernier, la chambre de commerce de la ville de Port-Arthur nomma un comité pour recueillir dans différentes fermes du voisinage une collection de céréales, légumes et racines, et je pourrais mentionner ici qu'aucuns de ces articles n'ont été cultivés en vue d'une exposition, mais qu'ils ont été collectionnés au hasard. On a aussi obtenu des échantillons de divers minéraux qu'on trouve dans ce district, qui renferment les principaux minéraux économiques, tel que du minerai d'or, d'argent, de blende, de zinc, le plomb, la plombagine, le fer, magnétique et spéculaire, le cuivre, naturel et le minerai.

On avait aussi inclus dans la collection de minéraux un fac-simile d'une brique d'argent solide, la première fondue et moulée par la Compagnie minière de la Montagne du Lièvre. Elle pesait 48 livres et était évaluée à \$700.

Ces deux collections ont été envoyées à l'exposition industrielle de Toronto sous les soins d'un homme compétent, et bien que ces articles n'y eussent pas été envoyés dans le but de concourir pour des prix, mais pour annoncer cette partie d'Ontario, on leur accorda une place bien en vue dans les bâtisses.

La chambre de commerce a aussi fait imprimer à grands frais une brochure contenant une carte lithographiée indiquant la position géographique des terres minières et agricoles dans ce voisinage, avec instructions complètes pour ceux qui voudraient venir s'y établir. La brochure était aussi illustrée avec des gravures de goût représentant les plus beaux points de vue naturels, et des magnifiques paysages autour d'ici. Dix mille exemplaires de cette brochure ont été distribués pendant l'exposition aux cultivateurs d'Ontario. Le *Mail*, le *Globe* et autres journaux de Toronto ont fait les plus grands éloges des céréales, racines et légumes exposés, les comparant avec les plus beaux articles qui avaient remporté des prix, et quant aux minéraux, on admettait que comme production purement canadienne on n'avait jamais rien vu qui pût l'égalier.

Un représentant de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique qui assistait à l'exposition, télégraphia, immédiatement après l'arrivée des articles de Port-Arthur, au président de la Chambre de Commerce pour lui demander la permission de les apporter aux frais et sous la responsabilité de la compagnie à l'exposition des townships de l'Est à Sherbrooke. La permission fut accordée et à la fin de l'exposition de Toronto, les articles exposés furent transportés à Sherbrooke sous les

soins de M. L. O. Armstrong, de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. Je m'y trouvais alors et j'ai aidé à les arranger et monter, et j'y passai quatre jours à distribuer des brochures et à expliquer les avantages naturels et industriels de cette partie du Canada.

Depuis cette époque j'ai reçu de nombreuses demandes de renseignements de la part des cultivateurs d'Ontario et des townships de l'Est, au sujet des terres agricoles, des mines, des minéraux et de la main-d'œuvre ; je me suis efforcé de répondre fidèlement à chacune de ces demandes, et j'espère qu'avant un an elles porteront de bons fruits. L'entreprise des messieurs composant la Chambre de Commerce rapportera sûrement des avantages à leur ville et au district, et dissipera l'idée accréditée que les rives du lac Supérieur sont froides et inhospitalières, car il ne manque rien que le simple courage canadien pour faire de cette localité le centre d'une population industrielle, prospère et croissante.

Voici un extrait d'un article du *Mail* du 11 septembre 1886 :—

“ *Articles exposés par Port-Arthur à Toronto.* ”

“ La Chambre de Commerce de Port-Arthur expose dans la partie ouest du troisième étage une très intéressante collection de grains, de légumes et de minéraux. Le grain et les légumes forment la majeure partie de cette exposition, bien qu'ils n'aient pas été cultivés en vue d'être exposés, mais ont été recueillis à la hâte par le comité qui en fut chargé.

“ Les échantillons de blé du printemps sont remarquablement beaux, et un échantillon d'orge est un des plus beaux de la saison.

“ L'orge noire est un échantillon très gros et magnifique.

“ L'avoine est bonne, mais ne vaut pas l'avoine de l'Est comme qualité ; mais si on en juge par la gerbe, elle dépasse en quantité.

“ Il y a une exposition remarquable de légumes.

“ Les carottes sont au nombre des plus belles que nous ayons vues cette année.

“ Les pommes de terre, surtout les *early rose*, sont de gros et beaux tubercules, et les panets passables.

“ Trois variétés de navets sont exposées, les blancs étant excessivement gros pour une saison aussi peu avancée.

“ Les agriculteurs, jugeant de l'exposition de grains et de légumes du district de la Baie-du-Tonnerre, doivent être convaincus que ce pays a été bien calomnié par ceux qui ont affirmé que son sol était stérile et le climat désagréable.

“ Les choux-fleurs sont d'une dimension énorme. Ces échantillons de grains et de légumes viennent des townships de concessions gratuites dans le voisinage de Port-Arthur et de Fort-William, où se trouvent les meilleures terres, des organisations municipales, des écoles et des églises de toutes les dénominations.”

Opérations minières dans ce voisinage et construction projetée de chemins de fer.

Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, il ne s'est pas placé moins de neuf cent cinquante mille piastres dans les mines dans un rayon de 40 milles autour de Port-Arthur.

La Compagnie minière de la Montagne du Lièvre, composée en grande partie de capitalistes de Saint-Paul, a érigé, sous la surveillance de W. E. Comber, un beau moulin à broyer et laminer, pouvant broyer dix tonnes de minerai par jour. Ce minerai a rapporté aux propriétaires de \$1,500 à \$2,500 par tonne. La compagnie emploie constamment 75 hommes et quatre chevaux sur les lieux.

Les opérations commencèrent en janvier dernier à la mine de la montagne du Castor, possédée en grande partie par R. G. Peters, de Manisbee, Michigan, et jusqu'à présent ils ont dépensé au moins cent cinquante mille piastres dans la mine et pour l'érection d'un moulin à broyer ayant une capacité de 30 tonnes de minerai par jour.

Ils sortent régulièrement un minerai de premier ordre, donnant en moyenne de \$2,000 à \$3,000 par tonne, et emploient 90 hommes constamment.

La Compagnie minière de la Montagne d'Argent, de Port-Arthur, se composant de capitalistes de Port-Arthur et de Liverpool (Angleterre), a acheté la mine de l'extrémité est de la montagne d'Argent, en novembre dernier, pour \$175,000, et pousse déjà les travaux avec activité; elle emploie 75 hommes. Pendant le premier mois, elle a expédié à New-York pour \$5,000 de minerai d'argent.

La *Huronian Gold Mining Company*, de Port-Arthur, composée aussi de capitalistes de Port-Arthur, Londres et Liverpool, a placé \$500,000 sur des terrains miniers, sur lesquels il a déjà été fait beaucoup d'ouvrage, et elle se propose, lorsque les lacs seront libres le printemps prochain, de pousser les travaux de mines avec vigueur.

Les mines suivantes ont été exploitées par leurs propriétaires: *Silver Mountain, West End, Silver Falls, Palisade, Silver Hill, Porcupine, Little Rig*, R. III; et plusieurs autres ont aussi été plus ou moins exploitées à ciel ouvert, et toutes promettent de beaux bénéfices lorsqu'elles seront en pleine activité.

Un très précieux dépôt de fer magnétique a été récemment découvert et acheté par MM. Graham Home et Cie, de cet endroit, sur la ligne projetée du chemin de fer de colonisation de la Baie du Tonnerre, qui, lorsque construit (et l'on espère avec avec confiance que ce sera l'an prochain), développera cette mine et toutes les autres déjà mentionnées, dont aucune n'est à plus de trois milles, et la plupart à moins d'un demi-mille de la ligne.

Ce chemin de fer suit sur presque tout son parcours la ligne de partage entre les terres agricoles et minières du district, et sera par conséquent des plus avantageux pour leur développement.

Industrie du bois à Port-Arthur.

Quant à l'industrie du bois dans ce voisinage, il n'y a aucun doute possible qu'elle augmente rapidement en valeur et en importance d'année en année. On évalue que dans le cours de l'hiver 1886-87, il n'est pas sorti moins de 16,000,000 de pieds de bois de construction des forêts du voisinage. Cela donne, naturellement de l'emploi à un grand nombre d'hommes dans les bois pendant l'hiver, et comme une très large proportion de ce bois sera fabriquée à Port-Arthur, les avantages qu'en retireront la ville et le district seront très considérables.

Pêcheries du lac Supérieur.

Une autre industrie importante, ayant son siège d'opérations à Port-Arthur, sont les pêcheries du lac Supérieur.

La capture de 400 tonnes de poisson pendant la dernière saison, a été pleinement un tiers plus forte qu'en 1885. Sur ce chiffre 1,350 livres ont été exportées aux États-Unis, le reste, excepté ce qui a servi à la consommation locale, ayant été expédié dans l'est du Canada. L'excellente truite et le poisson blanc qu'on prend dans le lac Supérieur trouvent un marché facile, surtout aux États-Unis, où on les apprécie grandement. Un très fort capital est placé dans cette industrie, qui donne de l'emploi à un grand nombre d'hommes.

Voici le dernier paragraphe d'un très bon article, trop long pour être reproduit en entier, écrit par M. G. T. Marks, de Port-Arthur, qui connaît parfaitement ce district, et publié dans le numéro de décembre du *The Emigrant* :—

“L'émigrant qui désire quitter son pays natal, quel que soit son commerce, sa profession, son rang ou son métier, est presque certain de trouver quelque endroit dans ce vaste district où il peut venir s'établir et se trouver de suite dans un pays libre et indépendant, où les lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur se multiplient, où les marchés sont bons, les écoles et les églises abondent, dans une grande étendue duquel un réseau de chemins de colonisation lui rend les communications faciles avec ses voisins. Algoma n'est pas ce qu'il était il y a vingt ans, et la colonisation est bien plus agréable que lorsque nos ancêtres sont venus s'établir aux endroits qui sont aujourd'hui le jardin de l'Ontario. Aucun homme fort et déterminé ne peut manquer de réussir dans Algoma.”

Augmentation prévue d'immigration, et nécessité de fournir des repas à des prix raisonnables.

Jugeant d'après la correspondance reçue à cette agence, d'après les renseignements reçus de sources dignes de foi, et la grande publicité donnée aux ressources du Canada par l'exposition coloniale, j'ai toute raison de croire qu'il y aura un bien plus forte immigration vers le Manitoba et le Nord-Ouest dans le cours de l'année 1887, que dans n'importe quelle autre année antérieure, et en prévision de cela, je désire attirer l'attention de votre département sur la nécessité qu'il y a de faire quelques arrangements avant l'ouverture de la prochaine saison d'immigration, pour fournir aux immigrants des repas à bien bon marché ici, car il n'y a actuellement aucun moyen de pris pour fournir de repas aux immigrants entre la jonction de Carleton et Winnipeg, distance de plus de 1,200 milles.

Le chemin de fer Canadien du Pacifique a fait tout ce qu'il a pu pour seconder mes vues. J'ai fait, aux bâtiments de l'agence ici, des arrangements en vertu desquels, sans frais pour le département, les immigrants peuvent non seulement trouver un bon repas à leur arrivée, mais aussi acheter au prix coûtant les provisions dont ils pourront avoir besoin pendant leur voyage d'ici à Winnipeg.

Le chemin de fer Canadien du Pacifique a toujours désiré pourvoir au confort des immigrants.

En terminant ce rapport, je puis faire remarquer que les états mensuels de cette agence continuent à constater une diminution dans le nombre d'immigrants venant des Etats-Unis, et j'en ai discuté la raison au long dans mon rapport annuel de 1885, et l'on me permettra d'attirer encore une fois votre attention sur le fait que la distribution de brochures, etc., est le meilleur moyen d'engager les immigrants des Etats-Unis à venir s'établir au Canada.

Les tableaux suivants sont inclus dans le présent rapport :—

Tableau A, indiquant le nombre et la nationalité des immigrants arrivés à cette agence.

Tableau B, indiquant le nombre de journaliers, y compris leurs familles, qui sont pressés par cette agence pour se rendre au Manitoba et au Nord-Ouest en 1886.

Tableau C, indiquant le taux moyen des gages payés dans le district de l'agence de Port-Arthur.

Tableau D, donnant la liste des prix de détail des comestibles ordinaires et du vêtement pour les classes ouvrières, à l'agence de Port-Arthur.

Tableau E, indiquant le nombre de wagons chargés d'animaux, d'instruments aratoires et d'effets d'immigrants expédiés au Nord-Ouest *viâ* Port-Arthur en 1886. En consultant ce tableau on verra qu'une très forte somme de capital a dû être dépensée pour animaux, instruments aratoires et effets d'immigrants, expédiés au Nord-Ouest pendant la dernière année.

Etat F, indiquant le nombre de barils de farine et de boisseaux de blé expédiés du Nord-Ouest *viâ* Port-Arthur, et le nombre de boisseaux dans les élevateurs à grain ici.

Etat G, indiquant les arrivées et les départs de navires au Port-Arthur en 1886, le nombre de tonnes de fret, le nombre de l'équipage, et le tonnage enregistré.

En terminant permettez-moi de dire que je me suis sincèrement efforcé de conduire les affaires de cette agence avec le plus de soin et d'économie possibles, et j'espère que mes efforts recevront votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. McGOVERN,

Agent officiel d'immigration.

L'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Arrivées d'immigrants dans la province du Manitoba à l'agence de Port-Arthur, durant l'année terminée le 31 décembre 1886.

Date de l'arrivée.	Ontario.			Québec.			* Provinces maritimes			Grande-Bretagne.			France.			Allemagne.			Russie.			Scandinavie.			Islande.			Etats-Unis.			Hongrie.				
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.					
Janvier.....	102	12	10	15	7	4	6	2	7	4	6	3	2	5	3	2	5	2	7	2	4	3	2	4	4	1	4	4	3	4	3	4			
Février.....	164	18	15	12	9	3	4	2	22	17	18	4	2	2	4	2	6	3	2	2	4	3	2	4	6	3	5	6	3	5	5				
Mars.....	825	210	140	170	18	14	17	5	135	32	49	199	42	37	6	14	1	13	3	7	7	11	13	3	11	5	7	17	5	8	8				
Avril.....	1,012	338	109	91	49	10	14	31	421	139	135	3	2	2	31	18	25	8	10	19	14	2	2	22	11	5	7	17	5	8	8				
Mai.....	1,514	212	123	137	58	22	26	17	241	133	132	5	2	4	42	20	29	9	5	6	7	15	11	8	15	4	5	2	3	3	3				
Juin.....	1,185	176	108	74	40	22	16	9	199	109	104	3	1	3	15	4	5	4	5	7	11	11	6	4	127	124	111	1	2	2	4	4			
Juillet.....	1,287	130	74	70	55	23	37	13	190	111	118	7	3	5	1	3	3	4	5	7	11	11	9	1	3	11	6	14	5	8	23	4	6		
Août.....	841	90	60	79	21	23	20	1	175	114	129	1	1	3	2	3	3	3	3	3	3	5	1	3	1	3	11	6	14	5	2	2	4	4	6
Septembre.....	914	99	138	132	33	17	20	1	112	85	105	1	1	3	2	5	2	4	4	6	4	2	3	3	3	3	5	7	2	4	4	6	6	6	
Octobre.....	784	104	94	104	17	22	29	14	66	40	32	1	1	3	18	16	20	9	4	10	4	4	2	2	2	2	5	2	4	4	6	6	6		
Novembre.....	665	68	76	92	18	15	23	21	37	22	23	1	1	3	6	2	4	8	3	6	4	4	2	4	3	3	3	1	2	2	4	4	5	5	
Décembre.....	360	42	50	58	16	19	14	19	37	22	23	1	1	3	6	2	4	8	3	6	4	4	2	4	3	3	1	2	2	4	4	5	5		
Totaux.....	9,556	1,489	997	1,034	341	184	233	157	1,804	848	893	29	15	117	144	73	102	45	32	55	147	33	28	160	130	125	79	35	60	72	18	25	25		

* Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre de journaliers pour la division ouest du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui sont passés par Port-Arthur durant la saison de 1886.

	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Avril.....	204			204
Mai.....	829			829
Juin.....	950	3	3	956
Juillet.....	502			502
Août.....	441			441
Totaux.....	2,926	3	3	2,932

J. M. McGOVERN,
Agent officiel d'immigration.

PORT ARTHUR, Ont., 31 décembre 1886.

ETAT C.—Moyenne des gages payés à Port-Arthur, Ontario, en 1886.

	\$	cts.	à	\$	cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension.....	1	50	à	1	75
do par semaine, avec pension.....	5	00	à	6	00
Servantes, par mois, avec pension.....	10	00	à	12	00
Maçons, par jour, sans pension.....	2	50	à	3	00
Briquetiers do.....	2	25	à	2	75
Charpentiers do.....	2	50	à	3	00
Bûcherons, par mois, avec pension.....	18	00	à	30	00
Charpentiers de navire, par jour, sans pension.....	2	25	à	2	75
Forgerons, par jour, sans pension.....	2	25	à	2	75
Charrons do.....	2	25	à	2	75
Jardiniers, par mois, avec pension.....	40	00	à	50	00
do par jour, sans pension.....	1	75	à	2	50
Cuisinières, par mois, avec pension.....	35	00	à	45	00
Blanchisseuses do.....	20	00	à	25	00
Servantes.....	12	00	à	18	00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1	50	à	2	00
Mineurs.....	2	25	à	2	50
Ouvriers de moulins.....	1	75	à	2	50
Conducteurs de locomotives.....	2	50	à	4	50
Selliers.....	2	25	à	2	50
Cordonniers.....	2	00	à	2	75
Tailleurs.....	2	50	à	3	50

TABLEAU D.—Liste des prix de détail des comestibles ordinaires et du vêtement pour les classes ouvrières, à l'agence de Port-Arthur, le 31 décembre 1886.

<i>Provisions.</i>		\$ cts.	\$ cts.	<i>Provisions—Fin.</i>		\$ cts.	\$ cts.
Lard séché.....	par lb.	0 10	à 0 12	Sel.....	par lb.	0 01	
Pain blanc.....	par pain	0 07		Thé noir.....	"	0 40	à 0 50
Pain bis.....	"	0 06		do vert.....	"	0 40	à 0 60
Beurre, salé.....	par lb.	0 15	à 0 20	Tabac.....	"	0 50	à 0 75
do frais.....	"	0 25					
Bœuf.....	"	0 10	à 0 12	<i>Vêtements, etc.</i>			
Mouton.....	"	0 10	à 0 12	Habits, en tweed.....		2 00	à 8 00
Veau.....	"	0 15	à 0 16	Pardessus, en tweed.....		5 00	à 12 00
Porc.....	"	0 07	à 0 10	Pantalons, en tweed.....		1 75	à 5 00
Bière.....	par pinte.	0 10		Gilets.....	do	1 00	à 3 00
Chandelles.....	par lb.	0 15		Chemises, flanelle... ..		1 25	à 2 50
Fromage.....	"	0 13	à 0 15	do coton.....		0 50	à 1 75
Café.....	"	0 25	à 0 35	do de dessous, en tricot..		0 50	à 1 25
Farine de maïs.....	par qtl.	4 00		Caleçons de laine.....		0 50	à 1 25
Œufs.....	par douz.	0 15	à 0 25	Chapeaux, en feutre.....		0 60	à 1 75
Farine, 1 ^{re} qualité.....	par baril.	3 50		Chaussons, de laine.....		0 20	à 0 50
do 2 ^e do.....	"	4 75		do de coton.....		0 10	à 0 35
do de sarrasin.....	par qtl.	4 00		Couvertures.....		1 25	à 3 00
Poiss., morue sèche ou verte "	"	6 00	à 7 00	Tapis de pied.....		2 00	à 5 00
Bois de chauffage.....	par corde	2 25	à 3 00	Flanelle.....	par verge	0 25	à 0 40
Jambon.....	par lb.	0 14	à 0 16	Coton à chemises. . . .	"	0 10	à 0 20
Epaules.....	"	0 10		do draps.....	"	0 08	à 0 25
Hareng.....	par baril.	2 00		Étoffe canadienne.....	"	0 45	à 1 25
Moutarde.....	par lb.	0 25		Chaussures d'hommes.....		0 75	à 3 00
Lait.....	par pinte	0 07	à 0 10	do de femmes.....		1 00	à 3 00
Farine d'avoine.....	par qtl.	3 50		Bottes d'hommes.....		1 75	à 4 00
Poivre.....	par lb.	0 20	à 0 25	do de femmes.....		1 00	à 3 00
Pommes de terre.....	par boiss.	0 50	à 0 60	Socques en caoutchouc, hommes		0 50	à 1 25
Riz.....	par lb.	0 05		do femmes.....		0 50	à 2 00
Savon, jaune.....	"	0 06					
Cassonnade.....	"	0 06	à 0 07				

TABEAU E.—Indiquant le nombre de wagons chargés d'animaux, d'instruments aratoires et d'effets d'immigrants, expédiés au Nord-Ouest *via* Port-Arthur en 1886.

—	Chevaux.	Bestiaux	Moutons	Instruments aratoires.	Effets d'immigrants.	Animaux, etc.
Nombre de wagons	64	340	27	106	296	45
Estimation du nombre d'animaux.....	780	6,800	4,050

TABEAU F.—Indiquant le nombre de barils de farine et de boisseaux de blé expédiés du Nord-Ouest *via* Port-Arthur, et le nombre de boisseaux dans les éleveurs ici.

—	Barils.	Boisseaux.
Farine expédiée <i>via</i> Port-Arthur.....	33,000	
Blé do		1,500,000
Blé dans l'éleveur.....		750,000
Totaux.....	33,000	2,250,000

Le surplus de la récolte du blé de 1886, restant au Nord-Ouest, est évalué à 1,000,000 de boisseaux.

TABEAU G.—Indiquant les arrivées et départs de navires au Port-Arthur en 1886, le nombre de tonnes de fret, le nombre de l'équipage, et le tonnage enregistré.

Navires.	Nombre.	Tonnage enregistré.	Tonneaux de fret.	Nombre de l'équipage.
A l'entrée—				
Vapeurs canadiens, à hélice.....	177	148,419	57,167	5,806
Goëlettes canadiennes	36	13,575	23,374	231
Vapeurs américains, à hélice.....	57	16,461	8,766	662
Goëlettes américaines.....	12	7,305	13,348	85
Total, à l'entrée	282	185,760	104,655	6,784
A la sortie—				
Vapeurs canadiens, à hélice.....	177	148,419	41,052	5,806
Goëlettes canadiennes	36	13,575	6,162	231
Vapeurs américains, à hélice.....	57	16,461	171	662
Goëlettes américaines	12	7,305	85
Total, à la sortie.....	282	185,760	47,385	6,784

J. M. McGOVERN,
Agent officiel d'immigration.

No 21.

RAPPORT SPÉCIAL.

(M. J. H. Wood.)

Octobre 1886.

Le soussigné, conformément à vos instructions verbales et écrites, en mars dernier, a l'honneur de faire le rapport suivant :

Le 14 avril je me mis en route pour l'ouest, en passant par Brockville, Chicago et Saint-Paul, et je passai trois jours à Minneapolis, le point central de distribution des instruments aratoires et des provisions pour le Minnesota et le Dakota.

J'ai visité plusieurs fabricants et marchands de ces instruments, dans le but de m'assurer des prix et conditions auxquels les cultivateurs de ces états sont servis comparés à ceux du Manitoba. Le résultat de ces renseignements est fourni dans le supplément.

Le soussigné s'est cru justifiable, d'après les instructions reçues, de louer une voiture pour aller voir plusieurs cultivateurs des environs, afin d'obtenir leur témoignage sur la vérité des assertions des commerçants, et aussi pour s'assurer de leurs progrès en agriculture, de leurs avantages et désavantages, s'il en est, comparés au Manitoba.

Les agriculteurs de cette localité cultivent presque tous sur une grande échelle, de 600 à 2,000 acres chacun, et dépendent presque tous sur la récolte du grain.

On trouve d'excellentes fermes où l'on élève des animaux pur sang. Les fermes qui avaient été cultivées depuis dix ou douze ans, et qui au début rapportaient de trente à quarante boisseaux l'acre avaient diminué, et maintenant on ne pouvait guères compter sur plus de quinze boisseaux en moyenne.

Les terres situées près de la ville avaient augmenté de valeur à mesure que la cité agrandissait, de sorte que les fermiers avaient de bonnes raisons d'en être satisfaits.

Continuant à descendre la rivière Rouge jusqu'à Winnipeg, et de là à Birtle, j'y arrivai le 28 avril, et j'en suis venu à la conclusion qu'un cheval attelé à une barouche serait plus avantageux pour visiter les colons, et plus économique qu'une voiture de louage. J'en louai donc un à raison de \$1.50 par jour pour un mois, et je partis *via* Brandon et le sud du Manitoba, pour un voyage dans le nord du Dakota, au sud du district de la montagne de la Tortue. Je traversai la frontière dans le rang 6, ouest, entrant au Dakota dans le comté Lowner. Ici je trouvai les cultivateurs plus près les uns des autres et en moyenne cultivant de petites fermes de 160 à 320 acres. Ils paraissaient être dans des circonstances bien différentes de ceux avoisinant Minneapolis.

Leur plus proche marché était à 80 milles. Leurs maisons étaient petites, généralement couvertes de paille ou de gazon, ou des deux, et leurs dépendances n'indiquaient ni confort ni prospérité. Poussant vers l'ouest, dans le comté de Roulette, je trouvai le même genre d'établissements, un occupant sur presque chaque quart de section, et un bon nombre d'entre eux étaient des Canadiens. Je passai plusieurs jours parmi eux, et me suis assuré de leur état de fortune. Ils s'y étaient établis espérant avoir un chemin de fer, mais ils avaient attendu depuis trois ans et n'en avaient pas, le plus proche étant l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Canadien du Pacifique. Lorsque je leur demandais pourquoi ils avaient traversé la frontière et s'étaient placés en dehors du Canada, et aussi loin de toute communication par chemin de fer, ils répondaient simplement qu'ils croyaient venir dans un meilleur pays. J'ai remarqué des journaux canadiens ennemis du Canada dans un bon nombre de leurs maisons, et j'ai cru avoir découvert le secret qu'ils désiraient tant cacher. Je parlai alors de

la politique canadienne, et des lois agraires des deux pays, et je trouvai qu'ils étaient tous influencés par les journaux qu'ils avaient l'habitude de lire. Ils étaient réellement sous l'impression que "sir John" et son gouvernement s'étaient établis comme des sanguines sur le corps politique et suçaient le sang du pays." C'étaient les termes même du *Globe* copiés et amplifiés par les journaux américains, et ces jeunes cultivateurs les croyaient réellement. Naturellement je n'eus aucune difficulté à leur montrer leur erreur en comparant la position des cultivateurs du Manitoba, où un gouvernement paternel construisait des chemins de fer, tandis qu'ils ne pouvaient pas même faire de pétition pour obtenir un semblable avantage, attendu que ce serait inutile; et quant aux lois agraires, un jeune homme de 18 ans pouvait demander une inscription d'établissement, et en y demeurant six mois de l'année pendant trois ans, obtenir sa patente, tandis qu'au Dakota il lui fallait attendre trois ans avant de demander l'inscription, et ensuite servir pendant cinq ans avant d'obtenir sa patente, à moins qu'il aimât mieux payer sa terre. Ils comprirent mes raisons et cessèrent de discuter. Le comté voisin est celui de Battineau, près de l'extrémité ouest de la montagne de la Tortue. Ce comté est colonisé en grande partie par des Canadiens venant du centre de l'Ontario, qui, comme les autres, sont de descendance écossaise. En mai dernier, ils s'attendaient au prolongement d'un chemin de fer depuis le lac du Diable. Lorsqu'ils étaient venus ils s'étaient aussi servi du chemin de fer Canadien du Pacifique, embranchement du sud-ouest, et avaient épargné \$90 par chargement de wagon d'effets de colons depuis Toronto sur ce "terrible monopole" de chemin de fer, comparé au Grand-Tronc et aux lignes américaines.

Ils étaient à quatre-vingts milles de distance de la plus proche voie ferrée américaine, au lac du Diable, et ceux dont les maisons étaient couvertes en bardeaux ou en bois avaient à les charroyer de cette distance. Sous ce rapport les colons du Manitoba avaient l'avantage sur eux.

En quittant ce comté, je traversai la frontière pour rentrer dans le Manitoba, entre les rangs 26 et 27, et de suite je découvris une différence marquée dans l'apparence du pays, surtout dans le nombre de bêtes à cornes et de chevaux qu'on voyait. Dans le Dakota on pouvait voir par-ci par-là une vache retenue par une longue corde fixée à un piquet dans la prairie. Très peu de cultivateurs avaient des étables, simplement parce qu'ils n'en ont pas besoin. Dans le Manitoba on voit de grands troupeaux ainsi que des étables et des greniers. Les maisons étaient plus grandes et les dépendances indiquaient la prospérité. Les parties cultivées des fermes avaient le double de l'étendue de celles du Dakota, et tout paraissait exprimer le sentiment: "Merci à Dieu que je suis encore Canadien."

En septembre, je visitai la partie nord-est du Dakota et trouvai la moisson presque terminée, et les batteuses en pleine opération. Quelques-uns des cultivateurs étaient en très mauvaise disposition d'esprit. Vu la grande sécheresse de la saison, ils n'avaient que six boisseaux de blé à l'acre, et l'avoine était tellement courte qu'ils ne pouvaient la couper. On voyait de grands champs dont le grain n'avait que six pouces de haut, avec quelques rares grains mûrs, et pas de bêtes à cornes ou de moutons pour manger le peu qu'il y avait. D'autres cultivateurs prétendaient avoir récolté de vingt-cinq à trente boisseaux l'acre, mais c'étaient des cas exceptionnels. Sur les jachères d'été, douze à quinze boisseaux l'acre étaient concédés comme une forte moyenne.

Un autre grave désavantage dont les cultivateurs se plaignaient était la rareté de l'eau. Ceux qui se trouvaient de six à dix milles de la rivière avaient à transporter l'eau de cette distance dans des voitures arrangées à cette fin, et pour battre à la vapeur il fallait deux et quelques fois trois attelages pour avoir de l'eau en quantité suffisante.

Cela rendait le battage très dispendieux, six cents le boisseau étant le prix coûtant aux cultivateurs, à part la pension des hommes. Au Manitoba, on bat le grain pour trois cents le boisseau. Ici je rencontrai le percepteur des taxes et je trouvai une étonnante différence entre le Dakota et le Manitoba. Un de mes amis du comté d'Oxford m'informa que l'an dernier ses taxes sur une demi-section et son équipement de ferme s'élevèrent à \$75. Cette année, il espérait s'en tirer avec \$.0 de moins. Là,

tous les instruments de ferme, depuis la houe jusqu'à la lieuse automatique, sont taxés — les poêles et les meubles de la maison, la montre dans le gousset, l'argent et les billets dans son tiroir, et si le cotisateur a le moindre doute sur le chiffre de ces billets, il est autorisé à exiger un affidavit quant au montant. Je ne m'attendais pas à apprendre que leur plus forte taxe était une taxe directe pour le gouvernement général. Le conseil des commissaires du comté de Pembina, dont les fonctions consistent à régler le taux des taxes, siégeait pendant que j'étais là.

Voici ces taxes :—

Terres territoriales	- - - -	$3\frac{2}{10}$	milles dans la piastre.
Taxes du comté	- - - -	$2\frac{5}{10}$	" "
Ecoles	- - - -	2	" "
Chemins et ponts	- - - -	1	" "
Obligations de la cour de Justice	- - - -	$1\frac{3}{10}$	" "

Il ne serait que juste de demander à certains membres de la presse d'étudier ces chiffres lorsqu'ils conseillent aux Canadiens d'aller au Dakota. Je puis mentionner aussi que lorsqu'il y a arrâges de taxes pendant un an, la terre, avec le nom du propriétaire, est annoncée en vente, et le journal du comté de Pembina a une page et deux colonnes en caractères fins, ou d'après le mesurage, plus de 2,500 lopins de terre annoncés en vente pour le 4 octobre. Le résultat de tout cela c'est que la terre tombe rapidement entre les mains des spéculateurs.

Il y a une autre difficulté que le cultivateur a encore à surmonter et le place dans une position désavantageuse vis-à-vis le colon du Manitoba. Le marchand d'instruments aratoires passe et fait de grandes affaires à crédit. Les billets portant 12 pour 100 sont passés échéance, et lorsqu'il doit \$200, le marchand donne au cultivateur l'option soit de payer les frais de perception ou de lui payer \$40 de boni pour une autre année de grâce. Règle générale, ils acceptent cette dernière alternative, et le billet portant ses 12 pour 100 reste toujours entier. Telles sont les lois et les coutumes du glorieux pays que l'on conseille aux Canadiens de coloniser.

Quant à la condition morale et religieuse, je n'ai que peu de mots à dire. J'ai visité une ville, à peu près du même âge que Brandon, la ville de Saint-Jean, capitale du comté de Roulette, dans laquelle il y a une église catholique, et c'est tout. Un ministre presbytérien visita l'endroit pendant que j'y étais, et célébra le service dans un des hôtels, et l'on me dit que c'est le seul service protestant qui ait eu lieu depuis deux ans.

Un grand nombre de Canadiens sont établis près de la ville.

A Areche, Hamilton, Grafton, Grand-Forks et autres villes sur le chemin de fer de Minneapolis et du Manitoba, le dimanche ressemble aux autres jours. Les cultivateurs apportent leurs grains aux éleveurs et font leurs achats dans les magasins.

J'ai assisté à l'exposition d'automne du nord du Dakota à Grand-Forks, espérant y voir une exposition de produits agricoles.

Il n'y avait qu'environ dix boisseaux de blé à voir, trois échantillons d'avoine et deux d'orge ; une table d'environ 20 pieds de long servait pour les racines et les légumes. Dix morceaux de beurre, quatorze fromages de fabriques, et un seul pain de ménage, formaient l'exposition dans ce département.

Le reste de l'espace dans le vaste bâtiment était pris par des machines à coudre, des charres de fantaisie, des orgues, des pianos, de splendides meubles, et des articles de marchands de toutes sortes.

Comme exposition agricole, les cultivateurs brillaient par leur absence.

Le grand attrait des quatre jours était les courses de chevaux, qui duraient chaque jour de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, et comme le terrain des courses était dans l'enceinte de l'exposition, la foule y prenait plaisir.

Des vingtaines si non des centaines de roues de fortune, et autres jeux de hasard, étaient en pleine opération, récoltant les trente sous des jeunes gens de la compagnie du matin jusqu'au soir, instruisant la jeunesse à devenir une nation de joueurs.

Je me suis permis d'inviter quelques journalistes dont j'avais fait la connaissance à venir visiter notre exposition provinciale à Winnipeg la semaine suivante ; l'un d'eux accepta l'invitation, et lorsqu'il vint il resta confondu de la différence. Il

convint que tous les articles de ferme exposés à Grand-Forks auraient pu être enlevé de l'exposition de Winnipeg et qu'on ne s'en serait pas aperçu. Il était grandement surpris de la différence ; de l'étonnante concurrence dans le département des dames; comprenant la peinture, les travaux à l'aiguille, au crochet, les tapis en chiffons, les conserves au vinaigre, les confitures, les mets de cuisine, le pain, le beurre, le fromage, etc., etc., en variété infinie, tandis qu'à l'exception des trois premiers articles, Grand-Forks n'avait rien de semblable.

Il a maintenant grande confiance dans les mères des jeunes filles canadiennes, et le dira sans doute dans son journal, le *Farmer*, de Saint-Paul. Il a la direction de la partie scientifique et climatérique de ce journal, et ce qu'il dira des conditions climatiques du Manitoba et du Dakota sera utile à ceux qui s'intéressent à ce sujet.

J'ai passé les mois de juin, juillet et août à Winnipeg pour rencontrer les immigrants à mesure qu'ils arrivaient par les trains, pour diriger leurs mouvements et les accompagner dans les parties ouest de la province.

Ceci n'a été fait que dans le cas de personnages distingués ou de messieurs représentant des sociétés, de gens qui viendront l'an prochain, M. Hall, M. Barclay, le capitaine Hamilton, et deux ou trois autres. Comme les arrivages d'immigrants commençaient à baisser, je quittai Winnipeg pour venir vous communiquer ces renseignements, et je recommanderais respectueusement de les utiliser avec avantage dans Oxford, Perth, Wellington et autres comtés de l'Ontario qui ont fourni, dit-on, un si fort contingent d'immigrants au Dakota.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. H. WOOD.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

LISTE de prix des instruments aratoires à Minneapolis.

	Manitoba. Le 22 avril 1886.	Minneapolis. En 1883-84.
Lieuses - - - - -	\$225 00	\$340 00
Moissonneuses - - - - -	65 00	75 00
Râteaux - - - - -	21 00	24 00
Charrues - - - - -	\$15 00 à 24 00	\$18 00 à 25 00
Herses - - - - -	18 00 20 00	00 00
Charrues à siège - - - - -	65 00 00 00	00 00
Semeuses - - - - -	40 00 55 00	00 00
Wagons - - - - -	60 00 00 00	00 00
Charrues J. J. Case - - - - -	28 00 00 00	00 00

Les prix suivants ont été recueillis à Saint-Jean, Dakota, et à Killarney, dans le Manitoba, situés à la même distance environ de la frontière internationale :—

Papier goudronné, par 100 livres - - -	\$3 65	\$4 00
Clous - - - - -	4 00	5 00
Houes - - - - -	0 60	0 65
Pelles - - - - -	1 00	1 00
Fourches à fumier - - - - -	0 80	0 90
Sucre - - - - -	14 lbs. 1 00	1 00 11 lbs.
Thé - - - - -	0 50	0 75

Vêtements au moins 30 pour 100 de moins au Manitoba qu'au Dakota.

No 22.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION ISLANDAISE.

(M. B. L. BALDWINSON.)

WINNIPEG, 10 août 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à la considération de l'honorable ministre de l'agriculture, un rapport de mon récent voyage en Islande, dans l'intérêt de ceux qui émigrent de ce pays au Nord-Ouest canadien.

Me conformant aux instructions du département, je quittai Winnipeg dans la matinée du 3 février 1886, et partis pour Liverpool le 12 février par le steamer de la ligne Allan le *Peruvian*, arrivant à Liverpool le 23, où je restai trois jours et eus des entrevues avec l'agent du gouvernement canadien, M. John Dyke, et avec M. John Ennis, de la ligne Allan, et autres personnes pour lesquelles j'avais des lettres d'introduction.

Je me rendis ensuite à Glasgow, où je rencontrai M. MacDermott, du département des passagers de la ligne Allan, avec lequel j'eus aussi plusieurs entrevues. Ce monsieur parut désireux de satisfaire à mes désirs sous le rapport de la réduction des prix de passages d'Islande à Winnipeg, qu'il établit à 135 kroners danois, ou environ \$36 par adulte, moitié prix pour les enfants de cinq à douze ans, et à 53½ kroners pour les enfants d'un à cinq ans. Il me donna une lettre pour l'agent de la ligne Allan en Islande, M. Sigfus Egmondson, me priant d'agir de concert avec lui pendant mon séjour en Islande.

Au sujet de la vente d'animaux vivants islandais, M. Macdermott expliqua que l'expérience de la compagnie dans le passé avait été si peu satisfaisante, qu'elle ne pouvait plus entreprendre une semblable spéculation.

Je visitai ensuite Leith, où je rencontrai MM. R. et D. Slimon, grands commerçants de moutons et de ponies islandais. Ces messieurs ont fait le commerce avec l'Islande depuis plusieurs années, et sont très respectés par la population à cause de leur manière honnête et libérale d'agir.

M. R. Slimon m'informa lui-même qu'il avait perdu plus de £10,000 dans son commerce avec l'Islande l'an dernier. Cette perte avait été causée par le marasme du marché britannique, non par le prix excessif payé pour les animaux en Islande. Il faut se rappeler qu'il n'y a qu'une seule espèce de mouton islandais qui s'exporte, savoir, les béliers, de deux ans et plus, les prix durant l'été de 1886 ayant été de \$3 à \$3.50 par tête, suivant l'âge et la condition, ce qui est une réduction sur le prix de 1885 de \$2 à \$2.50 par tête.

Sur le marché britannique on ne demande que des ponies mâles, âgés de trois à douze ans; les prix variaient pendant l'été de 1886, de \$8 à \$12 par tête, soit une réduction de 40 pour 100 sur l'année précédente.

Ayant aussi obtenu ces renseignements de M. Slimon, avec l'assurance qu'il continuerait à faire ce commerce tant qu'il trouverait un marché pour les produits islandais et une rémunération raisonnable pour lui, je n'avais plus qu'à attendre l'arrivée du steamer danois *Laura*, qui était pris dans les glaces près de Copenhague, ce qui le mettait de dix jours en retard sur le temps annoncé.

J'arrivai à Reykjavik, la capitale de l'Islande, le 17 mars, et après avoir rencontré M. Sigfus Egmondson, l'agent de la ligne Allan, je me préparai à mon long voyage dans l'île.

Ayant acheté des ponies et autres choses nécessaires pour mon voyage, ayant affiché mes annonces et tenu des assemblées, pour remplir ma mission, ce qui me prit neuf jours, je partis pour Akureyri, la principale ville du nord de l'île, située à 300 milles de Reykjavik.

Après avoir passé quelques jours à Akureyri, je me rendis à Seydisfjord, ville d'importance considérable dans l'est de l'île et à 300 milles de distance d'Akureyri.

De Seydisfjord j'allai à Eskifjord, trois jours de marche, et après avoir terminé mes affaires à cet endroit, je revins à Seydisfjord, où, en attendant l'arrivée du steamer *Laura*, j'adressai une lettre au capitaine Grahame, de Winnipeg, dans laquelle je lui donnais un compte-rendu de mon voyage dans ce pays jusqu'à cette date (2 juin 1886), lettre qui est incluse dans son rapport et à laquelle je vous réfère pour tous les renseignements omis dans ce rapport.

Le 13 juin, le *Laura* arriva, et je m'embarquai pour Reykjavik, arrêtant à chaque port du nord, de l'est et de l'ouest de l'île, et rencontrant des agents à chaque endroit, tel que précédemment convenu; je rencontrai ainsi les représentants des districts que je n'avais pas eu le temps de visiter personnellement.

En arrivant à Reykjavik, je rencontrai des représentants de plusieurs districts du sud. Un homme parcourut 200 milles pour venir me voir.

Tous ces hommes ont insisté sur la nécessité pour moi de faire un nouveau voyage l'an prochain, et tous prévoyaient une très forte émigration l'été prochain, attendu que les préparatifs pour quitter l'île sont déjà commencés, se donnant ainsi toute une année pour vendre leurs animaux et effets. Ils paraissent déterminés à vendre et à tenter fortune ailleurs, et j'espère qu'on s'efforcera de les engager à venir au Canada, où un si grand nombre de leurs compatriotes ont amélioré leur condition.

Vu le peu de population de l'Islande il est peu probable qu'un fort courant d'émigration de ce pays au Canada puisse continuer plusieurs années de suite. Les membres d'une même famille qui ont demeuré ensemble dans leur pays natal, se tiennent ensemble. Les uns attendent que les autres soient prêts à partir, et alors tous viennent ensemble et s'entr'aident.

Il y a un bon nombre de ces groupes qui ont intention d'émigrer l'an prochain, ayant déjà reçu des promesses d'aide pour mettre leur projet à exécution. Ces gens formeront, je crois, une addition précieuse à notre population s'ils se décident à choisir le Canada comme leur future patrie.

Le 5 juillet, le steamer *Camæus* arriva à Reykjavik, et les émigrants s'embarquèrent de suite au nombre de 150 en tout.

Nous partîmes de Reykjavik le 5 juillet, arrêtant à six ports différents pour prendre des émigrants. Nous quittâmes Seydisfjord dans la soirée du 9, le parti comptant alors 350 personnes formant environ 60 familles, outre les hommes célibataires et 40 domestiques, tous à destination de Winnipeg.

Vingt-cinq personnes environ ont dû rester en arrière pour diverses raisons. Elles viendront à la fin de ce mois, par la ligne Allan.

Le parti se composait en grande partie de petits cultivateurs, dont les ressources s'élevaient à environ \$10 par tête.

En échangeant leur monnaie danoise en argent au Canada, je gagnai 5 pour 100 sur tous les échanges antérieurs, recevant \$5.40 pour chaque 20 kroners danois. M. Stafford, de Québec, a reconnu que c'était beaucoup mieux qu'il aurait pu faire pour les émigrants.

Relativement à notre passage sur la ligne Allan, je désire dire que nous avons été très bien traités de toute manière, et je recommanderais fortement à mes compatriotes de favoriser la ligne Allan à l'avenir.

Nous débarquâmes à Québec le 25 juillet, et nous quittâmes l'*Hibernian* le lendemain pour traverser la rivière et nous rendre à l'asile des immigrants, du côté de Québec, où l'on nous donna, gratuitement, un bon repas. M. Stafford me donna aussi des vivres pour une trentaine de mes gens qui n'avaient pas les moyens de s'en procurer entre Québec et Winnipeg.

Notre confort sur le chemin de fer Canadien du Pacifique a été passablement bon, nous avons eu quelque difficulté à nous procurer une quantité suffisante de lait pour nos enfants, et la nourriture était plus chère que sur la ligne du Grand Tronc. Cependant ces défauts disparaîtront sans doute lorsque le trafic sur cette ligne deviendra plus général.

Le voyage de Québec à Winnipeg a pris quatre jours. Nous arrivâmes dans cette dernière ville le 30 juillet, ayant fait tout le voyage d'Islande à Winnipeg en moins

de trois semaines, ce qui est le voyage le plus rapide qui ait encore été fait par des émigrants islandais. Il est aussi à remarquer que pas un seul décès n'est arrivé pendant le voyage tout entier, et l'on remarqua à Winnipeg que tous, en général, paraissaient en bonne santé.

En arrivant à Winnipeg, le capitaine Grahame reçut mes gens avec son urbanité ordinaire. Il leur aida autant que possible, fournissant des vivres à ceux qui en manquaient à leur arrivée, et leur aidant de toute autre manière, même à ses propres frais.

Le capitaine s'est toujours montré un ami sincère des Islandais, comme de fait de tous les autres émigrants, et je ne puis que souhaiter qu'il continue longtemps à occuper l'importante charge qui lui est actuellement confiée.

La Société Islandaise de Winnipeg a aussi rendu de grands services à ces immigrants, ayant trouvé de l'emploi pour tous les hommes, et elle a pris grand soin de toutes les familles.

Environ vingt familles composées de 100 personnes se sont établies avec des amis à Winnipeg; quarante domestiques ont aussi trouvé de l'emploi. Tous les travailleurs agricoles et les artisans ont été bien placés. Douze familles composées de soixante et dix personnes sont allées à l'établissement Gimli, sur le lac Winnipeg. Douze familles de soixante personnes se sont établies à Shellmouth, sur la ligne du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et six familles de trente personnes sont allées à l'établissement Argyle, dans le sud-ouest du Manitoba. Trente personnes sont parties pour le Dakota, où on leur offrait un emploi rémunérateur, avec leurs amis, pendant la moisson. La majorité d'entre eux cependant, j'en suis convaincu, reviendra au Canada à l'automne, parce qu'il n'y a aucune terres disponibles au sud de la front ère pour y établir des Islandais.

Je dois maintenant attirer votre attention sur le temps occupé pour l'accomplissement de ces fonctions. J'ai été six mois absent du pays, ce qui est un mois de plus que ne spécifiait mon contrat avec votre département en date du 9 février 1886, mais je prétends que le temps employé était nécessaire. Je suis arrivé trop tard en Islande pour travailler d'une manière efficace en moins de temps.

En vue de la difficulté qu'ont éprouvé les futurs immigrants de disposer d'une manière convenable de leurs animaux et autres effets, sans quoi ils n'auraient pu quitter leur patrie, et d'après l'expérience de la ligne Allan, la compagnie ne jugeait pas qu'il fut prudent d'envoyer un steamer en Islande avant le 1er juillet.

Il faut aussi ne pas oublier que les voyages en Islande sont lents et par fois même dangereux. Je fus obligé de parcourir le pays avec soin, afin de bien remplir ma mission, même en prenant un peu de temps supplémentaire.

Il appartient à votre département de juger si ma mission a été fructueuse. J'ai la conscience d'avoir agi le mieux que je pouvais, et je crois avoir réussi à faire une certaine impression sur le peuple de l'Islande, qui comprend parfaitement maintenant la nécessité de quitter la mère-patrie pour venir en chercher une nouvelle parmi leurs compatriotes dans ce beau Canada.

Je n'hésite nullement à dire que d'après les indications présentes il y aura une très forte émigration d'Islande l'an prochain. M. Sigfus Egmondson, l'agent de la ligne Allan à Reykjavik, porte le chiffre probable des émigrants l'an prochain, à 2,000. Je n'ai cependant pas autant d'espoir, mais je crois fermement que nous pouvons calculer sûrement qu'il viendra de 700 à 1,000 personnes si elles peuvent réunir assez d'argent pour payer leur passage.

Voici une copie certifiée d'un témoignage d'estime qui m'a été présenté par les émigrants à notre arrivée à Winnipeg, ainsi qu'une traduction de cette adresse:—

“ Nous soussignés, émigrants islandais, été de 1886, avons pleinement conscience qu'il est de notre devoir de reconnaître avec gratitude la libéralité du gouvernement canadien, pour avoir envoyé à ces frais M. B. L. Baldwinson pour nous interpréter et nous guider dans notre voyage d'Islande à Winnipeg, et nous pouvons affirmer avec certitude qu'un grand nombre d'entre nous n'auraient pas émigré à cette époque s'il n'était pas venu chez nous en Islande l'hiver dernier.

“ Pendant toute la durée du voyage M. B. L. Baldwinson s'est montré un excellent guide, qui en toute occasion a bien travaillé pour nous.

“ Il n’y a pas de doute que les Islandais qui émigreront à l’avenir en Amérique se trouveront dans une mauvaise position s’ils n’ont pas un interprète actif, et nous croyons M. B. L. Baldwinson éminemment propre à remplir cette charge.

“ Nous espérons sincèrement que le gouvernement canadien continuera d’envoyer M. B. L. Baldwinson pour guider nos compatriotes, ce qui ne peut, croyons-nous, manquer d’avoir de bons résultats.”

(107 signatures.)

M. Stafford, de Québec, fera rapport quant à la manière dont j’ai rempli ma mission, et sur l’opportunité de faire un nouveau voyage en Islande l’an prochain. Le tout, j’espère, recevra l’approbation de l’honorable ministre de l’agriculture.

J’ai l’honneur d’être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

B. L. BALDWINSON.

N° 23.

RAPPORTS SUR LES COLONIES HONGROISES, SCANDINAVES, ISLANDAISES ET ALLEMANDES.

(M. A. F. EDEN.)

WINNIPEG, 29 octobre 1886.

Colonie hongroise, township 16, rang 16, Bureau de poste de la vallée de West Huns.

Cette colonie a été fondée par le comte G. S. de Dory, qui en août 1885, amena avec lui un certain nombre de Hongrois des Etats-Unis.

Le chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest se chargea de ces gens et les établit dans le township 16, rang 16, à environ douze milles au nord-est de la ville de Minnedosa, sur Little Stoney Creek. Comme ces gens n'avaient pas beaucoup d'argent et que la saison était bien avancée, la compagnie du chemin de fer leur fournit les animaux et les instruments nécessaires pour leur permettre de partir. Il y a maintenant dix-sept familles qui ont pris des terres et tous se sont construits des maisons très confortables, et il y a maintenant dans la colonie neuf vaches, six paires de bœufs et deux ponies, des cochons, des volailles, etc. Ils ont de bons wagons, des traîneaux et des chaînes. La plupart d'entre eux ont de la terre préparée pour les semailles de l'an prochain, et ils sont très contents de leur situation. La terre dans cette colonie est de première classe, bien boisée et arrosée par le creek Stoney. Le bureau de poste de Huns-Valley est dans le centre de la colonie, et on se prépare à construire une église et une école. Plusieurs des colons attendent des amis le printemps prochain.

Colonie suédoise, Bureau de poste de Scandinavia, townships 17 et 18, rangs 17 et 18.

Cette colonie, qui est la première réserve choisie pour l'établissement de Scandinaves dans la Confédération du Canada, a été fondée dans l'été de 1885, et a depuis fait de grands progrès comme établissement important. Il y a maintenant soixante-huit colons, dont plusieurs se sont construits des maisons confortables, et ont préparé de la terre pour les semailles de l'an prochain. Le gouvernement fédéral accorda, à l'époque de l'incendie au lac de la Loutre l'automne dernier, la somme de \$1,200 pour aider à reconstruire l'asile des immigrants qui avait été incendié, et pour aider les colons qui avaient fait des pertes dans l'incendie.

Le gouvernement provincial accorda l'an dernier \$500 pour ouvrir le chemin jusqu'au lac de la Loutre, et cette année, il a accordé une nouvelle somme de \$850 pour améliorer le chemin, sur lequel travaillent maintenant les Suédois. La colonie est située à douze milles au nord de Minnedosa, ville située sur le chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et il y a maintenant un bon chemin depuis la ville jusqu'au lac de la Loutre, distance de dix-huit milles. Cette étendue est bien boisée et bien arrosée, et le sol est de première classe. Au lac de la Loutre on a tracé un emplacement de ville qui s'appelle Scandinavia. Il y a maintenant en pleine opération dans le village une scierie et un moulin à bardeaux, et M. Hemmingson a construit une grande maison de 30 par 45 pieds dont il se sert comme bureau de poste et magasin.

La colonie est sous les auspices de la Société Scandinave de Colonisation du Manitoba.

Colonie allemande de Hohenlohe, bureau de poste de Langenburg, sur le chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest.

Cette étendue de terre fut choisie par M. D. W. Riedle comme très propre à la colonisation allemande. C'est un beau pays; la terre est ondulante, bien arrosée par

des étangs et des cours d'eau, et le sol de première qualité. Il y a actuellement vingt-neuf colons; un certain nombre d'entre eux vivent ensemble pour passer l'hiver, et au printemps ils ont intention de construire des maisons sur leurs terres. Ils ont un nombre considérable d'animaux, de volailles, etc., et possèdent un bon nombre de wagons, traîneaux et instruments aratoires. Quelques-uns des colons ont fait un peu de labourage, et quelques-uns ont récolté un peu de pommes de terre cette année.

On espère que cette colonie fera de rapides progrès l'an prochain, parce qu'on attend une grande affluence d'Allemands de la mère-patrie et un bon nombre des Etats Unis.

Langenburg, à l'extrémité du chemin cette année, est situé sur la section 27, township 21, rang 21, qui est le centre de cette colonie, et deviendra probablement un point important. Un ou deux des colons se proposent d'ouvrir des magasins sur l'emplacement de ville, et à cette fin la compagnie du chemin de fer leur donnera gratuitement des lots. Le printemps prochain ils bâtiront une église, et ils sont tous bien satisfaits de l'endroit qu'ils ont choisi.

Colonie islandaise de Thingvalla, sur la ligne du chemin de fer du Manitoba et du N.-O.

Cette colonie a été fondée par M. Henry Johnson, rédacteur du journal *Leifur*, publié à Winnipeg.

A la fin de juillet 1885, M. Johnson fit un voyage dans la partie ouest de la province, partant de Winnipeg et se rendant à Minnedosa, d'où il se rendit en voiture jusqu'aux rivières au Bouleau et aux Coquilles, et traversant la rivière Assiniboine à Shellmouth, inspecta toutes les terres situées dans les rangs 30, 31 et 32, 1er méridien, et le rang 1, à l'ouest du 2e méridien.

M. Johnson choisit le township 22, dans les rangs 31 et 32, comme le plus convenable pour l'immigration islandaise, et demanda de réserver ces townships pour une colonie islandaise. Un compte-rendu de son voyage fut publié dans le *Leifur* du 7 août 1885, et 5,000 exemplaires du journal furent envoyés en Islande et quelques-uns dans les colonies islandaises dans le Dakota et le Minnesota. Il y a maintenant sur ces terres vingt-neuf colons, dont la plupart ont avec eux leurs femmes et leurs familles; ils ont construit un certain nombre de maisons et d'étables en troncs d'arbres, et sont prêts pour l'hiver. Dans le cours de l'été dernier ils ont labouré près de vingt acres sur leurs différentes terres. Il y a maintenant dans la colonie sept paires de bœufs, trente-quatre vaches, cinquante-six têtes à cornes, quatre-vingt-un moutons, treize veaux, et quatre cochons, et une quantité considérable de volailles. Ils ont coupé entre trois et quatre cents tonnes de foin pour hiverner leurs animaux, et ils sont bien munis d'instruments aratoires, ayant entre eux cinq wagons, trois charrires, une moissonneuse, un râteau à cheval, des traîneaux, etc.

Cette colonie offre une des meilleures chances qui ait encore été données aux Islandais de trouver un bon établissement parmi leurs compatriotes dans une contrée splendide, bien boisée, et dont le sol est très riche; on trouve de l'eau en creusant de 12 à 18 pieds, et le centre de la colonie est à moins de cinq milles de la station de Langenburg.

Ceux qui ont intention d'immigrer peuvent obtenir un billet direct jusqu'à la station de Langenburg, où l'agent de la colonie leur aidera à obtenir tout ce dont ils auront besoin avant de se rendre sur leurs terres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. F. EDEN,

Commissaire des terres.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 24.

CONSEILS RELATIFS AUX SOINS DES IMMIGRANTS.

(RÉV. J. F. KITTO.)

Le rév. John F. Kitto a fourni les propositions suivantes relatives à l'immigration à prix réduits :—

RECTORAT DE STEPNEY, LONDRES.

1. Il devrait y avoir une société de prêt. Je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas le gouvernement impérial ou canadien, plutôt qu'une société volontaire.

2. On devrait pourvoir d'avance aux besoins des colons. Pourquoi votre gouvernement ne bâtirait-il pas avant l'arrivée des colons des maisons, et si c'était nécessaire, exiger un loyer pour la maison jusqu'à ce qu'elle soit payée. Le gouvernement pourrait en construire un grand nombre à bien meilleur marché que les immigrants ne pourraient le faire individuellement. Ce doit être terrible d'arriver sur la prairie nue avec une femme et une famille et ne pas avoir un seul endroit pour s'abriter.

3. Il devrait y avoir une personne responsable chargée de conseiller et de surveiller les colons, attendu qu'il se perd un temps précieux et de l'argent pendant que les colons acquièrent de l'expérience. Il devrait y avoir une personne d'expérience à laquelle ils pourraient avoir recours, et qu'il regarderait comme une autorité.

4. Il est important que l'établissement soit situé de manière à ce que l'école, l'église et le pasteur soient placés au centre afin que tous puissent s'en servir.

Si votre gouvernement tentait une expérience de ce genre sur une petite échelle dans un endroit convenable, il y aurait quelque garantie qu'elle serait faite de manière à en assurer le succès, et si ce succès était une fois prouvé, il n'y a pas de moindre doute que d'autres tenteraient la même chose.

Les colons de Moosomin, bien qu'ils aient remarquablement bien réussi à mon avis, ne se composaient cependant pas des familles les plus convenables qu'on eût pu se procurer pour la vie des colons ; et quelques-uns d'entre eux étaient des personnes que j'aurais hésité à envoyer. Si vous pouviez tenter une semblable expérience avec un plus petit nombre de familles choisies, établies dans un village où l'on eût pu avoir une école et une église, je crois que vous auriez obtenu un éclatant succès.

Il semble impossible de croire qu'on ne pourrait pas trouver un moyen par lequel les terres canadiennes qui attendent des occupants pussent être mises à la disposition de la multitude de gens dans ce pays qui soupirent après des terres. Mais il est évident que le Canada doit faire plus que d'offrir gratuitement des terres, et je crois que plus les soins, la pensée, la direction et la surveillance qu'on accorde aux immigrants à leur arrivée et avant leur établissement définitif, seront grands, plus la perspective deviendra brillante, et un plus petit nombre se trouveront détournés de tenter l'entreprise par crainte des difficultés à surmonter dans un pays étranger. Dans tout le Canada j'ai trouvé que les immigrants de toutes sortes réussissaient bien, et parmi tous ceux que j'ai vus je n'ai rencontré qu'une seule personne qui ait exprimé le désir de retourner dans la mère-patrie pour plus longtemps qu'une simple visite.

JOHN F. KITTO.

No 25.

OBSERVATIONS RELATIVES AUX BOIS DURS DU CANADA PROPRES
A LA FABRICATION DES VOITURES EN ANGLETERRE.

(M. GEORGE NORGATE HOOPER, F.R.G.S., F.S.S., président de la corporation
des voituriers de Londres.)

MONSIEUR,—On pourrait demander ce qui m'a engagé à faire un voyage au Canada lorsque j'aurais pu jouir d'un tranquille congé, avec changement de scène, un repos agréable, et beaucoup moins de fatigues dans quelque pays plus rapproché. A cette question je pourrais répondre que les motifs sont assez divers. J'avais cette année fait la connaissance de plusieurs habitants des colonies par l'intermédiaire de l'exposition des Indes et des Colonies, ainsi que dans les congrès, conférences et réunions de la Chambre de commerce de Londres; j'avais de plus promis à l'un de mes fils de lui donner l'occasion de visiter le Canada avant de s'établir en Angleterre comme agent de terres, et j'avais ainsi créé une espèce de sympathie avec la colonie et ses habitants. J'avais aussi reçu plusieurs invitations d'Américains d'aller leur faire une visite, et de plus, je croyais pouvoir acquérir quelques connaissances utiles et pouvoir peut-être jusqu'à un certain point aider à nouer des relations d'amitiés et développer le commerce entre la mère-patrie et la plus rapprochée de ses grandes colonies. Avec ces espérances et ces intentions en vue, je partis d'Angleterre pour quelques semaines avec un plan bien défini et bien tracé, mais en même temps qui aurait pu être agrandi, modifié ou changé suivant les circonstances.

Muni de lettres d'introduction de sir Charles Tupper, haut-commissaire du Canada à Londres, Angleterre, pour le professeur Saunders, de London, Canada, pour le professeur Macoun, pour H. B. Small, d'Ottawa, et de la Chambre de commerce de Londres aux secrétaires des différentes chambres de commerce de Toronto, Ottawa, Montréal, Québec et Halifax, j'eus l'occasion de me procurer des renseignements sur une foule de sujets variés.

Mon temps étant cependant limité, les uns se déplaçant comme moi, quelques autres étant absents et dans un cas trop éloignés et tout à fait hors d'atteinte dans les circonstances, et de plus le temps de ma visite se trouvant dans certains cas inopportun, mes lettres d'introduction ne m'ont pas autant servi qu'elles l'auraient fait dans des circonstances plus favorables.

Je n'ai pas vu beaucoup de gros arbres, comme j'avais l'habitude d'en voir en Angleterre, excepté dans le jardin public de la jolie ville de New-Haven, aux Etats-Unis. Je ne devrais pas dire que j'ai été désappointé, car au Canada et aux Etats-Unis, pendant un grand nombre d'années, les colons et les cultivateurs ont considéré les arbres de haute futaie comme leurs mortels ennemis, et s'en sont débarrassés par tous les moyens possibles. Cette destruction en grand a été poussée si loin qu'on ne trouve les bons arbres propres à la construction et de valeur commerciale que dans les endroits éloignés de la civilisation; c'est-à-dire dans les forêts primitives du Canada. Les bois que nous importons maintenant de nos colonies ou de pays étrangers proviennent en réalité d'arbres sauvages ou d'arbres qui ont poussé naturellement et ont atteint leur grosseur sans soin ni culture. Une grande partie du bois que j'ai vu pousser dans les forêts d'Europe et du Canada est de qualité si inférieure qu'il n'est propre qu'au chauffage, et c'est pour cette seule fin que l'on cultive la majeure partie du bois dans les diverses parties de l'Europe. Quelques-uns de nos arbres de haute futaie en Angleterre sont cultivés et soignés d'une manière toute particulière; je n'ai vu nulle part une aussi grande proportion de bons et beaux arbres propres à la construction et l'ornementation qu'en Angleterre; ici on les plante en parcs, en haies, et sur des fermes, quelques fois seuls, quelques fois en ran-

gées bien marquées, quelques fois en groupe; mais les arbres anglais sont rarement, s'ils le sont jamais, plantés en forêt.

Plantés de cette manière, ils subissent pleinement l'influence de la lumière, du soleil, de la pluie et des tempêtes, et jouissent de bon air en abondance; ils étendent leurs branches, poussent lentement, et leur bois devient dur et flexible; d'un autre côté les arbres qui poussent rapprochés les uns des autres en forêts ne reçoivent que peu de soleil et de lumière sur leur tronc, peu d'air frais, ou l'influence fortifiante du vent, de la pluie et de la tempête.

Je prétends qu'au moyen de sylviculture scientifique, les arbres de haute futaie peuvent être cultivés et par là améliorés en qualité de la même manière que par une culture scientifique et soignée. l'on peut améliorer, et rendre meilleurs, et partant d'une plus grande valeur, les fleurs, les fruits, les légumes et tous les produits de jardin et de ferme; le succès partiel qui a couronné la culture partielle nous encourage à croire, et même nous assure qu'avec de meilleures méthodes on obtiendra de meilleurs résultats: *Artis natura durabit.*

L'établissement d'écoles supérieures et élémentaires de sylviculture en Angleterre et dans ses colonies, rendrait d'excellents services aux propriétaires fonciers, ainsi qu'aux manufacturiers qui ont besoin de beaux bois sains pour leurs ouvrages; et le public en général ne manquera pas de retirer un bénéfice, puisqu'il aurait de bons articles de provenance et de fabrique britanniques, gardant ainsi l'argent du pays pour payer ses propres loyers, impôts et taxes, au lieu de l'envoyer à l'étranger payer ceux des autres peuples qui profitent maintenant de notre insigne négligence en ne tirant pas tous les bénéfices de nos ressources multiples.

Ayant soigneusement lu les témoignages produits devant le comité de la Chambre des Communes en 1885-86, sur l'utilité des écoles de sylviculture, sur les avantages d'en établir une ou plusieurs en Angleterre et en Ecosse, j'étais prêt à croire qu'il devait y avoir un fort gaspillage dans les forêts et les produits des forêts sans une administration soigneuse et systématique.

Je n'étais cependant pas prêt à voir et à entendre parler d'un gaspillage en grand et sans discernement, probablement comme sacrifice préliminaire et nécessaire à la production du bois, mais gaspillage tout de même. Il peut se faire que bon nombre d'arbres laissés à eux-mêmes sans soins et sans culture, ne sont bons qu'à faire du combustible; et il peut se faire que des arbres propres seulement pour les fins de cuisine et de chauffage, aient leur valeur, mais tout gaspillage inutile devrait être évité comme perte pour la colonie. On admettra de suite que ce qui peut être une petite perte individuellement devient une forte perte nationale lorsqu'on la multiplie par des dizaines de milliers, et il est évident que le Canada souffre actuellement de cette manière.

Dans plusieurs endroits on semblait voir les arbres avec autant de crainte que la peste ou la famine, et vouloir s'en débarrasser à tout prix, en les abattant, les brûlant, les faisant sauter, pourrir, etc., et il y a des districts qui semblent porter les traces d'une sorte de haine contre les arbres, haine qui laisse derrière elle sur la terre des cicatrices, et des plaies, qu'on peut tolérer à la lumière du soleil, mais qui doivent être tristes, sombres et repoussantes par un temps sombre, pluvieux ou brumeux.

D'après l'expérience de la Suisse, de l'Italie, de la France, de la Norvège, de l'Angleterre et d'autres pays, il est devenu évident et il a été prouvé que les arbres sont les amis de l'homme et non pas des ennemis qu'il faut détruire par tous les moyens, bons ou mauvais; car ils modèrent et égalisent la pluie, la température, le climat et favorisent l'écoulement égal et sûr des rivières. Ils protègent les moissons et les animaux contre l'âpreté et la violence des vents et des tempêtes, et offrent aussi un refuge aux oiseaux et aux animaux nécessaires pour détruire les insectes nuisibles, et fournissent ombre et abri à l'homme.

Les arbres majestueux qu'on voit en Angleterre dans les parcs et les haies, ne sont pas seulement un ornement par eux-mêmes, mais donnent un cachet de beauté au pays, pour ne rien dire de la belle qualité du bois contenu dans leurs troncs massifs, auxquels la pluie, le soleil et l'air ont un libre accès; leur beauté même est

ependant un piège pour leurs propriétaires, à moins qu'ils ne soient imbus de l'esprit mercantile de l'époque et ne soient portés à retarder, et de fait retardent de les abattre pendant leur croissance, surtout s'il y a dans l'affaire des dames qui vénèrent la vieille et sentimentale ballade anglaise "*Woodman, spare that tree.*" (Bûcheron, épargne cet arbre.) Cette raison et d'autres s'unissent pour laisser pourrir sur pied une forte proportion de splendides arbres de haute futaie, et qui en fin de compte n'ont aucune valeur quelconque, ne rapportant même pas assez pour payer les frais d'abattage et d'enlèvement.

Ainsi l'on passe d'un gaspillage à un autre d'un genre tout différent suivant les pays et les circonstances.

Les témoignages montrent qu'avec une administration habile, comme celle qui deviendrait générale si l'on établissait et entretenait de bonnes écoles de sylviculture — écoles qui formeraient des gardes-forestiers d'expérience dans différents genres, des districts qu'on ne peut cultiver avec profit comme fermes, pourraient rapporter de beaux bénéfices en bois, et peut-être en fruits, avec une surveillance expérimentée et utile.

Si l'intelligente prévoyance du gouvernement britannique a pu tenter cette épreuve dans les Indes et s'il est probable qu'on vienne à la considérer avantageuse en Angleterre, où la culture du bois ne s'est pas faite jusqu'à présent dans les meilleures conditions de succès, combien ne serait-elle pas plus avantageuse dans une contrée comme le Canada, qui est couverte d'immenses forêts naturelles qu'on pourrait rendre hautement productives et plus profitables avec une administration scientifique.

Ces volumes de témoignages dont je viens de parler, méritent la peine d'être feuilletés par les marchands de bois et toutes les personnes s'occupant de la croissance des arbres, ainsi que par ceux qui se servent de bois dans leurs manufactures, car il est du devoir des gens de tous les pays de se servir de leurs produits naturels avec prudence et discrétion, en évitant le gaspillage et en en faisant le meilleur usage possible pour le bien-être général.

Trouvant que le professeur Saunders, à qui était adressée ma première lettre d'introduction, était absent de chez lui à London, Canada, je revins sur mes pas, une soixantaine de milles par le chemin de fer jusqu'à Chatham, où je visitai les scieries de bois dur de MM. Van Allen et Cie. Je trouvai de beaux échantillons de chêne qu'on coupait et qu'on équarriait pour des fins spéciales; mais on paraissait avoir de la difficulté à disposer des dosses et des planches extérieures. Ces planches, si elles sont de bonne qualité, pourraient être sciées en barres droites, empaquetées dans des caisses grossières et envoyées à Londres, Angleterre, à peu de frais, pour servir dans plusieurs métiers; si on les assortissait suivant la qualité et si on les marquait d'une manière qui serait comprise et par le vendeur et par l'acheteur, elles se vendraient facilement aux encans de voitures qui ont lieu toutes les quinze semaines au *Baker Street Carriage Bazaar*; à Londres, si on pouvait les envoyer saines et sèches, tant mieux; mais dans tous les cas le bois devrait être de bonne qualité marchande, propre pour les fins de manufacture, et vaudrait bien les frais d'emballage et de transport. Les fabricants américains envoient sur le marché anglais des rais séchés qui commandent de bons prix, et je ne vois pas pourquoi ce bois perdu qui ne produit actuellement rien, ne se ferait pas de la même manière un chemin jusque dans nos ateliers.

J'ai visité plusieurs cours à bois à London, à Chatham, à Ottawa, Aylmer, Hull, New-Edinburgh, mais à un seul endroit, (chez M. Cormier) à Aylmer, j'ai vu du bois dur propre à la construction des voitures, et encore faudrait-il que des personnes compétentes en examinent de grandes quantités avant de trouver des bois de belle et convenable qualité.

Lorsque l'élasticité est une qualité essentielle, les arbres devraient être abattus dans leur jeunesse ou l'âge moyen, lorsque cette qualité se trouve naturellement dans la forêt, car il en est des arbres comme du corps humain, et l'on doit chercher l'élasticité dans la jeunesse et l'âge moyen, et non pas en pleine maturité ou dans la vieillesse.

Pour économiser le poids, le transport, le fret, etc., il est désirable de convertir les arbres en planches, comme le font en Angleterre les marchands de bois, qui le débitent à l'endroit ou près de l'endroit où il pousse, pour éviter toute dépense inutile.

De plus, après le débitage en planches, il faut bien prendre garde d'éviter une autre cause de perte en laissant le bois se fendre; pour les meilleures et plus dures qualités le bois est beaucoup plus exposé à se fendre en séchant; à moins qu'on ne prévienne cela et l'empêche il peut se produire un gaspillage et une perte de 20 pour cent lorsqu'il est parfaitement séché. Des échantillons ont été envoyés à M. John Dyke, l'agent du gouvernement canadien à Liverpool, pour être expédiés au département de l'agriculture à Ottawa, montrant comment les divers bois dont les fabricants de voitures se servent en Angleterre sont protégés au moyen de crampons de bois fortement cloués sur l'extrémité de tous les madriers et planches d'un pouce ou plus d'épaisseur, et de la grosse toile passée à la colle et enduite de grosse peinture sur les minces planches servant pour les panneaux.

Avec du bois ainsi préparé et soigneusement manié pendant le transport il y a peu de dommage ou de perte à craindre, et ainsi le prix peut s'établir d'une manière avantageuse et pour le vendeur et pour l'acheteur; car on devrait éviter toute perte inutile afin que les relations entre le producteur et le consommateur soient plus étroites pour leur avantage mutuel.

Un procédé de second séchage ou séchage artificiel paraît très en vogue dans les Etats-Unis outre le système actuel de séchage du bois en plein air; aussi, bon nombre de fabriques que j'ai visitées avaient-elles des chambres chaudes et des compartiments et boîtes de séchage dans lesquels on garde le bois sec débité pendant plusieurs jours avant d'assembler le cadre d'une manière définitive; c'est probablement une bonne précaution pour les objets fabriqués en bois et destinés à supporter la grande chaleur de l'été dans quelques-uns des Etats; mais le procédé est poussé encore plus loin dans certains cas, comme par exemple dans la grande fabrique de la célèbre compagnie de wagons de chemins de fer Pullman, à Pullman, près de Chicago. Là, le bois est exposé à l'influence de la vapeur pendant plusieurs jours dans des compartiments fermés afin d'enlever la sève; après un certain nombre d'heures, on arrête la vapeur et l'on introduit un courant d'air chaud, l'humidité étant emportée au moyen d'un appareil d'aspiration. Les experts scientifiques prétendent que c'est la sève du bois qui le fait tôt ou tard se gâter, parce qu'elle contient certaines proportions d'amidon de sucre ou de sirop suivant la nature de l'arbre. Dans des conditions plus ou moins favorables elle a une tendance à fermenter, change de caractère et se gâte, en emportant avec elle les parties fibreuses du bois. Si la vapeur et l'air sec enlèvent en réalité les éléments de pourriture et de dissolution et si les cellules qui contiennent la sève se ferment étroitement, le dépérissement est retardé et devient impossible. A tout événement, les matériaux et la main-d'œuvre de ces magnifiques et ingénieux wagons Pullman laissent peu à désirer, et si ce procédé américain a autant de mérite que ses inventeurs et ses agents le prétendent, ce sera pour les fabricants d'articles en bois le commencement d'une nouvelle ère, dont un bon nombre se réjouiront. Le procédé a déjà été introduit en Angleterre, et avant quelques années nous connaissons l'expérience de ceux qui en auront fait l'épreuve.

A Sainte-Catherine, près de Niagara, j'ai trouvé une branche prospère d'une compagnie américaine pour la fabrication de roues, et il est probable qu'avec du soin et de l'esprit d'entreprise, ces opérations pourront s'étendre, et que d'autres fabriques seront créées pour fournir à la demande de bonnes roues en Angleterre.

En recevant l'aide du gouvernement canadien par l'entremise courtoise de M. H. B. Small, du département de l'agriculture, et de ses collègues à Ottawa, j'ai eu l'occasion de voir l'entreprise, l'industrie, l'habileté et la rapidité de travail de quelques-uns des principaux marchands de bois et de leurs aides dans cette riche industrielle, Ottawa.

A l'une des principales scieries, de gros troncs d'arbres étaient facilement tirés de la rivière près de la Chaudière, et presque uniquement par la force de l'eau judicieusement appliquée à cette fin, ils étaient posés sur de grandes plateformes, le tout surveillé et dirigé par un contre-maître, placé de telle manière que son œil embrassait

tout ce qui se faisait ; et l'on m'informa après avoir vu faire le sciage et la grande masse de bois mue par des machines, apparemment avec autant d'aise qu'une nourrice habile tourne un petit enfant, qu'un gros arbre peut être débité en soliveau d'une épaisseur et d'une longueur donné à une moyenne de huit minutes par tronc d'arbre.

Naturellement il y a beaucoup de rebuts dans ces billots, et des hommes et des gargons doivent être bien actifs pour les enlever afin d'empêcher les embarras et les retards.

Les plus gros rebuts sont rapidement convertis en seaux au moyen d'une machine bien ingénieuse. Ceux qui ne peuvent servir pour les seaux sont employés par une fabrique d'allumettes voisine qui utilise les petits morceaux à part l'écorce et le bois qui y adhère et la sciure.

Mais il y a de la perte qui cause beaucoup d'embarras malgré l'emploi de tous les rebuts, et cette perte tombe dans la rivière où elle s'entrelace en formant des battures, des bancs et des obstacles qui causeront à l'avenir des difficultés et des troubles auxquelles devra parer la municipalité ou le gouvernement.

Il y a un bon nombre d'années, quelques marchands français découvrirent un fort gaspillage en Angleterre. On pouvait obtenir d'immenses quantités de poussière de charbon aux mines presque pour rien ; ils s'en assurèrent, la mélangeant avec quelque composé simple, ils la comprimèrent en morceaux ayant forme de briques, et s'en servent beaucoup maintenant pour chauffer les fournaies de leurs machines à vapeur. Je recommanderais de comprimer et de convertir en charbon de bois, la sciure, les copeaux etc., qui obstruent maintenant le cours des eaux, et de l'envoyer en Angleterre, où ce combustible est précieux et nécessaire dans plusieurs industries, surtout pour ceux qui travaillent les métaux ; son usage pourrait être indéfiniment étendu, si l'on pouvait compter sur un approvisionnement régulier et abondant à un prix modéré.

Une abondance de charbon de terre à bon marché dans plusieurs parties de l'Europe permettrait aux gens d'exercer plusieurs métiers qui ne peuvent prospérer sans ce charbon. Le charbon de terre canadien pourrait combler une lacune en Angleterre et aider à établir et développer diverses branches d'industries profitables qui sont aujourd'hui négligées à cause du manque de ce charbon.

L'Angleterre compte en grande partie sur la Suède pour ses "allumettes de sûreté," où l'on paraît utiliser une qualité inférieure de bois, par suite peut-être d'un procédé perfectionné de fendage, et les allumettes suédoises ont de plus l'avantage d'être des "allumettes de sûreté" qui ne s'allument qu'en les frottant sur la surface des boîtes spécialement préparées à cette fin. Il me semble que c'est un commerce qui devrait naturellement appartenir au Canada, et il ne faut probablement qu'un peu de tact, d'énergie et de persévérance pour l'accaparer.

Dans certaines parties du Canada je fus surpris, et même péniblement étonné du manque de soins qu'on prend en apparence pour éviter le risque de mettre le feu aux fabriques et aux ateliers. Dans bien des cas, j'ai vu des forges installées sur des planchers en bois, avec plafonds aussi en bois. Je n'avais jamais vu en Angleterre ou en Europe de risques aussi hasardeux de communiquer le feu aux maisons. Invariablement, chaque fois que j'en faisais la remarque, le propriétaire, l'occupant ou le gérant souriait, et réfutait l'objection en disant " Il n'y a pas de danger, nous avons toujours fait la même chose." En Angleterre, heureusement pour nous d'autres idées prévalent. Espérons qu'elles se répandront ; que nos amis du Canada ne seront pas toujours obligés de tenir le harnais sur le dos de leurs chevaux dans leurs admirables stations de pompes à incendie, prêts à partir à moins de trente secondes d'avis, de crainte que la vie de quelque voisin ou de quelque cher ami ne soit sacrifiée dans un genre de mort des plus terribles.

Permettez-moi ici de parler de l'effet d'une bonne législation sociale et domestique. Me promenant dans Hamilton, mon cocher me dit : " Hamilton est un endroit très prospère, monsieur, on est très strict ici au sujet des boissons " ; c'est la boisson qui rend et maintient un pays pauvre."

J'ai eu l'occasion de lire un extrait de la loi qui défend le jeu dans les voitures de chemin de fer au Canada ; si l'on pouvait mettre en vigueur un semblable règlement

sur les steamers qui traversent l'Atlantique, un bon nombre de jeunes émigrants ou voyageurs à l'aise conserveraient le contenu de leur bourse pour leur propre usage, au lieu d'enrichir les joueurs et gens par état, qui hantent les steamers océaniques à la recherche constante de jeunes dupes.

Je me suis efforcé, bien imparfaitement, je le sais, de lancer quelques idées, allusions et conseils qui tourneront peut être à l'avantage mutuel des habitants des colonies et de la mère-patrie ; si le temps me l'eût permis, j'aurais pu pousser plus loin mes recherches, mais si, en ma qualité de membre du conseil de la Chambre de Commerce de Londres, je puis aider à encourager le commerce et des relations amicales et profitables entre la capitale de l'empire et une colonie aussi loyale et aussi patriotique que le Canada, je n'aurai pas entièrement fait en vain un voyage de près de 9,000 milles en six semaines.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEORGE N. HOOPER.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 26.

RAPPORT SUR LE CANADA COMME CHAMP D'IMMIGRATION ALLEMANDE.

(MR WALTER S. ABEL.)

BERLIN, PRUSSE, 10 août 1886.

MONSIEUR,—J'arrivai à Ottawa le 12 février 1885, ayant fait un engagement avec le gouvernement fédéral de visiter le Manitoba et le Nord-Ouest canadien en vue d'y attirer l'immigration allemande, et de faire un rapport à ce sujet dans la presse allemande. Après avoir passé plusieurs mois à Ottawa, je continuai ma route vers le Manitoba par le chemin de fer Canadien du Pacifique et la route des lacs, pour mettre mon projet à exécution. Le premier arrêt eut lieu à Port-Arthur, où M. McGovern, agent du gouvernement fédéral, eut la bonté de se constituer mon guide pendant mon séjour à cet endroit. La position de Port-Arthur—à la tête du lac Supérieur, entouré d'un riche district minier, et une étendue presque illimitée de terres agricoles, à peu de distance—devra assurer un bel avenir à la ville. La richesse minérale de cette région paraît être le principal intérêt de la population. L'or, l'argent, le cuivre, etc., abondent, et l'on trouve plusieurs riches réclamations dans le voisinage de la ville. Comme on me l'a dit, les mines ici sont encore dans leur enfance, et il ne manque que du capital pour développer les trésors miniers. Il serait peut-être bien avantageux d'attirer l'attention des capitalistes allemands sur ce district. De fait, nos capitalistes allemands désirent beaucoup maintenant placer des fonds dans les pays transatlantiques, tandis qu'il y a quelques années, on avait beaucoup de préjugé contre les placements de ce genre. M. McGovern a eu la bonté de m'amener visiter un des palais flottants que possède la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour faire le service des voyageurs entre Port-Arthur et Owen-Sound. J'ai été surpris du confort qu'offrent ces steamers aux voyageurs de première classe, aussi bien qu'à ceux d'entrepont; ces derniers surtout jouissent de beaucoup de confort comparé à ceux d'entrepont sur les steamers océaniques. Mais règle générale, je crois qu'il sera plus commode pour les immigrants de choisir la route directe par chemin de fer afin d'éviter le changement de wagons. Il y a très peu de terre agricole de valeur près de Port-Arthur, le pays étant rocheux.

De Port-Arthur je me rendis à Winnipeg, la capitale de la province du Manitoba, qui produit tant de blé. La terre des deux côtés de la ligne est couverte de courtes broussailles et paraissait bien sèche. En approchant de la capitale le sol se change en un riche sol de prairie, dont la fertilité a valu au Manitoba la renommée d'être une des meilleures contrées du monde pour la production du blé. Après avoir voyagé un jour et une nuit j'arrivai à Winnipeg, où j'avais intention de passer quelques jours pour obtenir des renseignements sur les affaires d'immigration. Winnipeg est le point central pour l'immigration, d'où les colons partent pour leurs nouvelles demeures dans le Nord-Ouest. C'est donc le meilleur endroit pour se procurer une opinion sur l'immigration au Canada. Je rencontrai plusieurs immigrants qui s'étaient établis dans la cité il y a quelques années, et qui étaient déjà à leur aise. Naturellement j'ai pris un intérêt tout spécial aux immigrants allemands, dont un grand nombre habitent Winnipeg. Ce sont des garde-magasins à l'aise, et bien qu'en pays étranger ils restent attachés à la mère-patrie. Le meilleur temps pour fonder des établissements paraît être au printemps.

Un juif, fondateur d'un établissement israélite, me parla avec enthousiasme de ses succès. M. Reidle, le fondateur de la colonie allemande dans les Territoires du Nord-Ouest, appelée la Nouvelle-Alsace, a très bien réussi dans son entreprise, et les familles allemandes établies dans son district, sont une bonne annonce pour le pays.

Dans le voisinage de Winnipeg j'ai vu de beaux jardins potagers, où poussent toutes sortes de légumes. Les jardiniers sont en majeure partie des Européens qui gagnent de beaux bénéfices sur leurs propriétés de quelques acres.

De Winnipeg j'allai à Brandon, situé au milieu d'une région à blé passablement colonisée. L'Assiniboine relie cette place avec l'intérieur du Nord-Ouest, ce qui aidera, sans doute, à lui donner une importance commerciale à l'avenir. J'ai visité quelques fermes près de Brandon. Les bâtiments et dépendances de ferme étaient solidement construits, et en cela indiquaient un grand avantage sur les demeures des cultivateurs américains dans les Etats de l'Ouest. Le sol est une terre glaise de couleur noire foncée, mêlée d'une forte proportion de matières organiques. Elle est si riche qu'on n'emploie encore que très peu d'engrais. La manière de cultiver est des plus simples, et nos cultivateurs qui sont habitués à un système de culture passablement compliqué seraient surpris de voir cela. Le labourage de temps à autre, la semence et la récolte, forment la principale occupation de l'heureux cultivateur du Nord-Ouest. J'ai compté sept lieues automatiques en fonction, mues la plupart par la vapeur. Cela donnait au pays une apparence très active. Les cultivateurs, bien que satisfaits, en somme, de leurs terres, se plaignaient des récoltes, qui étaient légèrement endommagées par la gelée. Les gelées hâtives sont un des grands désavantages du pays. Cependant ce désavantage disparaîtra, lorsqu'on saura quelle espèce de blé n'est pas endommagée par le froid. J'ai appris que l'introduction du blé de Russie serait bien désirable. Presque toute la terre dans cette région est prise, et les nouveaux arrivants sont obligés de chercher des établissements dans les montagnes de la Tortue ou plus loin dans l'intérieur. Un certain nombre de familles allemandes se sont établies dans les montagnes de la Tortue, et paraissent bien réussir. Quittant Brandon je me rendis vers l'ouest jusqu'aux territoires. Je me suis arrêté à plusieurs endroits d'une importance spéciale par leurs ressources agricoles. En somme le sol est bon, bien propre à la culture du blé et de l'avoine, et dans plusieurs endroits du pays il y a d'excellents pâturages pour les animaux.

Le Manitoba et le Nord-Ouest canadien comme champ d'immigration allemande ont de grands avantages sur les Etats-Unis et l'Amérique du Sud :

1. Grand choix à bon marché d'excellentes terres pour les fins agricoles.
2. Le climat sain, approprié à la race allemande.
3. L'état affermi des affaires du pays et la solidité de son gouvernement.
4. La conservation de la nationalité allemande.

L'état florissant des établissements allemands, tant dans l'Ontario que dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, montre que les Allemands se tirent d'affaire dans ce pays, et atteignent le but qui les engage à quitter la mère-patrie, savoir, trouver l'indépendance. La position géographique du Canada,—où l'on arrive après un voyage de dix jours d'Allemagne—constitue un autre avantage, elle rend plus faciles les communications constantes avec l'Allemagne bien plus que l'Australie ou l'Amérique du Sud. Les émigrants qui se rendent au Canada ne sont pas obligés de renoncer complètement à la mère-patrie.

Prenant en considération tous les avantages du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, on peut recommander le Canada en bonne conscience comme champ convenable pour l'immigration allemande. La perte des gens, de leur travail et de leur capital, que subira l'Allemagne, devra lui être rendue de quelq' autre manière, si le Canada désire obtenir une forte immigration allemande. La balance de cette perte peut être compensée à l'entière satisfaction de l'Allemagne par une forte exportation d'articles de fabrication allemande.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WALTER S. ABEL.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa

No 27.

RAPPORT SUR LA COLONIE DE LA NOUVELLE-ALSACE, DANS LE
NORD-OUEST.

(M. D. W. RIEDLE.)

WINNIPEG, 30 novembre 1885.

MONSIEUR,—Treize familles sont établies sur le sol de cette colonie. Une veuve, un veuf et cinq célibataires, qui composent le reste, se rendront dans le pays au printemps. Ceux qui demeurent dans ce pays ont écrit de bons rapports au pays natal, et il en résulte que plusieurs amis et parents ont décidé de se joindre à la colonie au printemps. J'ai reçu moi-même les demandes de renseignements de plus de 250 familles, et j'espère les faire venir au printemps.

De plus, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai réussi à jeter les bases d'un nouvel établissement Mennonite, à la demande de plusieurs Mennonites. M. David Nuger et M. Gerhard Friesen, vinrent avec moi au Nord-Ouest en novembre, et ils ont choisi pour eux comme nouvel établissement le township 20, rangs 30 et 31, et township 21, rang 30. Les townships sont au nord de Moosomin, à l'ouest de l'Assiniboia. Les Mennonites ont déjà écrit des lettres à leur ancienne-mère patrie, et j'ai reçu les adresses de six familles qui viendront certainement au printemps.

Quelques modestes qu'aient été mes succès dans cette affaire, elle a cependant exigé beaucoup de patience et de persévérance ; d'autant plus que j'avais à cœur de pourvoir à tous les besoins des Allemands qui n'avaient pas les moyens de prendre des terres ; et je ne puis négliger de dire que j'ai dépensé pour cette affaire du temps et des moyens auxquels ma famille aurait eu plus de droits.

Quant à ce qui a rapport à la station locale d'immigration, mes amis et moi ne pouvons que remercier MM. Grahame et Ohlen de leur amicale attention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. W. RIEDLE.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 28.

ETABLISSEMENT D'ENFANTS DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK.

RAPPORT D'UNE VISITE DE MADEMOISELLE SLIMAN AU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DANS L'ONTARIO.

(Communiqué au ministre de l'agriculture).

GLASGOW, janvier 1887.

En faisant un bref rapport de ma visite au Nouveau-Brunswick et dans l'Ontario, je trouve qu'il n'est pas très facile de choisir et de résumer tout ce que je désirerais vous faire savoir.

Je partis le 12 octobre de Liverpool, par le steamer *Garthaginian*, à destination d'Halifax, amenant avec moi 13 filles et 9 garçons.

Notre voyage fut orageux et ennuyeux, mais nous arrivâmes sains et saufs le 23 octobre. Sans perte de temps nous prîmes le train, et après un voyage de douze heures dans des voitures confortables, nous arrivâmes à destination à Saint-Jean, N.-B., le dimanche, 24 octobre.

M. Gardner, l'agent d'immigration, nous attendait à la gare et nous conduisit à une pension bourgeoise. Dans le cours de la journée, l'honorable John Boyd, madame Boyd, et le rév. M. Bruce vinrent nous voir, et il fut convenu que nous irions à l'église Saint-David, le soir. Des livres d'hymnes furent déposés pour nous sur les premiers bancs, et l'on nous reconnut publiquement dans le service d'actions de grâce. Après que tout fut fini un bon nombre de personnes de la congrégation s'avancèrent, non pas seulement pour voir les fraîches et jeunes figures écossaises, mais pour nous tendre la main en signe de bienvenu.

Le journal du lendemain matin publia sur notre arrivée un article qu'un grand nombre de personnes ont dû lire, parce qu'aussitôt après le déjeuner, les habitants de Saint-Jean et du voisinage nous assiégèrent pour avoir soit un garçon soit une fille. M. Gardner était là avec une longue liste de ceux qui avaient antérieurement fait une demande, et il me guida. A la fin du second jour, toute ma compagnie avait été distribuée, et la plupart étaient partis. Six filles furent placées à Saint-Jean, à des gages de \$3 à \$5 par mois. Les autres furent envoyées dans les districts ruraux éloignés de 20 à 100 milles. Les garçons furent tous placés chez des cultivateurs; deux garçons et une fille furent adoptés. Mais ma contribution d'émigrants ne fut qu'une "goutte d'eau dans la mer," car il reste environ 150 demandes qu'on n'a pu satisfaire, et l'agent m'assura que 500 demandes m'attendraient encore le printemps prochain.

J'eus alors le loisir de faire connaissance avec les bonnes gens de Saint-Jean, et j'ai trouvé la tâche facile et agréable. Le gouverneur de la province, sir Leonard Tilley avec lady Tilley, étant en visite chez l'honorable M. Boyd, eurent la bonté de m'inviter à dîner avec eux, et avec l'honorable M. Bowell, d'Ottawa, et autres. J'ai trouvé que le gouverneur était un homme supérieur, très aimable et d'accès facile. Il était prêt à m'entendre parler sur ma mission, et paraissait disposé à la regarder avec faveur. On me suggéra de visiter la capitale, Frédéricton, et d'avoir une audience avec le gouvernement. Effectivement je m'y rendis la semaine suivante, et l'on me remit un billet du procureur général me demandant d'avoir une entrevue avec un comité du conseil exécutif. Je m'y rendis et leur contai mon histoire. Je leur donnai des détails sur nos écoles, leur administration, la longueur et le genre d'éducation que les enfants y reçoivent, le nombre et le succès obtenu par l'émigration de quelques-unes de nos filles à Ontario. Je parlai aussi de la conférence des directeurs de nos écoles écossaises en août dernier, et de leur empressement à encourager notre projet d'émigration s'il était convenablement lancé; je parlai des besoins du Nouveau-Brunswick, avec sa faible population, et je soumis que vu qu'on dépensait de l'argent

en Ecosse pour l'éducation et l'instruction de ces enfants afin de les rendre propres au travail dans les colonies, l'argent du Nouveau-Brunswick devrait être appliqué à la construction d'une maison de refuge pour la distribution des enfants à leur arrivée à Saint-Jean, ou un surintendant résiderait en permanence (comme dans l'Ontario), et s'occuperait des enfants en correspondant avec eux, ou en les visitant, ou de toute autre manière. Un semblable arrangement consoliderait nos travaux et ferait établir les enfants d'une manière permanente dans leur province. Après m'avoir écouté patiemment, l'honorable M. McLelan m'assura que "le gouvernement étudierait sérieusement l'affaire." Je ne puis dire si l'on accordera ou non de l'argent pour cette fin, mais de diverses manières ma visite à Frédéricton pourra encore porter des fruits.

Le reste de mon temps, à Saint-Jean, fut occupé à visiter les enfants que j'avais placés et qui se trouvaient à ma portée. Je les trouvais tous bien partis, satisfaits et joyeux. Je trouve bien heureux les trois qui ont été adoptés. Il y avait dans la même maison un garçon et une fille. Le nouveau père, un très respectable cultivateur, semblait, ainsi que sa femme, vouloir faire tout en leur pouvoir pour les enfants. J'y passai la nuit. Mary et Willy s'assirent à table avec nous, et étaient traités de toute manière comme des membres de la famille. Je ne me suis pas étonnée qu'ils aient versé des larmes en me disant adieu. L'autre cas d'adoption était même encore plus intéressant, le père ayant adopté un garçon anglais, il y a seize ans, et l'élevant comme son fils. C'est maintenant son associé en affaires, il vient de se marier et de s'établir dans sa propre maison. Aussi, sans crainte, lui ai-je remis un autre garçon, espérant que plus tard on dirait la même chose de lui. Le Rév. M. Bruce me rendit de grands services en prenant l'adresse de tout mon troupeau, offrant de visiter ceux qui étaient dans la ville, et promettant de se mettre en communication avec les ministres des districts ruraux où les autres étaient placés, afin de leur demander de la surveillance pastorale. J'ai cru que c'était la meilleure et la seule surveillance que nous puissions avoir à présent, et je suis reconnaissante de la promesse qu'il m'a faite.

Mon impression du pays est très favorable. La terre est ondulante, bien arrosée, et fertile ; les cultivateurs sont intelligents et vivent d'une manière confortable. De fait les privilèges sociaux, d'éducation et religieux à Saint-Jean sont semblables à ceux de notre propre pays.

D'après tout ce que j'ai vu, je ne puis imaginer de meilleur débouché pour nos enfants, et je ne puis désirer pour eux de meilleur point de départ, étant certaine que si nous envoyons des enfants dressés, industriels et pleins d'espoir, et si nous les plaçons avec discernement, leur avenir sera assuré.

Je saisis ici l'occasion de reconnaître les services de M. Boyd, le premier de tous, ainsi que ceux de M. Cruickshanks, du rév. M. Bruce, de M. Collier et de M. Gardner, et je me rappelle avec plaisir le noms du Dr Berryman, du Dr McCrae, de M. Murdock et de M. Ellis, ainsi que des dames que j'ai rencontrées et qui m'ont reçu avec tant d'hospitalité.

Après avoir passé trois semaines au Nouveau-Brunswick, je partis pour l'Ontario. Je fus accompagnée jusqu'au train par M. Boyd, M. Cruickshanks et M. Collier, bien que l'heure fut avancée (11 heures). En disant adieu à ces amis je sentais que tout le succès de ma visite étaient grandement dû à leur aide, à leurs conseils généreux. J'étais arrivée étrangère, mais ils m'avaient reçue et traitée en amie, et m'avaient aidé avec bonne volonté.

Après un long voyage de deux jours et deux nuits en chemin de fer, j'arrivai à l'asile Marchmont, à Belleville, où mademoiselle Bilbrough me souhaita la bienvenue. Dans ses livres je trouvais les renseignements les plus exacts sur toutes les filles que nous avons envoyées les années passées. La plupart étaient placées dans des endroits si éloignés qu'il m'a été impossible de leur faire visite en hiver, et avec le peu de temps que j'avais à ma disposition. Cependant j'ai pu en voir 24, et je les ai trouvées à leur aise, fréquentant les églises et dans plusieurs cas membres de l'église et s'efforçant de mener une vie chrétienne. Plusieurs étaient mariées.

Ce fut un temps de joie et de plaisir pour elles comme pour moi. Leurs questions au sujet des écoles où elles avaient été élevées étaient des plus intéressantes.

Me rencontrer semblait leur rappeler les jours d'autrefois, avec toute leur vivacité, elles faisaient un retour sur le passé et en jouissaient, tandis que je leur rappelais d'autres scènes plus récentes et différentes, et je réalisai jusqu'à un certain point la grandeur de l'œuvre qu'accomplissaient nos écoles; car la graine que nous avions sauvée dans la faiblesse portait de bons fruits. En terminant, qu'on me permette de dire que nous pouvons espérer de grand succès de notre entreprise dans le Nouveau-Brunswick. Ce qu'il nous faut maintenant c'est une action sage, prompte et cordiale, et la coopération avec les autres écoles d'Ecosse

Le sujet de l'émigration s'agite partout. De fait il paraît être "dans l'air." Les philanthropes et les hommes d'Etat ouvrent les yeux sur sa nécessité. Voyez le *Times* du 14 décembre dont j'extrais ce qui suit: "En Angleterre et dans le pays de Galles seuls 82,000 enfants sont entretenus à un coût annuel d'un million et demi sterling. Que ce flot humain soit dirigé vers les colonies peu peuplées, où il n'y a qu'un ou deux habitants par mille carré (au lieu de 450 comme en Angleterre), et ce sera un soulagement inavouable pour nos marchés encombrés, et ce sera l'agent qui portera un remède à la pauvreté de notre pays encombré, remède avantageux et pour les enfants et pour le Canada." C'est une question nationale. Que Dieu hâte le temps qui résoudra cette question avec succès.

No 29.

RAPPORT SUR LE RAPATRIEMENT AU MANITOBA.

(M. CHARLES LALIME).

WORCESTER, MASS., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant des opérations de cette agence pour 1886.

L'intérêt que l'on prenait à l'immigration dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest qui s'était ralenti à cause de la rébellion reprend des proportions croissantes.

A ma connaissance personnelle 367 immigrants environ sont partis des Etats de la Nouvelle-Angleterre et de New-York pour le Nord-Ouest canadien, et probablement aussi un grand nombre d'autres dont je n'ai aucune connaissance.

Sur ce nombre, quarante pour cent environ sont des Canadiens français, les autres des Ecossais, des Anglais et quelques familles irlandaises.

La plupart de ces immigrants étaient des agriculteurs, et c'est indubitablement la meilleure classe d'immigrants pour coloniser notre Nord-Ouest.

Le résultat des opérations de l'an dernier me paraît satisfaisant lorsque je tiens compte des difficultés que j'ai à surmonter par suite des malheureux et honteux efforts de quelques rédacteurs canadiens de journaux sans crupules et sans valeur publiés dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Cette opposition déloyale de la part d'hommes d'affaires canadiens, le prix élevé du transport, l'effet de la dernière rébellion qui n'est pas encore complètement disparu, et aussi la rumeur qu'une nouvelle insurrection peut vraisemblablement se produire à chaque instant parmi les Sauvages, et autres raisons dans plusieurs cités importantes m'ont forcé de consacrer beaucoup de temps pour contrecarrer l'effet de ces diatribes.

En parlant du prix élevé de transport pendant toute la dernière année à partir d'un point quelconque de la Nouvelle-Angleterre, je n'ai pu obtenir de billets d'immigrants pour moins de \$36, tandis qu'il y a quelques années avec l'aide du gouvernement ils étaient réduits à \$12 et \$13. D'après ces chiffres vous pouvez juger des frais énormes que coûtent le transport d'une famille de sept ou huit membres.

Dans le cours de 1886, comme autrefois, j'ai aidé ceux qui avaient intention d'immigrer, m'occupant de leurs bagages à leur départ, et leur donnant tous les renseignements nécessaires pour leur transport avec sûreté et promptitude.

La perspective pour l'an prochain est plus encourageante; des sociétés de colonisation en faveur du Nord-Ouest Canadien et de la province de l'Ontario se sont organisées dans plusieurs de nos principales villes de la Nouvelle-Angleterre, telles que Lowell, Lawrence et autres; des délégués ont été choisis pour visiter la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest le printemps prochain.

J'ai aussi commencé à faire organiser une excursion des Etats de la Nouvelle-Angleterre et de New-York au Nord-Ouest, comme j'allais le faire au printemps de 1885, lorsque j'en fus empêché par la rébellion, et j'ai déjà reçu les noms d'un bon nombre de personnes.

Des chefs de familles possédant des moyens pécuniaires suffisants sont prêts à partir pour retourner des terres pour leurs familles s'ils sont satisfaits des avantages qu'offre le pays.

J'ai intention de diriger moi-même cette excursion et de faire tout en mon pouvoir pour rendre ce voyage agréable et pratique.

Une autre cause qui favorisera notre immigration le printemps prochain, sont les nombreuses grèves qui règnent dans toute la Nouvelle-Angleterre; la stagnation des

industries dans les Etats-Unis, car à l'heure présente les trois quarts des fabriques de chaussures de Brockfield, Spencer, Brockton et Worcester sont fermées; les filatures de coton et de laine dans toutes nos citées manufacturières réduisent leurs heures d'activité, les gages journaliers des ouvriers sont presque nuls, tandis que plus de cent mille ouvriers se trouvent sans ouvrage.

Jamais, je crois, notre population employée dans la fabrique n'a mieux compris qu'aujourd'hui qu'au lieu d'améliorer sa condition en restant dans les fabriques, elle a été de mal en pis, et si j'en juge par les demandes de renseignements qui me sont faites tous les jours, je crois que j'obtiendrai de grands succès l'an prochain, surtout si le gouvernement peut faire avec le Pacifique Canadien des arrangements qui réduisent les frais de transport.

Avant de terminer ce rapport je suis heureux de donner crédit au chemin de fer Canadien du Pacifique de l'heureuse idée qu'il a eu d'envoyer dans la Nouvelle-Angleterre son wagon d'exposition des produits du Nord-Ouest. Cette exposition a ravivé l'ancien intérêt qu'on portait au Manitoba, et partout des milliers de gens sont allés le voir, et pendant quelque temps on ne parlait que de cela.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHAS. LALIME.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture.
Ottawa.

 QUARANTAINE ET SALUBRITÉ PUBLIQUE.

 No. 30.

 RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE LA
 GROSSE-ILE.

 (F. MONTIZAMBERT, M. D.)

STATION DE QUARANTAINE, GROSSE-ILE, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—En ma qualité de médecin-surintendant de la station de quarantaine de la Grosse-Ile, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1886.

Trente-sept navires se sont présentés pour subir l'inspection de quarantaine à cette station pendant l'année. Sur ce nombre trois étaient des voiliers et trente-quatre des steamers. Treize malades ont été admis à l'hôpital pendant l'année. Il est survenu trois décès à l'hôpital, deux de petite vérole et un de diphtérie.

Les réparations aux divers bâtiments de la station se sont continuées pendant l'été, sous la direction du département des travaux publics. Le crédit voté n'a cependant pas suffi pour toutes les réparations nécessaires, comme par exemple pour la boulangerie; on a restauré la bâtisse mais non pas le four démoli. J'espère que vous voudrez bien prendre des mesures pour faire terminer ces réparations le printemps prochain, ainsi que les autres réparations nécessaires pour la préservation et l'utilité des bâtiments de la station, etc., qu'on n'a pas encore faites. Une liste des réparations qu'il reste à faire a été préparée à la demande de l'architecte en chef à la fin de septembre.

Assemblée de l'association américaine de salubrité publique.—Dans le cours de l'année j'ai assisté, d'après vos instructions en qualité de délégué, à l'assemblée annuelle de l'association américaine de salubrité publique et à la conférence nationale des comités de salubrité publique de l'État et de la province tenues à cette occasion à Toronto. Au nombre des sujets relatifs à la salubrité discutés à cette assemblée très nombreuse et couronnée de succès, je puis mentionner :—

(a) Les remarques du président sur les règlements canadiens.—Le président, le Dr Henry P. Walcott, président du comité de salubrité de l'État du Massachusetts, dans son discours d'ouverture exprima sa satisfaction des progrès faits par le Canada cette année dans son service sanitaire. Il considérait nos nouvelles lois de quarantaine suffisantes pour la protection du Canada et des habitants des États-Unis si on les faisait observer d'une manière convenable. Une quarantaine sur papier, de même qu'un blocus sur papier, n'a d'effet que contre un ennemi qui ne doit jamais arriver.

(b) Rapports sur les désinfectants.—Le comité chargé d'étudier les désinfectants en soumettant le rapport annuel de ses opérations et de ses recherches, exprima l'opinion que la vapeur surchauffée est le meilleur agent de désinfection.

(c) Notification des maladies contagieuses entre les États.—Les résolutions suivantes ont été adoptées par l'association :

Considérant, qu'il est nécessaire pour la protection et la préservation de la salubrité publique que prompt information soit donnée de l'existence du choléra, de la fièvre jaune et de la petite vérole; qu'il soit :

1. *Résolu*, que l'association américaine de salubrité publique croit qu'il est du devoir de chaque comité de salubrité d'Etat et de province, dans la juridiction desquels une de ces maladies fera son apparition, de donner immédiatement avis de l'existence de ces maladies aux comités de salubrité des Etats et provinces voisins, et aux conseils des villes et cités des Etats et provinces voisins qui n'ont pas de comité central. Dans ces Etats et provinces le devoir de faire cette notification appartient aux conseils locaux.

2. *Résolu*, que cette association est d'opinion que chaque fois qu'il circulera des rumeurs de l'existence de maladies pestilentiellles dans un Etat ou une province, et que sur demande aux autorités sanitaires de cet Etat ou de cette province, il sera refusé des renseignements sur la vérité de cette rumeur, les officiers de santé d'un autre Etat ou d'une autre province seront justifiables d'entrer dans cet Etat ou province en premier lieu mentionnés dans le but de rechercher et d'établir la vérité ou la fausseté de cette rumeur. En faisant cette enquête on devra s'efforcer autant que possible de coopérer avec les autorités sanitaires de la localité.

3. *Résolu*, que dans un cas ressemblant d'assez près à l'une des maladies spécifiées, pour créer un soupçon raisonnable sur son caractère, ou si l'on tentait de cacher un cas semblable, il devrait en être fait rapport comme d'un cas suspect, de la même manière que si le diagnostic était certain.

(d.) Protection par la vaccine des voyageurs de première classe. La résolution suivante fut adoptée par l'association :—

Considérant qu'il y a en apparence une variété d'usages aux différents ports d'entrées, quant à l'examen des voyageurs de première classe, relativement à leur vaccination, cette protection étant exigée—dans une limite de sept ans—dans le Saint-Laurent, et qu'on n'en exige pas du tout dans les circonstances ordinaires dans les ports des Etats-Unis, et—

Considérant qu'il est à propos qu'il y ait uniformité d'action sur cet important sujet sur tout le littoral de la mer ; il est

Résolu, que l'association américaine de salubrité publique est d'opinion qu'on exige dans tous les ports et dans tous les cas, la vaccination de tous les voyageurs arrivant d'Europe, soit de premières ou autres, même s'il ne s'est déclaré aucun cas de petite vérole pendant le voyage.

(e.) Désinfection des chiffons. La résolution suivante fut adoptée par l'association :

Considérant qu'il est admis que l'importation des chiffons est une source prolifique pour la propagation des maladies contagieuses, et que les cités du littoral de la mer qui sont des ports d'entrée, sont les portes par lesquels cette infection entre et se répand dans les diverses parties du pays ; et—

Considérant qu'il existe de graves doutes sur l'efficacité des méthodes de désinfection employées à l'étranger, qu'il soit donc—

Résolu, que l'association américaine de salubrité publique décide que toutes les autorités sanitaires ayant juridiction sur les sujets relatifs à la salubrité maritime publique, doivent au public en général d'adopter tel système de désinfection qui détruit complètement tous les germes de maladie avant de permettre qu'on distribue les chiffons aux manufactures. Si l'on trouve qu'il n'est pas possible de les désinfecter complètement on recommande de commencer la désinfection en quarantaine d'une manière suffisante pour en faire le transport avec sûreté, et de la terminer dans les établissements manufacturiers d'après les méthodes que prescrivent les autorités sanitaires.

La prochaine assemblée de l'association américaine de salubrité publique aura lieu à Memphis, Tennessee, en novembre ou décembre prochain.

Mesures sanitaires dans le Saint-Laurent.—Cette année a été très importante dans l'histoire de la salubrité maritime dans le Saint-Laurent. Elle a été marquée par le stationnement le 2 juin, à la station de quarantaine de la Grosse-Ile, d'un yacht à vapeur, pour les fins d'inspection et de désinfection, pour le débarquement des malades ; et par la promulgation, le 3 août, des règlements supplémentaires de quarantaine.

Le nouveau bateau à vapeur de la quarantaine, l'*Hygeia*, est pourvu de tous les appareils nécessaires pour ce que les recherches et les expériences les plus récentes indiquent comme étant les plus sûrs procédés de désinfection, savoir : Arrosage avec une solution de chlorure de mercure ; chauffage produisant une chaleur humide à l'aide de la vapeur surchauffée ; et fumigation avec du dioxyde de soufre. Le chlorure de mercure sert à arroser les surfaces exposées à l'air, à laver les cabines d'hôpital, à purifier la cale, etc. Il est dans un réservoir, que remplit une pompe foulante à double effet, et celle-ci en fait ensuite passer le contenu dans un boyau qui se termine par une pomme d'arrosoir ou par un bec d'où jaillit ce désinfectant énergique pour faire le lavage en question. La vapeur surchauffée est à une pression de plusieurs atmosphères, et on la conduit par un boyau d'une solidité à toute épreuve dans la pièce fermée, ou l'hôpital du navire, etc., à désinfecter. Pour réussir par ce moyen, il faut pouvoir obtenir, en quelques instants, dans une chambre de la dimension d'une cabine ordinaire d'hôpital, la température germicide de 110° C. (230° Fahrenheit). L'appareil servant à la fumigation avec du dioxyde de soufre est de l'espèce introduite par le Dr Joseph Holt, de la Nouvelle-Orléans, président du conseil d'hygiène de la Louisiane. Il consiste en une batterie de neuf fournaies pour la rapide combustion du soufre en grande quantité. Ces fournaies donnent dans un réservoir auquel est relié un soufflet aspirant, capable de déplacer plus de 6,000 pieds cubes d'air par minute. Il est mu par une machine dont la vapeur vient de la chaudière du yacht. Ce système de désinfection est employé pour les pièces trop grandes pour être désinfectées par la vapeur surchauffée, telles que les entrepôts, cales, etc., pour la désinfection d'effets, de marchandises, de cargaisons, etc., et pour la désinfection générale et complète d'un bâtiment infecté. Les vapeurs sulfuriques concentrées sont conduites dans le bâtiment infecté par un boyau en amiante de 12 pouces de diamètre, muni de joints et de coudes en fer galvanisé. Par cet appareil, comme le gaz est poussé avec une grande force, et qu'il est plus pesant que l'air, il remplit le bâtiment de bas en haut comme ferait l'eau. Il déplace et chasse l'air dangereux, pour le remplacer par un air germicide, qui détruit rapidement et infailliblement les impuretés organiques dans l'atmosphère ou sur les surfaces à découvrir. Le gaz, en volume immense et avec une force irrésistible, pénètre dans tous les interstices et dans toutes les parties du navire ou de l'appartement jusqu'à ce qu'il en soit complètement rempli. Au bout de quelques heures, les écoutes sont ouvertes et on fait entrer de l'air pour chasser la fumée du navire. Comme il n'y a pas encore de quai en eau profonde à la station de la quarantaine, j'ai été obligé d'installer pour le présent cet appareil fumigatoire sur le bateau. Ce n'est qu'en le plaçant ainsi que je puis le mettre en rapport avec un bâtiment infecté. L'emploi des fumigations pour la désinfection d'un bâtiment suppose qu'auparavant les passagers ont été débarqués et que l'équipage a été éloigné de toutes les pièces qui ont besoin d'être fumigées. Il est absolument impossible de désinfecter, par des fumigations, une pièce occupée, car les germes morbifiques ne sont détruits par la présence dans l'atmosphère d'aucun désinfectant connu en quantité respirable. Vu le manque de quai en eau profonde, ce débarquement des passagers doit se faire dans les chaloupes—opération longue et difficile—puis, le bateau d'inspection s'approche du navire pour le fumiger. Mais ce n'est pas là du tout la place de cet appareil fumigatoire. L'emploi du bateau en question à la fumigation d'un navire implique la détention de tous les autres navires qui peuvent se présenter durant l'intervalle de plusieurs heures qu'il est ainsi employé. Il faudrait que le quai de la quarantaine fût prolongé jusqu'à l'eau profonde, et l'appareil fumigatoire devrait être établi à l'extrémité d'un quai en eau profonde. Un navire infecté pourrait accoster le quai, y débarquer promptement ses passagers, et être ensuite fumigé par l'appareil installé sur le quai. Par ce moyen, on éviterait les retards intolérables qui résultent pour les bâtiments de l'obligation de débarquer et de rembarquer leurs passagers dans les chaloupes, et le bateau de la quarantaine serait libre en tout temps de procéder à l'inspection des navires dès leur arrivée, au débarquement des malades, et à la désinfection, par l'arrosage avec le chlorure de mercure et par la vapeur surchauffée, de la petite cabine d'hôpital d'un bâtiment où se seraient déclarés un ou deux cas de maladie qui auraient été promptement et convenablement

isolés, et où, par conséquent, l'opération plus longue d'une désinfection générale par la fumigation du bâtiment ne serait pas nécessaire. De plus, le vapeur de la quarantaine est fort utile pour débarquer les malades de ces bâtiments. Autrefois, comme il était, bien entendu, impossible de débarquer les malades dans le petit bateau à rames de la station, les malades étaient mis à terre par les chaloupes du navire. Cela occasionnait des retards, car étant donné la force du ras de marée en face de la station, le débarquement dans une petite chaloupe et le retour de celle-ci au navire qui attendait au large, prenaient généralement plusieurs heures. En outre, ce vieux système offrait cet inconvénient fatal au point de vue sanitaire, que quelque complet qu'eût été l'isolement d'un malade et de son garde pendant la traversée, un officier marinier et un équipage de chaloupe se trouvaient très rapprochés de lui quand il était descendu dans la chaloupe et qu'ils le transportaient à terre. Naturellement, cela exposait gravement à la contagion ces matelots mêmes ainsi que le reste de l'équipage et les passagers avec lesquels ils venaient en contact en retournant à bord, ce qui tendait à faire disparaître tous les avantages de l'isolation soigneusement pratiquée jusque-là. Aujourd'hui, grâce à notre vapeur de la quarantaine, tout cela est relégué dans le passé. Les préposés de la quarantaine se chargent immédiatement des malades sur le paquebot ou autre navire. Les passagers et l'équipage sont éloignés de cette partie du navire pendant que le personnel de la quarantaine, exercé à ces fonctions, prend les malades et les descend dans le vapeur, où il y a pour les recevoir une confortable cabine d'hôpital. L'hôpital du navire est ensuite dégarni et désinfecté, et le navire est prêt à poursuivre sa route sur-le-champ ; tandis que le vapeur de la quarantaine transporte promptement les malades au quai, en donnant en même temps le signal convenu à l'ambulance qui vient l'y rejoindre. De cette manière, les malades restent constamment isolés de l'équipage et des passagers, et le navire n'est pas obligé d'attendre l'atterrissage et le retour de l'une des chaloupes. Ce sont là deux améliorations très notables dans notre système, parmi celles en bon nombre que nous procure ce petit vapeur.

Les règlements supplémentaires de quarantaine.— Ces règlements, publiés cet été, constituent un progrès très marqué dans la salubrité maritime du Saint-Laurent, car ils contiennent l'admission officielle des points suivants qui sont d'une grande importance :— l'inspection médicale par des fonctionnaires responsables au gouvernement de tout navire arrivant de l'étranger ; l'interrogatoire sous serment par ces fonctionnaires des capitaines et chirurgiens de navires ; l'augmentation des heures fixées pour l'inspection ; l'effort fait pour engager les navires à établir et à employer avec intelligence des hôpitaux convenablement isolés et aérés ; la vaccination de tous les passagers et matelots ; et les précautions à observer constamment dans l'importation de chiffons venant de pays infectés. L'opinion publique—et chez les médecins et chez les hygiénistes—en tant qu'elle s'est manifestée depuis la publication de ces règlements supplémentaires, s'est déclarée en leur faveur. A l'assemblée de l'Association Américaine de salubrité publique, outre les mentions qui en ont été faites et que j'ai déjà citées, bon nombre des orateurs en ont parlé avec satisfaction comme d'un grand pas fait vers la perfection. A l'assemblée de l'Association médicale canadienne, qui s'est tenue à Québec en août dernier, il a été suggéré qu'il fût donné des instructions plus détaillées aux préposés de quarantaine relativement aux navires infectés de choléra, et que le médecin du port de Québec fût prié de demander à tout navire se présentant pour être inspecté, son certificat de congé de Remouski ou de la Grosse-Île. Et la résolution suivante a été adoptée par l'Association :— Il est résolu que l'Association médicale canadienne, à son assemblée annuelle tenue à Québec, voit avec plaisir les mesures prises par le gouvernement fédéral en publiant les règlements de quarantaine qui ont été mis en vigueur durant ce mois. Nous considérons que la prompte et complète mise en vigueur de ces règlements, sera d'un avantage incalculable pour la salubrité du pays ; et de plus, c'est notre opinion que s'ils "sont appliqués d'une manière intelligente," ils sont destinés à protéger les meilleurs intérêts du commerce du Canada. Et à l'assemblée trimestrielle du conseil provincial de salubrité d'Ontario, tenue en octobre, il a été adopté un rapport concluant qu'en ce qui concerne les

règlements d'inspection de la Grosse-Île, trois choses sont encore nécessaires pour que l'inspection soit couronnée de succès : 1. La construction d'un quai se prolongeant jusqu'à l'eau profonde à la station de la quarantaine. 2. L'inspection des navires océaniques qui ne transportent pas les malles comme de ceux qui les transportent, à quelque heure du jour ou de la nuit qu'ils arrivent à la station de la quarantaine, les règlements portant que l'inspection se fera du lever au coucher du soleil. 3. Le doublement du personnel d'inspection, une partie des préposés devant procéder à l'inspection entre le lever et le coucher du soleil, et l'autre partie durant les douze autres heures du jour.

Inspection médicale des navires.—Au sujet des règlements relatifs à l'inspection médicale des navires à leur arrivée—et de ces recommandations faites par ces éminentes autorités médicales, je suggère respectueusement qu'ils pourraient être simplifiés et qu'on pourrait en rendre l'application plus facile pour la marine marchande sans danger pour la santé publique. Les règlements exigent maintenant que les paquebots qui transportent chaque semaine les malles de Sa Majesté soient inspectés à Rimouski, et que tous les navires arrivant de pays autres que le Canada, le soient à la Grosse-Île. Ils exigent en outre que tous les vapeurs et voiliers venant des ports étrangers soient visités par le médecin du port de Québec. Or, dans les conditions nouvelles où l'on se trouve aujourd'hui, il ne paraît y avoir aucune raison de conserver le système d'une double inspection. Le témoignage du capitaine et du chirurgien est pris maintenant à Rimouski ou à la Grosse-Île ; et ces dépositions, attestées sous serment, quand elles sont satisfaisantes, sont considérées par ces nouveaux règlements comme suffisantes pour permettre au navire d'être exempt de la quarantaine. Qu'est-il besoin alors d'une seconde visite médicale, d'une répétition de la même procédure, quelques heures seulement plus tard à Québec ? La vérification à la douane du congé de quarantaine donné à Rimouski ou à la Grosse-Île, avec la mise en vigueur d'un règlement à l'effet qu'aucun navire ne sera admis à faire sa déclaration à la douane à Québec ou à Montréal sans avoir un congé de Rimouski ou de la Grosse-Île s'il s'agit des paquebots poste, et de la Grosse-Île pour tous les autres bâtiments, empêcherait également tout navire de se soustraire à l'inspection à ces stations. Il est possible que l'inspection à Québec, au lieu d'être additionnelle, soit considérée par les navires comme alternative par rapport à celle d'en bas. Le fait que malgré ces nouveaux règlements, sur une flotte de 800 à 900 navires que les journaux disent être venue à Québec cette année, il n'y en a que trente-sept qui s'y soient présentés à l'inspection médicale durant cette année, semblerait l'indiquer. Je représente cependant qu'il est trop tard pour faire subir à un bâtiment l'inspection médicale quand il est entré dans une rade remplie de navires, ou qu'il a accosté un des quais d'une cité populeuse. Lors même que des cas réels de maladie contagieuse ne seraient pas introduits dans la ville, les cas douteux et ceux qui sont dans la période d'incubation ne peuvent alors être traités promptement. Renvoyer à la station de quarantaine un grand paquebot est une question très difficile à décider, et il n'est pas moins difficile d'exiger ce renvoi quand il y a le moins de lieu de douter de la nature exacte de la maladie ; c'est une question qu'à mon avis aucun officier de santé ne devrait être appelé à résoudre. Si tous les navires étaient inspectés à la station de quarantaine, on ne devrait laisser passer aucun cas douteux ; ceux soupçonnés de quelque maladie infectieuse pourraient être débarqués dans le bateau à vapeur de la quarantaine. S'il se trouve que les patients ne souffrent pas d'une telle maladie, ils auront, dans tous les cas, profité d'un prompt traitement dans un hôpital confortable ; et le navire n'aura pas eu à supporter tous les frais et les retards résultant d'un renvoi de Québec. A cet égard il est important de remarquer que les médecins et les officiers de santé, s'exprimant par l'organe des assemblées dont j'ai déjà parlé, paraissent tenir fortement à leur opinion sur la nécessité de l'inspection médicale avant que les navires arrivent à Québec. Les représentations ou recommandations ci-dessus, empruntées aux comptes rendus qu'ont publiés les journaux de ces réunions de l'Association médicale canadienne et du conseil provincial de salubrité d'Ontario, appuient si énergiquement sur ce point qu'il ne reste pas de doute sur leur avis en cette matière.

Les heures d'inspection à la station de quarantaine de la Grosse-Isle, qui avaient été de 8 a. m. à 6 p. m. depuis son établissement primitif en 1832, ont été augmentées par ces nouveaux règlements du " lever au coucher du soleil." Maintenant que la station est pourvue d'un yacht à vapeur, et que quand il n'y a pas de maladie à bord d'un navire qui remonte le fleuve, le témoignage sous serment à cet effet des officiers du navire est regardé comme suffisant, il n'y a rien qui empêche que l'inspection soit faite à la station la nuit aussi bien que le jour, et je recommande respectueusement qu'il en soit ordonné ainsi pour l'avenir.

Quant à l'inspection à Rimouski du paquebot transportant chaque semaine les malles de Sa Majesté, je crois savoir qu'un médecin de l'endroit est chargé de ce devoir, et qu'il reçoit un honoraire pour chaque paquebot inspecté.

A la Grosse-Isle le personnel devrait être augmenté d'un médecin et on devrait ajouter à l'équipage du vapeur d'inspection un nombre d'hommes suffisant pour permettre que le service d'inspection se fasse sans aucune interruption. On ordonnera, comme à présent, l'inspection à Rimouski, du paquebot transportant chaque semaine les malles de Sa Majesté, et celle de tous les autres navires venant de l'étranger, à la Grosse-Isle. Cette inspection se fera aussitôt que possible après l'arrivée du bâtiment à la station de quarantaine, soit la nuit ou le jour. Les paquebots-poste ayant un congé de Rimouski (ou de la Grosse-Isle), et tous les autres navires ayant un congé de la Grosse-Isle jouiront de la libre pratique et il leur sera permis de se rendre, sans autres formalités ou retards, à leur destination à Québec ou à Montréal. Mais on les contraindra à obtenir tels congés à Rimouski ou à la Grosse-Isle, suivant le cas, par le règlement et par des instructions aux préposés des douanes à l'effet que le capitaine de tout paquebot ou voilier venant de l'étranger devra produire un certificat de Rimouski (ou de la Grosse-Isle) s'il s'agit des paquebots-poste transportant chaque semaine les malles de Sa Majesté, et de la Grosse-Isle s'il s'agit de tout autre navire, avant qu'il soit admis à faire sa déclaration à la douane aux ports de Québec ou Montréal.

Hôpitaux de navires.—On cherche dans nos nouveaux règlements à induire les navires à établir des hôpitaux convenablement isolés et aérés, et à ce qu'ils en fassent un usage intelligent. La mesure de désinfection nécessaire, et partant, la durée de la détention du navire en cas de maladie, dépendrait en grande partie du fait qu'il y aura été établi ou non un tel hôpital, et qu'on en aura fait un bon emploi. Il ne saurait y avoir le moindre doute sur le danger d'établir un hôpital de navire — pour les cas contagieux—dans l'entrepont ou dans une cabine donnant sur un passage couvert. En pareils cas, la ventilation ne se fait trop souvent que par des ouvertures donnant de l'hôpital sur l'entrepont ou sur le passage, ou en ouvrant la porte même de l'hôpital. De cette manière, l'atmosphère infectée et chargée de miasmes morbifiques se répand à l'état concentré parmi la masse des immigrants dans l'entrepont, ou est respirée par ceux qui circulent dans les passages. Cela doit tendre grandement à la diffusion de la maladie parmi les personnes à bord. A l'avenir, tout bâtiment arrivant même avec un seul cas de maladie contagieuse à bord, sera considéré comme complètement infecté si les malades ont été placés dans des cabines qui—n'étant pas isolées et n'ayant qu'une ventilation imparfaite—semblent rendre probable l'idée que l'infection a pu se répandre. Et la désinfection d'un tel navire impliquera le débarquement de tous les passagers et de leurs effets pour être purifiés, et la fumigation du navire ainsi vidé. Le privilège d'avoir la permission de poursuivre leur route aussitôt après la transbordation des malades dans le vapeur de la quarantaine, et la désinfection de la seule cabine d'hôpital, est limité par les règlements aux paquebots ou navires pourvus d'un hôpital isolé pour les hommes, et d'un autre pour les femmes, sur le pont supérieur, ventilé par le haut, et non par la porte seulement, et quand il est donné des preuves suffisantes qu'on s'est servi promptement et avec intelligence de ces hôpitaux; tandis que les navires arrivant avec quelque maladie contagieuse à bord, sans avoir de ces hôpitaux isolés et ventilés, seront retenus pour être désinfectés à la station de quarantaine. Parmi les paquebots, même de quelques-unes des principales lignes, que j'ai eu occasion d'inspecter cette année, il y en a encore un grand nombre qui ont des

hôpitaux tout à fait impropres à l'isolation des affections contagieuses, et il m'est arrivé plus d'une fois de trouver une de ces affections dans une cabine vis-à-vis de l'entrepont d'un paquebot qui avait ailleurs un hôpital parfaitement isolé et bien ventilé, le chirurgien disant qu'il n'avait pas cru le cas assez dangereux pour exiger l'isolation. Et encore il n'est pas nouveau de découvrir, en trouvant des patients dans des hôpitaux convenables, après avoir questionné d'une manière un peu pressante, que bien que malades depuis plusieurs jours, ils n'avaient été transférés à l'hôpital isolé que depuis quelques heures, de peur d'embaras à la quarantaine. Ça été une sage mesure que de publier ces nouveaux règlements l'automne dernier, et d'avertir ainsi les navires longtemps d'avance, avant la presse de l'immigration au printemps prochain. Il incombe maintenant aux propriétaires et aux gérants des lignes de paquebots, d'établir sur le pont supérieur de leurs bâtiments ces hôpitaux convenables, ventilés par le haut et non par la porte seulement, que prescrivent ces règlements, mais qu'ils n'ont pas eus généralement jusqu'ici. Et en outre, ils doivent donner instruction à leurs chirurgiens de faire promptement et intelligemment usage de ces hôpitaux. On isolera tout cas suspect ou même douteux dès le premier symptôme qui fera naître le doute ou le soupçon dans l'esprit, et avant qu'il puisse communiquer la contagion aux autres. Par ces précautions les armateurs peuvent empêcher que beaucoup soient exposés à contracter la maladie, et peuvent aussi épargner des retards et des frais à leurs navires à la quarantaine.

Désinfection des chiffons. Le problème de la désinfection complète des chiffons en ballots offre beaucoup de difficultés, et n'a pas encore été résolu d'une manière satisfaisante. Quand les chiffons sont pressés en ballots, ceux-ci présentent d'innombrables couches alternatives de tissu et d'air. A cause de cela et de la nature du tissu des chiffons eux-mêmes, on n'a pas encore découvert le moyen d'introduire la chaleur—soit humide ou sèche—ou les gaz chimiques, dans toutes les parties des ballots, de façon à assurer l'action germicide sans endommager la matière. On croyait, quand j'ai rédigé mon dernier rapport annuel, que l'injection de vapeur surchauffée en dedans des ballots par les vis perforées qui les pénètrent, offrait une solution de la difficulté. Mais l'expérience de cette année a établi que même avec cette méthode il y a possibilité de ne pas pénétrer tout le contenu du ballot. Car s'il est tant soit peu d'une densité inégale ou inégalement pressé, la vapeur, en pénétrant dans le ballot, le peut faire par les voies ou interstices de moindre résistance, et laisser ainsi çà et là les colis dans le même état, sans avoir été pénétrés par la vapeur et sans que la température ait été assez élevée pour assurer la destruction des microbes qui portent l'infection et causent la maladie. Le temps convenable pour la désinfection des chiffons est soit—ce qui est le meilleur—avant qu'ils soient mis en ballots, dans les pays d'où ils sont exportés, ou—à défaut de cela—dans les fabriques de papier, aussitôt qu'on a ouvert les ballots. Toute la question de la désinfection des chiffons avant leur chargement a été étudiée à fond dans les différents pays d'où ils viennent par d'éminents hygiénistes américains. Le résultat de leurs témoignages sur ce sujet est exprimé dans la résolution soigneusement formulée qui a été adoptée à la récente assemblée de l'Association américaine de salubrité publique, et que j'ai citée dans la première partie de ce rapport. Un paragraphe de cette résolution se lit comme suit: "Attendu qu'il existe des doutes sérieux sur l'efficacité des méthodes de désinfection employées à l'étranger." Cependant, dans leurs discours, quelques-uns de ces experts sont allés beaucoup plus loin que les termes nécessairement circonspects de la résolution. Ils ont déclaré n'avoir aucune foi dans la perfection des procédés qu'on emploie généralement à l'étranger, non plus que dans les certificats donnés par un consul ou un fonctionnaire semblable, d'une désinfection dont il n'a jamais été témoin, opérée par des gens sur qui il n'a pas de contrôle. Et comme l'opinion générale était que nous n'avons pas encore de procédé parfaitement sûr pour la désinfection satisfaisante des chiffons en ballots, l'association a adopté la dernière partie de la résolution. Elle ne s'éloigne pas de la recommandation d'une commission d'hygiénistes de Boston spécialement nommée pour étudier la question, et qui a fait rapport en juin dernier après une enquête approfondie. Elle conclut à ce que la désinfection des chiffons

suspects soit commencée en quarantaine (la recommandation de la commission d'hygiénistes de Boston est qu'ils soient désinfectés en bloc à l'extérieur au port d'entrée), laissant aux autorités locales le soin d'y voir (en exigeant qu'ils soient immédiatement bouillis ou plongés dans une solution germicide) quand ils sont déballés aux fabriques de papier, où maintenant les chiffons indigènes, souvent dangereux aussi, peuvent seuls être l'objet de précautions sanitaires.

Quant à cette désinfection à l'extérieur, je ne puis voir qu'elle soit bien utile. Pour l'opérer, il faudrait que le navire fût chargé de manière à donner aisément accès aux chiffons à la quarantaine, ou bien qu'ils y fussent débarqués, ce qui entraînerait naturellement quelque détention du navire. Et je ne pense pas que l'extérieur des ballots de chiffons, qui a été nécessairement exposé à l'air pendant quelque temps, puisse être suffisamment suspect pour justifier cette mesure. Et je suis fortement d'avis que, bien que les intérêts de la navigation et du commerce doivent toujours être regardés comme subordonnés à ceux de la salubrité publique—*Salus populi suprema lex*—nous ne sommes pas justifiables de causer aux navires un moment de retard, ni d'occasionner aux importateurs de chiffons (ou de quoi que ce soit) une piastra de frais, à moins qu'il n'en doive résulter quelque avantage pratique au point de vue sanitaire.

Mon opinion sur toute la matière est qu'à moins que quelque procédé de désinfection des chiffons en ballots ne soit perfectionné, nos règlements doivent prescrire que l'importation des chiffons de pays ou ports infectés de quelque maladie contagieuse sera complètement prohibée par proclamation spéciale publiée de temps à autre, suivant que l'exigeront les circonstances. Et que les chiffons en ballots seront admis dans le pays sans être l'objet d'une désinfection spéciale, lorsqu'ils auront été recueillis dans un pays où il n'aura pas régné de maladie contagieuse dans les six mois avant leur chargement à bord, pourvu qu'on y joigne la preuve régulière de leur provenance.

Vaccination.—La vaccination de toutes les personnes venant de l'étranger par la voie du Saint-Laurent est maintenant exigée par les règlements supplémentaires, et il est donné aux préposés de quarantaine plein pouvoir d'exiger de quiconque arrive sans donner de preuve satisfaisante à cet égard, qu'il se fasse vacciner ou qu'il fasse quarantaine. Mais la vaccination au port d'arrivée en Canada par les préposés de quarantaine, n'est pas ce qui est le plus désirable ou le plus désiré. Ils ne doivent exercer ce pouvoir que quand cela devient nécessaire par suite de négligence ou de refus. Vu la longue période d'incubation de la petite vérole—douze ou même quatorze jours—la vaccination devrait être pratiquée longtemps auparavant. Autrement la maladie—quand elle a été contractée peu avant le départ—peut subir la plus sévère inspection de quarantaine, à l'état latent de cette période d'incubation; et elle est, en pareil cas, trop avancée dans cette période pour être maîtrisée par la vaccination tardive qu'on pratiquerait ici. Les mesures protectrices qu'on doit tâcher d'obtenir ont été bien résumées par le Dr Wm. M. Smith, l'officier de santé du port de New-York, à peu près comme suit: Il sera donné instruction aux agents en Europe d'informer ceux qui se proposent de s'embarquer qu'à moins d'être vaccinés avant de partir, ils seront sujets à être vaccinés pendant la traversée, ou à être retenus en quarantaine pendant quatorze jours. On tâchera d'assurer une surveillance et une police sanitaire efficaces pour les logements et autres lieux de rendez-vous destinés aux immigrants au port d'embarquement. On tâchera de faire vacciner par les autorités ou par les médecins employés par les compagnies au port de partance, les passagers qui auraient négligé cette précaution. Le médecin du paquebot fera l'inspection médicale de tous les immigrants dans les vingt-quatre heures après leur embarquement, et il vaccinera ou revaccinera toutes les personnes qui ne seraient pas suffisamment protégées par une vaccination antérieure. Il examinera de nouveau ceux qu'il aura vaccinés juste avant d'entrer au port d'arrivée, et il donnera des certificats à ceux qui auront été vaccinés avec succès. Il affirmera sous serment qu'il a fidèlement rempli ses devoirs relativement à l'examen et à la vaccination en question. A ces mesures protectrices, y compris la stricte et immédiate isolation de tous les

patients soupçonnés de maladie contagieuse et de leurs gardes durant le voyage, on ajoutera l'examen et la vaccination, à la station de quarantaine, de tous les passagers n'ayant pas un certificat de vaccination. On retiendra toutes les personnes non vaccinées qui auront été exposées à la contagion de la variole jusqu'à ce que la vaccine ait heureusement opéré, ou jusqu'à l'expiration de la période d'incubation de la maladie depuis le dernier jour où elles auront été ainsi exposées. On transfèrera à la quarantaine d'observation toutes les personnes refusant d'être vaccinées et on les y détiendra quatorze jours à compter de celui où elles auront été exposées à l'infection.

Les devoirs et responsabilités des chirurgiens de navires se trouvent plus ample-ment définis par les questions auxquelles ils ont à répondre et le serment qu'ils sont tenus de prêter quand l'inspection médicale se fait ici, qu'ils ne peuvent l'être dans les règlements même. J'ai eu cet automne des exemples de chirurgiens de navires, m'avouant qu'ils n'avaient examiné et vacciné que la veille de l'arrivée à la station de quarantaine. Dans un autre cas, le médecin me dit qu'il avait donné des certificats à tous les passagers qui lui avaient assuré qu'ils avaient été vaccinés, et dans une autre circonstance, le chirurgien m'alléguait complètement ignorer qu'il fût tenu de faire un examen personnel de ses passagers relativement à la vaccination. Tous les pilotes du bas du Saint-Laurent sont munis de copies des règlements, et ils ont pour devoir de les exhiber au capitaine de chaque bâtiment remontant le fleuve, qu'ils abordent. Je suggère respectueusement que dans l'édition des règlements de quarantaine qui paraîtra l'an prochain, on publie avec les règlements les questions auxquelles doivent répondre les capitaines et les chirurgiens, et la formule du serment qu'ils sont tenus de prêter, de sorte que les officiers de navires puissent les avoir des pilotes et puissent se familiariser avec tous les détails. Et à cet égard je suggère aussi que si l'on pouvait fournir de même des formules des questions qu'ils remettraient aux capitaines, cela hâterait le congé des navires non infectés à la quarantaine. Les questions sont passablement nombreuses, et si le capitaine et le chirurgien écrivaient leurs réponses dans l'intervalle depuis que le pilote aborde le bâtiment jusqu'à son arrivée à la Grosse-Île, comme il ne resterait qu'à leur faire prêter serment pour attester la véracité de leurs réponses, et qu'à leur donner congé de quarantaine, le retard déjà très léger qu'éprouve un navire sain pour obtenir son congé de quarantaine serait encore réduit.

Vaccination des passagers de cabine.—Celle-ci a été prescrite par nos règlements dans la dernière saison. A la récente assemblée de l'association américaine de salubrité publique, il a été adopté une résolution recommandant que cette disposition fût appliquée à tous les ports américains. On trouvera la résolution citée dans la première partie de ce rapport. Elle a été présentée par le Dr John A. Rauch, secrétaire du conseil de salubrité de l'Etat de l'Illinois. Dans l'intérêt de cet Etat par lequel et par son grand centre de distribution, Chicago, passent, en route pour l'ouest, une si grande partie de ceux qui voyagent des ports de mer du sud et de l'est, M. Rauch a fait une étude de chacun des chaînons qui composent toute la chaîne des quarantaines maritimes, depuis le Rio Grande jusqu'au Saint-Laurent. Les différents hygiénistes qui ont parlé sur cette question, ont généralement exprimé leur satisfaction et leur admiration de la ligne de conduite adoptée à ce sujet par le gouvernement du Canada. Les orateurs ont tour à tour insisté sur l'adoption d'un semblable règlement pour tous les ports d'entrée. Plusieurs ont cité des exemples de l'introduction de la petite vérole en divers endroits par des passagers de cabine venant d'Europe. Néanmoins, le représentant d'un des ports américains les plus importants parla fortement contre l'adoption de la résolution. Il considérait qu'elle serait impraticable. Il dit qu'il y avait tant de désagréments pour les passagers de cabine quand il leur fallait se faire vacciner parce que la variole s'était déclarée durant la traversée, qu'il était surpris de voir des gens à qui les opérations de quarantaine sont familières, proposer d'étendre cette vexation et ces désagréments aux passagers de cabine de tout paquebot. A mon avis, cependant, c'est la coutume même établie dans les ports américains qui cause les difficultés. L'adoption générale du règlement les écarterait, je crois, complètement. Les personnes qui entrent dans les ports des Etats-Unis savent que, règle générale, on ne questionne pas les passagers de cabine, de sorte

qu'elles ne prennent pas de précautions. Dans la plupart des cas, il n'en résulte pas d'inconvénient. Mais de temps à autre, un cas de variole se déclare dans la traversée, peut être parmi les nombreux passagers d'entrepont. Alors, les passagers de cabine, dames et autres, se trouvent subitement et inopinément en face de cette obligation de montrer leurs bras à un chirurgien de navire, ou à un officier de quarantaine, et peut-être de se faire vacciner par eux, dont ils ne connaissent rien, et en qui ils peuvent n'avoir aucune confiance non plus que dans la pureté de leur vaccin. De là, bien naturellement, beaucoup de difficultés, de vexation et d'opposition. Car c'est là indubitablement un désagrément intolérable à faire subir à des personnes de cette classe. Mais, si New-York et les Etats maritimes de la Nouvelle Angleterre se joignaient au Canada dans son action à ce sujet, ces difficultés, au lieu d'augmenter, cesseraient entièrement. Du moment qu'il serait généralement connu que tous les passagers—ceux de cabine comme les autres—sont tenus de donner la preuve qu'ils ont été récemment vaccinés avant qu'il leur soit permis de débarquer à quelque port des Etats-Unis ou du Canada, les passagers de première classe partant de ce continent pour l'Europe, et ceux venant d'Europe ici, enverraient, avant leur départ, chercher leur médecin, se ferait vacciner par lui s'il était nécessaire, et en tout cas, se muniraient de certificats de vaccination. Ils le feraient aussi régulièrement et autant comme une chose allant de soi qu'ils se muniraient de billets de passage, ou de passeports s'ils avaient à voyager dans des pays où on les exige. Et les agents de billets de passage pourraient rappeler cette obligation à ceux qui achètent des billets ou qui retiennent autrement leur passage. Dans la traversée, le chirurgien du navire pourrait tranquillement s'assurer que tous les passagers de cabine possèdent des certificats satisfaisants, et il attesterait ensuite le fait sous serment à l'officier de la quarantaine du port d'arrivée. Et ainsi les passagers de cabine seraient exempts de désagréments, sans aucun risque pour la santé publique, même si la petite vérole se déclarait sur le bâtiment, et les scènes affligeantes auxquelles il a été fait allusion cesseraient de se répéter.

Je sais fort bien que pendant la récente épidémie de variole à Montréal, les proposés de quarantaine à l'intérieur d'Ontario, et du service des hôpitaux de marine des Etats-Unis, ont jugé nécessaire de refuser absolument les certificats par écrit, mais les cas ne sont pas semblables. Des centaines de personnes de toutes classes passaient chaque jour par les trains qui traversent la frontière, et il était impossible d'identifier les porteurs de certificats. Les certificats mêmes pouvaient porter les signatures de médecins fictifs, où même s'ils étaient corrects de tout point, ils pouvaient être renvoyés par la poste et servir mainte et mainte fois. Mais à bord des paquebots, durant une traversée de dix jours, le chirurgien pourrait aisément identifier chaque passager, ne serait-ce que par le nom inscrit sur la liste des passagers. Dans la classe de ceux dont se composent les passagers de cabine, c'est contre l'indifférence ou la négligence par rapport à la vaccination plutôt que contre la fraude préméditée qu'on a besoin de se prémunir. Il est invraisemblable qu'un passager quelconque de cette classe se procurerait ou fabriquerait un certificat portant une signature contrefaite d'un médecin, ou qu'il traverserait l'Atlantique sous un faux nom simplement pour se servir du certificat de vaccination de quelque autre individu.

Cependant, on ne peut guère s'attendre que le Canada continuera d'agir seul dans cette affaire. Ce n'est pas une île protégée de tous côtés par des quarantaines maritimes. Si Portland, Boston et New-York n'agissent pas de concert avec nous sur ce point, le résultat devra être simplement de détourner les passagers de première classe en destination du Canada, de la voie du Saint-Laurent pour prendre celle d'un de ces ports. Les passagers de cabine continueront ainsi de venir dans notre pays sans être vaccinés. Il n'y aura que cette différence qu'ils arriveront au Canada quelques heures plus tard. Il est manifeste qu'il ne serait pas à propos de maintenir un règlement différent sur le Saint-Laurent au préjudice de nos lignes de paquebots, si ce règlement n'assume pas la protection sanitaire de notre population. L'adoption de la résolution citée plus haut sur la question de la vaccination des passagers de cabine est de la plus grande importance en ce qu'elle fait connaître l'opinion de ce grand corps sanitaire, l'Association Américaine de salubrité publique, et en ce qu'elle tend à éclairer l'opinion

publique. Mais cette association n'a pas de pouvoir exécutif. Je propose respectueusement à votre considération s'il ne serait pas désirable que vous entreriez en communication avec le gouverneur de l'Etat de New-York et les gouverneurs des Etats maritimes de la Nouvelle-Angleterre, qui sont revêtus de l'autorité exécutive sur leurs Etats et leurs cités, dans le but de les amener, par correspondance, ou par une conférence de délégués autorisés, ou par tels autres moyens qui pourraient vous sembler les meilleurs, à adopter des règlements et usages conformes aux nôtres sur cette très importante question.

Avis du service des signaux.—Des avis signalant les navires qui remontent le fleuve, envoyés par les stations sémaphoriques du bas du Saint-Laurent et du golfe, m'ont été télégraphiés très régulièrement durant toute la saison. Ils arrivent à la station deux fois par jour à environ 11 hrs. a.m. et 5 p.m. Ils sont d'une grande utilité et me permettent souvent de descendre pour aller à la rencontre d'un paquebot qui a été télégraphié, avant qu'il soit en vue. Par ce moyen, le bâtiment est recontré au large, et il évite le retard qu'il éprouverait en arrêtant en face de la station. Les avis, toutefois, ne viennent qu'à ces heures fixes, et des navires remontant le fleuve n'y sont pas toujours compris. Si les propriétaires et gérants des lignes de paquebots me télégraphiaient quand il faut attendre leurs navires, aussitôt que, dans chaque cas, ils en reçoivent avis, cela m'aiderait dans mes constants efforts pour que l'inspection se fasse en leur faisant subir le minimum de retard compatible avec l'exécution régulière de ce service.

Publications sanitaires.—Parmi ce genre de publications cette année, celle qui n'est pas la moins importante ni la moins intéressante est le rapport des délibérations de la conférence sanitaire internationale tenue à Rome l'an dernier, et qui est l'œuvre du Dr Thorne Thorne, un des délégués anglais. Son rapport contient une comparaison tabulaire des conclusions adoptées par la commission technique avec celles des conférences internationales de Constantinople (1866) et de Vienne (1874). En général, les conclusions de cette dernière conférence indiquent qu'il y a progrès même dans les pays qui tiennent le plus énergiquement à la quarantaine d'une durée arbitraire. En matière de désinfection, pour la première fois dans ces conférences internationales, il a été clairement établi qu'il n'est pas nécessaire de considérer des articles comme infectés, simplement parce qu'ils proviennent d'un pays où règne le choléra; que seulement les personnes et les articles qui ont été réellement souillés par des déjections cholériques, et les articles qui ont été portés par des personnes atteintes du choléra, doivent être soumis à ce procédé; et que quand il s'agit des personnes, on ne doit recourir qu'à la désinfection au moyen de bains, les fumigations des personnes vivantes, se trouvant ainsi accessoirement condamnées comme étant inutiles, point sur lequel j'ai déjà insisté en parlant de la nécessité d'un quai pour y débarquer les passagers avant de fumiger les entreponts.

Le conseil provincial d'hygiène d'Ontario a publié, en juillet ou en août derniers, un rapport sur le système de quarantaine du Saint-Laurent. Il cite les recommandations faites par le Dr. Rauch, qui a visité les stations de quarantaine en octobre 1885, et il en demande vivement l'adoption. J'ai eu l'honneur de vous présenter ces recommandations dans mon dernier rapport annuel. Elle sont au nombre de sept. En accordant comme vous avez fait l'hiver dernier, un yacht à vapeur pour l'inspection et la désinfection, deux de ces recommandations ont été mises en pratique, savoir: N° 3. Avoir plus de facilités pour aborder les navires à la Grosse-Ile; et n° 4. l'adoption à la station de la quarantaine de quelqu'un des appareils les plus modernes de désinfection, comme, par exemple, un désinfecteur à vapeur, et la méthode employée par le Dr Holt à la station de quarantaine du Mississipi. Par les règlements supplémentaires du 3 août, la recommandation n° 5, que les compagnies de paquebots devraient être forcées d'imposer la vaccination à leurs passagers, a été complètement mise à effet; et la recommandation n° 6, que les paquebots-poste soient inspectés à Rinouski et que tous les autres navires qui remontent le fleuve, le soient à la Grosse-Ile, est comprise dans nos derniers règlements, mais elle n'a pas été généralement suivie par les navires, probablement parce qu'on n'y a pas encore ajouté la mise en

vigueur de la recommandation n° 2, que tous les navires qui se soustraient à l'inspection soient refusés à la douane à Québec ou à Montréal, et soient renvoyés. Les deux autres recommandations sont celle n° 6, ajouter un autre médecin au personnel de la Grosse-Ile; et celle n° 7, s'il est matériellement impossible de désinfecter complètement un navire et sa cargaison *in situ*, il faut ajouter d'autres quais à la Grosse-Ile. Le rapport du conseil d'hygiène d'Ontario se termine par un utile sommaire des précautions suggérées. Ces précautions et recommandations consistent en citations de dispositions statutaires, de règlements d'administration, de rapports publiés, et en exposés des faits par divers officiers de santé, le tout disposé avec ordre et méthode.

Ventilation des entreponts. On donne graduellement plus d'attention à la ventilation des entreponts de paquebots à passagers. Cependant, dans la plupart des bâtiments l'antique ventilation à cloche est encore seul en usage. Quiconque visite l'entrepont d'un navire qui entre dans un port avec des passagers, n'aura pas besoin d'argument pour le convaincre, quelque ignorant qu'il puisse être des questions sanitaires, que l'atmosphère y doit être pernicieuse à la santé des occupants. Il est toutefois satisfaisant de pouvoir remarquer comme un indice de progrès sous ce rapport qui est d'une grande importance, qu'on affirme que dans les nouveaux paquebots annoncés comme étant en voie de construction pour la Compagnie d'expédition du Canada, la ventilation pour tous, y compris les passagers d'entrepont, se fera à l'aide de machines.

Aperçu de la situation sanitaire. Petite vérole.—Dans l'état du dernier trimestre dont il ait été rendu compte, on observe que cette maladie a fait des victimes à Londres, Liverpool, Glasgow, Edimbourg, Paris, Bordeaux, Reims, Hambourg, Vienne, Buda-Pesth, (329), Prague, Saint-Petersbourg, Varsovie, Odessa, Venise, Bucharest, au Caire, à Alexandrie, Port Saïd, Bologne, Milan, Gènes, Sarragosse et à Buenos Ayres. *Diphthérie*—Durant ce semestre, cette maladie a causé 284 décès à Londres et 162 dans douze des autres grandes villes d'Angleterre, 221 à Paris, 337 à Berlin, 142 à Hambourg, 159 à Buda-Pesth, 102 à Christiania, 128 à Varsovie, 112 au Caire. Sur 116 villes étrangères de 10,000 habitants et plus, 24 seulement, dont 20 sont des villes de Belgique, ne rapportent aucun décès causé par la diphthérie pendant ce trimestre. Il est constaté pour la même période que la fièvre scarlatine a été moins répandue que la diphthérie, 46 des villes moindres ne rapportent pas de décès, mais qu'elle a grandement sévi dans les mêmes villes avec la diphthérie. La rougeole paraît avoir à peu près aussi peu causé de décès dans les mêmes villes que la fièvre scarlatine. Comme toujours, on rapporte que la fièvre typhoïde est très répandue dans les villes imparfaitement égouttées. *Choléra.*—Une revue des derniers mois de l'année montre que le choléra asiatique n'a nullement perdu de son intérêt pour ce pays. On rapporte beaucoup de cas de Buda-Pesth, Trieste, Venise, Bologne, Szegedin, Tagliari, Tarente, etc. Il règne encore à Fiume et a envahi plusieurs localités de l'Istrie et un certain nombre de villages croates. La rapide propagation dans ces endroits et son invasion de localités nouvelles dans l'empire austro-hongrois indiquent une prolongation probable de fléau dans l'année 1887. Les renseignements suivants du *Sanitary News* au sujet de la récente irruption du choléra dans l'Amérique du Sud sont les dernières et les plus sûres nouvelles. Ils annoncent que le mois dernier (novembre), le gouvernement de l'Empire du Brésil a déclaré Buenos-Ayres infecté, et tous les autres ports de la République Argentine et de l'Uruguay suspects. En conséquence, le seul endroit au Brésil qui soit maintenant accessible aux navires venant de ces pays est le lazaret achevé cette année sur l'Ilha Grande, île située à soixante milles au sud de Rio, où les cargaisons, les malles, les passagers et les équipages devront être débarqués, mis en quarantaine et désinfectés, et les coques fumigées. Les nouvelles télégraphiques de la République Argentine indiquent que le choléra tend à envahir tout le pays. Des cas se sont déclarés à Rosario, à Cordova et à Parana, ainsi qu'à Buenos-Ayres et dans les environs. L'Uruguay en est encore exempt; il a fermé ses ports pour empêcher toute communication avec la République Argentine, et a établi un cordon sanitaire tout le long du pays. Si le fléau peut être tenu

hors de l'Uruguay, le Brésil pourra y échapper. Mais autrement, avec trente ou quarante mille brésiliens établis dans l'Uruguay et dont un bon nombre possèdent des propriétés tant dans l'Uruguay qu'à Rio Grande do Sul, il ne saurait y avoir que peu d'espoir de l'empêcher de traverser la frontière. Dans la dernière semaine de cette année, le télégraphe nous a apporté la nouvelle que le choléra avait aussi éclaté au Pérou, et qu'il y avait eu 86 décès et 118 nouveaux cas en un seul jour, le 24 décembre. Et dans ce dernier mois, nous avons aussi la nouvelle que le choléra redouble encore d'intensité à Calcutta, et qu'on craint qu'il ne devienne épidémique. Quoiqu'il en soit, il reste acquis que cette terrible maladie n'est pas encore disparue de l'Europe, et que, cet automne, elle a pénétré dans l'Amérique du Sud, où elle se propage d'une manière alarmante. Son irruption dans cette contrée, outre qu'elle ajoute au danger, devrait servir à nous rendre vivement présente à l'esprit la menace continuelle que sa présence en Europe constitue pour nous; menace que le fait d'avoir échappé jusqu'ici à la marche ordinaire de l'épidémie vers l'ouest, pourrait autrement nous induire peut-être à ne pas assez redouter.

Équipement de quarantaine nécessaire.—Un quai en eau profonde est encore ce dont on a le plus besoin à la station de quarantaine. Depuis bien des années j'appuie sur ce point dans mes rapports annuels et autres. Durant cette saison, la présence de notre nouveau vapeur d'inspection et de désinfection a mis en évidence un autre avantage qu'on retirerait d'un pareil quai, celui de mettre le vapeur à l'abri du mauvais temps durant les intervalles de son service. Quand il fait mauvais, les lames sont si élevées en face de la station qu'un vapeur de sa force ne peut rester en sûreté au mouillage. Comme l'eau est moins profonde aux extrémités de la station, il n'y a pas d'abri sous le vent à marée basse. Quand donc il vente trop fort pour que l'*Hygeia* reste à son ancre d'amarrage, il est obligé d'aller se mettre à l'abri de quelque île voisine suivant la direction du vent. Cet éloignement du vapeur d'inspection de sa station accoutumée, lors même qu'il ne serait que temporaire pendant une tempête, est un grand désavantage, et peut en tout temps faire subir des retards aux navires. C'est ce qui est arrivé le 8 novembre dernier au paquebot le *Parisian*. Ce paquebot arrêta au large de la station, ayant de la maladie—heureusement de peu de gravité—à bord. Le vapeur de la quarantaine était alors forcément absent, sous le vent de l'île Sainte-Marguerite afin de résister à un gros vent du sud-ouest. Du moment que le quai sera prolongé, le vapeur y aura toujours un abri, de sorte qu'il sera toujours à notre disposition par tous les temps, pour aller à la rencontre des navires remontant le fleuve. Mais cela, bien qu'important, n'est qu'une bagatelle, comparé à la différence que fera le prolongement du quai pour chaque navire infecté. Le fait est que la station ne sera pas en mesure de purifier promptement un navire comme celui-là jusqu'à ce qu'elle ait un quai en eau profonde auquel il puisse se rendre aisément pour débarquer les passagers, etc. Ceci est d'une grande importance pour la marine marchande. S'il se déclare plusieurs cas de maladie contagieuse, ou même un cas qui n'aurait pas été isolé, ou si un seul cas de choléra se produit sur un navire, il faut que ses passagers soient débarqués à la quarantaine pour être désinfectés, et pour la fumigation du navire qu'on aura vidé. Leur débarquement et leur embarquement dans les chaloupes occasionnent plusieurs jours de retard exceptionnel par suite du manque d'un quai en eau profonde auquel pourrait être amené le navire. Chaque passager de paquebot entrant dans les eaux du Saint-Laurent continue d'être exposé à ces retards à cause de l'absence de ce quai, à chacune de ses traversées.

La chaudière et les machines du vapeur d'inspection auront besoin d'être réparées afin de donner assez de pression pour porter la vapeur surchauffée à une température suffisamment élevée pour le procédé de désinfection que j'ai déjà décrit. Après avoir débarqué d'un paquebot quelques malades atteints de la diphtérie cet automne, je constatai, en cherchant à désinfecter l'hôpital au moyen de vapeur surchauffée, qu'avec la pression réduite maintenant autorisée par l'inspecteur officiel des paquebots, la température ne pouvait pas être élevée dans la cabine d'hôpital à plus de 212° Fahrenheit, et partant, on ne pouvait obtenir la prompte action germicide qu'assure tout de suite une température de 230° Fahrenheit; donc, le paquebot dut être retardé

à cause du procédé moins rapide de désinfection. Le vapeur de la quarantaine est ainsi dans l'impuissance de se servir à présent du plus sûr, du plus rapide et du plus efficace de ses appareils de désinfection. J'ai l'honneur de recommander qu'il y soit placé une nouvelle chaudière en acier faite pour une pression d'au moins 125 livres par pouce carré, et que la machine soit renforcée, ou s'il est nécessaire, renouvelée. Pour un service aussi important, et qui, s'il n'était pas fait ponctuellement, causerait des retards aux paquebots, tout l'équipement et les appareils méritent d'être de la meilleure qualité possible.

Voici donc quelles sont mes recommandations et mes demandes pour la station de quarantaine: 1° Le prolongement du quai à l'eau profonde, et l'établissement, à son extrémité, de l'appareil d'introduction du dioxyde de soufre pour la fumigation des navires, ainsi qu'une chambre de buanderie de Troy pouvant être surchauffée à la vapeur pour la prompte désinfection, par la vapeur surchauffée, des vêtements et effets des passagers, telle que celle maintenant employée avec succès à la quarantaine du Mississipi. 2° Nouvelle chaudière, et machine renforcée, ou renouvelée, pour le vapeur de la quarantaine. 3° L'achèvement des réparations aux bâtiments de la station.

Observations générales.—La science sanitaire a fait de grands progrès dans ces dernières années, et la confirmation de la sûre action germicide du chlorure de mercure, et de celle plus prompte encore de la vapeur surchauffée, nous permet à présent de désinfecter une petite pièce et son contenu d'une manière aussi infaillible que rapide. Si les améliorations que je demande sont accordées, et si les compagnies de paquebots veulent coopérer avec les autorités de la quarantaine—de façon à protéger suffisamment les passagers contre la petite vérole par la vaccination à bonne heure, et par la prompte et complète isolation des malades dans le cas de maladie contagieuse quelle qu'en soit l'espèce—il sera rare, sauf dans les saisons d'épidémie, qu'on n'exige des paquebots, lors de leur arrivée ici, rien de plus que le débarquement à la station de quarantaine des malades et de leurs gardes particuliers, et cette rapide désinfection des cabines d'hôpital par la vapeur de la quarantaine au large. Et quand on devra débarquer tous les passagers pour qu'ils soient désinfectés ainsi que le navire en entier, celui-ci sera promptement amené au quai en eau profonde que je demande, ses passagers seront immédiatement débarqués, le navire déchargé sera fumigé au moyen des vapeurs sulfuriques de l'appareil d'introduction du dioxyde de soufre établi à l'extrémité du quai; dans le même temps, les vêtements et effets des passagers et de l'équipage seront complètement mais très rapidement désinfectés à l'aide de la vapeur surchauffée de la chambre de buanderie de Troy qui sera construite spécialement pour cet objet sur le quai ou tout près. Grâce à ces moyens et à ces appareils, la séquestration et le retard seront réduits au minimum par la suppression de tous les obstacles évitables, et par le perfectionnement de notre matériel; et le vieil épouvantail, la séquestration arbitraire en quarantaine sera remplacé par une intelligente et scientifique organisation d'hygiène maritime. Cela, joint à des règlements comme ceux que nous avons aujourd'hui, non seulement contribuera largement à protéger la santé des passagers et du public en Canada ainsi que dans les Etats-Unis et les territoires de l'ouest, mais sera fort avantageux à nos lignes de paquebots. Et cela non seulement directement en évitant tout retard évitable, mais aussi indirectement, et non moins sûrement, sous un autre rapport. Les notions sanitaires deviennent si généralement répandues de nos jours, et leur importance si universellement reconnue, que le jour n'est pas bien éloigné où le public voyageur sera guidé, dans le choix du port d'arrivée de ce côté-ci de l'Atlantique, et de la ligne de paquebots et du paquebot même qu'il prendra pour faire la traversée, non seulement par la considération de la vitesse et de la sûreté du paquebot, mais encore par celle des sauvegardes sanitaires exigées par chaque port, de la réputation qu'aura le paquebot relativement aux cabines d'hôpital et à la prompte et prudente isolation des malades, d'où résulte le plus ou le moins de risques que courrait la santé de chacun si la maladie se déclarait quelque part sur le bâtiment pendant le voyage. On a légitimement raison d'espérer que dans cette lutte louable d'émulation, la route du Saint-Laurent et nos lignes canadiennes de paquebots

occuperont le premier rang à l'avenir, sous l'effet de règlements sagement formulés, fidèlement et intelligemment observés par les compagnies de paquebots et par leurs officiers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRED. MONTIZAMBERT, M.D., Edim., etc.,

Médecin-surintendant.

L'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No 31.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE
D'HALIFAX, N.-E.

(W. N. WICKWIRE, M.D.)

STATION DE LA QUARANTAINE,
HALIFAX, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les opérations de cette station pour l'année 1886.

J'ai à constater qu'à l'exception de cas de rougeole, nous n'avons eu dans ce port, pendant l'année, aucune maladie d'une nature infectueuse ou contagieuse.

Le steamer *Sardinian*, qui arriva de Liverpool le 21 novembre, avait à bord, parmi les passagers immigrants, plusieurs enfants atteints de rougeole, qui ont été séquestrés avec leurs parents, et soignés jusqu'à ce qu'ils se fussent rétablis; et ils sont partis ensuite pour leur destination à Ontario.

L'inspection ordinaire des vapeurs et autres navires, a été faite avec soin, quand elle a été nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. N. WICKWIRE, M.D.

Médecin inspecteur.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 32.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE SAINT-JEAN, N.-B.

(W. S. HARDING, M.D.)

STATION DE LA QUARANTAINE,
SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1886.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année expirant le 31 décembre 1886.

Le résultat de l'inspection et de l'examen de l'état sanitaire des navires arrivés à ce port a été très satisfaisant, vu que, premièrement, il n'existait en aucun cas de maladie contagieuse à bord lors de leur arrivée, et secondement, que je suis en mesure d'affirmer qu'il ne s'est déclaré à bord aucun cas de maladie de cette espèce pendant qu'ils ont été ici, ni pendant qu'ils ont été ensuite en vue des côtes, quoiqu'il y eut des décès causés par maladie contagieuse et plusieurs cas de semblable maladie à bord avant leur arrivée.

En conformité de vos instructions, j'ai assisté à la conférence sanitaire des conseils d'hygiène des Etats et aux séances de l'Association Américaine de salubrité publique, qui ont eu lieu à Toronto le 14 octobre et les jours suivants.

En parlant de la convention, je m'appuierai que sur une des questions qui y ont été discutées, et que sur la recommandation qui a été faite à ce sujet, parce qu'elle porte sur les devoirs de l'emploi dont je suis chargé. Il m'est inutile de signaler les avantages qu'on peut espérer devoir résulter des délibérations d'une association comme celle qui s'est assemblée en octobre à Toronto. Il est de toute évidence que si un grand nombre d'hommes intelligents et instruits font une étude spéciale de la médecine préventive, leurs opinions méritent qu'on y attache de l'importance. Mais on ne doit pas admettre que leurs décisions sur chaque point, fondées peut-être sur des expériences premières ou hâtives, sont nécessairement toujours absolument justes. On a dit que "la médecine préventive n'est encore qu'à l'état d'enfance." La sagesse l'améliorera pas à pas en grandissant, de sorte qu'elle parviendra avec le temps à la maturité.

A mon avis, sur un point, la recommandation, ou je puis dire la demande n'est pas judicieuse, et si elle était mise en pratique aux ports de mer, comme on le conseille, elle causerait des embarras et des difficultés, sans aucune chance d'avantages d'aucune sorte en retour, suivant ma manière de voir. Je parle de cette partie de la recommandation qu'on propose d'appliquer aux gens arrivant d'autres pays à un des ports de mer des Etats-Unis ou du Canada, et qui exige qu'ils donnent la preuve qu'ils ont été vaccinés, qu'ils se soumettent à la vaccination, ou qu'ils soient séquestrés pendant tel laps de temps que déterminera le médecin de la quarantaine.

Pour les passagers à bord d'un navire arrivant, qui peuvent avoir alors un ou plusieurs cas de variole parmi eux, ou qui en ont eu pendant la traversée, ou qui sont venus d'une région particulièrement infectée, ils doivent être tenus de prouver qu'ils ont été vaccinés, ou ils doivent être vaccinés à leur arrivée. Et cela même si l'isolation a été observée. Dans un cas tel que celui-ci, la demande est juste et vient à propos.

Mais à mon avis, il ne serait pas à propos de leur faire cette demande et de les forcer à s'y conformer quand aucune des personnes à bord d'un bâtiment, lors de son arrivée, n'a la petite vérole, ou ne l'a eue en aucun temps durant la traversée. Qu'y a-t-il raisonnablement à exiger de plus que tous soient exempts de maladie ou du soupçon d'en être atteints?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

W. S. HARDING, M.D.,

Médecin-surintendant.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 33.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE
CHARLOTTOWN, I.P.-E.

(W. H. HOBKIRK, F.R.C.S.)

STATION DE LA QUARANTAINE,
CHARLOTTETOWN, I.P.-E., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année expirant le 31 décembre 1886.

Depuis l'épidémie de variole en 1885, il n'y a pas eu de cas de maladie infectueuse ou contagieuse qui ait nécessité la réclusion à l'hôpital de la quarantaine.

Les précautions accoutumées ont été prises, et les instructions reçues de votre département (dans le but d'empêcher l'introduction de maladies contagieuses) ont été soigneusement observées.

L'hôpital a été blanchi à la chaux tant au dehors qu'en dedans, et il est en bon ordre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. HOBKIRK, F.R.C.S., *Angl.*,
Médecin-inspecteur.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 34.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE SYDNEY,
CAP-BRETON.

(WM. MCKENZIE McLEOD, M.D.)

STATION DE LA QUARANTAINE,
SYDNEY, CAP-BRETON, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint mon rapport annuel sur le service de la quarantaine à ce port.

C'est un sujet de félicitation que le port de Sydney ait été exempt de maladies contagieuses durant l'année qui est sur le point d'expirer, surtout quand on se rappelle que, l'an dernier, les bâtiments de la quarantaine ont été occupés par des patients atteints de semblables maladies, depuis le 2 mai jusque dans la dernière partie de décembre, sauf de légers intervalles.

On a exercé, durant la saison, une surveillance sévère pour découvrir les cas de maladie contagieuse, mais heureusement il n'en est arrivé aucun.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. MCKENZIE McLEOD, M.D.,

Médecin-surintendant de la station de quarantaine de Sydney.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 35.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE PICTOU, N.-E.

(JOHN STEWART, M.D.)

PICTOU, N.-E., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—Quand le Dr Kirkwood, médecin de la quarantaine établie à ce port partit après avoir obtenu un congé, il me demanda de traiter pour lui les cas de maladie contagieuse.

J'ai à faire rapport qu'il n'a été apporté ou qu'il ne s'est déclaré ici aucun cas de maladie exigeant la surveillance de la quarantaine, durant l'année qui expire aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN STEWART, M.D.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 36.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN-INSPECTEUR DU PORT DE QUÉBEC.

(A. ROWAND, M.D.)

QUÉBEC, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur l'état sanitaire des immigrants et passagers qui sont arrivés au port de Québec durant l'été de 1886.

Le nombre total de ceux arrivés par les paquebots pendant la saison de la navigation, s'est élevé à 22,540. Ils ont tous été soigneusement inspectés, tant à bord que lors de leur débarquement, et on les a trouvés en bonne santé, gais et dispos. Il n'y avait pas de maladies épidémiques d'aucune espèce parmi eux. J'ai constaté un cas douteux d'éruption chez un passager de cabine. J'ai jugé que c'était un cas de petite vérole volante. La suite a confirmé l'exactitude de mon diagnostic. Il y a eu aussi trois ou quatre cas de rougeole bénigne dont la guérison était si avancée qu'il était difficile d'y découvrir quelque affection pathologique. Deux enfants sont morts dans la traversée, de convulsions infantiles, de dentition et d'indigestion. Il y a eu un cas de pneumonie et un cas de pleurésie. Il n'y a rien de plus qui mérite d'être mentionné. Je n'ai jamais vu de saison plus salubre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. ROWAND, M.D.,

Médecin-inspecteur.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 37.

RAPPORT SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE VICTORIA, C.B.

(WM. JACKSON, M.R.C.S.)

VICTORIA, C.B., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année expirant le 31 décembre 1886, et de constater qu'il n'est arrivé à ce port aucun cas de maladie contagieuse durant cette année. Je puis ajouter que les salles d'hôpital ne sont pas meublées, ce qui occasionnerait des retards en cas d'urgence, et qu'un bateau est aussi nécessaire.

J'ai l'honneur de demeurer, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. JACKSON, M.R.C.S.

*Médecin de la quarantaine.*L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 38.

RAPPORT ANNUEL SUR LE LAZARET DE TRACADIE, N.B.

(A. C. SMITH, M.D.)

NEWCASTLE, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, pour l'information du département, mon rapport annuel sur la léproserie de Tracadie, N.B., pour l'année expirante.

Il y a été admis trois malades durant l'année—deux hommes et une femme. L'un était de Tracadie et les deux autres de l'une des paroisses voisines, Caraquet. Il y a eu cinq décès, ce qui laisse maintenant dix-neuf lépreux à l'hôpital—onze hommes et huit femmes. Deux sont dans la dernière période de la maladie, la mort terminera bientôt leurs souffrances; douze sont dans la première période, et cinq dans une période plus avancée pendant laquelle différentes parties du corps sont envahies par la lèpre, qui amène graduellement la destruction de la chair saine—ce sont des ulcérations qui font perdre les doigts et les orteils, et des tubercules qui détruisent la vue et les fonctions de la langue et de la gorge. A l'exception cependant d'une éruption d'ulcères à la gorge, dont tous les malades ont souffert, et qui a causé aux religieuses chargées de les soigner un surcroît considérable d'épreuves, ils ont été en grande partie exempts des souffrances intenses auxquelles est sujette leur maladie.

Le patient que j'ai congédié il y a un an, qui n'a dû son rétablissement qu'aux influences hygiéniques du lazaret opérant sur une constitution robuste, reste guéri. La fille dont il est parlé dans mon rapport de 1884, et qui voyait disparaître tous les symptômes de la maladie, s'est complètement rétablie, mais pour les raisons exposées dans mon dernier rapport, je n'ai pas conseillé sa sortie de l'institution. Sauf un cas suspect, il n'y a qu'un seul cas de lèpre en dehors du lazaret, et celui qui en est atteint demandera bientôt, sans doute, son admission.

Tout l'intérieur du lazaret a été lambrissé en planche et peinturé dans le cours de l'année. Aujourd'hui, le bâtiment est chaud, confortable, et on y est comme chez soi; aucun hôpital du Canada ne le surpasse en propreté. Des vérandas, d'une belle apparence, ont été ajoutées aux deux étages, et avec leurs portes qui s'ouvrent à l'intérieur, elles donnent la ventilation nécessaire et un notable surcroît de confort à ceux qui sont internés.

Il est rumeur qu'une famille demeurant dans les environs de Caraquet est affectée de la maladie, mais des renseignements particuliers me portent à croire que ce n'est pas la lèpre, mais une affection qui y ressemble un peu. Je ferai une investigation personnelle à ce sujet avant mon prochain rapport.

Je ne puis terminer le présent rapport sans rendre un humble tribut de respect à la mémoire de trois des religieuses que la mort a dernièrement enlevées. Pendant leur vie, elles avaient pour mission d'adoucir les souffrances et de reconforter les cœurs assombrés de ceux à qui une Providence mystérieuse n'a pas épargné les afflictions; maintenant leur destinée est de dormir leur dernier sommeil sur la rive solitaire, près de ceux pour qui elles sont mortes. Le monde peut ne pas ériger de monuments à un dévouement aussi absolu, mais une voix retentit à travers les âges, qui leur dit: "Ce que vous faites pour les moindres de mes enfants, vous le faites pour moi."

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

A. C. SMITH, A.M., M.D., C.M.

Médecien-inspecteur.

No 39.

RAPPORT SUR LE MOUVEMENT DE TRANSIT D'ANIMAUX DES ETATS-UNIS.

(M. L. SLATER.)

SAINT-THOMAS, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon sixième rapport annuel sur le mouvement de transit d'animaux des Etats-Unis passant de l'ouest à l'est au port de Saint-Thomas, par le Michigan Central, division du Canada, et par la ligne auxiliaire du Grand-Tronc, division du sud, pour les douze mois expirant le 31 décembre 1886. L'année a été très bonne pour le transit des animaux par les différents chemins de fer qui traversent Saint-Thomas. Sous l'autorité des dispositions de l'arrêté du conseil concernant la santé des animaux, les restrictions réglementaires opèrent d'une manière très satisfaisante, et les compagnies de chemins de fer qui font le transport en entrepôt des bestiaux par cette partie du Canada, de Windsor à Buffalo, sur le Michigan Central, division du Canada, et sur le Grand-Tronc, division du sud, de Windsor à Buffalo par la ligne auxiliaire, et de la Pointe-Edouard *via* London, et de là à Saint-Thomas, et par la ligne auxiliaire à Buffalo, observent toutes ces restrictions.

Le Michigan Central, division du Canada.—Cette compagnie a considérablement augmenté le nombre des wagons de toute sorte affectés au transport des bestiaux en destination de l'est, et les wagons qu'elle emploie pour cet objet y sont bien adaptés et sont quelque peu améliorés au fur et à mesure qu'il lui en faut faire de nouveaux; mais les principes généraux du vieux système de wagons à bestiaux sont encore en usage, c'est-à-dire ce qu'on appelle le wagon combiné du Michigan Central, dont on se sert de préférence à tout autre pour le transport du bétail et souvent aussi pour celui des chevaux—à moins qu'il n'en soit expédié en plus grand nombre de l'extrême ouest à New-York ou à Boston, car dans ce cas, les expéditeurs emploient le wagon-palais à chevaux, renfermant vingt stalles dont chacune loge un cheval, et contient une crèche et de l'eau. Ce wagon transporte vingt chevaux et leur nourriture pour la durée du trajet. Le wagon combiné en transporte quatorze. Le wagon à double plateforme est employé pour le transport des cochons et des moutons, et voici quelle en est la capacité moyenne: un wagon combiné transporte 16 têtes de bétail gras et 20 animaux d'engraissement; et celui à double plateforme pour le transport des moutons et des cochons, 160 moutons et à peu près ce nombre de cochons; s'il n'a qu'une seule plateforme, il transporte environ 120 moutons ou cochons. On se sert de wagons-plateformes pour le transport des volailles, et celles en vie sont expédiées dans des mannes. On met deux douzaines de poulets dans une manne, et cent mannes forment le chargement d'un wagon-plateforme. Cette compagnie a transporté beaucoup plus d'animaux de toute espèce cette année que l'année précédente ou toute autre depuis la mise en vigueur des restrictions, et il n'est arrivé aucun accident à aucun des trains qui ont transporté des animaux en transit durant l'année, tous se sont rendus dans l'est cette année sans accident ni retard. La compagnie a régulièrement nommé des gardiens sur tous les convois, et les wagons dont se composent ces convois, avant de repartir, sont nettoyés et désinfectés d'une manière satisfaisante; ils parcourent le Canada avec toute la vitesse qu'on peut leur donner sans exposer leur sûreté; en somme l'année a été fort heureuse pour cette compagnie, et accuse une grande augmentation dans le nombre de bestiaux qu'elle a transportés en destination de l'est. Elle a aussi transporté de stations intermédiaires

du Canada des animaux à Buffalo, et à d'autres marchés de l'est il a été également expédié un certain nombre de wagons chargés de bêtes à cornes et de moutons, et quelques wagons de cochons de stations intermédiaires du Michigan Central, division du Canada, à Montréal, par la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

En destination de l'ouest.—Il est passé ici un grand nombre de wagons chargés de chevaux importés d'Europe en destination de l'ouest pour l'élevage, et quelques uns pour le commerce dans les villes de l'ouest, quelques autres pour les chantiers du Michigan. Il est passé aussi quelques wagons de bêtes à cornes et de moutons pour l'élevage. Les moutons sont expédiés des États de la Nouvelle-Angleterre à Indiana, E.-U. Il est passé également quelques wagons d'animaux et d'effets d'émigrants en destination des États de l'ouest et quelques wagons en destination du Manitoba (c'est-à-dire wagons d'animaux et d'effets d'émigrants, consistant en chevaux, vaches, et dans quelques cas, en cochons, volailles et articles de ménage). Les wagons combinés du Michigan Central sont très recherchés pour ce genre de transport, et tous ont passé heureusement et sans qu'il y ait eu d'accident à signaler dans tout le cours de l'année.

La ligne auxiliaire du Grand-Tronc, division du sud.—Le transport d'animaux en transit par cette compagnie accuse une augmentation très considérable. En allant à l'est par cette route, une partie de ses trains arrivent en Canada à Windsor et se rendent dans l'est à Buffalo par la ligne auxiliaire; une partie de ses trains arrivent en Canada à la Pointe-Elouard, et se rendent par l'embranchement de Sarnia à London, et par l'embranchement de Port-Stanley à Saint-Thomas, et dans l'est à Buffalo ou au Pont-Suspendu, suivant le cas. Les wagons de cette compagnie sont bien adaptés à leur objet et les trains sont à grande vitesse; tous sont sous les soins de gardiens spéciaux, et les restrictions, telles qu'établies par le département de l'agriculture, ont été observées sauf en quelques points de moindre importance. J'appelai là-dessus immédiatement l'attention des employés de la compagnie, qui firent réparer ces erreurs légères et promirent qu'elles ne se renouvelleraient plus.

Cette compagnie a expédié de stations intermédiaires à Buffalo quelques wagons de bêtes à cornes et quelques wagons de moutons, ainsi que quelques wagons de bêtes à cornes et quelques wagons de moutons, de stations intermédiaires à Montréal, mais le commerce de transport de stations intermédiaires à Montréal est divisé cette année entre le Grand-Tronc et le chemin de fer Canadien du Pacifique.

En destination de l'ouest.—Il est passé pour cette destination quelques wagons chargés de chevaux, deux ou trois wagons de bêtes à cornes, deux ou trois wagons de moutons, et quelques wagons d'animaux et d'effets d'émigrants, pour lesquels je renvoie au tableau ci-joint. Toutes les sortes d'animaux et d'effets d'émigrants ont traversé le district que j'ai l'honneur d'inspecter sans accident ni retard à constater durant l'année, sauf ce que j'ai déjà mentionné, et j'ai grand plaisir à témoigner que pendant tout le temps que j'ai rempli l'emploi d'inspecteur de bestiaux, etc., à Saint-Thomas, j'ai été traité avec la plus grande bienveillance et le plus grand respect par les employés du Michigan Central, division du Canada, et aussi par ceux du Grand-Tronc. Je les ai toujours trouvés polis et disposés en tout temps à m'aider à faire exécuter les restrictions dans tous les détails. Ceci clot une des meilleures années pour le transport en transit des animaux, tant sous le rapport de l'augmentation générale des affaires que sous celui du surcroît considérable des envois de bestiaux par les deux chemins de fer sans qu'il soit arrivé un accident dans tout le cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. SLATER.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU indiquant le nombre de wagons de chaque espèce qui ont circulé en destination de l'est, sur le Michigan Central et le Grand Tronc, divisions du Canada.

Date.	Compagnie.	Bêtes à cornes.	Cochons.	Moutons	Chevaux.	Bêtes à cornes, cochons et moutons, mêlés.	Volailles.	Mulets.	M.C. Division du Canada.	G.-T. Division du Sud.	Total.
1886.											
31 janv. ...	M.C., div. du Canada	93	210	282	16	25	4	630
31 do ...	G.-T., div. du Sud....	155	87	180	8	3	2	435	1,065
28 fév. ...	M.C., div. du Canada	282	152	164	18	16	10	642
28 do ...	G.-T., div. du Sud....	76	30	117	20	2	1	246	888
31 mars ...	M.C., div. du Canada	193	147	127	56	9	2	534
31 do ...	G.-T., div. du Sud....	111	35	129	25	6	3	309	843
30 avril ...	M.C., div. du Canada	737	225	76	53	2	10	1,103
30 do ...	G.-T., div. du Sud....	128	28	90	23	3	4	276	1,379
31 mai ...	M.C., div. du Canada	615	331	15	38	2	10	1,011
31 do ...	G.-T., div. du Sud....	174	48	9	21	1	1	254	1,265
30 juin ...	M.C., div. du Canada	506	253	13	40	18	848
30 do ...	G.-T., div. du Sud....	134	34	22	17	207	1,055
31 juillet..	M.C., div. du Canada	395	224	39	30	5	21	714
31 do ...	G.-T., div. du Sud....	162	84	86	11	2	345	1,059
31 août ...	M.C., div. du Canada	227	220	84	17	5	27	580
31 do ...	G.-T., div. du Sud....	169	185	122	10	486	1,066
30 sept. ...	M.C., div. du Canada	201	192	111	19	2	26	551
30 do ...	G.-T., div. du Sud....	149	186	124	9	3	471	1,022
31 oct. ...	M.C., div. du Canada	351	374	193	15	2	34	969
31 do ...	G.-T., div. du Sud....	190	192	244	16	8	650	1,619
30 nov. ...	M.C., div. du Canada	464	640	221	28	35	1,388
30 do ...	G.-T., div. du Sud....	191	284	237	5	1	6	724	2,112
31 déc. ...	M.C., div. du Canada	474	413	138	16	8	5	1,054
31 do ...	G.-T., div. du Sud....	95	237	223	6	3	4	568	1,622
		6,272	4,811	3,046	535	89	237	5	10,024	4,971	14,995

* Chevaux de course.

L. SLATER.

TABLEAU des divers envois d'animaux de Saint-Thomas à Montréal, par le Grand-Tronc, et de Saint-Thomas et des stations de l'ouest et de l'est sur la ligne du Michigan Central, division du Canada, à Montréal, par la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique, avec indication du nombre de envois.

Date.	Compagnie.	Bêtes à cornes; de stations intermédiaires à Montréal.	Cochons; de stations intermédiaires à Montréal.	Moutons; de stations intermédiaires à Montréal.
1886.				
30 avril	M.C., div. du Canada.....	1		
31 mai	M.C., div. du Canada.....	1	4	
31 do	G.-T., div. du Sud.....	15		
30 juin	M.C., div. du Canada.....	15		5
30 do	G.-T., div. du Sud.....	16		3
31 juillet.....	M.C., div. du Canada.....	11		5
31 do	G.-T., div. du Sud.....	6		3
31 août	M.C., div. du Canada.....	26		1
31 do	G.-T., div. du Sud.....	8		1
30 sept.	M.C., div. du Canada.....	28	1	
30 do	G.-T., div. du Sud.....	13		1
31 oct.	M.C., div. du Canada.....	19		2
31 do	G.-T., div. du Sud.....	3		1
30 nov.	M.C., div. du Canada.....	9		2
30 do	G.-T., div. du Sud.....	6		1
		187	5	25

L. SLATER.

TABLEAU des divers envois d'animaux, de stations intermédiaires à Buffalo, par la ligne auxiliaire du Grand-Tronc, division du sud, et par le Michigan Central, division du Canada, et du chemin de fer Canadien du Pacifique à Buffalo, avec indication du nombre de voyageurs.

Date.	Compagnie.	Du C. C. P. à Buffalo—Bêtes à cornes.	Du C. C. P. à Buffalo—Moutons.	De stations intermédiaires—Bêtes à cornes.	De stations intermédiaires de l'Ouest—Moutons.	De stations intermédiaires de l'Ouest—Chevaux.	Du C. C. P.—Chevaux.	Via Londres.	
								Volailles.	Bêtes à cornes.
1886.									
31 janv.....	M. C., div. du C.		3		4				
31 do	G.-T., div. du S.				4				
28 février....	M. C., div. du C.				1				
28 do	G.-T., div. du S.			1		2			
31 mars	M. C., div. du C.					3			
30 avril	M. C., div. du C.						1		
31 mai	M. C., div. du C.			1		1			
31 do	G.-T., div. du S.					1			
30 juin.....	M. C., div. du C.		1						
31 juillet....	M. C., div. du C.				3				
31 août	M. C., div. du C.	6	3		12				
31 do	G.-T., div. du S.				1				
30 sept.....	M. C., div. du C.	11	15						
30 do	G.-T., div. du S.			2	1				
31 octobre...	M. C., div. du C.	3	6	16	14				
31 do	G.-T., div. du S.			16	4				
30 nov.....	M. C., div. du C.	2	2	15	20				
30 do	G.-T., div. du C.			12	8			1	2
31 déc.....	M. C., div. du C.	4	5	15	21				
31 do	G.-T., div. du C.			11	8	1		2	
		26	35	80	101	9	1	3	2

L. SLATER.

TABLEAU des divers envois d'animaux et d'effets d'émigrants aux Etats de l'Ouest et au Manitoba, quelques uns expédiés par convois d'entier parcours, et quelques uns de stations intermédiaires, mais tous en destination de l'ouest, avec indication du nombre de wagons de chaque espèce.

Date.	Compagnie.	En destination des Etats de l'Ouest—Chevaux.	De stat. int. en dest. du Manitoba, venant du C. P.—Chevaux.	En destin. de l'ouest—Effets d'émig et anim. vivants.	Effets d'émigrants et animaux vivants venant du C. P.	Bêtes à cornes—Entier parcours.	Montons—Entier parcours.	Chevaux—De stations intermédiaires.	Effets d'im. en dest. du Manitoba—De stations interméd.
1886.									
31 janvier....	M. C., div. du Canada	4	4	2
28 février....	M. C., div. du Canada	14	3
31 mars	M. C., div. du Canada	20	7	26	3	1
30 avril	M. C., div. du Canada	18	5	2
30 do	G.-T., div. du Sud	1	1
31 mai	M. C., div. du Canada	7	3	1	2	2
31 do	G.-T., div. du Sud	2	1
30 juin	M. C., div. du Canada	25
30 do	G.-T., div. du Sud	1
31 juillet....	M. C., div. du Canada	5	8
31 août	M. C., div. du Canada	23
31 do	G.-T., div. du Sud	2	1
30 sept.	M. C., div. du Canada	12
31 oct.	M. C., div. du Canada	12	4	1
31 do	G.-T., div. du Sud	1	1
30 nov.	M. C., div. du Canada	9	2	2
31 déc.	M. C., div. du Canada	16	1
	Total	176	11	43	8	2	9	8	4

L. SLATER.

No 40.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DES BESTIAUX D'EMERSON.

(D. H. McFADDEN, M.D.)

EMERSON, MAN., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les opérations des stations respectives de quarantaine de bestiaux d'Emerson et de Gretna.

Depuis l'achèvement de notre grand chemin de fer national, les inspections aux ports d'Emerson et de Gretna ont diminué naturellement, mais cependant il y a eu beaucoup à faire, car les tableaux ci-joints indiquent une augmentation dans les importations des Etats-Unis, tandis que dans les années précédentes, il y avait à inspecter plus de bétail canadien que de bétail importé.

Il s'est fait par cet endroit une importation directe de 308 têtes de bétail des Etats-Unis. Sur ce nombre, il a été importé en juillet un troupeau de 82 taureaux Hereford, pur sang, par I. G. Baker et Cie, et en octobre un autre troupeau de 99 taureaux Polled Angus de bonne race par Leonard Frères; comme tous étaient sains, on a abrégé la période de détention, conformément à des instructions du département.

Ces deux troupeaux étaient destinés à des ranches de l'ouest. Les lieux de leur provenance ainsi que leur destination sont indiqués dans le tableau ci-annexé.

CHEVAUX ET MULETS.

Il a été aussi importé en conformité des règlements mille soixante-trois chevaux et mulets.

Je dois ici faire remarquer que l'inspection des chevaux dans le but d'empêcher la propagation de la morve, et qui a été mise en vigueur tant par le gouvernement provincial que par le gouvernement fédéral, a été une sage mesure. Ce qui le prouve c'est que cette maladie désastreuse pour les cultivateurs en particulier et pour le pays en général, a été presque complètement extirpée.

Vous observerez que les importations de chevaux et de mulets ont triplé depuis l'année dernière. Il a été importé quelques animaux de race supérieure, un étalon, par exemple, qui a coûté \$4,000.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, et le temps n'est pas bien éloigné où ce pays produira un surplus de bons chevaux pour l'exportation.

Quoique froid, le climat est très salubre pour l'élève des chevaux.

MOUTONS.

Les instructions du département pour l'inspection des moutons me sont parvenues juste après qu'il en fut passé deux grands troupeaux en destination de l'ouest, et partant je n'avais pas à m'en occuper, mais j'en avais fait une inspection non officielle pour ma satisfaction personnelle, et je les ai trouvés sains. Il n'a été inspecté que 14 moutons depuis cette date jusqu'à celle-ci.

Comme une grande compagnie pour l'élève des moutons est organisée dans le but de se livrer à cette industrie en cette localité—au sud-est du Manitoba—on peut s'attendre à une importation considérable de moutons au printemps. Je m'assurerai très soigneusement de leur état quand ils arriveront ici.

COCHONS.

Il n'y a pas eu d'importation de cochons depuis qu'on a ordonné leur mise en quarantaine, et cet ordre doit être exécuté dans toute sa rigueur—vingt et un jours de détention—car les localités des États-Unis, d'où se ferait cette importation, ont considérablement souffert du choléra du porc.

Je puis ici remarquer que nos cochons sont sains et en abondance dans toute la province, car il en a été exporté sur un grand pied dans les provinces de l'est, et avec de bons résultats, durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. H. McFADDEN, M.V.,

Inspecteur.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT annuel en détail des bestiaux inspectés et mis en quarantaine à la station de quarantaine d'Emerson.

Noms des propriétaires.	Lieux de leur provenance.		Destination.	Vaches.	Taureaux.	Veaux.	Génisses.	Bœuvillons.	Bœufs.	Total.
	Canada.	Etats-Unis.								
L. Holmes.....	Tilsonburg.....	Cherry-Creek.....	5	1	...	2	8
A. Kerek.....	Dakota.....	Emerson.....	1	...	1	2
Mme Hodgins.....	do.....	do.....	3	...	1	3	7
Phil. Burk.....	do.....	Gretna.....	2	2
V. Judmonson.....	do.....	do.....	10	1	5	3	...	4	23
N. Laframboise.....	do.....	do.....	1	1
I. G. Baker et Cie.....	Chicago.....	Territoires du N.-O.....	...	82	82
A. Bradford.....	Dakota.....	Gretna.....	7	1	2	2	...	2	14
J. Campbell.....	do.....	do.....	2	2
J. B. Stannet.....	do.....	Rivière-du-Rat.....	4	...	4
F. P. Têtu.....	do.....	Emerson.....	...	2	...	11	2	...	15
Leonard Frères.....	Mt.-Leonard.....	Mâchoirc-d'Orignal.....	...	99	99
D. Fraser.....	Grand-Forks.....	Emerson.....	1	...	1
A. Deranceau.....	Dakota.....	Mont-de-la-Tortue.....	2	2
Robt. Forsyth.....	do.....	Manitou.....	4	1	...	1	3	...	9
H. Hawthorn.....	do.....	do.....	2	2
S. D. Woods.....	do.....	Winnipeg.....	1	1
Samuel Laurie.....	do.....	do.....	2	...	2
Jas. Johnston.....	do.....	do.....	4	...	4
R. E. Forsyth.....	do.....	Mountain-City.....	3	3
O. Goodman.....	do.....	Calgary.....	2	2	2	...	6
J. K. Wright.....	do.....	Emerson.....	2	2	...	2
S. Hamilton.....	Bathgate, T. D.....	Calgary.....	10	2	4	3	19
John Achison.....	Donnelly.....	Virden.....	...	1	1
Jas. Dowsell.....	Minnesota.....	Emerson.....	1	...	1	2
J. H. Chaplin.....	Dakota.....	Gladstone.....	2	...	2
Michael Dease.....	do.....	Saint-François.....	2	2	...	4
Grand total...	56	190	14	27	8	24	319

D. H. McFADDEN, M.V.,
Inspecteur.

ETAT annuel en détail des chevaux et mulets inspectés tant à Emerson qu'à
Gretna.

Noms des propriétaires.	Lieux de leur provenance.		Destination.	Mulets.	Chevaux.	Total.
	Canada.	Etats-Unis.				
Beech et Mosier.....	Ontario.....		Morden.....		35	
Frank Roff.....		Dakota.....	Gretna.....		1	
R. French.....	Ontario.....		Brandon.....		16	
A. J. McLane.....	do.....		Virden.....		10	
Christie et Fares.....	Chatham.....		Emerson.....		16	
H. Campbell.....	do.....		High-Bluffs.....		2	
J. D. McGregor.....	do.....		Brandon.....		18	
Rennolds et Tripp.....	Tilsonburg.....		do.....		18	
F. Roff.....		Dakota.....	Gretna.....		1	
Geo. Wade.....	Port-Edouard.....		Brandon.....		18	
R. D. Martin.....	Napanee.....		Winnipeg.....		16	
R. C. Scott.....	Tilsonburg.....		Emerson.....		18	
J. G. Feris.....	Essex-Centre.....		Mâch -d'Orignal.....		18	
Mme Jane Smart.....	do.....		do.....		18	
D. McGregor.....	London.....		Brandon.....		19	
Rennolds et Tripp.....	Tilsonburg.....		do.....		18	
Chapman Frères.....		Oak-Lake, Ill.....	Calgary.....		8	
S. McKenzie.....	Wingham.....		Brandon.....		17	
W. J. Cooper.....	Welborn.....		Virden.....		10	
W. A. McKorkell.....	Saint-Thomas.....		Moosomin.....		10	
S. Day.....	do.....		Fleming.....		7	
J. D. Finlay.....	do.....		Moosomin.....		18	
S. Pierce.....	do.....		Brandon.....		18	
A. Edmonds.....	Port-Edouard.....		do.....		15	
S. H. McKenzie.....	do.....		do.....		16	
J. J. Brown.....	Strathroy.....		Crystal-City.....		6	
W. Batman.....		Saint-Paul.....	Winnipeg.....		1	
D. Graham.....	Taylor.....		Virden.....		10	
W. Briggs.....		Dakota.....	Gretna.....		2	
R. R. Hay.....	Listowell.....		Winnipeg.....		17	
J. Lowery.....	do.....		do.....		17	
R. T. Kidd.....	do.....		do.....		17	
J. McBean.....		Minnesota.....	Emerson.....		2	
A. McDonald.....	Brantford.....		do.....		18	
A. Mollard.....		Palaska, Iowa.....	Stonewall.....		1	
T. E. Harris.....	Caledonia.....		Gretna.....		18	
D. Holmes.....	Tilsonburg.....		Cherry-Creek.....		9	
J. T. Thompson.....	Dresden.....		Brandon.....		16	
R. P. Purdy.....		Grand-Forks.....	Gretna.....		5	
D. P. Brown.....		River-Falls, Wis.....	Brandon.....		2	
Thomas Kelso.....	Chelsey.....		Gretna.....		8	
A. Kilpatrick.....	Forrest.....		Moosomin.....		6	
W. Enright.....	Dundas.....		Winnipeg.....		18	
J. Brann.....		Dakota.....	Gretna.....		1	
Mme Hodgins.....		do.....	Emerson.....		2	
M. Grier.....	London.....		Dominion-City.....		2	
Mme Hodgins.....		Dakota.....	Emerson.....		1	
S. Davison.....		do.....	Gretna.....		3	
J. D. Finlay.....	Saint-Thomas.....		Moosomin.....		18	
Phil. Burk.....		Dakota.....	Gretna.....		2	
Cie de commerce de bois d'Eau claire.....		Eauclaire, Wis.....	Calgary.....		4	
D. A. McCorkell.....	Stratford.....		Moosomin.....		10	
S. Pierce.....	do.....		Brandon.....		10	
W. Bell.....		Ter. Washington.....	Winnipeg.....		7	
H. Casement.....		Dakota.....	Emerson.....		2	
J. Bradford.....		Big-Lake, Min.....	Winnipeg.....		2	
N. Laframboise.....		Dakota.....	Gretna.....		1	
A. Bradford.....		do.....	do.....		1	
C. McLane.....	Taylor.....		Moosomin.....		10	
F. Graham.....	Saint-Thomas.....		Virden.....		10	

ETAT annuel en détail des chevaux et mulets inspectés tant à Emerson qu'à
Gretna.—*Fin.*

Noms des propriétaires.	Lieux de leur provenance.		Destination.	Mulets.	Chevaux.	Total.
	Canada.	Etats-Unis.				
R. C. Scott.....	Tilsonburg.....	Emerson.....	18.....
W. W. Cole.....	Saint-Paul.....	do.....	49.....	98.....
Rannolds et Tripp.....	Tilsonburg.....	Brandon.....	18.....
M. L. Bateman.....	Port-Edouard.....	do.....	16.....
S. Bowlby.....	Kansas.....	Gretna.....	1.....
Charles Bell.....	do.....	do.....	2.....
F. P. Tétu.....	Dakota.....	Emerson.....	1.....
L. T. Owens.....	Peoria, Ill.....	do.....	1.....
C. Williams.....	Devil's-Lake.....	Winnipeg.....	9.....
G. G. Gatliff.....	Dakota.....	Emerson.....	1.....
Egan Frères.....	Minnesota.....	Winnipeg.....	21.....
do.....	do.....	do.....	4.....	17.....
Egan et Irwin.....	do.....	do.....	20.....
Robert Forsyth.....	Dakota.....	Gretna.....	4.....
Michal Dease.....	do.....	Saint-François.....	2.....
H. Hawthorn.....	do.....	Gretna.....	3.....
Jas. Laurie.....	do.....	Winnipeg.....	1.....	1.....
H. C. Vaughn.....	Minneapolis.....	do.....	2.....
L. A. Legg.....	Saint-Paul.....	do.....	12.....
R. Simmon.....	Saint-Cloud.....	do.....	4.....
Michel Dumas.....	Dakota.....	Saint-Charles.....	1.....
John McDermit.....	do.....	Emerson.....	2.....
Thomas R. Kelso.....	do.....	Gretna.....	2.....
Peter L. Hoiland.....	do.....	do.....	10.....
Ellen Ireland.....	do.....	Emerson.....	2.....
P. Griffia.....	Big-Lake, Min.....	Winnipeg.....	1.....
W. R. Scott.....	Minnesota.....	do.....	1.....
Oliver Goodman.....	Dakota.....	Calgary.....	2.....
Geo. Christie.....	Minnesota.....	Emerson.....	12.....
W. J. Anderson.....	Dakota.....	Gretna.....	2.....
J. M. Ross.....	Minneapolis.....	Winnipeg.....	2.....
E. W. Moore.....	Iowa.....	do.....	1.....
Jas. Dowswell.....	Minnesota.....	Emerson.....	2.....
John Achison.....	Donnelly.....	Virden.....	4.....
Geo. Christie.....	Dakota.....	Emerson.....	2.....
John Patterson.....	do.....	Winnipeg.....	2.....
A. McArthur.....	do.....	Gretna.....	3.....
D. Jeffrey.....	do.....	Winnipeg.....	17.....	45.....
S. A. Morrison.....	do.....	Emerson.....	5.....
J. W. Marsden.....	do.....	do.....	1.....	10.....
W. Howard.....	do.....	Winnipeg.....	4.....
John Broadway.....	do.....	do.....	2.....
A. C. Russel.....	do.....	do.....	2.....
J. V. Conacher.....	do.....	Gretna.....	1.....
Nombre total de chaque espèce.....	115.....	948.....
Grand total.....	1,063.....

D. H. McFADDEN, M.V.,
Inspecteur.

ETAT annuel en détail des moutons inspectés à la station de quarantaine d'Emerson.

Noms des propriétaires.	Lieux de leur provenance.	Destination.	Nombre.	Total.
D. Fraser.....	Grand-Forks.....	Emerson.....	11
Samuel Hamilton	Bathgate.....	Calgary.....	3
	Total.....	14

D. H. McFADDEN, M.V.,
Inspecteur.

No 41.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE BESTIAUX D'HALIFAX, N.-E.

(M. ARCHIBALD McFATRIDGE.)

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur le mouvement d'exportation et d'importation de bestiaux entre Halifax et la Grande-Bretagne depuis janvier dernier jusqu'à cette date.

Exportations.

Il a été exporté dans la Grande-Bretagne 1,888 bêtes à cornes.

Importations.

Charles Tupper, écrivain, M.P., a importé le 2 juin deux jeunes vaches Guernsey avec veau.

Le 28 juin, M. March a importé un taureau et deux jeunes vaches avec veau.

Pickford et Black ont importé le 7 août deux Jerseys, un taureau et une jeune vache avec son veau.

Ils ont importé le 7 septembre, deux Guernseys, un taureau et une vache avec son veau.

Les animaux ci-dessus mentionnés ont tous été mis en quarantaine conformément aux règlements, et se sont trouvés bien portants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARCHIBALD McFATRIDGE,

Inspecteur de bestiaux.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 42.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE BESTIAUX DE SAINT-JEAN, N.-B.

(M. ROLAND BUNTING.)

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour 1886.

Par suite d'importations de bestiaux des Etats-Unis, qu'il fallait garder en quarantaine pendant les mois d'automne et d'hiver, il est devenu nécessaire de faire des réparations à la grange où l'on met les bestiaux. Les murs ont dû être lambrissés de planche et les interstices ont été remplis de sciure de bois. Comme ce sont de jeunes animaux, il est nécessaire pour qu'on en ait bien soin, de rendre le bâtiment confortable.

J'ai dû aussi faire construire neuf étables, dans lesquelles ils ont été placés par paires.

J'ai fait tous ces arrangements avec la plus grande et la plus soigneuse économie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROLAND BUNTING,

Inspecteur.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 43.

RAPPORT ANNUEL SUR LES QUARANTAINES DE BESTIAUX.

(D. McEACHRAN, M.C.R.V., inspecteur en chef pour la province de Québec et les provinces maritimes.)

PROVINCE DE QUÉBEC ET PROVINCES MARITIMES.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur l'inspection et la quarantaine des bestiaux importés aux ports de Québec et d'Halifax durant l'année 1886 :—

A LA QUARANTAINE DE LA POINTE-LÉVIS.

Bêtes à cornes.

Herefords.....	92
Cornes courtes.....	30
Polled Angus	280
Galloways.....	180
Sussex	19
Devons.....	9
West-Highlands.....	3
Red Polls.....	40
Jerseys	12
Ayreshires.....	4
Total	597

Moutons.

Shropshires.....	148
Leicesters.....	7
West-Highlands	2
Oxford Downs.....	75
Cotswolds	14
Southdowns.....	71
Hampshires.....	11
Total	328

Cochons.

Berkshires.....	8
Yorkshires	3
Suffolks	5
Total.....	16

A LA QUARANTAINE D'HALIFAX.

Bêtes à cornes.

Jerseys	2
Guernseys.....	2
Total	4

DESTINATION.

Canada.		Etats-Unis.	
Bêtes à cornes.....	321	Bêtes à cornes.....	280
Montons.....	212	Moutons.....	116
Cochons.....	16	Cochons.....	—

La dernière saison a été la plus importante dans les annales de la quarantaine à cause de l'invasion de la pleuro-pneumonie contagieuse dans un troupeau de Galloways importés du Kirkcudbrightshire, Ecosse, dont faisait partie un taureau qui était atteint de cette maladie avant d'être embarqué,—laquelle se communiqua à un troupeau de Polled Angus qui était sur le même vapeur,—et par suite d'une seconde introduction de l'épidémie dans un troupeau de Polled Angus de l'Aberdeenshire, où il y avait une vache souffrant de cette maladie passée à l'état chronique.

Je suis heureux de pouvoir rapporter que les promptes et énergiques mesures ordonnées par le département, et qui sont ci-après exposées en détail, ont réussi à extirper la maladie et à en empêcher la propagation à la quarantaine comme au dehors. Cela a évité au pays des pertes désastreuses qui seraient résultées à coup sûr et directement par la mortalité qu'aurait causée cette maladie et indirectement par les embargos qu'on aurait mis tout de suite sur le bétail canadien.

INVASION DE LA PLEURO-PNEUMONIE À LA QUARANTAINE DE BESTIAUX DE LA
POINTE-LÉVIS.

Le 24 juin, le paquebot *Hibernian*, de la ligne Allan, arriva dans le port avec cinquante-cinq Galloways appartenant à M. Thos. McCrae, de Guelph, Ontario, deux Red Polled consignés au colonel Blair, de Truro, Nouvelle-Ecosse, et vingt-neuf Polled Angus consignés à Andrew Allan, écr. de Montréal. Ils furent placés, comme toutes les autres bêtes à cornes, dans des enclos et des remises isolées.

Ils furent soigneusement inspectés à leur arrivée et surveillés avec le même soin en quarantaine. Tous paraissaient bien portants, sauf le taureau "Independence," grand et gros animal; la légère roideur de ses mouvements et sa répugnance à marcher étaient dues à la fatigue, à ce que disait le gardien. Depuis lors jusqu'au 5 août, il ne fut pas annoncé de maladie et il n'en fut pas observé de symptômes appréciables par l'inspecteur en fonction, M. Couture, ni par le contre-maître, M. Walsh, quoique les remises fussent visitées tous les jours, et parfois deux fois par jour. A cette date, on s'aperçut que le taureau en question ne mangeait pas avec appétit et qu'il toussait. En même temps, M. McCrae informa M. Couture que deux de ces bêtes à cornes, outre "Independence," provenaient du troupeau de Chappleton, dans le Kirkcudbrightshire, Ecosse, où la pleuro-pneumonie s'était déclarée depuis leur embarquement, et l'employé de M. McCrae lui remit une copie du journal de la localité qui annonçait l'irruption de cette maladie à Chappleton. C'est le 6 que je reçus la lettre de M. Couture mentionnant les faits, et la même nuit je partis pour Québec, accompagné de M. Couture; je fis une soigneuse inspection du troupeau, et je n'eus pas de difficulté à diagnostiquer l'existence de la contagion pulmonaire. Je me rendis aussitôt à Ottawa et communiquai les faits; d'après vos instructions, je retournai à Québec et fis abattre "Independence"; puis, assisté de M. Williamsón Bryden, M.V., de Boston, et de M. Couture, l'inspecteur adjoint, je fis attentivement l'autopsie, qui confirma pleinement mon diagnostic. Sur mon rapport de cette circonstance, il vous plut ordonner l'abattage de tout le troupeau, et la destruction de tout ce qui était venu en contact avec ce bétail, y compris les bâtiments, les clôtures, le fourrage, les sacs et les vêtements des gardiens.

On isola sans retard encore davantage et on surveilla particulièrement le troupeau de M. Andrew Allan, venu sur le même vapeur que l'autre. Personne, pas même les propriétaires, ne fut admis à la quarantaine. Tous ceux employés à soigner le bétail furent obligés de changer de vêtements à leur entrée dans l'enclos, et à leur sortie. On tint constamment quelqu'un à faire la garde pour s'assurer qu'il n'y eut aucune communication entre les employés des différents enclos, et on établit la quarantaine la plus vigoureuse possible.

Le 24 août, il s'était développé des symptômes de la contagion parmi les bêtes à cornes de M. Allan, et celles-ci furent aussi, sur vos ordres, abattues et brûlées avec tout ce qui était venu en contact avec elles, comme on avait fait pour le troupeau de M. McCrae.

Le 10 octobre, des symptômes de pleuro-pneumonie s'étaient développés dans un troupeau appartenant à M.M. Clark et Norris, au point de nous rendre justifiables d'abattre un de ces animaux pour en faire l'autopsie, qui confirma le diagnostic. Dans ce cas, la contagion s'était communiquée par un des taureaux de M. McCrae, qui avait servi à saillir une génisse.

On exerça une surveillance toute particulière sur le troupeau, qu'on examinait attentivement deux fois par jour, et ce ne fut pas avant le 10 octobre que je me crus fondé à le déclarer atteint de la maladie. Et comme preuve de la nature mal déterminée des symptômes, je pris la déclaration suivante du gardien :—

“ Je, William McGabbin, ai la garde des bêtes à cornes de M.M. Clark et Norris. Je les ai accompagnées à partir du Dumfrieshire, Ecosse, et j'en ai eu la garde depuis qu'elles sont entrées en quarantaine, le 27 mai dernier. Jusqu'à jeudi, 7 octobre, je les ai considérées en parfaite santé ; de fait, mercredi 6 octobre, j'ai écrit au révérend M. Gillespie, au Dumfrieshire, qui les avait expédiées, qu'elles étaient très bien. Le jeudi soir, 7 octobre, je remarquai que deux d'entre elles étaient languissantes, qu'elles avaient la respiration fréquente, et qu'une ne mangeait pas avec appétit ; l'autre mangeait comme à l'ordinaire. Quand M. Couture, l'inspecteur, fit sa visite le jeudi, j'appelai sur elles son attention, et il ordonna leur isolation.

“ Depuis lors, l'une d'elles, le n° 27, toussa davantage, sa respiration devint plus rapide. Elle continuait de manger assez de foin, mais il n'en était pas ainsi du grain. Je la trouvai constipée, et je pris la responsabilité de lui donner de l'huile. Je n'avais personnellement aucune expérience de la pleuro-pneumonie, mais j'en avais souvent entendu parler et l'avais entendu décrire par ceux qui la connaissaient, en sorte que je croyais pouvoir la découvrir si elle existait dans le troupeau ; mais je ne pensais pas qu'aucune maladie de ce genre se fût introduite parmi ces animaux. Je fus très surpris quand je vis le poumon si dense et adhérent aux côtes, et surtout quand il fut détaché, car il était tacheté et décoloré, différant tout à fait de la partie saine de cet organe. Hier que je n'eusse jamais vu de poumon affecté de pleuro-pneumonie coupé, dès que je vis celui-là je compris que c'était un mauvais cas, parce qu'il était précisément comme je l'avais entendu décrire.

“ Ces deux génisses exceptées, personne, pas même un inspecteur expérimenté, ne saurait rien découvrir de semblable dans le reste du troupeau. D'après ce que je sais de cette maladie, je ne crois pas qu'aucune de ces bêtes y échappe. Son développement n'est plus qu'une question de temps.

“ WM. MCGUBBIN, ”

Des ordres ayant été donnés pour l'abattage de ce troupeau, il fut abattu et brûlé aussi.

Toute trace de la contagion apportée par le troupeau de Chapleton ayant été ainsi détruite, on espéra en avoir fini avec elle.

Le 17 septembre, je vous transmis la déclaration suivante du gardien d'un troupeau de Polled Angus appartenant à Robert Reid, de l'Iowa :

“ Je certifie par les présentes que moi, James Henry, je suis à l'emploi de M. Robert Reid, de l'Iowa. Je suis venu de l'Aberdeenshire, ayant la garde de ses Polled Angus. Je partis le 28 mai. Le bétail paraissait bien portant. Un ou deux jours après être à bord, je remarquai que la vache “Jemima of Kinecragie” avait la respiration fréquente et ronflait. Elle toussait aussi de temps à autre. J'appelai alors l'attention de M. Reid. Il me dit qu'il serait aisé de la guérir quand elle serait arrivée dans l'Iowa. Elle a toujours continué depuis de ronfler et de tousser.

“ Il s'était introduit un brin de mauvaise herbe dans un de ses trayons le 9 septembre. Elle avait la fièvre et ne mangeait plus. Elle toussait quand elle était saisie ou excitée, mais quand elle était tranquille, elle toussait très peu. Je lui donnai du sel, qui la purgea. Depuis lors elle mange plus, et je la crois bien mieux. Je n'ai pas entendu son veau tousser beaucoup. La vache n'est pas une bonne laitière ; elle n'a

pas assez de lait pour nourrir son veau; il n'a vécu que de ce qu'on lui a donné à manger.

"JAMES HENRY."

On fit rapport dans le temps que cette vache était particulièrement soupçonnée d'être atteinte de pleuro-pneumonie ou de tuberculose chronique, sans pouvoir dire laquelle de ces deux maladies, mais le troupeau fut spécialement isolé et traité comme s'il était malade.

Ce ne fut pourtant que le 16 novembre que nous fûmes en état de le déclarer infecté, et l'autopsie de cette vache montra que c'était un cas de maladie chronique ou soi-disant derétablissement: la partie du poumon malade était enkystée, conservant néanmoins, d'une manière sensible tous les traits caractéristiques de la pleuro-pneumonie. Il n'y a pas de doute que cette vache emporta d'Ecosse la maladie dans son poumon qui, étant enkysté, en garda les germes jusqu'à ce qu'une nouvelle inflammation la fit reparaitre, et ensuite elle se communiqua au reste du troupeau. Je n'hésite pas à affirmer qu'il aurait été possible de la faire passer pour tuberculeuse; de la sorte elle aurait causé une irruption occulte de pleuro-pneumonie. Il a donc été heureux pour le propriétaire du moins que la maladie se déclarât à la quarantaine; s'il en eut été autrement il aurait pu perdre tout le bétail qu'il a chez lui.

Le 17 novembre, tout ce troupeau fut abattu et brûlé ainsi que tout ce qui était venu en contact avec lui.

Lors de l'introduction de la maladie, on déclara en quarantaine, comme mesure de précaution, tous les terrains contigus aux enclos sur une étendue d'un demi-mille, et on arrêta tout déplacement de bestiaux. Ceux qui étaient dans le voisinage immédiat de la quarantaine furent achetés et abattus; quant à ceux qui étaient à une distance sûre, il fut permis de les garder en observant les règlements de la quarantaine.

Dans tous les cas il fut payé des indemnités en conformité de la "Modification à l'acte concernant les maladies contagieuses des animaux, 1886."

Comme mesure additionnelle de précaution, tout le bétail qui occupait les enclos immédiatement voisins de ceux où avait existé la maladie fut compris dans un ordre d'abattage, mais après en avoir abattu quelques petits troupeaux, on constata que la maladie ne s'y était pas communiquée, et l'ordre ne fut pas exécuté.

Tous les animaux non abattus furent retenus en quarantaine durant trois mois après la constatation du dernier cas de pleuro-pneumonie, le gouvernement payant les dépenses faites après l'expiration des quatre-vingt-dix jours de quarantaine prescrits par la loi.

Lors de l'abattage des animaux, on prit et on garda soigneusement des notes en faisant l'autopsie de chacun d'eux, et toutes démontrent la nature insidieuse de cette maladie, car les lésions pathologiques étaient beaucoup plus avancées que ne l'aurait fait soupçonner un examen clinique.

C'est ce que font voir les notes succinctes qui suivent et qui ont été rédigées par M. Couture, lors de ces autopsies:—

J'ai l'honneur de transmettre mon rapport sur les résultats des autopsies faites sur les troupeaux de bétail de M. McCrae et de M. A. Allan, abattus par ordre du département de l'agriculture à la quarantaine de bestiaux de la Pointe-Lévis, comme étant infectés de pleuro-pneumonie contagieuse. L'abattage du troupeau de M. McCrae fut commencée le 13 août et terminée le 21. Il se composait de 55 Galloways et de deux génisses Red Polled, appartenant au colonel Blair, mais celles-ci furent toujours regardées comme faisant partie de ce qu'on appelait le troupeau de McCrae.

"En chaque cas, l'autopsie fut faite presque aussitôt après la mort.

"Le premier animal tué fut le taureau "Independence," qui fut le premier du troupeau à attirer mon attention et à me faire craindre l'importation de la pleuro-pneumonie contagieuse à la quarantaine. Ce taureau a été abattu le 13 du courant par vous-même en ma présence, et l'autopsie fut faite immédiatement. Quoique vous soyez au fait des altérations pathologiques que présentait cet animal, je suis peut-être justifiable de les répéter ici.

"Les deux plèvres costales étaient très enflammées et couvertes d'une grande quantité de dépôts fibrineux. La meilleure partie du grand lobe du poumon gauche était dense et avait cette couleur marbrée qui caractérise la pleuro-pneumonie; la

plèvre pulmonaire du poumon droit était épaissie et enflammée. Un morceau du poumon dense est conservé dans l'alcool au bureau de la quarantaine.

“ Le même jour un autre taureau fut abattu. Vivant, il n'offrait guère de symptômes morbides, mais à l'autopsie, on constata l'existence de la pleuro-pneumonie dans sa première période. La plèvre costale des deux côtés était enflammée, et présentait, particulièrement sur les côtes, de nombreux dépôts fibrineux. La plèvre pulmonaire était épaissie.

“ Le 19, on commença l'abattage du reste du troupeau. Le taureau “ Marcus ” fut le premier du lot qu'on tua. Ce taureau, ainsi que quatre autres bêtes bovines qui étaient dans la même étable que le taureau “ Independence ” et d'autres abattus le 13, n'offrit aucun symptôme de la maladie jusque vers le 10 août. Il commença alors à tousser, mais continua de se bien porter. La toux n'était pas fréquente, et comme il continuait de manger aussi bien que de coutume, le gardien n'y fit pas attention. A votre arrivée—le 13—on prit la température de l'animal, elle était à 103½. Tout alla bien en apparence jusqu'au 16 alors qu'il refusa tout à coup de manger ; la toux augmenta beaucoup, au point que, le jour suivant, elle était pour ainsi dire, continue. Le 16, le thermomètre marquait 105. Le 17, sa température était à 107, et elle y resta jusqu'à ce qu'il fut abattu. Il exhalait de temps à autre un gémissement particulier pendant l'expiration, mais je dus l'observer dix ou quinze minutes pour pouvoir le constater.

“ L'autopsie révéla l'existence de la maladie dans sa période la plus avancée.

“ La plèvre costale des deux côtés était très enflammée et couverte d'une grande quantité de dépôts fibrineux. Au côté gauche les deux plèvres étaient adhérentes sur les trois quarts de la surface. Le grand lobe du poumon gauche était dense et marbré. La moitié du grand lobe du poumon droit était aussi dense et marbrée. Il y avait adhérence complète du diaphragme au péritoine—4 et 5. Je dois parler un peu des deux Red Polled : l'une était tranquille et je l'ai pu examiner attentivement pour m'assurer de l'état de sa santé. Je puis ici dire qu'elles sont arrivées en triste état à la quarantaine. Elles se récupérèrent considérablement et rapidement ; elles mangeaient très bien, et elles étaient grasses quand elles furent tuées. Elles avaient le poil beau, elles étaient aisées à manier, et aux yeux d'un observateur ordinaire, elles semblaient être en très bonne santé.

“ L'une des deux était fort nerveuse, et je n'ai jamais pu l'approcher, ce qui fait qu'elle n'a jamais été examinée.

“ J'appellerai l'une “ la tranquille,” et l'autre “ la nerveuse.” La “ tranquille ” avait une température de 103½ ; elle n'a toussé que quelques jours, et seulement par intervalles, avant d'être abattue. La percussion révéla qu'une partie de son poumon gauche était dense ; c'est ce qui causait ses gémissements. Je la déclarai atteinte de pleuro-pneumonie à une période avancée. La “ nerveuse ” ne toussait jamais et le gardien avait bon espoir qu'au moins celle-ci n'était pas infectée.

“ L'autopsie fit voir que toutes deux avaient une grande partie du poumon gauche dense et marbré. La plèvre costale était beaucoup enflammée et couverte de concrétions fibrineuses. Je ne pourrais jamais décrire quelle fut la stupéfaction du bouver en observant ces altérations.

“ Quatre autres avaient une partie du poumon droit ou du poumon gauche dense et marbrée : soit en tout huit animaux qui présentaient ce trait caractéristique qu'on ne doit pas oublier : altérations pathologiques causées par la pleuro-pneumonie contagieuse.

“ Sur ces huit animaux cinq avaient les deux plèvres si adhérentes que le poumon dut être arraché des côtes. Quarante-deux montrèrent les altérations morbides suivantes : Plèvre costale plus ou moins enflammée et couverte de dépôts fibrineux, surtout depuis la sixième ou septième côte. Plèvre pulmonaire épaissie et présentant, dans quelques cas, de nombreux petits dépôts fibrineux sur les grands lobes. Enfin, il y en eut sept (quatre adultes et trois veaux), qu'on trouva exempts de la maladie.”

“ Récapitulation.

“ Sept animaux étaient exempts de maladie. Huit avaient la plèvre costale enflammée et couverte d'une grande quantité de concrétions fibrineuses. Une partie

des poumons étaient dense et marbrée. Chez cinq d'entre eux, adhérence complète des deux plèvres. Quarante-deux animaux avaient la plèvre costale plus ou moins enflammée et couverte de concrétions fibrineuses, surtout depuis la sixième ou septième côte. La plèvre pulmonaire était épaissie et enflammée, et présentait dans quelques cas de nombreux dépôts fibrineux sur sa surface externe. Total : cinquante-sept bêtes bovines.

Je puis mentionner que j'en ai trouvé six souffrant de tuberculose, quelques-unes à un haut degré.

“Troupeau de M. A. Allan.”

“Le troupeau de M. A. Allan, qui comptait trente têtes de bétail (une vache française qui nourrissait, et vingt-neuf Polled Angus importés), ne manifesta aucun symptôme de maladie, pas même de toux, jusque vers le 10 août.

“Quelques-uns des animaux commencèrent alors à tousser, mais très peu. Au nombre de ceux-ci étaient les nos 16, 3, 12, 4 et quatre veaux. Quelques-uns seulement purent être examinés avec soin pour constater leur état sanitaire; la plupart étaient trop nerveux pour qu'un étranger pût les approcher, et même tout ce que nous pûmes faire auprès des plus tranquilles fut de prendre leur température. Aucun d'eux ne nous laissa l'ausculter. Cependant, à diverses reprises, je pris la température des numéros suivants: le taureau, numéros 16, 3, 30, 4, les quatre veaux, numéros 7, 40, 13.

“Elle variait de 103 à 103 $\frac{3}{4}$, sauf chez le n° 7, dont la température oscillait entre 104 $\frac{1}{4}$ et 105 $\frac{1}{2}$.

“Le n° 4 était le seul de tout le bétail adulte, dont la toux augmentât. La toux redoubla aussi parmi les veaux, particulièrement parmi les génisses.

“Tout le troupeau s'était réupéré considérablement depuis son arrivée à la quarantaine, et il était dans le meilleur état lors de l'abattage.

“Six animaux, lors de l'autopsie, présentaient à ne pas s'y tromper, les altérations pathologiques de la pleuro-pneumonie—c'est-à-dire cette densité et cette couleur marbrée d'une partie du poumon. C'étaient les n° 16, 3, 12, 4, la grosse génisse et le veau.

“Le n° 16.—Plèvre costale enflammée et couverte de concrétions fibrineuses, surtout depuis la septième côte, au côté gauche. Poumon gauche—partie du grand lobe dense et marbrée, et partie du lobe médium, de la grosseur d'un œuf, aussi dense et marbrée. Poumon droit—plèvre épaissie, mais parenchymes sains.

“Le n° 3.—Plèvre costale très enflammée et présentant de grandes concrétions fibrineuses particulièrement sur les 5e, 6e et 7e côtes des deux côtés. Une partie du grand lobe du poumon gauche était dense et marbrée.

Le n° 13.—Comme chez le n° 3, partie du grand lobe du poumon gauche marbrée. On trouva douze tubercules dans les poumons droit et gauche et dans tous les lobes.

“La grosse génisse.—Plèvre costale légèrement enflammée des deux côtés depuis la 7e côte. Partie du grand lobe du poumon droit dense et marbrée.

“Le veau.—Plèvre costale enflammée des deux côtés depuis la 7e côte. Partie du grand lobe du poumon droit dense et marbrée.

“Le n° 4.—Plèvre costale très enflammée des deux côtés (particulièrement sur les 5e, 6e et 7e côtes du côté droit). Dépôts considérables de fibrine. Poumon droit—grand lobe en partie rempli de tubercules, en partie marbré, environ un tiers sain. Poumon gauche—le plus petit lobe tuberculeux. Le plèvre du grand lobe était épaissie.

“Dans les vingt quatre animaux les altérations morbides étaient peu différentes. Tous avaient la plèvre costale enflammée et couverte de concrétions fibrineuses. Les pires cas étaient ceux du n° 20, le taureau, des nos 30, 10, 13, 7, dont la plèvre costale était très enflammée sur toute la surface, et les concrétions fibrineuses considérables.

“Puis en venait un sans numéro et le n° 15, dont la plèvre costale était particulièrement enflammée et couverte d'une grande quantité de concrétions depuis la 5e côte.

“ Ensuite venaient les nos 40, 29, 2, 11, 17, 52, 26, 22, 51, la vache nourricière, et une génisse dont la plèvre costale était extrêmement enflammée et couverte de concrétions fébrineuses depuis la 7e ou 8e côte.

“ Un autre sans numéro et le n° 5 avaient la plèvre enflammée et des concrétions surtout sur les quatre dernières côtes.

“ Les trois autres, le n° 14, une génisse et un ne portant pas de numéro n'avaient que de légères concrétions, et la plèvre était bien moins enflammée que dans les animaux ci-dessus mentionnés.

“ Les nos 12, 13, 4 et un autre sans numéro étaient tuberculeux.

J. A. COUTURE, M.V.,

“ Inspecteur adjoint de la quarantaine.”

LISTE des animaux importés qui ont été abattus sous soupçon d'être infectés de pleuro-pneumonie.

Propriétaires.	Nos	Races.	Dates.
Thos. McCrae.....	55	Galloways	21 août.
Colonel Blair.....	2	Red Polls	21 do
Andrew Allan.....	29	P. Angus.....	26 do
do	1	Canadiens.....	26 do
Clark et Norris.....	55	Galloways.....	10, 13, 14, 15 octobre.
H. Y. Attril.....	1	Sussex.....	16 octobre.
do	2	Vache et veau Red Polled.	20 novembre.
Reid, Frères.....	2	Polled Angus.....	31 octobre.
do	16	do	18 novembre.
Hon. J. Mullock.....	13	do	20 do
J. J. Hill.....	1	do	4 do
John Stewart.....	15	do	22 do
do	1	Ayreshires	22 do
Thos. Brown.....	3	do	22 do
Wm. Stephen.....	43	adultes et un veau High-land	22 do
Total.....	200		

A part celles-ci, 37 bêtes à cornes appartenant à des cultivateurs voisins des terrains de la quarantaine, ont été abattues par mesure de précaution, avec le consentement des propriétaires, qui ont été indemnisés suivant les dispositions de l'acte, et 189 ont été soumis aux règlements de quarantaine.

L'abattage de tant d'animaux de prix est à regretter, mais il était inévitable à cause de la nature insidieuse de la maladie et des immenses intérêts en jeu. Tout le bétail du Canada était menacé par l'introduction de cette épidémie, et vos inspecteurs ont cru qu'il ne fallait courir aucun risque de voir la maladie se propager à la quarantaine ou en dehors. En conséquence, les mesures extrêmes furent mises en vigueur, et on doit se féliciter qu'elles aient été couronnées de succès, que la pleuro-pneumonie ait été extirpée dans l'enceinte de la quarantaine et consumée dans le four crématoire, et cela, moyennant des frais qui sont de peu d'importance si on les compare à ce que vaut pour le pays la répression de cette maladie et aux pertes énormes que lui causeraient les embargos qui suivraient immédiatement l'invasion de cette contagion en Canada.

J'ai l'honneur de faire rapport qu'aussitôt après avoir découvert la maladie, en recevant vos instructions, je communiquai les faits au vétérinaire consultant des États-Unis à Washington, avec prière de visiter la quarantaine ou d'envoyer un remplaçant pour tenir son gouvernement au courant des mesures prises pour l'extirpation de cette maladie, afin de prévenir tout embarras relativement à nos règlements.

internationaux de quarantaine. Cela pourtant ne fut pas considéré nécessaire, car on était convaincu que tout ce qu'il fallait faire serait fait.

Observations sur les caractères particuliers de la pleuro-pneumonie.

On peut fixer avec sûreté à trois mois sa période d'incubation, mais ses symptômes sont si mal déterminés que, des semaines après, même un bouvier expérimenté, tel que ceux que nous voyons d'ordinaire chargés du soin des troupeaux en quarantaine, peut non seulement ne pas les observer, mais souvent même ne pourra se convaincre de leur existence, comme il est arrivé aux employés de McCrae, d'Allan, de Clark et Norris et de Reid. Chacun d'eux protesta contre l'abattage de ses bêtes, et l'un d'eux, celui à l'emploi de Clark et Norris, refusa formellement de permettre à M. Couture d'abattre ses animaux après qu'il eut reçu ordre de le faire, affirmant hautement qu'ils étaient bien portants. Cependant, à sa grande surprise, on constata, à l'autopsie, que tous sans exception étaient dans une période plus ou moins avancée de la maladie.

Les symptômes ne sont pas toujours bien déterminés; tel était, par exemple, l'état des bêtes à cornes d'Allan, que leur pelage d'un noir brillant, leurs côtes disparaissant sous la graisse, et l'absence presque complète de toux faisaient qu'il était très difficile de convaincre les non initiés qu'elles étaient atteintes du terrible fléau. Seul le thermomètre, avec l'auscultation et la percussion, pouvait permettre à un inspecteur de diagnostiquer la maladie, et il ne pouvait en être certain qu'après l'autopsie. Ceci, je le sais, est bien différent des idées préconçues qu'on se forme sur cette maladie par les livres, et constitue un de ses plus grands dangers, car elle peut exister dans un troupeau des semaines avant que le propriétaire s'en aperçoive. Qui plus est, les animaux malades peuvent être vendus et transportés à des centaines de milles tandis qu'ils souffrent de la maladie sous une forme bénigne, disséminant la contagion partout où ils vont.

Beaucoup d'animaux ont cette maladie sous une forme bénigne, guérissent, mais jamais tout à fait, la partie carnifiée du poumon devenant enkystée; et l'animal recouvre assez de santé pour être conservé et transporté à quelque distance que ce soit. Un semblable état est presque impossible à distinguer de la tuberculose. De fait, cette distinction ne peut se faire sûrement qu'en pratiquant l'autopsie. Ces cas de maladie chronique, les cas de soi-disant rétablissement, sont une cause sérieuse de danger pour l'importateur, qui peut acheter l'animal de bonne foi, et ne découvre le fait que quand son propre troupeau est infecté. Car un tel animal avec la pleuro-pneumonie enkystée dans le poumon, expectorera très certainement les germes morbifiques et répandra l'épidémie partout où il ira. Ces faits suggèrent cette question: Peut-on compter absolument sur trois mois de quarantaine pour empêcher l'importation de la pleuro-pneumonie dans un pays non infecté?

Je suis dernièrement revenu d'un voyage dans la Grande-Bretagne, où je me suis mis en communication avec les officiers du Conseil privé à Londres et avec les autorités locales d'Edimbourg et de Glasgow, qui m'ont appris, autant qu'ils en étaient informés eux-mêmes, quelle était l'étendue du fléau, et m'ont donné à son sujet beaucoup de renseignements précieux.

La liste suivante, qui est officielle, indique les comtés infectés en Angleterre et en Ecosse, dans la semaine expirée le 4 décembre 1886.

Angleterre.

Cumberland,
Essex,
Huntingdon,
Kent (ex-métropole),
Lancaster,
Leicester,
Middlesex (ex-métropole),

Salop,
Stafford,
Sussex (division ouest),
Warwick,
Worcester,
York (circonscription ouest),
La métropole,

Ecosse.

Aberdeen,
Dumbarton,
Edimbourg,
Fife,

Forfar,
Lanark,
Perth,
Roxburgh.

Avec un nombre total de soixante-huit bêtes à cornes attaquées, dont trente-huit l'avaient été durant la semaine, et deux nouvelles invasions du fléau

A Edimbourg, je visitai quelques-unes des vacheries où avait été pratiquée l'inoculation. J'eus le plaisir d'être accompagné dans cette visite par le professeur McCall, de Glasgow, et le professeur Walley, d'Edimbourg. Or, justement comme je m'y attendais, dans une vacherie d'environ dix-huit vaches—qui toutes avaient été inoculées et déclarées hors de danger—nous n'en trouvâmes pas moins de deux souffrant de cas chroniques, toutes deux ayant le poumon enkysté, et les symptômes étaient tellement manifestes que nous fûmes étonnés qu'on permît au troupeau de vivre un seul jour, car ce ne pouvait être autre chose qu'un foyer de contagion. Cependant nous entendîmes le propriétaire demander à grands cris qu'elles fussent libérées de la quarantaine, la période étant expirée et l'inoculateur ayant dit qu'elles étaient sauvées de la maladie.

Dans une autre vacherie, je trouvai un cas bien évident de pneumonie chronique, et un autre où l'inoculation avait produit la nécrose de la queue; cette nécrose s'était étendue jusqu'aux lombes.

Sans parler du danger de propager la maladie, l'humanité commandait certainement en pareil cas l'abattage. Pourtant, chose étrange, on laissa vivre ces animaux, et on permettait à leurs propriétaires et à leurs gardiens d'aller et venir sans restriction. Si ces vacheries sont un échantillon assez exact de la manière dont on traite la maladie à Edimbourg, on voit aisément pourquoi la pleuro-pneumonie y règne en permanence.

J'ai aussi visité Perth et Glasgow. A Perth, l'opinion dominante était que les nouvelles et nombreuses invasions de l'épidémie devaient être attribuées directement au bétail irlandais; on se plaignait que le mouvement, sans restriction, d'importation et d'exportation du bétail en Irlande était la cause des attaques répétées de la maladie en Ecosse, car chaque semaine des animaux d'engraissement sont exportés d'Irlande à Glasgow et expédiés dans le nord et l'est.

A Glasgow, j'ai eu le plaisir de visiter les nouveaux pâturages récemment complétés à des frais énormes, un pour le bétail des États à York-Hill, pouvant recevoir environ 2,000 bêtes à cornes, et un pour le bétail du Canada à Shield-Hall, du côté de Goran, pouvant en recevoir à peu près autant. Les arrangements faits ici pour le commerce du bétail sont, je crois, les meilleurs qui existent, et sont sous la surveillance spéciale du professeur James McCall, qui est inspecteur vétérinaire de la cité de Glasgow, et l'officier résidant du Conseil privé.

Il n'a été constaté qu'une attaque de pleuro-pneumonie à Glasgow durant le mois de décembre, et elle a été promptement et efficacement réprimée par M. McCall, qui n'a pas foi dans la pratique dangereuse et décevante de l'inoculation.

J'ai aussi visité en compagnie du professeur Duguid, du personnel vétérinaire du Conseil privé, les marchés et les débarcadères de Deptford, où les arrangements pour le bétail sont également excellents.

J'ai aussi visité les pâturages de Liverpool, accompagné par M. John Dyke, l'agent du gouvernement canadien, et par M. Roddick, un des plus grands marchands de bestiaux de la Grande-Bretagne. Les excellents services que, de temps à autre, M. Dyke a rendus au département et au commerce du bétail, en veillant aux intérêts du Canada quand il était menacé d'embargos, ne sauraient être trop hautement appréciés.

Le résultat des nombreuses conversations que j'ai eues avec tous ces messieurs, tant spécialistes qu'hommes d'affaires, qui sont les plus grandes autorités en matière de pleuro-pneumonie, fut de me convaincre que cette maladie est beaucoup répandue en Irlande, qu'elle est constamment apportée de là en Ecosse et du nord de l'Angleterre.

et que, soit que les officiers du Conseil privé manquent des pouvoirs nécessaires, vu que l'administration du système de quarantaine soit conduite mollement, il n'en est pas moins évident que l'épidémie ne diminue point; au contraire, elle gagne du terrain.

Afin de me mettre en état de conseiller au département les mesures nécessaires pour empêcher que le fléau ne s'introduise au Canada, j'ai obtenu les réponses suivantes à des lettres de consultation adressées aux sommités de l'art vétérinaire en Ecosse et à l'inspecteur en chef du Conseil privé, à Londres :—

(Lettre de consultation.)

“ LONDRES, ANGLETERRE, 20 décembre 1886.

“ CHER MONSIEUR,—A propos de notre conversation de ce jour sur les questions de quarantaine des bestiaux en Canada, voici quels sont les points sur lesquels j'aimerais particulièrement à avoir votre avis :—

“ (a) Vu que la pleuro-pneumonie règne dans le Royaume-Uni, qu'elle ne diminue pas dans la zone où elle s'est développée, et que le Canada est entièrement exempt de maladie contagieuse, estimeriez-vous que, comme inspecteur en chef du gouvernement fédéral, je serais justifiable de recommander qu'on prohibât l'importation du bétail, soit durant une année, la période devant être prolongée s'il en était besoin, de tous les pays infectés, y compris la Grande-Bretagne, et considéreriez-vous qu'il serait possible de se prémunir complètement contre la pleuro-pneumonie par une quarantaine, rigoureusement mise en vigueur, de trois mois, par exemple ?

“ (b) Considéreriez-vous qu'il serait sans danger pour le Canada de permettre l'importation dans le pays d'animaux auxquels a été inoculé le virus pleuro-pneumonique ?

“ (c) Comme il est connu que la pleuro-pneumonie est considérablement répandue à Chicago et dans ses alentours, et que la zone de son développement dans l'ouest n'est pas déterminée, approuveriez-vous que le transport du bétail américain par certaines parties du Canada, soit de Chicago à Portland, fût continué en le soumettant à de rigoureux règlements de quarantaine ?

“ (d) Approuveriez-vous le transport du bétail des ranches américaines du Montana, en la soumettant à de stricts règlements de quarantaine, soit de Medicine-Hat ou de Maple-Creek (Alberta, territoire du Nord-Ouest), par Winnipeg (Manitoba), à Saint Paul ou à Chicago (Etats-Unis); si non, est-ce que la continuation de cette pratique mettrait obstacle d'une manière quelconque à l'admission actuellement sans restriction aucune du bétail canadien sur les marchés britanniques ?

“ Le commerce du bétail en Canada étant devenu l'une de nos plus importantes industries, le gouvernement et la population tiennent extrêmement à ce que le pays continue d'être exempt de l'épizootie et des embargos qui en résulteraient; or, comme je suis chargé de la responsabilité de conseiller le gouvernement sur ces importantes questions, j'apprécierais hautement votre avis sur les points ci-dessus.

“ Je suis, cher monsieur,

“ Votre bien dévoué,

D. M. McEACHRAN, M.C.R., M.V.

“ Le professeur BROWN,

“ Département vétérinaire du Conseil privé,

“ Londres.”

LONDRES, 6 janvier 1887.

“ MON CHER MONSIEUR,—En réponse à vos questions, je considère que dans les circonstances que vous mentionnez dans votre lettre, vous seriez justifiable de faire cette recommandation. Il n'est pas possible de se prémunir absolument contre la pleuro-pneumonie par aucun système de quarantaine.

“ Le fait qu'un animal a été inoculé, suggère l'idée qu'il est probable qu'il a fait partie d'un troupeau infecté, et quoique en apparence bien portant, il est possible qu'il soit affecté de pleuro-pneumonie dans une faible partie du poumon. Je refuse-

rais sans hésitation de l'admettre. De fait, à mon point de vue, inoculé et suspect sont des termes convertibles en matière sanitaire.

" Etant donnée l'existence de la pleuro-pneumonie à Chicago et dans l'ouest, je ne conseillerais pas qu'on permit la circulation des bestiaux dans aucune partie du Canada, par aucun moyen de transport ou sans aucun système de restrictions.

" Les remarques qui précèdent s'appliquent à votre dernière question, mais je ne puis dire jusqu'à quel point la continuation de cette pratique pourrait préjudicier au Canada comme pays d'où les animaux peuvent être débarqués dans la Grande-Bretagne sans être abattus ni être mis en quarantaine. Car cela dépend complètement de l'opinion que le Conseil privé pourrait se former de la portée des mots: "garantie raisonnable contre l'importation d'animaux malades de ce pays." Je suis parfaitement sûr, toutefois, que le système ne pourvoit pas à une garantie absolue.

Bien à vous,

G. T. BROWN.

" Le professeur D. McEACHRAN, M.C.R., M.V.

" COLLÈGE VÉTÉRINAIRE ROYAL DE DICK,

" RUE CLYDE (EN FACE DU SQUARE SAINT-ANDRÉ),

" EDIMBOURG, 4 janvier 1887.

" MON CHER McEACHRAN,—En réponse à votre lettre du 1er du courant, j'ai à dire premièrement: qu'à moins qu'elle ne soit universellement pratiquée sur les bétail jeune et vieux également, l'inoculation est impuissante à supprimer la pleuro-pneumonie; secondement, que je ne considère pas sûre une quarantaine de trois mois, et je ne conseillerais pas l'importation du débaïl de ce pays au Canada dans les circonstances actuelles, à moins qu'elle ne se fasse de districts où la pleuro-pneumonie n'a pas existé depuis un ou deux cas, et alors seulement si la preuve péremptoire de ce fait peut être établie.

" Bien à vous,

" THOMAS WALLLEY.

" NOUVEAU COLLÈGE VÉTÉRINAIRE,

" EDIMBOURG, 28 décembre 1886.

" MON CHER MONSIEUR,—En réponse à vos questions au sujet de la pleuro-pneumonie, je puis hautement déclarer que vous êtes justifiable de recommander les mesures les plus extrêmes pour en empêcher l'introduction au Canada.

" Je ne crois pas que la quarantaine suffise dans le cas de la pleuro-pneumonie, car cette maladie est propagée par des animaux qui en ont eu des attaques bénignes, mais en ont gardé les suites—ces suites de la maladie pouvant, à mon avis, la propager pendant une période indéfinie, peut-être durant toute la vie de l'animal.

" L'inoculation a beaucoup fait pour l'extirpation de la maladie dans des troupeaux particuliers, mais je ne suis pas prêt à formuler une opinion sur sa valeur comme mesure générale. Pour moi il est évident qu'il n'y a pas à présent d'animaux inoculés à moins qu'ils ne soient venus en contact avec des animaux malades; et en attendant qu'on produise de nouvelles preuves à ce sujet, je serais le dernier à encourager l'introduction de ces animaux dans un pays non infecté.

" Je crois que les remarques qui précèdent s'appliquent au bétail américain passant sur les chemins de fer canadiens.

" Bien à vous,

W. WILLIAMS."

83 ET 85, RUE BUCCLEUCH,
GLASGOW, 5 janvier 1887.

CHER PROFESSEUR McEACHRAN,—J'ai reçu votre lettre, et je vais brièvement répondre à vos questions telles que vous les avez posées.

“(a.) Approuvez-vous l'inoculation comme moyen d'extirper la pleuro-pneumonie?—Non; par la simple raison que l'inoculation n'a pas le pouvoir d'arrêter la maladie, si celle-ci a été contractée naturellement, et parce qu'aucun vétérinaire ne peut dire, pendant un mois au moins après qu'un animal a contracté la maladie, s'il a, oui ou non, cette maladie.

“(b.) Considéreriez-vous le Canada (comme pays entièrement exempt de maladie contagieuse) justifiable de prohiber, soit pendant un an, les importations d'animaux pour l'élevage, vu l'existence de la pleuro-pneumonie dans la Grande-Bretagne?—Non, je ne le considérerais pas justifiable, parce qu'il n'est pas vraisemblable que vous importiez la maladie si vous imposez des conditions rigoureuses par rapport au choix des animaux, etc., etc. Que, par exemple, l'éleveur ici puisse attester (par l'entremise de l'inspecteur du district et du président du conseil local) que la pleuro-pneumonie n'a pas existé chez lui depuis au moins deux ans. Que l'animal, s'il n'a pas été élevé sur la ferme, y est demeuré pendant les douze derniers mois. Qu'il n'y a pas de pleuro-pneumonie dans le district, ni d'animal inoculé, etc., etc.

“Je demeure, bien à vous,

“JAMES MCCALL.”

On voit ainsi que quoique la pratique de l'inoculation ait rencontré quelques défenseurs, ils ne se trouvent que parmi ceux ayant intérêt à l'encourager, et non parmi ceux dont le rang dans l'art vétérinaire les met au-dessus du soupçon de gain pécuniaire, ni parmi les éleveurs les plus intelligents. Leur industrie et leur fortune sont mises en péril par le résultat inévitable qui amènera la continuation de l'inoculation telle qu'elle se pratique actuellement dans le Royaume-Uni, c'est-à-dire l'inoculation des troupeaux dans lesquels s'est déclarée la maladie, et la livraison sans entrave de ces animaux à un public trop confiant, pour être transportés sur les fermes de l'intérieur, ou bien sur les fermes ou ranches transatlantiques d'où, par suite d'une nouvelle irritation du virus latent dans le poumon enkysté, ils répandent le redoutable fléau partout où on les mène. Cela doit avoir nécessairement pour effet de faire perdre à leur bétail le marché étranger. Ni les éleveurs étrangers ni les éleveurs des colonies ne peuvent courir le risque d'importer la maladie au milieu de leurs troupeaux et de chasser leurs pratiques, qui, certes, ne continuerait pas d'acheter d'un importateur qui assumerait ces risques, assurément très grands dans les circonstances présentes où la contagion règne dans la Grande-Bretagne.

Après une étude approfondie de toute la question, et sur l'avis de ceux qui font le plus autorité sur ce sujet dans la Grande-Bretagne, je sens qu'il est de mon devoir de déclarer que dans l'état de choses actuel, tant que la maladie sera aussi répandue qu'elle l'est dans la Grande-Bretagne, et tant que les troupeaux inoculés ne seront pas soumis à des restrictions, ou qu'on ne permettra pas que l'opération ne soit pratiquée que sur des animaux assujétis à une stricte quarantaine d'où ils ne pourraient être transportés qu'à l'abattoir, même la quarantaine la plus rigoureuse peut ne pas réussir à empêcher l'introduction de la pleuro-pneumonie.

Reconstruction de la quarantaine.

Par suite de la destruction des bâtiments et des clôtures qui les entouraient, et qui étaient renfermés les animaux malades, il sera nécessaire de reconstruire plusieurs remises et d'agrandir les terrains de la quarantaine. Ce qu'on peut faire en acquérant une plus grande partie des biens-fonds appartenant au département de la milice et qui sont contigus à ceux déjà employés au service de la quarantaine.

En terminant, j'ai grand plaisir à constater que la tâche ardue de faire observer les règlements de quarantaine dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, a été remplie d'une manière satisfaisante par M. Couture et M. Walsh; mais cette tâche, désagréable, comme nécessairement elle devait l'être, a été facilitée par les vues

intelligentes des propriétaires de bétail. Ceux-ci, bien qu'exposés inévitablement à des embarras et à des pertes considérables, ont pleinement approuvé nos actes, et, en bien des cas, nous ont dit de ne pas hésiter à abattre leurs troupeaux si les circonstances rendaient cet abattage nécessaire.

MORVE DES CHEVAUX.

J'ai encore l'honneur de vous faire remarquer qu'on a découvert de temps à autre des cas isolés de morve chez les chevaux dans les différentes parties du Canada; et comme vous le savez, tout le commerce des chevaux de la province de Québec a été menacé d'embargo à cause d'un rapport exagéré de l'officier de santé de Montréal sur la prédominance de cette maladie. Ce rapport étant venu à la connaissance des officiers de santé de l'Etat du Vermont, il s'ensuivit un arrêté temporaire prohibant l'importation des chevaux canadiens. Je suis d'avis que les circonstances demandent qu'on considère si l'acte concernant les maladies contagieuses des animaux ne devrait pas être de nouveau modifié de façon à autoriser les inspecteurs à combattre cette maladie quand cela devient nécessaire.

Comme il y aura dans un avenir rapproché un commerce considérable d'exportation pour les marchés européens, de chevaux élevés au Canada, particulièrement dans les districts de ranches, ils peuvent être élevés à si peu de frais sur les ranches qu'aucun pays au monde ne pourrait rivaliser avec nous pour la production de toutes les classes de chevaux.

A ce seul point de vue il est très désirable d'extirper cette maladie, qui n'est pas encore considérablement répandue. Le nombre réel de chevaux infectés et leur valeur sont tels que, moyennant une somme assez minime, la maladie peut être extirpée du pays, et avec un système convenable d'inspection, on pourra l'empêcher de s'y propager de nouveau.

CHOLÉRA DU PORC.

M. Couture, M. V., a rapporté que cette maladie avait fait légèrement irruption près de Québec, mais je suis heureux d'être en état de faire rapport que les mesures énergiques qui ont été mises en vigueur, l'ont immédiatement circonscrite et l'ont extirpée.

QUARANTAINE DE BÉSTIAUX D'HALIFAX.

En conformité de vos instructions, je partis pour Halifax, N.-E., le 13 septembre, dans le but d'y diriger la construction d'une quarantaine pour les bestiaux importés, et elle a été achevée autant que l'exigeaient les besoins en perspective. Les terrains étant situés du côté de la rivière où est Dartmouth, le sol, naturellement très âpre et rocheux, a dû être nivelé, et on a dû creuser des puits pour les approvisionner d'eau. Il a été préparé quatre excellents enclos ainsi que des bâtiments convenables, et les terrains sont entièrement isolés de manière à éviter tout contact possible avec le bétail des environs.

Le contrôle spécial de la quarantaine a été confié par votre ordre à M. William Jakeman, M. V., d'Halifax, assisté de M. Hyde comme gardien, et tous deux se sont acquittés de leurs fonctions d'une manière satisfaisante.

A cause des difficultés qu'offre le déplacement du bétail dans la Grande-Bretagne et de celles qui peuvent surgir à la quarantaine de Lévis, l'importation a presque entièrement cessé. Il n'a été importé que les animaux suivants :—

2 Jerseys,	1 taureau,	1 génisse.
2 Guernseys,	1 do	1 do

EXPORTATIONS.

Bêtes à cornes, moutons et cochons exportés des ports de Montréal, Québec et d'Halifax.

Pendant la saison qui vient de se terminer, il y a eu une légère diminution dans

le nombre des bêtes à cornes exportées, mais une très grande augmentation dans le nombre des moutons exportés pendant les cinq dernières années.

Années.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1882.....	35,378	75,905	...
1883.....	55,625	114,352	...
1884.....	61,843	67,197	...
1885.....	69,158	38,534	...
1886.....	64,555	94,297	73

Nombre expédié de chaque port :

Montréal.....	63,170	93,515	73
Québec.....	1,073	29	...
Halifax.....	312	487	...
Total.....	64,555	94,297	73

Ces chiffres ne concernent que les animaux expédiés de ces ports et examinés par vos inspecteurs pour être exportés dans la Grande-Bretagne. Mais ils ne représentent nullement les exportations de bestiaux de ce pays telles qu'elles sont indiquées dans les tableaux du commerce.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que dans mon récent voyage en Angleterre et en Ecosse, je me suis particulièrement informé de l'opinion qu'on avait du bétail canadien, et j'ai appris avec plaisir qu'on dit qu'il s'améliore constamment en qualité parce qu'il est de meilleure race. Il est à espérer que nos cultivateurs continueront à suivre cette voie. Ils trouveront que cela est nécessaire pour s'assurer du marché, car il est bien connu que les animaux de bonne race non seulement profitent mieux de ce qu'ils mangent, mais encore ils arrivent plus tôt à leur plein développement et s'abattent mieux ; partant, ils sont plus profitables sous tout rapport. Ceci ne saurait être trop fortement inculqué aux cultivateurs canadiens.

BÉTAIL D'ENGRAISSEMENT.

Je profitai de ma visite à Liverpool pour me renseigner au sujet de la demande de bétail d'engraissement ; je trouvai M. John Dyke parfaitement au fait de cette question, et voici quel a été le résultat de mes recherches :—

La demande d'animaux d'engraissement est trop limitée et ce qu'en fournit l'Irlande est si près d'y suffire que dans le cas où les cultivateurs canadiens s'adonneraient à l'exportation sur un grand pied de ces animaux, ils trouveraient très probablement le marché encombré, et ne pourraient se défaire de ceux d'une vente difficile. M. Dyke et M. Roddick ont tous deux exprimé l'opinion qu'on devrait s'occuper davantage d'engraisser ces animaux au Canada.

J'ai constaté que les bêtes à cornes ainsi que les moutons exportés du Canada sont prisés en Angleterre, surtout à Glasgow on est très disposé à encourager et à développer le commerce des animaux canadiens, comme l'attestent les spacieux débarcadères et remises qu'on leur a préparés et qu'on a pourvus de tout ce qui est nécessaire, ce dont j'ai parlé dans une autre partie du présent rapport. C'est aux cultivateurs canadiens d'élever et d'engraisser du bétail pour ce marché.

J'ai grand plaisir à faire rapport que malgré le grand nombre d'animaux qui ont été inspectés, on n'a découvert aucune espèce de maladie ; telles ont été les précautions qu'on a prises que bien qu'on ait permis de vendre pour l'abattage un grand nombre de moutons provenant des districts infectés et mis en quarantaine, on n'a pas découvert un seul cas de maladie parmi les moutons exportés.

Je suis heureux de déclarer que l'inspection au port de Montréal a été faite d'une manière satisfaisante par M. M. C. Baker, M.V., assisté de M. T. R. Wroughton, M.V., ainsi que l'inspection des moutons par M. Charles McEachran, M.V., aidé de M. François Robert et de M. Lachance.

L'inspection à Québec a été aussi faite d'une manière satisfaisante par M. J. A. Couture, M.V., aidé de M. William Walsh, et à Halifax par M. Wm. Jakeman, M.V., assisté de M. Archie McFtridge.

GALE DES MOUTONS.

Comme on le verra par le rapport ci-joint de l'inspecteur Charles McEachran M.V., qui est spécialement chargé de ce service, les opérations dans les comtés infectés ont été couronnées de succès, et il m'est agréable de pouvoir faire rapport que malgré le grand nombre de moutons canadiens exportés, il n'en a pas été découvert qui fût affecté de la gale.

"MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport suivant sur l'inspection et la quarantaine des moutons par suite de l'existence de la gale aux stations d'Yamaska, de Chambly, Laprairie, Napierreville et Terrebonne durant l'année dernière.

Yamaska.

"La gale des moutons dans ce comté a été un grand et funeste fléau dont personne n'a mieux compris toute l'étendue que les cultivateurs eux-mêmes. Ce qu'elle a fait perdre au comté s'élève à bien des milliers de piastres, et l'on demandait avec instance qu'il y fût porté remède. En conformité des instructions de l'inspecteur en chef, en date du 20 janvier 1886, qui m'enjoignaient de "me rendre à Yamaska, de m'enquérir à fond de l'existence supposée de la gale, et d'en constater l'étendue," je partis le même jour.

"Je trouvai que le comté d'Yamaska avait environ vingt milles carrés, et était divisé en neuf paroisses: Saint-Michel, La Baie, Saint-Zéphirin, Saint-David, Saint-François, Saint-Thomas, Saint-Guillaume, Saint-Bonaventure et Saint-Pie.

"En janvier, je visitai tous les troupeaux de moutons de la paroisse de Saint-Michel, et je vis que la maladie était encore plus répandue que ne l'avaient rapporté les commerçants. Le 8 février 1886, le comté fut déclaré infecté. Je commençai d'abord par aller de ferme en ferme inspecter les troupeaux, circonscrire la maladie, et avertir les cultivateurs de ne pas transporter de moutons du comté sans avoir obtenu une permission par écrit. Je retins des bâtiments convenables aux villages d'Yamaska et de la Baie, éloignés l'un de l'autre de quinze milles, et j'établiss des stations de quarantaine pourvues de toutes les facilités pour y installer et soigner de trois cents à quatre cents moutons. Au mois de mai, quand le temps devint assez chaud pour permettre de laver les moutons, j'obligeai les cultivateurs de les tondre et de les amener successivement à la plus prochaine station de quarantaine. Tous les moutons où la maladie était invétérée furent abattus, et les propriétaires indemnisés. Les autres furent gardés à la quarantaine environ une semaine, pendant laquelle on les plongeait tous les deux jours dans une grande cuve, contenant de dix à vingt gallons d'une solution spéciale préparée par vos inspecteurs. On laissait chaque mouton dans cette solution durant à peu près cinq minutes en frictionnant continuellement la laine et la peau de l'animal. Quand un troupeau était considéré parfaitement guéri, on permettait au propriétaire de le ramener chez lui, mais auparavant toutes les bergeries et les enclos où avaient hiverné les moutons étaient parfaitement nettoyés et désinfectés. L'état suivant indique le nombre des moutons inspectés, soignés et abattus.

Moutons inspectés	15,820
do soignés.....	9,755
do abattus.....	46

"Pendant la dernière saison, on ne permit pas qu'il sortit des moutons du comté sans avoir été inspectés, marqués des lettres V. R., et sans que le propriétaire eût obtenu une permission par écrit. Cette marque donnait aux inspecteurs de Montréal le moyen de les reconnaître et d'empêcher qu'ils fussent exportés. Après la fermeture de la navigation, les fermes sur lesquelles on avait constaté l'existence de la maladie furent de nouveaux visitées, et presque toutes furent affranchies des restrictions auxquelles elles étaient soumises.

"C'est pour moi un devoir agréable de faire rapport que les cultivateurs se sont montrés très polis, et qu'ils ont donné toute l'aide possible à vos inspecteurs.

Laprairie, Chambly et Napierreville.

"Ces stations ont été supprimées l'année dernière, et pratiquement on peut considérer la maladie comme extirpée. L'été dernier, il s'est déclaré quelques cas

isolés, mais ces cas ayant été promptement rapportés, un inspecteur fit laver avec les soins nécessaires tout le troupeau, "ceux qui étaient sains comme ceux qui étaient infectés," et fit nettoyer et désinfecter convenablement les bergeries, les clôtures, les auges, etc.

"Après la clôture de la navigation dans la dernière saison, toutes les fermes furent visitées dans les trois comtés, les troupeaux de moutons inspectés, et il est satisfaisant de pouvoir faire rapport qu'on ne découvrit pas de trace de la maladie. Voici le nombre des moutons inspectés dans ces différents comtés:—

Moutons inspectés à Laprairie.....	7,010
do Chamby	6,254
do Napierville.....	5,685

Comté de Terrebonne.

"Ce comté a été déclaré en quarantaine le 15 avril 1885. On n'a pas jugé nécessaire d'y établir une station de quarantaine, parce que les cultivateurs se sont chargés d'exécuter les instructions et d'appliquer eux-mêmes les remèdes. Les inspecteurs ont visité chaque ferme et chaque troupeau, ont fourni gratuitement du savon soufré en expliquant la manière de s'en servir et comment il fallait nettoyer les enclos et les bergeries. Ils prohibèrent le déplacement des moutons qui ne put avoir lieu qu'avec leur permission par écrit, et qu'après que ces animaux auraient été marqués des lettres "V. R." Comme le comté est d'une grande étendue, ils n'avaient inspecté qu'un peu plus de la moitié des fermes quand arrivèrent les froids qui mirent fin au lavage des moutons. Mais dès que vint le printemps, les opérations se continuèrent et l'état suivant indique le nombre de moutons inspectés et soignés:—

Moutons inspectés.....	8,242
do soignés.....	3,691

"Comme les opérations de l'année dernière avaient montré aux cultivateurs les avantages qui résultent du lavage des moutons, ils ont cordialement secondé les inspecteurs.

"J'ai l'honneur d'être, monsieur,

"Votre obéissant serviteur,

"C. McEACHRAN, M.V.,"

MALADIES DES BÊTES À CORNES DE PICTOU.

Comme des cas de cette maladie continuaient de se produire de temps en temps, M. Jackson, M.V., inspecteur à Halifax, fut chargé d'y voir. Il rapporte avoir visité les fermes suivantes:—

Noms.	Adresse.	Bêtes à cornes abattues.
Duncan Ross,	comté de Pictou	1
Duncan Cameron	do	1
Mme. J. F. Duff	do	2
Wm McGilvery	do	1
Alex. Chisholm	do	1
Wm Grant	do	1
David Higgins	do	1
Donald McDonald,	comté d'Antigonish.....	3
John McKinnon,	comté de Pictou	1
Angus McDonald	do	1
Frank Love	do	1
Angus McKinnon	do	1
Duncan Fraser	do	2
Reginald McVicar	do	1

Total..... 18

Cette maladie qui dépend de causes locales, se reproduira de temps à autre, mais ce ne sera point dans de graves proportions, et on peut laisser sans crainte aux cultivateurs le soin de prendre les précautions nécessaires pour en prévenir les progrès.

RAPPORT SUR LES RANCHES DE BÊTES À CORNES, DE CHEVAUX ET DE MOUTONS DANS LES DISTRICTS D'ALBERTA ET DE SASKATCHEWAN, TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

J'ai grand plaisir à faire rapport que l'élevé des bestiaux dans les ranches situés au pied des montagnes Rocheuses a jusqu'ici remarquablement réussi. On estime qu'avec ce qui en a été importé du Montana, de la Colombie-Britannique et des provinces, en ajoutant le croît des troupeaux, il y a environ 90,000 têtes de bétail dans Alberta seulement.

Durant l'été dernier, le nombre des veaux a augmenté d'une manière très satisfaisante, et en se servant de taureaux de race on a sensiblement amélioré les troupeaux.

Multiplication des loups.

Je constate avec regret que les loups se multiplient dans les ranches, et causent de grandes pertes parmi les bestiaux. Ceci devient une question importante et sur laquelle devrait être appelée l'attention du gouvernement, parce qu'elle nuit sérieusement à l'une des plus importantes industries agricoles. J'ignore si elle est du ressort du gouvernement fédéral ou si le conseil du Nord-Ouest a seul droit de s'en occuper, mais il est évident que la législature devrait faire quelque chose pour détruire ce fléau. Je recommande qu'il soit payé à même les deniers publiques une prime pour les têtes ou les peaux de ces carnassiers. Les propriétaires de ranches font des efforts pour s'en débarrasser en mettant des chiens à leur poursuite, mais dans une région aussi accidentée que celle-là, il n'y a guère à compter sur le succès de cette chasse, outre qu'ils peuvent être chassés d'un ranche pour grossir le nombre de ceux des ranches voisins.

Pertes annuelles.

J'ai à faire rapport que pendant l'année terminée le 31 décembre 1886, les pertes sur les ranches peuvent être légitimement portées à $2\frac{1}{2}$ pour 100 pour toute la région au pied des montagnes Rocheuses; jusqu'à cette date, le présent hiver a été très favorable pour le bétail, et les pertes ont été insignifiantes. Le fourrage a été abondant et l'eau n'a jamais manqué.

Chevaux.

L'élevage des chevaux s'est beaucoup développé l'année dernière par suite de l'importation d'un grand nombre de ces animaux du Montana, de la Colombie-Britannique, d'Ontario et de Québec. A ce propos, je dois dire que les ranches ont été visités par trois officiers de l'armée impériale spécialement envoyés pour juger si nos chevaux canadiens pouvaient servir de chevaux de remonte pour les différents services de l'armée; ils devaient aussi faire rapport du nombre probable de ceux propres à cet objet qu'on pourrait se procurer en Canada aux prix fixés par les règlements.

Ils en ont amené en Angleterre dix-sept qui avaient été élevés sur les ranches, et ces chevaux y ont été favorablement appréciés. Je suis heureux de contater que les colonels Ravenhill et Philips ont tous deux exprimé la conviction que les ranches offrent de grandes ressources pour l'élevé des chevaux, et ils se sont montrés particulièrement satisfaits de la qualité des juments qu'ils ont vues dans les pâturage d'Alberta. Mais ils avaient bien mauvaise opinion des étalons. C'est un sujet qui devrait appeler l'attention du département, car il est d'une importance nationale. On ne saurait trop apprécier combien il importe d'avoir des étalons pur sang, d'une bonne encolure et d'une belle allure, qui soient sains ou du moins exempts de tous vices héréditaires, comme on ne saurait calculer les dommages que cause à un pays l'usage trop commun de chevaux de sang mêlé, qui ne sont remarquables qu'en ce qu'ils n'ont ni race, ni encolure, ni allure, ni bonne constitution. L'acquisition de bons étalons qu'on ne peut trouver qu'en Angleterre ou au Kentucky, pour les accoupler avec les belles juments qu'on voit déjà dans Alberta, est une difficile et

coûteuse entreprise qu'on ne saurait bien conduire que sur un grand pied. Car autrement, l'importation d'un, de deux ou trois de ces étalons serait très dispendieuse; d'où vient que les particuliers laissés à eux-mêmes sont portés à acheter ceux qu'ils peuvent se procurer facilement à peu de frais.

Je suggère à cet égard qu'on imagine quelque moyen d'acheter en Angleterre un certain nombre de chevaux pur sang de première qualité, des Shires et des Clydes, qui seraient vendus par encan aux ranches sous certaines conditions et restrictions en vertu desquelles ils resteraient dans cette région.

Mon excuse pour faire cette recommandation est l'importance qu'il y a d'établir dans ce pays nouveau l'élevage des chevaux sur un grand pied et sur les bases les plus solides. Je crois que cela peut se faire moyennant très peu de frais pour le gouvernement ou sans qu'il y perde rien probablement, tandis que ce pays en profiterait largement. Il n'existe probablement pas dans tout l'empire britannique de meilleure région que le district d'Alberta pour l'élève des chevaux. Et il doit être évident qu'en donnant à cette industrie au début de bonnes bases, on aura pour de nombreuses générations une race de chevaux de beaucoup plus de valeur, d'utilité et de vigueur, ce qui compenserait amplement le faible déficit qui pourrait résulter de l'opération. Les éleveurs devraient aussi adopter un système plus rationnel quand il s'agit de dresser leurs poulains. Le temps est passé où on les dressait à la manière de l'écurier des plaines, qui prend le cheval au lasso, lui bande les yeux, le selle et le monte, se servant du fouet et des éperons pour faire mâter, ruer, sauter et galoper sur la prairie le pauvre animal effrayé jusqu'à ce qu'ils soient tous deux épuisés et que la bête, abattue, domptée par la fatigue, cède à contre-cœur, mais elle manque de docilité, de grâce dans les mouvements, et n'a pas de bouche. On doit doucement manier, mener et brider les poulains; on réussit mieux par la douceur avec eux. C'est une erreur de supposer qu'il ne serait pas avantageux de traiter de la sorte un troupeau de chevaux. On y gagnera en mettant ce système en pratique si les poulains proviennent d'étalons pur sang. Mais s'ils sont de race commune ou inférieure, il se peut qu'on ne retire pas d'avantages du système en question.

Si ces recommandations sont mises à effet, l'éleveur trouvera un immense marché pour les chevaux de carrosse, les chevaux de chasse, les chevaux de travail, les chevaux de remonte pour les armées européennes, et les chevaux de tramways, de voitures de places et d'omnibus.

Les éleveurs ne devraient jamais oublier le vieux proverbe d'une application générale: "Tel père, tel fils." S'ils se servent d'une jument ou d'un étalon qui a des courbes ou qui n'est pas sain, il en résultera à coup sûr un produit affecté des mêmes défauts.

Morve et gale.

Je regrette d'avoir à vous informer qu'il s'est déclaré plusieurs cas de morve dans Alberta l'été dernier. Cependant, les animaux affectés ont été abattus et l'on s'est ainsi défilé de la maladie, qui a presque entièrement disparu, comme on le verra par le rapport ci-joint de William Bell, M.V., de Fort-MacLeod.

À ce sujet, je dois constater qu'il y a si peu de chevaux atteints de cette maladie dans le district qu'elle pourrait être complètement extirpée à des frais relativement minimes, et je recommande fortement l'adoption de mesures qui amèneraient ce résultat l'été prochain.

Je dois aussi rapporter que la gale a été presque totalement extirpée; elle n'est que très peu répandue même parmi les bidets des Sauvages. En conformité des instructions du département, M. Bell visitera de nouveau leurs réserves au printemps pour panser tous les chevaux infectés et pour apprendre aux Sauvages à les soigner eux-mêmes. Je suis convaincu que grâce à ces soins, la maladie disparaîtra tout à fait de cette région.

Quarantaine dans les territoires du Nord-Ouest.

Comme la pleuro-pneumonie s'est déclarée à Chicago et que de ce centre de distribution elle se répandra probablement dans l'ouest, il a fallu établir des quarantines à certains endroits situés près de la frontière. Il est aussi devenu nécessaire de séquestrer tout le bétail sur ces terrains de quarantaine durant quatre-vingt-dix jours.

LISTE des pâturages donnés à bail dans les districts d'Alberta et d'Assiniboia, avec les noms des locataires et la superficie des ranches.

Numéros des ranches.	Noms des locataires.	Superficie en acres.
1.	Mount Head Rancho Co.....	44,000
2.	North West Cattle Co.....	59,000
3.	Ryan et Whitney.....	3,000
6.	Durham Rancho Co.....	33,000
11.	Alexander Begg.....	1,440
15.	Sir F. W. DeWinton et A. J. Williams.....	15,000
16.	Vowell et Eberts.....	29,000
16a.	D. McEachran.....	30,000
22.	Stewart Rancho Co.....	23,000
25.	Cochrane Rancho Co.....	73,000
26.	do do.....	60,000
28.	Jones, Inderwick et McCaul.....	100,000
30.	Orrin F. Main.....	32,000
31.	Military Colonization Co.....	70,000
33.	T. F. Wachter.....	7,000
34.	Cochrane Rancho Co.....	33,000
35.	North-West Cattle Co.....	55,000
35a.	Moore et Martin.....	33,000
36.	C. W. Martin.....	59,270
37.	Halifax Ranch Co.....	100,000
38.	Alfred et Brooks.....	10,000
40.	Jacob Erratt.....	5,000
42.	British American Ranch Co.....	100,000
43.	do do.....	34,000
44.	do do.....	55,000
45.	Mount Royal Rancho Co.....	12,000
46.	Francis White.....	12,780
48.	New Oxley (Canada) Rancho Co.....	80,000
55.	Winder Rancho Co.....	50,000
56.	Bell Frères.....	5,000
57.	Ives et Sharp.....	5,000
59.	New Oxley (Canada) Rancho Co.....	100,000
60.	John Hollies.....	29,000
62.	Brunskill et Geddes.....	13,000
64.	Moore et Macdowall.....	22,000
65.	Bell et Patterson.....	6,000
66.	Michael Gallagher.....	2,800
66a.	Wm. Julius Hyde.....	3,900
67.	E. H. Maunsell.....	4,480
74.	Sir John Walrond.....	100,000
77.	New Oxley (Canada) Rancho Co.....	100,000
80.	Vicomte Boyle.....	5,000
82.	Walrond Rancho Co.....	100,000
87.	W. S. Lee.....	25,000
92.	W. G. Conrad.....	100,000
93.	Garnett Frères.....	20,000
94.	F. W. Godsall.....	20,000
95.	David R. Akers.....	5,000
96.	W. F. N. Scovil.....	12,000
99.	Joseph McFarland.....	13,000
100.	Alfred Lynch Staunton.....	8,000

Numéros des ranches.	Noms des locataires.	Superficie en acres.
101.	Alberta Ranche Co.....	27,750
104.	W. Bell Irving.....	5,280
107.	Thos. B. H. Cochrane.....	51,000
108.	D. McDougall.....	6,000
109.	S. E. St-Onge Chapleau.....	100,000
111.	J. Walter Ings.....	1,9-0
114.	Thorpe et Bedelle.....	24,000
119.	North-West Land and Grazing Co.....	24,500
120.	M. Oxarart.....	11,000
122.	George Alexander.....	44,000
123.	Walter C. Skrine.....	8,200
124.	B. M. Godsall.....	3,600
129.	Rév. M. John McDougall.....	7,680
130.	Union Ranching Co.....	100,000
131.	Hand-in-hand Ranching Co.....	100,000
132.	J. Ick Evans.....	66,000
136.	A. J. McKay.....	38,000
137.	Brown Ranche Co.....	33,500
140.	Ed. Meek.....	88,000
142.	Thomas McKay.....	50,000
143.	T. P. McHugh et Cie.....	9,700
144.	T. H. Logan.....	100,000
145.	Geo. Scheetz.....	100,000
147.	E. Hausman.....	100,000
148.	H. M. Taylor.....	100,000
149.	P. Doyle.....	60,000
150.	Porter et Petapiece.....	5,100
151.	T. W. Craig.....	11,000
152.	John J. Sullivan.....	23,000
154.	D. McEachran.....	16,640
157.	Allen R. Macdonell.....	20,800
161.	Lafferty et Martin.....	7,000
163.	Ingram et Chambers.....	1,280
165.	A. C. McKay.....	76,000
167.	Glengarry Ranche Co.....	52,320
180.	John H. Conrad.....	89,300
183.	Saml. Spencer.....	22,000
185.	Herbert Samson.....	40,000
186.	T. C. Power et Frères.....	24,500
189.	Greeley et Ward.....	21,920
197.	Walter C. Skrine.....	8,700
201.	A. Adsel.....	1,920
208.	Allan P. Patrick.....	5,120
209.	Lieutenant-colonel Irwin.....	33,000
217.	W. Carter.....	100,000
219.	C. W. Saunders.....	3,040
227.	W. S. Nicol.....	4,000
233.	G. W. Quick.....	5,972
240.	W. G. Conrad.....	32,580
245.	Curry Frères.....	11,000

L'état suivant indique le nombre total des bêtes à cornes, chevaux, etc., dans les districts d'Alberta et d'Assiniboia, tel que donné par les locataires de ranches jusqu'au 31 décembre dernier.

Bêtes à cornes	74,999
Chevaux	6,318
Moutons.....	16,431
Cochons.....	52
Volailles.....	679

A ceux-ci il faut ajouter les animaux d'un grand nombre de colons, ce qui grossit considérablement les chiffres ci-dessus. De fait, on peut estimer en bloc que dans Alberta seulement il y a environ 90,000 têtes de bétail, et la quantité augmente très rapidement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN, M.C.R., M.V.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Je joins au présent rapport celui de M. Bell sur la gale et la morve au Nord-Ouest :—

FORT-MACLEOD, ALBERTA, T.N.-O., 8 janvier 1887.

CHER MONSIEUR,—Pour me conformer à votre demande, je vous transmets le rapport suivant sur la gale et la morve des chevaux en ce district.

La gale est, je crois, à peu près une chose du passé, et peut être à présent aisément extirpée.

Je n'en connais pas un seul cas parmi les chevaux des blancs, et après avoir passé cinq jours, l'automne dernier, à examiner les chevaux des Gens du Sang et des Piéganes, avec l'aide des agents et de leurs interprètes, dans l'unique but de voir si la maladie existait parmi eux, je n'ai pu en trouver un seul cas. Je n'ai guère de doute qu'il y en ait encore quelques-uns qui en soient affectés sous une forme bénigne, ce qu'on sera en état de constater au printemps, lors de la mue. Mais comme leur pelage avait crû avant que je les eusse inspectés, il n'eût pas été facile de découvrir cela, car vous savez qu'en hiver le poil de ces bidets, accoutumés à courir sur les prairies pendant toute cette saison, est très long et très épais.

J'ai remarqué que depuis plus d'un an la maladie paraît être à son déclin; dans le cours de l'été dernier on ne l'a observée que très rarement chez les chevaux tant soit peu pansés, et ceux qui en étaient atteints, ne l'étaient que très légèrement. Mais j'étais assez loin de trouver qu'elle était aussi remarquable par son absence du moment que j'en cherchais attentivement l'existence parmi les bidets des Sauvages. Cependant, elle semble avoir fait son temps et s'éteindre définitivement.

On dit qu'elle a été apportée du Montana dans cette partie du pays, il y a une dizaine d'années par les Pieds-Noirs, qui étaient allés y passer l'hiver; à leur retour au printemps, ils ramenèrent leurs chevaux la plupart infectés de cette maladie.

Naturellement, elle ne tarda pas à se communiquer aux chevaux des autres tribus sauvages avec lesquelles ils étaient en contact, puis à tous les autres troupeaux de chevaux du district, et c'a été un véritable fléau jusqu'à tout récemment. Car il n'y eut guère de troupeau qui n'en fût pas affecté jusqu'à l'automne de 1885 qu'elle commença à décliner. Alors les chevaux qui avaient été bien soignés parurent complètement guéris. Les autres chez qui la maladie était passée depuis longtemps à l'état chronique furent emportés par l'hiver de 1885-6, et au printemps de 1886, les chevaux des blancs étaient virtuellement hors de ses atteintes. L'été dernier, on ne voyait plus de ces chevaux sans poil et à la peau toute ridée qui étaient si communs il y a quelques années.

Naturellement, la maladie se fit sentir plus longtemps parmi les chevaux des Sauvages, car avec leur insouciance et leur imprévoyance naturelles, ils négligèrent de se procurer les médicaments nécessaires, et ils n'avaient pas les moyens d'en acheter lors même qu'ils l'auraient voulu.

Les agents me disent que dans les deux années dernière, les Sauvages voyant les résultats du traitement que les blancs donnaient à leurs chevaux, voulaient faire soigner les leurs, et venaient souvent demander des remèdes pour les panser (mais qu'ils ne pouvaient leur donner); dans quelques cas, ils se servirent des remèdes qu'ils purent se procurer, comme de la graisse et de l'huile à charbon. De sorte que je crois qu'avec des médicaments distribués à chaque réserve et les instructions que peuvent leur donner les agents dans les cas nécessaires, cette maladie peut être entièrement extirpée pendant l'été prochain.

Morve.

Je ne crois pas que cette maladie existe d'une manière alarmante dans ce district, car je n'en ai rencontré que très peu de cas.

L'engorgement des naseaux règne dans le pays, ce qui peut aisément s'expliquer par la manière dont on traite les chevaux.

L'influenza a existé sous une forme assez grave dans l'automne de 1884 et celui de 1885; mais on en été exempt heureusement dans l'automne de 1886. Comme vous le savez sans doute, ce qu'on fait généralement pour toutes les maladies qui se déclarent parmi les chevaux en ce pays, c'est de les lâcher dans la prairie: or, vous pouvez aisément comprendre que quand un cheval a été à l'écurie pendant quelque temps et qu'on le met dehors au froid et au mauvais temps aussitôt qu'il est attaqué d'influenza, l'engorgement des naseaux doit en être la suite.

Très souvent des gens ayant des chevaux qu'ils sont obligés d'envoyer paître dans la prairie avec d'autres affectés de cette maladie, prennent l'alarme et viennent dire que c'est la morve, mais un examen attentif fait assez rarement découvrir qu'il en est ainsi.

WM. BELL, M. V.

No 44.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DES BESTIAUX DE LEVIS.

(M. J. C. COUTURE, M. V.)

QUÉBEC, 24 janvier 1887.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'importation des animaux au port de Québec durant l'année 1886.

Voici le nombre total des animaux importés :—

Bêtes à cornes.....	597
Moutons	328
Cochons.....	16
	941

Ce qui suit est un état comparatif des animaux importés pendant les dix dernières années :—

Années.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.	Total.
1876.....	109	305	17	431
1877.....	124	38	162
1878.....	45	113	17	175
1879.....	114	369	6	489
1880.....	396	400	...	796
1881.....	701	1,100	40	1,841
1882.....	1,215	1,124	22	2,361
1883.....	2,132	623	41	2,796
1884.....	1,607	473	26	2,106
1885.....	1,356	255	37	1,648
1886.....	597	328	16	941

Cochons importés à la quarantaine des bestiaux de la Pointe-Lévis en 1886.

Date de l'arrivée.	Steamer.	Ligne.	Berkshire.			Gros Yorkshire.			Suffolk.			Grand total.	Noms des propriétaires.	Résidence.	Date du départ.	Date du congé.	
			Verrats.	Truies.	Total.	Verrats.	Truies.	Total.	Verrats.	Truies.	Total.						
24 juin	Quebec	Dominion ...	4	4	8	1	2	3	3	2	2	5	3	Dr. Ormsby.....	Oakville, Ont.....	10 juin ..	28 juin..
29 juillet..	Lake Superior.....	Beaver	4	4	8	1	2	3	3	2	2	5	13	James Main.....	Boyne, Ont.....	20 juil... 5	5 août..
			4	4	8	1	2	3	3	2	2	5	16				

J. A. COUTURE, M.V.;

Inspecteur adjoint de la quarantaine des bestiaux.

POINTE-LÉVIS, 1886.

MOUTONS importés à la quarantaine des bestiaux de la Pointe-Lévis en 1886.

Date de l'arrivée	Steamer.	Ligne.	Shropshire.		Leicester.		West High-land.		Oxford Down.		Cots-wold.		South Down.		Hampshire.		Grand total.	Nom des propriétaires.	Résidence.	Date du départ.	Date de congé.	
			Béliers.	Brebis.	Béliers.	Brebis.	Béliers.	Brebis.	Béliers.	Brebis.	Béliers.	Brebis.	Béliers.	Brebis.	Béliers.	Brebis.						Béliers.
12 mai.	Carthagénien.....	Allan.....	2	6	8	3	4	7	15	John Kelly	Shakespeare, Ont.....	29 avril.	20 mai.	
14 do	Quebec.....	Dominion.	1	20	21	21	C. C. Hill et Fils	Delaware, Ohio	29 do	2 juin.	
24 juin.	do	do	1	10	11	11	Dr. Ormsby.....	Oakville, Ont.....	10 juin.	28 do	
29 do	Oxenholme.....	2	2	2	4	J. J. Hill	Saint-Paul, Minn.....	18 do	2 juillet.	
5 juillet.	Ontario.....	Dominion.	2	2	2	J. Headon.....	Mohawequs, Ill.....	24 do	
29 do	Lake Superior	Beaver	3	12	15	15	P. Arkell.....	Arkell, Ont.....	20 juil.	5 août.	
29 do	do	do	5	9	15	14	James Main	Boyne, Ont.....	20 do	5 do	
4 août.	Quebec.....	Dominion.	4	3	7	2	5	7	17	48	65	4	90	E. A. Stanford..	Markham, Ont.	22 do	12 do	
20 do	Lake Huron	Beaver	1	1	1	W. Field et Fr... J. L. Thompson.	Cedar Rapids, Ia. ...	10 août.	22 do	
24 do	Sarnia.....	Dominion.	12	24	36	36	Arcand, Ind.	12 do	27 do	
24 do	do	do	6	R. Marsh	Richmond Hill, Ont.	12 do	27 do	
24 do	do	do	12	41	53	58	J. Miller.....	Markham, Ont.	12 do	27 do	
3 sept.	Lake Superior	Beaver	2	50	52	52	W. R. Schaffer...	Middleton, Ohio.....	24 do	6 sept.	
21 oct.	Siberian	Allan	3	5	8	8	James Cooper...	Kippen, Ont.....	8 oct.....	28 oct.	
			39	109	148	3	4	7	2	328					

J. A. COUTURE, M.V.,
Inspecteur adjoint de la quarantaine des bestiaux.

BÊTES À CORNES importées à la quarantaine des bestiaux de la Pointe-Lévis en 1886.

Numero.	Date de l'arrivée	Steamer.	Ligne.	A cornes courtes.			Herefords.			Polled Angus.			Galloways.			Sussex.			Devons.						
				Taureaux.	Vaches.	Veaux.	Taureaux.	Vaches.	Veaux.	Taureaux.	Vaches.	Veaux.	Total.	Taureaux.	Vaches.	Veaux.	Total.	Taureaux.	Vaches.	Veaux.	Total.				
1	20 mars.	Toronto	Dominion	29	11	73	26	110	11	73	26	110	11	73	26	110	11	73	26	110	11	73	26	110	
2	12 mai.	Cartagenian.	Allan	29	2	33	21	61	2	33	21	61	2	33	21	61	2	33	21	61	2	33	21	61	
3	12 do	do	do	1	28	8	34	34	1	28	8	34	1	28	8	34	1	28	8	34	1	28	8	34	
4	14 do	Quebec.	Dominion	1	9	3	13	13	1	9	3	13	1	9	3	13	1	9	3	13	1	9	3	13	
5	14 do	do	do	1	5	5	5	5	1	5	5	5	1	5	5	5	1	5	5	5	1	5	5	5	
6	14 do	do	do	1	5	5	5	5	1	5	5	5	1	5	5	5	1	5	5	5	1	5	5	5	
7	27 do	Lucerne	Allan	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	
8	27 do	do	do	1	2	2	2	3	1	2	2	3	1	2	2	3	1	2	2	3	1	2	2	3	
9	27 do	do	do	1	5	5	5	5	1	5	5	5	1	5	5	5	1	5	5	5	1	5	5	5	
10	28 do	Ontario	Dominion	1	15	1	17	17	1	15	1	17	1	15	1	17	1	15	1	17	1	15	1	17	
11	9 juin.	Dominion	do	1	11	2	14	14	1	11	2	14	1	11	2	14	1	11	2	14	1	11	2	14	
12	12 do	Alicides	Donaldson	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
13	24 do	Hibernian	Allan	1	24	3	28	28	1	24	3	28	1	24	3	28	1	24	3	28	1	24	3	28	
14	24 do	do	do	1	47	2	54	54	1	47	2	54	1	47	2	54	1	47	2	54	1	47	2	54	
15	24 do	do	do	1	5	47	54	54	1	5	47	54	1	5	47	54	1	5	47	54	1	5	47	54	
16	24 do	Nestorian	do	1	4	31	35	35	1	4	31	35	1	4	31	35	1	4	31	35	1	4	31	35	
17	29 do	Oxenholme	do	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
18	5 juillet.	Ontario	Dominion	1	10	1	11	11	1	10	1	11	1	10	1	11	1	10	1	11	1	10	1	11	
19	20 do	Norwegian.	Allan	1	5	1	6	6	1	5	1	6	1	5	1	6	1	5	1	6	1	5	1	6	
20	21 do	Dominion	Dominion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
21	21 do	do	do	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
22	29 do	Lake Superior	Beaver	1	3	1	4	4	1	3	1	4	1	3	1	4	1	3	1	4	1	3	1	4	
23	29 do	do	do	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
24	4 août.	Quebec.	Dominion	1	3	4	4	4	1	3	4	4	4	1	3	4	4	4	1	3	4	4	4	4	
25	9 do	Toronto	do	5	22	3	30	30	5	22	3	30	5	22	3	30	5	22	3	30	5	22	3	30	
				34	47	11	92	92	21	208	51	280	21	208	51	280	8	98	2	108	8	11	19	1	19
				34	47	11	92	92	21	208	51	280	21	208	51	280	8	98	2	108	8	11	19	1	19

BESTIAUX importés à la quarantaine des bestiaux de la Pointe-Lévis en 1886.—*Fin.*

Numero.	West Highlands			Red Polled.			Jerseys.			Ayrshires.			Grand total.	Noms des propriétaires.	Résidence.	Date du départ.	Date du congé.	Nés en quarantaine.	Morts en quarantaine.	Nom de la maladie.	
	Taureaux.	Vaches.	Total.	Taureaux.	Vaches.	Total.	Taureaux.	Vaches.	Total.	Taureaux.	Vaches.	Total.									
1	29	Thomas Griffith	Chicago, Ill.	6 mars.	2 juin.	4	1	Péritonite	
2	110	Gray et Frères	Bothwell, Ont.	29 avril.	26 juillet	1	2	Diarrhée	
3	61	C. R. C. Dye	Troy, Ohio.	29 do	26 do	1	
4	34	E. Yeld	Chicago, Ill.	29 do	26 do	
5	13	A. W. Barrow	Sheldahl, Iowa.	29 do	26 do	2	
6	5	J. D. Currie	Aurora, Ill.	29 do	26 do	1	55	Pleuro-pneumonie contagieuse	
7	54	Norris et Clark	Dover, Ill.	13 mai.
8	16	John Stewart	Elburn, Ill.	13 do	16
9	3	T. Brown	Petite Côte, Q.	13 do	1	1	Rupture du col
10	21	Hon. H. M. Cochrane.	Hillhurst, Q.	15 do	3
11	14	Bow Park Co.	Brantford, Ont.	27 do	4	1	Diarrhée
12	19	Reed et Frères	Cresco, Iowa.	1er juin.	4
13	28	Andrew Allan	Lachine, Q.	12 do	2
14	54	T. McGrac	Guelph, Ont.	12 do	1	55	Pleuro-pneumonie contagieuse
15	2	Col. Blair	Truro, N.-E.	12 do	2
16	1	2	3	3	Ch. de fer O. du P.	T. du N.-O.	10 do	1	4	do
17	41	J. J. Hill	Saint-Paul, Min.	18 do	6	1	..
18	10	J. Hudson	Mohawqua.	24 do	1
19	11	Hon. Mulock	North York, Ont.	8 juillet.	2	13	..
20	46	R. Y. Atrill	Goderich, Ont.	9 do	14	3	..
21	2	H. Gibson	Delaware, Ont.	9 do
22	4	Dawes et Cie.	Lachine, Q.	30 do
23	2	Peter Arkel	Arkel, Ont.	20 do
24	13	E. A. Stanford	Markham, Ont.	22 do	4
25	4	J. E. Myers	Kosauib, Ont.	30 do	2
1	2	3	5	35	40	75	9	312	2	2	2	4	597					51	206		

Pleuro-pneumonie contagieuse.

Cette terrible maladie ayant été importée à la quarantaine des bestiaux de Lévis par le troupeau de M. McCrae, qu'amena ici le paquebot *Hibernia* le 24 juin, le département donna ordre d'abattre ce troupeau ainsi que celui de M. A. Allan, qui était venu avec lui.

L'abattage du troupeau de M. McCrae commença le 13 août et se termina le 21. Il se composait de 55 Galloways et de deux génisses Red Polled, appartenant au colonel Blair, mais celles-ci furent toujours regardées comme faisant partie de ce qu'on appelait le troupeau de McCrae. En chaque cas, l'autopsie fut faite presque immédiatement après la mort. Le premier animal tué fut le taureau "Indépendance," qui fut le premier du troupeau à attirer mon attention et à me faire craindre l'importation de la pleuro-pneumonie à la quarantaine.

Voici les altérations pathologiques que je constatai en lui :—

Les deux plèvres costales étaient très enflammées et couvertes d'une grande quantité de dépôts fibrineux. La meilleure partie du grand lobe du poumon gauche était dense et avait cette couleur marbrée qui caractérise la pleuro-pneumonie. La plèvre pulmonaire du poumon droit était épaissie et enflammée.

Le taureau "Marcus" était avec cinq autres bêtes bovines dans la même étable qu' "Indépendance." Il n'offrit aucun symptôme externe de la maladie jusque vers le 10 août. Il commença alors à tousser, mais continua de se bien porter. La toux n'était pas fréquente, et, comme il continuait de manger aussi bien que de coutume, le gardien n'y fit pas attention.

Tout alla bien en apparence jusqu'au 16, qu'il refusa tout à coup de manger, la toux augmenta beaucoup au point que le jour suivant elle était pour ainsi dire continue. Le 16, sa température était à 106, le 17 à 107, et elle y resta jusqu'à ce qu'il fut abattu, le 19.

Par intervalles il exhalait un gémissement particulier pendant l'expiration, mais je dus l'observer parfois dix ou quinze minutes pour le constater.

L'autopsie révéla les altérations pathologiques que voici :—

La plèvre costale des deux côtés était très enflammée et couverte d'une grande quantité de dépôts fibrineux. Au côté gauche les deux plèvres étaient adhérentes sur les trois-quarts de la surface. Le grand lobe du poumon gauche était dense et marbré. La moitié du grand lobe du poumon droit était aussi dense et marbrée. Il y avait adhérence complète du péricarde et de la plèvre, ainsi que du diaphragme à la plèvre et au péritoine.

Les deux Red Polled arrivèrent en triste état à la quarantaine, mais elles s'y récupérèrent considérablement, et elles étaient grasses quand elles furent abattues.

L'une d'elles était tranquille et on pouvait la manier. La percussion et l'auscultation de la poitrine révélèrent qu'une partie du poumon gauche était dense. Je la déclarai infectée. L'autre était très nerveuse et je ne pus jamais bien l'examiner. Le gardien avait bon espoir qu'au moins on ne découvrirait rien d'anormal dans celle-ci. Quand elle fut abattue, l'autopsie fit voir que toutes deux avaient une grande partie du poumon gauche dense et marbrée.

Quatre autres avaient une partie du poumon droit ou du poumon gauche dense et marbrée; soit en tout 8 animaux qui présentaient ce trait caractéristique qu'on ne doit pas oublier : altérations pathologiques de la pleuro-pneumonie contagieuse. Dans 5 d'entre eux il y avait adhérence des deux plèvres.

Le troupeau de M. Allan.

Ce troupeau, qui comptait trente têtes de bétail (une vache qui nourrissait et 29 Polled Angus importés) ne manifesta aucun symptôme de la maladie jusque vers le 10 août. Quelques-uns alors commencèrent à tousser, mais très peu. Au nombre de ceux-ci étaient les numéros 11, 3, 12, 4, et 4 veaux. Quelques-uns seulement purent être examinés pour constater leur état sanitaire, mais aucun ne nous laissa l'ausculter. Cependant à diverses reprises, je pris la température de 12 d'entre eux. Elle variait de 103° à 103½°, sauf chez le numéro 7, dont la température oscillait entre 104½° et 105½°.

Le numéro 4 était le seul de tout le bétail adulte dont la toux augmentât.

Tout le troupeau s'était récupéré considérablement depuis son arrivée à la quarantaine, et il était très gras lors de l'abattage.

Six animaux, lors de l'autopsie, présentaient à ne pas s'y tromper, l'état pathologique de la pleuro-pneumonie contagieuse, c'est-à-dire cette densité et cette couleur marbrée d'une partie du poumon.

Troupeau de Clark et Norris.

Ce troupeau se composait de 55 Galloways. Le département ayant donné ordre de les abattre, l'abattage commença le 13 octobre.

Dans tous les cas, l'autopsie fut faite après la mort, et voici quels en furent les résultats :—

Quatre présentaient les phénomènes pathologiques qui caractérisent la maladie, c'est-à-dire la densité et la couleur marbrée des poumons. Dans l'un deux il y avait adhérence complète des plèvres avec le péricarde et le diaphragme, et de celui-ci avec le péritoine.

Troupeau de M^M. Reid et Frères.

Celui-ci comptait 19 Polled Angus. Ils sont arrivés à la quarantaine le 12 juin, étant partis d'Angleterre le 1er de ce mois.

Le 13 septembre la vache tomba malade; le gardien crut que ce n'était qu'une indigestion et une affection du pis. Il lui donna quelques remèdes. Mais quand nous l'examinâmes, le Dr. McEachran et moi, nous vîmes qu'elle souffrait d'une pleuro-pneumonie contagieuse. Elle prit du mieux pourtant, et commença à engraisser rapidement.

Le département ordonna d'abattre le troupeau, ce qui fut fait le 18 novembre. A l'autopsie, la vache offrit des signes infaillibles qu'elle était affectée de la maladie depuis longtemps—depuis des mois évidemment. Le grand lobe du poumon gauche était dense et marbré, et on y trouva un kyste volumineux qui contenait une partie du poumon malade et détaché pesant environ quatre livres et flottant dans le liquide que renfermait le kyste.

Elle avait eu une rechute, dont elle s'était remise—son état s'améliorait, la toux avait disparue et elle n'avait extérieurement aucun symptôme de la maladie; aucun observateur ordinaire n'aurait pu découvrir la pleuro-pneumonie. Si on l'avait laissé vivre, elle aurait passé pour être en bonne santé, elle aurait partout répandu la contagion sur son passage, et aurait pu rester dans cet état des mois durant, jusqu'à ce qu'elle eût eu une rechute, dont elle serait morte, mais non avant d'avoir causé beaucoup de mal.

On trouva dans six autres animaux de ce troupeau la densité et la couleur marbrée du poumon.

Troupeau de M. Mulock.

Le département ayant jugé qu'il était à propos d'abattre toutes les bêtes à cornes logées dans le voisinage immédiat de celles atteintes de la maladie, les animaux suivants furent abattus en conséquence :

	Bêtes à cornes.
M. Mulock	13
M. J. Stewart.....	16
M. Brown.....	3

Mais on les trouva tous sains. Trois animaux de M. H. Y. Attril et un de M. J. Hill furent aussi abattus, mais comme ils n'avaient aucun vestige de la maladie, on épargna le reste des troupeaux.

La maladie avait alors été extirpée.

Il a été abattu en tout deux cents têtes de bétail. Les carcasses furent brûlées ainsi que le fourrage, les sacs, les licous, et toutes autres choses appartenant aux troupeaux. Les vêtements des gardiens et ceux de tous les employés de la quarantaine qui avaient à travailler dans ces enclos furent également réduits en cendres.

Les étables furent démolies et brûlées ainsi que les clôtures et tout le fumier qu'on put brûler avant l'hiver.

Les enclos et le chemin de la quarantaine ont été grattés, on en a enlevé et brûlé au moins deux pouces de terre.

L'extirpation de la maladie a nécessité une grande somme d'ouvrage supplémentaire, et a aussi augmenté le travail ordinaire.

Choléra du porc.

En décembre, je fus informé par l'hôpital du Sacré Cœur de Saint-Sauveur qu'une fatale maladie ravageait ses cochons. Après examen, je fus convaincu que c'était le choléra du porc.

Ayant reçu instruction du département de m'enquérir de la cause de la maladie, je découvris qu'elle existait à l'état endémique depuis les quatre dernières années, sinon beaucoup plus.

Elle fut importée d'Ontario en 1878 par un grand éleveur de cochons près de Québec. Celui-ci en perdit 150 par suite de cette maladie, et il est très probable que telle est la cause de son existence à Saint-Sauveur.

J'ai pu constater que 173 en sont morts depuis le mois de mai.

Les lieux où a sévi la maladie ont été mis en quarantaine, nettoyés et désinfectés. Voici une liste de ceux qui ont perdu des cochons par le choléra du porc.

	Cochons.
Hôpital du Sacré Cœur	42
W. Plante.....	4
M. Bergeron.....	12
M. Labrecque.....	14
M. Kéroach	2
M. Malouin.....	4
Dubois, père.....	50
Dubois, fils.....	16
McKannon.....	6
Mme Dufresne.....	3
M. Rancourt.....	3
Gosselin	12
Cameron.....	14
Total.....	<u>173</u>

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. COUTURE, M.V.,

Inspecteur-adjoint de la quarantaine des bestiaux de la Pte-Lévis.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 45.

RAPPORT SUR LE COMMERCE DES BESTIAUX DANS ALBERTA.

(M. J. L. POETT, M.V.)

STRATFORD, ONT., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer très respectueusement que l'importation des bestiaux dans le district d'Alberta a dépassé de beaucoup en nombre les animaux importés pendant les trois dernières années. La *Canadian St. Louis Cattle Company* a amené dans le pays un grand nombre de taureaux Darham et Herefordshire, âgés de trois à quatre ans, et qui sont arrivés en excellent état au ranche de la compagnie, si l'on tient compte de la longue distance parcourue par quelques-uns des troupeaux amenés dans ce district l'été dernier. Je suis heureux de vous informer que la condition des animaux en général a été bonne, et je les ai trouvés absolument exempts de maladies d'une nature contagieuse ou de toute maladie du type épizootique, et après un examen minutieux, je n'ai pas trouvé un seul cas d'animaux souffrant de maladies d'une nature parasite.

L'herbe sur les différents ranches n'est pas aussi bonne que l'an dernier, et l'on a éprouvé quelque difficulté à se procurer de l'eau dans les prairies, attendu que nombre de petits lacs qu'on avait toujours connu comme fournissant en abondance un approvisionnement d'eau se sont complètement desséchés pendant l'été, ce qui a obligé les animaux à faire de très longs trajets le matin et dans la journée pour s'abreuver à la rivière. Il est inutile de vous dire que ce n'est pas un fait inouï dans ce pays, et il est entièrement dû à la grande sécheresse du printemps et au manque presque complet de pluies pendant les mois d'été.

Je prends respectueusement la liberté de vous dire que j'ai trouvé après inspection environ cinquante têtes de bestiaux appartenant à la *Powder River Cattle Company*, souffrant de contusions aux sabots, causées par le chemin rude et rocheux que ces animaux ont dû suivre pour arriver ici. J'ordonnai de séparer ces animaux du reste du troupeau, et j'ai donné ordre au contremaître de la compagnie de leur faire suivre un simple traitement de médecine vétérinaire qui a eu les plus heureux résultats, attendu qu'une semaine après, ces animaux ont pu se rendre avec le reste du troupeau jusqu'au ranche de la compagnie.

J'ai aussi inspecté environ 16,000 moutons dans le cours de l'été dernier. La plupart de ces animaux sont entrés dans ce district par la rivière Sainte-Marie. C'étaient presque tous des moutons mérinos, des Cotswolds et des Southdowns, et comme j'avais toute raison de croire, d'après les renseignements que j'avais reçus, à l'existence de la gale dans certaines parties du comté de Dupeyo, territoire du Montana, E.-U., j'ai jugé à propos de faire un examen très sévère de tous les moutons importés de cette partie spéciale du territoire du Montana, mais je suis très heureux de vous informer que tous les moutons entrés dans ce district venant du Montana ont été trouvés complètement exempts de la gale ou autres maladies parasites.

Les chevaux importés pendant l'été dernier sont venues de l'Orégon, E.-U.

Le troupeau importé par M. Oxenhart était un lot remarquablement beau de chevaux exempts de toutes maladies, et tous étaient en très bon état.

Et il est un fait très remarquable, c'est que malgré les longues distances que ces chevaux ont dû parcourir avant d'entrer dans ce district, on les a trouvés singulièrement exempts de toute faiblesse.

Quant à la morve qui existe dans le district de McLeod, certains cas ont été portés à ma connaissance, et lorsque j'ai trouvé des cas de véritable morve, avec tous les symptômes diagnostiques, j'ai invariablement abattu les animaux conformément

à l'ordonnance n° 1, 1883, concernant les maladies contagieuses des animaux domestiques dans les territoires du Nord-Ouest.

Avant de terminer ce rapport, je désire respectueusement vous informer que j'ai dû renoncer aux fonctions d'inspecteur de quarantaine pour le district de McLeod et me rendre à Battleford avec la division de la police à cheval du Nord-Ouest à laquelle je suis attaché, par ordre du colonel Laurence Herchmer, commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN L. POETT, M.V.

Inspecteur vétérinaire.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 46.

RAPPORT SUR LA FABRICATION DE LA PULPE DE BOIS, PAR L'AGENT
DU DEPARTEMENT EN ALLEMAGNE.

(DR OTTO HAHN.)

REUTHUGEN, 18 juillet 1886.

MONSIEUR,—La fabrication du papier avec la fibre du bois, soit sapin ou tremble comme vous le savez probablement, se fait depuis plusieurs années. Elle se faisait d'abord au moyen d'un procédé mécanique qui réduisait le bois en pulpe. Le professeur Mitscherlich a cependant découvert la manière de traiter le bois chimiquement—en le faisant bouillir dans de l'acide sulfurique—et le produit de cette méthode supplante rapidement celui qui était préparé par l'ancien procédé.

Un de mes amis qui est directeur d'une des plus grandes fabriques de papier d'Allemagne, m'écrit ce qui suit:—

“Voici des échantillons d'une nouvelle matière fibreuse qu'on prépare en quantités énormes et qui aura une influence immense sur la fabrication du papier. Il y a des fabriques qui en préparent jusqu'à cinquante tonnes par jour.”

L'invention était protégée par un brevet jusqu'à tout récemment, et l'inventeur a fait une grande fortune avec ses droits régaliens. Les cours de justice impériales ont maintenant fait annuler les brevets, attendu que le procédé paraît avoir été révélé au professeur Mitscherlich par un Ecossais.

Il me semble que le Canada est destiné à tirer profit de ses immenses ressources forestières et sulfureuses qui existent en si grande abondance dans les dépôts de pyrites, par la fabrication du papier pour les besoins du continent et même pour les besoins internationaux.

Si notre approvisionnement actuel de bois devait être affecté à l'industrie de la fabrication du papier, il serait bientôt épuisé et les prix s'élèveraient beaucoup.

Avec les bénéfices qu'on retirerait des ressources forestières du Canada dans ce sens, on pourrait facilement payer la dette des chemins de fer, et les colons, au lieu de brûler le pin et le sapin, pourraient obtenir de beaux bénéfices de ce qu'ils sont obligés de détruire aujourd'hui.

Si l'idée que je viens de lancer trouvait un écho au Canada, je serais prêt, avec le concours de mon ami, à former une compagnie en Allemagne pour l'utilisation sur une grande échelle de la fibre de bois du Canada.

A l'Exposition Universelle de Paris en 1867, la maison de M. Volter d'Heidenheim (Wurtemberg) exposa pour la première fois une nouvelle espèce de pulpe à papier, préparée avec du pin. Cette pulpe avait été broyée au moyen de rouleaux de fer et d'acier. A cause de son bon marché comparé à la pulpe provenant de chiffons, cette pulpe de bois se vendait facilement. Mais elle n'était propre qu'au papier de qualité inférieure, car les fibres devenaient trop courtes par cette manière de les broyer et le papier qu'elle produisait n'avait pas assez de fermeté et de ténacité. Il y a huit ans le professeur Mitscherlich découvrit un procédé chimique pour fabriquer la fibre de bois, en dissolvant le bois dans de l'acide sulfurique, et faisant ainsi ce qu'on appelle cellulose (lignine). Il prit pour ce procédé un brevet en Allemagne et dans d'autres pays, mais par un décret de la Cour Suprême d'Allemagne ce brevet fut annulé, parce qu'avant l'émission du brevet le procédé avait déjà été publié dans un journal scientifique. Ainsi la fabrication de la cellulose est maintenant libre en Allemagne. Mitscherlich demanda à chaque fabricant de prendre une licence de 10,000 marcs et ensuite deux marcs par chaque 100 kilogrammes de produit. Cette licence est maintenant annulée. Dans l'intervalle la cellulose a remplacé presque

toutes les autres matières dans la fabrication du papier, et il n'y a pas de doute que ce procédé continuera à prendre de plus grandes proportions. L'usage de la cellulose n'a pas de limites, et ne dépend que de la quantité suffisante de pin dont nous puissions disposer, de l'eau pour laver la cellulose et de la facilité de conduire le trop-plein de l'eau jusqu'aux rivières. Ces deux conditions ne sont pas faciles à trouver en Allemagne, car depuis récemment les fabriques de cellulose sont classées au nombre des établissements incommodes, et ainsi leur construction se trouve arrêtée et le prix élevé. D'après l' "Annuaire de la papeterie Universelle de 1886" les différents pays possèdent les fabriques de papier suivantes :

Possédé par	Fabriques de papier.	Machines.	Cuvettes ou coffres.
France.....	420	525	
Grande-Bretagne—			
Angleterre.....	280	430	
Ecosse.....	68	98	
Irlande.....	13	13	
Belgique.....	30	48	
Danemark.....	10	10	
Espagne.....	72	47	140
Portugal.....	16	7	
Grèce.....	1	1	
Hollande.....	61	40	
Italie.....	228	158	80
Russie.....	133	137	300
Suède.....	48	26	
Norvège.....	8	8	
Roumanie.....	3	3	
Indes.....	6	4	
Japon.....	6	6	
Syrie.....	1		
Ile Maurice.....	1		
Egypte.....	1		
Australie.....	4	6	
Nouvelle-Zélande.....	2	1	
Canada.....	36	44	
Mexique.....	11	12	
Cuba.....	1	2	
Argentine.....	3	3	
Bésil.....	5	4	
Vénézuéla.....	1	1	
Etats-Unis et l'Amérique du Nord.....	884	1,166	
De plus, d'après le livre d'adresse de Günther Staib Biberach, 1 ^{re} édition, 1886—			
Allemagne.....	809	891	
Autriche-Hongrie.....	220	273	
Suisse.....	35	46	
Luxembourg.....	2	2	
Somme totale.....	3,419	3,952	520

Supposant maintenant que chacune de ces 3,952 machines ne produise que deux tonnes par jour, nous obtenons une consommation annuelle de pulpe de papier s'élevant au moins à $2 \times 3,952 \times 300 = 2,371,200$ tonnes, ou près de 2,400,000 tonnes par année. Maintenant où peut-on trouver la matière première pour cette immense production de papier? A cette question la pensée se tourne involontairement vers le Canada. Par son abondance de vastes forêts de pin et d'eau claire, le Canada seul peut satisfaire aux besoins du monde entier dans cette nouvelle branche d'industrie. Supposons que la production annuelle du papier soit de 2,400,000 tonnes et que la moitié de ce poids, soit 1,200,000, soit faite avec de la pulpe de bois, et de plus que chaque tonne de papier fini exige trois tonnes de pulpe de bois, alors la consommation

totale de papier exigerait 3,600,000 tonnes de bois de pin. Mais le Canada fournit outre le bois, d'autres matériaux importants pour cette fabrication ; par exemple, le charbon pour chauffer et les pyrites communes de fer pour distiller l'acide sulfurique. Le Canada possède toutes ces matières premières dans le voisinage de ses ports d'expédition. Le fret du Canada en Europe ne peut donc entrer en considération contre ces énormes avantages. Mais jusqu'à présent une grande partie du bois propre à la fabrication du papier est simplement brûlée au Canada. Supposons que le Canada ne puisse fournir que la moitié de ces 3,600,000 tonnes, soit environ 1,800,000 chaque année, et calculons de plus le prix de la tonne de bois de pin de 100 à 120 marcs, comme elle coûtera en Allemagne, nous obtenons pour le Canada une recette brute de 198,000,000 marcs, dont il faudra déduire les frais de transport. Mais ces mêmes dépenses restent au Canada pour le bénéfice soit de son économie interne ou de son équipement. L'auteur croit qu'il est de son devoir urgent d'attirer l'attention du gouvernement sur cette favorable occasion d'augmenter d'une manière aussi considérable les recettes du gouvernement, qui a un droit exclusif sur tout le bois qui se trouve sur ses terres et celles des particuliers. Le soussigné propose maintenant que le gouvernement prenne cette affaire en main et fasse des arrangements pour fabriquer de la pulpe de bois de pin, afin de conserver ainsi en Canada les bénéfices de cette entreprise.

La production européenne souffre partout de deux faits : 1. Du haut prix du bois, qui augmentera de plus en plus comme conséquence de cette industrie. 2. Des difficultés d'établissement, l'eau nécessaire n'étant pas disponible, ni en quantité suffisante ni en limpidité, et enfin, ce qui est pire que tout cela, on ne peut avoir d'écoulement favorable, parce qu'il n'est pas permis de diriger dans les rivières le trop plein d'eau à cause de la pêche, des aqueducs, etc. Je sou mets à votre gouvernement des échantillons, (1) de pulpe blanchie, (2) de pulpe brute pour papier, (3) de pulpe brute pour papier blanchie et séchée. Cette dernière coûte 40 marcs par 100 kilogrammes. D'après des observations personnelles faites avec un des premiers ingénieurs dans le commerce de papier allemand, je suis prêt et je peux donner les renseignements nécessaires pour l'établissement d'une manufacture de cellulose, et aussi à faire des arrangements pour la vente en Europe de la pulpe finie, et j'attends des correspondances. Je viens de lire dans le journal hebdomadaire de Günther Staib, *The Paper Review* :—“ La *Vistule* a apporté d'Allemagne 1,600 balles de cellulose allemande à Leith. La valeur de cette cargaison est de £2,500.”

L'utilité de cette matière augmente tous les jours, et le prix par cent livres est maintenant d'environ 15 marcs. Imaginez le nombre de cent livres que fourniraient les forêts du Canada. Si la guerre n'éclate pas dans l'intervalle j'enverrai mon fils au Canada dans le cours de la présente année pour prendre des renseignements plus complets sur cette affaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

OTTO HAHN.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 47.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION À MEDICINE-HAT.
(M. M. SUTHERLAND.)BUREAU D'IMMIGRATION FÉDÉRALE,
MEDICINE-HAT, T.N.-O., 31 décembre 1886.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre le premier rapport annuel de cette agence pour l'année terminée le 31 décembre 1886.

En entrant en fonctions comme agent ici en avril dernier, j'ai trouvé qu'il fallait une quantité innombrable d'articles, et que diverses réparations et changements étaient nécessaires pour rendre les bâtiments d'immigration confortables et propres à recevoir des immigrants. La surveillance de ces réparations et changements, ainsi que les autres fonctions se rattachant à ma charge, m'ont tenu particulièrement occupé pendant les deux mois qui ont suivi mon arrivée.

Le district sur lequel s'étend ma juridiction a été jusqu'à présent très peu connu, mais attire maintenant l'attention des colons, et l'on ne peut connaître les divers avantages qu'offre ce district qu'après l'avoir visité, mais on ne peut estimer à sa juste valeur ce qu'il peut offrir pour la culture mixte, et l'élevage des animaux et des moutons, simplement en le traversant sur un train.

Pendant les deux derniers mois, plusieurs personnes des États-Unis et d'Angleterre qui avaient intention de s'établir ici, m'ont demandé des renseignements sur le climat, le sol, etc., de ce district, et sur les avantages qu'il offrait aux colons.

Le sol dans le voisinage de Medicine-Hat est une terre glaise sablonneuse brune, qui, grâce à sa composition, conserve bien l'humidité lorsqu'elle est retournée. Ce pays est particulièrement propre à la culture mixte et à l'élevage. Les montagnes du Cyprès, qui se trouvent à seize milles au sud de Medicine-Hat, contiennent les meilleures terres agricoles de tout ce district. Le sol dans cette partie de mon district est très riche et gras et de magnifiques récoltes d'avoine et de toutes sortes de racines de la meilleure qualité y ont été faites l'an dernier, et un grand nombre de charges de légumes de première qualité ont été vendues ici à de bons prix et expédiées aux montagnes Rocheuses par les marchands.

M. Louis Sands, du Michigan, a construit une grande scierie au pied de ces montagnes, et l'on peut s'y procurer de beaux matériaux de construction pour \$10 à \$16 par mille pieds. Cette scierie coupe en moyenne un million de pieds de bois de construction, bardeaux, lattes, etc. Quarante des immigrants qui sont arrivés ici sont établis dans le voisinage de la scierie, ce sont surtout des Scandinaves qui vinrent de l'État du Michigan, et tous sont contents et satisfaits de leur sort.

Un autre sujet qui à mon avis mérite d'être signalé, c'est la douceur de notre climat; il n'est pas généralement connu que nous n'avons jamais plus de six semaines d'hiver réel pendant l'année. Ce fait a donné naissance à l'industrie très prospère de l'élevage des bêtes à cornes, des moutons et des chevaux qui vivent, prospèrent et engraisseront sur nos riches prairies d'herbe à bison non seulement en été, mais aussi en hiver. On n'a pas habitude de couper de foin pour les animaux, si ce n'est pour ceux qui restent à l'étable pour la laiterie ou la reproduction. Il y a quelques jours, j'ai visité la ferme de M. James Hargrave, située sur le côté ouest de la rivière vis-à-vis la ville de Medicine-Hat; à l'époque de ma visite son troupeau de bêtes à cornes venait d'être amené de la prairie pour s'abreuver, et il serait difficile de trouver au milieu de l'été un plus beau troupeau dans aucune de nos provinces de l'est.

J'ai visité aussi la ferme de M. Jas. Sanderson, à un mille de la ville, et j'ai trouvé qu'il avait un troupeau de 52 bêtes à cornes, 15 chevaux et 10 cochons. M. Sanderson tient une laiterie, et il m'informa qu'il ne donne de foin qu'à ses vaches laitières. Le reste du troupeau vit sur la prairie été comme hiver, sans soins. Les

autres fermes que j'ai visitées sont celles de M. S. Porter et de ses trois fils, à trois milles de la ville. Ils arrivèrent ici il y a trois ans environ avec deux paires de chevaux et très peu d'autres choses, si ce n'est de la bonne volouté. Il y a un an le printemps dernier, ils prirent chacun un établissement (homestead) et ont maintenant 250 acres sous culture. Leur stock comprend 72 têtes de bons animaux de sang mêlé, 10 chevaux, 8 cochons, et environ 300 volailles. Leurs récoltes, composées cette année de blé, avoine, orge et racines, ont été un peu légères, mais de très bonne qualité, grâce sans doute à la sécheresse de la saison. Ils se déclarent parfaitement satisfaits de leurs perspectives d'avenir. Il y a dans un rayon de quelques milles autour de Medicine-Hat, environ 40 autres fermiers qui ont de 20 à 50 têtes de bêtes à cornes, et un aussi grand nombre d'acres de terre en culture. Je les ai tous vus, et tous se déclarent satisfaits de leurs nouveaux foyers, et remplis d'espoir pour l'avenir.

Depuis mon arrivée ici les éleveurs de la partie sud-ouest de mon district ont importé des provinces de l'est pour la reproduction plus de 2,000 têtes de bêtes à cornes qui devront être conduites d'ici et placées sur leurs diverses rancheries. J'ai aussi reçu de beaucoup de personnes des demandes de renseignements concernant les baux de terres à pâturages pour les bêtes à cornes et les moutons, et la plupart d'entre elles ont choisi des terres, de sorte que je m'attends à une forte augmentation du nombre d'animaux pendant la prochaine année.

On trouve en abondance du charbon de bonne qualité qu'on mine à très peu de frais et sans peine dans presque toutes les parties de mon district. La mine Saskatchewan qui est située à six milles de Medicine-Hat, a été récemment ouverte et emploie maintenant 70 hommes, l'extraction étant d'environ 100 tonnes par jour et la demande de ce charbon augmente fortement.

Medicine-Hat est un des points les plus importants sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, et située comme elle l'est sur la Saskatchewan du Sud, une des plus belles rivières du monde, elle est destinée dans un avenir prochain à devenir un centre important pour les manufactures et la navigation. La Saskatchewan du Sud a prouvé qu'elle était navigable pendant trois mois de l'année dans son état actuel, et à très peu de frais on pourrait le rendre navigable pendant sept mois, c'est-à-dire pendant tous les mois d'été. Elle formerait ainsi une route à bon marché par laquelle les immigrants pourraient atteindre les riches terres arables situées au nord de ce point.

Sur le nombre des immigrants arrivés ici, quelques-uns se sont établis à Dunmore, à 9 milles d'ici, d'autres à Lethbridge, et d'autres sont montés vers le nord par la rivière et se sont établis à son confluent avec la rivière du Daim-Rouge.

La santé générale des immigrants est bonne. Il y eut quatre cas ordinaires de maladie parmi les Hongrois, causés sans doute par leur long voyage et la manière trop frugale dont ils vivent.

La classe d'immigrants la plus propre à ce pays est celle des cultivateurs, et ceux qui ont des moyens suffisants pour entreprendre la culture mixte. Les demandes de servantes ont été très nombreuses à cette agence, et il en arrive très peu de cette classe. Les gages sont bons et l'emploi certain.

J'insère ici deux lettres, en réponse à des demandes de renseignements que j'ai faites, au sujet de l'état de ce district pour la colonisation :

“ CONFLUENT DE LA RIVIÈRE DU DAIM ROUGE ET DE LA SASKATCHEWAN DU SUD,
29 décembre 1886.

“ CHER MONSIEUR,—En réponse à votre demande relative au climat, au sol et à la capacité générale de cette partie du pays, je vous dirai que je les crois très bons.”

“ J'ai passé l'hiver ici depuis sept ans; il y avait au moins 200 familles qui hivernaient ici à cette époque. Elles vivaient de la chasse du bison; et bien qu'elles se servissent de leurs chevaux tout l'hiver, ils restaient en bon état. Nous n'avons pas eu de neige avant le 23 novembre, et il en tomba 2 pouces ce jour-là. Cette neige fondit en quelques jours, et vers le 24 décembre nous eûmes une seconde chute de neige, à peu près égale à la première en quantité; elle fondit vers le milieu de jan-

vier, et vers la fin de janvier ou le commencement de février nous eûmes encore un peu de neige qui ne resta que quelques jours. La glace se brisa dans la rivière vers le 26 mars 1879.

“ Je pris ma terre en octobre 1882, et feu Pierre Léveillé avait cet été-là récolté une petite quantité d'orge, d'avoine et de pommes de terre. Le rendement était très favorable et l'échantillon bon. Il m'informa que ses bêtes à cornes avaient bien supporté l'hiver précédent sans aucun soins.

“ En mai 1883, j'ai semé un peu de blé et d'avoine. Ils ont rapporté une excellente récolte, bien qu'ils aient été semés sur le gazon. J'avais aussi une petite quantité de maïs, de fèves, de betteraves, de melons, d'oignons et de carottes qui ont bien poussé. Le 10 juin j'ai planté environ 100 livres de pommes de terre *early rose* qui me rapportèrent 900 livres de pommes de terre de bonne grosseur. Dans la première semaine de mai 1884, j'ai semé un peu de blé, d'orge, d'avoine, de fèves, d'oignons, de pommes de terre, de navets, de carottes et de maïs. La récolte cette année a été très forte, égalant pleinement tout ce que j'avais jamais vu dans la province du Manitoba. L'été a été pluvieux dans cette partie du pays.

“ Dans l'été de 1885, je n'ai rien semé à cause de l'agitation existant dans le pays; cependant j'eus une récolte d'avoine qui a poussé toute seule et qui était mûre au commencement de juillet, ce qui est une preuve indubitable de la richesse du sol et de la douceur du climat. Cet été a été sec; des étangs se sont desséchés à plusieurs endroits où il y avait eu de l'eau depuis des années.

“ Vers le milieu de mai 1886, j'ai semé une petite quantité de blé, d'orge, d'avoine, de pommes de terre, et quelques autres petites graines. Cette récolte a été la plus pauvre que j'aie eue; le blé, l'orge, l'avoine et les fèves ont complètement manqué. Mon maïs sucré, mes betteraves, carottes, navets, pommes de terre, pois, melons et courges, étaient magnifiques. L'été a été extraordinairement sec, après un hiver où il y a eu moins de neige qu'aucun autre depuis 1877 et 1878.

“ Je vous ai jusqu'à présent parlé des diverses récoltes que j'ai faites depuis mon arrivée ici.

“ Je terminerai en faisant quelques observations relatives à cette localité.

“ (1.) Je n'ai vu aucune gelée de printemps ou d'automne, et je n'ai éprouvé aucune difficulté à cultiver des melons ou le maïs, ou aucune autre plante plus tendre.

“ (2.) Les fruits sauvages tels que les saskatoon, les baies rouges, les cerises sauvages, les groseilles, les fraises, etc., poussent à la perfection chaque été.

“ (3.) Il y a en abondance le long des rivières du bois convenable pour les constructions.

“ (4.) Les bêtes à cornes prospèrent sans aucun soin, parce que nous n'avons jamais plus de six semaines d'hiver, et l'été est si long qu'elles engraisent assez pour supporter six semaines de temps froid, surtout lorsque ce froid est tempéré de temps à autre par le chinook.

“ (5.) La rivière du Daim-Rouge et la Saskatchewan du Sud sont bien peuplées de poissons tels que l'esturgeon, le brochet, la perche, la carpe, le garrot, le poisson blanc, etc., et ainsi la pêche à la ligne est un passe-temps très agréable et profitable. Il arrive souvent qu'on prenne vingt garrots pendant une soirée. La chasse à l'antilope est aussi un bon amusement. Ces animaux au pied léger semblent augmenter en nombre. Les ours gris sont aussi très nombreux, mais ils sont difficiles à atteindre maintenant parce qu'ils sont retirés dans leur tanière pour l'hiver. Les chevreuils à queue noire sont aussi très nombreux; ils vivent dans les grandes montagnes de sable, et dans la contrée accidentée le long des rivières. Les poules de prairie sont très nombreuses ainsi que les petits lapins gris. Le gros lapin ou lièvre abonde aussi. La poule d'eau n'est pas aussi abondante dans le voisinage immédiat des fourches qu'elle l'est plus au nord; il y a cependant un bon nombre d'oies, de canards et de cygnes.

“ Dans l'été de 1883, la terre a été divisée en quarts de section, mais l'inspecteur des arpentages condamna douze townships, et nous n'avons pu pour cette raison faire d'inscription d'établissement l'été dernier. Ces douze townships ont été réarpentés, et je n'ai aucun doute que nous pourrions avant le printemps faire inscrire les

terres sur lesquelles nous sommes établis. Jusqu'à présent il n'y a pas eu assez de personnes établies ici pour nous donner droit à un bureau de poste, mais on y portera remède au printemps, parce qu'il viendra ici un bon nombre de personnes à temps pour faire les semences.

" Dans le cours de l'été il est venu plusieurs personnes avec des animaux. Elles n'ont eu aucune difficulté à obtenir du foin pour l'hiver, et elles sont bien satisfaites de l'endroit. Pendant les étés de 1882, 1883 et 1884, les Sauvages nous ont donné un trouble considérable en volant nos chevaux, mais nous ne craignons pas que ce mal continue, parce que sous l'habile direction de notre commissaire des Sauvages et de son assistant expérimenté, soutenus par une force égale d'hommes de police vigilants, nos Sauvages commencent à abandonner leurs anciennes habitudes guerrières et leur vie nomade, pour vivre d'une vie sinon aussi excitante, du moins plus pacifique et d'un effet plus humain.

" Votre bien dévoué,

" GEORGE GUNN."

" SCIERIE DE LA MONTAGNE DE CYPRES, 28 décembre 1886.

" CHER MONSIEUR,— En réponse à vos questions sur nos affaires dans cette partie du pays et sur notre opinion sur cette localité pour la culture, je vous dirai que notre scierie coupe un million de pieds de bois par année, et nous le vendons de \$10 à \$16 du mille à la scierie, ou délivré au chemin de fer pour \$16 à \$20. Nous pourrions scier quelques millions de plus de bois par année, mais nous ne pouvons trouver de marché à cause du tarif élevé qu'exige le Pacifique Canadien, et pour l'envoyer d'un endroit à un autre sur leur ligne.

" Maintenant, quant à vos demandes relatives à l'agriculture dans ce district, je dirai que cette année, bien que sèche sur tout le continent américain, m'a prouvé sans le moindre doute que c'est un district agricole de première classe. Jamais de ma vie je n'ai vu de plus beaux légumes que ceux cultivés près de ma scierie. Il n'a été semé ici pendant cette saison qu'une très petite quantité de grain qui a donné de beaux échantillons, et cela prouve au delà de tout doute que c'est ici un district de première classe pour la production du blé.

" J'emploie de vingt à cinquante hommes pendant toute l'année. J'ai intention de commencer la culture et l'élevage sur une petite échelle le printemps prochain. Notre climat est très agréable et il n'y a jamais plus de six semaines ou deux mois d'hiver réel, et en conséquence les animaux prospèrent sur l'herbe des prairies toute l'année; de fait nous avons tué ici en avril du bœuf qui avait passé l'hiver dehors et nous avons enlevé deux cuvettes de gras de l'intérieur de la poitrine. Nous avons ici l'habitude de donner la liberté à nos chevaux après les travaux d'été pour les engraisser pour le printemps, et il est étonnant comme l'herbe de la prairie les engraisse.

" Je suis votre dévoué,

" LOUIS SANDS."

Le nombre et la nationalité des immigrants qui ont été logés à cette agence en 1886, sont comme suit :

Anglais	22
Ecossais	14
Irlandais	16
Allemands.....	9
Islandais.....	3
Hongrois.....	68
Italiens	29
Canadiens	18
Etats-Unis	37

216

MOYENNE des gages à l'agence du district de Medicine-Hat, en 1886.

Journaliers agricoles—par mois, sans pension...	\$10 00 à \$50 00	
do do avec pension ..	25 00	35 00
Bouviers do do ..	40 00	60 00
Briquetiers—par jour, sans pension.....	4 00	5 00
Charpentiers do do	2 50	3 50
Forgerons do do	3 00	4 00
Cuisinières—par mois, avec pension	18 00	45 00
Servantes do do	12 00	18 00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 50	2 00
Employés dans les scieries do	2 00	2 50
Mécaniciens do do	3 00	
Cordonniers do do	2 50	
Tailleurs do do	3 00	

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. SUTHERLAND,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 48.

RAPPORT D'UNE VISITE EN SUEDE.

(M. ANDREW SCHMIDT.)

WINNIPEG, 2 juillet 1886.

MONSIEUR,—J'arrivai en Suède le 8 avril, et, après avoir vu les agents de steamers, je partis pour le sud du pays, où j'allai voir les cultivateurs. J'avais intention de convoquer des assemblées et de faire des discours, mais je trouvai que le gouvernement suédois s'opposait à l'émigration, de sorte que j'ai dû changer ma manière d'agir. Je ne pouvais parler qu'aux gens individuellement, un homme à la fois. La classe de gens que j'ai surtout visitée étaient les petits fermiers ayant quelques moyens ; mais, à mon grand regret, je n'ai eu que très peu d'encouragement, parce que le printemps était si avancé que les travaux du printemps étaient à moitié finis, et mon séjour a été si court que personne n'a jugé à propos de sacrifier ses petites propriétés à si peu de temps d'avis.

Pendant ce temps j'ai rencontré plusieurs hommes revenus des Etats-Unis sur lesquels je désire attirer votre attention. Ces gens vinrent, je crois, dans l'automne. Je crois avoir rencontré de quarante à cinquante de ces hommes pendant mon séjour en Suède, et ils parlaient tous avec un certain nombre d'émigrants vers le temps où je quittai. Il y vont dans l'intention d'y faire de l'argent, et leurs dépenses sont payées. J'éprouvai beaucoup de difficultés avec ces hommes, parce qu'ils disent tout le mal possible du Manitoba et du Nord-Ouest pour engager les gens à aller avec eux ; et ils réussissent très bien, parce qu'avant mon arrivée parmi eux, il n'y avait jamais eu personne pour contredire leurs avancés.

Pour faire échouer les projets de ces gens, je suggérerais l'idée d'envoyer deux bons hommes à l'automne, vers le commencement d'octobre, avec assez d'argent pour y passer l'hiver. Cela aurait j'en suis certain l'effet voulu, et je suis convaincu que vous auriez ainsi une très forte émigration, attendu que j'ai trouvé des sentiments très vifs en faveur du Manitoba, parmi les gens qui en connaissaient quelque chose. Je n'ai pas essayé de déprécier les Etats-Unis, mais je leur ai dit simplement la vérité, et il en résulte que dix ou douze familles m'ont promis d'émigrer le printemps prochain ; et lorsque le mouvement sera donné, il détournera vers le Manitoba l'attention qu'on portait au Minnesota et au Dakota, parce qu'il est bien connu que les émigrants eux-mêmes sont les meilleurs agents d'émigration, et les gens étaient bien contents lorsque je leur montrai des cartes et leur dis qu'ils pouvaient avoir des terres si près des chemins de fer, ce qu'ils ne pouvaient obtenir aux Etats-Unis à moins de les payer.

Je visitai aussi Copenhague et fis un petit voyage en Danemark. Je n'eus aucune difficulté avec le gouvernement danois. Tout agent d'émigration peut travailler librement parmi le peuple, et ce sont une classe de gens très désirable.

Avant de quitter la Suède je fis plusieurs voyages sur les trains vers Gotenburg pour connaître par moi-même quelles directions prenaient les émigrants et pour les engager à venir au Manitoba ; mais les agents de bateaux à vapeur font payer en général une certaine avance aux émigrants, afin—disent les agents—de s'assurer de leur passage, et je n'ai pas rencontré une seule personne allant au Canada sur aucune des lignes de paquebots américains.

Avant de terminer je dois dire quelques mots d'éloges de la compagnie de paquebots Allan et de son agent à Liverpool. M. Ennis fit tout en son pouvoir pour m'aider à rendre mon voyage fructueux. Il fit imprimer aux frais de la compagnie plusieurs milliers de cartes de la colonie suédoise, pour me les faire distribuer parmi le

peuple. L'agent de la compagnie à Gotenburg—M. Fraser—fait aussi tout ce qu'il peut.

Depuis mon retour à Winnipeg, j'ai fait une visite à la colonie, et je suis très heureux de dire que ceux qui sont établis à présent sur leurs terres sont bien satisfaits. Il y a un certain nombre de maisons construites, et quelques-uns des colons défoncent la terre.

En terminant, monsieur, je prends la liberté d'insister auprès de vous sur la nécessité de continuer l'ouvrage commencé dans la Scandinavie, et je puis garantir qu'en définitive cet ouvrage paiera au centuple, tant sous le rapport pécuniaire que sous le rapport du nombre de gens qui viendront.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANDREW SCHMIDT.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 49.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION ET LA COLONISATION HONGROISE.

(COMTE P. O. D'ESTERHAZY.)

FORDHAM, NEW-YORK, E.-U., 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport du résultat obtenu sous l'opération du projet d'immigration et de colonisation hongroise sous ma direction, pour l'année 1886.

Avant d'entrer dans les détails de mon rapport, je dois dire que mon projet relatif à l'encouragement à donner à l'immigration hongroise des Etats-Unis au Canada, a été reconnu par le public comme offrant de grands avantages aux immigrants; et comme il est tout à fait praticable, on l'a signalé comme étant d'une grande utilité dans son application à la colonisation de vastes étendues de terres agricoles par ces immigrants dans le Nord-Ouest du Canada. Il signifie qu'ont pourrît le mettre à exécution d'une manière avantageuse et profitable si l'on choisissait des hommes capables de le mener à bonne fin en dépit des embarras. Ceux qui ont pris une part active dès le début de ce projet le 30 mai 1883, et se sont efforcés d'en assurer le succès, peuvent maintenant être satisfaits des résultats généraux obtenus jusqu'à présent; il ne s'agit que de jeter un coup-d'œil sur les deux colonies hongroises d'"Esterhazy," dans les territoires du Nord-Ouest et de "Hun's Valley," dans le Manitoba, pour être convaincu de l'importance de ce projet, et se former une juste idée de sa valeur. Et le fait que le nom du Canada est devenu familier en Hongrie et qu'un grand nombre de regards inquiets sont fixés sur les deux colonies hongroises donne assez d'encouragement au zélateur de ce projet pour l'engager à continuer ses opérations en dépit de toutes les difficultés.

Je puis peut-être donner encore plus de force à mes déclarations en citant ici un extrait d'une lettre adressée par M. W. B. Scarth, directeur-gérant de la *Canada North-West Land Company*, de Winnipeg, à l'honorable John Carling, ministre de l'Agriculture, Ottawa. Cette lettre est datée du 20 juin 1886, et se lit comme suit :

"J'avais espéré vous écrire plus tôt, pour vous dire la bonne œuvre qu'accomplit le comte d'Esterhazy. Les vingt-trois familles qu'il a amenées avec lui sont de très bonnes gens. Les hommes connaissent parfaitement leur ouvrage, ce sont évidemment de bons agriculteurs, connaissant bien l'élevage des bêtes à cornes. Notre inspecteur, qui les a placés, écrit qu'ils sont extrêmement satisfaits de leur établissement et envoient de bons rapports dans leur patrie. Si le comte peut amener de temps à autre des gens comme ceux qu'il a déjà amenés, j'ai confiance qu'ils deviendront une très grande acquisition pour le pays.

W. B. SCARTH."

Parmi les nombreuses lettres de félicitations sur le succès des établissements hongrois dans le Nord-Ouest du Canada, je n'en choisirai qu'une, celle de M. Josiah R. Syper, avocat de Philadelphie, Pe., E.-U., en date du 15 septembre 1886, dont vous me permettrez de vous citer l'extrait suivant :—

"Je suis pleinement convaincu que vous améliorerez beaucoup la condition et l'avenir de vos gens qui ont été élevés pour les travaux agricoles en les retirant des régions minières de la Pensylvanie pour les mener sur les terres agricoles de l'ouest, et par conséquent je vous souhaite à vous et à eux tout succès dans votre entreprise."

Durant les mois de janvier et février 1886, j'ai visité plusieurs familles hongroises, établies dans les Etats de New-York et de la Pensylvanie, afin de leur donner personnellement tous les renseignements qu'elles demanderaient concernant l'entreprise

d'immigration au Canada ; la majorité de ces familles est maintenant établie sur leurs établissements, dans la colonie Esterhazy, T. N. O. Je puis dire ici, que d'après ma propre expérience, une entrevue personnelle avec cette classe de gens offre la meilleure occasion de juger de la valeur, des qualités et du caractère du futur colon, et c'est par conséquent, le moyen le plus sûr à suivre pour choisir parmi le grand nombre de demandants, ceux qui conviennent le mieux. A l'époque dont je parle, j'avais soigneusement étudié le projet d'organiser dans l'état de la Pensylvanie, une société dans le but d'améliorer la condition des hongrois en Amérique. Je me suis donc associé à plusieurs personnes de confiance, et nous nous sommes fait incorporer sur l'autorité de la loi de l'Etat de la Pensylvanie, le 13 mars 1886, sous le nom de la "*Hongarian Immigration and Colonisation Aid Society.*" (Société pour venir en aide à l'immigration et à la colonisation hongroise.) Les syndics de cette société m'ont élu président. J'ai jugé à propos pour atteindre le but que nous nous proposons, savoir, "d'améliorer et d'élever la condition de nos compatriotes aux Etats-Unis," d'insister auprès de la société pour faire tous les efforts possibles pour encourager l'émigration hongroise au Canada, et elle m'a bien secondé. Permettez-moi d'annexer à ce rapport une lettre que m'adressa le secrétaire de la société, qui s'explique d'elle-même. La société a répondu à plusieurs centaines de demandes d'établissements qui m'ont été adressés directement de Hongrie, leur disant que les familles qui avaient les moyens de payer leurs frais de passage, et de subvenir à leur subsistance pendant quelques temps, devraient partir de bonne heure au printemps afin d'arriver au commencement de mai dans la colonie hongroise du Canada, et la société a parfaitement approuvé les grands avantages qu'offre le projet aux immigrants hongrois.

Vers la fin d'avril 1885, cinquante familles hongroises m'ont notifié qu'elles se tenaient prêtes à se rendre de la Pensylvanie *viâ* Toronto à Winnipeg, Manitoba. Je dois constater aussi dans ce rapport le renouvellement du généreux arrangement fait par M. W. C. Van Horne, vice-président de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, en 1885, pour le transport gratuit de nos immigrants hongrois de Toronto, *viâ* les lacs, jusqu'à Winnipeg, Manitoba. Ce parti d'immigrants ayant été retardé à Toronto, parce que la navigation des lacs n'était pas ouverte à l'époque de leur arrivée, s'embarqua à Owen-Sound pour Port-Arthur, le 28 mai 1886. J'avais décidé d'établir ces cinquante familles sur les terres comprises dans les concessions faites à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, près de Whitewood, territoires du Nord-Ouest, et la colonie hongroise "Esterhazy," township 19, rangs 1 et 2 à l'ouest du 2e méridien, fut en conséquence fondée le 19 juin 1886. Je dois dire que sur des représentations faites par moi à sir George Stephen, baronnet, il voulut bien faire des avances à ces colons hongrois jusqu'à concurrence de \$25,000, et cette somme lui est garantie par des hypothèques sur leurs établissements, sous l'autorité de l'Acte des terres fédérales. L'argent ainsi avancé aux colons fut judicieusement appliqué à l'achat de vaches, bœufs, voitures, charrues, toutes sortes d'instruments d'agriculture, d'ustensiles domestiques, de graines et de provisions, et de bois scié suffisant pour construire 35 bonnes maisons. Les colons ont pris chacun un établissement (homestead) de 160 acres; ils ont terminé 25 maisons; chaque homme a son étable et un bon puits, et assez de foin pour l'hiver; ils s'occupent du soin de leurs animaux et de bûcher du bois pour l'hiver. Un bureau de poste fut ouvert à "Esterhazy" le 15 août 1886, et M. Julius Vass fut nommé maître de poste. Ce monsieur est aussi, en mon absence, surintendant de la colonie hongroise. Les colons sont bien pourvus de couvertures et de vêtements d'hiver de toute sorte. Le dernier rapport que M. Vass m'a fait, le 13 janvier 1887, dit que "tout dans la colonie est dans un état satisfaisant." Dans le cours des mois de juillet et septembre derniers, plusieurs familles d'autres nationalités—Bohémiens, Suédois et Anglais—ont pris des terres dans le voisinage immédiat de "Esterhazy," dans le but avoué de se sentir plus en sûreté en s'établissant près de cette importante colonie; et ce fait engagera, je crois, un bon nombre d'autres à prendre des terres dans notre voisinage. Je puis dire que les gens font de grands préparatifs pour émigrer des Etats-Unis et de Hongrie; et je prévois une forte augmentation de population à Esterhazy et à Hun's-Valley pendant l'année. Pour répondre à la demande immédiate de

terres, j'ai réussi à faire des arrangements avec le commissaire des terres fédérales à Winnipeg, pour réserver, pour les fins de colonisation, environ 180,000 acres de terres touchant à la colonie.

Je me rendis le 28 juillet dernier à "Hun's-Valley," Manitoba, pour inspecter cette colonie. Elle fut fondée en août 1885, et est située dans le township 16, rang 16, à l'ouest du 1er méridien, sur des terres comprises dans la concession faite à la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest. Le succès de cette colonie est principalement dû à l'aide opportune et généreuse donnée aux colons par la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et aussi à M. Gèza de Döry, qui, avec beaucoup de tact, de prudence et d'énergie a administré les affaires de cet établissement depuis sa fondation jusqu'à ce jour. J'ai été étonné de la transformation qu'une seule année avait faite dans l'apparence de la localité. J'ai trouvé cette colonie en parfait état, sa superficie actuelle mesure 2,000 acres de terres agricoles. Vingt-cinq familles ont pris des terres, ont construit dessus de bonnes maisons, étables, etc.; chaque homme a une partie de sa terre clôturée et quelques acres sous culture. On a tracé un emplacement de village où l'on construit une église et une école. Les colons avaient, à l'époque de la visite dont je parle, 60 têtes de vaches et bœufs, des cochons, des voitures, charrues, et des instruments d'agriculture. La maison, les étables, les terres et les clôtures en fil métallique de M. de Döry sont, comme son hospitalité, un modèle digne des plus hauts éloges—et j'espère que ses voisins l'imiteront. On est sur le point d'ouvrir un bureau de poste à Hun's-Valley. On me permettra de mentionner ici que M. Michel Ruby, un des colons, a été récemment nommé instituteur, pour instruire les enfants hongrois de la colonie, et il m'écrivit que le document qu'il a reçu du surintendant dit: "Ce permis équivaut à un certificat de 2e classe, etc."; cette nomination est très agréable à M. Ruby et aux autres colons. Le dernier rapport que m'a fait M. de Döry est daté de Hun's Valley, 10 janvier 1887. Il m'annonce qu'il a épousé une dame canadienne, et qu'il se sent maintenant établi d'une manière permanente et très confortable sur sa ferme. Quant aux autres colons, il dit: "Vous savez qu'au début nous n'avions ici que 21 têtes de bétail; avec une bonne administration nous avons maintenant 80 têtes de vaches et bœufs. Quant aux provisions, chaque homme a deux cochons gras, 600 à 800 lbs. de farine, 1 baril de sel, 50 à 60 lbs. de sucre, 10 lbs. de thé, etc., le tout ayant été payé avec ce que les colons ont gagné. Chaque maison est munie de deux poêles, est suffisamment bien meublée, et les gens paraissent bien plus à l'aise et plus contents qu'ils l'étaient en Hongrie et en Pensylvanie. Nous avons eu un heureux temps de fêtes occasionnées par des mariages et des baptêmes, et les honoraires payés au révérend père qui officiait et qui visite la colonie régulièrement et est bien estimé par le peuple, ont été très libéralement et généreusement offerts."

J'ai de plus l'honneur de vous faire rapport que j'ai choisi mon propre établissement dans la colonie Esterhazy en juillet dernier, et que j'ai construit une bonne maison en bois sur ma terre. J'ai permis de l'employer temporairement comme bureau de poste et magasin général, sous la direction de M. Julius Vaas, maître de poste. Pendant mon séjour dans la colonie et à Winnipeg, en août dernier, j'ai reçu de nombreuses demandes de Hongrois de la Pensylvanie, me priant de leur permettre de se joindre à notre colonie, et me demandant d'aller leur faire visite immédiatement après mon retour dans l'est, afin de leur donner tous les renseignements possibles sur le projet de colonisation, et finalement de les conduire au Nord-Ouest du Canada, où ils désiraient devenir colons. Je retournai à la Pensylvanie le 2 septembre 1886, et j'allai voir toutes les familles qui désiraient me voir. Ce n'était pas une tâche facile, et je vous ai déjà fait un rapport dans une occasion précédente de la scène d'action, sur les détails, tel qu'être en butte aux insultes des mineurs irlandais hostiles et des trafiquants de boissons. J'ai cependant pu choisir une soixantaine d'hommes, qui furent placés sous la conduite de deux chefs, l'un à Shenandoah et l'autre à Mount-Carmel, Pensylvanie. Les deux chefs m'avaient représenté à cette époque que tous les hommes avaient des moyens et ne devaient pas un fardeau pour le gouvernement, et ne me causeraient aucune difficulté. Il avait été pleinement entendu avec tous qu'ils devaient se munir de provisions pour trois semaines de

voyage. Cependant, comme la saison était avancée, et qu'il y avait encore beaucoup à faire, je prévins les hommes de ne pas quitter leur emploi avant de recevoir de moi des instructions positives à cet effet. Je dois dire à ce sujet que j'avais préalablement pris des mesures à Montréal et à Ottawa, pour obtenir pour ces immigrants une avance de fonds semblable à celle faite par sir George Stephen, baronnet, aux immigrants hongrois qui ont pris leurs terres en juin dernier. On admettra peut-être que ces avances faites aux colons sous l'autorité de l'acte des terres fédérales seront, surtout au début des opérations agricoles, d'un immense avantage et auront pour effet d'enlever un lourd fardeau des épaules des colons qui travaillent déjà tant. Pour travailler la terre il faut des outils, il faut de la graine. Il faut une connaissance de la culture particulière au sol et au climat, et l'immigrant doit posséder assez de moyens pour acheter des vivres et s'abriter lui et sa famille jusqu'à ce que les grains qu'il a semés puissent mûrir et se convertir en subsistance; mais la plus grande partie de ceux qui gagnent des gages ne peuvent même se rendre jusqu'aux terres, ou les conserver après les avoir atteintes, quand ils peuvent y arriver ou posséder assez de moyens pour obtenir des vivres en attendant que la nature réponde à leur labeur; ceux qui avec leurs économies peuvent devenir colons—c'est-à-dire ceux qui ont juste assez de moyens pour atteindre les terres, et acheter des provisions, et qui sont prêts à y mettre tout ce qu'ils possèdent, et qui sont la sorte de gens qu'il faut pour fonder des colonies permanentes et prospères dans le Nord-Ouest du Canada—ces immigrants devraient, d'après mon expérience, recevoir sous l'autorité des dispositions de l'acte des terres fédérales, toute l'aide dont ils ont besoin. Pour obtenir l'aide nécessaire dans les circonstances dont je viens de parler, j'allai à Ottawa le 26 septembre dernier. Contrairement à mes instructions, cependant, les soixante immigrants hongrois quittèrent la Pensylvanie le 1er octobre et arrivèrent à Toronto, Ont., le 20 octobre dernier. On me pria de suspendre toutes mes autres opérations pour aller rencontrer ces gens à Owen-Sound, Ont. Ils s'y embarquèrent le 6 octobre pour Port-Arthur et Winnipeg, Manitoba, où ils arrivèrent le 10 octobre. Comme la saison était trop avancée pour y prendre des terres, et que les opérations agricoles étaient impossibles pendant les cinq mois suivants, je me décidai à leur recommander d'accepter une proposition qui m'avait été faite par les locataires de la mine de charbon de la Saskatchewan, à Medicine-Hat, territoires du Nord-Ouest, qui offrait de l'emploi constant à toute la bande jusqu'au premier avril suivant à de bons gages. Les hommes sans exception acceptèrent volontiers cette offre à condition que leurs quarts de sections leurs seraient garanties, et que leur engagement avec la compagnie houillère se terminerait le 1er avril, parce qu'ils désiraient commencer les travaux sur leurs terres à cette époque. Le 21 octobre, j'accompagnai les hommes jusqu'à Medicine-Hat et jusqu'à la mine de charbon Saskatchewan, où les logements que les entrepreneurs leur avaient préparés et les travaux à faire par les hommes, me parurent ainsi qu'à eux-mêmes, bien satisfaisants. Je quittai Medicine-Hat pour l'est le 23 octobre. D'après des rapports reçus en novembre dernier, j'ai appris avec grand regret que vu des circonstances imprévues se rattachant à l'exploitation de la mine, les hommes ne gagnaient pas de gages suffisants pour payer leurs dépenses, et qu'ils avaient préféré se rendre à l'asile des immigrants à Medicine-Hat, où ils restaient à la disposition d'autres entrepreneurs. J'espère qu'on me permettra de faire remarquer ici que la circonstance du départ inautorisé de ces hommes de la Pensylvanie pour Toronto, peut être considérée comme une de ces étranges combinaisons d'événements qui arrivent fréquemment dans une vie bien occupée, et qui semblent défier le contrôle du pouvoir de l'homme; s'il n'en eût pas été ainsi, le départ de ces hommes pour le Canada n'aurait eu lieu que le printemps prochain. A mon arrivée à New-York, le 29 octobre dernier, je trouvai des lettres de Hongrois ayant intention de devenir colons m'appelant à Phoenixville, Pe., et à Cleveland, Ohio. Je me rendis à ce premier endroit le 6 novembre et à Cleveland, le 15 novembre dernier. A Cleveland je rencontrais de 75 à 100 bonnes familles hongroises, qui ont des moyens, et sont prêtes à se joindre à la colonie Esterhazy de bonne heure le printemps prochain. Je quittai Cleveland bien satisfait des habitants de cette ville et je partis le 21 novembre pour Ottawa, où j'arrivai le 24, et j'y restai pour les affaires du

département jusqu'au 29, puis je me rendis à Montréal pour faire une enquête sur le cas de plusieurs immigrants hongrois qui y étaient arrivés de Hambourg, au lieu d'être menés dans les territoires du Nord-Ouest. Je restai à Montréal pour faire cette enquête sur les prétendus mauvais traitements des Hongrois, à Hambourg, par les embaucheurs; et j'ai déjà eu l'honneur de vous faire rapport comment les Hongrois en arrivant à Hambourg sont à la merci des embaucheurs, et que j'ai trouvé plusieurs cas dans lesquels ils avaient été maltraités. Pendant mon séjour à Montréal plusieurs immigrants hongrois ont trouvé de l'emploi, et j'ai fait des arrangements pour envoyer une femme et ses deux enfants rejoindre son mari, qui est colon, et on a aidé à une autre femme accompagnée de ses trois enfants, à aller rejoindre son mari à Cleveland, Ohio. Je retournai de Montréal à New-York le 10 décembre 1886.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

PAUL O. D'ESTERHAZY.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

SOCIÉTÉ POUR VENIR EN AIDE À L'IMMIGRATION ET À LA COLONISATION HONGROISE.

HAZLETON, PE., 17 mars 1886.

HONORABLE MONSIEUR,—J'ai reçu instruction du conseil des directeurs de cette société de vous soumettre pour votre information et votre favorable considération les faits suivants :—

Cette société étant maintenant constituée en corporation sous l'autorité des lois de la Pensylvanie, les membres incorporés et les directeurs ont ce jour tenu une assemblée spéciale dans le but d'élire des officiers pour l'année qui commence. Un nombre suffisant de membres étant présent, les messieurs suivants qui sont directeurs de cette société ont été par un vote unanime élus aux charges mentionnées en regard de leurs noms respectifs :

Le comte Paul O. d'Esterhazy, président; Théodore Zboray, vice-président; Julius Vass, secrétaire et trésorier. Par ordre du conseil de direction, j'ai l'honneur de vous offrir l'expression du sentiment de haute appréciation et de remerciements pour votre gracieuse condescendance à accepter la charge responsable et ardue qui vous est ainsi assignée. Nous espérons sincèrement que tous les succès vous accompagneront dans toutes les circonstances et en définitive couronneront vos nobles efforts pour l'encouragement de cette société, afin de vous permettre d'atteindre le grand projet que nous avons devant nous, d'améliorer et d'élever la condition de nos compatriotes en Amérique.

J'ai l'honneur d'être, honorable monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JULIUS VASS,

Secrétaire.

A l'honorable COMTE PAUL O. D'ESTERHAZY,
Central Hotel, Hazleton, Pensylvanie.

No. 50.

RAPPORT D'UNE VISITE EN SUEDE, EN NORVEGE ET AU DANEMARK.

(M. EMMANUEL TURNER).

WINNIPEG, 28 août 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur mes travaux en Suède, en Norvège et au Danemark, ainsi que quelques recommandations que j'y ai annexées.

Arrivé à Gothembourg le 6 juin, j'allai voir l'agent général de la ligne Allan, qui me donna des lettres pour les différents agents de sa compagnie en Suède; je constatai aussi que j'éprouverais quelque difficulté à poursuivre mes travaux. Je me rendis ensuite à Stockholm où je ne passai que quelques jours, parce que je ne considérais pas que la classe que j'y rencontrerais ferait de bons colons. De là je passai par Hudiksvall, Tundsvall et Hernösand, où je distribuai des brochures et conversai avec un grand nombre de cultivateurs que je trouvai bien ignorants sur ce pays, mais très bien renseignés sur les avantages que leur offraient les nombreux représentants des Etats-Unis, avantages qui pour la plupart étaient hautement colorés. Connaissant personnellement ces différents districts, j'ai pu leur donner des renseignements véridiques sur les Etats-Unis et les Territoires, établissant un contraste et des comparaisons entre eux et le Nord-Ouest et le Manitoba. Un bon nombre de gens qui étaient prêts à partir pour les Etats-Unis le printemps prochain ont changé d'idée et se rendront au Canada. J'ai trouvé qu'on avait représenté le Nord-Ouest comme un pays couvert de glaces, où il était difficile de vivre en aucune saison, et l'on avait traduit et distribué à profusion des rapports erronés de discours faits par des hommes publics du Canada et des articles de journaux canadiens, qui contribuaient beaucoup à créer une fausse impression.

Cette partie nord de la Suède offre, à mon avis, le meilleur endroit pour obtenir des colons, attendu que le climat y est à peu près semblable à celui du Nord-Ouest, avec cette exception cependant qu'il est plus humide à cause de la proximité de la mer. Les colons, en arrivant au Nord-Ouest, trouvent que la terre surpasse de beaucoup tout ce qu'il en attendait, et c'est un point sur lequel je n'ai pas manqué d'insister. Continuant mon voyage vers le nord jusqu'à Ostersund, la dernière ville sur la frontière de la Suède et de la Norvège, puis je me dirigeai vers l'ouest de la Norvège, visitant un bon nombre de gens dans les environs de Trondhjem, où je trouvai les gens encore plus ignorants sur notre pays et sur les avantages qu'il offre aux colons, que ceux que j'avais rencontrés jusqu'à présent. Ils n'avaient absolument aucune connaissance sur le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, mais ils étaient profondément intéressés et passablement bien renseignés sur l'ouest des Etats-Unis, et plusieurs d'entre eux avaient collé des cartes sur les murs de leurs chambres. Continuant vers le sud je parcourus le district situé entre cet endroit et Christiania, où je distribuai des cartes et des brochures. De là je me rendis à Copenhague, où je fus obligé de passer quelques jours pour cause de maladie. Je m'enfonçai dans l'intérieur du Danemark, jusqu'à une distance de 60 milles. Ici je trouvai les gens en général mieux informés sur les anciennes provinces du Canada, surtout sur la section qu'arrose la rivière Ottawa, et les jeunes comme les vieux s'intéressaient beaucoup à ce que je disais, un bon nombre se rassemblant autour de moi pour me faire au sujet d'amis des questions auxquelles je ne pouvais malheureusement pas répondre. Je ne crois pas qu'on puisse attendre un fort courant d'immigration de cette partie du pays, parce que les temps, bien qu'assez mauvais, ont été loin d'être aussi durs qu'ils l'ont été en Suède et en Norvège, et les cultivateurs réussissent pour la plupart assez bien; cependant un certain nombre de jeunes gens ont décidé de partir

de bonne heure au printemps. En quittant le Danemark, j'allai dans le sud de la Suède, que j'avais déjà passée dans mon empressement à me rendre au nord. J'ai trouvé ici un bon nombre de jeunes gens qui désiraient partir, mais qui ne pouvaient le faire maintenant parce que les engagements qu'ils avaient contractés n'étaient pas terminés, le jour de louage semi-annuel n'arrivant que le 24 octobre, et ils ne seraient pas libres avant ce jour-là. Ils ne s'engageront donc de nouveau que pour six mois afin d'être libres d'aller chercher une autre patrie au printemps. Ici comme partout ailleurs mes mouvements ont été surveillés de près par les officiers du gouvernement connus sous le noms de shérifs, qui m'ont grandement nui dans mes opérations.

Les conseils que j'ai à offrir sont :—

1° Qu'il serait bon pendant les mois d'hiver d'avoir quelqu'un qui s'occuperait de chercher les colons, de leur donner des instructions sur la manière d'agir, et sur les endroits où ils devront aller au printemps, attendu que les avantages résultant de la distribution des brochures et autres renseignements seraient en grande partie perdus si on les laissait à la tendre sollicitude des agents américains qui inondent le pays.

2° Il y a un système qui a été adopté avec succès par les compagnies américaines de chemins de fer et de navigation. C'est d'envoyer les hommes revenus dans leur patrie dans diverses parties de l'Europe en leur fournissant des passages gratuits. Ces hommes connaissant bien le pays, font d'excellents agents d'immigration. Ces hommes pourraient être choisis par moi ou par d'autres personnes compétentes, parmi les Scandinaves déjà établis au Canada. Déjà deux ou trois membres de notre société scandinave du Manitoba, ont fait, à leurs propres frais, des voyages d'hiver dans leur patrie, et dans chaque cas ils ont créé de petits courants d'immigration toujours croissante dans les parties du pays qu'ils habitaient, et où ils sont connus et crus, l'un d'eux ayant causé la formation d'une colonie assez considérable dans la vallée de la rivière de la Tête-Ouverte, où il faisait le commerce depuis treize ans. Cette colonie n'a demandé ni reçu aucune aide quelconque de la part du gouvernement.

3° MM. Dyke et Ennis m'ont suggéré, afin de surmonter les difficultés que m'opposent les autorités, de former au Canada une société d'immigration constituée d'une manière semblable à celle qui existe dans la vallée de l'Ottawa, et que je pourrais nominalement représenter. On enlèverait ainsi aux autorités suédoises le pouvoir de demander mon rappel.

4° Je désirerais qu'on imprimât une nouvelle brochure en langue suédoise, parce que celle d'aujourd'hui est imparfaite. Je crois qu'il est plus avantageux d'avoir un colon satisfait qui écrive à ses amis que tout est aussi bien ou mieux qu'on ne l'avait représenté, que d'avoir trois colons qui écrivent chez eux qu'ils n'ont pas trouvé le pays aussi bon qu'ils s'y attendaient.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EMMANUEL TURNER.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 51.**RAPPORT D'OFFICIER DU SERVICE POSTAL TRANSATLANTIQUE.**

(M. JAMES O'HARA.)

LIVERPOOL, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de dire que j'ai distribué, pendant l'année, un grand nombre d'imprimés, surtout parmi les voyageurs d'entrepont, et lorsque l'occasion l'exigeait parmi les voyageurs de premières sur les steamers sur lesquels j'ai rempli la charge de commis de la malle. J'ai trouvé que le Nord-Ouest jouissait d'un attrait tout spécial, et l'on cherchait à obtenir tous les renseignements possibles à ce sujet. Les cartes de cette partie du Canada étaient très utiles, et j'ai pu, au moyen de ces cartes, signaler aux gens qui s'y rendaient, les parties du pays déjà colonisées et celles qui ne l'étaient pas encore. La classe d'immigrants que j'ai rencontrée cette année était évidemment pleine de détermination, d'énergie et de bonne volonté, et je crois que n'importe où ils s'établiront, non seulement ils réussiront, mais formeront une augmentation précieuse à notre société. Le fait que les officiers de la malle ont des imprimés à leur disposition semble être connu parmi les voyageurs d'entrepont, dans bien des cas, même avant leur embarquement, fait que j'attribue aux renseignements donnés par des amis qui sont déjà rendus au Canada, et qui en ont reçu des officiers de la malle sur les steamers sur lesquels ils ont traversé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES O'HARA,

*Officier du service postal transatlantique.*A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 52.

RAPPORT D'OFFICIER DU SERVICE POSTAL TRANSATLANTIQUE.

(M. W. F. BOWES.)

STEAMER "SARMATIAN," EN MER, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—Dans le cours de l'année qui tire à sa fin, j'ai fait distribuer à bord des steamers qui font le service du Canada en Angleterre et *vice versa*, les diverses brochures publiées par votre département, et j'ai répondu verbalement aux questions qu'on me faisait. Dans mes réponses j'ai invariablement dit que les faits énoncés dans les brochures étaient indubitablement exacts, et que leur exactitude était prouvée par un grand nombre de personnes distinguées et désintéressées du Royaume-Uni et d'ailleurs. En visitant l'Exposition coloniale tenue à Londres dans le cours de la présente année, j'ai été heureux et instruit par les divers produits du Canada qui y étaient exposés.

Ils feront sans doute naître chez un bon nombre de personnes le désir de transporter leurs foyers dans le Nouveau-Monde, surtout chez les agriculteurs, les artisans, les mécaniciens, et peut-être les amateurs de sport, les spéculateurs et les touristes. J'apprends de différentes sources qu'il y aura un fort courant de population vers le Canada dans le cours de l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. F. BOWES.

*Officier du service postal transatlantique.*A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 53.

OBSERVATIONS SUR LES CHEVAUX ET L'ÉLEVAGE DES CHEVAUX
AU CANADA.

ARTILLERIE ROYALE, ÉTABLISSEMENT REMCOURT,
WOOLWICH, 27 décembre 1886.

MONSIEUR, — Conformément à la requête contenue dans votre lettre officielle du 6 octobre dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre les observations suivantes faites par les officiers de la commission du ministère britannique sur les chevaux du Canada :

1. Le résultat du commerce des chevaux au Canada n'est pas facile à découvrir, car on n'y annonce aucune exposition de chevaux ou de bêtes à cornes, et il n'y a pour les animaux vivants aucun marché régulièrement organisé où l'on trouve en vente des collections de chevaux et d'animaux, comme on en trouve dans tous les autres pays qui produisent des chevaux. Même dans les États-Unis, immédiatement de l'autre côté de la frontière, les localités où l'on élève des chevaux ont leurs jours de ventes périodiques, où, suivant la saison de l'année, on offre en vente un nombre plus ou moins considérable d'animaux ; et il serait très avantageux pour les éleveurs canadiens d'inaugurer un semblable système par coopération dans les divers districts, d'avoir des jours fixes de marché ou d'exposition, comme moyen de réunir en grand nombre les producteurs et les acheteurs avec des avantages correspondants pour les deux parties, en détruisant ainsi le monopole actuel. Tout le commerce des chevaux et des animaux du Canada est actuellement entre les mains des Américains et de quelques autres commerçants, avec quelques amateurs de chevaux dans chaque district, qui règlent les prix, dirigent les éleveurs dans leurs districts respectifs, donnent le prix qu'ils veulent, ils sont peu élevés, et dans le cas des commerçants américains ces prix sont si bas qu'ils ont du profit à amener des chevaux de l'autre côté de la frontière, au nombre de 11,000 l'an dernier, et cependant peuvent payer un droit d'importation en entrant aux États-Unis de 20 pour 100 sur la valeur déclarée de chaque animal.

2. Je donnerai ici un exemple de l'ignorance et de l'innocence des éleveurs et des propriétaires sur la valeur comparative de leurs animaux. On dit qu'à certains endroits où l'on tient des expositions locales ou autres d'animaux, les autorités agricoles avaient très généreusement recueilli des souscriptions entre elles pour nous aider, et avaient offert des prix considérables en argent aux expositions d'automne pour les chevaux les plus propres au service militaire britannique, et l'on y exposa, pour obtenir ces prix, des animaux si inférieurs qu'il nous a été impossible de décerner de prix ou même d'acheter un seul cheval. Dans d'autres parties de la même ville que nous avons choisie, on avait réuni pour nous les faire voir de bons et excellents chevaux, et nous en avons acheté plusieurs ; et dans un ou deux cas nous avons eu de grandes difficultés à engager les propriétaires à entrer leurs chevaux afin de leur accorder un prix et leur donner ainsi ce qui équivalait à un prix plus élevé pour leurs chevaux.

Sous ce rapport, le peuple a besoin d'éducation et de temps pour comprendre le système de disposer de ses animaux.

3. Il serait peut-être désirable de faire remarquer ici que si l'on demandait en général l'opinion des hommes du Canada qui s'occupent actuellement du commerce des chevaux, ou y ont des intérêts, on les trouverait opposés à ces propositions, parce qu'elles détruiraient leur monopole, et l'on croit que le cultivateur canadien est si lent à agir ou à observer, qu'il n'apprécierait peut-être pas de suite, un projet qui, s'il était introduit et mis à exécution, lui serait en définitive très avantageux.

4. Dans l'état actuel du commerce des chevaux au Canada, aucun commerçant anglais ou européen (où après tout existe le seul grand marché) n'aurait le temps, ou ne ferait les dépenses de se déplacer dans le pays à de grandes distances, pour n'acheter qu'un nombre très limité de bons chevaux, exempts de tares et sains.

5. Le prix d'un cheval dans le monde entier est fictif, incertain, et dépend de la tenue, de ce à quoi il est bon, de la grandeur, de la race, de l'action, de la couleur, de l'apparence, sa force, etc., qu'il soit pour la selle ou le trait, qu'il soit bon cheval de chasse ou un cheval de travail ordinaire; et pour commander un bon prix, il doit être sain et parfait sous tous les autres rapports, et tout écart de ces qualités pourra en déprécier la valeur, tandis que le prix d'un bœuf n'est pas réglé de la même manière, c'est une question d'offre et de demande, et dépend de la somme d'aliments qu'il faut au corps humain, soit viande ou lait. Beaucoup de chevaux du Canada sont très bons, et si l'on pouvait établir un marché co-opératif, les acheteurs d'Europe donnant de bons prix pour de bons animaux, s'assembleraient, et les éleveurs auraient des prix plus élevés.

6. Nous croyons qu'il est bon de vous informer que pendant notre visite au Canada, qui a duré 167 jours, nous avons parcouru 14,755 milles, nous avons examiné 7,671 chevaux, sur lesquels nous en avons enregistré 1,055 pour les examiner une seconde fois, et en fin de compte, nous n'avons pu acheter que 83 chevaux pour le gouvernement.

7. Le prix de tous ces chevaux a été très raisonnable et modéré, et dans la majorité des cas, ce n'est pas la question d'argent qui a empêché d'en acheter un plus grand nombre.

Nous avons trouvé que la majorité des chevaux que nous avons vus et qui auraient convenu par leur grosseur et leur espèce au service militaire britannique, n'étaient pas sains et exempts de défauts, et c'est dû à ce que les cultivateurs font trop travailler leurs chevaux lorsqu'ils sont jeunes, affaiblissant ainsi les poulains avant qu'ils soient devenus des chevaux.

L'attention des éleveurs ne saurait être trop fortement attirée sur cette sérieuse détérioration, et lorsqu'on emploie les juments pour la reproduction, leurs maux se transmettent à leurs poulains.

8. Le nombre des étalons qui sont défectueux et ne sont pas sains, est grand dans certains districts et fait beaucoup de dommage.

9. Un défaut de conformation chez les chevaux canadiens qu'on pourrait avec avantage porter à l'attention des éleveurs, c'est que leurs membres sont courts et très inclinés, ce qui est un sérieux défaut pour un cheval militaire. De fait, nous avons dû en rejeter un grand nombre comme impropres au service pour cette raison; non seulement c'est très désagréable à l'œil, mais lorsqu'un soldat monté doit porter son petit équipement sur le dos du cheval cela devient une objection insurmontable; ce défaut vient de ce qu'on s'est trop servi du trotteur américain dans les haras, ce défaut étant bien apparent chez ce cheval. C'est une nouvelle raison pour se servir davantage du cheval pur sang anglais ou autre qui a le dos et les membres très droits, et la queue bien attachée.

10. Puis, naturellement les commerçants américains ne prennent pas les plus mauvais chevaux, et achètent beaucoup de juments de prix, laissant au Canada pour la reproduction les animaux qui ne sont pas sains ou qui sont mal conformés, qui accouplés avec des étalons qui ne sont pas convenables et qui dans bien des cas ne sont pas sains, transmettent à leurs progénitures les maux de leurs procréateurs, car les vices chez le cheval sont aussi sûrement héréditaires que la consommation, le cancer, les scrofules, la faiblesse générale ou la débilité dans la race humaine.

11. La question est maintenant de savoir si le gouvernement canadien n'aurait pas les moyens d'aider d'une manière directe à une industrie si importante, si utile et si rémunérative en temps de paix, et si nécessaire et indispensable en temps de guerre; et l'on suggère pour des motifs à peu près semblables à ceux qui ont si bien réussi en Australie, de nommer un inspecteur chargé de surveiller l'élevage des chevaux au Canada.

12. Il n'est pas désirable de nuire au libre commerce des chevaux ou d'imposer en aucune manière un droit de prohibition sur la vente ou l'exportation des juments,

mais d'un autre côté le gouvernement pourrait offrir un certain nombre de primes rémunératives, dans certaines circonscriptions (pendant dix ans à venir), pour les juments poulinières de certaine grandeur, pesanteur et type, qui devront être déterminés, avec leurs poulains, disons \$20 par bête pour les dix meilleures et \$12 par bête pour les secondes dix juments, à chaque exposition de circonscription, avec primes encore plus élevées pour les étalons, qui devraient avoir aussi une pesanteur, un type et une qualité déterminés, ce qui engagerait les cultivateurs à garder leurs meilleurs animaux dans le pays.

13. Grâce aux faciles communications par chemins de fer au Canada, les cultivateurs ne sont pas obligés, comme il y a vingt ans, de parcourir de grandes distances avec leurs légers et rapides chevaux, et des grandes cités et villes qui ont surgi, ont créé une demande de chevaux plus pesants; ainsi les éleveurs ont porté leur attention plutôt sur la classe des Clydesdale, des Shire et autres gros chevaux, et ont cessé d'élever autant qu'auparavant des chevaux légers, de meilleur sang, et d'utilité générale comme ceux qu'il nous faut pour l'armée. De plus la population du Canada n'est pas cavalière; vous ne voyez jamais un garçon à cheval pour labourer, ni un homme sur le dos d'un cheval pour se rendre à la forge du village. Tous voyagent en voiture l'été ou en traîneau l'hiver. Les seuls chevaux de selle dont on se sert sont uniquement les chevaux employés dans les rares clubs de chasse, et par le nombre encore plus restreint de gens qui, indépendamment de ceux qui chassent, montent à cheval pour prendre de l'exercice dans les grandes villes, ainsi que les chevaux dont on peut se servir dans la *yeomanry* ou autres corps montés.

14. La conséquence est qu'il est tout à fait exceptionnel de rencontrer un cheval ayant des reins et des membres longs, de bons garrots, et de longues épaules inclinées, propre à la promenade à cheval; on ne peut se procurer cette race que par son croisement judicieux avec le pur-sang anglais, qui devrait être libéralement subventionné par le gouvernement au moyen de primes considérables pour tous ceux qui sont sains, de bonne grosseur, musculeux, de belles couleur et action comme il en faut pour le marché de l'ouest.

(L'importation en Angleterre seule est de 17,000 chevaux annuellement, de toutes sources étrangères, de sorte que ce commerce mérite considération.)

15. Ce qu'on vient de dire des chevaux de l'ouest du Canada, s'applique également à ceux élevés dans les ranches, où l'on voit d'excellentes juments de grosseur, couleurs et qualité voulues qu'il faudrait trier et accoupler avec des purs-sang musculeux, puissants et de belle action.

16. En terminant nous devons exprimer notre gratitude pour l'aide et les conseils habiles et cordiaux qui nous ont été donnés pendant notre voyage par vous et votre personnel du département de l'agriculture. Nous devons aussi des remerciements à M. Fred. White, le contrôleur, et au colonel Herchmer, le commissaire, ainsi qu'aux officiers, sous-officiers et hommes de la police à cheval du Nord-Ouest, et aux nombreux messieurs qui nous ont si bien aidés dans toutes les parties du Canada.

17. Nous avons retardé de répondre à votre lettre afin de soumettre la question au ministère de la guerre en vue d'obtenir quelques instructions pour l'avenir. Nous avons maintenant reçu instruction de vous informer "qu'autant qu'on peut le voir les chevaux qu'on a déjà achetés paraîtraient justifier l'achat d'un nombre additionnel de chevaux annuellement à l'avenir."

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos très obéissants serviteurs,

F. G. RAVENHILL, colonel A. R.,
Inspecteur et acheteur de chevaux pour l'A. E.
G. PHILLIPS, colonel.

THOMAS MATTHEWS, B. 1ère classe,
Royal Horse Guards.

P.S.—Nous pourrions acheter trois cents chevaux au Canada l'an prochain si on peut les obtenir du prix et du type voulus.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

F. G. RAVENHILL, colonel A. R.

DISCOURS AUX ÉLEVEURS DE CHEVAUX.

Le rapport suivant d'un discours adressé aux éleveurs de chevaux dans la Grande-Bretagne, et prononcé dans la chambre de comité de l'Agricultural Hall à Islington, à la demande du conseil de l'Institut agricole, le mercredi, 2 mai 1887, par le colonel F. G. Ravenhill, A. R., inspecteur et acheteur de chevaux pour l'artillerie royale, à l'occasion des expositions d'étalons des Hunters Improvement and Hackney Stud Societies, a été communiqué au ministre de l'agriculture :—

Le duc de Westminster, C. G., président.

Le conseil de l'Institut agricole m'a demandé de prononcer aujourd'hui un discours sur "l'élevage des chevaux propres au service de Sa Majesté." Le temps actuel ne paraît pas tout à fait inapproprié à cette fin, lorsque l'on pense aux efforts qu'on fait dans diverses directions pour faire comprendre aux éleveurs et aux agriculteurs combien il serait désirable de conserver pour leur propre bourse une forte partie du tiers de million qui sort annuellement du pays, pour l'achat d'une moyenne de 17,000 chevaux étrangers importés ici pour notre usage ; et que nous pourrions sans doute bien mieux élever en Angleterre. A l'appui de mes prétentions, permettez-moi de vous renvoyer à l'exposition de purs-sangs à Newcastle, le 21 janvier dernier, et aussi aux expositions ouvertes à Londres par les "Shire Horse, the Hunters Improvement and Hackney Stud Societies," ainsi que par plusieurs autres associations formées ou en voie de formation dans tout le pays, à Lytham dans le Lancashire, et à Sherborne dans le Dorsetshire, etc. Cette question a une grande importance publique et militaire, et si ce que je vais dire ce soir permet au cultivateur britannique dans sa détresse actuelle de puiser quoi que ce soit pour améliorer sa position et rendre son avenir plus brillant, ou favorise un projet quelconque pour encourager l'élevage des chevaux, surtout ceux qu'il faut pour l'usage militaire, j'aurai alors atteint mon but, et j'espère que votre temps précieux n'aura pas été complètement perdu.

La question de notre approvisionnement de chevaux britanniques a été continuellement portée à l'attention du public depuis quelques années ; par l'intermédiaire du comité demandé par lord Rosebury dans la Chambre des Lords, en 1873 ; par la splendide proposition de lord Calthorpe, en 1875 ; ensuite par M. Chaplin, dans la Chambre des Communes, en 1875 ; subséquemment par sir Fred. Fitzwygram, bart., M.P. ; depuis cette époque par le général sir Fred. Roberts, bart., au dîner de Mansion House, et par le colonel Keith Fraser, dans les colonnes du *Fortnightly Review*. Le major général C. C. Fraser, V.C., M.P., le colonel Russell, des dragons royaux, et un grand nombre d'officiers et autres personnes ont insisté sur la nécessité de prendre quelque mesure, et depuis quelques jours des questions ont été de nouveaux posées à ce sujet dans les deux Chambres du parlement. Dans ce pays la question hippique est l'affaire de tout le monde en général et de personne en particulier ; tout Anglais considère qu'il en connaît plus long que ses voisins sur ce sujet ; il a des opinions particulières, passablement prononcées aussi, que ce soit financièrement, lorsqu'il parle pour son cheval favori dans la course du Derby, ou lorsqu'il choisit un étalon pour la production. Malheureusement le gouvernement n'a aucun département ou aucun officier chargé de représenter les intérêts hippiques dans ce pays, comme il en a pour le recrutement ; tout est laissé au hasard, et lorsqu'il arrive une crise, on nomme alors des comités n'ayant aucune responsabilité, et l'on prend à la hâte des mesures dispendieuses.

Avant d'aller plus loin, la question qui se pose naturellement est celle-ci : "En quoi consiste un cheval militaire ?" Ils sont distinctement de deux espèces différentes, quoiqu'ils ne soient pas plus "guerriers" que n'importe quel autre cheval d'utilité générale de 15 mains 2 pouces à 16 mains de haut, en usage général dans

tout le pays. Le premier, le plus important et le plus difficile à trouver maintenant en quantité quelconque, est celui dont on a besoin pour la selle, ayant de longs reins, de bonnes épaules et avant-main, un bon dos et de bons poumons, et aussi pur qu'on peut l'avoir; il doit marcher librement et bien, et à cinq ans ne devrait pas mesurer moins de 15 mains 2 pouces de haut; de cette espèce nous devrions avoir au moins les trois quarts du chiffre total de 1,800 à 2,000 qu'il nous faut annuellement pour l'armée en temps de paix, ou environ 1,500 chevaux de selle. On comprendra donc la nécessité d'avoir autant de purs-sangs que nous puissions nous en procurer pour cet objet. Le second ou cheval de trait, est un cheval trapu, à jambes courtes, marchant vite, et bien dressé à la voiture, de 15 mains 2 pouces à 16 mains de haut, pour tirer l'artillerie royale, pour le génie et le train. Il est plus facile de se procurer ces chevaux dans le monde entier, bien qu'en les examinant nous préférions un cheval trapu à jambes courtes et actif, et avant tout nous tâchons d'avoir un cheval qui marche librement et bien, comme on en voit trotter attelés aux voitures qui portent les paquets, ou marcher le long d'un sillon de charrue au taux de quatre milles et demi à l'heure.

Je vous lirai maintenant les caractères particuliers sur lesquels nous devons nous fixer lorsque nous achetons des remotes pour l'artillerie royale et les ingénieurs royaux, —

(1) L'âge auquel on prend les chevaux est entre quatre et sept ans.

(2) La hauteur n'est ni au dessous de 15 mains 2 pouces, ni au-dessus de 16 mains; pas moins de 8 pouces en dessous du genou, ou 72 pouces de sangle.

(3) Les proportions dans lesquelles il nous faut des chevaux pour l'artillerie royale à présent, sont environ une moitié de chevaux de sang à jambes courtes, d'une certaine longueur; l'autre moitié, de chevaux utiles, bons marcheurs, à poitrine profonde, pesants et forts pour tirer les fourgons, et une moitié de ces derniers doivent avoir une tendance à la vitesse pour l'ouvrage plus rapide de cheval d'artillerie.

(4). Des chevaux de sang un cinquième doit pouvoir devenir des chevaux de selle de première classe, ayant de la race, de la puissance, des épaules, une action et une apparence convenables pour porter un officier, les autres quatre-cinquièmes doivent être des chevaux de bon sang, et actifs sous la selle, avec des épaules, une action et une force de résistance suffisantes pour porter les sous-officiers ou les soldats.

(5). On ne prend que les bais, les bruns, les bai-bruns ou noirs de couleur foncée; on n'accepte pas de chevaux gris, rouans, bruns, crème, ou de couleur mixte, et on n'achète aucun cheval ayant des taches considérables.

(6). Il est entendu que pendant le mois d'essai, en restant aux risques du vendeur, si l'on trouve en les ferrant que les chevaux n'ont pas la hauteur réglementaire, qu'ils ont la sole enfoncée, la pince râpée, des crevasses, etc., ou si on trouve qu'ils mordent le râtelier, avalent de l'air, ou s'ils n'ont pas les yeux, l'haleine ou les membres sains, ou s'ils sont vicieux dans et hors de l'écurie, ils seront renvoyés au vendeur, qui devra fournir un autre cheval convenable en échange.

(7). Le gouvernement préfère prendre des chevaux qu'on n'a pas courtaudé, mais on n'acceptera pas de chevaux dont la queue est coupée très court.

On compte l'âge du cheval à partir du premier mai de l'année qu'il a été mis bas, et l'on n'achètera aucun cheval avant le premier octobre de l'année dans laquelle il a trois ans, excepté avec l'autorisation spéciale de l'adjudant général; ou après le 31 décembre de l'année où il aura atteint l'âge de six ans. Le ou après le premier octobre les chevaux de trois ans seront achetés au prix des chevaux de quatre ans.

La hauteur type sera fixée par le commandant en chef. La convenance des chevaux au point de vue de l'apparence, de la force et de l'action, sera fixée par l'officier acheteur, et un vétérinaire de l'armée certifiera dans chaque cas s'ils sont sains.

Le prix d'achat des chevaux de troupe pour le service en Angleterre sera payé par le paie-maître du régiment sous la direction de l'officier commandant, et un état donnant des détails des paiements, spécifiant l'âge des chevaux, le prix réel payé pour chaque cheval, et le prix moyen pour la période de temps comprise dans le

bordereau de paie, sera inséré dans ce bordereau de paie. Les prix demandés seront appuyés des reçus des commerçants pour le montant payé; le prix qu'on paie actuellement est de £45 par cheval.

Les commerçants dont on achète des chevaux pourront recevoir pour chaque cheval délivré et accepté aux quartiers généraux du corps une indemnité commuée comme suit :—

Dans le cas où le corps serait stationné en Irlande, 16s. par cheval. Dans le cas où le corps serait stationné dans la Grande-Bretagne, 27s. pour chaque cheval.

Dans chaque cas les commerçants sont tenus responsables des risques et des frais encourus, dans le cas où le cheval serait blessé dans le voyage, ou serait reconnu impropre au service à son arrivée au régiment.

Ci-suit de nouvelles instructions pour notre conduite :—

Examen de la bouche et des yeux; mesurage et examen du côté gauche, du canon, des jambes et des cuisses.

Chaque cheval qu'on veut examiner devrait être amené sous un hangar, une porte cochère ou à la porte de l'écurie, où la lumière est bonne. Le médecin vétérinaire examine d'abord la bouche pour déterminer l'âge de l'animal, et en même temps pour voir s'il y a des défauts dans la mâchoire ou les dents. Il doit ensuite soigneusement examiner les yeux, et s'il les trouve sains, le cheval peut être sorti pour subir l'examen de l'officier acheteur en prenant soin qu'on ne pratique aucune introduction de "gingembre." Tout cheval de 5 à 6 ans qui paraît bien et est offert au prix des chevaux de troupe devrait être examiné d'un œil soupçonneux. L'officier acheteur mesurera le cheval, notera sa couleur, et observera du côté montoir comment il se tient sur ses aplombs; s'il paraît étroit ou serré sous le genou et en arrière du genou. Tout cheval de troupe devrait, si c'est possible, ne pas mesurer beaucoup moins de huit pouces autour de la jambe juste au dessous du genou, et plus il est gros et plat à cet endroit mieux c'est, car c'est à ce point qu'il faut surtout de la force. L'os du canon devrait être court, et avec les tendons distinctement définis; les jambes et les cuisses longues et musculeuses et les joints non pas petits mais nets et bien développés.

GENOUX, COUDES, PATTES DE DERRIÈRE, JARRETS, PATURONS, FANONS.

Les genoux ne devraient pas être en arrière comme ceux d'un veau, ni trop bouletés comme ceux d'un vieux cheval de louage—bien quo de ces deux maux il est préférable qu'un cheval ait le genou un peu arqué plutôt que creux; les coudes devraient être déliés; les jambes de derrière doivent être bien placées sous le corps; les jarrets pas trop droits, cependant pas trop arqués; ils devraient être nets, bien taillés, et exempts de tout développement en dedans ou en dehors, et de toute tendance aux tares ou vessigons; les pâturons devraient être ni trop courts ou droits, ni trop longs et inclinés; les boulets ne doivent pas donner de signe de travail, trop de jeu des boulets, soit produit une courbure qui est un signe infaillible de faiblesse. Il y a des enflures temporaires de ces parties, surtout chez les jeunes chevaux, provenant de maladie, débilité ou contusions, qui font quelques fois croire qu'ils ne sont pas sains.

PIEDS.

Les pieds devraient être de même grandeur, de forme ronde à la sole, avec de bons talons écartés, non pas petits, contractés et plats; la corne devrait reposer autant que possible à un angle de 56°, et elle ne devrait pas être cassante, massive ou encavée par ronds.

TÊTE.

En examinant la forme de la tête, il est important de noter la position des yeux, qui ne devraient pas être trop bas, trop en avant ou trop petits; ce dernier défaut est appelé "œil de cochon." Le front devrait être large et l'apparence douce. De longues et grandes oreilles, pourvu qu'elles ne soient pas pendantes, sont préférables.

à celles qui sont petites, recourbées ou pointues, bien que ces dernières soient sans doute plus jolies. La tête devrait être bien attachée au cou à un angle pas trop oblique ou aigu, et il devrait y avoir assez de place sous la joue. Les naseaux devraient être larges et ouverts. Les lèvres non pendantes ou relâchées. Les mâchoires et les dents devraient être également placées au-dessus les unes des autres.

ENCOLURE.

Le cou devrait être convexe et non concave, ce dernier étant un défaut de structure indiquant de la faiblesse et qu'on appelle "encolure de cerf." Il devrait être bien attaché aux épaules, qui devraient être bien marquées, inclinées en arrière à partir de la nuque jusqu'au garrot. Les pointes des épaules ne devraient pas être lourdes. Un beau garrot élevé est un grand attrait, et permet à la selle de rester en place. Il est vrai que les chevaux ayant un garrot épais ou plat ou des épaules courtes et droites, peuvent convenir comme chevaux de trait pourvu qu'ils aient une bonne allure.

CORPS.

Le corps devrait être épais et arqué en arrière des coudes, donnant ainsi de l'espace pour le développement de tous les organes vitaux. Tout cheval de troupe devrait mesurer autant que possible plus de 70 pouces de sangle.

DOS ET REINS.

On devrait éviter un long dos creux. Un "dos de mulet," bien que laid, est fort. Le rein devrait être aussi large et aussi creux que possible.

QUEUE.

La queue devrait être plantée assez haut pour être symétrique. Des crins fins dans la crinière et la queue indiquent de la race. Plus la distance entre le nez et le garrot et depuis la hanche jusqu'à la coupe est longue, mieux c'est. On devrait prendre soin que le garrot, les épaules, le dos et le rein soient exempts de tares importantes.

EXAMEN DE LA POITRINE ET DES PATTES DE DEVANT, ETC., VUE DE FACE.

Pendant que le cheval reste stationnaire, l'officier acheteur peut changer de place, du côté gauche en face, afin de noter comment le cheval paraît vu de face, et pour juger de ses aplombs et s'il a assez d'ampleur de poitrail. Il ne devrait pas y avoir de tares aux genoux, aucun renflement ou de cicatrices provenant de coups sur le boulet, pas de marques de coupures sous les genoux, et la position des suros, s'il en exige, devra être particulièrement notée.

CANON.

Le canon devrait être droit et aplomb sous le corps, et non pas tordu ou arqué, mais supportant convenablement le poids du corps. Le devant du sabot ne devrait être ni rentrant ni sortant. Un pied panard ou un pied cagneux n'est pas satisfaisant parce qu'il indique une action inégale, avec un support inégal du poids du corps soit au repos soit en marche.

EXAMEN DU CÔTÉ DROIT ET DE DERRIÈRE.

Le côté droit sera ensuite examiné en détail de la manière déjà spécifiée pour le côté gauche. L'acheteur devra ensuite se placer en arrière du cheval et remarquer si les jarrets sont très rentrants ou arqués en dehors, le premier est préférable. Un cheval devrait avoir les hanches larges, égales et de niveau, l'enfourchure ne devrait pas être fendue trop haut.

MARCHER.

On fait ensuite marcher le cheval ; l'acheteur devrait rester en arrière de lui et noter pendant qu'il s'éloigne, s'il tourne la pince en dedans ou en dehors, ou si les jarrets se portent trop en dedans ou en dehors. S'il croise les pieds de devant ou de derrière ou les jambes, on doit le rejeter. Lorsque le cheval tourne, on doit l'examiner minutieusement, et lorsqu'il passera devant l'officier ce dernier devra voir s'il pose les pieds également et franchement. Il devra aussi noter l'action de ses canons et paturons. S'il est bouleté d'une manière marquée il ne devrait pas le prendre. Le marcher devrait être dégagé, le pas long et net, les jarrets ne doivent pas être arqués, les pieds de devant et de derrière ne doivent trainer ou frotter la terre, il ne doit pas forger. Lorsque la pince est tournée en dehors, les coudes sont rentrés et lorsqu'ils sont serrés l'action est souvent gênée et étroite.

TROT.

On fera maintenant trotter l'animal et à mesure qu'il s'éloigne on remarquera s'il croise les pieds de devant ou de derrière, ce qui est dangereux ; s'il plonge ou tourne en dedans ou en dehors un pied ou les deux, il ne faut pas le prendre. S'il roule en avançant, cela peut dénoter que le rein ou les jarrets sont endommagés et l'on doit attirer sur ces faits l'attention du vétérinaire, qui est responsable du bon état des chevaux. S'il s'attrape des jambes de derrière en marchant on devrait le faire reculer vivement pour s'assurer qu'il n'y a pas de paralysie, lorsque le cheval passe on devrait voir qu'il a une bonne action des genoux et des jarrets.

CHEVAL QUI SE COUPE.

L'habitude qu'a un cheval de se couper provient d'une mauvaise conformation des pattes de devant, et aussi d'une espèce particulière d'action haute en avant. C'est l'acte par lequel un des pieds de devant frappe l'autre jambe juste au-dessous du genou avec la partie intérieure de l'autre pied, ce qui est très douloureux et dangereux, et le cheval devrait être refusé de suite.

REJETER POUR UN SEUL POINT FAIBLE OU MAUVAIS.

Bien qu'un cheval ait une bonne couleur, un beau dos, marche bien et fascine, cependant, s'il a un seul point décidément faible ou mauvais, il doit être refusé ; mais sur ce point, l'opinion du vétérinaire sera très utile, parce que beaucoup de chevaux peuvent rendre de grands services quoiqu'ils ne soit pas *absolument sains*, et peuvent en " temps de besoin ", être tout aussi bons pour les exigences d'une campagne, et supporter beaucoup de fatigue.

LIMITER L'ACHAT À 25 PAR JOUR.

L'achat de chevaux est un ouvrage laborieux, et lorsqu'on en a examiné, passé et enregistré 25 à 30, les officiers employés auront éprouvé beaucoup de fatigue, tant de l'œil que de l'esprit. Lorsqu'on continue tous les jours, l'achat devrait être limité à 25 par jour ; lorsqu'on travaille pour un objet spécial, on en a souvent examiné 70 par jour, mais il n'est pas possible de rendre justice d'un pareil nombre. On juge bien rapidement des très bons et très mauvais animaux, ce sont les chevaux moyens et les douteux qui prennent du temps ; de plus, on peut accepter comme règle générale que les premières impressions qu'on a d'un cheval sont les plus correctes et les plus durables.

EXAMEN SUR RÉCEPTION AU DÉPÔT, ET RENVOI S'ILS NE SONT PAS CONVENABLES.

Lorsque les remontes sont reçues au dépôt, on devrait les ausculter de suite—s'ils sont en état—afin d'éprouver leur haleine, à moins qu'on l'ait fait auparavant et ils devraient en général être ré-examinés sous la direction du vétérinaire. On devrait

enlever leurs fers, et examiner leurs pieds pour voir s'ils souffrent de la sciure, s'il sont la pince râpée, la sole foulée, etc. Les chevaux devraient être soigneusement mesurés de nouveau, et enregistrés, et si en les ferrant de nouveau, on les trouve au-dessous de la hauteur réglementaire, et si l'on découvre que les yeux, les pieds, la respiration ou les membres ne sont pas sains, ou si on les trouve vicieux dans ou hors l'écurie, ils devraient être renvoyés. D'un autre côté, s'ils conviennent, on devrait les marquer au fer rouge sur le sabot, conformément aux règlements sur le sujet.

Les chevaux en général tombent dans deux grandes divisions—chevaux de selle et de trait—suivant la manière particulière dont leur formation physique et leur race leur permettent d'appliquer leur force avec le plus d'avantage.

Un homme qui connaît et apprécie les chevaux peut dire à laquelle de ces divisions n'importe quel animal appartient ; mais on peut dire comme règle générale qu'un cheval de selle devrait être de meilleure race et devrait avoir une croupe plus inclinée, un front plus large, avec une allure plus flexible et plus légère qu'un cheval de trait. De plus, ces deux divisions sont convenablement subdivisées, la première en deux et la seconde en six classes, formant en tout huit classes qui devraient être comme suit :—

1° Chevaux de selle de 1re classe pour officiers, sergents d'état-major, trompettes et le manège.

2° Chevaux de selle de 2e classe pour les détachements d'artillerie montée, et les sous-officiers de l'artillerie de campagne.

3° Chevaux d'artillerie, chevaux de volée et du milieu.

4° Chevaux d'artillerie, chevaux de derrière.

5° Artillerie légère de campagne, chevaux de volée et du milieu.

6° Artillerie légère de campagne, chevaux de derrière.

7° Grosse artillerie de campagne, chevaux de volée et du milieu.

8° Grosse artillerie de campagne, chevaux de derrière.

La différence entre les chevaux de selle de 1re et de 2e classe n'est que dans la race, l'apparence et la capacité ; on peut en dire autant en comparant les classes 3 et 5, et les classes 4 et 6 respectivement. Les gros chevaux de volée et de derrière (classes 7 et 8) diffèrent des légers chevaux de volée et de derrière (classes 5 et 6) en ce qu'ils ont plus de poids et de puissance. Quant aux chevaux de volée et de derrière, que ce soit pour l'artillerie montée ou pour l'artillerie de campagne, on devrait choisir les chevaux bas et trapus pour chevaux de derrière, et ceux qui sont plus grands étant désignés comme chevaux du milieu ou de volée, assurant ainsi une ligne régulière et ascendante de traits. Lorsque c'est possible le bricolier d'une paire de chevaux devrait être plus haut que le cheval de gauche.

EXCÉDANT DE CHEVAUX DE SELLE NÉCESSAIRE.

Depuis le temps de Wellington jusqu'à ce jour (voir les "dépêches de Wellington" 22-6-1809,—27-6-1809,—25-8-1809,—5-2-1811,—10-2-1813), on a toujours eu de la difficulté à approuver un nombre suffisant de chevaux de selle, et lorsqu'on achète pour le service, on peut avec avantage acheter un excédant de chevaux d'officiers et de selle, car, si on les choisit convenablement, on peut les utiliser comme chevaux de trait.

EXCÉDANT DE CHEVAUX DE DERRIÈRE.

De plus, si chaque cheval de trait qu'on achète était assez fort pour être employé, quand c'est nécessaire, comme cheval de derrière, le service serait parfaitement efficace.

Ayant décrit en détail le genre de chevaux nécessaire pour l'artillerie royale et les ingénieurs royaux, je donnerai maintenant les instructions préparées pour la conduite des officiers de cavalerie dans l'achat de chevaux pour leur branche de service.

Naturellement il n'est pas aussi facile de juger de la taille et de la forme futurs d'un jeune cheval que de juger d'un cheval âgé, dont la conformation est parfaitement

développée. Cependant, il y a certains défauts qu'on voit aussi facilement chez les jeunes chevaux que chez les vieux ; et ces défauts, au moins, peuvent être corrigés avec une somme suffisante de soins, de pratique et de jugement. Il faut un soin tout spécial et même être soupçonneux, lorsqu'on offre un cheval de belle apparence, âgé de 5 ou 6 ans, au prix payé pour les chevaux de troupe. Il est probable qu'il existe des défauts que d'autres ont déjà découverts.

Un cheval devrait être refusé pour aucun défaut réellement mauvais. La plus grande force d'un cheval est limitée par sa plus mauvaise qualité, on achète souvent des chevaux parce qu'ils possèdent une ou plusieurs très bonnes qualités. C'est un faux principe pour acheter. Le choix des chevaux devrait commencer par le refus à cause de leurs mauvaises qualités. Les mauvaises qualités sont naturellement, en grande mesure, une question de degré. Il faut de la discrétion pour rejeter comme pour acheter.

1. Grandeur.—Les chevaux de quatre ans, *i. e.* au delà de trois après le 1er octobre, ne devraient pas avoir moins de 15 mains 0½ pouce, ni dépasser 15.1½ pour la cavalerie légère.

Comme moyenne, ils ne devraient pas avoir moins de 15.1, ni plus de 15.2. Pour la grosse cavalerie pas moins de 15.2 ni plus de 15.3½.

NOTE.—En mesurant un cheval ou en jugeant de sa hauteur et de sa taille à l'œil, on doit prendre soin qu'il soit placé sur le même niveau que vous-même. En général les marchands posent un cheval, s'il n'a pas la hauteur voulue, sur un terrain plus élevé, ou s'il est trop grand, sur un terrain plus bas que celui qui veut acheter.

2. L'absence d'un degré suffisant de race devrait être un empêchement absolu.

3. Rejetez un cheval ayant une grosse tête commune.

4. Rejetez un cheval ayant un petit œil creux. Ils sont généralement têtus et boudours.

5. Rejetez un cheval de couleur claire.

6. Rejetez un cheval ayant un long dos ensellé. Il ne portera pas de poids.

7. Rejetez un cheval ayant le dos creux. Cette conformation est faible.

8. Rejetez un cheval ayant les flancs plats. Ils ne feront pas d'ouvrage ou ne paraîtront pas bien.

9. Rejetez un cheval ayant les reins creux, *i. e.*, longueur indue entre les dernières côtes et la croupe (sacrum). Ce sont souvent de mauvais mangeurs et ne feront pas grand ouvrage.

10. Rejetez un cheval ayant les reins étroits, *i. e.*, manque de largeur sur les reins. Ils feront peu d'ouvrage.

11. Rejetez un cheval ayant des hanches maigres. Ils ne font jamais honneur à la nourriture, surtout s'ils ont aussi les reins creux.

12. Rejetez un cheval ayant une mauvaise circonférence, *i. e.*, "léger à travers le cœur." Cette conformation causera toujours du trouble en mettant la selle.

13. Rejetez un cheval ayant une encolure courte ou épaisse.

14. Rejetez un cheval à moins qu'il n'ait une bonne rêne. Avec un cou gros et court la tête est naturellement mal attachée. Sans une bonne rêne un cheval ne se domptera jamais bien.

15. Rejetez un cheval ayant un garrot très bas. La selle sera portée à fuir en avant, et la rêne sera probablement défectueuse, et le mouvement des muscles de l'avant-main est défectueux.

16. Rejetez un cheval s'il est trop court. Il n'y a pas assez de place pour placer le petit équipement.

N. B.—Pour voir les points ci-dessus (1–16) tenez-vous de côté et formez votre opinion avant que le cheval ne s'éloigne.

17. Rejetez un cheval ayant un poitrail étroit ou peu profond. Les poumons n'ont pas assez de place.

18. Rejetez un cheval dont les pattes de devant sont trop rapprochées. Ce défaut et le précédent vont généralement ensemble. Pour les voir, placez-vous en avant du cheval.

19. Rejetez un cheval dont les pattes de devant ne sont pas droites. Ils ne supporteront pas l'usure. Placez-vous derrière le cheval comme il s'éloigne de vous au pas, et vous pourrez remarquer ces défauts s'ils existent.

20. Rejetez un cheval dont le dessous du genou est grêle, surtout si c'est immédiatement au-dessous du genou. Cette conformation est essentiellement faible.

21. Rejetez un cheval ayant des paturons longs, ou courts, ou droits. Les longs paturons sont sujets aux entorses. Les paturons courts ou droits rendent un cheval désagréable à monter, et à cause de la dâreté des réactions ils sont aptes à causer des dépôts osseux.

22. Rejetez un cheval dont les pieds sont tournés en dedans ou en dehors. La torsion commence généralement au fanon. Les pieds tournés en dehors sont plus sujets à objection que les pieds tournés en dedans. Lorsque les pieds sont tournés en dehors, les fanons sont généralement tournés en dedans, et les chevaux ainsi conformés sont aptes à se couper. Toutes deux cependant sont des conformations faibles.

23. Rejetez un cheval dont les jambes de derrière sont trop en arrière. Il n'aura pas un grand pouvoir de progression, et comme résultat on peut s'attendre à une maladie des jarrets.

24. Rejetez un cheval qui marche trop large ou trop serré des jambes de derrière.

25. Rejetez un cheval ayant les jarrets très droits ou très coudés. Le premier cause une réaction dure, le second est apte à arquer.

26. Rejetez un cheval qui est haut fendu et qui a beaucoup d'espace entre les cuisses. La force de propulsion vient d'en arrière, et doit faire défaut chez les chevaux dont le développement n'est pas suffisant entre les cuisses.

27. Rejetez un cheval ayant les pieds plats ou trop développés, ainsi qu'avec des pieds trop petits. La grandeur moyenne est la meilleure.

28. Rejetez un cheval qui a un pied plus petit que l'autre.

L'action doit être légère, facile, déliée et droite. Rejetez un cheval qui se croise les pieds en marchant ou en trotant. Il ne sera pas sûr. Le dégagement et la capacité de marcher facilement est une grande qualité chez un jeune cheval. L'action des genoux n'est pas essentielle; cela reviendra avec le mors et le dressage.

Un bon marcher est absolument essentiel. Rejetez un cheval qui ne marche pas bien; il n'est jamais agréable à monter. Si un cheval marche bien, il trottera probablement bien; mais un cheval peut bien trotter sans marcher bien.

Pour vous assurer si cette action est vraie et droite, placez-vous en arrière du cheval lorsqu'il marche ou trotte en s'éloignant de vous. Vous ne pouvez vous assurer de cette importante qualité en vous tenant de côté. Ne manquez jamais de vous tenir en arrière du cheval lorsqu'il s'éloigne au pas.

Une bonne croupe oblique est un point important pour un cheval de selle, mais il peut exister une mauvaise action en même temps qu'une bonne; et *vice versa*, une bonne action déliée peut exister avec une croupe droite.

Rejetez un cheval qui a la croupe droite et qui est long à partir de la pointe de la croupe jusqu'à la partie supérieure de l'avant-main. Cette conformation place les jambes de devant trop sous le cheval, et ne le rend pas sûr à monter.

Vous pourrez avoir un cheval laid, même si tous ces défauts très apparents manquent, mais vous aurez, au moins, un cheval serviable.

Vous étant d'abord gardé contre tous les vices absolus comme ceux énumérés ci-dessus, alors choisissez vos chevaux pour leurs bonnes, serviables et belles qualités, et pour leur maintien facile, libre et gracieux.

Mais, je le répète, commencez par rejeter pour l'an quelconque des défauts positivement mauvais. La plus grande force d'une chaîne est limitée par la force du plus faible chaînon.

En achetant des chevaux, le grand point est de ne pas perdre de temps. Si vous voyez un seul défaut radical, rejetez le cheval de suite. Le vendeur essaiera, naturellement, de vous convaincre d'agir autrement, et attirera votre attention sur quelques très bons points chez un animal réellement défectueux.

Ne perdez pas de temps. Si vous en perdez, vous pourrez être pressé par le temps et vous serez obligé de ne faire qu'un examen rapide des chevaux présentés

tard dans la journée et vous finirez par acheter des chevaux inférieurs, que vous auriez rejetés le matin.

Vous remarquerez qu'il ne faut que peu de chevaux gris (savoir, environ 50 par année) pour le 2^e dragons royaux.

On achète des juments et des chevaux hongres, mais pas d'étalons. On préfère les chevaux domptés, mais un cheval de troupe acheté bon marché, lorsqu'il est jeune, ne doit pas être nécessairement un animal parfaitement dompté, ayant de la tenue et des avantages, pourvu qu'il soit dompté au licou et paraisse doux et calme.

On n'accepte jamais de chevaux ayant une tare importante.

On m'a représenté en plusieurs occasions, et les gens ont écrit dans les journaux sur le sujet, que le gouvernement devrait payer plus pour ses chevaux; de fait, il y a une proposition contenue dans un des journaux agricoles hebdomadaires de la semaine dernière, suggérant de porter à £50 par tête le prix des chevaux.

Toute la question est une affaire d'offre et de demande, et dépend de l'état du marché.

J'ai donc préparé le tableau suivant qui contient quelques chiffres sur le sujet:—

ETAT indiquant le nombre des chevaux de la Grande-Bretagne non employés aux travaux des champs, etc., durant ces années dernières, d'après la statistique agricole, ainsi que le nombre des chevaux importés en Angleterre, le nombre de ceux appartenant à la compagnie générale d'omnibus, et combien elle les a payés par tête pendant une suite d'années, avec les prix donnés par le gouvernement pour ses chevaux dans la même période.

NOMBRE DES CHEVAUX.

Années expirant le 31 décembre.	Importés dans la Grande-Bretagne.	Dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne.	La Compagnie générale d'omnibus.		Payé par le gouvernement pour chevaux de troupe.	
			Chevaux en sa possession.	Prix par tête.	£	£ c.
1876.....	41,148
1877.....	30,524
1878.....	26,521	7,674	39 5 1	40	à 48 10
1879.....	15,246	1,080,000	6,914	35 8 10	40	" 48 10
1880.....	9,264	1,092,272	6,935	35 1 4	40	" 48 10
1881.....	9,950	1,231,000	7,294	35 7 2	40	" 45 0
1882.....	8,827	1,413,578	7,531	35 6 3	40	" 45 0
1883.....	9,627	1,410,596	7,695	35 1 0	40	" 45 0
1884.....	12,928	1,414,377	7,944	34 14 9	40	" 45 0
1885.....	13,023	1,405,789	8,124	34 5 8	40	" 45 0
1886.....	11,027	1,425,359	8,589	33 17 5	40	" 45 0

Cette année, on a remarqué une grande amélioration dans l'approvisionnement de chevaux anglais.

Il résulte de cet état que de 1879 à 1886, bien que le nombre des chevaux portés comme étant dans la Grande-Bretagne ait constamment augmenté, la moyenne de ceux importés a plus ou moins diminué; que malgré la constante augmentation du nombre de chevaux appartenant à ceux qui, après le gouvernement, en emploient le plus dans le royaume, et qu'on doit attribuer au développement des affaires, les prix payés durant cette période ont baissé de £39-8-10 par tête qu'ils étaient en juin 1879, à £33-17-5 pendant l'année expirée en décembre 1886, tandis que les prix payés par le gouvernement pendant la même période ont aussi diminué, mais se maintiennent à un chiffre plus élevé que ceux des chevaux achetés par les particuliers.

On ne remarque pas que les 2,000 chevaux de remonte nécessaires chaque année pour approvisionner le gouvernement ne forment qu'une faible proportion des besoins du public; partant, la valeur des chevaux et leurs prix sont une question d'offre et de demande en général, en sorte que l'on ne doit pas croire que le gouvernement donnera un plus haut prix que celui déterminé par le cours du marché.

Nous avons à nous féliciter de ce que nous produisons plus de chevaux en ce pays grâce sans doute à l'intérêt croissant qu'excite cette question, aux mesures des différentes sociétés et à l'insuffisance de production qui est devenue évidente. Il est vrai que la population s'est accrue et que les besoins publics doivent être satisfaits, mais la population ne peut s'être accrue dans une proportion correspondante à celle de l'accroissement du nombre des chevaux, tel que le constate cet état.

La question qui se présente maintenant est celle-ci : les chevaux que nous produisons sont-ils ce qu'il faut pour les besoins généraux et ceux de l'armée ? Je ne le pense pas.

Ce qu'il faut à l'armée, ce dont le public a besoin, et ce dont chacun se sert quand il en a les moyens soit pour la chasse ou pour la route, c'est un approvisionnement considérable de ces chevaux d'utilité générale, portant la tête haute, de trois quarts de sang, solides et d'un beau poil, de 15.2 à 16 mains de hauteur, tels que nos ancêtres avaient coutume d'en élever en grand nombre pour les diligences dans toute l'Angleterre, et que les chemins de fer ont fait disparaître.

De pareils chevaux ne peuvent s'obtenir qu'en fai-ant constamment et plus généralement usage d'étalons pur sang dans toute l'étendue du pays. Nous devons faire quelque chose pour mettre ceux-ci à la portée des cultivateurs dans les districts d'élevage moyennant une rétribution aussi minime que possible. La société royale d'agriculture d'Angleterre et la société d'amélioration des chasseurs font beaucoup dans ce sens. Mais le besoin d'amélioration est si répandu qu'on devrait aller plus loin. Les prix donnés annuellement pour les courses, et qui l'étaient originiairement "pour améliorer la race chevaline en Angleterre", devraient être consacrés à cet objet; comme cet argent vient des poches des contribuables, c'est à vous tous de voir à ce qu'il soit ainsi convenablement employé.

Mon idée à moi, c'est que l'argent actuellement donné en prix serait plus avantageusement employé sous forme de subventions qu'on répartirait entre la société royale d'agriculture, les sociétés Hibernian, Caledonian, celle d'amélioration des chasseurs, et autres du même genre, pour être distribuées en primes pour de bons étalons, à condition qu'ils jouissent d'un certain degré d'excellence, qu'ils soient sains et qu'on les mette à la disposition du public dans des districts déterminés de la Grande-Bretagne et d'Irlande durant la saison suivante moyennant une faible rétribution.

Une liste régulière de ces chevaux et des districts où ils seront devrait être déposée aux bureaux de ces sociétés, auxquels s'adresseraient les propriétaires de juments, qui apprendraient ainsi aisément où se trouve le plus proche étalon disponible.

Dans le choix des districts, prenez de préférence ceux avoisinant de grandes jonctions ou stations de chemin de fer pour permettre à ceux qui ont des juments de les y envoyer des villages environnants, tels qu'Aberdeen, Ballinasloe, Beverley, Bridgewater, Cardigan, Carmarthen, Chester, Clonmel, Cockermonth, Cornwall, Denbigh, Dumfries, Doncaster, Exeter, Gloucester, Hereford, Howden, Kendal, Lincoln, Lytham, Limerick, May, comté de Tyrone, Mullingar, Northallerton, Northampton, Penrith ou Kirby Stephen, Ripon, Sherborne, Warwick, Wigton, York.

Si cet argent n'est pas distribué en primes par l'entremise de ces grandes sociétés, comme je viens de le suggérer, je suis sûr que si les £5,000 actuellement donnés en prix de courses chaque année étaient confiés à un homme compétent, il prendrait des mesures pour les dépenser d'une manière qui serait plus avantageuse au pays qu'ils le sont à présent. Qu'il commence par—

Acheter 4 étalons pur sang moyennant £500 chacun.....	£2,000
do 4 chevaux de fatigue 300 do	1,000
Louer 4 étalons pur sang moyennant £200 pour chaque saison.....	800
Louer 4 chevaux de fatigue, £100 pour chaque saison.....	400
	£4 400
Dépenses, soit.....	600
	£5,000

En tout district qui pourra garantir 70 bonnes juments de service pour les huit purs-sangs moyennant une rétribution de £2 par tête, et 60 autres pour les huit chevaux de fatigue moyennant £1.10 par tête, le gérant verra à faire saillir les juments, et réalisera en rétributions £1,120 pour les purs-sangs, £720 pour les chevaux de fatigue, soit un total de £1,840 qui devront couvrir pleinement les frais, dont voici le détail :—

Palefrenier et aide à chaque station, £120 × 8.....	£960
Entretien de 16 chevaux, dépenses casuelles, loyer £1 par semaine.....	832
	£1,792

Il se pourrait que ces frais fussent moins élevés.

Il y a sans doute une grande disette de bonnes juments poulinières dans le pays, mais nous manquons encore plus de bons étalons; et quant à la disette des premières, je crois que si l'on avait de bons chevaux sains, les cultivateurs ne tarderaient pas à avoir et à garder des poulinières, pourvu qu'ils pussent vendre leurs poulains: ce dont je m'occuperai dans un instant.

Des messieurs ont été en rapport avec moi pour aviser aux moyens d'aider les cultivateurs à se procurer des juments. Frank Lowell, écr, de Hinchester (excellent homme de cheval), m'écrit :—

“ Il n'y a plus d'espoir pour l'élevage isolé, mais les associations pourraient beaucoup faire à cet égard. Les prix décernés pour les étalons ne sauraient améliorer la race, ce dont nous avons besoin; nous devrions avoir quelques dizaines de mille juments d'artillerie volante, pour développer l'ossature et augmenter la vigueur de nos purs-sangs trop souvent hors d'haleine après une course d'un demi-mille; ou bien il nous faudra aller à pied avant qu'il soit longtemps. Une organisation de comté toujours prête à prendre de bonnes juments et qui aurait constamment à sa disposition un ou plusieurs étalons de choix serait d'un avantage incalculable pour tous les particuliers qui ont des juments à vendre comme pour les cultivateurs qui ne savent plus aujourd'hui où trouver de bons étalons. Ce serait une opération rémunérative si elle était bien conduite et bien soutenue. Mais si l'on ne se sert que de chevaux de 2e ou de 3e ordre, le but est manqué, tandis qu'en suivant le système que je propose, on aura un grand nombre de beaux animaux, et tout cultivateur et marchand de chevaux en Angleterre y trouveront leur profit.”

Ce monsieur soumet à notre attention les propositions suivantes :—

- “(1.) Chaque comté soutiendra son haras (quelques-uns en auront plus d'un).
- “(2.) Les lords-lieutenants et les notables seront priés d'établir le haras et de subvenir à ses frais.
- “(3.) Toutes les juments réformées, bonnes pour le haras, lui seront offertes; et on achètera les juments de l'artillerie et autres en la possession de l'Etat.
- “(4.) Vente sans réserve tous les ans, tous les deux ans ou tous les trois ans.
- “(5.) Il sera soigneusement préparé un système de comptabilité et un état détaillé des dépenses.
- “(6.) Le gouvernement sera appelé à donner toute l'aide possible à l'entreprise.
- “(7.) Le projet sera présenté au public sous les auspices des noms les plus autorisés.
- “(8.) Les souscriptions annuelles des notables du comté seront de £10 à £1 chacune.”

J'ai un autre projet d'un monsieur qui fait la chasse dans les comtés, et qui forme une société locale pour acheter à des prix modérés toutes les poulinières saines qu'elle pourra se procurer dans le but de les revendre aux éleveurs de ces comtés. Il suggère aussi l'adoption de quelque arrangement par lequel le gouvernement permettrait la vente, à prix réduit, aux cultivateurs et aux éleveurs de juments de troupes après quelques années de service. D'autres sociétés établies dans quelques-uns de nos comtés grands producteurs de chevaux, sont entrées en correspondance avec moi pour tâcher de faire consentir le gouvernement à ce que des comités locaux d'agriculture aillent choisir et acheter, chaque année, les meilleures juments de troupe pour l'élevage.

Messieurs, dans l'intérêt du service, comme une grande partie des bêtes de troupe sont des juments, je ne considère pas que cela puisse se faire; mais j'ai suggéré à peu près ceci: quand on réforme des juments de troupe pour certaines causes qui les rendent impropres au service, mais sans qu'elles aient de défaut d'origine ou de reproduction, il devrait être donné avis de telle vente aux sociétés locales constituées de manière à être solvables, et toute facilité devrait être donnée à leurs membres pour les inspecter au préalable, de façon que lors de l'encan public, ils puissent enchérir. Après un certain nombre d'années, soit cinq ans, ces sociétés pourront, par l'intermédiaire de la société royale d'agriculture ou d'autres sociétés, représenter au gouvernement que, durant la période écoulée, il a été acheté à un prix moyen un certain nombre de chevaux, et lui demander à quels prix il pourrait permettre de vendre des juments un peu plus jeunes. Il est possible qu'on arrive à quelque arrangement de ce genre, car alors le gouvernement et le public auraient devant eux certains chiffres qui leur serviraient de données estimatives.

Si un cultivateur ou un éleveur a besoin d'une jument et qu'il veuille se mettre en communication avec moi au n° 64, The Common, Woolwich, en me disant ce qu'il lui faut et le prix qu'il veut payer, je verrai ce que je puis faire pour le satisfaire.

Maintenant, nous avons à examiner ce qu'il faut faire pour disposer des produits, mon principe étant que vous ne devez élever que ce qu'il y a de mieux. Il y aura bien des méprises; il est inutile d'essayer d'élever un bon cheval sur un sol et dans un climat défavorables, ou dans un pâturage n'ayant point les propriétés nécessaires. Ne cherchez pas à élever un cheval de troupe, essayez de faire de votre animal un excellent cheval de chasse; si vous n'y parvenez pas, et qu'il n'ait pas l'apparence et l'allure d'un cheval de harnais de premier ordre, il fera un cheval de troupe. Vous avez donc devant vous deux marchés de première classe où vous pouvez obtenir des prix élevés, avant de songer à vendre au gouvernement.

Dans une lettre qu'il a fait paraître dans les journaux il y a quelques jours, M. Gilbey propose que l'Etat achète des poulains de deux ans et qu'il les mette dans ses pâturages jusqu'à ce qu'ils soient d'âge à les faire servir dans l'armée. Un autre membre de la Chambre des Communes demandait dernièrement si le gouvernement ne pourrait pas faire en sorte que ses acheteurs annonçassent les dates respectives des achats à faire dans les différents districts? Je ne prévois pas qu'il y aurait des difficultés à effectuer ces arrangements, pourvu que le gouvernement estime que ce soit nécessaire, et il n'y a pas de doute que quelque plan de ce genre contribuerait beaucoup, dans l'état de choses actuel, à aider le cultivateur dans sa lutte pour l'existence sans grande dépense pour le pays, peut-être sans qu'il lui en coûte rien.

Je recommande aux éleveurs de faire saillir des juments de trois quarts de sang, ou même de demi-sang, vigoureuses, longues, basses, larges, d'un beau poil, et bien constituées, saines de naissance, ayant de 15.1 à 15.3 de haut, pas trop vieilles, bien membrées et d'un avant-main assez long, par des étalons pur sang d'un beau poil, bien membrés et sains. Si quelqu'un a une jument plus légère, de race plus pure, d'une bonne allure, d'un beau poil bien conformée, à jambes courtes, qu'il la fasse saillir par un cheval de fatigue d'une extraction connue, ou par un étalon de service d'une famille incontestée, d'un beau poil et sain.

Si vous ne savez pas où trouver des étalons dans votre district, adressez-vous aux secrétaires soit de la société d'amélioration des chasseurs ou de la société des chevaux de service. Ils seront, sans doute, en mesure de vous donner les adresses de propriétaires d'étalons.

No 54.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE BESTIAUX D'ONTARIO.

(ANDREW SMITH, M. V., INSPECTEUR VÉTÉRINAIRE EN CHEF D'ONTARIO).

TORONTO, 31 décembre 1886.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport sur les bêtes à cornes et les cochons admis à la quarantaine de la Pointe-Edouard durant l'année 1886. Les différents employés de la quarantaine se sont acquittés de leurs fonctions d'une manière satisfaisante. La santé des animaux a été bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANDREW SMITH, M.C.R., M.V.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ÉTAT annuel des bêtes à cornes mises en quarantaine, jusqu'au 31 décembre 1886.

Date de l'entrée.	Holstein.		Durham.		Jersey.		Hereford.		Polled Angus.		Valeur.	Sortie.	Consignataires.
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.			
1886.											\$ cts.		
29 janvier.....										13	4,000 00	28 avril...	R. Hay et Patton.
18 février.....			1								3,000 00	4 do ..	H. Y. Attrill.
27 do						12					1,500 00	27 mars...	Geo. Smith.
9 mars					1						20 00	6 juin ...	Bridehop.
27 do ...	1										700 00	24 do ...	A. C. Hallaman.
30 do									7	15	8,000 00	27 do ..	Hay et Patton.
31 do ...	3										1,500 00	28 do ...	J. W. Lee.
20 avril ...	1	8									4,000 00	20 juillet.	H. C. Hallman et Cie
28 do						14					8,500 00	27 do ..	V. E. Fuller.
31 juillet..	1										500 00	28 oct. ...	Dr Scudder.
5 août.....				7							1,000 00	5 nov. ...	Gibson et Burch.
10 do						7					1,000 00	15 do ...	Mme E. M. Jones.
6 oct.					1						50 00	3 janv.'87	A. Holland.
5 nov.						8					600 00	En quaran	A. McLean Howard.
6 do						2					500 00	do ...	Edgar Smith.
6 do					1						200 00	do ...	Geo. Mathewson.
14 do										6	2,500 00	do ...	R. H. Pope.
1er déc.....				1	14						6,000 00	do ...	R. Reesor.
Total....	6	8	1	7	4	57			7	34	43,570 00		

1 naissance.

ETAT annuel des cochons admis à la quarantaine de bestiaux d'Ontario, jusqu'au
31 décembre 1886.

Date de l'entrée.	White Chester.		Poland China.		Red Jersey.		Berkshire.		Yorkshire.		Valeur.	Sortie.	Consignataires.
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.			
1886.											\$ cts.		
19 février.	1	1	20 00	11 mars ...	E. George.
20 do	1	1	25 00	12 do ...	Chas. Cox.
29 avril ...	1	2	25 00	19 mai ...	— Capes.
30 do	1	20 00	20 do ...	Chas. MacLeary.
8 mai	1	30 00	28 do ...	Wm. Bell.
1er juillet.	1	20 00	21 do ...	George H. Casler.
22 do ...	1	20 00	11 août ...	E. George.
30 do ...	1	1	25 00	19 do ...	M. Malcom.
28 avril ...	1	1	30 00	17 sept. ...	H. Heatherington.
8 sept. ...	1	1	30 00	28 do ...	L. A. Gurnett.
30 nov.	1	25 00	20 déc. ...	Fred. Gaviller.
Total...	7	6	2	2	1	270 00		

ANDREW SMITH, M.C.R., M.V.

No 55.

RAPPORT SUR L'EXPOSITION DES PRODUITS MÉCANIQUES
CANADIENS.

(M. J. W. HARKOM.)

LONDRES, 13 septembre 1886.

MONSIEUR,—En conformité de mes instructions, j'ai l'honneur de vous transmettre un rapport sur les produits mécaniques, comprenant des machines de diverses espèces et des articles fabriqués en bois, en fer, en laiton, en acier, etc., le tout faisant partie de la section canadienne de l'Exposition des Colonies et de l'Inde.

Pour plus de commodité et pour qu'on puisse y référer plus aisément, j'ai classifié ces produits et les ai rangés par ordre alphabétique dans leurs classes respectives, en notant à la suite de chacune les impressions que l'observation m'a suggérées.

Mes instructions m'enjoignaient aussi de comparer autant que possible ces produits avec ceux des autres colonies qui prenaient part à l'exposition. Voici, en conséquence, les conclusions que m'a inspirées cette comparaison :—

1° L'exposition canadienne de machines surpasse de beaucoup celle de toute autre colonie, et même celle des autres colonies réunies, et ce qu'exposent ces dernières ne peut se comparer pour la qualité ou l'utilité avec ce qu'expose le Canada.

Certaines colonies montrent en mouvement quelques procédés mécaniques, mais ce sont des machines anglaises qui les font fonctionner.

2° Le Canada fait bonne figure en général pour les articles fabriqués en bois ; mais la Nouvelle-Zélande se distingue davantage en fait de meubles, par la seule raison, à mon avis, que la plupart de nos meilleurs fabricants canadiens ne sont pas représentés à l'exposition.

En fait de portes, de châssis, de moulures, etc., le Canada expose d'excellents échantillons faits de meilleur bois de construction.

3° Les instruments aratoires exposés par quelques colonies australiennes sont très lourds. Je n'hésite pas à dire que les moissonneuses du Canada sont de nature à bien mieux fonctionner que celles exhibées par d'autres colonies, pour les raisons suivantes :—

(a) Celles d'Australie, telles qu'on les voit, exigent apparemment plus d'hommes et de chevaux pour mettre en sac, dans un temps donné, une quantité donnée de grain.

(b) Après que le grain a été mis en sac par le procédé australien, on a encore à disposer de la paille, parce que seuls les épis de blé, etc., ont été coupés. Cela fait qu'on est obligé soit de parcourir encore toute la pièce pour faucher et charrier la paille, ou de la brûler comme elle est. La première de ces opérations, quand de semblables moissonneuses ont passé sur un champ, doit être très difficile, tandis que la seconde présente de très sérieuses objections. La seule alternative est d'y faire paître le bétail, ce qui ne semble pas devoir beaucoup réussir ou avoir tout l'effet désiré.

(c) Le poids de toutes les machines et instruments aratoires tels qu'ils sont exposés est bien plus considérable en Australie, partant, l'usage en doit être plus pénible ; la différence en quelques cas est de plus du double.

(d) En comparant ce que coûtent les deux systèmes de moissonneuses, je trouve que la différence est considérablement en faveur du Canada.

4° La Nouvelle-Zélande est la seule autre colonie qui expose des produits métalliques fabriqués, dont le fil de fer barbelé est le plus en évidence, mais il n'est pas d'une qualité supérieure ; quelques produits en laiton et en cuivre rouge sont très passables, mais lourds, et partant grossiers si on les compare aux types canadiens de la même classe.

5° Quelques autres colonies font meilleure figure que le Canada pour la fabrication des produits à l'usage des chemins de fer, mais on n'en peut bien faire la comparaison parce qu'ils diffèrent beaucoup entre eux. Ils sont tous cependant bien façonnés.

6° En matière de commerce avec les autres colonies, les principaux débouchés qui paraissent s'offrir au Canada, après un soigneux examen de l'exposition, sont ceux-ci :—

(a.) La Nouvelle-Zélande pourrait être un marché avantageux pour nos instruments aratoires, et si l'on pouvait faire l'essai des systèmes rivaux de moissonneuses australiennes et canadiennes de manière à exciter l'attention des habitants de l'Australie, il en résulterait, j'en suis sûr, un commerce important dans cette branche d'industrie.

J'ai appris que déjà, par suite de l'exposition d'Anvers et de celle d'aujourd'hui, on a fait des affaires dans cette branche avec le Royaume-Uni, la France, l'Amérique du Sud et d'autres pays.

(b.) Pour les portes, châssis, etc., nos fabricants, en se mettant au fait des modèles le plus en demande, pourraient et devraient faire concurrence avec la Norvège, qui exporte actuellement en Angleterre une grande quantité de ces articles d'une qualité inférieure.

(c.) Si nos manufacturiers pouvaient vendre en Australie ou dans la Nouvelle-Zélande du fil métallique barbelé, ils feraient une bonne opération, car ils fabriquent un bien meilleur article que celui qu'expose cette dernière colonie.

(d.) En fait de quincaillerie, je suis d'avis que les produits canadiens se vendraient bien dans les autres colonies, si les prix approchaient de ceux des produits anglais, car les premiers paraissent au moins aussi avantageusement que ceux d'entre les seconds que j'ai pu examiner dans le cours de recherches spéciales, et sous le rapport de la forme, ils conviennent bien mieux à des pays nouveaux.

7° J'ai un défaut à signaler relativement aux machines exposées par le Canada, c'est qu'on peint sur les ouvrages en fonte et en bois des fleurs impossibles et des raies éclatantes, le tout avec un mauvais choix de couleurs.

L'emploi de couleurs moins vives ou neutres serait à l'avantage du fabricant, qui donnerait ainsi une meilleure apparence à ses produits, tout en faisant une économie.

8° J'ai grand plaisir à faire rapport que les articles de l'exposition canadienne ont été bien en vue, et que le résultat, à mon avis, fait beaucoup d'honneur au Canada en montrant pleinement qu'il dépend moins, pour ses industries manufacturières, des secours étrangers qu'aucune des autres colonies.

Le grand nombre de produits exposés et l'espace restreint qui leur était réservé, ont dû rendre la tâche difficile, mais on paraît avoir pris les moyens les plus efficaces pour en venir à bout.

L'aménagement des machines qui devaient être en mouvement, a été une affaire très difficile, mais M. James Clark, qui était chargé de ce soin, s'en est acquitté de façon à mériter des éloges.

Les instruments aratoires sont exposés autant que possible comme s'ils étaient à fonctionner aux champs. Je constate que toutes les machines et les autres objets sont entretenus dans le meilleur état, et qu'on surveille attentivement les détails nécessaires au succès de l'entreprise pour une si longue période.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. HARKOM.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 56.

RAPPORTS SUR L'IMMIGRATION DU ROYAUME-UNI ET D'EUROPE.

RAPPORT DU HAUT COMMISSAIRE.

CANADA, BUREAU DU HAUT COMMISSAIRE,
9, VICTORIA CHAMBERS.

LONDRES, S. W., janvier 1887.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les rapports des agents de votre département dans le Royaume-Uni, MM. Dyke (Liverpool), Grahame (Glasgow), Down (Bristol), Foy (Belfast), et Connolly (Dublin).

M. Dyke en particulier donne sur la laiterie et spécialement sur la fabrication des fromages de luxe, des renseignements qui, vu leur importance, seront lus sans doute avec beaucoup d'intérêt par les cultivateurs du Canada. J'en dis autant de ses observations sur le commerce du bétail et sur l'élevage des chevaux propres à servir de chevaux de remonte pour l'armée britannique.

Le rapport de M. Grahame est toujours intéressant, et ses recherches sur les divers sujets dont il parle formeront un chapitre très utile du livre bleu de votre département. M. Grahame est une autorité reconnue par les questions qui se rapportent aux bestiaux et à l'agriculture en général. Ses remarques sont le résultat d'investigations et de réflexions sérieuses. Elles se recommanderont d'elles-mêmes à ceux qui s'intéressent à ces questions.

Les mêmes observations s'appliquent également aux rapports des autres agents, et ils valent la peine d'être lus. Je saisis cette occasion d'exprimer la satisfaction que m'a donnée la manière dont ces messieurs se sont acquittés, durant l'année dernière, des diverses fonctions qui leur sont confiées, et mes remerciements pour l'aide et les suggestions précieuses que j'en ai reçues en temps opportun.

Grâce à l'obligeance du conseil du commerce, je suis en mesure de donner les chiffres suivants, qui mentionnent le nombre et la nationalité des passagers partis des ports britanniques pour le Canada dans l'année qui vient de finir, en les comparant avec ceux de 1885.

Nationalités.	1886.	1885.
Anglaise.....	18,901	14,817
Écossaise.....	2,949	2,345
Irlandaise	2,895	2,676
	<hr/>	<hr/>
Total des émigrants d'origine anglaise...	24,745	19,838
Etrangers.....	5,364	3,090
	<hr/>	<hr/>
	30,109	22,928
	<hr/>	<hr/>

On voit que le nombre des émigrants, tant sujets britanniques qu'étrangers, est plus considérable que celui de l'année précédente. De fait, la statistique accuse une augmentation générale d'environ 31 pour 100. Ceci donne raison à ce que je disais dans mon dernier rapport :—“ Les indices d'une augmentation d'immigrants au Canada, tant d'Europe que d'Angleterre, sont des plus encourageants, bien qu'ils puissent ne pas se réaliser immédiatement.”

Comme je l'ai remarqué dans plusieurs autres occasions, pas plus que les chiffres des années précédentes, ceux-ci ne représentent le nombre réel d'immigrants venus au Canada l'an dernier. Cela est prouvé par la statistique de l'immigration que votre département publie chaque année. Mais ces chiffres sont toujours basés sur les mêmes calculs, et partant, ils peuvent servir jusqu'à un certain point pour faire une comparaison. Il est de notoriété publique que beaucoup d'immigrants passent par New-York ou d'autres ports des États-Unis, et qu'ils sont portés dans les rapports officiels comme émigrant en Amérique. La concurrence est très forte entre les compagnies de paquebots, et les prix de la traversée ont été très réduits, ce qui, joint aux facilités qu'offrent les chemins de fer entre les deux pays, explique sans doute ce partage du transport des passagers entre les lignes canadiennes et américaines.

Quant à la perspective pour l'année prochaine, je puis dire qu'elle me paraît très encourageante, bien qu'il soit impossible de prévoir exactement ce qu'il en adviendra. Les demandes de renseignements de la part de personnes se proposant d'émigrer sont fort nombreuses tant à mon bureau qu'à ceux des agents de votre département, et aussi, on me le dit, aux différentes agences des compagnies de vapeurs. Il a été distribué par mes ordres dans la Grande-Bretagne et sur le continent une immense quantité d'écrits sur le Canada et ses diverses ressources, et les institutions publiques, les bibliothèques gratuites, les clubs d'ouvriers, etc., du Royaume-Uni demandant de plus en plus des cartes et des brochures. De toutes les parties du monde nous viennent des demandes d'informations particulières. On ne saurait douter que ce soit le résultat de l'œuvre des dernières années, et cet intérêt croissant pour le Canada atteste combien on s'en occupe davantage dans

les possessions anglaises aussi bien que dans les pays étrangers. Il aura tôt ou tard son bon effet sur le statistique de l'immigration ainsi que sur le commerce du Canada. Emigrer n'est pas une affaire qui se décide à la hâte par ceux qui y songent. Ils y pensent fréquemment, discutent et considèrent les avantages que peuvent offrir les différents pays. Et mon expérience me fait croire que souvent ils retardent plus longtemps qu'ils ne devraient, avec ce résultat que le capital que beaucoup d'émigrants devraient avoir pour servir à leurs frais d'établissement dans une contrée nouvelle, se trouve bien diminué si même il n'a pas entièrement disparu.

L'importance que le public attache aujourd'hui aux affaires coloniales, surtout sous le rapport commercial et financier, est bien comprise et appréciée par la presse. Il est rare à présent de voir un journal qui ne contienne pas quelque chose d'intéressant sur quelqu'une des colonies. L'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique est naturellement le sujet de beaucoup d'ontretiens, d'écrits et de réflexions tant au point de vue impérial qu'au point de vue canadien, et cette voie ferrée a grandement contribué à attirer l'attention générale sur les ressources et les avantages du pays qu'elle traverse. Je désire mentionner à ce propos l'admirable série de lettres qu'a publiée l'an dernier un correspondant spécial du *Times*. Ces lettres étaient supérieurement écrites, les faits qu'elles exposaient étaient d'une vérité incontestable, et elles ont été beaucoup lues dans toute la Grande-Bretagne. Le fait est qu'elles ont excité tant d'intérêt qu'elles ont été réimprimées en brochure; sous cette forme elles constituent un guide commode et à bon marché, qui ne peut manquer d'avoir une grande circulation.

De plus, la part qu'a prise le Canada à l'Exposition des pêcheries, à l'Exposition d'Anvers, ainsi qu'aux expositions agricoles, grandes et petites, doit montrer au public combien le pays se développe; tandis que l'Exposition des colonies et de l'Inde, sur laquelle vous a été transmis un rapport distinct et complet, doit avoir un effet qui ne cessera d'être avantageux au Canada.

En outre, beaucoup de touristes qui voyageaient auparavant sur le continent préfèrent aujourd'hui visiter le Canada, et il s'échange en conséquence quantité de lettres, il se fait bien des conférences sur le passé, le présent et l'avenir du pays.

Je mentionne ces faits dans le but de faire voir les mesures qui ont été prises pour appeler l'attention sur le Canada et favoriser un courant de bonne immigration afin de peupler la vaste étendue de terres incultes qu'on trouve dans chaque partie de la Confédération, et dont la colonisation ne profitera pas seulement aux immigrants, mais augmentera encore le bien-être et la prospérité du pays, ainsi que la puissance et le commerce de l'empire.

La misère qui se fait sentir partout en Angleterre et dans plusieurs pays du continent, doit faire songer davantage à recourir de plus en plus à l'émigration.

comme moyen d'obvier à l'encombrement et de prévenir ces perturbations sociales qui autrement pourraient se produire avec éclat. Mais je traiterai tout à l'heure de cette question.

En attendant, je puis dire en ce qui touche à l'émigration de l'an dernier, que j'ai pris soin d'inculquer aux agents de votre département et à ceux des compagnies de paquebots, la nécessité de n'encourager à émigrer que ceux qui ont chance de réussir au Canada. Des personnes ayant quelque capital, des cultivateurs, des garçons de ferme et des servantes, tels sont ceux sur lesquels nous avons tous porté nos vues. On a fortement déconseillé l'émigration des artisans, des terrassiers, des hommes de peine en général, et de ceux ayant des états plus aisés.

Je suis sûr d'être approuvé par vos agents en Canada quand j'affirme que les émigrants de 1866 ont été dans l'ensemble des sujets excellents et propres à faire des colons de premier ordre.

J'ai veillé à ce qu'on ne se servît pas du système des passages à prix réduits pour susciter du malaise ou des embarras en Canada, ou pour encourager à s'y rendre les personnes qui ne sont pas dans les conditions voulues. Je suis d'avis néanmoins que dans le moment il ne serait pas sage de discontinuer complètement ce système. Nous avons en premier lieu à faire concurrence aux Etats-Unis, et il est fort important que nous offrions aux émigrants quelques avantages pécuniaires pour qu'on s'occupe d'une manière spéciale du Canada. Ensuite, on ne doit pas oublier la concurrence des colonies de l'Australie et du Cap. Il est vrai qu'à présent elles ne donnent pas d'encouragement sans limite à l'émigration, mais elles ont besoin précisément de la même classe d'émigrants qu'il nous faut au Canada, et il est nécessaire que nous soyons en état de leur faire amicalement concurrence dans des conditions satisfaisantes. Tel est particulièrement le cas relativement aux garçons de ferme et aux servantes; ils peuvent actuellement obtenir leur passage pour l'Australie à des prix plus favorables que les nôtres.

Il est juste de dire que nous nous sommes appliqués à faire connaître au public les avantages que possèdent les différentes provinces. On n'a pas essayé de donner la prééminence aux unes sur les autres, et un émigrant qui nous écrit pour avoir des informations reçoit des brochures qui traitent du Canada en général, et de chacune des provinces en particulier. Quoique l'attention se soit portée de bien des manières sur le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, il nous a été adressé en foule des demandes de renseignements sur les provinces maritimes, Québec, Ontario et la Colombie-Britannique. Je crois qu'en chaque province la population a dû s'accroître d'un certain nombre de gens pourvus de ressources, surtout de cultivateurs désirant s'établir sur des fermes améliorées. Les demandes d'informations sur la Colombie-Britannique et les provinces maritimes ont particulièrement afflué.

Vous aurez vu par mes communications et par les lettres que j'ai envoyées aux journaux, que la question de l'émigration aidée par l'Etat a été beaucoup discutée en Angleterre l'année dernière. L'opinion que quelque remède de ce genre est nécessaire, gagne tous les jours du terrain dans toutes les classes de la société. Partout, dans le Royaume-Uni, il y a une foule de gens sans ouvrage. On dit que les relevés du nombre d'indigents n'accusent pas une grande augmentation, mais il est évident qu'il existe en général bien plus de misère que de coutume, quoique cela ne paraisse point au grand jour, grâce à la répugnance qu'éprouve l'ouvrier honnête et laborieux à recourir aux bureaux de l'assistance publique. L'exposition coloniale a si bien montré en temps opportun les moyens qu'ont les colonies d'absorber un surplus de population utile que beaucoup d'hommes publics travaillent activement à satisfaire sous ce rapport les besoins de l'Angleterre et de ses dépendances. J'ai, dans plusieurs circonstances, exprimé publiquement mes idées sur ce sujet, et je ne saurais mieux faire que de vous citer à ce propos un discours que j'ai adressé aux Chambres associées de commerce :—

“ J'en viens à présent aux possessions coloniales comme champ ouvert à l'émigration. Il y a deux ans, je suis allé avec cet éminent philanthrope, M. Tuke, à Galway et à Mayo, pour étudier sur les lieux l'état de la population. Pas ne m'est besoin de vous dire l'impression que me fit ce voyage. Il y a quelques jours, je lisais avec émotion, comme l'ont fait sans doute d'autres personnes dans cette assemblée, un compte rendu de l'entrevue du secrétaire de l'intérieur avec les délégués de quelque 5,000 robustes Anglais qui demandaient non de l'argent ou du pain, mais de l'ouvrage. Ce que j'ai vu en Irlande et ce que j'ai lu au sujet de cette députation envoyée à sir William Harcourt m'ont fait penser que dans mon pays, le Canada, ouvert par cette grande ligne de chemin de fer qui s'étend d'un océan à l'autre, se trouvent 200,000,000 d'acres de la terre la plus fertile qu'il y ait au monde. Quand je vois les Irlandais travailler péniblement à tirer de quelques acres d'un sol froid, stérile et pierreux, de quoi ne pas mourir de faim, je songe combien leur sort serait différent s'ils étaient transplantés de l'autre côté de la mer, et établis chacun gratuitement par le gouvernement du Canada sur 150 acres du sol le plus riche qui existe—d'un sol qui leur donnerait le plus fort rendement de blé, de grain et de légumes que puisse donner la même étendue de terrain dans quelque contrée que ce soit. Je crois que le temps est venu d'appeler à bon droit sur cette question l'attention des Chambres associées de commerce, des hommes d'affaires et des hommes d'état de ce pays, afin qu'ils considèrent s'il y a, oui ou non, des moyens à prendre pour soulager cette grande misère et pour transplanter sur une terre d'abondance des gens qui souffrent du manque de travail et de pain. Je ne conteste pas que la crise qui s'étend sur le monde entier ait affecté le Canada, mais je suis en mesure d'affirmer que le malaise existant au Canada est infiniment moindre que celui qui règne en ce pays ou aux Etats-Unis, et j'invoque ce fait comme une nouvelle preuve qui montre que cette question n'est pas, suivant moi, d'une légère importance dans la circonstance actuelle. Ne l'envisageons qu'au point de vue commercial—au point de vue des intérêts des classes mercantiles de ce pays. Mon très honorable ami, M. W. E. Forster, M. P., vous a fait voir que la population du Canada consomme par tête quatre fois autant de produits anglais que ses voisins au sud de la ligne de démarcation. Certes, les habitants de ce pays sont intéressés commercialement à ce que ceux qui quittent leurs districts encombrés aillent grossir les rangs des sujets de Sa Majesté en se fixant au nord et non au sud de la frontière. Lorsque M. Tuke revint de son voyage en Irlande, il exposa l'état où elle était, en présence d'un certain nombre de riches philanthropes de cette ville,

et ils agirent de manière à faire honneur à ce pays. On sait que ce n'est pas simplement un pays trop peuplé, un pays où nécessairement le paupérisme doit être très répandu, mais un pays qui se distingue entre tous par l'immensité de ses dons charitables et par l'importance des contributions de ceux qui sont favorisés de la fortune pour le soulagement de la misère partout où elle existe. A l'assemblée dont je viens de parler, les assistants ne souscrivirent pas moins de £10,000 pour être distribués en secours par M. Tuke afin d'alléger en Irlande la détresse dont il leur avait retracé le tableau. Je dis que, selon moi, le gouvernement de ce pays ne pourrait pas affecter un million de louis sterling à un meilleur emploi—et je donne à cette expression le sens le plus large en me plaçant au point de vue des affaires. Je répète qu'on ne pourrait appliquer cette somme à aucune entreprise où l'on serait plus sûr d'être remboursé du capital qu'on y aurait mis qu'à celle consistant à envoyer des Anglais, des Écossais, des Irlandais—tous ceux, en un mot, qui peuvent et veulent travailler—dans les régions de l'Australie et du Canada sur lesquelles j'ai appelé votre attention. Eh ! monsieur, ce ne serait pas une expérience nouvelle. La chose a déjà été faite par Lady Gordon et Lady Burdett-Coutts, et elle a réussi comme opération financière. Des gens ont été envoyés dans notre Nord-Ouest et ont pu rembourser l'argent qu'on leur avait prêté. Je suggérerais le concours de trois agents pour cette opération. Je demanderais que le gouvernement impérial ouvrit un crédit d'un million de louis sterling, ou d'un demi-million, s'il le préférerait, car cette somme serait amplement suffisante pour prouver mon assertion que le projet est praticable ; et quand elle serait remboursée, elle pourrait toujours être affectée de nouveau au même objet. Je lui demanderais de prêter cette somme sans intérêt à ces nobles philanthropes qui se sont montrés prêts à dépenser de leurs propres capitaux pour l'encouragement de cette œuvre, et ceux-ci se chargeraient de voir à ce qu'elle fût sagement employée pour les fins auxquelles elle serait destinée, et à ce qu'il ne fût choisi que des émigrants utiles, ayant les dispositions nécessaires pour réussir une fois établis. Le gouvernement canadien recevrait ceux-ci à bras ouverts ; il contribuerait à payer leur traversée, et il mettrait à leur service dans tout le pays des agents qui leur viendraient en aide de toute manière. De plus, il leur donnerait gratuitement à chacun 160 acres de terre fertile prêtes à être labourées. Considérée comme une entreprise commerciale, et au point de vue que tous ceux ainsi transplantés deviendraient autant de consommateurs des produits de l'industrie anglaise, en augmentant par là la prospérité nationale, cette question mérite hautement l'attention d'une association commerciale comme celle à qui j'ai l'honneur de parler, et des membres distingués du parlement qui entourent ce bureau. Je crois que cette politique aurait pour effet de constituer une grande puissance sur le continent de l'Amérique du Nord ; je n'hésite pas à dire que les dix millions de blancs qui habitent aujourd'hui les colonies britanniques deviendront bientôt vingt millions. A en juger par la marche de leurs progrès et par les moyens de développement qu'ils possèdent, leur nombre actuel sera quadruplé dans un avenir qui n'est pas bien éloigné. Comme on l'a déjà dit, le commerce marche à l'ombre de notre drapeau, et celui de ce grand empire doit s'étendre avec rapidité."

Toutefois, le gouvernement impérial n'a jusqu'ici rien fait de pratique pour aider l'émigration, si ce n'est qu'il a établi un bureau de renseignements pour les émigrants, dont il a été question dans mon dernier rapport, et qui distribue des brochures et autres écrits sur les différentes colonies. C'est un pas dans la bonne voie, et qui sera suivi, je pense, de quelque chose beaucoup plus utile. La question est d'une telle importance et le public commence à s'y intéresser si vivement que le gouvernement, je crois, sera obligé tôt ou tard d'y donner suite. Il existe un précédent à cet effet en Irlande ; et le rapport de la commission nommée pour s'enquérir de l'état des petits fermiers en Écosse recommande l'émigration comme

remède à apporter à l'encombrement de population qui existe tant dans les îles qu'en terre ferme sur la côte occidentale de l'Écosse. Plusieurs députations se sont rendues auprès du gouvernement pour l'engager à s'occuper de la question, et il n'a pas ménagé ses témoignages de sympathie, mais il semble à présent vouloir écarter toute proposition qui entraînerait une dépense considérable, même si elle n'était que temporaire, comme il a été prouvé qu'elle le serait.

Je ne puis que répéter ici ce que je disais sur le même sujet dans mon dernier rapport : " Il est triste de constater que la misère règne ici parce que la population est trop nombreuse et parce que la terre fait défaut, tandis qu'au Canada il y a trop de terres et pas assez de population. Je n'ai pas besoin de dire que je surveillerai les mesures qui pourraient être prises et que j'aurai soin de me réserver le choix des immigrants qui pourront être envoyés. Nul doute que si les fonds nécessaires viennent, il sera facile d'adopter un plan qui aura des résultats satisfaisants pour les émigrants de la mère-patrie et les colonies."

Il s'est fait beaucoup de discussion et de correspondance au sujet de l'émigration des enfants. Ceux qui s'y intéressent ont soutenu que si l'on pouvait faire émigrer chaque année un grand nombre d'enfants, ce serait un bon moyen de prévenir la misère et la criminalité que de leur assurer un refuge dans quelques-unes des colonies où ils deviendraient une des ressources de l'avenir et où ils échapperaient aux tristes conditions d'existence qui leur sont inévitablement réservées s'ils restent dans le pays. Bien entendu qu'il a déjà beaucoup été fait dans ce sens par des établissements tels que ceux de Melle Rye, de Melle Macpherson, de Mme Bird, de M. Middlemore, de M. Quarrier, du Dr Barnardo, et de bien d'autres dont les noms vous sont familiers ; aussi j'ai confiance qu'ils continueront de marcher dans cette voie. Mais les intéressés sont d'avis que l'État devrait se charger de cette œuvre, dans ses rapports avec les écoles industrielles, les maisons de refuge et autres institutions destinées en Angleterre à la protection de l'enfance. Jusqu'ici je n'ai pas été consulté là-dessus par le gouvernement impérial, bien que j'aie eu de nombreuses entrevues avec des personnes associées à cette entreprise. J'ai fait clairement comprendre que si quelque projet de ce genre est mis à effet, il devra reposer sur une organisation parfaite et complète dans tous ses détails, que ce n'est qu'avec cette entente que le gouvernement canadien pourrait l'appuyer, et à la condition qu'il ne serait envoyé au Canada que des enfants d'un bon naturel.

L'émigration du continent au Canada va en croissant, et je crois qu'elle continuera d'augmenter. Depuis quelques années, et surtout depuis ces années dernières, on a fait tous les efforts possibles pour faire connaître en Europe les avantages qu'offre le Canada aux colons, et je suis heureux de voir que ces efforts commencent à être fructueux. La formation à Ontario et particulièrement au Nord-Ouest, d'établissements composés d'émigrés du continent, contribue puissam-

ment à attirer l'attention sur notre pays. Ce qui prouve que ces établissements ont réussi, c'est que dans le système d'envoi de mandats-poste établi entre le Canada, la France, l'Allemagne et la Suisse, le règlement de comptes accuse invariablement une balance contre le Canada, ce qui démontre qu'il est envoyé beaucoup plus d'argent du Canada dans ces pays qu'il n'en reçoit d'eux.

Les ressources agricoles du Canada ont attiré l'attention de plusieurs agronomes distingués d'Angleterre dans ces dernières années. Parmi ceux-ci sont les professeurs Fream, Sheldon et Tanner. Chacun de ces messieurs a visité le pays et a fait des rapports qui ont été beaucoup lus dans les cercles agricoles. Ils ont aussi écrit *ex-professo* sur ce sujet dans diverses revues et journaux spéciaux, et le professeur Fream en particulier a donné plusieurs conférences intéressantes. Tout cela a contribué à mettre en évidence les ressources agricoles du Canada, tandis que l'augmentation continuelle des exportations de produits de la ferme et de la laiterie a aussi entretenu en Angleterre cet intérêt qui doit tendre à encourager l'émigration et à développer le commerce. Vous savez que depuis longtemps le gouvernement canadien a pris la coutume de faire figurer nos produits agricoles à l'exposition annuelle de la société royale d'agriculture d'Angleterre. L'année dernière n'a pas fait exception à la règle, et une très bonne exposition a été faite à Norwich, sous la direction de M. Dyke, de Liverpool, et de M. Grahame, de Glasgow. Je n'ai pas besoin d'en dire plus long sur ce sujet, parce que chacun de ces messieurs en parle dans son rapport. On remarquera que Son Altesse Royale le prince de Galles a donné une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il a toujours porté au Canada en faisant une visite spéciale à la section canadienne et en examinant les divers échantillons de produits qui y figuraient.

Je dois profiter de l'occasion que m'a donné le présent pour remercier les messieurs, trop nombreux pour que je les nomme chacun en particulier, qui nous ont secondé dans nos efforts pour faire connaître le Canada, en faisant des conférences en beaucoup d'endroits du pays. L'émigration devint rapidement une des questions à l'ordre du jour, et tout ce qui se dit des colonies à l'heure actuelle est sûr d'être écouté avec fruit. Je suis heureux d'observer qu'un bon nombre de Canadiens, venus ici pour y séjourner quelque temps, ont cordialement accepté l'invitation qu'on leur faisait de faire part au public par des conférences, de leur notions personnelles et des résultats de leur expérience. Ce n'est pas seulement mon avis, mais encore celui d'autres personnes avec qui j'ai causé, qu'il a été donné plus de conférences sur le Canada l'an dernier que dans nombre d'années précédentes réunies.

Vous avez vu par les rapports antérieurs que l'autorité ecclésiastique de ce pays a pris en main la question de l'immigration. Les grandes sociétés religieuses ont préparé des manuels pour être distribués, et le secrétaire organisateur de leur comité d'émigration, le révérend M. John Bridger, de Liverpool, est trop bien connu en Canada pour qu'il me soit nécessaire de parler davantage de lui et de la grande

œuvre à laquelle il s'est consacré. J'ai lieu de savoir que sa correspondance, particulièrement au sujet du Canada, augmente considérablement, et certes, c'est grâce à lui qu'un grand nombre de gens s'occupent des avantages que le Canada possède comme champ ouvert à la colonisation, et des ressources qu'il offre pour assurer un logis et des moyens d'existence à tous les émigrants utiles qui seraient capables de les mettre à profit.

Un mot maintenant sur les opérations du bureau. Je suis heureux de dire que les demandes de renseignements qui nous sont faites tant de bouche que par écrit continuent de se multiplier. Ces demandes n'ont pas trait seulement à l'émigration et le commerce, mais encore à presque tout ce qui concerne le Canada. Il me fait plaisir d'observer que le nombre des Canadiens qui sont venus nous faire visite a dépassé celui des années précédentes, et qu'ils ont plus profité que par le passé des occasions qui leur sont offertes de se servir des livres de la bibliothèque et de lire les journaux de toutes les nuances politiques qu'on tient à leur disposition. A cet égard, je puis remarquer que ce qu'a fait le gouvernement en affectant chaque année une légère somme pour l'achat de livres et pour doter la bibliothèque des ouvrages les plus récents, a été apprécié non seulement par les Canadiens, mais par la presse et par ceux qui regardent ce bureau comme une source d'informations sur tout ce qui se rapporte généralement à notre pays. Tout en mentionnant ces faits, il est juste de reconnaître que si l'ouvrage toujours croissant du bureau—correspondance officielle, correspondance relative à l'émigration, correspondance générale—a été expédié avec promptitude et d'une manière satisfaisante, je le dois en grande partie à la coopération intelligente et empressée du personnel peu nombreux placé sous mes ordres.

Je vais citer à présent quelques chiffres se rapportant aux importations de produits agricoles faites l'année dernière par la Grande-Bretagne. Ils auront, je crois, de l'intérêt pour les cultivateurs canadiens et pour ceux généralement intéressés au commerce de transport maritime.

Le tableau ci-après indique la totalité des importations d'animaux en Angleterre pendant les trois dernières années, et la valeur qu'elles représentent en cours sterling :—

Les chiffres suivants indiquent l'importation totale d'animaux vivants en Angleterre pendant les trois dernières années et la valeur qu'ils représentent en sterling :

Animaux.	D'où.	Quantités.			Valeur.		
		1884.	1885.	1886.	1884.	1885.	1886.
					£	£	£
Bœufs et taureaux.....	Danemark.....	42,746	30,211	31,945	856,260	593,101	410,947
	Allemagne.....	17,310	14,273	6,235	346,200	272,863	97,216
	Espagne.....	17,482	12,757	8,461	327,409	233,254	146,798
	Canada.....	59,054	64,443	63,407	1,260,465	1,292,530	1,140,800
	Etats-Unis.....	139,213	137,324	113,766	3,316,567	3,101,502	2,270,831
	Autres pays.....	33,891	22,852	17,556	724,552	465,740	292,295
	Total.....	309,696	281,860	241,360	6,831,453	5,959,185	4,358,887
Vaches.....	Danemark.....	44,167	31,460	32,311	867,539	614,464	399,807
	Suède.....	4,110	2,786	2,637	81,252	54,809	32,056
	Allemagne.....	7,182	4,190	2,097	129,380	72,110	31,035
	Canada.....	1,977	4,019	3,796	40,351	80,898	67,878
	Etats-Unis.....	487	507	175	10,700	10,395	3,352
	Autres pays.....	3,391	2,432	1,937	72,751	46,028	36,924
	Total.....	61,314	45,394	42,953	1,201,973	878,704	571,052
Veaux.....	Danemark.....	9,349	6,059	4,629	38,398	22,093	15,633
	Hollande.....	41,349	38,499	30,181	196,917	180,803	121,072
	Canada.....	52	94	45	122	248	70
	Etats-Unis.....	3	2	2	9	7	3
	Autres pays.....	3,739	1,207	451	22,123	5,993	2,155
		Total.....	54,492	45,861	35,308	257,569	209,144
Moutons et veaux	Danemark.....	95,23	79,475	120,584	187,794	129,322	192,724
	Allemagne.....	501,509	325,553	339,719	1,065,560	674,279	632,365
	Hollande.....	204,563	252,144	468,373	586,117	626,667	971,776
	Canada.....	60,898	39,725	94,343	125,841	80,130	184,050
	Etats-Unis.....	30,786	11,829	5,553	74,645	29,801	10,706
	Autres pays.....	52,053	42,201	10,395	109,750	84,912	19,577
	Total.....	945,042	750,927	1,038,967	2,149,707	1,625,111	2,011,198
Cochons.....	Danemark.....		251	1,802		707	5,027
	Hollande.....	17,021	15,777	18,862	54,597	60,735	56,221
	Canada.....	75		70	149		210
	Etats-Unis.....	17	57		11	144	
	Autres pays.....	9,328	437	618	29,416	1,662	1,902
		Total.....	29,441	16,522	21,352	84,173	63,218
Total des animaux vivants.....					10,524,875	8,735,392	7,143,430

On remarque que les importations du Canada, sous le titre : " bœufs et vaches," accusent une diminution en 1886 comparées à celles de 1885. D'un autre côté, il en a été importé un plus grand nombre de moutons.

M. Dyke et M. Grahame traitent si complètement la question du commerce de bétail qu'il n'est pas nécessaire que je m'étende sur ce sujet. Je donne la statistique au complet (elle est extraite des relevés du conseil de commerce) pour

montrer aux commerçants et aux expéditeurs canadiens comme est considérable le commerce d'importation des bestiaux en Angleterre, et comme l'occasion est bonne pour augmenter les exportations d'animaux du Canada, à condition qu'ils soient de la qualité voulue.

L'état du commerce de bétail en 1886 est très bien exposé dans l'extrait suivant du *Mark Lane Express* :—

“ Nos cultivateurs et nos herbagers ont eu assez de difficultés à vaincre depuis quelques années. Le bas prix des céréales a paralysé leurs opérations en général, et tandis que le blé et le maïs se sont vendus au rabais, on n'a pas autant dépensé pour le bétail que si les affaires avaient été généralement dans un assez bon état. Depuis quelques années, la classe agricole s'adonne plus à l'élevage du bétail qu'à la culture des céréales, l'Amérique et l'Inde réunis ayant amené dans les prix de ces denrées une baisse qui sera probablement permanente. Mais pour que les éleveurs ne se fussent pas vus réduits à l'impuissance, il aurait fallu que les prix se fussent soutenus. Il n'en a pas été ainsi malheureusement, au moins en ce qui regarde le commerce plus important des bêtes bovines, quel qu'ait pu être celui des moutons. Le prix des meilleures bêtes à cornes a été d'environ 8d. par 8lbs. moindre que celui de l'an dernier. Ceci est assez singulier si l'on considère que les importations des bêtes à cornes dans le Royaume-Uni ont été moins considérables que l'année dernière, et qu'il y a eu aussi diminution dans la quantité de viande de bœuf importée. Mais si les bêtes à cornes ont baissé de prix, les moutons ont renchéri d'environ 4d. par 8lbs, et cela malgré qu'il ait été importé plus d'animaux et de viande de boucherie.

“ D'un autre côté, bien que la récolte du foin eût pu être plus abondante, elle s'est faite en bonne condition. Le prix du trèfle est d'environ 5 centins la voiture plus bas que l'an dernier, mais le foin est un peu plus cher ; tandis que les articles d'alimentation sont restés à peu près au même prix que l'année dernière.

“ Quant au bétail envoyé au marché, l'*Express* dit que celui d'une qualité réellement inférieure semble graduellement disparaître. L'élevage est devenu une science à présent, et il n'y a pas de profit à produire du bétail commun, d'une charpente trop osseuse. Le plus de viande et le moins d'os possibles : tel est le but à atteindre, et l'on a beaucoup fait pour réaliser ce résultat depuis quelques années. Les herbagers du continent nous envoient aujourd'hui de bien plus profitables animaux qu'autrefois, et la qualité de ceux que nous recevons d'Amérique se soutient. Nos éleveurs ne feraient donc pas bien de se coucher sur leurs lauriers ou de ralentir leurs efforts pour améliorer davantage leur bétail déjà excellent. Les bêtes à cornes d'Irlande ont encore grand besoin d'amélioration. L'île-sœur fait de très lents progrès à cet égard, malgré ses beaux pâturages.”

Je suis heureux de pouvoir dire que tout le bétail importé du Canada cette année était bien portant, et ce fait témoigne hautement de l'efficacité des mesures qu'a prises votre département pour préserver le Canada de ces maladies contagieuses qu'éprouvent les animaux de tant de pays. Je regrette les risques que lui ont fait courir ceux d'Ecosse, chez qui la pleuro-pneumonie s'est déclarée après leur arrivée à Québec. Cette maladie est si lente dans son développement qu'il est difficile de prévenir un accident comme celui dont je parle, mais j'espère qu'il est possible de conclure un arrangement, tel que je l'ai recommandé de temps à autre, par lequel le gouvernement ferait faire aux ports d'embarquement et aux frais des expéditeurs, une inspection vétérinaire de tout le bétail à expédier au Canada. Cela serait aussi avantageux pour les importateurs, comme l'expérience l'a prouvé,

que pour les propriétaires de troupeaux en général. Je remarque toutefois que les mesures sévères et complètes que vous avez adoptées à Québec ont réussi à extirper entièrement l'épidémie qui s'était produite dans les enclos de la quarantaine. Je vous ai tenu, chaque mois, au courant des districts désignés en Angleterre comme infectés de pleuro-pneumonie, pour que vous pussiez prohiber le débarquement d'animaux venant de ces endroits ou de leurs alentours. Le professeur McEachran, pendant son séjour à Londres cette année, a donné au public beaucoup de renseignements sur l'accroissement du commerce de bétail au Canada et sur le vaste champ qui s'offre à son développement. Je ne doute pas non plus que ses entrevues avec les principaux fonctionnaires du département d'agriculture de l'Etat auront les meilleurs résultats pour les relations existant entre les deux gouvernements.

L'état suivant indique les importations de blé, de maïs et de farine pendant les trois dernières années, avec leur valeur :—

BLÉ.

D'où	Quantités.			Valeur.		
	1884.	1885.	1886.	1884.	1885.	1886.
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	£	£	£
Russie.....	5,401,964	11,986,359	3,710,099	2,126,660	4,461,722	1,392,383
Allemagne.....	1,090,368	1,932,772	1,318,053	480,753	796,823	520,184
France.....	19,023	2,662	2,560	5,550	952	948
Turquie.....	503,926	652,897	248,626	186,263	230,715	82,301
Roumanie.....	687	410,004	299,248	211	144,938	99,855
Egypte.....	999,578	109,983	40,632	344,950	38,320	15,211
Etats-Unis—						
Par l'Atlantique.....	14,321,320	10,171,206	13,531,346	6,192,553	4,157,808	5,247,777
Par le Pacifique.....	8,281,810	14,107,513	11,089,882	3,727,542	5,724,049	4,261,569
Chili.....	1,055,964	1,623,215	1,701,695	437,338	639,105	627,510
Inde britannique.....	8,009,909	12,101,963	11,028,665	3,175,425	4,530,699	3,916,775
Australie.....	4,897,766	5,279,230	738,699	2,094,381	2,173,466	289,503
Amérique Britann. du N.	1,757,406	1,745,542	3,080,964	753,587	716,829	1,182,728
Autres pays.....	771,277	1,280,455	622,875	298,805	450,687	221,411
Total.....	47,113,998	61,453,801	47,404,344	19,825,021	24,066,013	17,888,155

BLÉ, MAIS ET FLEUR DE FARINE.

Allemagne.....	1,746,514	1,415,046	816,737	1,152,591	876,074	475,859
France.....	154,319	187,097	114,594	109,543	114,613	65,372
Territoire Autrichien.....	1,562,379	1,816,231	1,362,285	1,309,908	1,415,833	984,293
Etats-Unis.....	10,340,567	11,728,468	11,473,192	6,728,836	6,823,257	6,197,399
Amérique britann. du N.	688,925	280,479	770,530	457,469	164,864	421,741
Autres pays.....	610,784	407,891	201,894	377,663	256,867	109,743
Total.....	15,103,518	15,835,192	14,739,232	10,166,010	9,651,508	8,254,407

On voit avec plaisir que les exportations du blé du Canada en Angleterre ont considérablement augmenté en 1886, comparées à celles de l'année précédente, et il

en est de même du maïs et de la farine. Ces chiffres montrent qu'il y a place sans limite pour plus d'importations, si les prix peuvent être assez bons pour permettre aux cultivateurs et aux expéditeurs canadiens d'exporter.

L'extrait suivant du *Field* du 1er janvier 1887 résume l'opinion générale sur l'état de l'agriculture dans la Grande-Bretagne durant l'année dernière :

“ Encore une fois il est de notre devoir de passer en revue ce qu'il y a eu de plus important sous le rapport agricole durant l'année qui vient d'expirer, et ce qu'elle laisse derrière elle n'est pas de nature à vous la faire regretter. Nous n'exagérons pas en disant qu'elle a été probablement la plus désastreuse de cette longue période de stagnation que nous traversons, et certainement la pire depuis 1860, sans en excepter 1879. Quoique le rendement des céréales soit en toute probabilité beaucoup plus élevé qu'il ne l'a été dans le sombre et orageux été de 1879, les prix qui ont été pitoyablement bas durant toute cette période, ont produit une baisse qui, nous l'espérons, ne se renouvellera pas de sitôt. Car nous sommes complètement de l'avis de M. Clare Sewell Read, que si nous avons dix autres années comme celles que nous venons de passer, il restera très peu de cultivateurs. Les mauvaises saisons ont été pour beaucoup dans les pertes terribles que nous avons essayées, et celles-ci, survenant dans un temps où par suite de circonstances diverses, il se faisait d'énormes importations, et où les prix avaient en conséquence baissé d'une manière anormale, ont entraîné la ruine totale d'un grand nombre et ont fait perdre bien de l'argent à la plupart. Examinons donc brièvement les conditions météorologiques dont l'influence a été si funeste. La première de toutes a été un hiver remarquable non pas tant par un froid exceptionnel que par sa longue durée. Le blé n'a pas bien levé dans ces conditions difficiles, il a été tardif, et a eu une chétive apparence jusqu'à la fin d'avril sur les terres fortes et particulièrement humides, tandis que l'on a eu rarement plus de difficultés pour la culture du blé du printemps. Le sol qui avait été foulé par les moutons, lors des pluies, se trouvait extrêmement malaisé à exploiter quand il devint assez sec pour cela, et partant, le blé ne poussa pas également. Pourtant, le résultat aurait pu être différent, n'eussent été les fortes gelées de juin, qui détruisirent tout espoir d'une bonne récolte ; sous l'effet d'une température exceptionnellement basse, la tige s'effila tant sur les terres légères que sur les terres fortes.

“ Tandis que le cultivateur voyait ainsi s'évanouir ses espérances sans retour, les troupeaux des montagnes n'étaient pas épargnés, et bien des milliers de brebis et d'agneaux périrent. Par suite de la sécheresse de l'été de 1884, l'approvisionnement de foin n'était pas considérable ; or, comme l'herbe se fit exceptionnellement rare à l'automne, force fut de recourir au fourrage bien plus à bonne heure que de coutume, et il fallut continuer presque sans interruption à cause de la longueur des froids et de la lente disparition de la neige. Il en résulta que sur grand nombre de fermes le foin était épuisé avant que l'herbe commença de pousser. Dans quelques cas, on augmenta la provision de fourrage en en achetant, mais la demande en était si forte, et il y en avait si peu à vendre qu'en bien des endroits les prix devinrent prohibitifs ; partant, il arriva assez fréquemment que des moutons moururent de faim. Ceux qui purent rattrapper leurs brebis firent de grandes pertes lors de l'agnelage et après, et tous les troupeaux furent terriblement décimés. C'est ce que montre à l'évidence la statistique récemment publiée. Non seulement le pays a perdu plus d'un million de bêtes ovines, mais cette perte consiste pour les deux tiers en animaux de moins d'un an. L'été a été assez favorable pour l'herbe, du moment qu'elle eut un bon commencement, mais en juin les brebis et les agneaux étaient fort en retard, et, en somme, les cultivateurs des montagnes ont eu une année désastreuse.

Revenons aux céréales. Avec des nuits aussi froides que celles que nous avons eues jusqu'au milieu de l'été, on ne devait pas s'attendre que l'épi serait bien

rempli, et dans toute l'étendue du pays il y a eu plus ou moins de déchet, variant, bien entendu, d'après la nature du climat. Partout la récolte a été tardive et ne s'est faite que tard. Des pluies venues à propos dans la dernière partie de juillet ont fort activé la végétation, et nous ont fait espérer que le résultat serait meilleur qu'on l'avait prévu. Elles eurent aussi le meilleur effet sur les pâturages. La première partie d'août fut aussi passablement pluvieuse, la dernière moitié de ce mois et tout celui de septembre furent beaux; de sorte que la plus forte partie de la moisson a été faite en bon état dans les districts du sud et du centre. Mais le rendement de la paille a été bien faible, un tiers moindre que celui de 1885 probablement.

“ Dans les comtés du nord, une grande quantité de maïs était encore sur pied quand la température changea, après la première semaine d'octobre, et la récolte, au-dessous de la moyenne, fut en outre endommagée par une longue période de mauvais temps. Le grain germa, ce qui causa de grandes pertes; le fait est qu'en bien des cas il ne valait presque rien, et même rentrée en bon état, l'orge laisse beaucoup à désirer tant pour la qualité que pour la quantité. Il est possible que dans quelques districts favorisés les résultats sont meilleurs; mais autant que nous sachions, on se plaint généralement que la quantité est inférieure; les échantillons sont d'une couleur très prononcée et noirs à leur extrémité. Cette orge ne peut servir à fabriquer les plus belles sortes de bière, pour lesquelles le producteur étranger en a vendu à des prix rémunérateurs, tandis que notre meilleure orge s'est vendue de 25 à 30 chelins le *quarter*, et comme elle a donné six boisseaux au-dessous de la moyenne, le profit est minime. L'avoine est encore, comme l'an dernier, la récolte la plus rémunérative. En beaucoup d'endroits, bien que la paille soit courte, le rendement atteindra la moyenne; mais les prix sont extrêmement bas. De toutes les céréales c'est le blé qui a moins rapporté, et quoique les prix tendent à la hausse, il est peu probable qu'ils s'élèvent assez pour couvrir les frais de production.

“ Les animaux d'engraissement ainsi que les animaux gras ont réalisé dans le cours de l'année de plus bas prix que ce que nous avons vu depuis une longue période, et malgré qu'ils aient engraisé d'une manière satisfaisante après que l'herbe eut commencé à pousser, bien plus tard que de coutume, les pâturages d'été n'ont donné que très peu de profits. Les éleveurs ont eu une mauvaise saison, et il est à craindre que beaucoup d'entre eux cessent de s'adonner à l'élevage de leur propre bétail, parce qu'ils peuvent s'en procurer en Irlande à meilleur marché que ne leur coûte l'élevage chez eux. Ainsi, il est évident que la situation de 1886 au point de vue financier est désastreuse à l'extrême, et les pertes pécuniaires seront encore plus fortes qu'en aucune des mauvaises années antérieures, sans excepter même celle de 1879.

“ Au commencement de l'année nous exprimions l'espoir d'une amélioration dans l'état des choses et nous étions portés à croire que si le commerce allait mieux, nous aurions une hausse de prix pour les produits agricoles. Il existe sous bien des rapports des indices d'un mouvement décidé des affaires. De nombreuses industries donnent des preuves croissantes d'activité; mais, sauf pour les lainages, ce n'est que depuis les trois derniers mois que cette amélioration est visible, et l'accroissement des moyens d'achat est de date trop récente pour influer sur les prix; pourtant, cet effet ne tardera pas à se faire sentir si le commerce continue de s'améliorer, et nous croyons que ce sera le prix de la viande de bœuf qui haussera tout d'abord. Grâce en partie à leur rareté, les moutons se sont vendus à des prix rémunérateurs pendant toute l'année; bien des cultivateurs se sont tirés d'affaire parce que leur ont rapporté leurs troupeaux; les éleveurs ont été en partie dédommagés de leurs pertes du printemps par une hausse sensible dans les prix des brebis et des agneaux. Nous ne devons pas non plus omettre comme indigne d'attention la hausse de 2d. par livre sur la laine. En outre, on constate une baisse sensible de prix pour les subsistances importées, et les derniers relevés du Conseil de commerce montrent que, pour la première fois depuis quelques années, la valeur des exportations a légèrement dépassé celle des importations. Ce sont là autant d'indices d'une situation commerciale plus favorable, mais une saison abondante lui serait d'un grand secours.

“Ceux qui ne sont pas complètement au fait peuvent être sceptiques en ce qui regarde la détresse agricole, en voyant que les cultivateurs en général restent attachés à leur état au lieu d’y renoncer comme feraient ceux qui sont engagés dans des opérations commerciales. Ceci s’explique par le fait qu’ils ont peu d’aptitudes pour d’autres occupations, qu’ils continuent à exercer la leur par pur désespoir, et ils ne laissent pas trop souvent que de subsister en épuisant le sol. Nous ne saurions attendre ni désirer de passer subitement de la misère à la prospérité. Ce que nous devons conjecturer comme devant avoir probablement plus de durée, c’est une amélioration graduelle et continue. Or, nous espérons et croyons que cette amélioration a commencé, et qu’elle se poursuivra avec un bon gouvernement stable. Il est satisfaisant de signaler les progrès qui continuent de s’opérer dans l’industrie laitière. Il est bien vrai que les prix ont été bas, comme pour d’autres branches de production, et l’année comptera pour être une des moins favorables ; mais on se soucie plus à présent de produire un article d’une qualité supérieure ; les notions qu’on a répandues de tous côtés dans le public commencent à porter fruit ; et le système coopératif paraît être solidement établi par la formation de nombreux centres de fabrication. On reconnaîtra combien ce système est économique quand, par exemple, on voit que les produits de crèmeries bien dirigées réalisent 2d. de plus par livre que le prix moyen du marché ; au fait, autant que nous pouvons en juger, le système de fabrique semble destiné à mieux réussir pour le beurre que pour le fromage.”

A l’expiration de l’année, le blé N° 1 se vendait 38 ch. par *quarter*, tandis qu’il était à 32½ ch. le *quarter* en juin, et à 35 ch. à la période correspondante de l’année précédente.

Je vous transmets aussi les extraits suivants des relevés du Conseil de commerce, concernant l’importation d’autres produits agricoles qui intéressent le Canada :—

Articles.	D'où.	Quantités.			Valeur.		
		1884.	1885.	1886.	1884.	1885.	1886.
		Qtz.	Qtz.	Qtz.	£	£	£
Lard séché	Allemagne	532,906	432,967	336,246	1,644,257	1,341,903	1,031,883
	Etats-Unis	1,917,243	2,452,076	2,578,167	4,353,797	4,472,262	4,320,613
	Autres pays	305,755	283,407	341,555	786,391	613,807	789,974
	Total	2,755,904	3,168,450	3,255,968	6,784,445	6,427,972	6,142,470
Bœuf salé.	Etats-Unis	203,682	233,031	183,276	403,552	442,739	303,841
	Autres pays	7,298	7,566	11,874	14,879	15,443	21,649
	Total	210,980	240,597	195,150	418,431	458,182	325,490
Bœuf frais.....	Etats-Unis	809,558	852,210	762,147	2,202,032	2,317,196	1,767,632
	Autres pays	66,706	49,979	44,634	170,393	125,628	94,454
	Total	876,264	902,189	806,781	2,372,425	2,342,824	1,862,086
Jambon	Etats-Unis	574,447	782,551	840,841	1,695,280	1,984,471	1,970,994
	Autres pays	78,579	94,348	102,538	236,211	251,922	265,878
	Total	653,026	876,899	943,379	1,931,491	2,236,393	2,236,872
Viande non énumérée, salée ou fraîche	Etats-Unis	2,006	2,811	1,655	4,083	5,198	2,947
	Autres pays	17,512	27,352	40,657	58,990	80,572	109,833
	Total	19,518	30,163	42,312	63,073	85,770	112,780
Conservée par d'autres procédés que la salaison ..	Belgique	12,642	14,277	13,113	197,228	196,315	177,591
	Australie	127,561	198,279	57,376	309,197	473,364	136,398
	Etats-Unis	259,632	261,257	292,714	714,115	690,552	662,658
	Autres pays	49,209	52,914	67,143	171,767	173,945	190,363
	Total	449,044	526,727	430,346	1,392,307	1,534,177	1,167,010
Mouton frais.....	Hollande	116,182	80,785	52,063	372,346	240,259	130,701
	Australie	303,203	336,495	383,317	820,263	833,990	842,409
	Autres pays	82,989	154,366	216,909	215,901	409,201	431,778
	Total	502,374	571,646	652,289	1,408,510	1,483,450	1,404,888
Porc salé (non des jambons) ..	Etats-Unis	179,772	221,967	212,720	307,479	332,255	295,086
	Autres pays	98,571	89,944	77,779	159,522	170,661	135,743
	Total	278,343	311,911	290,499	467,001	502,916	430,829
Porc frais	Hollande	20,898	35,720	53,488	59,434	97,443	132,256
	Belgique	22,624	29,398	25,102	52,050	73,956	62,083
	Etats-Unis	192	889	9	369	1,545	17
	Autres pays	15,055	3,966	2,043	39,918	10,513	5,007
	Total	58,779	69,973	80,653	152,371	183,457	199,363
*Lapins	Belgique			102,511			283,872
	Autres pays			1,685			3,704
Total des viandes de boucherie.....	Total			104,226			287,576
	Total				14,990,054	15,255,141	14,169,364

* Compris avec les volailles et le gibier dans les années 1884 et 1885.

Articles.	D'où.	Quantités.			Valeur.		
		1884.	1885.	1886.	1884.	1885.	1886.
Beurre		Qtz.	Qtz.	Qtz.	£	£	£
	Danemark	385,067	377,447	400,556	2,008,451	2,117,831	2,194,905
	Allemagne	146,400	143,482	119,154	864,084	783,899	611,548
	Hollande	1,112,212	307,861	359,013	4,982,165	1,661,380	1,775,454
	France	509,716	450,933	402,620	2,895,184	2,578,618	2,264,001
	Canada	54,214	36,359	31,348	249,754	146,166	119,970
	Etats-Unis	100,151	77,538	42,336	447,811	314,062	160,391
	Autres pays	214,807	159,732	188,377	1,078,844	899,248	1,013,919
	Total	2,472,567	1,553,302	1,543,404	12,526,293	8,506,204	8,140,188
	Batterine.....	Norvège.....		17,411	20,875		69,995
Hollande			772,473	833,957		2,793,516	2,767,599
Belgique			40,465	20,002		144,404	69,240
Autres pays			16,914	11,739		46,764	38,879
Total		†	847,263	886,573	†	3,054,679	2,958,300
Fromage	Hollande	318,996	335,973	318,506	891,852	833,490	764,522
	France.....	27,093	29,817	32,103	90,160	96,221	103,185
	Canada	589,460	606,002	507,875	1,496,589	1,229,570	1,116,178
	Etats-Unis	975,362	844,361	854,770	2,477,981	1,863,958	1,834,370
	Autres pays	15,159	16,897	19,843	41,293	41,959	49,641
	Total	1,928,070	1,833,050	1,733,187	4,997,894	4,065,198	3,887,896
Œufs		Douz.	Douz.	Douz.			
	Allemagne	2,266,287	2,279,646	2,581,215	682,906	671,867	743,618
	Belgique.....	2,093,091	2,082,724	1,955,741	710,479	706,225	653,784
	France.....	3,265,174	3,338,823	3,208,115	1,303,520	1,341,717	1,215,360
	Autres pays.....	661,001	650,113	868,091	212,022	209,276	266,238
Total	8,275,553	8,351,306	8,613,162	2,908,927	2,920,085	2,879,000	
Pommes crues.....		Boiss.	Boiss.	Boiss.			
		2,690,602	2,398,408	3,283,876	790,292	721,374	870,281
Graisse.....	Etats-Unis	Qtz.	Qtz.	Qtz.	1,379,695	1,420,143	1,332,210
	Autres pays	633,794	789,093	797,635	152,394	173,747	213,980
	Total	64,603	80,749	98,659			
Volailles et gibier, vivants ou morts							
	Belgique				384,830	384,728	60,653
	France.....				172,958	165,382	293,428
	Aures pays.....				111,816	105,128	87,118
	Total	678,397	889,342	896,321	1,532,789	1,603,890	1,546,190
				§ 669,604	§ 655,238	§ 351,199	

† Compris avec le beurre dans l'année 1884.

‡ Fromage.—Il n'a pas été fait de déclarations d'imitation de fromage de porc durant l'année expirée le 31 décembre.

§ Y compris les lapins.

On verra que pour le beurre, le Canada en exporte moins en Angleterre qu'aucun des pays nominativement désignés. Je sais que l'on s'occupe beaucoup de cette question au Canada, et j'espère que les discussions dont elle est l'objet auront pour effet de développer ce commerce rémunérateur. Il est nécessaire que le beurre soit tout à fait de première qualité pour faire concurrence avec succès aux produits de ce genre qui ont actuellement la préférence. La preuve qu'il en peut être ainsi se voit par les échantillons qui vous arrivent de temps à autre, mais la quantité du

beurre doit régulièrement se maintenir pour qu'il s'en fasse un grand commerce. S'il peut s'inaugurer dans ces conditions, je suis sûr qu'il prendra beaucoup d'extension et qu'il sera très profitable aux cultivateurs canadiens.

La question du fromage est longuement traitée par M. Dyke, et je ne saurais rien ajouter à ses observations. Il donne de précieuses indications sur l'état actuel de ce commerce, et sur ce qu'il faudrait faire, selon lui, pour commencer l'exportation sur un grand pied des fromages de luxe, dont la confection est aujourd'hui plus ou moins restreinte au continent, mais dont la demande est de plus en plus grande en ce pays. J'espère que les renseignements qu'il a recueillis en conformité de mes instructions et les recommandations qu'il a faites recevront de la part des cultivateurs canadiens l'attention qu'ils méritent indubitablement.

Avant de terminer mon rapport, j'aimerais à parler d'une autre question qui est pour ceux-ci d'une sérieuse importance. Il s'agit de l'élevage des chevaux propres au service de l'armée. On se rappelle que depuis quelque temps je n'ai cessé d'appeler l'attention des autorités du ministère de la guerre sur le Canada d'où elles pourraient se procurer en grand nombre des chevaux pour la remonte de la cavalerie et pour le service de l'artillerie. En conséquence, les colonels Ravenhill et Philipps, accompagnés d'un médecin vétérinaire, ont parcouru le Canada, au printemps de l'année dernière, et en ont amené un petit nombre de chevaux pour faire un essai. Je crois que cet essai a réussi et que les chevaux ont en général donné satisfaction. Ce qui le démontre c'est que le nouveau quartier-maître général à Halifax (le colonel Goldie) a reçu instruction d'acheter chaque année un certain nombre de chevaux canadiens pendant trois ans, et un médecin vétérinaire l'a accompagné à son nouveau poste pour l'aider dans l'accomplissement des nouvelles fonctions dont il est chargé. On ne peut douter que cette question mérite l'attention des cultivateurs canadiens. J'emprunte à leur intention un extrait d'une lettre que j'ai reçue du colonel Ravenhill, indiquant quelle est, suivant lui, la race chevaline la plus appropriée aux fins que j'ai mentionnées, et comment on peut l'obtenir :—

“ D'après ce que j'ai vu des belles juments du Canada, dont beaucoup toutefois sont plutôt des juments de trait que des juments de selle, je considère que leur croisement avec le pur sang anglais à jambes courtes, dont la charpente osseuse et les épaules sont solides, d'une bonne longueur, d'une bonne grosseur et d'une vive allure, serait probablement plus avantageux que celui de toute autre espèce d'étalons pour la production de chevaux de remonte destinés au service de l'armée anglaise.”

On ne doit pas oublier qu'à présent l'exportation des chevaux est interdite dans la plupart des pays du continent, et les différentes puissances militaires de l'Europe en achètent un bon nombre en Angleterre, ce qui y diminuera encore la quantité disponible. Si donc le Canada peut produire une race de chevaux ayant les conditions voulues, il paraît certain que non seulement on les vendra ici aisément, mais qu'on trouvera d'amples débouchés en bien d'autres contrées. Le

Canada ne fait pas aujourd'hui un grand commerce d'exportation de chevaux, mais j'ose espérer que ce commerce y recevra l'attention à laquelle son importance lui donne droit, si l'on réfléchit au développement remarquable qu'a déjà pris le commerce du bétail et aux avantages considérables que nous en avons retirés.

La transcription et la collation des archives du Musée Britannique et du Bureau des Archives font des progrès et continuent d'être l'objet d'une attention toute particulière. Bon nombre de volumes ont été envoyés à Ottawa l'an dernier, et quand tous seront terminés, ils formeront une collection inappréciable de documents sur les premières périodes de l'histoire du Canada.

En terminant, je désire profiter de cette occasion pour offrir mes remerciements aux différentes compagnies de paquebots pour l'aide que j'en ai reçue sous bien des rapports durant l'année qui vient d'expirer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES TUPPER,

Haut Commissaire.

P.S.—Depuis que ce qui précède est écrit, le rapport de la commission royale sur l'acte de 1881 concernant la tenure des terres et sur celui de 1885 relatif à l'acquisition de terres en Irlande, a été publié. Il contient quelques observations pleines d'intérêt sur la question de l'émigration. Comme elles sont d'une grande importance et qu'elles occuperont vraisemblablement l'attention du gouvernement, je crois ne pouvoir mieux faire que de les reproduire :

“ En ce qui regarde l'émigration, quand la population d'un district naturellement infertile a augmenté de telle sorte qu'elle n'a plus les moyens de pourvoir à sa subsistance, le remède à apporter à cet état de choses est d'en transplanter une partie dans une région où il y ait de bonnes terres et où elle puisse travailler avec fruit. Cette nécessité se fait encore plus sentir quand il s'agit de localités où le principal article d'alimentation que produit le sol est la pomme de terre, qui, de toutes les productions agricoles, est la plus incertaine, la plus variable d'une année à l'autre, et la plus sujette aux accidents. Dans les huit dernières années, la récolte des pommes de terre a varié en Irlande d'une bonne moyenne à une moitié ou à un tiers au-dessous de cette moyenne, et dans ce dernier cas les habitants se voient dans un état voisin de la famine. Il y a des milliers de petites fermes dont la rente annuelle est en moyenne de £2, qu'on peut représenter comme réduites à cet état. Chacune de ces fermes étant occupée par une famille de quatre ou cinq personnes, il s'en suit qu'une nombreuse population est sans cesse exposée à cette calamité.

“ Ce pays possède dans ses colonies par delà l'océan, à l'ouest comme à l'est, d'immenses régions d'un sol fertile. Celle qui est la plus proche est aussi celle qui convient le mieux à une population agricole. D'ici on peut se rendre dans les plaines fertiles du Nord-Ouest en dix jours environ, en guère plus de temps que n'en mettrait autrefois un journalier de Galway ou de Donegal pour aller travailler aux récoltes de Lincoln ou à Lothian-Est. Ces gens sont ici tandis que la terre est là-bas. C'est pour leur avantage et dans l'intérêt du Royaume-Uni et du Canada qu'on

devrait les y établir pour leur propre bien-être et leur prospérité à venir. Ce devrait être une entreprise nationale, et la grande affaire du bureau d'administration de l'Irlande et du ministère des colonies devrait être d'aviser, de concert avec le gouvernement Canadien, aux meilleurs moyens de mettre cette entreprise à effet. On prendrait les soins nécessaires dans le choix des terrains et du climat, et chaque année on ferait des préparatifs pour recevoir les immigrants vers la fin de mai : ils auraient l'été devant eux, on leur fournirait des logements avec assez de terrain rompu et ensemencé pour assurer leur subsistance durant l'hiver suivant. Le crédit de l'Etat ne saurait être mieux employé en Irlande qu'à favoriser activement cette entreprise si nécessaire. Les communes devraient partir ensemble avec chacune son pasteur et son instituteur en tête, et s'établir les unes près des autres pour s'entraider en bonnes voisines. Cela ne pourrait n'être qu'une partie d'un plus vaste projet qui aurait pour objet la transplantation systématique des familles sans ouvrage du Royaume-Uni sur les terres fertiles et inoccupées des colonies britanniques, pour l'avantage réciproque de l'empire et de ses dépendances."

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE LIVERPOOL (ANGLETERRE).

(M. JOHN DYKE).

15 WATER STREET,

LIVERPOOL, 31 décembre 1886.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, qui est le orzième depuis ma nomination à cette agence.

L'état suivant donne le nombre et le pays d'origine des émigrants qui sont partis de Liverpool durant les deux dernières années :—

	1885	1886	Augmentation.
Angleterre	86,843	99,343	12,500
Ecosse	1,710	2,417	707
Irlande	12,629	12,829	200
Pays étrangers.....	40,429	75,397	34,968
Pays non mentionnés.....	2,860	3,514	654
Totaux.....	<u>144,471</u>	<u>193,500</u>	<u>49,029</u>

Des 23,281 émigrants partis directement pour le Canada, 16,123 ont été transportés par la ligne Allan, 4,359 par la ligne Dominion, et 2,799 par la ligne Beaver, 3,831 étaient passagers de cabine, et 19,450 d'entrepoints tandis qu'il y a eu l'an dernier, 3,528 passagers de cabine et 14,146 d'entrepoint, soit une augmentation de plus de 25 pour 100 en 1886. Si l'on pouvait faire exactement l'analyse de tout le mouvement d'émigration de Liverpool, on constaterait des résultats encore plus favorables, car on sait que tous les ans un nombre de plus en plus grand d'émigrants préfèrent se rendre au Canada en passant par les Etats-Unis plutôt que par Halifax, dans les premiers mois de l'année. Cette disposition s'est accrue par suite de la sévère mise en pratique des instructions de votre département à l'effet que seuls les garçons de ferme et les servantes obtiendront des passages réduits. On verra une diminution considérable dans le nombre d'étrangers débarqués dans les ports canadiens pour aller dans les Etats de l'Ouest. En consultant l'annexe A, on s'apercevra que le nombre de ceux partis de ce port pour les Etats-Unis s'élève à 42,568, qui se composent principalement d'étrangers, soit 33,422 de plus que l'année dernière. Ceci s'explique en partie par la guerre de tarifs que se sont faites les lignes partant de Liverpool et celles qui ont pour point de départ Hambourg et Brême. Pendant un certain temps, le prix de la traversée de Hambourg par voie de Liverpool, à New-York, Boston et Philadelphie a été réduit à 35 chelins, de sorte que beaucoup ont pris cette route, qui, autrement seraient partis directement du continent. Une étude des chiffres montre que l'augmentation totale du nombre de ceux émigrés au Canada a été bien plus forte, proportionnellement, que celle des émigrants aux Etats-Unis, surtout en ce qui est des émigrants anglais, et je puis ajouter qu'on a continué à envoyer une classe supérieure d'émigrants au Canada.

Je dois particulièrement appeler l'attention sur le nombre d'émigrants de premier ordre, possédant des ressources, qui sont allés s'établir dans la Colombie Britannique. Je puis mentionner entre autres une colonie de laitiers du Cheshire, et M. R. W. Gordon, un des délégués qui ont visité le Canada sur l'invitation de votre département en 1879. Les Scandinaves envoyés dans cette province par l'entremise de ce bureau pendant les deux ou trois dernières années, écrivent une série de lettres et d'articles qui paraissent dans la presse scandinave, et où ils font les plus grands éloges de la Colombie-Britannique; on s'attend qu'un nombre important de ces pré-

cieux émigrants partira pour cette province durant la prochaine saison. Au reste, je suis convaincu que si l'état des affaires s'améliore, il se fera une émigration considérable dans toutes les parties du Canada. Une foule de mineurs des charbonnages du Shropshire et de la Galles du Sud, des peintres, des plombiers, des ferblantiers, des selliers, des bouchers, des boulangers, des imprimeurs, des employés de moulin et des ingénieurs de chemin de fer désirent émigrer si on peut leur offrir des avantages.

La correspondance a considérablement augmenté, et les demandes de renseignements sur les diverses provinces dépassent celles des années précédentes, surtout en ce qui concerne les provinces maritimes et la Colombie-Britannique. J'attribue en partie ce résultat aux relations de voyage du professeur Sheldon et d'autres touristes. Le professeur Fream, dont le rapport sur la visite qu'il a faite au Canada a été largement distribué, a publié dans la presse agricole anglaise une série d'articles et de lettres; le travail qu'il a préparé pour le journal de la Société royale d'agriculture, est d'une valeur inestimable. On ressent encore l'effet produit par les rapports des délégués des fermes, malgré qu'il y ait plusieurs années qu'ils ont visité le Canada, et ces messieurs continuent de favoriser activement les intérêts canadiens en ce pays.

L'excursion du correspondant du *Times* jusqu'à la Colombie-Britannique, dont un compte rendu a paru dans ce journal, et qui a été ensuite publié en brochure pour être répandu partout, doit avoir immensément profité au Canada.

L'année 1886, comme les précédentes, accuse une sensible augmentation du nombre des Canadiens qui ont eu recours à ce bureau et en ont obtenu des informations sur les différentes branches de commerce dans lesquelles ils étaient intéressés. Je suis heureux de dire que j'ai été en mesure de leur aider beaucoup. D'après les instructions de sir Charles Tupper, j'ai préparé, comme à l'ordinaire, un étalage des produits agricoles pour l'exposition de la Société royale d'agriculture, qui s'est tenue à Norwich. Comme le président de l'exposition était, cette année, Son Altesse Royale le prince de Galles et que Norwich est le centre d'un grand district agricole, il y a eu affluence de visiteurs, et la section canadienne a été l'objet d'une attention particulière.

Il a été distribué un grand nombre de brochures parmi les classes agricoles, et j'ai confiance qu'il s'en suivra de bons résultats. Nombre de cultivateurs et autres personnes de pays étrangers intéressées dans l'agriculture ont visité l'exposition, et les communications que j'ai reçues depuis me confirment dans l'opinion que les intérêts agricoles canadiens profitent de cette exposition de nos produits. Voici un extrait d'un article de journal à ce sujet.

“ Une des plus intéressantes sections de l'exposition est celle réservée au Canada. Dans un petit espace, élégamment préparé et disposé avec goût, figurent toutes les principales productions de cette intéressante contrée, qui se peuple peut-être plus rapidement qu'aucune autre partie des possessions britanniques. Car non seulement elle accueille à bras ouverts les émigrants de la mère-patrie, mais de plus ses habitants font preuve d'un si merveilleux esprit d'entreprise qu'ils colonisent rapidement l'extrême ouest de son territoire*** Les produits d'un tel pays doivent nécessairement être variés et dissemblables, et c'est ce que nous voyons dans ce magnifique étalage qui contribue à rehausser l'aspect de l'exposition royale*** Pour donner une idée des produits qui figurent dans ce département, il suffit de dire qu'ils représentent des richesses ignorées qui attendent pour sortir du sol les bras d'hommes doués de persévérance et d'esprit d'entreprise.”

Sa Grâce le duc de Westminster, président de la Société d'agriculture de Manchester, Liverpool et Lancashire-Nord, ainsi que plusieurs cultivateurs et autres du Cheshire et de la Galles du Nord, ayant exprimé le désir de voir figurer les produits canadiens à l'exposition de la société à Chester, on érigea de nouveau à cet endroit l'étalage, où les visiteurs se portèrent en foule tout le temps que dura l'exposition, et on y distribua une grande quantité de brochures. Comme il arrive toujours en pareil cas, cette double exposition de nos produits eut l'effet de multiplier les demandes de renseignements dans les districts où se tinrent ces expositions.

On a exercé la plus stricte économie pour l'encouragement de l'émigration du continent, et c'est avec grand plaisir que je constate le succès qui a couronné les

efforts que j'ai eu l'honneur de faire pour me conformer aux instructions du haut commissaire et de votre département. J'ai eu à surmonter de grandes difficultés, et il est satisfaisant devoir que ce mouvement particulier d'émigration accuse cette année une augmentation de 180 pour 100. J'ai adressé de temps à autre au haut commissaire des rapports détaillés sur ce sujet. La concurrence a continué d'être très vive pour cette sorte d'émigration. Les colonies Australiennes, le Chili, les divers Etats de l'Union Américaine, et dernièrement le Brésil, l'ont activement encouragée, dans la mesure permise par les différents gouvernements du continent.

Le gouvernement brésilien a réduit le prix du passage à £2.10 ch., et ce bas prix a induit un grand nombre d'émigrants de premier ordre à se rendre au Brésil. Il est extrêmement difficile de se procurer de bonnes servantes en ce pays, mais je suis sûr qu'en leur donnant les facilités nécessaires, on pourrait en avoir du Danemark. Ce pays est celui où les Mormons ont le plus travaillé à faire des recrues, mais grâce aux mesures prises par le gouvernement des Etats-Unis, cette espèce d'émigration va probablement cesser.

Voici le relevé du nombre des émigrants partis des différents ports européens durant les deux dernières années : —

	1885.	1886.
Ports de Suède.....	18,132	24,761
Ports de Norvège.....	15,727	31,919
Ports du Danemark.....	6,213	12,480
Brême.....	83,973	76,748
Hambourg.....	65,360	84,815
Anvers.....	25,659	24,650
Hâvre.....	17,143	18,947
Amsterdam et Rotterdam.....	6,530	12,487
	<u>239,337</u>	<u>286,507</u>

L'année a été des plus ruineuses pour les cultivateurs de ce pays. On dit que ça été la pire de toutes depuis 1860, sans excepter celle de 1879. Le rendement des céréales a dépassé celui des dernières années, mais les prix ont été si bas qu'il en est résulté une moyenne presque sans précédent.

La situation étant de mauvais augure pour les cultivateurs, il n'est pas surprenant de voir que l'an dernier il y a eu une diminution de 132,000 acres de terre cultivable, soit $\frac{1}{6}$ pour 100 de moins qu'en 1885, tandis que les pâturages ont augmenté d'étendue, l'augmentation étant de 35,000 acres de terre en trèfle et en graminées dont la culture se fait à tour de rôle, et de 192,000 acres en pâturages permanents. En comparant 1886 avec 1875, on trouve que l'augmentation de l'étendue cultivée en trèfle et en graminées est de 335,129 acres, et que les pâturages permanents, qui comprenaient 13,312,621 acres en 1875, sont portés à 15,535,279 acres en 1886. Dernièrement, M. Clare Sewell Read émettait l'avis que si les fermiers perdent autant d'argent dans la prochaine décade qu'ils en ont perdu pendant les dix dernières années, il n'en restera plus un seul dans le pays. Il estime que pendant les dix années expirées en 1885 la valeur des produits agricoles a été annuellement de £19,000,000 au-dessous de celle de la décade précédente. Un autre qui fait aussi autorité, dit dans une communication adressée aux journaux d'agriculture : " Il appert que la valeur en bloc des principaux produits agricoles de la Grande-Bretagne a été annuellement, durant les dix dernières années, d'environ £19,000,000 moindre que dans les dix années précédentes, et qu'elle a été en 1885 de près de £35,000,000 au-dessous de la moyenne des dix années écoulées de 1866 à 1875. Il ne paraîtra pas surprenant que la crise agricole ait pris en 1880 des proportions telles qu'elles doivent être alarmantes pour les hommes d'Etat, et qu'elles sont incontestablement ruineuses pour tous ceux qui tirent leur subsistance du sol."

On voit qu'il s'opère un changement dans le système d'agriculture, car on s'occupe plus qu'autrefois de l'élevé des bestiaux, mais les prix ont été plus bas qu'ils ne l'avaient été depuis longtemps tant pour les animaux d'engraissement que pour les

animaux gras. Et on dit en s'appuyant sur de bonnes autorités que malgré que les animaux d'engraissement soient à bas prix et le fourrage à bon marché, les éleveurs de ce pays perdront plus d'argent qu'en aucune année passée.

A plusieurs reprises j'ai signalé les dangers de l'importation d'animaux de race de ce pays au Canada, et j'ai pris tous les moyens d'empêcher qu'il en fût expédié des localités infectées. Il est regrettable que malgré toutes les précautions la maladie se soit déclarée à la quarantaine de Québec, mais les prompts et vigoureuses mesures qu'a adoptées votre département pour l'extirper sur-le-champ lui ont valu les éloges des cultivateurs de toute la Grande-Bretagne.

L'aphthe (maladie de la bouche et des pattes) n'a pas pris d'extension dans ce pays durant l'année dernière; le fait est qu'il n'y en a eu qu'une attaque bien constatée. Mais ce qui est une source féconde de dangers, c'est l'importation des œufs d'Italie et d'autres contrées continentales, où les maladies épizootiques sont devenues presque chroniques, d'après les rapports des consuls anglais. Les œufs sont empaquetés dans de la paille ou du foin, et les boîtes sont distribuées partout dans les Iles Britanniques. Il serait vraiment étrange qu'on échappât à l'infection de ce côté. Par malheur, la pleuro-pneumonie, maladie qui est d'une nature des plus insidieuses, a sévi extraordinairement, surtout en Ecosse. En 1885 il y en a eu dans la Grande Bretagne 404 attaques, dont ont souffert 1,511 têtes de bétail, tandis qu'en 1886 il y a eu 550 attaques qui ont affecté 2,470 têtes de bétail. En Ecosse, les cas ont augmenté de plus de 100 pour 100, et la contagion n'a pas été aussi répandue depuis 1879.

Le commerce d'exportation au Canada des cochons de race a cessé de fait, bien qu'il n'ait pas entièrement pris fin. La fièvre du porc a fait beaucoup moins de ravages. Il y en a eu 6,836 cas qui ont affecté 35,114 cochons.

Je remarque avec satisfaction que grâce aux précautions adoptées par votre département et au zèle dont ont fait preuve le Dr McEachran et ses habiles coopérateurs, la gale n'a paru dans aucun troupeau de moutons expédiés pendant la saison, et il est à espérer que l'espèce ovine au Canada a été complètement débarrassée de ce pernicieux parasite.

Une statistique officielle montre qu'en Angleterre les chevaux employés aux travaux de la ferme ainsi que ceux non dressés et les juments uniquement destinées à l'élevage ont augmenté de 16,500. Elle porte à 6,640,883 le nombre des bêtes à cornes, ce qui forme le total le plus élevé qu'on ait établi depuis que les relevés ont été publiés. Les moutons et les agneaux accusent collectivement pour l'année une diminution de 1,013,900, et les cochons ont aussi diminué de 182,000.

Durant l'année il a été exporté d'Irlande 716,151 bêtes à cornes et 732,044 moutons, tandis qu'en 1885 il en avait été exporté 614,014 des premières et 630,841 des secondes.

L'exportation directe des bêtes à cornes du Canada en Angleterre accuse une diminution de 1,308; mais un certain nombre de chargements sont arrivés en passant par les ports américains, et sont classifiés dans les états du Conseil impérial de commerce comme venant des Etats-Unis, en sorte que ce commerce atteindra à peu près les mêmes proportions que l'an dernier. Le Danemark a importé 1,155 têtes de bétail de plus que l'année dernière, et les Etats-Unis en ont importé 23,900 de moins. La diminution totale du bétail importé de tous les pays est de 47,813. Presque tout le commerce de la saison s'est fait dans les bas prix, mais il a été expédié du Canada plusieurs chargements d'animaux de premier choix. Je vais en mentionner un en particulier. Douze bœufs faisant partie d'un chargement de vingt-huit de ces animaux, engraisés par MM. Weir et Weir, de Sainte-Marie, Ontario, et envoyés par eux au marché de Noël à Londres, ont été vendus, par l'entremise de M. Roddick, £33 chaque, soit environ sept deniers la livre, sans tenir compte des restes, ou à peu 6d. ou 6½d. pour la viande. C'est autant que ce qu'a rapporté, au même marché, le bétail écossais de première qualité. Ceci indique combien il est nécessaire aux Canadiens d'améliorer encore davantage leur bétail, car, comme il arrive toujours, les prix pour les meilleures qualités baissent beaucoup moins que ceux qu'on offre pour les qualités inférieures. On dit qu'en 1881 il n'y avait qu'une différence de ½d. par livre entre la meilleure viande de bœuf et celle considérée comme moyenne. La

différence est à présent de 2½d. La meilleure viande de bœuf a baissé d'au moins 24 pour 100, mais celle qui est inférieure a subi une baisse de plus de 52 pour 100. Tandis que le meilleur bœuf ne vaut que les trois quarts de ce qu'il valait il y a cinq ans, la valeur du bœuf moyen ou ordinaire est réduite de moitié à peu près.

Chaque année a servi à démontrer l'immense avantage qu'a le Canada de pouvoir envoyer ses animaux vivants dans l'intérieur de ce pays. Toutefois, comme je l'ai fait observer, les cultivateurs du Canada ont intérêt à améliorer la qualité de leurs bestiaux et à les envoyer bien gras en Angleterre. Tandis que les premières qualités de viande de bœuf seront toujours suffisamment recherchées, la demande de bétail de seconde qualité et d'animaux d'engraissement décline visiblement, et toute tentative ayant pour objet de donner de l'extension au commerce de ces animaux entre le Canada et la Grande-Bretagne, doit aboutir à un désastre, d'après l'avis de ceux qui sont le mieux en état d'en juger.

Par suite de leur rareté, jointe à une hausse de quelque quatre ou cinq cents dans le prix de la laine, les moutons de premier ordre ont renchéri durant l'année. C'est le seul exemple à noter d'une augmentation de prix relativement aux bestiaux. Cependant, la différence de prix pour la meilleure viande de mouton, en comparant 1881 avec 1886, est de 26 pour 100, et de 41 pour 100 pour les qualités inférieures. Tout le monde ici est d'opinion que pour faire une heureuse concurrence aux éleveurs des pays étrangers, on ne devrait avoir que des moutons à tête noire. Le nombre des moutons importés du Canada accuse une augmentation de 54,618, tandis qu'il y a une diminution de 6,276 dans le nombre importé des Etats-Unis. Le nombre des moutons expédiés de la Hollande, de l'Allemagne et du Danemark s'est augmenté de 271,504. Je remarque qu'un nombre anormal de moutons islandais est venu sur le marché anglais cette année, et ils se sont facilement vendus aux cultivateurs pour être engraisés, mais d'après ce que j'ai pu voir, ils ne sont pas d'une bien bonne qualité, et l'opération n'a pas été bien satisfaisante pour les acheteurs.

L'importation de la viande de mouton de Hollande a diminué; elle était de 80,785 tonneaux en 1885, et n'a été que de 52,063 tonneaux en 1886. Le tableau suivant donne le relevé de ce qui en a été importé de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Rio de la Plata et des îles Falkland, durant les quatre dernières années :—

	1883.		1884.		1885.		1886.	
	Carcasses.	Tonneaux.	Carcasses.	Tonneaux.	Carcasses.	Tonneaux.	Carcasses.	Tonneaux.
Australie.....	63,733	1,587	111,745	3,129	95,051	2,679	66,960	1,885
Nouvelle-Zélande.....	120,893	3,597	412,349	12,031	492,269	14,145	655,888	17,302
Rio de la Plata.....	17,165	306	108,823	2,426	190,571	4,440	331,245	7,267
Îles Falkland.....							30,000	898
Totaux.....	201,791	5,490	632,917	17,586	777,891	21,264	1,084,093	27,352

J'ai déjà dit que ce commerce a été, à tout prendre, très peu rémunérateur. Tandis que quelques chargements se sont écoulés à de bons prix, c'est-à-dire 6d. par livre (en mars dernier), la plus forte partie du mouton de la Nouvelle Zélande n'a réalisé qu'une moyenne de 4½d. Celui du Rio de la Plata, qui est encore d'une très médiocre qualité, s'est vendu de 3d. à 41. On estime que le nombre de moutons venus du Rio de la Plata a augmenté de 63 pour 100 dans les douze derniers mois. A moins qu'il n'y ait amélioration dans la qualité ainsi que dans la demande, il est difficile de croire que ce commerce puisse se soutenir sur ce pied-là. Les moutons canadiens reçus en Angleterre étaient d'une assez bonne qualité, mais ils ont encore besoin d'être améliorés. Ils ont rapporté de 2d. à 3d. de plus que le mouton gelé, et parce que le mouton fraîchement tué obtiendra toujours un meilleur prix que le mouton gelé, j'insiste

encore auprès des éleveurs de bêtes ovines en Canada sur la nécessité de ne se servir que de béliers à tête noire pour avoir l'excellente qualité de viande que demande ce marché.

La proportion de la mortalité, qui continue d'être remarquablement faible parmi les bestiaux transportés par les lignes canadiennes, doit réjouir tous ceux qui sont intéressés dans ce commerce.

Il n'a été expédié cette année du Canada que peu de dindons, mais ils ont été payés 25 pour 100 plus cher que ceux des années précédentes. Il est regrettable que ce commerce n'ait pas plus d'extension, car il serait incontestablement rémunérateur. Dans des rapports antérieurs, j'ai signalé l'à-propos de développer le commerce des volailles, des œufs et d'autres produits.

Comme exemple de ce qu'on pourrait faire à cet égard, je puis citer le fait que durant les quatre derniers mois, les arrivages hebdomadaires de viande de lapin en Angleterre se sont élevés à l'énorme quantité de 225 tonneaux. C'est en ne négligeant pas ces détails que les cultivateurs hollandais et flamands sont en état d'augmenter le revenu de leurs fermes.

En ce qui a trait aux phosphates, dont j'ai parlé assez longuement dans mon dernier rapport, je dois à M. G. G. Blackwell, de cette ville, les renseignements que voici :

La production des phosphates canadiens a été d'environ 19,000 tonnes cette année, ce qui accuse une forte diminution si on la compare à celle de l'an dernier. Le phosphate canadien moulu, donnant une proportion de 65 à 68 pour 100, a pris le devant pour la première fois, plus de mille tonnes en ont été expédiées au Royaume-Uni. Il est bien moulu, mais s'est vendu à bas prix, soit 9d. par unité. On s'attend que la demande de ce minéral ira en croissant. Les phosphates de la Caroline du Sud sont arrivés lentement au premier rang et leurs prix n'ont pas été rémunérateurs. Le phosphate (moulu) de la Belgique est en demande, mais à des prix exceptionnellement bas. Le phosphate français d'une qualité supérieure est recherché, mais la quantité extraite n'a pas été exportée parce qu'on manquait de l'outillage nécessaire pour le préparer, en sorte que les consommateurs anglais n'ont pas pu s'en procurer pour parfaire leurs essais.

En avril dernier, sir Charles Tupper, le haut commissaire, m'a demandé de faire un rapport sur les chances que pourraient avoir les autorités impériales de trouver au Canada des chevaux propres à la remonte de la cavalerie et au service de l'artillerie. Plus tard, les colonels Ravenhill et Phillips furent envoyés au Canada pour acheter un certain nombre de ces chevaux. J'ai l'honneur de transmettre copie du rapport en question (Voir l'annexe C). Le résultat du voyage des colonels Ravenhill et Phillips formera, je n'en doute pas, le sujet d'un rapport spécial adressé au gouvernement impérial ainsi qu'à votre département ; mais à en juger par ce qu'a publié la presse anglaise, les autorités du bureau de la guerre sont tout à fait satisfaites du premier envoi. Comme je l'ai représenté à sir Charles Tupper, on ferait une grande économie de temps et d'argent si l'on établissait des foires ou ventes périodiques, où les acheteurs commissionnés tant par le gouvernement anglais que par les gouvernements étrangers pourraient faire leurs choix.

Dans le cours de ces deux derniers mois, les propriétaires terriens et les cultivateurs de ce pays se sont extraordinairement intéressés aux efforts faits pour améliorer la race des chevaux de carrosse, des chevaux de chasse et des chevaux propres au service de l'armée. On soutient que les sommes données en prix de courses par le gouvernement, et qui se montent à plusieurs milliers de louis, ne répondent pas aux besoins. La Société royale d'agriculture d'Angleterre offre à présent cinq prix de £1,000 chaque pour les étalons pur sang, et la Société d'amélioration des chasseurs offre cette année dix prix, chacun de \$250, pour des étalons pur sang capables de produire des chevaux de chasse ainsi que des chevaux de demi-sang. Sauf les prix de courses dont j'ai parlé, le gouvernement anglais ne donne pas d'encouragement direct à l'élève chevaline, mais presque tous les pays du continent dépensent des sommes considérables pour l'achat d'étalons pur sang anglais et autres, et pour l'entretien de haras.

Bien que les chevaux communs à toutes fins n'aient pas été à aussi bon marché depuis longtemps, les principaux marchands se plaignent tous qu'il est difficile, presque impossible de trouver des chevaux de harnais et des chevaux de chasse du premier ordre; et l'on dit que le gouvernement, en cas de guerre, serait obligé de compter presque entièrement sur l'étranger pour approvisionner l'armée de chevaux. Il est rumeur que pour parer à cet état de choses, il sera présenté au parlement un projet de loi autorisant le gouvernement à prendre possession, s'il est nécessaire, de tous les chevaux appartenant aux compagnies de tramways et d'omnibus. Toutefois, si, pour les chevaux ordinaires, l'offre a excédé la demande, toutes les ventes et foires qui ont eu lieu cette année ont accusé une forte hausse dans les prix des chevaux de bonne race. Aux grandes foires de chevaux en Irlande, les prix des chevaux de chasse (de cinq ans) ont été de £100 à £200, et ceux pour paires assorties de chevaux de carrosse ont varié de £300 à £500. On peut en dire autant des foires en Angleterre. La plus forte partie des chevaux qui figurent à ces foires se compose de poulains de deux ou trois ans; les chevaux de chasse et les chevaux de carrosse de quatre ou cinq ans y sont extrêmement rares. On y voit des acheteurs de toutes les contrées du continent, et une grande partie des chevaux de grand prix sont vendus pour être exportés en France, en Allemagne, en Belgique et en Italie. Un semblable état de choses existe relativement au commerce de chevaux en Allemagne, qui est très important. Dans ce pays, les prix pour les chevaux de premier choix sont de £100 à £200 par tête. Les chevaux sont admis en franchise en Russie, en Suède, en Norvège, en Danemark, en Hollande, en Belgique, en Italie, en Grèce et en Roumanie. En Allemagne, les poulains avec leurs mères sont admis en franchise, mais tous les autres chevaux sont frappés chacun d'un droit de \$5. En France, les chevaux et les juments paient un droit de 30 francs, ou \$6 environ, et les poulains un droit de 18 francs, ou de \$3.50 à peu près.

Dans les douze dernières années, il a été importé en Angleterre plus de 200,000 chevaux, représentant une valeur de près de \$50,000,000.

En 1885, il a été importé 13,023 chevaux, juments, hongres et poulains, dont 7,828 provenant de l'Allemagne, surtout des districts où l'on se sert depuis bien longtemps d'étalons pur sang anglais; 28 seulement venaient des colonies, le reste était du Danemark, de la Hollande et de la Belgique. En 1886, il en a été importé 11,027; cette diminution est attribuée à ce qu'il était difficile de se procurer de bons chevaux. On dit que l'exportation des chevaux va être prohibée par les gouvernements de l'Allemagne et de l'Autriche par suite des complications politiques qui surgissent sur le continent.

Il peut être intéressant de donner le nombre respectif des chevaux dans les principaux pays:—

Russie.....	21,570,000
Etats-Unis.....	9,500,000
Autriche-Hongrie.....	3,500,000
Empire d'Allemagne.....	3,350,000
France.....	2,880,000
Grande-Bretagne..	2,790,000
Canada.....	2,624,000

On verra par cette statistique qu'en aucun de ces pays où les chevaux sont hivernés à l'écurie et sont en conséquence dressés dans une certaine mesure, il n'existe pas une aussi forte proportion de chevaux, comparé au chiffre de la population, qu'en Canada, et toute heureuse tentative pour améliorer la race des chevaux canadiens ou pour leur fournir un marché devra tourner au profit de tous.

L'établissement par votre département de fermes agronomiques dans les diverses provinces du Canada donne une excellente occasion de réaliser le premier objet, c'est-à-dire l'amélioration de la race. Si l'on mettait sur ces fermes des étalons pur sang, et ce qui n'importe pas moins, des juments choisies avec soin afin de produire des chevaux pour l'exportation, les cultivateurs des différents districts pourraient ainsi

voir le type de la race chevaline qu'on demande. Je sais qu'il sera décerné des prix pour les chevaux propres au service de la cavalerie, et on doit espérer qu'il en sera aussi donné pour les juments bonnes à accoupler avec des étalons pur sang pour produire des chevaux de chasse, des chevaux de carrosse et des chevaux de bataille. Les cultivateurs qui ont de ces juments méritent certes autant d'encouragement que ceux qui possèdent des étalons. Ce qui prouve que le Canada peut produire des chevaux qui conviennent à ce marché, c'est qu'à Liverpool et dans ses environs il y a un certain nombre de chevaux de carrosse canadiens de première qualité. Ils ont été importés il y a huit ou dix ans, et ont donné toute la satisfaction possible. M. Wilson, un des premiers marchands de chevaux ici, qui a une grande expérience de ceux du Canada depuis l'inauguration de ce commerce, dit qu'il peut toujours trouver preneur pour un bon cheval canadien, et il me rappelle qu'un cheval canadien qu'il avait acheté obtint le premier prix à l'exposition de chevaux de la Halle royale d'agriculture, et fut vendu ensuite 500 guinées.

Si l'on établissait des expositions d'étalons dans les principales villes des différentes provinces sur le même pied que celles des sociétés de Clydesdale, Shire, Cleveland Bay, et de la société d'amélioration des chevaux de service ici, il en résulterait beaucoup de bien.

L'exposition des étalons à Glasgow a commencé il y a quelque seize ans avec trois étalons qu'on avait placés dans un coin du marché aux animaux, et l'admission était gratuite. Maintenant, on y expose trois cents étalons et on distribue en prix et en primes \$50,000 chaque année; les acheteurs y viennent de toutes les parties du monde. L'exposition des chevaux destinés principalement à l'élevage a augmenté pour les États-Unis de 520 à 1,173, et pour le Canada de 853 à 1,580. La moyenne partie toutefois consistait en Clydesdales ou chevaux de trait. Le rapport définitif de la commission royale chargée de s'enquérir des causes de la stagnation du commerce dans la Grande-Bretagne vient d'être publié, et l'un des remèdes qu'il suggère est de déployer plus d'activité pour trouver de nouveaux débouchés et d'adapter davantage les produits anglais aux goûts et au caractère propre des différentes populations. Ceci s'applique également au Canada. Je me suis toujours efforcé de trouver et de signaler à l'attention des débouchés pour divers produits canadiens; aussi j'insiste auprès des cultivateurs et autres producteurs des différentes provinces du Canada, et particulièrement du Nord Ouest, sur ce qu'il est à propos, et en bien des cas, absolument nécessaire de produire des articles sous une forme condensée et non périssable, pour réduire ainsi au minimum les frais de transport et les risques de détérioration. Le commerce du lait condensé dont j'ai souvent parlé dans mes rapports, n'a pas pris en Canada le développement que j'espérais. L'an dernier, la Suisse a exporté près de trente millions de boîtes de lait condensé. En Angleterre et en Irlande on a établi plusieurs fabriques de lait condensé; pour prouver qu'elles ont réussi, il suffit de dire que les actions de \$50 de la compagnie anglo-suisse se vendent maintenant \$250. A ce propos les extraits suivants d'états récemment publiés pour la première fois ne manquent pas d'intérêt. Voici combien de lait condensé la Suisse a exporté dans les neuf premiers mois de 1886 :—

En Angleterre,	8,323,200 kilos.,	évalué.....	8,476,537 francs.
Canada,	17,000 do do	14,500 do
Etats-Unis,	93,200 do do	97,167 do

Le total de ses exportations durant ces neuf mois a été de 9,670,900 kilogrammes, évalués à 9,914,411 francs.

Je vais aussi parler de nouveau du commerce de beurre que fait le Danemark. C'est par l'extension du système de beurrerie qu'on préconise à présent en Angleterre, que l'on doit songer à améliorer le commerce de beurre du Canada. Les beurreries qui existent déjà dans la Grande-Bretagne, et surtout en Irlande, ont remarquablement réussi. Quant aux facilités qu'il possède à cet égard, le Canada est dans une position qui ressemble beaucoup à celle du Danemark. Le climat est le même, et dans les deux pays il y a très peu de pâturages en permanence, les vaches sont à l'étable pendant une grande partie de l'année. Mais pour ce qui est du Danemark, on

ne doit pas oublier que sa population ne dépasse guère deux millions, et qu'elle est loin d'atteindre à la moitié de celle du Canada. Il est généralement admis dans le monde entier que le système danois de laiterie est supérieur à tous les autres; c'est un fait reconnu même en Suisse. Le Dr Gerter dit dans un article qui a paru le 9 octobre dernier dans le *Die Milch Industrie*, journal publié à Berne :—

“ Nous devons adopter le Danemark pour modèle. De même que la Prusse est sous le rapport militaire le modèle de l'univers, le Danemark est l'état modèle dans l'industrie laitière, et cette supériorité il l'a acquise par la constante coopération de la science et de la pratique, qu'on voit exister depuis 1871, en sorte que le Danemark est maintenant le premier pays du monde pour la laiterie.”

Une autre autorité en fait d'industrielaitière, le professeur Kerchner, directeur de l'institut allemand de *Molkerei* à Halle, dans la seconde édition qu'il a dernièrement publiée de son “ *Manuel de l'industrie laitière*,” déclare que sous ce rapport le Danemark marche en tête de tous les autres pays, et que ces derniers lui doivent en grande partie les progrès qu'ils ont réalisés dans cette branche d'industrie. Bien entendu que le Danemark n'aurait pas pu maintenir cette supériorité contre la concurrence acharnée de la plus forte partie de l'Europe et de l'Amérique si l'énergie de ses cultivateurs ne s'était pas concentrée sur quelque une des branches principales de cette industrie. Le Danemark a choisi le beurre comme son principal produit, d'où vient que ses exportations de lait et de fromage ont été bien minimes, ainsi que l'indique la statistique suivante :

Lait exporté, 1880, 50 gallons; 1884, 13,636 gallons. Fromage exporté, 1875, 100,900 lbs.; 1880, 602,000 lbs.; 1884, 223,700 lbs.

L'augmentation soudaine qu'on constate dans la quantité de lait exporté en 1884, et qui ne s'est pas tout à fait soutenue dans les deux dernières années pour lesquelles nous n'avons pas encore de statistique exacte, provient de l'établissement, dans le Sleswig, près de la frontière danoise, en cette même année 1884, de plusieurs grandes laiteries auxquelles les cultivateurs du Jutland du Sud ont exporté leur lait.

La fabrication du lait condensé n'a pas pris racine en Danemark. Il y a quelques années, un monsieur de Copenhague a essayé de préparer du lait et de la crème condensés, mais cette tentative échoua parce que les laitiers les plus importants refusèrent de prendre part à la nouvelle entreprise, la fabrication du beurre étant considérée comme plus profitable.

Pour la même raison, la fabrication du fromage n'y a guère été exploitée. Dans l'espace de dix ans, il n'en a été exporté qu'une fois (en 1880) pour un chiffre élevé, et même alors il en a été importé plus du double de cette quantité, soit 1,325,000 lbs. La quantité moyenne importée pendant les cinq dernières années a été d'environ 1,403,400 lbs par an. Si de plus on considère que la qualité du fromage exporté, principalement en Angleterre, a été tellement médiocre qu'il s'est à peine vendu trois deniers la livre en moyenne, il appert clairement que les exportations de lait et de fromage n'ont en rien contribué à la réputation que s'est acquise le Danemark comme étant le premier pays du monde pour l'industrie laitière, et que son beurre seulement lui donne droit à cette désignation. Voici un relevé de ses exportations de beurre à l'étranger :

	Quintaux.	Valueur.
1875.....	265,150	£1,763,300
1876.....	314,640	2,233,950
1877.....	251,640	1,673,400
1878.....	224,980	1,428,625
1879.....	230,500	1,333,850
1880.....	245,660	1,441,580
1881.....	241,750	1,419,700
1882.....	281,640	1,575,470
1883.....	338,920	1,807,600
1884.....	326,280	1,753,940
1885.....	377,600	2,118,380

Les prix au quintal se sont classés comme suit :—

	1re qual.	2me.	3me.
1875.....	150s.	133s.	110s.
1876.....	159	142	115
1877.....	152	133	103
1878.....	150	127	103
1879.....	141	114	88
1880.....	154	132	114
1881.....	157	134	108
1882.....	159	133	107
1883.....	141	126	107
1884.....	141	122	101
1885.....	130	113	92

Ainsi, on voit que malgré que le prix du beurre ait considérablement baissé depuis 1875, il rapporte aujourd'hui au total à peu près autant qu'en aucun autre temps, parce que la quantité en a beaucoup augmenté.

De ce beurre exporté, les pays ci-après ont reçu la plus forte quantité, en prenant la moyenne des cinq années 1880 84 :

	Qtx.	Valeur par année.
Grande-Bretagne et Irlande.....	250,000	£1,380,000
Allemagne.....	20,000	112,500
Norvège.....	10,000	59,000
Suède.....	3,300	19,000
Hollande.....	1,450	8,000

Le beurre, pour la plus grande partie, a été expédié salé en barillets, le marché au beurre frais étant encombré, et celui du Danemark ne pouvant lutter avec ses concurrents d'Angleterre et de France, à cause de la lenteur des communications par paquebots entre le Danemark et l'Angleterre; mais il se fait un commerce très considérable de conserves de beurre frais, emballé dans des boîtes de fer-blanc.

Cette industrie, dont il n'est publié ou compilé aucune statistique officielle, fut inaugurée en Danemark par trois établissements différents à la fois, il y a une vingtaine d'années. Grâce aux soins qu'on apporta dans l'emballage et à l'excellence du beurre qu'on choisit à cet effet, ces éléments insignifiants se développèrent bientôt au point de former un commerce important, et on peut dire qu'en 1875 environ 2,000,000 de livres de beurre en boîtes ont été exportées en Angleterre et en Allemagne en destination des pays chauds. Une compilation soignée d'extraits de journaux relatifs aux envois faits chaque semaine de beurre en boîtes, jointe aux déclarations des principaux marchands engagés dans cette branche du commerce de beurre, montre qu'il est annuellement exporté au moins 4,000,000 de livres de beurre en boîtes, du Danemark, par l'Allemagne et la Grande-Bretagne, pour être consommées à bord des navires et dans les climats chauds, où autrement il ne pourrait être question de s'offrir le luxe d'un beurre des plus exquis à un prix modéré.

Les prix ont quelque peu baissé dernièrement, parce que les marchands de beurre français et hollandais ont offert les conserves de beurre à bien plus bas prix que celui des premières marques danoises, mais elles sont d'une qualité inférieure et moins susceptibles de supporter une chaleur excessive. Les marchands danois sont parfaitement convaincus que la baisse ne sera que temporaire, et que l'excellence de leur denrée leur permettra de triompher de leurs concurrents.

Huit ou neuf maisons à Copenhague font à présent ce commerce; les principales d'entre elles portent les noms M. M. P. F. Esbensen, P. C. Banch et Fils, Busck, jeune, et Cie., et Philip. W. Heyman.

La fabrication proprement dite du beurre se pratique d'après le système des beurreries, les cultivateurs ayant pour la plupart renoncé à faire du beurre séparé-

ment. Dans tout le pays sont établies de grandes beurreries, soit par des compagnies indépendantes auxquelles les cultivateurs vendent tout leur lait, ou par les cultivateurs eux-mêmes prenant des parts dans l'affaire suivant le nombre de vaches qu'ils possèdent. On appelle les premières "beurreries à fonds social," et les autres "beurreries par parts." Les "beurreries par parts" semblent les moins exposées au danger d'avoir du lait trop mélangé—du bon et du mauvais en même temps—car les cultivateurs eux-mêmes se trouveraient les perdants dans le cas où il serait apporté du lait d'une qualité inférieure. A présent on emploie presque partout la force centrifuge, et il ne faut que de 26 à 28 livres de lait pour faire une livre de beurre.

Le beurre que font ces compagnies n'égale pas, bien entendu, les premières marques des grands propriétaires terriens, qui voient à ce que chacune de leurs vaches soit l'objet d'une attention toute particulière, et à ce qu'il ne soit choisi que le meilleur lait. Cependant le beurre de beurrerie occupe un bon rang sur le marché anglais, et en général il se vend à des prix qui tiennent le milieu entre ceux du beurre de première et de seconde qualité. Tant que les cultivateurs nourrissent leurs vaches de bon fourrage, qu'ils en prennent soin, qu'ils font couler et refroidir le lait aussitôt que possible après qu'il est traité, les beurreries donnent des résultats très satisfaisants, quand un bon nombre d'agriculteurs demeurent assez près d'elles. Ce que demande le marché anglais, ce sont des barillets d'un poids net de 75 à 100 livres environ; or pour produire et emballer cette quantité, il faut trop de temps au petit cultivateur du Danemark, comme du Canada, lorsqu'il opère à son compte; le beurre fait en premier lieu se détériore avant que le barillet soit rempli. Même le beurre de beurrerie est généralement fabriqué depuis 20 à 30 jours quand il arrive au consommateur, et le fait qu'il obtient encore un bon prix doit encourager les cultivateurs canadiens à adopter le même système et à s'efforcer de s'assurer une part de ce commerce important.

La comparaison suivante nous montre la différence qui existe entre les "beurreries par parts" et les laiteries particulières en Danemark:—

On estime que les "beurreries par parts" donnent chaque année, par vache, 130 livres de beurre à 13½d., et que les laiteries particulières en donnent 100 livres à 11d.

Dans l'établissement de beurreries, on considère que le nombre le plus convenable de vaches est de 100 à peu près, si l'on se sert de chevaux pour l'écémage, et de 300 à 400 si l'on emploie la vapeur. On calcule que le lait rapporte de 4ch. 6d. à 5ch. par cent livres.

La coutume, qu'ont certains fabricants du continent, de marquer des barillets de butterine comme beurre "danois," a sans doute influé sur les prix du beurre de Danemark au marché anglais, mais on croit qu'ils se rétabliront lorsque les mesures sévères projetées par le gouvernement danois auront été mises en vigueur.

Si en Canada on emballait le beurre frais de première qualité d'après le système danois, c'est à dire en boîtes de fer-blanc de 2, 4 et 6 livres, faites pour la consommation des familles peu nombreuses en Angleterre, et aussi pour l'exportation dans les pays chauds, je suis sûr qu'il en résulterait une demande presque illimitée. On ne devrait fabriquer que du beurre de premier choix, car si l'année dernière le prix a baissé pour cette qualité, la demande pour les qualités inférieures a été presque nulle.

Il ne s'est probablement développé aucune branche de commerce canadien d'exportation dans une plus grande proportion que celle du fromage, dont il a été exporté en 1885 plus de 86,000,000 de livres, et ce développement est dû largement à l'inauguration du système de fromagerie. De fait, le principal avantage qu'a le fromage canadien sur le fromage anglais vient autant de ce qu'il est d'une qualité uniforme que d'une bonne qualité. Cette énorme exportation, néanmoins, consiste en fromage fait d'après le système de Cheddar, et c'est une question qui mérite l'attention que celle de savoir si les laitiers canadiens ne devraient pas essayer de prendre part au commerce considérable, qui se fait en fromage de luxe et autres variétés du continent. Feu M. H. M. Jenkins, qui était secrétaire de la société royale d'agriculture, et qui fit bien des voyages sur le continent pour étudier les méthodes de fabri-

cation des fromages de luxe, était d'avis que les laitiers d'Angleterre devraient s'adonner à cette branche de production, et son opinion est partagée par beaucoup de ceux qui font autorité en matière d'agriculture.

Je suis très heureux de constater que le fromage canadien à pâte serrée, bien pressé et bien fait, prend une place distinguée dans les pays du littoral de la Méditerranée. De fait, dans l'est jusqu'à Constantinople, il remplace sur un grand pied les mêmes qualités de fromage qu'on importait auparavant de la Hollande et de la Suisse. Il compte aussi pour une partie du commerce d'importation du Cap. Naturellement, on ne peut s'attendre que ce commerce s'étendra que pour l'espèce particulière de fromage capable de supporter une longue traversée et un climat chaud. Il y a place pour donner une immense extension à l'exportation de ce fromage dans les divers pays chauds du globe, où l'on ne peut se livrer avec succès à la fabrication des produits de la laiterie. Le fromage qui a aujourd'hui la préférence pour ce commerce, est le célèbre fromage d'Edare. Ces fromages sont emballés, douze par boîte, dans une sorte de casier, le tout pesant environ 50 livres. Les boîtes sont doublées en zinc perforé pour écarter la vermine. Il est exporté, de Liverpool seulement, quelque 150 boîtes de ce fromage par semaine, en destination principalement des Indes Orientales, des Antilles et de la ville du Cap. Le prix actuel en est de 57ch. 6d. le quintal, livré à bord des navires à Rotterdam ou à Hambourg, tandis que le fromage plus mou, destiné à la consommation en Europe, se vend de 45ch. à 55ch. Les fromages pour l'exportation sont, après leur arrivée à Liverpool, mis dans des vessies par les marchands de comestibles, et quand ils sont emballés comme je viens de le dire, ils peuvent se conserver à peu près deux ans. Les chiffres ci-après font voir le développement du commerce de fromage que fait la Hollande :

En 1874	le commerce d'export.	a été de	28,006,148 kilos.,	environ	62,000,000 lbs.
En 1884	do	do	29,375,692	do	64,000,000 lbs.

Les principaux pays où il a été importé sont la Grande-Bretagne, la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis, l'Espagne, Java, le Portugal, la Guinée. Il est impossible de vérifier quelles sont les quantités des diverses espèces de fromage qui sont réexportées après avoir été débarquées en Angleterre, parce qu'elles ne sont pas indiquées à part dans les relevés du Conseil de commerce, mais il est certain que sous la désignation générale de "comestibles", une partie considérable des énormes quantités de fromage et aussi de beurre, de jambons et de lard séché, est réexportée à l'étranger.

J'ai dit que c'est sur ces produits non périssables que le Canada, et plus particulièrement le Nord-Ouest, devront compter pour augmenter leur commerce d'exportation, et je ne ferais peut-être pas mal d'exposer le procédé de fabrication de ce fromage. Je traduis ce qui suit du *Kaserei Technik*, ouvrage allemand publié par le Dr Von Klenzo, une des premières autorités en Europe sur ce sujet :

Le vrai Edare, qui pèse généralement 2-4 kilogrammes, environ 4-9 livres, se fabrique de la manière suivante : Le lait, après avoir été apporté à la laiterie, est d'abord passé par un tamis fin, puis filtré dans une "chaudière" ou un réservoir rond en bois. La température de la présure en été est de 32-34° centigr. (25.6-27.6° Réaumur), et en hiver, de 31-36° centigr. (27.2-27.8° R.) Aujourd'hui, on remplace peu à peu la présure par l'extrait de présure. La présure et la couleur, pour laquelle on emploie l'"Orléans" en grande quantité, sont mélangées simultanément avec le lait chaud et bien agitées. Ensuite, on couvre le vase et on attend la coagulation, qui s'opère en quinze minutes environ. Ce temps est fixé à dix minutes dans beaucoup de laiteries. Quand le lait est coagulé, on coupe ou divise la masse en petits morceaux avec la cuiller hollandaise pendant quatre à sept minutes, jusqu'à ce que le caillé se dépose au fond. Le caillé est ensuite recueilli avec une assiette de bois, on enlève la plus forte partie de la présure, et le reste est jeté. On couvre le caillé avec l'assiette de bois, et on le soumet à une pression d'à peu près 10-20 kilogrammes, environ 20-45 livres. Quelques minutes après, la présure qui en sort en abondance est jetée, et on le presse de nouveau. On répète trois fois ce procédé dans l'espace d'environ quinze minutes. Le caillé doit avoir une température d'au moins 28° en hiver et de 32°

centigr. au plus en été (22.40—25.6° R), soit qu'il doive être refroidi avec de l'eau froide ou qu'il doive être réchauffé avec de la présure chaude jusqu'à ce qu'il soit à cette température.

Alors le caillé est formé. Les moules sont de bois façonné au tour; le fond est percé de plusieurs trous, et le haut forme un couvercle. Dès que le moule est bien rempli, on y presse le fromage, on l'en retire, puis on le retourne dans le moule. Il faut répéter cette opération trois ou quatre fois, et chaque fois les trous doivent être débouchés. Le tout doit se faire dans le moins de temps possible, pour empêcher que le fromage ne se refroidisse trop, ce qu'on considère comme nuisible. Le fromage pressé est mis ensuite dans un bain de présure fraîche à 50 centigr. (40° R) pendant deux minutes ou à peu près, et on le remet dans le moule pendant le même espace de temps.

On l'en retire, on l'enveloppe dans de la toile fine, on le place de nouveau dans le moule, qu'on soumet à la presse durant une douzaine d'heures. Après quoi on le retire du moule et de la toile pour le mettre dans un moule sans couvercle, d'une forme plus arrondie et dont le fond n'est percé que d'un trou. D'habitude, on commence à le saler en saupoudrant sa surface d'un peu de sel le premier jour, et on continue les jours suivants en le roulant une fois par jour dans du sel sec de manière à en fixer le plus possible sur la croûte. Le fromage salé est ensuite replacé dans le moule, mis dans une longue boîte plate, qu'on referme. Les petits fromages restent dans le sel de 9 à 11 jours, les moyens, de 12 à 20 jours, mais on les y laisse moins longtemps dans quelques laiteries. La température de la chambre de salaison doit être à environ 20° centigr. (16° R.). De nos jours ce vieux procédé est remplacé par un meilleur, celui des bains de sel. Après le salage, les fromages sont lavés dans de la présure ou de l'eau, nettoyés, fêchés soigneusement et portés dans la chambre qui leur est affectée, où ils sont placés sur des tablettes à claire-voie. Durant le premier mois, ils doivent être retournés tous les jours, dans le second, tous les deux jours, et ensuite une ou deux fois par semaine.

Peu avant d'être exportés, on les frotte avec de l'huile de lin bouillie, ce qui leur donne une surface polie. On les colore ensuite avec de l'aniline d'une teinte rouge, bleue, violette ou jaune. Ils sont expédiés dans des boîtes en bois, divisés par compartiments. Quand ils sont expédiés dans des pays chauds, on les met quelquefois dans des vessies de cochon humides, et celles-ci, en séchant, adhèrent fortement au fromage.

Voici le résultat obtenu d'après le calcul de Fleischmann :—

100 kilog. (225 livres) de bon lait donnent de 10 à 11 kilog. (20 à 25 livres) de fromage.

100 kilog. (225 livres) de bon lait donnent de 10 à 11 kilog. (16 à 20 livres) de fromage vieux.

Pour 1 kilog. (environ 2¼ livres) de fromage frais, il faut environ 17½ chopines de lait.

Pour 1 kilog. (environ 2¼ livres) de fromage vieux, il faut environ 21 chopines de lait.

Le procédé d'affinage du fromage lui fait perdre en poids une moyenne de 8 pour 100.

Dans aucune des importations de denrées, si l'on excepte celle de la viande de boucherie, il ne s'est produit de progrès aussi marqué que dans celle des fromages de luxe. Le plus important est le Gorgonzola d'Italie, qui a remplacé dans une très large mesure le célèbre Stilton anglais, non seulement à Londres, à Liverpool, à Glasgow et dans d'autres grands centres, mais aussi dans les provinces. Le fait est qu'il y a peu d'endroits dans la Grande-Bretagne où il ne se trouve pas. Ce fromage arrive en Angleterre par différentes voies, en sorte qu'il est impossible de constater quelle en est exactement la quantité importée. Le commerce en gros est concentré en peu de mains, et je suis informé par un des principaux marchands à Londres qu'il n'existe pas de données officielles dont on puisse se servir, mais qu'il peut me donner, d'après des notes particulières, une idée approximative de l'étendue de ce commerce. Il dit : " En 1886, autant que je puis le calculer, il s'est importé en Angleterre 100,000

Gorgonzolas, valant de \$200 000 à \$259,000. En 1879 (il y a sept ans) la quantité importée n'excédait pas 50,000, estimés à \$150,000. On voit que tandis que le prix a baissé, comme pour toutes les espèces de fromage, la quantité a augmenté."

En consultant les états officiels publiés par le gouvernement italien, je vois qu'en 1884, les exportations de fromage se sont élevées à 43,076 quintaux, d'une valeur de 7,969,060 livres (environ \$1,600,000), et en 1885, à 39,757 quintaux, d'une valeur de 7,156,260 livres (environ \$1,500,000). En 1884, 17,481 quintaux ont été importés dans la Grande-Bretagne, en France et en Allemagne; en 1885, 16,494 quintaux ont été expédiés dans les mêmes pays. Il est impossible de dire quelles sont, là-dessus, les quantités qui ont été consommées en Angleterre, mais elles forment assurément une proportion considérable. En 1884, l'Autriche en a importé 9,919 quintaux, la Grèce et Malte, 2,789 quintaux, les Etats-Unis et le Canada, 3,539 quintaux, la République Argentine, 2,774 quintaux, et l'Uruguay, 1,141 quintaux. En 1885, on constate qu'il y a une légère diminution dans ces chiffres.

Presque tout le fromage importé en Angleterre a été du Gorgonzola et du Seracchino, fromage semblable au premier. Le Dr Von Kleuze dit que, contrairement à l'impression générale, ce fromage se fait entièrement avec du lait de vache, et partant, il n'y a pas de raison pour qu'on n'en fabrique pas en Canada, tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation. Le Dr Von Kleuze donne ainsi la méthode de le fabriquer :—

Le Gorgonzola a pris son nom d'une ville près de Milan, mais ce n'est pas là seulement qu'il se fait, il se fabrique aussi dans tout le nord de l'Italie. Contrairement à l'opinion générale, le Gorgonzola se fait seulement avec le pur lait des vaches, et à l'automne. Les vaches vèlent ordinairement dans cette saison, et elles paissent alors dans les fameux prés du nord de l'Italie. La présure est encore préparée d'une façon bien primitive en mêlant des caillettes sèches et hachées fin avec des épices (du poivre et du clou de girofle) et du sel; le tout, mélangé avec du caillé sur ayant la consistance d'une pâte ferme, est ensuite versé dans des vessies de cochon et suspendu pour sécher. Au bout de quatre semaines, on le noue de nouveau, et on le tient ainsi jusqu'à ce qu'il devienne en état. Avant d'être employée, la présure est mise dans l'eau pendant 24 heures, puis filtrée dans un sac de flanelle. La coagulation s'opère dans un espace de 15 à 20 minutes environ, 25° centigr. (20° R.) On divise ensuite la matière caséuse en très petits morceaux avec une cuiller ou un couteau à fromage jusqu'à ce que le petit lait commence à s'accumuler à la surface. Après l'avoir de nouveau brassée légèrement, on filtre toute la masse dans un linge de toile. Au bout de dix minutes à peu près, quand la présure a cessé de couler, le caillé est mis dans une forme qu'on recouvre, et on le retourne. On répète cette dernière opération jusqu'à ce qu'on ait extrait tout le petit lait.

Le lait du matin est soumis aux mêmes procédés que le lait du soir, et voici comment la forme ou le moule est rempli :

On met dans la forme un lit du lait du soir préparé, et par-dessus un autre lit du lait du matin; puis un lit du lait du soir, et ainsi de suite jusqu'à ce que le moule soit plein. Mais avant cela on place de la toile de chanvre dans la forme, qui est de bois, et dont la circonférence peut être modifiée au moyen d'une corde qui en fait le tour. Cette forme a 24 centimètres (9½ pouces) de largeur, et pour un fromage de 33 livres, le diamètre en serait de 30 centimètres (12 pouces). On doit prendre soin que le caillé du matin soit encore chaud quand on le verse, pour qu'il s'assemble avec le lait du soir. Au bout de cinq ou six heures, on retourne les formes, et on doit répéter l'opération dans le cours de la journée, en changeant la toile. Le lendemain matin, on ôte la toile et on porte le fromage au séchoir, dont la température doit être de 20° centigr. (16° R.), où on le met sur de la paille en le salant deux fois par jour durant trois ou quatre jours. Ensuite, quand on le sort du moule, on le sale d'un côté et on le remet sur la paille, la surface non salée étant celle de dessous. Le jour suivant, on essuie avec un linge l'eau salée qui se trouve sur la croûte, on sale l'autre côté, et on le remet à sa place, la surface essuyée reposant sur la paille. Les fromages sont salés et essuyés ainsi tous les jours pendant les huit ou dix jours suivants. Quand ils ne peuvent plus absorber de sel et qu'on n'y peut plus trouver de place qui ne soit pas salée, le salage est fini. Après quoi, on les laisse environ de quatre à six

semaines au séchoir, et on les y retourne d'abord tous les jours, puis tous les deux jours. On les essuie de temps à autre, et on les humecte trois fois pendant toute cette période avec de la présure chaude ou avec de l'eau salée. Ensuite, on les place dans une cave qui doit être profonde, fraîche, humide et sans courants d'air. Dans cette cave on les retourne et on les essuie comme précédemment. Au cas où ils deviendraient secs ou friables, on doit les essuyer avec de l'eau salée ou du beurre frais ou de l'huile d'olive. C'est ce que fait souvent le fabricant avant de les vendre, pour leur donner une plus belle apparence. Pendant qu'ils s'afferment (ce qui prend quatre ou cinq mois), ils se colorent de ces veines marbrées (d'un bleu de mois) qui caractérisent cette espèce de fromage, et qui sont si familières aux connaisseurs. Plus il est vieux, plus il est savoureux et plus il est cher.

Le prix actuel en gros à Liverpool est de 11d. la livre, ou 102ch. 6d. le quintal.

Le fromage le plus apprécié après le Gorgonzola est le Gruyère de Suisse. En visitant avec sir Charles Tupper, une exposition de denrées qui se tenait dernièrement à Londres, nous fûmes informés par M. Jubal Webb (un des principaux marchands de fromage de Londres, et qui a fait partie du jury de toutes les grandes expositions de produits de la laiterie en Europe) qu'une partie du meilleur fromage de Gruyère qu'il ait jamais eu dans son magasin a été fabriqué par M. Morton, de Kingston, Ontario. Malheureusement pour cette nouvelle entreprise, M. Morton a gagné le Nord-Ouest Canadien, autrement dit M. Webb, il se serait établi un bon commerce dans cette branche. Les chiffres suivants sont dignes d'intérêt, en ce qu'ils montrent l'étendue du commerce d'exportation de la Suisse en fromages, principalement en Gruyère: Les exportations totales en 1885 ont été de 24,512,200 kilogrammes (environ 55,000,000,000 de livres), valant 39,494,000 francs (environ \$7,900,000). Les exportations des neuf premiers mois de 1885 ont été de 17,352,300 kilogrammes, tandis que celles de la période correspondante de 1886 se sont élevées à 19,811,200 kilogrammes, soit une augmentation considérable en quantité, bien que la valeur ait un peu diminuée. L'an dernier, les Etats-Unis en ont acheté 1,386,100 kilogrammes, évalués à 2,357,000 francs (près de \$500,000), le Canada 241,200 kilogrammes, d'une valeur d'environ \$80,000, et l'Angleterre, à peu près autant. Dans les neuf premiers mois de cette année, 1,289,700 kilogrammes, valant 1,993,683 francs (environ \$400,000), ont été expédiés aux Etats-Unis.

La demande n'a pas diminué pour les meilleures qualités de fromage Suisse, et il est triste de voir que l'offre soit si considérable en fromages mal faits et de qualité inférieure. Le prix en gros du Gruyère à Liverpool est de 50ch. à 66ch le quintal.

Je n'ai parlé que des fromages de luxe qui peuvent incontestablement être fabriqués au Canada aussi bien que dans toute autre partie du monde, et qui peuvent supporter la traversée, tout en étant, à cause de leur prix relativement élevé, mieux faits pour payer les taux de transport par terre et par mer que ceux fabriqués d'après le système de Cheddar. Il y a d'autres fromages de fantaisie qu'on importe sur un grand pied en Angleterre et d'autres pays d'Europe, tels que le Camembert, le Brie, le Neufchâtel, le Roquefort, etc.

Si les cultivateurs canadiens veulent seulement suivre le conseil donné aux cultivateurs et autres producteurs en Angleterre par la commission royale chargée de s'enquérir des causes de la stagnation du commerce, et adapter leurs produits aux goûts et au caractère propre des différentes populations, ils ont devant eux un magnifique avenir.

Les demandes de renseignements sur le Canada, qui vont en augmentant, et surtout celles en grand nombre qu'on m'adresse sur des matières ayant trait au commerce, etc., m'ont mis plus fréquemment en communication avec mes collègues en Canada; je dois les remercier de leur aide bienveillante et rendre avec plaisir témoignage de la promptitude avec laquelle ils m'ont procuré les informations désirées. Mes relations avec les compagnies de paquebots continuent d'être fort amicales, et j'ai de nouveau à reconnaître les obligations que je dois aux membres de la presse anglaise et du continent pour la coopération dont ils m'ont favorisé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très obéissant serviteur,

JOHN DYKE,

L'honorable ministre de l'agriculture.

Agent du gouvernement canadien.

ANNEXE A.

RELEVÉ comparatif du nombre d'émigrants partis du port de Liverpool pour le Canada pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1885 et 1886.

Destination.	1885.	1886.	Augmentation.	Diminution.
Etats-Unis.....	122,400	164,963	42,568	
Québec.....	14,586	18,563	3,977	
Halifax.....	3,088	4,718	1,630	
Australie.....	169	622	453	
Chine.....	105	183	78	
Indes-Orientales.....	1,641	1,776	135	
Antilles.....	46	146	100	
Côte occidentale de l'Afrique.....	744	767	23	
Amérique du Sud.....	1,692	1,757	65	
Total.....	144,471	193,500	49,029	

ANNEXE B.

RELEVÉ du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada durant l'année expirée le 31 décembre 1886.

Date.	Steamer.	Québec.		Halifax.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.	
1886	<i>Ligne Alln.</i>							
5 jan.	Siberian			11	14	11	14	25
14 do	Sarmatian			16	47	16	47	63
21 do	Peruvian			8	42	8	42	50
28 do	Polynesian			47	167	47	167	214
11 fév.	Caspian			20	93	20	93	113
25 do	Circassian			31	154	31	154	185
4 mars.	Peruvian			15	123	15	123	138
11 do	Polynesian			48	173	48	173	221
25 do	Parisian			82	563	82	563	645
8 avril.	Sardinian			41	417	41	417	458
13 do	Caspian			39	80	39	80	219
15 do	Peruvian			25	169	25	169	194
22 do	Circassian	26	602			26	602	628
27 do	Siberian			14	39	14	39	53
29 do	Polynesian	21	462			21	462	483
6 mai.	Parisian	97	634			97	634	731
11 do	Nova Scotian			32	63	32	63	95
14 do	Sarmatian	31	497			31	497	528
20 do	Sardinian	54	587			54	587	641
25 do	Caspian			25	76	25	76	101
28 do	Circassian	24	589			24	589	631
3 juin	Polynesian	28	409			28	409	437
8 do	Carthaginian			18	58	18	58	76
10 do	Parisian	74	490			74	490	564
18 do	Siberian	19	303			19	303	322
22 do	Nova Scotian			30	57	30	57	87
24 do	Sarmatian	71	429			71	429	500
2 juil.	Circassian	33	239			33	239	272
6 do	Caspian			15	48	25	48	63
8 do	Polynesian	39	467			39	467	506
15 do	Parisian	112	567			112	567	679
20 do	Carthaginian			22	91	22	91	113
23 do	Peruvian	32	216			32	216	248
29 do	Sardinian	82	538			82	538	620
3 août.	Nova Scotian			49	24	49	24	73
6 do	Circassian	44	254			44	254	298
12 do	Polynesian	47	262			47	262	309
16 do	Caspian			65	62	65	62	127
19 do	Parisian	189	397			189	397	586
27 do	Sarmatian	107	263			107	263	370
31 do	Carthaginian			25	104	25	104	129
2 sept.	Sardinian	97	366			97	366	463
10 do	Circassian	44	207			44	207	251
14 do	Nova Scotian			43	27	43	27	70
16 do	Polynesian	32	199			32	199	231
23 do	Parisian	125	419			125	419	544
28 do	Caspian			21	34	21	34	55
1er oct.	Sarmatian	42	153			42	153	195
7 do	Sardinian	25	194			25	194	219
12 do	Carthaginian			22	40	22	40	62
15 do	Circassian	23	193			23	198	221

ANNEXE B.—Relevé du nombre d'immigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, durant l'année expirée le 31 décembre 1886—*Suite.*

Date.	Steamer.	Québec.		Halifax.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.	
1886.	<i>Ligne Allan—Fin.</i>							
21 oct.	Polynesian.....	19	101	19	101	120
22 do	Sarmatian.....	11	43	11	43	54
26 do	Nova Scotian.....	17	33	17	33	50
28 do	Parisian.....	86	204	86	204	290
9 nov.	Caspian.....	5	31	5	31	36
11 do	Sardinian.....	13	161	13	161	174
23 do	Carthaginian.....	5	31	5	31	36
25 do	Polynesian.....	19	85	19	85	104
7 déc.	Nova Scotian.....	4	5	4	5	9
9 do	Peruvian.....	32	111	32	111	143
21 do	Caspian.....	1	4	1	4	5
23 do	Sarmatian.....	5	69	5	69	74
30 do	Polynesian.....	8	38	8	38	46
	Total.....	1,634	10,289	873	3,327	2,507	1,366	16,123
1886.	<i>Ligne Dominion.</i>							
4 février	Oregon.....	8	44	8	44	52
18 do	Vancouver.....	7	52	8	52	60
6 mars	Toronto.....	1	3	1	3	4
18 do	Sarnia.....	9	60	9	60	69
1er avril	Oregon.....	102	102	102
15 do	Toronto.....	10	27	10	27	37
22 do	Vancouver.....	36	290	36	290	326
30 do	Sarnia.....	1	137	1	137	138
7 mai	Montreal.....	5	63	5	63	68
13 do	Oregon.....	14	208	14	208	222
21 do	Toronto.....	14	104	14	104	118
27 do	Vancouver.....	29	165	28	165	193
5 juin	Sarnia.....	11	137	11	137	148
12 do	Montreal.....	7	77	7	77	84
17 do	Oregon.....	20	119	20	119	139
25 do	Toronto.....	15	78	15	78	93
1er juil.	Vancouver.....	54	183	54	183	237
9 do	Sarnia.....	8	89	8	89	97
16 do	Montreal.....	9	94	9	94	103
22 do	Oregon.....	37	85	37	85	122
30 do	Toronto.....	14	47	14	47	61
15 août	Vancouver.....	109	213	109	213	322
13 do	Sarnia.....	31	45	31	45	76
20 do	Montreal.....	27	79	27	79	106
26 do	Oregon.....	61	93	61	93	154
3 sept.	Toronto.....	20	45	20	45	65
10 do	Vancouver.....	124	243	124	243	367
17 do	Sarnia.....	29	160	29	160	189
21 do	Montreal.....	10	41	10	41	51
30 do	Oregon.....	19	108	19	108	127
8 oct.	Toronto.....	10	27	10	27	37
14 do	Vancouver.....	54	95	54	95	149
29 do	Montreal.....	3	46	3	46	49
4 nov.	Oregon.....	2	28	2	28	30
17 do	Vancouver.....	33	29	33	29	62
2 déc.	Sarnia.....	17	49	17	49	66
16 do	Oregon.....	9	27	9	27	36
	Total.....	770	3,071	97	421	867	3,492	4,359

ANNEXE B.—Relevé du nombre d'immigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, durant l'année expirée le 31 décembre 1886—*Fin.*

Date.	Steamer.	Québec.		Halifax.		Total.		Total.
		Cabine.	Entre-pont.	Cabine.	Entre-pont.	Cabine.	Entre-pont.	
1886.	<i>Ligne Beaver.</i>							
20 avril	Lake Champlain		124				124	124
27 do	Lake Huron	15	265			15	265	280
4 mai	Lake Nepigon	2	70			2	70	72
11 do	Lake Superior	21	178			21	178	199
18 do	Lake Winnipeg	12	120			12	120	132
25 do	Lake Champlain	3	80			3	80	83
1er juin	Lake Huron	11	207			11	207	218
8 do	Lake Nepigon		47				47	47
15 do	Lake Superior	15	498			15	498	513
22 do	Lake Winnipeg	15	44			15	44	59
5 juillet	Lake Huron	15	45			15	45	60
13 do	Lake Nepigon	15	44			15	44	59
20 do	Lake Superior	35	46			35	46	81
27 do	Lake Winnipeg	18	48			18	48	66
10 août	Lake Huron	39	48			39	48	37
24 do	Lake Superior	108	45			108	45	150
31 do	Lake Winnipeg	33	46			33	46	79
7 sept.	Lake Nepigon		32				32	32
14 do	Lake Huron	33	47			33	47	80
28 do	Lake Superior	31	124			31	124	155
5 oct.	Lake Winnipeg	8	45			8	45	53
12 do	Lake Nepigon		26				26	26
19 do	Lake Huron	13	49			13	49	62
2 nov.	Lake Superior	15	64			15	64	79
	Total	457	2,342			457	2,342	2,799

RÉCAPITULATION.

Ligne Allan	1,634	10,289	873	3,327	2,507	13,616	16,123
Ligne Dominion	770	3,071	97	421	867	3,492	4,359
Ligne Beaver	457	2,342			457	2,342	2,799
Total	2,861	15,702	970	3,748	3,831	19,450	23,281

ANNEXE C.

COPIE d'un rapport fait le 3 avril 1886, au haut-commissaire, sir Charles Tupper, dans le but d'induire les autorités impériales à acheter au Canada des chevaux de remonte pour l'armée.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de faire rapport que, dans le but d'établir un commerce de chevaux qui seraient exportés du Canada dans ce pays et en d'autres parties de l'Europe, j'ai fait paraître une série de lettres tant dans la presse canadienne que dans la presse européenne en 1875 et en 1876. Cela m'occasionna une correspondance considérable de différentes parties de la Grande-Bretagne, du continent et du Canada. La difficulté qui se présentait dans le temps c'est que, malgré qu'il y eût en grand nombre des chevaux canadiens propres à être exportés en Angleterre, il n'y avait pas de foires ou d'endroits particuliers où on aurait pu envoyer des acheteurs pour y faire leurs choix sur une grande quantité de chevaux. Pour obvier à cette difficulté, MM. Grand et Fils, de Toronto, après l'échange de quelque correspondance avec nous, rassemblèrent 500 chevaux, dont j'annonçai la vente pour les 24, 25, 26 et 27 avril 1877, dans les principaux journaux d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, d'Allemagne et de France (voir le rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1877, page 143). Par malheur, la mort de M. Grand, le plus ancien associé, qui connaissait à fond de combien de chevaux le Canada pouvait disposer et quels étaient à cet égard les besoins en Europe, mit fin à ces ventes qu'on se proposait de rendre périodiques. Toutefois, des Canadiens bien connus entreprirent avec quelque vigueur l'exportation des chevaux et la continuèrent pendant quelque temps, mais ils n'avaient pas une complète notion des besoins des marchés anglais, et ce commerce ne prit pas d'extension. Il arriva que les deux tiers peut-être des chevaux exportés se vendirent avec de bons bénéfices, mais les autres leur restèrent sur les bras, et comme leurs frais d'entretien et de logement étaient dispendieux, ils durent forcément les vendre, les pertes faites sur les mauvaises ventes absorbant les profits réalisés sur les bonnes.

J'apprends que quelques Canadiens qui s'occupaient autrefois de cette branche d'affaires sont sur le point de s'y remettre pour ce qui est des chevaux de carrosse, MM. Withers et East, les entrepreneurs de Londres, que j'ai décidés à visiter le Canada, en ont jusqu'ici reçu chaque année un certain nombre qui sont soigneusement choisis par leurs propres représentants.

D'après le recensement de 1881, il y avait au Canada 857,855 chevaux et 201,503 poulains et pouliches, soit un total de 1,059,358 chevaux pour une population de 4,324,810 âmes, ou environ 24 chevaux pour chaque cent personnes. Le recensement de 1871 porte à 836,743 le nombre des chevaux, poulains et pouliches dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, tandis qu'en 1881, ils étaient de 974,292 dans les mêmes provinces, soit une augmentation de plus de 16 pour 100, malgré l'exportation très considérable qui en a été faite aux Etats-Unis. Il y a tout lieu de croire que le taux de l'augmentation a été encore plus rapide depuis 1881, car non seulement les exportations ont diminué de beaucoup, mais il a été établi de grands ranches au Nord-Ouest. Les chiffres suivants indiquent la diminution respective du nombre de chevaux exportés du Canada dans les dernières années: En 1881, il en a été exporté 21,993; en 1882, 20,920; en 1883, 13,019; en 1884, 11,595; et en 1885, 11,978. Ceci s'explique en partie par les mesures qu'ont prises les autorités des Etats-Unis.

Autrefois il s'exportait du Canada aux Etats-Unis un grand nombre de juments, et comme on déclarait les importer pour l'élevage, les autorités douanières des Etats-Unis les admettaient en franchise. Mais plus tard elles sont devenues plus strictes, et à peu d'exceptions près, elles imposent maintenant en entier le droit de 20 pour 100. D'où il résulte une augmentation très sensible dans la quantité et une baisse

dans la valeur des chevaux canadiens, plus particulièrement pour ceux propres au service de l'artillerie et à la remonte de la cavalerie. Il y a quelques années, le parlement impérial nomma un comité spécial sous la présidence de lord Rosebery, pour s'enquérir de la situation de ce pays relativement aux chevaux, et des moyens qu'il pourrait avoir de faire face aux demandes à cet égard dans le moment ou à l'avenir." Dans son témoignage devant ce comité, le colonel Soame Jenyns dit que les chevaux canadiens étaient des chevaux de troupe de premier ordre, qu'ils étaient capables d'endurer beaucoup de fatigue et de mauvais temps, qu'ils étaient d'assez bonne race, et qu'ils faisaient d'excellents chevaux de travail. Il ajouta qu'il en avait acheté 180, et qu'il ne croyait pas avoir jamais eu de meilleurs chevaux de troupe, mais qu'il pourrait être fait quelque chose pour en améliorer la race. Tout en recommandant fortement l'achat en cas d'urgence, il fit remarquer que le risque de les amener en Angleterre était sérieux, bien que les navires fussent spacieux, et que ça entraînait une dépense de £10 à £15 par cheval. Il ajouta que d'après ce qu'il avait vu des chevaux quand il était aux Etats-Unis, il estimait qu'on pouvait en avoir de meilleurs au Canada, et en réponse à une question de Son Altesse Royale le prince de Galles demandant si les chevaux dégénéraient aux Etats-Unis, le colonel Jenyns dit : " Oui, je le crois. Je ne pense pas que les chevaux des Etats-Unis soient aussi bons que ceux du Canada." Là-dessus, je puis faire cette observation que les chevaux canadiens se vendent toujours 25 pour 100 plus cher aux Etats-Unis que les chevaux des Etats de l'ouest qu'on nourrit de maïs, parce qu'ils sont fortement trempés et robustes. L'opinion du colonel Jenyns a été corroborée par le colonel Anstruther Thompson, quand il était grand veneur, par lord Combermere, lord Lonsdale, lord Leigh, le colonel Leigh, le capitaine Marchell, lord Melgund et un certain nombre d'autres messieurs qui les ont essayés dans le cours de la dernière décennie. Il est à craindre que les autorités du bureau de la guerre appuient encore leur opinion sur les témoignages donnés devant le comité en question, malgré que les circonstances aient sensiblement changé. Depuis le temps dont parlait le colonel Jenyns, l'amélioration de la race chevaline en Canada, et surtout à Ontario, a été très marquée, et on peut se procurer à présent en grand nombre, et pour les raisons que j'ai données, à des prix réduits, des chevaux d'artillerie d'une qualité qu'on n'aurait pas pu y trouver il y a dix ou quinze ans. C'est l'avis de personnes qui connaissent la quantité disponible de chevaux canadiens et les besoins de l'Angleterre sous ce rapport, qu'en aucun pays du monde on ne saurait se procurer avec si peu de peine et à si peu de frais des chevaux pour le service de l'artillerie et pour la remonte de la cavalerie en aussi grand nombre qu'en Canada.

Des chevaux d'artillerie de 15·3 à 16 mains de haut, d'un brun couleur foncée, c'est-à-dire bruns, bais, noirs ou bais bruns, de 4 à 6 ans, peuvent se livrer aujourd'hui à Montréal à un prix variant de £32 à £36 chaque. Ils sortent de juments canadiennes de bonne race, croisées avec les meilleurs étalons Clydesdale et Shire importés. Leur poids est en moyenne d'environ 1,200 livres; ils sont bien charpentés, d'une bonne grosseur et d'une bonne largeur. Ils sont remarquablement sains et exempts de défauts; ils ont le pied excellent parce qu'ils viennent directement de l'éleveur et qu'ils n'ont pas été en contact avec les chemins raboteux ou le pavé des rues. On les trouve en particulier dans la partie est de la province d'Ontario et dans la vallée de l'Outaouais. On pourrait en acheter à très court avis un grand nombre propres à servir immédiatement. Les chevaux qui peuvent servir à la remonte de la cavalerie sont de couleur brune, baie, noire ou baie brune. Ils sortent de juments canadiennes de bonne race saillies par des étalons pur sang, dont il est importé chaque année un grand nombre de la Grande-Bretagne et du Kentucky. Ils ont de 15·2 à 16 mains de haut, sont de belle qualité et d'une bonne grosseur; ils ont de 4 à 6 ans. Ceux-ci sont élevés principalement dans la partie ouest d'Ontario et pourraient être livrés à Montréal moyennant environ £35 sterling chaque.

Tous ces chevaux ont été mis à l'écurie et maniés chaque hiver, d'où il résulte qu'ils sont très tranquilles, et à l'écurie et au dehors, ce qui répond à une des principales exigences des autorités du bureau de la guerre. Dans le rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1878, à la page 103, je disais que le fret à partir du

Canada, était d'à peu près £10 par tête. Par suite de l'inauguration de nouveaux steamers, spécialement adaptés au transport des animaux, les prix ont été beaucoup réduits, et pour un certain nombre de chevaux, on pourrait, j'en suis sûr, obtenir leur transport à raison de £3 3ch. par tête de bord de ces steamers dont l'entre-pont est très haut et dont les baux sont largement espacés, tandis que l'assurance, dont la prime était autrefois très forte, pourrait à présent s'effectuer moyennant £2 au moins par tête pour la quantité déjà mentionnée. Ce pourquoi les Canadiens n'ont pas entrepris de fournir de ces chevaux aux entrepreneurs de l'armée, c'est qu'ils ont craint d'en voir mettre de côté une certaine proportion, non pas parce qu'ils seraient mauvais, mais parce qu'ils ne seraient pas conformes au type déterminé par les divers colonels acheteurs pour la couleur ainsi que pour la symétrie et pour les appareiller avec les autres chevaux des différents corps. De fait, toute la question repose sur ceci : à moins que les autorités anglaises n'envoient des officiers au Canada pour y choisir les chevaux, il y a très peu de chance que ce commerce réussisse. Une fois acceptés, ils peuvent être assurés contre tout risque à très peu de frais, mais les Canadiens n'expédieront pas de chevaux en Angleterre avec le risque d'en voir quelques-uns rejetés.

Si l'on pouvait induire les autorités du bureau de la guerre à en faire venir un chargement à titre d'essai, je suis convaincu qu'elles seraient satisfaites du résultat, tant sous le rapport de l'économie que sous d'autres rapports.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN DYKE,

Agent du gouvernement canadien à Liverpool.

ANNEXE D.

Conseils relatifs au développement du commerce entre le Canada et l'Angleterre.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre quelques conseils, sur ce qu'on devrait faire, suivant mon humble opinion, pour ouvrir de nouvelles avenues au commerce et pour améliorer celles qui existent déjà entre le Canada et le Royaume-Uni et les autres pays.

En premier lieu, je recommanderais respectueusement que lorsqu'il se présente à vos agents une chance possible d'étendre un commerce dans une direction quelconque, ils aient l'autorité d'employer confidentiellement, des spécialistes pour faire un rapport détaillé, utile et parfaitement digne de foi. Ces rapports serviraient probablement souvent aux marchands qui ne pourraient par eux-mêmes obtenir les renseignements qu'ils désiraient avoir.

Dans mon rapport annuel au ministre de l'agriculture en 1884, j'ai parlé des difficultés qu'un étranger éprouverait en essayant d'obtenir des renseignements sur les besoins et les exigences d'une branche spéciale quelconque de commerce, et je signalais qu'un agent quelconque envoyé spécialement du Canada n'aurait pas autant de chance de réussir que vos propres agents, stationnés comme ils le sont dans les principaux centres de commerce, et ayant noué d'anciennes relations avec les marchands et les autres hommes d'affaires dans ces endroits.

En se servant des agences qui existent déjà, on ne s'imposerait pas des grandes dépenses additionnelles permanentes, l'emploi des spécialistes dont j'ai déjà parlé ne coûterait guère plus de £10 à £20 pour un sujet important.

L'ouverture de nouvelles branches de commerce ne devrait pas à mon humble avis, être laissée à l'entreprise privée. D'abord, comme l'a déjà prouvé l'expérience, les renseignements que les marchands obtiennent avec de grandes difficultés et beaucoup de dépenses en venant en Europe, servent à leurs concurrents, et ils ne peuvent se rembourser de leurs dépenses ou retirer les avantages qu'ils espèrent naturellement de leur entreprise, et les nouveaux projets d'affaires se trouvent ainsi

arrêtés. En second lieu, il y a un bon nombre de produits dont le volume est petit par lui-même, mais qui en somme formeraient un item assez important dans l'exportation totale annuelle, et qui pourraient être avantageusement exportés si on comprenait la vente de ces produits au Canada, et les dépenses d'établissement de ce commerce devraient être supportées par le gouvernement.

Le ministre de l'agriculture pourrait faire annoncer au Canada que ceux qui ont des produits ou des articles manufacturés dont ils pourraient croire l'exportation avantageuse, peuvent lui communiquer leurs idées, et qu'il obtiendrait des rapports sur l'étendue et les besoins des divers marchés.

Le département de l'agriculture des Etats-Unis a, dans ce pays, un agent permanent qui fait des rapports sur les sujets qui ont trait à l'agriculture et sur les points faibles du commerce d'exportation américain et sur nul autre sujet.

Je recommanderais respectueusement de rendre les rapports de nos agents aussi complets que ceux des consuls américains, sinon davantage.

Je puis dire ici que j'aurais beaucoup aimé à commencer ces rapports il y a quelques années, mais avec le personnel limité que j'avais à ma disposition, et le manque d'autorité pour faire la moindre dépense, il m'a été impossible de faire plus que de mentionner brièvement les divers sujets portés à ma connaissance. Je vous inclus quelques-uns de ces rapports sur divers sujets, faits de temps à autre.

Je parlerai maintenant de quelques unes des nombreuses branches de commerce qu'on pourrait, je crois, développer ou ouvrir avec avantage au Canada.

Beurre.

Je trouve que l'exportation du beurre du Canada a diminué de 12,233,046 livres en 1874, à 8,473,976 livres en 1884. Tandis que l'exportation du Canada diminue, l'importation dans le Royaume-Uni augmente annuellement. En 1874, la valeur importée se chiffrait par £9,030,025, et en 1884, par £12,526,292, augmentation de près de trois millions et demi sterling en dix ans. L'an dernier, les importations du Danemark seul se sont élevées à £2,000,000 sterling. La production et l'exportation d'un article aussi utile que le beurre affectent directement chaque cultivateur du Canada, ainsi qu'un grand nombre de commerçants et les compagnies de steamers.

Un commerce très avantageux de beurre en boîtes de fer blanc, comme je l'ai déjà signalé, pourrait se faire entre les provinces maritimes et les Antilles, le Brésil, et autres pays des climats tropicaux, où se rendent les navires Canadiens.

Fromage.

L'exportation de fromage du Canada a augmenté de 24,050,982 livres, en 1874, à 75,835,557 livres, en 1884; mais il est admis de toutes parts qu'on pourrait encore faire beaucoup pour développer ce commerce. On pourrait sans doute y parvenir si les producteurs au Canada connaissaient les avantages de la fabrication de fromages de fantaisie, tels que l'Edare, le Gruyère, le Parmesan, le Gorgonzola, le Camambert, et le Roquefort. Dans mon rapport au ministre de l'agriculture en 1879 (page 141), j'ai parlé de la demande croissante de ces fromages. Au cours des deux dernières années, il s'est produit une augmentation de près de 30 pour 100 dans la valeur du fromage importé de France, qui n'envoie que ces variétés de fantaisie. La demande augmente encore, et il devrait y avoir là l'occasion d'ouvrir un commerce très profitable en ce sens.

Avec un peu d'attention, j'ai confiance que le commerce avec l'Allemagne et la Russie, dans les plus fines classes de fromage canadiens fabriqués d'après les systèmes Cheddar et Stilton, pourrait être considérablement augmenté.

Saumon.

Il se fait avec le continent un grand commerce de saumon et de homard en conserve. J'ai fréquemment signalé qu'on ne porte pas suffisamment d'attention aux étiquettes et à la manière dont ces produits devraient être préparés. C'est un commerce qui mérite l'attention du gouvernement, attendu que non seulement son volume en pourrait être augmenté, mais au lieu de faire ce commerce à perte, comme

le cas arrive souvent, parce qu'on n'étudie pas les besoins, etc., du marché, on aurait un bénéfice.

Je crois qu'on pourrait établir un commerce avantageux de saumon fumé entre le Canada et les diverses parties du continent. Le moyen, cependant, de le préparer et l'expédier exigerait un rapport qui devrait nécessairement être écrit par un spécialiste parfaitement au fait de ce commerce.

Pièces d'articles en bois.

Bien que je ne croie pas qu'on puisse faire de commerce de meubles en pièces ou non montés, je crois cependant que vu la grande diminution de bois d'œuvre, comme le frêne, le chêne ou l'orme, dans les divers pays de l'Europe, le commerce très avantageux que j'ai inauguré il y a quelques années, d'instruments aratoires par pièces, pourrait être développé presque indéfiniment.

Pétrole et ses produits.

On pourrait faire quelque chose pour s'assurer si ce commerce au Canada ne pourrait pas être mis sur un meilleur pied, et établir un commerce d'exportation.

Fruits.

Bien que pour ce qui a rapport au marché anglais, les exportateurs canadiens soient passablement bien renseignés, on pourrait faire quelque chose pour introduire les fruits du Canada sur le marché du continent pour y faire la concurrence aux fruits des États-Unis qui y viennent en abondance.

Minéraux.

On pourrait aider au développement du commerce des phosphates, du mica et autres minéraux.

Marques distinctives.

Il y a quelques années, comme on le verra par une lettre écrite en 1876, je priais avec instance les exportateurs de mettre des marques distinctives sur leurs marchandises, et après beaucoup de peine, j'ai réussi jusqu'à un certain point à les amener à agir ainsi. Cependant, on semble de nouveau perdre de vue l'importance d'agir ainsi, et l'on pourrait encore une fois y attirer l'attention des commerçants.

Je me suis efforcé, aussi consciencieusement que possible, de donner une idée de ce qu'on pourrait faire. J'ai confiance que si on suivait mes conseils, la publication de ces rapports au Canada serait suivie de bons résultats.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN DYKE,
Agent du gouvernement canadien.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE BRISTOL.

(M. J. W. DOWN.)

BATH BRIDGE,

BRISTOL, 31 décembre 1886.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel pour l'année finissant le 31 décembre 1886.

Les opérations de ce bureau pour l'année qui est sur le point de se terminer ont été très variées, car, outre mon ouvrage ordinaire de m'occuper des intérêts du Canada sous le rapport de l'immigration j'ai dû, conformément aux instructions du département de l'agriculture, y ajouter autant que possible en portant attention aux questions de commerce entre la mère-patrie et le Canada.

L'émigration de mon district a été plus forte cette année que la précédente, et je suis heureux de dire que mes propres livres constatent une augmentation matérielle du nombre de cultivateurs, de travailleurs agricoles et de domestiques que j'ai envoyés au Canada. De plus, j'apprends que les agents de steamers dans les petites villes et villages ont cette année reçu un bien plus grand nombre de demandes de passages pour le Canada, qu'auparavant, résultat que j'attribue en grande mesure au grand nombre de brochures, etc., que j'ai distribuées par la poste aux cultivateurs et autres personnes qui vraisemblablement seraient intéressées d'avoir des renseignements sur le Canada.

Il s'est fait à ce bureau un grand nombre de demandes de renseignements de la part de beaucoup d'immigrants, qui ne convenaient pas et dont on n'a pas besoin nulle part, et de la part de cette classe de citoyens, les artisans, etc., auxquels le Canada n'offre pas de grands avantages, excepté à des raisons et des circonstances spéciales.

Bien que mes conseils aux paresseux et aux dissipés de ne pas aller au Canada, aient maintenant et alors, eu une influence funeste sur leurs amis, qui auraient réellement fait de bons colons, je me suis cependant en somme, arrangé de manière à dissuader l'émigrant qui ne convenait pas sans faire en même temps quoi que ce soit pour abaisser le Canada dans l'esprit des hommes dont il a réellement besoin pour son développement et sa prospérité. Lorsque l'on tient constamment devant le public les colonies rivales et les facilités d'y parvenir, il a souvent été très difficile d'obtenir pour le Canada la proportion de la population émigrante à laquelle ses grandes ressources lui donnent droit.

Les avantages de la publication de lettres comme la suivante reçue d'un de mes colons, m'ont matériellement aidé dans mes travaux pour maintenir une position favorable pour le Canada aux yeux du public : —

BUREAU DE POSTE DE LA COLONIE BRISTOL,

BROADVIEW, ASSA., T. N.-O., CANADA, 3 février 1886.

“ CHER MONSIEUR, — Croyant que vous aimerez à connaître notre opinion sur les territoires du Nord-Ouest et sur les chances de succès d'un homme entreprenant ayant un petit capital et qui veut se livrer à la culture de la terre, nous vous envoyons cette lettre, parce que c'est par votre entremise que nous sommes venus dans ce pays. En arrivant à Winnipeg, les renseignements que nous avons pris aux bureaux des terres du gouvernement et du Pacifique Canadien, nous ont induits à venir à Broadview.

“ Nous avons chacun un établissement à environ quinze milles au nord de cette ville, et un mille au nord de la célèbre vallée de la Qu'Appelle. La contrée ici est une prairie onduleuse ; le sol est tout ce qu'on peut désirer, soit pour la culture soit pour le pâturage ; les pâturages sont riches et abondants ; il y a de nombreux bosquets dont le bois est propre à la construction, au clôturage ou du combustible.

“ De bonne eau se trouve aussi en abondance dans les étangs, ou comme on les appelle ici, dans les foudrières (*sloughs*), et en creusant un puits de 12 à 20 pieds de profondeur, on peut en obtenir un bon approvisionnement pour l'hiver lorsque les étangs sont gelés.

“ On ne peut désirer un plus beau climat; la chaleur de l'été n'est pas excessive et les nuits sont toujours fraîches. Pendant les mois d'octobre et de novembre nous avons ce qu'on appelle ici l'été des Sauvages, le temps est alors superbe.

“ En hiver le thermomètre indique un froid beaucoup plus grand qu'en Angleterre, cependant on le sent moins qu'une journée “ crue ” et pluvieuse en Angleterre, parce que l'air ici est extrêmement sec et fortifiant. De fait, nous n'avons été empêché de travailler au dehors que deux jours cet hiver, bien qu'une nuit le thermomètre soit descendu à 48° au dessous de zéro. Dans le jour le temps est beaucoup plus doux, lorsque le soleil brille avec éclat dans un ciel sans nuages.

“ Notre occupation l'hiver consiste à bucher des arbres pour la construction et le clôturage, bois que nous utiliserons lorsque la neige disparaîtra et la gelée sera sortie de terre.

“ Autour des “ fondrières ” ci-dessus mentionnées, pousse en abondance une haute herbe indigène qui fait d'excellent foin. On peut la couper et l'emporter le même jour sans craindre qu'elle chauffe. Il n'y a pas de doute que cela étonnera les cultivateurs anglais; c'est néanmoins un fait, et les animaux prospèrent admirablement avec ce foin. Nous hivernons nos animaux dans l'étable, mais nous avons entendu dire que d'autres les hivernent dehors.

“ Presque tout l'ouvrage se fait ici avec des bœufs, qui sont plus utiles au colon la première année que des chevaux, ils coûtent moins cher à acheter et à nourrir, le prix d'une bonne paire de bœufs étant d'environ \$150. On peut acheter des vaches laitières pour \$70, chaque.

“ La laiterie pourrait se faire avec profit ici, attendu que le rendement du lait est considérable et riche, mais on conseille en général ici et l'on fait dans cette partie du pays la culture mixte.

“ Quelqu'un qui préférerait exclusivement une ferme pour la culture du grain ferait peut-être mieux d'en prendre une dans la prairie, où l'on pourrait tracer un sillon droit sur des milles de longueur, mais pour plusieurs raisons nous préférons un district onduleux et boisé, attendu qu'à part le fait qu'on peut obtenir du bois plus facilement, les bosquets offrent une plus grande protection contre le vent en hiver.

“ En arrivant ici, un colon se trouve en face de travaux considérables. La première chose à faire est de construire une maison; une maison temporaire qui suffit pour les mois chauds peut facilement se construire en planches, ou bien on peut vivre sous une tente, mais pour l'hiver il faut une maison plus substantielle. La maison permanente se construit ordinairement en troncs d'arbres.

“ Ces cabanes peuvent être jolies et confortables, et fréquemment trois ou quatre célibataires peuvent y passer l'hiver ensemble, comme nous le faisons nous-mêmes.

“ Ce qu'il faut faire ensuite c'est de labourer un peu de terre pour ensemençer l'année suivante. Le gazon de la prairie se retourne facilement avec une paire de bœufs au printemps et à l'automne, trois quarts d'acre étant la moyenne d'une journée de travail.

“ Si un colon arrive de bonne heure il peut avoir une récolte la première année. Il y a actuellement ici une abondance de bonnes terres ouvertes aux établissements.

“ Il n'y a pas de demande de main-d'œuvre, mais un bon débouché pour les petits capitalistes. Le coût de la vie ici est très modéré, et un homme qui aime le sport trouve que son fusil lui procure de l'amusement et plus d'un bon dîner, parce que le canard sauvage, la poule de prairie et le lièvre sont très abondants.

“ Avec mille amitiés,

“ Nous sommes vos dévoués,

“ E. W. H. TROOD, } ci-devant de
 “ A. CLIVE, } Cotham,
 “ E. J. BISSOKS, } Bristol.”

Tandis que dans toutes les parties de ce district et des comtés environnants si grand a été l'excédant de population, avec la vive concurrence, la détresse et le besoin qui en sont la conséquence, qu'on a pris un intérêt plus qu'ordinaire dans la publication de lettres semblables à celle qui précède, témoignant des avantages

qu'offre le Canada aux hommes industriels et persévérants, qui veulent se livrer à la culture de la terre, et montrant combien les gens que j'ai envoyés sont satisfaits de leur position actuelle et de leurs perspectives d'avenir au Canada.

Bien que l'année m'ait occasionné des travaux très difficiles, j'ai toute raison d'être satisfait du résultat de mes labeurs pour aider le Canada à peupler ses terres de gens hardis et industriels, en excluant les paresseux, les insoucians et les débauchés, bien que souvent il soit difficile de les distinguer, car entre ces gens et les travailleurs agricoles et les domestiques, rentre une classe nombreuse comprenant divers métiers et occupations—gens respectables et industriels,—qui désirant améliorer leur état, ne craignent pas de travailler à n'importe quel ouvrage honnête, qui feraient d'excellents colons et qu'on devrait encourager à émigrer et à roster dans le pays.

Depuis des années les émigrants de la Grande-Bretagne ont regardé l'Australie avec beaucoup plus de faveur que le Canada, mais récemment, par suite d'une distribution judicieuse de renseignements dignes de foi sur le Canada, les chances se sont à peu près égalisées, et maintenant dans bien des cercles où l'on considérait autrefois le Canada comme un pays presque inhabitable, et enseveli sous la neige pendant neuf mois de l'année, on trouve des hommes influents qui reconnaissent les champs illimités qu'il offre au cultivateur et à l'ouvrier, et la prospérité certaine qu'il offre aux gens industriels et économes.

J'ai surveillé la distribution de brochures à plusieurs grandes expositions agricoles et assemblées de cultivateurs, et j'ai ainsi eu de bonnes occasions de donner d'utiles renseignements à la classe d'hommes qu'il faut au Canada.

À l'exposition agricole de Bath et de l'Ouest de l'Angleterre, tenue à Bristol en juin pendant sept jours et qui a été visitée par 100,000 personnes, j'ai distribué au moins 20,000 brochures, cartes, etc., et j'ai été tout le temps très occupé à répondre aux questions que me posaient les cultivateurs qui y venaient.

À cette exposition il y avait une splendide tête de Wapiti (tué dans Alberta, T. N. O.) et qui fait maintenant partie des objets exposés dans mon bureau. Elle attirera un grand nombre d'amateurs de sport, à qui j'ai fait un récit détaillé des magnifiques chasses qu'on fait au Canada.

Le rapport que ferait un parti de chasseurs qui parcourerait le Manitoba, la Colombie-Britannique ou quelqu'autre province, renommée pour ses chasses et autres amusements, ferait certainement beaucoup de bien, et je crois que ma tête de Wapiti aidera beaucoup à la formation d'un parti semblable.

Les tables des bibliothèques gratuites de Bristol ont été constamment garnies de littérature canadienne, que des milliers de personnes ont lue dans le cours de l'année, et l'on peut citer plus d'un cas dans lequel le Canada a obtenu de bons colons par ce genre de publicité.

M. Pearce, qui a visité le Canada en 1885, a été très actif dans ses efforts pour divertir le cours de l'émigration de cette partie du pays vers le Canada.

Parmi les lettres adressées à la presse quotidienne d'Angleterre sur le sujet de l'émigration, il en fut publié plusieurs dans lesquelles il s'efforçait de former une association pour la culture profitable des riches terres de prairie du Nord-Ouest canadien.

L'objet de l'association était de réunir plus intimement et obtenir par là une action conjointe de la part de ces fermiers locataires et autres agriculteurs qui, trouvant des difficultés et des obstacles croissant d'années en années, et empêchant la culture profitable dans ce pays, prévoient soit d'émigrer eux-mêmes soit de chercher pour leur labeur de nouveaux champs offrant un plus brillant avenir que l'Angleterre. Bien que cette association n'ait pas réussi, les travaux de M. Pearce n'ont cependant pas été infructueux ou inutiles, attendu qu'il m'a fourni indirectement plusieurs excellentes occasions de faire connaître le Canada à des hommes qui désiraient réellement chercher une nouvelle patrie dans un autre pays.

Pendant toute l'année il y a eu une grande crise dans la plupart des branches de commerce dans ce voisinage, mais je trouve que les importations du Canada se sont, en somme, quelque peu améliorées; il y a eu une augmentation notable dans les importations de fromages, de beurre, de bacon, de blé et de farine du Canada, et

chaque fois que l'occasion s'en est présentée, je l'ai saisie pour recommander ces produits aux marchands de provisions.

De temps à autre j'ai écrit des lettres aux maisons faisant des affaires de commerce avec le Canada, leur offrant de leur fournir gratuitement tous les renseignements dont elles pourraient avoir besoin sur les industries et autres sujets se rattachant au commerce ou aux manufactures du Canada, et je leur ai fourni la brochure admirable de M. Small (du département de l'agriculture) sur les industries du Canada, marquant les passages qui intéressaient particulièrement les diverses maisons.

Dans chaque lettre j'ai dit que je considérerais comme une grande faveur qu'on voulut bien entretenir communication avec moi chaque fois qu'on découvrirait des obstacles qui porteraient préjudice au commerce du Canada, et que je déposerais ces communications devant les autorités compétentes pour tâcher d'y remédier, afin que le commerce entre le Canada et ce port puisse se faire aussi facilement et aussi librement que possible, et le faire progresser et se développer comme nous le désirons.

La correspondance de ce bureau a été des plus variée, elle touche à des questions sociale, à des questions de commerce, à des concessions de terre, aux institutions publiques, au système de gouvernement, aux droits de douane, etc.

J'ai tenu exposé pendant toute l'année des échantillons des produits du Canada, céréales, herbes, etc., que des centaines de personnes ont visités et louangés.

Je me suis beaucoup efforcé d'introduire des articles canadiens dans ce pays, et d'annoncer largement toute industrie ou entreprise que je connaissais au Canada et qui n'avait besoin que de capital et d'énergie pour devenir des entreprises payantes.

Entre autres choses je me suis efforcé de faire comprendre au public qu'il y a moyen de placer avec avantage des capitaux dans les dépôts de minéraux, surtout des phosphates, dans la culture du lin au Nord-Ouest, et dans l'exportation du cidre.

Quant à l'amidon, le Manitoba produit beaucoup plus de pommes de terre qu'il ne lui en faut pour sa consommation, et la rigueur des hivers empêche leur envoi dans les Etats de l'est, parce que la gelée leur ferait presque certainement de grands dommages.

À l'automne on pourrait se procurer à bas prix une quantité illimitée de matière première pour la fabrication de l'amidon, ce qui assurerait d'une manière indubitable le placement avantageux du capital, soutenu par l'habileté manuelle.

Il ne paraît pas y avoir de raison de ne pas augmenter énormément la culture de la plante de lin au Manitoba.

J'ai eu plusieurs conversations avec un monsieur qui possède un intérêt dans un procédé récemment breveté pour la préparation du lin—procédé par lequel on peut employer la fibre et la graine sans détruire la qualité de l'une ou de l'autre. Je lui ai exposé les grands avantages qu'offrait le Manitoba pour la production du lin, et s'il trouve le capital nécessaire pour l'exploitation de son procédé, il n'y a pas de doute qu'il n'oubliera pas les avantages qu'offre le Manitoba à la culture profitable du lin, et l'on pourra engager la compagnie à exploiter son procédé au Nord-Ouest, et alors le Canada deviendra un concurrent formidable pour la Russie et autres pays qui maintenant approvisionnent le marché anglais de lin et de graine de lin.

Quant au commerce de poisson de lacs et de rivières, je puis dire que je me suis fait quelques barils de poisson blanc salé, mais je n'ai pas réussi à les faire prendre avec faveur, et je crois que la seule chance de les placer avec profit serait de trouver un moyen de les vendre frais sur le marché anglais.

Le mode suivant de conserver frais le poisson d'eau douce intéressera, je crois, ceux qui cherchent à introduire le poisson d'eau douce canadien sur le marché anglais dans un état qui puisse le faire vendre de suite à des prix rémunérateurs.

Ce mode de conserver temporairement le poisson frais s'applique aussi à d'autres espèces d'aliments, mais pour ce qui a rapport au poisson, il consiste à le mettre aussitôt qu'il est pris, dans des barils d'acier. Le liquide antiseptique se compose d'acide boracique, d'acide tartrique, de sel et d'eau, dans les proportions de 3 pour cent des antiseptiques et 97 pour cent d'eau.

Le baril est fermé avec un couvercle imperméable à l'air, muni d'une soupape à laquelle est fixée une petite pompe à main. Cette pompe refoule la solution dans le

baril (l'air se trouvant en même temps chassé jusqu'à ce que la jauge indique une pression d'environ 60 livres au pouce carré) puis on disjoints le tube, et l'opération de la mise en tonneau est complète, la pression de l'intérieur refermant la soupape et la maintenant fermée.

Pour ouvrir le baril on dévisse un petit écrou, qui enlève la pression ; on ôte le couvercle, et l'on enlève le contenu du baril.

Cette opération ne prend que quelques minutes.

On a conservé du bœuf de cette manière pendant six mois, sans perdre en apparence de sa saveur, ou être aucunement endommagé.

Le cidre champagne américain se vend rapidement pendant les mois d'été.

Les voyageurs de commerce qui l'ont goûté disent qu'on pourrait en vendre des quantités considérables.

Je crois que c'est une industrie à laquelle les agriculteurs du Canada devraient porter attention, et alors nous n'entendons plus dire que des tonnes de pommes restent par terre à pourrir ou sont jetées aux pourceaux.

Si quelqu'un voulait considérer sérieusement cette recommandation, je puis en aucun temps les mettre en rapport avec des hommes en Angleterre qui connaissent parfaitement ce commerce et qui feraient tout en leur pouvoir pour introduire le cidre canadien et faire réussir cette entreprise.

Quant à l'importante industrie de l'exportation des bêtes à cornes du Canada, les animaux débarqués dans ce port ont été, je suis heureux de le dire, de qualité très remarquable, et complètement exempts de maladie quelconque, et se vendirent à des prix, qui, à mon avis devraient rémunérer raisonnablement les expéditeurs.

Quelques observations, accompagnées de chiffres, ne seraient peut-être pas déplacées ici :—

A la vente annuelle d'animaux gras dans les différents marchés autour d'ici, il y a toujours un bon nombre de bouchers, commerçants et autres. A la vente d'animaux gras de Noël à New-Passage, plus de 250 animaux bien engraisés ont été exposés, mais le commerce n'allait pas, et un grand nombre n'ont pu trouver d'acheteurs. Voici quelques-uns des prix obtenus : sept taureaux gras se sont vendus de £14.15s. à £20.10s. chacun ; neuf génisses grasses ont obtenu de £15.15s. à £22 chacune ; onze magnifiques taureaux ont apporté £282.15s. Un nombre considérable de personnes ont fréquenté la vente d'animaux gras de Noël à Chipping Sadbury, Glasgow.

Il y avait un nombre considérable d'animaux, et quant à la qualité, elle égalait pleinement celle des années précédentes, mais les prix obtenus étaient considérablement plus bas. Bien qu'en somme le commerce fut languissant, il indiquait cependant une amélioration sur celui des marchés locaux récemment tenus, et les bouchers et commerçants enchérissaient avec plus d'ardeur, mais malgré cela, un grand nombre d'animaux ne purent être vendus à la fin du marché. Le bœuf de première qualité réalisa de 58 à 60s., tandis que dans quelques cas rares, on fit un peu plus, ce dernier chiffre ayant été donné pour des taureaux d'un choix exceptionnel. Du bon bœuf s'est vendu de 50 à 56s. par cent livres.

On offrit un nombre raisonnable de moutons ; les moutons légers rapportant 8d. la livre. Quatre bœufs de l'Ouest de l'Ecosse rapportèrent £100 15 s. ; sept taureaux et deux génisses £160 5s. ; 8 génisses de choix, £171 8s.

Au marché de Thornbury il y avait un bon nombre d'animaux de première qualité engraisés pour la vente de Noël.

Le commerce n'indiquait que peu de signes d'amélioration, et les éleveurs ont dû dans plusieurs cas accepter des prix moins élevés qu'ils ne prévoyaient lorsque les animaux changeaient de main.

La meilleure qualité de bœuf se vendit de 50 à 60s., les taureaux variaient de £12 à £20 10s. chaque.

Quelques paires de moutons gras réalisèrent de 47s. 6d., à 60s. chaque, et les agneaux gras se vendirent de 27 à 30s. chaque.

Le marché de viande de Noël à Bristol eut lieu le 17 décembre. Il y avait un approvisionnement complet de bêtes dont la plupart étaient de qualité moyenne.

La viande de Noël de qualité spécialement choisie était proportionnée à la quantité totale offerte, en petit nombre, et se vendit facilement de 65 à 68s. par cent

livres. On parla de quelque chose comme 70s. payés en dehors du marché, mais ce n'était pas là le critérium du marché en général.

On offrit en vente un bon nombre de cochons; 8s. 6d., était le prix du bacon, et 9s. 6d. à 9s. 9d., par vingt livres, celui du porc.

Je crois qu'on pourrait toujours vendre un bon nombre d'animaux canadiens de première qualité à de bons prix dans le temps de Noël, et je considère qu'on commet une erreur en n'envoyant pas d'animaux à temps pour les marchés de Noël, qui sont toujours d'excellentes occasions de disposer d'articles de première qualité. Cependant, l'envoi d'animaux inférieurs, à cette saison, ne serait pas sage, attendu que les animaux de choix seuls réalisent des prix élevés.

Il y eut des excursions hebdomadaires à l'Exposition des Indes et des Colonies, et des milliers de personnes de cette partie du pays ont profité de l'occasion qui leur était offerte de visiter les nombreux articles des colonies exposés à South Kensington. J'ai entendu dire de tout côté que les articles exposés par le Canada lui faisaient grand honneur, et étonnaient souvent les personnes dont la seule connaissance du Canada avait été puisée dans les rapports exagérés et mensongers qui trop souvent ont malheureusement fait le tour de la presse anglaise.

Après une si belle exposition de fruits, etc., rivalisant avec ceux des climats les plus favorisés, on ne devrait jamais décrire le Canada comme un "pays enseveli sous la glace," "quelques arpents de neige," etc., etc.

Les documents de la session qui me sont envoyés directement du département à Ottawa me sont souvent d'une grande utilité, et me rendent des services signalés quand je désire consulter immédiatement ce qui a rapport au gouvernement.

Je dois des remerciements les plus sincères à vos agents au Canada pour l'aide bienveillante qu'ils donnent à ceux de mes émigrants qui sont passés par leurs agences.

J'ai reçu les conseils et les renseignements les plus utiles de sir Charles Tupper, haut-commissaire, de M. J. G. Colmer, secrétaire, et de M. C. C. Chipman, sous-secrétaire, et je désire leur exprimer ici ma plus sincère appréciation de ces services.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN W. DOWN,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'ÉMIGRATION DE DUBLIN.

(M. THOMAS CONNOLLY.)

AGENCE DU GOUVERNEMENT CANADIEN, NORTHUMBERLAND HOUSE,
DUBLIN, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport par l'entremise du haut commissaire, l'honorable sir Charles Tupper, C.C.M.G., C.B., que j'ai fait tout ce que je pouvais en ce pays, dans l'intérêt du Canada, et pour encourager des personnes convenables à émigrer dans les diverses provinces du Canada, verbalement et par écrit, lorsqu'il était prudent de le faire, avec l'aide de nombreux amis et par le moyen de la poste.

J'ai pu distribuer même dans les endroits les plus reculés de ce pays, plusieurs milliers des utiles pamphlets que me fournit votre département.

De temps à autre j'ai visité presque chaque district du sud et du nord de l'Irlande, et à la grande exposition annuelle de chevaux tenue sous les auspices de la Société Royale de Dublin, je fis une belle exposition des produits du Canada qui attira l'attention des agriculteurs et dont la presse parla favorablement.

Comme mon bureau est convenablement situé, un grand nombre de personnes de la ville et de la campagne vinrent me demander des cartes et des pamphlets, mais j'ai dû donner des avis et des renseignements par lettres pendant l'année à un bien plus grand nombre de personnes qui m'avaient écrit de toutes les parties du pays.

J'ai reçu de plusieurs endroits du continent européen et des colonies de l'Australie des lettres me demandant des cartes et des pamphlets canadiens, et la lettre suivante venant d'une des Iles des Antilles montrera combien les gens de ce pays apprécient le Canada comme champ très convenable d'émigration.

TRINIDAD, PORT D'ESPAGNE, 6 juillet 1886.

“ MONSIEUR,—Ayant appris par les journaux que vous êtes agent pour l'émigration irlandaise au Canada, je m'adresse à vous pour obtenir les renseignements que vous pouvez donner sur ce sujet.

“ En m'adressant à vous, je ne parle pas seulement en mon nom seul, mais au nom de plusieurs autres qui désirent chercher fortune dans le Nouveau-Monde; ce sont tous des jeunes gens dans la force de l'âge, ayant une haute éducation, et désirant compléter par leur travail ce qui leur manque en capital.

“ De plus, si nous réussissons favorablement, nous avons confiance que plusieurs de nos amis se joindront à nous, et qu'avec du temps nous pourrons coloniser tout un district.

“ Dans ces circonstances vous nous feriez une grande faveur en nous envoyant à l'adresse ci-dessus, tous les renseignements voulus au sujet des dépenses d'émigration, de l'aide qu'on donne aux émigrants, de la nature du sol et du climat, des perspectives de succès, ajoutant aussi si l'on offre des avantages spéciaux dans les circonstances mentionnées plus haut.

“ Votre dévoué,

“ J. A. GOODMAN.”

J'ai répondu à cette lettre d'une manière claire et complète et par l'entremise de la poste aux paquets. J'ai envoyé à l'adresse du signataire une ample provision de cartes et de pamphlets ayant rapport à toutes les parties du Canada. Cependant, les milliers de colons et d'Européens qui ont visité l'Exposition des Indes et des Colonies pourront à l'avenir parler avec connaissance de cause des produits et des industries du Canada exposés dans la section canadienne. Je suis convaincu que le Canada profitera beaucoup de cette exposition, car plusieurs visiteurs irlandais qui

vinrent me voir à leur retour ont déclaré qu'ils n'avaient jamais rien vu d'aussi beau dans ce genre, que les articles exposés par le Canada. Cependant, je crois que le temps est arrivé pour les Canadiens de tenir une exposition internationale sur leur propre sol.

L'expérience de presque tous les pays civilisés démontre que ces expositions ont une grande influence sur l'éducation, et attirent des visiteurs de toutes les parties du monde.

Les fabricants et artisans canadiens pourraient d'une manière commode voir les produits et les articles de fabrique des autres pays, et ces expositions aideraient aux marchands et expéditeurs du Canada à trouver les marchés les plus avantageux pour leurs produits.

L'émigration en général a un peu diminuée; cependant le Canada a eu son plein contingent d'émigrants irlandais cette année, et en consultant les rapports du département on verra que l'émigration d'Irlande au Canada a plus que doublé depuis que je suis à la tête de cette agence.

De bonne heure cette année j'ai reçu des ordres impérieux du haut commissaire de prendre de grandes précautions en accordant des billets de passage à prix réduits; je n'ai donc envoyé que des garçons de ferme, des domestiques et des agriculteurs, ayant un certain capital, qui avaient intention d'acheter des fermes améliorées dans les anciennes provinces, ou de s'établir sur de nouvelles terres dans le Manitoba et le Nord-Ouest.

En m'occupant des intérêts des immigrants, je n'hésite nullement à dire que je leur ai épargné des centaines de louis pour leurs billets de passages et autrement, et que je leur ai assuré tout le confort possible durant le voyage; et dans la plupart des cas je réussis à envoyer les jeunes filles sous les soins de quelques familles respectables qui partaient en même temps qu'elles.

La lettre suivante que je viens de recevoir montrera combien ces soins et ces attentions sont appréciées par leurs parents et amis ici :

“ COMTÉ DE WOODFORD, GALWAY, 1er janvier 1887.

MONSIEUR,—Je prends respectueusement la liberté de vous dire que ma famille et moi vous seront pour toujours reconnaissants de votre bonté et de la manière bienveillante dont notre fille a été traitée pendant tout le cours de son voyage jusqu'au Canada.

“ Vous vous rappelez qu'il y a quelque temps vous avez envoyé ma fille au Canada sous les soins de M. Lee et de sa famille, et elle m'a dit de vous écrire pour vous remercier, et pour vous dire que M. Lee et sa famille l'avaient traitée avec la plus grande bonté, et avaient été de véritables père et mère pour elle pendant tout son voyage. Elle me charge aussi de vous dire qu'elle a obtenue une bonne place et se trouve bien.

“ Elle dit qu'elle va épargner assez d'argent pour me faire venir avec ma famille au printemps, et naturellement j'aurai moi-même un peu d'argent.

“ Veuillez m'envoyer quelques guides pour moi et quelques voisins ici.

“ (Signé) JOHN SKEIL.”

La famille Lee dont il est parlé dans la lettre qui précède, se compose de gens respectables, ayant quelques capitaux, et se rendant à l'Île Vancouver pour y prendre des terres, et il ne serait peut-être pas hors de propos de publier ici la lettre suivante que j'ai reçue à leur sujet de M. Jessop, agent fédéral à Victoria :—

“ MON CHER MONSIEUR,—Votre lettre du 21 octobre m'est parvenue par le courrier d'hier soir, et la famille Lee dont elle parle, est venue me voir ce matin. Je me sens très bien disposé en sa faveur. Je ferai certainement tout ce que je pourrai pour satisfaire à leurs désirs au sujet de terres. Je les ai placés sous les soins d'un des guides des immigrants, qui partira avec les jeunes gens mercredi matin pour un district situé à environ cent milles de cette ville, sur l'Île Vancouver, où j'espère pouvoir leur donner des terres du gouvernement sur le bord de la mer, et contiguës à une nouvelle route.

“ (Signé)

JOHN JESSOP.”

Avant la fin de mon rapport M. Lee envoya la lettre suivante à un ami à Dublin lui faisant un récit de ce qu'il avait fait dans l'Île Vancouver, et je crois que ces renseignements seront utiles à ceux qui désirent émigrer :

“ FRENCH CREEK, I. V., 15 décembre 1886.

“ MON CHER AMI,—Veuillez me pardonner de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais je n'ai pas eu un jour de liberté depuis mon arrivée ici, et lorsque j'en aurais eu le temps je n'avais ni papier ni plumes. Je suis maintenant établi sur ma propre terre et je suis occupé à me bâtir une maison. J'écris cette lettre sur un tronc d'arbre près d'un bon feu, après un dîner de gibier arrosé de thé sans sucre ni lait; c'est une vie libre mais vous l'aimeriez. Nous avons eu un beau passage en venant, et le lendemain de notre arrivée, je partis avec Harry accompagné d'un jeune homme du nom de Prosser, qui nous servait de guide à la recherche de terres. Il nous fallut porter nos provisions et nos couvertures sur le dos, environ 45 livres chacun, et nous campâmes chaque nuit; un soir nous avons couché dans la grange d'un colon, mais en général nous allumions un feu sous un arbre et nous dormions en plein air. Ce que M. Connelly nous a dit du climat est très vrai, puisque nous campons maintenant bien que nous soyons en hiver. Après avoir traversé des bois jusqu'au lac Cameron nous nous décidâmes à prendre nos terres ici. Elles sont situées sur le golfe de Géorgie, à environ 100 milles de Victoria, d'où nous étions partis. Une rivière qui abonde en saumon et en truite traverse nos terres. Nous pouvons prendre n'importe quelle quantité de saumon en l'eau salée ici pendant la saison à la cuiller, ou le prendre dans la rivière à la douzaine avec une gaffe. Le vieux capitaine du steamer qui nous amena ici n'a pas débarqué nos provisions, mais nous pouvons tuer une quantité d'oies et de canards sauvages, de chevreuils, etc., de sorte que nous ne mourrons pas de faim. La terre est densément boisée, nous devons la défricher, mais il y a des clairières ici et là. Nous construisons notre maison sur la côte, et nous espérons la finir dans huit ou dix jours. Trois jeunes gens ont pris des terres près de nous, et nous nous aidons les uns les autres, et nous campons ensemble. Mes terriers irlandais Bodge et Bidy sont avec nous et paraissent bien aimer le pays. On m'offre vingt-cinq piastres par petit chien si je veux en vendre lorsque j'en aurai.

“ Nous avons fait inscrire quatre cent quatre-vingts acres, et j'espère vendre tout le bois plutôt que de le brûler. L'année prochaine nous aurons un chemin de fer près de nous, et de bons chemins jusqu'à Nanaïmo et Alberni. Pensez-vous toujours à venir ici? Il y a à côté de nous une terre que vous pourriez avoir. Nous sommes arrivés ici juste à temps pour avoir la côte; depuis que nous avons fait notre inscription il est venu un bon nombre de colons. L'ouvrage est dur; une hache de quatre livres lorsqu'on n'y est pas habitué, fatigue pendant quelques temps. Cependant l'ouvrage avance, on revient juste à temps pour souper, on s'assied autour d'un bon feu et on fume sa pipe. On ne boit rien ici, excepté du thé et de l'eau.

“ Harry est un nouvel homme depuis qu'il est ici, et il est fort comme un cheval. Je n'ai pas encore reçu de lettres d'aucun de mes anciens amis; nous n'avons de malle ici qu'une fois par quinzaine, mais nous l'aurons bientôt toutes les semaines.

“ Mes meilleures amitiés à votre frère; dites-lui que c'est ici l'endroit pour s'amuser à la chasse; le chevreuil, l'élan, le coq de bruyère, le chat sauvage, etc., abondent.

(Signé)

W. H. LEE.”

Je puis à peine vous donner dans ce rapport une idée exacte du nombre de gens énergiques et intelligents qui sont partis d'Irlande depuis ces quelques dernières années pour aller s'établir dans le Manitoba et le Nord-Ouest, comprenant un bon nombre de cultivateurs pratiques, et les fils de propriétaires fonciers et d'hommes de profession d'Irlande qui tous avaient d'amples capitaux.

Dans le district de Fort-McLeod un très grand nombre des jeunes éleveurs viennent de mon comté natal de Limerick, et aujourd'hui j'ai fait des arrangements avec le colonel Maunsell, de Fairy Town, près de Kilmallock, pour envoyer son fils avec quelques milliers de louis pour aller rejoindre de ses parents qui y pratiquent l'élevage.

A Whitewood et dans la contrée environnante, vous avez presque une petite Irlande. L'automne dernier, M. Richard W. J. Jones, un agriculteur du comté de Sligo, a passé quelques mois en visite à Whitewood, chez le Rév. Thomas Cosgrove, et il a bien voulu m'envoyer le rapport suivant :

“ STREEDAGH, COMTÉ DE SLIGO, 10 décembre 1886.

“ CHER M. CONNOLLY, — Etant de retour du Nord-Ouest canadien, vous serez sans doute heureux de m'entendre parler de ce pays.

“ M'étant embarqué à Derry le 18 juin, j'eus une traversée des plus agréables et des plus confortables à bord du steamer de la malle royale *P'Oregon*, de la ligne Dominion. Nous arrivâmes à Québec vers une heure le dimanche 27 juin, et après un court arrêt, nous continuâmes jusqu'à Montréal, par le chemin de fer Canadien du Pacifique, et nous y arrivâmes le même soir.

“ Le lendemain soir à 8 p. m. je partis de Montréal par le premier train direct pour la Colombie-Britannique, la population de Montréal se rendant en foule pour être témoin de ce départ, et ponctuellement à l'heure, j'arrivai à la station Burrows dans les territoires du Nord-Ouest. Le jeudi soir, et bientôt je me trouvai rendu à Ballyhack, la résidence de mon ami, le révérend Thomas Cosgrove, qui me souhaita la plus cordiale bienvenue. M. Cosgrove, je fus heureux de le constater, a retiré un bien immense de son changement au Nord-Ouest, et pour me servir de sa propre expression, il se sentait de “ plusieurs années plus jeunes.” Le climat a certainement eu un effet étonnant sur lui. La santé du reste de la famille s'était aussi grandement améliorée. La maison est un bâtiment confortable à un étage, située sur une petite colline, à quelques minutes seulement de marche de chez son frère, M. F. Cosgrove. Les maisons, naturellement, sont toutes en bois, et sont très chaudes et confortables. Tout le pays environnant est une riche prairie ondulante, sans beaucoup de bois, et renfermant dans le voisinage de nombreux étangs ou petits lacs dans lesquels pousse une abondance de foin, et qui, contrairement à ce qui se fait chez nous, n'a pas besoin d'être semé. Le sol est une riche marne noire, sur laquelle tout semble pousser sans l'aide d'engrais. Il n'y a pas grand bois dans les environs, de sorte que le colon n'a pas de défrichement à faire, mais il peut de suite, dès son arrivée, commencer à labourer autant de terre qu'il en peut cultiver. A quelques milles au nord, vers la rivière Qu'Appelle, il y a une abondance de bois pour le combustible, la construction, le clôturage, etc. L'eau en général est abondante, on rencontre dans la prairie de nombreux étangs, et chaque maison a son puits, qu'on creuse facilement, et l'on trouve de bonne eau à 20 ou 30 pieds sous la surface. L'herbe de la prairie, bien qu'apparemment pas aussi riche ni aussi épaisse que celle de nos pâturages anglais, maintient les animaux en très bon état, ce qui est, naturellement, la meilleure preuve de sa qualité. Les récoltes de grain cette année, à cause de la grande sécheresse de la température, ont été courtes en paille, mais les têtes étaient de bonne qualité, le blé étant du N° 1 dur, et commandant les prix les plus élevés sur les marchés. Les pommes de terre ont donné une splendide récolte, et ressemblent à des boules de neige sur la table. Les pois ont aussi bien poussé, et la récolte de melons de Mme Cosgrove a parfaitement réussi. Au lac Rond, sur la rivière Qu'Appelle, j'ai vu pousser du maïs, des tomates, des melons, du tabac, etc., et j'ai fumé du tabac de la récolte de l'an dernier. La plus grande partie du labourage se fait avec des bœufs, qui, pour le premier labourage de la prairie, sont en général préférés aux chevaux, parce qu'ils sont plus tranquilles, mais les chevaux commencent à abonder, et maintenant que la mère-patrie jette les yeux sur le Canada pour s'y procurer des remotes pour la cavalerie et l'artillerie, l'élevage des chevaux promet de devenir une branche d'industrie très rémunérative.

“ La moisson se fait d'une manière simple et rapide, une lieuse qu'on peut acheter pour \$50 environ, coupe et lie le grain, ou bien on peut la louer pour faire l'ouvrage à raison de \$3 à \$4 l'acre. Un homme qui suit la machine, forme des meules avec les gerbes, et l'on peut le rentrer bientôt après pour attendre la batteuse à vapeur qui passe lorsque la moisson est toute rentrée, et le grenier du colon est bientôt rempli, après quoi il porte au moulin la quantité de blé qu'il veut faire moudre.

pour sa propre consommation, et pour peu de chose il le convertit en farine qui ne peut être surpassée. Telle était la qualité de la farine que nous avons rapportée du moulin de Caribou. Après avoir conservé ce qui est nécessaire pour la semence on peut facilement disposer du reste du grain à la station la plus rapprochée du chemin de fer.

“ Les bêtes à cornes réussissent bien, et sont toujours en bon état et de bonnes qualités.

“ Les cochons sont plus nombreux qu'en Irlande même, et sont de bonne qualité. Quant aux poules et aux dindons, ils réussissent particulièrement bien, et il n'y a pas de maison qui n'ait son troupeau de poules et de poulets. Le climat, bien que plus chaud en été que celui de la mère-patrie, n'a eu qu'une seule journée un peu trop chaude pour travailler. L'air est pur et sec, et très fortifiant par un beau soleil.

“ Le labourage pour l'année suivante s'est fait jusqu'au 1er novembre, lorsque la gelée est venue arrêter les travaux. Les colons sont nombreux dans le voisinage, et à peu de distance se trouve, entre autres notre vieil ami M. Francis Cosgrove, qui avait une forte récolte de grain et un beau troupeau de bêtes à cornes; M. Coleman et son frère, M. Fitzsimons, M. Hook, Brownrigg, madame Johnson et sa famille, M. Bell, M. Armstrong, etc., qui m'ont traité avec toutes sortes d'égards et de bontés, George Lindsay et sa famille, ainsi que John Regan, qui sont confortablement établis à une courte distance et réussissent bien. A Whitewood, à quelques milles de distance, il y a trois magasins où les colons peuvent se procurer à peu près tout ce dont ils ont besoin, tout est varié, le stock de marchandises, vêtements, épicerie, chaussures, sellerie, quincaillerie, etc. Une seule chose manque, et à ce sujet la plupart des colons ne sont pas contents, on ne permet pas l'usage de boissons d'aucune sorte (excepté de la bière de houblon) dans les territoires du Nord-Ouest, excepté en vertu d'un permis qu'il faut payer, et pour l'obtention duquel il faut un certificat de médecin. En conséquence, bien qu'un grand nombre aimeraient à en garder une petite quantité dans leurs maisons en cas de nécessité ou de maladie, ils ne peuvent le faire, du moins pas légalement; naturellement, on peut généralement s'en procurer en dépit de la loi et l'on s'en procurera toujours. L'ivrognerie n'est pas inconnue ici, le résultat de la loi de prohibition étant de rendre la contrebande une nécessité qui démoralise ceux qui s'y livrent.

“ Les gens ne se passeront pas plus de boissons au Nord-Ouest que n'importe où ailleurs. On m'a dit un jour que si l'on permettait de vendre ouvertement de la boisson, comme dans le Manitoba, on n'en consommerait pas beaucoup plus. On pourrait imposer des restrictions convenables à la vente des boissons pour empêcher les Sauvages d'en avoir, comme on le fait, je suppose, au Manitoba. Ce fut avec un sentiment de profond regret de quitter un si grand nombre de bons amis que je partis du Nord-Ouest le 7 novembre, et j'arrivai finalement à Liverpool, par le steamer *Sarnia*, le 24 novembre.

“ RICHARD W. J. JONES.”

Un fait remarquable de l'émigration au Nord-Ouest c'est que plusieurs jeunes gens ayant des capitaux, mais aucune expérience en agriculture, sont partis de ce pays pour prendre des terres. Cependant avec le courage et la persévérance des Irlandais ils ont appris à travailler, et la plupart d'entre eux réussissent bien.

M. Tarleton, un des inspecteurs de la taxe sur le revenu, est venu me voir il y a quelques jours, et me lut une lettre qu'il avait reçu de son fils, qui se trouve dans ce cas, et qui partit l'été dernier, et il est si content des progrès de ce jeune homme qu'il lui envoie £200 par le prochain courrier, pour lui aider.

Je crois qu'il n'y a pas un pays au monde qui ait été peuplé par une meilleure classe d'émigrants que le Canada, et sans contredit les diverses nationalités comprises dans sa population donnant des matériaux magnifiques pour former une nation.

Il y a plus de six ans, presque au début de la Confédération, lorsque je faisais des lectures par toute l'Angleterre, j'ai prédit un brillant avenir au Dominion, cependant, bien que je possède un peu de l'imagination inhérente à ma race, je n'ai pas dépeint l'avenir rapproché d'une manière aussi prospère que les chiffres prosaïques des livres bleus et les rapports statistiques représentent maintenant le Canada.

L'agriculture, les manufactures et le commerce se sont rapidement développés, pendant qu'il jetait en même temps les fondements de sa richesse et de sa grandeur futures, et bien que sa dette ait nécessairement augmenté, il n'y a pas de pays nouveau dont la taxation soit légère, et comme nous dirions en Irlande "vous avez la bête pour les dommages." Le trafic et le commerce possèdent des communications par eau non surpassées, un réseau de chemin de fer qu'aucun pays du monde, en proportion de la population, ne peut égaler, et qui réunit les diverses provinces de la Confédération de l'Atlantique au Pacifique, ouvrant de nouvelles terres à la colonisation et donnant accès sur les marchés de l'univers aux produits de leurs champs, de leurs forêts et de leurs mines, pour lesquels ils trouvent en tout temps un marché facile en Angleterre.

Pour indiquer la consommation du marché anglais, j'ai compilé le tableau suivant tiré des rapports de la Chambre des Communes de cette année, donnant la quantité et la valeur des principales importations du Canada, et les importations totales de certains articles provenant de tous les pays :—

	Importations du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1886.		Importation de tous les pays pour l'année ter- minée le 31 déc. 1886.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		£		£
N° 1.—Animaux vivants pour l'alimentation—				
Bœufs et taureaux	63,407	1,140,800	241,360	4,358,887
Vaches.....	3,796	67,887	42,943	571,052
Veaux.....	45	70	35,308	138,933
Moutons et agneaux	94,344	181,050	1,038,967	2,011,198
Cochons.....	70	210	21,352	60,360
N° 2.—Articles pour nourriture et breuvage, droit par cent livres—				
	Qtx.		Qtx.	
Blé	3,080,964	1,182,728	47,404,344	17,188,165
Farine de blé et fleur de farine.....	770,530	421,741	14,739,232	8,254,407
Beurre	31,348	119,970	1,543,404	8,140,188
Fromage.....	507,875	1,116,178	1,733,187	3,867,896
Œufs, <i>great hundreds</i>			8,613,162	2,879,000
Poisson, mariné et salé.....	244,342	379,132	831,655	1,422,246
Valeur totale des articles de march. et breuvage importés, droits p. c.....				109,760,749
N° 3.—Métaux, cuivre, minéral.....	Ton'x.		Ton'x.	
	5,167	22,880	85,130	581,782
N° 7.—Bois de sciage et bois de construction—				
	Feet.		Feet.	
Bois équarris.....	159,014	696,384	1,577,992	3,405,526
Scié, blanchi ou paré.....	948,319	2,272,408	3,783,200	8,197,619
Valeur totale de toutes les importa- tions en Angleterre, en 1886.....				349,381,087

De Russie, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique et des autres pays, l'Angleterre a importé 1,287,034 quintaux de lin préparé et non préparé, représentant une valeur de £2,416,117; et de l'étoupe, préparée et non préparée, de Russie, d'Allemagne, d'Italie, des Antilles britanniques, des Iles Philippines et autres pays, 1,213,857 quintaux évalués à £1,726,892. Le lin et la graine de lin de Russie, des Antilles britanniques et autres pays, 2,081,283 quarts de quintaux, évalués à £4,266,998, et 296,530 de tourteaux, évalués à £1,287,951.

Ayant un climat et un sol convenables à la culture du lin, je crois que le Canada devrait figurer dans ces importations. Cependant, excepté les pays mentionnés, tous les autres n'ont fourni que 32,407 quintaux de lin évalués à £61,435; 207,829 quin-

taux d'étope, évalués à £267,412; et 180,249 quintaux de lin et de graine de lin, évalués à £414,643.

L'étendue de terre en Russie cultivée en lin excède 2,000,000 d'acres dont la production annuelle est évaluée de 270,000 à 300,000 tonnes, dont environ 250,000 tonnes sont disponibles pour l'exportation et au bas prix de £40 par tonne. La Russie reçoit annuellement £10,000,000 pour sa récolte de lin.

La Belgique, qui force la vente de son lin en Angleterre depuis quelques temps, possède une étendue d'environ 250,000 acres cultivés en lin, qui, par sa bonne culture produit un rendement moyen de 450 livres par acre.

La France est le pays qui cultive le lin avec le plus de succès, son rendement moyen atteignant de 500 lbs par acre sur une étendue de 160,000 à 170,000 acres. Cependant la France consomme son propre lin dans les filatures et fabriques de Dunkerque et des alentours.

Bien que le sol et le climat de l'Irlande ne soient surpassés par aucun pays, en Europe, l'Irlande ayant donné naissance à l'industrie des filatures de lin, ainsi qu'à la culture du lin, cependant il n'y a que 127,865 acres cultivés en lin, produisant en moyenne 400 livres par acre. Les prix moyens sur les marchés d'Ulster varient de 43s. 6d. à 61s. par quintal, tandis qu'on pourrait acheter la même pesanteur de blé pour 5s. 10d. à 6s. 10d. Dans les trois dernières années l'étendue cultivée en lin s'est augmentée de 38,610 acres, et il n'y a pas de doute qu'elle continuera à augmenter pendant que le prix des autres récoltes est si bas. Je ne puis donc comprendre pourquoi la culture du lin est presque négligée au Canada, où il y a tant de gens venant du nord de l'Irlande qui comprennent parfaitement sa culture et la manière de la préparer pour le marché.

Plusieurs autres importations importantes, tels que les phosphates, les fruits, etc., sont comprises comme total dans les rapports de ces autres pays. Il s'importe de vingt à trente mille tonnes de phosphates annuellement, dont une grande partie est consommée dans ce pays, où nous avons huit ou dix manufacturiers d'engrais artificiels. Au début ils trouvaient le phosphate canadien, quoique très riche, difficile à manier, mais l'expérience fit disparaître cette difficulté, et le phosphate canadien est généralement employé, le seul phosphate de haute classe qui peut lui faire concurrence venant d'une des îles des Antilles.

La compagnie de mines de cuivre Wicklow, qui liquida ses affaires dans le cours de l'année et se fit constituer en corporation sous le nom de Compagnie d'Engrais Arklow, deviendra un fort consommateur, attendu qu'elle possède des matériaux abondants pour la fabrication de l'acide sulfurique, et comme il est presque nécessaire qu'une plus grande partie de la terre retourne à la culture, la consommation du phosphate canadien devra nécessairement augmenter.

L'importation des pommes du Canada a augmenté d'une manière étonnante depuis quelques années, et comme on ne cultive pas ce fruit en Irlande autant qu'on pourrait le faire, nos grandes villes et cités doivent se fier à l'importation étrangère. Cependant la grande masse de cette fourniture vient du Canada, mais les commerçants disent que la qualité des pommes a été meilleure l'an dernier, et ils se plaignent que les pommes ont été mal emballées et ont été endommagées par les vers. Les prix ont varié de 15s. à 25s. par baril, et M. Jamieson, un très grand commerçant près de mon bureau, m'informa qu'il avait reçu jusqu'à £3 5s. pour les reinettes Newton.

Les jambons et bacons du Canada, bien qu'ils ne soient pas spécifiés dans les rapports anglais, se vendent beaucoup plus dans ce pays, surtout dans les villes et cités, et le fromage canadien est en usage presque général dans tout le pays. Les graines canadiennes de différentes espèces se vendent facilement chez tous nos marchands, et un bon nombre d'instruments canadiens d'agriculture, forts et faciles à manœuvrer, sont offerts en vente dans nos magasins de ferronnerie.

Quant aux animaux suivants, aux articles de nourriture et de breuvage, et aux produits bruts employés dans nos fabriques, ils devront trouver un marché toujours croissant en Angleterre, à mesure que sa population augmentera.

Mais dans le plus grand pays manufacturier de l'univers, où la main-d'œuvre et le capital sont abondants et à bon marché, et qui possède une marine marchande sans rivale pour transporter le produit de ses fabriques, moulins et ateliers aux extrémités les plus éloignées de la terre, on ne peut s'attendre à trouver un marché rémunérateur pour les articles de fabrication coloniale, si semblables aux siens, excepté pour des articles spéciaux. Par conséquent, je crois qu'on trouvera que les meilleurs et plus avantageux marchés pour les articles fabriqués au Canada se trouvent dans les pays même.

On a beaucoup fait récemment pour encourager les fabriques du Canada, mais en jetant un coup d'œil sur la liste des rapports anglais, toute personne se convaincra qu'il faudra faire encore beaucoup plus avant que le Canada puisse prendre la place à laquelle il a droit parmi les pays industriels.

Sa richesse minérale est indubitable; il fournit amplement du bois, des écorces, des peaux, des laines, des fourrures, etc., et autres produits dont se servent les manufactures; on trouve commodément placés dans diverses parties du Canada, les meilleurs charbons et minerais de fer, les principaux dépôts se trouvant près du bord de la mer et des ports d'embarquement.

Le renouvellement et l'entretien en bon état du magnifique réseau de chemins de fer canadiens, sans parler des nouveaux chemins qu'on pourra construire, devraient tenir constamment en opération deux ou trois fabriques de rails d'acier, et il faudrait plusieurs fabriques et hauts-fourneaux pour manufacturer tout le fer et l'acier employés pour les autres fins.

Pour faire la concurrence aux riches mines de cuivre du lac Supérieur, notre minerai de cuivre doit être fondu avec notre propre charbon, et notre phosphate que vous expédiez maintenant à l'état brut, pourrait être au moins en partie manufacturé, et envoyé d'une manière plus convenable sur les marchés étrangers.

Le premier haut-fourneau des Etats-Unis a été construit il y a une trentaine ou une quarantaine d'années par David Thomas Gallois, à Catasaqua, dans la vallée de la Lehigh. Je crois qu'il est encore en opération, du moins il était en pleine activité quand j'y étais en 1875. Sauf dans la Virginie Occidentale et dans les régions houillères de Black-Warrior, dans l'Alabama, il n'y a pas aux Etats-Unis d'endroits où le charbon et le fer se trouvent aussi près l'un de l'autre qu'en Canada.

Les Etats-Unis ont à présent 326 hauts fourneaux; ils ont produit en 1886, 6,500,000 tonnes de fer en gueuse et 1,500,000 tonnes de rails d'acier; en sus, il y a été importé 1,000,000 de tonnes de fer et d'acier.

Le prix en gueuse était en 1873 de \$72.75 la tonne, et des rails d'acier, de \$120.75 la tonne. Le fer n° 1 se vend maintenant environ \$20 la tonne, et les rails d'acier, \$36 la tonne.

L'Angleterre a produit durant l'année 7,200,000 tonnes de fer, dont le prix moyen a été de 39ch. 11d. la tonne.

Les Etats de la Nouvelle-Angleterre qui ne produisent pas de matières premières pour les manufactures, si ce n'est quelque minerai de fer dans le Connecticut, et qui produisent à peine assez de blé pour la consommation de leur population pendant trois semaines, ont créé, avec l'aide des capitaux anglais et des ouvriers irlandais et franco-canadiens, une industrie manufacturière si variée et si prospère qu'ils prétendent avec quelque apparence de raison, être la section la plus riche et la plus entreprenante de l'Union. Il n'y a qu'à vivre quelques années en Irlande pour voir le triste état où peut être réduit un pays purement agricole par une suite de mauvaises récoltes et par l'ouverture de nouvelles terres à la colonisation. Tout ce que produit le sol est employé au paiement de fermages et à l'achat de marchandises importées, de sorte que les petits fermiers, les artisans et les journaliers ont grand-peine à pourvoir à leur subsistance.

Le commerce de toiles du nord de l'Irlande a eu bien des mauvaises saisons, mais le reste de l'Irlande n'a pas de grandes industries de ce genre, sauf la fabrication du porter et du whisky, qui est principalement limitée à Dublin, et la meunerie qu'a ruinée dans ces derniers temps l'importation des farines. Cependant, la fabrication des lainages fait d'assez grands progrès dans bien des localités du sud et de l'ouest de l'Irlande.

Les industries de la pêche au développement desquelles le gouvernement et le peuple du Canada ont si généreusement contribué il y a quelques années, deviennent tous les ans plus productives et plus profitables.

Il existe si peu de terre cultivée en Irlande qu'on pourrait la convertir en un grand pâturage; partant, les principales exportations ne comprennent que les animaux et le beurre. Il y a une augmentation dans la quantité de bêtes à cornes et de moutons exportés; cette augmentation est pour les premières d'environ 80,000 et pour les seconds de 95,000, mais il existe une diminution de près de 13,000 dans le nombre des cochons exportés.

La statistique suivante est celle des trois dernières années:—

	EXPORTÉS.			
	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.	Chevaux.
1884	706,918	528,060	439,139	26,661
1885.....	638,823	639,161	397,927	29,032
1886.....	719,637	734,115	385,060	29,054

Le commerce des bêtes à cornes s'est fait remarquer par la baisse des prix, qui ont diminué graduellement, si bien qu'à la fin de la saison ils sont plus bas qu'ils ne l'ont jamais été depuis trente ans, la viande de bœuf se vendant 10ch. par quintal de moins que l'année dernière. Les prix furent d'abord assez fermes, celui de 7d. par livre étant le plus haut sur le marché anglais, mais ils tombèrent à mesure que l'offre augmenta, de sorte que le plus élevé ne fut plus que de 5½d. à 6d. De l'autre côté du canal, les exportations de bêtes à cornes des Etats-Unis à Liverpool n'ont pas été aussi considérables, et on sait qu'elles n'ont pas donné de profits. Les Canadiens ont expédié une grande quantité de bêtes à cornes et de moutons; or bien qu'ils se plaignent des prix, comme les autres, on ne doute guère en même temps que ce commerce prenne de l'accroissement. Au commencement de l'année, le nombre des moutons irlandais a diminué. La saison de l'agnelage commença très à bonne heure, et les prix de l'agneau descendirent au pair avec ceux du mouton. On constata que le nombre des moutons avait considérablement diminué à la foire de Ballinasloe et autres grandes foires, et qu'il y avait une hausse de prix sur les animaux d'engraissement, en sorte que le mouton se vendit un peu plus cher, environ ½d. par livre de plus que l'an dernier.

Voici quels étaient les prix au marché de Liverpool le 27 décembre: le bœuf, de 4½d. à 5½d. la livre; le mouton, de 5½d. à 7d. la livre; les bêtes à cornes vivantes, de 27ch. à 31ch. le quintal.

Au marché de Dublin, le 30 décembre, la viande première qualité de bœuf et de génisse se vendait de 50 à 52ch. 6d.; la seconde qualité, de 45 à 47ch. 6d. le quintal; les qualités inférieures, de 40ch. 6d. à 42ch. 6d. le quintal; la première qualité de viande de bœuf, de 7½d. à 8d. la livre; celle de brebis, de 6½d. à 7½d. la livre; la seconde qualité, de 5d. à 6d. la livre; le veau de premier choix, de 7½d. à 8d. la livre; les veaux gras de Cork, de 5d. à 6½d. la livre; le jambon léger et les qualités moyennes, de 45 à 46ch. le quintal, celui d'une bonne grosseur, de 42 à 44ch.; le jambon commun et lourd, de 38 à 40ch.; les petits cochons, de 16ch., en montant, par tête.

Il a été fait un peu plus de beurre qu'en 1885, mais les prix, pendant les mois où se confectionne presque tout le beurre en Irlande, ont été d'au moins 20 pour 100 au-dessous de ceux de l'année dernière. On peut dire que la baisse des prix du beurre a pris naissance vers 1883, quand l'offre croissante commença d'influer sur le marché anglais. Le commerce de la butterine commença aussi à influer sur divers marchés. Ce composé a pris depuis un tel développement que la quantité reçue en Angleterre cette année 1886, 575 quintaux, évalués à £2,958,300, égale presque celle du beurre importé par elle de l'étranger. A ces causes de la baisse du prix du beurre on doit ajouter la consommation croissante des conserves de fruits. Celles-ci, par suite du bas prix du sucre, peuvent se vendre à très bon marché, et la classe ouvrière en Angleterre trouve qu'elles remplacent avantageusement le beurre. Toutefois, on constate une amélioration marquée dans la qualité du beurre d'Irlande, et on dit que

la production moyenne par vache laitière est la meilleure qu'on y ait eue depuis quelques années. Pendant une partie de la saison, les prix ont été bas, mais vers la fin la demande s'améliora beaucoup et les prix haussèrent rapidement, de sorte que la saison dernière ils étaient de 26 pour 100 au-dessus de ceux de la semaine correspondante de 1884.

Au marché au beurre de Cork, le 31 décembre, la première qualité de beurre était à 132ch., la seconde à 120ch., la troisième à 92ch., la quatrième à 82ch., par quintal.

Il n'y en a maintenant qu'une quantité limitée qu'on garde pour la consommation, et l'on s'attend que la nouvelle saison commencera favorablement. L'exploitation de l'industrie laitière en hiver excite aussi l'attention, car on croit qu'étant donnée la nature de son climat, l'Irlande rivaliserait heureusement à cet égard avec chacun des pays du continent dans lesquels les hivers sont si longs et si rigoureux.

Tout indique qu'il y aura une émigration considérable au Canada l'an prochain, parce que les cultivateurs ne peuvent payer leurs fermages et subsister dans ces vieux pays avec les bas prix où sont les produits agricoles de toute espèce. Je n'ai jamais eu à cette saison de l'année plus de lettres me demandant des renseignements; chaque jour, beaucoup de personnes viennent à mon bureau pour avoir des cartes, des brochures, et les informations nécessaires aux émigrants.

Avant de terminer mon rapport, je désire remercier le haut commissaire des conseils et de l'aide qu'il m'a donnés pour la conduite des opérations de cette agence, et offrir aussi mes remerciements à mes collègues au service du département, des deux côtés de l'océan, pour la politesse et la bienveillance qu'ils m'ont tous témoignés

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS CONNOLLY,

Agent d'immigration pour le Canada.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION EN ECOSSE.

(M. THOMAS GRAHAME.)

40, St. ENOCH SQUARE,

GLASGOW, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus mon rapport pour l'année 1886.

Comme d'habitude, j'ai profité, durant les mois d'hiver, de toutes les occasions qui se sont offertes pour donner des renseignements sur nos différentes provinces, tant par correspondance que dans mes entrevues avec les particuliers, soit à mon bureau ou en leur donnant rendez-vous à d'autres endroits, et en distribuant nos imprimés de toute espèce de manière à produire, selon moi, les meilleurs effets. J'ai assisté à un grand nombre d'expositions et de foires, qui m'ont permis de me rencontrer avec beaucoup de gens, particulièrement de la classe agricole, se proposant d'émigrer dans quelque pays nouveau, et, dans ces circonstances, j'ai saisi toutes les occasions de faire connaître, autant que possible, le Canada.

Comme les années précédentes, je continue de fournir de temps à autre, à un bon nombre des délégués des fermiers à bail qui ont autrefois visité le Canada, tout ce qu'il y a de nouveau en fait de brochures ou autres écrits concernant le pays, car ils prennent toujours un vif intérêt à toutes les matières relatives à nos diverses provinces. Plusieurs d'entre eux s'occupent, comme par le passé, de l'exportation d'animaux de race de différentes espèces et désirent aussi renseigner davantage les habitants de leurs localités respectives sur les ressources qu'offre le Canada comme champ ouvert à la colonisation.

Il se présente continuellement ici une foule de personnes pour obtenir des renseignements sur tout ce qui regarde le Canada, sans compter l'émigration, et je fais tout mon possible pour les satisfaire. On paraît avoir un plus grand désir que dans les derniers temps d'en savoir davantage sur nos différentes provinces. Les provinces maritimes et la Colombie-Britannique en particulier, de même que le Nord-Ouest, attirent l'attention du plus grand nombre de ceux qui s'adressent au bureau.

Durant l'été, j'ai visité, avec l'approbation du haut-commissaire, l'Exposition des Colonies et de l'Inde à Londres. J'ai été très frappé de l'admirable effet résultant des très nombreux et dignes échantillons de la production canadienne en tout genre dans la section réservée à notre pays. L'infatigable énergie de sir Charles Tupper a été pour beaucoup incontestablement dans le magnifique succès du Canada, et en même temps tous ceux intéressés, des deux côtés de l'Atlantique, à l'exposition de vos produits, semblaient travailler volontiers de concert pour atteindre ce résultat. Les fruits, les légumes, etc., expédiés tard dans la saison, ont été pour elle une excellente acquisition et ont contribué plus que tout autre chose à donner à bien des gens une plus claire idée de la richesse du sol de nos différentes provinces et de la beauté de leur climat. Comme il en a été distribué une quantité dans diverses parties du royaume, ils ont fait beaucoup de bien dans le sens que je viens d'indiquer.

D'après les instructions du haut-commissaire, j'ai assisté à l'exposition royale de Norwich, et j'ai été chargé, conjointement avec M. Dyke, comme à l'ordinaire, de notre étalage à cette exposition. Il s'y est rendu une grande affluence de visiteurs, et ceux-ci, en très grand nombre, ont examiné notre section dans le cours de la semaine ; de fait, on s'y pressait en foule surtout durant les derniers jours. Beaucoup, particulièrement de ceux qui appartiennent à la classe agricole, se sont extrêmement intéressés aux échantillons des produits du sol, et j'ai eu de longues conversations avec un bon nombre d'entre eux qui avaient déjà songé ou s'étaient décidés à émigrer au Canada ; je leur ai donné tous les renseignements possibles. Comme d'habitude, beaucoup de Canadiens ont visité la section, et se sont dits satisfaits de l'aspect

attayant qu'elle présentait. Le principal objet de leur voyage était pour se procurer des animaux de diverses espèces, mais l'exposition de Londres en avait attiré un bon nombre, et de là ils s'étaient rendus à Norwich. Une grande quantité de brochures et d'autres écrits y a été distribuée de manière à produire de bons résultats. Son Altesse Royale le prince de Galles a visité, pour la quatrième fois, la section canadienne et en a beaucoup admiré plusieurs parties. En conversant avec lui à propos du parcours du chemin de fer Canadien du Pacifique et de son achèvement, je lui ai suggéré qu'un jour il pourrait peut-être parcourir le continent jusqu'à la Colombie-Britannique, à laquelle il s'intéresse particulièrement. Il était accompagné par un certain nombre d'amis, dont plusieurs sont plus ou moins en rapport avec le Canada, et qui ont visité nos différentes provinces.

J'ai également assisté à l'exposition de la société des hautes terres (*Highland Society*) à Dumfries, et j'y ai rencontré un grand nombre de cultivateurs et d'autres personnes qui s'occupent d'agriculture, avec lesquels j'ai eu d'intéressantes conversations au sujet de nos diverses provinces. Beaucoup d'entre eux ont des amis établis au Canada, et d'autres désiraient avoir des renseignements pour aller y prendre des terres. Comme de coutume j'ai aussi rencontré bien des Canadiens auxquels j'ai fourni des renseignements sur une grande variété de sujets. La compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ayant un étalage à l'exposition j'en profitai pour faire distribuer le plus utilement possible par son intermédiaire une grande quantité de nos brochures et de nos imprimés.

Une petite exposition industrielle ayant été organisée dans cette ville, je reçus instruction du haut commissaire de faire tout mon possible pour assurer le succès de la partie de l'exposition se rapportant au Canada, et je crois y avoir réussi. Les divers échantillons de fruits, légumes, plantes potagères, grains, etc., y furent envoyés de l'Exposition des Colonies et de l'Inde, et j'y ajoutai des articles provenant de ce bureau et d'ailleurs. Le tout a été beaucoup admiré par les visiteurs, et la presse en a parlé avec de grands éloges. J'ai aussi profité de cette occasion pour distribuer nos brochures et autres écrits en grande quantité. J'ai eu des entretiens avec une foule de personnes de toutes les conditions en leur montrant notre étalage, et je pense que celui-ci contribuera largement à donner de meilleures notions sur notre pays que celles répandues jusqu'ici parmi certaines classes de la société ici. Les fruits et les grains ont été l'objet d'une admiration particulière, et il m'a été adressé à cet égard une multitude de questions. De fait, notre étalage a été une des attractions de l'exposition, et a excité bien plus d'intérêt qu'on ne pourrait s'y attendre.

Tandis que j'en suis à parler d'exposition, je puis dire que l'exposition internationale qui doit se tenir ici en 1888, sera très importante, et on y porte déjà beaucoup d'intérêt. Elle est patronnée par les personnages les plus influents de l'ouest de l'Écosse, et le fonds de garantie s'élève à environ £200,000; on compte qu'il excédera de beaucoup le montant. Je crois qu'il est de la plus haute importance que le Canada soit bien et complètement représenté dans cette circonstance, car à en juger par les résultats avantageux qu'a eus pour notre pays la part qu'il a prise à l'Exposition des Colonies et de l'Inde, il est tout à fait sûr qu'il résulterait autant d'effet de l'envoi à cette future exposition de Glasgow d'un étalage du même genre.

Quant aux perspectives d'émigration de petits fermiers (*crofters*), s'il existe pas mal de mécontentement et d'incertitude relativement à l'état des affaires dans les hautes terres, je n'en crois pas moins, d'après tous les renseignements que j'ai recueillis dans mes recherches ou autrement, qu'un nombre très considérable de ces fermiers partiront à la prochaine saison. Ceux qui ont émigré, les années dernières, s'en sont généralement trouvés satisfaits comme ils s'y attendaient, et les lettres qu'ils envoient à leurs amis pousseront sans doute ceux-ci à les aller rejoindre, vu surtout que, par suite de l'augmentation naturelle de la population, du peu d'étendue de terre propre à la culture et des mauvaises saisons, il n'y a pas de quoi vivre pour une très forte partie de ceux qui habitent les hautes terres. Ça dépendra en bonne partie du résultat qu'aura la commission chargée de s'enquérir de la situation des petits fermiers, laquelle siège dans divers districts des hautes terres. Je me suis rencontré avec des

particuliers du Nord-Ouest qui demeurent tout près de l'établissement des petits fermiers dans cette région, et ils parlent avec éloges de l'industrie de ces émigrés, qu'ils disent propres à devenir des colons prospères.

Pour montrer que ces petits fermiers établis au Nord-Ouest réussissent d'une manière satisfaisante, je vais citer la lettre de Farquhar Blaton, publiée dans le *Scotsman* du 10 mars 1886. Dans cette lettre, il dit à son beau-frère, M. Ewen McKurg :—

“ Je sais que quelques-uns à Banbula et ailleurs sont d'avis que le pays ne me plaît pas, qu'il est mauvais, et que moi et d'autres nous ne nous tirons pas bien d'affaires. Ils peuvent entretenir cette idée-là, mais elle ne nous importe guère. Il a été publié tant de choses sur la traversée de l'Atlantique dans ces dernières années qu'il ne m'est pas nécessaire de m'étendre longuement sur ce sujet. Toutefois, je puis vous donner une bonne idée des prix du passage, et de ce qui arriva durant le voyage. Les émigrants paient pour le passage de Glasgow à Winnipeg £5.10ch., y compris les repas à bord. Les repas ne sont pas fournis en chemins de fer. Les enfants de cinq à quatorze ans paient moitié prix, et ceux de moins d'un an sont transportés gratuitement ; le prix du transport de Winnipeg à Moosomin est de 10ch. sterling pour chaque adulte, les enfants au-dessous de quatorze ans ne paient rien. Nous partîmes de Glasgow le 24 avril par le steamer *Buenos-Ayres* ; nous fîmes escale à Belfast et à Kingston. Nous prîmes à ces deux endroits des passagers. Nous quittâmes l'Irlande le 26 avril avec plus de 1,000 émigrants à bord. Nous aperçûmes la terre (Terreneuve) le 2 mai, et nous débarquâmes à Québec le 8 mai, ayant pris ainsi quinze jours pour la traversée, y compris le jour de notre départ de Glasgow, deux jours sur la côte d'Irlande, deux jours sur le banc de Terreneuve, et le jour de notre arrivée à Québec, où nous fûmes retenus sur les bancs par un épais brouillard. Nous eûmes une traversée de premier ordre ; la mer fut très calme, sauf pendant une journée que nous eûmes un gros coup de mer juste avant de pénétrer dans le banc de Terreneuve à un endroit particulier que les marins appellent le Trou du Diable. Nous y fûmes assez exposés, mais nous fûmes bientôt hors d'affaire. Les enfants et moi nous ne fûmes pas les moins épargnés par le mal de mer, mais Christy en fut assez malade pendant les deux premiers jours. Elle se rétablit parfaitement après que nous eûmes quitté la côte d'Irlande. Nous avons fait une traversée fort agréable—le capitaine, les officiers et l'équipage se montrèrent très obligeants. Il ne se vendait à bord aucune espèce de boisson, et il n'a pas été proféré un mot grossier dans tout le cours du voyage. Après un court séjour à Québec, nous prîmes le train, passant par Montréal et Toronto, deux belles villes. Le 10 mai nous arrivâmes à Owen-Sound, petite ville à la tête de la baie Georgienne ; nous dûmes y attendre le bateau qui devait nous faire traverser les lacs. Nous partîmes d'Owen-Sound le 13 mai par le vapeur *Alberta*. Nous traversâmes la baie Georgienne, le lac Huron et le lac Supérieur, et nous arrivâmes le 17 mai à Winnipeg—ville prospère, à peu près de la grandeur d'Inverness, et bâtie principalement en bois. Départ de Winnipeg pour arriver, le 18 mai, à Moosomin, terme de notre long et fatigant voyage. Les passagers et les émigrants n'ont pas besoin de prendre la route des lacs cette année, car maintenant le chemin de fer Canadien du Pacifique est achevé de l'Atlantique à l'Océan Pacifique, formant la plus longue voie ferrée qu'il y ait au monde, et abrégeant de plusieurs jours la durée du trajet pour les émigrants et autres personnes venant de la mère-patrie ou d'autres lieux au Manitoba et au Nord-Ouest. A notre arrivée à Moosomin, des tentes nous furent fournies par M. Scarth, le directeur en chef de la Compagnie des terres du Nord-Ouest canadien ; et de loin on aurait cru que nous étions une troupe de soldats en campement. Donald Macdonald, Malcolm McKurg et moi, nous nous rendîmes à nos fermes, situées sur les bords de la rivière de la Terre-de-Pipe, à 8 milles franc ouest de Moosomin, et à environ 3½ milles franc sud de la plus prochaine station de chemin de fer. Nous partîmes tous trois pour planter des pommes de terre, la saison étant, naturellement, trop avancée pour en faire une bonne récolte. Les pommes de terre se vendaient alors 15ch. le baril, et nous ne pouvons avoir que de 2ch. à 3ch. par baril maintenant. Ce pays est magnifique pour la culture des pommes de terre. Elles deviennent aussi grosses que des navets, et ne peuvent être surpassées pour la qualité. Nous

commençâmes à labourer dès que nous eûmes fini de planter nos pommes de terre, et nous labourâmes chacun à peu près 8 acres que, bien entendu, nous labourâmes de nouveau au mois d'octobre. S'il ne fait pas deux labours dans la même année, le cultivateur ne peut s'attendre à avoir une récolte satisfaisante. Les doubles labours ne sont nécessaires que pour la terre nouvellement rompue. Mai et juin sont les seuls mois de l'année où l'on peut rompre de la terre neuve. Si on la labouré plus tard dans la saison, l'herbe trop longue empêche l'action de la charrue, outre qu'elle empêchera de faire le second labourage. La seconde moitié de mai est pluvieuse, juin est humide et orageux. La première moitié de juillet est pluvieuse, dans la seconde, temps sec et très chaud. En août, temps chaud et sec. On s'attend à très peu de pluie durant ce mois. En septembre temps sec et chaud; pas de pluie. Dans la première moitié d'octobre, temps chaud, dans la seconde moitié, temps modéré, avec une ou deux tempêtes de neige. Novembre est beau et clair, dans la seconde moitié on a deux ou trois jours de grand froid. Tout le mois de décembre est très froid; dans la première moitié, temps calme, dans la seconde, temps froid et orageux, avec quatre pouces de neige. Janvier et février sont froids et orageux. Première moitié de mars, temps froid, seconde moitié, temps très beau, soleil très chaud; les semailles commencent dans ce mois. Avril très beau; pas de pluie. Généralement, février met fin à l'hiver. L'hiver dernier a été le plus rigoureux qu'ait jamais vu le plus ancien colon de cette région. Pour ma part, je ne l'ai pas trouvé très froid, à l'exception de cinq ou six jours vers le jour de l'an. Ces jours-là le froid était si vif qu'aucun blanc n'aurait pu l'endurer en plein air sans être chaudement habillé; cependant, je préfère de beaucoup l'hiver de ce pays à l'hiver orageux et humide de la mère-patrie. Les hivers ne sont pas aussi durs et aussi longs qu'on le pense dans les vieux pays. Cette année la température est toute différente de celle de l'an dernier. J'ai terminé mes semailles vers le 20 avril, j'ai commencé ensuite à labourer et j'ai rompu environ 20 acres. Aussitôt que j'eus fini ces travaux, la fenaison commença. On coupe le blé principalement avec des moissonneuses-lieuses automatiques qui sont d'un grand service aux cultivateurs.

« L'avoine et l'orge sont si bon marché qu'il n'y aura pas de profit à les cultiver. Les bestiaux se vendaient très cher l'année dernière, mais ils ont considérablement baissé de prix cette année. Naturellement, cela vaut mieux pour les colons, parce qu'ils ont plus de chance de s'en procurer en quantité. Le bétail de toute espèce réussit bien en ce pays; les chevaux sont chers et en petit nombre; le colon fait mieux de se servir de bœufs pour commencer. Les volailles paieront bien ici si elles sont bien soignées en hiver. J'ai acheté douze poules et deux coqs le printemps dernier, et ils se sont si bien multipliés que j'en ai aujourd'hui 105. Les œufs se vendent très cher toute l'année. Les volailles sont à peu près ce qui paie le mieux. Si on les hiverne dans un bon poulailler chauffé par un poêle, elles pondront tout l'hiver sans interruption. Les moutons font bien ici; ils se vendent de £1.10s. à £2, suivant la qualité. La laine se vend de 7d. à 1s. Les rouets et les métiers de tisserand promettent d'employer beaucoup les Ecossaises, car elles ont déjà bien débuté dans cette voie. Malcolm McKurg, ci-devant de Hawbeg, et Donald Mackinnon, ci-devant de Balinawich, sont fort occupés à fabriquer des métiers. Il se vend ici des teintures de toute espèce, en sorte que d'ici à peu de temps on aura des tissus de fabrique indigène. Nous avons deux écoles publiques; l'enseignement est dirigé d'après la même méthode que celui de la mère-patrie. Nous avons aussi deux églises presbytériennes; les presbytériens de l'église établie, de l'église libre et de l'église unie, sont tous unis. Notre pasteur est un M. Munro, natif de l'Argyleshire, arrivé ici il y a deux ans. C'est un jeune homme très distingué, qui peut prêcher tant en anglais qu'en gaélique. Les catholiques n'ont pas encore érigé leur chapelle, mais ils vont la construire le printemps prochain. Leur prêtre est natif de Québec, et c'est un jeune homme très aimable. Il existe ici et dans les environs diverses autres dénominations religieuses qui ont aussi leurs églises et leur clergé propre; de sorte que le pays est bien pourvu sous le rapport de l'éducation et de la religion, ce qui est d'une grande importance pour les colons. On doit comprendre que le colon ne devient pas riche aussitôt après être arrivé ici, ou dans tout autre

pays neuf, sans avoir eu ses épreuves. Néanmoins la somme de progrès réalisés par nos colons est extraordinaire pour le peu de temps qu'ils ont passé dans le pays. Le climat est très salubre, bien qu'il soit sujet aux deux extrêmes du froid et du chaud. Je préfère de beaucoup le froid au chaud parce que tous les travaux durs doivent se faire dans la saison des chaleurs. Le pays est bien disposé pour le drainage là où il en est besoin. On peut avoir dans toute la région de l'eau en abondance de la rivière de la Terre-à-pipe et des petits lacs d'eau douce. On peut se procurer de très bonne eau en creusant partout où on le juge à propos, de 10 à 40 pieds. Mon puits a une profondeur de 27 pieds, avec une très belle source et une pompe magnifique. Le sol est très bon, je n'en ai jamais vu de meilleur—il n'a pas besoin d'engrais et fera pousser tout ce que vous y sèmerez. On peut élever sans beaucoup de peine des animaux en quantité, tels que bêtes à cornes, moutons, cochons et volailles. On peut cultiver de l'avoine et de l'orge, des pommes de terre, des navets et des légumes hâtifs sans qu'ils soient beaucoup endommagés par la gelée. Les légumes sont chers et toujours en bonne demande. Les groseilles, les fraises, les framboises, les cerises noires et rouges, le cassis, les mûres et les bleuets viennent sans culture dans la prairie; et parmi les essences forestières se trouvent le peuplier (le plus grand arbre des Iles Britanniques), le bouleau, l'érable ou arbre à sucre (on peut faire de bon sucre avec l'eau d'érable), le saule doré et le saule argenté, le noisetier, le noyer, le cerisier noir et le cerisier rouge, et quelques arbres de teck. Les bois de diverses essences que je viens de mentionner ne sont pas employés pour bâtir, comme le pin, l'épinette, etc., mais on s'en sert pour la construction de bâtiments en troncs d'arbres, d'étables, de hangars à grains, et aussi pour faire du bois de chauffage, de la clôture, etc. Toutes les autres essences forestières sont importées du Canada, des Etats-Unis d'Amérique et d'autres pays, ce qui coûte très cher une fois rendu ici. Parmi les pierres on remarque le granit rouge et bleu, le silex, le basalte et la pierre à chaux. J'ai sur ma ferme des roches pesant depuis une drachme jusqu'à une tonne. On a fait ici cette année de la chaux en grande quantité, et elle était de la meilleure qualité.

“ Un jeune homme muni de bons certificats, et ayant une assez bonne instruction, réussirait bien ici avec le temps, quand le pays se colonisera. Les pères de famille dont les enfants sont adultes devraient émigrer ici sans perdre de temps. Ce sont ceux-là qui devraient venir, ils seraient certains de prospérer. Ceux dont les familles sont jeunes et peu robustes, et qui n'ont pas d'argent feraient mieux de rester chez eux. Les jeunes gens non mariés devraient aussi rester chez eux, à moins qu'ils ne soient accompagnés de leurs parents, ce qu'ils gagnent en été ils le dépensent en hiver. Il est assez difficile pour un jeune homme de remplir les conditions fixées par les règlements relatifs aux terres fédérales avant que les titres de propriété soient émis. Le gouvernement est très sévère à l'égard des spéculateurs; il sait fort bien que si les jeunes gens peuvent éviter de faire des améliorations avant l'émission des titres, ils vendront aussitôt après les avoir obtenus. Les jeunes gens sont soumis aux mêmes règlements, et il les leur faut observer tout comme les gens mariés. Le colon doit résider sur sa ferme au moins six mois de l'année pendant trois ans, il doit mettre en culture vingt acres, et en faire la récolte. Il faut qu'une maison et une étable soient construites avant l'émission des titres. D'un autre côté, un colon peut résider dans un rayon de deux milles de sa ferme, s'il met 45 acres en culture et s'il en fait la récolte, dans l'espace de trois ans; toute espèce de maisons et d'étables suffira. Il est bien naturel de supposer qu'un cultivateur demeurant sur sa ferme ou auprès, subsistant des produits du sol, s'efforcera de cultiver autant qu'il pourra pour son propre profit.

“ Les jeunes filles réussissent bien dans ce pays, car elles ont de l'emploi toute l'année, à des gages variant de £2 à £3 sterling par mois; les bonnes cuisinières gagnent de £3 à £5 par mois. Je conseille aux filles de venir ici, elles feront de l'argent tout de suite, outre qu'elles auront une bonne chance de se marier dans bien peu de temps. Margaret et Euphemia Macdougall, filles de Angus Macdougall, ci-devant de Grainsdale, sont à présent mariées avec deux des plus grands cultivateurs de la province du Manitoba. Flora McKurg épousera bientôt un riche culti-
vateur.

“ Maintenant que j'ai fait une esquisse satisfaisante du pays, il est temps que je termine. Je donne les renseignements, sans crainte ni faveur, comme étant la vérité, et je vous laisse à décider si vous devez, oui ou non, venir vous établir ici. Pour ma part, je vous conseillerais certainement de venir, à moins que vous n'ayez une bonne situation; bien entendu que ceux qui font bien chez eux n'ont pas besoin de venir ici. Si vous êtes pour venir, je vous conseille de prendre une ferme pour l'élevage des animaux, car ça paie mieux que la culture des céréales. Vous pourriez demeurer chez moi aussi longtemps que vous le jugeriez à propos, ou au moins jusqu'à ce que vous auriez mis vos affaires en bon état. J'ai moi-même acquis une très belle ferme de 300 acres, dont la plus forte partie se compose de terre arable, et dont 50 acres environ sont en bois bon seulement pour faire de la clôture et du bois de chauffage, etc. Un homme est bien peu sur une ferme de cette étendue. Vous devriez amener votre sœur Mary avec vous; elle ferait bien ici.

“(Signé), FARQUHAR BLATON.”

“ P.S.—Je travaille dehors tous les jours. Je n'ai jamais vu un plus beau temps que celui dont nous jouissons à présent. L'année dernière, à cette date, il faisait très froid. Nous n'avons pas eu un seul jour de froid cet hiver. Le climat est sec et salubre.”

Comme d'habitude, on m'a fourni une bonne quantité de brochures et autres imprimés de nature diverse, que j'ai pris soin de distribuer le plus utilement possible. Tout ce qui concerne la Colombie Britannique a été fort demandé. Il serait bon, je crois, de faire remettre à vos différents agents aussi à bonne heure que possible toutes les brochures destinées à la circulation durant l'hiver et le printemps suivants, pour que les gens aient davantage le temps d'aviser et de se décider où il leur conviendrait mieux d'aller se fixer. La lettre réimprimée du correspondant du *Times* sur son voyage à travers le continent par le chemin de fer Canadien du Pacifique, a été très recherchée.

Comme par le passé, je continue à agir cordialement de concert avec les diverses compagnies de paquebots qui ont des rapports avec le Canada, et nous échangeons mutuellement des renseignements de nature à servir les intérêts de notre pays. Je saisis toutes les occasions de faire distribuer par les steamers de passagers des brochures, etc., comme à l'ordinaire, et je veille toujours à ce que les différentes compagnies soient pourvues constamment de tout ce qu'il leur faut à cet égard.

L'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique a eu l'excellent effet de mettre le Canada plus en évidence devant la grande masse de la population de ce pays. Beaucoup ayant voyagé sur cette ligne de chemin de fer ont fait connaître ce qu'ils ont vu et entendu dire à ce sujet, et les rapports de ces personnes ont été presque invariablement d'une nature satisfaisante. L'exploitation de la ligne sur tout le continent a donné une grande impulsion à l'émigration vers la côte de l'océan Pacifique, et je n'ai pas de doute que plus la Colombie Britannique sera connue, plus le mouvement d'émigration dans cette province sera considérable. Le fait que cette ligne forme la route la plus courte de la Grande-Bretagne au Japon et à la Chine, rend aussi cette entreprise d'un service inappréciable pour l'Empire, et ceux constitués en autorité dans ce pays le reconnaissent très volontiers.

On continue de même à s'intéresser ici vivement à la route de la Baie d'Hudson, et le fait qu'une partie de la ligne de chemin de fer est en voie de construction, de Winnipeg à la Baie d'Hudson, donne au projet une apparence pratique. Si cette route devient un fait accompli, elle contribuera largement, suivant moi, à attirer un grand nombre d'émigrants au Nord-Ouest, en abrégant si considérablement la distance pour toute espèce de transport.

J'ai eu ici la visite d'un grand nombre de Canadiens, quelques-uns pour affaires relatives à l'émigration, d'autres pour affaires commerciales de divers genres, et d'autres voyageant en touristes, pour s'informer des routes à prendre; en sorte que ce bureau devient de plus en plus le rendez-vous de ceux qui ont besoin de renseignements de toute espèce concernant notre pays.

Des capitaux considérables ont été diversement placés en Canada, soit dans différentes compagnies ou autrement, par des particuliers de Glasgow et des environs.

Par l'intermédiaire des banques ici, de grandes sommes d'argent continuent d'être envoyées à des amis ou d'être retirées par des personnes qui se proposent d'aller s'établir au Canada.

Quant aux perspectives d'émigration pour la prochaine saison, je les crois décidément satisfaisantes, surtout en ce qui est des classes d'émigrants dont notre pays a le plus besoin. Sur un point, l'expérience a montré que, règle générale, il n'y a que ceux accoutumés au travail, que les servantes et les capitalistes qui doivent être encouragés à émigrer; l'on commence ici à être bien pénétrés de cette vérité. On doit tout faire et en effet on a pris tous les moyens nécessaires pour empêcher, autant que possible l'émigration des personnes dont on n'a que faire, comme celles qui sont habituées à des occupations sédentaires dans les villes; on a, je crois, généralement réussi sous ce rapport. La conséquence c'est que je pense que nous aurons dans la prochaine saison une classe d'émigrants bien supérieure à ce que nous avons eu par le passé, et quant au nombre, je crois, pour les raisons ci-dessous exposées, qu'il surpassera de beaucoup celui des dernières années. D'abord, il existe un tel encombrement de population dans ce pays, par suite de son augmentation naturelle, en l'absence de guerre et d'épidémie, et à défaut d'émigration considérable depuis quelque temps, qu'il faut trouver quelque issue pour une forte partie de cette population, surtout dans l'état de stagnation où végètent toutes les branches d'industrie. C'est ce qu'on pense dans toutes les classes de la société, et c'est ce qui inquiète plus sérieusement que par le passé ceux qui possèdent certains capitaux et ont des fils qui grandissent à leurs côtés, sans qu'ils puissent leur trouver ici d'occupation convenable. En bien des cas, les pères de famille qui sont dans cette position peuvent donner à leurs fils assez d'argent pour leur permettre de pourvoir aux premiers frais d'établissement sur des terres dans quelque une de nos provinces, tout en leur inculquant quelques notions préliminaires sur bien des choses relatives à ce sujet avant qu'ils partent de ce pays.

Puis l'agriculture, en particulier, continue d'être en un état très précaire dans toute la Grande-Bretagne. Il arrive bien souvent que les fermiers ne peuvent pas payer leurs rentes en entier, et étant donnée la concurrence qui redouble d'une année à l'autre pour tous les produits agricoles, il est de toute évidence que cet état de choses ne peut durer longtemps. Beaucoup de fermiers peuvent continuer de cultiver moyennant une réduction de rente, mais un grand nombre sont obligés de chercher autrement de quoi s'occuper et se loger, soit ici ou ailleurs, et comme la plupart d'entre eux voient quel est le danger qu'ils ont devant eux, ils deviendront probablement sages à temps, avant que toutes leurs ressources pécuniaires soient épuisées; or, je crois que nous aurons une bonne partie de ceux-là.

Quant aux réductions offertes dans les prix du passage, j'en suis venu à la conclusion que pour une foule de raisons il serait à propos d'en finir avec ce système, sauf dans des cas très exceptionnels. La différence de taux entre les passages réduits et non réduits est, après tout, une bagatelle maintenant, et les prix sont continuellement sujets à changer aussi; de plus, notre pays devient si bien connu qu'il n'importe pas autant que par le passé d'adopter cette manière d'agir.

Le bureau des jeunes délinquants, de Glasgow, a mis sur pied, conjointement avec M. Gardner, notre agent au Nouveau-Brunswick, un projet en vertu duquel quelques garçons et filles, sous les soins de Mlle Sliman, ont été envoyés dans cette province, et ils ont été placés ou on leur a trouvé, sans la moindre difficulté, de l'emploi d'une manière fort satisfaisante, à ce que j'ai appris. On projette d'en envoyer un bien plus nombreux détachement au printemps prochain, et d'après ce que je puis savoir, la demande ne manquera pas pour tout nombre raisonnable de ces enfants qu'on pourra expédier. Bien entendu que, dans la mise en pratique d'un projet de ce genre, on doit prendre des précautions dans le choix de ceux à envoyer.

En somme, je crois que nous pouvons nous attendre à une augmentation très considérable non seulement dans le chiffre de l'émigration d'Ecosse au Canada l'an prochain, mais aussi dans la qualité des émigrants, qui fourniront un digne contingent à ceux déjà établis dans les différentes provinces, et c'est ce qu'on verra plus particulièrement dans les nouveaux districts, sauf le cas de ceux qui émigrent pour aller

rejoindre des amis dans les anciens districts. En général, on est d'avis qu'il y a plus d'avantages à se rendre dans une localité nouvelle, à faire un choix judicieux, à s'attacher à la terre qu'on a prise pour augmenter avec le pays, soit que les colons aient plus ou moins de capitaux, qu'en prenant tout autre moyen.

Voici d'après les renseignements que j'ai obtenus de la Chambre de commerce et des différentes compagnies de vapeurs, la statistique du mouvement d'émigration de la Clyde au Canada en 1886 et dans l'année précédente :

1885	2,963
1886	3,745

On voit par ces chiffres qu'il y a une augmentation très marquée cette année comparée à l'année dernière, et elle aurait été encore plus considérable, n'eût été l'incertitude qui existe en Ecosse relativement aux lois qui régissent la tenue des terres surtout dans les districts de montagnes. Comme auparavant, l'absence de concurrence à la Clyde a fait prendre la voie de Liverpool à un grand nombre d'émigrants d'Ecosse, surtout de la meilleure classe. Beaucoup aussi s'embarquent sur les navires de Liverpool à Moville, en sorte que tout ces émigrants sont classés comme venant d'Angleterre et non d'Ecosse. D'un autre côté, ceux qui se rendent d'ici aux ports américains pour aller au Canada, sont inscrits comme émigrants en destination des Etats-Unis. Je suis très heureux toutefois de voir que la ligne Allan se propose de faire voyager assez régulièrement, pendant les mois d'hiver, des steamers de Glasgow à Halifax, comme par le passé, ce port étant le seul pont canadien de quelque importance qui soit ouvert aux émigrants dans cette saison. La nécessité où se trouvent les émigrants de se rendre à Liverpool avant d'embarquer leur a été d'un grand préjudice.

Je regrette de dire que, pour la seconde fois, je n'ai pu me procurer de la Chambre de commerce, la statistique des nationalités respectives des émigrants partis de la Clyde en 1886, qu'elle me fournissait avant l'année dernière.

Comme par le passé, je continue à recevoir la coopération cordiale de tous les agents du gouvernement tant en ce pays qu'au Canada, dans toutes les communications et les rapports que j'ai avec eux.

Quand à ceux qui nous font concurrence pour l'émigration, je puis dire en terminant qu'ils se trouvent dans la même position que nous, relativement à la population en Ecosse, particulièrement dans les hautes terres; ils attendent les résultats des modifications suggérées dans les lois qui régissent la propriété immobilière, avant d'arrêter les changements qu'ils auront à proposer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GRAHAME,

Agent du gouvernement canadien.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ANNEXE A.

RAPPORT SUR LE COMMERCE DE L'ANNÉE 1886.

Le commerce entre ce pays et le Canada durant l'année dernière ressemble beaucoup à celui des années antérieures. Cependant, le tonnage accuse une très forte augmentation, ce qui est fort satisfaisant. En ce qui est des exportations, elles excèdent celles de l'année précédente. Il a été exporté une bien plus grande quantité de fer en grueuse et de fer manufacturé. Il a été exporté à peu près autant de tuyaux en argile réfractaire et de tuyaux en fer que l'année précédente, mais très peu de charbon.

Quant aux importations la quantité en est à peu près la même que l'année précédente. Le beurre et le fromage continuent d'être d'une excellente qualité, et une bonne demande de ces denrées ainsi que des produits ordinaires du sol, expédiés des différentes provinces. Les chargements de blé envoyés du Manitoba continuent à être bien accueillis. On ne peut guère douter que cette branche de commerce ne se développe longuement lorsque la qualité du blé en question deviendra mieux connue, et qu'on aura augmenté les facilités du transport.

Comme à l'ordinaire, il a été expédié de la Clyde au Canada pendant l'année une grande quantité d'animaux de race de différentes espèces destinés à l'élevage. Ces animaux se composaient en majeure partie de chevaux de Clydesdale, de bêtes à cornes Galloway et Polled Angus; les divers districts où ils ont été envoyés en retireront, sans doute, les meilleurs avantages.

L'honorable M. David McLellan, du Nouveau-Brunswick, a acheté pour cette province un très bon lot de chevaux de différentes espèces, principalement des Clydesdales, et tous ceux qui les ont vus sont d'avis qu'ils ont été choisis avec un grand discernement; M. McLellan avait pour l'aider dans ses achats ce connaisseur distingué d'animaux, M. Simon Beattie.

Il me semble, ainsi qu'à d'autres personnes d'expérience avec lesquelles j'ai conversé là-dessus, qu'une race de moutons robustes ayant assez de laine et d'une chair délicate, serait d'un grand avantage pour notre pays, surtout pour les nouveaux territoires, et plus particulièrement là où le sol est onduleux et plus ou moins montagneux. On trouve cette race de moutons dans les monts Cheviot, et je crois qu'elle serait très propre à améliorer les races ovines indigènes dans les lieux de l'espèce que j'ai indiquée, surtout après l'expérience de l'honorable M. J. H. Pope, ci-devant ministre de l'agriculture, qui a essayé le croisement de ces races.

En tout il a été expédié de la Clyde au Canada, cette année :—

Chevaux	1,224
Bêtes à cornes.....	357
Moutons.....	8
Chiens	21

En comparant cette année à l'année dernière, on constate une très grande augmentation dans le nombre des chevaux, y compris les poies, ainsi que dans celui des bêtes à cornes exportées au Canada.

Il est très satisfaisant de voir que le département d'agriculture a pris des mesures sévères pour empêcher que la pleuro-pneumonie ne s'introduisît au Canada par suite de l'invasion de cette maladie dans un chargement d'animaux de race en quarantaine à Québec. Il ne saurait y avoir de doute qu'il eût pu s'ensuivre un terrible désastre, si l'on n'avait pas adopté des mesures rigoureuses. Les précautions dont on use pour empêcher le débarquement dans les ports canadiens, d'animaux provenant de comtés de ce pays où existe la pleuro-pneumonie, sont d'une grande importance, et si l'on y tient rigide-ment, elles préviendront l'introduction de l'épidémie au Canada. D'après ce que j'en puis savoir, dans la plupart des cas, elle a été apportée d'Irlande tant en Angleterre qu'en Ecosse, et je ne doute pas que des règlements sévères seront mis en vigueur à ce sujet par les autorités de ce pays. Comme par le passé, il n'y a pas eu de symptôme de maladie chez aucun des animaux importés du Canada à la Clyde durant l'année écoulée, et la continuation de cet état de choses est de la plus haute importance pour les éleveurs canadiens. De là la grande satisfaction qu'ont éprouvée ceux qui s'occupent de ce commerce en voyant avec quelle promptitude et avec quelle rapidité la contagion a été extirpée à Québec, aussitôt après avoir été découverte. Bien que quelques-uns prétendent que cette maladie peut-être neutralisée par l'inoculation, mieux vaut prévenir que guérir, et je crois qu'on ne saurait mettre en doute la sagesse de la ligne de conduite qu'ont adoptée les autorités canadiennes. Il existe une assez grande divergence d'opinion relativement à l'inoculation, comme le montrent les lettres publiées dans divers journaux sur cette question. Une des grandes difficultés dans ce pays c'est que l'infection, ne fût-elle communiquée que par un ou deux

animaux, peut contaminer, avant d'être découverte, grand nombre de bêtes à cornes bien portantes, parce qu'elles encombrant les différents marchés du pays.

Voici la statistique des animaux arrivés du Canada à la Clyde en 1885 et durant cette année :—

	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.
1885.....		24,387	6,186
1886.....	8	25,704	9,755

Comme on le voit par ce qui précède, il a été importé quelques chevaux d'une bonne qualité. Quant aux importations de bêtes à cornes, elles dépassent un peu celles de l'an dernier, tandis que les importations de moutons sont bien plus considérables que celles de l'année dernière. La qualité des bêtes à cornes et des moutons a été en général satisfaisante, ce qui constitue un progrès marqué sur les années précédentes, mais les prix ont été très bas sur toute la ligne, plus particulièrement à fur et à mesure que la saison avançait et pour les qualités inférieures de bestiaux. Un des grands maux de ce commerce c'est que, par suite de la concurrence, on achètera trop cher de l'autre côté de l'Atlantique, d'où vient que souvent la vente des animaux envoyés en consignment ne réalise pas la somme qu'on a tirée sur eux, avant qu'ils fussent arrivés à Glasgow. De plus, il y a une autre chose à laquelle trouvent bien à redire quelques uns de ceux qui sont dans ce commerce. Ils disent qu'il est très imprudent de faire des avances au crédit du consignataire avant l'arrivée des animaux ici, car cela peut nuire au commerce légitime et peut porter à s'engager dans le commerce du bétail des gens qui n'ont aucunement les aptitudes et l'expérience nécessaires, causant ainsi un tort funeste à ce commerce.

Le nouveau débarcadère et les étables destinés à recevoir les bestiaux du Canada, que j'ai minutieusement examinés il y a peu de temps, sont maintenant achevés, à Shieldhall, à quelques trois milles en aval de la Clyde; le tout peut loger 2,160 bêtes à cornes, ou jusqu'à 2,600 environ en cas d'urgence, et de 2,000 à 3,000 moutons. C'est à presque tous égards une très grande amélioration sur l'ancien état de choses, surtout en ce que ces constructions sont spacieuses et complètes; elles sont approvisionnées d'eau d'une manière très satisfaisante; il y a toutes les facilités désirables pour débarquer et tenir séparés les différents chargements d'animaux. Mais quelques-uns des commerçants canadiens de bétail se plaignent de la longue distance qu'ils ont à parcourir de Shieldhall pour mener leurs animaux au marché. On obvierra probablement à cette difficulté en construisant une courte ligne de chemin de fer qui se reliera à celle qui existe à Govan, de façon que les animaux puissent être envoyés par cette voie à la station de Bellgrave qui avoisine le marché aux bestiaux.

A propos de ce qui précède, j'ai vu avec plaisir que la ville d'Aberdeen a pris des mesures pour loger le bétail canadien amené à ce port. Ceux qui ont eu l'initiative de l'idée avaient en vue de ne faire venir que des animaux d'engraissement. Mais il y sera, sans doute, aussi expédié des animaux gras à fur et à mesure que le commerce étendra. La profondeur de l'eau dans le port ne permet qu'à des steamers d'un tonnage relativement faible d'y entrer. Il est néanmoins fort probable qu'on améliorera à temps cet état de choses. Dans une conversation que j'ai eue avec M. Smith, l'ingénieur du havre, je lui ai donné quantité de renseignements sur toute cette question. De semblables mesures ont été aussi adoptées par Dundee pour s'assurer les mêmes avantages d'importation de bestiaux canadiens. Si le commerce d'animaux se fait sur un grand pied à ces endroits, il aura indubitablement pour effet de pousser à faire des affaires dans une grande variété de nos autres produits.

Comme l'an dernier, j'insère ici une lettre de MM. Swan et fils, n° 37 Lauriston Place, Edimbourg, maison bien connue comme faisant le commerce d'animaux canadiens. Ces messieurs y donnent leur opinion sur l'état de ce commerce :—

“Comme d'habitude à cette saison, nous avons l'honneur de vous envoyer, pour l'information de votre gouvernement, un exposé général de l'état du commerce d'animaux entre le Canada et la Grande-Bretagne dans l'année 1886.

“L'année qui achève a été pour les cultivateurs de ce pays peut-être la plus désastreuse qu'on ait jamais eue. Dans la première partie de l'année, tout indiquait

qu'elle serait très satisfaisante pour les agriculteurs, d'après les perspectives de la récolte et l'abondance des subsistances de toute sorte. La récolte des navets a rarement paru meilleure dans toute l'étendue du pays. La paille, dans la dernière partie du printemps, semblait devoir peu donner, mais à mesure que la saison avança, la température devint plus favorable, et vers le temps de la moisson, tout faisait présager une pleine récolte de plantes potagères et de grains. Dans les districts hâtifs du pays, la moisson a été bonne et le grain a été engrangé en assez bon état, mais plus tard le temps changea à tel point que dans beaucoup des districts de basses terres et dans presque tous ceux de hautes terres, il s'ensuivit les résultats les plus décourageants et les plus désastreux pour les cultivateurs. Partant, toutes les espèces de grains ont été et sont encore à des prix nominaux, tandis que, par une conséquence naturelle, la paille est relativement de nul prix soit comme fourrage ou comme litière. Toutes les terres, soit possédées en propre ou à ferme, ont considérablement baissé de valeur, et dans grand nombre de districts d'Ecosse il est difficile d'en faire une évaluation quelconque aux prix où sont tombés les produits.

“ L'état des choses en Irlande où l'on fait fi du bon gouvernement et où les fermiers à l'aise sont empêchés de faire face à leurs obligations, sans compter le système de mise en interdit et d'autres mesures qui souvent ont empêché des propriétaires de bétail de l'offrir publiquement en vente, fait qu'il s'y est accumulé une quantité surabondante de bestiaux, qui viennent à présent des pâturages en Angleterre en si grand nombre qu'il en résulte une dépréciation sérieuse des animaux engraisés en Angleterre. De plus, le développement extraordinaire qu'a pris le commerce d'exportation en Angleterre des viandes gelées du Rio de la Plata et des colonies australiennes qui en encombrèrent les marchés de Londres et de Liverpool, gêne aussi le commerce des bestiaux et lui enlève le débouché que les marchés du sud offraient d'ordinaire au surplus d'animaux qui y étaient généralement expédiés d'Ecosse, car ces viandes sont conservées dans des réfrigérants et elles sont exportées en telle abondance que chaque jour il en peut être apporté d'énormes quantités sur les marchés. Le commerce du pays a été encore si mauvais dans toutes les branches, l'emploi de la main-d'œuvre si limité et les gages si bas, que la consommation de la viande a sérieusement diminué, et au surplus il n'y a jamais eu d'époque où la classe agricole du pays ait eu à traverser des temps aussi durs, sans aucune perspective prochaine d'une amélioration. Après tout cela vous pouvez aisément comprendre que les exportateurs d'animaux du Canada dans la Grande-Bretagne ont eu à lutter contre de graves difficultés pendant l'année courante.

“ Nous avons remarqué avec plaisir l'amélioration graduelle des races de bétail au Canada, et ceci a été plus marqué cette année qu'en aucune autre. Un très grand nombre des bêtes à cornes qui nous arrivent maintenant du Canada sont aussi bonnes, sous le rapport de la race, que celles qu'on peut se procurer généralement dans la Grande-Bretagne.

“ Dans la première partie de l'année, ou un mois ou deux après l'ouverture de la navigation, le commerce et les prix étaient satisfaisants de ce côté de l'Atlantique, tandis que les apparences indiquaient qu'on pouvait s'attendre pour toute l'année à un assez bon commerce de bétail canadien pour l'engrais. Mais à mesure que la saison avança, l'aspect des affaires changea de plus en plus, et l'Irlande se trouva encombrée de bétail, tandis que les importations considérables de viande gelée dans le sud y encombrèrent les marchés, de sorte que les qualités secondaires ou inférieures de bêtes à cornes et de moutons, devinrent aussi difficiles à vendre qu'elles l'aient jamais été à notre connaissance, à la grande perte des herbagers, et naturellement les meilleures qualités se ressentirent de ces inconvénients. En conséquence, la valeur des bêtes à cornes au Canada baissa fortement, d'après les prix du marché ici ; mais en aucun temps de l'année cette valeur n'est tombée assez bas pour faire concurrence à celle des animaux engraisés en ce pays, et depuis que ce commerce est ouvert avec le Canada, nous ne pensons pas qu'il y ait eu une année où les expéditeurs aient eu raison d'être plus mécontents que dans celle-ci.

“ Le commerce avec le Canada prend aujourd'hui de si vastes proportions que son influence se fait jusqu'à un certain point sentir dans toute l'étendue de ce pays,

chaque année la demande d'animaux canadiens d'engraissement augmente. Un grand nombre de nos cultivateurs, particulièrement dans le nord de l'Écosse, les préfèrent à toute autre race. Ils ont la taille, la race et la vigueur voulues; aussi commencent-ils à engraisser aussitôt qu'ils sont mis à l'engrais. Vers septembre, quand les cultivateurs commencent à acheter leurs animaux d'engraissement, nous avons de bons prix pour les meilleures qualités de bœufs à engraisser dans un court délai. Le bœuf valait alors de 5ch. à 6ch. par quintal de plus qu'à présent, et bien qu'en aucune partie de l'année nous n'ayons pu obtenir des prix satisfaisants pour les exportateurs canadiens, dans le moment nous revendons le bétail canadien gras, sans retenir aucun profit, aux herbagers de ce pays. Quand la saison avançait, promettant une des meilleures récoltes qu'on ait eues depuis longtemps, la température changea, gâtant à un point exceptionnel les grains et la paille dans les trois quarts de la superficie cultivée en Écosse. D'où il résulta que les cultivateurs ne purent acheter autant d'animaux que par le pas-é, et les prix, jusqu'à la fin de la saison, allèrent en baissant. A notre connaissance il n'y a jamais eu de prix courant aussi bas que ceux d'aujourd'hui pour toute viande qui n'est pas de qualité supérieure, soit de bœuf ou de mouton. Nous regrettons de dire que, si bas qu'aient été les prix des bêtes à cornes au Canada pendant toute l'année, ils ne l'ont pas encore été assez pour laisser aucun bénéfice à ceux qui en ont exporté en Angleterre, et nul doute que la crise agricole qui sévit partout dans ce pays se sera étendue de même à cet égard à tous les autres pays qui dépendent de la Grande-Bretagne pour l'écoulement de leurs produits.

"Depuis qu'est ouvert le chemin de fer Canadien du Pacifique, nous avons eu des communications du Nord-Ouest relativement à l'exportation en Angleterre du bétail de cette vaste région, et nous correspondons actuellement avec les pionniers de ce commerce pour lui donner de l'extension.

"Nous ne voyons pas dans la Grande-Bretagne de chance immédiate de hauts prix pour les bêtes à cornes et les moutons. L'univers emploie ses ressources à développer la production des subsistances de toute espèce, et ce pays est généralement regardé comme un débouché pour cette production. D'où vient que, à votre avis, le temps des hauts prix pour le bœuf, le mouton ou le grain est passé, tandis que la valeur des terres en ce pays est tellement tombée que ceux qui ont des capitaux à placer de cette manière et qui font des placements de ce genre ont maintenant à lutter, jusqu'à un certain point, contre la concurrence de semblables placements qui se font partout.

"Il ne reste qu'une chose à faire pour les cultivateurs canadiens, c'est de diriger leurs efforts vers l'amélioration de plus en plus sensible de leurs bêtes à cornes, de façon à ce qu'elles puissent rivaliser avec celles de la Grande-Bretagne ou d'Irlande. Les facilités de transport sont parfaites aujourd'hui, et les pertes par accident en mer se trouvent réduites à un minimum. Le bétail canadien a la réputation d'arriver en meilleur état que celui venant d'Irlande; les amateurs paraissent disposés à n'épargner aucuns frais pour fournir des steamers pourvus de tout l'équipement nécessaire afin de développer ce commerce qui est à présent pour eux un élément important.

"Comme vous le savez, la commission du havre de la Clyde a maintenant établi un nouveau quai à Shieldhall pour y débarquer le bétail arrivant du Canada.

"Aberdeen et Dundee ont pris des mesures dans le but d'établir à ces ports un marché pour la vente des animaux canadiens et autres expédiés des pays contre lesquels il n'existe pas de prohibition. Nous avons été consultés par les autorités de ces deux villes, mais, bien qu'on puisse faire l'essai d'un envoi de bestiaux, nous sommes d'avis que dans l'intérêt des Canadiens en général, Liverpool, Londres et Glasgow sont les centres naturels pour les exportations de bêtes à cornes dans la Grande-Bretagne; c'est là que les acheteurs d'animaux de cette espèce, sur avis de leur arrivée, viennent en concurrence les uns avec les autres.

"Les importations d'animaux des États-Unis n'ont pas été aussi considérables cette année que dans les dernières années, et elles ont également occasionné de grandes pertes aux expéditeurs pendant toute la saison, tandis que le commerce d'exportation de la viande des États-Unis en Angleterre a eu à subir la concurrence de celui des pays dont nous avons déjà parlé.

(Signé)
338

JOHN SWAN ET FILS.

On voit par ce qui précède que MM. Swan ont traité à fond toutes les matières qui concernent et affectent le commerce des bestiaux entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Une question qui a passablement occupé l'attention depuis quelque temps, c'est que nos chevaux canadiens ont les qualités qui les rendraient propres au service de l'armée anglaise. On a beaucoup écrit sur ce sujet, et des résultats pratiques ont découlé de l'action du gouvernement impérial à cet égard. Pour marquer l'importance de ce fait, particulièrement par rapport à notre commerce de bestiaux avec la mère-patrie, il me suffit de dire que la presse de ce pays est pénétrée des avantages qui résulteraient à l'avenir pour le Canada comme pour la Grande-Bretagne, de la continuation de cette entreprise.

Il ne saurait être douteux que le commerce d'animaux de toutes sortes doive recevoir une grande extension à l'avenir. Mais il faut prendre soin, surtout en ce qui est des bêtes à cornes et des moutons, de ne pas laisser la concurrence établir de plus hauts prix que ne le justifierait l'état des marchés anglais, autrement il ne restera que très peu de profits, s'il en est, pour ceux engagés dans ce commerce. Grâce à l'immense étendue des riches terres de prairie propres à servir de pâturages et à l'augmentation des facilités de transport de ces fertiles districts à la mer par chemins de fer et autres moyens de locomotion, je ne vois pas pourquoi on n'y élèverait pas des animaux pour les expédier ici à des prix qui rémunéreraient suffisamment tous les intéressés, même avec la baisse actuelle des viandes de toute espèce, et cela doit également s'appliquer aux vieilles provinces qui sont bien plus près du littoral. Le point capital sur lequel on doit insister, quelle que soit l'espèce d'animaux qu'on s'occupe à élever, c'est d'avoir la meilleure qualité possible de bétail. Que l'éleveur emploie toujours des mâles de race et de celle qui convienne le mieux à l'endroit où il est établi, et alors, avec une gestion judicieuse, il sera sûr que ses bestiaux lui rapporteront des bénéfices.

J'ai obtenu, comme de coutume, de la commission du havre et du bureau de douane de la Clyde ainsi que d'autres sources, les relevés statistiques suivants relatifs aux articles d'importation générale de l'Amérique Britannique du Nord, et au tonnage des navires pour l'année dernière.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 1886 :—

Tonnage des voiliers.....	12,966
do vapeurs.....	114,576
Total	<u>127,542</u>

Dans l'exercice précédent, terminé le 30 juin 1885 :—

Tonnage des voiliers.....	14,385
do vapeurs.....	104,678
Total.....	<u>119,063</u>

Pour le dernier semestre, le tonnage est estimé comme suit :—

Voiliers.....	16,696
Vapeurs.....	94,818
Total.....	<u>111,514</u>

Ci-suit une liste des différents articles importés en 1886, que j'ai préparée comme dans les années précédentes :—

Farine	qtz	196,014
Blé	do	508,931
Maïs	do	514,673
Pois	do	216,683
Farine d'avoine	do	40,220
Avoine	do	108,129

Jambon et lard séché, boîtes.....	7,355
Fromage do	80,885
Beurre, colis.....	12,999
Poisson, barils.....	1,647
Conserves de viandes, boîtes.....	9,255
Bobines, sacs.....	4,550
Amiante, do	1,184
Potasse, barils.....	131
Pommes do	26,269
Extraits do	283
Peaux préparées.....	49,365
Homard, boîtes.....	1,666
Phosphate, tonnes.....	5,056
Suif et saindoux, boucauts.....	3,615
Huile, barils.....	4,173
Bois, pièces	1,491,100
Chaussures, colis.....	49
Clous do	1,458
Meubles do	44
Instruments aratoires, colis.....	1,970
Bondes, barils.....	105
Orgues, caisses.....	85
Bois de tenture, sacs.....	50
Son, sacs.....	570
Foin, bottes.....	6,987
Résine, barils.....	3,380
Térébenthine, do	300
Chevilles pour chaussures do	130
Biscuits, boîtes.....	71
Amidon de blé-d'inde, boîtes.....	235
Poêles.....	39
Charbon, tonnes.....	1,806
Ferronnerie, colis	60
Matelas do	34

Outre d'autres articles, chacun en petite quantité, et trop nombreux pour être énumérés.

On voit par le tableau ci-dessus qu'il est maintenant importé une plus grande variété d'articles qu'autrefois.

Le commerce des pommes continue d'être très satisfaisant. MM. Simons-Jacobs constatent qu'elles sont d'une bonne grosseur, de qualité tout à fait supérieure, et que les diverses espèces sont très recherchées dans ce pays.

Il continue de se faire une importation considérable de poisson, mariné de différentes façons ; le saumon arrive en grande quantité du Saint-Laurent et de Terre-neuve, ainsi que les conserves de saumon de la Colombie-Britannique. La Compagnie de la Baie-d'Hudson, je suis heureux de le dire, s'occupe sérieusement de la question de la salaison et de l'exportation, sur un grand pied, du poisson, à ses différents postes, qui se prêtent à cette industrie.

Fait digne de remarque, il s'importe, d'année en année, une quantité croissante d'instruments aratoires et d'autres articles dans la fabrication desquels le fer entre pour une forte partie.

THOMAS GRAHAME,

Agent du gouvernement du Canada.

ANNEXE B.

Recommandations ayant trait au développement du commerce entre le Canada et la Grande-Bretagne.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre ci-joint un rapport sur les relations commerciales entre ce pays et le Canada.

A cette saison de l'année, il n'y a pas beaucoup de commerce entre ces deux pays, vu qu'il existe si peu de ports canadiens que puissent fréquenter les navires durant les mois d'hiver, en sorte que la grande masse des exportations prend la route des ports des Etats-Unis. Autant qu'on peut s'en assurer, il a été exporté à peu près la même quantité de marchandises de goût (tissus) que l'année dernière. Les marchandises en destination de l'est du Canada, y compris Montréal, sont presque toutes envoyées par la voie de Boston. Les besoins de l'ouest du Canada sont desservis partie par la route de Boston, et partie par celle de New-York. Les marchandises d'une espèce plus grossière qui sont expédiées au Canada pendant l'été ne le sont qu'en petite quantité pendant l'hiver, le surcroît de transport par chemin de fer formant un item sérieux à ajouter à leur prix coûtant pour la vente. Il s'en expédie environ les mêmes quantités que durant les mois correspondants de l'an dernier. Quant aux marchandises venant du Canada en Ecosse, les mêmes remarques trouvent leur application en ce qui est de leur mode de transport. De Boston on a reçu, durant l'hiver, de grandes quantités de produits canadiens sous forme de grain, de farine, de lard séché, de fromage, etc., et il continuera d'en arriver jusqu'à la reprise de la navigation directement avec le Canada. Comme les vapeurs qui apportent ces produits canadiens en transportent aussi de semblables provenant de différentes parties des Etats-Unis, on ne peut calculer facilement quel est exactement le volume du commerce canadien à cet égard. Les autorités anglaises ont objecté au débarquement d'un chargement considérable de bétail canadien importé par voie d'Halifax, et ce n'est que par votre intervention, à la demande de MM. Allan et Cie, de Glasgow, que ces difficultés ont été aplanies. Elles résultaient de ce que les steamers qui avaient fait escale à Halifax étaient partis de ports américains. Ces difficultés ont été surmontées toutefois, et il paraît que des chargements peuvent se faire de nouveau dans ces conditions. Ils ont à présent cessé, principalement à cause de l'état des marchés de ce pays.

Je puis dire que les probabilités ne sont pas des plus brillantes pour le commerce de bétail à la prochaine saison, car les prix des viandes de toute espèce sont très bas en ce pays, à cause de la stagnation générale des affaires ici et des immenses quantités de viandes de toute sorte importées des ports étrangers et coloniaux. Ceux donc qui se proposent de se livrer à ce commerce auront besoin d'avoir la précaution d'acheter leurs animaux à bien meilleur marché que d'habitude en commençant, et d'obtenir des conditions favorables dans leurs arrangements pour le fret océanique.

Comme les prix sont ici actuellement très bas pour toutes les espèces de bétail, y compris toutes les variétés d'animaux de race, je crois que nos cultivateurs et nos éleveurs canadiens ont une excellente occasion de faire des achats pendant le printemps et l'été pour l'amélioration de leurs bestiaux; de cette façon, quand la tournure des affaires changera et que les prix commenceront à monter, ils se seront assurés de grands avantages, à mon avis, en achetant d'aussi bons animaux que ceux qu'ils peuvent maintenant se procurer à si bon marché.

Je puis mentionner qu'une maison de commerce de Charlotteown, Ile du Prince-Edouard, m'a demandé de lui envoyer un fabricant de chaudières, et je m'occupe de la satisfaire. Tous ceux en Canada dont l'industrie se rattache au fer et qui peuvent avoir besoin d'ouvriers dans cette partie, ont une excellente occasion d'en trouver, moyennant des gages raisonnables, dans cette ville et ses environs, parce qu'un grand nombre d'artisans de cette catégorie sont aujourd'hui sans ouvrage par suite de la crise.

Bien que dans ces dernières années on a beaucoup fait pour encourager le commerce d'exportation du poisson des provinces maritimes en Angleterre, je crois qu'on pourrait avantageusement développer encore davantage cette branche de nos industries. Il me semble qu'en prenant les mesures convenables, on pourrait exporter ici, vivant,

notre meilleur poisson de la première qualité, soit dans des réservoirs ou en imaginant quelque procédé particulier par lequel on préparerait un navire pour cet objet; et comme il y a une grande marge dans les prix et que la distance se franchit en si peu de temps, je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas en ce sens des essais qui, je pense, seraient couronnés d'un grand succès.

Des indices font augurer une extension considérable du commerce de phosphate du district d'Ottawa avec l'Angleterre. Il paraît qu'il existe une très grande quantité de ce minéral dans cette partie du Canada, et selon l'opinion de nombre de gens, la demande de cet article va beaucoup augmenter ici, parce qu'il forme un excellent engrais. Un certain nombre de personnes en Ecosse ont déjà pas mal de capitaux placés dans cette industrie, et si les mines de phosphate réussissent cette année, je ne doute pas que les opérations seront conduites sur un bien plus grand pied à l'avenir.

THOMAS GRAHAME,

Agent d'immigration du gouvernement canadien.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A BELFAST.

(M. CHARLES FOY.)

AGENCE D'IMMIGRATION DU CANADA,
BELFAST, 3 janvier 1887.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour 1886. J'ai de nouveau à appeler l'attention sur la classe d'émigrants de ce district—gens pourvus de ressources, économes et industrieux—la meilleure classe de colons qu'on puisse voir dans aucun pays.

A cause du non règlement de la question agraire, beaucoup de cultivateurs ont différé leur départ jusqu'à ce qu'ils puissent vendre plus avantageusement leurs fermes. D'après les lettres, etc., que je reçois tous les jours, je m'attends qu'il en émigrera un grand nombre.

La classe des journaliers ordinaires et des garçons de service est ici mal à l'aise, et d'après la connaissance que j'en ai, je puis dire que les cultivateurs ne pourront leur payer de gages, en sorte qu'ils vont et devront émigrer.

Je dois offrir mes remerciements aux agents au Canada, qui se sont, comme par le passé, intéressés à tous les émigrants que j'ai envoyés en les recommandant à leurs soins.

On m'a libéralement approvisionné de brochures, de cartes, etc., que j'ai distribuées dans la province d'Ulster, etc., parce que j'estime nécessaire de tenir les gens au courant des avantages qu'offre le Canada comme patrie.

Ainsi que par le passé, je suis en coopération cordiale avec tous les agents, tant d'ici que du Canada, et il me sera permis de remercier sincèrement sir Charles Tupper et tous les employés du bureau de Londres pour leur aide bienveillante et leurs conseils pressés relativement à toutes les affaires du ressort du département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES FOY,

Agent du gouvernement canadien.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 57.

RÉSOLUTIONS PASSÉES A LA RÉUNION DE L'ASSOCIATION AMÉRICAINE DE SALUBRITÉ PUBLIQUE, 1886.

(Communiquées au ministre de l'agriculture.)

NOTIFICATION INTERNATIONALE EN CAS DE MALADIES INFECTIEUSES ET CONTAGIEUSES.

Les résolutions suivantes, présentées par la conférence nationale des conseils d'hygiène des Etats, ont été adoptées par l'association américaine de salubrité publique à Toronto, le 8 octobre 1886 :—

Attendu que—Il est nécessaire pour la protection et la préservation de la santé publique, qu'on soit promptement informé de l'existence du choléra, de la fièvre jaune et de la petite vérole; qu'il soit

1. *Résolu*—Que la conférence nationale des conseils d'hygiène des Etats est d'avis qu'il est du devoir de chaque conseil d'hygiène d'Etat, de province et de localité en tout lieu où ces maladies peuvent en aucun temps surgir, d'informer immédiatement de l'existence de telle maladie les conseils d'hygiène des Etats et provinces voisins; ainsi que le conseil local d'hygiène dans les Etats n'ayant point de conseil d'hygiène d'Etat.

2. *Résolu*—Que sur rumeur ou avis de l'existence d'une maladie pestilentielle, et en l'absence d'informations positives et précises à ce sujet de la part des conseils d'hygiène compétents, cette conférence recommande que les officiers de santé d'un Etat auront le privilège et seront justifiables de se rendre dans un autre Etat dans le but de s'enquérir et de s'assurer de la vérité ou de la fausseté de tel avis.

3. *Résolu*—Que chaque fois que la chose sera praticable, les investigations à faire en vertu du paragraphe qui précède, le seront avec la coopération du conseil d'hygiène de l'Etat ou la localité.

4. *Résolu*—Que tout cas présentant des symptômes gravement suspects de l'une des maladies susdites, sera traité comme suspect, et il en sera fait rapport suivant ce qu'il est décrété pour les cas déclarés réels.

5. *Résolu*—Que tout cas sur lequel des médecins honorables et expérimentés diffèrent d'opinion quant à la nature pestilentielle ou non de la maladie, sera rapporté comme suspect.

6. *Résolu*—Que tout cas dont on cherchera à cacher l'existence, l'histoire complète et la nature véritable, sera considéré comme suspect et traité en conséquence.

7. *Résolu*—Qu'en conformité des dispositions que contiennent les résolutions qui précèdent, les conseils d'hygiène des Etats-Unis et du Canada représentés à cette conférence, s'engagent à un échange mutuel d'informations comme il est ici pourvu.

En sus des résolutions présentées par la conférence nationale des conseils d'hygiène des Etats, et adoptées par l'Association américaine de salubrité publique, les résolutions suivantes du comité consultatif de l'association ont été aussi adoptées :—

Attendu que—Il est nécessaire pour la protection et la préservation de la santé publique, qu'on soit promptement informé de l'existence du choléra, de la fièvre jaune et de la petite vérole;

1. *Il est résolu*—Que l'Association américaine de salubrité publique croit qu'il est du devoir de chaque conseil d'hygiène d'Etat ou de province dans la juridiction duquel se déclareront ces maladies, de donner immédiatement avis de leur existence aux conseils d'hygiène des Etats et provinces voisins, et aux conseils d'hygiène des villes et cités des Etats et provinces voisins n'ayant pas de conseil central d'hygiène. Dans tels Etats et provinces, cette modification est un devoir incombant aux conseils locaux d'hygiène.

2. *Résolu*—Que cette association est d'avis que chaque fois qu'il est rumeur qu'il existe une maladie pestilentielle dans un Etat ou une province, et que sur demande de renseignements faite au conseil d'hygiène de cet Etat ou de cette province, les renseignements sur la véracité de la rumeur en question sont refusés, les officiers de santé d'un autre Etat ou d'une autre province seront justifiables de pénétrer dans l'Etat ou la province ci-dessus mentionnée dans le but de s'enquérir et de s'assurer de la vérité ou de la fausseté de telle rumeur.

Dans la conduite de cette investigation, on devra faire tout effort raisonnable pour coopérer avec le conseil d'hygiène de la localité.

3. *Résolu*—Qu'un cas ressemblant à une des maladies spécifiées au point d'en faire suspecter raisonnablement la nature, ou un cas qu'on cherche à cacher, devra être rapporté comme suspect, de la même manière que si le diagnostic était certain.

IRVING A. WATSON.

Secrétaire du bureau américain de l'Association de salubrité publique.

No 58.

RAPPORT SUR LE CHOLÉRA DU PORC AU MANITOBA.

(WM. McEACHRAN, M. V.)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre le rapport suivant sur le choléra du porc à Winnipeg.

A mon retour de la Montagne-des-Bois, où j'étais allé inspecter le bétail, je reçus un télégramme daté du 10 août, me donnant instruction de mettre en quarantaine tous les endroits infectés du choléra du porc. Je constatai qu'en mon absence, M. Dunbar, M. V., au nom du gouvernement du Manitoba, avait mis en quarantaine quatre établissements, que plus de trois cents cochons étaient morts de la maladie, et qu'on supposait qu'un plus grand nombre en étaient atteints.

Ayant été averti par l'agent du chemin de fer Canadien du Pacifique ici qu'on aurait besoin de mes services au Creek-à-l'Erable pour le bétail du Montana, je télégraphiai au secrétaire du département, demandant que M. Dunbar fût autorisé à agir pour votre département pendant mon absence. Cette autorisation fut donnée par un télégramme daté du 25 août. En compagnie de M. Dunbar, j'ai visité en partie, cette semaine, les porcheries de la ville et des environs. Cette visite eut pour résultat de nous faire voir que la contagion existait dans plusieurs parties de la ville et principalement dans les faubourgs. Nous trouvâmes infectés les endroits suivants que nous déclarâmes en quarantaine, en signifiant une copie de la déclaration aux propriétaires :—

La Compagnie de creusement du Nord-Ouest, lot 4, Kildonan; Joseph Bolingbroke, lots 81, 82 et 93, Kildonan; William Johnson, rue Fronseca, Winnipeg; Frank Land, lot 4, Kildonan; Thos Ricard, $\frac{1}{4}$ N. O. de section 17, T. 13, R. 1 O., Winnipeg; Mme Helen Blakely, rue Lulu, Winnipeg; Joseph Wilson, rue Notre-Dame, Winnipeg; Robt. Wilson, rue Notre-Dame, Winnipeg; Henry Johnson, rue Notre-Dame, Winnipeg; Thos Wilcox, rue Notre-Dame, Winnipeg; William Clark, rue McWilliam, Winnipeg.

La marche de la maladie dans ces endroits a été comme suit :—

	Morts.	Malades.	Sains.
Compagnie de creusement du Nord-Ouest....	350	6	45
Frank Land.....	2	6	20
Joseph Bolingbroke.....	4	1	12
William Johnson.....	42	2	2
Helen Blakely.....	5	1	7
Thos Ricard.....	2	5	26
William Clark.....	3	...	1
Joseph Wilson.....	3	1	3
Robert Wilson.....	2
Henry Johnson.....	...	1	1
Thos Wilcox.....	...	1	1
Total.....	<u>413</u>	<u>24</u>	<u>118</u>

J'ai fait l'autopsie de deux cochons qui étaient morts récemment. Je constatai que dans ces cas les apparences étaient indubitablement celles du choléra du porc : altération de la couleur de la peau, devenue bleue ou pourpre, inflammation et ulcération de tout le canal intestinal et surtout des glandes du cæcum, engorgement noir

du foie et de la rate, congestion et engorgement des rognons, congestion et hépatisation des poumons, etc., tout cela, joint aux symptômes existant avant la mort: perte d'appétit, constipation suivie d'une diarrhée persistante, et température élevée de 105° Fahrenheit à 108°, ne laisse pas de doute sur la nature de la maladie. Jusqu'ici je n'ai pu en découvrir l'origine, mais il paraît qu'elle s'est déclarée d'abord dans les porcheries de la compagnie de creusement du Nord-Ouest il y a environ six semaines.

M. Dunbar a reçu instruction de continuer ses investigations afin de la circonscrire; il vous fera rapport de tous les cas nouveaux qu'il constatera, mettra en quarantaine les cochons qui en seront atteints, fera détruire soigneusement les carcasses et désinfecter les porcheries. On a essayé et on essaie encore des traitements, mais jusqu'à présent ils n'ont pas eu de résultat satisfaisant.

La mortalité a été très grande dans les endroits envahis par le fléau. Je demande qu'il soit envoyé des instructions à M. Dunbar, n° 19, rue Jemima, Winnipeg, sur la conduite qu'il devra suivre, et je vous demande aussi de considérer s'il ne serait pas à propos d'abattre tous les cochons qui se trouvent dans les porcheries infectées pour extirper la maladie aussitôt que possible. Autant que je sache, à présent la contagion est limitée aux environs de Winnipeg, et je crois que de cette manière on pourrait promptement s'en débarrasser.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM McEACHRAN,

Inspecteur-vétérinaire.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 59.

RAPPORT SUR LES FRUITS CANADIENS QUI FIGURAIENT A L'EXPOSITION DES COLONIES.

(PROFESSEUR WM. SAUNDERS.)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur l'œuvre que j'ai entreprise à votre demande, et qui consistait à préparer une collection de fruits et de légumes canadiens pour l'Exposition des Colonies et de l'Inde, qui s'est tenue en 1886 à Londres. En conformité des instructions que vous m'avez données en me chargeant de cette mission importante, je me mis immédiatement à l'exécuter. Au moyen de lettres et de circulaires adressées aux plus notables cultivateurs de fruits des provinces d'Ontario et de Québec, l'intérêt se porta vivement sur ce sujet, en sorte qu'il se fit de grandes collections dans ces provinces, tandis qu'à la Nouvelle-Ecosse le gouvernement provincial se mit activement à l'œuvre dans le même sens. Au Nouveau-Brunswick, à l'Île du Prince-Edouard et dans la Colombie-Britannique, il se fit des collections moins considérables, mais représentant bien leurs ressources pomologiques, et au Manitoba ainsi que dans les territoires du Nord-Ouest on eut quelques beaux échantillons de pommes de terre et autres légumes. Ainsi, chaque province de la Confédération a été représentée dans l'un ou l'autre de ces départements.

La première difficulté, c'était de trouver des solutions convenables grâce auxquelles la multitude des fruits et des légumes, si variés dans leur texture et leur composition, pourrait être conservée de façon à leur faire garder leur apparence naturelle. A l'aide d'une solution de gaz acide sulfureux, tous les fruits de couleur claire comme les poires, les pêches, les variétés de raisin blanc, les cerises, les framboises et les groseilles furent si bien conservés qu'ils attirèrent l'admiration de tous ceux qui les ont vus. Les solutions d'acide salicilique, hydrate de chloral et de boroglycérine furent jugées propres à la conservation des autres espèces de fruits, de sorte que la collection tout entière, quand elle fut arrangée, devint l'objet de louanges unanimes. On se procura des bocaux spécialement adaptés pour exposer les échantillons, ainsi que des caisses d'emballage divisées par compartiments de façon que tout l'étalage, se composant de près de mille bocaux, fit la traversée sans le moindre accident.

Grâce aux soins du haut commissaire, sir Charles Tupper, il fut assigné à ces intéressants produits une place bien saillante au grand trophée d'agriculture, qui a été constamment l'objet de l'attention et de l'admiration des visiteurs, et où les fruits étaient disposés avec un goût artistique, combinés avec un magnifique étalage de céréales et de légumes. Avant qu'il eût été donné la dernière main aux dispositions, je fus favorisé des conseils et de la coopération de M. C. H. R. Starr, de la Nouvelle-Ecosse, envoyé pour me succéder, en sorte que je pense être libre de consacrer mon temps à compléter les arrangements à faire pour un étalage encore plus important de nouveaux fruits et légumes à l'automne. M. Starr se mit vigoureusement à l'œuvre, et comme il connaît à fond les fruits du Canada, il put continuer de donner aux nombreux visiteurs les renseignements qu'ils désiraient. Pendant toute la saison, le superbe étalage de produits de choix a offert la preuve la plus convaincante qu'on pût donner de la véritable nature et des avantages du climat canadien. L'assertion réitérée que tous ces échantillons avaient été cultivés en plein air, a porté la conviction dans l'esprit de beaucoup d'investigateurs, qui conclurent avec raison que le Canada ne pouvait être un pays aussi froid qu'on le leur avait fait croire, si des produits tels que ceux-là y pouvaient naître et mûrir à ciel ouvert.

Laisant cette œuvre aux soins de M. Starr, je revins au Canada en juillet, où j'eus le plaisir de vous annoncer le succès complet de cette première partie de l'expo-

sition des fruits et des légumes, et de mettre sous vos yeux les conclusions unanimement adoptées à une assemblée des représentants des diverses provinces à Londres, sur l'importance qu'il y avait de faire à l'automne une exposition encore plus considérable de nouveaux fruits et légumes. Le concours cordial que vous donnâtes à ce projet était très encourageant, et conformément à vos instructions je me mis à l'œuvre, visitant un grand nombre des expositions plus importantes d'Ontario et de Québec où je réussis, avec l'aide bienveillante de nombreux cultivateurs de fruits intéressés dans l'affaire, à rassembler une abondante collection des produits pomologiques les plus choisis de ces provinces. A la Nouvelle-Ecosse, on en réunit un assortiment considérable grâce au zèle du président de l'association des cultivateurs de fruits de cette province, le révérend M. J. J. Hart. D'autres s'inspirant du même esprit d'entreprise, les produits horticoles du Nouveau-Brunswick furent recueillis et expédiés par M. Chs. H. Lugin, de Frédéricion ; ceux de l'île du Prince-Edouard par M. A. McNeil, et ceux de la Colombie-Britannique par M. John Jessop, de Victoria ; et grâce à l'obligeance de Acton Burrows, écuier, alors sous-ministre d'agriculture au Manitoba, je reçus de l'exposition de Winnipeg un excellent assortiment de légumes.

Afin de faire transporter en toute sûreté les produits d'une nature plus périssable, on pourvut de réfrigérants les deux principaux envois, dont chacun fut placé sous les soins d'un agent spécial chargé de les rendre à destination, M. A. McD. Allan, de Goderich, partant avec le premier chargement, et M. P. C. Dempsey, de Trenton, avec le second. Dans les rapports de ces messieurs et dans celui de M. C. H. R. Starr au haut commissaire, on trouvera une foule de détails relatifs à ce superbe étalage qui remplissait complètement une très grande salle, laissant un surplus suffisant pour former plusieurs collections moindres qui furent envoyées à d'autres expositions se tenant alors dans la Grande-Bretagne. La coopération obligeante des messieurs qui ont entrepris la tâche de faire des collections dans les différentes provinces, et les efforts de ceux qui se sont chargés d'aller porter ces collections en Angleterre, méritent des éloges. On peut en même temps féliciter le département de l'agriculture d'avoir fait à cette occasion la plus belle collection qu'on ait jamais vue, de fruits et de légumes cultivés dans la vaste zone du Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

WM. SAUNDERS.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 60.

(Rapport supplémentaire.)

LE CANADA COMME CHAMP OUVERT À L'IMMIGRATION ALLEMANDE.

(M. WALTER S. ABEL, DE BERLIN, PRUSSE.)

MONSIEUR,—En supplément à mon rapport précédent, j'ai l'honneur de vous adresser les observations suivantes :—

Depuis que l'Allemagne possède des colonies, il y a un bon nombre de personnages influents qui s'opposent systématiquement à l'immigration des Allemands dans les pays étrangers. Ils sont d'avis que nos gens doivent ou émigrer dans les territoires qui sont placés sous le protectorat allemand, ou rester chez eux. Quelques mots suffisent pour faire voir l'absurdité de cette conclusion. D'après tous les renseignements qui nous parviennent sur nos nouvelles possessions, nous savons qu'elles n'offriront jamais un champ convenable à l'immigration allemande. L'agriculture, base de toute colonisation, y est tout à fait impossible. En outre, le climat y est très insalubre, comme on le voit dans les rapports que publie de temps à autre la presse allemande. Et cependant, ces personnes, qui font de l'agitation en faveur de ces colonies, croient qu'elles font une grande œuvre patriotique. Je suis heureux néanmoins de constater que la presse allemande tient aujourd'hui le public bien au courant du véritable état de choses dans les colonies, et l'enthousiasme se refroidit graduellement.

Je crois qu'il n'est guère nécessaire d'expliquer ici pourquoi l'émigration doit être surabondante en Allemagne. Tout le monde a entendu parler de l'encombrement de population qui existe en Allemagne, de toutes les misères et des dangers sociaux qui en sont la suite. Il n'y a que l'émigration qui puisse obvier à ces maux, l'émigration sur un grand pied, et organisée dans la bonne direction. Il n'y a qu'une question à décider : Où doit-elle être dirigée ?

Suivant moi, il n'y a que deux pays entre lesquels doivent choisir ceux qui se proposent d'émigrer—les États-Unis et le Canada. Maintenant, les États-Unis présentent bien des désavantages pour le nouveau venu. L'immense courant d'immigration qui a inondé ce pays pendant des années, a produit ce résultat. Ce pays est relativement épuisé comme champ ouvert à la colonisation. De fait, l'émigrant n'y trouve rien qu'une chose qui l'a induit à quitter sa patrie, c'est à-dire l'indépendance. Les grands désavantages des États-Unis comme champ ouvert à la colonisation, sont en résumé :—

(a.) La question agraire, qui paraît y être plus grave qu'en aucun des États européens. Les terres publiques ayant une valeur agricole sont presque toutes prises. Les terres des compagnies de chemins de fer et de colonisation sont généralement sans valeur, ou d'un prix trop élevé pour les ressources restreintes de la moyenne des émigrants allemands. Les biens-fonds, offerts en vente par des particuliers, sont aussi très chers, surtout dans les États de l'ouest, qu'on annonce particulièrement comme champ ouvert à l'immigration allemande.

(b.) La corruption résultant du monopole. Le monopole y est maître de presque toutes les branches de commerce et d'industrie. Il ruine le commerce de détail des boutiquiers et vole à l'artisan son bon et sûr revenu d'autrefois.

(c.) Le sentiment national allemand disparaît aux États-Unis bien plus vite qu'en d'autres pays—tels que les colonies anglaises.

Après avoir indiqué les désavantages qu'offrent les États-Unis pour la colonisation allemande, j'aborde ce qui est réellement l'objet de ce rapport : le Canada comme champ ouvert à l'immigration allemande. Quand je recommande le Canada à cet

égard, je ne suis mû par d'autre intérêt que celui du bien-être de mes compatriotes. Ayant vécu et voyagé dans ces deux pays du continent de l'Amérique du Nord durant nombre d'années, je crois que je suis en état de me former une opinion sur ce sujet. Et comment pourrais-je m'empêcher de voir de mes yeux tous les grands avantages qu'offre le Canada à mes nationaux ? Mais ce que naturellement l'immigrant cherche par-dessus tout, c'est la terre, bien entendu, une bonne terre. Et l'heureux Canadien n'a qu'une difficulté ; il ne sait pas comment disposer de ses terres. On peut obtenir des milliers d'acres de terre inoccupée sur le parcours du chemin de fer Canadien du Pacifique, et au loin dans l'intérieur. Des embranchements nouvellement ouverts pénètrent dans les districts agricoles de l'intérieur, et procurent un marché au producteur. Le blé est le principal produit. Le riche sol de prairie semble particulièrement propre à la culture du blé. La qualité en est excellente, quand des gelées hâtives n'endommagent pas la récolte. Assurément ces gelées hâtives d'été sont un désavantage pour le Nord-Ouest, mais cet inconvénient disparaîtra promptement par la culture du sol. Je pense que les cultivateurs feraient mieux de s'adonner à l'agriculture mixte, système peu pratiqué jusqu'ici au Nord-Ouest. Toutefois, l'élevé des bêtes à cornes y est l'industrie la plus profitable. Les pâturages y sont aussi bons qu'on puisse le désirer, et des étendues de terre presque illimitées peuvent être utilisées à cet effet. Le bétail canadien trouve toujours un facile débouché, aussi bien en Angleterre qu'aux États-Unis. Tandis que le cultivateur canadien retire de dix à vingt pour 100 de son capital engagé, l'éleveur réalise souvent de trente à quarante pour 100. Après l'élevage des bêtes à cornes, l'élevé des moutons doit être recommandé en première ligne. Les districts voisins des montagnes Rocheuses, avec leur climat tempéré, réunissent toutes les qualités nécessaires pour y élever de grands troupeaux de moutons. L'élevé des cochons est aussi très rémunérative.

Mon intention n'est pas d'énumérer ici toutes les différentes branches d'agriculture dans lesquelles l'émigration peut réussir dans le Nord-Ouest canadien ; il lui suffit de savoir que tout homme ayant quelque capital et une connaissance suffisante de l'agriculture peut devenir à l'aise dans peu d'années et riche dix ans après son arrivée. Mais il demandera combien il lui faut d'argent pour bien commencer. Celui ayant une famille doit avoir de \$1,000 à \$5,000 ; il y en a beaucoup qui réussissent avec moins, mais cela devrait être la moyenne. Il est bien connu que nos immigrants allemands ne sont pas des indigents. La majeure partie d'entre eux possèdent chacun une couple de mille piastres. Ce capital ne serait qu'une pure bagatelle en Allemagne ; au Canada, il donne l'indépendance allemande aussitôt que celui qui le possède met le pied sur le sol canadien.

En terminant, j'aimerais à indiquer les grands avantages qu'offre le Canada pour la colonisation allemande, les voici :—

(a). La terre y est en abondance et d'une excellente qualité, propre à différentes branches de l'agriculture, située à portée des marchés, et en vente à des conditions modérées. Grand choix de bonnes terres appartenant à l'État.

(b). La position géographique du Canada où l'on peut se rendre aisément d'Allemagne, et les prix relativement réduits de la traversée.

(c). Le sentiment national allemand est beaucoup plus énergique au Canada qu'aux États-Unis. Les descendants des colons primitifs parlent l'allemand. Les établissements allemands de l'ouest d'Ontario forment autant de preuves à l'appui de cette assertion.

(d). L'état stable des affaires politiques au Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

WALTER S. ABEL.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ANNEXE AU RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, 1886.

RAPPORT

DE

SIR CHARLES TUPPER, C. C. M. G., C. B.,

COMMISSAIRE EXÉCUTIF

DE LA SECTION CANADIENNE

DE

L'EXPOSITION DES COLONIES ET DE L'INDE

À SOUTH KENSINGTON,

1886.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}, RUE WELLINGTON,
1887.

BUREAU DU HAUT-COMMISSAIRE POUR LE CANADA,

N° 9, VICTORIA CHAMBERS.

LONDON, S.-O., 20 décembre 1886.

A l'honorable JOHN CARLING,

Ministre de l'agriculture.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la part qu'a prise le Canada à l'Exposition des Colonies et de l'Inde de 1886. Je dois tout d'abord, il me semble, dire jusqu'à quel point le monde entier est redevable à la famille royale d'Angleterre pour l'impulsion donnée par elle aux expositions internationales, et m'arrêter un moment devant la grandeur de l'idée qui s'est présentée d'abord à l'esprit sérieux du prince Albert, et qui a pris forme dans la grande exposition de 1851. Les nations étaient conviées pour ainsi dire à un nouveau champ de science. Elles allaient pouvoir connaître leurs propres besoins et ceux des autres, ainsi que les moyens à la disposition de chacune d'elles de répondre à ces besoins. Telle était la valeur des connaissances ainsi acquises, et telle était l'impossibilité de les obtenir autrement, que la voie ouverte par le prince Albert en 1851 n'a pas été désertée depuis. L'une après l'autre, et quelques-unes à plusieurs reprises, les nations s'y sont engagées, en constatant que c'était la seule qui pût les mener à la connaissance de leurs conditions respectives, et leur permettre de gouverner avec intelligence leurs relations mutuelles. Cette reconnaissance par le monde entier de l'indispensabilité de ces réunions des nations, est le plus haut tribut qui pouvait être rendu à la sagesse et au génie bienfaisant qui le premier en a donné l'idée; et elle atteste que si le prince Albert n'avait jamais rendu d'autres services, celui-là suffirait à le placer parmi les plus grands bienfaiteurs de la race humaine.

La noble et touchante allusion faite par le prince de Galles, dans son allocution à la reine lors de l'ouverture de l'exposition, prouve que la mémoire et l'exemple de son illustre père étaient présents à son esprit lorsqu'il conçut l'idée de convier les dépendances de la Grande-Bretagne à une réunion similaire à celle de la grande exposition de 1851. Dès 1883, le prince fit connaître que cette idée avait déjà occupé son esprit, et l'habileté avec laquelle elle a été mise à exécution se verra au cours de la relation que j'ai à faire de cet événement mémorable. Dans le discours qu'il faisait lors de la clôture de l'exposition des pêches, Son Altesse Royale disait :

“ A la clôture de l'exposition de Paris de 1868, j'avais la satisfaction de recevoir des commissaires coloniaux une adresse dans laquelle on appuyait sur les avantages qu'il y aurait à établir à Londres un musée colonial permanent, qui serait un puissant moyen de répandre dans la mère-patrie plus de lumière sur la nature et l'importance des différentes dépendances de l'empire, de faciliter des relations commerciales, de constater les progrès accomplis, d'aider les recherches des hommes de science, en même temps que de fournir des renseignements précieux aux émigrants.

“ A cette époque je ne pouvais guère faire plus que de me déclarer disposé à favoriser un tel projet, et à recommander aux différents gouvernements de le mettre sérieusement à l'étude.

“ J'espère que l'exposition des colonies britanniques que je propose pour 1886, pourra avoir pour résultat la formation d'un pareil musée, dont l'établissement donnerait à la métropole une attestation permanente des ressources et du développement des colonies de Sa Majesté.”

L'*Official Gazette* du 18 novembre 1884 annonça que Sa Majesté avait nommé une commission royale, dont la composition prouvait à la fois la haute importance qu'attachait la reine à cette exposition, et l'intérêt qu'y prenaient les membres de la famille royale. On remarquera aussi avec orgueil et satisfaction par toutes les dépendances de la Grande-Bretagne, que les noms de leurs représentants sont associés dans cette liste aux noms de l'Angleterre les plus illustres par le rang et la position sociale, ainsi que dans la politique, les armes ou les sciences. Je donne ici cette liste, et je suis fier de constater que l'honneur qui rejaillit du caractère distingué de la commission royale, est rehaussé par la considération que ce n'est que la troisième commission royale qu'il ait plu à Sa Majesté de nommer pour conduire les affaires d'une exposition.

Patronesse.

SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

COMMISSION ROYALE.

Officiellement annoncée le 18 novembre 1884.

Président exécutif.

LE FELD-MARÉCHAL S.A.R. LE PRINCE DE GALLES, C.J., C.C., C.P., G.C.B., G.C.E.I., G.C.M.G.

Le vice-amiral S.A.R. le duc d'Edimbourg, C.J., C.C., C.P., G.C.E.I., G.C.M.G.
Le major général S.A.R. le duc de Connaught et Streathearn, C.J., C.C., C.P., G.C.E.I., G.C.M.G., C.B.

Le feld-maréchal commandant en chef S.A.R. le duc de Cambridge, C.J., C.C., C.P., G.C.B., G.C.E.I., G.C.M.G.

Le duc de Manchester, C.P.

Le duc de Buckingham et Chandos, G.C.E.I.

Le duc d'Abercorn, C.B.

Le marquis de Lansdowne, G.C.M.G.

Le marquis de Salisbury, C.J.

Le marquis de Normanby, G.C.B., G.C.M.G.

Le marquis de Ripon, C.J., G.C.E.I.

Le marquis de Hartington, M.P.

Le marquis de Lorne, C.C., G.C.M.G.

Le comte de Derby, C.J.

Le comte de Dalhousie, C.C.

Le comte de Rosebery.

Le comte de Carnarvon.

Le comte Cadogan.

Le comte Granville, C.J.

Le comte de Kimberley, C.J.

Le comte de Dufferin, C.P., G.C.B., G.C.E.I., G.C.M.G.

Le comte de Northbrook, G.C.E.I.
 Le comte de Lytton, G.C.B., G.C.E.I.
 Le comte d'Iddesleigh, G.C.B.
 Le vicomte Cranbrook, G.C.E.I.
 Le vicomte Bury, C.C.M.G.
 Lord Reay.
 Le feld-maréchal lord Napier de Magdala, G.C.B., G.C.E.I.
 Lord Aberdare, G.C.B.
 L'honorable Anthony Evelyn Melbourne Ashley.
 L'honorable Edward Stanhope, M.P.
 Le très honorable sir James Ferguson, bart, G.C.E.I., C.C.M.G., C.A.I.
 Le très honorable Hugh Culling Eardley Childers.
 Le très honorable sir William Henry Gregory, C.C.M.G., F.R.S.
 Le très honorable sir Lyon Playfair, C.C.B., M.P., F.R.S.
 Le très honorable sir Michael Edward Hicks-Beach, bart, M.P.
 Le très honorable Anthony John Mundella, M.P.
 Le très honorable Mountstuart Elphinstone Grant-Duff, C.A.I.
 Le très honorable sir Louis Mallet, C.B.
 Le très honorable lord maire de Londres (en exercice).
 Le très honorable lord Prévoſt d'Edimbourg (en exercice).
 Le très honorable lord maire de Dublin (en exercice).
 Sir Henry Thurstan Holland, bart, G.C.M.G., M.P.
 Sir Daniel Cooper, bart, C.C.M.G.
 Sir John Rose, bart, G.C.M.G.
 Sir Edward Birkbeck, bart, M.P.
 Le feld-maréchal sir Patrick Grant, G.C.B., G.C.M.G.
 Le général sir Frédéric Paul Haines, G.C.B., G.C.E.I., C.A.I.
 Le major général sir Henry Creswicke Rawlinson, C.C.B., F.R.S.
 Le lieutenant général sir Charles Henry Brownlow, C.C.B.
 Le général sir Edwin Beaumont Johnson, C.C.B.
 Le lieutenant général sir Henry Dominick Daly, C.C.B.
 Le lieutenant général sir Samuel James Browne, C.C.B., C.C.E.I., C.V.
 Le major général sir Peter Stark Lumsden, G.C.B., C.E.I.
 Sir Thomas Brassey, C.C.B., M.P.
 Sir Robert George Wyndham Herbert, C.C.B.
 Le major général sir Frederick Richard Pollock, C.C.E.I.
 Le lieutenant-général sir Harry Burnett Lumsden, C.C.E.I., C.B.
 Sir Barrow Helbert Ellis, C.C.E.I.
 Le lieutenant général sir Dighton Macnaghten Probyn, C.C.E.I., C.B., C.V.
 Le chirurgien général sir Joseph Fayrer, C.C.E.I., M.D.
 Sir Joseph Dalton Hooker, C.C.E.I., C.B., M.D.
 Le colonel sir Owen Tudor Burne, C.C.E.I., C.A.I.
 Le lieutenant-colonel sir Robert Groves Sandeman, C.C.E.I.
 Sir Lepel Henry Griffin, C.C.S.I.
 Le colonel sir Oliver Beauchamp Coventry St. John, C.C.E.I.
 Le major général sir Andrew Clarke, G.C.M.G., C.B., C.A.I.
 Sir Charles Tupper, G.C.M.G., C.B.
 Le général sir Edward Selby Smyth, C.C.M.G.
 Sir Arthur Blyth, C.C.M.G.
 Sir Francis Dillon Bell, C.C.M.G.
 Sir Saul Samuel, C.C.M.G.
 Sir William Charles Sargeant, C.C.M.G.
 Sir Charles Hutton Gregory, C.C.M.G.
 Sir John Cooſe, Chev.
 Sir George Christopher Molesworth Birdwood, C.E.I., M.D.
 Le colonel sir Edward Ridley C. Bradford, C.C.E.I.
 Sir Charles Mills, C.C.M.G.

Le major général John Watson, C.B., C.V.
 Le colonel Henry Yule, C.B.
 Le major général Martin Andrew Dillon, C.B., C.E.I.
 Le lieutenant général Charles John Foster, C.B.
 Monsieur John Arthur Godley, C.B.
 Monsieur Horace George Walpole, C.B.
 Le lieutenant général Richard Strachey, C.E.I.
 Le major général James Michael, C.S.I.
 Le colonel Arthur Edward Augustus Ellis, C.E.I.
 Monsieur Robert Anstruther Dalryell, C.E.I.
 Monsieur Arthur Hodgson, C.M.G.
 Le capitaine Montagu Frederick Ommanney, C.M.G.
 Monsieur Robert Murray Smith, C.M.G.
 Monsieur Augustus John Adderley, C.M.G.
 Monsieur James Francis Garrick, C.M.G.
 Le président de l'Académie Royale des Beaux-Arts (en exercice).
 Le président de la Société Géographique Royale (en exercice).
 Le président de la Société d'Agriculture Royale (en exercice).
 Le président de l'Institution du Génie (en exercice).
 Le président de l'Association des Chambres de Commerce du Royaume-Uni (en
 exercice).
 Monsieur Henry Coppinger Beeton.
 Monsieur Ernest Edward Blake.
 Monsieur Bertran Wodehouse Currie.
 Monsieur Julius de Reuter.
 Monsieur Samuel Morley.
 Monsieur William George Pedder.
 Monsieur John Pender.

Aussi

S.A. le Nizam de Hyderabad.
 S.A. le Maharajah (Gaekwar) de Baroda.
 S.A. le Maharajah de Mysore, G.C.E.I.
 S.A. le Begum de Bhopal, G.C.E.I.
 S.A. le Maharajah Scindia de Gwalior, G.C.B., G.C.E.I., C.A.I.
 S.A. le Maharajah Holkar d'Indore, G.C.E.I., C.A.I.
 S.A. le Maharajah d'Oudipore.
 S.A. le Maharajah de Travancore, G.C.E.I.
 S.A. le Nawab Bahawulpore, G.C.E.I.
 S.A. le Maharajah de Jeypore.
 S.A. le Maharajah de Jodhpore, G.C.E.I.
 S.A. le Maharajah de Patiala.
 S.A. le Maharajah de Benares, G.C.E.I.
 S.A. le Thakur Sahib de Bhownugger, G.C.E.I.
 Le Maharajah de Vizianagram.

Secrétaire de la Commission Royale.

Sir Philip Cunliffe-Owen, C.C.M.G., C.B., C.A.I.

Sous-secrétaire de la Commission Royale.

Monsieur Edward Cunliffe-Owen, B.A.

Monsieur J. R. Royle, (pour l'Inde).

Conseil honoraire de la Commission Royale.

Sir Richard Webster, C.R., M.P.

Le 24 novembre j'eus l'honneur de recevoir la lettre suivante de Son Altesse Royale le prince de Galles :

MARLBOROUGH HOUSE,

PALL MALL, S. O., 24 novembre 1884.

MONSIEUR,—La *Gazette Officielle* du 18 courant, dont un numéro est ci-inclus, annonce que Sa Majesté la reine a nommé une commission royale dont vous êtes membre, pour organiser et mener à fin une exposition des produits naturels et manufacturés et des ressources des colonies et de l'Inde, à Londres, dans le cours de l'année 1886.

En prenant la présidence active de cette commission, mon désir est d'avoir l'occasion d'attirer l'attention publique sur les développements et les progrès qui se sont accomplis dans les différentes parties de l'empire britannique, avec l'espoir que cela aura pour résultat de faire mieux connaître les vastes champs ouverts à l'entreprise dans toutes les possessions britanniques.

Vous savez sans doute que le système financier des expositions internationales de Londres en 1851 et 1862, reposait sur une caisse de garantie, et ce système a été suivi avec succès dans les séries d'expositions internationales qui se sont tenues à South-Kensington, dans les bâtiments construits par le comité exécutif de l'exposition internationale des Pêcheries. Il est à propos de mentionner que ces bâtiments, de même que les jardins, ont avec mon approbation été loués de l'exécutif des Pêcheries et des commissaires de Sa Majesté pour l'exposition de 1851, respectivement, et j'ai décidé que ces arrangements continueront pendant l'année 1886.

J'ai résolu d'appliquer à l'Exposition des colonies et de l'Inde ce système de garantie, et le secrétaire d'Etat pour l'Inde en conseil a déjà garanti la somme de £20,000 sur celle de £50,000, qui selon les estimations sera suffisante. J'espère que la Confédération canadienne, et les colonies, représentées en Angleterre par des agents généraux, sur la coopération desquels doit grandement dépendre le succès de l'exposition, seront capables de garantir les £30,000 qui restent; et je serais heureux de connaître aussitôt qu'il vous sera possible de me le faire savoir, quelle somme votre gouvernement serait disposé à garantir pour aider à l'accomplissement de l'entreprise. Je dois ajouter que l'expérience des expositions récentes qui ont eu lieu à South-Kensington, permet d'espérer que celle de 1886 suffira à ses propres frais, et, comme dans le cas de ces expositions, qu'il ne sera pas nécessaire d'avoir recours aux garanties.

Quant à la répartition de l'espace à allouer dans les bâtiments aux différents gouvernements qui voudront être représentés, je dois vous informer qu'il a été décidé qu'il serait mieux dans l'intérêt général de cette exposition que la commission royale fit elle-même la meilleure répartition possible du terrain. Je vous envoie donc avec la présente un plan général des bâtiments, où sont clairement indiqués les emplacements réservés au Dominion par la commission royale. A ce plan général est joint un plan sur une plus grande échelle où sont indiquées les sections et les élévations des locaux, ce qui fournira, j'espère, tous les renseignements nécessaires pour permettre de préparer au Canada même les arrangements préliminaires pour l'aménagement des sections. Ces emplacements comprennent une superficie de 54,550 pieds carrés, et si ce n'est qu'il y aura à ménager pour la circulation des visiteurs, des allées longitudinales d'une largeur respective de 25, 15 et 12 pieds, et des passages latéraux de 10 pieds de largeur, disposés de façon à correspondre aux portes du bâtiment, la disposition de ces emplacements est laissée entièrement à votre gouvernement. J'ajouterai seulement que j'espère qu'il ne sera pas élevé entre les emplacements réservés aux différents gouvernements coloniaux de barrières ou de cloisons qui soient de nature à nuire d'aucune façon à l'apparence générale.

Au sujet des emplacements réservés au Canada, j'aime à dire que l'une des raisons qui ont présidé à leur choix, est que dans la galerie de l'Ouest se trouvent toutes les installations nécessaires pour l'exposition de machines en activité; et si votre gouvernement juge à propos de représenter votre pays dans cette branche d'industrie, les moyens lui en seront ainsi fournis. Contigu à cette galerie se trouve aussi un vaste aquarium, et la commission royale a pensé que cela engagerait le gouvernement du Canada à exposer des spécimens vivants de poissons. Pour ces raisons, et vu la situation centrale et importante de ces réserves, la commission royale a jugé qu'elles conviendraient éminemment au Canada.

Relativement à l'administration de l'exposition, j'ai déjà dit que j'ai l'intention d'y prendre la même part exécutive que dans l'Exposition universelle de Paris de 1878; et avec le consentement du gouvernement de Sa Majesté, j'ai choisi sir Philip Cunliffe-Owen, C.C.M.G., C.B., C.I.E., directeur du musée de South-Kensington, pour agir comme secrétaire de la commission royale. Dans toutes les matières d'importance particulière, je m'adresserai personnellement au commissaire exécutif nommé par votre gouvernement, mais on m'obligera en conduisant toute correspondance ordinaire avec le secrétaire de la commission royale.

Pour ce qui est du mode de représentation à adopter par votre gouvernement, j'espère que celui-ci ne nommera qu'un seul commissaire exécutif pour le représenter à l'exposition, et je serai bien aise d'apprendre que vous aurez été choisi pour ce poste, et que, s'il y a lieu, il ne sera nommé que deux ou trois commissaires pour vous aider dans l'exercice de vos fonctions.

Dans l'impossibilité de déterminer dès à présent une date exacte, je puis néanmoins dire que l'exposition commencera dans le cours de la première quinzaine de mai en 1886. Avec l'ample délai qui est ainsi donné à tous les intéressés, j'espère sincèrement que les travaux d'installation pourront être terminés au moins deux semaines avant la date de l'ouverture.

Comme l'objet de cette exposition est de représenter le progrès et le développement de chaque colonie, il a été considéré impraticable de demander aux gouvernements des colonies de se conformer à aucune formule de classification, comme il a été d'usage aux expositions précédentes. Chaque colonie pourra donc adopter la classification qui conviendra le mieux à ses conditions.

J'espère donc que chaque gouvernement se hâtera de préparer un catalogue des objets destinés à l'exposition, et ayant en vue l'uniformité, je désirerais que ces catalogues fussent à peu près selon le spécimen ci-inclus, particulièrement sous le rapport du format et du caractère. Il sera loisible à chaque gouvernement de vendre son propre catalogue, mais la commission royale sera heureuse d'en recevoir aussitôt que possible un résumé pour l'inclure dans un catalogue général de l'exposition, qui sera publié par la commission.

Vous et ceux qui vont s'occuper de l'organisation de notre exposition, trouverez, sans doute, plusieurs intéressants aspects des choses de votre pays à mettre sous les yeux du public, mais je voudrais suggérer particulièrement que l'on présentât la statistique du Dominion jusqu'en 1885, sous une forme claire et lisible, de façon à permettre aux classes ouvrières de la métropole de comprendre facilement les précieux renseignements qui s'y trouveraient. Des cartes, spécialement préparées en vue de renseigner le public, devraient aussi autant que possible se faire remarquer dans les sections réservées au Canada. On espère que les catalogues contiendront d'abondantes données statistiques, en même temps que de nombreuses réductions des cartes exposées.

On s'intéresse beaucoup en ce pays aux bois des différentes colonies, et je serai heureux de constater que lorsqu'il y aura lieu d'exposer des articles dans des montres, celles-ci auront été construites avec des bois du Canada, afin que ceux-ci soient représentés d'une façon pratique.

Au sujet des pierres à bâtir et des marbres du Canada, je suggérerais qu'on les envoyât taillés en piédestaux, de la forme dont je vous envoie un dessin, ci-inclus; ceci assurera l'uniformité, et donnera aux échantillons une valeur commerciale.

Comme les différents gouvernements qui participeront à l'exposition pourront désirer comme un de ses résultats, l'établissement d'un musée colonial permanent à Londres, il a été suggéré qu'il est d'une grande importance qu'on fasse voir d'une façon pratique les applications des produits canadiens; c'est pourquoi il serait bon que les matières brutes fussent exposées en rapport avec les produits manufacturés.

J'ai décidé qu'il sera donné des médailles commémoratives à tous ceux qui prendront part à l'exposition, et j'espère avoir l'aide de spécialistes en renom, qui se mettront à l'œuvre dès le commencement de l'exposition et prépareront des rapports très complets sur les ressources des différentes colonies. Ces rapports, qui seront publiés de bonne heure, tiendront lieu des décisions rendues par les jurys dans les expositions précédentes.

Avant de terminer cette lettre je veux indiquer brièvement pour l'avantage général des gouvernements intéressés certains éléments qui pourraient faire partie de leur collection.

L'occasion me paraît bonne pour rassembler tous les livres et documents qui se rapportent aux colonies et à l'Inde. J'espère donc que les différents gouvernements formeront une bibliothèque qu'il sera sans doute possible d'augmenter à l'aide de contributions de la part de la métropole.

Il sera pris des mesures pour représenter d'une façon pratique, au moyen d'une cuisine spéciale, toutes les industries coloniales des viandes gelées, et des viandes, poissons et légumes en conserves, si vous pouvez m'annoncer que les différents producteurs seront avec l'aide de votre gouvernement en état de fournir les produits nécessaires. Ce département sera conduit par la commission royale elle-même, afin que la participation des différents intérêts puissent être maintenue dans l'équilibre convenable.

Il y aura aussi un marché à fruits et à légumes, que chaque gouvernement, j'espère, prendra le soin d'alimenter au moyen d'envois mensuels. Ce département sera aussi sous le contrôle de la commission royale.

J'ai aussi pris des mesures pour qu'il soit réservé un emplacement d'une certaine étendue à l'exposition d'animaux vivants envoyés par les colonies.

En prenant le contrôle de ces différents départements, la commission royale désire donner aux véritables producteurs tous les avantages d'une juste mesure d'étalement dans l'exposition. Les importateurs en profiteront sans doute ultérieurement, mais pour le moment ce sont les intérêts des producteurs, comme exposants, qui priment; et je puis mentionner ici que dans ces départements, de même qu'en général dans l'exposition, j'ai décidé qu'il n'y aurait d'admis à exposer que les colons véritables, par l'entremise de leurs gouvernements; il ne sera donc pas possible pour la commission d'accorder aucune demande d'espace formulée sous aucun prétexte que ce soit par des importateurs ou agents coloniaux en ce pays.

Je vous envoie cette lettre en double, et j'espère que vous voudrez bien en communiquer la substance par dépêche télégraphique, à votre gouvernement, et lui expédier ma propre dépêche par le prochain courrier. J'ajoute qu'il en a été adressé un troisième exemplaire au bureau des colonies, avec prière au comte de Derby de le faire tenir au représentant de Sa Majesté, le gouverneur général du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALBERT EDWARD, P.

Le caractère éminemment pratique de cette lettre, la sagesse de ce qu'elle suggère, et le sens qu'elle dénote des meilleurs moyens qu'il y a d'arriver au but proposé, doivent être hautement appréciés par tous ceux sur qui son auteur doit régner un jour, et pour les intérêts desquels il se montre si plein de sollicitude, et en même temps que si capable de les favoriser. Les Canadiens ont particulièrement lieu d'être satisfaits de cette lettre, non seulement à cause du grand espace qu'elle assigne au Dominion, mais aussi en raison de l'observation y exprimée que cet espace convient particulièrement au Canada à cause de sa situation centrale.

Une autre raison flatteuse donnée pour l'assignation de cette place au Canada est que la galerie de l'ouest offre le moyen d'exposer les machines en marche; et le prince de Galles a prévu que de toutes les colonies de Sa Majesté, le

Canada seul serait en état de faire figure dans ce genre d'exposition, qui plus que tout autre indique de l'avancement dans les arts de la civilisation.

Avec l'autorisation du parlement donnée pendant la session 1889, le gouvernement du Canada a contribué £10,000 au fonds de garantie auquel les colonies étaient invitées à souscrire £30,000. Plusieurs nobles et autres personnages, ainsi que des compagnies privées ont contribué £150,000, et l'Inde, £20,000. Dans le cours de l'été 1885, je visitais le Canada, et le parcourais en entier, prenant des arrangements avec les autorités fédérales et provinciales relativement à l'action respective de chaque gouvernement, et travaillant à faire comprendre à la population la valeur de l'occasion qui lui était ainsi pour la première fois donnée de détruire de fausses impressions existant sur son compte, d'étaler les ressources de son splendide domaine, et de montrer au monde jusqu'à quel point son énergie et son intelligence l'avaient mise en état de profiter des dons si abondants mis à sa disposition par la nature. Dans cette œuvre j'ai été secondé avec énergie par la presse du Canada ; et quand, sous votre direction, il fut nommé des agents chargés d'assurer une représentation digne du pays, vous savez que les demandes d'espace arrivèrent en tel nombre que longtemps avant l'expiration du temps fixé pour la réception de ces demandes, l'espace réservé au Dominion, tout vaste qu'il était, fut trouvé insuffisant pour les satisfaire toutes, et on pouvait déjà compter sur une exposition qui par le nombre des objets et par leur nature ne laissait aucun doute sur la place qu'occuperait le Canada parmi les colonies sœurs. Les instructions données aux agents leur donnaient, si je ne me trompe, beaucoup de latitude, et cette confiance a été pleinement justifiée par les résultats de leurs efforts :

Les règlements que vous avez établis ont été faits entièrement pour la commodité et l'avantage de l'exposant, à qui on ne demandait que de faire un tout des objets exposés par lui et de les livrer à la station de chemin de fer la plus rapprochée. A partir de là, ce tout était à la charge du gouvernement, qui entreprenait de le transporter gratis à South-Kensington, de l'installer et d'en avoir soin à l'exposition, de tâcher de le vendre si on le voulait au prix fixé par l'exposant ; de prendre des commandes, d'établir des relations commerciales s'il était possible, et de le transporter franco au Canada s'il n'y avait pas eu vente. Tout était arrangé pour rendre aussi légère que possible la part de travail de l'exposant.

La question des arrangements à faire pour le transport nous occupa dès lors, et la difficulté d'obtenir des termes assez bas pour vous satisfaire, ces arrangements prirent plus de temps qu'on n'avait cru nécessaire, et furent finalement trouvés insuffisants pour le prompt transport d'une si grande quantité de fret. Finalement il fut conclu des arrangements avec MM. Peckford et Black, de Halifax, agents de la ligne de paquebots Furness, pour le transport de Halifax aux quais de Londres, au taux de 17s. 6d. par tonneau de poids ou de jaugeage. Quant au transport des quais à South-Kensington, j'ai pu l'obtenir pour 7s. 8d. par tonneau de 40 pieds

cubes, et 11s. par tonneau de 2,240 livres. Il devint bientôt évident que le désir du Prince de Galles d'avoir l'installation des différentes expositions terminée une quinzaine avant la date de l'ouverture, ne pourrait pas être réalisé, bien que sous ce rapport le Canada ne fût pas dans une pire position que les autres colonies. Le plus important insuccès sous ce rapport a été celui des grandes photographies des villes canadiennes, destinées à l'entrée principale, et pour lesquelles huit grands panneaux avaient été réservés. Ces vues, bien qu'expédiées le 15 mars par MM. Notman, de Montréal, ont été détenues pendant des semaines dans les dépôts des agents d'embarquement à Halifax, et tous ceux qui à Londres étaient intéressés à l'honneur du Dominion, avaient la mortification de voir, longtemps après l'ouverture de l'exposition, ces espaces encore vacants et portant en lettres immenses l'inscription : " Réservés pour des vues à recevoir du Canada."

Mais malgré tous ces contretemps, les espaces réservés étaient dans un état présentable quand vint le jour de l'ouverture. Trois jours auparavant le Prince de Galles visita l'exposition, et se déclara très satisfait de l'état dans lequel il trouvait les différentes sections. Le Prince était accompagné par moi et le personnel, et ceux qui eurent la bonne fortune d'être présents se souviendront toujours de l'agréable demi-heure passée alors.

Le 4 mai, Sa Majesté ouvrit l'exposition avec une pompe et une splendeur qui montraient dans quelle haute estime elle tient ses possessions coloniales et son empire indien. La noble conception du prince de Galles prit alors une forme visible, pénétra la nation du sentiment de sa grandeur. Pour la première fois dans l'histoire du peuple britannique, étaient réunis à son foyer les lointains témoignages de la vigueur de son œuvre. La presse anglaise, qui ne connaît par de rivale, suffisait à peine à l'expression de l'élan de patriotisme né de cet événement mémorable. On comprenait ce que l'Angleterre devait à ses colonies, et on l'exprimait avec générosité. L'objet économique de l'exposition, le seul mentionné par le prince qui avait conçu l'idée, semblait être perdu de vue en face des importants résultats politiques qui devinrent évidents dès le jour d'ouverture. Car, bien qu'il soit impossible d'estimer la part qui appartient à l'Exposition des Colonies et l'Inde dans le ralliement à jamais mémorable qui s'est opéré cette année autour du trône, personne de ceux qui étudient la presse contemporaine ne peut douter qu'elle fut certainement grande.

Dès l'ouverture, l'exposition fut déclarée être de beaucoup la plus intéressante qui ait jamais eu lieu à South-Kensington, et il devint bientôt évident que le nombre des visiteurs dépasserait de beaucoup celui des expositions précédentes. Pour les hommes pratiques, à la recherche de placements pour leurs capitaux, de champs pour leur entreprise, ou d'inventions utiles, c'était la section canadienne qui avait la préférence. Comme je l'ai déjà dit, l'espace primitivement accordé au Canada ne suffisait déjà plus aux demandes longtemps avant que les objets aient commencé d'arriver. Comme les demandes d'emplacements pour l'exposition de produits

importants continuaient, il devint nécessaire d'agrandir notre espace ; et bien que je fusse parvenu à le faire augmenter très considérablement quelque temps avant l'ouverture, nombre de produits importants ne purent qu'un certain temps après, être installés soit à ma satisfaction soit à celle des exposants. En conséquence, le spacieux annexe ci-devant occupé par la collection des arts et des sciences du musée de South-Kensington, fut ajouté à l'énorme espace que nous occupions déjà, ce qui nous donna toute la place nécessaire. Le Canada, envers lequel on avait d'abord cru être très large en lui allouant 54,000 pieds, a fini par en occuper 90,475 ; et le visiteur qui, du conservatoire du Royal Albert Hall, c'est-à-dire de l'endroit qui commandait le mieux l'ensemble des bâtiments de l'exposition, regardait en avant de l'édifice ou en arrière, à sa droite ou à sa gauche, voyait partout le Dominion s'étendant à perte de vue. Sa suprématie sur les autres colonies, évidente dès le commencement, devint de jour en jour plus manifeste, et était partout reconnue. A une assemblée des commissaires exécutifs pour les colonies tenues le 14 juillet, sir Francis Dillon Bell, le distingué représentant de la Nouvelle-Zélande, parlait de l'exposition canadienne comme "de beaucoup la plus variée et la plus splendide." Ce franc aveu venu des antipodes ne faisait qu'exprimer l'opinion du monde ici assemblé. Les avantages que nous devons tirer des efforts que nous avons faits cette année peuvent sans doute être mesurés par la surprise et l'admiration que nous avons excités.

EXPOSITION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

Le gouvernement fédéral s'était chargé d'exposer d'une façon digne de leur importance, les ressources naturelles communes à toutes les provinces, et nos belles cartes, sans lesquelles il ne serait pas possible de se former une idée de la géographie, de la topographie et de la géologie du pays. Le département de l'agriculture a fourni la collection de céréales, qui, avec les contributions des provinces et des particuliers, composait le beau trophée qui, à l'extrémité est de la galerie centrale, arrêtait les regards et captivait l'imagination de tous les spectateurs. Je parlerai plus loin de ce trophée. Le gouvernement avait aussi une belle exposition de botanique. Le département de l'intérieur, qui contrôle le service des travaux géologiques et d'histoire naturelle du Canada, a fourni la superbe collection de minéraux économiques, de pierres précieuses, de métaux et leurs minerais, qui, groupée avec les contributions des exposants particuliers, formait cet imposant étalage de richesses minérales qui a été si prisé par les hommes pratiques, et qui comprenait aussi une collection de spécimens faisant voir les formations archéennes du Dominion. La commission géologique a aussi exposé la carte géologique préparée par son éminent ci-devant directeur, sir Wm. E. Logan, et publiée en 1866, en même temps que d'autres cartes plus récentes, et une série complète de ses rapports instructifs. Le département de l'intérieur a aussi contribué des cartes d'arpentages du Nord-Ouest, des plans des townships, et une carte générale d'une partie des territoires du Nord-Ouest, y compris la province du Manitoba. Le

département de la marine et des pêcheries a exposé sa magnifique collection de spécimens empaillés et conservés de poissons et d'invertébrées de la mer, qui par son nombre, sa valeur et sa classification, représente si bien les ressources des pêcheries canadiennes. Le département des chemins de fer et canaux a fourni la colossale carte du Canada préparée sous la direction de M. Collingwood Schreiber, laquelle a si largement contribué à faire connaître nos vastes et fertiles domaines, et la facilité avec laquelle on peut s'y rendre. J'aurai à revenir selon leur ordre sur les divers éléments de l'exposition du gouvernement fédéral. J'ai cru à propos de les mentionner ici en groupe tout d'abord.

Le gouvernement fédéral a aussi sanctionné la formation d'un comité, que Son Excellence le marquis de Lansdowne a bien voulu consentir à présider, pour faire le choix des ouvrages à expédier parmi les travaux des artistes canadiens. Ces ouvrages ont révélé un état d'avancement dans les arts tout à fait surprenant pour un aussi jeune pays, et qui promet beaucoup pour l'avenir.

EXPOSITIONS DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX.

Les gouvernements provinciaux s'étaient chargés de faire représenter les systèmes d'éducation des différentes provinces, et, comme je l'ai déjà dit, ont ajouté leurs efforts à ceux du gouvernement fédéral pour mener à bonne fin l'exposition des produits agricoles. Le gouvernement de l'Ontario s'était aussi chargé de l'exposition des produits de la laiterie, qui a tant fait pour développer le commerce déjà étendu que notre pays fait de ces produits. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est distingué par une très belle et très complète exposition des bois de cette province. Je parlerai plus loin, suivant leur ordre, des produits qui composaient les différentes expositions provinciales.

CLASSIFICATION DES PRODUITS.

En faisant la classification des produits, et en préparant le catalogue, j'ai suivi l'ordre qui m'a paru le plus naturel, prenant d'abord les trois royaumes de la nature, et les industries qui adaptent à notre usage les ressources qu'ils nous offrent; passant ensuite aux industries qui répondent aux besoins d'un ordre plus élevé de notre condition sociale; et mettant en dernier lieu les sujets du domaine de la culture intellectuelle esthétique. Comme conséquence de ce plan, la classification suivante a été adoptée :—

LISTE DES CLASSES, ET APERÇU DES PRODUITS QU'ELLES CONTIENNENT.

Royaume végétal.

Groupe I.—Agriculture.

	PAGE.
Classe 1.—Machines et instruments aratoires	93
2.—Céréales	96
3.—Légumes et fruits.....	107
4.—Produits farinacés.....	121
5.—Bâtiments, outillage, engrais.....	122

Groupe II.—Forêts.

Classe 1.—Arbres, plantes et fleurs. Produits forestiers. Bois de construction, bruts ou ouvrés	124
2.—Industries se rattachant à l'exploitation de la forêt	130

Royaume animal.

Oiseaux et mammifères terrestres. Insectes et leurs produits.....	133
---	-----

Groupe III.—Pêcheries.

Classe 1.—Poissons.....	155
2.—Mammifères	175
3.—Appareils et produits.....	175
4.—Poissons employés dans l'alimentation.....	177

Royaume minéral.

Groupe IV.—Minéralogie.

Classe 1.—Mines et métallurgie et industries qui s'y rattachent...	180
2.—Géologie	208

Groupes V.—Produits manufacturés et industries.

Classe 1.—Matières filées et tissées, etc.....	208
2.—Habilllements et accessoires.....	212
3.—Ameublement et décoration.....	216
4.—Poterie et verrerie.....	221
5.—Instruments de musique.....	221
6.—Construction (en fer et en acier). Ventilation, chauffage et éclairage.....	222
7.—Horloges et montres. Orfèvrerie et joaillerie. Electrotypie	231
8.—Carrosses, chariots et wagons. Harnachement, sellerie, ferrures employées dans la sellerie, etc.....	232
9.—Cuir et peaux. Objets en cuir. Objets en caoutchouc. Ouvrages à l'aiguille. Dentellerie. Tapisserie.....	236
10.—Objets faits au tour. Paniers. Brosserie. Objets en bois. Articles de fantaisie. Bimbeloterie.....	240
11.—Papier, papeterie, imprimerie et reliure. Matériel pour la peinture et le dessin.....	247
12.—Machines et appareils de mécanique.....	254
13.—Navigation. Construction des bâtiments et des bateaux	258
14.—Appareils de sauvetage.....	262
15.—Chemins de fer et télégraphie. Téléphone.....	263
16.—Viandes et poissons.....	264
17.—Condiments. Sucre. Pâtisserie. Stimulants. Tabacs...	269
18.—Liqueurs fermentées. Autres breuvages. Malt et houblon.....	272
19.—Armes à feu. Autres armes.....	274
20.—Produits chimiques et pharmaceutiques.....	275
21.—Appareils et instruments d'hygiène et de médecine....	278
22.—Instruments de chirurgie, d'optique, de mathématique et de physique.....	278
23.—Photographie.....	279
24.—Application générale des arts du dessin et de la plastique.....	282
25.—Dessins divers. A la plume et autres.....	282

Groupe VI.—Education et instruction.

Classe 1.—Livres et autres publications.....	284
2.—Cartes.....	285

Groupe VII.—Beaux-arts.

Classe 1.—Peintures à l'huile et peintures à l'eau.....	406
2.—Sculpture.....	411
3.—Dessins monochromes.....	411
4.—Gravure. Eau-forte.....	411
5.—Dessins d'architecture.....	412

MACHINES ARATOIRES ET AUTRES.

En s'établissant dans un nouveau pays, le premier des arts auxquels les hommes s'appliquent est celui qui est la base de toute civilisation, et qui, en Canada est heureusement l'occupation de la classe la plus nombreuse. Ce qui doit attirer votre attention est donc l'agriculture et les moyens employés dans la pratique de cet art.

Dans la fabrication de machines et d'instruments aratoires, le Canada occupe depuis plusieurs années un rang dont tout pays pourrait être fier. En plusieurs contrées, et à chaque occasion où il a pu faire connaître ses produits, le Canada a sous ce rapport été un exemple pour les nations, jeunes ou vieilles. Dans l'exposition de 1886, sa supériorité s'est plus que jamais affirmée. Parmi toutes les colonies de Sa Majesté, il était sans rival, et occupait toute la galerie de l'ouest, soit une superficie d'environ 6,000 pieds, où la force motrice en activité lui permettait de mettre en mouvement ses machines, et de donner une idée des besoins de son agriculture en même temps que des moyens avec lesquels son génie inventif sait y répondre. La charge de cette importante division de notre exposition a été donnée à M. James Clark, dont les services inappréciables comme surintendant du département des machines, ont prouvé la félicité du choix que vous avez fait dans sa personne. A quelque point de vue que la nomination de M. Clark soit considérée, c'en est une dont tous ceux qui sont intéressés au succès de l'exposition ont eu lieu de se féliciter ; et c'est avec beaucoup de plaisir que je rends témoignage à ses connaissances techniques, son assiduité et sa courtoisie.

Notre superbe exposition de machines agricoles a immédiatement attiré l'attention et suscité des demandes de renseignements. Quelques-unes des machines servant aux moissons ont été trouvées impropres à servir en Angleterre, vu qu'elles brisent trop la paille, et que la paille nette et droite est d'une grande valeur en Angleterre. Cette objection cependant pourrait être surmontée, et le bon marché de notre bois, l'usage des machines employées dans la fabrication, et finalement la supériorité de l'ouvrier canadien, pourraient ouvrir le marché à ces quelques machines exceptionnelles de même qu'aux nombreuses autres qui ont été jugées avec faveur. Dès le commencement de l'exposition, l'attention se porta sur l'exposition de la Massey Manufacturing Company, qui reçut des commandes pour son râteau à cheval et sa moissonneuse à cheval. Plus tard le marquis de

Lorne donna à M. Massey une commande d'une machine pour être employée sur ses terres, tandis que vers le même temps la même compagnie fit une vente considérable d'instruments pour être envoyés dans l'Amérique du Sud. Les faneuses de MM. Mathew Wilson et Cie, de Hamilton, et J. O. Wisner, Fils et Cie, de Brantford, et les vanneuses de MM. Edmund L. Goold et Cie, de Brantford, ont de bonne heure occasionné des commandes. Celle qu'exposait M. Morrison Campbell, de Chatham, Ont., a aussi été vendue. Le grand pressoir à foin de MM. J. et S. Bissette, d'Iberville, Qué., se faisait remarquer par sa force et la curiosité de sa construction, et a bientôt été acheté sauf la mise à l'essai. Je pourrais observer ici que nos machines sont beaucoup plus légères que celles de fabrication anglaise. Plusieurs font avec deux chevaux l'ouvrage qui en demande trois ou quatre avec les machines anglaises. Mais quoique plus légères nos machines sont aussi durables. Les machines portatives de M. Abell se recommandaient aussi, de même que la machine Victor à décortiquer le trèfle, du même fabricant. La lieuse automatique de MM. John Elliott et Fils, de London, Ont., a aussi excité la curiosité, et a subi une épreuve très satisfaisante dans les champs de Hitchin, où elle fit avec deux chevaux l'ouvrage qui en demandait autrement trois. Les faneuses de MM. Boyd et Cie, de Huntingdon, Qué., ont aussi trouvé des acheteurs. Il a été reçu une commande très considérable de presque toutes les machines exposées dans la galerie de l'ouest, destinée à leur introduction dans les marchés de l'Australie, et l'entrepreneuse République Argentine a augmenté la liste des machines agricoles qu'elle se procurait déjà au Canada. La Cockshutt Plough Company, de Brantford, s'est créé des relations considérables avec ses charrues à siège, et a établi une agence en Angleterre. Les ustensiles exposés n'avaient pas un caractère de nouveauté aussi marqué que les machines, et ont naturellement attiré moins d'attention; mais ils ont cependant été beaucoup admirés pour leur légèreté et leur force, qui les distinguent des lourds instruments dont on persiste à se servir en Angleterre. La compagnie manufacturière de Welland Vale, de Sainte-Catherine, et la compagnie A. S. Whiting, d'Oshawa, ont réussi à attirer l'attention sur leurs faux, leurs fourches et leurs râtaux à cheval. Il a aussi été acheté des haches, des bêches et des pelles d'acier; la pelle à douille brevetée de Finerty, fabriquée par la compagnie manufacturière de Halifax, ayant surtout beaucoup de succès. Cette compagnie a des agences à Londres et à Manchester.

En même temps que les machines agricoles, étaient déposées dans la galerie de l'ouest une belle collection de machines destinées à suppléer à la main-d'œuvre dans un pays où les ouvriers sont rares. Les machines à travailler le bois de MM. McKechnie et Bertram, de Dundas, Ont., ont été toute une révélation de l'art de fabriquer le bois des meubles et la boiserie de nos maisons avec l'aide d'un nombre restreint d'ouvriers. Les machines à vapeur Corliss et Westinghouse, exposées par MM. Inglis et Hunter, de Toronto, ont été étudiées avec attention par les hommes de l'art. Les pompes à vent de la compagnie de pompes de l'Ontario ont eu beaucoup

d'acheteurs. Ces machines admirables sont remarquables par leur action automatique, leurs voiles se refermant quand le vent devient trop fort, et la pompe s'arrêtant quand le réservoir est plein.

Elles sont surtout propres pour l'approvisionnement d'eau des fermes et des villages, on même temps que pour les fins de drainage et de l'irrigation, et sont naturellement d'un fonctionnement très économique. L'appareil mécanique à fabriquer les biscuits de MM. Gardner et Fils, de Montréal, et la machine à scier à lame sans fin de MM. McGregor, Gourlay et Cie, de Galt, Ont., ont aussi beaucoup attiré l'attention, et cette dernière a été vendue. Depuis un certain nombre d'années déjà MM. J. C. Wilson et Cie., de Pictou, Ont., font un débit considérable de leurs turbines, par l'entremise de leurs agents de Londres ; ils ont aussi reçu des commandes qu'ils doivent à l'exposition.

Je dois mentionner ici les machines à coudre et les machines à tricoter. Elles étaient placées en évidence dans la galerie centrale, et étaient constamment entourées de visiteurs intéressés. Les machines à coudre du Canada étaient représentées par les expositions de MM. R. M. Wanzer et Cie, de Hamilton, M. Charles Raymond, de Guelph, et de la "William's Manufacturing Company," de Montréal. La première de ces maisons s'est déclarée très satisfaite des résultats de l'exposition, tandis que les autres ont aussi fait un certain débit, bien que leurs machines ne fussent pas déjà si connues en Angleterre que la Wanzer. Les machines à tricoter de MM. Creelman Frères, de Georgetown, Ont., ont été vite appréciées, et le débit qui s'en est fait a été considérable.

La poulie à courroie brevetée, exposée par la Dodge Wood Split Pulley Company, de Toronto, va probablement devenir l'objet d'un grand commerce. "Les poulies de bois," dit le *Builder* du 17 juillet, "ont l'avantage sur les poulies de fer en ce qu'elles offrent plus de prise, et si elles n'ont pas encore été employées c'est qu'elles n'ont jamais avant aujourd'hui été construites d'après les principes de la science." Cette difficulté résolue, nos fabricants canadiens vont sans doute être récompensés d'avoir dirigé dans une bonne voie leur esprit ingénieux.

A part les considérations de commerce, l'exposition de tant d'excellentes machines aratoires et autres, doit donner une idée de l'étendue du champ offert à la main-d'œuvre et aux capitaux par cette branche d'industrie, qui ne cessera de grandir que lorsque le développement des industries agricoles et autres du Canada aura atteint ses dernières limites, ou que nous ne serons plus en état de faire notre part de concurrence sur les marchés étrangers. Parmi les nombreux objets à atteindre au moyen de l'exposition, il n'en est pas de plus important que de prouver que le Canada n'est pas un pays où la forêt soit le seul champ d'exploitation, ou dont l'agriculture soit encore à l'état grossier et primitif, mais une contrée où l'habileté et l'adresse dans presque tous les genres d'activité de la vie civilisée trouvent à s'employer, et cela dans une mesure qui doit augmenter encore pendant un temps indéfini.

PRODUITS AGRICOLES.

Passant des machines et instruments aratoires aux produits du sol, j'arrive au grand trophée agricole du Dominion, dont j'ai déjà parlé, et dans lequel se trouvaient exposées les contributions des gouvernements fédéraux et provinciaux, ainsi que de plusieurs exposants particuliers. Cette belle structure, dont le plan avait été préparé à ma demande par M. John W. H. Watts, a été construite sous ma propre direction par M. Alexander Begg, aidé des précieux services artistiques de M. James Wilson. Ce n'est pas trop de dire que le Canada doit beaucoup au jugement et au bon goût de ces messieurs, car grâce à ce trophée notre grande industrie maîtresse frappait le regard de toute sa riche variété, et dans un ensemble harmonieux. Sous une forme frappante se trouvait ainsi représentée en groupe et dans toutes ses ramifications l'agriculture de tout l'immense territoire qui sépare les deux océans, suggérant à l'esprit du spectateur tous les bonheurs qui se rattachent à la possession et à l'emploi judicieux de domaines aussi vastes que féconds, et portant sa pensée à des climats d'une bénignité qui ne se dément jamais. Le poste que j'ai assigné à ce trophée était très avantageux, et M. Watts, ainsi que ceux qui lui ont aidé à cette tâche en ont tiré le meilleur parti possible. Placé au milieu du transept de l'est de la galerie centrale, et s'élevant jusqu'au centre de l'arche du toit, le trophée était le premier objet qui frappait le visiteur en entrant dans la section canadienne par l'arcade de l'est, où doit passer quiconque arrive à l'exposition par l'entrée principale. Couvrant une superficie de 676 pieds carrés, et atteignant, comme je l'ai dit, le point culminant de la voûte, ses proportions seules auraient suffi pour attirer l'attention. La structure était supportée par quatre montants, autour desquels étaient des rayons couverts d'une admirable collection de fruits venus de toutes les parties du Dominion, qui disposée sur ces encorbellements se détachait en brillant relief sur les tons plus sombres des graminées et des céréales qui l'entouraient. Nous devons au professeur Saunders, de London, Ontario, d'avoir pu conserver nos fruits en aussi excellent état ; nous lui sommes aussi redevables de leur groupement scientifique ; et les précieux services qu'il a rendus pendant quelque temps comme surintendant de toute cette importante partie de notre exposition méritent une mention particulière. Entre les montants chargés de fruits étaient quatre arches autour desquelles étaient disposées en gracieux festons les céréales et les graminées, tandis que d'autres spécimens se voyaient à la partie supérieure du trophée. Comme celui-ci devait être regardé comme au complet dans son caractère représentatif, tout y était, depuis les instruments aratoires jusqu'aux produits manufacturés de la ferme, animaux et végétaux : beurre et saindoux, lait condensé, fruits et viandes en conserves, jambons, fromages, échantillons de foin pressé, sacs de graines de semence, farine d'avoine et farine de blé. Au centre du trophée s'élevait un pilier autour de la base duquel étaient arrangés des spécimens polis des bois de la Colombie-Britannique, au nombre de vingt-cinq, arrangés sous la direction du Dr Selwyn. Sur les surfaces polies de ces bois étaient peintes des fleurs sauvages du Canada.

La sagesse du plan qui avait été adopté de présenter notre exposition par classe et non par provinces, devint très évidente en comparant nos sections avec celles de l'Australie, où, vu l'absence d'un lien fédératif, chaque classe d'objets était répartie en cinq différents emplacements dans autant de différentes sections ; comme on peut l'imaginer, l'effet en était loin d'être aussi frappant que celui des groupes canadiens. Nulle part dans notre exposition cet avantage n'était plus marqué que dans la section de l'agriculture. Sans ce groupement, le trophée que j'ai décrit eut été impossible ; et rien n'eût pu avoir comme ce trophée l'effet d'attirer l'attention et d'arrêter l'esprit du spectateur. C'était comme un panorama complet, qui tout en fournissant des renseignements faisait naître le désir d'en avoir davantage ; et les questions qu'il suggérait pouvaient être immédiatement résolues par les personnes en charge. Au capitaine William Clark, de Winnipeg, qui prit en dernier lieu la charge de la section de l'agriculture, est dû plus qu'un tribut qu'on paie en passant. Ses connaissances approfondies, son assiduité, une courtoisie qui ne se démentait jamais, ont contribué plus qu'on ne saurait imaginer à faire connaître ce que nous avons accompli et ce à quoi nous pouvons prétendre en agriculture ; et c'est surtout à la consciencieuse exactitude avec laquelle il enregistrait tous les jours les événements ou les observations de la journée, que je dois de pouvoir vous donner la plupart des renseignements que contient mon rapport au sujet de cet important département de l'exposition, et de l'heureux effet qu'il a produit pour notre pays.

Il ne pouvait être choisi de moment plus opportun pour attirer l'attention des agriculteurs de l'Angleterre sur les domaines des colonies. Depuis plusieurs années l'industrie agricole a grandement souffert de la concurrence qui lui a été faite par les Américains et les Canadiens ; et une série de saisons malheureuses, qui peuvent se répéter en aucun temps, ont contribué à faire regarder l'agriculture comme précaire dans les Iles britanniques. L'exposition a montré d'une façon évidente que la concurrence des colonies et de l'Inde viendrait bientôt augmenter les difficultés qui font déjà obstacle au fermier anglais, et celui-ci a de cette façon été porté à comparer ses désavantages aux chances de succès que lui offrent les colonies. Tel est l'état de chose qui a été exposé par les fermiers à bail dans leurs conversations avec M. Clarke ; et celui-ci a tiré le meilleur parti possible des bonnes dispositions dans lesquelles il a trouvé les nombreux visiteurs de cette très importante classe. D'après les rapports hebdomadaires que me faisait M. Clark, je suis en mesure de dire que les résultats de l'exposition de l'agriculture ont surpassé toutes les attentes. Plusieurs fermiers à bail qui se sont présentés étaient déjà sur le point d'émigrer au Canada, et ont obtenu de nombreux renseignements. Ce qu'ils voyaient et entendaient en décidaient d'autres à déclarer leur intention de partir pour le Canada aussitôt que possible. Plusieurs se promettaient de ne plus renouveler leur bail à son expiration et de devenir propriétaires au Canada plutôt que de rester à bail ici. Plusieurs encore,

non contents de partir eux-mêmes, se montraient déterminés à engager leurs voisins à en faire autant. Et l'intérêt ainsi témoigné pour le pays ne se bornait pas aux classes agricoles. Plusieurs gentlemen ayant des amis au Canada, voyant ainsi confirmés à l'exposition les rapports favorables déjà reçus, mettaient à l'étude la question de partir eux-mêmes, tandis que d'autres s'éloignaient heureux de ce que ceux qui leur étaient chers avaient trouvé un coin de terre où leurs labeurs sont si sûrs d'être récompensés. Des chefs d'établissements amenaient leurs employés, et des professeurs leurs élèves, pour qu'ils vissent par eux-mêmes ce dont le Canada était capable au point de vue de l'agriculture.

Les résultats commerciaux immédiats de notre exposition d'agriculture n'ont pas été moins satisfaisants que les résultats plus indirects mais également certains. Dès le commencement de l'exposition, nombre de personnes demandaient les adresses des exportateurs canadiens de grains et de farines. Il n'y a pas jusqu'au foin des prairies qui n'ait eu des acheteurs, et des arrangements ont été faits pour l'envoi de quelques chargements d'essai de Winnipeg. La qualité supérieure du Red-Fyfe et des autres froments du Manitoba et du Nord-Ouest, a été reconnue ici comme aux Etats-Unis; et ces grains seront assurés d'être aux premiers rangs sur les marchés de l'Europe, aussitôt qu'on pourra compter sur une offre toujours suffisamment abondante, ce qui ne saurait tarder. Dans un travail lu dans la salle des conférences de l'exposition, sur la culture du lin au Canada, M. E. B. Biggar a fait connaître ce que pouvait offrir le Canada sous ce rapport. Jusqu'à présent les cinq sixièmes, du lin employé dans la Grande-Bretagne lui sont venus de la Russie. L'année dernière une maison de l'Ontario a envoyé à Belfast au delà de 1,000 tonneaux de lin qui a été déclaré supérieur au lin irlandais. Il s'importe annuellement dans la Grande-Bretagne cent mille tonneaux de lin, et il ne paraît pas y avoir de raison pour que ce lin ne soit pour la plus grande partie fourni par le Canada.

L'exposition n'avait pas été longtemps ouverte que la demande créée chez les commerçants anglais pour nos produits de la ferme et de la laiterie, nos conserves de viandes et de boissons, etc., devint si importante, qu'il se forma un comité de producteurs canadiens pour mettre à l'étude la question des meilleurs moyens de conserver ces articles pendant la traversée. Les délibérations de ces messieurs donnèrent lieu à l'émission de précieuses idées pratiques, que je vous ai fait connaître. J'appris néanmoins avec plaisir que vous aviez déjà pris des mesures au même effet. Comme vous le verrez par mon rapport, la quantité des produits alimentaires canadiens, vendue au marché colonial de l'exposition, a été considérable, tandis que les commandes importantes que nous avons reçues ont ajouté beaucoup à notre commerce déjà étendu en Angleterre.

Au départ du professeur Saunders pour le Canada, l'exposition des fruits fut mise sous la direction de M. C. B. H. Starr, secrétaire de l'association des cultivateurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, qui a montré tout le zèle possible pour faire

connaître les avantages qu'offre le Canada pour la culture des fruits. L'importance de notre exposition de fruits va bien au delà de la question du commerce que nous pouvons en faire avec l'Europe, toute importante que soit cette question. Nos fruits nous ont rendu un immense service en dissipant les préjugés qui existaient contre notre climat. Le maïs, comme chacun sait, croît sous un ciel relativement sombre, mais au vin et aux fruits il faut un soleil bienfaisant ; et l'infinie variété des beaux fruits venus de presque chaque province, a convaincu les visiteurs que, malgré ce qu'on pourra dire de nos hivers, nos étés et nos automnes peuvent rivaliser avec ceux des plus beaux pays du monde. Maintes demandes de renseignements venaient des fruitiers anglais, et finalement M. Starr fut obligé de parcourir les provinces pour renseigner le commerce et faire des arrangements pour l'alimentation du marché. Il visita les centres commerciaux de l'Angleterre, et trouva à Manchester un commerce direct considérable déjà établi avec le Canada, tandis que dans d'autres centres provinciaux il se convainquit qu'il serait possible d'ouvrir également des débouchés pour nos produits. Glasgow, même, comme Manchester, a déjà beaucoup de nos fruits. M. Starr, à Edimbourg, Aberdeen et Dundee, de même qu'à Sheffield, Leeds et Newcastle, s'occupa de mettre les grands importateurs en communication directe avec les exportateurs canadiens. De bonne heure en septembre de nouveaux envois de fruits furent reçus de M. le professeur Saunders, M. J. Fraser Torrance et autres, et ceux qui arrivèrent en bonne condition furent immédiatement vendus au marché des colonies et dans les boutiques d'*Old London*. En octobre furent reçus de nouveaux envois par le *Sardinian* et le *Vancouver*. Ces steamers avaient été munis d'appareils réfrigérants, et l'état admirable dans lequel ces fruits arrivèrent, établit une fois pour toutes que le transport est possible dans ces conditions. On avait espéré que ces fruits arriveraient à temps pour être exposés simultanément avec les fruits de la Société royale d'horticulture, étalés dans le conservatoire du Royal Albert Hall ; mais bien que nous ayons été désappointés dans cette attente, ils arrivèrent si tôt après que l'effet du contraste fut presque aussi grand. Les fruits anglais étaient, il est vrai, très beaux sous le rapport de la grosseur et de la forme ; mais ils manquaient de couleur, et étaient dans une grande mesure le résultat d'une culture forcée et artificielle. La semaine suivante les tables présentaient une apparence beaucoup plus gaie, chargées qu'elles étaient de fruits canadiens, tous venus en plein air, et d'une richesse et d'une variété de couleurs qui contrastaient avec les pâles teintes des fruits indigènes, et en disaient long sur le ciel et le soleil qui les avaient mûris. Il est à espérer qu'il pourra être établi un dépôt central pour la distribution des fruits canadiens au coût de l'exportation, pour le bénéfice des consommateurs et débiteurs qui ne sont pas capables de faire de grandes importations directes. J'ajoute que nos fruits ont gagné la médaille de la société royale d'horticulture.

Je publie ici deux documents que vous trouverez à la fois intéressants et instructifs. On y voit le rang que nos fruits ont pris en Angleterre, et les bénéfices

que le Canada devra retirer de son exposition sous ce rapport. Ils contiennent aussi des idées dont nos producteurs pourront faire leur profit. Le premier document est le rapport de M. A. T. Barrow, secrétaire du comité des fruits de la société royale d'horticulture, et est l'expression d'une opinion tout à fait impartiale donnée par un Anglais. Le second est une lettre qui m'a été adressée par MM. Alex. McD. Allan et P. C. Dempsey.

RAPPORT SUR LES FRUITS CANADIENS À L'EXPOSITION DES COLONIES ET DE L'INDE.

20 octobre 1886.

Une assemblée spéciale des membres du comité des fruits de la société royale d'horticulture a eu lieu aujourd'hui à l'Exposition des Colonies et de l'Inde, sous la présidence de M. F. F. Rivers, pour examiner la collection de fruits exposée par la commission canadienne.

Cette collection comprend une grande variété de pommes, de poires, de raisins, etc., venus des provinces d'Ontario, de la Colombie-Britannique, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick, etc.

La pomme constitue la portion la plus importante de l'exposition et a été d'un grand intérêt pour les membres du comité. Plusieurs des spécimens exposés sont très gros et d'une extrême beauté, et leur haute coloration est dans plusieurs cas tout particulièrement digne de remarques. Sous ce rapport ces fruits l'emportent de beaucoup sur les mêmes variétés cultivées en ce pays.

Les variétés suivantes sont particulièrement mentionnées pour la belle apparence du fruit :

Beauty of Kent.	Hyslop Crab, très belle.
Blenheim Orange.	Jonathan, petite; brillante; bonne; tardive.
Ben Davis.	Johnston Red, petite.
Boston, Reinette de	King of Tomkins County, très grosse et
Blue Pearmain, bonne.	belle.
Bourassa Russett (Reinette rouge).	King of the Pippins.
Baldwin, grosse; bonne.	Maun, tardive; verte.
Cayagu, fouettée rouge.	Maiden's Blush, très belle.
Calvert.	Mammoth Pippin.
Canada Red.	Northern Spy.
Clyde Beauty, grosse.	Ribston Pippin.
Emperor Alexander, extrêmement	Republican.
belle.	Snow ou Fameuse, excellente.
Fillbasket.	St. Lawrence.
Fallwater.	Seek No Further.
Flushing Spitzemburg.	Swizzie Pomme Grise.
Foundling, d'excellente qualité;	Trenton, très belle et bonne.
belle.	Twenty Ounce.
Guile Noire, foncée.	Vandivere, curieusement tachetée.
Gravenstein, bonne.	Wealthy, belle qualité; bonne couleur.
Gloria Mundi, très grosse.	Wagener.
Hamilton's Beauty.	Wellington.
Hawker Pippin.	Yellow Bellefleur, belle qualité.

La Cox's Pippin Orange a été remarquée comme de beaucoup inférieure à celle cultivée en Angleterre, sous le rapport de l'apparence et de la qualité.

La collection de poires n'a pas une apparence aussi attrayante. Les variétés suivantes présentaient de beaux spécimens :—

Beurré Clairgeau.	Mario Louiso.
Beurré Hardy.	Moul Verva.
Beurré d'Anjou.	Onondaga.

Duchesse d'Angoulême.
Belle de Flandres.
Louise Bonne de Jersey.

Vicar of Wakefield.
White Doyeuve, extrêmement riche.

La collection de raisins est très considérable, mais le comité n'est pas en mesure d'exprimer une opinion sur les raisins exposés, envisagés comme fruit à dessert, vu que le goût de renard qui est particulier aux fruits des vignes de l'Amérique ainsi que leur chair gélatineuse, demandent quelque expérience pour en juger. Quelques uns des raisins de Roger provenant de vignes satives ont été remarqués pour leur grosseur et leur beauté.

Les fruits nouveaux suivants qui ont été soumis au comité, ont été jugés dignes de mention.

(1.) Pomme—Trenton, produit du pépin de la Golden Russet, par P. C. Dempsey, Ontario; fruit de grosseur moyenne rouge brillant; chair tendre; doux et extrêmement agréable; ressemble un peu à la fameuse.

(2.) Pomme—produite du pépin par M. C. B. Fitzgerald, London, Ontario; fruit de grosseur moyenne, hautement coloré, chair délicate et tendre.

(3.) Pomme—produite du pépin, par M. W. Scott, Lambeth, Ontario; ressemble grandement à la Duchesse d'Oldenburgh.

(4.) Poire (Dempsey)—produite des pépins de la William's Bon Chrétien et de la Duchesse d'Angoulême, par M. Dempsey, Trenton, Ontario; gros fruit, ressemblant à la Duchesse d'Angoulême; chair fondante, douce et agréable au goût.

(5.) Raisin satif, Emerald, venant du professeur W. Saunders, London, Ontario; a été considéré comme le meilleur raisin canadien exposé.

La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité par le comité :

Après avoir visité l'importante et attrayante exposition de fruits comprenant pommes, poires, raisins, etc., des différentes provinces du Canada, le comité désire exprimer la satisfaction que leur a valu cette occasion de voir la belle venue et la haute coloration de la majorité des spécimens. Plusieurs variétés ont été goûtées et trouvées excellentes, spécialement les espèces à chair tendre.

En comparant les variétés bien connues qui sont depuis longtemps cultivées en Grande-Bretagne, il a été trouvé que le fruit canadien diffère des pommes britanniques sous le rapport de la riche saveur qui est particulière à quelques-unes de ces dernières.

Le comité n'ignore pas que certains spécimens de fruits ont été cueillis avant maturité afin de pouvoir être présentés à l'exposition.

A. T. BARROW,

Secrétaire du comité des fruits de la société royale d'horticulture.

LONDRES, ANG., 13 novembre 1886.

L'honorable

Sir CHARLES TUPPER, G.C.M.G., C.B.,

Haut commissaire pour le Canada à Londres.

HONORABLE ET CHER MONSIEUR,—Avant de partir pour le Canada nous nous comptons en devoir de vous soumettre au sujet des travaux du département des fruits, quelques considérations qui n'ont pas encore été particulièrement discutées.

Il est bien connu dans notre pays que l'une des principales questions sur lesquelles l'étranger est généralement en erreur au sujet du Canada, est celle du climat. Dans la Grande-Bretagne nous avons constaté que peu de personnes se font une idée ou tiennent compte de l'étendue de territoire qui se trouve dans les limites du Canada, mais en général elles mesurent notre pays comme le leur, et la variété de nos climats ne leur vient pas à l'esprit. D'un autre côté, les parties les plus anciennes du Canada sont les plus connues, surtout la province de Québec; et on paraît généralement croire que le rigoureux climat du nord-est de la province de Québec est à peu près celui de tout le Canada. En corrigeant ces impressions nous avons invariablement donné aux gens un état indiquant la superficie du Dominion, le nombre des provinces

et l'étendue de chacune d'elle, les produits de chacune, et le temps que prend le voyage d'un océan à l'autre en train exprès à vitesse donnée.

Montrant ensuite nos tables couvertes de fruits et de légumes, nous avions là un argument auquel ne peut résister homme, femme ni enfant.

Nous ne saurions exprimer en termes trop forts le sentiment de reconnaissance que tout vrai Canadien devrait éprouver envers le gouvernement du Canada pour avoir mis d'une façon aussi claire sous le yeux de la Grande-Bretagne et du monde ce témoignage sans réplique. Rien de ce que nos associations de cultivateurs de fruits ont pu suggérer comme nécessaire ou utile n'a été refusé par le gouvernement ; au contraire il a fait avec empressement tout ce que la sagesse de ces associations et des autorités en horticulture a pu suggérer. Et nous ne croirions pas avoir rempli tous nos devoirs si nous n'exprimions pas la dette de gratitude que nous avons contractée envers vous, et l'espoir que notre pays sentira aussi ce qu'il doit au jugement, à l'énergie et au tact que vous avez consacrés à la direction des affaires du Canada à South-Kensington, de façon à faire de son exposition dans chaque département la plus pratique et la plus utile, et dans son ensemble la plus importante de toutes celles qui sont réunies à South-Kensington.

Nous avons constaté avec intérêt que nos producteurs et exportateurs de fruits trouveront leur compte à emballer des pommes choisies dans des boîtes d'un bois-seau, chaque fruit enveloppé dans du papier de soie. Ceci a été abondamment prouvé par les envois de pommes hâtives de même que de pommes d'automne faits par notre gouvernement, les prix obtenus ayant même dépassé le prix des meilleures variétés de pommes d'hiver au baril. Mais il n'y a que les plus beaux fruits qui puissent être expédiés ainsi avec succès. Du reste les producteurs canadiens n'ont pas lieu de vouloir en exclure d'autres, vu que la demande des secondes et troisièmes qualités, pour la fabrication du cidre clarifié, sera telle qu'elles auront plus de valeur pour cet objet, et pour l'évaporation, que pour l'exportation.

Vous serez bien aise d'apprendre que les pommes canadiennes sont maintenant reconnues sur les marchés de Londres, de Liverpool et de Glasgow, qui sont aujourd'hui les trois grands centres de distribution pour la Grande-Bretagne, comme d'une classe tout à fait distincte et supérieure aux pommes des Etats-Unis. Vous serez contents d'apprendre aussi que même lorsque le marché est plein, elles commandent de bons prix, en moyenne d'environ deux chelins par baril de plus que les pommes américaines.

Tel est le mouvement qui s'est produit grâce à l'exposition, que l'on voit aujourd'hui des placiers en fruits qui n'achetaient jamais eux-mêmes un baril de fruit, mais ne vendaient que pour les exportateurs moyennant commission, faire aujourd'hui des arrangements pour acheter au comptant à la saison prochaine toutes les pommes canadiennes de première qualité qu'ils pourront obtenir. Il est même à notre connaissance que plusieurs ont dès cette saison fait des achats, et essaient encore d'obtenir des pommes de cette qualité en s'adressant par voie du câble transatlantique à ceux sur lesquels ils peuvent compter pour un bon choix. Il y a lieu d'être d'autant plus satisfait du résultat obtenu que cette année n'a pas été une bonne année pour nos pommes ; que nos spécimens n'atteignaient pas le degré de perfection qu'ils ont d'ordinaire ; et que du reste toutes nos variétés tardives avaient été cueillies de quatre à six semaines avant leur maturité ; et que c'est dans de pareilles conditions que notre collection a été universellement reconnue comme la plus belle et la plus grande qui ait jamais été vue dans ce pays ou dans toute autre contrée de l'Europe.

Il y a aussi lieu de se féliciter de ce que nous n'avons rien représenté sous des couleurs trop favorables soit sous le rapport des fruits soit sous celui des légumes, mais qu'au contraire tout ce qui a été exposé est le produit de la simple culture des champs ; et quiconque visitera notre pays et verra ces produits dans l'état de plus grande perfection qu'ils atteignent dans de meilleures saisons, verra et comprendra que ce que nous disons ici de nos fruits et de nos légumes n'a rien d'exagéré.

Si les cultivateurs canadiens donnaient au sol autant d'engrais et de travail que font les cultivateurs de ce pays, nos spécimens eussent été beaucoup plus gros, et cela

a été fort apprécié par les fermiers à bail avec lesquels il nous a été donné de converser. S'il y avait lieu de faire une nouvelle exposition de nos produits une autre année, nous serions bien aise d'avoir des échantillons de racines, de légumes et de fruits cultivés pour cette destination, afin de démontrer la chose.

La collection de fruits que nous avons choisis sur nos tables ici, pour l'exposition industrielle de Glasgow, est beaucoup plus considérable et plus belle que celle que nous avions à Edimbourg, et comme cette exposition est la plus importante qui ait jamais eu lieu en Ecosse, nous croyons qu'il en résultera beaucoup de bien pour le Canada. Ces spécimens étant presque tous de variétés de longue garde, ils feront bonne figure pendant deux mois au moins. Nous avons distribué nos meilleurs spécimens de racines et de légumes chez des bouchers et des boutiquiers qui se sont engagés à les garder exposés dans leurs vitrines aussi longtemps qu'ils dureront. Nous avons cru à propos de les envoyer pour la plupart dans les meilleures villes des meilleurs districts agricoles. Ces spécimens, accompagnés de grands écriteaux indiquant qu'ils ont crû en plein air, et qu'ils sont le produit de la culture ordinaire des champs, nous donneront pendant encore un mois au moins les avantages de leur exposition.

Avec l'espoir que nos offerts mériteront votre approbation et celle de notre gouvernement.

Nous avons l'honneur d'être,

ALEX. McD. ALLEN,
P. C. DEMPSEY.

De bonne heure en septembre, la magnifique collection de l'association des agriculteurs de l'Ontario arriva et fut immédiatement installée dans le vaste bâtiment érigé à cette fin dans la Promenade du Sud, où le miel attira beaucoup d'attention et se vendit rapidement. La collection comprenait des spécimens de miel sous toutes les formes, et en paquets de toutes quantités, arrangés de façon à résister aux effets du temps et du transport.

Cette exposition fut mise sous la direction personnelle d'une députation composée de MM. R. McKnight, E. Corneill, D. A. Jones et S. T. Pettit. Étaient exposées environ quarante tonnes de miel, fournies par vingt ou trente agriculteurs. Aussitôt, quatre maisons offrirent d'acheter le tout au prix du gros. Ne voulant pas pour un profit subitement réalisé, sacrifier les avantages beaucoup plus importants qu'ils voulaient tirer de leur exposition, et espérant distribuer leur miel dans le public, les délégués eurent la sagesse de refuser cette offre. Ce miel était plus clair et plus blanc que le miel anglais, et quelques-unes des saveurs étaient tout à fait inconnues en Angleterre. Les prix cotés promettent un profit. Les miels étrangers auxquels nous avons à faire concurrence sur le marché anglais sont ceux du Chili et de la Californie, qui sont plus chers que les nôtres et ne sont pas très estimés. La seule question pour le miel canadien est celle de le tenir régulièrement sur le marché, et cela ne devrait présenter aucune difficulté.

Avant d'abandonner le sujet de l'agriculture, je ne dois pas manquer de mentionner les échantillons du sol du Nord-Ouest, que l'on voyait dans des tubes de verre arrangés avec goût près du trophée de l'agriculture. Ces échantillons, qui ont été examinés avec beaucoup d'intérêt, expliquaient au cultivateur européen émerveillé, comment on peut chez nous chaque année demander au même sol de riches récoltes sans lui donner d'engrais.

PRODUITS DE LA FORÊT.

Plus l'exposition que nous avons faite de nos richesses forestières a attiré l'attention, plus nous devons être convaincus de la nécessité de tout ce que peuvent faire la science et la législation pour nous permettre de léguer à nos successeurs cette vaste source de prospérité. N'ayant pas eu à planter nos forêts, n'ayant pas eu à semer ce que nous récoltons, nous avons été imprudents ; et il a fallu la diminution constatée aujourd'hui dans la grosseur du bois qui descend les rivières dans nos vieilles provinces, et l'augmentation de la distance à laquelle il faut aller l'abattre, pour nous faire comprendre la grandeur de notre erreur. Dans les premiers temps de notre histoire il était tout naturel que le colon, qui se trouvait face à face avec la forêt rebelle, dont les richesses échappaient à l'appréciation de l'époque, traitât les arbres comme autant d'ennemis dont il fallait se débarrasser par tous les moyens possibles. Malheureusement cette hostilité a survécu aux circonstances, et nous avons certes lieu de nous étonner du gaspillage qui se fait encore aujourd'hui d'un pareil don de la nature.

Pour différentes causes, nos bois n'ont pas eu l'avantage de l'imposant groupement collectif qui a eu tant d'effet pour les autres départements de l'exposition canadienne, bien que le magnifique trophée des bois du Nouveau-Brunswick ait fait en cela une heureuse exception. L'attention et les éloges qui du reste ont été si abondamment donnés à ce trophée montrent combien il est regrettable que les autres provinces et même le Dominion n'aient pas fait les mêmes efforts que le Nouveau-Brunswick. Rien n'aurait su être mieux conçu et exécuté avec plus de goût que ce trophée. La base était formée de sections de troncs d'arbres placés perpendiculairement. Ces tronçons étaient surmontés de panneaux de bois précieux entourés de cadres du même bois portant son écorce, et sur chaque panneau étaient peints le feuillage, la fleur et le fruit de l'arbre. Ces beaux panneaux, disposés obliquement, étaient à leur tour surmontés d'une autre rangée de panneaux des bois d'utilité plus ordinaire, portant aussi d'excellents dessins de leur feuillage. La structure toute entière était d'environ vingt pieds de longueur, et haute d'environ dix pieds. Très bien situé dans la galerie centrale, tout près de la belle collection de sapin de Douglas de la Compagnie de Scieries d'Hastings, ce trophée était immédiatement aperçut de quiconque entrait dans la galerie par l'avenue centrale. Les remerciements de tous ceux qui sont intéressés à l'honneur du Dominion sont dus à MM. J. et J. D. Howe, de Saint-Jean, N.-B., qui ont eu le mérite de cette heureuse conception.

La qualité de nos bois a vite attiré l'attention des hommes de science, parmi lesquels je puis nommer M. Zabrer, botaniste en chef, et M. Morris, sous-directeur, des Kew Gardens, le paradis botanique de l'Angleterre. Dès le commencement de l'exposition ces messieurs consultèrent M. le professeur Macon relativement à l'agrandissement de leur collection d'arbres et de plantes du Canada. Plus tard, le Dr Brantis, le premier qui se soit occupé de la conservation des

forêts dans l'Inde, et qui a depuis vingt-huit ans la charge des forêts de l'Inde, s'est montré intéressé à la valeur économique de nos bois durs, et surtout à leur propriété de résister à l'action du soleil.

La valeur de plusieurs des bois que dans notre ignorance nous avons entièrement gaspillés, ou dont nous faisons peu de cas dans leur emploi, a tout de suite frappé le savant, qui a signalé l'excellence du frêne noir, du noyer noir, du noyer tendre et du bouleau noir du Canada, pour l'ébénisterie. Ce qui est du noyer noir peut être cité ici comme un exemple du défaut de prévoyance avec lequel nous avons traité nos forêts. Ce beau bois existait autrefois en grande abondance dans la partie sud-ouest de l'Ontario, mais on l'a brûlé, on en a fait des clôtures, jusqu'à ce qu'il soit devenu rare. Aujourd'hui je lis dans un journal anglais (*l'Engineering* du 2 juillet 1886) que sur les bords du lac Erié les gens sortent de terre les vieilles souches des arbres qu'ils gaspillaient il y a trente ans, et les vendent aux ébénistes, qui en font du placage. Les vieilles clôtures de noyer noir sont aussi défaits pour être converties en meubles de prix. Quelques fermiers et autres plantent aujourd'hui du noyer noir, et ce qui resté debout de la venue primitive est grandement apprécié. Cependant il est encore d'autres bois durs qui bien qu'en grande abondance sont néanmoins en danger de destruction si l'usage qu'on en fait continue; et une autre génération pourrait bien encore s'estimer heureuse qu'il lui reste les souches de l'érable piqué, de l'érable ondé, du frêne, du cerisier, du hêtre, du bouleau, de l'orme et autres arbres que nous détruisons aujourd'hui. Il paraît certain cependant qu'au nombre des leçons précieuses que nous aura enseignées l'exposition, nous aurons appris la valeur de nos bois, qui est si évidente pour les autres tandis que nous la méconnaissons nous-mêmes. Les fabricants anglais se sont renseignés sur ce que nous pouvons fournir. M. Hooper, président du Coachmaker's Institute, de Londres, m'a accompagné au Canada en août dernier dans le but de se renseigner sur le sujet, et je pourrais mentionner plusieurs importantes maisons anglaises qui s'adresseront dorénavant au Canada pour le bois dur dont elles auront besoin.

Je n'ai pas cru nécessaire de parler longuement de nos bois de construction. Le bois de service sous toutes ses formes a été bien représenté dans les expositions de MM. J. Burstall et Cie, de Québec, MM. Perley et Pattee, d'Ottawa, de Royal City Planing Mills, de New-Westminster, C.-B., et de la Hastings Saw Mills Company, de Granville, C.-B. Ces expositions étaient bien installées et ont attiré leur part d'attention; mais ce produit canadien fait maintenant l'objet d'un commerce trop bien établi dans les différents marchés du monde pour que j'aie besoin d'en dire davantage. Je dois cependant parler de l'attention qu'a attirée le sapin de Douglas. A une assemblée tenue à Chelsea le 8 octobre, aux ateliers de MM. A. Ransome et Cie, M. Ransome déclarait que le sapin de Douglas peut répondre aux mêmes besoins que le pin blanc, et est particulièrement propre aux modèles d'ingénieurs. Le professeur Macoun est d'opinion que cette magnifique essence pourra remplacer le

pin blanc si celui-ci vient à s'épuiser. Une très belle exposition du sapin de Douglas a été faite par M. Heatly pour la Hastings Saw Mills Company, sous la forme d'un portique qui, situé en plein milieu de la galerie centrale, au point où on y arrive par l'avenue centrale, attirait tous les regards par ses dimensions et par la beauté de ses pièces polies. Des sections de cet arbre étaient disposées aux endroits les plus avantageux : une entre autres étant une pièce monstre de 12 pieds de longueur sur plus de 8 pieds de largeur, tirée d'un arbre de 300 pieds de hauteur et 25 pieds de circonférence. Ce beau spécimen était exposé par MM. Croft et Angus, de Chemainus, C.-B.

La section forestière était sous la direction de M. le professeur John Macoun, botaniste de la Commission de géologie et d'histoire naturelle, dont les services ont été d'une valeur que j'aime à reconnaître. Ses recherches scientifiques par tout le Canada, non seulement en font une haute autorité dans toutes les questions qui se rapportent aux qualités du sol et aux conditions climatiques de notre pays, mais le mettent en état de faire valoir ses opinions avec une force qu'on sent née d'une honnête et ferme conviction qui impressionne tous ceux qui l'entendent. Il a été en rapport constant avec plusieurs des principaux savants de l'Angleterre, et a aussi montré un grand zèle à faire connaître la valeur de nos ressources forestières parmi les personnes que leurs occupations peuvent amener à devenir nos clients. Il a également saisi toutes les occasions qui se sont présentées de corriger les impressions erronées qui existaient au sujet de notre pays.

Jusqu'aujourd'hui 9½ pour 100 de nos exportations de bois, ont consisté en produits bruts, et d'ici à plusieurs années encore, le bois carré et le bois de sciage formeront la plus forte partie de nos exportations. Mais l'ambition manufacturière du Canada, qui s'est manifestée d'une façon si marquée dans des exploitations apparemment moins en rapport avec sa position et ses avantages, va maintenant plus que jamais s'occuper de nos ressources forestières.

Le recensement de 1887 donnait une liste de trente-quatre industries principales du Canada dans lesquelles le bois entre comme matière première. Les produits de plusieurs de ces industries sont déjà connus en Angleterre, et ceux de quelques autres y ont été introduits à l'exposition. J'en dirai un mot à leur tour. Mais en parlant des exploitations manufacturières du bois les plus grossières, je dois dire qu'il pourrait se faire un commerce considérable de pulpe ligneuse en Angleterre. Ce qu'on en consomme aujourd'hui est acheté en Norvège et la quantité en est nécessairement limitée, bien qu'il y ait à s'étonner de ce que peut accomplir ce vieux et petit pays en matière de culture et de commerce forestiers. Avec toute sa jeunesse et l'étendue de ses domaines, le Canada ferait bien de profiter des leçons que donnent la Norvège et l'Allemagne dans l'administration et la conservation de leurs forêts.

Le président de l'institut des carrossiers de Londres, que j'ai déjà mentionné comme ayant visité le Canada pour se renseigner sur ce qu'il peut fournir de bois durs, est revenu en Angleterre, et dans son rapport sur les résultats de son voyage,

fait plusieurs observations précieuses dont les Canadiens feraient bien de prendre note sur la nécessité de la culture pour la production des bois d'ordres supérieurs. M. Hooper fait voir que les arbres de la forêt ne sont pas moins susceptibles d'être améliorés par la culture que les fruits, les légumes et les fleurs, et il dit qu'en conséquence du manque de soins voulus, les bois durs qu'il a trouvés au Canada sont loin d'avoir la valeur qu'ils pourraient avoir autrement.

ANIMAUX ET LEURS PRODUITS.

L'exposition du royaume animal au Canada ne comprend que les animaux et les oiseaux sauvages, et leurs produits. Il était beaucoup à désirer que les chevaux, les bêtes à cornes, les moutons et autres animaux domestiques du Dominion, dont la haute réputation est si bien méritée, prissent le rang qui eût dû leur appartenir dans la représentation des ressources de notre pays. Mais il n'y avait pas moyen de leur fournir le local sur le terrain ou dans les bâtiments de South-Kensington, et on a jugé que les résultats que pourraient avoir une exposition d'animaux vivants en dehors du grand centre de l'exposition, ne compenseraient pas les énormes frais qu'il faudrait faire pour en assurer le succès; et nos animaux domestiques sont tellement bien connus en Angleterre, qu'à un point de vue commercial, il n'est pas aussi nécessaire de les exposer que nos autres ressources moins communes. Les animaux et leurs produits sont déjà à la tête de la liste de nos exportations, où ils étaient représentés l'année dernière par la somme de \$26,503,924.

Notre richesse en animaux sauvages mérite beaucoup plus d'attention qu'elle n'en a reçue jusqu'à présent. Il existe dans presque toutes les provinces du Dominion des régions plus ou moins étendues, qui ne sauraient rien rendre au colon pour ses labours, et où ne sauraient s'implanter les arts de la civilisation. Une preuve que de pareilles régions ne sont pas pour cela inutiles, c'est que la fortune d'une corporation comme celle de la Compagnie de la Baie-d'Hudson n'a eu jusqu'à tout dernièrement pour unique source que les produits du chasseur et du trappeur. Nous avons, dans de vastes régions impropres à toute autre exploitation, une source de revenus qui à l'instar de celles de nos forêts et de nos pêcheries, est digne de l'attention de la science et de la législation, et qui, comme elles, à moins qu'on s'en occupe jalousement, nous manqueront certainement un jour.

La section canadienne a contracté plus d'une dette de gratitude envers Son Altesse Royale la princesse Louise, qui, entre autres témoignages de son intérêt et de sa bienveillance, a contribué une très jolie collection d'oiseaux canadiens préparée par le révérend J. Anderson, de Québec. Le gouvernement fédéral a exposé la collection d'oiseaux préparée par la commission géologique et d'histoire naturelle, comprenant 417 spécimens représentant quarante-six familles, ainsi que la collection de mammifères également préparée par la commission géologique et d'histoire naturelle, comprenant 68 spécimens de douze différentes familles. La Compagnie de la Baie d'Hudson a aussi exposé une petite collection d'animaux empaillés.

Mais c'est à M. J. H. Hubbard, de Winnipeg, que le Dominion doit la plus complète exposition des richesses de ses chasses. J'ai décrit les beautés du trophée de l'agriculture à l'extrémité ouest de la galerie centrale. Le trophée d'animaux et d'oiseaux sauvages de M. Hubbard, à l'extrémité est, y formait un digne pendant. L'un s'adressait au fermier et à l'émigrant, l'autre au noble et au gentleman en quête de sport. Et bien que le sportman puisse ne jamais devenir colon, il voyage et rapporte de ses pérégrinations des connaissances nombreuses et variées; et comme dans les cas bien connus des lords Dunraven et Milton et autres, il fait part au monde de ces connaissances par l'intermédiaire du livre ou du magazine. Le trophée de M. Hubbard a été le principal attrait de l'exposition pour les classes riches et découvertes, et a valu au Canada la visite de plus d'un parti de sportsmen distingués. Comme le trophée de l'agriculture, il était de forme pyramidale. Les nombreux spécimens, épuisant le catalogue du gibier, avaient été préparés avec un goût et une habileté consommés, et placés par M. Hubbard lui-même de façon à paraître avec tout l'avantage possible. La collection a été constamment visitée par des membres de la famille royale ou de l'aristocratie, et il eut été impossible d'imaginer de meilleur moyen de diriger vers le Canada le puissant élément adonné au sport en Angleterre.

Les fourrures de fabrication canadienne, bien qu'en moins grande abondance qu'on aurait pu désirer, étaient bien représentées par les expositions de MM. G. R. Renfrew et Cie, et de M. J. B. Laliberté, de Québec, qui, disposées avec goût autour de la base du trophée de M. Hubbard, partageaient l'attention de tous ceux qui étaient attirés par ce trophée ou qui étaient en recherche de nouveauté ou de beauté en matière de vêtements d'hiver. Peu de temps après l'ouverture de l'exposition, Sa Majesté fit à MM. Renfrew et Cie l'honneur d'un achat pour sa personne, et l'exposition de ces messieurs n'a pas cessé d'être la scène d'un débit actif et l'objet de beaucoup d'intérêt.

Il est assez d'usage de dire que les fourrures peuvent s'acheter à beaucoup meilleur marché à Londres qu'en Canada. Cela n'est vrai que dans une certaine mesure, et ne devrait pas être affirmé d'une façon aussi absolue. A l'exception de la peau de phoque, de l'astracan et du mouton de Perse, sur lesquels il y a un impôt au Canada, les fourrures les plus estimées peuvent s'y acheter à beaucoup meilleur marché qu'à Londres. Il en est ainsi de la zibeline, du vison, du castor, de la loutre, du renard argenté, des renards rouge et de race croisée, du loup, du raton et de l'ours. Toutes ces fourrures sont envoyées en Europe et y sont vendues à bénéfice à l'état naturel en très grandes quantités, la valeur de nos exportations en Angleterre, seulement en 1885, ayant atteint le chiffre de \$1,426,502, tandis que \$6,570 seulement de fourrures fabriquées ont été envoyées ici pendant la même période. L'exposition pourrait bien résulter en un grand changement dans ces chiffres. L'exposition de nos fourrures a produit une telle impression, et la beauté de quelques-unes avait un tel attrait de nouveauté, que les classes riches étaient

attirées vers elles comme à quelque chose d'inconnu jusque-là et en même temps fort à désirer.

Les oiseaux du Canada, tels qu'ils se voyaient dans nos différentes collections, ont étonné par leur variété et leur beauté les personnes même accoutumées à nos bois et à nos eaux ; et comme les autres objets en général exposés par le Dominion, ils ont un caractère d'utilité très marqué. Quand on songe qu'un seul sportsman met aisément en carnassière une centaine de livres de canard dans sa journée, et que le chasseur de profession en abat souvent deux fois autant, il devient évident que la famille seule des anatides est pour nous une ressource d'une valeur économique considérable. Il n'existe malheureusement pas de statistique sur la valeur du gibier qui se consomme au Canada ou qui s'en exporte, mais je suis sûr que si la vérité était connue, les chiffres prouveraient que la valeur de nos daims, nos outardes, nos canards, nos perdrix et autres gibiers, serait de nature à leur assurer plus de protection qu'ils n'en ont eue jusqu'aujourd'hui ; tandis que d'un autre côté l'attrait qu'ils offriraient à une riche et influente classe de visiteurs, toujours heureuse d'explorer de bons endroits de chasse au tir, pourrait avoir des résultats beaucoup plus importants qu'on ne le suppose généralement.

PÊCHES.

Les pêcheries du Canada ont pendant très longtemps été si fameuses qu'il semble ne pas être nécessaire d'attirer l'attention sur elles. En diplomatie, elles sont maintes fois venues sur le tapis ; et au point de vue économique, leur valeur est venue de plus en plus évidente. Elles sont au premier rang dans le monde, et l'exposition des pêches de 1882 l'a prouvé amplement. Au banquet donné par le Fishmongers' Guild à l'ouverture de cette exposition, le prince de Galles disait : " L'exposition canadienne est particulièrement remarquable, et les produits qui la composent surpassent ceux des autres pays."

Et le poids de l'opinion de la presse anglaise s'est ajouté au verdict de Son Altesse Royale. L'avantage naturel qu'a le Canada comme pays de pêche est évident par sa position géographique, la longueur de ses côtes, la multitude de ses baies et de ses estuaires, et l'étendue sans rivale de ses eaux intérieures. L'estime que l'on fait de ces avantages naturels est pleinement démontrée par l'augmentation régulière du produit de nos eaux, et par le soin que prend notre gouvernement de protéger et développer cette grande et croissante source de commerce et d'industrie.

La section des pêches de l'exposition de 1886 contenait en somme les mêmes spécimens qui avaient mérité à nos pêches de si grandes éloges en 1883. Ils étaient bien installés le long de l'arcade de l'ouest, où ils occupaient, avec les appareils de pêche, une étendue de 8,400 pieds. Cette section était placée sous l'habile direction de M. Philippe S. Veale, déjà si bien recommandé par les précieux services rendus par lui lors de l'exposition de 1883. Les spécimens qui représentaient toutes les

variétés de poissons de mer et d'eau douce du Dominion connues au sport et au commerce, étaient bien placés pour être examinés, et ont reçu l'attention à laquelle ils avaient si bon droit. La variété et la belle qualité de nos espèces affectionnées par les amateurs de sport ont produit un effet analogue à celui qui est résulté du trophée de M. Hubbard, et vont certainement augmenter beaucoup l'intérêt que portent les sportsmen anglais aux rivières du Canada. Des expositions de cette nature ne sauraient guère être trop souvent répétées ni demeurer trop longtemps ouvertes ; c'est ce qui est démontré par l'intérêt qui a été porté cette année à la section des pêches malgré l'exposition d'il y a trois ans. Et ce ne sont pas seulement les curieux ou les personnes intéressées au sport qui ont visité cette section. L'excellence des poissons de table et leur abondance ont de nouveau excité l'attention et fait naître des demandes de renseignements. En somme les avantages gagnés par l'exposition de 1883 ont été augmentés par celle de 1886.

Les Etats-Unis ont jusqu'à présent été nos meilleurs clients pour notre poisson frais et salé, et vu leur proximité, il en sera probablement toujours ainsi. Mais les mesures prises dernièrement avec tant de succès par les exportateurs du Canada, de concert avec le gouvernement, pour donner aux denrées le bénéfice d'appareils réfrigérants pendant le transport, pourraient avoir pour résultat d'ajouter le poisson frais aux articles déjà fournis aux marchés d'Europe. Pendant les quatre ou cinq dernières années, il a été trouvé possible d'expédier d'Australie en Angleterre des milliers de tonnes de viandes, dans des compartiments à air sec tenus à une basse température au moyen d'une machine réfrigérante. Une température de 40° à 100° au-dessous de zéro peut ainsi être maintenue, et cela permettrait de délivrer du poisson frais en Angleterre en parfait état. Dans ces conditions les prix élevés de quelques-unes des espèces devraient assurer de beaux bénéfices. La Grande-Bretagne consomme déjà une plus grande quantité de nos conserves de homard que le reste du monde entier, et l'excellence de plusieurs des spécimens exposés a encore contribué à leur valoir une nouvelle vogue, qui s'est étendue à d'autres conserves de poissons dont le commerce ne manquera pas de se développer. M. W. D. Dimock, dont j'ai beaucoup de plaisir à reconnaître les services, m'apprend que l'on peut toujours se procurer les conserves de saumon de la Colombie-Britannique et le homard des provinces maritimes sur le marché anglais, mais que l'exposition de cette année a eu pour résultat de les rendre populaires parmi les masses, et que le débit devra nécessairement en augmenter de beaucoup. Le homard de la Nouvelle-Ecosse a été d'une facile défaite, et la demande pour le produit de l'année prochaine a été beaucoup plus considérable que ci-devant. M. Dimock dit que si le homard peut être livré à Londres pour 23 shillings la caisse, la demande en sera presque illimitée, et qu'il a été fait des arrangements entre les grands acheteurs de Londres et quelques-uns des principaux établissements de la Nouvelle-Ecosse pour l'exportation de tout le produit de 1887. Les conserves de moules de la Colombie-Britannique pourront aussi se former un marché, et seront une nouveauté.

toute particulière même dans l'immense variété des bonnes choses qui se consomment à Londres. Toutes les conserves ont été éprouvées par des experts et ont soutenu l'épreuve. Le commerce de poisson en conserve entre la Grande-Bretagne et le Canada, qui s'élevait déjà à presque un million de piastres par année, a sans doute reçu une grande impulsion comme résultat de l'exposition de 1886.

L'exposition du poisson séché ou salé n'a pas été considérable, les exposants ayant craint que ces denrées ne résisteraient pas à l'atmosphère de Londres. Les spécimens exposés étaient cependant d'excellente qualité. Le maquereau salé de l'île du Prince-Edouard, l'aloise du Nouveau-Brunswick, le saumon de la Colombie-Britannique, ont excité beaucoup de curiosité; mais il n'en est pas résulté de commerce. Il paraît exister en Angleterre un préjugé contre les salaisons de poissons, et ce préjugé doit être dissipé avant qu'on puisse s'attendre à un commerce d'aucune importance de ce côté-là.

La quantité peu considérable de morue sèche qui a été envoyée, s'est rapidement vendue au prix courant. La morue désossée a aussi été d'excellente défaité, surtout celle de M. F. W. Hart, d'Halifax. Après les essais faits à l'école de cuisine attachée à l'exposition, et ailleurs, cet article a été admis comme un excellent mets de déjeuner. On peut s'attendre à un débouché pour ces denrées sur le marché de Londres.

Il est à regretter qu'on ne se soit pas occupé plus particulièrement de l'exposition des poissons de table. Comme je l'ai déjà dit, les prix courants de Londres donnent une marge de bénéfices considérable, et si nous avions mieux montré ce que nous pouvons faire pour répondre aux nombreuses demandes des marchés anglais, les résultats de l'exposition auraient pu être encore plus satisfaisants pour le commerce du Canada.

ROYAUME MINÉRAL.

En passant d'un département à un autre de nos ressources, une question se présente à mon esprit : En quoi le Canada est-il le plus richement doué ? J'ai parlé de notre sol, de nos forêts, de nos pêcheries, et chacun de ces départements a lutté d'importance avec les autres dans cette mémorable exposition. Le problème s'augmente encore quand je passe à nos minéraux. Il y a plus de quarante ans que les trésors souterrains de Québec et de l'Ontario se faisaient jour grâce aux travaux de sir Wm E. Logan et du personnel de la commission géologique, aux recherches des particuliers et à des découvertes accidentelles. Depuis lors les recherches ne se sont pas ralenties dans les provinces dont se composait ci-devant le Canada. La Nouvelle-Ecosse avait déjà pris le devant dans le développement de ses houillères, et tous ceux qui s'occupent de géologie savent dans quelles mesures ces mines figurent dans les ouvrages de Lyell et de Dawson. Elles fournissent aujourd'hui entre le tiers et la moitié des produits minéraux de tout le Dominion. Les recherches géologiques et minières ont augmenté avec notre territoire, et nous savons

aujourd'hui que le Canada est d'une richesse extrême dans presque tous les minéraux employés dans les arts d'utilité ou de luxe.

L'importance qu'il y a de faire connaître ces faits ne saurait être exagérée. Ce dont le Canada a besoin c'est le capital, surtout le capital anglais; et le capital viendra lorsqu'il sera connue l'existence de nos ressources sous ce rapport.

La spéculation et l'agiotage ont dans le passé acquis aux entreprises minières une triste réputation, tandis que d'un autre côté se voient encore partout les traces de tentatives d'exploitation maladroites et ignorantes. La conséquence a été qu'en Europe au moins, les entreprises minières du Canada sont venues à être considérées comme des affaires auxquelles le plaçeur honnête ne doit pas toucher. On pourrait croire que cette impression aurait dû être dissipée par les expositions antérieures, car dès 1851, les minéraux canadiens exposés alors furent grandement appréciés, et depuis cette époque, à chaque exposition internationale, le pays s'est appliqué à faire connaître ses richesses minérales. Tout doute sur l'abondance de celles-ci a dû assurément disparaître devant la magnifique collection envoyée à Londres cette année, collection qui contenait 725 spécimens de minerais, minéraux, et leurs dérivés, et qui représentait nos ressources minérales en une infinie variété.

En parlant des minéraux, je donne naturellement la première place à la houille, car sans la houille, la plupart des autres minéraux sont comparativement sans valeur. On pourra se faire une idée de notre richesse en charbon, quand je dirai que la couche houillère du Canada couvre une étendue de 97,000 milles carrés, soit plus que la surface des Iles britanniques. La plus grande partie s'en trouve dans le Nord-Ouest, là où le besoin en est le plus grand, tandis que les lits de charbon de la meilleure qualité sont sur le littoral de l'Atlantique et du Pacifique, dans les situations les plus avantageuses soit pour l'exportation ou la distribution locale, pour les besoins des steamers, ou pour la fonte du fer, qui abonde dans leur voisinage, à l'est ou à l'ouest du continent. Les mines de l'île Vancouver forment presque la seule station à charbon qui se trouve sur tout le parcours de l'immense côte ouest des deux Amériques, et situées comme elles sont à la tête de ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, elles paraissent être destinées à alimenter à la fois les villes du Nord-Ouest, si jamais les lits des plaines viennent à manquer, et les marchés de la Chine et du Japon, qui dépendent principalement aujourd'hui de l'Australie. La situation des houillères de la côte de l'est est presque aussi avantageuse. Gisant à l'autre extrémité de notre grand régime transcontinental de chemin de fer, leur produit peut répondre à tous les besoins. Les mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse ont été connues depuis les premiers temps de l'histoire de la province, et ont longtemps compté parmi ses principales ressources. Elles sont exploitées avec énergie et habileté, et le capital qui y est engagé doit être immense.

Les différentes compagnies d'exploitation ont construit une longueur totale de 120 milles de chemins de fer. La réputation de ces houillères a été soutenue à

l'exposition par les contributions de la mine de Joggin, que les ouvrages de Lyell et Dawson ont rendue si intéressantes pour les géologues, celle de la mine de Springhill, qui produit aujourd'hui 1,700 tonnes de charbon par jour, celles des mines de Stellarton, Bridgeport, Albion, Lingan, Baie-Glacée, Sydney, Louisbourg, et de l'Acadie. Le charbon du Nord-Ouest était représenté par les expositions de la compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest, des mines de Lethbridge d'Alberta, et des mines de Banff, appartenant à M. McLeod Stewart d'Ottawa. La Colombie-Britannique était représentée par un superbe bloc tiré des mines Wellington à Departure Bay, et envoyé par MM. R. Dunsmuir et fils, de Victoria, ainsi que par des spécimens tirés de la houillère de l'Esplanade à Nanaïmo, propriété de la Vancouver Coal Mining and Land Company. A propos des mines de houille de la Colombie-Britannique, je dois dire qu'elles ont été dans une grande mesure développées à l'aide de capitaux américains. Espérons que dorénavant la distance et l'ignorance ne contribueront plus à empêcher nos compatriotes d'exploiter eux-mêmes nos propres ressources.

Bien que le charbon n'ait pas encore figuré beaucoup parmi nos exportations, nos rapports sur le commerce et la navigation indiquent qu'il en est envoyé dans la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis : dans ce dernier pays l'exportation a été de \$1,312,943 en 1885. Quand nos mines des Montagnes Rocheuses et du Nord-Ouest seront en exploitation régulière, nous pourrons alimenter les Etats de l'Ouest et les territoires de l'Union. On ne saurait naturellement s'attendre à envoyer beaucoup de houille en Europe, mais l'exposition a établi que le Canada possède des lits inépuisables, très avantageusement distribués; et cela doit être un grand encouragement pour le colon qui s'en va dans un pays dont on lui a représenté le climat comme si rigoureux, ainsi que pour le fabricant qui cherche de nouveaux champs d'entreprise.

Une nouveauté qui a attiré beaucoup d'attention, a été l'exposition de MM. T. D. Archibald et Cie, de North Sydney, C.-B., qui à part leur charbon des mines Gowrie, ont exposé des briquettes brevetées faites avec leur poussière de charbon. Ce combustible est fabriqué avec la machine à briquettes brevetées de Seadon : la poussière de charbon est mêlée de poix, après quoi le mélange est comprimé. Ces briquettes conviennent particulièrement à la production de la vapeur, surtout pour les locomotives. Une maison de mécaniciens consultants est entrée en correspondance avec M. Archibald, et il est tout probable qu'il sera établi dans la Nouvelle-Ecosse des ateliers considérables pour la fabrication de ce combustible de nouvelle forme.

Après le charbon, et associé à ce produit dans son importance comme nécessité première pour un pays qui aspire à prendre un rang élevé parmi les nations, le fer du Canada est maintenant ce dont j'ai à parler. La commission géologique a envoyé de soixante-dix à quatre-vingts spécimens de minerais de fer, et la plupart

de ces minerais étaient de ceux qui produisent les meilleures qualités de fer et d'acier. Depuis longtemps on sait que des minerais de fer tout à fait supérieurs se trouvent en grande abondance dans presque toutes les provinces du Dominion, mais le développement du pays n'a pas encore été tel que ces minerais pussent être manufacturés avec profit. Il n'a pas encore été possible de lutter contre le bon marché du combustible et de la main-d'œuvre ainsi que la science métallurgique de l'Europe; et quand on se rappelle que les États-Unis, avec leurs riches mines de charbon et de fer, leur immense population, leurs capitaux, et leur tarif protecteur, importent encore leurs rails d'Angleterre, on ne saurait s'étonner que le Canada ait jusqu'à présent eu à aller chercher à la même abondante source ce qu'il lui faut de fer et d'acier. D'un autre côté, quand on songe que nos importations de fer et d'acier, sous différentes formes, s'élèvent aujourd'hui à \$15,000,000 par année, et qu'elles doivent augmenter à moins que le pays ne commence à produire lui-même, on peut se former une idée de l'importance du marché que le développement de nos manufactures fournira à la mère-patrie.

Jusqu'à présent, on peut dire que nos magnifiques dépôts sont demeurés inexploités. Pendant plusieurs années, il est vrai, des quantités plus ou moins grandes de minerai ont été expédiées aux États-Unis, mais cette exportation doit être regardée comme insignifiante relativement à la richesse de nos mines. Les seules expositions de fer ouvré qui aient été faites cette année sont celles de la compagnie d'acier du Canada, de Londonderry, N.-E., et celles de l'île Texada, C.-B. Cette dernière a attiré l'attention de capitalistes, qui ont exprimé l'intention d'établir sur l'île des fonderies devant coûter dans les environs de \$3,000,000. M. Percy Gilchrist, le métallurgiste bien connu, a visité le département des minéraux en sa qualité de membre du comité nommé par l'*Iron and Steel Institute* pour étudier les avantages des différentes colonies sous le rapport de la production du fer. Tous les renseignements voulus lui ont été fournis et se trouveront dans son rapport. Plusieurs autres personnes à la recherche de renseignements ont visité l'exposition pour des fins pratiques, et nombre d'entre elles ont exprimé l'intention de faire des achats considérables si l'on pouvait leur donner des cotes satisfaisantes. Dans un travail lu au mois d'octobre devant l'*Iron and Steel Institute*, il était dit que si l'on ajoutait une petite quantité de chromium à l'acier, la qualité de celui-ci devient meilleure pour plusieurs fins. Ce renseignement attira l'attention sur les spécimens de minerais de fer chromique de la province de Québec, et pourra amener leur utilisation. Certaines personnes ont envoyé plusieurs spécimens à une maison de Glasgow qui fait un grand commerce de ce minerai, afin de faire établir la valeur du minerai des différents endroits, dans le but de faire des importations. Les rapports de cette maison établissent que les minerais venus de notre section sont assez riches en chromium pour les fins de fabrication, et comme ce minerai se rencontre en grande quantité dans le district qui vient d'être ouvert par le prolongement du chemin de fer Québec-Central, on peut s'attendre de voir se développer ces mines.

L'or et l'argent du Dominion ont été pleinement représentés. Au centre de la section des minéraux s'élevaient deux obélisques dont la grandeur respective indiquait les quantités tirées des mines de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Britannique depuis leur ouverture, savoir, une valeur de \$7,706,010 pour la première et d'environ \$50,000,000 pour la province en second lieu mentionnée. A côté de ces obélisques était une grande montre contenant des spécimens de quartz riche en or, des pépites et de l'or d'alluvion, provenant des différentes provinces et appartenant à la commission géologique. Les minerais d'or et d'argent de la Colombie-Britannique ont été beaucoup remarqués, et aujourd'hui que le chemin de fer Canadien du Pacifique a rendu accessible l'intérieur de la province, plusieurs mines qui jusqu'à présent n'étaient pas assez riches pour lutter contre les difficultés de la distance et l'absence de méthode scientifique, vont maintenant pouvoir devenir profitables.

La *Sheffield Smelting Company*, vieille maison engagée dans des opérations métallurgiques, et qui a besoin de déchets de mines d'or et d'argent pour ses fins, s'est informée si elle pourrait s'en procurer aux mines de la Nouvelle-Ecosse; et M. V. Wycliffe Wilson, l'un des membres de la compagnie, a fait le voyage d'Halifax pour se renseigner davantage sur les refus des mines d'or. Ces refus seront amenés à un certain degré de richesse à la Nouvelle-Ecosse, et expédiés ensuite en Angleterre pour être traités encore. La compagnie a fait l'essai des refus et s'est convaincue qu'ils valent la peine d'être traités. Les minerais d'argent du lac Supérieur ont été représentés principalement par des spécimens appartenant à la collection de M. T. A. Keefer, de Port-Arthur, collection qui représentait complètement les richesses des bords du lac Supérieur, et comprenait outre de riches minerais d'argent, de l'or, du cuivre, du zinc et de très belles agates et améthystes. Le développement du pays ne manquera pas de faire du district de Port-Arthur l'une des régions minières les plus importantes du Dominion. Les exploitations du lac Supérieur ont longtemps souffert, faute de vigueur, de capitaux et connaissances chez ceux qui étaient à leur tête. Les bonnes dispositions que l'exposition aura créées envers les colonies, les nouvelles preuves qu'elle aura données de ses richesses minérales, et les facilités de transport dues aujourd'hui au chemin de fer Canadien du Pacifique, peuvent nous faire espérer qu'il sera fait pour le développement de nos mines des efforts plus sérieux et mieux dirigés que ne l'ont été ceux qui ont laissé jusqu'à présent inexploitées tant de dépôts miniers le long des bords du lac Supérieur du côté canadien.

Les magnifiques spécimens de plombagine brute et ouvrée, fournis par la compagnie de plombagine du Canada, formaient une collection remarquable dans la section des minéraux où ils étaient exposés entre les obélisques d'or de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Britannique. Ils ont attiré beaucoup d'attention, et plusieurs consommateurs de différentes parties de l'Angleterre ont été mis en communication avec les exposants, et se proposent, s'il leur est possible de faire des arrangements favorables, d'importer et d'employer notre plombagine sur une grande échelle.

Des renseignements sur notre mica ont été pris par une maison d'Allemagne, où il se consomme une grande quantité de ce minéral pour la construction de pècles de modèles américains, dont l'usage est maintenant fort répandu dans ce pays.

M. C. LeNeve Foster, inspecteur des mines de Sa Majesté pour le nord de la principauté de Galles, et dont le domaine officiel comprend les célèbres carrières d'ardoise de Galles, dit que l'ardoise exposée par la compagnie d'ardoise de New-Rockland (de Montréal), bien qu'elle ne se fende pas aussi uniment que l'ardoise de Galles, vaut tout à fait la meilleure ardoise galloise quand elle a été aplanie. Les blocs sont très grands, et l'ardoise ne présente pas de pyrites de fer comme le fait souvent celle de Galles, qui se tache de rouille par la décomposition de ce minerai. Comme plusieurs autres personnes intéressées à l'exploitation de l'ardoise, M. Foster s'est exprimé en termes d'admiration au sujet de la manière dont étaient montées les cuves, etc., envoyées par cette compagnie.

L'exposition des phosphates de chaux a été de nature à exciter l'étonnement et à susciter beaucoup de demandes de renseignements de la part des hommes d'affaires. Un cristal, envoyé par Wm. Allan, d'Ottawa, était de grosseur et de perfection si remarquables que les autorités du musée britannique en ont offert £10 comme spécimen. Il y a déjà plusieurs années que la Grande-Bretagne consomme tous les produits des mines de phosphate du Canada, et nous pouvons nous attendre que le développement de celles-ci va grandement augmenter grâce à une nouvelle affluence de capitaux anglais.

Les belles expositions d'amiante et de produits de ce minéral, faites par la compagnie d'amiante anglo-canadienne, et par MM. Irwin, Hooper et Cie, de Montréal, ont été l'objet de beaucoup d'attention. Les spécimens d'oxyde de manganèse ont aussi suscité des demandes de renseignements et des commandes. Nos beaux granits ont attiré l'attention des propriétaires des ateliers de construction de tombeaux de Glynn à Kensal-Green. MM. Hurd et Roberts, d'Hamilton, Ont., ont disposé d'un très beau tombeau en marbre par l'entremise de leur agent de Londres. Le molybdène exposé a attiré l'attention du Dr Theodor Schuchardt, de Goerlitz, en Allemagne, qui a offert d'en prendre de 3,000 à 4,000 kilogrammes l'année prochaine.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse avait à l'exposition une collection qui représentait pleinement les minéraux de cette province. Cette collection, qui était en partie la propriété du gouvernement et en partie celle de particuliers, était digne de la haute renommée de cette province en matière de richesses minérales. Le charbon et le quartz d'or étaient particulièrement remarquables, mais la collection contenait en outre une grande variété de minerais de fer, du cuivre, du manganèse, du gypse, des barytes, des marbres et du mica. Plusieurs collections appartenant à des particuliers étaient aussi comprises.

Bien que d'une autre origine que les minéraux, les perles peuvent être mentionnées ici. L'exposition de M. Seifert, de Québec, a prouvé que l'huître des mers

de l'orient n'est pas le seul mollusque qui contienne ce beau produit de la nature, mais que les moules d'eau douce des rivières de la province de Québec nous rendent des trésors presque aussi précieux. Les perles exposées par M. Seifert proviennent de l'*Unio margaritifera*, qui se trouve dans presque tous les ruisseaux ou les petites rivières de Québec, principalement dans la contrée traversée par le chemin de fer Québec et lac Saint-Jean. Plusieurs offres ont été reçues de personnes désireuses d'acheter cette collection, qui contenait des spécimens pesant jusqu'à soixante-dix grains

La manière dont les collections de minéraux ont été arrangées fait le plus grand honneur au Dr Selwyn et à son personnel. On sentait dans chaque détail l'œuvre de l'homme de science et d'expérience. La situation de la section minéralogique n'aurait pu être meilleure. Cette section occupait l'extrémité ouest de la galerie centrale. Le visiteur y avait accès en montant quelques degrés qui le conduisaient dans un vaste carré, où les deux obélisques d'or, les belles montres de quartz d'or et de pépites, les beaux marbres et l'étalage de tant de spécimens intéressants, invitaient à l'examen, et, grâce à leur intelligent arrangement, fournissaient les plus complets renseignements.

Les membres du personnel de l'exposition géologique ont fait tous les efforts possibles pour faire connaître nos trésors, au moyen de rapports très complets envoyés à des journaux comme le *Times*, l'*Engineering*, le *Globe* et le *Mechanical World*. Ils se sont aussi montrés infatigables dans leur assiduité et leurs attentions aux visiteurs.

Un échantillon de minerai de plomb, tiré de la mine de M. Edward Wright, de Hull, située au lac Témiscamingue, ayant été soumis à M. Richard Smith, du *Royal School of Mines*, de Londres, le Dr Selwyn reçut de ce spécialiste le rapport suivant :

LONDRES, 22 novembre 1886.

CHER MONSIEUR,—Le spécimen de minerai de plomb argentifère, venu du Canada, a été soumis à l'examen, suivant vos instructions, et a donné les résultats suivants :

Plomb (métallique) par essai par la voie sèche, 52.0 pour 100.

Argent 13 onces, 14 pennyweights, 10 grains, par tonne de 2,240 livres de minerai, ou 26 onces, 7 pennyweights, 21 grains par tonne de plomb de 2,240 livres.

Bien à vous,

RICHARD SMITH,
Du *Royal School of Mines*.

De cette mine au chemin de fer Canadien du Pacifique le transport se fait par eau et par tramway ; et elle ne manquera pas d'être bientôt une importante source d'alimentation pour le chemin de fer, en même temps qu'elle aura pour effet de hâter la colonisation de ce district.

Un échantillon de minerai de cuivre de la mine de Sudbury sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, ayant été soumis à M. Smith, celui-ci fit le rapport suivant au Dr Selwyn :

LONDRES, 22 novembre 1886.

CHER MONSIEUR.—Un échantillon représentant une assez juste moyenne du morceau de minéral de cuivre de 27 livres venu du Canada, a été soumis à l'examen conformément à vos instructions, et a donné les résultats suivants :

Cuivre (métallique) par essai par la voie humide, 16.55 pour 100.

Il contient aussi une quantité perceptible de nickel.

Bien à vous,

RICHARD SMITH,
Du *Royal School of Mines.*

Cette découverte et quelques autres le long de la partie du chemin de fer du Pacifique jusqu'à présent regardée avec le moins de faveur, portent à croire que lorsque les explorations seront poussées davantage, la richesse minérale seule de la contrée traversée par le chemin de fer donnera à celui-ci une raison d'être indépendamment de toute considération de nécessité générale pour le pays.

PRODUITS MANUFACTURÉS ET INDUSTRIES.

J'arrive maintenant à un département dans lequel le Canada a, même plus que dans ceux que j'ai déjà passés en revue, surpris tous les visiteurs sérieux de l'exposition. Les produits manufacturés exposés dans la section canadienne ont été une révélation, même pour ceux qui se croyaient bien renseignés sur les progrès du Canada, et ils ont fait voir combien celui-ci est déjà avancé dans la voie qui conduit les pays à pouvoir presque se suffire à eux-mêmes. Bien que nous ayons encore pour un certain temps encore à dépendre de pays plus âgés pour différents produits manufacturés, l'exposition a démontré que le nombre de ceux-ci décroît de plus en plus. Mais tandis que le Canada se développe au point d'être avant bien longtemps en état de suffire à ses propres besoins, la suprématie manufacturière de l'Angleterre est trop bien établie et est due à trop de causes pour qu'il nous soit jamais possible d'aller lui faire aucune sorte de concurrence générale sur ses propres marchés. Les fabricants canadiens qui ont visité cette année les manufactures d'Angleterre doivent être convaincus de cela, et ces visites leur auront appris plus d'une chose qui pourra leur être utile. Il y a cependant plusieurs branches d'industrie dans lesquelles les avantages particuliers dont nous jouissons nous ont permis d'introduire nos produits sur les marchés anglais dans une mesure dépassant de beaucoup toutes nos espérances.

Nous avons donc lieu d'être satisfaits de l'impression qu'a créée notre splendide exposition de produits manufacturés, et de l'idée qu'elle a donnée de la grande diversité d'emplois que nous pouvons offrir aux artisans habiles, ainsi que de la façon dont nous pouvons répondre dans une grande mesure à nos propres besoins. Les laines, les cotons et les calicots ont été soigneusement examinés par les manufacturiers qui ont visité l'exposition, et qui, dans le but évident d'arriver à reprendre une partie de leur ancien commerce avec le Canada, cherchaient des renseignements de nature à les guider sur les moyens d'envahir encore les marchés dont nos propres fabricants ont aujourd'hui la possession. On peut s'attendre qu

ceux-ci vont avoir une lutte à soutenir, et pour leur gouverne, je transcriis ici les observations du professeur Beaumont, du collège technique d'Yorkshire, Leeds, sur les laines exposées dans la section canadienne. Après avoir dit qu'en somme les tissus sont fabriqués de façon à nous faire honneur, le professeur fait quelques critiques dont nos fabricants pourraient faire leur profit.

“Plusieurs patrons exposés à South-Kensington provoquent un sourire, et nous rappellent de vieilles connaissances depuis longtemps disparues. Si quelques-uns des livres de patrons d'Yorkshire et d'Ecosse d'il y a trente ans pouvaient reparaitre, et permettre de mettre côte à côte avec les étoffes canadiennes les échantillons qu'on trouveraient entre leurs feuilles, un bon copiste pourrait s'écrier : “c'est la même pièce,” tant la copie ressemble à l'original. Le fait est qu'en passant d'une montre à l'autre en prenant des notes on trouve que les patrons dans leur ensemble sont presque invariablement des reproductions de patrons anglais et écossais. * * * * La couleur et les associations de couleur, sont dans presque tous les ordres d'étoffes de fantaisie, la première chose qui attire l'attention de l'acheteur, et si l'arrangement des couleurs est incongru, ou si l'effet en est extravagant, il est difficile de lui faire apprécier aucune des autres vertus que peut posséder l'article. Par exemple il peut être de belle qualité, fort, doux au toucher, et bien fini, mais si les couleurs ne sont pas vives et harmonieusement combinées, ces qualités ne forceront guère la vente. D'un autre côté si les nuances sont bonnes en elles-mêmes et mariées d'une façon attrayante, l'attention de l'acheteur sera arrêtée par les qualités de la couleur, tandis que celles du tissu, sa douceur, sa finesse, ne seront plus en quelque mesure que secondaires. Relativement aux étoffes fabriquées par les manufacturiers canadiens, il nous serait difficile de louer un grand nombre des effets qui sont principalement dus aux combinaisons de nuances, car plusieurs de ces combinaisons sont des plus extravagantes et tout à fait contraires aux canons généralement admis en matière de coloris. Il existe cependant de louables exceptions, parmi lesquelles peuvent être mentionnées de bonnes imitations de bruyères d'Ecosse, fabriquées par Wm Thoburn, Almonte. Les couleurs dans ces étoffes sont d'un bel arrangement, bien balancées; aucune ne neutralise sa voisine, mais chacune contribue à former un tout harmonieux.”

Le professeur dit encore: “En examinant davantage ces produits, il sera évident pour tous ceux qui sont dans l'habitude de manier des tissus de laine, que plusieurs des spécimens qui ont été fabriqués avec de la laine du pays sont extrêmement rudes au toucher. Sans doute bon nombre des fabricants de ces étoffes les donnent comme des imitations des cheviots d'Ecosse, si connus et si estimés; mais sous le rapport de la façon dont elles répondent au toucher, elles sont aussi dissemblables que possible. La chose peut être attribuée à maintes causes, telles que la nature de la laine, le nombre de brins dans les fils employés, et la manière dont l'étoffe a été finie.”

Je ne saurais arriver au chiffre des ventes qui ont eu lieu dans les différentes catégories de produits manufacturés, car les personnes à la recherche de rense-

gnements étaient souvent mises en communication directe avec les maisons canadiennes. Je suis néanmoins bien aise d'en avoir autant à mentionner qui sont venues à ma connaissance. Dans les lainages, je puis citer la compagnie manufacturière Oxford, de la Nouvelle-Ecosse, qui a reçu d'une maison de tailleurs de Londres, la commande de tout les tweeds qu'elle pourra fabriquer d'ici à cinq ans. Ces étoffes sont devenues très estimées parmi les militaires stationnés à Halifax, qui les ont trouvées sans égales pour le rude user des voyages et du sport. D'autres exposants ont fait des ventes, entre autres MM. Hills et Hutchinson, de Montréal, qui ont disposé de toute leur exposition, et tout probablement établi une correspondance permanente en Angleterre, ainsi que la compagnie manufacturière Paton, de Sherbrooke, Qué. Notre exposition de cotonnades a été franchement louée par les fabricants anglais. La compagnie des filatures de coton de Dundas a effectué des ventes. Les toiles de la compagnie de filatures de coton Ontario, de Hamilton, ont été l'objet de demandes de renseignements de la part d'exportateurs principalement pour le commerce de l'Amérique du Sud et des Antilles. Les étoffes à raies croisées, les chaînes et les fils de MM. Wm. Parks et fils, de Saint-Jean, N.-B., ont aussi attiré beaucoup d'attention. Les produits de la Magog Textile Print Company ont trouvé des acheteurs, et nos calicots ont en général reçu beaucoup d'éloge pour la persistance de leurs couleurs. Les vêtements de dessous, pour lesquels MM. Cantlie, Ewan et Cie, de Montréal, étaient les agents, ceux de la compagnie manufacturière de Penman, à Paris, Ont., et ceux de M. W. N. Fairall, de Saint-Jean, N.-B., ont suscité beaucoup de demandes de renseignements.

Bien que nous ne puissions nous attendre à avoir l'avantage sur les marchés de l'Angleterre dans ces branches d'industries, dans lesquelles la métropole est depuis si longtemps à la tête de ses rivales, l'exposition que nous avons faite de ces produits établit notre supériorité parmi les colonies, et, comme je l'ai dit, démontre que nous sommes capables de suffire à nos propres besoins. Le Dominion doit donc de la reconnaissance aux compagnies et aux établissements qui, sans grand espoir de bénéfices directs, se sont néanmoins donné tant de peines et ont encouru tant de frais pour représenter dignement les industries de leur pays. Et bien que leur récompense puisse ne pas leur venir sous la forme directe de commandes pour les marchés aux bois ou autres, ils recueilleront certainement les avantages qui doivent résulter du succès de l'exposition auquel ils ont contribué d'une façon si considérable. Il y a eu de belles expositions de cotonnades de la part d'un grand nombre de compagnies et d'établissements représentant toutes les plus vieilles provinces du Canada, et dont voici la liste :

- La Canada Cotton Manufacturing Company, de Cornwall, Ontario.
- La Charlottetown Wollen Company, de l'Île du Prince-Edouard.
- La Cobourg Woollen Company, de Cobourg, Ontario.
- La Dundas Cotton Mills Company, de Dundas, Ontario.
- A. G. Van Egmond & Sons, de Seaforth, Ontario.

Elliot & Co., d'Almonte, Ontario.

Gault Brothers & Company, de Montréal.

La Magog Textile and Print Company, de Montréal.

La Merchant Manufacturing Company, de Montréal.

Mills & Hutchison, de Montréal.

La Moncton Manufacturing Company, de Moncton, N.-B.

La Montreal Cotton Company, de Montréal.

La Nova Scotia Cotton Manufacturing Company, d'Halifax.

La Ontario Cotton Mills Company, d'Hamilton, Ontario.

La Oxford Manufacturing Company, d'Oxford, N.-B.

Wm. Parks & Son, de Saint Jean, N.-B.

La Paton Manufacturing Company, de Sherbrooke, Qué.

La Rosamond Woollen Company, d'Almonte, Ontario.

La St. Hyacinthe Manufacturing Company, de Saint-Hyacinthe, Qué.

Wm. Singsby & Sons de Brantford, Ontario.

La Stormont Manufacturing Company, de Cornwall, Ontario.

Wm. Thoburn, d'Almonte, Ontario.

La Trent Woodlen Manufacturing Company, de Campbellford, Ontario.

La Yarmouth Duck and Yarn Company, d'Yarmouth, N.-E.

La Yarmouth Woollen Mill Company, d'Yarmouth, N.-E.

La St. Croix Cotton Mills, de Milltown, N.-B.

Dans les soies, les expositions de MM. Belding, Paul et Cie, de Montréal, et des filatures de soie de Corriveau, aussi de Montréal, ont été les seules. Elles ont été beaucoup admirées et formaient un département attrayant de la galerie centrale. Leur présence était un nouveau témoignage de l'état d'avancement des industries manufacturières du Dominion.

De belles expositions de papier ont été faites par la compagnie de papier du Canada, de Montréal, et la compagnie de papier de Toronto. Elles ont été d'une grande importance en aidant à faire connaître la perfection de nos produits en papier. Elles étaient placées avec avantage. Je ne saurais cependant dire si elles ont donné naissance à aucune transaction commerciale.

Dans toutes les branches d'industries où les circonstances pouvaient permettre le moindre espoir d'établir des correspondances avec l'Angleterre ou les autres pays d'Europe, et dans plusieurs branches où il ne semblait y avoir aucune espérance d'y arriver, l'exposition a réussi au delà de toute attente à étendre le commerce canadien en Angleterre et dans les colonies ainsi que sur le continent. Dans les ouvrages en bois, les machines et instruments aratoires, les produits alimentaires, l'ébénisterie, les instruments de musique, les poêles, les coffres-forts, les carrosses, les fournitures de carrossiers, certains instruments tranchants, les machines à travailler le bois et autres, le fil métallique barbelé, les nattes et lits de fil métallique, les fournitures des apiculteurs, les aménagements d'étables, les pompes mues par le vent, et autres produits dont il sera question plus loin, il a été établi des correspondances, ou des renseignements ont été pris qui pourront avoir pour résultat d'en établir.

Parmi les nombreuses expositions qui donnaient au Canada un rang distinct parmi les colonies, nulle ne lui a donné une supériorité plus marquée que son expo-

sition d'instruments de musique. Sous ce rapport on peut dire que le pays occupait une position unique, les autres instruments de musique exposés n'étant qu'en très petit nombre, et consistant principalement en instruments indigènes de l'Australie du Sud, de Malte, de la Nouvelle-Zélande, de Chypre et de l'Inde Britannique. Grâce au commerce considérable que font en Angleterre depuis plusieurs années MM. Bell et Cie, de Guelph, Ont., et autres maisons canadiennes, nos orgues de chambre étaient déjà très bien connus en Europe ainsi qu'en plusieurs contrées lointaines. L'excellence et le nombre des spécimens exposés cette année ont néanmoins dépassé toute attente. Ils s'étendaient au moins jusqu'à la moitié du parcours de la galerie centrale, et la beauté de leurs formes contribuait pour beaucoup à la belle apparence de la section. Leur excellence était universellement reconnue et plusieurs ventes considérables de pianos ont été effectuées. MM. D. W. Karn et Cie, de Woodstock, Ont., qui avaient une très belle exposition de dix espèces différentes d'orgues ont établi une agence permanente à Londres, et dès le commencement de l'exposition avaient déjà vendu un grand nombre d'instruments à un seul acheteur. MM. Chute, Hall et Cie, d'Yarmouth, N.-E., ont vendu le seul orgue qu'ils exposaient à l'honorable Edward Stanhope, secrétaire d'Etat pour les colonies. MM. Bell et Cie, de Guelph, ont exposé seize orgues, dont quatre étaient très beaux. Les instruments de cette maison ont reçu de hauts éloges de la part du président du *London Organ School*, ainsi que de celle du Dr Turpin, du *College of Organists*, qui ont décrit l'action de leurs pédales comme approchant la perfection, et se sont déclarés très contents de leur qualité de ton. Le Dr Turpin, après avoir examiné lui-même les instruments, les a signalés à plusieurs hommes de l'art, qui en ont exprimé la même satisfaction. MM. W. Doherty et Cie, de Clinton, Ont., ont fait un bel étalage de huit orgues, de cathédrale, de chapelle et de boudoir, ainsi que d'autres moins dispendieux, y compris un orgue à pédales pour étudiants. Cette maison a reçu une commande pour l'Australie. La *Huntingdon Organ Company*, de Huntingdon, Qué., et l'*Uxbridge Cabinet Organ Company*, d'Uxbridge, Ont., ont chacune exposé cinq instruments de différentes grandeurs et différemment finis. Les spécimens exposés par la compagnie d'Huntingdon ont tous été vendus.

Les expositions de pianos n'ont pas été moins importantes. Celle de MM. Mason et Risch, de Toronto, comprenait neuf instruments de différents modèles, y compris celui dit *Princess*, consistant en une boîte de cerisier canadien finie en vert olive et or. Ce magnifique instrument a été choisi pour Sa Majesté la reine et occupe maintenant une place d'honneur à Windsor-Castle. Tous ces instruments ont reçu les plus hauts éloges de la part de critiques compétents. Le Dr W. C. Selec, organiste ordinaire de Sa Majesté à Hampton-Court, les a admirés sous tous les rapports, mais surtout pour une perfection d'étouffoir qu'il n'avait jusque-là rencontrée dans aucun autre instrument. M. C. G. Jekyll, organiste de la chapelle royale de Sa Majesté, a aussi fait les plus hauts compliments des pianos exposés

par cette maison, les mettant au rang des plus beaux instruments du monde. Mais bien au-dessus du témoignage même de ces autorités, nous devons mettre celui d'un maître récemment éteint, et dont le nom préservera de l'oubli tout ce à quoi il a été lié. Le beau salon de MM. Mason et Risch contenait un puissant attrait tout à fait unique dans l'exposition, et qui attirait tous ceux que peut toucher la musique et que l'art peut émouvoir. C'était un portrait grandeur naturelle de l'abbé Franz Liszt, peint par le baron Joukovsky à la demande du maître, pour être présenté à MM. Mason et Risch, en témoignage de l'excellence d'un piano-forte qui lui avait été envoyé à Weimar par ces messieurs. Le portrait était accompagné d'une des plus flatteuses lettres autographes que j'aie vues, et que je transcris ici.

Très honorés messieurs,—Le grand piano Mason et Risch que vous m'avez envoyé est excellent, magnifique, sans égal, (*ist vortrefflich, praechtiz, musterhoft*). Les artistes, les connaisseurs et le public seront certainement de cet avis.

Avec l'expression de mes sentiments les plus sincères, je désire vous envoyer mon portrait. Il a été peint pour vous par le baron Joukovsky, le fils du célèbre auteur russe, et l'ami personnel en même temps que le professeur de l'empereur Alexandre II.

Mais il arrive que ce portrait de Liszt est si bien réussi, que l'on veut ici en avoir un pareil également peint par Joukovsky, pour le musée. Le peintre a bien voulu se rendre à cette demande, ce qui entraînera un retard de deux ou trois mois dans l'envoi du premier portrait à Toronto.

C'est le baron Joukovsky qui a fait les esquisses originales pour les scènes de *Parisfal*, qui ont été si bien exécutées à Bayreuth.

Veillez, très honorés messieurs, excuser le délai, et agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

F. LISZT.

10 novembre 1882, Weimar.

Exposition de MM. Mason et Risch n'avait pas pour objet d'étendre leur commerce en Europe, mais plusieurs facteurs qui ont exposé leurs produits dans ce but, ont réussi à disposer de leurs instruments à de bons prix, et ont établi des agences à Londres. Parmi ces derniers, étaient MM. Heintzmann et Cie, de Toronto, qui ont exposé cinq pianos à queue, qui se faisaient remarquer par des améliorations importantes, surtout dans l'action, qui est simple et n'est pas sujette à se déranger.

Comme les instruments de MM. Mason et Risch, ces pianos ont été très vantés, et quelques-uns ont réalisé des prix élevés. MM. Heintzmann et Cie s'attendent à établir des correspondances en Angleterre et sur le continent. Leur maison a vendu 83 instruments pendant l'exposition, et elle aurait pu établir une agence de vente sur consignation si elle avait jugé à propos. MM. R. S. Williams et fils, de Toronto, ont exposé sept pianos, carrés, à queue, et droits, dont l'un, fabriqué exprès pour l'exposition, a été beaucoup admiré tant pour sa beauté que pour ses autres qualités. Il a aussi été choisi un piano pour la reine parmi ceux exposés par MM. Williams et Fils, et Sa Majesté a bien voulu accepter un instrument qui faisait partie de l'exposition de MM. Newcombe et Cie, de Toronto. Nombre de demandes de renseignements relatifs à ces instruments ont été reçues, et on s'attend

qu'il s'en fera un bon commerce. MM. Newcombe et Cie ont exposé six pianos, qui ont été remarqués par leur double placage, au moyen duquel l'influence du climat est grandement diminuée. La *Lansdowne Piano Manufacturing Company*, de Toronto a exposé six instruments, et ces pianos, déjà si bien connus aux États-Unis et en Canada, pourront maintenant le devenir également en Europe. La *Dominion Organ and Piano Company*, de Bowmanville, Ont., a fait une belle exposition de sept instruments, qui de même que leur exposition à Philadelphie, leur a valu beaucoup d'éloges.

J'attribue beaucoup d'importance à notre belle exposition d'instruments de musique. Comme je l'ai déjà dit, le Canada est la seule des colonies qui ait figuré de quelque façon sous ce rapport, et cette exposition a ainsi fait connaître notre degré d'avancement. Les hautes qualités reconnues à nos instruments ont prouvé que le Canada est déjà en état de s'appliquer aux choses qui tiennent de la culture du beau. La somme d'affaires qui se fait déjà dans ces instruments prouve que leur fabrication offre un champ d'activité à un ordre de travail très supérieur. J'appuie donc particulièrement sur la valeur de cette exposition plutôt que sur celle des expositions de produits dans lesquels le Canada est déjà bien connu et dans lesquels le public s'attend à constater sa supériorité. C'est un triomphe dont le Canada a droit d'être fier, que d'avoir mérité des éloges si hautement autorisés, et introduit ses instruments dans des pays qui sont depuis des siècles les sources d'alimentation musicale pour le reste du monde.

Dans l'ébénisterie, le principal but des exposants semble avoir été d'introduire des produits dont les prix conviendrait au marché anglais, plutôt que de faire connaître la qualité de meubles qu'ils peuvent produire, et plusieurs maisons ont fait des affaires considérables. La nouveauté et l'ingéniosité de plusieurs des meubles exposés les ont fait remarquer, et leur ont valu leur place sur le marché. Les lits de fer combinés et les matelas en fil métallique de MM. George Gale et Fils, de Waterville, Qué., n'ont pas tardé à être remarqués, et une seule commande a été prise pour 500 de ces matelas. Les produits de la Toronto Wire Door Mat Company ont été d'une défaite tout à fait inattendue. Ils étaient achetés par les hôpitaux et les compagnies de paquebots, et les ventes eurent bientôt fait de s'étendre aux marchés étrangers. Les billards de MM. Samuel May et Cie, de Toronto, fabriqués en bois canadiens, ont été fort admirés, et une partie de ceux qui étaient exposés ont été vendus. MM. J. Hoodless et Fils, de Hamilton, Ont., ont vendu toute leur exposition à une maison de Londres dont ils ont fait leur agent. Les avantages dont jouissent nos fabricants de meubles, consistent dans le bon marché de leurs bois, et dans la possibilité pour eux, en faisant un plus grand usage de machines qu'il n'est fait en Angleterre, de produire un plus grand nombre de meubles d'un même modèle. Ces avantages étaient surtout marqués dans les produits moins dispendieux de MM. Hoodless et Fils. MM. E. Armstrong et Cie, de Montréal, ont aussi disposé de leur exposition et ont établi une agence à Londres. Mais un

succès encore plus grand, et dans une direction qui conduit à des résultats importants, a été celui de MM. Tees et Cie, de Montréal, dont les beaux et ingénieux meubles de bureau se recommandaient aussitôt. Cette maison a fait un commerce très étendu, et ses pupitres se sont bientôt trouvés dans les bureaux par tout Londres et dans les provinces, et, entre autres maisons privées, chez lord Milton et M. Spurgeon. Des commandes ont aussi été reçues du continent, ainsi que pour des envois à des contrées aussi éloignées que Ceylan, les Iles Canaries, et Madère. MM. Tees et Cie étaient venus à Londres sans s'attendre à vendre même les meubles qu'ils exposaient ; mais l'exposition a tellement augmenté leurs affaires qu'ils ont dû grandement ajouter à leur personnel au Canada. De pareilles expositions ont été faites avec beaucoup de succès par MM. Schlicht et Field, de Toronto, qui ont exposé de vingt-cinq à trente meubles de différents dessins, et par MM. Stahlschmidt et Cie, de Preston, Ont. Les meubles de bureau de ces maisons étaient à la vérité une des importantes expositions de la galerie centrale, et n'ont pas peu contribué à établir la supériorité du Canada parmi les colonies. La Bennett Furnishing Company, de London, Ont., avait une très belle exposition de meubles d'églises et d'écoles, et ils ont, dans ces produits, établi une concurrence qui leur donne raison de se féliciter d'avoir exposé. Les meubles exposés par M. Owen, McGarny et Fils, de Montréal, avaient été faits expressément pour l'exposition. Ils consistaient en un bel ameublement en noyer noir, une quantité de meubles en corne, qui ont été beaucoup admirés et qu'ils auraient promptement vendus s'ils avaient voulu. MM. Hope et Cie, de Winnipeg, ont aussi exposé de très beaux meubles en corne, qui paraissaient avec avantage dans un enfoncement ménagé dans le trophée de chasse. MM. Simpson et Cie, de Berlin, Ont., avaient une belle exposition de meubles de noyer noir à laquelle il y a été montré beaucoup d'intérêt. MM. G. Armstrong et Cie, de Montréal, ont eu beaucoup de succès dans le placement de leurs chaises et de leurs lits volants, dont les prix supportaient favorablement la comparaison avec ceux des articles correspondants en Angleterre.

Dans les garnitures de maisons, il se faisait déjà au Canada depuis plusieurs années un commerce considérable avec les entrepreneurs anglais, et l'exposition a donné à ce commerce une nouvelle impulsion. Les portes, les moulures, les châssis, les persiennes et les jalousies, le papier-tecture, et autres articles canadiens de cette catégorie, ont trouvé place sur le marché anglais. Parmi les exposants de portes, châssis et autres boiseries, il faut citer les maisons suivantes : MM. Gobier et Dagenais, de Montréal ; Boyd et Cie, de Huntingdon, Qué. ; Hawkes et Cie, de Saint-Jean, N.-B. ; Johnson, Walker et Flett, de Victoria, C.-B. ; les Royal City Planing Mills, de New-Westminster, C.-B. ; M. James Shearer, de Montréal ; et MM. Pâquet et Godbout, de Saint-Hyacinthe, Qué. Dans les papiers-tentures, les expositions de MM. Colin, McArthur et Cie, de Montréal ; de MM. Staunton et Cie, de Toronto ; et de John C. Watson, de Québec, ont attiré beaucoup l'attention. Les stores brevetés de MM. McFarlane, McKinley et Cie, de Toronto, ont

été très prisés, et cette maison s'est établie des correspondances très étendues dans la Grande-Bretagne, l'Inde, l'Australie et autres pays. Comme tant d'autres, elle a été surprise des avantages que lui a valu l'exposition, et s'est déclarée très heureuse d'y avoir pris part. M. Donald Campbell, de Lachute, avait aussi une belle exposition de persiennes et jalousies. Une des plus belles expositions dans cette catégorie était celle de M. Alfred E. Roberts, qui se composait de panneaux dans lesquels le bois de la Colombie-Britannique, le sapin de Vancouver, le cyprès jaune, l'érable, l'arbousier, l'if et le chêne, étaient harmonisés sous le rapport de la couleur. Les peintures de panneaux de M. John Murphy, de Montréal, ont été appréciées comme elles le méritaient. La Dominion Oil Cloth Company, de Montréal, avait une belle exposition fort artistiquement placée dans la galerie centrale. Il faut mentionner ici les cuirs à tapisserie de la Montreal Carriage Leather Company, bien que j'aie à revenir plus tard sur ces produits.

Dans les arts décoratifs, de belles expositions ont été faites. En verre coloré, celles de MM. Spence et Fils, et Castle et Fils, de Montréal, et de MM. Joseph McCausland et Fils, de Toronto, ont reçu de grands éloges, et cette dernière maison a reçu des commandes pour plusieurs églises en Angleterre. Les produits paraissaient avec avantage dans les grandes croisées du bâtiment qui entourait le jardin d'horticulture. La compagnie manufacturière Cobban, de Toronto, a fait une excellente exposition de moulures à cadres. M. Joseph A. Egginton, de Montréal, a exposé des panneaux de portes en verre coupé ainsi que des glaces également en verre coupé, et M. Frank Hewson, de Montréal, a aussi étalé des décorations artistiques.

Dans la carrosserie l'exposition a été importante et de nature à nous faire honneur, bien que d'après les juges anglais, elle ressemblât trop à la carrosserie américaine, dans laquelle le goût et la beauté sont sacrifiés à la rapidité. Les carrosses occupaient une grande partie de l'annexe de l'ouest, ci-devant occupée par la collection des arts et des sciences du musée de South-Kensington, et mise à ma disposition pour l'exposition, grâce aux bons offices du marquis de Lorne, qui porte toujours au Dominion un intérêt qui ne se dément pas. La plupart de nos carrosses étaient vendus à la clôture de l'exposition. MM. J. W. Brown et Cie, de Kingston, Ont., J. M. de Wolfe, d'Halifax; Adams et Fils, de Paris, Ont., John Boyd, de Baltimore, Ont., E. W. Robinson, de Kingston, et W. J. Hamill, de Sainte-Catherine, Ont., tous ont réussi dans une plus ou moins grande mesure à disposer de leurs voitures. Dans ce département comme dans les autres, l'exposition aura eu pour résultat de faire connaître à nos producteurs les besoins et les goûts de l'Angleterre, et les prix auxquels les carrosses légers peuvent être construits au Canada devraient leur permettre de trouver place sur le marché anglais. Les expositions de MM. J. W. Brown et Cie, et de MM. G. W. Robinson et Cie étaient très complètes.

Dans les fournitures de carrosserie les expositions ont été considérables et les carrossiers anglais ont pu apprécier l'excellence des matériaux canadiens. Le

Coachmakers' Journal, de Londres, a dans plusieurs numéros consécutifs, consacré un large espace aux bois canadiens propres à cette industrie, et j'ai déjà dit que le président du *Coachmakers' Guild*, de Londres, a fait avec moi le voyage du Canada, dans le but de se procurer ces bois, dont l'excellence a été démontrés par l'exposition de roues et de bois à roues de la *Woodburn Sarven Wheel Company*, de Sainte-Catherine, Ont., qui a fait un commerce considérable pendant l'exposition, et par celle des produits de M. George Minchin, de Shakspeare, Ontario. Dans la ferrure de carrosserie la *J. B. Armstrong Manufacturing Company*, de Guelph, Ontario, avait une exposition considérable, de même que MM. Warnock et Cie, de Galt, Ontario, et M. Josiah Fowler, de Saint-Jean, N.-B. Plusieurs ingénieuses inventions pour la commodité du voyage ont aussi été exposées.

Dans les produits manufacturés de fer et d'acier, les grandes usines qui se trouvent dans toutes les villes considérables du Canada étaient bien représentées, et de même que dans tant d'autres industries le Canada occupait encore dans celle-ci une place unique parmi les colonies. La plus grande partie de l'espace fourni par le mur d'un côté de la galerie de l'ouest, était couverte par l'exposition de la *McClary Manufacturing Company* et celle de la *James Smart Manufacturing Company*, toutes deux de Brockville, et celle de M. G. R. Prowse, de Montréal, tandis qu'au bas étaient des variétés infinies de poêles, de réfrigérants, de coffres-forts, d'instruments de pesage, etc. Le mur de l'extrémité nord de la galerie et celui du côté de l'ouest étaient couverts de beaux étalages d'instruments tranchants. Le fait est que l'étalage de tant d'objets utiles le long des murs se disputait l'attention des visiteurs avec les machines et instruments d'agriculture exposés au centre de cette grande galerie. Les poêles à chauffer et les poêles à cuisine dits *ranges* n'ont pas tardé à être remarqués, et plusieurs ventes ont été faites. Il y a déjà plusieurs années qu'il se fait un grand commerce de poêles entre les Etats-Unis et l'Allemagne, et aujourd'hui que le confort du poêle à chauffer et la commodité et l'économie du poêle de cuisine ont été démontrés en Angleterre, on peut s'attendre à un commerce dans cette industrie dans laquelle le Canada, en remplaçant la main-d'œuvre en grande mesure par l'emploi de machines dans la fabrication, a le même avantage que celui qui lui permettra de lutter avec succès en Angleterre dans la vente des machines d'agriculture. Des poêles ont été vendus par M. G. R. Prowse, de Montréal; MM. E. Cogswell et Cie, de Sackville, N.-B.; MM. James Stewart et Cie, d'Hamilton; MM. H. R. Ives, de Montréal; la *James Smart Manufacturing Company*, de Brockville, et MM. J. M. Williams et Cie, d'Hamilton. Nombre d'autres produits en fer ont été vendus, entre autres, des haches emmanchées, de M. R. T. Wilson, de Dundas, des bèches d'acier, de MM. Frothingham et Workman, de Montréal; des réfrigérants, de M. E. L. Goold, d'Hamilton; des pelles à douille brevetées de Finerty fabriquées par la *Halifax Manufacturing Company*; du fil métallique barbé de l'*Ontario Lead and Barb Wire Company*, de Toronto, etc. Des renseignements ont été pris sur

les clous forgés et les clous d'acier, ainsi que sur les crèches et les aménagements d'étables.

MM. J. et J. Taylor, des *Toronto Safe Works*, ont exposé douze beaux coffres-forts, et établi des correspondances en Angleterre et dans les Indes. L'exposition de métal en feuille perforée de MM. B. Greening et Cie, d'Hamilton, était une des choses à voir dans la galerie de l'Ouest; il y était joint un étalage de câbles métalliques, de tissus et autres articles en fils métalliques. L'exposition de brochettes, de clous, de fiches, et de boulons, par MM. Pillow, Hersey et Cie, de Montréal, arrangée en grande évidence dans une très belle montre dans la galerie centrale, a été une véritable révélation de ce que nous pouvons faire dans cette industrie. Les réfrigérants de MM. John Fletcher, Edward Goold et Cie (déjà nommés), G. W. Reid, Withrow et Hillock, C. W. Gauthier, et J. F. Hanrahan, méritent tous d'être mentionnés. Le poisson canadien a été conservé pendant tout l'été dans les réfrigérants de M. Gauthier au marché colonial, et celui de M. Hanrahan a été très utile pour le transport des fruits du Canada à l'exposition et sur les marchés. Les machines de pesage de MM. Gurney et Ware, d'Hamilton, Ont., devraient aussi être mentionnées ici.

Les principales expositions d'ouvrages en laiton et en cuivre étaient celles de M. E. Chanteloup, de Montréal, de MM. Booth et Fils, de Toronto, Grath et Cie, de Montréal, Skinner et Cie, de Gananoque, et Robert Mitchell et Cie, de Montréal. L'exposition de M. Chanteloup a donné raison à la réputation de son célèbre et vaste établissement. En sus de sa très belle montre d'ouvrages en laiton et en cuivre, M. Chanteloup a exposé un feu tournant, comme ceux généralement employés par le ministère de la marine et des pêcheries, fonctionnant au moyen d'un ingénieux mouvement d'horlogerie. Beaucoup de renseignements ont été pris sur cet appareil. MM. Booth et Fils ont vendu presque tous les objets exposés par eux, et tous pouvaient supporter la comparaison, quant au prix où la qualité, avec les produits des meilleures maisons en Angleterre. Ceci est un département dans lequel nous ne pouvons guère nous attendre à tant de succès en Angleterre.

Le succès de la *Hart Emery Wheel Company*, d'Hamilton, Ontario, est très flatteur. Jusqu'à 140 fabricants canadiens qui participaient à l'exposition emploient leurs admirables meules à émeri, et les qualités de celles-ci les ont bientôt recommandées aux intéressées en Angleterre. Des commandes ont même été prises pour l'Inde et l'Australie.

L'*Acme Silver Company* de Toronto avait un bel étalage d'articles en plaqué fort bien placé près du centre de la galerie centrale, et formant une des plus attrayantes expositions dans cette section. Les dessins et les genres en étaient généralement admirés, et le plus grand nombre des visiteurs les regardaient comme supérieurs à la moyenne de ces produits en Angleterre. Nombre de ventes ont été faites.

La Compagnie de Caoutchouc de Montréal, a fait une excellente exposition de toute sorte de produits de son industrie, y compris une grande variété de claques et de chaussures d'hiver. Cet étalage était également bien placé, et a attiré beaucoup d'attention. On pourrait s'attendre que les chaussures de caoutchouc fabriquées en Canada soient bien vues en Angleterre, où il y a beaucoup de neige très humide dans le cours de l'hiver, et où les gens souffrent alors beaucoup de n'avoir pas les pieds protégés comme il faut.

CUIR ET PEAUX.

Depuis nombre d'années il se fait entre le Canada et la Grande-Bretagne un commerce de cuir considérable, les exportations de Québec seules s'étant élevées l'année dernière à \$383,045. La province de Québec jouit d'un grand avantage dans l'abondance du tan, et le métier de tanneur y est pratiqué dans presque chacun de ses jolis villages. Les cuirs exposés ont été fort estimés, tellement que des maisons de Londres ont fait des offres pour les acheter tous, tandis que maints renseignements ont été pris à leur sujet de la part de certaines maisons continentales. Nos compatriotes franco-canadiens étaient les principaux exposants, et leurs produits ont été les plus prisés parmi les intéressés. Sur vingt-quatre expositions de cuir, dix-huit venaient de la province de Québec. Etalés en excellente manière dans la^e partie est du bâtiment qui entourait le jardin d'horticulture, les cuirs avaient tous les avantages de l'espace et de la position.

Les cuirs vernis et les cuirs à grain de la *Montreal Carriage Leather Company* se faisaient remarquer, non seulement par leur excellence, mais encore par la grandeur énorme de quelques-unes des peaux, qui causait l'étonnement des tanneurs anglais. Les expositions comprenaient les cuirs à semelles et à empeignes, les cuirs à harnais, le veau, le maroquin, la chèvre, la basane, le chevreau, le cuir de Cordoue, le cuir émaillé, le cuir vernis et le buffle chamoisé, le cuir à courroie, etc.

Quelques excellents harnais ont été exposés, entre autres ceux de M. J. Choquette, de Saint-Hyacinthe, Qué., de MM. Fisher et Blouin, de Québec. La qualité et les prix de ces produits ont été regardés comme satisfaisants par les marchands anglais. Les produits de la compagnie de fouets d'Hamilton ont été fort admirés, mais les formes étaient étrangères au goût anglais. Plusieurs ont cependant été vendus, et les formes prisées ici peuvent aussi bien sans doute être fabriquées.

Dans les chaussures, les prix en général étaient trop élevés pour le marché anglais régulier. Je suis cependant d'avis que si l'on ne se servait que de cuir canadien dans leur fabrication, le bon marché de ce cuir, l'emploi des machines et l'habileté de nos ouvriers, devraient permettre à nos fabricants de se faire un débouché ici. Jusqu'à présent, on a employé avec nos cuirs une grande quantité de matières importées, et la botte canadienne représente, pour ainsi dire, une forte partie du monde. Cela me paraît à regretter.

Les valises et sacs de voyage de MM. J. Eveleigh et Cie, de Montréal, ont été fort admirés, et il s'en est vendu un grand nombre.

OBJETS EN BOIS.

Comme on pouvait s'y attendre, les expositions d'objets en bois formaient un important facteur dans la section canadienne. Le trophée de M. E. B. Eddy, de Hull, Qué., érigé tout près du grand trophée d'agriculture du Dominion, et les étales de MM. Charles Boeckh et Fils, de Toronto, de la Brandon Manufacturing Company, de Toronto, et MM. Hawes et Cie, de Saint-Jean, N. B., étant les principales expositions en ce genre de produits. Si le côté commercial de l'exposition eût été compris par les exposants dès le commencement de l'exposition comme il l'a été plus tard, il eût sans doute été pris des mesures pour l'établissement d'un commerce considérable en articles de bois, car le bon marché et l'utilité d'une foule des articles exposés étaient appréciés des visiteurs, qui se montraient de faciles acheteurs. Il a été pris de nombreux renseignements sur les produits des exposants que j'ai mentionnés ci-dessus, et il est à regretter que ce point de vue de l'exposition n'ait pas attiré davantage leur attention. Comme je l'ai laissé voir en traitant de nos produits forestiers, les Canadiens, manquent sous plusieurs rapports de profiter des avantages extraordinaires qui sont à leur disposition. Cette négligence se réparera, je l'espère, mais nous avons laissé passer une belle occasion de donner un marché à nos produits en bois.

Les expositions de ces produits contenaient tous les articles si bien connus des Canadiens, et que je n'ai pas besoin de mentionner en détail. La valeur des bois canadiens pour la construction des pianos a été bien démontré par M. G. O. Gates, de Truro, N.-E. A part celles des maisons déjà mentionnées, il a été fait des expositions d'ouvrages en bois canadiens par la *Bolton Veneer Company*, M. John Boyd, de Montréal, MM. Fitch, Edson et Cie, d'Etchemin, Qué., M. O. V. Goulette, de Gananoque, Ont., MM. Hawes et Cie, de Saint-Jean, N.-B., MM. H. A. Nelson et Fils, de Montréal, MM. Rhodes, Curry et Cie, d'Amherst, N.-E., la *Royal City Planing Mills Company*, de New-Westminster, C.-B., la *Wood Manufacturing Company*, de Sussex, N.-B., M. David C. White, d'Hamilton, N.-B., MM. Whitehead et Turner de Québec, et Wintermate et Hill, de Tilbury-Centre, Ont.

NAVIGATION, BATIMENTS ET BATEAUX.

Dans ce département de l'exposition, le Canada n'a pas figuré comme aurait pu faire la quatrième nation du monde en importance maritime, mais on doit se rappeler que le pays avait été sollicité de se faire représenter à l'exposition de Liverpool avant que nos agents ait commencé leurs travaux dans l'intérêt de South-Kensington, et le Dominion était bien représenté sur la Mersey. Les chantiers de construction de Québec n'étaient pas du tout représentés à Londres, et à la seule exception près des modèles de bâtiments à transporter le bois, exposés par MM. Henderson Frères, de Montréal, tous les modèles venaient des provinces maritimes. La navigation intérieure du Canada, qui est si importante et si caractéristique de notre pays, a presque totalement manqué d'être représentée. Presque tous les modèles de bâtiments étaient de la Nouvelle-Ecosse. Ils étaient très beaux et

tentaient le public, mais les exposants refusaient de les vendre. M. W. D. Lawrence, de Maitland, N.-E., a exposé les modèles de trois bâtiments construits dans son propre chantier : l'un, de 2,453 tonneaux, est le plus gros qui ait jamais été bâti en Canada, et est maintenant la propriété de quelqu'un en Suède. M. Wm McDougall, de South-Maitland, N.-E., a aussi exposé des modèles de grands bâtiments construits par lui-même. M. Lewis P. Fairbanks, de Dartmouth, N.-E., a exposé un plan de perfectionnement de l'application de l'hélice aux bâtiments de toute sorte. M. H. F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., a exposé en son nom ainsi que pour d'autres, un modèle d'un bateau de sauvetage perfectionné, indiquant l'application de l'appareil de sauvetage aux chaloupes ordinaires des bâtiments. Tous les bateaux de pêche, les baleinières et les sloups venus de la Nouvelle-Ecosse ont été vendus, et d'autres ont été commandés.

Les canots de l'*Ontario Canoe Company*, de Peterborough, Ontario, et ceux de M. Thomas Gordon, de Lakefield, Ontario, ont été fort admirés. Ces belles embarcations sont depuis longtemps connues en Angleterre, et sont très estimées sur les rivières anglaises. MM. Herald et Hutchinson, de Gore's-Landing, Ontario, ont aussi exposé trois beaux canots. Il est beaucoup à regretter que les esquifs de plaisance, si généralement en usage dans l'Ontario, n'aient pas été représentés. Ils auraient bientôt été appréciés en Angleterre, car ils sont sous plusieurs rapports supérieurs aux embarcations qu'on voit sur la Tamise et ailleurs, tandis que la différence dans les prix entre l'Angleterre et le Canada, permettrait des profits considérables. Si une fois ces esquifs étaient introduits comme il faut, il n'y a pas de doute qu'ils seraient aussi estimés que les canots. M. Cross m'apprend qu'il a signalé cette omission à vos agents pour l'Ontario, mais les fabricants ont probablement été empêchés d'exposer par quelque difficulté réelle ou imaginaire. Si quelques esquifs eussent été envoyés, il n'y a pas de doute qu'il eût été établi des agences et qu'un débouché considérable leur eût été ouvert.

Les expositions d'outillages, d'appareils et de gréments étaient également très restreintes. Elles ne comprenaient qu'un petit nombre de cabestans, de treuils, de barres de gouvernails, de poulies, de cuisines, de chevillots, de fers à calfat et de maillets, le tout venant des provinces maritimes.

PRÉPARATIONS ALIMÉNAIRES.

Cette catégorie de produits était naturellement importante dans la section canadienne, et toutes les principales subdivisions en étaient bien représentées. Je parlerai d'abord des fromages, qui depuis plusieurs années comptent parmi nos plus importantes exportations, surtout dans la Grande-Bretagne, où ils vont presque tous. Cependant il restait encore à l'exposition quelque chose d'important à accomplir. Il ne s'agissait pas tant de faire admettre l'excellence des fromages que nous exportons que d'arriver à faire connaître que ces fromages viennent de nous. Il y a quelques années, le meilleur fromage canadien se vendait en Angleterre comme fromage américain, tandis que les qualités inférieures de fromage

américain étaient données comme fromages canadiens. Plus tard, les meilleurs fromages canadiens se vendaient comme fromages anglais et les fromages anglais inférieurs comme fromages canadiens. Il faut espérer que l'exposition aura fait justice de cela : dans tous les nombreux lieux de rafraîchissements il allait sans dire que c'était le Cheddar canadien que l'on servait à quiconque demandait du fromage. La supériorité de notre produit a été amplement reconnue dans la presse anglaise. Une personne engagée dans ce commerce écrivait au *Times* (18 octobre) : " L'impression que j'avais reçue des belles qualités des Cheddars de Frome et d'Islington était encore fraîche quand je visitai l'exposition des fromages canadiens, et je dois dire que ni à Frome ni à Londres il n'aurait pu être choisi 400 fromages aussi égaux de qualité que ceux que l'on trouve à l'exposition des colonies. Il était dit ailleurs que l'article canadien était supérieur aux trois quarts du Cheddar anglais, et qu'il est coté à quatre shillings par quintal de plus que le plus pur des fromages américains.

Dès le commencement les expositions de fromages avaient été fort remarquées, surtout celles de M. T. D. Millar, d'Ingersoll, Ont. En septembre, aux produits déjà exposés venaient se joindre de très importants envois venant de l'*Eastern and Western Dairymen's Association of Ontario* et de l'*Ontario Creamery Association*. Ces sociétés ont envoyé plus de 500 boîtes des plus beaux fromages *Ontario and Stilton*, contribués par environ 40 fabriques, et 250 tinettes de beurre superfin. Ces produits furent arrangés en deux trophées, dans le transept de l'est de la galerie centrale avec un étalage supplémentaire de petits fromages *Stilton* et de pains de beurre de formes diverses. Cette exposition était sous la charge de M. James W. Robertson, du département de la laiterie du collège d'agriculture de l'Ontario à Guelph.

Grâce aux grandes améliorations qui ont été faites au Canada depuis quelques années dans la fabrication du fromage et du beurre, et dans les moyens de transport, on peut s'attendre à voir augmenter beaucoup notre commerce de fromage en Angleterre. Les excellents appareils réfrigérants qui sont aujourd'hui en usage dans le transport par terre et par mer, et le fait que le fromage peut être transporté de la fabrique canadienne aux quais de Londres, de Liverpool, ou de Bristol, pour $\frac{1}{2}$ denier par livre, devraient permettre à nos industriels de faire concurrence aux producteurs anglais.

Les autres préparations alimentaires exposées comprenaient des conserves de poisson, de viande, de fruits, et de légumes ; plusieurs excellentes préparations farinacées, outre les variétés ordinaires de farines, etc., de légumes secs, de macaroni, et plusieurs espèces de poudres à pâte. Les prix demandés étant élevés, le commerce dans ces articles n'a pas été considérable. Il n'en a pas été ainsi du *Fluid Beef* de Johnston, pour la vente duquel il a été établi une agence à Londres et qui a été d'excellente défaite à l'exposition. Parmi les principaux étalages de produits alimentaires, je mentionnerai ceux de la *Golden Crown Packing Company*, d'Halifax, consistant en conserves de viande et de poisson ; ceux de l'*Aylmer*

Canning Company, d'Aylmer, Ont., qui a exposé des conserves de viandes, de volailles et de légumes, des fruits en conserve, ainsi que des fruits séchés, et dont les produits ont été très prisés et se sont facilement vendus; ceux de MM. Fish et Ireland, de Lachute, Québec, dont l'étalage de céréales préparées comprenait tant d'excellents articles de diète; ceux de la *Canada Food Company*, de Toronto, qui avait une belle exposition de produits alimentaires farinacés. La *Pure Gold Manufacturing Company*, de Toronto, avait une exposition considérable et attrayante de poudres à pâte, d'épices, d'extraits, et d'autres articles d'utilité domestique, qui étalés avec goût dans la galerie centrale, près du trophée d'agriculture, ont été l'objet de beaucoup d'attention et d'intérêt. Le lait condensé de la *Truro Condensed Milk and Canning Company* a été déclaré supérieur à la préparation anglo-suisse et à tout les autres laits condensés, mais le prix en est aussi plus élevé. Le café condensé de cette compagnie a aussi été très prisé et a fait naître beaucoup d'intérêt. Malheureusement, comme il se vend tout mêlé avec crème et sucre, il tombe dans la catégorie des falsifications et ne peut être admis d'après les lois de douane de l'Angleterre; mais cette préparation pourrait facilement trouver des marchés dans l'Inde et l'Australie, et lorsque le chemin de fer Canadien du Pacifique aura établi les lignes de steamers qu'il se propose, ces produits, de même que tant d'autres, pourront trouver dans l'Orient des débouchés dont on ne se doute pas aujourd'hui. L'exposition de conserves de homard et de saumon, de MM. Forrest et Cie, d'Halifax, s'est vendue facilement sans rabais. Je dois dire que cette maison a remporté la médaille d'or à Anvers l'année dernière, et ses produits sont bien connus en Angleterre et sur le continent. Les légumes séchés en boîtes, de MM. S. G. Kerr et Fils, de Canning, N.-E., ont déjà une haute réputation dans la marine anglaise, et l'exposition leur vaudra probablement un mouvement considérable. MM. J. B. Mott et Cie, d'Halifax, ont une agence à Londres pour la vente de leur cocoa, leur chocolat, leur beurre de cocoa, etc., mais on ne m'a pas fait savoir si elle a du succès.

Dans les sucres et les pâtisseries les expositions ont été de nature à nous faire honneur. Les premiers étaient représentés par la *Canadian Sugar Refining Company*, de Montréal, la *Halifax Sugar Refining Company*, et la *Moncton Sugar Refining Company*. Dans les pâtisseries, l'exposition de MM. Christie, Brown et Cie, de Toronto, qui forme un des étalages les plus frappants de la galerie centrale, et qui contient jusqu'à 400 espèces de biscuits, mérite une mention spéciale. Il aurait pu être vendu une grande quantité de ces biscuits pendant l'exposition s'il y en avait eu à vendre, mais aucune concurrence permanente ne saurait être faite aux producteurs anglais dans aucune pâtisserie. Il a été exposé beaucoup de sucre et de sirop d'érable, et il en a été vendu une grande quantité tant au marché colonial que dans la section canadienne proprement dite. Il a aussi été exposé de nombreux spécimens de gelées, marmelades, compotes, conserves au vinaigre, extraits, etc.

LIQUEURS FERMENTÉES ET DISTILLÉES.

A l'exception du vin, toutes les expositions de ce département étaient nombreuses, et toutes les provinces, moins le Manitoba, étaient représentées. La plupart des principales brasseries du Dominion ont exposé, et leurs bières et leur porter ont facilement trouvé des acheteurs. Parmi ces exposants, je puis mentionner la compagnie de brasserie et de maltage de Carling, MM. J. K. Boswell et Fils, de Québec, MM. Dawes et Cie, de Lachine, MM. A. Keith et Fils et MM. S. Oland et Fils, d'Halifax, M. John Labatt, de London, Ont., et la Prescott Brewing and Malt-ing Company. La Colombie-Britannique faisait bonne figure dans ce département et était représentée par MM. Carter Brothers, Charles N. Gowen, et Loewen et Erb, tous de Victoria. Il est à regretter que tous les vins pour lesquels il avait été obtenu une admission à l'exposition n'aient pas été exposés. Les vins de l'Australie et du Cap ont été exposés et vendus en quantités, et ont eu l'avantage d'une grande publicité. Les produits de l'Ontario auraient pu faire bonne figure à côté d'eux, si l'on avait pris la peine de les mettre devant le public. Bien que notre commerce de vins avec l'Europe n'en eût pas été grandement augmenté, ces expositions auraient été des témoignages en faveur du climat canadien. Les vins exposés par MM. Barré et Cie, de Montréal, ne sauraient être regardés autrement que comme des spécimens ordinaires des produits de nos vignobles ; et cependant, ils ont été de défaite rapide. MM. Gooderham & Worts, de Toronto, MM. Hiram Walker et Fils, de Walkerville, Ont., et M. Joseph E. Seagram, de Waterloo, Ont., ont fait de belles expositions de whiskies. Ces whiskies sont très estimés par les Anglais qui visitent le Canada, et le commerce restreint qui s'est jusqu'à présent fait entre les deux pays pourrait fort bien augmenter.

MARCHÉ COLONIAL.

La commission royale avait établi sur la promenade du sud un marché colonial pour la vente des produits coloniaux, tels que les viandes sous différentes formes, les légumes, les fruits, le poisson, le fromage, le beurre, etc. Ici, comme ailleurs dans l'exposition, le Canada était au premier rang, et une grande partie de ses produits ont été vendus par les exposants et autres. Le marché colonial a été un moyen de faire connaître nos produits alimentaires, et d'attirer l'attention des commerçants sur les producteurs. Sous le titre de *Produits alimentaires*, j'ai déjà parlé des résultats de nos expositions de ces produits. Le marché colonial a été trouvé très commode pour les fins de l'école nationale de cuisine qui était établie tout près sur le terrain de l'exposition, et grâce à laquelle les produits coloniaux et surtout ceux du Canada pouvaient être consommés par les visiteurs. Ce marché a aussi fourni les matières de plusieurs dîners donnés à de nombreux convives par les autorités coloniales, dîners qui constituaient le meilleur moyen possible de faire valoir les produits alimentaires des différentes dépendances de l'Empire.

PRÉPARATIONS CHIRURGIIQUES ET PHARMACEUTIQUES.

Sous ce chef sont compris les vernis, les peintures, les savons, les médicaments, les engrais chimiques, le pétrole et ses composés, les huiles, etc., et les préparations de toilette. L'exposition la plus importante de ce département était celle de M. Isaac Waterman, de London, Ont., qui comprenait tous les produits imaginables de pétrole, et qui établissaient le droit de nos produits à être considérés au même rang que ceux des Etats-Unis, droit jusqu'à présent mis en doute en Angleterre. Les expositions de produits chimiques de MM. Evans, Fils et Mason, et de MM. Lyman, Fils et Cie, et celles des vernis et des laques de M. D. A. McCaskill, attiraient l'attention dans la galerie centrale, de même que le bel étalage de préparations pharmaceutiques de MM. Archdale, Wilson et Cie, d'Hamilton. Tous les spécimens exposés par cette dernière maison ont été vendus à des prix excédant de 15 pour 100 les prix demandés par l'exposant. MM. W. Strachan et Cie, de Montréal, ont fait des envois de saindoux à Londres et à Liverpool, et s'attendent à un commerce profitable. Parmi les médicaments, je puis mentionner le "Sotherion" du Dr Pourtier, de Québec, pour les désordres des organes de la respiration. Somme toute les expositions de ce département ont été assez belles, et ont grandement contribué à la représentation générale de l'état d'avancement du Dominion.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, D'OPTIQUE ET DE PHYSIQUE.

Les expositions de ces produits étaient aussi d'un mérite considérable, entre autres celle des bandages herniaires et des appareils de chirurgie de M. Charles Cluthe, de Toronto. Les instruments d'optique étaient représentés par les expositions de M. L. K. Leon, de Toronto, MM. Shell et Hart (pierre d'Alaska), et MM. Henry Grant et Fils, de Montréal (cailloux de cristal des Montagnes Rocheuses). L'ajustement breveté pour les lorgnons et les lunettes, inventé par M. Leon, a reçu l'approbation des principaux oculistes et membres de la faculté de médecine à Londres, et il en est résulté un grand débit qui a conduit à l'établissement d'une agence dans Piccadilly.

PHOTOGRAPHIE.

Dans les produits de la photographie, les expositions étaient nombreuses et occupaient une grande partie du bâtiment qui entourait le jardin d'horticulture, tandis que quelques-uns des spécimens les plus grands, par MM. Wm. Notman et Fils, de Montréal, étaient exposés dans la galerie centrale. Ces belles photographies, qui représentaient des scènes caractéristiques de la vie au Canada, et comprenaient aussi des portraits d'hommes distingués du Canada, ont été très admirées. Les paysages et plusieurs villes du Canada étaient représentés par nombres de spécimens. Il est cependant à regretter que la photographie n'ait pas été plus généralement employée au Canada comme en Australie pour représenter les principaux édifices publics de nos villes. Les visiteurs des sections de l'Australie, sur-

tout celle de Victoria, revenaient émerveillés de la richesse et de la magnificence de Melbourne et des autres cités, tandis qu'aucune représentation pouvant approcher celle dont je viens de parler n'était donnée des nombreux et nobles édifices qui font l'ornement des villes du Dominion. Les grandes vues des principales villes du Canada, qui ornaient l'entrée principale, étaient les seules représentations photographiques qui pussent donner une idée de leur richesse et de leur beauté, tandis qu'il eût été important de développer celles-ci et de les tenir constamment à la vue des visiteurs de nos produits.

Associés aux photographies exposées dans le bâtiment qui entourait le jardin d'horticulture se trouvait la belle collection d'aquarelles représentant les champignons et les fleurs sauvages du Canada, préparée par Mme Chamberlin, d'Ottawa, et sa sœur, Mme C. P. Trail, si bien connue par ses belles illustrations de la flore canadienne ainsi que par ses charmants écrits. Cette belle exposition couvrait quatre grands écrans et se composait de 250 dessins de fleurs et de champignons, 25 groupes de fleurs, y compris les dessins originaux des "*Canadian Wild Flowers*" de Mme Chamberlin (Agnes Fitzgibbon), ainsi que ceux de la "*Plant Life in Canada*" de Mme Frail. Ces deux personnes appartiennent à la célèbre famille Strickland.

TABAC.

Les connaisseurs n'ont pas ménagé les louanges aux spécimens de tabacs exposés, surtout ceux de M. F. A. M. Foucher, de Saint-Jacques, Qué., de MM. Reed, Goring et Cie, de MM. G. E. Tuckett et Fils, de Hamilton, Ont. M. J. B. A. Richard, de Joliette, et MM. Thomas B. Riley, et Hickey et Stewart, de Charlottetown, I. P.-E., ont aussi exposé du tabac. Le tabac récolté dans la province de Québec fournit la matière première employée dans les fabriques de Joliette, et les produits de celles-ci ont particulièrement eu les suffrages des connaisseurs. On ne savait pas avant l'exposition que le tabac fût cultivé et fabriqué sur une si grande échelle au Canada.

CHEMINS DE FER ET TÉLÉGRAPHIE—TÉLÉPHONES.

Comme on pouvait s'y attendre de la part d'un pays dont les chemins de fer sont si importants et si nombreux qu'au Canada, les objets exposés dans ce département étaient nombreux et dignes de nous. Ils comprenaient un wagon plateforme type, tel que ceux en usage sur le chemin de fer Intercolonial, et une paire de roues de wagon à bandages d'acier dites *Peerless*, exposés par MM. J. Harris et Cie, de Saint-Jean, N.-B.; des roues de wagon en fonte refroidie au charbon de bois, exposées par la *St. Thomas Car Wheel Company*, de Saint-Thomas, Ont., et plusieurs inventions ingénieuses pour la commodité et la sûreté du voyage. Le chemin de fer Grand Tronc avait eu l'intention d'exposer une locomotive, et une magnifique machine avait été préparée à cette fin, mais les frais de transport ont été trouvés trop élevés pour permettre de l'envoyer en Angleterre. La même

considération a empêché la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique d'exposer quelques-unes de ses belles voitures. Il a été fait une belle exposition de lampes de chemins de fer, de sémaphores, etc., par MM. Noah Piper et Fils, de Toronto, dont les inventions et les produits manufacturés sont bien connus et d'un usage très répandu dans les chemins de fer du Canada et des États-Unis. Le sémaphore automatique exposé par ces messieurs a été très généralement et très hautement approuvé, et a reçu les suffrages d'une autorité même comme celle de sir Edward Watkin, et bien que les chemins de fer anglais puissent ne pas juger à propos de changer tout leur système de signaux, celui de M. Piper pourra s'établir avec avantage dans les colonies et à l'étranger.

Un beau modèle de sémaphore de jour et de nuit a été exposé par M. F. N. Gisborne, électricien du département des travaux publics, et très connu comme inventeur de plusieurs appareils électriques maintenant d'un usage très général. Cette invention, très utile pour les chemins de fer et la navigation, ne manquera d'étendre encore la réputation déjà si répandue de M. Gisborne. Le Dr Abner M. Rosebrugh, de Toronto, a exposé un modèle de commutateur automatique pour le service des abonnés de téléphone qui a attiré beaucoup d'attention.

GRAVURE, LITHOGRAPHIE, IMPRESSION, RELIURE.

Les spécimens de gravure étaient exposés très en vue et occupaient un très grand espace dans le bâtiment qui entourait le jardin d'horticulture, où ils ont été beaucoup admirés. Parmi les principaux se trouvaient ceux de la *George Bishop Engraving and Printing Company*, la *British North American Bank Note Company*, la *Burland Lithographic Company*, la *Canada Bank Note Engraving and Printing Company*, toutes de Montréal; et ceux de MM. Rolph, Smith et Cie, de Toronto, et de la *Toronto Lithographic Company*. Tous étaient de beaux spécimens de l'art.

En reliure, MM. Brown Frères, de Toronto, avaient une belle exposition très avantageusement placée dans la galerie centrale. Cette exposition était très considérable. L'ouvrage était excellent et de bon goût.

M. E. B. Biggar, de Montréal, a exposé une presse à imprimer, et un aménagement d'imprimerie de journal, caractères, papier, etc. La presse était placée dans la galerie de l'ouest, et était montrée en mouvement. M. Biggar a pendant l'exposition publié sur les lieux un journal appelé le *Canadian Exhibitor*.

Dans la chambre de lecture se trouvaient toujours les journaux et les autres publications périodiques du Dominion. Cette partie de la section était constamment visitée, et je ne dois pas manquer de reconnaître la courtoisie des journalistes qui ont contribué à ce département de l'exposition.

OBJETS FABRIQUÉS PAR LES SAUVAGES.

Il y a plusieurs années que les Sauvages du Canada emploient leur dextérité manuelle et leur excellent goût à la fabrication d'articles tant d'utilité que d'orne-

ment. Il n'y avait pas d'étalages dans l'exposition qui fussent entourés d'un plus grand nombre d'admirateurs et d'acheteurs que ceux où se voyaient ces jolis et utiles objets. Les principaux exposants étaient MM. W. J. Thompson, de Saint-Jean, N.-B.; MM. E. N. Renfrew et Cie, de Québec; MM. F. X. Brazeau et Cie, de Montréal, et MM. C. J. Whellans et Cie, de Rapid-City, Man. On a dû faire un grand débit de ces articles, et les correspondances qui existaient déjà avec l'Angleterre se développeront sans doute par suite de l'exposition. Les noms de plusieurs chefs sauvages apparaissant parmi les exposants n'étaient pas sans ajouter à l'intérêt général de ce département.

EDUCATION.

Le rang occupé par le Canada en matière d'éducation avait excité l'admiration aux expositions précédentes; et il en a encore été ainsi, cette année. La devise "*Education is the glory of Canada*" (l'Éducation est la gloire du Canada), qu'apercevait le visiteur à l'entrée de la section, était complètement justifiée.

L'exposition de l'Ontario était sous la direction du Dr May, C. L. S. D., et en un admirable arrangement, chaque degré de l'instruction, depuis le Kindergarten jusqu'à l'Université se trouvait représenté. Dans le catalogue compilé avec tant de soin et d'intelligence par le Dr May, les établissements d'éducation sont divisés comme suit :

- (1.) Ecoles élémentaires.
- (2.) Ecoles destinées à la formation d'instituteurs.
- (3.) Ecoles classiques.
- (4.) L'université.
- (5.) Ecoles techniques.
- (6.) Ecoles pour certaines classes d'élèves (les sourds, les muets, et les aveugles).
- (7.) Institutions subventionnées par la province.
- (8.) Universités, collèges, et écoles qui ne sont pas sous le contrôle de l'Etat.

Le fonctionnement de ce système étendu était représenté de la façon la plus claire. Dès l'entrée le visiteur apercevait un trophée où s'étaient des cartes remplies de renseignements statistiques sur les institutions qui dépendent du département de l'éducation de la province d'Ontario. Ces renseignements étaient présentés sous une forme concise et nette qui imprimait dans l'esprit du visiteur une idée vive de ce que fait la province pour répondre aux maints besoins intellectuels d'une population progressive arrivée à un haut degré de civilisation. Près de ce trophée étaient trois grandes montres remplies d'instruments de physique et autres employés dans les écoles. Les côtés de la section présentaient cinq divisions contenant des spécimens de l'ouvrage exécuté dans les écoles d'art d'Ontario. Au-dessus se trouvaient représentés les travaux des écoles publiques, des collèges de femmes, des séminaires catholiques romains, et autres établissements d'éducation. Les travaux des écoles d'art sont un élément beaucoup plus important qu'on ne le croirait d'abord dans cette exposition. Ils consistent en grande partie en applica-

cations pratiques de l'art à la décoration des demeures, aux meubles, aux manteaux de cheminée, et aux ouvrages en fer de toute sorte. L'école des arts de Toronto exposait d'excellents ouvrages en électro-métallurgie et en électro-typie, ainsi que des modèles en argile et des moulages en plâtre. Les peintures sur porcelaine de l'école de London, ont été beaucoup admirées. Les dessins linéaires de l'école des arts de Kingston ont excité l'admiration du principal de l'école des arts de South-Kensington. Les dessins industriels originaux d'Ottawa ont été fort prisés.

Des travaux de plusieurs instituts d'artisans étaient exposés dans la section de l'Ontario, et démontraient la valeur de ces institutions, ainsi que l'avantage qu'elles retirent à être affiliées, comme plusieurs le sont, à des écoles d'art. La valeur de ces institutions pour la dissémination des sciences appliquées était aussi démontrée par des exemples d'applications aux produits industriels de la province.

La représentation du système éducatif de l'Ontario, appliqué aux sourds, aux muets et aux aveugles, a démontré que cette province est incontestablement plus avancée que l'Angleterre dans ses méthodes d'enseignement, qu'elle applique à ceux qui, par la nature de leurs infirmités, sont incapables de profiter des moyens ordinaires d'instruction. Les méthodes suivies dans l'*Ontario Institution for the Deaf and Dumb* (l'institution de l'Ontario pour les sourds et les muets), à Belleville, sont les plus modernes qui soient connues, et elles ont surpris maintes personnes qui ignoraient jusqu'à quel point de développement physique et intellectuel on peut amener le sourd et muet. Le système d'enseignement scolastique et industriel combiné, le gymnase et les jeux, ont démontré ce qui peut être fait pour soustraire ces malheureux au sentiment d'impuissance dans lequel ils doivent autrement passer leur vie. Le triple cours d'enseignement qui est donné à Brantford, dans l'*Ontario Institute for the Blind* (l'institution de l'Ontario pour les aveugles), a été également bien représenté. On a su donner une idée de l'éducation donnée dans le département de la littérature, dans celui de la musique, cette ressource naturelle et cette consolation de l'aveugle, et dans le département industriel, où l'on enseigne à l'élève certaines occupations qui ne demandent pas la perfection du sens de la vue, l'institution étant pour l'avantage de ceux dont la cécité ne peut permettre l'application des moyens ordinaires d'instruction. Le collège d'agriculture de Guelph était aussi représenté dans la galerie où étaient exposés des modèles anatomiques, des cartes statistiques, des échantillons de graines, des spécimens botaniques et géologiques, etc., employés dans l'enseignement. Ce qu'il y avait de plus intéressant dans la galerie était peut-être les ouvrages recueillis dans les 5,300 écoles publiques et séparées de la province, et faits par des enfants de sept à quatorze ans. Parmi ces spécimens, les dessins et les cartes des écoles publiques de Toronto et des écoles séparées d'Ottawa étaient dignes d'une mention spéciale.

Toute l'exposition de la province dans ce département a été pleine d'enseignement pour les visiteurs intéressés dans les questions d'éducation, et le rapport du

Dr May au gouvernement provincial sera un document d'un intérêt extrême. Sous sa direction les objets exposés avaient été arrangés de façon à faire voir leur importance relative, en même temps qu'avec égard pour la commodité du service de renseignement, ce qui était très nécessaire à cause des constantes demandes.

L'exposition de la province de Québec relative à l'éducation n'était pas complète. Plusieurs des principaux établissements ayant considéré comme trop court le temps qui leur avait été donné pour se préparer, avaient préféré ne pas exposer plutôt que de n'exposer qu'imparfaitement. Néanmoins les 164 collections présentes permettaient au visiteur de former une idée passable des méthodes et de l'état de l'éducation dans la province. De même que dans la section de l'Ontario, le centre de l'exposition de Québec était marqué par une carte explicative préparée d'après les rapports faits par l'honorable Gédéon Ouimet, pendant les dix années qu'il a occupé le poste de surintendant de l'instruction publique. Cette carte fait voir le développement rapide de l'éducation dans la province de Québec depuis la confédération. Les différents objets exposés étaient arrangés près de la carte et consistaient en rapports et en livres d'écoles autorisés, et en journaux subventionnés par le gouvernement provincial ; en photographies de l'université Laval de Québec, l'université McGill de Montréal, et du *Bishop's College* de Lennoxville ; en publications descriptives du séminaire de Québec, et des collèges de Saint-Hyacinthe, de l'Assomption, de Chicoutimi, de Sainte-Thérèse, et de Lévis. Venaient ensuite les écoles normales, qui exposaient des photographies, des livres, et des spécimens de l'ouvrage des élèves ; puis plusieurs certaines d'exemples du travail des élèves venus de plus de soixante et dix écoles élémentaires dans différentes parties de la province, et de plus de soixante écoles dans Montréal seulement. Bien qu'incomplète, comme je l'ai dit, la collection n'en était pas moins très instructive, surtout relativement à l'éducation commerciale et technique, la première étant représentée par l'académie commerciale catholique de Montréal, et la dernière par l'école polytechnique de Montréal, fondée en 1873 par M. Ouimet et les commissaires des écoles catholiques.

L'institution des aveugles de Montréal a envoyé des spécimens de l'ouvrage des élèves, mais aucun des établissements pour les sourds-muets ne s'est fait représenter, bien que subventionnés annuellement par la législature.

L'exposition de la Nouvelle-Ecosse en matière d'éducation, préparée sous la direction du Dr Allison, surintendant de l'éducation, montre d'une façon remarquable quels ont été les progrès de l'instruction depuis l'établissement des écoles gratuites il y a une vingtaine d'années. Dans le centre de l'exposition se trouvait un grand tableau sur lequel étaient groupés de façon à les rendre faciles à saisir des renseignements se rapportant aux écoles, aux collèges et aux universités de la province. L'exposition comprenait les excellents pupitres fabriqués par MM. Rhodes, Curry et Cie, d'Amherst, N.-E., et par M. F. Scarfe, de Dartmouth, un cabinet de minéraux, et une excellente collection entomologique recueillie et arrangée par M.

L. McLennan, de l'académie de Pictou. Les livres employés dans les écoles de la province étaient aussi exposés de même que des plans de maisons d'école, des vues photographiques d'établissements d'éducation, des collections de cartes, des cahiers d'écriture, etc. L'ouvrage des élèves était bien représenté. L'institution pour les sourds-muets et l'école pour les aveugles, avaient leur bonne part de l'espace assigné à la section ainsi que de l'attention des visiteurs.

Dans le cas du Nouveau-Brunswick presque toutes les écoles de la province étaient représentées, et l'arrangement des objets exposés était de nature à ajouter grandement à l'apparence de la section, de même qu'à faire voir de la façon la plus claire le fonctionnement du système éducatif. Une bonne partie de l'ouvrage des élèves a reçu des éloges des visiteurs. Il n'y avait pas eu de choix de fait, attendu qu'on voulait faire voir la moyenne des résultats du système. Des photographies des écoles et des classes faisaient aussi partie de l'exposition. Le mode d'instruction se distinguait par des particularités originales et très efficaces, au nombre desquelles je mentionnerai le globe noir exposé par M. John Marsh, secrétaire du conseil des écoles de Saint-Jean, et au moyen duquel il est produit dans l'esprit du jeune élève une vive impression de la conformation de la surface de notre planète. Il était aussi exposé des livres, des registres, des rapports, etc.

L'exposition de l'Île du Prince-Edouard représentait aussi assez bien cette province sous le rapport de l'éducation. Elle comprenait des livres d'écoles, des échantillons de l'ouvrage des élèves des collèges de Saint-Dunstan et du Prince-de-Galles, ainsi que des écoles publiques de l'île. Le visiteur ne pouvait manquer de remarquer le rang important donné à l'éducation dans cette province.

Le Manitoba est depuis longtemps muni des moyens d'éducation. La collection exposée comprenait les principaux objets qui formaient partie des expositions des autres provinces. L'ouvrage exposé des élèves était une bonne moyenne de leur travail ordinaire et n'avait pas été préparé pour l'exposition. Les travaux de l'école normale et de l'université du Manitoba, ainsi que des collèges affiliés de Saint-Jean et de Saint-Boniface, étaient représentés comme il convenait de la part de ces excellentes institutions, qui ont donné l'éducation à tant d'hommes éminents dans leur profession ou dans la vie publique.

L'exposition de la Colombie-Britannique ne comprenait qu'une petite collection de livres qui ne pouvaient donner que peu d'idée du système éducatif suivi dans la province, lequel n'est encore que très primitif et devra se développer avec le pays.

La section comprenait une bibliothèque d'ouvrages sur des sujets canadiens et autres, principalement par des auteurs canadiens, consistant dans environ 1,000 volumes, et contenant, de l'histoire, de la biographie, de la littérature, de la science, du droit, de la théologie, des voyages, et des travaux sur l'éducation et la plupart des sujets qui intéressent notre temps.

BEAUX-ARTS.

Dans ce département comme dans plusieurs autres le Canada a pris le premier rang parmi les colonies. Un critique anglais, écrivant dans le *Magazine of Art*,

disait : " En traversant l'exposition de peinture du Canada il vous est plus facile de vous imaginer dans une bonne galerie européenne que si vous étiez dans aucunes collections de beaux-arts des autres colonies." Un autre critique disait : " Il paraît s'être formé au Canada une école d'habiles paysagistes inspirés par les grands aspects de ses montagnes ou de ses rivières. Les noms de Forbes, de Fraser et de L. R. O'Brien peuvent être mentionnés comme de cette école. Deux vues de Québec, prêtées par Sa Majesté la reine, sont de bons spécimens de l'art de M. O'Brien. Quelques-unes de ses aquarelles sont aussi dignes de mention spéciale. L'une des meilleures toiles de la galerie est le *Meeting of the School Trustees* (l'Assemblée des commissaires d'école), de R. Harriss. * * * *Somme toute, l'exposition du Canada est pleine d'intérêt et de promesse.*"

Pendant mon absence au Canada, M. Cross suggéra à Son Excellence le gouverneur général, alors en Angleterre, l'idée de s'intéresser à obtenir un rapport de quelque artiste anglais d'importance sur les œuvres de nos peintres. Son Excellence voulut bien approuver l'idée, et avec l'intérêt qu'il déploie dans toutes matières qui concernent le crédit du Canada, s'occupa d'obtenir un pareil rapport. Lord Lansdowne réussit à s'assurer des bons offices de M. J. E. Hodgson, professeur de peinture en même temps que bibliothécaire à l'académie royale, dont les critiques et les suggestions sont pleines de précieux enseignements pour nos artistes. Formulées dans un parfait esprit de bon vouloir, elles sont en même temps accompagnées d'éloges et d'encouragements très précieux de la part d'un artiste de l'importance de M. Hodgson. Je donne ici ce rapport :

À SIR CHARLES TUPPER,

G.C.M.G., C.B., etc., etc., etc.

CHEZ MONSIEUR,—Lord Lansdowne m'a prié de vous communiquer par écrit mon opinion sur les tableaux exposés par les artistes canadiens à l'Exposition de l'Inde et des Colonies. Sa Seigneurie semble être d'opinion que le verdict d'un peintre auquel ses années et sa position doivent nécessairement avoir apporté beaucoup d'expérience, pourrait ne pas être sans utilité pour la jeune école du Canada. C'est avec beaucoup de plaisir que je me rendrai à ce désir, non seulement pour la raison exprimée dans l'adage *navita de ventis narrat*, mais bien plutôt à cause de l'intérêt qu'offre à plus d'un point de vue l'exposition elle-même. Je ne connais aucun des artistes canadiens, et j'espère qu'indépendamment de toute autre valeur que pourraient avoir mes observations, elles auront au moins le mérite d'être parfaitement sincères et désintéressées.

La première impression que j'ai eue en faisant l'étude des tableaux exposés, c'est que le Canada possède déjà dans la personne de M. L. R. O'Brien un artiste très considérable et accompli, et dans MM. John A. Fraser, F. M. Bell-Smith, Paul Peel, Homer Watson, P. G. Wickson, W. Brymner et R. Harris, d'autres qui promettent d'atteindre, si leurs efforts sont bien dirigés, des degrés de distinction encore plus élevés. Ce qu'il faut, je crois, à l'artiste canadien, c'est une bonne direction. Un pays qui a déjà produit tant de talent et d'énergie, en a sans doute encore beaucoup en réserve. Au Canada, les ressources que la nature offre au peintre paraissent être inépuisables, tandis que les mœurs de la population, beaucoup plus rapprochées de la simplicité primitive que ne sont celles des nations du vieux monde, lui fournissent un élément pittoresque que nous sommes forcés d'aller chercher souvent en vain bien loin de nous. En un mot tout m'y paraît favorable à la production d'une école de peinture qui pourra se distinguer par la noblesse et par l'originalité. Mais comme

c'est folie que d'oublier de reconnaître les bonnes choses qui sont devant nous pour ne nous occuper que de celles que nous espérons posséder un jour, je vais d'abord passer en revue la présente exposition avant d'entreprendre des considérations générales.

Les quinze contributions de M. L. R. O'Brien, président de l'académie royale du Canada, sont toutes admirables. Dans ses tableaux à l'huile, peut-être parce qu'il n'est pas aussi familier avec cette matière moins docile, il n'a pas la même hardiesse que dans ses aquarelles. J'y cherche en vain par exemple l'élément de la figure, qu'il introduit pourtant avec habileté dans ces dernières. Sa vue de Québec au coucher du soleil, ne pêche cependant pas par défaut de technique : le dessin est bon et la touche énergique. Le Saint-Laurent au pied de Québec est aussi un tableau qui fait impression. L'aspect de ce fleuve géant qui semble réduire des bâtiments de mer aux proportions de bateaux pêcheurs, porte l'imagination à travers des milliers de milles de grands lacs et de rivières, et je me prends à songer d'où partent les premières gouttes de cet immense volume d'eau dans leur long voyage vers la mer. Mais comme je l'ai dit plus haut, c'est dans ses aquarelles que M. O'Brien produit le plus d'impression et est le plus à son aise. Le mérite de ces peintures est assez grand pour leur permettre de supporter la comparaison avec les ouvrages des maîtres reconnus de l'art qui ont depuis tant d'années leur domicile dans Pall-Mall-East. *Portage à la chute au diable, Septembre sur le Saguenay, et Les Eboulements*, sont de beaux paysages ; mais les deux dessins qui affectent le plus mon imagination sont les "*Voyageurs*" sur le *Saint-Maurice*, et le croquis exquis intitulé *Sunrise on Lake St. John* (Lever du soleil sur le lac Saint Jean). Cela peut être dû en partie à des réminiscences de Washington Irving. Le *voyageur* canadien, dans son canot qu'il pousse à la pagaie sur ces vastes eaux intérieures, est pour moi comme une créature qui tient du fabuleux ; j'aime à entendre raconter ses exploits, et je suis ravi si l'on me met son image devant les yeux.

M. John A. Fraser, membre de l'Académie royale du Canada, est après M. O'Brien, celui qui a le plus contribué à la collection exposée. C'est un artiste avec lequel je me hasarde à exprimer une chaude sympathie. Sous plusieurs rapports on peut le regarder comme le pionnier d'une nouvelle école d'art. Il paraît s'être enfoncé dans la nature sauvage pour y chercher le pittoresque, et sur la foi des scènes qu'il représente dans les solitudes du grand Ouest, il doit plus d'une fois avoir surpris l'aigle ou l'ours par l'apparition de son chevalet et de son parapluie. Il montre la même hardiesse dans les sujets qu'il choisit et les effets de nature dont il tente la reproduction. Ses efforts m'inspirent trop de véritable admiration pour que je me permette de les louer sans réserve. Je ne crois pas qu'il ait réussi complètement ; mais ses succès, tels qu'ils sont, valent beaucoup plus que des succès remportés dans les sentiers battus que des artistes moins originaux se contentent de parcourir. Avec M. Fraser je puis mentionner ici J. C. Forbes de l'Académie Royale du Canada, dont les tableaux à l'huile *Mount of the Holy Cross, Rocky Mountain Canon, et Mount Stephen*, font foi du même esprit devancier. Ce dernier artiste laisse voir un manque de technique propre à préjuger l'œil d'un artiste. Son coloris par exemple est d'un rouge désagréable, mais son dessin ferme et soigné, sa sincérité et sa fidélité à la nature, sont en tous points admirables. Avec un peu plus de pratique et d'expérience, on peut s'attendre à de grands résultats. Plus que toute autre production exposée, les aquarelles de M. Fraser, surtout *Percé, Mount Stephen, Mount Hermit, et Summit Lake*, savent rendre, il me semble, le caractère du nouveau-monde, au moins tel que je conçois le nouveau-monde, que je n'ai jamais vu. Mes impressions, nées des livres, si cela peut être appelé des impressions, me représentent une contrée que, pour emprunter une métaphore au langage de l'atelier, le grand artiste aura créée sans y mettre le fini des glacis que les artistes emploient souvent pour terminer leur ouvrage. On y voit moins d'adoucissement des teintes que dans notre hémisphère, les contours y sont plus rigoureusement définis, et j'applaudis à M. Fraser lorsque, peignant dans son pays, il fait des efforts pour surmonter les difficultés artistiques d'une pareille atmosphère. S'il ne réussit pas tout à fait, et si ses tableaux ont une certaine crudité, je suis sûr que le temps et la pratique le feront triompher finalement. Un reproche

plus sérieux à lui faire c'est celui d'une certaine négligence sous le rapport de la forme. La même atmosphère qui rehausse la vivacité du coloris accusera aussi davantage les accidents des contours; et c'est un fait qui résulte de subtiles lois artistiques, de l'effet produit sur l'esprit par synthèse d'effet, que si les contours, comme par exemple ceux des pins dans le *Mount Hermit*, étaient plus clairement définis, plus individualisés, le coloris paraîtrait moins criard et exagéré.

Il me paraît à propos de mentionner ici le charmant tableau de Niagara contribué par S. A. R. la princesse Louise, et qui témoigne du même courageux effort pour surmonter les difficultés du coloris canadien. J'imagine que la brûlante intensité de cette muraille de liquide émeraude qui borde le rocher du Niagara, est strictement inimitable par l'art, mais la représentation qu'en donne cette œuvre nous permet de former une idée vive de ce que doit être la réalité. Si jusqu'à présent le sang royal a été un obstacle à de bonnes productions en matière d'art, on peut dire que S. A. R. a été la première à démontrer que cet obstacle n'est pas insurmontable.

M. Paul Peel, A.A.R.C., est, je crois, un jeune homme, et il a évidemment fait la connaissance des ateliers français, où il a adopté plusieurs des préceptes qui ont cours dans ces milieux. Il a la main et l'œil formés, et il a appris l'économie de la palette et le maniement de la brosse.

Son tableau intitulé *Admiration*, qui représente un petit garçon soufflant des bulles de savon, est peint d'une façon ferme et sûre; toutes les ressources au moyen desquelles s'obtient le relief ont été employées avec savoir et jugement. Le tableau est complet dans sa sphère, et laisse très peu à désirer. Le *Retour des moissonneurs*, la plus importante de ses contributions, et la plus grande toile de l'exposition, témoigne de la même discipline et des mêmes connaissances. Je suppose que la scène se passe en Bretagne, mais il se présente à mon esprit un doute qu'en mon ignorance je ne saurais résoudre: peut-être les paysans canadiens-français ont-ils retenu ou adopté le costume auquel on se familiarise dans le nord-ouest de la France. La conception de ce tableau est poétique, mais dans l'exécution, comme je tâcherai de le faire voir dans mes observations générales, la jeunesse et l'inexpérience ont eu à lutter avec désavantage contre les difficultés inhérentes à la peinture en grand. Les mêmes ressources qui sont suffisantes à une petite toile, ne suffisent pas à une grande. L'effet produit sur l'œil n'est pas un effet de proportions relatives, mais de proportions absolues, et un vide peut représenter la même superficie dans un grand tableau que dans un petit, mais l'œil juge de la grandeur absolue de ce vide et est satisfait ou ne l'est pas selon le cas. "Covent Garden Market, London, Ontario," est une autre œuvre complètement réussie de M. Peel. Le dessin en est bon et l'exécution ferme et savante. Je mentionnerai ses autres toiles incidemment ailleurs.

R. Harris, A.R.C., autre jeune aspirant dans la peinture de la figure, est représentée par quatre toiles. Elles sont pleines de promesses et dans le *Meeting of the Trustees* plus d'une est véritablement accomplie. Le caractère du *trustee* rural avec sa brève autorité, est admirablement rendu. C'est sobre, sérieux et consciencieux. Tout ce que je me hasarderai à dire, et non pas en façon de blâme, c'est que dans l'imparfaite représentation de la nature dont seul l'art est capable il y a de grands sacrifices à faire. La gamme de la nature est de plusieurs octaves plus étendue que celle de l'art, et si nous voulons imiter son harmonie nous sommes forcés de réduire son étendue. La lumière et l'ombre dans la nature se fondent l'une dans l'autre par gradations infinies, et si nous suivons la nature avec exactitude à une extrémité de la gamme, nous nous trouverons sans ressources à l'autre extrémité. Il faut prendre une moyenne de la nature et faire de notre mieux avec cette moyenne, c'est-à-dire, exprimer ce qui suggérerait le plus généralement la vérité. Il me semble que M. Harris a suivi la nature d'un peu trop près, un peu trop consciencieusement, à l'extrémité sombre de la gamme, et a failli, lorsqu'il s'est agi de rendre proportionnellement son éclat.

Homer Watson, A.R.C., autre jeune artiste, me paraît tout à fait dans la bonne voie. A part quelques objections que je n'appliquerai pas à lui personnellement mais à son école en général, son art est tout à fait satisfaisant. Il présente la première

des conditions de l'art, l'individualité. Sans tomber dans la métaphysique et les abîmes du Fichtéisme, on peut dire avec sûreté que la variété et la versatilité de la nature extérieure ne nous sont révélées qu'en ce qu'ils frappent certaines constitutions mentales particulières, et ce que Charles Lamb appelait la corrégiosité du Corrège était en réalité une révélation de quelque chose qui existait dans la nature et qui était restée inaperçue. On associe certains effets avec certains individus, comme la rougeur du coucher du soleil avec Cuypp, et l'ombre caverneuse avec Rembrandt, chacun de ces deux aspects a été découvert par l'un de ces artistes, et j'estime qu'un professeur d'art qui ferait objection à quelque particularité de rendre ce qu'il découvrirait chez un de ses élèves, s'aventurerait sur un terrain où il n'a pas d'affaire. Je crois que M. Homer Watson voit la nature à sa façon, d'une façon quelque peu fatidique, inhospitalière et morne, mais une façon à lui, et si mes paroles peuvent lui être quelque encouragement, je le supplierai de persévérer et d'exprimer ce qui est en lui. Tout ce que je pourrai suggérer s'applique au langage de son art, et non pas à ce qui l'inspire. Tout ce qu'il a à dire est compatible avec un dessin des choses, des feuilles, des arbres, et ce qu'il veut rendre d'impressionnant et de terrible dans son beau tableau de la vieille scierie, *The Saw Mill*, peut être rendu sans une désagréable teinte d'encre dans le ciel et l'eau.

M. F. M. Bell-Smith, A. A. R. C., n'est pas un novice, si j'en juge par sa touche ferme, et par ce que je pourrais appeler la judicieuse réticence qu'il sait exercer lorsqu'il y a lieu de ne rien dire. Devant son tableau intitulé *Last Rays, Bay of Fundy*, je me sens tenté d'oublier le Canada et de me mettre à généraliser. Ce paysage me semble aussi bon que la plupart de ceux qui se peignent aujourd'hui ; mais d'un autre côté M. Bell-Smith ne doit pas oublier qu'il ne se peint pas aujourd'hui de très grands paysages, et il lui reste encore de nouvelles conquêtes à faire. Ses tableaux sont peut-être un peu français ; on y trouve un peu de cette parade d'art qui agace tant dans les paysages qui viennent de Paris, un peu d'assertion moi. Les bons Canadiens vivent plus loin que nous de la France ; ils n'ont pas été ennuyés à mort comme nous l'avons été ; ils n'ont pas tous les jours quelques Français qui leur disent : "Voyez comme nous sommes habiles," "comme nous savons faire les choses," "à cet endroit de votre tableau mettez une teinte plate, avec le couteau à palette si c'est possible," "ceci doit être tout noir," "c'est la loi," et ainsi de suite ; et M. Bell-Smith avec sa science artistique et son excellent œil, doit être homme à se moquer de cela. Dans ses marches au bord de la mer, quand il respire les brises pures de l'Atlantique, et suit des yeux les flots verts qui roulent sous le sable ou se brisent en embrumant les rochers, il fera bien de n'avoir pour guide que son amour de la nature et de la beauté, et je ne crois pas qu'elle puisse le détourner beaucoup du droit chemin.

W. Brymner, A. R. C., est un artiste de talent qui accuse d'une façon plus marquée l'influence de l'enseignement français. Son tableau intitulé *Crazy Patchwork*, son meilleur selon moi, a toutes les hautes qualités caractéristiques, ou disons les vérités, qui distinguent l'art français moderne. C'est une scène dans laquelle maints objets de différentes couleurs sont groupés ensemble. Cet art se préoccupe surtout de rendre exactement les valeurs, ou, pour expliquer ce terme, les rapports des tons de couleurs claires ou sombres que les objets présentent relativement les uns aux autres, et l'on a voué à cet aspect de la vérité un culte dont le résultat peut-être regardé comme une nouvelle conquête de l'art. Tel est un des succès de M. Brymner dans *Crazy Patchwork*, et dans son *Wreath of flowers*. La première de ces toiles est en outre peinte avec soin et habileté. Elle se distingue aussi par un coloris brillant et agréable. Cet artiste a naturellement l'œil juste et un sens délicat des tons—ce qui est un don rare—et il est capable de belles œuvres. Tout ce qui me paraît lui être nécessaire, c'est d'élargir le champ de ses efforts, comme par exemple, de tâcher d'unir la grâce et la beauté de la forme avec le charme de ton et de perspective aérienne dans lequel il excelle déjà.

D'Albert Bierstadt, qui n'est pas un canadien, je n'ai besoin de rien dire. Il a souvent exposé en Europe et la valeur de ses œuvres a été déterminée par des critiques très autorisés.

Allan Edson, A.R.C., mérite une parole de sincère éloge surtout pour son paysage à l'aquarelle. C'est une belle harmonie en gris et or, avec un ciel clair et limpide. Sous le rapport de la couleur il n'y a rien de mieux dans la collection. Le tronc gris, à la droite, autour duquel voltigent des feuilles d'automne, est d'un rendu très subtil et plein d'un beau sentiment artistique.

William Gill. Les trois paysages de cet artiste sont dans un genre d'aquarelle très pur exécuté avec dextérité et élégance en lavis uniques. Je voudrais voir M. Gill à l'œuvre sur une plus grande échelle et un thème plus important. Je pourrais faire ici une observation qui s'applique à M. Edson comme à tous les paysagistes canadiens. Il me paraissent négliger le caractère et l'individualité dans leurs arbres. Je me demande où est l'érable, le vinaigrier ou la pruche, que j'ai si souvent rencontrés dans mes lectures. Les arbres qu'on me montre auraient pu croître dans le Sussex ou le Kent. Grand-Pré, l'endroit où peint M. Gill, apporte tout d'abord à ma mémoire l'Évangéline de Longfellow, et je songe aux premiers vers de ce poème :

This is the forest primeval ; the murmuring pines and the hemlocks,
Bearded with moss in garments grey, indistinct in the twilight,
Stand,

Il y a plus de couleur locale dans ces vers que dans des vingtaines de tableaux canadiens. Voilà un défaut dont les artistes devraient certainement se corriger.

F. A. Verner doit s'appliquer avec assiduité à se débarrasser d'une certaine gaucherie d'exécution qui nuit à ses bonnes intentions. Ses sujets sont très intéressants pour nous qui vivons de ce côté du grand lac salé ; sa peinture est un témoin d'un état de chose qui je suppose va bientôt disparaître. Déjà le buffle peut être classé avec le grand pingouin et le solitaire ; et le Sauvage d'Amérique, en chemise de flanelle et en pantalons, ne rappelle plus le noble indigène à la peau couverte de ses peintures de guerre, qui traverse avec tant de majesté les récits de Fennimore Cooper.

D. Fowler, A. R. C. Les natures mortes et les fleurs de cet artiste sont d'une exécution alerte et d'un coloris particulièrement riche et brillant. Ce sont ses perdrix qui me semblent les mieux réussies au point de vue de l'exécution. Il y a plusieurs exposants qui par leurs sujets se placent dans la même catégorie que M. Fowler. A tous je dirai en passant un mot d'éloge en même temps qu'un mot de conseil. Ils ne doivent pas perdre de vue que les limites de leur art les obligent à la plus grande délicatesse et la plus grande fidélité dans le dessin, dans le rendu des surfaces, et que ce n'est que par la perfection technique qu'ils peuvent élever leur art à un niveau où l'on puisse y trouver une satisfaction intellectuelle.

T. Mower Martin, A.R.C., à part ses aquarelles de la catégorie dont je viens de parler, expose un paysage à l'huile, intitulé *Fir Trees*, large et plein d'effet, ainsi que quelques autres aquarelles, parmi lesquelles j'ai remarqué *Old House at Ancaster* comme d'une exécution particulièrement réussie.

Geo. Harvy, A.R.C., n'est représenté que par un seul tableau, *In the Annapolis Valley*, mais ce tableau est absolument un des meilleurs de l'exposition. Il y a dans ces tons solennels de crépuscule un sentiment de repos qui rappelle l'art vénitien. Cette œuvre est du grand art. Supposons que ce paysage serve de fond à quelque drame de la vie, comme pourrait par exemple produire une ambition désappointée, et aussitôt nous nous trouvons sur les confins d'un ordre de choses tout à fait relevé. La plus grande hauteur à laquelle se soit jusqu'à présent élevé le poète ou l'artiste, a été la révélation de la sympathie qui existe entre la nature extérieure et l'esprit de l'homme, comme dans Coleridge et Wordsworth, Michel-Ange et le Titien. L'art de M. Geo. Harvy n'a besoin que d'être un peu plus ferme ; les choses semblent se fondre ensemble. Pour créer une impression vive, chaque objet doit s'affirmer avec vigueur. Ceci est une clôture, cela un chemin ; il ne doit pas y avoir de malentendu.

P. G. Wickson n'a également qu'un seul morceau à l'exposition. *The Young Artist* (le jeune artiste) représente un incident qui pourrait avoir été emprunté à la vie de Giotto. Ce tableau est, j'espère, l'œuvre d'un jeune homme, et alors il promet. Il y a en général manque de soin dans l'exécution, surtout dans le modelé de la chair, et les tons chauds et froids ne s'y marient pas bien. Le jeune homme qui commence

par joindre tout ce qu'il voit, finira par apprendre ce qui est le plus essentiel de rendre, mais celui qui commence par n'exprimer qu'à moitié ce qu'il a à dire, s'apercevra peut-être quand il sera trop tard, qu'il n'atteint pas son but.

P. F. Woodcock, A.R.C., *Returning from the well* (en revenant du puits) est le meilleur des deux tableaux exposés par cet artiste. La composition est habile et agréable; la figure dans ses proportions est en rapport admirable avec le fond et bien placée dans la toile; l'effet de soleil sur les bâtiments de la ferme est aussi très beau. M. Woodcock nous montre beaucoup de choses, mais il en supprime aussi beaucoup que nous aimerions à voir; certains détails du visage, les articulations des doigts, les plis de la draperie, par exemple. Quand l'artiste sera plus vieux et reverra cette toile, il sera peut-être surpris de remarquer combien il a été près de manquer son but.

En sus des tableaux mentionnés plus haut j'en ai remarqué un très bien peint, portant le titre de *Washing day* (la journée du blanchissage), par F. C. Gordon, un autre par W. Raphaël, A.C.R., intitulé *L'amateur*, ainsi qu'un superbe dessin de Washington Friend : *Shooting the rapids* (la descente des rapides). Mais tous sont pendus trop haut dans une galerie aussi mal éclairée que l'Albert-Hall.

Jusqu'ici, j'ai borné mes observations aux mérites ou démérites individuels des artistes qui ont contribué à cette exposition. J'espère que ce ne sera pas abuser de l'espace que vous voulez bien consacrer à ce rapport, non plus que de la patience de ceux à qui il est adressé, que de le terminer par un court exposé des principes généraux qui gouvernent l'art, principes sur lesquels, dans le cas d'une école jeune et isolée comme celle du Canada, il est important d'insister.

Dans son histoire de l'Amérique, le Dr Henderson observe qu'à la découverte de ce nouveau continent on trouva chez ses habitants, qui n'avaient eu aucuns rapports avec le reste du monde, tous les penchants, les vertus, les vices et les faiblesses qui pendant des siècles avaient marqué l'histoire dans le vieux monde, et qui depuis Homère avaient été les thèmes des philosophes et des satiristes. Le même phénomène se reproduit dans les arts. On peut dire que de notre temps nous avons découvert un art nouveau, celui des Japonais, qui a crû jusqu'à son degré de perfectionnement actuel sans influence étrangère. Dans cet art se retrouvent identiquement les mêmes principes de contraste, d'harmonie et de variété qui réglaient l'art des Athéniens et celui des Italiens du moyen âge et de la renaissance; mais cet identité de principes admet toute la dissimilitude qui peut exister entre un sarcophage grec, un coffre florentin, ou un écran japonais. Ce qui est uniforme constitue les lois fondamentales qui gouvernent l'art et qui sont fondées sur la nature; ce qui diffère représente l'individualité de l'homme et les combinaisons sans fin dont les facultés humaines sont capables. Ce qu'il y a d'uniforme repose sur des lois qui ne sauraient être violées; la variété a toujours été gouvernée par les circonstances dans lesquelles se trouve l'artiste, par l'âge et le pays dans lesquels il vit, et par sa condition intellectuelle. C'est la principale source d'intérêt dans l'art; elle aide à expliquer l'histoire et c'est sur elle que se basent les réputations. Dans un pays jeune comme le Canada, on doit s'attendre que les premiers efforts dans la voie de l'art seront timides. Les artistes qui fondent cette jeune école, et dont l'exemple doit éventuellement créer les traditions sur lesquelles elle reposera, sont tenus d'avoir soin que leur art soit basé sur des principes durables; mais ils doivent se garder de l'erreur de confondre une mode pour un principe, et des caprices d'individus pour des lois organiques. Ils doivent étudier la résultante de tous les meilleurs modèles. Aucune école digne du nom ne saurait être fondée sur quelques exemples. Il faut étudier toute l'histoire de l'art, et une fois qu'on en a compris les lois, qu'on laisse alors au génie individuel des artistes et à l'influence de la nature qui les entoure, aux circonstances qui font naître les œuvres d'art, en un mot à toutes les influences particulières, leur force d'action entière et sans entraves. C'est ainsi qu'ont été produits les arts de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie et de la Hollande. Tous ont été admirables et d'une grande importance pour le monde, et tous ont été le résultat direct des besoins de leurs temps et des circonstances qui ont entouré les artistes. Ce que l'on attend de l'artiste, et ce qu'il doit donner sous peine d'être négligé et oublié, c'est un fidèle

écho de lui-même, c'est son témoignage sur les choses qu'il a connues, qu'il a vues, et qu'il a aimées. Un exemple frappant prouvera la vérité de cette assertion. Benjamin West, le premier artiste de renom qui soit venu du Nouveau-Monde, était indubitablement un homme de génie ; mais nous n'en saurions rien, et sa réputation l'eût suivi dans la mort sans même le tribut d'une épitaphe consacrant un regret, si ce n'eût été deux de ses tableaux. Dans deux occasions, rien que deux dans tout le cours de sa longue carrière, il échappa à l'esclavage des idées conventionnelles, et osa être lui-même. Il fit *La mort du général Wolfe*, et *Le Traité de Penn avec les Sawages*, deux productions que le monde ne laissera pas mourir. Tout le reste de son œuvre mérite d'être oublié ; il consiste en faibles efforts pour faire revivre un art avec lequel il n'était pas réellement en sympathie et que lui-même ne comprenait pas absolument.

En appliquant ces observations à la jeune école du Canada, j'espère qu'on tiendra compte de l'énergie que j'ai dû donner à mon langage pour rendre ma pensée plus claire. J'ai mis le sujet dans un jour très vif non pas parce qu'il devait en être ainsi, mais pour me faire mieux comprendre. Le témoignage de l'exposition m'apprend que les artistes du Canada connaissent assez bien les principes généraux de l'art ; mais je remarque chez eux une tendance à l'adoption de la forme extérieure et des particularités qui appartiennent moins au type qu'à l'individu—ce que je regrette et ce à quoi, dans l'exercice de ce qui pourrait être comme une fonction officielle, je me sens obligé d'objecter. Je ne répéterai pas les nombreux lieux communs qui depuis le commencement de l'exposition, ont été dits et écrits au sujet de l'Angleterre et ses colonies. Je partage tout à fait l'enthousiasme général, je ne fais aucune restriction ; au fait, je crois que c'est la plus noble tâche que puisse s'imposer une nation, que de répandre les bienfaits de la civilisation sur les régions barbares de la terre, et de jeter la lumière du christianisme sur les nations qui vivent dans les ténèbres. Et pour moi, ce n'est pas un des moins glorieux développements de ce rêve, que de voir croître l'art partout où flotte le pavillon de la Grande-Bretagne—non pas un art consistant en une invitation servile des modèles étrangers, mais un art indigène, produit des circonstances, né des besoins et des goûts de la nation qui l'exerce, et s'alimentant aux sources de la nature même. Avec de pareilles idées, j'ai été quelque peu choqué d'observer dans la peinture canadienne des traces aussi évidentes de l'influence française ; non pas l'influence des grands peintres de la France, Gérôme, Meissonnier, Ingres, Haudin, etc., mais celle du menu fretin de la médiocrité, et, pour parler plus clairement, l'influence d'une école qui de jour en jour s'abaisse davantage, qui substitue des règles pédantesques aux franches allures de la nature, qui nous intercepte l'air libre et clair du ciel ouvert pour nous étouffer dans la poussière et la fumée des ateliers. Ces paroles sont sévères, il me reste à démontrer qu'elles sont justes. La principale des difficultés dans la peinture est de conserver l'unité dans le détail, de subordonner la partie au tout. Personne ne niera que celui qui accomplit cela soit passé maître. Mais au nom du sens commun et sous le poids de l'autorité des meilleures modèles de tous les âges, est-il quelqu'un, si ce n'est un Français d'aujourd'hui qui ait jamais osé prétendre que le véritable art doive supprimer tout le détail, ne pas s'occuper de la partie ? Et, cependant, c'est le principe qui est aujourd'hui à la mode à Paris. D'après ces théoristes tout satisfaits d'eux-mêmes, le monde a peiné et travaillé jusqu'à nos jours, gaspillé son génie et son énergie dans la poursuite d'un but insensé, et aujourd'hui, dans la plénitude de notre âge, s'est révélée la loi suprême qui a rendu l'art facile et prouvé la folie des siècles. Précisons. Quelle est cette nouvelle théorie française ? Les détails et les petites choses ne sont pas nécessaires et n'ont pas de raison d'être ; ce qu'il importe c'est de rendre l'effet général, le saillant de la nature, la large impression qu'elle produit. Si vous représentez un homme debout dans un champ, vous devez rendre le ton exact de sa tête et de ses habits, contre les tons de l'herbe, du ciel et des arbres. Quand vous avez ajusté ces tons, vous ne sauriez les poser d'une façon trop simple ni trop plate, et alors vous aurez rendu parfaitement la nature et produit la plus relevée des œuvres artistiques. Or, pour répondre à cela, je ferai remarquer, qu'à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, il y a de cela plus de quatre siècles, alors que l'Europe était plongée dans

cet état d'anarchie et de barbarie si bien décrit dans le *Quentin Durward* de Walter Scott, vivait un artiste du nom de John Van Eyck, qui peignit une toile qu'on peut voir encore aujourd'hui en parfait état de conservation dans l'église de Saint-Bavon, dans le Gand. Elle représente la scène mystique de l'adoration de l'Agneau Pascal. La composition est pleine de personnages agenouillés devant le trône de l'Agneau, et a pour arrière-plan un riche paysage. Il est tout à fait évident pour l'œil exercé, que dans tout ce tableau Van Eyck s'est conformé à la nouvelle découverte française (peut-être devrais-je dire qu'il l'a anticipée), mais ce principe ne lui a servi que de base, que de fondement; il l'a appliqué comme le constructeur pose les blocs de ses colonnes, de ses chapiteaux et de ses architraves, avant de commencer à les sculpter. Sur cette fondation de tons ajustés, il a patiemment, laborieusement, et avec une persistante tendresse, entassé des mondes de détails compliqués et beaux. Il a représenté tous les plis et les rides de la peau, tous les cheveux des têtes; il a couvert les draperies de plis et de draperies compliqués, et jeté dans l'herbe des centaines de fleurs différentes. Et ce n'est pas le seul qui en ait fait autant, des centaines ont peint de cette manière. Rubens, ce puissant pinceau qui a couvert des acres de toile ne l'a pas dédaignée; témoin un paysage dans notre galerie nationale anglaise avec son avant-plan couvert de ronces, où s'aperçoivent des perdrix avec leurs petits yeux brillants, leurs pattes rouges et leur plumage mélangé, et un homme de six pouces de hauteur qui porte un mousquet dont vous voyez la pierre. Portons la question à un tribunal compétent, peçons les témoignages, citons autorités contre autorités, l'œuvre de quatre siècles contre l'opinion d'un petit nombre de Français. Ou bien appelons-en à un tribunal plus élevé encore, à celui qui siège dans nos âmes. Cette exclusion en bloc de tout ce qui est bagatelle nous vaut elle vraiment quelque plaisir? Peut-on imaginer les joies d'une matinée de juin, où tout ne serait que tons plats, où le sol n'aurait pas de marguerites ni de mugnets, où l'air n'aurait ni rouge-gorges ni papillons? Pour ma part, je ne le saurais. Eh bien, je suis un vieux praticien, je suis un professeur, j'ai laborieusement lu, à la recherche de connaissance, plus d'un ennuyeux livre, et j'attjure aujourd'hui toutes les théories et toutes les règles, pour n'en reconnaître plus qu'une qui fasse autorité: c'est celle qui exige de l'art qu'il donne du plaisir, de la puissance. La beauté de l'univers m'enivre. La science n'apprend qu'aucun instrument encore inventé ne saurait mesurer la petitesse de ses détails non plus que l'immensité de sont étendue. J'en suis heureux, et plein de reconnaissance envers son puissant créateur; et quand une œuvre d'art fait naître en moi un écho de ce sentiment, cet œuvre d'art me donne une puissance réelle. Quand il n'en est pas ainsi, eh bien, je la traite comme l'âge m'a appris à traiter bien des choses, je lève les épaules et ne m'en occupe pas. Mais je me suis laissé aller à une discussion étrangère à mon rêve d'une grande école d'art née au Canada. Assurément il n'est pas d'endroit au monde où la réalisation de pareil rêve ait plus de probabilité. De quels avantages tout particuliers jouit le pays! Ses habitants héritent de tous les derniers résultats de la civilisation, et cependant ils sont en contact immédiat avec la nature, luttant encore pour maîtriser ses forces indomptées. Ils possèdent justement ce qu'après quoi les nations d'un haut degré de civilisation ont toujours soupiré, ce qu'après quoi soupiraient les Romains, la vie *ut prisca geus mortalium*. Quel intérêt, quel pittoresque, ne doivent pas offrir le camp des forestiers, la chaumière du pionnier, et le wigwam du chasseur; et quel fond d'histoire n'ont-ils pas à leur disposition? Les établissements français, les guerres, les traités sauvages, les annales des compagnies de la Baie-d'Hudson et du Nord-Ouest; tout cela doit être plein d'incidents frappants et de scènes à peindre; et derrière le drame humain il y a la solennelle grandeur d'une nature primitive, la forêt vierge, la végétation sauvage, et la course des eaux qui ne connaissent aucun frein à leur impétuosité. Les Canadiens commencent la vie à neuf, mais non pas comme les peuples l'ont fait jusqu'à présent. Leurs membres sont chaudement couverts, et leur nourriture est cuite au feu de poêles brevetés. Je voudrais qu'ils pussent commencer l'art à neuf aussi, non pas comme les peaux rouges dans les décorations de leurs robes de buffle, mais avec tous les grands modèles devant eux, et avec des couleurs en tubes de plomb bien étiquetés. Je voudrais

voir l'art au Canada canadien jusqu'à la moelle, et qu'il ne me rappelle ni Patrick Nasmyth ni John Richardson, non plus que les impressionnistes français. Je voudrais qu'il fût comme la fleur des plaines, développée par la nature dans un sol spécial sous un climat particulier, qui ne croit nulle part ailleurs, qu'on importe et cultive tendrement et dont on admire la beauté ; mais qu'on ne saurait apprécier complètement avant de la voir dans son exubérance natale, courbée sous des vents nés à des milliers de milles, et arrosée par l'embrun de cataractes dont personne n'a jamais exploré les sources.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. E. HODGSON, R. A.,

*Professeur de peinture et bibliothécaire
de l'académie royale de Londres.*

41 CIRCUS ROAD,

ST. JOHN'S WOOD,

1er novembre 1886.

Vous aviez envoyé en Angleterre M. James Fletcher, l'entomologiste du département de l'agriculture, qui est aussi un botaniste accompli, pour tracer et disposer un jardin d'horticulture et de botanique destiné à représenter la Flore du Canada, et ce jardin, établi sur le terrain de l'exposition, a été d'une valeur particulière en ce que toutes les plantes qui le composaient ont été trouvées propres à la culture sous le climat anglais, ce qui établit sous cet important rapport entre le Canada et la mère-patrie une ressemblance qui n'existe dans le cas d'aucune autre colonie. La collection comprenait des arbres à bois de construction, des plantes médicinales, des arbres et arbrisseaux d'ornement, des plantes à fleur, et autres plantes intéressantes en botanique. M. Fletcher a complètement réussi, pendant son court séjour à Londres, à mettre ce jardin en un état florissant pour le reste de l'été.

CONFÉRENCES.

Les conférences ont commencé le 28 mai et continué régulièrement pendant le cours de juin et de juillet. Quatre-vingt-une séances ont eu lieu.

Il avait été arrangé des séries de conférences. Quatre devaient être faites par le Royal Colonial Institute, quatre par l'Association des géologues, et six par l'Institut d'anthropologie.

Les conférences du Royal Colonial Institute ont eu pour sujet La Fédération impériale, Le Transfert des terres, L'Emigration, et La Défense de l'empire. L'association des géologues a successivement traité des expositions de géologie et de minéralogie, tandis que l'Institut d'Anthropologie en a fait autant pour les expositions d'anthropologie et de nature ethnologique.

Des conférences ont aussi été données par la ligue de la fédération impériale, l'association pour favoriser la colonisation sous les auspices de l'Etat, la société centrale d'émigration, l'association des chambres du commerce, l'association nationale de pisciculture, l'association de l'Inde, et l'association des agriculteurs britanniques.

Le comité des conférences avait fait des arrangements nécessaires pour toutes les autres séances où ont été entre autres traités les sujets suivants : L'Offre de la laine et de la soie ; L'Importation des viandes et des grains ; Le thé, le café, etc., Les fruits ; L'Industrie forestière ; Les chemins de fer et télégraphes des colonies ; L'Education ; La Statistique ; Les tarifs ; L'Emigration, etc. Des travaux ont aussi été lus sur les ressources, les industries, et l'état social, etc., de l'Inde, du Canada, de Victoria, de Queensland, de la Nouvelle-Zélande, du Cap, de l'Afrique occidentale, des Antilles, de Ceylan, et de Chypre.

Les conférences ont en général été très fréquentées. Dans un bon nombre de cas le local n'était pas assez considérable, tandis que d'un autre côté il est arrivé quelquefois que l'auditoire était peu nombreuse.

Je dois exprimer mes plus sincères remerciements aux messieurs qui ont été assez bons pour préparer des travaux sur le Canada.

OBSERVATIONS FINALES.

Il ne saurait avoir été choisi d'époque plus favorable que l'année 1886 pour faire connaître au public de la Grande-Bretagne les ressources du Canada et ce qui a déjà été accompli dans le pays. L'ouverture de l'Exposition des Colonies et de l'Inde faite par Sa Majesté avec tout l'éclat que la couronne de l'Angleterre pouvait donner à une occasion dans laquelle elle était profondément intéressée, précédait de quelques semaines celle du chemin de fer Canadien du Pacifique, dont l'achèvement d'un océan à l'autre, avait réellement été accompli en 1885. En plus d'un endroit en Angleterre on avait presque jusqu'au dernier moment douté que le Canada fût capable de mener à bonne fin une entreprise aussi gigantesque ; mais le chemin du Pacifique une fois devenu un fait accompli, tout ce qui restait du scepticisme a disparu, et l'esprit d'entreprise, les ressources, et le crédit du Dominion ont été reconnus avec cette générosité avec laquelle les Anglais ont l'habitude de se faire pardonner la lenteur qu'ils ont mise à apprécier des capacités qu'ils ne regardaient pas comme démontrées.

Il n'est donc pas surprenant que lorsque l'exposition eût montré, de façon à étonner même nos nationaux, le chemin qu'a fait le Canada dans chaque avenue de la civilisation ; quand notre pays eût, non pas réclamé, mais pris le premier rang parmi les dépendances de la Grande-Bretagne, il n'est pas surprenant, dis-je, que l'enthousiasme des Anglais ait été remué, que la valeur de leurs possessions de l'Amérique du Nord se soit présentée à eux comme une révélation de quelque chose de grand et d'inattendu. Et il n'est pas surprenant, non plus, que cet enthousiasme se soit bientôt mêlé d'alarme, quand il est devenu évident que le Canada était en état de fournir au marché de la mère-patrie les nombreux produits que j'ai mentionnés plus haut. Dès les premiers temps de l'exposition, le *Saturday Review*, et autres publications périodiques, signalaient à l'attention, l'esprit d'entreprise, l'intelligence et l'industrie dont l'exposition canadienne entre toutes faisait preuve,

et avertissaient les producteurs anglais qu'en toute probabilité leurs exportations au Canada allaient graduellement cesser. Au fait, ces journaux disaient bien carrément qu'il suffisait d'une visite à la section canadienne pour expliquer la baisse qui serait produite dans le commerce anglais.

Cette alarme me paraît être, sinon tout à fait sans fondement, au moins très exagérée; et la cause de la stagnation du commerce anglais s'étend bien au delà des industries du Canada. Quoi qu'il en soit, il ne saurait y avoir de meilleure preuve que l'exposition a eu pour effet d'établir l'importance du Canada une fois pour toute aux yeux de la mère-patrie; et l'alarme avec laquelle on voit en lui, à tort ou à raison, un concurrent probable de l'Angleterre, doit le faire regarder comme un pays à choisir par ceux qui, tout en cherchant un champ nouveau pour leur énergie, ne veulent pas abandonner les douceurs de la civilisation.

Mais quels qu'aient été les sentiments qu'ait pu faire naître l'état d'avancement des colonies, ils n'ont aucunement diminué la bonté généreuse avec laquelle leurs représentants ont été accueillis partout. Le trône, la noblesse, la richesse, tout a contribué à leur bienvenue. Les grandes corporations municipales et commerciales de Londres et des provinces, l'armée et la marine, et plusieurs particuliers ont montré leur bienveillance de la façon la plus agréable. A chaque banquet, et les banquets ont été nombreux et splendides, les premiers hommes de l'Angleterre appuyaient sur la valeur et l'importance des colonies, et la nécessité de les regarder et les traiter d'une façon nouvelle. Le comité de réception, nommé par le prince de Galles, comprenait le duc d'Abercorn, qui en était le président, le marquis de Lorne et le comte Cadogan, le vice-président, le duc de Manchester, le lord-maire de Londres, lord Napier de Magdala, sir Peter Lumsden, et plusieurs autres personnages distingués à divers titres. Sous les auspices de ce comité, un nombre immense de réceptions, de fêtes et d'excursions ont été organisées en l'honneur des visiteurs des colonies et de l'Inde. La presse vous les a déjà fait connaître, et je me contenterai de dire que sur tous les points des Trois-Royaumes, ces fêtes, d'une variété extrême, comprenant toutes les formes d'hospitalité connues à la civilisation de l'Angleterre, atteignaient les plus hauts degrés de la magnificence.

Les pages qui précèdent ont pu vous donner une idée des avantages commerciaux qui ont été le résultat de l'exposition. Les exposants m'ont plusieurs fois signalé les excellentes raisons qu'ils avaient d'être bien aises d'avoir pris part à l'exposition, et les producteurs canadiens qui se sont abstenus m'ont volontiers exprimé leurs regrets d'en avoir agi ainsi. En ce qui regarde le Dominion en général, le verdict de la presse anglaise doit être au plus haut point satisfaisant.

En terminant, c'est avec le plus grand plaisir que j'exprime ma reconnaissance pour les services rendus par le personnel qui m'a secondé avec tant de zèle et d'habileté dans l'œuvre, quelquefois très ingrate, de l'organisation et de la mise à exécution des arrangements d'une section de l'exposition aussi étendue et d'une aussi

multiple diversité que l'était la section canadienne. Aux séances dont j'ai parlé plus haut, les exposants, tous tant qu'ils étaient, en admettant les avantages qu'ils retiraient de l'exposition, témoignaient, en même temps volontiers de leur gratitude pour les services des messieurs aux efforts desquels ces avantages étaient largement dus.

Je dois aussi dire combien nous sommes redevables à l'intérêt et à la bonté que n'ont cessé de nous témoigner le marquis de Lorne et la princesse Louise. A lord Lorne la section canadienne doit plusieurs services importants et d'un grand prix, tandis que Son Altesse Royale l'honorait constamment de sa présence, et encourageait ceux qui y étaient attachés par le bienveillant intérêt qu'elle y portait. Peu de temps avant la clôture de l'exposition elle a visité notre section en compagnie de lord Lorne pour prendre congé de la façon la plus gracieuse des Canadiens présents.

Le plus grand soin a été mis à restreindre autant que possible les dépenses nécessairement grandes que devaient entraîner la représentation du pays à l'exposition. On trouvera dans une annexe au présent rapport un état complet des dépenses que j'ai encourues.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES TUPPER,

Commissaire exécutif du Canada.

ANNEXE I.

RAPPORT SUR LES DESSINS DE FLEURS SAUVAGES DU CANADA.

(Par Monsieur J. E. HODGSON, de l'Académie Royale.)

CHER SIR CHARLES.—J'ai examiné attentivement les dessins de fleurs sauvages du Canada que vous m'avez envoyés. Ils sont entièrement intéressants et bien faits, surtout ceux de Maria Moore, feue Mme Miller.

Plusieurs des plantes sont familières et croissent dans nos haies ou nos jardins ; les dernières, probablement à cause de la culture, nous font paraître petites celles que représentent les dessins. Le jardinier regarde la dimension des pétales comme la mesure de beauté dans les fleurs, ce qui est une erreur dans laquelle je ne me propose pas de le suivre. Plusieurs de ces dessins portent le cachet de la fidélité ; la croissance et l'habitus de la plante y sont bien indiqués, bien que la couleur, si j'en juge par les fleurs qui me sont connues, semble manquer de richesse et de décision. Dans quelque cas, des spécimens très inférieurs ont été choisis, comme par exemple dans celui de l'*Helenium autumnale*, de Mme Albert G. Hill, qui ne rend guères justice à la beauté d'étoile de cette fleur.

La tâche que ces dames ont entreprise est entièrement fascinatrice, et je ne saurais que les encourager à persévérer. Comme le dit le poète :

“ Full many a flower is born to blush unseen,
And waste its fragrance on the desert air.”

et ce n'est pas seulement un hommage au créateur de ces belles choses, mais une espèce d'acte d'universelle justice que d'attirer de temps à autre l'attention sur les modestes mérites et les humbles charmes qui échappent au regard de l'orgueilleux. Je désirerais que l'œuvre pût être, jusqu'à un certain point, complète, ce qui, je suppose, est impossible même pour une étendue très limitée. Il y a des millions de formes charmantes parmi les plus petites plantes, telles que les saxifrages, les mousses, et même les lichens, qui seraient belles sur le papier. Si j'osais donner un mot d'avis, ce serait de mettre un peu moins de labeur dans la production. Il existe un sentiment de ce qui est à propos, et ce sentiment devrait déterminer le rapport qu'il doit y avoir entre l'exécution et l'importance du sujet. En donnant aux petites choses de la nature le fini d'une miniature, on les rend doublement petites sans augmenter leur beauté. La forme, leur couleur, la grâce de leur feuillage, constitue la beauté des plantes. Plus on rend ces aspects avec simplicité, plus on approche de la beauté naïve de la nature. Les beaux spécimens de dessin japonais me paraissent indiquer la voie qui conduit à la perfection dans la peinture des fleurs. La couleur à l'eau se prête très heureusement à ce que demande ce genre, et il n'existe pas je crois d'artifice d'exécution qui puisse représenter si bien le contour décidé et net d'une feuille ou d'une pétale qu'un lavis de couleur à l'eau qui est posé fermement et n'est pas retouché.

Avec l'espoir que ce que j'ai écrit n'aura pas d'autre effet que d'encourager de nouveaux efforts dans le champ qui a trouvé de si habiles explorateurs dans Mme Maria Moore et Mme Albert J. Hill,

Je demeure, cher Sir Charles,

Sincèrement à vous,

J. E. HODGSON, R.A.

ANNEXE 2.

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES FAITES A LONDRES POUR L'EXPOSITION DES COLONIES ET DE L'INDE (SECTION CANADIENNE).

	£.	s.	d.
Installation, y compris les décorations et les trophées.	9,134	9	0
Remise en état.....	2,055	5	11
	£.	s.	d.
Fret—Des quais à l'exposition	1,400	10	3
do De l'exposition aux quais.....	595	10	4
do Divers—y compris le transport des objets exposés à Anvers.....	878	13	1
	<u>2,874</u>	<u>13</u>	<u>8</u>
Emmagasinage des boîtes vides	530	6	0
Personnel venu du Canada.....	3,163	16	5
do commis, etc.....	1,204	1	9
	<u>4,377</u>	<u>18</u>	<u>2</u>
Gages des gardiens, etc.....	1,721	5	8
Impression et papeterie, y compris le catalogue.	1,361	0	6
Loyer de bâtiments supplémentaires nécessaires.....	782	17	5
Photographies de la section.....	71	9	6
Frais de port.....	177	0	0
Montres.....	152	7	0
Installation du bureau	36	16	4
Enseignes et écriteaux.....	58	4	3
Assurance.....	5	18	5
Pavillons	33	12	6
Droits de douane avancés*.....	56	17	3
Glace pour les appareils réfrigérants.....	64	5	0
Exposition de botanique.....	104	3	2
Notes diverses.....	180	17	10
Menus déboursés.....	83	18	1
Frais de voyages.....	308	6	9
	<u>£24,171</u>	<u>12</u>	<u>5</u>

* Cette somme a été remboursée et déposée au crédit du receveur général.

APPENDIX

TO THE REPORT OF THE MINISTER OF AGRICULTURE FOR THE YEAR 1885.

CRIMINAL STATISTICS
FOR THE YEAR 1885.

Printed by Order of Parliament.

ANNEXE

AU RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE POUR L'ANNÉE 1885.

STATISTIQUES CRIMINELLES
POUR L'ANNÉE 1885.

Imprimé par ordre du Parlement.



OTTAWA:
PRINTED BY MACLEAN, ROGER, & CO., WELLINGTON STREET,
1886.

TABLE OF SUBJECTS.

	Introduction.	Pages IV and following to VII.	
TABLE I	Indictable offences.....	“ 2	“ 109
	Class I—Offences against the person...	“ 2	“ 41
	Class II—Offences against property with violence	“ 38	“ 50
	Class III—Offences against property without violence.....	“ 50	“ 81
	Class IV—Malicious offences against property	“ 78	“ 85
	Class V—Forgery and offences against the currency.....	“ 82	“ 89
	Class VI—Other offences not included in the foregoing.....	“ 86	“ 109
TABLE II	Summary by Classes and Provinces, with totals of each Province and of Canada.....	“ 112	“ 119
TABLE III	Summary convictions.....	“ 122	“ 153
TABLE IV	Showing the number of persons to each offence charged.....	“ 6 and 157	
TABLE V	Summary convictions and cases subject to trial by Jury.....	“ 160 and following to 165	
TABLE VI	Pardons and commutations....	“ 168	“ 175

TABLE DES MATIÈRES.

	Page	V et suivantes à VII.
Introduction.		
TABEAU I —Délits sujets à poursuite.....	“ 2	“ 103
Classe I—Outrages contre la personne.	“ 2	“ 41
Classe II—Délits avec violence contre la propriété.....	“ 38	“ 51
Classe III—Délits sans violence contre la propriété.....	“ 50	“ 89
Classe IV—Offenses malicieuses contre la propriété.....	“ 78	“ 85
Classe V—Faux et délits par rapport à la monnaie.....	“ 82	“ 89
Classe VI—Autres délits non compris dans les classes précédentes	“ 86	“ 109
TABEAU II —Récapitulation par Classes et par Provin- ces, avec totaux de chaque Province et du Canada.....	“ 112	“ 119
TABEAU III —Condammations sommaires.....	“ 122	“ 153
TABEAU IV —Indiquant le nombre de personnes pour chaque offense imputée.....	“ 156 et 157	
TABEAU V —Condammations sommaires et causes de la compétence d'un juré.....	“ 160 et suivantes à 165	
TABEAU VI —Pardons et commutations.....	“ 168	“ 175

CRIMINAL STATISTICS, 1885.

To the Honorable JOHN CARLING,
Minister of Agriculture,

SIR,—I have the honor to submit to you the Criminal Statistics of Canada somewhat in a different, and I trust improved, form.

These statistics were collected under the Act 39 Vic., chap. 13, assented to 12th April, 1876.

TABLE I is composed of six classes of offences, into which crimes are usually divided, and covers indictable offences. It includes many cases tried without a jury by a competent magistrate who is authorised under the Act 32-33 Vic., chap. 32, being an Act "respecting the prompt and summary administration of criminal justice in certain cases." It also includes those tried under the Act "respecting the trial and punishment of juvenile offenders," and under the Act for the more speedy trial of persons charged with felony and misdemeanor in the Provinces of Ontario and Quebec, for which they may be severally tried by the Court of General Session of the Peace, with their own consent.

Last year the cases tried under the Act which allowed of their being tried without a jury were included with summary convictions, because they were tried summarily; but as that fact did not change the nature of the crime, it has been deemed more correct to include them with the other indictable offences to which category they properly belong.

TABLE II is a summary of the above by classes and Provinces, with totals of each Province and of Canada.

TABLE III gives the summary convictions for each district and Province, and for Canada. It will be noticed, in this Table, that the figures in the column headed "convictions" do not always correspond with those given in the two following columns, headed respectively "with option of a fine" and "without option of a fine." The difference, wherever it occurs, is composed mainly of cases such as "bound to keep the peace," or "sentence deferred," &c., and for which, considering the limited number of these sentences no columns were provided in the Table.

TABLE IV is a comparative statement, based on the estimated population, and showing the number of persons for each offence charged.

TABLE V is a statement showing the number of summary convictions, also the number of cases tried by jury, and cases subject to be tried but jury, but tried summarily, with the consent of the accused,

STATISTIQUES CRIMINELLES, 1885.

A l'honorable JOHN CARLING,
Ministre de l'Agriculture,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des statistiques criminelles sous une forme quelque peu différente de celle des précédents rapports, et, j'ose dire, quelque peu améliorée.

Ces statistiques ont été recueillies sous l'autorité de Vic. 39, chap. 13, loi sanctionnée le 12 avril, 1876.

LE TABLEAU I se compose de six classes dans lesquelles sont généralement divisés les délits sujets à poursuite. Ce tableau comprend plusieurs cas de la compétence d'un jury, mais expédiés sommairement, avec le consentement de l'accusé, d'après la loi ayant rapport à l'administration expéditive de la justice dans certaines causes—Vic. 32-33, chap. 32—sont aussi compris, dans ce tableau, les cas expédiés sous l'autorité de la loi ayant rapport aux jeunes délinquants—Vic. 32-33, chapitres 33 et 34, ainsi que tous les cas expédiés sous l'autorité de Vic. 32-33, chap. 35. (*Speedy Trial*). Dans aucun de ces cas, le magistrat siégeant n'a le droit de procéder sans avoir obtenu le consentement de l'accusé. Dans le rapport précédent, les cas tombant sous la juridiction de la loi permettant au magistrat de procéder sans un jury, ont été classés parmi les condamnations sommaires, vu la manière sommaire de leur expédition; mais comme ce fait ne change en rien la nature des délits ainsi expédiés, on a cru qu'il serait préférable et, en quelque sorte, plus conforme à l'esprit de la loi, de les classer dans la catégorie des délits sujets à poursuite, et c'est ce qui a été fait dans ce présent rapport.

LE TABLEAU II est un résumé du précédent, par classes et par provinces, avec totaux de chaque province et du Canada.

LE TABLEAU III donne le nombre de condamnations sommaires, par districts et par provinces, avec totaux du Canada. On remarquera, dans ce tableau, que les chiffres donnés dans la première colonne ne correspondent pas toujours avec ceux des deux autres colonnes; cette différence dans les chiffres s'explique par le fait qu'on a pas trouvé à propos d'avoir dans ce tableau des colonnes pour les sentences telles que "tenu de garder la paix" ou "sentence remise," dont se compose la différence mentionnée plus haut.

LE TABLEAU IV est un état comparatif basé sur la population approximative, et donnant le nombre de personnes pour chaque offense imputée.

LE TABLEAU V est un état par districts du nombre de condamnations sommaires et du nombre de causes de la compétence d'un jury, avec totaux de chaque province et du Canada.

TABLE VI gives the number of pardons and commutations during the year ended 30th September, 1885.

Page 26. Seventy-two cases were placed with indictable offences which should be with summary convictions. An error in the original return, but passed undiscovered until Table IV was reached, where it was corrected.

I have the honor to remain, Sir,

Your obedient servant,

J. G. G. LAYTON,

Statistical Officer.

LE TABLEAU VI contient les cas où la prérogative du pardon a été exercée, durant l'année finissant le 30 septembre 1885.

A la page 26, se trouvent 72 cas placés par erreur dans la première catégorie des délits, tandis qu'ils devraient se trouver dans celle des condamnations sommaires. Cette erreur découverte dans le rapport original, n'a pu être corrigée avant d'arriver au tableau IV.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. G. G. LAYTON,

Officier de la statistique.

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.							CLASS I				
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged — Personnes accusées	Acquitted. — Acquités.	De- tained for Lunacy. — Em- pri- son- nées pour cause de folie.	CONVICTIONS.			SENTENCE.		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.	CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.			
				CONDAMNATIONS.			—				—		
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- terated.	With the option of a fine.			No OPTION.	—	
					Con- Jam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Plus de 2 réci- tives.	Sur option entre la pri- son ou l'am- nnde			Under one year.	One year and over.	—
MURDER.													
Madawaska, N.B.	1			1	1								
Montreal, Que.	2			1	1								
Quebec, Que.	1			1	1								
St. Francis, Que.	2	2											
Total of Quebec	5	2		1	1								
Elgin, Ont.	2	2											
Grey, Ont.	1			1	1								
Middlesex, Ont.	2	1		1	1								
Thunder Bay, Ont.	2	2											
York, Ont.	2	2											
Total of Ontario	9	7		2	2								
The Territories.	7	1		6	6								
Total of Canada	22	10		10	10								
ATTEMPT TO MURDER.													
Albert, N.B.	1	1											
Leeds and Grenville, Ont.	3	1		2	2								
Middlesex, Ont.	1			1	1								
Total of Ontario	4	1		3	3								
Total of Canada	5	2		3	3								
MANSLAUGHTER.													
Halifax, N.S.	1			1	1								
Ottawa, Que.	1			1	1								
Quebec, Que.	1	1		1	1								
Terrebonne, Que.	1			1	1								
Total of Quebec	3	1		2	2								
Algoma, Ont.	1			1	1								
Elgin, Ont.	1			1	1								
Grey, Ont.	1			1	1								
Lansark, Ont.	1	1											
Lincoln, Ont.	1			1	1								
Middlesex, Ont.	5	3		2	2					1			
Peterborough, Ont.	2	2											
Renfrew, Ont.	3	3											
Simcoe, Ont.	2			2	2								
Stormont, Dundas & Glengary, O.	1			1	1								
Welland, Ont.	1	1											
Wellington, Ont.	1			1	1								
York, Ont.	9	7		2	2								

* In one case the jury disagreed and in the other the verdict was not given.
* Le juré ne s'est pas accordé dans un cas, et dans l'autre le procès ne s'est pas terminé.

TABLEAU I.		OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.											CLASSE I.				
SENTENCE. — PENITENCIER.	PENITENTIARY. — PENITENCIER.	Life — A vie	De'th — De mort.	Com- mit- ted to Refor- matories. — En- voyées à la prison de Réfor- me.	RESI- DENCE.					OCCUPATIONS.					CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.		
					CITIES AND T'WNS.		RURAL DISTRICTS.		AGRI- CULTURAL.	COMMER- CIAL.	DOMESTIC.	INDUS- TRIAL.	PROFES- SIONAL.	LABORERS.	MARRIED.	WIDOWED.	SINGLE.
					Villes et vil- lages.	Dis- tricts ru- raux.	Agri- cul- teurs.	Com- mer- çants.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Pro- fes- sions libé- rales.	Jour- na- liers.	Mar- riés.	En- veu- vage.	Céliba- taires.		
					Deux ans et plus.	Cinq ans et plus.	Deux ans et plus.	Cinq ans et plus.	Deux ans et plus.	Cinq ans et plus.	Deux ans et plus.	Cinq ans et plus.	Deux ans et plus.	Cinq ans et plus.	Deux ans et plus.	Cinq ans et plus.	Deux ans et plus.
MEURTRE.																	
			1					1	1							1	
				1				1								1	
								1								1	
				1				1								1	
								1	1							2	1
				1				1								3	
								6								3	4
			10					1	9	1						5	7
TENTATIVE DE MEURTRE.																	
	2							2								1	
1								1									2
																2	
1	2							2	1							2	
1	2							2	1							2	
HOMICIDE NON PRÉMÉDITÉ.																	
																	1
																1	
																1	
																2	1
																1	
																1	1
																1	1
																1	1
																1	1
																1	1
																1	1
																1	1

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.										CLASS I.	
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.				AGES.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LI- QUEURS.		REMARKS. — REMAR- QUES.
	Un- able to read — In- ca- pa- bles de lire.	Un- able to write. — Inca- pables d'é- crire.	Ele- men- tary. — Élé- men- taire.	Super- ior. — Supé- rieure	Un- der 16 Yrs.	16 Years and under 21	21 Years and under 40	40 Years and over	Not given.	Mo- de- ra- te.	Im- mo- de- rate		
					Mo's de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au- dessus.	Non donnés.	—	—	Mo- dé- ré.	
M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
MURDER.													
Madawaska, N.-B.												1	
Montréal, Qué.													
Québec, Qué.	1	1										1	
St. François, Qué.													
Total de Québec	1	1										1	
Elgin, Ont.													
Grey, Ont.			1									1	
Middlesex, Ont.						1							1
Thunder Bay, Ont.													
York, Ont.													
Total d'Ontario			2			1						1	1
Les Territoires	5	5	1				2					4	
Total du Canada	6	6	3			3						6	1
ATTEMPT TO MURDER.													
Albert, N.-B.													
Leeds et Grenville, Ont.			2				2						2
Middlesex, Ont.			1				1						1
Total d'Ontario			3				3						3
Total du Canada			3				3						3
MANSLAUGHTER.													
Halifax, N.-E.			1									1	
Ottawa, Qué.			1									1	
Québec, Qué.													
Terrebonne, Qué.	1	1					1						1
Total de Québec	1	1	1				1					1	2
Algoma, Ont.			1				1						1
Elgin, Ont.			1				1						1
Grey, Ont.			1				1						1
Lanark, Ont.													
Lincoln, Ont.			1				1						1
Middlesex, Ont.			1	1			2					1	1
Peterborough, Ont.													
Renfrew, Ont.													
Simcoe, Ont.	1	1	1				1						2
St'm't, D'das et Glen'ry, O.			1									1	
Welland, Ont.												1	
Wellington, Ont.			1				1					1	
York, Ont.			2				2						2

TABLEAU I.		OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.										CLASSE I	
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.				AGES.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LI- QUEURS.		REMARKS. — REMAR- QUES.
	Un- able to read — In- ca- pa- bles de lire.	Un- able to write. — Inca- pables d'é- crire.	Ele- men- tary. — Élé- men- taire.	Super- ior. — Supé- rieure	Un- der 16 Yrs.	16 Years and under 21	21 Years and under 40	40 Years and over	Not given.	Mo- de- ra- te.	Im- mo- de- rate		
					Mo's de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au- dessus.	Non donnés.	—	—	Mo- dé- ré.	
M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
BIRTH PLACES.													
— LIEUX DE NAISSANCE.													
BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				UNITED STATES.		OTHER FOREIGN COUNTRIES.		OTHER BRITISH POSSESSIONS.		RELIGIONS.		REMARKS.	
Eng-land and Wales		Ire-land.		Scot-land.		Canada.		Unit'd States.		Other Foreign Countries.		Other British Possessions.	
Angl-terre et Galles		Ir-lande.		Ecos-se.				Etats-Unis.		Autres pays étrangers.		Autres possessions Britann's	
								Bap-tists.		R. Catho-lics.		Ch'ch of Eng-land.	
								Pres-by-terians.		Metho-dists.		Pres-by-terians.	
								Pro-tes-tants.		Other Deno-minations.		Autres con-fes-sions.	
MEURTRE.													
TENTATIVE DE MEURTRE.													
HOMICIDE NON PRÉMÉDITÉ.													

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.						CLASS I.		
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL			
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine.	No OPTION.	One year and over.
DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Personnes accusées.	Ac- quit- tées.	Em- pri- son- nées pour cause de folie.				Plus de 2 reci- dives.	Sur option entre la pri- son ou l'a m'nde	Un an et plus.	
MANSLAUGHTER—(Concluded).										
Total of Ontario.....	29	17		12	12				1 1	
Manitoba, Eastern.....	2	2								
New Westminster, B.C.....	1			1	1					
The Territories.....	1			1	1					
Total of Canada.....	37	20		17	17				1 1	
SHOOTING, STABBING, WOUNDING, &c.										
King's, P.E.I.....	1			1	1					
Lunenburg, N.S.....	1			1	1					
Charlotte, N.B.....	1			1	1					
Iberville, Que.....	4			4	4		4			
Montreal, Que.....	11	4		7	1	4	2	2	1	
Ottawa, Que.....	1			1	1					
Quebec, Que.....	4			4	4				1	
St. Francis, Que.....	2			2	2		2			
Total of Quebec.....	22	4		18	12	4	2	8	1 1	
Brant, Ont.....	3	3								
Carleton, Ont.....	9	2		7	7			4	3	
Frontenac, Ont.....	1			1	1					
Grey, Ont.....	5	1		4	2		2		2	
Hastings, Ont.....	4	2		2	2					
Lambton, Ont.....	1			1	1		1			
Lennox & Addington, Ont.....	2			2	2		2			
Middlesex, Ont.....	7			7	6	1		2	1	
Northumberland & Durham, Ont.....	3	2		1	1					
Ontario, Ont.....	2			2	2				1	
Perrh, Ont.....	7	5		2	2					
Renfrew, Ont.....	1			1	1			1		
Simcoe, Ont.....	2			2	2				1	
Thunder Bay, Ont.....	2			2	2					
Victoria, Ont.....	2			2	2			1		
Welland, Ont.....	2	1		1	1			1		
Wentworth, Ont.....	2	1		1	1			1		
York, Ont.....	52	29		23	21	1	1	9	9	
Total of Ontario.....	107	46		61	56	2	3	11	21 8	
Manitoba, Central.....	1			1		1				
Clinton, B.C.....	1			1	1					
New Westminster, B.C.....	3	1		2	2			1		
Total of British Columbia.....	4	1		3	3			1		
The Territories.....	1			1		1				

TABLEAU I.		OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.										CLASSE I.			
SENTENCE.		RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.				
PENITENTIARY. — PENITENCIER.	Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries.	Life.	De'th — — —	Cities and T'wns	Rural Dis- tricts	Agric- tural.	Com- mer- cial.	Do- mestic	Indus- trial.	Pro- fes- sional	La- borers	Mar- ried.	Wid- owed	Single.	
Two years and un- der five.	Five years and over.	—	De mort	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Deux ans et moi's de cinq.	Cinq ans et plus.	A vie	En- voyées à la prison de Rétor- me.	Villes	Dis- tricts ru- raux.	Agric- cul- teurs.	Com- mer- çants.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Pro- fes- sions libé- rales.	Jour- na- liers.	Mar- riés.	En- veu- vage.	Célib- itaires.	
HOMICIDE NON PRÉMÉDITÉ—(Fin.)															
5	5			5	7		2		3	2		5	4	1	7
1				1								1			1
	1				1										1
6	9			7	10		2	1	3	2		6	5	1	11
USAGE D'ARMES AVEC INTENTION, ETC.															
						1		1						1	
1					1	1									1
1					1	1									1
3				2	2	2		1			1	1			3
1	1			7	1	2		1				1	1		7
1				1	2	2		1					1		3
4	1			1	2	2		2					2		3
4	1			1	11	7	4	1	1			9	4		14
					3	4	4					3	1	1	5
1	1			1	1	4		1				3	1	1	3
2				2	2	2									2
					1	1	1								1
4				6	1	2	3					2	3		4
1					1										2
1				2					1			1			2
				2				1				1			1
1				1	1				1			1	1		1
1				2	2				1			1	1		2
2				2	2				1			1	1		1
				1	1					1		1	1		1
2	1			1	1				1			8	11		12
14	2			1	52	9	7	9	2	11		22	21	2	37
1						1						1			1
	1					1									1
	1				2					1		1			1
	2				2	1				1		1			2
												1			1

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. INSTRUCTION.				AGES.								USE OF LIQUORS. USAGE DES LIQUEURS.	
	Un-able to read	Un-able to write.	Ele-men-tary.	Su-perior	Un-der 16 Yrs.	16 Years and under 21.	21 Years and under 40.	40 Years and over	Not given.	Mo-de-erate.	Im-mo-de-erate	Mo-de-éré	Im-mo-déré	
					Mo's de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au dessus.	Non donnés					
					M F	M F	M F	M F	M F					
H F	H F	H F	H F	H F	H F	H F	H F							

MAN LAUGHTER.—(Concluded).

Total d'Ontario	1	1	10	1	1	6	5				6	6
Manitoba Est												
New Westminster, C.B.								1				1
Les Territoires					1							
Total du Canada	2	2	12	1	2	7	1	6	1		7	9

SHOOTING, STABBING, WOUNDING, &c.

King's, I. du P.-E.			1					1				1
Lunenburg, N.-E.					1							1
Charlotte, N.-B.			1					1				
Iberville, Qué.			4									4
Montréal, Qué.	1	1	6		2	5						1
Ottawa, Qué.	1	1				1						1
Québec, Qué.	2	2	2		2	1		1				3
St. François, Qué.	1	1	1			2						2
Total de Québec	5	5	13		2	3		12				6
Brant, Ont.								4				5
Carleton, Ont.	3	3	4			1		4				2
Frontenac, Ont.								1				1
Grey, Ont.			4		1	1		2				3
Hastings, Ont.			2			2		2				2
Lambton, Ont.			1					1				1
Lennox et Addington, Ont.			1		1			2				2
Midlesex, Ont.	1	1	6			1		5				7
North'berland et Durham, O.								1				1
Ontario, Ont.			2			1		1				1
Perth, Ont.			2			1		1				2
Renfrew, Ont.	1	1				1		2				1
Simcoe, Ont.			2			1		2				2
Thunder Bay, Ont.			2			1		2				2
Victoria, Ont.			2			1		1				2
Weiland, Ont.			1			1		1				1
Wentworth, Ont.			1			1		1				1
York, Ont.	4	4	19		3	2		11	1	6		8
Total d'Ontario	9	9	49	1	4	9		33	2	11	2	20
Manitoba Centre			1					1				1
Clinton, C.B.			1					1				1
New Westminster, C.B.			1					2				1
Total de la Col.-Brit..			2					1		2		1
Les Territoires								1				1

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

BIRTH PLACES. LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.						REMARKS. REMARQUES.
BRITISH ISLES. LES BRITANNIQUES.			Unit'd States États Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres possessions Britann's	Bap-tists. Bap-tistes.	R. Ca-tholics. Catholiques.	Ch'ch of Eng-land. Église d'An-gle-terre.	Meth-odists. Métho-distes.	Pres-by-terians Pres-by-tériens	Protes-tants Autres confes-sions	Other Deno-minations. Autres confes-sions				
Eng-land and Wales — Angl'-terre et Galles	Ire-land. — Ir-lande.	Scot-land. — Écos-se.											Ca-nada.			
—	—	—											—			

HOMICIDE NON PRÉMÉDITÉ.—(Fin).

2	5	1	3					6	1	3	1		1
			1										
			1										
2	6	1	7			1		1	7	2	3	1	1

USAGE D'ARMES AVEC INTENTION, Etc.

			1					1						1a.
			1											
			4							4				1a.
			7							3				1a.
			1							1				1a.
			3							4				1a.
			2							2				2
			17							14				
			1							1				
			5							4	3			
			1							1				
			3							1	3			1
			2							2				
			2							1				
			1							2				
			1							1				1a.
			1							1				
			1							1				
			1							1				1b.
			1							1				
			1							1				1a. 1c.
			15							13	8	1		1
			4							2	24	16	9	4
			39							6	4			2
			1							1				
			1							1				
			1							1				
			1							1				
			1							1				

a Sentence deferred. b Bound to keep the peace. c Bound to good behaviour.
 a Sentence remise. b Tenus de garder la paix. c A tenir une meilleure conduite.

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.							CLASS I.		
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charged.	Ac- quit- ted.	De- tain- ed for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.				
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL.				
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine.	No OPTION.	One year and over.	
DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Per- sonnes accu- sées.	Ac- quit- tées.	Em- pri- son- nées pour cause de folie.	Total.	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Plus de 2 réci- dives.	Sur option entre la pri- son ou l'am- ande	Un an et plus.	Moins d'un an.	
SHOOTING, STABBING, WOUNDING, &c.—(Concluded.)											
Total of Canada.....	138	51		87	74	8	5	20	22	10	
ENDANGERING SAFETY OF PASSENGERS ON RAILWAYS.											
Halifax, N.S.....	1			1	1						
Kent, N.B.....	1			1	1				1		
Restigouche, N.B.....	1			1	1						
Total of New Brunswick....	2			2	2				1		
St. Francis, Que.....	1			1	1				1		
Three Rivers, Que.....	1			1	1				1		
Total of Quebec.....	2			2	2				2		
Middlesex, Ont.....	1			1	1						
York, Ont.....	1	1		1	1						
Total of Ontario.....	2	1		1	1						
Total of Canada.....	7	1		6	6				3		
CONCEALING THE BIRTH OF INFANTS.											
Queen's, P.E.I.....	1			1	1					1	
Kamouraska, Que.....	1	1		1	1						
Ottawa, Que.....	1			1	1					1	
Total of Quebec.....	2	1		1	1					1	
Carleton, Ont.....	1	1									
Total of Canada.....	4	2		2	2					2	
REFUSING TO PROVIDE FOR FAMILY.											
Montreal, Que.....	13	6		7	5	2				1	
Dufferin, Ont.....	1	1									
Hastings, Ont.....	1	1									
Middlesex, Ont.....	2	1		1	1						
Oxford, Ont.....	1	1									
Perth, Ont.....	1			1		1					
Waterloo, Ont.....	2	2									
Wentworth, Ont.....	1	1									
York, Ont.....	11	8		3	3				1		
Total of Ontario.....	20	15		5	4	1			1		
Total of Canada.....	33	21		12	9	3			2		

TABLEAU I.		OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.												CLASSE I.		
		SENTENCE.			RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.					CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.				
PENITENTIARY. — PENITENCIER.		De- morte.	Com- mitted to Refor- ma- toires.	Cities and T'wms.	Rural Dis- tricts.	Agricultural.	Com- mer- cial.	Do- mestic.	Indus- trial.	Pro- fes- sional.	La- borers.	Mar- ried.	Wi- dowed.	Single		
Two years and un- der five.	Five years and over.														Life	De morte.
USAGE D'ARMES AVEC INTENTION, ETC.—(Fin.)																
21	5		2	66	21	13	11	3	12	1	33	26	2	57		
EXPOSANT AU PÉRIL LES PASSAGERS SUR LES CHEMINS DE FER.																
	1			1								1		1		
					1							1		1		
	1				1							1		1		
					2							2		2		
	1											1		1		
					1							1		1		
					1	1						2		2		
						1								1		
					1									1		
	2					2						5		6		
														2		
SUPPRESSION D'ENFANTS.																
						1				1				1		
										1				1		
						1								1		
														2		
REFUS DE POURVOIR AUX BESOINS DE SA FAMILLE.																
						7				2		5	6	1		
													1			
						1		1								
										1			1			
						1							1			
														3		
										1	2					
						4	1		1	1	3			5		
														1		
						11	1		1	1	5		5	11		

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.										CLASS I.	
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.				AGES.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
	Un-able to read.	Un-able to write.	Ele-men-tary.	Su-perior.	Un-der 16 Yrs.	16 Years and under 21.	21 Years and under 40.	40 Years and over.	Not given.	Mo-de-ra-te.	Im-mo-de-ra-te.		
					Mo's de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au dessus.	Non donnés.	Mo-déré.	Im-mo-déré.		
DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	In-ca-pa-bles de lire.	In-ca-pa-bles d'é-crire.	Élé-men-taire.	Supé-rieure.	M F H F	M F H F	M F H F	M F H F	M F H F	M F H F	Mo-déré.	Im-mo-déré.	
SHOOTING, STABBING, WOUNDING, &c.—(Concluded.)													
Total du Canada.....	14	14	67	2	6	13	47	2	14	1	4	28	46
ENDANGERING SAFETY OF PASSENGERS ON RAILWAY.													
Halifax, N.-E.....							1					1	
Kent, N.-B.....			1			1							1
Restigouche, N.-B.....						1							1
Total du N.-Brunswick.....			1			1							2
St. François, Qué.....	1	1					1					1	
Trois-Rivières, Qué.....	1	1										1	
Total de Québec.....	2	2				1						2	
Middlesex, Ont.....			1			1						1	
York, Ont.....													1
Total d'Ontario.....			1			1						1	
Total du Canada.....	2	2	2		2	1	3					4	2
CONCEALING THE BIRTH OF INFANTS.													
Queen's, I. du P.-E.....			1				1						
Kamouraska, Qué.....													1
Ottawa, Qué.....	1	1					1						1
Total de Québec.....	1	1					1						1
Carleton, Ont.....													1
Total du Canada.....	1	1	1				1						1
REFUSING TO PROVIDE FOR FAMILY.													
Montreal, Qué.....			7				5	2				4	1
Dufferin, Ont.....													1
Hastings, Ont.....													1
Middlesex, Ont.....			1				1						1
Oxford, Ont.....													1
Perth, Ont.....			1				1						1
Waterloo, Ont.....													1
Wentworth, Ont.....													1
York, Ont.....			3				1	2				2	1
Total d'Ontario.....			5				3	2				3	2
Total du Canada.....			12				8	4				7	3

TABLEAU I.		OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.										CLASSE I.			
BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.	RELIGIONS.										REMARKS. — REMARQUES.				
	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Unit'd States	Other Foreign Countries	Other British Possessions.	Bap-tists.	R. Ca-tholics.	Ch'ch of Eng-land.			Me-thod-ists.	Pres-by-ter-ians.	Other Deno-minations.
	Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.	Can-ada.											
USAGE D'ARMES AVEC INTENTION, &c.—(Fin.)															
6	6	1	58	8	4		3	39	16	10	4	9	3	7	
EXPOSANT AU PÉRIL LES PASSAGERS SUR LES CHEMINS DE FER.															
			1						1						
			1									1			
			1										1		
			2										1		
			1						1					1a.	
			1						1					1a.	
			2						3	1		1			
SUPPRESSION D'ENFANTS.															
			1										1		
			1							1					
			1							1					
			2							1			1		
REFUS DE POURVOIR AUX BESOINS DE SA FAMILLE.															
			7							7				6a.	
			1											1a.	
			1											1a.	
			1									1	2	2a.	
			1				1	2				3	2	4	
			1				1	9	1			7	3	2	

a Sentence deferred.
a Sentence remise.

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.						CLASS I.		
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
				— CONDEMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			
				Convicted 1st.	Convicted 2nd.	Rei- terated.	With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.		
DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Per- sonnes accu- sées.	Ac- quit- tées.	Em- pri- son- nées pour cause de folie.	Total.	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Plus de 2 réci- dives.	Sur option entre la pri- son ou l'a- mende	Under one year. — Moins un an et plus.	One year and over. — Un an et plus.
RAPE—(Concluded).										
Total of Canada	27	9		18	15	1	2			
ATTEMPT AT RAPE.										
Thunder Bay, Ont.....	2			2	2				1	1
Total of Canada	2			2	2				1	1
BIGAMY.										
Algoma, Ont	1	1								
Essex, Ont	1			1	1				1	
Frontenac, Ont.....	1			1	1				1	
Halton, Ont	1	1								
Oxford, Ont	1			1	1					1
Simcoe, Ont	1			1	1				1	
Total of Ontario	6	2		4	4				3	1
Total of Canada	6	2		4	4				3	1
ABDUCTION.										
York, Ont	2	2								
Total of Canada	2	2								
SODOMY AND BESTIALITY.										
Montréal, Que	1			1				1		
St. Francis, Qué.....	1	1								
Total of Quebec	2	1		1				1		
Simcoe, Ont.....	1			1	1					1
Manitoba, Central	1			1	1					
Total of Canada.....	4	1		3	2			1		1
AGGRAVATED ASSAULT AND INFLICTING BODILY HARM.										
Carleton, N.B.....	*1									
Kent, N.B.....	1			1	1				1	
St. John, N.B.....	10	5		5	4	1			2	
York, N.B.....	1			1	1				1	
Total of New Brunswick.....	13	5		7	6	1			3	1

* Jury disagree.—Le juré ne s'est pas accordé.

TABLEAU I.		OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.										CLASS & I.			
SENTENCE.		RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.					
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.	Com- mit- ted to refo- rma- to- ries		Agri- cul- tural.	Com- mer- cial.	Do- mestic.	Indus- trial.	Pro- fes- sional.	La- borers.	Mar- ried.	Wi- dowed.	Single.				
Two years and un- der five.	Five years and over.	Life.	De'th	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Deux ans et moins de cinq.	Cinq ans et plus.	A vie	De mort	En- vo- yées à la prison de Réfor- me.	Cities and T'wns	Rural Dis- tricts	Agri- cul- teurs.	Com- mer- çants.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Pro- fes- sions libé- rales.	Jour- na- liers.	Mar- riés.	En veu- vage.	Céliba- taires.
VIOL—(Fin).															
	17	1			4	10	3	2	1	3		3	4		8
TENTATIVE DE VIOL.															
					1	1		2							2
					1	1		2							2
BIGAMIE.															
												1	1		
					1	1						1	1		
						1						1	1		
						1		1				1	1		
					1	3			1			2	4		
					1	3			1			2	4		
ENLÈVEMENT.															
SODOMIE ET BESTIALITE.															
	1				1					1			1		
	1				1					1			1		
					1							1			1
	1				1							1			1
	2				2	1				1		2	1		2
VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES.															
	3				5	1	1		1			2	1		4
	3				5	2	2	1		1		2	1		4

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.															
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.				AGES.					USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.					
	Un-able to read	Un-able to write.	Ele-mentary.	Su-perior	Un-der 16 Yrs.	16 Years and under 21		21 Years and under 40		40 Years and over		Mo-derate.	Im-mo-derate.		
						Mo's de 16 ans	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	M	F			M	F
				M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
RAPE.—(Concluded.)															
Total du Canada.....	1	1	11			2		10		1		5		5	7
ATTEMPT AT RAPE.															
Thunder Bay, Ont.....			2					2						1	1
Total du Canada.....			2					2						1	1
BIGAMY.															
Algoma, Ont.....															1
Essex, Ont.....								1							1
Frontenac, Ont.....			1					1							1
Halton, Ont.....															1
Oxford, Ont.....			1					1							1
Simcoe, Ont.....			1					1							1
Total d'Ontario.....			3					3	1						4
Total du Canada.....			3					3	1						4
ABDUCTION.															
York, Ont.....															
Total du Canada.....															
SODOMY AND RESTIALITY.															
Montréal, Qué.....			1												
St-François, Qué.....															
Total de Québec.....			1												
Simcoe, Ont.....			1					1							1
Manitoba, Centre.....			1					1							1
Total du Canada.....			3					2		1					2
AGGRAVATED ASSAULT AND INFLICTING BODILY HARM.															
Carleton, N.-B.....															1
Kent, N.-B.....			1							1					1
St-John, N.-B.....			5			1		4						1	4
York, N.-B.....														1	
Total du N.-Brunswick			6			1		4		1				1	4

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.												
BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.						RELIGIONS.						REMARKS. — REMARQUES.
BRITISH ISLES. — ÎLES BRITANNIQUES.		Unit'd States — États-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres possessions Britanniques.	Bap-tists. — Bap-tistes.	R. Catho-lics. — Catho-liques.	Ch'ch of Eng-land. — Eglise d'An-gleterre.	Metho-dists. — Métho-distés.	Pres-by-terians. — Pres-by-tériens.	Protes-tants. — Autres confes-sions.	Other Deno-minations. — Autres confes-sions.	
Eng-land and Wales — Angl-terre et Galles.	Ire-land. — Ir-lande.											
VIOL.—(Fin)												
						1	6		2	3		
TENTATIVE DE VIOL.												
		2					2					
		2					2					
BIGAMIE.												
				1								1
		1					1					1
		1				1						1
1									1			1
1		2		1		1		1		1		1
1		2		1		1		1		1		1
ENLÈVEMENT.												
SODOMIE ET BESTIALITÉ.												
			1				1					
			1				1					
		1							1			
						1						
		2		1			2		1			
VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES.												
		1					1					
		5					4		1			
		1										
		7					5		1			

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Table with columns for Judicial Districts, Persons charged, Convictions (Total, Convicted 1st, 2nd, Reiterated), and Sentence (With option of a fine, No option, Committed to Gaol, Sans option, One year and over, Un an et plus).

AGGRAVATED ASSAULT AND INFLECTING BODILY HARM—(Concluded.)

Table listing judicial districts (e.g., Beauharnois, Quebec, Brant, Ontario, etc.) and their corresponding counts for convictions and sentences under the aggravated assault and bodily harm category.

ASSAULT ON FEMALES.

Table showing counts for assault on females in various districts like Chicoutimi, Montreal, St. Francis, and Three Rivers, Quebec.

*1 both fined and committed to gaol—La prison et l'amende.

TABEAU I. OUVRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASS I.

Table with columns for Sentence (Penitentiary, Penitencier, De'th, Mort, Reformatories, Etc.), Residence (Cities and Towns, Rural Districts, etc.), Occupations (Agricultural, Commercial, etc.), and Conjugal State (Married, Widowed, Single, Etc.).

VOIRS DE FAIT GRAVES ET LESIONS CORPORELLES—(En.)

Detailed table showing counts for various offenses and injuries (e.g., assault, robbery, etc.) categorized by residence and occupation, including a sub-section for 'VOIRS DE FAIT SUR FEMMES'.

VOIRS DE FAIT SUR FEMMES.

Table showing counts for offenses against women (Voirs de fait sur femmes) in different districts.

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.						CLASS I.		
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged Personnes accusées.	Ac- quit- ted. Ac- quit- tées.	De- tained for Lu- nacy. Em- pri- son- nées pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.			SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine. Sur option entre la pri- son ou l'a- mende	No OPTION. — SANS OPTION.	One year and over.
ASSAULT ON FEMALES—(Concluded).										
Elgin, Ont.....	1			1	1					
Essex, Ont.....	1			1	1					
Hastings, Ont.....	2			2	2		1	1		
Middlesex, Ont.....	1	1					1			
Wellington, Ont.....	3	3								
Wentworth, Ont.....	72	32		40	30	6	4	34		
Total of Ontario.....	80	36		44	33	6	5	35		
Total of Canada.....	103	36		67	54	7	6	41		
INDECENT ASSAULT.										
Prince, P.E.I.....	1			1	1			1		
Queen's, P.E.I.....	1			1	1			1		
Total of Prince Edw. Island.....	2			2	2			2		
Pictou, N.S.....	*1									
Yarmouth, N.S.....	2			2	1	1		2		
Total of Nova Scotia.....	3			2	1	1		2		
Beauce, Que.....	1			1	1			1		
Beauharnois, Que.....	1	1								
Iberville, Que.....	1			1	1			1		
Montreal, Que.....	5	1		4	3	1		1		
Rimouski, Que.....	1			1	1			1		
St. Francis, Que.....	4	1		3	3			3		
Total of Quebec.....	13	3		10	9	1		5		
Algoma, Ont.....	2	1		1	1			1		
Bruce, Ont.....	3	2		1	1			1		
Carleton, Ont.....	7	4		3	3			2		
Essex, Ont.....	1			1	1			1		
Haldimand, Ont.....	3	3								
Hastings, Ont.....	1			1	1			1		
Lambton, Ont.....	1			1	1			1		
Norfolk, Ont.....	1			1	1			1		
Northumberland & Durham, Ont	3			3	3			1		
Ontario, Ont.....	4			4	4			4		
Oxford, Ont.....	1			1	1			1		
Perth, Ont.....	2	1		1		1		1		
Renfrew, Ont.....	1	1								
Thunder Bay, Ont.....	1			1	1			1		
Victoria, Ont.....	1	1								
Wellington, Ont.....	2			2	2			2		
Wentworth, Ont.....	2	1		1		1		1		
York, Ont.....	10	5		5	5			2		
Total of Ontario.....	46	19		27	25	2	2	14		
Manitoba, Central.....	1			1	1			1		

*Jury disagree—Le juré ne s'est pas accordé.

TABLEAU I.		OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.											CLASSE I.		
SENTENCE.		RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.				
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th — De mort	Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries. — En- voyés à la prison de Réfor- me.	Cities and T'wns — Villes	Rural Dis- tricts. — Dist- ricts ru- raux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Com- mer- cial. — Commerçants.	Do- mestic. — Servi- teurs.	Indus- trial. — Indus- triels.	Pro- fes- sional libé- rales. — Profes- sions libé- rales.	Lar- borers — Jour- na- liers.	Mar- ried. — Mariés.	Wi- dowed — En veuve- ge.	Single. — Célibi- taires.	
Two years and un- der five.	Five years and over.														Life.
VOIES DE FAIT SUR FEMMES—(Fin).															
				1				1				1			
1				1	1	1		1				1		1	
				40			4	4	10		22	29		11	
1				43	1	1	4	5	12		22	32		12	
1				63	4	1	7	6	17	9	27	48	2	17	
ATTENTAT À LA PUDEUR.															
				1						1				1	
				1						1				1	
				2						2				2	
				2			2					2			
				2			2					2			
				6	4		1				9	1		8	
					1						1			1	
					1						1			1	
					3		1				2	1		2	
					1			1				1		1	
					1						1			1	
					1						1			1	
					2		1				1			1	
					4		1				2	1		3	
					1			1				1		1	
					1							1		1	
					5		2				3	2		3	
					11	15	3	4		3	16	7	1	17	
					1						1			1	

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.						CLASS I.		
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
				— CONDEMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			
				Con- victed 1st	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	One year and over.	
INDECENT ASSAULT—(Concluded.)										
New Westminster, B.C.	2			2	2				1	
The Territories	2			2	2			2		
Total of Canada	69	22		46	41	5		9	19	
ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER.										
Halifax, N.S.	1			1	1			1		
Lunenburg, N.S.	1	1								
Total of Nova Scotia	2	1		1	1			1		
Kent, N.B.	2	2								
Northumberland, N.B.	2			2	1	1		1	1	
Westmoreland, N.B.	3			3	3			3		
York, N.B.	1	1								
Total of New Brunswick	8	3		5	4	1		4	1	
Bonaventure, Que.	1			1	1			1		
Gaspé, Que.	2			2	2			2		
Iberville, Que.	1			1	1			1		
Montreal, Que.	99	4		95	93	2		75	*17	
Rimouski, Que.	5			5	5			5		
St Francis, Que.	4	2		2	1			2		
Three Rivers, Que.	7	1		6	5			1	5	
Total of Quebec	119	7		112	108	2	2	83	26	
Carleton, Ont.	14	4		10	10			2	8	
Essex, Ont.	4			4	4			4		
Grey, Ont.	4	2		2	2			1	1	
Haldimand, Ont.	1	1								
Hastings, Ont.	1			1	1			1		
Huron, Ont.	2	2								
Lincoln, Ont.	3	1		2	1	1		2		
Middlesex, Ont.	1			1	1			1		
Northumberland & Durham, Ont.	1			1	1				1	
Ontario, Ont.	2			2	1	1		2		
Oxford, Ont.	4	1		3	1	2		1	2	
Perth, Ont.	1			1	1					
Peterborough, Ont.	5			5	3	1	1	3	2	
Renfrew, Ont.	6			6	6			6		
Simcoe, Ont.	1			1	1			1		
Stormont, Dundas & Glengarry, O	2			2	2			1	1	
Waterloo, Ont.	1			1				1		
Wellington, Ont.	1			1	1			1		
Wentworth, O.	25	4		21	10	4	7	20	1	
York, Ont.	37	13		24	23		1	19	5	
Total of Ontario	116	28		88	69	7	12	52	32	
The Territories	1			1	1					
Total of Canada	246	39		207	183	10	14	109	60	

* 1 both fined and committed to gaol—La prison et l'amende.

TABLEAU I.		OUVRAGES CONTRE LA PERSONNE.										CLASSE I.		
SENTENCE.		RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ETAT CONJUGAL.				
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th — De mort	Com- mitted to Refor- ma- to- ries	Cities and T'wns — — Villes	Rural Dis- tricts — — Districts, ru- raux	Agricultural. — — Agriculteurs	Com- mer- cial. — — Commerçants	Do- mestic — — Servi- teurs	Indus- trial. — — Indus- triels	Pro- fes- sional — — Pro- fes- sions libé- rales.	La- borers — — Jour- na- liers.	Mar- ried. — — Mariés.	Wi- dowed — — En- veu- vage.	Single. — — Célib- itaires.
Two years and un- der five.	Five years and over													
ATTENTAT À LA PUDEUR—(Fin.)														
1				2					1					2
					2						1			1
1					24	21	3	7	4	2	28	10	1	31
VOIES DE FAIT ET OPPOSER UN OFFICIER DE PAIX														
				1							1			1
				1							1			1
				2							2	1		1
				3							3	1		2
				5							2	2		3
				1							1	1		1
				2	1						1	2		1
				1	94	1	12	4	26		46	31	2	60
				5	5	2	1		1		1	4		1
				1	1						2	2		2
				5	1				3		2	3		3
				1	100	12	3	13	4	30	52	43	2	65
				9	1	1	1		1		7	1		9
				4					1		2	1		3
				2					1		1			2
				1					1					1
				2										2
				3							1	1		1
				1							1	1		1
				1							1	1		1
				1							1	1		1
				2							1	1		1
				1							1	1		1
				1							1	1		1
				2							1	1		1
				1							1	1		1
				2							1	1		1
				1							1	1		1
				1							1	1		1
				1							1	1		1
				21							5	13		8
				37							11	6		1
				116							39	27		60
				1							1			1
				246							9	71	2	120

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.										CLASS I.		
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.		EDUCATIONAL STATUS. INSTRUCTION.				AGES.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LI- QUEURS.		
		Un- able to read	Un- able to write.	Ele- men- tary.	Su- perior	Un- der 16 Yrs.	16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over	Not given.	Mo- de- ra- te.	Im- mo- de- rate
							M de 16 ans.	F et moins de 21.	M 21 ans et moins de 40	F 40 ans et au dessus.				
INDECENT ASSAULT—(Concluded)														
New Westminster, C-B				2								2	2	
Les Territoires								1		1				
Total du Canada		6	6	33	2		11	19		11		5	26	13
ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER.														
Halifax, N.-E		1	1					1						1
Lunenburg, N.-E														
Total de la N.-Ecosse		1	1					1						1
Kent, N.-B														
Northumberland, N.-B				2				2						2
Westmoreland, N.-B								2		1				
York, N.-B														
Total du N.-Brunswick				2				4		1				2
Bonaventure, Qué		1	1					1						1
Gaspé, Qué		2	2					1	1				2	
Iberville, Qué		1	1										1	
Montréal		18	18	77			25	1	61	3	5		28	66
Rimouski, Qué		3	3	2					5				4	
St. François, Qué		1	1	1					2				1	1
Trois-Rivières, Qué		6	6				3		1	1			2	4
Total de Québec		32	32	80			28	1	71	5	6	1	38	72
Carleton, Ont.		1	1	9				2		8			9	1
Essex, Ont.				4				1		3			1	3
Grey, Ont.				2						1				2
Haldimand, Ont.														
Hastings, Ont.				1						1			1	
Huron, Ont.														
Lincoln				2				2						2
Middlesex, Ont				1										1
North'berland et Durham, O		1	1						1				1	1
Ontario, Ont.				2					2				1	1
Oxford, Ont.				3					3				1	2
Perth, Ont.				1					1					1
Peterborough, Ont.				5				1		2			4	1
Renfrew, Ont.		2	2	4				1		1			1	6
Simcoe, Ont.				1					1					1
Stm't, D'das et Glen'ry, O				2				1		1			1	1
Waterloo, Ont				1										1
Wellington, Ont.				1						1				1
Wentworth, Ont.				20	1		3		15		3		7	14
York, Ont		5	5	19			5	1	15		2	1	11	11
Total d'Ontario		9	9	78	1		16	1	60		10	1	37	49
Les Territoires									1					
Total du Canada		42	42	160	1		44	2	137	5	17	2	77	122

TABLEAU I.		OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.										CLASSÉ I.				
BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.		RELIGIONS.										REMARKS. — REMAR- QUES.				
		BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		United States — États Unis.	Other For- eign Coun- tries. — Aut- res pays étran- gers.	Other Bri- tish Pos- ses- ions. — Autr's pos- ses- ions Bri- tann's	Bap- tists. — Bap- tistes.	R. Ca- tho- lics. — Catho- liques.	Ch'ch of Eng- land. — Eglise d'An- gle- terre.	Meth- odists. — Métho- distes.	Pres- by- terians — Pres- byté- riens			Other Deno- mina- tions. — Autres con- fes- sions.		
		Eng- land and Wales — Angl- terre et Galles	Ire- land. — Ir- lande.												Scot- land. — Ecos- se.	Canada. — Canada.
ATTENTAT À LA PUDEUR—(Fin.)																
	1			1									2			
				1	1											
	6	1		32	5				5	15	4	8	2	6	3	
VOIES DE FAIT ET OPPER UN OFFICIER DE PAIX.																
				1						1						
				1						1						
				1						2						
				1						2						
				1						2						
				1						1						
				2						1						
				2	11	2	64	5	11	86			8	1	2a.	
				5						5						
				2						1				1		
				6						6						
				2	11	2	81	5	11	102			9	1	2	
				10						7				3		
				1						2	1			1		
				1						1	1			1		
				1						1				1		
				2						1				1		
				1						1				1		
				3						1				1		
				2						3				2		
				1						1				1	1a.	
				2						3				1		
				6						4	1			3		
				1						1				1		
				2						1				1		
				1						1				1		
				1						1				1		
				3	5		12	1		14	6		1	14		
				3	4		15	2		1	13	5	3	2		
				8	11	1	64	4		1	53	17	4	7	3	
										1						
				10	23	3	149	10	11	1	158	17	4	7	12	4

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittés.	De-tained for Lunacy. — Em-prison-nées pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.			SENTENCE. — COMMITS TO GAOL — EMPRISONNÉS.				
				Total.	Con-victed 1st. — Con-dam-nées une fois.	Con-victed 2nd. — Con-dam-nées deux fois.	Rei-terated. — Plus de 2 réci-dives.	With the option of a fine. — Sur option entre la pri-son ou l'a-m'nde			No OPTION. — SANS OPTION.
								—	—	—	Under one year — Moins d'un an.
				ASSAULT AND BATTERY.							
Guysborough, N.S.	1			1	1			1	1		
Hants, N.S.	1			1				1			
Halifax, N.S.	7			7	5	1	1	7			
Lunenburg, N.S.	1			1	1			1			
Pictou, N.S.	12	1		11	9	2		10	1		
Total of Nova Scotia.....	22	1		21	16	4	1	18	3		
Kent, N.B.	4	2		2	2						
Beanharnois, Que.	2			2	2			1	1		
Bedford, Que.	4			4	4			4			
Iberville, Que.	1			1	1			1			
Kamouraska, Que.	1			1	1			1			
Montreal, Que.	33	3		30	30			18	3	1	
Ottawa, Que.	3			3	2	1		3			
Quebec, Que.	3	2		1	1			1			
Saguenay, Que.	3			3	3				3		
St. Francis, Que.	10	1		9	9			9			
Terrebonne, Que.	5			5	5			4	1		
Total of Quebec.....	65	6		59	58	1		40	10	1	
Brant, Ont.	1	1									
Bruce, Ont.	4	1		3	3				1		
Carleton, Ont.	4			4	4			1	3		
Dufferin, Ont.	4	1		3	3			2	1		
Elgin, Ont.	5			5	4		1	2	1	1	
Essex, Ont.	1	1									
Frontenac, Ont.	3			3	3					2	
Grey, Ont.	4			4	4			1	3		
Huron, Ont.	5	2		3	3			2	1		
Kent, Ont.	2			2	2			2			
Lambton, Ont.	1	1									
Lanark, Ont.	4			4	2		2	1	3		
Leeds & Grenville, Ont.	1			1	1				1		
Lennox & Addington, Ont.	1			1				1			
Lincoln, Ont.	5			5	2	2	1	2	3		
Middlesex, Ont.	21	9		12	12			6	6		
Norfolk, Ont.	1			1	1			1			
Northumberland & Durham, Ont.	2			2	2			1	1		
Ontario, Ont.	3			3	3			1	1		
Peel, Ont.	1			1	1			1			
Peterborough, Ont.	5			5	1	1	3	5			
Prescott & Russell, Ont.	1	1									
Prince Edward, Ont.	8										
Simcoe, Ont.	16	5		11	10	1		4	4		
Stormont, Dundas & Glengarry, O	1	1						5	6		
Thunder Bay, Ont.	3			3	3			2	1		
Victoria, Ont.	2			2	2				2		
Waterloo, Ont.	3	1		2	2				1		
Welland, Ont.	1			1	1			1			
Wellington, Ont.	1			1	1			1			
Wentworth, Ont.	9	3	1	5	2	1	2	5			

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

SENTENCE.			RESI-DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.			
PENITENTIARY. — PENITENCIER.				De'th orties. — De mort — Envoyées à la prison de Réfor-me.	Citi-es and T'wns — Villes	Rural Dis-tricts. — Dist-ri-cs ru-raux.	Agri-cultural. — Agri-cul-teurs.	Com-mer-cial. — Com-mer-cants.	Do-mestic. — Ser-vi-teurs.	Indus-trial. — Indus-triels.	Pro-fes-sional. — Pro-fes-sions libé-rales.	Lar-borers. — Jour-na-liers.	Mar-ried. — Ma-ri-és.	Wid-owed. — En-veu-vage.
Two years and under five. — Deux ans et moins de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.	Life. — À vie.												

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON.—(Concluded). CLASS I.

Table with columns for Judicial Districts, Persons charged, Convictions, Sentence, and Condamned. Includes sub-headers for Penitentiary, Residence, and Occupations.

ASSAULT AND BATTERY.—(Concluded).

Table showing assault and battery statistics by region: York, Ontario; Manitoba; British Columbia; and The Territories.

VARIOUS OFFENCES AGAINST THE PERSON.

Table showing various offenses against the person by region: Lunenburg, N.S.; Gloucester, N.B.; Quebec; Ontario; New Westminster, B.C.; and The Territories.

BURGLARY AND HAVING BURGLARY TOOLS. CLASS II.

Table showing burglary and having burglary tools statistics by region: Colchester, N.S.; Halifax, N.S.; Pictou, N.S.; Nova Scotia; Arthabaska, Que.; Gaspé, Que.; and Iberville, Que.

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.—(Fin.) CLASSE I.

Table with columns for Sentence, Residence, Occupations, and Conjugal State. Includes sub-headers for Penitentiary, Residence, and Occupations.

AGRESSION AVEC VOIES DE FAIT.—(Fin.)

Table showing aggression with force statistics by region: York, Ontario; Manitoba; British Columbia; and The Territories.

OUTRAGES DIVERS CONTRE LA PERSONNE.

Table showing various offenses against the person by region: Lunenburg, N.S.; Gloucester, N.B.; Quebec; Ontario; New Westminster, B.C.; and The Territories.

EFFRACTION ET AVANT EN POSSESSION DES OUTILS D'EFFRACTION. CLASSE II.

Table showing burglary and having burglary tools statistics by region: Colchester, N.S.; Halifax, N.S.; Pictou, N.S.; Nova Scotia; Arthabaska, Que.; Gaspé, Que.; and Iberville, Que.

TABLE I.	OFFENCES AGAINST THE PERSON.										CLASS I.				
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS.— INSTRUCTION.				AGES.						USE OF LIQUORS.— USAGE DES LIQUEURS.		REMARKS.— REMARQUES.		
	Un-able to read	Un-able to write.	Elemen-tary.	Su-perior	Under 16 Yrs.	16 Years and under 21.		21 Years and under 40		40 Years and over		Mo-de-erate.		Im-mo-derate	
						Mo's de 16 ans.	M	F	M	F	M				F
	In-ca-pa-bles de lire.	In-ca-pa-bles d'é-crire.	Élé-men-taire.	Supé-rieure	M	F	M	F	M	F	M	F		M	F
ASSAULT AND BATTERY.—(Continued)															
York, Ont.....	2	2	8			5	1	3	1			2	8		
Total d'Ontario.....	12	12	90	2		14	2	61	4	16	4	4	44	59	
Manitoba Centre.....															
Manitoba Est.....			4			3		4		1			1	7	
Total de Manitoba.....			4			3		4		1			1	7	
Clinton, O.B.....			2			1		1					1		
New Westminster, C.B.....			2							1		2	2		
Total de la Col.-Brit..			4			1		1		1		2	3		
Les Territoires.....			3					3						1	
Total du Canada.....	29	29	160	2	9	1	28	2	113	4	33	4	9	106	85
VARIOUS OFFENCES AGAINST THE PERSON.															
Lunenburg, N.-B.....			2					1	1					2	
Gloucester, N.-B.....								1						1	
Montréal, Qué.....			3	1				4						1	1
Terrebonne, Qué.....	1	1								1				1	1
Total de Québec.....	1	1	3	1				4		1				2	1
Algoma, Ont.....															
Middlesex, Ont.....															
North'berland et Durham, O															
Oxford, Ont.....															
Renfrew, Ont.....	1	1								1				1	
Simcoe, Ont.....			2					3		1				2	3
Thunder Bay, Ont.....			3					1		3				3	
Victoria, Ont.....			3					2		1				3	
Wellington, Ont.....															
Total d'Ontario.....	1	1	8					6		2	1			8	1
New Westminster, C.B.....			1									1		1	
Les Territoires.....															
Total du Canada.....	2	2	14	1				12	1	3	1	1		14	2
BURGLARY AND HAVING BURGLARS' TOOLS.															
CLASS II.															
Colchester, N.-E.....	1		1					1						1	
Halifax, N.-E.....	1	1	8					2						6	3
Pictou, N.-E.....			4					4						4	
Total de la N.-Ecosse..	1	1	13					6		5				10	4
Arthabaska, Qué.....								2							
Gaspé, Qué.....								2						2	
Iberville, Qué.....															

TABLEAU I.	OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE—(Fin).										CLASSE I.				
BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.	RELIGIONS.										REMARKS.— REMARQUES.				
	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Unit'd States	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Baptists.	R. Catholics.	Ch'ch of England.		Methodists.	Pres-by-terians.	Other Denominations.	
	Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.	Canada.											
	Angl ^l -terre et Galles	Ir-lande.	Ecos-se.	États Unis.	Autres pays étrangers.	Autres possessions Britann ^l s	Bap-tistes	Ca-tho-ques.	Eglise d'An-gle-terre.	Mé-tho-distes.		Pres-byté-riens	Protes-tants	Autres confes-sions.	
AGRESSION AVEC VOIES DE FAIT.—(Fin.)															
1	4	1	4					3	3	1	3			2a.	
6	14	5	71	3	4	1		43	22	20	16			2	8
2	1		5					2						5	1
2	1		5					2						5	1
				2				2							
				1	1									2	
				3	1			2						2	
2			1											1	2
10	17	7	150	4	8	3		93	24	26	24	23	5	12	
OUTRAGES DIVERS CONTRE LA PERSONNE															
				2						2					
				1						1					
				3	1					3				1	2a.
				1						1					
				4	1					4				1	
				1						1					
				1						2	2				
				1						2	1				
				3										3	3b.
				3											
				1											
				8						3				3	1b.
				1											
				16	1					8	3	2		5	6
EFFRACTION ET AYANT EN POSSESSION DES OUTILS D'EFFRACTION CLASSÉ II.															
	1									1					
	1									6	3				
														4	
	2									7	3			4	
										2					
										2					
										1				1	

a Sentence deferred.
a Sentence remise.

b Bound to keep the peace.
b Tenus de garder la paix.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE. CLASS II.

Table with columns for Judicial Districts, Persons charged, Acquit- ted, De- tained for Lunacy, Convictions (Total, Con- victed 1st, Con- victed 2nd, Reiter- ated), Sentence (With the option of a fine, No Option, One year and over), and Committed to Gaol (Under one year, One year and over).

HOUSE AND SHOP BREAKING.—(Concluded.)

Table listing counts for House and Shop Breaking across various districts in Ontario, Manitoba, and New Westminster, B.C.

BREAKING INTO BONDED WAREHOUSES.

Table showing counts for Breaking into Bonded Warehouses in Quebec, Essex, and Ontario.

ROBBERY AND DEMANDING WITH MENACES.

Table showing counts for Robbery and Demanding with Menaces in Charlotte, N.B., and various districts in Quebec and Ontario.

TABEAU I. DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE II.

Table with columns for Sentence (Penitentiary, Life, De'thoires), Resi- dence (Cities and T'wns, Rural Dis- tricts), Occupations (Agricultural, Commercial, Domestic, Industrial, Profes- sional, La- borers), and Conjugal State (Married, Wi- dowed, Single).

BRIS DE MAISON ET DE MAGASIN.—(Fin.)

Table listing counts for Bris de Maison et de Magasin across various districts in Ontario, Manitoba, and New Westminster, B.C.

BRIS D'ENTREPOTS.

Table showing counts for Bris d'Entrepôts in Quebec, Essex, and Ontario.

VOL ET DEMANDE AVEC MENACES.

Table showing counts for Vol et Demande avec Menaces in Charlotte, N.B., and various districts in Quebec and Ontario.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE—(Conclu 123). CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Per- sons charged Per- sonnes accu- sées.	Ac- quit- ted. Ac- quit- tées.	De- tained for Lu- nacy. Em- pri- son- nées pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine. Sur- option entre la pri- son ou l'as- saut	No OPTION. — SANS OPTION.		
									Under one year.	One year and over.	Un an et plus.
ROBBERY AND DEMANDING WITH MENACES—(Concluded).											
Haldimand, Ont.....	2			2	2					1	
Hastings, Ont.....	2			2	2						
Lambton, Ont.....	2			2	2						
Leeds and Grenville, Ont.....	1			1	1						
Middlesex, Ont.....	3	1		2	1	1				1	
Perth, Ont.....	2	2									
Simcoe, Ont.....	1			1	1					1	
Thunder Bay, Ont.....	2			2	2					1	
Victoria, Ont.....	1	1									
Wellington, Ont.....	2			2	2						
Wentworth, Ont.....	5	4		1	1						
York, Ont.....	34	25		9	9					6	
Total of Ontario.....	76	45		31	29	1	1			9	4
Manitoba, Eastern	1	1									
Total of Canada.....	105	47		58	48	7	3			21	5
BRINGING STOLEN PROPERTY INTO CANADA. CLASS III.											
Essex, Ont.....	5			5	4	1				3	1
Middlesex, Ont.....	1			1	1					1	
Stormont, Dundas & Glengary, O.	1			1	1					1	
Welland, Ont.....	2	1		1	1					1	
York, Ont.....	8	6		2	2					1	1
Total of Canada.....	17	7		10	9	1				6	2
HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING.											
Pictou, N.S.....	2	1		1	1						
Carleton, N.B.....	1			1	1						
Kent, N.B.....	1			1	1						
Total of New Brunswick.....	2			2	2						
Beauharnois, Que.....	1			1	1					1	
Bedford, Que.....	2			2	2						1
Joliette, Que.....	1			1	1						
Montmagny, Que.....	1			1	1					1	
Montreal, Que.....	6			6	4	1	1			1	
Richelieu, Que.....	1			1			1			1	
St. Francis, Que.....	3	1		2	2					1	1
Terrebonne, Que.....	1			1	1					1	
Total of Quebec.....	16	1		15	12	1	2			4	1
Brant, Ont.....	1			1			1				
Bruce, Ont.....	1			1			1				
Carleton, Ont.....	2	1		1	1						

TABLEAU I. DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ—(Fin.) CLASSE II.

SENTENCE.				RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.			
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th — De mort	Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries. En- vo- yées à la pri- son de Réfor- me.		Citi- es and T'wns — — Villes	Rural Dis- tricts. — — Dis- tricts ru- raux.	Agricultural. — — Agriculteurs.	Com- mer- cial. — — Com- mer- çants.	Do- mestic — — Servi- teurs.	Indus- trial. — — Indus- triels.	Pro- fes- sional — — Pro- fes- sions libé- rales.	La- borers — — Jour- na- liers.	Mar- ried. — — Ma- riés.	Wid- owed — — En- veu- vage.	Single. — — Céliba- taires.
Two years and un- der five. — Deux ans et moi- s de cinq.	Five years and over. — — Cinq ans et plus.														
VOL ET DEMANDES AVEC MENACES—(Fin.)															
1						2	2							2	
2						2	2					2	1	2	
	1					1			1					1	
	1					2	2							2	
							1					1		1	
	1						2		1					2	
	2					2			1			1		2	
	1					9	1		1	3		3	2	7	
7	8					20	9	3	7	1	6	11	7	22	
12	12					38	18	3	12	2	9	29	11	45	
EFFETS VOLES APPORTÉS EN CANADA. CLASSE III.															
	1					4	1			1	1	3	1	1	
	1					1			1					1	
						1	1							1	
						1						1		1	
						2			2					2	
1	1					8	2		1	4	1	4	1	8	
VOL DE CHEVAUX, BÉTAIL ET MOUTONS.															
	1					1						1		1	
	1						1		1					1	
	1						1					1		1	
	1						2		1					2	
							1					1		1	
	1						2	1				1	1	1	
	5	1				6		2				4	1	5	
	1					1		1				1	1	1	
	1					2		1				1	1	1	
	1					1		1				1	1	1	
8	1					1	9	6	2	3		10	5	10	
	1						1					1		1	
	1						1					1		1	
	1						1					1		1	

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL EMPRISONNÉS.			
				Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine.	No OPTION. SANS OPTION.		
				Total.	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Plus de 2 réci- dives.	Sur option entre la pri- son ou l'a m'nde	Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.
HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING—(Concluded.)										
Elgin, Ont.....	1			1	1				1	
Essex, Ont.....	4			4	4				2	
Hastings, Ont.....	2	1		1	1					1
Huron, Ont.....	1	1								
Lambton, Ont.....	1			1	1					1
Lincoln, Ont.....	1			1	1					
Middlesex, Ont.....	5	1		4	4				2	
Norfolk, Ont.....	4	1		3	2	1				
Northumberland & Durham, Ont.....	2	1		1	1				1	
Ontario, Ont.....	2			2	2				2	
Peel, Ont.....	2			2	2				1	
Simcoe, Ont.....	2	1		1	1					
Waterloo, Ont.....	1			1	1					
Wellington, Ont.....	4			4	4				3	1
York, Ont.....	7	2	1	4	1	3			3	
Total of Ontario.....	43	9	1	33	27	5	1		15	3
Manitoba, Central.....	1			1	1					
Manitoba, Eastern.....	4	2		2	2				1	
Total of Manitoba.....	5	2		3	3				1	
The Territories.....	6	3		3	3				1	
Total of Canada.....	74	16	1	57	48	6	3		21	4
LARCENY FROM DWELLING HOUSE.										
Quebec, Que.....	1			1	1					
Essex, Ont.....	1			1	1					
Simcoe, Ont.....	3			3	3				2	1
Total of Ontario.....	4			4	4				2	1
New Westminster, B.C.....	1			1	1					
Total of Canada.....	6			6	6				2	1
LARCENY FROM THE PERSON.										
Iberville, Que.....	1			1	1				1	
Montreal, Que.....	35	1		34	7	17	10		13	1
Quebec, Que.....	8	5		3	3				1	
Total of Quebec.....	44	6		38	11	17	10		15	1
Elgin, Ont.....	1	1								
Essex, Ont.....	4			4	4				3	1
Halton, Ont.....	2	1		1	1				1	
Middlesex, Ont.....	6	6								

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

SENTENCE.		RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.			
PRENENTENARY. — PÉNITENCIER.	Com- mitted to Re- for- ma- to- ries.		Agri- cul- tural.	Com- mer- cial.	Do- mestic.	Indus- trial.	Pro- fes- sional.	La- borers.	Mar- ried.	Wi- dowed.	Single.		
Two years and years under five.	Five and over Life.	De'th — De mort	Cities and T'wns	Rural Dis- tricts	Agri- cul- tural.	Com- mer- cial.	Do- mestic.	Indus- trial.	Pro- fes- sional.	La- borers.	Mar- ried.	Wi- dowed.	Single.
Deux ans et moins de cinq.	Cinq ans et plus.	À vie	Villes	Dis- tricts ru- raux.	Agri- cul- teurs.	Com- mer- çants.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Pro- fes- sion- libé- rales.	Jour- na- liers.	Ma- riés.	En veu- vage.	Célib- itaires.
VOL DE CHEVAUX, BÉTAIL ET MOUTONS—(Fin.)													
			1	1							1		1
	2			1							1		1
				1							1		1
1			2	1		1		1	1	2	2		2
2	1			3	1			1		1	1		2
				1	2			1		1			2
1	1			1				1		1			1
1				1	3					4	1		3
1				4				1		3	1		3
10	5			14	19	2	1	2	3	1	24	6	1
1				2	1				1				1
1	1			2		2							2
1	1			2	1		2		1				3
2					3							3	
22	9		1	26	31	4	7	2	4	1	36	14	1
VOL DANS DES MAISONS HABITÉES.													
1				1							1		1
	1			1	3						3		1
				4							4		4
	1									1			1
1				5	1					1	5		6
2	1												
VOL SUR LA PERSONNE.													
				1							1		1
8	1			34				1		4	22	6	25
				3				1	2			1	2
				4									
8	1			38				1	3	4	23	7	28
				3						1			3
				1						1			1

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Table with columns: JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED., PERSONS CHARGED, ACQUITTED, DETAINED FOR LUNACY, CONVICTIONS (CONDAMNATIONS), SENTENCE (COMMITTED TO GAOL / EMPRISONNES), and further breakdown of convictions and sentences.

LARCENY FROM THE PERSON-(Concluded.)

Summary table for LARCENY FROM THE PERSON-(Concluded.) showing counts for various Ontario and Canadian districts.

LARCENY.

Detailed table for LARCENY showing counts for various provinces including Prince Edward Island, Nova Scotia, and New Brunswick.

TABEAU I. DELITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

Table with columns: PENITENTIARY, SENTENCE, RESIDENCE, OCCUPATIONS, and CONJUGAL STATE. Includes sub-tables for VOL SUR LA PERSONNE and LARCIN.

LARCIN.

Detailed table for LARCIN showing counts for various provinces and districts.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Table with columns for Judicial Districts, Educational Status, Ages, and Use of Liquors. Includes sub-sections for Ontario and Canada.

LARCENY FROM THE PERSON.-(Concluded)

Summary table for Larceny from the Person, showing counts for various districts like Thunder Bay, Ontario, and Manitoba.

LARCENY.

Detailed table for Larceny, listing counts by district and province, including totals for P.E.I., N.-Ecosse, N.-Brunswick, and Québec.

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

Table with columns for Birth Places and Religions. Includes sub-sections for British Isles, Canada, and other countries.

VOL SUR LA PERSONNE.-(Fin.)

Summary table for Vol sur la Personne, showing counts for various categories and a total of 13.

LARCIN.

Detailed table for Larcin, listing counts by district and province, including totals for P.E.I., N.-Ecosse, N.-Brunswick, and Québec.

a Sentence deferred. b escape. a Sentence remise. b s'est évadé.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Table with columns for Judicial Districts, Educational Status, Ages, and Use of Liquors.

LARCENY—(Continued.)

Detailed table of Larceny offenses by district in Québec and Ontario, including counts for various districts like Montréal, Ottawa, and various Ontario locations.

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

Table with columns for Birth Places and Religions.

LARCIN—(Suite.)

Detailed table of Larcin offenses by birth place and religion, including counts for various regions like British Isles, United States, etc.

a. Sentence deferred. b. Bound to good behaviour. c. Discharged on account of youth. a. Sentence remise, b. A tenir une meilleure conduite. c. Libéré à cause de son jeune âge.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.										
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- terated.	With the option of a fine.	No OPTION.	
									Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.
						SANS OPTION.		Under one year.	One year and over.	
LARCENY—(Concluded.)										
Manitoba, Eastern.....	65	4		61	47	10	4	47	3	
Manitoba, Western.....	7			7	6		1	4	1	
Total of Manitoba.....	72	4		68	53	10	5	51	4	
Cariboo, B.C.....	2	1		1	1			1		
Clinton, B.C.....	6	2		4	2	2			1	
New Westminster, B.C.....	27	10		17	17			10	2	
Victoria, B.C.....	1	1								
Total of British Columbia...	36	14		22	20	2		11	3	
The Territories.....	45	5		40	40			16	1	
Total of Canada.....	2,793	839	1	1,951	1,608	199	144	99	1,198	100
FELONIOUS RECEIVING.										
Westmoreland, N.B.....	1			1	1			1		
Beauharnois, Que.....	1			1	1			1		
Chicoutimi, Que.....	1			1	1			1		
Iberville, Que.....	1	1							1	
Montreal, Que.....	12	3		9	7	1	1			
Quebec, Que.....	1	1							1	
Total of Quebec.....	16	5		11	9	1	1	2		
Brant, Ont.....	1			1	1			1		
Carleton, Ont.....	2	1		1	1			1		
Dufferin, Ont.....	1	1							1	
Elgin, Ont.....	2	2							1	
Frontenac, Ont.....	1			1	1			1		
Grey, Ont.....	11	5		6	5	1		6		
Haldimand, Ont.....	1	1							1	
Halton, Ont.....	1			1	1			1		
Hastings, Ont.....	2	1		1	1			1		
Kent, Ont.....	2	2							1	
Middlesex, Ont.....	5	4		1	1			1		
Norfolk, Ont.....	1	1							1	
Ontario, Ont.....	5			5	4		1	2		
Thunder Bay, Ont.....	1	1							1	
Welland, Ont.....	1	1							1	
Wentworth, Ont.....	2	1		1				1		
York, Ont.....	23	18		5	4		1	3		
Total of Ontario.....	62	39		23	19	1	3	17		
Manitoba, Eastern.....	1			1	1			1		
New Westminster, B.C.....	6	1		5	5			1	1	
Victoria, B.C.....	5			5	5			4		
Total of British Columbia...	11	1		10	10			5	1	

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.														
SENTENCE.					RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.					CONJUGAL STATE. ETAT CONJUGAL.		
PENITENTIARY. PÉNITENCIER.		De'th — De mort	Com- mit- ted to Re- for- matories. — Envo- yées à la prison de Réfor- me.	Citi- es and T'wns — —	Rural Dis- tricts. — —	Agricultural. — —	Com- mer- cial. — —	Domestic — —	Indus- trial. — —	Pro- fes- sional — —	La- borers — —	Mar- ried. — —	Wi- dowed — —	Single. — —
Two years and un- der five.	Five years and over													
LARCIN—(Fin.)														
2				53	8	1	7	4	11	2	25	14	2	45
2					7	5				2	2	4		3
4				53	15	6	7	4	11	2	27	18	2	48
3				1										
4	1			17	3		2	1			3			4
7	1			19	3		2	2			17			21
12	11			4	36	5	1			1	6	17		14
152	30			104	1,587	356	49	111	108	277	11	1,007	398	70
RECEL.														
				1								1		
					1	1						1	1	
					1							1	1	
	4			9			1	1			4		1	8
	4			9	2	1	1	1			5	2	1	8
					1							1	1	
					1	1						1	1	
					1	1						1	1	
1				2	2	3		2	1		2			5
	1			1	4	1	1	2		1		1	2	3
1	1			3	16	7	1	3	2	3		11	7	15
					1							1	1	
2					5							2		3
1					5			3				2		5
3					10			3				4		8

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Table with columns: JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED, EDUCATIONAL STATUS - INSTRUCTION, AGES (Under 16, 16-21, 21-40, 40 and over, Not given), USE OF LIQUORS - USAGE DES LIQUEURS (Moderate, Immoderate). Rows include Districts Judiciaires and A Été Commise.

FELONIOUS RECEIVING—(Concluded.)

Summary table for Felonious Receiving with columns for Territories and Total du Canada, showing counts for various age groups and genders.

EMBEZZLEMENT.

Table for Embezzlement with columns for Districts (Halifax, Westmoreland, Montréal, etc.) and counts for various age groups and genders.

FRAUD.

Table for Fraud with columns for Districts (Montreal, St. François, etc.) and counts for various age groups and genders.

TABLAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

Table with columns: BIRTH PLACES - LIEUX DE NAISSANCE (British Isles, etc.), RELIGIONS (Baptists, Catholics, etc.), REMARKS - REMARQUES.

RECEL.—(Fin.)

Summary table for Recel with columns for various categories and counts.

DÉTOURNEMENT.

Table for Détournement with columns for various categories and counts, including remarks like '1a.', '3a.', '1.', '4'.

FRAUDE.

Table for Fraude with columns for various categories and counts, including remarks like '1a.', '1', '3'.

a Sentence deferred.
a Sentence remise.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nac- y.	CONVICTIONS.			SENTENCE.		
				—			COMMITTED TO GAOL.		
				CONDAMNATIONS.			EMPRISONNÉS.		
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the op- tion of a fine.	No OP- TION.
				Plus de 2 réci- dives.	Sur op- tion entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year.	One year and over.		
	Per- sonnes accu- sées.	Ac- quit- tées.	Em- pri- son- nées pour cause de folie.	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Moins d'un an.	Un an et plus.		
FRAUD—(Concluded).									
New Westminster, B.C.....	1			1	1				
Total of Canada.....	61	35		25	21	3	1	8 15	

FALSE PRETENCES.

Queen's, P.E.I.....	1			1	1			1
Cape Breton, N.S.....	1	1		1	1			
Hants, N.S.....	1			1	1			
Yarmouth, N.S.....	1			1	1			1
Total of Nova Scotia.....	3	1		2	2			1
York, N.B.....	1			1	1			1
Arthabaska, Que.....	1			1	1			1
Joliette, Que.....	1	1						
Montreal, Que.....	14	4		10	6	4		3 1
Quebec, Que.....	1	1		1	1			1
St. Francis, Que.....	1			1	1			1
St. Hyacinthe, Que.....	1			1	1			1
Terrebonne, Que.....	1			1	1			1
Total of Quebec.....	20	6		14	10	4		6 1
Algoma, Ont.....	1			1	1			1
Brant, Ont.....	1			1				1
Carleton, Ont.....	3	3						1
Dufferin, Ont.....	3	2		1	1			1
Elgin, Ont.....	9	7		2	2			1 1
Essex, Ont.....	4	2		2	2			2
Grey, Ont.....	2			2	2			2
Haldon, Ont.....	1	1						
Kent, Ont.....	3	1		2	2			1
Lambton, Ont.....	2			2	2			1
Lanark, Ont.....	1			1	1			1
Leeds and Grenville, Ont.....	1			1	1			1
Lincoln, Ont.....	1	1						
Middlesex, Ont.....	17	12		5	3	2		4
Norfolk, Ont.....	1			1	1			1
Northumberland & Durham, Ont.....	3	2		1	1			1
Ontario, Ont.....	3	2		1	1			1
Oxford, Ont.....	3	1		2	2			2
Perth, Ont.....	9	3		6	6			3
Prescott and Russell, Ont.....	2	2						
Renfrew, Ont.....	1			1	1			1
Thunder Bay, Ont.....	6	3		3	3			2 1
Waterloo, Ont.....	2	1		1	1			1
Welland, Ont.....	4	2		2	2			1
Wentworth, O.....	2	2						1
York, Ont.....	19	14		5	3	2		4
Total of Ontario.....	104	61		43	38	2	3	1 30 5
New Westminster, B.C.....	2			2	2			2

TABLÉAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

SENTENCE.			RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE.			
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries		Citi- es and T'wns	Rural Dis- tricts	Agric- ul- tural.	Com- mer- cial.	Do- mestic	Indus- trial.	Pro- fes- sional	La- bor- ers	ÉTAT CONJUGAL.		
Two years and un- der five.	Five years and over.											Life.	De- th	Mar- ried.
Deux ans et moins de cinq.	Cinq ans et plus.	A vie	Villes									Dis- tricts ru- raux.	Agri- cul- teurs.	Com- mer- çants.
FRAUDE—(Fin).														
1			1								1		1	
1			17	7	3	5	1	3	1	9	9		16	

FAUX PRÉTÉXTES.

1			1										1
1			1	1							1		1
1			2	1							2		1
			1										1
2			10					1	1	8	3	1	6
1			1	1							1		1
1			1	1							1		1
3			10	4	1			2	1	10	4	1	9
			1										1
			1							1			1
			1										1
			1	1									1
			1	2						2	1		1
			1	2						2	1		2
			1	1					1				1
			3	2	1	2					1	1	4
			1	1	1						1	1	1
			1	1							1	1	1
			1	1							1	1	1
			1	1							2	1	2
			4	2					1	4	2		4
			2	1							1		1
			2	1							3		3
			2	1							1		1
			2	2							1	2	3
			4	1	1	1	1	1	1		1	2	3
			2	26	17	4	10	2	4	1	19	14	2 27
			2						1		1		2

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.														
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.				AGES.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.			
	Un-able to read	Un-able to write	Ele-mentary	Superior	Un-der 16 Yrs.	16 Years and under 21	21 Years and under 40	40 Years and over	Not given.	Mo-derate	Im-moderate			
	In-ca-pables de lire.	In-ca-pables d'écrire.	Elé-mentaires.	Supé-rieure	Mo's de 16 ans	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.	Mo-déré	Im-mo-déré.			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	H	F
FRAUD—(Concluded.)														
New Westminster, C.-B.....													1	
Total du Canada.....	1	1	21	2	2	17	5	1				15	7	
FALSE PRETENCES.														
Queen's, I. du P.-E.....			1					1						1
Cap-Breton, N.-E.....			1											1
Hants, N.-E.....			1					1						1
Yarmouth, N.-E.....			1					1						1
Total de la N.-Ecosse.....			2					1	1					2
York, N.-B.....	1	1				1								1
Arthabaska, Qué.....						1								
Joliette, Qué.....														
Montréal, Qué.....			8	1		2		4		3		1		4
Québec, Qué.....														
St. François, Qué.....	1	1						1						1
St. Hyacinthe, Qué.....	1	1						1						1
Terrebonne, Qué.....	1	1						1						1
Total de Québec.....	3	3	8	1		4		6		3		1		6
Algoma, Ont.....			1											1
Brant, Ont.....	1	1				1								1
Carleton, Ont.....														
Dufferin, Ont.....	1	1						1						1
Elgin, Ont.....			1	1				1		1				2
Essex, Ont.....			2					1		1				1
Grey, Ont.....			2					1		1				2
Halton, Ont.....														
Kent, Ont.....	1	1				1								2
Lambton, Ont.....			2					1		1				1
Lanark, Ont.....			1					1		1				1
Leeds et Grenville, Ont.....			1					1		1				1
Lincoln.....														
Middlesex, Ont.....			5			1		4						4
Norfolk, Ont.....			1					1						1
North-berland et Durham, O.....			1							1				1
Ontario, Ont.....			1					1						1
Oxford, Ont.....			2			1		1		1				1
Perth, Ont.....			5	1		1		4		4				5
Prescott et Russell, Ont.....								1						1
Renfrew, Ont.....			1			1								1
Thunder Bay, Ont.....			3					3						2
Waterloo, Ont.....			1			1				1				1
Welland, Ont.....			2					2						1
Wentworth, Ont.....														
York, Ont.....			5			1		4						5
Total d'Ontario.....	3	3	38	2	2	7	2	28		4				31
New Westminster, O.-B.....			2											2

TABLEAU I. DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.														
BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							REMARKS. — REMARQUES.
BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Unit'd States	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Bap-tists.	R. Ca-tholics.	Ch'ch of Eng-land.	Method-ists.	Pres-by-ter-ians	Pro-tes-tants	Other Deno-min-ations	
Eng-land and Wales	Ir-eland	Scot-land.	Canada.											
Angl-terre et Galles	Ir-lande.	Ecos-se.	États Unis.											
FRAUDE—(Fin.)														
FAUX PRÉTENTES.														
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														
16														
17														
18														
19														
20														
21														
22														
23														
24														
25														
26														
27														
28														
29														
30														
31														
32														
33														
34														
35														
36														
37														
38														
39														
40														
41														
42														
43														
44														
45														
46														
47														
48														
49														
50														

a Sentences deferred.
a Sentence remise.

TABLE I.		MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY.							CLASS IV.		
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.				SENTENCE.			
				— CONDAMNATIONS.				COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉE.			
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- tered.	With the option of a fine.	No OPTION.		
					Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Plus de 2 réci- dives.		Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year.	One year and over.
FALSE PRETENCES—(Concluded).											
The Territories	1			1	1				1		
Total of Canada.....	132	68		64	54	7	3	1	42	6	
OTHER OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE.											
Montreal, Que.....	2			2	2						
Quebec, Que.....	7	7									
Total of Quebec.....	9	7		2	2						
Elgin, Ont.....	3	2		1	1				1		
Grey, Ont.....	1	1									
Kent, Ont.....	1	1									
Northumberland and Durham, O.	1			1	1				1		
York, Ont.....	1	1									
Total of Ontario.....	7	5		2	2				2		
New Westminster, B.C.....	1	1									
Total of Canada.....	17	13		4	4				2		
MALICIOUS INJURY TO HORSES, CATTLE AND OTHER PROPERTY. CLASS IV.											
King's, N.S.....	1	1									
Lunenburg, N.S.....	1	1		1	1				1		
Pictou, N.S.....	1	1									
Total of Nova Scotia.....	3	2		1	1				1		
Beauharnois, Que.....	4	4									
Bedford, Que.....	1	1									
Quebec, Que.....	1	1									
Total of Quebec.....	6	6									
Brant, Ont.....	1			1	1				1		
Frontenac, Ont.....	1	1									
Grey, Ont.....	4	2		2	1	1		2			
Huron, Ont.....	1	1									
Northumberland & Durham, Ont.	1			1	1				1		
Perth, Ont.....	2			2	2				1		
Peterborough, Ont.....	7			7	4	1	2	6	1		
Prescott & Russell, Ont.....	1			1	1				1		
Waterloo, Ont.....	2	2									
Wentworth, Ont.....	1	1									
York, Ont.....	1	1									
Total of Ontario.....	22	8		14	9	3	2	8	5		
Manitoba, Eastern.....	2	2									
New Westminster, B.C.....	2			2	2			2			
The Territories.....	1			1	1			1			
Total of Canada.....	36	18		18	13	3	2	11	6		

TABLEAU I.		OFFENSES MALICIEUSES CONTRE LA PROPRIÉTÉ.										CLASSE IV.					
SENTENCE.		RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.						
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th — De mort	Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries.	Citi- es and T'wns	Rural Dis- tricts.	Agricultural.	Com- mer- cial.	Do- mestic	Indus- trial.	Pro- fes- sional	La- borers	Mar- ried.	Wi- dowed	Single.			
Two years and un- der five.	Five years and over.														Life.	Deux ans et moi- s de cinq.	Cinq ans et plus.
FAUX PRÉTENCES—(Fin).																	
				1								1	1				
5			2	39	25	6	10	2	7	2	31	21	3	40			
DÉLITS DIVERS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.																	
				2							2			2			
				2							2			2			
				1										1			
				1					1			1					
				2					1			1		1			
				4					1			2	1	3			
DOMMAGES MALICIEUX AUX CHEVAUX, BESTIAUX ET AUTRES PROPRIÉTÉS. CLASSE IV.																	
				1	1								1				
				1	1								1				
				1	1								1				
				1	1								1				
				1	1				1					1			
				1	1				1			2	1	1			
				7	1	1			1			5	1	6			
				1	1				1			1	1	1			
				10	4	1	1		3	1	8	5		10			
				2	1	1						2		2			
				12	6	3	1		3	1	10	6		12			

TABLE I. MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY. CLASS IV.		EDUCATIONAL STATUS.— INSTRUCTION.										AGES.				USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.		Un-able to read	Un-able to write.	Ele-men-tary.	Supe-rior.	Un-der 16 Yrs.	16 Years and under 21	21 Years and under 40	40 Years and over	Not given.		Mo-de-erate.	Im-mo-de-erate				
						Mo's de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.							
						M	F	M	F	M	F			M	F		
FALSE PRETENCES.—(Concluded.)																	
Les Territoires.....														1			
Total du Canada.....	7	7	51	3	2	12	2	34	2	8		4		42 15			
OTHER OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE.																	
Montréal, Qué.....			2		2									2			
Québec, Qué.....														2			
Total de Québec.....			2		2									2			
Elgin, Ont.....			1		1									1			
Grey, Ont.....																	
Kent, Ont.....																	
North'berland et Durham, O.....			1							1				1			
York, Ont.....																	
Total d'Ontario.....			2		1					1			1	1			
New Westminster, C.-B.....																	
Total du Canada.....			4		3					1			3	1			
MALICIOUS INJURY TO HORSES, CATTLE AND OTHER PROPERTY. CLASS IV.																	
King's, N.-E.....														1			
Lunenburg, N.-E.....			1					1									
Pictou, N.-E.....																	
Total de la N.-Ecosse.....			1					1						1			
Beauharnois, Qué.....																	
Bedford, Qué.....																	
Québec, Qué.....																	
Total de Québec.....																	
Brant, Ont.....			1				1							1			
Frontenac, Ont.....																	
Grey, Ont.....			2				1	1						1 1			
Huron, Ont.....										1				1			
North'berland et Durham, O.....			1					1		1				1 1			
Perth, Ont.....			2					1		1				7			
Peterborough, Ont.....			6		1	5		1		1				1			
Prescott et Russell, Ont.....		1	1							1				1			
Waterloo, Ont.....																	
Wentworth, Ont.....																	
York, Ont.....																	
Total d'Ontario.....	1	1	12		1	5	2	3		4				11 3			
Manitoba, Est.....																	
New Westminster, C.-B.....			2							2				2			
Les Territoires.....			1					1									
Total du Canada.....	1	1	16		1	5	2	5		4			2	14 3			

TABLEAU I. OFFENSES MALICIEUSES CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE IV.																	
BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.				REMARKS. — REMARQUES.			
BRITISH ISLES. — LES BRITANNIQUES.			Canada.	Other States.	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Baptist.	R. Catholics.	Ch'ch of England.	Metho-dists.	Pres-by-terians.	Pro-tes-tants.	Other Deno-minations.				
Eng-land and Wales.	Ire-land.	Scot-land.													Autr's	Autr's	Autr's
Angl-terre et Galles	Ir-lande.	Ecos-se.												États-Unis.	Autr's pays étrangers.	Autr's possessions Britann's	Bap-tistes.
FAUX PRÉTEXTES.—(Fin.)																	
			1														
6	5	4	40	8	1		1	21	11	12	9	6	3 8				
DÉLITS DIVERS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.																	
			2					2					2a.				
								2					2				
			1						1								
									1								
			1						1	1							
			1														
			1														
			3						2	1	1		2				
DOMMAGES MALICIEUX AUX CHEVAUX, BESTIAUX ET AUTRES PROPRIÉTÉS. C. CLASSE IV.																	
			1							1							
										1							
			1														
									1								
			1							1							
			1						1	1							
			2						1	1			1a.				
			1						1	1							
			1						5	1							
			1						1								
									1								
										1							
			1														
			4						8	4			1				
									2								
									2								
			1														
			4														

TABLE I MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY—Concluded. CLASS IV.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Per- sons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL EMPRISONNÉS.			
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine.	No OPTION.	
									Under one year.	One year and over.
—	—	—	—	—	SANS OPTION.	—				
—	Per- sonnes accu- sées.	Ac- quit- tées.	Em- pri- son- nées pour cause de folie.	—	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Plus de 2 réci- dives.	Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Moins d'un an.	Un an et plus.

ARSON.

Charlotte, N.B.	1				1	1				
Beauharnois, Que.	2	2			1	1				
Kamouraska, Que.	2	1			1	1				
Terrebonne, Que.	3	1			2	2				
Total of Quebec	7	4			3	3				
Algoma, Ont.	1				1	1				
Bruce, Ont.	2				2	2				
Elgin, Ont.	3	1			2	2				
Essex, Ont.	1	1			1	1				
Haldimand, Ont.	2	2								
Halton, Ont.	1				1	1				
Huron, Ont.	2	1			1	1				
Lennox and Addington, Ont.	2				1	1	1		1	
Middlesex, Ont.	1				1	1				1
Northumberland & Durham, Ont.	1				1	1				
Ontario, Ont.	1	1								
Oxford, Ont.	1	1								
Prescott and Russell, Ont.	2				2	2			1	1
Simcoe, Ont.	3	3								
Thunder Bay, Ont.	2	1			1	1			1	
Welland, Ont.	2	1			1	1			1	
York, Ont.	3	2			1	1			1	
Total of Ontario	30	13			17	16	1		5	3
The Territories	5				5	5				
Total of Canada	43	17			26	25	1		5	3

FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY.

CLASS V.

Queen's, P.E.I.	2				2	2			2	
Gloucester, N.B.	1				1	1				1
Victoria, N.B.	1	1								
Total of New Brunswick	2	1			1	1				1
Beauharnois, Que.	1				1	1			1	
Montreal, Que.	7	1			6	6			1	2
Ottawa, Que.	1				1	1			1	
Quebec, Que.	1				1	1				1
St. Francis, Que.	1				1	1				
Total of Quebec	11	1			10	9	1		3	3
Brant, Ont.	1				1		1			
Carleton, Ont.	2	1			1	1			1	
Elgin, Ont.	4	2			2	2				

TABEAU I. OFFENSES MALICIEUSES CONTRE LA PROPRIÉTÉ—(Fin.) CLASSE IV.

SENTENCE.			RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.			
PENITENTIARY. — PENITENCIER.		Com- mitted to Refor- ma- to- ries.		Citi- es and T'wns — Villes	Rural Dis- tricts. — Districts ru- raux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Com- mer- cial. — Commerçants.	Do- mestic — Servi- teurs.	Indus- trial. — Indus- triels.	Pro- fes- sional — Profes- sions libé- rales.	La- borers — Jour- na- liers.	Mar- ried. — Mariés.	Wi- dowed — En- veu- vage.	Single. — Célib- itaires.
Two years and un- der five. — Deux ans et moins de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.													

INCENDIE PAR MALVEILLANCE.

	1				1		1						1
1					1	1						1	
2					2					2	1		1
3					3	1				2	2		1
1					1	2				1	1		
2					2	1							2
1					1	1			1		1		1
1					1	1			2		2		
1					1	1							1
3					3	10	3		6		5	5	10
1					1	5					1		4
7	9				6	19	4	1	6		8	7	16

FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT A LA MONNAIE.

CLASSE V.

						2				2			
						1				1			
						1				1			
						1				1			
						1				1			
						2				1			5
						1				1			1
						1				1			
						1				1			
						1				1			
						1				1			
						2				2			6
						1				1			
						1				1			
						2				2			1

TABLE I. MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY—(Concluded.) CLASS IV.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.				AGES.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LI- QUEURS.	
	Un- able to read — In- ca- pa- bles de lire.	Un- able to write. — In- ca- pa- bles d'é- crire.	Ele- men- tary. — Élé- men- taire.	Su- per- ior. — Supé- rieure	Un- der 16 Yrs.	16 Years and under 21.	21 Years and under 40.	40 Years and over	Not given.	Mo- de- ra- te. — Mo- dé- ré.	Im- mo- de- rate — Im- m- dé- ré.			
					Mo's de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au dessus.	Non donnés.					
					M F	M F	M F	M F	M F					

ARSON.

Charlotte, N.-B.....			1				1							1
Beauharnois, Qué.....														1
Kamouraska, Qué.....			1				1							1
Terrebonne, Qué.....	1	1					2							1
Total de Québec.....	1	1	2				3							2
Algoma, Ont.....			1								1			1
Bruce, Ont.....			2			2							2	
Elgin, Ont.....			2				1	1					2	
Essex, Ont.....									1					
Haldimand, Ont.....							1							1
Halton, Ont.....			1											1
Huron, Ont.....	1	1					1							1
Lennox et Addington, Ont.			2				2							2
Middlesex, Ont.....						1								1
North'berland et Durham, O.									1					
Ontario, Ont.....														1
Oxford, Ont.....														1
Prescott et Russell, Ont.....			2		1	1								2
Simcoe, Ont.....														1
Thunder Bay, Ont.....			1			1								1
Weiland, Ont.....			1			1								1
York, Ont.....			1			1								1
Total d'Ontario.....	1	1	13		3	2	8	2	2		2		7	8
Les Territoires.....						3	2							
Total du Canada.....	2	2	16		3	5	14	2	2		2		9	10

FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY. CLASS V.

Queen's, I. au P.-E.....			2				2							2
Gloucester, N.-B.....						1					1			1
Victoria, N.-B.....														1
Total du N.-Brunswick						1					1			1
Beauharnois, Qué.....								1						1
Montréal, Qué.....			5			1	2		3					3
Ottawa, Qué.....			1				1							1
Québec, Qué.....			1				1							1
St. François, Qué.....			1				1							1
Total de Québec.....			8			1	6		3					4
Brant, Ont.....									1					1
Carleton, Ont.....			1			1							1	1
Elgin, Ont.....			2			1			1				1	1

TABEAU I. OFFENSES MALICIEUSES CONTRE LA PROPRIÉTÉ.—(Fin.) CLASSE IV.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.		RELIGIONS.									REMARKS. — REMAR- QUES.		
BRITISH ISLES. — LES BRITANNIQUES.		Unit'd States — — États Unis.	Other Foreign Coun- tries. — — Autres pays étran- gers.	Other Brit- ish Pos- ses- sions. — — Autr's pos- ses- sions Bri- ann's	Bap- tists. — — Bap- tistes.	R. Ca- tho- lics. — — Ca- tho- liques.	Ch'ch of Eng- land. — — Eglise d'An- gle- terre.	Meth- od- ists. — — Métho- dis- tes.	Pres- by- ter- ians. — — Pres- byté- riens	Other Deno- mina- tions — — Pro- tes- tants — — Autres con- fes- sions.			
Eng- land and Wales — — Angl' terre et Galles	Ire- land. — — Ir- lande.											Scot- land. — — Écos- se.	Can- ada. — — Canada.

INCENDIE PAR MALVEILLANCE.

.....				1										
.....				1						1				
.....				2						2				
.....				3						3				
.....	1													
.....				2								2		
.....		1		1								1		
.....				1									1	
.....				1										1
.....				2								2		
.....				1								1		
.....	1			1								1		
.....				2								2		
.....	1	2		11						1		2	3	5
.....				1										1
.....				4										1
.....	1	2	1	19						1		5	3	5

FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE. CLASSE V.

.....				2											
.....				1											
.....				1											
.....				1											
.....	2	1		2			1					3		1	2
.....				1								1			
.....				1								1			
.....				1										1	
.....	2	1		6			1					6			
.....				1											1
.....				1								1			
.....				1								1			

a Sentence deferred.

a Sentence remise.

TABLE I. FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY—(Concluded) CLASS V.

Table with columns for Judicial Districts, Persons charged, Convictions, Sentence, and Committed to Gaol. Rows list districts like Essex, Ont., Haldimand, Ont., etc., and include a total for Ontario, Manitoba, and Canada.

TABLEAU I. FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT A LA MONNAIE—(Fin.) CLASSE V.

Table with columns for Sentence, Residence, Occupations, and Conjugal State. Rows list various categories like Penitentiary, Life, Death, etc., and include a total for each category.

OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Table for High Treason with columns for The Territories and Total of Canada. Values are 1 for both.

Table for Treason and Felony with columns for The Territories and Total of Canada. Values are 46, 1, 45, 45, 1, 4 for both rows.

WANT OF SURETIES TO KEEP THE PEACE.

Table with columns for Kent, Ont., York, Ont., Total of Ontario, and Total of Canada. Values include 1, 5, 2, 3, 3, 6, 2, 4, 4, 6, 2, 4, 4.

AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

Table for Haute Trahison with columns for The Territories and Total of Canada. Values are 1 for both.

Table for Trahison et Félonie with columns for The Territories and Total of Canada. Values are 18, 10, 45, 26, 2, 9, 7 for both rows.

CAUTIONS POUR GARDER LA PAIX.

Table with columns for Kent, Ont., York, Ont., Total of Ontario, and Total of Canada. Values include 3, 3, 3, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 3, 3, 3.

TABLE I. FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY—*Concluded.* CLASS V.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS.— INSTRUCTION.				AGES.								USE OF LIQUORS.— USAGE DES LIQUEURS.				
	Un-able to read In-ca-pables de lire.	Un-able to write. In-ca-pables d'é-crire.	Ele-men-tary. Élé-men-taire.	Su-perior. Supé-rieure.	Un-der 16 Yrs.— Mo's de 16 ans.	16 Years and under 21. 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. 40 ans et au dessus.		Not given. Non donnés.		Mo-de-rate. Mo-déré.	Im-mo-derate. Im-mo-déré.		
						M	F	M	F	M	F	M	F			M	F
						H	F	H	F	H	F	H	F			H	F
Essex, Ont.....			2				1		1	1			1	1			
Haldimand, Ont.....			2			1							2				
Hastings, Ont.....																	
Huron, Ont.....																	
Kent, Ont.....			2			1				1			1	1			
Middlesex, Ont.....			1					1					1				
Ontario, Ont.....			1						1				1				
Oxford, Ont.....			2	1			2		1				3				
Peel, Ont.....			1					1					1				
Perth, Ont.....			1					1					1				
Prince-Edouard, Ont.....			1						1					1			
Renfrew, Ont.....																	
Simcoe, Ont.....	1	1								1							
Thunder Bay, Ont.....			1				1							1			
Waterloo, Ont.....			1					1					1				
Wellington, Ont.....			1				1						1				
Wentworth, Ont.....			1						1				1				
York, Ont.....			6	1				4		3			4	3			
Total d'Ontario.....	1	1	26	2	1	7	10	1	10	1			21	8			
Manitoba, Est.....			4					4					4				
Manitoba, Ouest.....			1					1					1				
Total du Manitoba.....			5					5					5				
Total du Canada.....	1	1	41	3	1	8	21	3	14	1			33	8			

OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

HIGH TREASON.

Les Territoires.....			1											1
Total du Canada.....			1											1

TREASON AND FELONY.

Les Territoires.....										5			40	
Total du Canada.....										5			40	

WANT OF SURETIES TO KEEP THE PEACE.

Kent, Ont.....			1											1
York, Ont.....			3					1	1	1				3
Total d'Ontario.....			4					1	1	2				4
Total du Canada.....			4					1	1	2				4

TABEAU I. FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE—*(Fin).* CLASSE V.

BIRTH PLACES.— LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.						REMARKS.— REMARQUES.
BRITISH ISLES.— ILES BRITANNIQUES.			Canada.	Unit'd States.— États Unis.	Other Foreign Coun-tries.— Autres pays étran-gers.	Other British Pos-sessions.— Autr's pos-ses-sions Bri-tann's	Bap-tists.	R. Catho-lics.	Ch'h of Eng-land.	Metho-dists.	Pres-by-terians.	Other Deno-mina-tions.	Pro-tes-tants	Autres con-fes-sions.		
Eng-land and Wales.— Angl' terre et Galles	Ire-land.— Ir-lande.	Scot-land.— Ecos-se.														
—	—	—														
			1	1										1		
			1	1												
			1	1				1						1a.		
			1	1				1								
			1	1				1								
			3				2			1						
			1					1								
			1	1				1						1a.		
			1					1								
			1					1								
			1					1								
			1					1								
			1					1								
			2	1	2	2		2	4	1						
			2	1	5	16	4	2	2	5	5	10	6	2		
			2		1			1				1	2			
					1								1			
			2		1	1		1		1			1	3		
			6	2	6	26	4	4	2	15	5	10	7	5		

AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

HAUTE TRAHISON.

			1							1				
			1							1				

TRAHISON ET FÉLONIE.

			43	1						27				1	12a.
			43	1						27				1	12

CAUTIONS POUR GARDER LA PAIX.

			1									2	1		3b.
			1									2	1	1	3
			1									2	1	1	

a Sentence deferred. b Bound to keep the peace.
a Sentence remise. b Tenus de garder la paix.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Table with columns: JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED, DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE, Persons charged, Acquitted, Detained for Lunacy, CONVICTIONS, CONdamnATIONS, SENTENCE, COMMITTED TO GAOL, EMPRISONNÉS. Rows include Halifax, N.S., Quebec, Ontario, New Westminster, B.C., The Territories, Total of Canada.

CARRYING UNLAWFUL WEAPONS.

OFFENCES AGAINST GAMBLING ACTS.

HIGHWAY OBSTRUCTING.

KEEPING DISORDERLY AND HOUSES OF ILL-FAME AND INMATES THEREOF.

TABEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

Table with columns: SENTENCE, PENITENTIARY, PÉNITENCIER, RESIDENCE, OCCUPATIONS, CONJUGAL STATE, ÉTAT CONJUGAL. Rows include Penitentiary, Residences (Cities, Rural, Agricultural, Commercial, Domestic, Industrial, Professional, Laborers), Occupations (Agricultural, Commercial, Servants, Industrial, Professional, Journalists), and Conjugal States (Married, Widowed, Single).

PORT D'ARMES ILLÉGAL.

INFRACTIONS AUX LOIS DÉFENDANT LE JEU.

OBSTRUCTION DU GRAND CHEMIN.

TENANT ET FRÉQUENTANT DES MAISONS DE DÉSORDRE ET MAL-FAMÉES.

Table with columns: Two years and under five, Five years and over, Life, De'th, De mort, Cities and Towns, Rural Districts, Agricultural, Commercial, Domestic, Industrial, Professional, Laborers, Married, Widowed, Single. Rows include various counts for each category.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Table with columns for Judicial Districts, Educational Status, Ages, Use of Liquors, and Remarks. Rows include Districts like Halifax, Québec, and Ontario.

CARRYING UNLAWFUL WEAPONS.

Table showing counts for carrying unlawful weapons across various districts and provinces.

OFFENCES AGAINST GAMBLING ACTS.

Table showing counts for offenses against gambling acts.

HIGHWAY OBSTRUCTING.

Table showing counts for highway obstructing.

KEEPING DISORDERLY AND HOUSES OF ILL-FAME AND INMATES THEREOF.

Table showing counts for keeping disorderly houses and inmates.

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

Table with columns for Birth Places, Religions, and Remarks. Rows include British Isles, Canada, and various religious groups.

PORT D'ARMES ILLÉGAL.

Table showing counts for illegal arms across various districts and provinces.

INFRACTIONS AUX LOIS DÉFENDANT LE JEU.

Table showing counts for infractions against laws prohibiting gambling.

OBSTRUCTION DU GRAND CHEMIN.

Table showing counts for obstruction of the main highway.

TENANT ET FRÉQUENTANT DES MAISONS DE DÉSORDRE ET MAL-FAMÉES.

Table showing counts for tenants and frequenters of disorderly and ill-famed houses.

a Sentence deferred. b Bound to keep the peace. a Sentence remise. b Tenus de garder la paix.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

Table with columns: JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED, EDUCATIONAL STATUS INSTRUCTION, AGES (Under 16, 16-21, 21-40, 40 and over, Not given), and USE OF LIQUORS (Moderate, Immoderate).

KEEPING HOUSES OF ILL FAME AND INMATES THEREOF—(Concluded). Total du Canada: 39, 39, 65, 2, 1, 9, 20, 11, 66, 2, 7, 1, 41, 72.

PERJURY AND SUBORNATION OF PERJURY

Table showing perjury statistics by district: Lunenburg, N.-E., Bedford, Qué., Montréal, Qué., St. François, Qué., Terrebonne, Qué., Haldimand, Ont., Kent, Ont., Middlesex, Ont., Prescott et Russell, Ont., Simcoe, Ont., York, Ont., New Westminster, C.B., Les Territoires.

STEALING POST OFFICE LETTERS AND SUCH LIKE OFFENCES.

Table showing letter theft statistics by district: Bedford, Qué., Montréal, Qué., Québec, Qué., St. François, Qué., Trois-Rivières, Qué., Bruce, Ont., Huron, Ont., Middlesex, Ont., Peterborough, Ont., Renfrew, Ont., Manitoba Est.

ESCAPE AND ATTEMPT TO ESCAPE FROM PRISON.

Table showing escape statistics: St. John, N.-B.

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

Table with columns: BIRTH PLACES (British Isles, Canada, etc.), RELIGIONS (Baptists, Catholics, etc.), and REMARKS.

TENANT ET FRÉQUENTANT DES MAISONS DE DÉSORDRE ET MAL-FAMÉES.—(Fm). 15, 7, 5, 81, 11, 7, 37, 37, 11, 19, 5, 3, 2.

PARJURE ET SUBORNATION DE PARJURE.

Table showing perjury statistics by district: Lunenburg, N.-E., Bedford, Qué., Montréal, Qué., St. François, Qué., Terrebonne, Qué., Haldimand, Ont., Kent, Ont., Middlesex, Ont., Prescott et Russell, Ont., Simcoe, Ont., York, Ont., New Westminster, C.B., Les Territoires.

VOL DE LETTRES AFFRANCHIES ET AUTRES OFFENSES SEMBLABLES.

Table showing letter theft statistics by district: Bedford, Qué., Montréal, Qué., Québec, Qué., St. François, Qué., Trois-Rivières, Qué., Bruce, Ont., Huron, Ont., Middlesex, Ont., Peterborough, Ont., Renfrew, Ont., Manitoba Est.

ÉVASION ET TENTATIVE D'ÉVASION.

Table showing escape statistics: St. John, N.-B.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. INSTRUCTION.				AGES.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
	Un-able to read In-capables de lire	Un-able to write. In-capables d'écrire.	Ele-mentary. Élé-mentaire.	Super-ior. Supé-rieure	Un-der 16	16 Years and under 21		21 Years and under 40		40 Years and over		Not given. Non donnés.	Mo-der-ate. Mo-déré.	Im-mo-derate. Im-mo-déré
					Yrs.	—		—		—				
					de 16 ans.	M	F	M	F	M	F			
ESCAPE AND ATTEMPT TO ESCAPE FROM PRISON.—(Concluded.)														
Montréal, Qué.....			3					3						1
Québec, Qué.....			2		2									2
Total de Québec.....			5		2			3						3
Essex, Ont.....			1					1						1
Hastings, Ont.....			1					1						1
Huron, Ont.....														
Middlesex, Ont.....			1					1						1
Oxford, Ont.....			1					1						1
Perth, Ont.....			1					1						1
Wentworth, Ont.....														
York, Ont.....	1	1	6			2		5					2	5
Total d'Ontario.....	1	1	11			2		10					4	8
Manitoba, Est.....			1			1							1	1
Total du Canada.....	1	1	18		2	3		14			1		8	9
OFFENCES AGAINST REVENUE LAWS.														
Simcoe, Ont.....			1	1							2			1
Wentworth, Ont.....								1						1
York, Ont.....			1					1						1
Total d'Ontario.....			3	1				2			2			3
Les Territoires.....			2					2						
Total du Canada.....			5	1				4			2			3
VAGRANCY.														
Halifax, N.-É.....	1	1												1
Montréal Qué.....	3	3	10		4	5		4						13
Lincoln, Ont.....			1		1									1
Oxford, Ont.....	1	1	3		1	1		1						4
Prince-Edouard, Ont.....			3					2	1					1 2
Total d'Ontario.....	1	1	7		2	1		1 2						6 2
Total du Canada.....	5	5	17		7	5	1	1 6	2					20 2
RIOT AND ASSAULT.														
Algema, Ont.....	1	1	2					1	2					2 1
Lambton, Ont.....	3	3	1					1	3					4 1
Lennox et Addington, Ont			2					2						2 1
Total du Canada.....	4	4	5					2	7					8 1

TABEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.					REMARKS. — REMARQUES.	
BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				United States. — États Unis	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Presbyterians. — Presbytériens	Other Denominations. — Autres confessions.		
Eng-land and Wales. — Angl-terre et Galles	Ire-land. — Irlande.	Scot-land. — Ecos-se.	Canada.											
ÉVASION ET TENTATIVE D'ÉVASION.—(Fin.)														
1	1								2				1	
				2										
				1					4					
1	1			3									1	
				1										
				1					1					
				1						1				
				1					1					
				1						1				
				1					1					
				1					3	2				
				7					1				2a	
				10					2					
				1					1	4	3	3		
1													1	
2	1			14					2	1	9	3	4	1
														1
2	1			1					2					2
DÉLITS CONTRE LE REVENU DE L'ÉTAT.														
1				1								1		
											1			1
		1									1			
		1									1			
2	1		1							1	2		1	
									2					
2	1		1						2					
VAGABONDAGE.														
				1										1
		1	2	16							11			2
				1										
				4							2			1
1	1			1							1			1
1	1			6							3		2	1 1
1	2		2	17							14		2	3 2
ÉMEUTE ET VOIES DE FAIT.														
				1						2				
										2		1	2	
				2						4				
												2		
				1							2	3	2	2

a Sentence deferred.
a Sentence remise.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. INSTRUCTION.				AGES.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		REMARKS. — REMARQUES.
	Un-able to read — In-ca-pa-bles de lire	Un-able to write. — In-ca-pa-bles d'é-crire.	Ele-men-tary. — Elé-mentaire.	Su-perior — Supé-rieure	Under 16 Yrs. — Mo's de 16 ans.	16 Years and under 21		21 Years and under 40		40 Years and over		Not given. — Non donnés.	Mo-de-rale. — Mo-déré.	Im-mo-derate. — Im-mo-déré.	
						16 ans et moins de 21.		21 ans et moins de 40.		40 ans et au-dessus.					
						M	F	M	F	M	F				
INDECENT EXPOSURE OF THE PERSON.															
Montréal, Qué.....			1					1						1	
Welland, Ont.....			2		2									2	
New Westminster, C.B.....															
Total du Canada.....			3		2			1						3	
ATTEMPT TO COMMIT SUICIDE.															
Montréal, Qué.....			1					2	1					2	
Halton, Ont.....															
Huron, Ont.....	1	1					1								
North'berland and Durham, O.....			1				1							1	
Simcoe, Ont.....			1											1	
York, Ont.....														1	
Total d'Ontario.....	1	1	2				2		1					1 2	
Total du Canada.....	1	1	3				4	1	1					3 2	
FELONIES AND MISDEMEANORS NOT OTHERWISE DENOMINATED.															
Hants, N.-E.....	1	1					1							1	
Montréal, Qué.....			15		1		6		8					7	
St. François, Qué.....			1				1		1					1	
Total de Québec.....			16		1		6		9					8	
Essex, Ont.....															
Halton, Ont.....			1								1			1	
Kent, Ont.....	3	3	6				1				1			3 3	
Leeds and Grenville, Ont.....							1		3		4			1	
Norfolk, Ont.....			1								1			1	
North'berland and Durham, O.....			1						1					1	
Victoria, Ont.....									1					1	
Wellington, Ont.....															
Wentworth, Ont.....			5				1	1	3					2 3	
York, Ont.....			3					1			2			3	
Total d'Ontario.....	3	3	17				2	1	8		7		3	9 8	
Total du Canada.....	4	4	33				9	1	17		7		3	18 8	
NUISANCE.															
Québec, Qué.....					1									1	

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.						REMARKS. — REMARQUES.
BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Unit'd States — États Unis.	Other Foreign Countries. — Autres possessions étrangères.	Other British Possessions. — Autres possessions Britanniques.	Bap-tists. — Bap-tistes.	R. Ca-tholics. — Ca-tholiques.	Ch'ch of Eng-land. — Eglise d'An-gle-terre.	Meth-odists. — Méth-odistes.	Pres-by-terians — Pres-by-tériens	Pro-tes-tants — Autres con-fessions.				
Eng-land and Wales — Angl'terre et Galles	Ire-land. — Ir-lande.	Scot-land. — Ecos-se.	Can-ada.													
M	F	M	F													
EXPOSITION INDÉCENTE DE LA PERSONNE.																
				1										1		
				2										2		
				3										2		
TENTATIVE DE SUICIDE.																
				1		1	1			2				1		
				1						1				1 a.		
				1												
				1						1				1		
				1						1	1			1 1		
				1						2	1	1		1 1		
FÉLONIES ET DÉLITS NON AUTREMENT DÉSIGNÉS.																
				1										1		
				3						12				4 1 a.		
				3						12	1			5 4		
				1						3	2			1 1 a.		
				1						1						
				1						5						
				1						2						
				1						1	2	1		1 1 a.		
				1						2		1	1	1 2		
				1						11	2			1 2		
				5						5						
				2						23	3			2 6		
CONTRAVENTION DE POLICE																
				1										1 a.		

a Sentence deferred.
a Sentence remise.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES CLASS VI.

Table with columns for Judicial Districts, Educational Status, Ages (Under 16, 16-21, 21-40, 40+), and Use of Liquors. Sub-section: NUISANCE (Concluded).

Table listing NUISANCE (Concluded) by district: Brant, Middlesex, Oxford, Waterloo, Total d'Ontario, Total du Canada.

Table listing FORCIBLE ENTRY by district: Athabaska, Bruce, Kent, Lambton, Ontario, York, Total d'Ontario, Total du Canada.

OTHER MISDEMEANORS NOT INCLUDED IN THE ABOVE.

Table listing other misdemeanors by district: Pictou, Victoria, Bedford, Joliette, Montréal, Frontenac, Grey, Middlesex, Oxford, Prince-Edouard, Renfrew, Victoria, Wentworth, York, Total d'Ontario, New Westminster, Les Territoires, Total du Canada.

TABEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

Table with columns for Birth Places (British Isles, Canada, etc.) and Religions (Baptists, Catholics, etc.).

Table listing CONTRAVENTION DE POLICE (Fin.) with data for various categories.

Table listing ENTRÉE FORCÉE with data for various categories.

AUTRES DÉLITS NON SPÉCIFIÉS DANS LES PRÉCÉDENTS.

Table listing other unspecified offenses with data for various categories.

TABLE II.

SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES, WITH TOTALS OF EACH PROVINCE AND OF CANADA.

TABLEAU II.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PAR PROVINCES, AVEC TOTAUX DE CHAQUE PROVINCE ET DU CANADA.

TABLE II.—SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

PROVINCES.	EDUCATIONAL STATUS.— INSTRUCTION.				AGES.										USE OF LIQUORS.— USAGE DES LIQUEURS.		
	Un-able to read.— In-capables de lire.	Un-able to write.— In-capables d'écrire.	Ele-men-tary.— Elé-men-taires.	Su-perior.— Supé-rieure.	Un-der 16 Yrs.— Mo's de 16 ans.	16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over.		Not given.— Non donnés.		Mo-de-rata.— Mo-déré.	Im-mo-de-rata.— Im-mo-déré.		
						M	F	M	F	M	F	M	F			M	F
						H	F	H	F	H	F	H	F			H	F
CLASS I.—OFFENCES AGAINST THE PERSON.																	
Ile du Prince-Edouard			2	2			1			3				2	1		
Nouvelle-Ecosse	5	5	22		3	7	8	2	6		3		20	8	8		
Nouveau-Brunswick			14			3	13		4		1		8	8			
Québec	75	75	200	1	10	1	3	2	187	8	38	4	4	134	134		
Ontario	49	49	383	7	8		64	4	263	8	84	8	14	188	245		
Manitoba				8			3			8				2	11		
Colombie-Britannique			10			1		1					9	8	2		
Les Territoires	5	5	5	1			2		8		5			1	2		
Total du Canada	134	134	644	11	21	1	119	7	488	18	144	12	31	363	411		
CLASS II.—OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE.																	
Ile du Prince-Edouard			1			1								1	4		
Nouvelle-Ecosse	2	2	15		6	8		3						13	2		
Nouveau-Brunswick	2	2	4		1	2		3						2	4		
Québec	12	12	51		10	22		43	1	2				37	15		
Ontario	13	13	96	2	14	33		55	2	7			3	58	48		
Manitoba			4			2		2						1	3		
Colombie-Britannique			1										2				
Les Territoires																	
Total du Canada	29	29	172	2	31	68		106	3	9			5	112	74		
CLASS III.—OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE.																	
Ile du Prince-Edouard	1	1	7			1		4	1	1				2	6		
Nouvelle-Ecosse	16	16	42		17	1	19	1	12	4	3		3	43	7		
Nouveau-Brunswick	7	7	34		1	8	1	19	2	7	5	3		8	26		
Québec	78	78	577	2	64	7	101	9	423	67	32	6	5	1	471		
Ontario	180	180	1,012	10	196	8	261	23	516	45	171	23	4	2	647		
Manitoba	2	2	67	4	11		12		49					48	29		
Colombie-Britannique	1	1	16			1		6						15	2		
Les Territoires	5	5	7			5		37		4				9	3		
Total du Canada	290	290	1,762	19	289	16	408	34	1,066	119	223	35	46	3	1,243		
CLASS IV.—MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY.																	
Ile du Prince-Edouard																	
Nouvelle-Ecosse			1					1						1			
Nouveau-Brunswick			1					1						1			
Québec	1	1	2					3						1	2		
Ontario	2	2	25	1	8		4	11		6		2		18	11		
Manitoba																	
Colombie-Britannique			2										2		2		
Les Territoires			1				3	3									
Total du Canada	3	3	32	1	8		7	19		6		4		23	13		

* The numbers here represent the totals of the similar column preceeding.

TABEAU II.—RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

BIRTH PLACES.— LIEUX DE NAISSANCE.		RELIGIONS.										REMARKS.— REMAR-QUES.	
BRITISH ISLES.— ILES BRITANNIQUES.			Unit'd States.— États Unis.	Other Foreign Countries.— Autres pays étrangers.	Other British Possessions.— Autres possessions Britann's.	Bap-tists.— Bap-tistes.	R. Ca-tho-lics.— Ca-tholi-ques.	Ch'h of Eng-land.— Église d'An-gle-terre.	Meth-od-ists.— Méth-odis-tes.	Pres-by-ter-ians.— Pres-by-teriens.	Other Deno-mi-nations.— Autres con-fes-sions.		
Eng-land and Wales.— An-gl-terre et Galles.	Ire-land.— Ir-lande.	Scot-land.— Écos-se.										Cana-da.	Pro-tes-tants.
—	—	—											
—	—	—											
CLASS I.—OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.													
			3	1		2				2	1		
			27	1	3	8		8	6	3	1		
	1		16		11	11	1	1	2		2		
9	23	5	230	7	14	1	243	3	3	2	29		
48	57	12	282	27	13	2	190	103	67	38	29		
3	1		7	2			190	103	67	38	2		
1	1		6	3			5			1	6		
4			8	2			3			1	7		
			8	2			2	1		1	3		
65	83	17	579	42	28	5	462	108	79	50	64		
CLASS II.—DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.													
			1							1			
	2		13	1			7	5		5			
			6				5						
4	1	3	67	2	1		59			1	14		
8	7	3	75	16	2	4	44	22	14	17	9		
2			2				1		2		1		
			1								1		
14	10	6	165	19	4	2	116	27	16	23	29		
CLASS III.—DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.													
			7				7			1			
3	2		51	1	2	1	12	15	6	6	12		
	4		35	4	1	1	23	3	2	3	5		
34	46	7	602	16	5	2	622	3	2		81		
170	141	41	755	95	35		36	423	323	179	157		
19	11	2	28	8	2	5	2	24	10	4	7		
5			9	1	17	1		5	3		7		
2			40	6				4	5		6		
233	204	50	1,527	131	62	10	54	1,121	353	193	170		
CLASS IV.—OFFENSES MALICIEUSES CONTRE LA PROPRIÉTÉ.													
			1							1			
			1										
1	1	2						3					
2	2	25	1	8		4	11		6		2		
		2									2		
		1									2		
2	6	1	19			1		10	7	5	4		
											1		
			1	5							2		
2	6	2	31			1		13	7	8	4		

12a—8½ * Les chiffres dans cette colonne forment les totaux des renvois depuis le commencement.

TABLE II.—SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

Table with 12 columns: PROVINCES, EDUCATIONAL STATUS, AGES (Under 16, 16-21, 21-40, 40+), USE OF LIQUORS, and REMARKS. Includes sections for CLASS V.—FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY and CLASS VI.—OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES.

GRAND TOTALS BY PROVINCES.

Summary table showing grand totals by province for all categories, including provinces like Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Colombie-Britannique, and Les Territoires.

* The numbers here represent the totals of the similar column preceding.

TABEAU II.—RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

Table with 14 columns: BIRTH PLACES (British Isles, Canada, États-Unis, etc.), RELIGIONS (Baptists, R. Catholics, etc.), and REMARKS. Includes sections for CLASSE V.—FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT A LA MONNAIE and CLASSE VI.—AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES.

GRANDS TOTAUX PAR PROVINCES.

Summary table showing grands totaux par provinces for all categories, including provinces like Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Colombie-Britannique, and Les Territoires.

Les chiffres dans cette colonne forment les totaux des renvois depuis le commencement.

PART II.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS.

PARTIE II.

TABLEAU III—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF PRINCE EDWARD ISLAND. PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.								
	KING'S.			PRINCE.			QUEEN'S.		
	Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.	
		Emprisonnés	With- out option of a fine.		Emprisonnés	With- out option of a fine.		Emprisonnés	With- out option of a fine.
Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	
Con- dam- na- tions.	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions.	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions.	Sur option	Sans option	
Adulteration of food.....									
Assaults, aggravated.....									
“ on females.....				1	1		1	1	
“ on and obstructing peace officer common.....	5	4	1	9	9		51	40	9
Breach of peace, want of sureties.....	4	4							
Carrying fire arms and unlawful weapons.....			1		1		1		
Contempt of Court.....									
Cruelty to animals.....							1	1	
Disturbing religious and like meetings.....									
Fraud and false pretences.....									
Receiving stolen goods.....									
Fishery Acts, breaches of.....									
Gambling Acts, offences against.....									
Game Laws, breaches of.....									
Larceny.....				2	2				
“ of dogs, birds, &c.....									
“ of timber, trees, fruits, &c.....									
Liquor License Acts, offences against.....									
Breach of Canada Temperance Act.....	12	12		23	18	5	55	53	2
Selling liquor during prohibited hours to Indians.....									
“ without license.....									
Malicious injury to property.....									
Other wilful damage to property.....	1	1							
Master's and Servant's Act, breaches of.....									
Medical Acts, breaches of.....									
Mercantile Marine Acts, offences against.....							1	1	
Militia Acts, offences against.....									
Miscellaneous minor offences.....	1	1							
Municipal Acts and By-Laws, breaches of.....							151	151	
Exercising various callings with't license Health By-Laws, breaches of.....									
Highways, offences relating to.....									
Neglecting to support family.....									
Pharmacy Acts, breaches of.....									
Profanation of the Lord's day.....									
Railway Acts, breaches of.....									
Revenue Laws, offences against.....									
Statute labor, refusing to perform.....									
Threats and abusive language.....									
Trespass.....	1	1		1	1		3	3	
Vagrant Acts, offences against.....							15	15	
Drunkenness.....				35	34	1	293	297	6
Indecent exposure.....									
Insulting, obscene, profane language.....				2	2				
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.....							13		13
Loose, idle and disorderly.....									
Weights and Measures Acts, breaches of.....									
Insanity.....									
Totals.....	24	23	1	74	67	7	585	537	45

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

OFFENSES.	PROVINCE OF NOVA SCOTIA. PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.								
	ANNAPOLIS.			COLCHESTER.			CUMBERLAND.		
	Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.	
		Emprisonnés	With- out option of a fine.		Emprisonnés	With- out option of a fine.		Emprisonnés	With- out option of a fine.
Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	
Con- dam- na- tions.	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions.	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions.	Sur option	Sans option	
Adulteration of nourriture.....									
Voies de fait graves.....				1	1				
“ sur femmes.....									
“ et opposer un officier de paix. ordinares.....	2	2		1	1				
Rupture de la paix, marque de cautions. Port d'armes illégal.....	2	2		4	4		8	8	
Défaut.....							4	4	
Oruauté envers les animaux.....									
Perturbation de réunions religieuses et aut. Fraude et faux prétextes.....									
Receel.....									
Infractions aux lois des pêcheries.....									
Infractions aux lois défendant le jeu.....									
Infractions aux lois de chasse.....									
Larcin.....									
Vol de chiens, oiseaux, etc. “ de bois, arbres, fruits, etc. Infractions aux lois des licences.....									
Contravent. aux lois de ter. pér. du Canada. Vente de boissons dur. les heures défendus aux sauvages. “ sans licence.....	5	5							
Domages malicieux à la propriété. Autres dommages volontaires.....				1	1				
Infractions aux lois ayant rapport aux maîtres et serviteurs.....				6	6				
Infractions aux lois pour les médecins. “ sur la marine. “ sur la milice.....									
Divers petits délits.....				1	1				
Contraventions aux lois municipales. Pratiquant divers états sans licence. Infractions aux lois du bureau de santé. Délits ayant rapport aux chemins publics. Néglig' ce de pourv. aux bes. de sa famille. Infractions aux lois pour les pharmaciens. Profanation du dimanche.....							4	4	
Infractions aux lois des chemins de fer. Délits contre le revenu de l'Etat. Refus d'exéc. les trav. ordonné p. le statut. Menaces et langage injurieux. Empiètement.....									
Délits c. les lois relatives au vagabondage. Ivresse.....	1	1		2	2		25	24	1
Exposition indécente. Langage insultant, obscène, profane, etc. Tenant, habitant et fréquentant des mai- sons de désordre.....				2	2				
Conduite oisive et déréglée. Infractions aux lois des poids et mesures. Aliénation mentale.....									
Totals.....	10	10		22	22		37	36	1

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF NOVA SCOTIA.—(Continued.)							
	DIGBY.		GUYSBOROUGH.			HALIFAX.		
	Committed.		Committed.		Committed.		Committed.	
	Con- vic- tions	Em- prisonnés	Con- vic- tions	Em- prisonnés	Con- vic- tions	Em- prisonnés	Con- vic- tions	Em- prisonnés
Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.
Con- dam- na- tions	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions	Sur option	Sans option
Adulteration of food.....								
Assaults, aggravated.....								
“ on females.....						6	2	2
“ on and obstructing peace officer.						12	12	
“ common.....	6	6		6	6	106	94	6
Breach of peace, want of sureties.....						99	98	1
Carrying fire arms and unlawful weapons.....								
Contempt of Court.....								
Cruelty to animals.....						4	4	
Disturbing religious and like meetings.....	1	1						
Fraud and false pretences.....						1	1	
Receiving stolen goods.....								
Fishery Acts, breaches of.....								
Gambling Acts, offences against.....						2	2	
Game Laws, breaches of.....						2	2	
Larceny.....						31	24	7
“ of dogs, birds, &c.....						1	1	
“ of timber, trees, fruits, &c.....						1	1	
Liquor License Acts, offences against.....						20	19	1
Breach of Canada Temperance Act.....	2	2						
Selling liquor during prohibited hours.						7	7	
“ to Indians.....								
“ without license.....						13	13	
Malicious injury to property.....	3	3						
Other wilful damage to property.....						7	6	1
Master's and Servant's Acts, breaches of.								
Medical Acts, breaches of.....								
Mercantile Marine Acts, offences against.....						23	8	15
Militia Acts, offences against.....						14	14	
Miscellaneous minor offences.....						6	3	2
Municipal Acts and By-Laws, breaches of.						19	19	
Exercising various callings with't license								
Health By-Laws, breaches of.....						1	1	
Highways, offences relating to.....						15	15	
Neglecting to support family.....						1	1	
Pharmacy Acts, breaches of.....								
Profanation of the Lord's day.....						13	13	
Railway Acts, breaches of.....						1	1	
Revenue Laws, offences against.....						5	5	
Statute Labor, refusing to perform.....								
Threats and abusive language.....						3	1	1
Trespass.....						13	13	
Vagrant Acts, offences against.....						36	7	29
Drunkenness.....	2	2				624	577	47
Indecent exposure.....						7	5	2
Insulting, obscene, profane language.....						22	22	
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.....						43	37	6
Loose, idle and disorderly.....								
Weights and Measures Acts, breaches of.						3	3	
Insanity.....								
Totals.....	14	14		6	6	1,161	1,031	120

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

OFFENSES.	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.—(Suite.)							
	HANTS.		INVERNESS.			KING'S.		
	Committed.		Committed.		Committed.		Committed.	
	Con- vic- tions	Em- prisonnés	Con- vic- tions	Em- prisonnés	Con- vic- tions	Em- prisonnés	Con- vic- tions	Em- prisonnés
Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.
Con- dam- na- tions	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions	Sur option	Sans option
Adulteration de nourriture.								
Voies de fait graves.								
“ sur femmes.	1							
“ et opposer un officier de paix.							5	5
“ ordinaires.	3	3						
Rupture de la paix, manque de cautions.								
Port d'armes illégal.								
Défait.....							2	2
Cruauté envers les animaux.								
Perturbation de réunions religieuses et aut.								
Fraude et faux prétextes.								
Recel.....								
Infractions aux lois des pêcheries.								
Infractions aux lois défendant le jeu.								
Infractions aux lois de chasse.								
Larcin.....								
Vol de chiens, oiseaux, etc.						6	6	
“ de bois, arbres, fruits, etc.						10	10	
Infractions aux lois des licences.								
Contravent. aux lois de tempér. du Canada.								
Vente de boissons dur les heures défendues.								
“ aux sauvages.								
“ sans licence.								
Domages malicieux à la propriété.							1	1
Autres dommages volontaires.								
Infractions aux lois ayant rapport aux maîtres et serveiteurs.								
Infractions aux lois pour les médecins.								
“ sur la marine.								
“ sur la milice.								
Divers petits délits.								
Contraventions aux lois municipales.						1	1	
Pratiquant divers états sans licence.								
Infractions aux lois du bureau de santé.								
Délits ayant rapport aux chemins publics.								
Néglig'ce de pourv. aux bes. de sa famille.								
Infractions aux lois pour les pharmaciens.								
Profanation du dimanche.								
Infractions aux lois des chemins de fer.								
Délits contre le revenu de l'Etat.								
Refus d'exéc. les trav. ordonné p. le statut.								
Menaces et langage injurieux.								
Empiètement.....								
Délits c. les lois relatives au vagabondage.								
Ivresse.....	3					1		
Exposition indécente.	30	25	2					
Langage insultant, obscène, profane, etc.								
Tenant, habitant et fréquentant des mai- sons de désordre.								
Conduite oisive et déréglée.								
Infractions aux lois des poids et mesures.								
Aliénation mentale.								
Totaux.....	42	32	3	16	16	8	8	

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF NOVA SCOTIA.—(Concluded.)							
	LUNenburg.		PICOu.		QUEEN'S.			
	Committed.		Committed.		Committed.			
	Convictions	Emprisonnés	Convictions	Emprisonnés	Convictions	Emprisonnés		
Total	With option of a fine.	With option of a fine.	Total	With option of a fine.	With option of a fine.	Total	With option of a fine.	With option of a fine.
Condamna-tions.	Sur option	Sans option	Condamna-tions.	Sur option	Sans option	Condamna-tions.	Sur option	Sans option
Adulteration of food.....								
Assaults, aggravated.....								
“ on females.....			1	1				
“ on and obstructing peace officer.								
“ common.....	27	24	2	5	4	1	2	2
Breach of peace, want of sureties.....	2	2		32	28	1		
Carrying fire arms and unlawful weapons.	1		1					
Contempt of Court.....				1	1			
Cruelty to animals.....				1	1			
Disturbing religious and like meetings.....							1	1
Fraud and false pretences.....								
Receiving stolen goods.....								
Fishery Acts, breaches of.....								
Gambling Acts, offences against.....								
Game Laws, breaches of.....								
Larceny.....				2	2			
“ of dogs, birds, &c.....								
“ of timber, trees, fruits, &c.....				10	10			
Liquor License Acts, offences against.....								
Breach of Canada Temperance Act.....								
Selling liquor during prohibited hours.....								
to Indians.....								
without license.....								
Malicious injury to property.....								
Other wilful damage to property.....	6	6		1	1			
Master's and Servant's Act, breaches of.....								
Medical Acts, breaches of.....								
Mercantile Marine Acts, offences against.....								
Militia Acts, offences against.....								
Miscellaneous minor offences.....				6	6			
Municipal Acts and By-Laws, breaches of.....	1	1		8	8			
Exercising various callings with't license.								
Health By-laws, breaches of.....								
Highways, offences relating to.....								
Neglecting to support family.....								
Pharmacy Acts, breaches of.....								
Profanation of the Lord's day.....	1	1		22	22			
Railway Acts, breaches of.....								
Revenue Laws, offences against.....								
Statute Labor, refusing to perform.....								
Threats and abusive language.....								
Trespass.....								
Vagrant Acts, offences against.....				3	1	1		
Drunkenness.....				49	44	5		
Indecent exposure.....								
Insulting, obscene, profane language.....	1	1		2	2			
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.....								
Loose, idle and disorderly.....								
Weights and Measures Acts, breaches of.....								
Insanity.....								
Totals.....	39	35	3	143	131	8	3	3

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AU TRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE DE LA NOUV.-ECOSSE.—(Fin.)								P. OF N. BRUNSWICK.			
				SHELburne.		YARMOuTh.		CARLETON.			
Committed.		Committed.		Committed.		Committed.		Committed.			
Convictions	Emprisonnés	Convictions	Emprisonnés	Convictions	Emprisonnés	Convictions	Emprisonnés	Convictions	Emprisonnés	OFFENSES.	
Total	With option of a fine.	With option of a fine.	Total	With option of a fine.	With option of a fine.	Total	With option of a fine.	Total	With option of a fine.	With option of a fine.	
Condamna-tions.	Sur option	Sans option	Condamna-tions.	Sur option	Sans option	Condamna-tions.	Sur option	Condamna-tions.	Sur option	Sans option	
											Adulteration de nourriture.
											Voies de fait graves.
											“ sur femmes.
											“ et opposer un officier de paix ordinaires.
11	11		16	14	2	10	10				Rupture de la paix, manque de cautions.
1	1		2	2							Port d'armes illégal.
			1	1							Défaut.
								1	1		Cruauté envers les animaux.
											Perturbation de réunions religieuses et aut.
											Fraude et faux prétextes.
											Recel.
											Infractions aux lois des pêcheries.
											Infractions aux lois défendant le jeu.
											Infractions aux lois de chasse.
3	3										Larcin.
											Vol de chiens, oiseaux, etc.
											“ de bois, arbres, fruits, etc.
											Infractions aux lois des licences.
								9	9		Contravention aux lois de tempér. du Canada.
											Vente de boissons dur. les heures défendues.
											“ aux sauvages.
											“ sans licence.
			2	2		7	7				Dommmages malicieux à la propriété.
			1	1							Autres dommages volontaires.
											Infractions aux lois ayant rapport aux maîtres et serviteurs.
											Infractions aux lois pour les médecins.
											“ sur la marine.
											“ sur la milice.
2	2										Divers petits délits.
						6	6				Contraventions aux lois municipales.
											Pratiquant divers états sans licence.
											Infractions aux lois du bureau de santé.
								4	4		Délits ayant rapport aux chemins publics.
											Néglig' ce de pourv. aux bes. de sa famille.
											Infractions aux lois pour les pharmaciens.
								2	2		Profanation du dimanche.
											Infractions aux lois des chemins de fer.
											Délits contre le revenu de l'Etat.
											Refus d'exéc. les trav. ordonné p. le statut.
											Menaces et langage injurieux.
											Empiètement.
1	1		1	1		62	62				Délits c. les lois relatives au vagabondage.
			35	34							Ivresse.
											Exposition indécente.
								1	1		Langage insultant, obscène, profane, etc.
											Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.
			3	3							Conduite oisive et déréglée.
											Infractions aux lois des poids et mesures.
											Aliénation mentale.
18	18		62	58		4	102	102			Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

Table with columns for Province of New Brunswick (Continued), Charolotte, Gloucester, Kent, and Offences. Rows include various crimes like Adulteration of food, Assaults, Breach of peace, etc.

TABEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

Table with columns for Province du Nouveau-Brunswick (Suite), King's, Northumberland, Restigouche, and Offenses. Rows include various crimes like Adulteration de nourriture, Voies de fait graves, etc.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF NEW BRUNSWICK.—(Concluded.)							
	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—(Fin.)							
	ST. JOHN.		WESTMORELAND.		YORK.			
	Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.
Emprisonnés		With- out option of a fine.	Emprisonnés		With- out option of a fine.	Emprisonnés		With- out option of a fine.
Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.
Con- dam- na- tions	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions	Sur option	Sans option
Adulteration of food.....								
Assaults, aggravated.....								
" on females.....								
" on and obstructing peace officer common.....	16	15	1	31	31	34	34	
Breach of peace, want of sureties.....	38	37						
Carrying fire arms and unlawful weapons.....	2	2						
Contempt of Court.....								
Cruelty to animals.....	8	8				4	4	
Disturbing religious and like meetings.....	1	1	2	2				
Fraud and false pretences.....								
Receiving stolen goods.....								
Fishery Acts, breaches of.....								
Gambling Acts, offences against.....								
Game Laws, breaches of.....								
Larceny.....								
" of dogs, birds, &c.....						2	2	
" timber, trees, fruits, &c.....								
Liquor License Act, offences against.....	1	1	2	2		15	15	
Breach of Canada Temperance Act.....			12	12				
Selling liquor during prohibited hours.....	1	1				1	1	
" to Indians.....								
" without license.....	2	2						
Malicious injury to property.....	4	4				4	4	
Other wilful damage to property.....	14	14	1	1		2	2	
Master's and Servant's Act, breaches of.....								
Medical Acts, breaches of.....								
Mercantile Marine Acts, offences against.....	12		4	1	1			
Militia Acts, offences against.....								
Miscellaneous minor offences.....	2	2						
Municipal Acts and By-laws, breaches of.....	13	13	3	3		22	22	
Exercising various callings with't license.....			1	1				
Health By-laws, breaches of.....			1	1		1	1	
Highways, offences relating to.....	1	1	3	3				
Neglecting to support family.....								
Pharmacy Acts, breaches of.....								
Profanation of the Lord's day.....								
Railway Acts, breaches of.....	14	14						
Revenue Laws, offences against.....								
Statute labor, refusing to perform.....								
Threats and abusive language.....								
Trespass.....								
Vagrant Acts, offences against.....	22		20	7	6	1	5	5
Drunkenness.....	781	781	169	169	161	8	158	158
Indecent exposure.....								
Insulting, obscene, profane language.....	24	24	5	5		16	16	
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.....	3	3						
Loose, idle and disorderly.....								
Weights and Measures Acts, breaches of.....								
Insanity.....								
Totals.....	1,055	1,005	39	238	229	9	264	259

TABEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

OFFENSES.	PROVINCE OF QUEBEC.							
	PROVINCE DE QUÉBEC.							
	ARTHABASKA.		BEDFORD.		GASPÉ.			
	Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.
Emprisonnés		With- out option of a fine.	Emprisonnés		With- out option of a fine.	Emprisonnés		With- out option of a fine.
Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.
Con- dam- na- tions	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions	Sur option	Sans option
Adultération de nourriture. Voies de fait graves. " sur femmes. " et opposer un officier de paix. " ordinaires.								
Rupture de la paix, manque de cautions. Port d'armes illégal. Défaut. Cruauté envers les animaux. Perturbation de réunions religieuses et aut. Fraude et faux prétextes. Recel. Infractions aux lois des pêcheries. Infractions aux lois défendant le jeu. Infractions aux lois de chasse. Larcin. Vol de chiens, oiseaux, etc. " de bois, arbres, fruits, etc. Infractions aux lois des licences. Contravent. aux lois de tempé. du Canada. Vente de boissons dur les heures défendues. " aux sauvages. " sans licences. Dommages malicieus à la propriété. Autres dommages volontaires. Infractions aux lois ayant rapport aux maîtres et serviteurs. Infractions aux lois pour les médecins. " sur la marine. " sur la milice. Divers petits délits. Contraventions aux lois municipales. Pratiquant divers états sans licence. Infractions aux lois du bureau de santé. Délits ayant rapport aux chemins publics. Néglig'ce de pourv. aux bes. de sa famille. Infractions aux lois pour les pharmaciens. Profanation du dimanche. Infractions aux lois des chemins d'fer. Délits contre le revenu de l'Etat. Refus d'exéc. les trav. ordonné par le statut. Menaces et langage injurieux. Empiètement. Délits c. les lois relatives au vagabondage. Ivresse. Exposition indécente. Langage insultant, obscène, profane, etc. Tenant, habitant et fréquentant des mai- sons de désordre. Conduite oisive et déréglée. Infractions aux lois des poids et mesures. Aliénation mentale.								
Totals.....	21	19	2	2	2	11	11	Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF QUEBEC.—(Continued.)								
	IBERVILLE.		JOLIETTE.		MONTMAGNY.				
	Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.	
		Emprisonnés	With- out option of a fine.		Emprisonnés	With- out option of a fine.		Emprisonnés	With- out option of a fine.
Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	
Con- dam- na- tions.	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions.	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions.	Sur option	Sans option	
Adulteration of food									
Assaults, aggravated									
" on females									
" on, and obstructing peace officer									
" common	3			3	2		3	3	
Breach of peace, want of sureties									
Carrying fire arms and unlawful weapons									
Contempt of Court									
Cruelty to animals									
Disturbing religious and like meetings									
Fraud and false pretences									
Receiving stolen goods									
Fishery Acts, breaches of									
Gambling Acts, breaches of									
Game Laws, breaches of									
Larceny									
" of dogs, birds, &c.									
" of timber, trees, fruits, &c.	1			1					
Liquor License Acts, offences against									
Breach of Canada Temperance Act									
Selling liquor during prohibited hours									
" to Indians									
" without license									
Malicious injury to property									
Other wilful damage to property									
Mater's and Servant's Acts, breaches of									
Medical Acts, breaches of									
Mercantile Marine Acts, offences against									
Militia Acts, offences against									
Miscellaneous minor offences									
Municipal Acts and By-Laws, breaches of									
Exercising various callings with't license									
Health By-Laws, breaches of									
Highways, offences relating to									
Neglecting to support family									
Pharmacy Acts, breaches of									
Profanation of the Lord's day									
Railway Acts, breaches of									
Revenue Laws, offences against									
Statute Labor, refusing to perform									
Threats and abusive language									
Trespass									
Vagrant Acts, offences against	11			11					
Drunkenness									
Indecent exposure									
Insulting, obscene, profane language									
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof	68	7	33						
Loose, idle and disorderly	464	333	94						
Weights and Measures Acts, breaches of	1								
Insanity	40								
Totals	15			15	2		2		8

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

OFFENSES.	PROVINCE DE QUÉBEC.—(Suite.)								
	MONTRÉAL.		OTTAWA.		QUÉBEC.				
	Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.	
		Emprisonnés	With- out option of a fine.		Emprisonnés	With- out option of a fine.		Emprisonnés	With- out option of a fine.
Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	
Con- dam- na- tions.	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions.	Sur option	Sans option	Con- dam- na- tions.	Sur option	Sans option	
Adulteration de nourriture.	2	2				1	1		
Voies de fait graves.									
" sur femmes.									
" et opposer un officier de paix.									
" ordinaires.	579	469	61	11	3	44	44	1	
Rupture de la paix, manque de cautions.	112	101	7	2	2	72	66	6	
Port d'armes illégal.	1	1		2	2	1	1		
Défaut.						2	2		
Brutaeté envers les animaux.	14	13				1	1		
Perturbation de réunions religieuses et aut.	3	3							
Fraude et faux prétextes.									
Recel.	1	1							
Infractions aux lois des pêcheries.									
Infractions aux lois défendant le jeu.									
Infractions aux lois de chasse.									
Larcin.	5	5							
" of dogs, oiseaux, etc.	2	2							
" de bois, arbres, fruits, etc.									
Infractions aux lois des licences.	105	105		4	4	99	99		
Contravent. aux lois de tempér. du Canada.	10	10							
Vente de boissons dur. les heures défendues.									
" aux sauvages.									
" sans licence.	177	177							
Dommages malicieux à la propriété.	118	114	1			11	11		
Autres dommages volontaires.	6	2				5	5		
Infractions aux lois ayant rapport aux maîtres et serviteurs.									
Infractions aux lois pour les médecins.									
" sur la marine.	32	10	22			58	1	53	
" sur la milice.						1	1		
Divers petits délits.	10	8				22	22		
Contraventions aux lois municipales.	6	6		6	6	762	719		
Pratiquant divers états sans licence.	31	31							
Infractions aux lois du bureau de santé.	1	1				1	1		
Délits ayant rapport aux chemins publics.									
Néglig'ce de pouv. aux bes. de sa famille.	1	1							
Infractions aux lois pour les pharmaciens.									
Profanation du dimanche.									
Infractions aux lois des chemins de fer.						1	1		
Délits contre le revenu de l'Etat.	7	7							
Refus d'exéc. les trav. ordonné p. le statut.									
Menaces et langage injurieux.	16		1			26	2	6	
Empiètement.									
Délits c. les lois relatives au vagabondage.	206	153	37	19	12	7			
ivresse.	1,732	1,630	91	11	10	1	420	420	
Exposition indécente.	15	11	4				3	3	
Langage insultant, obscène, profane, etc.	21	18	1	1	1	105	105		
Tenant, habitant et fréquentant des mai- sons de désordre.	68	7	33			36	36		
Conduite oisive et déréglée.	464	333	94			233	226	5	
Infractions aux lois des poids et mesures.	1	1							
Aliénation mentale.	40					1			
Totaux	3,786	3,222	352	59	51	8	1,963	1,816	71

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

Table with columns for OFFENCES, PROVINCE OF QUEBEC—Concluded, PROVINCE DE QUÉBEC—Fin, RICHÉLIEU, RIMOUSKI, St. FRANÇOIS, and sub-columns for Committed, Imprisonnés, and options.

TABEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

Table with columns for PROVINCE OF ONTARIO, PROVINCE D'ONTARIO, ALGOMA, BRANT, BRUCE, and sub-columns for Committed, Imprisonnés, and options, alongside a list of OFFENSES.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO — (Continued.)								
	CARLETON.		DUFFERIN.		ELGIN.				
	Committed	Emprisonnés	Committed.	Emprisonnés	Committed.	Emprisonnés			
Total	With option of a fine.	Without option of a fine.	Total	With option of a fine.	Without option of a fine.	Total	With option of a fine.	Without option of a fine.	
Con-dam-nations.	Sur-option	Sans option	Con-dam-nations.	Sur-option	Sans option	Con-dam-nations.	Sur-option	Sans option	
Adulteration of food.....									
Assaults, aggravated.....									
" on females.....									
" on and obstructing peace officer common.....	1	1				1	1		
Breach of peace, want of sureties.....	188	165	23	12	12	50	43	4	
Carrying fire arms and unlawful weapons.....	117	117		2	2	18	15	3	
Contempt of Court.....	1	1				2	2		
Cruelty to animals.....						1	1		
Disturbing religious and like meetings.....	4	4		1	1	6	6		
Fraud and false pretences.....									
Receiving stolen goods.....									
Fishery Acts, breaches of.....									
Gambling Acts, offences against.....						1	1		
Game Laws, breaches of.....									
Larceny.....									
" of dogs, birds, &c.....	2	1	1			1	1		
" timber, trees, fruits, &c.....	6	6							
Liquor License Acts, offences against.....	5	5		5	5	2	2		
breach of Canada Temperance Act.....				6	6				
Selling liquor during prohibited hours.....	16	16				4	4		
" to Indians.....						2	1	1	
" without license.....	20	20		1	1	16	16		
Malicious injury to property.....				2	2	2	2		
Other wilful damage to property.....	25	25				1	1		
Master's and Servant's Act, breaches of.....	3	3		3	3	7	7		
Medical Acts, breaches of.....									
Mercantile Marine Acts, offences against.....									
Militia Acts, offences against.....						1	1		
Miscellaneous minor offences.....	1	1				2	1	1	
Municipal Acts and By-Laws, breaches of.....	110	110		6	4	2	51	51	
Exercising various callings with license.....	5	5							
Health By-Laws, breaches of.....	7	7							
Highways, offences relating to.....	29	29		1	1	1	1		
Neglecting to support family.....						1		1	
Pharmacy Acts, breaches of.....									
Profanation of the Lord's day.....	3	3							
Railway Acts, breaches of.....						1		1	
Revenue Laws, offences against.....									
Statute labor, refusing to perform.....	1	1				3	3		
Threats and abusive language.....	1	1				1	1		
Trespass.....	3	3		3	2	1	26	26	
Vagrant Acts, offences against.....	32	1	31	17		17	15	1	
Drunkenness.....	215	215				199	193	6	
Indecent exposure.....	3	3				1	1		
Insulting, obscene, profane language.....	41	41		3	3	7	7		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.....	8	*4	8						
Loose, idle and disorderly.....									
Weights and Measures Acts, breaches of.....									
Insanity.....									
Totals.....	847	788	63	62	42	20	423	389	3

* Fined and committed to gaol.—Emprisonnés et mis à l'amende.

TABEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

OFFENSES.	PROVINCE D'ONTARIO.—(Suite.)								
	ESSEX.		FRONTENAC.		GREY.				
	Committed.	Emprisonnés	Committed.	Emprisonnés	Committed.	Emprisonnés			
Total	With option of a fine.	Without option of a fine.	Total	With option of a fine.	Without option of a fine.	Total	With option of a fine.	Without option of a fine.	
Con-dam-nations.	Sur-option	Sans option	Con-dam-nations.	Sur-option	Sans option	Con-dam-nations.	Sur-option	Sans option	
Adulteration of nourriturs.....	1			1			1		
Voies de fait graves.....									
" sur femmes.....	1								
" et opposer un officier de paix.....									
" ordinaires.....	81	78	3	41	38	3	83	74	8
Rupture de la paix, manque de cautions.....	22	22		25	25		24	24	
Port d'armes illégales.....	7	6		1	1				
Défait.....						1	1		
Cruauté envers les animaux.....	2	2		2	2		3	3	
Perturbation de réunions religieuses et aut.....	8	8		1	1		11	11	
Fraude et faux prétextes.....	1		1						
Recel.....									
Infractions aux lois des pêcheries.....	8	8		1	1		1	1	
Infractions aux lois défendant le jeu.....									
Infractions aux lois de chasse.....									
Larcin.....	5	2	3						
Vol de chiens, oiseaux, etc.....	2	2		1	1				
" de bois, arbres, fruits, etc.....	10	9	1				4	3	1
Infractions aux lois des licences.....	5	5		9	9				
Contravent. aux lois de tempér. du Canada.....	10	10							
Vente de boissons dur. les heures défendues.....	1	1		6	6		3	3	
" aux sauvages.....									
" sans licence.....	7	7		21	21		15	15	
Dommages malicieux à la propriété.....	1	1		4	4		3	3	
Autres dommages volontaires.....	4	4		4	4		16	16	
Infractions aux lois ayant rapport aux maîtres et serviteurs.....	2	2		2	2		9	9	
Infractions aux lois pour les médecins.....		1	1						
" sur la marine.....									
" sur la milice.....									
Divers petits délits.....									
Contraventions aux lois municipales.....				4	4		3	3	
Pratiquant divers états sans licence.....	14	14		109	109		5	5	
Infractions aux lois du bureau de santé.....				2	2		2	2	
Délits ayant rapport aux chemins publics.....	1	1					1	1	
Négligence de pourv. aux bes. de sa famille.....	9	9		5	5		2	2	
Infractions aux lois pour les pharmaciens.....									
Profanation du dimanche.....				6	6				
Infractions aux lois des chemins de fer.....	1	1							
Délits contre le revenu de l'Etat.....	2	1	1				1	1	
Refus d'exéc. les trav. ordonné p. le statut.....	1	1		2	2				
Menaces et langage injurieux.....	1						4	1	1
Empiètement.....	15	14	1	6	6		15	15	
Délits c. les lois relatives au vagabondage.....	16	2	14	31	16	15	64	64	
Ivresse.....	131	131		176	170	6	53	53	
Exposition indécente.....	10	10		1	1				
Langage insultant, obscène, profane, etc.....	11	11		13	13		20	20	
Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.....									
Conduite oisive et doréglée.....				3	1	2	1	1	
Infractions aux lois des poids et mesures.....	7	7							
Aliénation mentale.....							1		
Totaux.....	398	371	26	478	450	27	348	270	74

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO—Continued.							
	HALDIMAND.		HALTON.		HASTINGS.			
	Committed.		Committed.		Committed.			
	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés
Adulteration of food.....								
Assaults, aggravated					2	1	1	
" on females.....					4	4		
" on and obstructing peace officer.....			1	1				
" common	19	18	16	15	89	88	1	
Breach of peace, want of sureties.....	2	1	1	1	29	26	1	
Carrying fire arms and unlawful weapons.....	1	1			2	1	1	
Contempt of Court.....			1	1				
Cruelty to animals.....					4	4		
Disturbing religious and like meetings.....	2	2	7	7	3	3		
Fraud and false pretences.....					3	3		
Receiving stolen goods.....								
Fishery Acts, breaches of.....								
Gambling Acts, offences against.....								
Game Laws, breaches of.....								
Larceny					9		7	
" of dogs, birds, &c.....								
" of timber, trees, fruits, &c.....								
Liquor License Acts, offences against.....			45	39	6	7	7	
Breach of Canada Temperance Act.....								
Selling liquor during prohibited hours.....					10	10		
" to Indians.....					1	1		
" without license.....	3	3						
Malicious injury to property.....	2	2	1	1				
Other wilful damage to property.....	3	2			4	4		
Master's and Servant's Act, breaches of.....	1	1			5	5		
Medical Acts, breaches of.....					1	1		
Mercantile Marine Acts, offences against.....								
Militia Acts, offences against.....					3	3		
Miscellaneous minor offences.....					146	146		
Municipal Acts and By-Laws, breaches of.....			7	7				
Exercising various callings with license.....								
Health By-Laws, breaches of.....					1	1		
Highways, offences relating to.....					7	7		
Neglecting to support family.....					4	2	1	
Pharmacy Acts, breaches of.....					3	3		
Profanation of the Lord's day.....	1	1						
Railway Acts, breaches of.....								
Revenue Laws, offences against.....					5	1		
Statute labor, refusing to perform.....					1	3		
Threats and abusive language.....	3	3	2		13	11	2	
Trespass	4	4	2	2	49	2	47	
Vagrant Acts, offences against.....	3	2	5	27	1	26		
Drunkenness.....	19	18	1	18	171	157	14	
Indecent exposure.....					1	1		
Insulting, obscene, profane language.....	6	6	2	2	29	29		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.....					3	2	1	
Loose, idle and disorderly.....	5		5					
Weights and Measures Acts, breaches of.....					7	7		
Insanity.....					3			
Totals.....	79	64	13	133	98	33	622	534

TABEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

OFFENSES.	PROVINCE D'ONTARIO—Suite.							
	HURON.		KENT.		LAMBTON.			
	Committed.		Committed.		Committed.			
	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés
Adulteration of nourriture.....						1	1	
Voies de fait graves.....								
" sur femmes.....			1	1				
" et opposer un officier de paix.....					4	4		
" ordinaires.....	54	54	71	71	51	49	2	
Rupture de la paix, manque de cautions.....	16	14	44	44	29	27		
Port d'armes illégal.....	2	2	1	1	4	3	1	
Défaut.....					1	1		
Cruauté envers les animaux.....	18	18	2	2	17	17		
Perturbation de réunions religieuses et aut.....			3	8				
Fraude et faux prétextes.....			1	1	1		1	
Recei.....					1			
Infractions aux lois des pêcheries.....	5	5						
Infractions aux lois défendant le jeu.....			6	6				
Infractions aux lois de chasse.....	1	1			5	5		
Larcin.....	1		1	10	1	9	1	
Vol de chiens, oiseaux, etc.....				1	1			
" de bois, arbres, fruits, etc.....	3		3	2	2	1	1	
Infractions aux lois des licences.....	6	6	20	20	10	10		
Contravent, aux lois de tempér. du Canada.....	1	1						
Vente de boissons dyp. les heures défendues.....	4	4			3	3		
" aux sauvages.....					3	3		
" sans licence.....			1	1				
" 4			4	4				
" 9			4	4	8	8		
" 6			6	6	3	3		
" 9			7	14	14	3	3	
" 1			1	1				
" 1			1	1				
" 3			1	1				
" 6			24	24	6	6		
" 2			1	1	2	2		
" 1					1	1		
" 8			8	8				
" 2					1	1		
" 12			12	12				
" 2					3	3		
" 1			2	2	1	14	12	
" 7			15	14	16	75	18	
" 17			4	16	1	188	117	
" 28			154	153	1	1	1	
" 23			50	49	1	15	15	
" 1					1	3	3	
" 23								
" 1			1		1			
" 6						1	1	
Totals.....	224	205	8	483	453	30	460	321

Totaux.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO—(Continued.)								
	LANARK.		LEEDS AND GRENVILLE.		LENNOX AND ADDINGTON.				
	Committed.		Committed.		Committed.				
	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	
Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	
Con- dam- na- tions.	Sur- option	Sans option	Con- dam- na- tions	Sur- option	Sans option	Con- dam- na- tions	Sur- option	Sans option	
Adulteration of food									
Assaults, aggravated									
“ on females									
“ on and obstructing peace officer									
“ common	32	30	2	29	28	1	48	42	6
Breach of peace, want of sureties	1	1		22	20	2	10	10	
Carrying fire arms and unlawful weapons	1	1		1	1				
Contempt of Court									
Cruelty to animals				1	1		1	1	
Disturbing religious and like meetings	3	3		2	2		7	6	1
Fraud and false pretences									
Receiving stolen goods									
Fishery Acts, breaches of				4	4				
Gambling Acts, offences against				4	4				
Game Laws, breaches of	4	4							
Larceny				1	1				
“ of dogs, birds, &c									
“ timber, trees, fruits, &c									
Liquor License Acts, offences against	3	3		18	18		9	9	
Breach of Canada Temperance Act									
Selling liquor during prohibited hours	6	6					1	1	
“ to Indians							1	1	
“ without license	11	11		10	9	1	1	1	1
Malicious injury to property							1	1	
Other wilful damage to property	4	4		6	6		1	1	
Master's and Servant's Act, breaches of	2	2		5	5		2	2	
Medical Acts, breaches of				2	2				
Mercantile Marine Act, offences against									
Militia Act, offences against				2	2				
Miscellaneous minor offences									
Municipal Acts and By-Laws, breaches of	4	4		5	5		13	13	
Exercising various callings with license	6	6					3	3	
Health By-Laws, breaches of				7	7				
Highways, offences relating to	17	17		3	3		4	4	
Neglecting to support family									
Pharmacy Act, breaches of				1	1				
Profanation of the Lord's day							12	12	
Railway Acts, breaches of									
Revenue Laws, offences against									
Statute labor, refusing to perform									
Threats and abusive language							1	1	
Trespass	1	1		1	1		7	7	
Vagrant Acts, offences against	29			29	27	3	24	4	4
Drunkenness	50	47		3	188	188	39	36	3
Indecent exposure									
Insulting, obscene, profane language	6	6		24	24		21	20	1
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof				9	9		7	3	4
Loose, idle and disorderly									
Weights and Measures Act, breaches of									
Insanity									
Totals	180	145	34	373	344	28	193	173	20

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

OFFENSES.	PROVINCE D'ONTARIO—(Suite.)								
	LINCOLN.		MIDDLESEX.		NORFOLK.				
	Committed.		Committed.		Committed.				
	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	
Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	Total	With option of a fine.	With- out option of a fine.	
Con- dam- na- tions.	Sur- option	Sans option	Con- dam- na- tions	Sur- option	Sans option	Con- dam- na- tions	Sur- option	Sans option	
Adulteration de nourriture.	1	1		2	2		1	1	
Voies de fait graves.				6	4				
“ sur femmes.									
“ et opposer un officier de paix ordinaires.				3	3				
Rupture de la paix, manque de cautions.	44	40	3	91	83	4	30	26	1
Port d'armes illégal.	12	7		28	26	2			
Défaut.	2	2		4	3	1			
Cruauté envers les animaux.				2	2				
Perturbation de réunions religieuses et autres.	1	1		2	1				
Fraude et faux prétextes.				15	15		14	14	
Recel.				2	1	1			
Infractions aux lois des pêcheries.									
Infractions aux lois détendant le jeu.	1	1		1	1				
Infractions aux lois de chasse.				6	6				
Larcin.									
Vol de chiens, oiseaux, etc.				1			3	3	
“ de bois, arbres, fruits, etc.							6	6	
Infractions aux lois des licences.	7	7		81	81		1	1	
Contravention aux lois de tempér. du Canada.									
Vente de boissons dur. les heures défendues.							1	1	
“ aux sauvages.									
“ sans licence.							2	2	
Domages malicieux à la propriété.									
Autres dommages volontaires.							8	8	
Infractions aux lois ayant rapport aux maîtres et serviteurs.	2	2		32	32		8	8	
Infractions aux lois pour les médecins.	3	3		38	38		8	8	
“ sur la marine.									
“ sur la milice.				1	1				
Divers petits délits							5	5	
Contraventions aux lois municipales.				5	5				
Pratiquant divers états sans licence.	16	16		36	36		11	11	
Infractions aux lois du bureau de santé.									
Délits ayant rapport aux chemins publics.									
Néglig'ce de pouv. aux bes. de sa famille.				6	5				
Infractions aux lois pour les pharmaciens.							1	1	
Profanation du dimanche.							7	7	
Infractions aux lois des chemins de fer.				3	1				
Délits contre le revenu de l'Etat.				1	1				
Refus d'exéc. les tra. v. ordonné p. le statut.									
1 Menaces et langage injurieux.				2	2		1	1	
Empiètement.				11	2				
Délits c. les lois relatives au vagabondage.	7	7		28	24	2	18	18	
Ivresse.	4			4	81	42	37	1	1
Exposition indécente.	62	60		2	434	430	1	10	10
Langage insultant, obscène, profane, etc.	8	8							
Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.	13	13		50	50		9	7	
Conduite oisive et déréglée.				32	24	8			
Infractions aux lois des poids et mesures.									
Aliénation mentale.	1	1							
Totaux.	184	169	9	1,008	925	58	136	129	2

TABLE III—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO.—(Continued.)								
	NORTHUMBERLAND AND DURHAM.			ONTARIO.			OXFORD.		
	Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.	
		With out of a fine.	With- out of a fine.		With out of a fine.	With- out of a fine.		With out of a fine.	With- out of a fine.
Total	Sur- option	Sans option	Total	Sur- option	Sans option	Total	Sur- option	Sans option	
Adulteration of food.....						1	1		
Assaults, aggravated.....									
" on females.....									
" on and obstructing peace officer.....	3					6	5	1	
Breach of peace, want of sureties.....	100	92	8	57	53	1	100	100	
Carrying fire arms and unlawful weapons.....	70	65	5	14	13		43	43	
Contempt of Court.....	1	1		2	1				
Crueity to animals.....	2	2							
Disturbing religious and like meetings.....						1	1		
Fraud and false pretences.....	16	16		21	21		38	38	
Receiving stolen goods.....						5	1	4	
Fishery Acts, breaches of.....									
Gambling Acts, offences against.....	2	2		1	1				
Game Laws, breaches of.....									
Larceny.....	2		2			4	2	4	
" of dogs, birds, &c.....						2			
" of timber, trees, fruits, &c.....	1	1				1	1		
Liquor License Acts, offences against.....	18	18		4	4	12	12		
Breach of Canada Temperance Act.....						9	9		
Selling liquor during prohibited hours.....	2	2		4	4	4	4		
" to Indians.....						4	4		
" without license.....				4	4				
Malicious injury to property.....						10	9	1	
Other wilful damage to property.....	6	5	1	7	6	1	2	2	
Master's and Servant's Act, breaches of.....	17	17		10	10		5	5	
Medical Acts, breaches of.....									
Mercantile Marine Acts, offences against.....									
Militia Acts, offences against.....				3	3				
Miscellaneous minor offences.....	2	2				1	1		
Municipal Acts and By-Laws, breaches of.....	37	37		2	2	54	54		
Exercising various callings with't license.....						4	4		
Health By-Laws, breaches of.....						4	4		
Highways, offences relating to.....				5	5	7	7		
Neglecting to support family.....	1		1			1	1		
Pharmacy Acts, breaches of.....									
Profanation of the Lord's day.....									
Railway Acts, breaches of.....									
Revenue Laws, offences against.....									
Statute labor, refusing to perform.....									
Threats and abusive language.....	1	1		3	1				
Trespass.....	25	25		1	1	18	18		
Vagrant Acts, offences against.....	32	5	27	24	24	62	58	4	
Drunkenness.....	133	124	9	12	12	74	72	2	
Indecent exposure.....	1	1				1	4	4	
Insulting, obscene, profane language.....	25	25		15	14	26	26		
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.....									
Loose, idle and disorderly.....						6	6		
Weights and Measures Acts, breaches of.....	3	3							
Insanity.....	2			3			2		
Totals.....	512	456	54	193	155	27	510	492	

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

OFFENSES.	PROVINCE D'ONTARIO.—(Suite.)								
	PERL.			PERTH.			PETERBOROUGH.		
	Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.	
		With out of a fine.	With- out of a fine.		With out of a fine.	With- out of a fine.		With out of a fine.	With- out of a fine.
Total	Sur- option	Sans option	Total	Sur- option	Sans option	Total	Sur- option	Sans option	
Adulteration of nourriture.....				1	1				
Voies de fait graves.....				2	1				
" sur femmes.....						4	4		
" et opposer un officier de paix.....				1	1				
" ordinaires.....	22	22		66	64	1	28	24	
Rupture de la paix, manque de cautions.....	14	14		32	32		12	10	
Défaut.....	1	1					2	1	
Urauté envers les animaux.....				5	5				
Perturbation de réunions religieuses et aut.....				9	9		4	4	
Fraude et faux prétextes.....				2		1			
Recei.....									
Infractions aux lois des pêcheries.....				1	1				
Infractions aux lois défendant le jeu.....									
Infractions aux lois de chasse.....				9		3			
Larcin.....									
" de chiens, oiseaux, etc.....				1	1				
" de bois, arbres, fruits, etc.....	4	4		9	9		10	10	
Infractions aux lois des licences.....									
Contravent. aux lois de tempé. du Canada.....				9	9				
Vente de boissons dur. les heures défendues.....									
" aux sauvages.....				5	5				
" sans licence.....				3	3		5	5	
Domages malicieux à la propriété.....	2	2		7	7		3	3	
Autres dommages volontaires.....	2	2					10	10	
Infractions aux lois ayant rapport aux maîtres et serviteurs.....									
Infractions aux lois pour les médecins.....									
" sur la marine.....									
" sur la milice.....									
Divers petits délits.....				8	8		2	2	
Contraventions aux lois municipales.....	6	6		39	39		15	14	
Pratiquant divers états sans licence.....				1	1		5	5	
Infractions aux lois du bureau de santé.....							2	2	
Délits ayant rapport aux chemins publics.....	2	2		4	4		3	3	
Néglig'ce de pouv. aux bes. de sa famille.....				1					
Infractions aux lois pour les pharmaciens.....									
Profanation du dimanche.....				13	13				
Infractions aux lois des chemins de fer.....									
Délits contre le revenu de l'Etat.....	2	2					1	1	
Défaut d'exéc. les trav. ordonné p. le statut.....				1	1		3		
Menaces et langage injurieux.....	11	11		20	18	2			
Empiètement.....	8	3	5	50	15	33	26	26	
Délits c. les lois relatives au vagabondage.....	7	7		100	100		78	66	
Ivresse.....									
Exposition indécente.....	3	3		9	9		11	10	
Langage insultant, obscène, profane, etc.....									
Tenant, habitant et fréquentant des mai- sons de désordre.....				21	21				
Conduite oisive et déréglée.....									
Infractions aux lois des poids et mesures.....				1					
Aliénation mentale.....									
Totaux.....	84	79	5	430	377	40	224	164	

* Committed in default of sureties.—Emprisonnés pour manque de cautions.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO.—(Continued.)							
	PRESCOTT AND RUSSELL.		PRINCE EDWARD.		RENFREW.			Total
	Committed		Committed.		Committed.			
	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	Without option of a fine.	
Adulteration of food								2
Assaults, aggravated								2
" on females								1
" on and obstructing peace officer								1
" common	37	33	1	6	6	46	45	1
Breach of peace, want of sureties	2	2		10	10	2	2	
Carrying fire arms and unlawful weapons.						1	1	
Contempt of Court	1		1			2	2	
Cruelty to animals								3
Disturbing religious and like meetings						3	3	
Fraud and false pretences								
Receiving stolen goods								
Fishery Acts, breaches of								
Gambling Acts, offences against	1	1		2	2			
Game Laws, breaches of								
Larceny	3	1	2					
" of dogs, birds, &c.								
" of timber, trees, fruits, &c								
Liquor License Acts, offences against						21	21	
Breach of Canada Temperance Act.						33	33	
Selling liquor during prohibited hours.				15	15	9	9	
" to Indians.						2	2	
" without license	9	9		3	3	52	52	
Malicious injury to property	5	5				3	3	
Other wilful damage to property	1	1		1	1	3	3	
Master's and Servant's Acts, breaches of	3	3				7	7	
Medical Acts, breaches of				1	1			
Mercantile Marine Acts, offences against								
Militia Acts, offences against						3		
Miscellaneous minor offences						8	7	
Municipal Acts and By-Laws, breaches of				1	1	1	1	
Exercising various callings with't license								
Health By-Laws, breaches of	3	3						
Highways, offences relating to				1	1	2	2	
Neglecting to support family								
Pharmacy Acts, breaches of								
Profanation of the Lord's day						1	1	
Railway Acts, breaches of								
Revenue Laws, offences against								
Statute Labor, refusing to perform						3	3	
Threats and abusive language						3	1	*1
Trespass	7	7				1	1	
Vagrant Acts, offences against						2	2	
Drunkenness	3	3		48	48	38	36	2
Indecent exposure	3	3				2	2	
Insulting, obscene, profane language	9	8				12	12	
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof								
Loose, idle and disorderly								
Weights and Measures Acts, breaches of				5	5			
Insanity								
Totals	87	79	4	93	93	283	252	6

* Committed in default of sureties.—Emprisonné pour manque de cautions.

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

OFFENSES.	PROVINCE D'ONTARIO.—(Suite.)							
	SIMCOE.		STORMONT, DUNDAS AND GLENGARRY.		THUNDER BAY.			Total
	Committed.		Committed.		Committed.			
	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	Con- vic- tions	Emprisonnés	Without option of a fine.	
Adulteration of nourriture.								
Voies de fait graves.								
" sur femmes.								
" et opposer un officier de paix ordinaires.								
Rupture de la paix, manque de cautions.								
Port d'armes illégal.								
Défaut.								
Cruauté envers les animaux.								
Perturbation de réunions religieuses et au								
Fraude et faux prétextes.								
Recel.								
Infractions aux lois des pêcheries.								
Infractions aux lois défendant le jeu.								
Infractions aux lois de chasse.								
Larcin.								
Vol de chiens, oiseaux, etc.								
" de bois, arbres, fruits, etc.								
Infractions aux lois des licences.								
Contravents aux lois de tempér. du Canada.								
Vente de boissons dur. les heures défendues.								
" aux sauvages.								
" sans licence.								
Domages malicieux à la propriété.								
Autres dommages volontaires.								
Infractions aux lois ayant rapport aux maîtres et serviteurs.								
Infractions aux lois pour les médecins.								
" sur la marine.								
" sur la milice.								
Divers petits délits.								
Contraventions aux lois municipales.								
Pratiquant divers états sans licence.								
Infractions aux lois du bureau de santé.								
Néglig'ce de pourv. aux bes. de sa famille.								
Infractions aux lois pour les pharmaciens.								
Profanation du dimanche.								
Infractions aux lois des chemins de fer.								
Délits contre le revenu de l'Etat.								
Refus d'exéc. les trav. ordonné p. le statut.								
Menaces et langage injurieux.								
Empiement.								
Délits c. les lois relatives au vagabondage.								
Ivresse.								
Exposition indécente.								
Langage insultant, obscène, profane, etc.								
Tenant, habitant et fréquentant des mai- sons de désordre.								
Conduite oisive et déréglée.								
Infractions aux lois des poids et mesures.								
Aliénation mentale.								
Totaux.	560	473	79	168	163	3	1,047	941

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF ONTARIO.—(Concluded.)								
	VICTORIA.			WATERLOO.			WELLAND.		
	Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.	
		Emprisonnés	Without option of a fine.		Emprisonnés	With option of a fine.		Without option of a fine.	Emprisonnés
Total	Sur- option	Sans option	Total	Sur- option	Sans option	Total	Sur- option	Sans option	
Adulteration of food									
Assaults, aggravated									
" on females									
" on and obstructing peace officer	6	6				1	1		
" common	38	35	2	63	69	50	48	2	
Breach of peace, want of sureties	39	39		29	29	7	7		
Carrying fire arms and unlawful weapons.	8	5		1	1	2			
Contempt of Court.									
Cruelty to animals	1	1		2	2				
Disturbing religious and like meetings.	8	8		10	10	3	3		
Fraud and false pretences									
Receiving stolen goods.									
Fishery Acts, breaches of	6	6							
Gambling Acts, offences against						2	2		
Game Laws, breaches of	1	1							
Larceny				1	1				
" of dogs, birds, &c.									
" of timber, trees, fruits, &c.									
Liquor License Acts, offences against.	4	4		9	9	4	4		
Breach of Canada Temperance Act.									
Selling liquor during prohibited hours.				7	7	5	5		
" to Indians.									
" without license						6	6		
Malevolent injury to property.	4	4		5	5	13	12	1	
Other wilful damage to property.	3	3		2	2	1	1		
Master's and Servant's Act, breaches of	3	3		6	6				
Medical Acts, breaches of									
Mercantile Marine Acts, offences against.									
Militia Acts, offences against.									
Miscellaneous minor offences.				1	1				1
Municipal Acts and By-Laws, breaches of.	7	7		33	33	20	20		
Exercising various callings with' license	2	2				1	1		
Health By-laws, breaches of.	4	4							
Highways, offences relating to	1	1		1	1				
Neglecting to support family				1	1				
Pharmacy Acts, breaches of									
Profanation of the Lord's day									
Railway Acts, breaches of.									
Revenue Laws, offences against.									
Statute Labor, refusing to perform						1	1		
Threats and abusive language.	5	1		1	1				
Trespass	3	3		4	4	19	10	9	
Vagrant Acts, offences against.	14		14	17	12	5	145	4	141
" Drunkenness	82	77		18	16	2	33	26	7
Indecent exposure							2	2	
Insulting, obscene, profane language.	13	12		16	16		9	9	
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof									
Loose, idle and disorderly.									
Weights and Measures Acts, breaches of.						7	7		
Insanity									
Totals	252	222	16	233	226	7	332	169	161

TABEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

OFFENSES.	PROVINCE D'ONTARIO.—(Fin.)								
	WELLINGTON.			WENTWORTH.			YORK.		
	Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.	
		Emprisonnés	Without option of a fine.		Emprisonnés	With option of a fine.		Without option of a fine.	Emprisonnés
Total	Sur- option	Sans option	Total	Sur- option	Sans option	Total	Sur- option	Sans option	
Adulteration de nourriture.									
Voies de fait graves									
" sur femmes.									
" et opposer un officier de paix.									
" ordinaires.	38	37	1	255	245	10	235	224	1
Rupture de la paix, manque de cautions.	39	39		177	176	4	272	271	
Port d'armes illégal.	3	3		2	1	1	2	2	
Défaut.									
Cruauté envers les animaux.	2	2		14	14		5	5	
Perturbation de réunions religieuses et aut.	18	18		6	6		8	8	
Fraude et faux prétextes.						1	3	3	
Recel.									
Infractions aux lois des pêcheries.									
Infractions aux lois défendant le jeu.	2	2					2	2	
Infractions aux lois de chasse.				3	3				
Larcin.				4	3	1	5	5	
Vol de chiens, oiseaux, etc.							2	1	1
" de bois, arbres, fruits, etc.							14	13	1
Infractions aux lois des licences.	14	14		6	4	2	159	159	
Contravent. aux lois de tempér. du Canada.									
Vente de boissons dur les heures défendues.							4	4	
" aux sauvages.									
" sans licence.				29	29		3	3	
Domages malicieux à la propriété.	1		1				10	10	
Autres dommages volontaires	4	4		64	62	2	20	20	
Infractions aux lois ayant rapport aux maîtres et serviteurs.	4	4		4			28	28	
Infractions aux lois pour les médecins.							1	1	
" sur la marine.							1	1	
" sur la milice.				1	1				
Divers petits délits.				9	9		6	4	
Contraventions aux lois municipales.	25	25		226	226		293	291	
Pratiquant divers états sans licence.							2	2	
Infractions aux lois du bureau de santé.				1	1		2	2	
Délits ayant rapport aux chemins publics.	2	2		89	89		6	6	
Néglig'ce de pourv. aux bes' de sa famille.									
Infractions aux lois pour les pharmaciens.							8	8	
Profanation du dimanche.				4	4		22	22	
Infractions aux lois des chemins de fer.									
Délits contre le revenu de l'Etat.									
Refus d'exéc. les trav. ordonné p. le statut.				2	2		4	3	
Menaces et langage injurieux.				19	18	1	40	1	
Empiètement.	5	5		121	121		148	137	11
Délits c. les lois relatives au vagabondage.	22	3	19	137	116	21	225	199	24
Évresse.	91	91		712	710	2	1,663	1,584	18
Exposition indécente.							1	1	
Langage insultant, obscene, profane, etc.	1	1		2	2		60	60	
Tenant, habitant et fréquentant des mai- sons de désordre	10	10		85	84	1			
Conduite oisive et déréglée.				38	31	7	60	60	
Infractions aux lois des poids et mesures.									
Aliénation mentale.							12		
Totaux	281	260	21	2,020	1,969	50	3,266	3,139	57

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	PROVINCE OF MANITOBA.							
	PROVINCE DE MANITOBA.							
	CENTRAL—CENTRE		EASTERN—EST.			WESTERN—OUEST.		
	Convictions	Committed		Committed.		Committed.		Convictions
Emprisonnés		With option of a fine.	Emprisonnés	With option of a fine.	Emprisonnés	With option of a fine.		
Total	With option of a fine.	Without option of a fine.	Total	With option of a fine.	Without option of a fine.	Total	With option of a fine.	Without option of a fine.
Condamna-tions.	Sur option	Sans option	Condamna-tions	Sur option	Sans option	Condamna-tions	Sur option	Sans option
Adulteration of food.....			1		1			
Assaults, aggravated.....								
" on females.....								
" on and obstructing peace officer.			1	1		1	1	
" common.....	2	2	70	62	5	14	12	2
Breach of peace, want of sureties.....			42	38	3	15	15	
Carrying fire arms and unlawful weapons.....			7	5	2			
Contempt of Court.....								
Cruelty to animals.....			4	4				
Disturbing religious and like meetings.....								
Fraud and false pretences.....			2	2				
Receiving stolen goods.....						1		1
Fishery Acts, breaches of.....								
Gambling Acts, offences against.....			40	40				
Game Laws, breaches of.....			10	10				
Larceny.....			6	3	3	8		8
" of dogs, birds, &c.....			1		1			
" of timber, trees, fruits, &c.....			1		1			
Liquor License Acts, offences against.....			21	21		4	4	
Breach of Canada Temperance Act.....								
Selling liquor during prohibited hours.....			20	20		3	3	
" to Indians.....	1	1	1	1		7	6	1
" without license.....			43	43				
Malicious injury to property.....			14	14				
Other willful damage to property.....			3	3		5	5	
Mater's and Servant's Acts, breaches of.....			73	73		26	26	
Medical Acts, breaches of.....								
Mercantile Marine Acts, offences against.....								
Militia Acts, offences against.....								
Miscellaneous minor offences.....			4	4		1	1	
Municipal Acts and By-Laws, breaches of.....			35	34		3	3	
Exercising various callings with license.....			15	15		1	1	
Health By-Laws, breaches of.....			24	24		1	1	
Highways, offences relating to.....			18	18		2	2	
Neglecting to support family.....								
Pharmacy Acts, breaches of.....								
Profanation of the Lord's day.....			1	1				
Railway Acts, breaches of.....								
Revenue Laws, offences against.....								
Statute Labor, refusing to perform.....								
Threats and abusive language.....			1					
Trespass.....			1					
Vagrant Acts, offences against.....			1	1		1	1	
Drunkenness.....			51	3	47			
Indecent exposure.....			688	688		23	23	
Insulting, obscene, profane language.....			1	1				
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.....			9	9		1	1	
Loose, idle and disorderly.....			224	222	2	24	24	
Weights and Measures Acts, breaches of.....			2	2				
Insanity.....			1					
Totals.....	3	3	1,437	1,394	65	141	129	12

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA.						THE TERRITORIES.		OFFENSES.
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.						LES TERRITOIRES.		
CARIBOO.			NEW WESTMINSTER.			Convictions	Emprisonnés	
Convictions	Committed.		Convictions	Committed.				
	Emprisonnés	With option of a fine.		Emprisonnés	With option of a fine.	Total	With option of a fine.	Without option of a fine.
Total	With option of a fine.	Without option of a fine.	Total	With option of a fine.	Without option of a fine.	Total	With option of a fine.	Without option of a fine.
Condamna-tions.	Sur option	Sans option	Condamna-tions.	Sur option	Sans option	Condamna-tions.	Sur option	Sans option
Adulteration of nouriture.....								
Voies de fait graves.....								
" sur femmes.....								
" et opposer un officier de paix.....								
" ordinaires.....								
Rupture de la paix, manque de cautions.....								
Port d'armes illégal.....								
Défaut.....								
Cruauté envers les animaux.....								
Perturbation de réunions religieuses et aut.....								
Fraude et faux prétextes.....								
Recel.....								
Infractions aux lois des pêcheries.....								
Infractions aux lois dédiant le jeu.....								
Infractions aux lois de chasse.....								
Larcin.....								
Vol de chiens, oiseaux, etc.....								
" de bois, arbres, fruits, etc.....								
Infractions aux lois des licences.....								
Contravent. aux lois de tempér. du Canada.....								
Vente de boissons dur. les heures défendues.....								
" aux sauvages.....								
" sans licence.....								
Domages malicieux à la propriété.....								
Autres dommages volontaires.....								
Infractions aux lois ayant rapport aux maîtres et serviteurs.....								
Infractions aux lois pour les médecins.....								
" sur la marine.....								
" sur la milice.....								
Divers petits délits.....								
Contraventions aux lois municipales.....								
Pratiquant divers états sans licence.....								
Infractions aux lois du bureau de santé.....								
Délits ayant rapport aux chemins publics.....								
Néglig'ce de pourv. aux bes. de sa famille.....								
Infractions aux lois pour les pharmaciens.....								
Profanation du dimanche.....								
Infractions aux lois des chemins de fer.....								
Délits contre le revenu de l'Etat.....								
Refus d'exéc. les trav. ordonné par le statut.....								
Mensces et langage injurieux.....								
Empiètemnt.....								
Délits c. les lois relatives au vagabondage.....								
Ivresse.....								
Exposition indécente.....								
Langage insultant, obscène, profane, etc.....								
Penant, habitant et fréquentant des mai-sons de désordre.....								
Conduite oisive et déréglée.....								
Infractions aux lois des poids et mesures.....								
Aliénation mentale.....								
Totaux.....	16	16	227	164	63	5	5	

TABLE III—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

Table with columns: OFFENCES, GRAND TOTALS (P. EDWARD ISLAND, NOVA SCOTIA, NEW BRUNSWICK), and sub-columns for Committed, Imprisonnés, and Total. Includes rows for various offenses like Adulteration of food, Assaults, Breach of peace, etc., ending with a Totals row.

TABEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX

Table with columns: OFFENSES, GRANDS TOTAUX (QUEBEC, ONTARIO), and sub-columns for Committed, Imprisonnés, and Total. Includes rows for various offenses like Adulteration de nourriture, Voies de fait graves, etc., ending with a Totaux row.

TABLE III.—SUMMARY CONVICTIONS BY POLICE AND OTHER JUSTICES.

OFFENCES.	GRAND TOTALS.					
	MANITOBA.			BRITISH COLUMBIA. COLOMBIE-BRITANNIQUE.		
	Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.	
		Emprisonnés.	Without option of a fine.		Emprisonnés.	Without option of a fine.
Total Con- damna- tions.	With option of a fine. — Sur option	Without option of a fine. — Sans option	Total Con- damna- tions.	With option of a fine. — Sur option	Without option of a fine. — Sans option	
Adulteration of food.....						
Assaults, aggravated.....	1		1			
“ on females.....						
“ on and obstructing peace officer.....	2	2		1	1	
“ common.....	86	76	7	15	11	4
Breach of peace, want of sureties.....	57	53	3	3	3	
Carrying fire arms and unlawful weapons.....	7	5	2	1	1	
Contempt of Court.....						
Cruelty to animals.....	4	4				
Disturbing religious and like meetings.....						
Fraud and false pretences.....	3	2	1	3	3	
Receiving stolen goods.....						
Fishery Acts, breaches of.....						
Gambling Acts, offences against.....	40	40				
Game Laws, breaches of.....	10	10				
Larceny.....	14	3	11	4	4	
“ of dogs, birds, &c.....	1		1	1	1	
“ of timber, trees, fruits, &c.....	1		1	1	1	
Liquor License Acts, offences against.....	25	25		11	10	1
Breach of Canada Temperance Act.....						
Selling liquor during prohibited hours.....	23	23				
“ to Indians.....	9	8	1	59	42	17
“ without license.....	43	43	1	1	1	
Malicious injury to property.....	14	14				
Other wilful damage to property.....	8	8		1	1	
Master's and Servant's Act, breaches of.....	99	99				
Medical Acts, breaches of.....						
Mercantile Marine Acts, offences against.....						
Militia Acts, offences against.....						
Miscellaneous minor offences.....	5	5		1	1	
Municipal Acts and By-Laws, breaches of.....	38	37		6	1	5
Exercising various callings without license.....	16	16		1	1	
Health By-Laws, breaches of.....	25	25				
Highways, offences relating to.....	20	20		2	2	
Neglecting to support family.....						
Pharmacy Acts, breaches of.....						
Profanation of the Lord's day.....						
Railway Acts, breaches of.....						
Revenue Laws, offences against.....	1	1				
Statute labor, refusing to perform.....						
Threats and abusive language.....	1					
Trespass.....	2	2		1	1	
Vagrant Acts, offences against.....	51	3	47	18	3	15
Drunkenness.....	711	711		108	98	10
Indecent exposure.....	1	1				
Insulting, obscene, profane language.....	10	10		1	1	
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.....	248	246	2	5	1	4
Loose, idle and disorderly.....	2	2				
Weights and Measures Acts, breaches of.....	2	2				
Insanity.....	1					
Totals.....	1,581	1,496	77	243	180	63

TABLEAU III.—CONDAMNATIONS SOMMAIRES PAR MAGISTRATS DE POLICE OU AUTRES JUGES DE PAIX.

OFFENSES.	GRANDS TOTAUX.					
	THE TERRITORIES. LES TERRITOIRES.			CANADA.		
	Con- vic- tions	Committed.		Con- vic- tions	Committed.	
		Emprisonnés.	Without option of a fine.		Emprisonnés.	Without option of a fine.
Total Con- damna- tions.	With option of a fine. — Sur option	Without option of a fine. — Sans option	Total Con- damna- tions.	With option of a fine. — Sur option	Without option of a fine. — Sans option	
Adultération de nourriture.....			12	12		
Voies de fait graves.....			20	13	5	
“ sur femmes.....			17	10	4	
“ et opposer un officier de paix.....			139	135	4	
“ ordinaires.....			3,857	3,541	212	
Rupture de la paix, manque de cautions.....			1,724	1,657	38	
Port d'armes illégal.....			93	71	8	
Défaut.....			14	13	1	
Cruauté envers les animaux.....			89	86		
Perturbation de réunions religieuses et autres.....			312	311	1	
Fraude et faux prétextes.....			31	13	14	
Recel.....			1		1	
Infractions aux lois des pêcheries.....			22	22		
Infractions aux lois défendant le jeu.....			165	165		
Infractions aux lois de chasse.....			31	31		
Larcin.....			136	55	63	
Vol de chiens, oiseaux, etc.....			17	14	3	
“ de bois, arbres, fruits, etc.....			73	62	11	
Infractions aux lois des licences.....			1,053	1,045	8	
Contravent. aux lois de tempérance du Canada.....			222	215	7	
Vente de boissons durant les heures défendues.....			171	171		
“ aux sauvages.....			86	67	19	
“ sans licence.....			525	523	2	
Dommmages malicieux à la propriété.....			157	154	3	
Autres dommages volontaires.....			447	437	7	
Infractions aux lois ayant rapport aux maîtres et serviteurs.....			363	357		
Infractions aux lois pour les médecins.....			11	11		
“ sur la marine.....			143	25	105	
“ sur la milice.....			22	21	1	
Divers petits délits.....			135	122	5	
Contraventions aux lois municipales.....			2,589	2,533	7	
Pratiquant divers états sans licence.....			95	95		
Infractions aux lois du bureau de santé.....			73	73		
Délits ayant rapport aux chemins publics.....			272	272		
Négligence de pourvoir aux besoins de sa famille.....			12	7	3	
Infractions aux lois pour les pharmaciens.....			20	20		
Profanation du dimanche.....			133	131		
Infractions aux lois des chemins de fer.....			20	19	1	
Délits contre le revenu de l'Etat.....			18	17	1	
Refus d'exécuter les travaux ordonné par le statut.....			44	43		
Menaces et langage injurieux.....			171	51	20	
Empiètement.....			655	616	37	
Délits contre les lois relatives au vagabondage.....			1,857	780	1,043	
Ivresse.....			11,246	10,791	425	
Exposition indécente.....			85	76	9	
Langage insultant, obscene, profane, etc.....			977	965	5	
Tenant, habitant et fréquentant des maisons de désordre.....			885	769	92	
Conduite oisive et déréglée.....			704	561	104	
Infractions aux lois des poids et mesures.....			43	43		
Aliénation mentale.....			85			
Totaux.....	5	5	30,072	27,216	2,269	

TABLE IV.

SHOWING THE NUMBER OF PERSONS TO EACH OFFENCE CHARGED.

TABLEAU IV.

INDIQUANT LE NOMBRE DE PERSONNES POUR CHAQUE OFFENSE
IMPUTÉE.

TABLE IV.—SHOWING THE NUMBER OF PERSONS TO EACH OFFENCE CHARGED.

OFFENCES.	Ontario.		Quebec.		Nova Scotia. Nouvelle-Ecosse.		New Brunswick. Nouveau-Brunswick.	
	Population.		Population.		Population.		Population.	
	1884—2,022,798 1885—2,055,018		1884—1,412,225 1885—1,428,640		1884—458,440 1885—464,513		1884—332,493 1885—335,648	
	Number of offences charged	Offence to the number of persons indicated.	Nombre d'offences imputées.	Offense pour le nombre indiqué de personnes.	Number of offences charged	Offence to the number of persons indicated.	Nombre d'offences imputées.	Offense pour le nombre indiqué de personnes.
Murder, attempts at and manslaughter	{ 1884 35 1885 42	{ 57,794 48,929	{ 9 8	{ 156,914 178,580	{ 4 1	{ 114,610 464,513	{ 5 2	{ 66,499 167,824
Rape and other offences against females.....	{ 1884 71 1885 93	{ 28,490 22,097	{ 36 38	{ 39,228 37,595	{ 4 11	{ 114,610 42,226	{ 4 3	{ 83,123 111,883
Other offences against the person.....	{ 1884 2,648 1885 3,273	{ 764 628	{ 941 1,074	{ 1,501 1,330	{ 266 250	{ 1,723 1,858	{ 333 301	{ 998 1,115
Robbery with violence, burglary, house and shop-breaking	{ 1884 197 1885 216	{ 10,268 9,514	{ 111 85	{ 12,723 16,807	{ 12 18	{ 38,203 25,806	{ 4 7	{ 83,123 47,949
Horse, cattle and sheep stealing..	{ 1884 28 1885 43	{ 72,243 47,791	{ 18 16	{ 78,457 89,290	{ 2	{ 232,257	{ 2	{ 167,824
Other offences against property	{ 1884 2,563 1885 2,721	{ 789 755	{ 715 956	{ 1,975 1,494	{ 167 155	{ 2,745 2,997	{ 122 103	{ 2,725 3,258
Other felonies and misdemeanors..	{ 1884 143 1885 135	{ 14,145 15,222	{ 71 50	{ 19,890 28,573	{ 3 11	{ 152,813 42,228	{ 2 2	{ 166,247 167,824
Breaches of municipal by-laws and other minor offences	{ 1884 7,265 1885 9,061	{ 278 227	{ 3,048 3,011	{ 463 474	{ 390 509	{ 1,175 912	{ 602 355	{ 536 945
Drunkenness.....	{ 1884 4,694 1885 5,868	{ 431 350	{ 1,624 2,163	{ 869 660	{ 591 768	{ 776 592	{ 1,402 1,300	{ 238 258
Grand Totals... { 1884 1885	{ 17,644 21,452	{ 115 96	{ 6,573 7,401	{ 214 193	{ 1,437 1,725	{ 319 269	{ 2,474 2,075	{ 134 161

TABLEAU IV.—INDIQUANT LE NOMBRE DE PERSONNES POUR CHAQUE OFFENSE IMPUTÉE.

OFFENSES.	Prince Edward Island. Ile du Prince-Edouard		Manitoba.		British Columbia Colombie-Britannique.		The Territories Les Territoires		Canada.	
	Population.		Population.		Population.		Population.		Population.	
	1884—113,699 1885—115,285		1884—104,288 1885—121,283		1884—75,253 1885—86,500		1884—64,015 1885—66,095		1884—4,583,211 1885—4,672,982	
	Number of offences charged.	Offence to the number of persons indicated.	Nombre d'offences imputées.	Offense pour le nombre indiqué de personnes.	Number of offences charged	Offense to the number of persons indicated.	Nombre d'offences imputées.	Offense pour le nombre indiqué de personnes.	Number of offences charged	Offense to the number of persons indicated.
.....	2	60,642	1	18,813	4	16,004	61	75,135
.....	8	86,500	8,262	64	73,015
.....	1	113,699	1	75,253	3	21,338	120	38,193
.....	2	57,642	1	121,283	2	43,250	2	33,048	152	30,743
.....	80	1,421	138	755	42	1,792	4	16,004	4,452	1,029
.....	69	1,671	103	1,177	27	3,204	11	6,009	5,108	915
.....	5	22,739	8	13,036	4	18,813	1	64,015	342	13,401
.....	1	115,285	6	20,214	3	28,833	336	13,907
.....	1	104,288	2	37,626	2	32,007	51	89,867
.....	5	24,256	6	11,016	74	63,148
.....	28	4,061	171	609	27	2,787	35	1,829	3,828	1,197
.....	12	9,607	123	986	63	1,373	58	1,139	4,191	1,115
.....	1	113,699	2	52,144	1	75,253	1	64,015	224	20,461
.....	2	57,642	6	20,214	2	43,250	55	1,202	263	17,767
.....	196	580	811	129	175	430	3	21,338	12,490	367
.....	285	404	741	163	114	759	8	8,262	14,084	332
.....	246	462	1,085	96	235	320	9,877	464
.....	328	351	711	170	108	801	11,246	415
Grand Totals.	557	204	2,216	47	491	153	53	1,208	31,445	146
.....	699	165	1,698	71	320	270	148	446	35,518	131

TABLE V.

SUMMARY CONVICTIONS AND CASES SUBJECT TO TRIAL BY JURY.

TABLEAU V.

**CONDAMNATIONS SOMMAIRES ET CAUSES DE LA COMPETENCE
D'UN JURÉ.**

TABLE V.		PROVINCE OF ONTARIO.						
		CASES SUBJECT TO BE TRIED BY JURY BUT						
		CAUSES DE LA COMPÉTENCE D'UN JURÉ DE CONSENTEMENT.						
JUDICIAL DISTRICTS. — DISTRICTS JUDICIAIRES.	Summary Con- victions.	By Police or other Magistrate.			Under 32 and 33 Vic., Cap. 35, &c.			
	Condam- nations sommaires	Par un Magistrat de Police ou autre.			En vertu des 32 et 3 Vic., chap. 35, etc.			
		Con- victions.	Ac- quittals.	Total.	Con- victions.	Ac- quittals.	Total.	
		Con- damna- tions.	Ac- quitte- ments.		Con- damna- tions.	Ac- quitte- ments.		
Algoma.....	98				1		1	
Brant.....	434	35	9	44	12	7	19	
Bruce.....	290				14	4	18	
Carleton.....	847	80	35	115	9	10	19	
Dufferin.....	62				10	2	12	
Elgin.....	423	29	12	41	8	3	11	
Essex.....	398	50	8	58	7	1	8	
Frontenac.....	478	44	21	65	2		2	
Grey.....	345	35	44	79	8		8	
Haldimand.....	79				10	10	20	
Halton.....	133				7	5	12	
Hastings.....	622	14		14	6	2	8	
Huron.....	224				4	17	21	
Kent.....	483	17	16	33	13	5	18	
Lambton.....	460				23	10	33	
Lanark.....	180				11	4	15	
Leeds & Grenville.....	372	11		11	15	2	17	
Lennox & Addington.....	193				9		9	
Lincoln.....	184	15		15	11	3	14	
Middlesex.....	1,008	54	52	106	56	12	68	
Norfolk.....	136				14	3	17	
Northumberland & Durham.....	512	14	5	19	12	5	17	
Ontario.....	193	5		5	25	7	42	
Oxford.....	510	24		24	10	2	12	
Peel.....	84				11		11	
Perth.....	430	59	23	82	3	1	4	
Peterborough.....	224	25		25				
Prescott and Russell.....	87				4	1	5	
Prince Edward.....	93	14		14				
Renfrew.....	263	2	6	8	16	9	25	
Simcoe.....	560	1	1	2	43	13	61	
Stormont, Dundas & Glengarry.....	168	4		4	5	1	6	
Thunder Bay.....	1,047	13	3	16	25	9	34	
Victoria.....	252	13	8	21	4	2	6	
Waterloo.....	233				16	8	24	
Welland.....	332	18	16	34	7	3	10	
Wellington.....	281	9	6	15	16		16	
Wentworth.....	2,020	125	91	216	22	9	31	
York.....	3,266	448	512	960	73	41	114	
Totals of Ontario.....	18,007	1,158	868	2,026	556	212	768	
Totaux d'Ontario.....								

TABLEAU V.		PROVINCE D'ONTARIO.						
		CASES TRIED BY JURY.					GRAND TOTALS.	
		CAUSES JUGÉES PAR JURÉ.					GRANDS TOTAUX.	
TRIED SUMMARILY BY CONSENT. — MAIS JUGÉES SOMMAIREMENT TEMENT.	Totals. Totaux.	Con- victions.			Ac- quittals.			
		Con- damna- tions.	Ac- quitte- ments.	Total.	Con- damna- tions.	Ac- quitte- ments.	Total.	
		7	11	18	7	12	19	
	47	16	63	2	1	3	49	
	14	4	18	3	9	12	17	
	89	45	134	22	15	37	60	
	10	8	12	1	5	6	11	
	37	15	52	15	12	27	52	
	57	9	66	11	4	15	68	
	46	21	67	6	1	7	52	
	43	44	87	6	3	9	22	
	10	10	20	1	1	2	11	
	7	5	12	1	3	4	8	
	20	2	22	7	6	13	27	
	4	17	21	3	3	6	7	
	36	21	51	10	6	16	40	
	23	10	33	3	11	14	26	
	11	4	15	1		1	4	
	26	2	28	8	3	11	34	
	9		9	4	2	6	13	
	26	3	29	5	1	6	31	
	110	64	174	24	29	53	134	
	14	3	17	5	1	6	19	
	26	10	36	13	11	24	39	
	40	7	47	12	6	18	52	
	34	2	36	11	7	18	45	
	11		11	2		2	13	
	62	24	86	4	5	9	29	
	25		25	1	3	4	6	
	4	1	5	2	9	11	15	
	14		14	1		1	15	
	18	15	33	9	6	15	27	
	49	14	63	11	11	22	60	
	9	1	10	3	1	4	13	
	38	12	50	8	4	12	46	
	17	10	27	1	2	3	18	
	16	8	24	3	1	4	19	
	25	19	44	4	6	10	29	
	25	6	31	6	7	13	31	
	147	160	247	16	24	40	163	
	521	553	1,074	94	72	166	615	
	1,714	1,080	2,794	346	302	651	2,060	
							1,382	
							3,445	

TABLE V. PROVINCE OF QUEBEC.

JUDICIAL DISTRICTS. — DISTRICTS JUDICIAIRES.	Summary Con- victions. — — Condam- nations sommaires	CASES SUBJECT TO BE TRIED BY JURY BUT — CAUSES AE LA COMPÉTENCE D'UN JURÉ DE CONSEN-					
		By Police or other Magistrate. — Par un Magistrat de Police ou autre.			Under 32 and 33 Vic., Cap. 35, &c. — En vertu des 32 et 33 Vic., chap. 35, etc.		
		Con- victions.	Ac- quittals.	Total.	Con- victions.	Ac- quittals.	Total.
		Con- damna- tions.	Ac- quitte- ments.		Con- damna- tions.	Ac- quitte- ments.	
Arthabaska	21			7	2	9	
Beauce				2		2	
Beauharnois				4	1	5	
Bedford	2			18	2	20	
Bonaventure				2		2	
Chicoutimi				1		1	
Gaspié	11	2	2	3	3	3	
Iberville	15	11	11	8	3	11	
Joliette	2	9	4	13	2	2	
Kamouraska				1		1	
Montmagny	8			2		2	
Montreal	3,786	645	64	709	192	1	193
Ottawa	59	2		2	3		3
Quebec	1,963	52	25	77	9		9
Richelieu	69	1		1	9		9
Rimouski	17	11	1	12			
Saguenay							
St. François	52	16	4	20	31	4	35
St. Hyacinthe		2		2	6	1	7
Terrbonne					5	1	6
Three Rivers					23	4	27
Totals of Quebec	6,005	781	98	849	328	19	347

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK.

Albert							
Carleton	102	1		1			
Charlotte	77						
Gloucester	16						
Kent	12	2	3	5			
Kings	12						
Madawaska							
Northumberland	163	6		6			
Queen's							
Restigouche	28						
St. John	1,055	17	9	26			
Sunbury							
Victoria							
Westmoreland	238	5	1	6			
York	264	9		9			
Totals of New Brunswick	1,967	40	13	53			

PROVINCE DE QUÉBEC. TABLEAU V.

TRIED SUMMARILY BY CONSENT. — MAIS JUGÉES SOMMAIREM- TENT.	CASES TRIED BY JURY. — — CAUSES JUGÉES PAR JURÉ.						GRAND TOTALS. — — GRANDS TOTAUX.		
	Totals. — — Totaux.								
	Con- victions.	Ac- quittals.	Total.	Con- victions.	Ac- quittals.	Total.	Con- victions.	Ac- quittals.	Total.
	Con- damna- tions.	Ac- quitte- ments.		Con- damna- tions.	Ac- quitte- ments.		Con- damna- tions.	Ac- quitte- ments.	
7	2	9				7	2	9	
2		2						2	
4	1	5	4	6	10	8	7	15	
18	2	20	3	2	5	21	4	25	
2		2				2		2	
1	1	2	1		1	2		2	
5		5				5		5	
19	3	22				19	3	22	
11	4	15	4	2	6	15	6	21	
1		1	2	5	7	3	5	8	
2		2				2		2	
337	65	902	84	31	117	921	96	1,019	
5		5	7		7	12		12	
61	25	86	13	7	20	74	32	106	
10		10				10		10	
11	1	12				11	1	12	
			3		3	3		3	
47	8	55	6	3	9	53	11	64	
8	1	9				8	1	9	
5	1	6	12	2	14	17	3	20	
23	4	27	1		1	24	4	28	
1,079	117	1,196	140	58	200	1,219	175	1,396	

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

1		1	2	1	1	3	1	4	
			5		5	5		5	
			3		3	3		3	
2	3	5	5	2	7	7	5	12	
			1		1	1		1	
6		6	2		2	8		8	
			1		1	1		1	
17	9	26	11	9	20	28	18	46	
			1		1	1		1	
5	1	6	6		6	11	1	12	
9		9	3	1	4	12	1	13	
40	13	53	40	14	55	80	27	108	

12a-11½ * 2 cases; one case Jury disagrees and in the other the verdict was not given.
Le juré ne s'est pas accordé dans un cas et dans l'autre le procès ne s'est pas terminé.
† 1 case Jury disagrees.—1 cas où le juré ne s'est pas accordé.

TABLE V. PROVINCE OF NOVA SCOTIA.									
JUDICIAL DISTRICTS. — DISTRICTS JUDICIAIRES.	Summary Con- victions. — Condam- nations sommaires	CASES SUBJECT TO BE TRIED BY JURY BUT — CAUSES DE LA COMPÉTENCE D'UN JURÉ DE CONSEN- TEMENT.							
		By Polices or other Magistrate. — Par un Magistrat de Police ou autre.			Under 32 and 33 Vic., Cap. 35, &c. — En vertu du 32 et 33 Vic., chap. 35, etc.				
		Con- victions. — Con- damna- tions.	Ac- quittals. — Ac- quitte- ments.	Total.	Con- victions. — Con- damna- tions.	Ac- quittals. — Ac- quitte- ments.	Total.		
		Annapolis.....	10						
Antigonish.....									
Cape Breton.....									
Colchester.....	22								
Cumberland.....	37	1	1						
Digby.....	14								
Guysborough.....	6								
Halifax.....	1,161	18	18						
Hants.....	42	4	2	6					
Inverness.....	16								
King's.....	8		1	1					
Lunenburg.....	39								
Pictou.....	143	23	6	29					
Queen's.....	3								
Richmond.....									
Shelburne.....	18								
Victoria.....									
Yarmouth.....	62	11		11					
Totals of Nova Scotia..... } Totaux de la N.-Ecosse..... }	1,581	57	9	66					
King's, P. E. I.—I. du P.-E.....	24								
Prince, P. E. I.—I. du P.-E.....	74								
Queen's, P. E. I.—I. du P.-E.....	585	5		5					
Totals of P. E. Island..... } Totaux du l'Île du P.-E..... }	683	5		5					
Central Manitoba—Centre.....	3	2		2					
Eastern Manitoba—Est.....	1,437	7	7	85					
Western Manitoba—Ouest.....	141	7		7					
Totals of Manitoba..... } Totaux de Manitoba..... }	1,581	87	7	94					
Cariboo, B.C.—C.-B.....	16	1	1	2					
Olinton, B.C.—C.-B.....		3		3					
New Westminster, B.C.—C.-B.....	227	38	19	57					
Victoria, B.C.—C.-B.....	*	*							
Totals of British Columbia } Tot. de la Col.-Britannique }	243	42	20	62					
The Territories..... } Les Territoires..... }	5	60	9	69					
Totals of Canada..... } Totaux du Canada..... }	30,072	2,200	1,024	3,224	884	231	1,115		

* No return received—Aucun rapport reçu.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE. TABLEAU V.											
TRIED SUMMARILY BY CONSENT. — MAIS JUGÉES SOMMAIRE- MENT.	Totals. — Totaux.	CASES TRIED BY JURY. — CAUSES JUGÉES PAR JURÉ.						GRAND TOTALS. — GRANDS TOTAUX.			
		Con- victions. — Con- damna- tions.	Ac- quittals. — Ac- quitte- ments.	Total.	Con- victions. — Con- damna- tions.	Ac- quittals. — Ac- quitte- ments.	Total.	Con- victions. — Con- damna- tions.	Ac- quittals. — Ac- quitte- ments.	Total.	
				3		3	3		3		3
				1		1	1		1		1
		3	2	5	3		2		5		
		8		8	8		8		8		
		1		1	2		2		2		
		1		1	1		1		1		
		18		18	22	10	32	40	10	50	
		4	2	6	5		5	9	2	11	
				1	4		4		1	5	
				6	1		7	6	1	7	
		23	6	29	5	1	*7	28	7	36	
				1	1		1	1		1	
				2			2	2		2	
				1			1	1		1	
		11		11			11	11		11	
		57	9	66	63	14	78	120	23	144	
					1	1	2	1	1	2	
					1		1	1		1	
		5		5	8		8	13		13	
		5		5	10	1	11	15	1	16	
		2		2	2	1	3	4	1	5	
		78	7	85	12	7	19	90	14	104	
		7		7	1		1	8		8	
		87	7	94	15	8	23	102	15	117	
		1	1	2				1	1	2	
		3		3	5	2	7	8	2	10	
		38	19	57	2		2	40	19	59	
					5	1	6	5	1	6	
		42	20	62	12	3	15	54	23	77	
		60	9	69	60	14	74	120	23	143	
		3,084	1,255	4,339	686	414	1,107	3,770	1,669	5,446	

* 1 case Jury disagree.—1 cas où le juré ne s'est pas accordé.

TABLE VI.**PARDONS AND COMMUTATIONS.**

TABLEAU VI.**PARDONS ET COMMUTATIONS.**

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th of September, 1885, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

<i>(Province of Ontario.)</i> PROVINCIAL PENITENTIARY—KINGSTON.							
CRIME.	Sentence.	DATE OF		Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex		By what Court tried.
		Sentence or Committal.	Pardon or Commutation.		M	F	
Murder	Life.	Dec. 7, '70	Sept 22, '85	54	Assizes, Brantford.
Manslaughter	5 yrs.	Oct. 13, '82	" 22, '85	35	" Toronto.
"	5 "	June 22, '83	" 25, '85	25	" "
"	5 "	" 22, '83	" 25, '85	" "
"	2 "	May 22, '84	May 7, '85	42	" St. Thomas.
"	20 "	Sept 29, '84	Aug. 3, '85	When he shall have served 3 years	" Goderich.
"	5 "	" 29, '84	" 3, '85	Committed to 1 year	" "
"	20 "	" 29, '84	Nov. 20, '84	52	" Huron.
Rape	10 "	Oct. 6, '83	May 7, '85	23	" Pembroke.
"	10 "	Nov. 8, '84	" 29, '85	18	" Cobourg.
"	7 "	Sept 19, '82	July 4, '85	To 3 years with remission	" Brampton.
Shooting with intent.	Life.	Dec. 17, '77	Oct. 27, '84	To be released on 17th Dec., on completion of his 7 yrs	42	Sessions, St. Thomas.
Assault with intent..	3 yrs.	June 9, '84	" 19, '84	45	Assizes, Cobourg.
Abduction	10 "	Nov.—, '79	Dec. 29, '84	When he shall have served with remission 9 years and 6 months he be discharged	49	" Guelph.
Felonious wounding ..	2 "	Nov. 10, '84	July 8, '85	36	" Cobourg.
Burglary	7 "	Apl. 5, '79	Dec. 12, '83	" Brampton.
Larceny	3 "	Mar.—, '84	Oct. 21, '84	29	" Whitby.
"	4 "	June 11, '84	Sept 11, '85	34	" Brockville.
"	2 "	Feb. 12, '84	" 23, '85	19	Police, Toronto.
" and burglary	2 "	" 12, '84	May 7, '85	23	" "
Horse stealing	5 "	Oct. 18, '80	Oct. 5, '84	31	Assizes, St. Thomas.
Rec'g stolen goods	5 "	May —, '82	Dec. 31, '84	County, Woodstock.
Possessing counterfeit money	6 "	June 11, '80	Oct. 15, '84	35	Assizes, Halifax, N.S.
Embezzlement	7 "	Jan. 6, '80	Jan. 17, '85	County, Sarnia.
"	2 "	Nov. 5, '84	May 5, '85	35	Assizes, Ottawa.
"	3 "	" 21, '83	Mar. 14, '85	When he shall have served 18 months	" Sarnia.
Obtaining money by false pretences.....	3 "	Apl. 7, '84	June 6, '85	Committed to 2 yrs	33	" Simcoe.
Uttering counterfeit money.	Life.	Jan. 31, '80	Sept 26, '85	After 7 years with remission	45	Supreme, St. John, N.B.
Incendiarism	5 1/2 yrs	Nov. 20, '80	Apl. 17, '85	27	County, Barrie.

(Province of Ontario.)

PROVINCIAL REFORMATORY—PENETANGUISHENE.

House-breaking	*	Oct. 13, '81	Oct. 13, '84	15	Assizes, Berlin.
False-b'k'g & larceny.	5 yrs.	Aug 20, '84	July 18, '85	17	County, Lambton.
Larceny	4 "	Mar. 29, '81	Nov. 8, '84	16	Police, Hamilton.
"	5 "	May 22, '83	Dec. 1, '84	12	" Brantford.
"	5 "	July 25, '81	" 14, '84	" Hamilton.
"	4 "	Sept 15, '84	" 23, '84	" Barrie.
"	3 "	Oct. 17, '84	Mar. 8, '85	" Ingersoll.
"	5 "	June 16, '81	" 23, '85	11	" Hamilton.
"	5 "	Sept 14, '82	May 29, '85	17	County, Sarnia.
"	*	July 10, '82	July 18, '85	12	Police, Belleville.
"	*	Feb. 7, '83	Sept 15, '85	17	County, Sarnia.
Vagrancy	4 "	Sept 20, '84	Feb. 22, '85	Police, Hamilton.

No reason given for Pardon or Commutation.

* 2 years and an indefinite period, but not to exceed 5 years.

TABEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1885, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

		DATE DE		Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe		Par quelle cour mis en jugement.
CRIME.	Sen-tence.	Sentence ou emprisonnement.	Pardon ou commutation.		H	F	
PÉNITENCIER PROVINCIAL—KINGSTON.							
Meurtre.....	A vie.	7 déc. '70	22 sept. '85	54	Assises,	Brantford.
Homicide non prém.	5 ans.	13 oct. '82	22 " '85	35	"	Toronto.
"	5 "	22 juin '83	25 " '85	25	"	"
"	5 "	22 " '83	25 " '85	"	"
"	2 "	22 mai '84	7 mai '85	41	"	St. Thomas.
"	20 "	29 sept. '84	3 août '85	A être libéré 3 ans après la sentence.	"	Goderich.
"	5 "	29 " '84	3 " '85	Commué à 1 an.	"	"
"	20 "	29 " '84	20 nov. '84	53	"	Huron.
Viol	10 "	6 oct. '83	7 mai '85	23	"	Pembroke.
"	10 "	8 nov. '83	29 " '85	18	"	Cobourg.
"	7 "	19 sept. '82	4 juill. '85	A 3 ans avec rémission	"	Erampton.
Usage d'armes à feu avec intention	A vie.	17 déc. '77	27 oct. '84	A être libéré le 17 déc. après 7 ans de service	42	Sessions,	St. Thomas.
Voies de fait avec intention	3 ans.	9 juin '84	19 " '84	45	Assises,	Cobourg.
Enlèvement.....	10 "	— nov. '79	29 déc. '84	A être libéré après avoir servi 9 ans et 6 mois avec rémission	49	"	Guelph.
Blessures graves.....	2 "	10 nov. '84	8 juill. '85	36	"	Cobourg.
Vol de nuit avec eff.	7 "	5 avril '79	12 déc. '84	"	Brampton.
Larcin	3 "	— mars '84	21 oct. '84	25	"	Whitby.
"	4 "	11 juin '84	11 sept. '85	34	"	Brockville.
"	2 1/2 "	12 fév. '84	23 " '85	19	Police,	Toronto.
" et effraction.....	2 1/2 "	12 " '84	7 mai '85	23	"	"
Vol de chevaux.....	5 "	18 oct. '80	5 oct. '84	31	Assises,	St. Thomas.
Recel d'objets volés..	5 "	— mai '82	31 déc. '84	Comté,	Woodstock.
Possédant de l'argent contrefait.....	6 "	11 juin '80	15 oct. '84	25	Assises,	Halifax, N.-E..
Détournement.....	7 "	5 janv. '80	17 janv. '85	Comté.	Sarnia.
"	2 "	5 nov. '84	5 mai '85	35	Assises,	Ottawa.
Faux prétextes.....	3 "	21 " '83	14 mars '85	A être libéré 18 mois après la sentence.	"	Sarnia.
Obtention d'argent sur faux prétextes	3 "	7 avril '84	6 juin '85	Commué à 2 ans.	33	"	Simcoe.
Circulation de faux argent.	A vie.	31 janv. '80	26 sept. '85	Après 7 ans avec rémission	45	Suprême,	St. Jean, N.-E.
Incendie	5 1/2 ans	20 nov. '80	17 avril '85	27	Comté,	Barrie.
(Province d'Ontario.) ÉCOLE DE RÉFORME—PÉNÉTANGUISHENE.							
Bris de maison	5 ans.	13 oct. '81	13 oct. '84	15	Assises,	Berlin.
" et vol.....	5 ans.	20 août '84	18 juill. '85	17	Comté,	Lambton.
Larcin	4 "	29 mars '81	8 nov. '84	16	Police,	Hamilton.
"	5 "	22 mai '82	1 déc. '84	12	"	Brantford.
"	5 "	25 juill. '81	14 " '84	"	Hamilton.
"	4 "	15 sept. '84	23 " '84	"	Barrie.
"	3 "	17 oct. '84	8 mars '85	"	Ingersoll.
"	5 "	16 juin '81	23 " '85	11	"	Hamilton.
"	5 "	14 sept. '82	29 mai '85	17	Comté,	Sarnia.
"	*	10 juill. '82	18 juill. '85	12	Police,	Belleville.
"	5 "	7 fév. '83	15 sept. '85	17	Comté,	Sarnia.
Vagabondage	4 "	20 sept. '84	22 fév. '85	Police,	Hamilton.

Aucune raison donnée pour les pardons ou commutations.

* 2 ans et une période indéfinie mais ne devant pas excéder 5 ans.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th of September, 1885, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

(Province of Ontario.)							
MERCER REFORMATORY.—TORONTO.							
CRIME.	Sen- tence.	DATE OF		Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex		By what Court tried.
		Sentence or Committal.	Pardon or Commuta- tion.		M	F	
Larceny	*	Oct. 6, '82	Jan. 10, '85	17		County, Brockville.
"	**	" 18, '82	Feb. 14, '85	15		Police, Toronto.
Vagrancy	5 yrs	Sep. 4, '82	June 18, '85	16		County, London.
Dunkennes.....	6 mos	Aug. 6, '85	Sep. 3, '85	27		Police, Toronto.
(Province of Ontario.)							
CENTRAL PRISON.—TORONTO.							
Embezzlement.....	12 mos	Dec. 10, '84	Aug 22, '85	36		Police, Hamilton.
Stealing	6 "	Sep. 18, '84	Oct. 21, '84	33		" Toronto.
Larceny	12 "	Aug 28, '84	Mar. 13, '85	34		" Belleville.
(Province of Ontario.)							
COMMON JAILS.							
Felonious assault.....	6 mos	Sep. 6, '84	Dec. 24, '84	26		County, Welland.
Assault.....	1 "	Apl. 13 '85	Apl. 28, '85	46		Police, Ottawa.
"	6 "	Mar. 7, '85	May 5, '85	Suffering from blood poisoning.....	30		Assizes, Huron.
"	†	May 4, '84	July 8, '85	31		" London.
Perjury	6 mos	Oct. 24, '84	Feb. 22, '85	34		" L'Orignal.
Unlawfully appropri- at'g goods of others	† †	Sep. 8, '84	Feb. 10, '85	58		County, Cobourg.
Obtaining money un- der false pretences	§	Dec. 12, '84	Apl. 30, '85	45		Sessions, Whitby.
Keeping house of ill- fame.....	6 mos	Sep. 17, '84	Dec. 5, '84	Discharged on ac- count of pregnancy	22		Police, Ottawa.
Conspiracy	3 "	May 4, '85	July 8, '85	51		Assizes, Toronto.
Vagrancy	12 "	Aug 19, '84	Oct. 13, '84	42		Police, Hamilton.
"	6 "	Jan. 3, '85	Mar. 7, '85	32		" Chatham.
Drunkness.....	6 "	Oct. 1, '84	Feb. 9, '85	46		" Sarnia.
Drunk and disorderly	1 "	Nov 16, '84	Dec. 1, '84	50		Indian agent Stephenson, Toronto.
(Province of Quebec.)							
PROVINCIAL PENITENTIARY.—ST. VINCENT DE PAUL.							
Rape	10 yrs	Oct. 21, '76	Oct. 13, '84	33		Queen's Bench, Montreal.
Shooting with intent	2 "	Dec. 2, '84	Aug 22, '85	18		" " "
Robbery	5 "	Oct. 15, '81	Feb. 10, '85	24		" " "
Obtaining money un- der false pretences	2 "	Nov. 22, '84	Apl. 12, '85	36		" " "
Felony	4 "	Oct. 19, '83	" 20, '85	28		Sessions " "
Stealing money	2 "	July —, '81	Oct. 21, '84	25		" " "
Stealing.....	2 "	Feb. —, '82	" 21, '84	23		" " "

* 1 year and an indefinite period in Industrial Refuge, but not to exceed 5 years.

** 10 days, afterwards to be detained in Industrial Refuge until discharged under 43 Vic., cap. 40.

† Fine \$50, and to remain in gaol until paid.

‡ Fine \$100

§ Fine \$100 and costs, and imprisonment until paid.

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1885, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Province d'Ontario.) MAISON DE RÉFORME MERCER.—TORONTO.

CRIME.	Sen- tence.	DATE DE		Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe		Par quelle cour mis en jugement.
		Sentence ou emprison- nement.	Pardon ou commuta- tion.		H	F	
Larcin	*	6 oct. '82	10 janv.'85	17	Comté, Brockville.
"	**	18 " '82	14 fév. '85	15	Police, Toronto.
Vagabondage	5 ans	4 sept.'82	18 juin '85	16	Comté, London.
Ivresse.....	6 m's	6 août '85	3 sept.'85	27	Police, Toronto.

(Province d'Ontario.) PRISON CENTRALE.—TORONTO.

Détournement.....	12 m's	10 déc. '84	22 août '85	36	Police, Hamilton.
Vol.....	6 "	18 sept.'84	21 oct. '84	33	" Toronto.
Larcin	12 "	28 août '84	13 mars '85	34	" Belleville.

(Province d'Ontario.) PRISONS COMMUNES.

Voies de fait graves ..	6 m's	6 sept. '84	24 déc. '84	26	Comté, Welland.
Voies de fait	1 "	13 avril '85	28 avril '85	46	Police, Ottawa.
"	6 "	7 mars '85	5 mai '85
"	†	4 mai '84	8 juill. '85	30	Assises, Huron.
Parjure.....	6 m's	24 oct. '84	22 fév. '85	31	London.
Obtention d'effets sur faux prétextes.....	††	8 sept. '84	10 " '85	64	L'Original.
Obtention d'argent sur faux prétextes. §	12 déc. '84	30 avril '85	58	Comté, Cobourg.
Tenant une maison de débauche.....	6 m's	17 sept. '84	5 déc. '84	45	Sessions, Whitby.
Conspiration	3 "	4 mai '85	8 juill. '85	23	Police, Ottawa.
Vagabondage	12 "	19 août '84	13 oct. '84	51	Assises, Toronto.
"	6 "	3 janv. '85	7 mars '85	42	Police, Hamilton.
Ivresse.....	6 "	1 oct. '84	9 fév. '85	32	" Chatham.
Ivresse et désordre ..	1 "	16 nov. '84	1 déc. '84	46	" Sarnia.
				50	Agent des sauvages Ste- phenson, Toronto.

(Province de Québec.) PÉNITENCIER PROVINCIAL.—ST. VINCENT DE PAUL.

Viol	10 ans	21 oct. '76	13 oct. '84	32	Banc Reine, Montréal.
Usage d'armes à feu avec intention.....	2 "	2 déc. '84	22 août '85	38	" "
Vol	5 "	15 oct. '81	10 fév. '85	24	" "
Obtention d'argent sur faux prétextes. 2 "	22 nov. '84	12 avril '85	36	" "
Félonie.....	2 "	19 oct. '83	20 " '85	25	Sessions
Vol d'argent.....	4 "	— juill. '81	21 oct. '84	28	" "
Vol	2 "	— fév. '82	21 " '84	23	" "

* 1 an et une période indéfinie dans l'école industrielle, mais ne devant pas excéder 5 ans.

** 10 jours, ensuite à être détenue dans l'école industrielle jusqu'à libéré sous 43 Vic., chap. 40.

† \$50 d'amende et à être détenu en prison jusqu'au paiement.

†† \$100 " " "

§ \$100 " et frais, et emprisonnement jusqu'au paiement.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th of September, 1885, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

(Province of Quebec.)		COMMON JAILS.					
CRIME.	Sen- tence.	DATE OF		Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex.		By what Court tried.
		Sentence or Committal.	Pardon or Commuta- tion.		M	F	
Assault	*	June 5, '84	Nov. 2, '84	45	...	Queen's Bench, Montreal.
"	*	Dec. 24, '84	Apl. 20, '85	16	...	Sessions " "
" and battery..	8 mos	June 27, '84	Dec. 14, '84	Police " "
Obtaining money under false pretences.	6 "	Apl. 8, '85	May 6, '85	Suffering from old age	80	...	Queen's Bench " "
Vagrancy	2 "	Feb. 16, '85	Apl. 20, '85	24	...	Recorder " "
Drunkenness	†	July 2, '85	Aug. 5, '85	" " "
Frequenting house of ill-fame	6 mos	June 15, '85	May 29, '85	27	...	Dist. Mag., Three Rivers.
(Province of Quebec.)		REFORMATORY SCHOOL—MONTREAL.					
Stealing	5 yrs	Oct. 5, '82	June 18, '85	16	...	Dist. Mag., Montmagny.
(Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island.)		PROVINCIAL PENITENTIARY—DORCHESTER.					
Murder	Life ..	Sep. 5, '74	June 29, '85	59	...	Assizes, Gloucester, N.B.
Robbery	7 yrs.	Aug. 3, '81	Nov. 8, '84	Supreme " "
Assault and battery..	10 "	Jan. 14, '80	Feb. 22, '85	35	...	" P. E. I.
Burglary and stealing	7 "	Oct. 6, '82	Aug. 3, '85	9	...	" Truro, N.S.
Arson	5 "	May 23, '84	" 5, '85	71	...	Assizes, St. Andrews, N.B.
Larceny	5 "	Apl. 13, '81	Jan. 2, '85	50	...	Supreme, N.S.
"	2 "	Mar. 25, '84	June 10, '85	25	...	" St. John, N.B.
"	2 "	" 25, '84	" 10, '85	38	...	" " "
"	3 "	Not given.	" 10, '85	56	...	County " "
Breaking and entering	6 "	Aug 31, '83	Aug 20, '85	17	...	Not given.
Robbing mail bag	5 "	June 16, '84	Dec. 12, '84	16	...	Assizes, Digby, N.S.
(Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island.)		COMMON JAILS.					
Uttering two forged orders	12 mos	Jan. 23, '85	Aug. 7, '85	52	...	[P. E. I. Supreme, Charlottetown,
Larceny	6 "	Apl. 28, '85	May 29, '85	40	...	Police, St. John, N.B.
"	9 "	Aug 28, '84	Oct. 31, '84	" Amherst, N.S.
Violating Canada Temperance Act ...	§	Not given	Mar. 16, '85	Police, Charlottetown,
"	††	July 30, '85	Sep. 29, '85	45	...	" " [P. E. I.
(Province of Manitoba)		PROVINCIAL PENITENTIARY.					
Manslaughter	10 yrs	Mar. 9, '83.	Sep. 4, '85	Queen's Bench, Manitoba.
Wounding	3 "	Oct. 26, '82	Oct. 13, '84	40	...	Assizes, Winnipeg.
Horse stealing	5 "	July — '82	" 3, '84	21	...	Stip. Mag., McLeod.
"	5 "	" " '82	" 3, '84	22	...	" " "

*\$20 fine, and imprisonment until paid.

§\$100 fine or 2 months in jail.

†1 month and \$5 fine or 3 months in jail.

††\$5 fine and costs or 3 months in jail.

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1885, en faveur de prisonniers envoyé aux prisons suivantes.

CRIME.		DATE DE		Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe		Par quelle cour mis en jugement.	
		Sen- tence.	Sentence ou emprison- ment.		Pardon ou commu- tation.	H		F
(Province de Québec.) PRISONS COMMUNES.								
Voies de fait.....	*	5 juin '84	2 nov. '84	45	...	Banc Reine, Montréal.	
"	*	24 déc. '84	20 avril '85	16	...	Sessions " "	
"	8 m's	27 juil. '84	14 dec. '84	Police " "	
Obtention d'argent sur faux prétextes.....	6 "	8 avril '85	6 mai '85	Vieillesse	30	...	Banc Reine " "	
Vagabondage.....	2 "	16 fév. '85	20 avril '85	24	...	Recorder " "	
Ivresse	†	2 juill. '85	5 août '85	" " "	
Fréquentant une mai-son de débauche....	6 m's	15 juin '85	29 mai '85	27	...	Mag. Dis, Trois-Rivières.	
(Province de Québec.) ECOLE DE RÉFORME—MONTREAL.								
Vol	5 ans.	5 oct. '82	18 juin '85	16	...	Mag. Dis, Montmagny.	
(Nouv.-Ecosse, Nouv.-Brunswick et Ile du P.-Edouard.		PÉNITENCIER PROVINCIAL—DORCHESTER						
		Meurtre	A vie.	5 sep. '74	29 juin '85	59	Assises, Gloucester, N.-B.
Vol	7 ans	3 août '81	8 nov. '81	Suprême " "	
Voies de fait.....	10 "	14 jan. '80	22 fév. '85	35	...	" Ile du P.-Ed.	
Vol de nuit avec eff.....	7 "	6 oct. '82	3 août '85	39	...	" Truro, N.-E.	
Incendie.....	5 "	23 mai '84	5 " '85	71	...	Assises, St.-André, N.-B.	
Larcin	5 "	13 avril '81	2 jan. '85	50	...	Suprême, N.-E.	
"	2 "	25 mars '84	10 juin '85	25	...	" St-Jean, N.-B.	
"	2 "	25 " '84	10 " '85	38	...	" " "	
"	3 "	Ncn don...	10 " '85	56	...	Comté " "	
Entrée forcée	6 "	31 août '83	20 août '85	17	...	Non donnée	
Vol de la malle	5 "	16 juil. '84	12 déc. '84	16	...	Assises, Digby, N.-E.	
(Nouv.-Ecosse, Nouv.-Brunswick et Ile du P.-Edouard.		PRISONS COMMUNES.						
		Circulation de billets forgés	12 m's	23 jan. '85	7 août '85	52	[I du P. E. Suprême, Charlottetown,
Larcin	6 "	28 avril '85	29 mai '85	40	...	Police, St-Jean, N.-B....	
"	9 "	18 août '84	31 oct. '84	Amherst, N.-E.	
Contravention à l'acte de temp. du Canada	§	Non don...	16 mars '85	[du P.-E. Charlottetown, I.	
"	††	30 juill. '85	29 sept '85	45	...	" " "	
(Province de Manitoba.)		PÉNITENCIER PROVINCIAL.						
		Homicide non prém....	10 ans	9 mars '83	4 sept. '85	Banc Reine, Manitoba.
Blessures	3 "	26 oct. '82	13 oct. '84	40	...	Assises, Winnipeg.	
Vol de chevaux	5 "	— juill. '82	3 " '83	21	...	Mag. Stip., McLeod.	
"	5 "	— " '82	3 " '84	22	...	" " "	

*\$20 d'amende et emprisonnement jusqu'au paiement.

§\$100 d'amende ou 2 mois de prison.

†1 mois et \$5 d'amende ou 3 mois de prison.

††\$50 d'amende avec frais ou 3 mois de prison.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised, during the year ended 30th of September, 1885, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

(Province of Manitoba.)		COMMON JAILS.					
CRIME.	Sen- tence.	DATE OF		Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex.		By what Court tried.
		Sentence or Comm- ital.	Pardon or Comm- utation.		M	F	
Larceny	8 m's	Oct. 27, '84	Mar. 1, '85	23	County, Winnipeg.
POLICE BARRACKS—FORT McLEOD.							
Having liquor in his possession	*	Oct. 6, '84	Feb. 22, '85	40	Superintendent, N. W. M. Police.
BARRACKS—CALGARY.							
Selling intoxicating liquor	†	May 15, '85	May 22, '85	J. P., N. W. T.
DEATH SENTENCES COMMUTED DURING THE YEAR ENDED 30TH SEPTEMBER, 1885.							
Murder	Death	Oct. 18, '84	Nov. 25, '84	Life, St. Vincent de Paul	40	Superior, Quebec.
"	"	June 5, '84	Dec. 2, '85	Life, Dorch'ter Peni- tentiary	65	Supreme, N.S.
"	"	Feb. 25, '84	Jan. 24, '85	5 years, Provincial Penitentiary, B.C.	Assizes, B.C.
"	"	Dec. 8, '84	" 24, '85	10 years, Provincial Penitentiary, B.C.	" "
No reason given for Pardon or Commutation.							
* Fine \$200.00 or imprisonment until paid.							
† Fine \$200.00 and costs or 6 months gaol hard labor.							

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 Septembre 1885, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Province de Manitoba.)		PRISON COMMUNE.					
CRIME.	Sen- tence.	DATE DE		Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe		Par quelle cour mis en jugement.
		Sentence ou emprison- nement.	Pardon ou commu- tation.		H	F	
Larcin	8 m's	27 oct. '84	1 mars '85		23		Comté, Winnipeg.
CASERNE DE POLICE—FORT McLEOD.							
Ayant de la boisson en sa possession....	*	6 oct. '84	23 fév. '85		40		Surintendant de la P. M. du Nord-Ouest.
CASERNE—CALGARY.							
Vente de boissons en- nivrantes.....	†	15 mai '85	22 mai '85				J. P., Territ. du N.-O.
SENTENCES DE MORT COMMUÉES DURANT L'ANNÉE FINISSANT LE 30 SEPTEMBRE 1885.							
Meurtre.....	Mort.	18 oct. '84	25 nov. '84	Emp. à vie, pénitenc. de St. Vincent Paul	40		Supérieure, Québec.
"	"	5 juin '84	2 déc. '84	Emp. à vie, péniten- cier de Dorchester.	65		Suprême, N.-E.
"	"	25 fév. '84	24 jan. '85	5 ans, pénitencier de la Col.-Britannique			Assises, Col.-Brit.
"	"	8 déc. '84	24 " '85	0 ans, pénitencier de la Col.-Britannique			" "

Aucune raison donnée pour les pardons ou commutations.

* \$.00.00 d'amende et emprisonnement jusqu'au paiement.

† \$200.00 d'amende avec frais ou 6 mois de prison avec travaux forcés.

INDICTABLE OFFENCES.

	Pages	18 and following to	25
Abduction	"	82	" 85
Arson	"	18	" 25
Assaults, aggravated	"	34	" 41
" and battery	"	26	" 33
" indecent	"	30	" 33
" on and obstructing peace officer	"	22	" 29
" on females	"	14	" 17
Attempt and carnally knowing a girl of tender years	"	18	" 21
" at rape	"	102	" 105
" to commit suicide	"	2	" 5
" to murder	"	14	" 17
" to procure abortion	"	18	" 21
Bigamy	"	46	" 49
Breaking into bonded warehouses	"	50	" 53
Bringing stolen property into Canada	"	38	" 45
Burglary and having burglars' tools	"	90	" 93
Carrying unlawful weapons	"	10	" 13
Concealing the birth of infants	"	14	" 17
Deserting child	"	70	" 73
Embezzlement	"	10	" 13
Endangering safety of passengers on railway	"	94	" 101
Escape and attempt to escape from prison	"	74	" 81
False pretences	"	102	" 105
Felonies and misdemeanors not otherwise denominated	"	66	" 73
Felonious receiving	"	106	" 109
Forcible entry	"	82	" 89
Forgery and offences against the currency	"	70	" 77
Fraud	"	90	" 93
Gambling Acts, offences against	"	86	" 89
High treason	"	90	" 93
Highway obstructing	"	50	" 57
Horse, cattle and sheep stealing	"	42	" 49
House and shopbreaking	"	102	" 105
Indecent exposure of the person	"	90	" 97
Keeping disorderly and house of ill-fame and inmates thereof	"	58	" 69
Larceny	"	54	" 57
" from dwelling house	"	54	" 61
" from the person	"	78	" 81
Malicious injury to horses, cattle and other property	"	2	" 9
Manslaughter	"	2	" 5
Murder	"	102	" 109
Nuisance	"	106	" 109
Other misdemeanors not included in the above	"	78	" 81
Other offences against property without violence	"	94	" 97
Perjury and subornation of perjury	"	14	" 21
Rape	"	10	" 13
Refusing to provide for family	"	93	" 101
Revenue Laws, offences against	"	98	" 101
Riot and assaults	"	46	" 53
Robbery and demanding with menaces	"	6	" 13
Shooting, stabbing, wounding, &c	"	18	" 21
Sodomy and bestiality	"	94	" 97
Stealing Post Office letters and such like offences	"	86	" 89
Treason and felony	"	98	" 101
Vagrancy	"	38	" 41
Various offences against the person	"	86	" 89
Want of sureties to keep the peace	"		

DÉLITS SUJETS À POURSUITE.

	Pages	34 et suivantes à	41
Agression avec voies de fait	"	26	" 33
Attentat à la pudeur	"	18	" 21
Bigamie.....	"	42	" 49
Bris de maison et de magasin ..	"	46	" 49
Bris d'entrepôts.....	"	86	" 89
Cautions pour garder la paix.....	"	102	" 109
Contravention de police.....	"	98	" 101
Délits contre le revenu de l'Etat.....	"	78	" 81
" divers sans violence contre la propriété.....	"	106	" 109
" non spécifiés dans les précédents.....	"	14	" 17
Désertion d'enfants.....	"	70	" 73
Détournement.....	"	78	" 81
Domages malicieux aux chevaux, bestiaux et autres propriétés.....	"	50	" 53
Effets volés apportés en Canada.....	"	38	" 45
Effraction et ayant en sa possession des outils d'effraction.....	"	98	" 101
Émeute et voies de fait.....	"	18	" 21
Enlèvement.....	"	106	" 109
Entrée forcée.....	"	94	" 101
Évasion et tentative d'évasion.....	"	10	" 13
Exposant au péril les passagers sur les chemins de fer.....	"	102	" 105
Exposition indécente de la personne.....	"	82	" 89
Faux et délits par rapport à la monnaie.....	"	74	" 81
Faux prétextes.....	"	102	" 105
Félonies et délits non autrement désignés.....	"	70	" 77
Fraude.....	"	86	" 89
Haute trahison.....	"	2	" 9
Homicide non prémédité.....	"	82	" 85
Incendie par malveillance.....	"	90	" 93
Infractions aux lois défendant le jeu.....	"	58	" 69
Larcin.....	"	2	" 5
Meurtre.....	"	90	" 93
Obstruction du grand chemin.....	"	38	" 41
Outrages divers contre la personne.....	"	94	" 97
Parjure et subornation de parjure.....	"	90	" 93
Port d'armes illégal.....	"	66	" 73
Recel.....	"	10	" 13
Refus de pourvoir aux besoins de sa famille.....	"	18	" 21
Sodomie et bestialité.....	"	10	" 13
Suppression d'enfants.....	"	90	" 97
Tenant et fréquentant des maisons de désordre et malfamées.....	"	14	" 17
Tentative d'avortement.....	"	2	" 5
" de meurtre.....	"	102	" 105
" de suicide.....	"	18	" 21
" de viol.....	"	14	" 17
" et commerce charnel avec une fille en bas âge.....	"	86	" 89
Trahisson et félonie.....	"	6	" 13
Usage d'armes avec intention.....	"	98	" 101
Vagabondage.....	"	14	" 21
Viol.....	"	30	" 33
Voies de fait et opposer un officier de paix.....	"	18	" 25
" graves et lésions corporelles.....	"	22	" 29
" sur femmes.....	"	54	" 57
Vol dans des maisons habitées.....	"	50	" 57
" de chevaux, bétail et moutons.....	"	94	" 97
" de lettres affranchies et autres offenses semblables.....	"	46	" 53
" et demandes avec menaces.....	"	54	" 61
" sur la personne.....			

SUMMARY CONVICTIONS.

British Columbia.....	Pages 149 and 152
Canada.....	“ 153
Manitoba.....	“ 148 and 152
New Brunswick.....	“ 127 and following to 130 and 150
Nova Scotia.....	“ 123 “ 127 “ 150
Ontario.....	“ 135 “ 147 “ 151
Prince Edward Island.....	“ 122 and 150
Quebec.....	“ 131 and following to 134 and 151
The Territories.....	“ 149 and 153

CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

Canada.....	Pages	153		
Colombie-Britannique	"	149 et 152		
Ile du Prince-Edouard.....	"	122 et 150		
Les Territoires	"	149 et 153		
Manitoba	"	148 et 152		
Nouveau-Brunswick.....	"	127 et suivantes à	130 et 150	
Nouvelle-Ecosse	"	123	"	127 et 150
Ontario	"	135	"	147 et 151
Québec.....	"	131	"	134 et 151